This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PTr 3313
KF 848

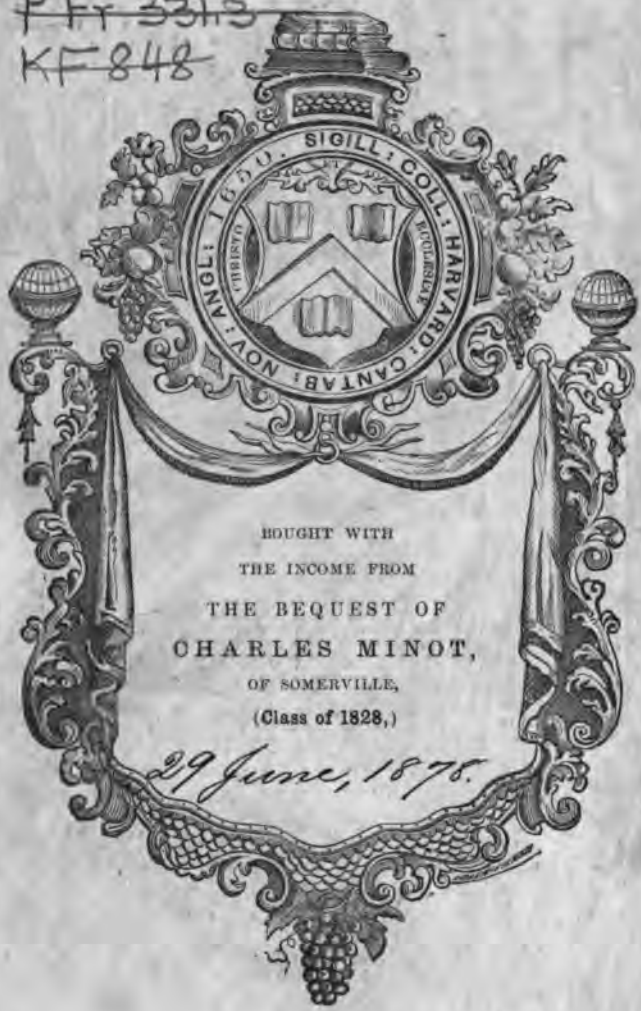

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)

29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

Digitized by Google

En vertu de traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME SOIXANTE-TROISIÈME

XCVIIIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17

1868

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~VIII.1~~
~~PFx 3313~~

△
WID-LC
AP
20
.R255
<Sci.2.
Vol. 63

1878, June 29.
Bisnot fund.

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

LA

CRISE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

DE LA FRANCE

LA HOUILLE ET LES CANAUX

I

Tous les ans, le pouvoir exécutif remet au Corps législatif et au Sénat un document désigné sous le nom de *Livre Bleu*, où sont analysés et appréciés les divers éléments de la vie et de la fortune publiques : situation générale du pays, administration des communes et des départements, état politique, revenus, impôts, agriculture, industrie et commerce, travaux publics, industrie minérale, beaux-arts, justice, instruction publique, sciences, littérature, guerre, marine et colonies, affaires étrangères politiques et commerciale ; en un mot, c'est un résumé laconique de sa gestion. Cela s'appelle l'*Exposé de la situation de l'Empire*. D'une exécution matérielle irréprochable, méthodiquement classé, aisé à consulter, ce document révèle l'esprit, les vues, les actes de l'administration en termes dogmatiques qui traduisent fidèlement le sentiment profond qu'elle a de sa suprématie, de son omnipotence, de sa légitimité. Pas d'ambages ni de circonlocutions ; elle rapporte à elle tout le bien qui s'est fait : c'est un hommage qu'elle aime à se rendre tous les ans dans ce volume, dont les teintes azurées se re-

Digitized by Google

flètent à chaque page avec toute la sereine limpidité d'un ciel d'Orient; aucune ombre ne vient en altérer l'harmonie.

L'administration se complaît dans l'énumération des mesures qu'elle a adoptées pour donner satisfaction aux intérêts des populations, aux besoins nouveaux qui surexcitent l'essor du commerce et de l'industrie; révision des tarifs, amélioration des voies de transports, dégrèvement des chargés, etc., etc. Elle nous vante sa vigilance, sa sollicitude, son zèle, j'allais dire sa dévorante ardeur à faire disparaître les entraves qui gênent encore notre activité, bien malgré elle assurément. Jamais foi en soi-même ne fut plus robuste. Fidèle à ses traditions, elle prétend réunir toutes les capacités, concentrer tous les mérites; c'est elle qui règle et mesure l'expansion des forces sociales, et, suivant qu'elle en élargit ou qu'elle en resserre les bornes, ellet rouve tout naturel de s'attribuer le mérite des efforts qu'elle encourage ou qu'elle tolère. Elle revendique tout l'honneur de l'action commune, n'admet pas la discussion de sa bienfaisante influence et de ses idées lumineuses; elle proclame son infaillibilité, se décerne un perpétuel *satisfecit* et si elle ne fait pas de l'Etat une providence, c'est qu'elle y met de la modestie. A ce jeu, les aptitudes de l'action individuelle se neutralisent; le pays, incertain de lui-même, rejette sur l'Etat ses mécomptes et la responsabilité de ses souffrances; le pays blasphème sans doute.

Tout n'est pourtant pas article de foi dans le *Livre bleu;* bien des nuages obscurcissent le ciel que l'optimisme administratif nous y fait voir si brillant; mais ce livre mérite d'être attentivement lu et médité. Nous y trouvons le bilan des accroissements de la prospérité matérielle. Il y a, en effet, un fonds réel de résultats acquis et d'améliorations; qu'il soit dû à l'impulsion ou aux encouragements du pouvoir; qu'il résulte du développement de la fortune publique et des besoins enfantés par les progrès de l'industrie ou des efforts des particuliers, on ne saurait le nier : chacun y a sa part. Mais il est une question fort grave, qui est posée à toutes les pages de ce livre; c'est la question des rapports de l'Etat et de l'individu en matière d'industrie; question à laquelle ne songent guère ni le Sénat ni les députés : Rome et le Pape, la nouvelle organisation de l'armée, la sauvegarde des consciences avariées, etc., ont plus d'à-propos. Volontiers on se dit que l'administration veille, et que c'est assez. Après tout, ils ont bien raison!... Or, c'est pourtant là la question où gît la solution de bien des questions.

Le génie industriel n'a pas atteint sa majorité chez nous; à dire vrai, il n'y a pas à s'en étonner; on n'aime pas l'industrie, on la tolère, on l'accepte comme une nécessité sociale. Aussi, en prétendant à tout

Digitized by Google

propos la diriger, modérer son élan et corriger ses écarts, on en affaiblit la spontanéité, on la condamne aux alternatives de l'inertie et d'une vigueur d'emprunt. L'administration ne saurait se dissimuler toutes les conséquences de son intervention systématique; elle n'éprouve pas toutes les satisfactions qu'elle affiche; elle connaît les défaillances de l'initiative privée; elle les accuse pour faire ressortir la nécessité de son action magistrale, et elle ne comprend pas que c'est son despotisme qui annule la virilité de la liberté, et qu'elle tente vainement de la ranimer par ses palliatifs. Cette tutelle tyrannique, qui prolonge sans raison la minorité du pupille, qui n'a su en faire qu'un enfant gâté et impuissant, qui prouve moins de dévouement que d'égoïsme, nous la critiquons nettement.

Naguère, un haut personnage, chez lequel il faut du moins reconnaître la sollicitude intelligente de notre industrie, disait en venant visiter le laboratoire de l'un de nos savants éminents : « Tout le monde s'agite à nos côtés et s'avance à pas de géant; l'industrie y grandit accusant tous les jours de plus grands progrès; nos écoles, nos facultés se traînent languissamment; les corps savants se consument en arguties, en querelles sans dignité, vivant de leur gloire passée, et semblent n'avoir d'ardeur que pour refouler les intelligences qui veulent se mouvoir en dehors de leurs coteries. Il est heure de se réveiller, de sortir de ce marasme. » Impossible de mieux dire, impossible de mieux signaler notre décadence. A qui s'en prendre? Ne doit-on trouver dans ce langage que l'expression d'une banalité sans portée? Nous ne sommes pas habitués à entendre de telles paroles se jeter au hasard et sans motifs. On le voit, la question se trouve encore une fois posée entre l'Etat et l'individu en matière de science et d'industrie.

Ce n'est pas impunément qu'une nation abdique sa personnalité et fait litière de ses droits; les facultés s'émoussent, la défaillance des forces physiques suit l'énervement des intelligences. Aujourd'hui, le devoir de l'Etat, dans son intérêt comme dans sa sécurité, est de retirer la main qui ne protége pas, qui opprime; la fin de sa mission est marquée par ses propres hésitations. Il semble par moments disposé à donner la liberté, il se hâte aussitôt de la reprendre comme un don funeste, et l'anarchie a pénétré dans l'administration, qui pousse tour à tour de la concession aux restrictions, sans pouvoir jamais se départir de cette inflexible orthodoxie selon laquelle tout doit être absorbé dans son unité. Examinez les conséquences de ce régime. Fatigués des contradictions de ces théories libérales sans application et des maximes gouvernementales sans emploi, les esprits anxieux, irrésolus, désabusés du présent, inquiets de l'avenir, ont perdu le courage; ils n'osent plus rien tenter. On

Digitized by Google

se résigne en berçant son apathie de l'espérance de jours meilleurs; l'élasticité des ressorts délicats de l'initiative privée est brisée par le froissement brutal des rouages administratifs.

Qu'arrive-t-il alors? Toutes les grandes industries, pour éviter ces tyrannies, n'ont rien trouvé de mieux que de placer à la tête de leurs services les agents et les ingénieurs de l'Etat, restant par une étrange anomalie, — autre question qu'il faudra bien aborder un jour, — titulaires de fonctions qu'ils ne remplissent pas, en recueillant tous les bénéfices sans en courir les charges; — si bien qu'à un moment donné, vous verrez bientôt les chemins de fer, les exploitations, les forges, etc., ne plus être qu'une division du département des travaux publics, réglementée comme en Russie et soumise à leur bon plaisir. Ne protestez pas contre ces conclusions, elles se manifestent tous les jours plus évidentes avec leurs vices et leurs inconvénients. En vain proclamez-vous dans vos lois l'égalité des droits, vous laissez s'établir, par un oubli inqualifiable, un privilége qui vous rend de plus en plus le très humble obligé de l'administration. En vain proclamez-vous « la nécessité d'affranchir notre industrie de toutes les entraves intérieures qui la placent dans des conditions permanentes d'infériorité; en vain dites-vous que nos exploitations sont gênées par une foule de règlements restrictifs, » la gêne augmente, vous en fécondez les germes.

Tous les faits s'enchaînent : tandis que l'industrie, opprimée par les réglementations fiscales et administratives, se consume en efforts, les capitaux s'en détournent, sollicités par l'appât que leur offre la spéculation si habile à amorcer la cupidité. Depuis dix ans, on les a vus s'engloutir dans toutes ces sociétés de crédit érigées à la hauteur d'institutions publiques, soutenues par les expédients les plus audacieux et par le charlatanisme le plus impudent, ne paraissant avoir d'autres fonctions que d'aspirer l'épargne publique pour la faire passer dans des fortunes scandaleuses, qui se plaignent de l'ingratitude du pays, lorsque l'opinion indignée leur demande compte des ruines qu'elles ont accumulées. Aussi la déroute et les malheurs de tant d'entreprises follement téméraires ont multiplié les inquiétudes. Les désastres se propagent. Le mal est profond : il contriste les imaginations les moins hostiles. Le désenchantement est partout; la phraséologie officielle trouve incrédules ceux que n'égare pas le zèle outré de ses admirateurs. Ni les pompes de la mise en scène de l'Exposition, ni les transformations de nos capitales ne sont parvenues à dissimuler nos faiblesses et cette prospérité factice qui se traduit par l'amoindrissement de la fortune publique, l'accroissement des charges, des impôts et la stagnation des affaires.

Nous ne sommes pas de ceux qui ont une panacée unique pour

Digitized by Google

tous les maux ; nous ne croyons pas non plus qu'on modifie du jour au lendemain le servilisme d'habitudes séculaires, mais nous pensons que, sur le terrain industriel, le moral de la nation a besoin d'être relevé, afin qu'elle fasse ce qu'elle peut faire. Or, si l'on veut que l'ilote combatte, il faut d'abord le rendre libre.

C'est pourquoi, nous appelons de tous nos vœux les libertés commerciales et industrielles. Toutes les libertés sont solidaires, et c'est dans la jouissance des libertés économiques que le pays est appelé à la réalisation de ses vœux tant de fois déçus pour le triomphe des libertés politiques. Ainsi qu'on le sait, c'est par les franchises économiques qu'au moyen âge les communes conquirent leurs droits civils et les avantages de la vie publique. Toute satisfaction donnée aux intérêts est une provocation à l'essor des idées ; mais qu'on y prenne garde, les idées se mettent aisément sur le pied révolutionnaire lorsque les intérêts se trouvent frustrés, tandis qu'elles ont l'allure du progrès pacifique lorsqu'elles sont équilibrées par la part faite aux besoins. Un coup d'œil jeté sur l'Angleterre, sur la Belgique, voire même sur la Prusse, suffit pour nous convaincre que les nations développent rapidement leurs forces, leur prospérité, leur indépendance lorsqu'elles sont dotées de ces libertés industrielles et commerciales qui touchent directement à la vie intérieure et matérielle. Chez nous, à cette heure même, le peuple ne juge de l'efficacité de ses droits que par la faculté qui en résulte pour lui d'accroître son bien-être physique et moral. Certains esprits supérieurs à une opposition étroite, acceptant le bien d'où qu'il vienne, n'hésitent pas à reconnaître que c'est la pensée qui semble prévaloir dans la série des mesures proclamées par l'Empire : liberté commerciale, liberté industrielle, liberté des coalitions, décentralisation administrative, etc. Malheureusement, les moyens sont parcimonieusement mesurés au but, et leurs bienfaits ne nous apparaissent qu'à l'état de brillants mirages : comme Moïse, nous entrevoyons la terre de Chanaan sans pouvoir jamais y entrer.

Reprenons donc ces questions, cherchons à en faire apprécier l'importance capitale, et, puisque le pouvoir nous associe au contrôle, sinon à l'examen de nos affaires, saisissons l'occasion d'étudier avec lui la situation industrielle du pays. Le moment d'ailleurs est opportun, puisque bientôt on va discuter les lois de finances auxquelles elle se rattache par tant de côtés.

I

A ne considérer que les industries fondamentales, — chapitre III : agriculture, commerce et travaux publics, — l'extraction houillère

Digitized by Google

et la métallurgie, qui se donnent la main et qui représentant en définitif toutes les industries qui relèvent de celles-ci, il y a beaucoup à dire et à reprendre. Nul ne saurait contester leur marche ascendante ni les perfectionnements qu'elles ont réalisés à l'encontre de tant de prévisions fâcheuses; mais on aurait pu désirer que les questions auxquelles elles sont enchaînées fussent exposées avec plus d'ampleur, étudiées avec plus de détails, et qu'on fît ressortir les causes d'infériorité qui devaient atteindre fatalement nombre d'usines dont les conditions de vitalité avaient disparu avec les besoins qui avaient provoqué leur création. Il ne suffit pas de proclamer le développement de l'industrie pour conclure à sa prospérité, car pour le moment les faits invalideraient cette conclusion. Auparavant il faut rechercher ses principes d'existence, en scruter les conditions et les mobiles, et les mettre en parallèle avec les autres pays. Là repose, en effet, tout le problème; en écarter les termes, en dissimuler les bases, c'est tout simplement n'en voir que la surface, et vouloir résoudre une formule sans en dégager l'inconnue. A ce compte, malgré des renseignements utiles, des détails statistiques intéressants, trop même pour n'être pas complaisants, l'enseignement fait défaut, et les cinq pages consacrées à l'industrie minérale n'en apprennent pas plus qu'on n'en savait les années précédentes. C'est une formule d'admiration perpétuelle, reproduite fidèlement, sans les changements élastiques de chiffres, en termes brefs, absolus, sans commentaires, rien de plus, rien de moins. Du moins, sait-on à quoi s'en tenir; mais un tel laconisme n'inspire pas le respect.

Ainsi que cela était facile à prévoir, le succès de l'Exposition est le prétexte de nouvelles glorifications. La vitalité de l'industrie française y est justement vantée, ses triomphes y sont rappelés avec un légitime orgueil. La métallurgie limitée à la fabrication du fer, de la fonte et de l'acier, s'est transformée, agrandie, améliorant ses procédés, perfectionnant son matériel et son outillage, et développant la production et ses qualités. Elle a tenté toutes les innovations, surmontant tous les obstacles et justifiant l'éclat de ses succès par la grandeur de ses efforts. Ce n'est pas ce qui nous étonne; il y a dans le génie de la nation une heureuse alliance de courage et de souplesse qui vient toujours à point nommé réagir contre ses faiblesses et révéler, en dépit des entraves, la vigueur de son élan et la merveilleuse fécondité de ses ressources. Par ce que la métallurgie a fait, on peut mesurer ce qu'elle peut accomplir encore, abandonnée à ses inspirations et maîtresse de choisir son terrain. Je ne m'arrête point ici à examiner si tous les travaux d'exception ménagés, pour la circonstance, représentent fidèlement les conditions ordinaires de

Digitized by Google

la fabrication, ni dans quelles proportions ils pourraient intervenir dans les besoins de la consommation ; si tous répondent à leur but, s'ils sont bien l'expression de la puissance manufacturière, ou simplement le résultat heureux d'une difficulté vaincue, afin de prouver par la hardiesse de l'œuvre la perfection du travail; la discussion serait oiseuse et sans profit. Mais ce qu'il faut admirer sans réserve, c'est la manifestation des forces privées qui sont en jeu, luttant résolûment, alors que tant de promesses vaines les laissent désarmées en présence de la concurrence étrangère, témoignant, en dépit des charges et des obstacles, que toutes les inventions, tous les perfectionnements, sont à leur taille et deviennent entre leurs mains les instruments dociles de nouveaux progrès.

L'administration en revendique l'honneur! Ah! de grâce, qu'elle laisse à l'industrie minérale la gloire de ses labeurs. Nous verrons tout à l'heure ce que valent ces prétentions en regard de l'imprévoyance et des lenteurs qui viennent à chaque instant mettre à l'épreuve la manifestation des efforts individuels; l'Etat a trop souvent certifié leur vertu dans la mesure de leur servitude pour qu'il se permette d'en contester inopportunément le mérite. Est-ce donc chose si exorbitante et si contraire à l'intérêt public, pour qu'on ne se réjouisse pas de voir le pays ne relever, une fois par hasard, que de lui-même et vouloir rester l'arbitre de son sort? Pourquoi chercher à altérer la signification d'une épreuve dont, seul, il a supporté vaillamment l'imprévu? A chacun sa tâche et ses devoirs : à l'Etat d'ouvrir les voies et les moyens et d'aplanir les obstacles; à l'initiative privée de mettre en valeur tous les éléments du travail. Il reste à l'Etat assez de moyens légitimes pour seconder les efforts qu'il veut encourager et exercer une influence bienfaisante sur la prospérité de l'industrie.

Le moment d'ailleurs est mal choisi et ne répond guère aux illusions administratives. Voilà qu'au milieu de ce concert d'admiration, viennent éclater des notes discordantes qui nous remettent en présence de pénibles réalités. L'industrie, encore toute parée de ses palmes, proteste par ses plaintes contre l'enthousiasme irréfléchi de ses succès ; comme toujours, elle implore l'intervention du pouvoir pour ranimer ses forces compromises par l'adoption de mesures prématurées et par la surexcitation d'ardeurs factices. La métallurgie, qui se trouve la plus souffrante parce qu'elle ressent le contrecoup des atteintes de toutes les industries qui vivent par elle et la font vivre, sollicite à grands cris le rappel des traités de commerce ; il ne lui faut rien moins que le rétablissement d'une législation caduque pour guérir ses blessures ou pour payer la rançon de ses témérités. Elle exige des allégements immédiats, des remèdes héroïques, sans

Digitized by Google

examiner si le recouvrement de ses priviléges lui rendrait les circonstances qui les avaient imposés, si l'accomplissement de ses vœux ne déconcerterait pas ses visées.

La situation est grave et menace de se prolonger. Le malaise de l'industrie, accru par l'insuffisance de la récolte et les embarras de l'agriculture, porte le trouble dans les transactions commerciales et s'ajoute aux inquiétudes de la crise financière qui sévit. L'exagération de la production, surexcitée par des spéculations aventureuses, compromet l'équilibre de l'économie publique. Ces misères et ces troubles se produisent ailleurs et compliquent les nôtres. Ce sont là sans doute de ces calamités qui déroutent la prudence humaine et renversent souvent les calculs les mieux établis. Ce sont là de ces épreuves périodiques qui viennent, dirait-on, à point nommé pour avertir les sociétés de leur imprévoyance et leur donner le temps de réparer leurs forces surmenées.

Il serait puéril de les nier et non moins puéril d'en imputer l'entière responsabilité à l'administration. Chacun a sa part dans les fautes qui ont amené cette crise : l'administration, mal éclairée par les études superficielles de ses agents, s'est endormie dans la foi de ses expédients, pensant qu'il lui suffit de décréter une formule nouvelle sans en peser les termes et sans en préparer les solutions ; l'industrie s'est reposée sur l'initiative gouvernementale du soin de sauvegarder ses intérêts. Nous tournons toujours dans le même cercle fatal, pris de vertiges dès que nous essayons de le franchir, et ne sachant plus nous diriger aussitôt que nous en sommes dehors. C'est aujourd'hui qu'apparaît avec ses conséquences les plus fâcheuses et le cortége de ses déceptions le vice de cette éducation qui nous laisse éperdus en présence du péril.

Il importait de constater les faits ; mais nous n'avons pas le goût des récriminations superflues et de la critique stérile. Quoi qu'on pense de l'opportunité de certaines mesures, on doit en envisager froidement le mobile et les conséquences, réunir ses efforts pour en corriger les vices et en faire jaillir les avantages. Il faut prendre un parti ; nul ne peut échapper à cette obligation ; nul n'a droit de rester neutre au milieu de la gêne universelle.

La réforme industrielle inaugurée le 5 janvier 1860 est survenue brusquement au milieu de la perturbation causée dans nos relations commerciales par le renversement de la politique qui sans doute avait contribué à la grandeur et à la prospérité du pays. Cette réforme rompait inopinément avec les traditions sur lesquelles s'étaient fondées les bases de son industrie ; son excuse était l'intention de stimuler les forces du pays endormies dans leur quiétude et de l'obliger à disputer à ses voisins mieux aguerris la prééminence

Digitized by Google

de la fabrication, la suprématie des marchés, sans s'inquiéter si le pays était prêt à entrer en lice. C'est là son point vulnérable : nous n'avons pas à le discuter. Quelle que soit la divergence des opinions, nous sommes désormais placés sur ce terrain. A la veille du renouvellement des traités de commerce qui ont sanctionné cette mesure, la lutte va s'engager de nouveau entre les partisans du libre-échange qui l'ont accepté et les défenseurs obstinés du système protectionniste qui l'ont repoussé. Les esprits s'agitent, les pétitions se répandent, réclamant l'intervention du pouvoir, exprimant leurs plaintes, leurs espérances à l'Empereur, à ses ministres, qui résument aux yeux de tous le suprême recours, comme si on devait attendre son salut d'en haut, en renonçant à s'aider soi-même, en désertant les prérogatives de l'initiative et de la responsabilité privées. Nous n'en sommes pas encore à savoir guérir nous-mêmes nos blessures. Ne soyons pas plus difficiles que notre génération ; c'est déjà quelque chose d'avoir manifesté une opinion; il faut lui en savoir gré. Toujours est-il que les deux camps sont en présence. Une expérience de dix ans n'a point aplani les dissentiments profonds qui subsistent entre la théorie et la pratique économiques. Celui-ci entend reconquérir ses priviléges; celui-là veut briser les derniers obstacles qui ont nui au triomphe de l'expérimentation. Chacun se dispose à entrer dans la mêlée. Nos assemblées politiques commencent elles-mêmes à refléter les impressions qui mettent en émoi presque tous les points du territoire. Les détails qui touchent à notre organisation industrielle ne tarderont pas à rappeler l'attention sur une des questions les plus importantes du jour. Il n'en est aucune de plus délicate, qui touche davantage aux intérêts vitaux du pays, aucune qui exige un concours plus varié d'observations, une information plus attentive et qui s'impose davantage à la sollicitude du pouvoir. Il faut que de ce conflit qu'il n'a pas su éviter disparaissent les incertitudes qui caractérisent notre état économique. Ses promesses ne peuvent rester plus longtemps à l'état de lettre morte, à moins de compromettre la liberté commerciale dans son principe et ses conséquences.

II

Entre ceux qui regrettent le passé représenté par le régime douanier, et ceux qui veulent les bénéfices du présent caractérisé par le libre-échange, il y a toute la différence de l'immobilité au mouvement, du progrès à la décadence. Nous n'avons point à instituer un débat entre les deux partis : il y a eu décision.

Le système protectionniste avait sa raison d'être dans un temps où

Digitized by Google

le pays, à peine remis de l'épuisement de ses longues guerres, se trouvait inhabile à soutenir la concurrence de la fabrication, qui s'était étendue, améliorée, tandis qu'il usait ses forces aux quatre coins de l'Europe. Ce système se justifiait d'ailleurs par la limitation des besoins à satisfaire, par la difficulté des communications, par le cantonnement des industries dans des centres déterminés, que favorisaient exceptionnellement des circonstances accidentelles, qui se modifiaient journellement en présence de l'accroissement continu de besoins nouveaux. Enfin ce système s'était constitué sur ce principe de *chacun chez soi*, *chacun pour soi;* l'industrie, pourvue de ses éléments et du véhicule de ses produits par le sol national, devait se suffire à elle-même, trouver dans la consommation intérieure ses débouchés, ses ressources et la base de tous ses développements. La métallurgie, entre autres, a vécu sous ce régime, qui créait pour elle une sorte de féodalité industrielle au détriment des intérêts qui lui étaient soumis, sans s'émouvoir de leurs souffrances, cherchant chaque jour à renforcer ses priviléges, maintenant ses prix, qui baissaient chez ses voisins, sans s'apercevoir qu'elle n'était qu'un des termes du mouvement qui l'entraînait à son insu. Soit, le système protectionniste a existé légitimement, a produit ses fruits, a eu ses compensations ; mais ce n'était qu'un régime transitoire.

Tandis que la France se complaisait dans ses faciles succès, tout le monde autour d'elle, sollicité par les exigences de la vie industrielle, s'était inspiré comme nous des inventions et des découvertes qui surgissaient de toutes parts, imprimant plus d'activité au travail humain ; les ressources se multipliaient, et avec elles les mêmes besoins de bien-être et de jouissances. La science créait un monde nouveau et faisait entrevoir de nouveaux horizons. En agrandissant le cercle de nos connaissances, nos forces se sont décuplées, nos fatigues ont diminué ; chacun dans sa mesure, mû par de nouvelles aspirations, a voulu participer aux avantages dévolus à des situations privilégiées. Les chemins de fer, en établissant des rapports plus fréquents entre les nations, ont rapproché les hommes et les idées ; ils ont accru leurs relations, divulgué leurs procédés et multiplié leurs moyens de contrôle et d'investigation, en excitant leur émulation, de telle sorte qu'aujourd'hui les forces se sont égalisées, et qu'il n'y a rien que le voisin ne puisse obtenir avec des méthodes aussi perfectionnées, et en recourant aux matières qui sont plus ou moins inégalement réparties sur le sol des différents pays. Ceux qui étaient nos tributaires sont devenus nos rivaux, et seront tout à l'heure, si on n'y prend garde, nos adversaires. Et c'est quand tous s'avancent à grands pas dans la voie où nous marchons péniblement, ballottés par des courants contraires, gênés par

Digitized by Google

les entraves, qu'on essaye de revenir sur ses pas et d'annuler des avantages chèrement acquis, de remettre la production en servage et de reconstituer une oligarchie industrielle !

Bon gré mal gré, les producteurs français sont entraînés dans le mouvement économique de l'Europe. Ce que n'aurait point osé une législation surannée en présence des besoins impérieux qui ont complétement transformé le régime de la production dans tous les pays, nos intérêts froissés, menacés dans leur existence, sont contraints de le faire, sous peine de succomber et de se condamner à l'impuissance.

Le régime prohibitif, s'il ressuscitait, ferait-il revivre les conditions matérielles au milieu desquelles il a pu s'imposer et se maintenir il y a vingt ans? Fera-t-il renaître les forêts anéanties qui alimentaient l'industrie sidérurgique? Changera-t-il les bases des fabrications qui se sont fondées sous l'empire de procédés plus économiques, de méthodes plus perfectionnées, avec l'aide du combustible que nos exploitations ne pouvaient leur fournir? Serait-il maître de subvenir aux exigences des chemins de fer qu'il a laissés dans l'embarras? Pourrait-il enfin enrayer le mouvement qui a déterminé sa chute? Le doute n'est guère possible; et à quel prix faudrait-il payer ses services!

Le régime prohibitif nous laisse d'ailleurs en défiance sur ses vertus; il tient en suspicion perpétuelle les forces individuelles; il fait de la réglementation une loi, de la contrainte un devoir. Sous ce régime, l'industrie est une grande vassale qui préconise l'omnipotence du suzerain dont elle tient ses fleurons et qui ferme le champ à la plèbe des ambitions subalternes. Les lois ne sont pas immuables, elles reflètent les besoins du temps et doivent leur venir en aide; elles ne peuvent éterniser des traditions qui disparaissent nécessairement avec les situations nouvelles et les sentiments de la nation.

La lettre impériale a placé la question sur le terrain véritable où la lutte devait tôt ou tard se produire. La levée des prohibitions douanières a nettement mis en présence le travail national et les industries étrangères. De gré ou de force, la lutte a été acceptée, et tous, malgré leurs dissentiments profonds ou leurs froissements, sont entrés courageusement dans l'arène, justifiant notre puissance d'assimilation et nos facultés génératrices. Ce n'a pourtant pas été sans de sourdes colères et sans blessures pour ceux-ci, ni sans de légitimes satisfactions d'amour-propre pour ceux-là. L'initiative du souverain avait en perspective un double résultat social: fermer la porte aux accusations de monopole que les sévérités du système prohibitif avaient autorisées contre les producteurs favorisés, tandis

Digitized by Google

qu'elle assurait à la masse des consommateurs la jouissance de divers produits que les développements de la richesse publique imposaient de plus en plus aux besoins de certaines industries et de la vie domestique. En ontre, elle marquait une première étape dans l'affranchissement du travail; elle élargissait les sources de la production en stimulant l'esprit national dans sa fibre la plus délicate : briller entre les premiers, vaincre avec des armes inégales. Par-dessus tout, elle nous avertissait que nous devions disputer des supériorités que nous croyions seuls posséder.

Nous avons tous les courages et tant est grande notre confiance que nous nous sommes lancés dans la lice sans regarder derrière nous, jaloux de répéter sur le champ du travail les héroïques défis de Fontenoy. Ces chevaleresques ardeurs ne sont plus de notre temps. Nous avons eu des succès, c'est vrai, mais, dussent nos susceptibilités s'en irriter, point de victoires. Avant de nous engager dans la mêlée, le pouvoir avait à remplir un devoir et des obligations qu'il a négligés. A défaut des ressources naturelles qui favorisent mieux les nations rivales, il fallait mettre entre nos mains les mêmes armes, afin d'égaliser les chances que nous ne pouvons leur enlever; il était indispensable, pour défendre nos positions menacées, conserver notre rang et les avantages de nos sacrifices, de jouir des facilités de transports et des franchises dont celles-ci se trouvaient pourvues. Nous sommes loin de les avoir au même degré, et nous pensons que l'heure n'est pas encore venue de monter au Capitole.

Il ne faut pas d'ailleurs se faire d'illusions, ni croire aux découragements que l'Angleterre affiche en ce moment dans ses journaux et dans ses revues. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir le but de ces publications. Il faudrait être par trop naïf de s'imaginer que les progrès incontestables de la sidérurgie française puissent avoir porté de si graves atteintes aux conditions physiques et aux éléments naturels auxquels elle est redevable de ses avantages. Nous ne croyons pas un mot de ces doléances. Jamais, selon nous, l'industrie française ne s'est vue à la veille de plus sévères épreuves. Des luttes nouvelles se préparent non-seulement avec l'Angleterre, mais encore avec l'Allemagne, qui grandit à côté de nous et plus vite que nous ; elle réclament de nouveaux efforts de science et de froide énergie. Il en est, à divers égards, des luttes de l'industrie : comme des luttes des champs de bataille on n'y reste vainqueur qu'à la condition d'arriver le premier et d'être le mieux armé. Il n'est pas loisible au pouvoir qui a bouleversé notre régime industriel de se laisser devancer par les événements. Lorsqu'on peut trouver en un clin d'œil des centaines de mille francs pour changer le pompon

Digitized by Google

d'un schako, ajouter une broderie à un équipement, et des centaines de millions pour renouveler l'armement militaire du pays, il n'est pas permis de marchander à l'industrie, dont le travail permet tout ce luxe inutile et ces nécessités, les armes qu'elle réclame, surtout quand il est démontré que la puissance politique des Etats modernes s'accroît en raison de leur importance industrielle et de leur supériorité dans les arts métallurgiques.

Dieu nous garde de méconnaître ce qu'ont de louable et de profondément sérieux les réformes proclamées par l'Empereur. Peut-être même l'inspiration de nos expéditions lointaines a-t-elle eu son origine dans une arrière-pensée d'ouvrir de nouveaux débouchés à une production agrandie. Mais il y a dans tous les actes d'une administration qui veut sincèrement mettre les faits en harmonie avec ses paroles, une commune solidarité d'actes qui peut seule en assurer le mécanisme et le jeu régulier. Vouloir qu'une machine produise toute son action sans les organes et les ressorts qui transmettent le mouvement et la vie dans un atelier, c'est demander la locomotive sans les rails pour la supporter, c'est exiger que le moteur fonctionne sans force motrice. Les armes nécessaires à l'industrie sont les chemins de fer, les rivières, les canaux; quiconque refuse ou néglige de les mettre à son service oublie que c'est lui défendre d'obéir à ses destinées.

Il est donc opportun d'examiner dans quelles conditions les uns et les autres ont rempli et doivent remplir chez nous leur rôle, ce qu'on a droit d'en attendre. C'est là que gît tout le problème : c'est à cela que, en tout état de cause, il faut nécessairement aboutir.

III

Il n'est personne qui ne sache que les industries fondamentales d'un pays reposent essentiellement sur l'industrie minérale et l'industrie métallurgique, que celle-ci soit limitée à son premier degré, c'est-à-dire à la conversion des minéraux en produits métalliques, fonte, fer, acier et autres métaux, ou qu'elle embrasse leurs transformations successives et leurs diverses applications aux arts, à la mécanique, qui viennent ensuite en aide à toutes les branches d'activité qui animent et fécondent le travail national. C'est une vérité banale que toutes vivent par la houille et avec la houille; c'est leur pain quotidien. Il serait tout aussi oiseux de répéter que l'importance des questions politiques réside finalement, à l'égal des questions commerciales et industrielles, dans cet élément de puissance et de force. Je n'ai donc point à reprendre tous les arguments invoqués à ce sujet depuis quinze ans. Je n'ai pas davantage à revenir

Digitized by Google

sur les demandes de l'industrie et sur les promesses du gouvernement pour faire cesser ou pour amoindrir ses causes d'infériorité vis-à-vis de l'industrie étrangère. Il y a chose jugée : tout le monde est d'accord que le charbon est la base du progrès et du développement de la prospérité nationale. Nous pourrons plus tard comparer les conditions d'existence de la production des divers pays, et voir si les luttes qui se poursuivent avec des succès si marqués pour les uns sont dûs simplement, ainsi qu'en Angleterre, à la supériorité des richesses naturelles, ou à des aptitudes industrielles plus vigoureuses ou à des institutions plus favorables. Pour l'heure, ce serait compliquer ce sujet de détails déjà connus et sans utilité réelle, quand tous ces commentaires peuvent se résumer dans ce considérant : que si le charbon coûte en France, sur le carreau de la mine, 12 fr. 50 la tonne, il revient en moyenne dans les usines les plus favorablement placées de 16 à 18 et 20 fr., et, pour celles qui en sont le plus éloignées, de 30 à 32 fr. ; tandis qu'en Angleterre, où la plupart des industries ont su s'établir là où la houille est d'ailleurs à meilleur marché, ne la payent sur le carreau de la mine que 6 fr., et hors des lieux d'extraction de 8 à 10 fr. la tonne, suivant qu'elles en sont plus ou moins éloignées. Ajouter que beaucoup extraient elles-mêmes le charbon qu'elles consomment et l'obtiennent encore à prix réduit.

C'est donc un écart de deux fois et demie au détriment de la fabrication française à proximité des houillères, et de quatre fois plus lorsqu'elle se trouve hors de leur portée. Ce qui est la règle en France est l'exception en Angleterre. D'où il suit que les charges de nos usines s'aggravent quand elles se trouvent, par les circonstances qui ont présidé à leur origine, plus loin des bassins houillers qui doivent les alimenter aujourd'hui. Les comptes rendus de l'administration des mines évaluent, il est vrai, le prix moyen des houilles sur les lieux de consommation à 25 fr. 50, mais ce prix moyen n'exprime qu'une donnée relative, et fût-il admissible dans un sens absolu, qu'il laisserait encore une différence double de ce qu'il est réellement en Angleterre. En Belgique, la tonne de charbon revient à la bouche des puits à 12 fr. 25 ; en Prusse, il s'élève au plus à 8 fr. Or, comme l'industrie métallurgique s'est constituée dans ces pays à proximité et sur les bassins houillers, on peut dire que, grâce aux communications de diverses natures établies en vue des relations de ceux-ci avec tous les centres de fabrication, le charbon ne dépasse pas en réalité, dans les lieux de consommation, le prix de 16 à 18 fr., alors qu'en France, dans les circonstances les plus heureuses, on trouve à peine dix départements qui paient ce prix la tonne de charbon ; dans les 78 autres, il revient à 30 fr. et s'élève, pour un

Digitized by Google

certain nombre de ces derniers, à plus de 35 fr. Ce qui amène à dire que, dans le premier cas, le transport coûte 4 fr. 65 par tonne; dans le second 19 fr. 50, et dans le dernier plus de 23 fr. par tonne.

A n'envisager que l'industrie métallurgique par rapport à l'Angleterre, et si l'on réfléchit qu'il faut dépenser cinq tonnes de houille pour convertir le minerai en fer marchand ou en rails, on arrive à ceci : que la dépense, qui est dans la Grande-Bretagne de 30 fr. de charbon, atteint en France (12 fr. 50 c. extraction, 4 fr. transport unique à petites distances, soit 16 fr. 50 c. × 5 =) 82 fr. 50, c'est-à-dire une différence de 52 fr. 50 qui grève les produits français. On objecte qu'en France les minerais sont bien meilleur marché, et qu'alors il s'établit une compensation qui équilibre les frais de fabrication et nous permet la lutte; ce serait vrai s'ils avaient un rendement uniforme ou si leur diversité de nature et leur rendement, d'ailleurs inférieur à celui des minerais anglais, permettaient d'obtenir des produits aussi variés que les usines anglaises. Mais on sait parfaitement que cela n'est pas et que l'avantage du bas prix résultant du chef des minerais n'appartient qu'à peu de localités privilégiées, et tend à s'amoindrir en présence du rôle prépondérant que les minerais riches et améliorants jouent aujourd'hui dans la fabrication de tous les pays et dans la qualité des produits.

Pas n'est besoin d'insister sur ces causes d'infériorité; quels que soient les perfectionnements que l'on puisse entrevoir et les découvertes qui peuvent surgir, il est certain qu'elles subsisteront toujours si l'industrie française, placée dans les meilleures conditions, continue à payer le combustible le double de ce que l'achète l'industriel anglais le plus mal placé, et le triple dans les conditions ordinaires. La même inégalité ne frappe pas moins l'industrie manufacturière, qui se trouve d'ailleurs grevée de tous les excédants qui sont intervenus dans la fabrication du fer, pour se reporter sur les machines et tous les engins auxquels les uns et les autres sont nécessairement obligés de recourir pour exercer leur action; car sans houille pas de fer, pas de mécanique, et sans houille pas de force, pas de puissance. Tout roule inévitablement dans ce cercle; la grandeur du pays, sa prospérité se résument par l'essor du travail qui assure l'accroissement des salaires et le bien-être général.

Et qu'on ne vienne pas dire que le siége des établissements métallurgiques ou manufacturiers aurait pu être choisi avec plus de discernement, ou encore que nos houillères, — en admettant que le reproche soit fondé, ce qui n'apporterait, au demeurant, qu'un allégement illusoire, — pourraient fournir le charbon à meilleur compte. C'est méconnaître les circonstances qui avaient dicté ces

Digitized by Google

choix et les rendre mal à propos responsables des changements que le développement industriel et mille autres causes devaient apporter à leurs conditions premières. C'est ignorer, à l'égard de celles-ci, qu'en dépit de toutes les difficultés et des entraves de toutes sortes qui les gênent, elles sont parvenues à accroître leur production en perfectionnant leurs méthodes et leur matériel, au point — l'Exposition l'a hautement révélé — d'être à la hauteur de tous les progrès réalisés en Europe. On oublie trop facilement que la constitution de nos houillères offre des conditions d'exploitation beaucoup moins avantageuses que partout ailleurs, au double point de vue de la régularité des couches et de la solidité des charbons. Quand on oppose notre industrie minérale à celle de l'Angleterre, si mal à propos choisie pour nous mettre en parallèle, on oublie trop volontairement qu'en dehors de ses voies économiques de transports qui la sillonnent dans tous les sens, elle possède à profusion un combustible abondant et de qualité supérieure, accessible à toutes les industries rivales dont les nôtres sont écartées. Elle a, de plus, le capital à vil prix, le droit d'association sans contrôle, qui nous manquent, l'habileté traditionnelle de ses ouvriers, accoutumés par une longue pratique à tous les procédés manuels les plus perfectionnés, que ne balancent qu'imparfaitement la promptitude d'intelligence, l'esprit d'initiative et la grande aptitude des nôtres, parce que nous manquons des éléments qui permettent seuls de constituer des industries durables : charbons à bas prix sur tous les centres de consommation et capitaux abondants. Ne poursuivons pas plus loin ces appréciations; on peut discuter longtemps sur les causes relatives de l'infériorité d'une nation ou sur leur influence particulière dans telle ou telle branche d'activité; mais on ne trouvera personne qui essaie de contester que la houille consommée par l'industrie française ne lui coûte plus cher qu'à ses voisins, à commencer par l'Angleterre, et qu'il n'en soit encore de même des frais de transports.

Nous savons parfaitement qu'on ne crée pas une industrie dans un pays, par cette seule raison que son voisin la possède ; qu'il existe chez chacun d'eux, à des degrés différents, des circonstances spéciales qui déterminent en leur faveur la suprématie que tous cherchent à atteindre ou à dépasser ; mais il est impossible de nier, en voyant ce qui se passe à nos côtés, que la question des transports ne domine celle des richesses minérales. Leur existence dans le sol résulte de causes géologiques indépendantes de la volonté humaine, mais par des voies de communications faciles et économiques, l'homme met en rapport les divers éléments de production qui doivent concourir à leur transformation, soit en appelant les matières premières sur le combustible, soit en conduisant celui-ci vers celles-

Digitized by Google

là. C'est ainsi qu'il étend la production en augmentant les débouchés, et qu'il établit sur les marchés l'équilibre nécessaire entre la valeur des matières premières et celle des matières fabriquées. Tout sera dit quand on aura répété que les éléments d'industrie d'un pays — qui ne le sait ? — sont le capital disponible et les conditions de son emploi, le travail manuel et intellectuel, les transports, le combustible devenu partout, depuis un demi-siècle, l'âme et la vie de toute industrie, les matières premières, et enfin, par-dessus tout, l'étendue des marchés sur lesquels les produits doivent trouver leur écoulement. Ce sont de ces vérités banales qu'il suffit d'énoncer pour saisir l'étroite solidarité qui les unit entre elles.

Dès lors il est aisé de comprendre que toutes les mesures invoquées pour faire cesser la situation précaire de la fabrication française, ne pourront y remédier tant qu'on n'aura pas pris pour point de départ le bon marché du charbon ; le charbon cher, c'est, à dire vrai, comme si l'industrie, dégagée d'ailleurs des exigences fiscales et de toutes les lenteurs de police administrative, en était privée. Là est la vraie, la grande question, tout le reste est illusoire, et ne peut amener que des résultats négatifs. Il faut donc par tous les moyens possibles arriver à des réductions notables, très notables même, sur le prix du combustible consommé par l'industrie métallurgique, ou c'est compromettre son existence et partant celle des diverses branches d'activité qui relèvent de son emploi. Nous ignorons si on y a songé ou si on y a fait attention, mais au train dont les choses se passent on peut déjà prévoir le moment où les constructions navales auront cessé d'exister en France. Or, il n'y a qu'un moyen d'obtenir le charbon à bas prix, sinon à prix très réduit, c'est uniquement l'économie des prix de transports.

Il est certes bien permis de se demander comment cette question capitale n'a pas été résolue dans son sens le plus favorable. Sont-ce les avertissements qui ont manqué ? ou les difficultés matérielles qui s'y sont opposées ? La nécessité de développer le travail du pays n'a-t-elle pas été comprise, ou attend-on qu'il ait épuisé ses forces pour briser les barrières qui arrêtent son élan ? On ne sait. En attendant que les proclamations officielles nous disent que tout marche à souhait, les crises se succèdent et le malaise s'accroît, sans que rien nous en fasse prévoir le terme prochain.

Ce n'est pourtant pas que le pouvoir et le gouvernement n'aient eu conscience des phases nouvelles où les changements de la législation industrielle et de nos traditions politiques allaient nous entraîner. Nous n'aurions qu'à rappeler la lettre que l'Empereur écrivait le 5 janvier 1860, les paroles prononcées deux mois après par le ministre des travaux publics, lettre et paroles confirmées plus tard

Digitized by Google

par le premier en parcourant les provinces de l'Ouest, et par le second lorsqu'il allait inaugurer le chemin de fer de Brest, pour montrer leur désaccord complet avec les faits qui se sont passés depuis. Ces déclarations, répétées à toute occasion, se reproduisaient à l'ouverture de la session du Corps législatif en 1865, et se reproduiront sans doute encore avec aussi peu de succès. Bornons-nous à en citer la conclusion, c'est la paraphrase sonore de tout ce qui a été dit auparavant :

« Le gouvernement, dit l'*Exposé de la situation de l'Empire* (en 1865), a toujours pensé et proclamé que les voies d'eau, comme les voies de fer, étaient indispensables à la prospérité du pays, et que la concurrence de ces deux modes de communication était la véritable solution de la question des transports à bon marché, c'est-à-dire la question vitale du commerce et de l'industrie. Tous ses actes ont été conformes à cette pensée. Ainsi, bien loin de réserver toute ses sympathies, toutes ses faveurs pour l'industrie des chemins de fer, il n'a jamais montré une plus infatigable sollicitude, déployé plus d'efforts pour l'amélioration des voies navigables, que depuis que les chemins de fer ont commencé à prendre une place importante dans le système des communications intérieures, et n'a plus cherché à réduire les tarifs, en établissant une juste concurrence entre les canaux et les chemins de fer. »

Nous ne suspectons pas la sincérité du gouvernement ; seulement, il est regrettable que la solution du problème qu'il poursuit de ses vœux soit encore aussi peu avancée. Nous n'avons ni le temps ni le désir d'analyser les motifs de ses lenteurs, de son impuissance, pourrait-on dire, à réaliser les promesses et les améliorations qu'il nous fait entrevoir. Ce serait reprendre une discussion que nous regardons comme épuisée. Nous pensons avoir assez démontré la nécessité de résoudre la question dans les termes posés par le programme impérial : transports économiques pour toutes les matières premières et encombrantes, sans exception, qu'il s'agisse de l'industrie ou de l'agriculture, dont les intérêts sont intimement liés et tellement solidaires qu'on ne pourrait les séparer sans leur nuire réciproquement. On le peut, on le doit, il le faut; il le faut en face d'une situation compromise qui s'aggrave par la persistance d'une pratique en contradiction avec toutes les assertions de la théorie qu'on préconise. Si nous insistons sur la réduction des transports, c'est que c'est la base des améliorations qui découlent de ce principe dont la première conséquence sera d'amener un abaissement considérable sur le prix des charbons dépensés par l'industrie, et partant un accroissement dans la production houillère du pays, accroissement qui réagira à son tour sur son prix de revient, et par conséquent

Digitized by Google

sur le développement des industries qu'elle alimente. Nous nous contentons d'énoncer présentement les autres points qui touchent de plus près l'industrie houillère, pour être assimilée aux exploitations de l'étranger, tels que la suppression des redevances, le droit de se relier à toutes les communications existantes, sans autre formalité qu'une entente préalable entre les cointéressés, etc., etc., qui viendront réduire les prix de revient des houilles au profit de la consommation générale, quitte à les discuter plus tard quand l'occasion viendra à se produire. Ce serait d'ailleurs nous égarer dans un nouvel ordre d'idées et obscurcir une question de détails que les publications du comité des houillères ont déjà traité avec une supériorité de vues auxquelles il reste peu à ajouter.

Pour l'instant, la question se résume dans l'organisation des transports à bon marché, et nous devons nous restreindre à l'étude des moyens à employer pour la résoudre dans le sens le plus large. Ces moyens reposent uniquement sur un abaissement considérable des frais de transports par chemins de fer et sur la gratuité absolue de parcours sur toutes les voies navigables. C'est surtout ce dernier point que nous voulons aborder : nous entendons l'envisager sous ses diverses faces. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup à dire sur les chemins de fer. Nous sommes loin de croire qu'ils répondent à tous les besoins et qu'ils soient, comme on le prétend, la dernière expression de tous les progrès de la viabilité du pays : cela n'est pas et ne peut pas être. Les chemins de fer ne sont qu'un des termes de ce vaste problème; ils n'existent que pour coordonner et réunir tous les éléments de vitalité du territoire. Tracés par l'Etat, subventionnés par lui, ils empruntent à cette origine leur puissance et leur mode d'action. Obligés de subvenir aux besoins, aux exigences du commerce et de l'industrie, ils sont tenus d'être à la fois leurs auxiliaires et leurs serviteurs. Mais ils semblent par leur organisation vouloir être étrangers aux devoirs qui ressortent de leur constitution même. On les croirait créés pour satisfaire plutôt aux avantages des compagnies qu'à l'intérêt du public ; c'est, du moins, ainsi que celui-ci les juge avec plus ou moins de fondement et de passion. Considérés dans leur ensemble, ce sont de grandes artères, desservant, il est vrai, les courants de circulation les plus actifs, mais sans égard pour les besoins immédiats de tel ou de tel district manufacturier; elles mettent les extrémités en communications rapides, mais ne rayonnent pas autour des centres industriels. C'est ainsi que les compagnies qui les demandaient les ont acceptés, encourant les conséquences que chacun pouvait prévoir, et quand, plus tard, le pouvoir s'est préoccupé de relier aux grandes lignes qu'il avait concédées, par des embranchements

Digitized by Google

secondaires, les bassins houillers, les districts métallurgiques aux centres industriels et manufacturiers laissés à l'écart, celles-ci devaient naturellement accepter les charges que l'Etat leur imposait dans l'intérêt général, tout en leur conservant les avantages acquis. S'il n'en est pas ainsi, ce n'est pas tout à fait aux compagnies qu'il faut s'en prendre, — bien qu'au demeurant ce soit elles qui ont voulu exécuter la plupart des embranchements, qu'elles repoussent aujourd'hui, — quand on les voit résister, non sans raison, à tout abaissement de tarif qui compromettrait les intérêts considérables qu'elles représentent; mais on doit être surpris que l'Etat, en leur accordant une garantie d'intérêt qui attirait vers elles les capitaux, n'ait pas pris en même temps toutes les mesures qui pouvaient balancer leur influence et modérer les intempérances que provoque plus ou moins l'exercice de tous les monopoles, soit en exigeant des modifications aux contrats qui les lient avec lui et en vertu desquels elles existent, soit en rendant libre le parcours des canaux. Aujourd'hui les compagnies sont passées à l'état de fiefs, ayant chacune leurs droits de péage, les exerçant en vertu d'une charte qui leur donne toute la légitimité d'un privilége rigoureux inhérent à leur origine même. Elles ont dans la finance, dans les chambres, dans l'administration leurs hommes liges, leurs hommes d'armes, dont les intérêts, identifiés à leur sort, leur font considérer tout changement au régime qui les gouverne comme une atteinte à leur existence privée; tout le souci des administrateurs se résume par la quotité du revenu semestriel à distribuer à leurs actionnaires. Nous respectons tout des premiers cette vigilance à défendre des intérêts aussi graves, mais on oublie trop aisément que l'intérêt du consommateur n'est pas moins respectable que celui des actionnaires, et qu'en définitif les subventions dont l'Etat a gratifié les chemins de fer sont prélevées sur la bourse commune; que ces sacrifices doivent se traduire par un allégement dans le transport des hommes et des choses. Les compagnies répondent que ces secours, qui s'élèvent approximativement au cinquième de leur capital, constituent pour elles une nouvelle aggravation de charges toutes au profit de l'Etat, sous forme d'impôts, par le transport des militaires, par les services postal et télégraphique, etc., qui leur occasionnent un surcroît de dépenses sans compensation. L'argument n'est pas sans fondement. Elles devaient s'attendre à cet échec : en invoquant l'intervention de l'Etat, elles se soumettaient implicitement à ses exigences; en acceptant son immixtion, les compagnies se résignaient à devenir peu à peu une sorte de grande succursale de l'administration, réglées et obligées de se placer sous sa tutelle pour suivre sa loi avec ses conséquences. D'une industrie libre, les compagnies ont fait une in-

Digitized by Google

dustrie réglementée, devant obéir au gouvernement qui lui donne son concours et lui impose des agents pour assurer son action et la plier à ses besoins. On s'explique fort bien que le commerce, l'industrie, l'agriculture, la métallurgie, qui paient les subventions et n'en reçoivent pas, ne puissent pas reconnaître ce régime et veuillent un abaissement de tarifs ; ni les uns ni les autres n'admettent le système qui, sous prétexte de sauvegarder les intérêts des compagnies qui vivent de leurs travaux et de leurs efforts réunis, laisse les leurs en souffrance.

Nul ne méconnaît les services des chemins de fer, et l'industrie moins que tout autre. Nous n'entendons pas les attaquer, nous critiquons leur organisation qui en a fait un instrument de luxe au lieu d'un véhicule à la portée des besoins les plus ordinaires et les plus répétés. Les chemins de fer ont aidé à tous les développements de l'activité nationale ; sans eux, il eut été impossible de seconder son élan. L'industrie métallurgique n'aurait pu suivre l'impulsion qu'elle avait reçue de toutes parts et serait dans l'impossibilité, peut-être, de recevoir la moitié des matières premières qu'elle consomme. Personne qui ne reconnaisse que toutes ces grandes industries ne soient solidaires de leur prospérité commune et que les crises qui viennent entraver celles-ci ne tournent au détriment de celles-là. C'est une loi à laquelle toutes sont inévitablement enchaînées. Il ne serait pas difficile de démontrer que les allégements que réclament toutes les industries ne tournent à l'avantage des chemins de fer, si diverses causes dont nous réservons l'examen ne semblaient s'y opposer. Pour l'heure, ce serait soulever sans grande utilité des questions irritantes, que l'Etat seul, en touchant aux droits des compagnies, a pouvoir et mission de traiter et de résoudre par les modifications qu'il lui appartient d'introduire dans leur régime sans léser les intérêts qui sont en présence.

Le conflit qui divise les esprits, large matière à controverse sans doute, est tout entier dans l'application des tarifs différentiels. Il ne peut avoir fin que par son annulation ou de profondes modifications. L'industrie s'irrite et ne comprend pas que les charbons de Westphalie, par exemple, arrivent à Paris à 2 7/10 centimes, pendant que les houilles de la Loire et du centre ne peuvent s'y transporter qu'au tarif de 4 et 5 centimes. Elle ne comprend pas davantage que les charbons du Gard, destinés à être exportés sur la Méditerranée, paient 3 centimes, alors que ceux de même provenance amenés soit à Marseille, soit à Toulon, pour les besoins des usines locales, sont soumis à un droit de 4 1/2 centimes. Ces anomalies, dont nous pourrions multiplier les exemples, résument toute la situation et les griefs des consommateurs. Quand les compagnies affirment

Digitized by Google

que l'annulation des tarifs différentiels équivaudrait pour elles à la suppression du sang qui circule dans les artères du corps humain, c'est-à-dire à la mort, elles ne tiennent pas assez de compte des souffrances qu'elles occasionnent. Lorsqu'il existe de pareilles divergences, il ne reste au gouvernement qu'une chose à faire, c'est de décréter la gratuité complète du parcours sur les rivières et les canaux, et d'améliorer leur navigation, de manière à la mettre en rapport avec les besoins croissants de l'industrie, et en harmonie avec tous les perfectionnements matériels dont ils sont susceptibles. Si l'on fait abstraction de la vitesse, une étude impartiale prouvera qu'au point de vue de l'économie des tranports, les voies navigables améliorées, agrandies, représentent le progrès. Cette étude prouvera qu'elles sont une des conditions obligées de la prospérité nationale, et que c'est le seul moyen d'établir, suivant le désir du pouvoir, « la juste concurrence qui doit exister entre les chemins de fer. »

C'est le moment d'examiner le régime actuel des canaux; nous exposerons ensuite l'ensemble des mesures à prendre et leurs conséquences pour satisfaire aux vœux de l'industrie.

IV

Lorsqu'on fixe les yeux sur une carte de France quelque peu détaillée, on remarque vite que sa surface est occupée presqu'en entier par les quatre bassins hydrographiques du Rhône, de la Gironde, de la Loire et de la Seine, qui résument la physionomie du pays. Les rivières qui apportent leurs eaux à ces fleuves complètent ce système, et en coordonnent toutes les parties. Réunies aux grandes artères, elles constituent un vaste réseau de cours d'eau par lesquels tous les produits de l'agriculture et de l'industrie peuvent naturellement s'écouler du versant de tous ces bassins pour se diriger par la navigation de l'intérieur vers l'extérieur, soit du côté de la mer, soit du côté des frontières terrestres. La population fixée dans les vallées s'est concentrée autour des diverses industries qui, par une sorte de loi naturelle, se sont créées dans les bassins principaux, sollicitées par les ressources du sol, de façon à pouvoir échanger leurs produits par les transports organisés sur les fleuves et les rivières qui les arrosent.

Ces traits caractéristiques frappent à première vue, mais en même temps le relief accidenté du sol révèle les difficultés que les lignes de partage opposent à la communication de ces bassins entre eux et à la coordination des rivières susceptibles de mettre en rapports directs les éléments de ce large ensemble.

Digitized by Google

Ce problème, abordé sous l'ancienne monarchie, a été poursuivi par la Restauration et par la royauté de juillet, qui a su activer sa solution. Les études entreprises par le corps des ponts-et-chaussées attestent son zèle et prouvent qu'il en avait compris l'utilité et l'importance. Il n'a peut-être pas dépendu de lui que la France ne soit dotée du réseau complet des voies navigables qu'elle attend encore.

Toutefois, il est permis de croire que cette administration n'avait pas complétement saisi le rôle que les canaux devaient jouer dans l'avenir. Il semblerait qu'elle s'en est tenue à un terme unique; au lieu de rapprocher les centres de production des matières premières qui les alimentent nécessairement, elle s'est attachée, par une sorte d'idée préconçue, à faciliter le transport des produits fabriqués sur les points extrêmes du territoire, et de faire converger les actions fluviales sur Paris, centre de consommation et d'exportation le plus rapproché des marchés étrangers.

Ces idées n'ont pas varié, et naguère quand l'administration nous parlait des travaux qu'elle avait exécutés, elle invoquait comme un titre de reconnaissance l'ouverture prochaine de la voie navigable, sans solution de continuité, de Dunkerque à Marseille. Ce qui eût été un bienfait immense il y a 30 ans n'a plus aujourd'hui que le mérite d'un grand travail accompli avec persévérance.

Il est évident que la question n'est plus là, pas plus que d'aller en trajet direct de Nantes à Strasbourg, etc. En agissant sous l'empire de telles considérations, on ne s'est préoccupé que de l'un des côtés, fort intéressant sans doute, du progrès à remplir. On n'a oublié que trois choses : la création des chemins de fer ; l'alimentation de la sidérurgie en minerais et en charbon minéraux ; ceux-ci pour varier la formule des fabrications locales, ceux-là pour subvenir aux besoins de méthodes nouvelles qui bouleversaient les anciens procédés; enfin la nécessité impérieuse de relier les bassins houillers, non-seulement aux centres métallurgiques, mais encore à tous les centres manufacturiers.

Cet oubli est excusable jusqu'à un certain point : on ne prévoyait pas que les chemins de fer allaient changer de fond en comble la face et les bases de la production. On n'avait pas pressenti que l'amoindrissement du combustible végétal allait imposer la fabrication du fer à la houille et son accroissement prodigieux en face des demandes provoquées par la construction des voies ferrées. On soupçonnait à peine le développement que l'industrie allait acquérir sous l'action de ces véhicules puissants : toutes choses qui, en changeant les conditions économiques du pays, devaient complétement modifier l'existence et l'action des voies navigables.

Les canaux construits sur des types différents, adaptés à des exi-

Digitized by Google

gences locales déterminées, sont donc devenus, en présence d'une situation nouvelle et inattendue, insuffisants ou inutiles en raison du faible tonnage qu'ils permettent et des frais et des droits élevés que leur parcours entraîne.

Tandis que les chemins de fer se créaient, excités par les encouragements et les garanties du gouvernement, ce n'est pas un reproche, et qu'ils causaient la perturbation dans l'économie des industries groupées dans les contrées placées plus ou moins à l'écart de leur influence, l'administration négligeait les travaux qui devaient marcher simultanément avec l'amélioration et le perfectionnement des voies navigables, et leur servir de corollaire, car celles-ci, en aidant au développement des industries reléguées au centre, apportaient inévitablement aux premiers de nouveaux éléments de trafic.

On a pensé, et ç'a été le sentiment général, que les chemins de fer suppléaient à tous les autres moyens de transports. Les faits n'ont pas tardé à renverser ces théories complaisantes, en pleine contradiction avec ce qui se passe dans les contrées dont on vante et dont on cite à tout propos les développements industriels et commerciaux.

Qu'on examine l'Angleterre, voire même l'Amérique, pays pratiques s'il en fut : les voies navigables, les canaux se croisent dans tous les sens au milieu des centres métallurgiques traversés eux-mêmes par les chemins de fer, qui leur donnent des moyens de viabilité et de transports que nous soupçonnons à peine. Ainsi, la Grande-Bretagne, dont la superficie dépasse à peine celle de la moitié de la France, possède, sur une surface de 313,128 kilomètres carrés, 3,074 milles de canaux et de rivières canalisées (4,317 kil.) ou près de 5,000 kilomètres de longueur, c'est-à-dire autant que la France dont la superficie, qui est de 543,041 kil. carrés, n'a que 5,000 kilomètres de canaux et 4,525 de rivières, dont un sixième au plus est peu ou imparfaitement canalisé. Et là où les distances à parcourir sont moindres, là où les grandes usines métallurgiques se trouvent en moyenne à 30 ou 40 kilomètres du littoral, alors que chez nous celles-ci ne se rencontrent pas à moins de 300 kilomètres en moyenne, il n'y a pas une rivière, un cours d'eau susceptible d'être navigable qui n'ait été amélioré, perfectionné de façon à mettre en relations les charbons et les matières premières avec tous les centres de fabrication de la moindre importance[1]. Nous n'en sommes pas là.

[1] Rappelons une fois pour toutes que, pendant qu'en Angleterre les bassins houillers occupent près du tiers de sa superficie territoriale, ceux de France représentent tout au plus le trentième de la surface du pays. Les charbons, en général assez médiocres, ne

Digitized by Google

En France, les canaux et les voies navigables semblent avoir été relégués au dernier plan, et c'est au moment où il fallait en étendre l'action et les faire concourir à l'accroissement du trafic des chemins de fer, que l'Etat favorisait de ses subventions et de garanties d'intérêt, qu'il a ralenti leur achèvement, disons plus, qu'il a témoigné le plus d'indifférence à les mettre à même de rendre à l'industrie, dont il surexcitait l'élan, les services qu'elle peut seule attendre de transports plus économiques. — Il serait oiseux de répéter que les voies navigables et les canaux sont désormais aussi indispensables aux intérêts industriels qu'aux intérêts agricoles du pays, et qu'en retarder plus longtemps l'accomplissement, c'est vouloir de propos délibéré les condamner à l'infériorité, ou les placer dans la dépendance de la concurrence étrangère.

Toutes ces considérations, et d'autres que nous pourrions invoquer, ont cependant fini par être écoutées. En présence des développements pris sur le continent par les industries similaires — il faut se préoccuper de leurs progrès, pour le moins autant que de ceux de l'Angleterre, — les irrésolutions ont cessé, il a fallu de toute nécessité se rendre à l'évidence. On a senti que le temps des hésitations devait cesser.

Les questions de navigabilité ont été abordées nettement dans la session de 1865. Divers députés, MM. Dalloz, J. Chagot, J. Brame, entre autres, ont fait ressortir l'urgence et la nécessité de ces travaux. Ils ont démontré que la concurrence que les chemins de fer affectent de redouter était illusoire ; qu'existât-elle, il était opportun de la faire naître au profit des intérêts multiples, dont le pouvoir et le gouvernement avaient été les premiers à proclamer la légitimité.

s'y montrent qu'en couches peu épaisses, irrégulières, d'une exploitation difficile et plus dispendieuse. Si l'épuration pourvoit dans une certaine mesure à leur défaut de qualité, elle grève les prix de revient de 1/5 à 1/6. A ces causes d'infériorité, il faut ajouter la position écartée de nos bassins éloignés des grandes artères qui traversent les centres de consommation. En Angleterre, les bassins houillers, plus riches, donnent à profusion les meilleurs combustibles qui s'exploitent simultanément avec les minerais carbonatés intercalés dans la stratification des couches charbonneuses. D'autres minerais, remarquables par leur variété et leur richesse, viennent en aide au traitement de ceux-ci et permettent une fabrication homogène sur les différents points du territoire, tandis qu'en France elle est restreinte aux ressources locales dont l'uniformité lui impose des produits d'un type unique, que la diversité des éléments est seule apte à modifier. D'un autre côté, simplicité dans les rouages administratifs, liberté d'action dévolue à toutes les industries, modération dans les exigences du fisc, indépendance de la réglementation, lorsqu'il s'agit d'apporter des changements ou des améliorations à la marche des établissements ou d'appliquer de nouveaux procédés tendant à accroître leur action. Il faut insister sur ces détails : ils expliquent le malaise et la faiblesse de la production française privée de l'agent le plus précieux de la fabrication étrangère et de l'élément le plus actif de la supériorité anglaise.

Digitized by Google

Je ne reprendrai pas les arguments invoqués dans les discussions qui ont eu lieu à cette occasion au Corps législatif et au Sénat. Il serait également superflu de reproduire les considérations du directeur général des ponts et chaussées, s'appliquant à faire voir le zèle de l'administration dont il résume le sentiment et les vues, à satisfaire à de justes réclamations, tout en subordonnant l'exécution des améliorations reconnues nécessaires aux ressources disponibles de son budget, ce qui équivaut en somme à un ajournement indéfini de la conclusion demandée. La Chambre a donné raison à ce haut fonctionnaire. Elle a paru craindre de compromettre l'équilibre des ressources budgétaires en acquiesçant aux vœux de quelques membres, voulant l'exécution immédiate de tels travaux. Ce mobile seul a-t-il dicté sa réserve, ou n'a-t-il pas été plutôt conseillé par l'appréhension vaine, suivant nous, de blesser les intérêts des compagnies de chemins de fer qui s'identifient avec les siens? On rencontre chez elle moins de circonspection quand le gouvernement lui présente la facture de ses expéditions lointaines, de ses emprunts dévorés avant l'émission, de son matériel de guerre et de sa nouvelle organisation militaire!

Quoi qu'il en soit, c'est chose maintenant jugée. Il est admis que l'industrie agricole et manufacturière, la métallurgie, ne peuvent désormais lutter avec l'étranger que par l'abaissement radical des frais de transport sur toutes les voies navigables. C'est dans l'application la plus large de ce programme que réside la sauvegarde de l'industrie nationale, et qu'elle peut retrouver toute son élasticité et son énergie. C'est dans l'activité et le développement des affaires que l'Etat trouvera lui-même le complément des recettes et des ressources extraordinaires qu'il réclame pour achever et coordonner l'ensemble du réseau des voies navigables, principe et complément de la viabilité économique de la France.

V

Les principaux canaux de France sont : le canal de *Saint-Quentin*, joignant l'Escaut et la Somme; de *Picardie ou de Crozat*, qui relie la Somme à l'Oise; les canaux d'*Orléans*, *Briare* et *Loing*, qui joignent la Seine et la Loire; le canal de *Bourgogne*, qui réunit le Doubs, la Saône et l'Yonne, en coïncidence avec la Seine; le canal de *Digoin* ou du *Centre*, qui joint la Saône et la Loire; le canal de l'*Est*, qui relie le Rhône au Rhin en suivant la Saône et la Loire; enfin, le *canal du Midi* ou du Languedoc, qui réunit la Garonne à la Méditerranée et fait communiquer celle-ci à l'Océan. Les canaux secondaires de l'Aisne, de l'Allier, des Ardennes, de Ber-

Digitized by Google

gues, de Givors, de la Sarthe, de la Mayenne, de l'Yonne, de la Somme, etc., etc., soit au nord, soit au midi, complètent le système de la navigation générale des premiers et viennent réunir ses divers éléments.

Je passe sur l'historique de ces grandes artères et des branches secondaires, dont le tracé exprime l'idée fondamentale qui a présidé à leur construction. Je passe sur leur situation respective, sans m'arrêter davantage aux améliorations dont ils sont susceptibles, améliorations qui, dans le programme de l'Administration, n'apporteraient à leur régime aucun changement notable.

Dans l'état actuel, le canal du Nord porte des bateaux jaugeant effectivement. . . . . 250 tonneaux

Le canal du Centre, des bateaux ne jaugeant que. . . . . 120 —

Enfin, celui du Berry, seulement. . . . . 60 —

C'est-à-dire que tous les canaux destinés à recevoir les bateaux d'un tonnage constant sont exclusifs les uns des autres et ne peuvent prêter à la métallurgie le concours qui lui est nécessaire en transportant à bas prix les minerais et généralement toutes les matières premières encombrantes. Dans les conditions d'existence des canaux, avec leur organisation d'exploitation, il est matériellement impossible que les bateaux du Nord, de même que ceux du réseau central, puissent circuler d'un canal à l'autre sans rompre charge ou sans nécessiter des transbordements et des chargements qui rendent illusoires les avantages des transports par les voies d'eau.

Lorsque l'on compare le coût kilométrique d'une tonne de charbon sur le littoral maritime anglais, s'élevant à peine à 1 cent. 1/2, à celui de 2 cent. 1/2 sur les canaux français, — prix qui ne peut s'obtenir qu'à la suite de perfectionnements nombreux, — l'inégalité subsiste toujours d'autant plus grave, qu'à ne s'en tenir qu'aux houillères du Centre, le chemin de fer ne transportera leurs produits qu'au prix de 5 et 6 cent. En présence d'un pareil état de choses, il n'y a pas lieu de s'arrêter aux améliorations proposées par l'Administration.

Nous ne pouvons, dans aucun cas, prétendre à un système de communication comparable à celui de l'Angleterre; encore moins faut-il songer à établir, comme sur le lac Erié, un système double d'écluses, l'un à la remonte, l'autre à la descente. La configuration de ces pays, leur système montagneux, la multiplicité de leurs ports et des mouillages qui rendent leurs côtes accessibles, la différence des relations commerciales, l'étendue de leurs marchés, tout s'y oppose. Une autre considération, entre tant d'autres qui nous entravent, et qui saute aux yeux, quand on regarde la carte géologique d'An-

Digitized by Google

gleterre, c'est que les bassins houillers de Newcastle, du pays de Galles, du Staffordshire, — pour ne citer que ceux-là, — sont reliés entre eux par un réseau de chemins de fer et de canaux, tel que les mailles serrées de ce système mettent en communication suivie tous les centres métallurgiques et manufacturiers avec tous les ports de l'Océan, sur des distances de 50 à 60 kilomètres, et dont la limite extrême ne dépasse pas 110 kil. : tandis que nos produits fabriqués à l'intérieur ne peuvent atteindre nos côtes qu'après des parcours de 300 à 600 kil., et alors que les matières premières, charbons et minerais, n'arrivent en France, aux lieux de consommation qu'après des parcours de 150 à 300 kil. plus ou moins, par canaux, rivières ou chemins de fer. Mais ce qui peut être changé et ce qui peut modifier les conditions d'existence des industries similaires, c'est évidemment le régime de nos transports. Fabricants, maîtres de forges, exploitants, manufacturiers, basent tous leurs espérances sur ce point.

C'est une solution radicale, absolue, qu'il faut donc opposer aux errements anciens ; c'est un nouveau régime qu'il faut inaugurer. Elle se résume par la suppression complète des droits de navigation et le transport de toutes les matières premières à 1 centime et même à 1/2 centime par tonne kilométrique.

Le problème à résoudre n'est rien mieux que compliqué.

Avec une tenue d'eau des canaux pour un tirant d'eau effectif de 1m 60, soit 1,80 de mouillage ou hauteur d'eau, il faut simplement des écluses adaptées à des bateaux portant de 400 à 500 tonnes, avec des capacités correspondantes.

Soit, pour des bateaux de 400 tonnes,

56m de longueur,
6m de largeur.

Et pour des bateaux de 500 tonnes,

65m de longueur,
7m de largeur.

Par suite des écluses en relations avec ces gabarrits, le plein d'eau général permet à ces types de circuler sans encombre.

Réduire la durée de la navigation par des machines placées sur les berges des canaux pour marcher à une vitesse de 3, 4 kilomètres à l'heure.

Parcours constant de jour et de nuit : éclairer les écluses comme les stations de chemins de fer.

Pas d'heure fixe pour le passage des écluses. Machines et grues de déchargement sur tous les points de consommation active.

Digitized by Google

En un mot, accroissement du chargement et de la vitesse pour amoindrir les frais de batellerie et réduire les frais supplémentaires qui incombent forcément aux matières devant se rendre par voitures dans des usines encore plus ou moins éloignées des canaux. Pas de monopole, chacun pouvant circuler avec son matériel et ses bateaux.

Grâce à ces moyens, les transports peuvent devenir réellement économiques, car toutes les matières et les marchandises qui n'ont pas besoin de vitesse seront amenées à prendre une voie qui pourra, placée sur ces bases, s'exploiter alors avec fruit, ce qui est impossible aujourd'hui. Mais cette transformation est-elle possible et réalisable? Comment, quand et avec quelles ressources? N'y a-t-il pas à considérer l'état de nos finances et à redouter la perturbation que l'urgence et un si large ensemble de travaux apporteraient dans le régime et l'issue des autres industries du territoire?

S'il fallait invoquer un précédent et s'inspirer d'un exemple, nous dirions que le Préfet de la Seine se préoccupe peu de telles appréhensions et que ce ne serait pas chose si impolitique de rendre à la province les bras que la capitale lui enlève. Sans recourir aux expédients de ce haut fonctionnaire, il est d'autres moyens moins absolus pour produire des effets plus durables et plus salutaires au pays.

Quant au système en lui-même, il suffit maintenant d'en proclamer la nécessité. Nous posons les termes d'un programme dont personne ne pourrait contester l'opportunité et les avantages, prêts à en discuter la possibilité et à en démontrer l'opportunité.

Il sera facile de prouver que toute autre solution s'écartant des bases radicales que nous avons formulées ne conduirait qu'à une impasse ou à des résultats sans portée, qui laisseraient indéfiniment le pays dans le même état de malaise et d'infériorité : le moment venu, il y aura lieu d'étudier mûrement les combinaisons susceptibles de favoriser l'accomplissement d'un pareil projet. Disons en deux mots que ces combinaisons peuvent se trouver et seront immédiatement réalisables en faisant concourir les communes, les départements et toutes les industries intéressés, dans le payement d'annuités, qui, sans grever l'avenir, mettraient à l'instant aux mains de l'Etat ou des particuliers le capital nécessaire à l'exécution rapide d'une œuvre dont les localités et les individus seraient assurés de recueillir les premiers fruits. L'achèvement des canaux et des voies navigables, sur les bases esquissées, dans un délai de cinq à six ans, est la première condition de sa réussite. Toute conception de cette nature ne peut avoir d'avantages que pour la rapidité de l'exécution ; en la subordonnant aux crédits chétifs que le budget peut y affecter, c'est une entreprise qui, avec tout le zèle de l'administration, durera quarante, cin-

Digitized by Google

quan e ans, peut-être plus, et coûtera à l'Etat trois ou quatre fois plus qu'elle ne coûterait avec le système que nous préconisons. Que voulez-vous que le corps des ponts-et-chaussées, si désireux de remplir ses fonctions, fasse d'un crédit de 10,000,000 divisé en quatre payements de 2,500,000 fr.? Tout au plus curer ses canaux et réparer ses écluses? Qu'on se rappelle à ce sujet que l'emprunt des canaux de 122,500,000 fr., consenti par la loi de 1821 et de 1822, a mis l'Etat en perte de 47,500,000 fr., par suite de la lenteur des travaux qui auraient pu et dû être faits en trois ou quatre ans au plus.

Ce n'est pas le moment d'insister sur ces détails. Nous les aborderons dès l'instant que le principe sera admis. Jusqu'alors, ce serait s'égarer dans des abstractions stériles.

Au demeurant, les canaux et les voies navigables parachevés, coûteront 500 millions, plus ou moins, on ne sait encore au juste; nous nous en rapportons aux lumières que l'administration pourra nous fournir. A vrai dire, le chiffre, quel qu'il soit, nous émeut médiocrement. Nous sommes de ceux qui se soucient peu du prix des remèdes quand il faut sauver un malade, ou seulement rétablir ses forces épuisées. Si nous passons sur ces millions enfouis dans nos arsenaux; si nous admettons même, en nous plaçant au point de vue du pouvoir, qu'on doive organiser une armée de 13 à 1,400,000 hommes pour protéger notre territoire et défendre notre honneur que personne n'attaque; nous comprenons aussi que, pour faire vivre et entretenir ces hommes, il faut de même à l'industrie et à l'agriculture, qui aident à les payer et à les nourrir, leurs armes et leurs munitions, pour se défendre et réparer par des conquêtes moins stériles et moins coûteuses les tristes conséquences de ces aberrations des volontés souveraines.

E. PETITGAND.

Digitized by Google

UNE

AVENTURE DE L'AUTRE MONDE

Si vous voulez comprendre quelque chose à mon récit, retenez bien ce fait, que je suis le plus nerveux des hommes. Tous les médecins qui m'ont soigné depuis ma tendre enfance (et le nombre en est grand, puisque je ne me suis jamais bien porté quinze jours de suite) ont signalé, à première vue, la surexcitation extraordinaire de mes facultés. Au collége, je donnais à mes camarades le spectacle de mes accès de somnambulisme. A la première infidélité de ma première maîtresse, je tombai dans d'affreuses convulsions, et vers l'âge de vingt-trois ans, à la suite d'une maladie grave, je suis resté pendant six heures dans un état alarmant de catalepsie. Ai-je besoin d'ajouter que les tables tournent, bondissent et jasent infailliblement sous mes doigts, et qu'aux premières passes d'un magnétiseur doué d'une volonté tant soit peu énergique, je tombe profondément endormi ?

Cette tentation m'est venue un moment, de faire fortune en livrant à la curiosité publique les phénomènes de mon sommeil et de ma seconde vue ; mais il était trop facile de prévoir que si j'abandonnais chaque jour ma personne aux chocs brutaux de vingt curieux, entrant à la file en communication avec moi, j'étais mort au bout de six semaines. Donc, point de célébrité, point d'équipage à la porte

Digitized by Google

cochère ni de femmes voilées se glissant par le petit escalier, point de consultations à prix d'or : un calme absolu autour de moi et une honnête médiocrité dans mes revenus. Le docteur R..... assure qu'à cette condition, tout frêle que je sois, je puis vivre jusqu'à cent ans. Je ne me fie qu'à ce cher docteur, mon ami intime; lui seul use avec discrétion de sa puissance magnétique; lui seul dose convenablement le mystérieux fluide, d'après l'état de ma santé et les variations de l'atmosphère. Dans l'intérêt de la science, mais fort rarement, je consens à m'endormir sous les yeux de deux ou trois spectateurs choisis, bienveillants, tels par exemple que le peintre Robert J... et mon ancien camarade de collége Jacques Auvray.

Il y a huit jours, une dame toute gracieuse, dont le nom est un secret, sollicita, avec une ferveur irrésistible, la permission de voir de ses yeux et d'entendre de ses oreilles un prodige qui jusqu'alors l'avait trouvée incrédule. Je résistai d'abord aux plus séduisantes requêtes, mais combien de temps pensez-vous que l'entêtement d'un homme puisse tenir contre la curiosité d'une femme? Par bonheur, je ne me trouvais pas dans une phase d'agitation maladive, et le docteur m'assura que je pouvais, sans courir le moindre risque, tenter une expérience. On choisit l'heure du rendez-vous : sept heures du soir; et à sept heures moins un quart, ma belle amie, soigneusement voilée, escortée d'une cousine ou sœur de lait, frappait à ma porte deux petits coups timides, presque tremblants. Je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer, tout bas, que jamais elle n'arrivait un quart d'heure d'avance aux rendez-vous que nous devions passer en tête-à-tête; mais je perdis bientôt l'envie de bouder en recevant sur les doigts le plus mignon des coups d'éventail, et en regardant Mme *** tout bouleverser chez moi, jusqu'à l'arrivée du docteur.

Celui qui n'a jamais vu une femme aimée faire le tour de sa chambre, passant en revue les dessins et les aquarelles suspendus aux murs, furetant sur les étagères, ouvrant les livres et cassant une ou deux porcelaines, n'a pas été complétement heureux en ce monde.

A la grande anxiété de mes deux visiteuses, R. se fit un peu attendre, et lorsque enfin il se présenta, ce fut avec un front soucieux que je ne lui connaissais pas. Il s'excusa assez brièvement près de ces dames d'un retard involontaire.

« Qu'avez-vous donc, mon ami? lui demandai-je en le regardant avec attention, vous paraissez troublé. Seriez-vous souffrant?

— Point du tout, répondit R... avec un sourire grave, vous me voyez, au contraire, dans l'attente d'un heureux événement. Je vous disais hier que d'ici à quelques jours Mme R. me rendrait père pour la première fois, et ce soir, en la quittant, j'ai cru deviner que le

Digitized by Google

grand moment approchait... demain matin peut-être... c'est pourquoi je vous demanderai la permission d'abréger un peu notre séance magnétique. La soirée est orageuse, l'air chargé d'électricité; vous allez vous endormir en un clin d'œil, et dans vingt minutes, une demi-heure tout au plus, je vous réveillerai. Mon domestique sait que je suis chez vous; dans un cas urgent, il viendrait m'avertir.

« Pouvez-vous m'assurer, demandai-je avec un peu d'inquiétude, que je n'aurai pas à souffrir de votre agitation? Vous savez que lorsque vous éprouvez quelque malaise moral pendant que je suis soumis à votre influence, vous me mettez hors de moi par contre-coup.

— Soyez tranquille, mon cher, je me maîtrise. »

Ma visiteuse et sa cousine qui tremblaient, pendant ce court entretien, que la partie ne fût remise, poussèrent ensemble un soupir de satisfaction. J'allai m'étendre dans un grand fauteuil à oreilles, près de la fenêtre, et disposai tous mes membres pour dormir commodément. Dans son invincible défiance, ma chère consultante avait déclaré que rien ne pourrait la convaincre sinon des révélations personnelles, et que je serais tenu de lire à livre ouvert au plus profond de son cœur. Pouvait-elle m'offrir une plus grande preuve d'amour et de fidélité qu'en livrant ainsi à mon examen tous les secrets de son âme?... et pourtant (qu'elle me le pardonne) j'avais fait jurer la veille au docteur R... que si l'épreuve amenait quelque découverte désagréable, il ne me la raconterait pas à mon réveil.

R..., contrairement à son attente, eut quelque peine à m'endormir. Sa volonté n'était pas assez concentrée sur un seul point, ses idées s'éparpillaient. Cependant, piqué au vif par le malin et triomphant sourire de nos deux spectatrices, R... redoubla d'efforts et je tombai enfin dans un profond sommeil. Quand je dis profond, je me trompe. Les distractions, les préoccupations du docteur, ôtèrent au phénomène magnétique une grande partie de son intensité, et la preuve, c'est qu'au lieu d'oublier complétement ce qui se passa, comme il m'arrivait ordinairement, je me rappelai le lendemain les moindres accidents de mon sommeil, comme on se rappelle un rêve après avoir dormi d'un sommeil ordinaire. Je me souviens, par exemple, que le docteur commença par me transmettre cette question.

« Que pense madame de l'expérience que nous tentons devant elle? »

Je répondis que, la veille, madame niait hardiment tous les faits de l'ordre magnétique; qu'en montant mon escalier et en frappant à ma porte, elle venait d'être saisie d'un doute qui ressemblait presque à de la peur, et qu'à cette heure il ne fallait plus, pour la convaincre, qu'une preuve tant soit peu décisive. Puis, comme R...

Digitized by Google

s'en retournait en idée chez lui et que je suivais ses impressions avec une fidélité scrupuleuse, j'ajoutai :

« Vous êtes fort inquiet ! De grâce, docteur, contenez-vous ; vous me faites mal. Ramenez-moi près de ces dames. »

R... entama une seconde question, mais au beau milieu de sa phrase, il s'arrêta court. Je ressentis une commotion terrible, et sans rien voir ni rien entendre, je compris qu'un domestique entrait précipitamment en réclamant, au nom de Mme R..., la présence indispensable du docteur. Je fis un effort pour parler, car je sentais la plus grande part de mon intelligence s'éloigner de moi, s'arracher de mon sein. R... courait chez lui sans songer à me réveiller ! Je le voyais au bas de mon escalier, le visage bouleversé et la tête nue (son chapeau restait là, dans ma chambre). Il emportait ma pauvre âme avec lui ! Je fus obligé de passer par toutes les angoisses qu'il éprouvait et j'eus un moment d'espérance quand cette réflexion traversa son cerveau.

« Pauvre Alfred ! que j'ai laissé endormi entre ces deux dames ! Que va-t-il devenir ? »

Mais j'appris à mes dépens, ce soir-là, combien est faible l'amitié au prix de la tendresse de l'époux et de l'orgueil du père. Tout entier à sa chère Fanny, R... cessa si complétement de s'occuper de moi, que le lien qui tenait ma pensée enchaînée à la sienne se relâcha peu à peu et finit par se dénouer tout à fait. Mon âme, abandonnée à elle-même dans un état d'impuissance et d'engourdissement qu'on ne saurait décrire, erra pendant quelque temps dans le silence, dans l'oubli. Jamais je n'ai rien éprouvé de plus semblable au néant. Je ne vivais que par un faible regret d'être incapable de penser tout seul. Au milieu de ce naufrage moral, mon âme en dérive fut brusquement saisie et ramenée à l'existence par un sauveur qu'elle n'attendait pas. Mon camarade Jacques Auvray songeait à moi.

Jacques possède un assez beau fluide, et, deux ou trois fois, il m'en a fait subir la puissance. Sa volonté était donc assez forte pour ressaisir au vol mon âme égarée, que la direction supérieure de R... ne faisait plus aucun effort pour retenir. Je me précipitai vers Jacques Auvray, comme un corps se précipite dans un tube où l'on fait le vide. Jacques était assis ou plutôt à demi couché sur son petit canapé d'étoffe algérienne ; il fumait avec délices dans une pipe orientale. Une de ses pantoufles (je devrais dire une de ses babouches) gisait sur le tapis ; l'autre se balançait nonchalamment au bout de son pied. Sa main fine se perdait dans une grosse touffe de cheveux blonds, ondoyants, légers, lumineux ; une tasse de café sans sucre, détestable régal pour tout autre qu'un fils de Mahomet, repo-

Digitized by Google

sait, à demi pleine, sur un étroit guéridon, à portée de la main du fumeur. Or, voici à quel propos Jacques me faisait la grâce de songer à moi.

Alfred, disait-il mentalement, aurait mieux fait d'écouter, ce soir, le cours de géologie que de dormir niaisement au nez d'une jolie femme. Ce brave garçon, dont le timbre est un peu fêlé, eût été ravi de parcourir, dans la compagnie de notre professeur, des terrains fantastiques, entassés les uns sur les autres, depuis quelques milliards de siècles. Et puis il y avait là une gracieuse dame brune, en chapeau rose, qui m'a fait embrouiller plus d'une fois le trias, la craie tuffeau, la grande oolithe, la marne irisée, avec son adorable petit nez en l'air... Que la géologie serait une belle science si on pouvait penser qu'elle dit seulement deux mots de vrai! Mais, en dépit de ses nomenclatures savantes et des collections dont on l'honore, cette science-là n'est pas une science. C'est de la fantaisie toute pure, un songe d'Hoffmann ou d'Edgard Poë. On devrait laisser cela aux poëtes : l'Académie n'y entendra jamais rien... Ah! je donnerais ma pipe pour un quart d'heure de conversation avec le plus chétif des mastodontes!...

Et je suivais la pensée de Jacques, je m'y plongeais; son idée fixe devenait mienne. Je ressentais des palpitations inconnues, une soif de savoir ou plutôt de deviner, qui allait jusqu'à la torture.

Ce globe que nous connaissons encore si mal, quel aspect avait-il à ses heures de convulsion et pendant ses périodes de repos? Quelles races le peuplaient avant la nôtre? Un débris d'ossement, une pierre où l'on voit l'empreinte des pieds d'un oiseau, quelque poisson aplati que l'on découvre au fond d'une carrière, des échantillons anthropologiques plus ou moins dolichocéphales ou brachycéphales, rangés sur des tablettes et mesurés avec le crochet sphénoïdal, qu'est-ce que cela prouve? Faites donc un tableau ou une légende avec ces misérables restes. D'ailleurs, ce sont là des débris tout modernes, relativement parlant, et il se peut qu'avant les créatures dont nous recueillons les vestiges, il en ait existé d'autres si parfaitement annihilées aujourd'hui que nous n'en retrouvions plus la moindre trace. N'y aurait-il pas eu des hommes parmi ces inconnus? Des hommes! Nous ressemblaient-ils entièrement? Ah! voilà la grande question à l'ordre du jour. Nous nous trouvons si beaux que nous avons besoin d'imaginer le créateur préludant par des ébauches à l'apparition de son chef-d'œuvre. Au fait, si nous ne sommes qu'une variété de l'espèce, ce serait un grand plaisir de connaître nos prédécesseurs... et surtout nos successeurs.

A ces questions qui se pressaient dans mon esprit, succédèrent bientôt les merveilles de a double vue. Une lumière d'une pureté

Digitized by Google

dont rien n'approche, pas même le rayon le plus argenté de la lune, m'enveloppa tout à coup, et je planai sans effort dans l'espace immense. Mon regard éperdu, en cherchant quelque objet sur lequel il pût se reposer, rencontra à une profondeur dont le souvenir me donne aujourd'hui le vertige, des îles, des montagnes et une vaste étendue bleuâtre... la mer sans doute.

Voilà, pensai-je avec un tressaillement comme dut en ressentir Colomb à l'aspect de San Salvador ou Nunez de Balboa à genoux sur son rocher en face de l'Océan, voilà le monde disparu qui ressuscite pour moi seul! voilà la terre qui a précédé ces vieux porphyres, ces granits au delà desquels nos savants n'imaginent plus rien!

Je m'abaissai joyeusement vers ce rivage, conquête de mes ardents désirs, et j'éprouvai une émotion indicible en posant le pied sur le sol. Ma première remarque fut pour ce sol lui-même, si différent de nos terrains d'aujourd'hui : pâle, transparent, il ressemblait à nos stalactites. Çà et là, des veines aux tons doux et laiteux comme celles de l'agathe ondoyaient à sa surface; par endroits, il était si limpide que je distinguais, bien au-dessous de moi, des racines d'arbres entrecroisées, les mille réseaux d'une source, en un mot les veines de ce globe étrange. Une poignée de poussière quasi impalpable, que je ramassai pour l'étudier à loisir, s'envola à perte de vue dès que mon souffle passa sur elle, et pourtant ce souffle était si contenu que sur une de nos grèves il n'eût pas dérangé un grain de sable. J'étais avide d'explorer à la fois les plantes, les eaux, les monts, les habitants : la mer baignait presque mes pieds. J'allai au plus proche; je me penchai pour contempler les vagues, et j'essayai d'en recueillir quelques gouttes; mais l'eau, trop fluide, s'échappait, en moins d'une seconde, à travers mes doigts fortement serrés. J'y entrai jusqu'aux genoux pour renouveler ma tentative : ce fut peine perdue, et je ne rencontrai guère plus de résistance en marchant dans ce singulier élément qu'en traversant une épaisse couche de brouillard. Certes, il m'eût été impossible de nager, mais je crois que j'aurais pu me promener à une certaine profondeur au-dessous de la surface de la mer sans perdre la respiration, tant l'air y circulait librement.

A quoi bon poursuivre des vagues insaisissables? Le rivage m'appelle. Je reviens sur mes pas, et vais regarder de près un groupe d'arbres qui s'élève à peu de distance de la plage. Les tiges élancées, rondes et polies de ces arbres ne sont pas plus opaques que le sol où elles prennent naissance, et je vois, à travers leur frêle écorce, des fibres, des canaux où monte la séve, comme dans le sein de la terre, je vois leurs racines s'enrouler capricieusement. Oui, lors-

Digitized by Google

qu'après des siècles de courses vagabondes, semblables à celles des comètes, les gaz qui formaient notre planète, alors d'un volume immense, se condensèrent sous un premier degré de refroidissement, ils furent ainsi cristallisés et formèrent cette terre plus vaste et moins dense que celle d'aujourd'hui. On dirait que tout est prêt à retourner en vapeur. Les feuilles qui tombent en grappes, d'un vert pâle, sont plus minces et plus ténues que nos plus fins papiers de soie. Nos feuillages les plus délicats paraîtraient grossiers et lourds à côté de ces lobes élégamment découpés. Au pied des arbres, l'herbe, fine et moelleuse comme un tapis de velours, est mêlée de fleurs toutes diverses, toutes ouvrant à la lumière leurs corolles exquises dont pas une ne garde pendant dix minutes la même couleur ; elles changent de nuances, comme des opales, chaque fois que l'air les agite en passant ; j'en veux cueillir une, je ne saurais dire qu'elle se brise, mais qu'elle s'évanouit en poussière diamantée. Un faible et suave parfum se répand autour de moi, et tandis que je cherche en vain les débris de la pauvrette, écrasée par ma main brutale, un oiseau s'élève du sommet des arbres, gracieux, blanc comme un cygne ; son aigrette, mince filigrane d'argent, tremble au soleil ! C'est le premier être vivant que je rencontre depuis le commencement de ma vision, et je le suis longtemps des yeux avec une sorte de tendresse.

Mais voici là-bas un dôme brillant, d'une telle régularité que j'y vois une œuvre d'art plutôt qu'un caprice de la nature ; la main de l'homme a passé par là et mon cœur bat à l'idée que je vais me retrouver face à face avec les anciens roi de la terre. A mesure que j'approche, mes conjectures se changent en certitude. C'est bien un monument que j'ai sous les yeux. Les matériaux en sont empruntés au sol éclatant que foule mes pas. Mais ce n'est point une façade rectangulaire qui se déploie devant moi ; c'est une vaste rotonde dont l'enceinte se gonfle et fuit alternativement avec des ondulations serpentines ; je franchis une porte en plein-cintre que ne soutient aucun pilier. La ligne courbe qui forme cette arcade part du sol et y revient sans s'appuyer sur un fût, un chapiteau ou seulement un dé. Quelle éblouissante et bizarre perspective créa le génie de nos devanciers ! De longues galeries partent d'un rond-point et courent, non pas en droite ligne, mais en spirales, en S, en volutes multipliées dont les combinaisons lasseraient le plus fantasque de nos géomètres ; elles se croisent, forment des roses d'où elles rayonnent de nouveau pour revenir encore sur elles-mêmes, sans jamais former un seul angle. Les voûtes n'ont point d'arêtes aiguës, mais des renflements ou des dépressions soigneusement arrondies ; les planchers mêmes ne sont pas soumis à un niveau inflexible ; ils for-

Digitized by Google

ment de légères concavités et s'élèvent doucement pour se joindre aux murailles sinueuses sans qu'on distingue précisément où finit le sol, où commence l'élévation. Ma vue s'égare à travers des cercles et des ellipses sans fin, et, par les coupoles ouvertes, entrent des flots de lumière; ils passent, légèrement tamisés, à travers toutes les parois, formant des milliers d'arcs-en-ciel qui varient à chacun de mes pas. Je puis me croire dans un palais d'eau irisé par le soleil.

Depuis longtemps, je marche sans rencontrer personne et l'aspect du monument m'absorbe à ce point que j'oublie presque le principal objet de ma curiosité : l'homme à qui doit appartenir ce merveilleux séjour ; mais des voix qui s'interpellent et se répondent à peu de distance, m'annoncent la plus solennelle des apparitions. Rappelez-vous le son de deux coupes de cristal heurtées l'une contre l'autre, et vous aurez une idée de ces voix musicales, pénétrantes qui me guident vers mes hôtes inconnus. Indécis, presque tremblant, je m'avance au milieu d'une nombreuse réunion sans que nul paraisse me voir ou m'entendre. Cet ancien monde renaît pour moi, mais je n'existe pas pour lui, et peu à peu je retrouve assez de calme pour me livrer à un minutieux examen. Tout d'abord, ceux qui m'entourent me paraissent une troupe de frères et de sœurs d'une ressemblance frappante. Ainsi que dans un pays lointain, Australie, Tartarie, Abyssinie, nous remarquons les traits saillants d'un type avant d'apercevoir des nuances individuelles; ces créatures humaines me semblent des portraits cent fois répétés d'une seule et même personne. Si vous avez le bonheur d'entrevoir en rêvant, tout éveillé, sur les pages d'un poète, les willis qui dansent la nuit, la pointe du pied posée sur les feuilles de nénuphar, la figure aérienne de Lorelei, la fée des Alpes qui passe comme un éclair dans la cascade, sous le regard de Manfred, les deux anges de la Messiade, réconciliés et volant l'un vers l'autre pour se fondre dans un baiser, vous pouvez vous imaginer les formes élancées et charmantes de la première race humaine.. Ce sont des êtres gracieux plutôt qu'imposants, souples, agiles, adroits et sans force. A peine si l'on voit courir autour des lèvres des hommes un duvet soyeux, doré chez les plus jeunes, tout à fait blanc chez les plus âgés. Leur tact doit faire honte à celui de nos aveugles, si j'en juge d'après leurs longs doigts effilés; en revanche, c'est à peine si les mouvements les plus vifs font saillir des muscles sur leurs bras ronds et grêles. Un phrénologue remarquerait sur-le-champ le développement extrême de toutes les protubérances qui sont le siége des sentiments ou de l'imagination : amativité, amour, bienveillance, penchant pour la poésie et le merveilleux. Il

Digitized by Google

y a de la tendresse dans tous les regards, du charme dans toutes les attitudes ; les cheveux, fins comme la soie qu'on n'a pas encore dévidée, tombent en flots d'un blond pâle aux reflets d'argent. Il faudrait la palette d'un aquarelliste anglais pour reproduire les teintes suaves de cette peau plus transparente que celle d'un enfant nouveau-né, colorée par un sang d'un rose si tendre. La mobilité des traits me frappe, mais je ne trouve sur aucun visage ces sillons que tracent la volonté tenace ou les longues méditations. Là comme sur notre terre moderne, les femmes se distinguent des hommes par des contours plus élégants encore, une chevelure plus longue et un timbre de voix plus clair. Chacun se drape avec beaucoup d'art et de goût dans une seule pièce d'étoffe chatoyante, dont je touche en passant quelques plis, et qui me paraît légère comme un voile tissé par une fée avec des fils à la Vierge. Je ne connais pas le langage que l'on parle autour de moi, mais je découvre des nuances infinies dans chaque son de voix, des intonations émouvantes qui me donnent des frissons de plaisir comme certaines vibrations d'instruments quand une main intelligente les effleure. Dans un intervalle de silence, une femme se met à chanter. Je chercherais inutilement des mots pour donner une idée de ce chant délicieux, de ces notes ailées, de cette mélodie plus rêveuse que tous les rêves de Schubert. C'est seulement pendant les nuits embaumées de l'Asie que le bengali ou bulbul, amoureux de la rose, donne à la solitude des concerts aussi enivrants. Presque tous les auditeurs, hommes et femmes, ont comme moi les larmes aux yeux et restent quelque temps sans rien dire quand la chanteuse cesse de se faire entendre.

Bientôt, par un admirable privilége, dû au sixième sens, que le magnétisme développe en moi, je commence à comprendre les pensées qu'échange la foule. Tandis que mon esprit lit à livre ouvert dans les esprits, les paroles caressent mon oreille et forment une sorte d'accompagnement musical. Il ne s'agit ici que des plus subtiles distinctions entre les sentiments affectueux. On parle d'une personne absente. Quelle dose d'affection est-elle capable d'inspirer ou de ressentir? Comment supportera-t-elle le départ d'un ami? N'a-t-elle point un penchant involontaire pour un de ses enfants? Plus loin, on questionne un jeune homme sur ses projets de fiançailles. Quelles qualités préférera-t-il dans une femme? L'aimera-t-il mieux timide ou expansive? Est-il plus sensible au plaisir de protéger qu'à la reconnaissance? Deux vieillards, un peu isolés du cercle général, se rappellent leurs filles, mortes toutes deux dans la fleur de la jeunesse, et leur poitrine se gonfle encore au souvenir des baisers paternels. Plus loin, un enfant vient offrir à son camarade

Digitized by Google

favori un oiseau vivant, semblable à celui que j'ai vu planer au bord de la mer.

« Il est triste de vivre loin de ses amis, dit l'enfant à qui le don est offert, laisse-le fuir si tu veux que je t'aime. »

L'autre ouvre aussitôt les deux mains : l'oiseau part à tire d'ailes, et les deux enfants échangent mille gracieuses caresses.

Certes une vie entière ne suffirait pas pour étudier ce monde où, seul de notre race, je viens de pénétrer. Je ne l'abandonnerais jamais sans une curiosité nouvelle et plus intense qui me dévore à présent. Le passé est plein d'attraits et de révélations, mais combien plus désirable encore est le secret de l'avenir ! Puisque le temps n'est plus pour moi, ne puis-je connaître demain aussi bien qu'hier ? Quand nous aurons accompli notre tâche, serons-nous dépassés par une race d'un génie supérieur au nôtre !...

Je me débats contre les voiles que je ne puis soulever encore, et je ne sais quel pressentiment me dit que mon dernier souhait est tout près d'être exaucé. Des figures indécises flottent autour de moi, dans une épaisse vapeur ; une angoisse indéfinissable me saisit, on dirait qu'un tourbillon de vent glacial m'emporte brusquement vers une autre sphère, ma poitrine est oppressée et le sang bourdonne douloureusement à mes oreilles... Le passé s'enfuit, je n'ai pas conscience du présent... L'avenir, voici l'avenir !

Je fais un effort pour regarder autour de moi, et je vois... (ce terrible souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire), je vois le plus effrayant ouvrage de destruction que les prophètes du dernier jugement aient entrevu, en écoutant, à travers les siècles futurs, le signal des trompettes angéliques. Voici donc la terre... notre terre. Mais combien changée ! A perte de vue s'étendent des plaines dénudées qu'entourent des gouffres aux noires profondeurs. A côté de vagues de bitume qui bouillonnent encore se précipitent des eaux furieuses. Des nuages sombres, auxquels se mêlent des colonnes de fumée, semblent peser sur cette vaste ruine ; à travers des sommets bizarrement découpés et tout chancelants sur leurs bases, roulent des masses de noires vapeurs ; l'horizon est éclairé par des lueurs livides, lueurs d'orage ou d'incendie, laves embrasées qui jaillissent de quelque volcan nouvellement apparu. Je frissonne au bruit lugubre des flots qui battent le rivage avec une rage inaccoutumée, à la chute des blocs mal assurés qui s'écroulent, aux puissantes rafales du vent, aux murmures confus qui semblent les plaintes de ce monde sillonné de blessures. Plus rien qui rappelle l'existence et le passage de l'homme ! Je me trompe : un seul a survécu au désastre. Il est étendu, pâle, évanoui, respirant à peine, sur le bord d'une roche

Digitized by Google

dont les secousses l'ont épargné par hasard ou par miracle. Près de lui gît un arbre renversé, seul débris de l'ancienne végétation qui ne soit pas englouti au fond d'un abîme. Cet homme est pour moi comme un ami, comme un frère; j'ignore son nom et son passé, mais qu'importe? C'est le dernier de nous tous. Nos voluptés, nos souffrances, nos travaux, nos haines, nos doutes, nos audaces, cet être seul les connaît encore, et quand il aura rendu le dernier soupir l'humanité sera morte. Il se ranime, il soulève son front, où se révèlent l'intelligence et l'énergie; il ouvre les yeux et un cri déchirant retentit dans le désert, dont les échos lointains se le renvoient ironiquement. O terreurs des combats, dangers communs, craintes partagées, qu'étiez-vous près de l'angoisse qu'éprouve l'*homme* seul, au milieu de ce morne chaos! Ses clameurs perdues ne sont entendues que de lui-même. Sans but, sans espoir, il bondit parmi les écueils nouvellement formés, risquant à chaque pas de s'engloutir dans le naufrage universel; son pied glisse ou s'enfonce; il franchit des torrents sur des ponts mal assurés qui s'affaissent derrière lui; mais la peur folle le pousse toujours en avant.

Longtemps le vertige de la solitude le chasse au hasard; il va, sans savoir d'où il est parti ni par quels lieux il a passé. Oh! s'il rencontrait un autre échappé de la destruction, s'ils étaient deux, ils oseraient peut-être regarder! Il s'arrête enfin, épuisé, les pieds en sang et pleurant de vivre en face d'un tel deuil. Quoi, le désastre n'a pas laissé une épave! Hier, ou tout à l'heure, car il ne sait même pas combien de temps s'est écoulé depuis l'effrayante métamorphose, il y avait là une ville pressée, des étages, des palais, des rues trop étroites pour la foule, des merveilles d'art amassées depuis des siècles... Paris... à quelle profondeur est enseveli Paris? Le sens même de ces deux syllabes est perdu. La tempête et le gouffre méritent encore leurs anciens noms, et Paris n'existe plus que dans la mémoire effarée du dernier homme. Est-ce bien là seulement qu'est enfouie la ville géante? Ces lambeaux du sol, qui n'avaient jamais vu le jour et qui viennent d'être arrachés des entrailles de la terre pour lui former une nouvelle surface, n'ont-ils pas en se déchirant, en s'écrasant, en se soulevant pêle-mêle, en faisant jaillir autour d'eux des trombes d'eau et de poussière, emporté bien au loin le sépulcre de Paris? Mais quelque part que soit le survivant de la race éteinte, il foule la tombe de milliers de morts. De l'endroit où il est parvenu, il découvre une plaine sablonneuse nouvellement émergée, où des algues, des fragments de madrépores se mêlent à des poulpes et à des coquillages à demi broyés. Un poisson est resté engravé dans le sable, et là, voici une ancre de vaisseau. A cette place grondait et roulait un océan. Un oiseau de proie, foudroyé dans son vol, est

Digitized by Google

tombé sur le tertre où l'homme vient de s'arrêter. Il le prend, le soulève entre ses mains, le regarde avec tristesse : celui-là a vu le soleil du temps des vivants ; c'eût été presque un compagnon...

Navré en face de cette cruelle agonie, je prie le maître inexorable de m'en épargner toutes les phases. C'est assez contempler la ruine des miens ; pour consoler mon âme qui se brise, il faut que j'assiste à l'avénement d'une créature plus brillante et plus parfaite ; que je voie enfin le premier de ceux qui vont peupler le monde nouveau !

Mais au moment où cet appel s'élance de mon âme, le dernier homme se place devant moi et me jette un regard plein de reproches désespérés.

« Non ! dit-il, par pitié, n'évoque pas ce lendemain maudit. Attends du moins que je sois anéanti à mon tour. Je serais jaloux du nouveau venu. Tant que nul ne règne ici, c'est encore la terre des hommes..., leur souvenir plane au-dessus d'elle. Ne me condamne pas à voir un autre favori du ciel se dresser sur notre tombe comme sur un piédestal ! »

Emporté par un irrésistible besoin de savoir, et si près d'atteindre le but, je n'écoute pas la prière de l'homme qui est tombé à mes genoux et les étreint avec une force convulsive en répétant : « non, non, par grâce, ne l'appelle pas, ou tue-moi avant qu'il paraisse ! »

Toute l'énergie de mon âme se résume en ces mots : « Je veux !.. à tout prix, je veux le voir ! »

. . . . . .

« C est un fils !... un garçon superbe ! »

Ce cri éclata dans mes oreilles d'une manière si imprévue que je fis un bond sur moi-même, me dressai sur mes jambes comme un corps galvanisé et retombai tout en sueur dans mon grand fauteuil.

Le docteur R... venait de me réveiller.

« Allons, mon ami, mon cher Alfred, disait-il en me faisant avaler une cuillerée de je ne sais quel cordial, je vous demande mille pardons de vous avoir abandonné à l'improviste, mais songez aux droits imprescriptibles de la famille... Quand vous serez tout à fait remis, vous me féliciterez, j'en suis sûr, de la naissance de mon fils, car je suis père !... et père du plus bel enfant !... Venez donc le regarder.

— Ah ! docteur, murmurai-je, vous m'avez éveillé au moment où j'allais voir un nouveau-né bien autrement intéressant que votre fils. »

Le docteur ne m'écoutait pas et se promenait en chantonnant par toute la chambre. Je ne l'avais jamais vu si sémillant. Soudain, il s'arrêta devant la cheminée.

Digitized by Google

« Qu'est-ce que ce billet à votre adresse? demanda-t-il. La dame de vos pensées ne l'aurait-elle pas laissé là en se retirant, hier au soir? »

J'ouvris machinalement le billet qu'il me tendait et mes yeux, encore troublés, finirent par distinguer ces mots :

« Cher Alfred, je tiens pour vrai tout ce que vous m'avez conté du magnétisme. Il n'y a que le diable qui puisse faire dormir aussi imperturbablement un homme tendrement aimé pendant qu'on lui glisse à l'oreille ce que je vous ai dit tout bas ce soir. Je crois !... mais vous me faites horriblement peur, et qui sait si la peur est compatible avec l'amour ? »

Je lisais à demi-voix et il me sembla que le docteur riait dans sa barbe, mais je songeais à peine à lui, je ne me souciais même que fort peu du courroux de Mme Trois étoiles. La tête encore pleine des visions de la nuit, je me livrais au désespoir en me trouvant rappelé dans ce monde avant d'avoir pu pénétrer un des secrets de Dieu.

Etonnant mystère! murmurai-je tout bas. Ce ne sont plus là des conjectures de savant, des fantaisies de romancier..., je n'ai rien inventé. La vérité s'est dévoilée aux yeux de mon âme. J'allais savoir le mot de l'imposante énigme. Oh! si je pouvais un jour ressaisir la révélation qui m'a si malheureusement échappé !

Sans plus m'expliquer avec R..., j'ôtai ma robe de chambre, je passai mon habit, je pris mon chapeau et je sortis, aussi vite que me le permettaient mes jambes engourdies. J'allai droit chez Jacques Auvray et sonnai bruyamment. Le domestique de Jacques vint m'ouvrir avec une mine scandalisée.

« Mais Monsieur !... Monsieur Auvray dort... il est six heures du matin.

— Il dort encore? Eh bien! je me charge de l'éveiller. N'ayez pas peur. Je prends tout sur moi. »

Et j'entrai sans façon dans une chambre à coucher, aux rideaux et aux volets soigneusement clos.

« Jacques ! m'écriai-je en secouant mon ami par le bras, Jacques, éveille-toi. J'ai quelque chose de grave à te dire. Tu ne regretteras pas ton sommeil quand tu m'auras entendu. »

Jacques fit toutes les simagrées d'un homme paresseux qui s'éveille à contre-cœur.

« Je dormais si bien, gronda-t-il entre ses dents ; à qui en as-tu, mon cher? Est-ce que tu veux te battre en duel? As-tu assassiné ta maîtresse?... As-tu pris part à un complot? S'il n'y va pas pour toi de l'échafaud ou de la fusillade, tu es cruellement indiscret.

— Jacques, parlons sérieusement, pour l'amour du ciel.

— Tu viens me prier de parler sérieusement à six heures du ma-

Digitized by Google

tin, quand je suis à peine couché... j'ai passé la nuit à écrire. Je dors depuis un quart d'heure au plus. Va, nous causerons ce soir ou demain ; mes idées seront plus lucides.

— Impossible ! Il faut que je te raconte ce que je te dois, car c'est ton souvenir, Jacques, qui m'a lancé dans le monde d'où je reviens.

— Quel monde ? demanda Jacques en bâillant et faisant mine de se rendormir. »

Je le secouai de nouveau et lui racontai très brièvement, pour qu'il ne succombât pas à la tentation du sommeil, comment le docteur R..., n'ayant plus souci de moi, sa pensée, à lui, Jacques, m'avait tiré de l'indifférence où je nageais comme dans une mer morte et mis sur une voie de découverte qui intéressait la science et la philosophie.

« Tiens, tiens, tiens, dit Jacques en s'asseyant sur son lit, cela pourra m'être utile. Justement, je ne savais comment finir. Conte-moi ta promenade, Alfred, je t'écoute. »

Mon imagination surexcitée me prêtait un feu, une verve extraordinaires. Bientôt je vis mon camarade donner les signes de la plus grande surprise, puis réprimer une forte envie de rire, puis enfin se rejeter sur son oreiller.

« Que le diable t'emporte pour m'avoir éveillé ! dit-il. Sais-tu ce que tu me débites là ? Ta terre cristallisée, tes hommes dont la peau est aussi délicate que les sentiments, tes palais en ligne courbes, tout cela m'appartient. C'est le conte que j'écrivais cette nuit et que j'ai jeté de côté ce matin, faute de trouver une conclusion originale. Tu as lu mon manuscrit, voilà tout. Mais tu peux croire sur ma parole que la révélation divine n'est pour rien dans l'affaire. »

Là-dessus, Jacques, après m'avoir jeté un cahier où je retrouvai, dans tous ses détails, ma vision géologico-fantastique, se tourna du côté de la muraille et refusa obstinément de renouer la conversation.

Ce qui me désespère, c'est qu'en dépit de mes instances il n'a jamais voulu achever son conte, et que, privé du fil conducteur de sa pensée, je ne saurais maintenant, dans mon sommeil magnétique, atteindre le but une fois manqué. Mais, qui sait ? Ce que je ne puis voir en rêve, je le verrai peut-être en réalité, dans quelques milliers de siècles, du haut de l'étoile que j'habiterai.

PAULINE BEAUCHET.

Digitized by Google

NOUVELLE-AMÉRIQUE

New-America, by W. Hepworth Dixon, 2 vol. London, 1867.

« Des études anciennes, » dit, dans sa préface, M. Dixon, « qui ont beaucoup déjà exercé ma plume, me conduisirent, l'été dernier, au James-River et à Plymouth-Rock. Je cherchais un ancien monde; j'en ai trouvé un tout nouveau. A l'est, à l'ouest, au nord, au sud, j'ai rencontré de nouvelles idées, de nouvelles aspirations, de nouvelles méthodes, une Amérique nouvelle, en un mot. — Les hommes qui ont fondé ces Etats libres, — l'œuvre la plus belle dont puisse s'enorgueillir l'Angleterre, — obéissaient à l'impulsion de deux grandes passions; un amour absolu pour la liberté et un ardent sentiment de religiosité; et, dans les anciennes colonies anglo-saxonnes, la liberté et la religion exercent une influence inconnue en Angleterre. Au sein d'associations solidement constituées et d'Eglises conservatrices, on découvre les doctrines les plus singulières, les expériences les plus audacieuses. Ce n'est qu'après avoir déterminé la nature de leurs forces motrices que l'on peut rendre à l'énergie de ces associations et de ces Eglises le tribut d'admiration qui leur est dû. Le présent livre est le fruit de mes observations sur les modifications accomplies par ces deux passions dominantes dans l'existence de l'homme et de la femme sur la terre américaine. » Les lignes qui précèdent expliquent clairement le titre de l'ouvrage de M. Dixon et le but qu'il s'est proposé. Mais avant de parler de ces associations et de ces Eglises, dont l'originale et saisissante

Digitized by Google

histoire ne peut manquer d'inspirer le plus vif intérêt, il est nécessaire de dire comment l'auteur est parvenu au Lac-Salé, qui, par sa situation à l'intérieur d'un grand continent, par les déserts et les montagnes neigeuses qui le bastionnent, semblerait l'une des plus inaccessibles régions de la zone tempérée, si les Nord-Américains n'avaient prouvé que, grâce à leur énergie et à leur esprit d'entreprise, ils peuvent pénétrer partout.

Avec une réserve vraiment digne d'éloge, parce qu'elle se rencontre rarement chez un touriste-auteur, M. Dixon nous fait grâce de ses impressions pendant sa traversée de l'Atlantique et son voyage dans la partie bien connue des Etats-Unis. Il nous transporte d'un bond à la ville d'Atchinson, sur le Missouri, point initial de la route qui devait le conduire à la colonie mormonne de la vallée du lac Salé.

Dans un pays où le progrès s'accomplit avec une rapidité presque vertigineuse, la ligne de démarcation entre l'Amérique civilisée et l'Ouest réputé sauvage ne pouvait rien avoir d'immuable. A l'époque de la guerre de l'Indépendance, cette ligne imaginaire était formée par la chaîne de l'Alleghany ; trente ans plus tard, par le fleuve Ohio, puis par le Mississipi ; enfin, et c'est l'actualité, par le Missouri. Dans tous les cas, le Far-West est, pour ainsi parler, désenchanté. Il y a vingt-cinq ans, il n'était abordable que du côté de l'Est ; aujourd'hui, on y pénètre par la frontière occidentale, par la Californie, dont il serait oiseux de faire ressortir l'état avancé de civilisation. Entre la Californie et les prairies de l'Ouest se trouvent la colonie mormonne de l'Utah et le district minier de Colorado, d'une constitution plus récente encore, et dont la capitale a reçu le nom de Denver. Le véritable Far-West comprend donc, à l'heure qu'il est, la région qui s'étend entre les montagnes Rocheuses et la rivière Missouri, région dont la largeur, d'environ mille kilomètres, ne paraît pas exagérée si on la compare aux portions habitées de la grande République.

Jusqu'au moment où M. Dixon arriva dans ces parages, deux grandes lignes de voyage traversaient les plaines ; l'une, par la rivière Platte, se terminant à la ville de Denver ; l'autre, par la rivière Arkansas, aboutissant à Puebla et Colorado. Mais, depuis peu, le gouvernement fédéral a décidé de faire suivre à la malle un chemin intermédiaire. Ce chemin, désigné sous le nom de route des Monts-Enfumés (*Smoky-Hill route*), abrége considérablement la distance qui sépare Saint-Louis, capitale de l'Etat de Missouri, de San Francisco ; c'est cette ligne que parcourt le tracé du grand chemin de fer du Pacifique, actuellement en cours de construction. Mais l'avantage du raccourci était, au moins en ce qui concernait M. Dixon,

Digitized by Google

plus que compensé par de sérieux inconvénients. Les deux premières routes existaient depuis si longtemps et avaient été sillonnées par un si grand nombre de mineurs et de mormons, que les tribus indigènes leur portaient un respect relatif. La route nouvelle coupait précisément leurs meilleurs terrains de chasse. Les Indiens, qui savent par expérience que partout où apparaît le visage pâle le bison disparaît, n'étaient pas d'humeur à accepter sans conteste un fait dont le résultat définitif devait être la suppression de leur principal mode d'alimentation.

Les récits d'attaques furieuses et d'abominables massacres ne furent pas épargnés à M. Dixon ; ils étaient de nature à le préoccuper vivement. Il réfléchit cependant que la malle ne voyageait ordinairement que sous la protection d'une nombreuse escorte et il se décida pour la voie la plus courte. Il descendit donc le Missouri jusqu'à Leavenworth ; de là, un tronçon du chemin de fer du Pacifique le conduisit à Wamego, où une diligence de fabrique anglaise, toute vermoulue et ne se tenant en équilibre que par une sorte de miracle, attendait les dépêches et les voyageurs. Ces derniers étaient au nombre de cinq, dont une femme avec ses deux enfants. Comme le triste véhicule, chargé outre mesure, pliait sous le poids de 2,000 kilogrammes de paquets de toute espèce, l'agent des postes refusa énergiquement d'emmener qui que ce fût, excepté M. Dixon et son *fidus Achates*, M. C. W. Dilke. Ce défaut de galanterie, dans une contrée où la femme règne en souveraine, avait droit de surprendre notre voyageur. La raison de cette préférence accordée au sexe fort lui fut bientôt donnée ; mais elle n'avait rien de rassurant. C'était la première fois que la malle prenait la route choisie par le gouvernement, et, par le fait, rien n'y avait encore été expédié, sinon un wagon vide, dont on ignorait le sort. Chose plus grave, *il n'y avait pas d'escorte !* L'officier commandant les troupes fédérales cantonnées dans le pays avait informé l'agent que les mouvements des Indiens devenaient de plus en plus inquiétants, et qu'il se trouvait, à son grand regret, dans l'impossibilité de distraire de ses forces effectives un seul soldat. M. Dixon comprit, un peu tard peut-être, que son compagnon et lui-même étaient destinés à constituer l'escorte, et qu'ils devaient uniquement à leurs revolvers la faculté de circulation.

L'aventureuse audace des Américains surprend à bon droit l'Européen, que protége une police splendidement organisée. Une malle, la plus précieuse des Etats-Unis, à l'exception de la malle de Londres, traversa, sur une distance de plus de 2,000 kilomètres, la route la plus dangereuse du monde, un véritable désert de Gobi, sous la seule protection de l'agent et de deux voyageurs anglais, sur les-

Digitized by Google

quels aucun renseignement n'avait été pris et qui auraient aussi bien pu être ce qu'on appelle hyperboliquement en Amérique, des « agents-voyers » (*gallicè* des voleurs de grands chemins) déguisés. Un voyage de douze jours et d'autant de nuits n'a rien d'agréable, même pour celui qui l'accomplit sur les coussins les plus moelleux de la voiture de première classe la mieux suspendue, sur le chemin de fer le plus uni de l'univers, et avec cette conviction que les étapes sont suffisamment rapprochées. Que l'on s'imagine donc ce qu'ont dû souffrir d'infortunés touristes, ballottés et cahotés, pendant trois cents heures consécutives, sur des ornières, des rocs et des souches d'arbres, n'ayant, pour étendre leurs membres endoloris, que des sacs de dépêches, brûlés par un soleil dévorant, de sorte que la nuit était le seul moment où ils pussent s'établir sur le haut du véhicule afin d'aspirer un peu d'air frais. Ajoutez qu'à la plupart des stations, dans les plaines, on ne pouvait se procurer de nourriture, à quelque prix que ce fût, et cela, par un excellent, mais terrible motif : les Indiens étaient sur le « sentier de guerre. » Un jour, M. Dixon, placé près du conducteur, aperçut une bande de cheyennes qui rôdait sur des hauteurs voisines. En arrivant à la station, on s'aperçut que ces Indiens en avaient enlevé tout ce qui ressemblait à un comestible. Ils s'étaient abstenus d'attaquer la malle, probablement dans l'incertitude où ils se trouvaient du nombre de voyageurs armés qu'elle pouvait contenir.

Contre toute prévision, la malle arriva sans encombre à Denver, capitale du district minier de Colorado, située à mi-chemin environ de la vallée du Lac-Salé. Il y a dix ans, Denver n'existait pas ; cinq ans après, on n'y voyait encore aucune femme. « Il y a cinq ans, dit un habitant à M. Dixon, j'aurais donné volontiers une pièce de dix dollars pour apercevoir, même à un mille de distance, la jupe d'une servante. » Aujourd'hui, la ville renferme une douzaine de femmes anglaises et américaines qui y ont accompagné leurs maris, et qui constituent toute la société de Denver, « société charmante, quoique restreinte, » fait observer l'auteur. Au reste, Denver n'est pas un lieu où l'on pourrait conseiller aux filles lasses du célibat d'aller planter leur tente. Voici la description qu'en donne M. Dixon : « Denver, cité de 4,000 âmes, possède dix ou douze rues, deux hôtels, une banque, un théâtre, une demi-douzaine de chapelles, cinquante maisons de jeu et cent cabarets (*grog shops*). A mesure qu'on s'avance dans ces rues sordides, baignées dans une atmosphère étouffante, on s'imagine parcourir un repaire de démons. Toute cinquième maison est un cabaret ; la dixième est invariablement une maison de prostitution ou une maison de jeu, souvent les deux à la fois. Dans ces horribles antres, la vie d'un homme n'est

Digitized by Google

pas estimée plus haut que celle d'un chien. Depuis deux ans, une heureuse modification s'est effectuée ; mais auparavant le sommeil des gens paisibles était troublé, presque chaque nuit, par l'explosion d'armes à feu. Quand venait le jour, on apercevait un ou plusieurs cadavres gisant sur la chaussée. Quant à la cause de ces assassinats, on ne s'en occupait d'aucune façon. Les mêmes gens paisibles se contentaient de dire : « Eh bien ! il y a un pécheur de moins à Denver ; puisse le meurtrier éprouverdemain le même sort ! »

On comprend qu'une population semblable ait besoin d'être tenue par une main de fer. William Gilpin, gouverneur du Colorado, Robert Wilson, shériff de Denver, et le comité de vigilance semblent à la hauteur de la tâche ardue qui leur incombe. Le Comité de vigilance est une reproduction moderne du fameux Vehmgericht. Personne ne connaît les noms des membres de ce terrible tribunal ; tout homme riche, tout homme actif, habitant la ville, est supposé en faire partie ; on vous indique, mais bien bas, à l'oreille, ceux que l'on en croit les directeurs, les juges, les exécuteurs. L'association est secrète et son personnel nombreux. Rien n'échappe à la connaissance de cette cour redoutée et irresponsable, et presque personne ne peut se soustraire à son action. Un individu disparaît, c'est un crime de chercher à savoir ce qu'il est devenu. On voit les gens faire un mouvement d'épaules en murmurant le mot mystérieux « hissé » (*gone up.*) Dans l'argot de Denver, « hissé » signifie pendu à un arbre, c'est-à-dire à un certain cotonnier s'élevant sur les bords de la petite rivière qui arrose la ville. Le comité secret tient ses séances pendant la nuit ; les exécutions ont lieu dans les ténèbres de minuit à deux heures, pendant ces heures silencieuses que les gens tranquilles passent dans leur lit. Quelquefois, en ouvrant leurs magasins, les commerçants de Main-Street (rue principale) voient un cadavre se balancer à une branche du cotonnier. Mais ordinairement, le corps est décroché avant l'aurore, transporté dans un faubourg et jeté dans un trou sans plus de cérémonie que si c'était une carcasse d'animal. Dans la plupart des cas, le lieu de l'inhumation est tenu secret, de sorte qu'aucune preuve légale du meurtre ne peut être faite.

Quant au shériff Wilson, c'est une personnalité qui mérite d'être mise en lumière. En France, quand un vol est commis, le magistrat se contente de lancer un mandat d'amener et abandonne à la police judiciaire le soin de découvrir et d'appréhender le coupable. Les choses ne se passent pas ainsi à Denver. Cinq chevaux ont été dérobés. Disons, en passant, que, dans ces contrées, le vol de chevaux est considéré comme un crime beaucoup plus haïssable que le meurtre. En même temps qu'il apprend le fait, le shériff Wilson

Digitized by Google

constate que trois des plus mauvais garnements de Denver ont disparu de leurs demeures habituelles. Aussitôt, il selle son cheval, se met en chasse et tombe sur la piste après une course au clocher de deux cent cinquante kilomètres. Les coupables sont bien ceux qu'ils soupçonnait; les cinq chevaux volés sont en leur possession. Se donnant pour un chercheur d'or, il chevauche tranquillement auprès d'eux, pendant quelques heures, dans l'espoir de trouver main-forte à un moment ou à un autre. Mais aucun secours ne se présente, et Wilson, perdant patience, se décide à arborer ses couleurs. Une lutte désespérée s'engage; deux des voleurs mordent la poussière; le troisième, ramené, les poings liés, à Denver, est jugé, et pendu haut et court sans désemparer. Voilà l'histoire, telle que l'a racontée à M. Dixon le héros lui-même. Je n'oserais affirmer qu'elle soit authentique dans tous ses détails. Le shériff Wilson est brave comme un lion, c'est certain; mais en sa qualité d'Américain, et surtout d'homme des plaines de l'Ouest, ne s'est-il pas amusé aux dépens de deux Anglais qui l'écoutaient la bouche ouverte et les yeux effarés?

Après avoir quitté Denver, M. Dixon se dirigea vers la vallée du Lac-Salé. Chacun sait ou est supposé savoir comment l'étrange secte des mormons a pris naissance [1]. Quelques faits anciens méritent, cependant, d'être rappelés.

Dans les premières années de notre siècle, un révérend ministre de l'Ohio, nommé Spalding, composa une histoire apocryphe des tribus autochtones de l'Amérique du Nord, qu'aucun libraire ne voulut consentir à éditer. Après sa mort, le manuscrit, resté entre les mains d'un imprimeur, fut copié par un compositeur nommé Sidney Rigdon et communiqué par ce dernier à un de ses amis, Joseph Smith, jeune homme d'une intelligence plus qu'ordinaire, mais adonné aux méditations religieuses. Tout à coup (c'était en 1830), Smith annonça qu'il avait reçu du ciel une révélation. Un ange lui était apparu et lui avait indiqué l'endroit où reposaient, enfouies dans le sol, des plaques d'or sur lesquelles était inscrit, en caractères hiératiques égyptiens, le Livre sacré de Mormon. Ce livre, Smith le traduisit en langue vulgaire, sous l'influence de l'Esprit, et il déclara que Dieu l'avait choisi pour son prophète. En vain la veuve de Salomon Spalding affirma-t-elle par serment que le livre de Mormon était la reproduction presque textuelle du manuscrit de son mari; la foi dans le nouveau prophète s'établit et

[1] La *Revue* a publié sur ce sujet une série d'articles intitulés les *Mémoires d'un Mormon*, inutile de dire que le récit de notre Mormon n'est pas en tout point d'accord avec celui-ci.

Digitized by Google

se propagea rapidement. Smith annonça que la terre promise se trouvait dans le comté de Jackson (Etat de Missouri) et il s'y rendit avec ses adeptes. Les colons se distinguaient, par leur conduite décente, des émigrants jusqu'alors venus dans le pays; ne pratiquant pas encore la polygamie, ils ne froissaient en rien les sentiments des Gentils; ce qui n'empêcha pas leurs voisins de se soulever en masse et de les expulser du comté. Menacés d'extermination, s'ils n'obéissaient pas à cet ostracisme, dépouillés iniquement des fruits de leur industrie et de leurs labeurs, les mormons, au nombre de douze mille, hommes, femmes et enfants, quittèrent cette terre inhospitalière, et, bravant les ouragans de neige de novembre, passèrent dans l'Etat d'Illinois. Fort bien accueillis, tout d'abord, ils se mirent résolûment à l'œuvre, et ils prospèrent plus rapidement encore que dans le Missouri. Ils construisirent un temple, le plus beau bâtiment des Etats de l'Ouest, levèrent une armée de 4,000 hommes parfaitement organisée et leur prophète se porta candidat à la présidence des Etats-Unis. En 1843, Smith reçut la révélation de la polygamie, et prêcha cette doctrine à ses disciples. Il en résulta, dans l'Eglise, un schisme suivi d'une insurrection. Smith et son frère, jetés en prison, furent massacrés par une foule ivre de rage. Le manteau prophétique échut alors à Brigham-Young, qui, bientôt après, quitta l'Illinois, traversa le désert, à la tête de son peuple, et s'établit dans la vallée du Lac-Salé, où les mormons constituent aujourd'hui une communauté florissante de deux cent mille âmes.

Que le mormonisme soit un succès matériel, le fait est certain. Au point de vue moral, — je ne dis pas religieux, — il est plus discutable. Le lecteur tirera ses conclusions de la description saisissante présentée par M. Dixon des scènes dont il a été témoin pendant un séjour de quinze jours au Lac-Salé, et de ses conversations avec un grand nombre de saints. L'analyse de cette relation élaborée, qui comprend la moitié d'un volume et qui est la partie la plus intéressante de cet ouvrage si intéressant, est impossible; je dois me borner à des extraits et à quelques observations générales sur le mormonisme.

D'où provient cette force du mormonisme? Comment a-t-il pu grandir de jour en jour, malgré des tribulations de toute sorte, en dépit de la persécution? Certes, une réunion d'individus associés pour mal faire se fût dissoute longtemps avant ces épreuves terribles; y eût-elle même résisté, jamais elle ne fût parvenue à défricher le désert et à le mettre en plein rapport. Voilà pourtant ce que les mormons ont fait partout, dans le Missouri et dans l'Illinois, pays fertiles, surtout le premier, et dans le stérile Utah, où, à une

Digitized by Google

époque, un vieux trappeur promettait ironiquement aux saints cent dollars pour chaque épi de blé qu'ils récolteraient. Il existe donc dans la doctrine des mormons un attrait puissant, quoique indéterminé jusqu'ici. Ne serait-ce pas parce que, contrairement aux autres communions qui enseignent que le Ciel ne s'obtient qu'après la mort, les saints des derniers jours déclarent que le Ciel est ici-bas, à notre portée, et qu'il ne tient qu'à nous d'en jouir immédiatement? Leur royaume est de ce monde. Ils convoquent leurs semblables à un paradis, non pas de sensuelle oisiveté, mais de travail assidu, de travail salubre, procréant l'abondance et le contentement de soi-même. L'homme qui trouve une existence facile dans l'exercice de son industrie ne saurait apprécier la force de cet enseignement; mais on comprendra sans peine avec quelle puissance il s'impose au paysan gallois, par exemple, qu'écrase un rude et ingrat labeur, ou au famélique ouvrier tisserand de Spitalfields. Sur ce dernier surtout, parqué pour la vie dans des rues obscures et ne voyant le ciel que par échappées, le mirage d'un Chanaan réel, matériel, doit exercer une séduction invincible; et ses espérances ne seront pas déçues quand il touchera la terre promise et reposera pour la première fois ses yeux sur cette mer intérieure dont un soleil resplendissant fait miroiter les eaux, sur ces jardins, véritables bosquets de fleurs, et sur ces majestueuses montagnes neigeuses qui ferment l'horizon.

Un autre trait, découlant naturellement de leur organisation augmente, dans une large mesure, la force des mormons. Ils ne constituent pas simplement un peuple émigrant, c'est un peuple colonisateur. A New-York, à Melbourne, et dans les autres centres d'immigration des Gentils, les nouveaux venus, unités isolées, sont jetés sur la côte au sein d'une multitude égoïste et indifférente. Dans l'Utah, au contraire, chaque individu se case, dès son arrivée, à la place qui lui est propre, dans une communauté soigneusement organisée, et l'ouvrage ne manque jamais à qui veut travailler. Parmi les émigrants, il en est certainement qui, tout en se déclarant saints, sont paresseux, indociles, turbulents, en un mot, des causes de scandale. Que deviennent ces individus? Se contente-t-on de les chasser de Chanaan? Leur inflige-t-on quelque châtiment en rapport avec leurs attentats contre la tranquillité publique? M. Dixon nous apprend que la police mormonne est active, mystérieuse, omniprésente; mais il n'en dit pas plus. Peut-être ces faux saints sont-ils «hissés» comme à Denver.

Quant à la polygamie, elle ne semble pas produire nécessairement le dévergondage dont on a trop légèrement accusé les mormons. Elle tend, au contraire, à supprimer certaine licence qu'en

Digitized by Google

Europe et aux Etats-Unis, on regarde comme un mal sans remède. Il est bien évident, toutefois, que ce dogme est immoral en principe, et que, dans tous les cas, il n'a pas pour conséquence le bonheur de la femme. Ecoutons ce que dit à ce sujet, M. Dixon, et c'est un critique amical, je puis même dire partial du mormonisme: « Comme règle, les femmes sont vêtues simplement sinon pauvrement; leurs robes, de couleur sombre, ne sont relevées par aucun ornement ni garniture. Elles sont taciturnes, soumises et douées d'un calme qui ne semble pas appartenir à la nature humaine; on dirait qu'on a intentionnellement cherché à leur enlever toute animation, toute spontanéité, toute vie. C'est par exception qu'elles sourient, non des lèvres, mais du regard, et encore, dans ces rares occasions, leur œil conserve l'expression de fatigue qui le voile habituellement. Bien qu'elles appratiennent toutes à la race anglo-saxonne, jamais je ne les ai entendues rire avec le joyeux éclat de nos filles anglaises. Ici, aucune femme ne règne; ici, aucune femme ne témoigne par ses manières qu'elle est la maîtresse dans sa propre maison. Elle ne s'assied pas toujours à table; quand elle prend son repas en compagnie de son seigneur et maître, ce n'est pas au haut bout de la table qu'elle se place, mais au bas, comme une inférieure. Par le fait, son existence semble s'écouler moins dans la salle à manger et le salon que dans la chambre des enfants, la cuisine, la buanderie et la resserre. »

Pendant son séjour à Déseret, M. Dixon a eu la bonne fortune d'être témoin de l'arrivée d'un convoi d'immigrants. Cette heureuse coïncidence a permis au voyageur anglais de recueillir et de transmettre aux Gentils, pour leur édification, un synthèse de la philosophie mormonne, contenue dans l'allocution suivante, adressée aux nouveaux venus par Brigham Young, l'esprit dirigeant de l'étrange association : « Frères et sœurs en Jésus-Christ, vous avez été choisis dans le monde par Dieu, et envoyés par sa grâce dans cette vallée des montagnes pour contribuer à la construction de son royaume. Vous êtes épuisés par les fatigues de votre long voyage; reposez-vous pendant un jour, pendant deux jours, si vous en éprouvez le besoin. Après quoi, levez-vous et réfléchissez mûrement à la façon dont vous entendez vivre. *Ne vous inquiétez pas outre mesure de vos devoirs religieux; vous avez été élus pour œuvre spéciale, et Dieu vous aidera à l'accomplir.* Ayez donc l'esprit en repos. Cherchez votre place dans cette vallée, où vous a amenés l'élection dont vous êtes l'objet. Vous devez, avant tout, apprendre à récolter un chou, un oignon, une tomate, une pomme de terre, à engraisser un cochon, à bâtir une maison, à planter un jardin, à élever les bestiaux, à faire du pain; en un mot, *le premier de vos devoirs est de*

Digitized by Google

vivre. Le second, pour vous, Danois, Français, Suisses, est de vous familiariser avec l'anglais, la langue de Dieu, la langue du livre des mormons, la langue de ces Derniers Jours. Voilà tout ce que vous avez à faire d'abord ; le reste viendra en son temps. Que Dieu vous comble de ses bénédictions, et que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen ! »

On voit par ce petit speech que Brigham Young fait assez bon marché des manifestations extérieures du culte, qu'il considère le travail comme équivalent à la prière, et qu'il n'use de son influence spirituelle que pour diriger les idées de ses prosélytes vers un but purement utilitaire. Il n'est donc pas étonnant que, grâce à ces enseignements, les mormons aient atteint le degré de prospérité matérielle auquel ils sont parvenus. Dans cette allocution, le prophète fait allusion au livre des mormons, l'ouvrage le plus mortellement ennuyeux qui ait jamais spéculé sur la crédulité humaine. Il faut croire que les mormons modernes sont quelque peu honteux de leur Livre sacré, puisque M. Dixon en ayant voulu acheter un, on lui offrit une Bible. Après avoir signalé ce fait, M. Dixon ajoute : « On a souvent affirmé que les saints possédaient une nouvelle traduction de la Bible, œuvre du Saint-Esprit. Contre cette assertion, Brigham Young proteste énergiquement. Il prétend qu'il comprend les Ecritures beaucoup mieux que nous autres Gentils, et que la divine Providence lui a dévolu la faculté d'interpréter le sens caché de certains passages. Cependant, il accepte parfaitement la version anglaise de la Bible. — La Bible du roi Jacques, me disait-il emphatiquement, est ma Bible ; je n'en connais pas d'autre. » — Par le fait, il considère cette version comme divine, en quelque sorte. — « La langue anglaise, continua-t-il, est une forme sainte de langage ; c'est le meilleur, le plus doux et, en même temps, le plus énergique idiome du monde. » — Il pense, sans aucun doute, que l'anglais est la langue de Dieu, celle que l'on parle au ciel. « Elle est sainte, conclu-t-il, car les anges s'en sont servis pour écrire le livre des mormons ; c'est dans cette langue que Dieu a donné à l'homme la plus récente révélation. »

Il existe entre l'Utah et la Palestine un parallélisme géographique des plus singuliers. Chacune de ces contrées possède un lac d'eau douce qui décharge ses eaux, au moyen d'une rivière, dans une mer morte saturée de sel. Il est impossible d'affirmer que les saints aient, de propos délibéré, choisi le pays où ils se sont définitivement établis. Ils ne s'y sont retirés qu'après deux violentes persécutions. Joseph Smith a toujours déclaré que la nouvelle Jérusalem se trouvait dans le comté de Jackson (Etat de Missouri) et il a prophétisé que les saints y retourneraient triomphalement. Peut-être

Digitized by Google

son successeur aura-t-il reçu sur ce point une révélation particulière. Quant au type national du mormonisme, il est essentiellement anglais et scandinave. La majorité des émigrants se compose d'Anglo-Saxons, Américains ou Anglais, de Danois et de Suédois. Les Gallois seuls font exception à cette règle. L'association compte quelques rares échantillons de la race latine ; mais on n'y rencontre pas un seul Irlandais.

Quelle que soit l'opinion des Gentils le mormonisme n'en est pas moins la religion d'un peuple biblique, et son origine, comme celle d'un grand nombre d'autres institutions américaines, remonte à cette grande époque de surexcitation politique embrassée par les années 1640 à 1660. La Grande-Bretagne est, à la vérité, le berceau des Saints ; mais on n'y considère le mormonisme que comme une des manifestations des excentricités nationales, comme l'une des affections éruptives du corps social. Se tenant en dehors de la politique, ne réclamant aucun droit, ne se plaignant d'aucune injustice, les mormons échappent à l'attention de la presse et passent dans le monde aussi inaperçus que les frères moraves. En raison du développement que prend leur institution, les mormons menacent de devenir, pour la république fédérale, une formidable pierre d'achoppement. Déjà, ils ont envoyé au Congrès des jurisconsultes émérites et ont mis en mouvement des armées. M. Colfax, le président (*speaker*) de la Chambre des représentants, a cru devoir se rendre de sa personne à Deseret pour conférer avec Brigham-Young ; et le Congrès, frappé de la gravité des circonstances, a chargé des comités d'étudier les affaires de l'Utah. Le jour semble prochain où les problèmes proposés au monde par les mormons devront être étudiés par des hommes pratiques, non pas seulement dans des colléges et des chapitres, comme issus d'une pure secte religieuse, non pas seulement dans les conseils d'Etat et les cours judiciaires, comme une menace de sécession, mais au camp et sur les champs de bataille. En effet, quoique partie intégrante des Etats-Unis, les mormons n'ont jamais consenti à accepter la législation fédérale ; ils prétendent rester indépendants de tout contrôle exercé par le gouvernement fédéral, qui, de son côté, veut réglementer ces dissidents et leur imposer l'observation des lois de la République. Alors la polygamie deviendrait un crime, et ceux qui la pratiquent seraient exposés aux pénalités édictées par le code. Il reste à savoir si le gouvernement fédéral sera assez fort pour imposer des réformes sans recourir à la force des armes, et, dans le cas de lutte, si, grâce à leur énergique constitution, les mormons n'en sortiront pas vainqueurs. En résumé, quelque étranges qu'ils nous paraissent, ces sectaires vivent de leur seul travail et grandissent par leurs seuls

Digitized by Google

efforts. Il serait donc injuste de les considérer comme des fous. Leur voirie pourrait servir de modèle; leurs habitations sont brillantes de propreté, leurs jardins en plein rapport. La prostitution et l'ivrognerie leur sont complétement inconnues. Au sein d'un peuple libre, ils ont fondé un pouvoir despotique. Dans un pays qui ne reconnaît pas de religion d'Etat, ils ont placé leur Eglise au-dessus des lois humaines. Dans une société d'Anglo-Saxons, ils ont introduit quelques-unes des idées et beaucoup des usages des tribus autochtones. Enfin, au dix-neuvième siècle après Jésus-Christ, ils ont fait revivre les habitudes sociales pratiquées en Syrie dix-neuf cents ans avant l'ère chrétienne [1].

M. Dixon consacre plusieurs chapitres à la situation de la femme, aux droits qu'elle possède, aux torts dont elle peut avoir à se plaindre. Ce sujet, on le sait, excite en Amérique le plus vif intérêt; mais quoique je ne partage pas toutes les opinions émises par l'auteur, je ne saurais en aborder la discussion sans sortir du cadre que je me suis tracé. Je me bornerai à faire observer que les trois sectes religieuses dont M. Dixon a visité les centres entretiennent toutes des idées particulières sur les relations mutuelles de l'homme et de la femme.

Les mormons, reculant vers la plus haute antiquité, et prenant délibérément pour exemple Abraham « l'ami de Dieu, » non-seulement pratiquent la polygamie, mais encore préconisent des unions d'une consanguinité assez rapprochée pour froisser les sentiments des chrétiens d'Europe et d'Amérique. Les shakers de Mount-Lebanon (Etat de New-York), au contraire, professent le plus strict célibat. Un homme et sa femme, tout en confondant leurs intérêts matériels, doivent habiter séparément. Ce n'est pas que les shakers croient, conformément au dogme de l'Eglise catholique romaine, que le célibat est une vertu, mais parce qu'ils prétendent que le royaume du ciel est venu, que le Christ est redescendu sur la terre, et que les saints ont atteint la sublimité des anges, êtres purement spirituels, sans sexe défini, dégagés, par conséquent, de toute charnelle aspiration. Les shakers n'ont pas le moindre point de

[1] Le *Journal de Deseret* a récemment donné la statistique suivante: Les mormons envoient environ cent missionnaires en Europe et autant en Asie, en Afrique et dans les îles de l'Océan Pacifique; en outre, un grand nombre d'anciens se trouvent répandus dans toute l'étendue des Etats-Unis et de l'Amérique anglaise. Ils ont un journal dans la ville du Lac-Salé, tirant à quatre mille exemplaires par semaine; un à Liverpool, tirant à vingt-deux mille exemplaires dans le même espace de temps; un à Swansea, dans le pays de Galles; un à Copenhague, imprimé en danois; un en Australie, un dans l'Inde, et, enfin, un en Suisse, publié en français. Le livre des mormons a été traduit en gallois, en danois, en français, en allemand et en italien. Le nombre des adhérents au mormonisme, dans le monde entier, est d'environ cinq cent mille.

Digitized by Google

contact avec les mormons, société agressive, portant une épée d'une main et une carabine de l'autre. Ils ne font pas de propagande, soit par leurs écrits, soit par leurs missionnaires; ils ne se multiplient pas, dans le sens biblique du mot, puisque le célibat est leur principal article de foi, et leur nombre s'accroît cependant tous les jours.

L'un des sens réfléchis du verbe anglais *to shake* est s'agiter, se mouvoir en cadence; d'où le nom shakers donné à cette variété de quakers. Leur service religieux — on peut, à bon droit, l'appeler exercice — consiste, en effet, à danser, ou plutôt à sauter en rond, en agitant les membres, frappant les mains l'une contre l'autre, tout en psalmodiant un seul hymne, noté en canon, et cela jusqu'à épuisement total des acteurs, je veux dire des fidèles. C'est là un exemple des singulières manifestations de culte extérieur que l'on rencontre dans chacune des communions religieuses imaginées par notre humanité. Cette bizarrerie, les shakers, au moins, la rachètent et la font oublier par une conduite qu'on ne saurait trop admirer; nulle communauté, en Amérique, je pourrais dire dans le monde entier, ne pratique les vertus sociales au même degré que ces spiritualistes par excellence. Tous les actes de la vie sont accomplis par eux avec une mansuétude remarquable surtout par son uniformité. Ils vivent en communication perpétuelle avec le monde invisible, ce qui ne les empêche aucunement, comme on pourrait le croire, de surveiller leurs intérêts matériels avec la plus scrupuleuse attention et une merveilleuse sagacité pratique. D'immenses forêts vierges ont été converties par eux en luxuriants vergers, en parterres constellés de fleurs. C'est la seule classe, aux Etats-Unis, qui ait su conserver son principe fondamental dans toute son intégrité. Voués, comme il a été dit, au célibat, les hommes et les femmes ne se réunissent que pour danser ensemble le dimanche; le reste de la semaine, ils vivent dans la séparation la plus absolue. Tout leur temps est consacré au travail; adonnés surtout à l'exploitation agricole, ils fournissent au « monde des humains », comme ils disent, du beurre parfaitement baratté, des dindons engraissés et de magnifique bétail. Ils jouissent d'une grande réputation de probité et passent en même temps pour rendre un culte particulier, tout platonique, au dieu Dollar; en d'autres termes, l'argent qu'ils gagnent disparaît aussitôt de la circulation. Leurs habitations sont simplement, mais commodément meublées et entretenues avec la plus exquise propreté. Leurs chevaux et leurs bestiaux sont dans d'excellentes conditions et leurs fermes pourraient être prises, en tout pays, comme des modèles d'exploitation. Ils vivent confortablement, s'habillent à la vieille mode puritaine et, en somme, se rendent généralemont utiles. La continence

Digitized by Google

à laquelle les astreignent leurs vœux, et qu'ils observent avec une inébranlable fermeté, ne semble pas affecter outre mesure l'organisme des hommes, qui présentent presque tous l'apparence de la plus florissante santé. Quant aux femmes, qui, dans les exercices du dimanche, déploient une agilité si extraordinaire, elles sont blêmes, émaciées, et paraissent avoir à peine la force de se mouvoir. Au nombre d'environ cinq mille, ces sectaires ont des communautés dans quatre ou cinq Etats de l'Union. Naturellement, ils ne peuvent se recruter dans leur propre sein; ils tirent leurs adhérents du monde extérieur. Le dégoût de l'existence leur en amène quelques-uns.

Les shakers sont d'origine anglaise. La secte a pris naissance à Bolton, dans le comté de Lancastre, il y a un siècle à peu près. Toutes les idées spéciales du spiritualisme découlent du shakérisme; il est donc permis de rapporter une doctrine professée par trois millions d'Américains et des milliers d'Européens, qui compte dans son sein des hommes d'un grand esprit, d'un savoir immense, d'une piété fervente, aux visions d'une jeune ouvrière complétement illétrée. Emprisonnée à Manchester pour avoir prêché l'Evangile dans les rues, elle fut visitée dans sa cellule par Jésus-Christ, qui s'empressa de s'incarner dans sa personne et, depuis lors, ne fit plus qu'un avec elle, en corps et en esprit. Anne Lee, c'est son nom, fuyant la persécution, se transporta dans le Nouveau-Monde, à la fin du dix-huitième siècle. Pour les shakers, Anne Lee est le Christ sous forme féminine; quoique morte depuis longtemps et invisible aux yeux des humains, elle n'a pas abandonné ses disciples et continue à résider au milieu d'eux sous l'essence angélique

Il me reste à signaler, en quelques mots, une dernière secte religieuse, celle des communistes bibliques d'Oneida-Creek, dans l'Etat de New-York, qui professent que, parmi les chrétiens, tout doit être commun, que la propriété est un vol et le mariage une fraude. Ces axiomes, on le sait, ont été, il y a longtemps déjà, formulés par une certaine école en France, où ils sont demeurés à l'état de paradoxales utopies. Il était réservé aux Américains de les mettre en pratique. Je renvoie au livre de M. Dixon le lecteur curieux de s'éclairer sur cette communauté, fondée depuis peu d'années seulement, par M. Noyes. Mais je dois le prévenir qu'il éprouvera un grand désappointement s'il s'attend à rencontrer chez les disciples du Libre-Amour (*Free-Lovers*), la moindre trace de licence brutale ou d'immoralité effrénée. Chez eux, tout se passe avec ordre et tranquillité; tout dénote un goût raffiné, un merveilleux calme de sens et d'esprit, et une luxueuse abondance. Leur domaine, qui

Digitized by Google

comprend une superficie de 250 hectares, est cultivé comme un jardin.

A ce propos, je dois faire observer qu'au point de vue de la culture raisonnée du sol et de la science agricole, ces communautés hétérodoxes laissent bien loin derrière elles tous les fermiers américains, à quelque communion orthodoxe qu'ils appartiennent. La raison de cette incontestable supériorité est facile à comprendre; les membres de ces communautés trouvent dans la force de leur foi religieuse une unité d'intention et d'action qu'aucun intérêt séculier ne serait susceptible d'inspirer. Les mormons se sont développés, à Nauvoo, en dépit des persécutions, et ont fait fleurir le désert; les icariens français leur ont succédé sur les mêmes terres parfaitement aménagées, dans les mêmes habitations confortables; ils n'ont été molestés en aucune façon, et, pourtant, on n'a pas oublié combien rapide et absolue a été leur décadence.

J'ai passé sous silence bien d'autres thèmes développés par M. Dixon avec le même talent d'observation; mais le principal, le véritable intérêt de son livre repose sur la peinture de l'œuvre pratique des divers systèmes religieux que jai mentionnés. Et il faut reconnaître qu'aucun livre de voyages en Amérique n'a traité d'une façon aussi nette et aussi complète ces sujets, qui prêtent et prêteront toujours tant à la controverse philosophique.

HIPPOLYTE VATTEMARE.

Digitized by Google

UN

PHILOSOPHE SPÉCULATIF

AU XIXe SIÈCLE

Questions contemporaines, par M. Ernest Renan. Paris, Michel Lévy.

Il y a des esprits qu'une pente naturelle, et pour ainsi dire fatale et irrésistible, entraîne de bonne heure vers la vie active. Les seules questions qui les touchent sont les questions sociales et politiques. Ils ne se plaisent que dans le mouvement et dans la lutte. A quelque étude qu'ils s'appliquent, ils se trouvent, comme à leur insu, constamment ramenés aux choses de l'heure actuelle. S'ils considèrent le passé, c'est pour y chercher des leçons qui puissent s'adresser au présent. On les croit à Athènes avec Aristophane ou à Rome avec Auguste ; ils n'ont pas quitté Paris. Leur goût, c'est la vie militante, le maniement ou la critique des hommes ou des choses de leur temps. Leur plume est une arme de guerre en attendant que leur parole soit un instrument d'influence ou de direction pratique. Leur souci est de jouer un rôle et de prendre une place au grand jour des affaires du pays. C'est peu pour eux d'être spectateurs, il leur faut les émotions de la scène et les âcres joies de la mêlée, et leur intelligence leur semblerait oisive et sans fruit s'ils ne l'employaient à l'ardente discussion des intérêts contemporains et au gouvernement de l'opinion. Ce sont les esprits pratiques et les hommes d'ac-

Digitized by Google

tion. Il en est de tout format. Se mêler des affaires de son pays est une besogne périlleuse et pleine de déboires, et qui demande de rares qualités et une sûre vocation.

Il y a des esprits d'un autre métal et comme sortis d'un autre moule. Ce sont ceux qui, par l'habitude qu'ils ont de prendre les problèmes par le côté le plus élevé et le plus général, ont trouvé le secret de s'isoler et de s'abstraire, en quelque façon, du tumulte des événements de chaque jour. Esprits cosmopolites et détachés, les vicissitudes des choses humaines, à un point quelconque de l'espace et de la durée, leur sont la plus intéressante des études, mais ils n'y cherchent que le plaisir de l'étude, la joie pure de contempler les formes variables de la vie universelle, et, s'il se peut, de découvrir sous ces formes passagères quelque principe permanent, quelque loi de l'histoire du monde humain. S'ils abordent les questions contemporaines, c'est en se défendant très sincèrement de toute prétention d'influer sur leur marche, avec l'impassible et indifférente curiosité qu'on pourrait porter aux affaires d'une autre planète. Les mouvements divers des sociétés humaines sont pour eux ce que sont précisément pour les géologues les incessantes transformations qui se produisent à la surface du sol par l'insensible progrès du temps : un pur objet de contemplation. Le présent les intéresse, mais par cela seul qu'il se relie au passé et le continue d'une certaine manière. Mais ils préfèrent le passé comme plus *instructif*, sans doute parce que les agitations et les tressaillements de la vie sont un obstacle à l'observation, et qu'on est mal placé pour bien voir les choses dans leurs racines profondes quand elles se meuvent devant vous et sont en travail. Ils n'éprouvent nul sentiment d'envie à l'égard de ceux qui aspirent à prendre une part effective aux affaires courantes. Ils aiment mieux pour eux-mêmes le rôle de témoins que celui d'acteurs dans les comédies ou les drames qui s'y jouent. Ils habitent ces hauteurs sereines où le poète place les vrais sages, et comme eux aussi, de cette région supérieure, ils regardent, non sans un sourire de dédain, le troupeau haletant des affairés, des ambitieux, dispersés sur toutes les routes de la vie, poursuivant ardemment la fortune et les honneurs, et jouant leur repos contre la faveur capricieuse du public. Ils n'ont nul goût pour cette fausse monnaie de la gloire qu'on appelle la popularité et se défient secrètement de ce que la foule salue de ses acclamations. Volontiers diraient-ils avec ce personnage qu'on applaudissait. « N'aurais-je pas dit quelque sottise ? » Ils ne se piquent pas en effet de marcher dans les sentiers battus, et savent bien que leurs œuvres ne sont pas de celles que le plus grand nombre a l'habitude de goûter. Ce n'est pas qu'ils aient dépouillé tout souci de l'opinion, et, sans désir

Digitized by Google

d'agir activement sur les contemporains, renoncé à toute influence. Mais l'opinion n'est pas leur boussole. Ils ne sont disposés à lui sacrifier ni leurs idées ni leurs goûts; et la seule influence à laquelle ils tiennent, est cette influence silencieuse, discrète, éloignée, mais sûre, qu'exercent de tout temps et dans tous les milieux l'exemple d'une vie consacrée à la recherche désintéressée du vrai, l'élévation de la pensée, la haine de toute trivialité et de toute bassesse, le pur amour de l'idéal et le constant appel aux choses d'en haut. Ces esprits sont les spéculatifs. Les traits que je viens d'indiquer ne leur conviennent peut-être pas à tous. En les notant je n'ai, je l'avoue, pensé qu'à l'un d'eux, M. Ernest Renan, une des plumes les plus distinguées et les plus fines de notre temps; j'ajouterai, au risque de scandaliser, une des âmes les plus religieuses que je connaisse.

Le sentiment religieux, en effet, est indépendant de toute doctrine positive, il ne consiste pas dans la docilité à croire tel formulaire, il jaillit du fond du cœur où il a sa source, il est un don de nature, non un fruit de l'étude ou une conquête de la volonté. La science l'émousse parfois, ou le dessèche, mais ne le donne pas. Il y a des têtes dures et des âmes étroites qui croient, mais ne sont pas religieuses, et des incrédules, au sens des orthodoxes, auxquels la pensée de Dieu est sans cesse présente. C'est de cette sorte que Socrate était pieux, bien qu'il ait été condamné comme impie, et Platon et tant d'autres sages des anciens temps qui ont voué leur vie à la pratique du bien et à la pure recherche du vrai. Ceux-là mêmes osait dire un docteur du second siècle, qui, bien différent des nôtres, regardait plus au fond qu'à la forme, étaient chrétiens, bien qu'ils n'aient pas connu le Christ. Les hommes, selon le cœur de Dieu, ne sont pas seulement ceux qui savent réciter une profession de foi, et sont arrivés à soumettre leur raison aux définitions de l'orthodoxie. Le royaume de Dieu est plus large, on peut le dire. Jésus le déclarait aux Pharisiens : « Le royaume de Dieu est au dedans de vous. »

J'entends l'objection qui vient de différents côtés : Qu'est-ce que, cela le divin et l'idéal qu'on prétend adorer? Un je ne sais quoi d'indéterminé et d'abstrait, une conception de l'esprit qui n'est rien en dehors de l'esprit qui la conçoit, une pure forme de la raison sans réalité, c'est-à-dire un rêve dont on se berce et dont on s'enchante vainement. Sans doute il y a bien à dire ici et on n'y a pas manqué, comme on sait. Mais, d'autre part, l'idéal, le divin individualisé, circonscrit et enfermé en un être concret, en une personne distincte, ou, comme l'enseigne l'Eglise, en trois personnes formant une unité substantielle, n'est pas non plus une chose fort claire, et qui ferme la porte à toute objection et ne soulève aucune difficulté.

Digitized by Google

Dieu est essentiellement un Dieu caché. Sa nature est d'être impénétrable. Les pères du spiritualisme ancien et moderne le proclament tout d'une voix. Il n'est pas essence, dit Platon, mais supérieur à l'essence (ἐπέκεινα τῆς οὐσίας) et Descartes admet qu'il est absolument incompréhensible. Et dans un livre de philosophie classique, l'archevêque de Cambrai, Fénelon, ne craint pas de l'appeler de ce nom dangereux et suspect, « l'être universel, » sans expliquer précisément s'il ne faut pas entendre par cette expression la totalité de l'être. Et il écrit encore : « Dieu n'est pas plus esprit que corps ni corps qu'esprit : à parler proprement il n'est ni l'un ni l'autre... Celui qui est esprit n'est qu'esprit, celui qui est est tout être et est souverainement sans être rien de *particulier* [1]. » Si Fénelon peut parler de la sorte sans être taxé de panthéisme et par suite d'athéisme, (car certains critiques ne font pas de différence aujourd'hui et proclament nettement que le panthéisme n'est qu'un athéisme hypocrite), qu'il soit donc permis d'adorer Dieu sans être au préalable obligé d'en donner une définition comme on donne celle du losange ou de la sphère ; de dire même qu'il échappe à toute définition, est amoindri par toute formule, et qu'on fait preuve à la fois de sagesse et de respect en professant qu'il est en même temps l'éternel besoin de l'âme et l'éternel mystère de l'esprit. Ceux même qui se piquent de ne pas s'arrêter à la lettre peuvent ne pas trop se scandaliser de ce mot « l'abyme notre père » à propos duquel on s'est si bruyamment récrié. Ne sait-on pas que le terme « abîme » (Βυθός) est une expression mystique ; que dans la langue des gnostiques du second siècle, l'abîme, c'est-à-dire proprement l'incompréhensible, est le chef du plérôme sacré, le premier Dieu, le Dieu souverain et ineffable ?

Au reste, et sans entrer dans l'exposition de la métaphysique de M. Renan, métaphysique indécise, voilée, pleine de nuances qui semblent parfois criardes, et, à cause de cela même assez facile à attaquer ou à défendre, selon qu'on appuie sur telle ou telle proposition, à considérer ses œuvres non dans le détail, mais en gros, et dans l'esprit général dont elles sont imprégnées, il nous est permis de dire que M. Renan est une âme religieuse, un fervent et sincère adorateur des choses de l'esprit, le plus idéaliste des spéculatifs.

On sait qu'il n'a nul goût pour la polémique. Quand parut la *Vie de Jésus*, il sembla que le voile du temple eût été déchiré. Ce fut comme une nouvelle croisade à l'intérieur. De toute part on courut

[1] Fénelon. *Traité de l'exis et des attributs de Dieu*, deuxième partie, chap. V, fait.

Digitized by Google

sus au sacrilége. On vit un débordement de brochures. De jeunes échappés de séminaire essayèrent, ce jour-là, contre l'impiété, leur science toute neuve et leurs dents de sagesse fraîchement poussées. Les maîtres ne furent ni moins zélés ni moins violents. On s'attaqua non-seulement aux idées du livre et à la méthode dont ces idées étaient le fruit, mais à la personne et au caractère même de l'auteur. On l'accusa d'ignorance, de mauvaise foi, de perfidie. Faute du bras séculier, qu'on ne pouvait faire agir, mille voix sonores et que personne n'étouffe, et qui seules parlent au nom du ciel, le désignèrent clairement, et par son nom, et jusque dans les ,villages aux haines publiques. Ce fut un étrange spectacle. Le livre, disait-on, ne valait pas qu'on le réfutât, et chaque jour voyait naître un nouvel essai de réfutation. Aucune partie du *roman*, comme on s'exprimait, ne pouvait tenir debout, et de tout côté on s'efforçait de le renverser. Le silence du mépris était, disait-on, la seule manière de répondre, et personne ne gardait le silence, si ce n'est celui-là seul qui était l'unique objet des invectives. Plusieurs ont eu la candeur de croire qu'il ne ripostait pas parce qu'il était au pied du mur et avouait ainsi sa défaite. Non; il lisait les critiques sérieuses et en faisait l'objet de nouvelles réflexions, souriait des invectives qu'excusait à ses yeux la sincérité de la passion; et, bien qu'il fût dirigé contre lui, jouissait, j'imagine, comme d'un curieux phénomène, de ce mouvement d'esprits qui attestait si fortement la chaleur de la vie dans un corps dont longtemps auparavant déjà on avait proclamé la caducité et l'affaissement.

I

Le dernier ouvrage que M. Ernest Renan vient de donner au public a trompé plus d'une espérance. Le titre de *Questions contemporaines* qu'il porte permettait de supposer qu'il roulait sur les questions à l'ordre du jour. Or, comme tout ce qui sort de la plume de M. Renan est d'un grand prix, on attendait avec une impatiente curiosité les vues et les réflexions que le train de la société, l'état des esprits, les tendances littéraires et morales qui caractérisent le temps présent, ou les démarches de la politique intérieure ou extérieure auraient pu lui inspirer. Or de tout cela il n'y a pas trace pour ainsi dire dans cet ouvrage, de telle façon qu'on peut presque dire qu'il n'y a rien de moins contemporain que les *Questions contemporaines* de M. Renan. A part un important article sur l'instruction publique, lequel encore contient plutôt une analyse des critiques que les Allemands adressent à notre système universitaire qu'un conseil précis de réforme et une théorie d'organisation nouvelle des études, la

Digitized by Google

plupart des morceaux qui composent ce volume et qui tous avaient déjà paru séparément, ne se rapportent guère à des problèmes du temps présent, et ne répondent pas à des préoccupations actuelles. Cette critique, toute de forme, et qui n'a trait en somme qu'au titre même du livre de M. Renan, n'infirme en rien la valeur de chacun des articles qu'il a réunis, et qui sont assurément de nature à intéresser ceux qui, suivant l'expression de l'auteur, « portent quelque philosophie dans l'étude des affaires de leur temps, » et, on peut ajouter, de tous les temps.

Les publicistes militants et tous ceux qui, dans les journaux ou ailleurs, font de la politique quotidienne n'ont sans doute pas goûté beaucoup les premiers mots par lesquels s'ouvre la préface de l'ouvrage de M. Renan. « L'homme sérieux, écrit-il, ne se mêle d'une manière active aux affaires de son temps que s'il y est appelé par sa naissance ou par le vœu spontané de ses concitoyens. Il faut une grande présomption ou beaucoup de légèreté de conscience pour prendre de gaieté de cœur la responsabilité des choses humaines quand on n'y est pas obligé. » La naissance de nos jours n'y appelle que le souverain; et le vœu populaire dont la spontanéité est en général dirigée par l'administration, bien qu'il confère des droits et des devoirs spéciaux à ceux qu'il désigne, ne les investit pas d'un privilége exclusif. A côté de ceux qui sont chargés par l'élection de faire les lois, les électeurs qui sont l'opinion, bien qu'ils ne possèdent pas un pouvoir direct dans l'Etat, ont sans doute le droit du contrôle et de la critique, et parmi eux surtout ceux que leurs goûts et leurs aptitudes inclinent à l'étude et à l'examen des affaires d'intérêt public. Tous, peut-être, ne portent pas le plus pur désintéressement dans le rôle de conseillers d'Etat *in partibus* qu'ils remplissent journellement. Mais beaucoup aussi, sans doute, y montrent une tenue, un sérieux, une dignité, un souci du bien public qu'il serait injuste de méconnaître et que M. Renan reconnaît certainement tout le premier. Les services qu'on rend à l'Etat, en s'occupant des sciences historiques, sont d'un autre ordre. Il faut des hommes pour écrire l'histoire, il en faut d'autres pour la faire, et ces derniers ne sont pas les moins utiles, on en conviendra. « Juger les ensembles, comparer les temps et les pays divers, saisir les mouvements à longue portée et prévoir l'avenir, » c'est chose fort malaisée, surtout à une époque comme la nôtre, féconde en surprises et où les plus habiles et les mieux situés pour bien savoir ignorent parfois la veille ce qui se passera le lendemain. L'utilité est plus directe et plus immédiate de discuter les questions au jour le jour, au fur et à mesure qu'elles apparaissent, de les envisager sous leurs divers aspects, encore même qu'on y apporterait, non la gêne du parti pris,

Digitized by Google

mais la préoccupation de tel ou tel principe considéré comme supérieur aux faits et devant les dominer; d'éclairer l'opinion au risque de la diviser et de la passionner même quelquefois, de contrôler les actes du pouvoir, d'exercer partout cette utile surveillance qui commande la prudence et tient la responsabilité en éveil; de recueillir les leçons et de rappeler les expériences du passé pour en faire profiter le présent. Prévoir de loin l'avenir, c'est bien; le préparer est mieux, quand on le peut faire. Avant de descendre dans la pratique et de s'appliquer à l'industrie, la science, je le sais, se fait silencieusement dans les cabinets et les laboratoires des hommes d'étude. Il en est de même pour les mouvements qui se produisent dans les sociétés humaines, à regarder les choses de haut. Montesquieu, sans le savoir, a travaillé à la Révolution française, lorsqu'il a écrit l'*Esprit des lois*, et le *Traité des délits et des peines* de Beccaria, en modifiant des préjugés anciens et tenaces, a fait tomber plus d'une loi barbare. Mais Montesquieu et Beccaria n'étaient pas seulement des historiens et de purs contemplateurs de l'esprit humain : c'étaient des génies essentiellement pratiques, fort avides, surtout le dernier, d'agir sur leur temps et qui ne professaient pas la superbe incuriosité des intérêts positifs de leur époque où M. Renan paraît s'envelopper. Personne assurément ne saurait reprocher à M. Renan d'avoir préféré les sciences historiques à la politique active. Mais pourquoi taxe-t-il ainsi dédaigneusement de frivolité ou de présomption ceux qui ont choisi la carrière de la politique? Les goûts sont divers, comme les aptitudes. Manier à la fois les idées et les affaires n'est guère donné à un même homme. Le culte de la science exige toutes les forces de la pensée, et la politique, d'autre part, est une maîtresse jalouse qui ne souffre pas de partage. Eugène Burnouf eût fait probablementun très médiocre politique, et tel autre qui a excellé dans la politique eût été un savant de fort mince étoffe. Mais il y a plus d'une manière de servir son pays et son siècle. Les hommes d'action font preuve de sottise quand ils dédaignent les œuvres de pure spéculation; les spéculatifs n'ont pas meilleure raison de dédaigner les travaux de la vie active. On ne voit pas pourquoi celui qui a contribué à détruire un abus ou à élargir le champ de la liberté aurait moins bien mérité de son pays et de son temps que celui qui a démontré un théorème nouveau ou déchiffré le premier l'inscription de Rosette.

Si large d'esprit qu'on soit, on se défend difficilement d'être exclusif en quelque chose, et la querelle si comique du maître à danser, du musicien, du maître d'armes et du philosophe du *Bourgeois gentilhomme* est vraiment prise sur le vif.

Ce qui, dans cette préface, aura excité de plus vives réclamations,

Digitized by Google

c'est l'analyse que M. Renan donne lui-même, en une remarquable page, de l'esprit de son premier article, le seul du volume qui contienne proprement des considérations politiques. On ne peut rien faire de mieux que de citer :

« Dans l'article qui est consacré à la politique générale, j'ai cherché à montrer ce qu'a de superficiel et d'insuffisant la constitution sociale sortie de la Révolution, les dangers auxquels elle expose la France, les malheurs qu'il est permis de craindre, la nécessité qu'il y a d'élargir l'esprit français, de lui ouvrir de nouveaux horizons, de le soustraire à des erreurs invétérées. Toujours grande, sublime parfois, la Révolution est une expérience infiniment honorable pour le peuple qui osa la tenter; mais c'est une expérience manquée. En ne conservant qu'une seule inégalité, celle de la fortune; en ne laissant debout qu'un géant, l'Etat, et des milliers de nains; en créant un centre puissant, Paris, au milieu d'un désert intellectuel, la province; en transformant tous les services sociaux en administrations, en arrêtant le développement des colonies et fermant ainsi la seule issue par laquelle les Etats modernes peuvent échapper aux problèmes du socialisme, la Révolution a créé une nation dont l'avenir est peu assuré, une nation où la richesse seule a du prix, où la noblesse ne peut que déchoir. Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite, où les unités morales, qui sont les vraies, sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possibles, où l'homme et la femme sont jetés dans l'arène de la vie aux mêmes conditions, où la propriété est conçue, non comme une chose morale, mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent, un tel code, dis-je, ne peut engendrer que faiblesse et petitesse. On s'étonne souvent de la force que possèdent en province le clergé, l'épiscopat. Cela est bien simple; la Révolution a tout désagrégé; elle a brisé tous les corps, excepté l'Eglise; le clergé seul est resté organisé en dehors de l'Etat. Comme les villes, lors de la ruine de l'empire romain, choisirent pour représentant leur évêque, l'évêque sera bientôt, en province, seul debout au milieu d'une société démantelée. Avec leur mesquine conception de la famille et de la propriété, ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du XVIIIe siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés. Ce n'est jamais impunément qu'on manque de philosophie, de science, de religion. Comment des juristes, quelque habiles qu'on les suppose, comment de médiocres hommes politiques, échappés par leur lâcheté aux massacres de la Terreur, comment des esprits sans haute culture comme la plupart de ceux qui composaient la tête de la en France ces années décisives, eussent-ils résolu le problème qu'aucun génie n'a pu résoudre : créer artificiellement et par la réflexion l'atmosphère où une société peut vivre et porter tous ses fruits?

Digitized by Google

Il est superflu de faire observer que les idées exprimées dans ces lignes résument avec une extrême liberté l'article que vise M. Renan et auquel il renvoie ses lecteurs. Ce qui arrive en général aux critiques qui rendent compte des livres des autres est arrivé à M. Renan jugeant et analysant une de ses propres œuvres. C'est un morceau écrit à côté et à propos d'un article, et qui contient des idées qu'on aurait quelque peine à en extraire.

Prenons donc ce jugement sur la Révolution française pour un morceau nouveau et original. Prétendre qu'il soit faux de tout point serait mal connaître l'histoire. C'est un jugement d'ancien régime cependant. On le dirait sorti de la retraite d'un bénédictin dont on a brisé la cellule et dispersé la bibliothèque. Ecrire que la Révolution française est « une expérience infiniment honorable, » mais « une expérience manquée, » paraîtra un peu dur aux amis de la démocratie, et déjà voilà que s'élève une voix pour protester en son nom [1] et défendre la révolution avec apologue, exclamations indignées, force prosopopées et toutes les fanfares de la rhétorique.

De vrai, la Révolution française est plus qu'une expérience : c'est une ère dans notre histoire et dans l'histoire de l'Europe. C'est une fondation. On ne fonde pas sans détruire, et quand on fonde au milieu du tumulte et des orages, on n'a pas la discrétion et la sage mesure des spéculatifs qui, à tête reposée, édifient dans leurs cabinets des républiques de Platon, comme les enfants, en retenant leur souffle, construisent des châteaux de cartes. La Révolution a fait table rase d'une société où sans doute de grandes choses s'étaient produites, mais où, tout balancé, la part du mal, de l'injustice, du désordre moral, était incomparablement plus forte que celle du bien. Et n'est-ce pas à tort que quelques-uns voient des fruits naturels de l'ancien régime dans certaines choses qui se sont faites, il est vrai, sous l'ancien régime, mais malgré lui, par surprise, ou par suite de la plus précaire des tolérances ? Le mouvement politique et philosophique du XVIIIe siècle, est-ce un fruit de l'ancien régime ? Non, il se fait en dehors de lui, malgré lui souvent, et certainement contre lui par des hommes qui ont dépouillé le respect superstitieux des traditions séculaires, font bon marché de leur repos, cherchent ailleurs que dans la routine et les usages établis le fondement du droit, et écrivent la théorie de la Révolution française. Sous l'ancien régime, ce que nous appelons aujourd'hui le droit commun, n'était ce pas monopole ou privilége? Les communautés abritaient la science, mais une science bridée et de peu souffle. Les tentatives de libre

[1] *La Démocratie et M. Renan. Réponse à la préface des questions contemporaines*, par J. Labbé.

Digitized by Google

recherche de Richard Simon n'étaient-elles pas étouffées dans leurs germes ? Le christianisme austère de Port-Royal n'était-il pas condamné et poursuivi à mort? M. Renan connaît-il une communauté qui eût couvert de sa protection quelques-uns des livres qu'il a donnés au public dans ces dernières années? La liberté politique était nulle. Ce qu'était la liberté de conscience, il faut le demander aux historiens du protestantisme. La liberté d'écrire était fort étroite. Si les auteurs n'eussent pas eu les presses de la Hollande et de la Suisse, combien peu aurions-nous, aujourd'hui, des livres dont nous admirons les généreuses hardiesses ?

Est-il vrai que la Révolution ait fondé cette absorbante unité de l'État où les individus ne comptent guère plus que les gouttes d'eau dans l'Océan? Non; elle l'a déplacée. L'Etat, c'était auparavant Louis XIV ou Louis XV ; la Révolution a dit : l'Etat, c'est le peuple entier, les petits et les grands. A la place d'un particulier recevant le pays entier en héritage et le possédant comme un patrimoine de famille, elle a mis la nation. N'était-ce pas rendre ses titres à qui de droit? La Révolution française a fondé la loi unique, la loi égale pour tous, la loi indépendante du caprice et qui courbe toutes les têtes sous son niveau. L'extrême centralisation, l'administration, avec sa tyrannie jalouse et savante et ses rouages infinis, ne sont pas l'œuvre propre de la Révolution. Si le centre a tiré à lui toute la vie du corps, si les divers foyers de mouvement intellectuel qui existaient en province ont perdu leur activité et se sont éteints peu à peu, ce n'est pas précisément à la Révolution qu'il faut s'en prendre, mais à certaines circonstances particulières. La concentration a été d'abord une nécessité de défense nationale, puis l'œuvre réfléchie du régime nouveau qui a hérité de la Révolution. La Révolution a tout désagrégé, dit-on ; elle a brisé tous les corps ; oui, mais elle a affranchi l'individu, l'a rendu à lui-même, a accru par suite en chacun le sentiment de la responsabilité et la dignité qui y correspond.

Le progrès de la civilisation générale paraît être qu'un nombre de jour en jour plus grand participe aux lumières, et qu'une sorte d'équilibre tende à s'établir entre toutes les classes de l'humanité. Athènes, autrefois, sur un coin du monde, a jeté un éclat incomparable et que sans doute on ne verra plus. Mais c'était une étoile dans la nuit. Cette étoile s'est brisée. La clarté s'est répandue, mais en perdant de son intensité. Sous l'empire romain, les grandes individualités sont rares, les grandes œuvres de science et d'art sont presque nulles. Les hommes valent mieux cependant au milieu de l'universelle médiocrité; les mœurs sont plus douces, les esprits plus éclairés, la justice plus large et plus égale. Après l'écroule-

Digitized by Google

ment de l'empire romain et la formation laborieuse de ces nouveaux centres qui sont devenus les Etats modernes, le mouvement semble être le même : un mouvement d'expansion de lumière et de liberté, et, à travers bien des obstacles, au prix de longues et sanglantes luttes, l'ascension lente mais continue des parties inférieures de l'humanité à une vie morale plus haute et à une vie matérielle plus heureuse ; la participation de plus en plus grande des masses aux bienfaits de la science et de la justice, de la vérité et du droit. La haute culture de l'esprit a peu d'adeptes aujourd'hui. Rien n'empêche cependant qu'il se produise encore un grand siècle. L'atmosphère morale où nous vivons ne ressemble pas à celle du XVIe siècle. Mais l'esprit du XVIe siècle ressemblait-il à l'esprit du siècle d'Auguste ? On ne voit pas pourquoi nos lois et nos règlements si multipliés, et l'excès de la centralisation, étoufferaient nécessairement l'essor de la pensée individuelle, le pur souci de l'art et l'éclosion des belles œuvres de science ou de poésie. Sur le fond un peu terne de notre société, on ne voit guère se détacher d'individualités puissantes. Est-ce une raison pour laisser toute espérance ? L'avenir n'a dit ses secrets à personne, et l'esprit trouble et médiocre du temps présent ne doit pas nous faire désespérer des générations futures. La vie c'est le mouvement, et les générations se succèdent sans se ressembler.

On peut donc ne pas se troubler à l'excès des sombres pronostics par lesquels M. Renan termine sa préface, et voir l'avenir sous de moins tristes couleurs.

Quoi qu'il en soit, je ne veux m'associer en rien aux véhémentes objurgations qui viennent d'être adressées solennellement à M. Renan dans une récente brochure intitulée : *la Démocratie et M. Renan.* Je n'ai ni mission ni qualité pour m'ériger en vengeur de la démocratie, et je ne goûte pas plus le pédantisme et la grosse voix en politique qu'en littérature. Je ne puis que louer M. Renan de ne pas connaître les mots d'ordre et l'idolâtrie de l'esprit de parti, mais je ne croyais pas qu'on pût pousser cette dernière chose aussi loin. Au risque d'être accusé aussi d'éclectisme, j'avoue que je ne saurais ni prendre ni comprendre cette situation tranchée où l'orthodoxie radicale se campe si fièrement. « La Révolution, écrit-on, nous apparaît non comme un fait susceptible d'analyse, mais comme un principe absolu qu'il faut accepter ou rejeter tout entier. Hors de là il n'y a que contradiction, impuissance, faiblesse irrémédiable.... Une démocratie qui prétendrait ne pas accepter la filiation révolutionnaire, serait nécessairement stérile. Celui qui n'a pas d'ancêtres n'est pas digne d'avoir de postérité (page 17 et 18). » Et pourquoi cela, s'il vous plait ? N'y a-t-il pas certains héritages lourds à por-

Digitized by Google

ter, auxquels on renonce, et d'autres qu'on n'accepte que sous bénéfice d'inventaire ; et quand on peut choisir librement ses ancêtres, n'est-il pas sage de faire de bons choix ? Quelle contradiction y a-t-il à ne pas vouloir partager toutes les responsabilités ? Quelle impuissance et quelle faiblesse à juger librement une œuvre humaine, à louer en elle ce qui est louable à condamner, ce qui est condamnable ? Ne voit-on pas qu'on transforme la Révolution française (terme un peu vague et fort élastique) en un dogme indiscutable, et que de sa propre autorité on sanctifie en bloc toutes ses œuvres et tous ses acteurs ? En notre temps où tout se discute, même l'autorité de l'Eglise et l'Evangile, c'est une prétention vraiment étrange que de vouloir réserver la Révolution française et la mettre hors des atteintes de la critique, comme une chose plus que sacrée. Mais dans tous les camps et dans tous les partis il y a des fanatiques, et ce n'est pas d'aujourd'hui que certains démocrates parlent en hiérophantes.

II

Je quitte maintenant la politique ; aussi bien la seule préface des *Questions contemporaines* et le morceau par lequel s'ouvre le volume y ont trait.

Les articles que M. Renan a consacrés aux hautes études, au Collége de France qui est leur temple, à trois professeurs de ce collége, Ramus au XVIe siècle, et de notre temps Eugène Burnouf et Etienne Quatremère, sont excellents de tout point. Le goût passionné de M. Renan pour les libres et fortes spéculations philosophiques et historiques y éclatent à chaque ligne. Il est difficile de mieux marquer la place et le rôle du Collége de France dans le haut enseignement, de mieux faire valoir son excellence et sa dignité. Dans ce Paris frivole, brouillon, sans cervelle, c'est un asile réservé pour le travail de la pensée désintéressée, une sorte de Port-Royal-des-Champs laïque au seuil duquel expirent toutes les préoccupations qui n'ont pas la science pour objet. Toutes les branches du savoir humain y sont cultivées, non dans leurs applications ni pour l'utilité pratique qu'on en peut tirer, mais pour elles-mêmes et pour elles seules. C'est le fort des nobles études et des recherches sévères et spéciales, et non une école de brillant parlage et de rhétorique variée. L'enseignement y est précis et didactique. Rien n'y est donné à l'apparat ni à la montre. C'est un lieu d'expériences exactes, de démonstrations positives, d'exposition technique. L'auditeur doit chercher ailleurs les plaisirs délicats de la science amu-

Digitized by Google

sante et la douce musique des développements oratoires. Là on cultive les racines de la science; on s'initie aux méthodes nouvelles et aux résultats récemment acquis. Le professeur travaille avec ses élèves, il ne discourt pas pour attirer et retenir quelques désœuvrés de passage. Voilà le Collége de France tel que ses fondateurs l'ont conçu, tel que M. Renan l'imagine : tel qu'il a toujours été et tel qu'il est aujourd'hui, ce serait trop dire. Il n'est pas aisé d'empêcher un Français d'être éloquent.

On sait que M. Renan fut régulièrement agrégé à ce *Chapitre* des hautes études, comme il l'appelle, à la suite de sa double désignation en première ligne par le collége de France et par l'Institut. Il y fit une seule leçon. Le lendemain, la parole lui fut retirée, et trois ans après, la chaire, par raison d'Etat sans doute, car on ne daigna pas dire pourquoi. Une certaine phrase de son discours d'ouverture lui attira cette persécution. Il ne nous appartient pas de décider si l'administration était compétente en cette matière, si elle demeura dans les limites de sa juridiction, si elle garda son rôle en prenant parti entre M. Renan et ceux de ses auditeurs dont il avait blessé le sentiment, si la paix publique exigeait en effet qu'il fût sacrifié aux colères concertées de longue main d'un parti. M. Renan, dans la brochure qu'il écrivit alors, et qu'il a insérée dans son dernier volume, nous paraît avoir démontré solidement que les franchises traditionnelles du Collége de France furent violées en sa personne, et que la liberté du haut enseignement subit ce jour-là une diminution. Mais, d'autre part, ne manqua-t-il pas lui-même d'habileté et de finesse politique? Il savait l'état des esprits et qu'une cabale était montée, et que beaucoup, avant qu'il ouvrît la bouche, étaient décidés à faire acte d'intolérance. Devait-il fournir lui-même l'allumette qui mit le feu aux poudres et détermina l'explosion? Tout en demeurant fidèle aux habitudes et en faisant à l'ouverture de son cours une leçon de généralités, était-il bien nécessaire qu'il prononçât la fameuse phrase? Certes, ses ennemis, pour le perdre, ne lui en eussent pas dicté une autre. Un esprit aussi rompu aux délicatesses et aux nuances du langage ne pouvait-il pas trouver aisément quelque détour, rendre son idée en termes tout à fait innocents, et ôter par là tout prétexte aux lourdes et retentissantes accusations de blasphème? Je ne puis m'empêcher de croire que rien n'était plus facile à M. Renan que de tromper la malignité de ses adversaires, et que l'habileté en cette circonstance n'avait rien qui dût répugner à une conscience délicate. Que dis-je? Elle était pour le professeur une sorte de devoir. De la sorte, il n'effleurait pas la polémique, il ne heurtait la foi de personne, et sans que sa dignité en souffrît, il épargnait au Collége de France une atteinte à

Digitized by Google

ses libertés, préservait la chaire qui lui était confiée et gardait la parole. Il ne sert de rien, après cela, d'alléguer des autorités, de citer les *Actes des Apôtres*, d'invoquer l'exemple de saint Pierre et de Bossuet. Dans les émotions publiques, les gouvernements et les administrations en général se soucient peu des textes. Nous ne sommes pas au Ier siècle, mais au XIXe. Les mœurs ne sont pas les mêmes, ni les lois. Saint Pierre aujourd'hui et Jésus lui-même n'iraient pas loin et seraient arrêtés dès le début de leur prédication. Bossuet, dont l'orthodoxie dogmatique n'est pas niée, a quelque peu vieilli. Et puis, est-ce ici une question de textes ?

La question de l'instruction publique tient une grande place dans le livre de M. Renan. Deux articles sont consacrés à cette question. L'un a trait à l'instruction supérieure, l'autre à l'enseignement secondaire.

Ce dernier n'est guère autre chose qu'une analyse étendue des jugements que deux Allemands, sans mission officielle, mais curieux de comparaisons et fort éclairés en ces matières, M. Hahn et M. Holzapel portaient, en 1848 et en 1853, sur notre organisation et nos méthodes scolaires. Ces deux dates, surtout la dernière (car le voyage de M. Hahn est de 1847, et son livre était écrit et presque entièrement imprimé avant la fin de février 1848), n'étaient peut-être pas celles que nous aurions choisies pour inviter les étrangers à nous juger.

De 1847 à 1853, l'instruction publique, en France, a compté sept ou huit ministres d'opinion et d'esprit fort divers, n'ayant de commun que le goût d'administrer une part de la chose publique et commençant en général à connaître à peu près les rouages de la machine qu'ils étaient chargés de conduire, au moment où on leur en retirait la direction. Celui qui tenait le portefeuille, en 1853, ne détestait pas les nouveautés et eut le temps d'en introduire une très fameuse. Ce fut le système où l'on sépara violemment dans l'enseignement les sciences et les lettres, et qui eut ce résultat d'affaiblir à la fois dans les écoles, et par suite dans les esprits, la culture littéraire et la culture scientifique. Cela s'appelait la *bifurcation*. L'auteur du système crut avoir trouvé la vraie et définitive formule si longtemps cherchée. Il l'apporta avec cette confiance épanouie et cet orgueil satisfait d'un homme qui descend du Sinaï et vient d'écrire sous la dictée du Très-Haut.

C'est au moment où le système nouveau était inauguré, que M. Holzapel prit ses notes. A ce moment aussi, nombre de règlements minutieux, tracassiers, œuvre d'évidente défiance et d'une circonspection empruntée à la Chine, pesaient sur les fonctionnaires,

Digitized by Google

glaçaient leur zèle pour le trop administrer et étouffaient chez eux toute initiative. Les exercices scolaires étaient réglés comme l'école du peloton, les mouvements des maîtres et des élèves déterminés à l'avance, comme la marche des aiguilles de cent horloges mus par un unique pendule. De là certaines critiques fort justes de M. Holzapel, mais qui se rapportaient à un état de choses sans précédents et qui, heureusement, n'a pas duré.

Mais les règlements passent comme les ministres qui les font. Les habitudes d'esprit, en tant qu'elles font partie du caractère d'un peuple, demeurent. Or, M. Renan n'est pas loin de s'associer aux critiques générales qu'adressaient MM. Hahn et Holzapel à notre système d'instruction publique. Il les ramène à trois chefs principaux : 1° la séparation de l'enfant de sa famille; 2° la constitution de grands internats où les exercices se font comme dans un régiment; 3° une instruction pseudo-humaniste, ayant pour base une étude toute matérielle des langues anciennes, sans souci du fond des choses, sans critique, sans vraie philologie.

Nous lui donnons gain de cause pour les deux premiers points, bien qu'il y ait fort à dire. Les modifications radicales sont toujours fort difficiles à faire, et quand il s'agit d'une organisation qui fonctionne régulièrement, qui est généralement acceptée, qui s'adapte aux idées communes, et qui a en elle-même plus d'un avantage, il est périlleux d'y porter la main, et nul scrupule ne saurait être exagéré.

M. Renan, dans sa préface, s'explique plus amplement sur le troisième point : « L'université de France a trop imité les jésuites, leurs fades harangues, leurs vers latins; elle rappelle trop les rhéteurs anciens de la décadence. Le mal français, qui est le besoin de pérorer, la tendance à tout faire dégénérer en déclamation, une partie de l'université l'entretient par son obstination à mépriser le fond des connaissances et à n'estimer que le style et le talent. »

Il faut savoir entendre la vérité, si dure qu'elle soit. Se pavaner dans ses défauts est sottise. M. Renan touche ici au vif un travers qui n'est pas seulement propre à l'Université, mais fait le fond de l'esprit français, esprit flexible et charmant, mais sans sérieux et de peu de solidité. Nous tenons moins à être qu'à paraître. La forme, la forme, comme disait Brid'oison, cela passe avant tout, et la renommée de beau diseur est celle dont nous tirons le plus gloire. Mais ce travers national vient-il de la nature des exercices scolaires et des méthodes d'enseignement?

M. Renan demeure habilement sur des hauteurs où il est insaisissable. On voudrait qu'il daignât descendre à la pratique et proposer des vues positives.

Digitized by Google

Veut-il que les langues anciennes, qui sont la matière principale de l'enseignement, soient bannies de nos écoles ? — Plusieurs, en effet, demandent qu'on les rejette absolument. A quoi bon, disent-ils, apprendre le grec et le latin que personne ne parle plus, et encore pour les savoir fort mal ? Petit résultat, si c'est pour lire Homère et Virgile dans leur langue ! et peut-on citer beaucoup de jeunes gens qui, au bout des classes, en soient capables ? Pourquoi donc arrêter l'esprit des enfants sur des études pour lesquelles ils n'ont nul goût, qui ne sont d'aucun emploi et pour lesquelles ils consument leur temps et leurs forces sans aucun profit pour leurs carrières futures ? Pourquoi cette uniformité pour des intelligences et des aptitudes si diverses ?

A cette objection bien vieille (que M. Renan ne formule pas, il est vrai, et je doute même qu'il s'y associe), on a répondu en fondant ou plutôt en régularisant l'enseignement spécial, dont les langues classiques sont exclues ; enseignement qui, dans l'opinion, est et sera longtemps sans doute marqué d'une tache d'infériorité, et peu goûté, par cela même, des familles qui se piquent d'appartenir aux classes élevées, mais qui répondait à un besoin social universellement senti.

L'uniformité, d'autre part, n'est-elle pas la condition d'un enseignement public ? L'Université peut-elle servir les goûts et les préférences des familles et des enfants, ou varier les leçons suivant les aptitudes ? Les aptitudes prononcées sont toujours rares. Quand on inventa la bifurcation et que des enfants de treize et quatorze ans durent se trouver des aptitudes, beaucoup désertèrent le grec pour embrasser les mathématiques. Etait-ce goût marqué pour les sciences exactes ? Point du tout, mais défaut d'amour du grec. On vit bientôt que leur vocation pour les mathématiques n'était pas plus grande. On ne peut prétendre que les écoles publiques tiennent toute espèce d'enseignement à la disposition des parents ou des enfants, et que chacun, au lycée, puisse choisir comme sur une carte de restaurant le plat qu'il préfère. Que la richesse et la variété des cours s'épanouissent au collége de France et à la Sorbonne, rien de mieux. Dans les établissements d'instruction secondaire, cela paraît peu praticable.

M. Renan entend-il reprocher à l'Université de ne pas entrer assez avant dans les matières qu'elle enseigne et de ne pas former des linguistes et des philologues ?

Nul n'est poète par grâce administrative. Il n'est pas beaucoup plus aisé de former des savants. C'est chose dont l'Etat ne se charge pas, au lycée surtout ; et l'on ne voit pas bien par quelle combinaison merveilleuse il y pourrait arriver. « Les œuvres qui sont plus

Digitized by Google

durables que l'airain, disait excellemment le ministre de l'instruction publique, à la dernière réunion des sociétés savantes, se bâtissent toutes seules » et par des secrets dont l'administration ne dispose pas, et par des efforts que nulle direction ne peut suppléer.

Enfin, les littératures anciennes ne sont pas étudiées comme un objet positif de connaissance, mais comme un instrument de culture intellectuelle. On y voit non une fin, mais un moyen. On les prend pour ouvrir et développer l'esprit, non pour le remplir. Le but de l'instruction n'est pas de faire des humanistes, pas même des bacheliers, mais de commencer et de préparer des hommes.

Je le demande, les jeunes Allemands de dix-huit ans sont-ils de meilleurs philologues que nos rhétoriciens? Ont-ils des connaissances plus solides et plus profondes? On ne sait pas grand'chose et on n'est pas propre à grand'chose après avoir parcouru le cercle entier des études du premier âge. On est seulement plus capable d'apprendre; chez nous assurément, et en Allemagne aussi, je le crois. La prétendue frivolité de nos études classiques n'a pas empêché les Champollion et les Eugène Burnouf de se former; et les Bopp, les Mommsen et les Ewald ne sont pas sortis tout faits des gymnases allemands.

Est-ce à dire que dans notre éducation intellectuelle le solide ne soit pas trop sacrifié au brillant, et que toutes les matières de l'enseignement secondaire doivent être considérées comme inviolables et sacrées? Il s'en faut bien. Mais il faut porter une grande prudence dans les expériences, quand il s'agit de l'esprit des jeunes générations.

Si les leçons techniques et l'étude approfondie des lettres savantes ne sont pas à leur place dans les établissements d'instruction secondaires, on doit les trouver dans les chaires de l'enseignement supérieur.

Or, tous ceux qui ont vécu auprès de nos facultés de province ou qui en ont suivi les cours, s'accordent à reconnaître que la science pure n'y jette pas une vive lumière. L'article que M. Renan a consacré à l'instruction supérieure en France est sévère, mais juste. C'est ici, en effet, que le mal de l'extrême centralisation se fait sentir. Nombre de professeurs regardent les facultés de province comme un lieu de passage et une étape sur la route de Paris. Ils y vivent comme en exil, les regards et l'esprit perpétuellement tendus vers Paris qui attire à soi tout ce qui est ou se croit vivant. Là sont les ressources pour les travaux de la pensée, les directions et les conseils salutaires, tout ce qui inspire ou stimule la force, l'émulation qui entretient la vitalité de l'esprit et l'empêche de s'engourdir, le public qui

Digitized by Google

goûte les découvertes, l'administration qui encourage les efforts sérieux ou récompense le succès. Il y a sans doute dans les chaires de notre enseignement supérieur provincial des talents plus modestes ou plus résignés, ou des hommes dont l'ambition préfère l'éclat qui les entoure dans un petit centre à l'obscurité où ils se perdraient à Paris. Mais à quel prix achètent-ils cet éclat? Ce n'est pas en cultivant la science pure, — elle passerait par-dessus la tête des auditeurs, les ennuierait, les rebuterait, ferait le vide dans les salles de cours, — mais par un enseignement spirituel, ingénieux, brillant et en général superficiel. L'auditoire est composé de toute sorte de gens qui sortiront ou ne reviendront plus si vous ne les captivez : des femmes, des jeunes filles; en tout, des amateurs de beau langage et des curieux. Les cours de faculté sont une élégante distraction pour la société polie. On s'y rend comme au sermon, avec cette différence qu'à l'Eglise on accepte l'ennui comme une forme de mortification, mais non pas au *cours*. Là il faut que la science se fasse attrayante et aimable, c'est-à-dire frivole. L'érudition rebute et les considérations abstraites ne sont goûtées de personne. Transportez un Boissonade dans une faculté de province : si, comme il faisait au Collége de France, il passe une heure et demie à expliquer et à commenter dix ou douze vers des *Perses* d'Eschyle, il est sûr qu'à la seconde séance il n'aura plus assez d'auditeurs pour dire : Messieurs. Or, on ne se résigne pas en France à prêcher ni à enseigner dans le désert. Avoir du monde est l'ambition des uns, l'honneur des autres, la joie de tous. N'est-ce pas la marque et, si j'ose dire, l'étalon du succès? « Aujourd'hui, dit l'un, j'ai eu beaucoup plus d'auditeurs. — Oui, cinq cents, ce me semble. — Tu ne sais ce que tu dis, mets-en mille; jamais Dion n'en a eu autant. — Et comment les aurait-il? — Et puis comme ils écoutent ma parole! — C'est que le beau agit jusque sur les pierres mêmes. » Ce petit dialogue, tiré des *Entretiens* d'Epictète, n'est pas si vieux qu'on croit.

Rien, en fait, ne ressemble moins à ces foyers vivants d'active et libre recherche qu'on appelle Iéna, Bonn, Gœttingue, Heidelberg et Tubingue, que les quinze ou seize facultés qui ont leur siége dans nos grandes villes de province. Chez nous on pérore, là-bas on enseigne. Chez nous on fournit à des auditeurs de hasard, non ce qu'on peut, sans doute, mais ce qu'ils viennent chercher, la plus distinguée et la plus instructive des distractions; là-bas, à des élèves assidus et qui payent, des connaissances positives qui laissent autre chose dans leur esprit que le vain souvenir d'une parole sonore et brillante. Et dans l'ordre des sciences qui se fondent sur des expériences exactes et des démonstrations sur pièces, on ne se contente pas d'exposer : on place les choses mêmes sous les yeux, on fait

Digitized by Google

circuler le microscope de façon que l'auditeur touche et voie par lui-même, ce qui vaut mieux que ces descriptions à distance et ces démonstrations d'apparat qui sentent parfois le physicien de salon.

Il serait d'un patriotisme puéril et bien mal entendu de fermer les yeux sur l'infériorité de notre enseignement supérieur comparé à celui de l'Allemagne. Sous le rapport des hautes études de grammaire, de linguistique, de philologie comparée, sans parler de l'exégèse et de la critique religieuse, les Allemands sont nos maîtres. Cette infériorité tient à bien des causes : à notre légèreté d'esprit, au caractère académique que prend trop naturellement chez nous la parole publique, à l'estime médiocre que fait le plus grand nombre de la recherche pure et des connaissances solides et à longue portée, à une complaisance extrême pour les exigences d'un public affairé et sans préparation, à beaucoup d'autres causes encore, mais moins qu'on ne dit à la maîtrise, fort légère en somme, qu'exerce l'Etat en ces matières. Il y a peu d'années, l'administration a laissé se dresser partout des chaires libres : elle a encouragé toutes les tentatives sérieuses. Quels fruits en a-t-on tirés ? On a vu se lever une légion d'élégants parleurs. Il suffit chez nous de frapper la terre pour qu'il en sorte, aussi bien que des soldats. On a revu le spectacle de ces discoureurs nomades qui, au premier et au second siècle de notre ère, donnaient des conférences à Rome et à la province, et disputaient au cirque ou aux théâtres leurs habitués. On a répandu, je le veux, beaucoup de notions saines et utiles. Mais ces séances de paroles n'ont rien fait pour la grande culture de l'esprit.

En ce moment même, au nom de la sécurité des familles, au nom du droit des pères de ne pas laisser empoisonner l'esprit de leurs enfants, au nom des intérêts les plus sacrés de la société, que les flots chaque jour montants du matérialisme, du positivisme et de l'athéisme menacent de submerger, dit-on, au nom de la vérité que beaucoup cherchent encore, mais que d'autres ont l'honneur et la joie de posséder, certaines personnes réclament à grand bruit la liberté de l'enseignement supérieur. Certes, nous sommes d'avis aussi, non qu'on l'improvise tumultuairement, mais qu'on l'établisse avec réflexion et sur les bases les plus larges. Il ne faut pas qu'on puisse dire que les hautes sciences sont confisquées par l'Etat ni qu'on puisse l'accuser d'étouffer une seule vérité ou de l'empêcher de voir le jour et de se répandre. L'enseignement primaire est libre, l'enseignement secondaire également. Pourquoi non l'enseignement supérieur ? Le droit n'est pas moindre dans cet ordre que dans les deux autres, et même le contrôle de l'Etat est ici moins nécessaire, puisque l'enseignement supérieur s'adresse, non à des enfants

Digitized by Google

faciles à troubler, mais à de jeunes hommes majeurs et maîtres de leur raison.

Il y a dans les sciences qui se proposent l'étude des êtres animés ou inanimés un terrain commun : c'est le terrain de l'observation, de l'expérience et du calcul. On ne voit pas qu'il puisse y avoir une géologie protestante et une géologie catholique, une anatomie de libre penseur et une anatomie ecclésiastique, des observations et des calculs orthodoxes et édifiants et d'autres qui ne le soient pas. C'est dans les questions qui ne peuvent se résoudre démonstrativement par l'observation directe ou le calcul, dans les questions d'essence, d'origine et de fin que les divergences peuvent commencer. Eh bien! à qui peut-il déplaire que toutes les explications, toutes les hypothèses et toutes les affirmations sérieuses puissent se produire librement? Pourquoi fermer la bouche à M. Léopold Giraud, s'il veut appeler à lui des auditeurs de bonne volonté, comme il en connaît tant jusqu'au fond des campagnes, et développer devant eux certaines expositions et réfutations dont il nous donnait récemment un échantillon ?

A vrai dire, nous n'espérons pas un grand résultat de l'affranchissement absolu de l'enseignement supérieur. Nous croyons même que ce n'est pas le seul intérêt de la science, ni le pur amour de la liberté qui ont mis la plume à la main de M. Giraud et de ses amis. Que demain l'enseignement supérieur soit libre : dans trois jours, on demandera que l'erreur n'ait pas le droit de gêner la diffusion de la vérité. Quand on parle ici de liberté, on veut dire, en effet, la liberté de la vérité et du bien, non la liberté de l'erreur et de la perdition. On n'admet pas que toutes les opinions aient les mêmes droits à se produire. Et l'histoire du passé nous apprend que cela peut mener loin. Quoi qu'il en soit, nous qui aimons la liberté sans épithète, nous croyons que la liberté de l'enseignement supérieur, réclamée de plusieurs côtés, peut être utile, qu'elle est certainement innocente, et que si elle ne produit pas de grands fruits, elle n'en étouffera non plus aucun.

Le souci de M. Renan pour l'instruction supérieure part d'un sentiment très vif de ce qui fait et fera de plus en plus la solide grandeur d'un pays, et aussi d'une idée très juste qu'il exprime dans sa préface et qui mérite d'arrêter les méditations du philosophe et de l'homme d'Etat : c'est que la réforme de l'enseignement doit commencer par le haut et non par le bas.

« L'enseignement supérieur, dit-il, est la source de l'enseignement primaire. Sacrifier le premier au second, c'est commettre une faute, c'est aller contre le but qu'on se propose. Un million économisé sur la

Digitized by Google

haute culture peut arrêter net le mouvement intellectuel d'un pays ; donné à l'instruction primaire, ce million sera de peu d'effet. L'instruction primaire n'est solide dans un pays que quand la partie de la nation la veut, la comprend, en voit l'utilité et la justice. Travaillez à produire des classes supérieures qui soient animées d'un esprit libéral ; sans cela, vous bâtissez sur le sable ; le caprice d'une chambre malveillante ou peu éclairée emportera vos fondations... Tant qu'on n'aura pas détruit, en France, cette fausse idée, que l'éducation ne sert qu'en vue de la position sociale ; que cultiver et instruire le pauvre, c'est faire naître en lui des besoins et une ambition impossibles à satisfaire, rien ne sera définitivement conquis. La force de l'instruction populaire, en Allemagne, vient de la force de l'enseignement supérieur en ce pays. C'est l'université qui fait l'école. On a dit que ce qui a vaincu à Sadowa c'est l'instituteur primaire. Non ; ce qui a vaincu à Sadowa, c'est la science germanique, c'est la vertu germanique, c'est le protestantisme, c'est la philosophie, c'est Luther, c'est Kant, c'est Fichte, c'est Hegel. L'instruction du peuple est un effet de la haute culture de certaines classes. Les pays qui, comme les Etats-Unis, ont créé un enseignement populaire considérable sans instruction supérieure sérieuse, expieront longtemps encore cette faute par leur médiocrité intellectuelle, leur grossièreté de mœurs, leur manque d'intelligence générale. » (*Préface*, p. VII.)

III

Les études religieuses sont assez nouvelles partout, en France plus qu'ailleurs. Elles y ont un fort petit nombre d'adeptes et de lecteurs préparés. Elles effraient ou scandalisent. Lire soi-même les livres saints, quand on n'est pas protestant, est vu de mauvais œil et paraît le signe d'un esprit frondeur ou subversif. Les noms de libre-penseur et de rationaliste, c'est-à-dire, d'après un dictionnaire tout nouveau et qu'on voudrait à l'usage du Dauphin, de matérialiste et d'athée, sont ceux qu'on donne libéralement à qui, n'étant ni prêtre, ni théologien patenté, a la témérité de méditer sur les *Évangiles* et les *Épîtres* ailleurs qu'à la messe. D'un autre côté, la critique superficielle et étourdie de Voltaire, son peu d'intelligence des questions religieuses, son manque d'érudition et ses courtes vues en ces matières, sa triste méthode de traiter par le sarcasme et la raillerie ce qu'il y a au monde de plus sérieux et de plus grand, semblent, dans l'opinion commune, peser sur tous ceux qui entreprennent parmi nous d'aborder la critique et l'histoire religieuse. On a beau protester de sa sincérité, se défendre de vouloir contrister ou amoindrir la foi de personne, abdiquer tout esprit de parti, invoquer le droit de la science pure, montrer dans ses travaux que le respect dont on fait profession n'est pas seulement sur les lèvres ; on n'évite pas les accusations d'incompétence, d'ignorance ou de mauvaise foi. Les

Digitized by Google

laïques, même les plus ignorants et qui font le meilleur marché, pour ce qui les regarde, des dogmes et de la morale chrétienne, ne sont pas les plus indulgents pour ces sortes d'études et pour ceux qui s'y adonnent.

Dans son volume des *Questions contemporaines*, M. Renan a donné place à deux articles d'allure bien différente, qui touchent à la religion. Le premier a pour titre : *De l'avenir religieux des sociétés modernes.* L'autre, plus vif de ton, est un article de polémique et porte ce titre : *Du libéralisme clérical.*

Dans le premier de ces deux articles, M. Renan aborde la plus haute question qu'un philosophe puisse se poser.

Etant donnés les éléments religieux du monde civilisé : l'islamisme, le judaïsme et le christianisme avec ses trois grandes fractions, l'Eglise protestante, l'Eglise grecque et l'Eglise catholique, quelle est la religion qui a chance de prévaloir un jour ?

M. Renan écarte tout d'abord l'hypothèse d'une nouvelle éclosion religieuse. Nous avons dès longtemps perdu cette fraîche naïveté, ces trésors d'enthousiasme qui préparent et expliquent ces grandes et pures créations. Et de plus, le régime des Etats modernes y mettrait d'insurmontables obstacles.

L'islamisme, bien qu'il se soit ouvert l'intérieur de l'Afrique et y réussisse, est en pleine décadence et voisin peut-être d'une dissolution.

Le judaïsme a fait son œuvre. Une nation ne paraît pas deux fois avec éclat sur la scène du monde. M. Salvador, son dernier prophète, a une foi tenace en ses destinées. Mais il perd chaque jour du terrain plutôt qu'il n'en gagne, et c'est nourrir la plus chimérique des illusions que de s'imaginer qu'il est destiné à conquérir le monde.

Restent les trois grandes familles chrétiennes. Sans aller jusqu'à soutenir que la proportion relative des adhérents aux Eglises latine, grecque et protestante, doive d'ici à longtemps subir de très notables modifications, M. Renan incline cependant à penser que l'avenir appartient au règne de la religion individuelle et libre, indépendante de tout formulaire, de toute tutelle, de toute autorité. « Le christianisme libre est seul éternel et universel, dit-il; le royaume des âmes n'existe que dans la région des âmes, c'est-à-dire dans le monde de l'idée pure. »

On ne peut s'empêcher de faire ici une remarque : c'est qu'une pareille religion n'est plus une religion. La religion volontaire et libre est la vraie sans doute, mais s'il n'y a nul lien entre les âmes, nulle croyance commune, aucun symbole, aucun culte, que reste-t-il qu'on puisse appeler du nom de religion? Je ne dis pas que la forme emporte le fond. Mais si vous détruisez, si vous supposez détruite

Digitized by Google

toute forme, ce qui demeure, ce sont des opinions philosophiques ou de vagues aspirations. Le sentiment religieux même en acte, j'entends l'élévation de la pensée à la source de l'idéal, au principe substantiel du bien et du beau, l'adoration intérieure, est un fait ou une habitude individuelle, mais ne constitue pas proprement une religion. Or, c'est se hasarder fort que de faire l'hypothèse d'un temps où les sociétés modernes, dégagées de la servitude de tout dogme et de tout culte, adoreront Dieu en esprit dans le fond de leur cœur. C'est l'état possible, ç'a été, c'est encore l'état de quelques âmes séparées, rebelles aux formes religieuses régnantes; ce ne sera jamais, je crois, l'état d'une société organisée.

L'article sur le libéralisme clérical est le seul morceau de polémique du volume de M. Renan. Il a été écrit en 1848 ; l'auteur avait vingt-cinq ans. A cet âge, on aime la bataille. M. Renan a pris depuis la voie plus large et plus sereine de l'histoire et de la critique des idées. Nous ne l'en blâmerons pas.

Le clergé, après la révolution de 1848, avait pris une attitude singulière. Fléchissant au temps sans raideur, il saluait la liberté rajeunie comme si cette conquête imprévue et trompeuse eût été sinon son œuvre, au moins l'objet de ses vœux les plus constants et de ses plus chères espérances. M. Renan dénonça ce changement de front comme une tactique, et montra que l'Eglise ne pouvait sans mentir à ses traditions, à son passé et à la logique même du catholicisme, pactiser avec aucune liberté.

Vingt ans se sont écoulés depuis. Bien des choses ont changé. Mais l'encyclique de 1864, avec le fameux *Résumé* des erreurs du temps, a confirmé la facile démonstration de M. Renan. Toutes les thèses que M. Renan essayait alors d'établir y sont posées nettement, et le dernier article de ce document mémorable consacre le divorce volontaire et décidé de l'Eglise avec ce qu'on nomme communément progrès, libéralisme et civilisation.

Si M. Renan, au lieu de rendre au public cet article, en eût composé un nouveau sur le même sujet, de combien de faits et de considérations nouvelles n'eût-il pas pu l'enrichir! Depuis plusieurs années, en effet, les organes les plus considérables et les plus accrédités du clergé ont pris un rôle que justifient peut-être le trouble des esprits, l'intérêt des croyances du plus grand nombre et l'auguste ministère des âmes dont ils sont chargés, mais qui mérite d'être signalé.

Si loin qu'on remonte dans l'histoire de l'Eglise, on y voit deux tendances très diverses et comme deux camps opposés. Les uns, qui ne veulent pas séparer la raison de la foi, et accordent à la lumière naturelle quelque autorité et quelque puissance pour éclairer

Digitized by Google

l'homme et le conduire; les autres, qui répudient la raison en elle-même et dans ses œuvres, la déclarent foncièrement corrompue et sans efficace, non insuffisante seulement, mais tout à fait impuissante. Ces derniers ont toujours formé la minorité; mais, comme tous les défenseurs d'opinions extrêmes, ce sont les plus ardents et les plus actifs. Ils compensent leur petit nombre par le bruit qu'ils font. Les autres sont à leurs yeux des inconséquents et des tièdes.

Naguère on les entendait prêcher partout que le rationalisme, c'est-à-dire la libre recherche conduit nécessairement au panthéisme, lequel n'est qu'une variété de l'athéisme. Parmi eux, quelques-uns, sans autre mission qu'une bonne volonté violente, se faisaient remarquer par la nature particulière de leur polémique. Ils retournaient contre la raison et la philosophie le rire de Voltaire dont ils avaient retrouvé quelques notes et ses plus malsonnantes facéties qui naissaient naturellement sous leurs plumes. C'est le temps où le grand art des sobriquets florissait à l'*Univers*. On réfutait alors d'un seul mot: méthode courte et recette commode qui dispensaient de toute étude et d'un sérieux qu'on portait gauchement. Le ridicule est une arme terrible en notre pays. Nulle puissance n'est assez ferme pour n'être pas blessée de ses coups. La gageure était forte pourtant de faire rire du sens commun lui-même et d'avoir raison contre la raison. Les mots plaisants paraissaient suffire à la besogne. Nombre d'honnêtes lecteurs riaient « devant que les chandelles fussent allumées. » Tous les jours de l'année, dans un style gaillard et vif, où Rabelais donnait la main à de Maistre, et dont les délicats de tous les partis et de toutes les opinions goûtaient fort la franche allure et la rare et saine pureté, on faisait métier de rabattre l'orgueil de la pauvre raison humaine, on brûlait galamment quelque idole philosophique ou littéraire du temps passé ou du temps présent; on mêlait l'invective à l'onction, l'édification à la gaieté. L'Université avait alors l'honneur d'exciter presque seule la verve sacrée de ces volontaires de la foi, et d'être l'objet quotidien de leurs plaisanteries ou de leurs injures.

Plusieurs évêques cependant, et les plus considérables parmi les défenseurs laïques du parti, ne pouvaient s'empêcher de blâmer ces emportements de polémique, ces formes agressives et cette union sacrilége de la farce et du sermon, sans exemple depuis les plus tristes jours de la Ligue. Ils se récriaient contre ces auxiliaires indiscrets et compromettants, estimant sans doute que la sincérité est moins bruyante, que la foi véritable s'accommode de plus de mesure et de gravité, et qu'il ne convient pas, à propos des choses saintes et pour leur défense, de donner ainsi la comédie.

Une scission eut lieu. Mais l'autorité souveraine décida. Les ser-

Digitized by Google

vices de tous sont utiles dans une armée. Chacun a son tempérament, ses armes, sa manière de combattre. Le zèle seul importe. Les modérés, comme il arrive souvent, eurent tort. Suspects d'abord, les violents furent consacrés et donnèrent bientôt le ton.

Depuis ce temps, du haut de la chaire sacrée, dans des mandements ou des brochures sans nombre, on a vu s'exercer une sorte de censure et d'inquisition nouvelle. Combattre les idées fausses, prendre à partie les théories étroites, les doctrines erronées et dont les conséquences paraissent un danger social, dans un pays surtout où les mœurs s'imprègnent vite et facilement des idées courantes : c'est le droit, c'est le devoir de tous ceux qui pensent. Ce droit, l'école spiritualiste l'a exercé ; ce devoir, elle l'a rempli avec fermeté au nom de la philosophie. Il est juste aussi que l'Eglise l'exerce, et nous reconnaissons volontiers que c'est une part de sa mission. Il n'est pas étonnant non plus qu'elle mette à la remplir un zèle vigilant et une ardeur passionnée. Mais peut-être y a-t-il lieu de se plaindre que ses interprètes ne se bornent pas à faire la guerre aux idées, mais attaquent encore si vivement les personnes. Confondre l'erreur avec le péché est exorbitant ; mais, pour mieux faire détester l'une et l'autre, exciter contre celui qui se trompe et qu'on doit supposer sincère la haine et le mépris public, n'est-ce pas manquer à la fois aux règles du bon goût, aux lois communes des convenances et tout spécialement au divin prétexte de la charité ?

En ces matières, rien n'est plus aisé que de distinguer l'homme de ses œuvres, de se mouvoir librement dans la sphère des idées pures, d'exposer et de réfuter les doctrines sans toucher aux personnes. L'aigreur est fâcheuse déjà dans une discussion. Si les personnalités s'y mêlent, elle perd toute dignité. Le royaume du ciel est peut-être aux violents, mais ici-bas l'opinion leur échappe, et, à tort ou à raison, on estime en général que le calme est la marque de la vraie force. L'*Avertissement aux pères de famille*, qui a eu du succès surtout auprès de ceux qui ne le sont pas, dénonçait, il y a quelques années, MM. Littré, Taine et Renan à l'exécration publique. Ailleurs et plus tard, c'est M. Duruy, dont les livres d'histoire sont malignement épluchés et passés au crible. Ailleurs encore c'est M. Bouillier, directeur de l'Ecole normale, et d'autres encore : « J'ai horreur de l'accusation secrète, dit un évêque, qui est en ce moment la grande voix du clergé. J'ai le droit, j'ai le devoir de la discussion publique. » Oui, certes, de la discussion ; mais non de l'accusation. Faites le procès aux idées, discutez publiquement les doctrines. Nulle idée n'est inviolable ; toutes peuvent être amenées au grand jour, analysées, examinées, réfutées. Mais les personnes sont sacrées. Il est peut-être habile, mais il ne paraît pas fort équitable de

Digitized by Google

prêter à une opinion des conséquences que l'auteur désavoue ; il est peu charitable de jeter au visage des gens, comme on le fait tous les jours, les épithètes de matérialiste, d'impie, d'athée, de corrupteur des âmes. N'est pas orthodoxe qui veut. Ceux qui font chaque jour libre usage de leur raison, et cultivent à sa pâle lumière quelque branche des sciences humaines, sont plus exposés que les autres à dévier en quelque chose de la stricte orthodoxie. Mais perd-on le droit au titre d'honnête homme, au respect et à l'estime de ses semblables pour cesser de paraître ou d'être orthodoxe? Il est étrange qu'une pareille question puisse être posée au XIXe siècle.

On a entrepris de porter remède à un mal bien connu et depuis longtemps signalé, l'ignorance et la futilité des femmes. Les conférences un peu vaines, données le soir à la Sorbonne, ont paru insuffisantes pour arriver à ce but. On a institué des cours réguliers d'une forme plus didactique où, sous les yeux de leurs mères, les jeunes filles recevraient quelques notions de littérature, d'histoire et de sciences physiques et naturelles.

Là-dessus une pluie de brochures ecclésiastiques pleines de grands mots sonores. Les saintes lois de la pudeur sont violées. C'est l'invasion de la libre pensée au plus intime du foyer domestique, dans les âmes jusqu'alors préservées. On veut, dit-on, *déchristianiser* la France, etc. De bonne foi, attaquer l'ignorance, est-ce commettre un sacrilége ? Quand, durant quelques heures par semaine, pendant cinq ou six mois, des hommes qui sont d'honnêtes gens, quoique laïques, et qui savent que l'esprit et l'âme des jeunes filles sont choses fort délicates, leur apprendront les noms d'Homère et de Sophocle, et par quels secrets mystérieux les trains de wagons courent sur les lignes de fer et la pensée sur les fils télégraphiques, leur foi sera-t-elle diminuée, l'œuvre du directeur de conscience battue en brèche, les croyances nécessaires entamées ou flétries, le salut éternel compromis, l'ordre social et « le sort de la France mis en question ? » Nul ne songe à faire des femmes esprits forts, mais, s'il se peut, des femmes sérieuses ; non des savantes, mais des femmes instruites. Le clergé n'a-t-il pas la parole pour enseigner, lui aussi ? Nul ne prétend que les lettres et les sciences profanes soient choses d'Etat.

Quelque temps auparavant une société s'était formée pour protéger les jeunes filles contre ces mauvaises conseillères qu'on nomme la misère et l'ignorance. Le but de cette société, qui est très florissante en ce moment, est de faire élever des jeunes filles et de leur enseigner une profession qui leur permette de vivre hono-

Digitized by Google

rablement du fruit de leur travail. Peut-on imaginer une œuvre plus utile, plus charitable, plus vraiment chrétienne ?

Une nouvelle brochure paraît. La société pour l'enseignement professionnel des femmes est déférée à l'opinion comme « une profonde et vaste entreprise d'impiété dirigée contre les jeunes filles françaises. » Son but, y est-il dit, est « selon les traditions des écoles professionnelles, l'abandon pratique de la religion. »

La chose est claire. On ne reçoit les jeunes filles qu'après douze ans. On n'exclut pas celles qui sont nées de familles israélites ou protestantes, et on n'a pas adjoint à l'externat un ministre de chacun des quatre cultes reconnus par l'Etat. La direction religieuse est tout entière et absolument laissée aux familles ; et la plus grande latitude est accordée aux jeunes filles pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux hors de l'école. La matinée est consacrée à l'instruction élémentaire et toute pratique, l'après-midi à l'apprentissage de la profession. Rien de plus sage, semble-t-il ; et c'est ce qui se fait dans les écoles d'enfants des deux sexes qui sont en plusieurs endroits annexées aux grands établissements industriels. Mais voici le raisonnement : « Dieu et l'Evangile sont dans cette école traités comme s'ils n'existaient pas. » On y enseigne la morale séparée de toute religion positive. Or, la morale séparée de la religion, on l'a démontré, — une note mise au bas de la page le rappelle, — c'est 1° l'athéisme ; 2° la variabilité perpétuelle de la morale ; 3° la corruption de la morale, c'est-à-dire l'immoralité même ; 4° le renversement de la famille et de l'ordre social. On ne peut aller au-delà. D'où il suit que ces écoles professionnelles sont des foyers d'immoralité et de corruption. Le syllogisme est rigoureux. Les nobles femmes qui soutiennent cette œuvre et s'y dévouent de tout leur cœur sont bien trompées comme on voit, et aussi M. Duruy qui la patronne, et dont on ne manque pas de dénoncer la complicité.

Mais l'auteur de la brochure dont nous parlons a été mal renseigné, et les *faits* ne *justifient* pas ses vives *alarmes*. La morale ne figure pas dans les matières qu'on enseigne le matin aux jeunes filles. Les sages remontrances, les bons conseils, les encouragements et les exhortations au bien ne manquent pas sans doute à l'occasion, mais on ne fait pas à l'école de cours de morale proprement dit, ni de morale dépendante, ni de morale indépendante.

Que si maintenant, laissant de côté les écoles professionnelles, nous prenons la théorie en elle-même, nous croyons qu'on peut faire brèche dans le syllogisme où on l'enveloppe.

Veut-on dire, en effet, qu'un ministre du culte catholique est

Digitized by Google

seul compétent pour enseigner la morale? Si oui, un pasteur protestant ne l'est pas. Mais un pasteur est encore chrétien; on accordera vraisemblablement qu'il peut parler dignement de morale. Et un rabbin ne le peut-il pas? Oui, car il croit à Dieu, sans croire cependant à l'Evangile. De cela si l'on convient, il suit directement que la morale est indépendante de la foi catholique et même de la foi chrétienne. Poussons plus loin. Socrate, Platon, Cicéron avaient-ils des lumières suffisantes pour enseigner la morale? M. Dupanloup, qui quelquefois a cité Platon du haut de la chaire chrétienne, hésiterait à le nier. Il ne peut pas se faire, en effet, qu'il ne goûte pas le X° livre des *Lois* et ne partage l'admiration de Lactance pour la définition de la loi morale que Cicéron a donnée dans sa *République*. Mais depuis Platon et Cicéron, la civilisation a bien changé. Prenons Kant ou Jouffroy. Ce sont deux libres penseurs ou deux philosophes. Pouvaient-ils parler avec autorité du devoir? Je le crois, et ils l'ont fait. La morale n'est pas pour eux indépendante de la croyance à Dieu et à la Providence; l'un et l'autre regardent Dieu comme le législateur de la volonté et la sanction suprême de la morale. Mais elle est indépendante de toute foi confessionnelle.

Ou il faut nier qu'il y ait une morale païenne et une morale philosophique et déclarer que le *Criton*, le *Phédon*, l'*Ethique à Nicomaque*, le *De officiis*, la *Métaphysique des mœurs*, la *Doctrine de la vertu* et tant d'autres livres qu'on lira et qu'on admirera toujours sont pures niaiseries, ou il faut accorder que la morale est indépendante d'une religion positive quelconque. C'est l'unité de la raison et de la conscience qui fait l'unité de la morale. Dans notre pays où quatre cultes sont reconnus, il n'y a pas quatre morales, mais une seule.

Le mouvement des sciences expérimentales ne trouble pas moins l'inquiète vigilance du clergé. Quand Cabanis et Broussais écrivaient leurs livres, la foi des évêques était-elle moins vive, leur dévouement pour la vérité moins énergique ou moins éveillé? Je ne sais. Mais les propositions malsonnantes ne manquent pas dans les *Rapports du physique et du moral de l'homme* et dans le *Traité de l'irritation et de la folie*, qui ouvrit les portes de l'Institut à Broussais, et dans tant d'autres ouvrages analogues. L'Eglise les laissa passer sans protestation. On permettait alors aux chimistes de proclamer que rien ne se crée et n'est anéanti par les forces naturelles; aux géologues de déclarer que la doctrine de la création est une hypothèse qui n'est pas susceptible de démonstration et qui soulève d'énormes difficultés; aux naturalistes de disputer sur l'unité ou la pluralité originelle des races; à tous les savants en général d'exprimer des négations ou des doutes sur nombre de points qui sont ou

Digitized by Google

indémontrés ou indémontrables par les méthodes scientifiques, et qui cependant sont de foi dans l'Eglise.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le matérialisme a été inventé, ni d'aujourd'hui que l'anatomie et la physiologie y inclinent. Quelques énergumènes crient que le matérialisme est le vrai, et inaugurent au profit de cette triste doctrine une sorte d'intolérance. Faut-il s'émouvoir si fort ? Le bon sens qui, en toutes choses, a toujours le dernier mot, fera bientôt justice de ce fanatisme d'une nouvelle espèce, comme il a fait justice des autres. Le sûr moyen de rendre une opinion populaire, c'est d'appeler sur elle les rigueurs. Mesurons nos sentiments aux choses. S'indigner à l'excès, c'est donner à croire qu'on a peur de ce qui doit seulement faire pitié. Qu'un élève de l'Ecole de médecine, sous prétexte de thèse, soumette à ses maîtres, qui n'en répondent pas, quelques pages dont le moindre défaut est d'être étrangères aux matières médicales, l'ordre social n'est pas mis en péril, ni l'autorité des lois ébranlée. En faisant le tapage qu'on a fait autour de cette œuvre scientifiquement et philosophiquement pitoyable, on l'a tirée de l'épaisse obscurité où elle serait infailliblement demeurée. La curiosité, excitée par les clameurs, l'a fait rechercher et lire. L'éditeur seul a été content.

La querelle du matérialisme et du spiritualisme est vieille comme le monde. C'est un débat purement doctrinal où l'Etat n'a rien à voir.

Mais quoi ! l'Etat, dit-on, payera des hommes pour enseigner le matérialisme, c'est-à-dire, comme on le veut, l'immoralité pratique? Il se fera complice et agent de la corruption des âmes, et des âmes sans défense ? Vaines déclamations dont on ne s'est pas avisé, quand, au XVIIe siècle, l'*abbé* Gassendi, professeur au Collége de France, entreprenait de restituer et de rajeunir le système d'Epicure, et qu'au siècle suivant l'*abbé* Condillac essayait de démontrer que toutes nos idées viennent des sens. C'est, comme on sait, le principe même du matérialisme. On l'enseignait partout dans nos écoles, vers 1816. Ajoutons que cet enseignement, dont on dévoile aujourd'hui la nouvelle horreur, n'avait aucune influence pernicieuse sur les jeunes âmes qui le recevaient. Gassendi, Condillac, Destutt de Tracy et leurs disciples n'étaient ni des athées, ni des professeurs d'immoralité pratique. Et la génération qui est sortie des mains de ces derniers valait bien celle qui, un peu plus tard, sous l'inspiration de Royer-Collard et de Cousin, a entendu réfuter dans les mêmes colléges les doctrines qu'on avait enseignées à leurs pères. Pourtant, et malgré les variations de la philosophie scolaire, il est incontestable que l'Etat ne peut, sans abdiquer ses droits les plus légitimes, renoncer à surveiller l'enseignement donné aux en-

Digitized by Google

fants. Il le fait et par ses programmes et par de fréquentes inspections dans les écoles primaires et dans les établissements d'instruction secondaire.

Mais dans les chaires du haut enseignement, c'est autre chose. Ce que l'Etat peut exiger, et il n'y manque pas, c'est qu'on respecte les lois et qu'on fasse de la science, et rien autre. Mais il n'est pas compétent, ni l'Eglise non plus, pour établir l'exacte limite entre le vrai et le faux, la science innocente et la science dangereuse. Il n'a pas à exercer de tutelle sur les auditeurs qui sont des hommes et non plus de jeunes enfants. Comprendrait-on qu'avant de confier une chaire de physiologie ou de chimie à M. Claude Bernard ou à M. Berthelot, on les appelât devant une commission de théologiens, qu'on leur fît passer un examen, et qu'on refusât de les laisser enseigner s'ils avaient sur la nature de la matière, sur les rapports de l'âme et du corps, sur le principe vital et sur tant d'autres questions controversées des opinions qui ne fussent pas strictement conformes aux définitions dogmatiques de l'Eglise? Si la liberté est pleine de périls dans les écoles primaires et secondaires, elle est l'âme du haut enseignement. C'est là que les théories les plus aventureuses peuvent et doivent même se produire et se discuter librement. Le temps saura séparer le bon grain de l'ivraie. Il est le dernier juge, le suprême arbitre du vrai et du faux.

La science, comme a dit un Père de l'Eglise, est fille du temps et non de l'autorité. Il faut qu'il y ait des hérésies, *Oportet hæreses esse*, dit aussi la parole sacrée. Il le faut surtout dans le domaine des sciences qui n'avancent que par la contradiction, et où la conquête du vrai ne se fait que lentement et par le choc des idées. Une science surveillée et entravée est forcément condamnée à la stérilité. Dans la philosophie même, il faut qu'il y ait des hérésies. Elle n'est rien si elle n'est le libre usage de la raison, la libre recherche. Le jour où il n'y aurait qu'une philosophie, je crois bien qu'on pourrait dire qu'il n'y a plus de philosophie.

B. Aubé.

Digitized by Google

AGNÈS SOREL

SON INFLUENCE SUR LES MŒURS DE SON TEMPS

Agnès Sorel et Charles VII, essai sur l'état politique et moral de la France au XVe siècle, par F. STÉENACKERS. Didier, 1868.

Il y a des personnages dont la vie offre un charme particulier, et qui attirent vers eux les regards sympathiques de l'historien. Les femmes surtout jouissent de ce privilége ; on voit s'empresser autour de leur mémoire la foule curieuse des chercheurs et des érudits. Les moindres particularités de leur existence deviennent le texte d'un commentaire ; on dispute sur un autographe, on bâtit des théories sur un mot. Mais l'histoire générale a tout à gagner à ces travaux minutieux, dont il jaillit toujours quelque éclair capable d'illuminer des faits restés obscurs, et ceux-ci aident à leur tour à tracer le caractère d'un siècle tout entier.

Malheureusement, cette sympathie de l'écrivain pour le héros, cet amour de l'artiste pour la statue, bons à animer et vivifier à l'œuvre, font qu'ils oublient quelquefois une des lois les plus rigoureuses de l'histoire : l'impartialité. Sous l'influence du charme, les objets grossissent ou diminuent; on exagère le bien pour atténuer le mal; on fait rentrer malgré lui le sujet dans un cadre tracé d'avance ; les scrupules s'en vont : on admet les preuves douteuses ; enfin la passion l'emporte, et, au lieu d'une histoire, on écrit un drame ou un

Digitized by Google

roman. C'est surtout quand il s'agit d'individualités considérables, ayant occupé les premiers rôles, qu'on se débarrasse malaisément de cette prédilection qui grandit à mesure que l'œuvre avance. Jeanne d'Arc, entre autres, et Marie Stuart ont subi cette popularité dangereuse. Que n'a-t-on pas écrit sur elles? Agnès Sorel aussi, mais à un degré plus modeste, a été l'objet de la curiosité passionnée de ses contemporains et des écrivains de ce siècle-ci. MM. Michelet, Henri Martin et Pierre Clément se sont occupés d'elle; M. Vallet de Viriville, qui vient d'être enlevé aux lettres par une mort trop prompte, lui a consacré, dans une série d'études, une place qui paraît être celle que l'histoire lui conservera. Enfin, j'ai sous les yeux le beau livre que vient de publier M. Stéenackers; mais lui n'a peut-être pas évité tout à fait le péril d'aimer trop la belle Agnès. Après tant et de si importants travaux, je ne veux pas essayer d'écrire l'histoire d'Agnès Sorel, mais seulement étudier, à propos d'un livre nouveau, certains détails de la vie sociale au XVe siècle. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il faille s'appesantir trop sur cette figure douce et charmante. Il convient, en dehors de toute préoccupation d'artiste ou de poète, et dans l'intérêt de l'histoire vraie, de la laisser dans un jour discret et voilé, conforme à sa situation et à l'influence qu'elle exerça dans son temps.

I

Le règne de Charles VII commence, comme chacun sait, au moment le plus douloureux de notre histoire. Le traité de Troyes venait de livrer le royaume aux Anglais, moins quelques provinces au Midi de la Loire. — C'est là que le dauphin, fuyard depuis sa naissance, traînait sa jeunesse inutile, au milieu des astrologues, des femmes et des intrigants. Chaque jour il fallait reculer davantage, et le moment ne semblait pas loin où le roi de France n'aurait plus un donjon où s'abriter. Cependant, les années s'écoulaient sans qu'une lueur de virilité se montrât dans sa vie; l'hébètement succédait sur sa face à la pétulance du jeune âge, et l'on se demandait si le fils du roi-fou et de la reine adultère n'était pas décidément maudit. — En vain le réveil du patriotisme populaire lui avait donné Jeanne d'Arc; Charles l'avait écoutée sans la croire et surtout sans la comprendre; il s'était traîné derrière elle à Orléans, puis à Reims. La fille divine qui le sacra périt plus trahie et plus reniée par lui que par les Anglais! — Le roi touchait déjà à sa trentième année, et rien n'annonçait encore la fin de sa longue enfance. Georges de La Trémouille, le plus détestable des favoris, était depuis six ans le maître du conseil. Une révolution de palais

Digitized by Google

qui l'avait élevé le renversa. A partir de ce moment, merveille inouïe, l'intelligence du roi se lève majestueuse et féconde ; les influences funestes ne sont plus écoutées, un gouvernement régulier commence. En 1434, le connétable de Richemont rentre en grâce ; l'année suivante, le traité d'Arras réconcilie la Bourgogne et la France ; douze mois plus tard, Paris se rend au roi. En 1439, les Etats généraux d'Orléans régularisent par une loi l'entretien des forces militaires. En 1440, La Praguerie, ayant le dauphin Louis à sa tête, est rapidement étouffée ; les grands vassaux sont châtiés, et l'Angleterre, vaincue, demande la paix, qu'elle obtient en 1444.

Quel est le secret de ce changement décisif ? A qui faut-il attribuer cette influence bienfaisante, œuvre difficile et complexe devant laquelle échoua Jeanne d'Arc, et que rien ne faisait plus prévoir ? Suivant M. Stéenackers, Agnès Sorel accomplit ce prodige, et cela résulte clairement de la coïncidence de la grande passion du roi avec les années mémorables de son règne. Il est impossible en effet, de nier l'action d'une femme aussi belle qu'Agnès sur la conduite d'un homme aussi sensible que Charles VII aux séductions de la beauté ; et si cette femme a joint à la perfection physique une âme élevée, un esprit capable de comprendre et d'inspirer le bien, il faut admettre que, une fois, la maîtresse d'un roi a pu être utile au royaume. Mais ce serait aller bien loin que de faire de cet heureux changement de Charles VII un miracle subit de l'amour. Il y avait auprès de lui une autre femme, qui me semble avoir été pour beaucoup dans cette éclatante révolution de son intelligence et de sa volonté, et que l'histoire jusqu'à ce jour ne me paraît pas avoir mise à la place qu'elle mérite. Je veux parler de la belle-mère du roi.

La maison d'Anjou avait pour chef, en 1433, Yolande d'Aragon, reine des Deux-Siciles, de Naples et de Jérusalem. Veuve, en 1417, de Louis II, duc du Maine et d'Anjou, elle dévoua sa vie au soin de ses Etats et de ses jeunes enfants. Elle mariait son fils aîné, Louis, à l'héritière du duché de Bretagne, et le second, René, à l'héritière du duché de Lorraine. En 1413, sa fille Marie d'Anjou épousait Charles VII. La préoccupation souveraine d'Yolande a été l'expulsion des étrangers du royaume. Les Anglais n'eurent pas d'ennemi plus acharné. Infatigable, énergique, en même temps pleine de souplesse et de prudence, elle sut faire servir les alliances de ses fils à la cause du dauphin, détacher successivement du parti anglais la Bretagne, la Lorraine et la Bourgogne. Dès l'année 1418, elle avait séparé Charles VII de la cour d'Isabeau de Bavière, et créé pour lui sur la Loire un petit royaume qui pût servir de camp retranché contre les progrès des ennemis. C'était elle qui, en 1428, avait le

Digitized by Google

plus chaudement insisté pour qu'on entendît la bergère qui venait du duché de Lorraine où régnait son fils. En dépit de l'opposition sceptique de La Trémouille, de l'inepte apathie du roi, Jeanne d'Arc put parler : sans Yolande elle eût été peut-être éconduite comme une aventurière, et l'histoire ignorerait son nom. « Dans un siècle de corruption et de mœurs faciles, dit M. Stéenackers qui lui rend pleine justice, où la calomnie n'épargne personne, sa réputation reste intacte et s'élève au-dessus du soupçon. Une seule passion semble l'avoir animée, l'amour de la France, qu'elle confondait avec celui de ses enfants. Arrière-petite-fille du roi Jean, elle avait du sang français dans les veines et ne l'oublia jamais. »

Je n'hésite pas, quant à moi, à placer Yolande d'Aragon aussi haut que cette autre Espagnole, Blanche de Castille, la prudente mère de saint Louis, et beaucoup plus haut pour l'habileté politique que Catherine de Médicis, l'astucieuse mère des derniers Valois. Elle n'eut de haine profonde que pour les ennemis du royaume. Sa vie se passa à les combattre, soit qu'elle détruisît leurs alliances, soit qu'elle vainquît leurs armées. M. Michelet, qui l'appelle « une tête d'homme, » est souvent injuste envers elle, et les contemporains ne semblent pas avoir vu qu'elle a été l'âme de tout ce qui se fit alors de sage et de grand. Charles VII a laissé sur elle un témoignage d'un grand poids. C'est un acte de 1443, dans lequel il est dit : « Feue de bonne mémoire, la royne Yolande nous a en notre jeune âge faict plusieurs grans plaisirs et services en maintes manières que nous avons et devons avoir en perpétuelle mémoire... Laquelle notre dite bonne mère, après que nous fûmes déboutez de notre ville de Paris, nous reçut libéralement en ses pays d'Anjou et du Maine, et nous donna plusieurs avis, aydes, secours et services, tant de ses biens, gens et forteresses, pour résister aux entreprises de nos ennemis et adversaires les Anglais, qu'autres... » Mais il fallait, pour être efficace, que cette intelligence, cette ardeur de concevoir et d'entreprendre, cette virilité féconde de la reine de Sicile trouvât son écho dans l'âme de Charles VII qui, en somme, était le maître. — C'est ici qu'apparaît Agnès Sorel dans son véritable rôle. — C'est elle qui se chargeait de traduire en un langage compréhensible les dures leçons de la vieille reine, de faire accepter à ce voluptueux blasé la nécessité de la lutte et du labeur, rendait facile à la paresseuse nature de son amant un effort dont son amour devait être la récompense. Compris de cette manière, le rôle d'Agnès Sorel ne reste-t-il pas assez grand, et ne fallait-il pas qu'elle eût pour y réussir, outre son admirable beauté, les qualités les plus hautes du cœur et de l'esprit ? Charles VII, insatiable de plaisirs et de débauches, cherchait, comme don Juan, à travers ses

Digitized by Google

maîtresses, l'idéal platonique de la beauté. Il le vit un jour paraître et s'y arrêta, l'aima pendant quinze ans, consentit, pour lui plaire et le mériter, à devenir un grand roi ; puis, quand il l'eut perdu, retomba sans effort dans l'entraînement vulgaire de ses appétits, à l'heure où la vieillesse et la gloire acquise commandent un plus grand respect de soi-même.

Il n'est donc pas nécessaire, pour expliquer l'empire salutaire d'Agnès Sorel, de voir en elle une héroïne chevaleresque, inspiratrice de tous les événements politiques ou militaires de son temps. Il suffit de lui laisser son rôle plus modeste de femme aimée et digne de l'être ; il n'est pas nécessaire d'admettre l'authenticité du petit drame conté par du Haillan et reproduit par Brantôme [1] ; mais il faut encore moins partager l'opinion de MM. Michelet et Henri Martin qui font d'Yolande une proxénète, et d'Agnès Sorel un instrument passif de ses vues. « M. Michelet se trompe, dit avec raison M. Stéenackers, l'opinion qu'il exprime ressemble même à quelque chose comme une quadruple calomnie, ayant pour conséquence de souiller quatre femmes : la reine d'Anjou, sa belle-fille (Isabelle de Lorraine, amie d'Agnès), sa fille, la reine de France, et Agnès. Le seul récit de la vie politique d'Yolande aura pour résultat de renverser le seul étai sur lequel porte son assertion, en montrant qu'elle n'avait nul besoin de recourir à de honteux moyens pour lier Charles VII aux intérêts de la maison d'Anjou, et que la force des choses et la conformité des intérêts dispensent d'une infamie. »

La reine de France et sa mère eussent-elles encouragé la passion de Charles pour Agnès, qu'il serait insensé de leur en faire un crime. La maîtresse unique, honorable, intelligente, capable d'un bon conseil, était un progrès en comparaison des femmes vulgaires, intrigantes et infidèles dont Charles VII s'était entouré jusque-là. La fidélité conjugale étant impossible du côté du roi, la dignité de la reine était moins atteinte par l'influence d'Agnès, qui savait d'ailleurs adoucir à Marie l'amertume de son abandon par des égards et la délicatesse de sa conduite. De plus, les idées platoniques du XVe siècle sur l'amour, dont je parlerai tout à l'heure, permettaient d'envisager la situation d'une façon qui choquerait nos idées modernes.

[1] Il raconte qu'Agnès Sorel, voyant le roi dans un état permanent d'indolence et de paresse, le menaça d'aller trouver le roi d'Angleterre, pour accomplir la prédiction d'un astrologue qui lui avait annoncé qu'elle deviendrait la maîtresse d'un roi vaillant et victorieux. Il suffit, pour se convaincre du peu de vérité de cette historiette, de se rappeler que le roi d'Angleterre Henri VI avait alors quatre ans.

Digitized by Google

II

On voit qu'Agnès Sorel inspira le roi sans gouverner le royaume. Ce serait s'en faire une idée fausse que de la comparer aux favorites en titre que l'on retrouve si souvent depuis dans l'histoire de la monarchie, et qui furent, dit M. Vallet de Viriville, « comme un deuxième pouvoir dans l'Etat, occulte, impudent tout ensemble et honteux, double fond de la politique officielle. » Mais son influence sur la société polie de son temps, sur la mode, sur les habitudes de la cour, qui devinrent en se perfectionnant celles de la société française aux siècles suivants, semble un fait démontré par le simple examen de sa vie, des écrits qu'on a laissés sur elle, et des relations d'amitié qu'elle entretint avec les personnages les plus distingués de son temps. Ce côté curieux du rôle d'Agnès Sorel, paraît, chose étonnante, avoir échappé jusqu'à ce jour à la critique : M. Stéenackers est le premier qui le découvre et l'étudie : c'est par là que son livre offre un véritable intérêt.

Pour bien comprendre comment une femme put exercer un pareil empire, il ne faut pas perdre de vue les idées que le moyen âge, finissant au milieu du XVe siècle, avait retenues sur l'amour. Héritage de la philosophie païenne, le platonisme soufflait à la fois du Midi et du Nord. En Provence, il s'était conservé vivant sous la domination romaine, et devenait au XIIe siècle, sous la forme étrange des cours d'amour, l'expression la plus raffinée de la civilisation. Dante avait écrit son grand poème, uniquement, dit-il, « pour glorifier Béatrix Portarini » qu'il avait vue, enfant de onze ans, dans une église. Sur les bords de la fontaine de Vaucluse, Pétrarque avait chanté l'idéal de la beauté suprême, et si Laure était l'objet palpable et vivant de son culte, il ne lui avait jamais demandé que la faveur de relever un jour son gant tombé à terre [1]. La femme avait aussi sa place élevée dans les traditions du Nord. « Sur le fond païen de l'Edda, dit M. Philarète Chasles [2], une étincelle singulière glisse et se joue : c'est l'adoration, ou plutôt la terreur de la femme considérée comme être surnaturel et magnétique en rapport avec les puissances inconnues. La Walkyrie est plus qu'une nymphe grecque. Si la nymphe représente la beauté, la Walkyrie symbolise la pensée électrique, divinatrice, prophétique et propagatrice. Cette puissance mystérieuse, que les modernes ont reconnue sous le nom de lucidité magnétique, n'était point ignorée de l'antiquité. Tacite en fait mention pour la première fois... »

[1] M. Michelet.
[2] Etudes sur le moyen âge.

Digitized by Google

Tous ces éléments païens, germaniques ou romains, s'étant mêlés et confondus avec les idées nouvelles que la foi chrétienne avait fait naître, l'amour n'était plus une sensation vive et passagère, mais un état habituel de l'âme, apanage des esprits d'élite, règle des belles manières et de la courtoisie, qui, s'il avait besoin de s'exercer sur un objet vivant et déterminé, ne devait jamais avoir pour couronnement ou pour conséquence, même accidentelle, ce que Marc-Aurèle appelait *la petite convulsion.* Ainsi Barberini écrit au XIVe siècle un traité de la politesse et des mœurs élégantes, qu'il intitule : *Enseignements d'amour.* Un vieux guerrier, le maréchal de Carinthie, est représenté dans une chronique autrichienne comme *très amoureux*, exhortant ses soldats à se bien battre *par amour*, « afin, ajoute-t-il, que les dames en parlent au pays, et qu'elles décident quel aura été le plus brave. » — Joinville s'écrie encore au milieu d'un combat contre les Sarrazins : « Nous parlerons de ceci dans la chambre des dames ! » En 1438, Guillaume de Lalain envoyait son fils, âgé de seize ans, à la cour de Clèves pour y terminer son éducation de gentilhomme : « Sachez, lui dit-il en l'embrassant, que peu de nobles hommes parviennent à la vertu de prouesse et de bonne renommée, s'ils n'ont dames ou demoiselles de qui ils soient amoureux. »

Tout ce mysticisme avait pour revers la plus effroyable licence. En séparant absolument l'amour idéal de la jouissance matérielle qui doit en être le complément, on faisait que le corps allât de son côté pendant les extases de l'âme. Tous les princes ou gentilshommes avaient une lignée de bâtards qui croissait en même temps que la lignée légitime. Les historiens de Bourgogne ont enregistré les noms de vingt-quatre maîtresses de Philippe le Bon, qui lui donnèrent quinze enfants naturels, quoiqu'il eût pris pour devise, en épousant Isabelle de Portugal : « Aultre n'auray, dame Ysabel ! »

Grâce au platonisme du temps, Agnès Sorel put être la maîtresse idéale de toute la chevalerie française, sans avoir été infidèle à Charles VII, et sans qu'on puisse tirer de cette phrase d'Olivier de la Marche, « Agnès fit en son temps beaucoup de bien au royaume : elle avançait devers le roy jeunes gens d'armes et gentils compagnons dont le roy fut depuis bien servi, » autre chose que la preuve de ce que j'avance, et l'ombre d'un soupçon pour son honneur.

Sa beauté, que tout le monde proclamait, que les poëtes ont chantée, mais dont il ne nous reste, hélas ! malgré les efforts savants de la critique, qu'une ébauche incertaine, n'était pas le seul attrait de sa personne. Elle avait encore tout le charme que donnent les qualités de l'âme et de l'esprit. Elle fut, en tous points « *une bonne et douce créature*, » comme l'appelle M. Michelet. L'éducation

Digitized by Google

qu'elle reçut et les amitiés qu'elle conserva toute sa vie en portent témoignage.

Fille d'un gentilhomme tourangeau, Jean Soreau, et de Catherine de Maignelais, Agnès appartenait des deux côtés à la noblesse secondaire du temps. Elle naquit vers 1410 au château de Fromenteau, en Touraine. Ses premières années s'écoulèrent dans cette province où se mirent tant de châteaux dans les eaux du Cher et de la Loire ; qu'elle ne quitta guère que pour aller en Lorraine, où nous allons la suivre, et pour mourir en Normandie, qui fut témoin de sa splendeur, et qui conserve encore aujourd'hui le souvenir populaire et respecté de sa personne.

Il était d'usage, à cette époque, d'envoyer les jeunes gentilshommes et les jeunes demoiselles achever, dans les châteaux de la haute aristocratie féodale, l'éducation commencée sous le toit paternel. « C'était, dit La Curne de Sainte-Palaye, d'excellentes écoles de courtoisie, de politesse et des autres vertus, non-seulement pour les pages et les écuyers, mais encore pour les jeunes demoiselles. Elles y étaient instruites de bonne heure des devoirs les plus essentiels qu'elles auraient à remplir. On y cultivait, on y perfectionnait ces grâces naïves et ces sentiments tendres pour lesquels la nature semble les avoir formées. Elles prévenaient de civilité les chevaliers qui arrivaient dans les châteaux ; suivant nos romanciers, elles les désarmaient au retour des tournois et des expéditions de guerre, leur donnaient de nouveaux habits et les servaient à table. Les exemples en sont trop souvent et trop uniformément répétés, pour nous permettre de révoquer en doute la réalité de cet usage..., etc.[1] »

Par quel hasard singulier la fille du gentilhomme tourangeau fut-elle conduite en Lorraine? Le mariage de René d'Anjou avec Isabelle de Lorraine a été vraisemblablement l'occasion de ce déplacement lointain. Si l'on croit le témoignage de Bourdigné, Agnès entra de bonne heure au service de la reine Isabelle. « Et, dit-il, l'avait nourrie la reyne de Sicile dès sa jeunesse, et si fort l'aymait qu'elle lui avait donné plusieurs biens en meubles et héritages, et tant qu'elle tenait estat, comme princesse. »

D'ailleurs, la cour de Nancy était un heureux choix pour Agnès. Quoique vassaux de l'Empire, les princes lorrains avaient toujours eu pour la France un attachement profond, même avant leur alliance avec la maison d'Anjou. Ils avaient combattu dans les rangs de l'armée française, et s'étaient fait prendre ou tuer par les Anglais à Courtray, à Cassel, à Crécy et à Auray. Jeanne d'Arc fit davantage : elle attacha définitivement la Lorraine à la France, ayant été la re-

[1] Mémoires sur l'ancienne chevalerie, t. 1.

Digitized by Google

présentante inspirée du sentiment populaire. « La cour du père d'Isabelle, Charles le Hardi, n'avait rien de vulgaire. D'abord, le duc lui-même était un véritable grand seigneur, pour employer le langage d'un autre temps; fier, galant, aimant les fêtes et les plaisirs, parmi lesquels il plaçait à un haut rang les plaisirs de l'esprit. Sa maîtresse, Alison du May, qui était française, était belle, spirituelle et distinguée [1], et jouissait auprès du prince d'un grand crédit, dont elle n'usait que pour animer sa vie et sa cour. » [2] Agnès Sorel en Lorraine était en réalité dans un pays français : elle pouvait y laisser grandir son amour pour la cause française aussi librement qu'elle l'eût fait dans sa chère Touraine. Elle avait à côté d'elle, et pour amie plutôt que pour maîtresse, une des femmes les plus intelligentes de son siècle, Isabelle, et pour ami le jeune poète des amours délicates et raffinées, qui fut plus tard *le bon roi René*. Elle voyait encore la maîtresse toute puissante du souverain, Alizon, entourée d'hommages, arbitre du goût, reine des tournois et des fêtes de l'esprit. Elle avait là comme l'avant-goût du rôle qu'elle-même allait jouer sur une scène encore plus illustre.

III

C'est ainsi préparée qu'Agnès Sorel entra de plain-pied dans le cœur de Charles VII. Je ne chercherai pas la date précise de cette liaison, ni par quel accident de sa vie, d'ailleurs facile à déterminer, cette passion put prendre naissance. Cela importe peu au but que je me propose. J'ai fait voir quelle dut être la nature de son crédit sur le cœur du roi, et comment elle influa sur les événements politiques; il me reste à indiquer l'action qu'elle exerça vraisemblablement sur la mode et les mœurs polies du temps.

Ce n'est pas sans raison que les historiens ont placé vers le milieu du XVe siècle la fin du moyen âge. A ce moment, en effet, tout ce qui avait caractérisé cette époque, ses grandes institutions ou ses grandes entreprises, s'en allait en ruines. La chevalerie était morte, l'esprit des croisades était éteint, le morcellement féodal et sa puissance allaient disparaître. L'art unique du moyen âge, inspiré par l'ardeur de la foi, l'architecture, se défigurait sous l'ornementation excessive et la recherche des détails; mais en revanche on voyait apparaître le germe d'un nouvel esprit, de l'esprit moderne. La beauté cherchait son idéal ailleurs que dans l'immense ou le monstrueux, elle se rapprochait de la nature et de l'harmonie. Le luxe

[1] Dom Calmet, Chronique de Lorraine.
[2] Steenackers

Digitized by Google

commençait à demander ses jouissances à l'art plus qu'à la richesse, et les plaisirs de l'esprit à remplacer les violentes excitations des nerfs. Il faut lire dans les chroniques le récit des fêtes de la cour de Charles VI, saturnales monstrueuses, où le roi paraît déguisé en homme sauvage, chargé de poils depuis la tête jusqu'à la plante des pieds ; on y trouve la richesse, la profusion, le rire éclatant, le dévergondage et la licence ; mais l'art, la délicatesse, le choix y font absolument défaut. Les formes sataniques, bestiales qui grimacent aux gargouilles des églises, des créatures vivantes n'hésitaient pas à s'en affubler. Les femmes portaient des cornes à la tête, les hommes aux pieds ; leurs becs de souliers se tordaient en cornes, en griffes, en queues de scorpion. Elles surtout, elles faisaient trembler : le sein nu, la tête haute, elles promenaient par-dessus la tête des hommes leur gigantesque *hennin* échafaudé de cornes ; il leur fallait se tourner et se baisser aux portes [1].

Cette mascarade effrontée, ces toilettes diaboliques de Saint-Denis, de l'hôtel Saint-Paul et des Tournelles, disparurent à jamais avec le roi qu'elles avaient rendu fou. Vingt ans après, quand le royaume est reconquis, que les victoires récentes ont fait oublier les mauvais jours du nouveau règne, une cour pleine de femmes distinguées et spirituelles, d'artistes, de poètes et de vaillants hommes de guerre peuple les châteaux restaurés. Le roi ne leur marchande ni l'argent ni les domaines. Il distribue royalement les apanages à mesure que les Anglais cèdent du terrain. Il donne surtout aux femmes, afin de doubler leur beauté. Agnès Sorel avait un train de reine. Tout d'abord il lui fit don d'un de ses châteaux de famille, le poétique apanage de Beauté, près de Vincennes. A Loches, à Bourges et ailleurs, elle avait son quartier de maison, qui porte encore dans ces lieux, à côté des donjons du roi, le nom de *logis de la belle Agnès*. « Elle aimait les toilettes brillantes, et les contemporains parlent souvent de ses grands et excessifs « atours de robes. » Mais quelle différence avec les costumes singuliers d'Isabeau de Bavière ! « Si elle charge encore un peu sa tête dans le costume officiel, la femme a garde d'accumuler au-dessus de son front tous ses moyens de séduire ; elle les distribue sur toute sa personne. Si elle est tentée parfois de les concentrer, c'est là où ils ont le plus de puissance et de prestige, sur la gorge, où l'orfévrerie répand ses trésors, et à la ceinture, où brille tout l'éclat des pierreries. La robe est ample et flottante ; les formes ne se dissimulent ni ne s'accusent. On sent dans le vêtement l'ondulation de la taille, le mouvement de la vie... Sans doute, ce n'est pas la simplicité parfaite de l'art grec,

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. IV.

Digitized by Google

cette parure légère et flottante qui respectait la nature avec un si merveilleux scrupule, qui ne la touchait que pour en faire ressortir le charme et qui était la poésie même de la beauté : mais c'était déjà un progrès très sensible sur le passé, et le signe d'un goût, sinon d'un esprit nouveau [1]. »

Les fêtes de la cour n'avaient plus rien d'excessif; elles se succédaient régulièrement comme choses ordinaires au train de la vie. Le roi, d'ailleurs, n'avait de goût que pour les plaisirs simples et paisibles. « Il n'avait cure ni de grans pompes, ni de bobons. Solitaire estait, » dit Martial d'Auvergne [2]. Il voyait dans la chasse un exercice, et les tournois ne paraissent avoir été pour lui que des décorations obligées de la royauté. Les livres, la musique, la conversation, les jeux peu bruyants, furent ses passe-temps préférés. »

Le point important que j'ai voulu signaler, c'est l'avénement de l'art dans les choses profanes, l'accouplement de la richesse et de la beauté dans la parure des femmes, la prédominence des jouissances de l'esprit dans le choix des plaisirs. La délicatesse des manières, la bienséance du langage qui devinrent plus tard les qualités essentielles de la société française, datent de là. Ne serait-ce pas être aveugle que de refuser à la dame de Beauté une part énorme dans cette révolution ? N'était-ce pas son bon plaisir qui, sur toutes ces choses, devait être la loi suprême, et pouvait-il y avoir à la cour et dans tout le royaume quelqu'un qui ne tînt à honneur d'imiter celle qui, « entre les belles, était la plus jeune et la plus belle du monde [3] ? »

IV

Agnès régnait depuis plus de quinze ans sur le cœur de Charles VII, et son crédit paraissait grandir davantage. Elle était parvenue à cet âge de quarante ans, si difficile à traverser pour les femmes, et qui souvent voit s'effacer ce qui leur reste encore de charmes ; mais qui pour quelques-unes, et par un rare privilége, est la date de l'épanouissement définitif, l'âge où la beauté majestueuse et solide atteint sa transformation dernière et rayonne d'un éclat merveilleux, jusqu'au moment où la femme disparaît tout d'un coup pour laisser place à l'aïeule. Agnès venait, pour la quatrième fois, de donner une fille au roi : elle s'était rendue près de lui, après qu'une expédition rapidement conduite l'eut rendu

[1] Stéenackers, page 334.
[2] Heures de Charles VII.
[3] Jean Chartier.

Digitized by Google

maître de Rouen et de la Normandie. Après ses couches, elle fut soudain saisie d'un flux de ventre, dit Jean Chartier, et mourut à l'abbaye de Jumiéges, le 9 février 1450.

Cette mort si rapide produisit une impression singulière : les contemporains ne voulurent pas y voir l'effet naturel de la maladie ; ils firent d'Agnès Sorel la victime d'un crime et accusèrent successivement Jacques Cœur et le dauphin Louis de l'avoir empoisonnée. Malgré l'opinion publique du temps, les témoignages ou les réticences de certains chroniqueurs, la critique doit hésiter à admettre l'empoisonnement qu'aucune preuve n'établit d'une façon précise ; mais si on l'admet (et c'est l'avis du plus grand nombre), on peut lui trouver d'autres auteurs que Louis XI (Jacques Cœur étant depuis longtemps hors de cause), et c'est ce que je vais essayer.

Pendant que Charles VII achevait par la conquête de la Normandie l'expulsion des Anglais, le dauphin Louis, brouillé avec son père et avec ses ministres, enfermé dans son apanage du Dauphiné, entretenait, par ses émissaires et sa correspondance, des intrigues de toutes sortes avec nos ennemis. Sa politique, à cette époque inféconde de sa vie, nous apparaît confuse et mal définie. Ce qui domine en elle, c'est la haine et comme la jalousie de voir l'œuvre de la délivrance nationale commencée par un autre et presque achevée sans lui. « En 1446, en effet, il forme un plan de conspiration qu'il fait connaître à Antoine de Chabannes : il s'agissait de gagner les Ecossais de la garde, d'enlever le roi et d'assassiner Pierre de Brézé. Le complot est dénoncé par Chabannes lui-même. Le prince, banni pour quatre mois du royaume, s'écrie en sortant *nud teste* de la chambre du roi : « Par cette teste qui n'a pas de chaperon, je me vengerai de ceux qui m'ont jeté hors de ma maison[1]. » Il paraît qu'au commencement de l'année 1450, de nouvelles manœuvres du dauphin furent connues d'Agnès, qui en avertit Charles VII, et c'est ce qui explique son voyage en Normandie, entrepris pendant l'hiver et vers la fin de sa grossesse.

C'est, dit-on, pour se venger de cette dénonciation d'Agnès, que Louis l'aurait fait empoisonner. Je suis bien loin de prétendre qu'il en fût incapable ; il y a dans son passé l'empoisonnement de sa première femme, la gracieuse Marguerite d'Ecosse, l'amante platonique du poète Alain Charlier ; plus tard, on le soupçonna d'avoir fait périr son frère le duc de Guyenne, et l'on sait que Charles VII aima mieux mourir de faim que de mourir empoisonné par son fils. Mais toutes ces raisons ne sont pas des preuves positives de l'empoisonnement d'Agnès par Louis XI, et si l'on considère son éloignement

[1] Chronique Martinienne.

Digitized by Google

de Rouen quand celle-ci mourut, l'intérêt assez médiocre qu'il avait à ce crime, les honneurs que, pendant son règne, il fit rendre à la mémoire d'Agnès, on admettra difficilement qu'il en fut le bourreau.

Ne serait il pas possible, en laissant le dauphin occupé de ses intrigues, de voir dans la mort d'Agnès Sorel (et raisonnant dans l'hypothèse d'un emprisonnement) comme le premier acte d'un grand drame qui se passa peu de temps après, le procès et la condamnation de Jacques Cœur? L'argentier de Charles VII était le créancier du roi, de la noblesse et de tous ceux qui vivaient à la cour. Par ce seul fait, et encore qu'il ne réclamât point, Jacques Cœur devenait un ennemi dont il fallait se défaire pour éviter de le payer. Sa situation était, vis-à-vis de Charles VII, la même que celle des templiers, au moyen âge, vis-à-vis de Philippe le Bel. On les supprima pour n'être pas obligé de les payer. Mais pour atteindre Jacques Cœur, il fallait détacher de lui les amitiés puissantes capables de le défendre et de le sauver. Par-dessus toutes, et c'est un point que nul ne conteste, Jacques Cœur avait l'amitié d'Agnès Sorel. Peut-être périt-elle victime de cette affection qui l'honore. Quelques indices paraissent indiquer cependant, que si le poison lui fut donné dans le dessein que je signale, on ne s'arrêta à ce moyen violent qu'après avoir essayé vainement d'arriver au même résultat en ruinant l'amour du roi pour elle. Cette intrigue eut probablement pour instrument la propre cousine d'Agnès, Antoinette de la Maigneley. Belle aussi, ressemblant à sa cousine, mais comme la copie servile d'un tableau ressemble à l'œuvre du maître, éclairée du rayon divin; entreprenante et habile, elle essaya de la remplacer. Dès 1449 (Agnès vivait encore), Antoinette reçut du roi la terre de Maigneley, qu'il retira pour elle des mains du comte de Clermont. Aussitôt qu'Agnès fut morte, la faveur de la nouvelle maîtresse éclata comme un événement préparé d'avance et depuis longtemps attendu. Quoi qu'il en soit, et malgré les regrets éclatants de Charles VII, la désillusion, l'amertume et toute la mélancolie du christianisme remplirent son âme à ses derniers instants. La jalousie peut-être a été le seul poison qui l'enleva; mais on peut dire qu'il a mieux valu pour sa renommée qu'elle périt au plus haut degré de sa puissance, dans l'admirable éclat de sa beauté mûre, que plus tard, oubliée et vieillie dans quelque château de la Touraine, pendant que d'indignes rivales se disputaient le cœur de son amant avili.

ARNOLD HENRYOT.

Digitized by Google

LES

DÉCORS DE THÉATRE

LES COSTUMES ET LA MISE EN SCÈNE

AU XVIIe SIÈCLE

1640 — 1680

Les premières années du règne de Louis XIV furent une des époques les plus brillantes de notre histoire en ce qui concerne les fêtes, les cérémonies et les représentations dramatiques. Le théâtre tenait une large place dans les plaisirs de la cour, et l'on se sent tout porté à chercher comment la scène était disposée, quel cadre elle fournissait aux divertissements, et quelle créance il faut ajouter aux affirmations des contemporains qui, sans donner de détails, ne tarissent pas d'éloges sur la splendeur des costumes, des décors et de la mise en scène.

La simplicité de nos pères est chose très douteuse; s'ils n'avaient pas à propos du théâtre les mêmes idées que nous, le luxe qu'ils déployaient était déjà très remarquable; les anachronismes de décorations, de couleur locale, n'étaient pas aussi extraordinaires qu'on l'a souvent répété. Ce ne fut qu'au siècle suivant que les travestissements de l'antiquité devinrent tout à fait exagérés, et sous la minorité de Louis XIV, malgré certains écarts de style, la mise en

Digitized by Google

scène se maintint dans des bornes assez raisonnables. Ce fut un terme moyen entre l'époque de Henri III, par exemple, où Mercure paraissait vêtu de satin incarnadin d'Espagne, et l'époque à propos de laquelle, après l'avoir traversée, Le Vacher de Charnois (*Recherches sur les costumes de toutes les nations*) écrivait en 1790 : « ..... Dans une tragédie dont les premiers vers transportent le spectateur à Rome ou à Corinthe, on voit paraître des Grecs et des Romains couverts d'une robe de brocard, la tête chargée d'un turban galonné, et des Romaines affublées de toutes les petites prétentions de la coquetterie des boudoirs. »

Les décors, les machines, au temps de Louis XIV, différaient des nôtres beaucoup moins encore que les costumes, et l'on voit avec étonnement que les mêmes effets, les mêmes moyens, étaient employés. Sauf quelques procédés scientifiques tout modernes, il semble que pendant longues années les ressources scéniques sont restées les mêmes.

C'est surtout dans les divertissements de la cour, dans les représentations de l'opéra, lorsqu'il fut établi, ou dans celles qui précédèrent sa fondation, qu'il est intéressant d'examiner l'état de la mise en scène au XVIIe siècle; subsidiairement, la comédie et la tragédie, aux dehors plus simples, plus réservés, peuvent fournir quelques curieux renseignements. Mais les documents sont très peu nombreux, et c'est surtout dans les gravures du temps qu'il faut aller chercher les indications utiles.

Le moment le plus riche en fêtes fut le temps de la minorité du roi ; c'est alors que commencèrent les luxueuses représentations qui servirent de modèles à celles des années suivantes. Passé cette époque, on perfectionna peu les moyens matériels ; mais les costumes perdirent de leur vérité relative ; le goût sembla s'oblitérer sous la pression du grand roi, et le style *Louis XIV* devint de plus en plus envahissant à mesure que le siècle avançait en âge.

Nous commencerons donc cette étude au moment où les architectes italiens, appelés en France, introduisirent chez nous la richesse de leurs décorations, et nous la terminerons alors que l'Académie Royale de musique, sous la direction de Lully, Quinault et Beauchamps, eut pris la tête du mouvement théâtral, auquel l'âge du roi, et encore plus le changement apporté dans ses goûts, avaient contraint la cour de renoncer.

I

Lorsqu'en 1641 le cardinal de Richelieu fit représenter *Mirame* dans la salle qu'il venait de faire construire à cet effet, la mise en

Digitized by Google

scène, tout en accomplissant un progrès sensible sur le théâtre contemporain, fut encore simple ; le sentiment littéraire l'emportait sur le plaisir des yeux. *Mirame* n'avait qu'un seul décor. C'était un parterre, avec colonnade ornée de statues et de jets d'eau ; massifs à droite et à gauche ; et au fond, régnait une balustrade donnant sur la mer, prolongée jusqu'à l'horizon. Ce pays idéal représentait le jardin du palais royal à Héraclée. Ce décor unique était charmant : il a comme un parfum du temps et il conserve l'unité de lieu. L'aspect en était varié par la lune, qui est visible sur un des dessins, et par le soleil qui se lève dans un autre. La lune du Freyschütz et le soleil de Guillaume Tell ne seraient donc pas d'invention nouvelle.

Quant aux costumes, les femmes portent les robes à la mode de 1640, avec le corsage décolleté, orné de dentelles, à manches larges, et très serré à la taille.

Les hommes ont les jambes apparentes jusqu'aux genoux ; des jarretières de rubans, des brodequins à bouffettes ; ils ont la petite jupe ronde attachée à la taille, la veste courte ; entre la jupe et la veste, la chemise bouffe avec un flot de rubans, les manches bouillonnent ornées de guipures ; la grande collerette, les cheveux longs, la toque à plumes, complètent le costume. Quelques-uns ajoutent la cuirasse barrée d'une écharpe pour soutenir l'épée, et changent la toque pour un large chapeau.

Mais tout cet anachronisme semble naturel ; rien d'ampoulé, rien d'exagéré ; quelque chose d'incertain et de fictif comme le pays que représente le décor. C'était la convention et pas encore le trompe-l'œil. A présent, à côté de *Mirame* et de sa simplicité, voyons ce qu'était la décoration en Italie ; un seul exemple servira de point de comparaison.

L'œuvre de Della Bella nous a conservé les dessins des *Nozze degli Dei*, représentées en 1637 à Florence, à l'occasion du mariage du grand-duc de Toscane Ferdinand II avec Vittoria d'Urbino. Le goût italien avait été influencé par la proximité des chefs-d'œuvre, et l'on trouve une certaine somme de vérité dans quelques-uns des costumes antiques de cette pièce ; il y a bien de la fantaisie dans les coiffures, mais on voit que Louis XIV n'a pas encore imposé sa forme pompeuse à l'excès.

Le premier tableau montrait, encadré dans deux bosquets, un panorama de la ville de Florence qui serait encore admiré de nos jours ; la forêt de Diane précédait le jardin de Vénus ; dans ce dernier tableau, l'influence moderne se faisait entir davantage, cependant un ballet d'*Amours* était dansé par des enfants portant le costume classique : une riche architecture, avec fontaines

Digitized by Google

jaillissantes, servait de cadre aux acteurs, qui souvent, selon le goût du moment, se trouvent groupés dans le haut des frises et suspendus en l'air. Neptune avait aussi son palais formé de rochers et de coraux; on y voyait les Tritons recouverts d'écailles et le dessin indique très nettement une Néréide dansant seule sur le devant de la scène, vêtue d'un maillot ajusté, à écailles, et n'ayant en plus qu'une ceinture d'herbes marines. La grotte de Vulcain servait de lice à un tournoi dont les chevaliers ressemblaient à la fois à des preux du moyen âge et à des seigneurs de la cour florentine. Pluton régnait en enfer, et le décor de son royaume était aussi curieux que tous les enfers dessinés pour les féeries modernes; des centaures y combattaient, portant sur leurs dos des diables velus; les flammes éclataient, pendant que des inventions monstrueuses, comme Callot les dessinait, se mouvaient dans les airs. Le seul reproche qu'on pût faire à ce tableau, c'était que l'architecture en était trop régulière; au reste, ce défaut était inhérent à l'époque; le parallélisme persistant des décors se retrouve partout. Le palais de Jupiter, dans l'Olympe, réunissait tous les dieux; c'était la décoration la moins bien trouvée, mais elle avait plusieurs étages, et dans les hauts, les personnages se promenaient à cheval, car les charpentes de théâtre étaient solidement et adroitement agencées.

On trouve, comme je l'ai dit, dans les costumes des *Noces des dieux* une exactitude relative qui ne doit pas sembler extraordinaire dans les personnages dont La Bella a semé ses dessins; il avait étudié l'archéologie antique, et même, à propos des temps plus modernes, il a gravé une suite de rois de France auxquels, sauf de légers détails dans quelques figures, on ne donnerait pas, à présent qu'on se pique de couleur locale, une physionomie différente. Moins heureux dans ses reines renommées, il représente Pénélope comme une dame de la cour du temps de Louis XIII; Hélène et Pâris, se dirigeant vers le navire qui va les emporter, ont l'air de deux amoureux du XVIIe siècle qui vont faire une partie de pêche.

Paris allait bientôt voir dans ses murs ces splendeurs théâtrales de l'Italie: Mazarin, se souvenant des fêtes auxquelles il avait assisté en Piémont, fit venir le machiniste Torelli avec une troupe de comédiens, qui montèrent au Petit-Bourbon, en 1645, la *Finta pazza*, de Strozzi. Torelli a dessiné ses décorations et les a dédiées à la reine Anne d'Autriche. La Bella, dans son œuvre, réclame pour lui le mérite des inventions qui formaient les intermèdes et que je décrirai plus loin.

Pour leur arrivée à Paris, les Italiens avaient choisi une pièce qui avait obtenu, au delà des Alpes, un grand succès; la *Finta pazza*

Digitized by Google

est l'histoire d'Achille à Scyros, du voyage d'Ulysse et de Diomède, des amours interrompues de Déidamie, et enfin du départ d'Achille pour la guerre de Troie. Un prologue, où l'on voyait Flore enlevée par les Zéphirs, ouvrait la soirée.

Les costumes antiques, dessinés par Torelli, dans le premier tableau, se ressentent de l'influence des grandes fresques italiennes; ce n'est pas en faire un mince éloge, car, malgré quelques inexactitudes, les costumes simples à larges draperies, dont les maîtres de la peinture ont recouvert leurs personnages, s'ils ne sont pas exacts au point de vue d'une seule époque, sont des costumes éternels.

Le premier décor représente la ville de Scyros où débarquent Ulysse et Diomède; de grosses tours encadrent le port de mer où sont rangés des navires antiques à la proue décorée de masques monstrueux. Au fond, par flatterie pour les Parisiens, Torelli a placé la Cité vue du Louvre; la pointe du Pont-Neuf, Henri IV sur son cheval de bronze, l'entrée de la place Dauphine, les ponts bordés de maisons, Notre-Dame, apparaissent au lieu des antiques édifices de Scyros. — « Singulier anachronisme, dont, dit Torelli, on pourra me blâmer, mais que le désir de plaire à ceux qui m'ont si bien accueilli me porte à commettre. »

Ulysse, Diomède et les habitants de Scyros, portent la cuirasse ajustée, la double jupe couverte de lanières et le manteau drapé sur l'épaule. Dans le ciel, Minerve et Junon se promènent sur des chars; en bas, Thétis sort de la mer montée sur une conque. Un changement à vue conduisait le spectateur dans le palais du roi Lycomède, palais d'ordre dorique, bien doré, bien orné de statues, et dessiné sur un modèle employé trop souvent à cette époque. Lycomède, Ulysse, Diomède, des soldats, des pages vêtus d'or, des hallebardiers, sont rangés sur divers plans; Déidamie et Achille, costumés en femme, avec huit demoiselles leurs suivantes, viennent encore augmenter l'éclat du tableau. Le nombre des personnages dut faire impression sur le public, habitué aux parcimonieux cortéges des tragédies et des comédies; on compte, d'après le dessin de Torelli, plus de cinquante personnes sur le théâtre. Cinq sont rangées sur le devant; Lycomède, avec un grand manteau, est d'assez bon style; mais Ulysse (ou Diomède), qui s'est imaginé de changer de costume, porte la cuirasse avec une écharpe comme les gardes des Valois; il a une triple jupe découpée, l'épée attachée à l'écharpe, le casque lourdement empanaché. Achille semble une dame de la cour de Louis XIV; il porte la jupe longue, ouverte sur une jupe plus courte, les manches larges avec dentelles, le corsage à guimpe, et il tient un *éventail* à la main. Les pages sont ceux de la cour de France; les figurants sont en Grecs ou en Romains, d'un style

Digitized by Google

douteux, et quant aux figurantes, se modelant sur Achille, elles sont franchement du XVIIe siècle.

Le troisième tableau représentait une place publique; mais le plancher ne signifiait rien; c'était en haut qu'il fallait regarder. Le ciel s'ouvrait; l'Olympe apparaissait avec les dieux rangés dans le Zodiaque. La Victoire et l'Amour, recevant les ordres de Jupiter, s'élancent du ciel et descendent sur la terre; ils remontent de même, et c'était là une « merveille. » A droite, en bas, sont le roi, la reine, deux pagès et un hallebardier; leurs costumes qui, de tableau en tableau, deviennent de moins en moins vrais, sont de la plus bizarre fantaisie.

Le dernier décor, le jardin de Lycomède, est très curieux; il y a seize portiques vus de face ou de profil; ils sont soutenus par seize cariatides-femmes énormes, grandes dix fois comme nature; c'est un décor vigoureux et d'un grand effet, et c'était dans ce milieu féerique que les noces ébauchées d'Achille et de Déidamie donnaient lieu au ballet final appelé la *Fête indienne;* d'autres entrées avaient eu lieu entre chaque acte; ces ballets, dont La Bella réclame l'invention par sa dédicace, sont caractéristiques du temps; ils rappellent les mascarades des règnes de Henri IV et Louis XIII, et méritent d'être expliqués rapidement. Ils étaient au nombre de trois : *les Autruches*, — *les Ours*, — *les Perroquets.*

Le ballet des Autruches se composait de pas réglés, mettant en relief les aspects les plus bouffons de ces oiseaux à l'allure comique; ils se présentaient au public de face, de profil, par derrière, levant et baissant la tête ou la queue, tournant au dedans ou au dehors leurs longues jambes et leurs grosses cuisses. Les poses sont grotesques et parfois indécentes.

Le ballet des Ours, accompagnés de leurs conducteurs jouant du tambourin, n'avait rien de saillant; un défaut, d'ailleurs commun à toutes ces entrées, c'est le petit nombre des danseurs; il n'y a jamais plus de cinq, six ou sept personnages indiqués comme dansant; mais, malgré ce défaut, le troisième ballet, celui des Perroquets et des Indiens, est intéressant à examiner. On comprend bien les autruches, les ours, représentés par des hommes; mais les perroquets! Or, les dessins montrent ces oiseaux voltigeant autour des têtes des Indiens et décrivant dans l'air des lacets combinés avec les pas des danseurs. Comment cela se faisait-il? Les oiseaux étaient-ils vivants ou empaillés? Y avait-il là adresse de jongleurs, intelligence de la part des oiseaux? C'est ce que je ne déciderai pas. Toujours est-il que ces ballets des Oiseaux de la *Finta pazza* eurent le plus vif succès, et firent pâlir momentanément l'éclat de ses décorations et de ses machines.

Digitized by Google

II

Pour se rendre compte des progrès accomplis dans les moyens de mise en scène à l'époque qui nous occupe, on peut consulter un ouvrage italien : *La manière de fabriquer les Théâtres*, par Nic. Sabattini (1638). Ce livre indique clairement les ressources du temps, et il est intéressant en ce qu'il laisse voir les parties faibles et les points où les défaillances pouvaient se produire. Disons tout de suite que l'éclairage paraît être ce qui laissait le plus à désirer. On débattait beaucoup à cette époque sur la place que devaient occuper les lumières ; il n'y en a pas de trace en bas, sur le devant de la scène ; elles sont le plus souvent en l'air, comme l'indique, quelques années plus tard, un décor de la *Princesse d'Élide*. La rampe dut venir par les théâtres infimes et par le perfectionnement des chandelles que plaçaient par terre les comédiens trop pauvres pour avoir des lustres au plafond. On se servait, au milieu du XVIIe siècle, de deux systèmes d'éclairage : l'huile et la cire. L'huile se brûlait ordinairement dans des lampes à deux becs, en forme de petit navire, munies de deux mèches trempant dans le liquide ; la lumière de ces lampes était rouge et fumeuse. La cire (remplacée par le suif dans les théâtres autres que ceux des cours) donnait une lumière très blanche ; les bougies se brûlaient suspendues et disposées sur des espèces de cadres triangulaires servant de lustres et munis chacun de trois luminaires. Les lumières étaient les mêmes dans les salles que derrière la scène, et déjà l'on se préoccupait beaucoup des dangers d'incendie ; surtout lors de la danse appelée la Mauresque, on recommande les plus grandes précautions, car on frappait violemment des pieds, et les secousses répétées pouvaient faire choir les appareils appendus le long des murs. Pour combattre le feu, on avait de grosses éponges fixées au bout de longs bâtons et des seringues de gros modèles avec de l'eau en réserve. Ce système précaire d'éclairage dura longtemps, car en 1782, l'architecte Patte, dans son *Traité des théâtres*, dit qu'on n'avait pas encore pensé à éclairer la scène avec des quinquets à réverbère.

Mais si la lumière était insuffisante ou du moins difficilement distribuée, le reste des moyens scéniques paraît avoir été développé. Sabattini donne les plus grands détails pour les perspectives droites et obliques, pour les lignes du pavage, pour la place que doivent occuper les musiciens, tantôt au dehors, « sur un plancher bien orné et doré, » tantôt au dedans, « visibles ou invisibles dans les intermèdes. »

Les trappes dites anglaises existent déjà ; les acteurs surgissent

Digitized by Google

du sol, sortent des murailles ; on excellait à imiter les tempêtes, naufrages, embrasements, à faire apparaître et s'engloutir une montagne. Pour imiter la mer, Sabattini indique une toile agitée, soit par des hommes, soit par un système de cylindres ondulés et tournants. On trouve dans son traité le navire du *Corsaire* et du *Fils de la Nuit*, tournant à droite et à gauche, venant *dritto* sur le public, variant la direction de sa sortie, obéissant à la tempête. Il indique la manière de faire tourner tout ou partie du ciel, au moyen de vastes roues dentelées, de faire varier les couleurs des objets et des personnes, de faire apparaître des monstres vomissant l'eau par les narines et de fabriquer des fontaines jetant, pendant tout un tableau, des cascades d'eau véritable.

Il y avait de nombreux appareils pour faire descendre les personnages du ciel ou leur faire traverser l'espace ; quelques-uns ne paraissent pas sans danger. Le passage d'une coulisse à une autre était peu de chose, mais l'arrivée d'un acteur suspendu, venant du fonds vers la salle, était plus difficile. On avait des machines avec armature en fer se divisant en trois parties et se resserrant en une seule ; d'autres, se développant peu à peu pour aider à la perspective. Des chapelets de nuages cachaient le plus souvent les ressorts, mais parfois on possédait un mécanisme déposant, des frises sur la scène, d'un seul coup, un personnage, sans qu'il fût entouré d'aucune nuée, et de manière à ce qu'en touchant le sol il pût se mettre immédiatement à danser et à jouer.

On trouve encore dans Sabattini l'apothéose finale avec roues brillantes et concentriques tournant les unes dans les autres et en sens inverse, et il indique la manière de faire apparaître les fantômes, de les faire grandir et diminuer. Mais ce dernier moyen de fantastique me paraît assez maigrement réussi ; le fantôme ne pouvait guère s'éloigner de la coulisse et ne prêtait pas à l'illusion.

Si l'on combine en imagination les ressources indiquées par Sabattini avec les décors que les anciens dessins nous ont conservés, on peut recomposer des effets pittoresques. Burnaccini, décorateur, a laissé aussi quelques vues de théâtre d'un style assez remarquable ; ces dessins peuvent compléter les indications de Sabattini. On remarque, par exemple :

Un palais de la guerre, fait d'une enfilade de guerriers à cheval, entourés de panoplies énormes.

Une perspective de sirènes, de cariatides, de jets d'eau et de corbeilles de fleurs.

Une ville antique assiégée, avec ses tours et ses remparts à demi ruinés, avec ses éléphants de bataille, avec ses machines d'attaque et de défense.

Digitized by Google

Lors des apparitions de personnages dans le ciel, les scènes se superposent aux scènes et les figurants y sont si nombreux qu'il est loisible de penser que les planchers supplémentaires étaient plus utiles que le plancher ordinaire. C'était le grand art du machiniste, d'enlever et de soutenir beaucoup le monde; le prologue d'Amphitryon offre un exemple et comme un écho affaibli de ces habitudes des appareils à nuages transportées dans la comédie. Aussi les contre-poids étaient chose importante, et le registre de Lagrange indique que la *Toison d'or* a nécessité l'achat de 15,000 livres de plomb pour contre-poids, et *Andromède* celui de 2,200 livres.

Les machines, les « méchaniques » comme on disait alors, se composaient le plus souvent de chars, nuages, chevaux marins, tritons, monstres (comme dans le palais d'Alcine, lors des *Fêtes de l'île enchantée*); on voyait aussi des glaçons flottants, des oiseaux géants, par exemple un paon formant navire, avec trois ou quatre personnages assis sur la queue épanouie en éventail et relevée en poupe.

Parmi les décors que j'ai examinés, un entre autres m'a semblé original; il peut être attribué à Torelli et doit remonter au temps de la *Finta pazza*; peut-être était-ce un projet pour le premier décor de cette pièce avant qu'on ne lui substituât la vue de Paris prise du Louvre; peut-être était-ce ce premier décor dont on se servait en Italie? La scène représente un port; à droite et à gauche sont deux tours, la ville est au fond; des escaliers bordent les quais, et les galères sont rangées vis-à-vis des maisons. Au deuxième plan, haut comme toute la scène, est le colosse de Rhodes, jambe de ci, jambe de là, tenant dans une de ses mains le vase qui lui servait de torche; au milieu, et semblant toutes petites à côté des jambes formidables du colosse sous lesquelles elles passent, apparaissent Thétis et Vénus (ou la Fortune); toutes deux sont portées sur des conques sortant de l'onde et sont représentées complétement nues. Ce décor, d'un grand effet, prouverait que le XVIIe siècle connaissait les tableaux vivants; un autre dessin montre au reste Vénus n'ayant pour vêtement, selon la tradition, qu'une étroite ceinture et un manteau que le vent gonfle et rejette derrière elle.

III

Au moment où l'influence de la mise en scène italienne se fit sentir, chacun fut pris d'une telle passion pour les décors, pour les machines, que Corneille se conforma aux volontés du public et écrivit *Andromède*. Cette tragédie-féerie fut représentée, en 1651, sur

Digitized by Google

le théâtre du Petit-Bourbon, et son succès fut assez grand pour que plusieurs fois on songeât à la *reprendre*, depuis cette année 1651 jusqu'en 1682; voici les effets qui charmèrent le plus les contemporains.

Le prologue se passait dans un bois borné par de hautes montagnes qui s'abaissaient peu à peu pour laisser apparaître le premier décor : la place publique, sur laquelle se trouve le palais de Céphée ; il y a là abondance singulière de monuments antiques, colonnades, temples, rotondes, mais tous d'un goût tellement banal qu'on les croirait sortis d'une méthode élémentaire d'architecture. Dans le ciel, l'Etoile de Vénus se montre d'abord comme un point lumineux, grossit peu à peu; Vénus apparaît assise au milieu; la mécanique se développe et dépose la déesse au milieu de la scène.

Cette fois, Vénus n'est pas représentée comme dans le dessin de Torelli, elle est vêtue à la mode de 1651.

Les costumes des personnages se ressentent encore de l'influence de *Mirame*; les hommes portent le luxueux baudrier, les longs cheveux bouclés, la cuirasse et le casque empanaché. Les dames sont habillées comme Vénus, et l'effet est très singulier, dans le dessin représentant une scène du deuxième acte, lorsque, au milieu du jardin royal, Andromède est enlevée par les Vents; cette dame de la cour, soutenue dans les airs par deux génies ornés de grandes ailes de libellules, est de l'aspect le plus curieux. Ce décor du jardin royal était orné de cariatides et de fontaines, et au milieu de la scène était un berceau d'arbustes placés dans de grands vases de faïence; ce genre d'ornementation théâtrale a été souvent employé au XVIIe siècle. Mais ce beau palais disparaît tout d'un coup sous les eaux qui l'envahissent; les flots se heurtent le long des hautes murailles de rocher qui les resserrent; au fond, la mer s'étend à l'infini. Dans le ciel apparaît alors Andromède portée par les Vents qui l'ont saisie; ils l'attachent au rivage; mais Persée, monté sur son cheval ailé, leur ordonne de délier la captive et de la reconduire dans son palais. Les Vents obéissent, le groupe s'élève et disparaît de nouveau dans les airs, tandis que Persée caracolle à droite et à gauche pour faire bien apprécier l'adresse du machiniste, organisateur de tant de merveilles nouvelles. Neptune sort des flots avec ses Néréides; sur son ordre, la mer se gonfle, attaque les rochers sur lesquels a été attachée Andromède; ils s'écroulent à leur tour, et un magnifique palais apparaît pour encadrer le quatrième acte.

Une colonnade ornée de statues compose ce décor, au-dessus duquel Junon se promène dans son char attelé de deux paons; elle tourne et « vire à droite et à gauche. »

Le cinquième tableau représentait le palais de Jupiter; Mercure

Digitized by Google

accomplissait ses fonctions de messager céleste en montant et descendant du ciel sur la terre; Jupiter quittait un moment son palais; son char rencontrait sur terre ceux de Neptune et de Junon; le roi et Persée, la reine et Andromède, prenaient place sur ces machines avec leurs protecteurs, et tous montaient dans l'Olympe pour célébrer les fêtes du mariage de Persée et d'Andromède.

Il y avait évidemment dans cette représentation des effets qui devaient vivement frapper l'imagination des spectateurs; et certains mouvements, tels que l'enlèvement d'Andromède et sa descente sur les rochers, devaient être d'une grande difficulté à accomplir.

Ces représentations avec machines ne faisaient pas oublier les ballets; c'était toujours la récréation aimée de la cour de France; à tous moments on y dansait, et Mazarin faisait de son mieux pour endormir dans les plaisirs la volonté naissante de son royal élève. Les ballets se succédaient tantôt simples, tantôt éblouissants.

En 1651, par exemple, dans le jardin du Palais-Royal, on dansa le *Ballet royal*; ce fut vers le 15 juin, car Loret, dans sa lettre du 18 juin, dit :

> . . . . . Notre sire
> Depuis deux ou trois jours en çà,
> Son troisième ballet dansa.
> . . . . . .
> Ce fut au jardin, à peu de frais,
> A la lueur de cent chandelles
> Et de plusieurs belles prunelles....

accompagnement obligé de ces fêtes galantes. Ce ballet royal cherchait à conserver l'apparence d'une récréation improvisée; le jardin fournissait le décor, comme cela eut lieu plusieurs fois par la suite, à Fontainebleau dans la forêt, et à Versailles dans les bosquets du parc. A côté de cette simplicité évidemment étudiée, pour laquelle on déguisait la nature, venaient des fêtes plus brillantes, telle par exemple que le *Ballet de la Nuit*, dansé dans la salle du Petit-Bourbon et qui passa pendant une année (jusqu'aux *Noces de Thétis et de Pélée*) pour le nec plus ultrà du luxe et de l'élégance. Ce ballet devait être fort beau, et, tout en admettant un peu d'hyperbole dans les louanges de Loret, il y avait de quoi distraire les yeux les plus affamés. On y voyait « cent machines surprenantes, des perspectives charmantes; »

> Le ciel, l'air, la mer et la terre,
> Les jeux, les ris, la paix, la guerre,
> Un joly petit point du jour,

(*C'était Monsieur, frère du Roi.*)

Digitized by Google

Un soleil brillant de lumière,
(*C'était le Roi.*)
Les astres, le croissant, l'aurore,
Maint assaut, maint rude combat,
Des sorciers allant au sabbat,
Loups garous, dragons et chimères,
Plusieurs galants, plusieurs commères,
Des déesses, des forgerons,
Des chrétiens, des Turcs, des larrons,
Singes, chats, carrosse, incendie,
Foire, bal, ballet, comédie.....

C'était des changements à crier miracle, et jamais « on n'avait vu pareil succès. »

La diversité des objets mis en scène montre la singulière tendance des esprits du temps à échapper à la mesure imposée par les traditions classiques ; dans le ballet, point d'unité, sa proscription était de règle ; c'était le contre-poids exact de la comédie et de la tragédie, et l'imagination se donnait librement carrière.

Le 26 janvier 1654, la représentation des *Noces de Thétis et Pélée*, donnée aussi dans la salle du Petit-Bourbon, vint éclipser les souvenirs qu'avait laissés le *Ballet de la Nuit*. La fin des troubles de la Fronde concourait à donner beaucoup d'éclat à cette fête; Torelli se surpassa lui-même dans ses machines et ses décors ; l'auteur des paroles

. . . . était le sieur Bouty,
De Rome expressément party.

(Loret, 18 avril 1854).

Tous deux offrirent au cardinal Mazarin l'hommage de leur œuvre.

La pièce repose sur les amours de Thétis et Pélée. Thétis, aimée malgré elle de Jupiter, se trouve protégée par la jalousie de Junon ; au travers du drame apparaissent, assez arbitrairement, Hercule, Prométhée et le centaure Chiron ; l'issue est toute paisible ; Prométhée est délivrée et Pélée épouse celle qu'il aime, avec la protection de l'Olympe. Les tableaux étaient, à part le prologue : La grotte de Chiron, un paysage au bord de la mer, le sommet du Caucase, le palais de Jupiter, une place publique antique, le palais de Thétis, une apothéose finale.

Des personnes de la cour dansaient dans les intermèdes, dont Benserade avait composé, selon la coutume, les envois tantôt spirituels, tantôt d'une ineptie profonde. Le roi n'avait pas ménagé ses peines; il jouait, ou plutôt dansait six rôles différents : Apollon, — une furie, — une dryade, — un académiste, — un courtisan, — la

Digitized by Google

guerre; dans ce dernier rôle, il apparaissait «dans des mécaniques.» On vit danser ce soir-là,

> . . . . . à ce théâtre merveilleux,
> Où tout paraît miraculeux,
> . . . . . .
> Des monstres et des perroquets.

C'était en souvenir de la *Finta pazza*; mais il pourrait se faire que ce souvenir ait fait voir à Loret des perroquets qui n'existaient pas, car rien dans le ballet ne donne occasion de faire paraître des oiseaux. En revanche Loret ne se trompe pas quand il dit que la demeure des dieux était si brillante qu'elle semblait le Paradis, et qu'on voyait défiler devant ses yeux émerveillés :

> . . . . . la paix et la guerre,
> L'air, la mer, l'enfer et la terre,
> Flûtes, trompettes et tambours,
> Et demi douzaine d'amours
> Dans une rayonnante sphère.

Les *Noces de Thétis et Pélée* furent le ballet le plus caractéristique de la minorité du roi; une analyse rapide fera mieux comprendre ce qu'il était.

Le prologue montrait le mont Parnasse sur lequel étaient groupés Apollon et les Muses (Apollon, c'était le roi). Le Parnasse avait 22 pieds de hauteur; il occupait le milieu de la scène vers le troisième plan et figurait une arcade champêtre, de manière à ce que, en dessous du rocher boisé qui soutenait Louis XIV et ses aristocratiques suivantes, on aperçût une perspective « rustique », alignée toutefois comme le futur Versailles, et dont les trois routes, bordées de maigres arbres, formaient la *patte d'oie*. A droite et à gauche, en avant, étaient deux forêts ayant, couchés au pied de leurs premiers arbres, deux fleuves appuyés sur leurs urnes, dans la pose que Boileau a prêtée au Rhin « tranquille et fier. »

Dans les dessins du temps, on retrouve fréquemment le Parnasse employé sous forme d'arcade faite de rochers et de verdure. Lors du mariage du roi, en 1660, la ville de Paris avait disposé un édifice dans ce genre; mais le mécanisme ingénieux du premier tableau des *Noces de Thétis et Pélée*, consistait dans l'enfoncement progressif du mont Parnasse, jusqu'à ce qu'il eût déposé Apollon et les Muses sur le plancher de la scène. Le roi dansait alors la première entrée, on débitait quelques vers à sa louange, et bientôt apparaissait la grotte de Chiron.

On peut se figurer quel effet produisit alors la vue du théâtre

Digitized by Google

partagé en deux parties superposées ; en bas, la grotte du Centaure s'enfonçant à l'infini, ornée de chaque côté des tombeaux des héros célèbres ; au-dessus, praticable comme le premier plancher, un paysage contrastant par sa lumière avec l'obscurité de la grotte, et entrevu au travers d'une vaste déchirure des rochers. Le Centaure est en bas, avec sa croupe de quadrupède. Comment ce travestissement était-il organisé ? Comment M. Hesselin, qui représentait Chiron, se tirait-il des mouvements de son arrière-train ? Il est présumable que les proportions du centaure n'étaient pas aussi bien observées de fait que sur le dessin ; car, de nos jours, dans les féeries, les représentations d'animaux fabuleux sont toujours manquées, surtout quand ces animaux s'avisent de ne pas rester immobiles. L'importance du rôle de Chiron était assez grande pour que Benserade ait fait un envoi pour M. Hesselin :

Ne vous épouvantez pas :
D'un homme je n'ai rien que le corps et la tête,
N'est-on pas trop heureux quand il faut qu'on soit beste,
De l'estre seulement de la ceinture en bas.

Dans cette grotte mystérieuse, Chiron, protecteur de Pélée, évoquait des magiciens, comme tout bon sorcier doit savoir le faire ; ces magiciens portaient le pourpoint juste, avec deux courtes jupes superposées, dentelées ; ils avaient culottes et manches courtes dentelées de même, des casques avec des chimères aux ailes déployées, et sur tout le corps, aux coudes, aux épaules, aux genoux, au ventre, à la poitrine, ils portaient de vilains masques de monstres. A l'appel de Chiron et des magiciens, Pélée apparaissait subitement à l'angle droit de la grotte ; il était assis sur un char traîné par des dragons, et, sur un signe de Chiron, le char, au milieu de la fumée, de la flamme et de la foudre, emportait Pélée au travers de l'ouverture supérieure de la grotte.

Ce décor était beau et mouvementé ; le suivant est plus curieux. La grotte et le paysage disparaissent subitement, et l'on se trouve transporté au bord de la mer ; Thétis et ses nymphes se baignent et jouent dans l'onde ; Neptune passe dans son char traîné par des dauphins, entouré de tritons ; le soleil traverse le haut du théâtre, puis Jupiter à son tour apparaît en l'air porté par des nuages lumineux, appuyé sur son aigle. Il se lève, parle et se promène sur ces nuages qui l'ont apporté, et cherche à séduire Thétis, qui repousse les avances de son puissant séducteur. Alors Jupiter lance sur elle non sa foudre, mais un nuage, qui, se développant rapidement, descend, enveloppe Thétis, la saisit et l'enlève. Junon arrive trop tard, elle ne peut que reprocher à son époux sa conduite légère ; les nuages se

Digitized by Google

referment et disparaissent. Junon évoque alors les Furies ; un monstre horrible lève sa tête gigantesque hors de l'eau, et vomit les Furies appelées par la déesse. Louis XIV sortait, comme un simple figurant, de la gueule de ce serpent de mer, et dansait une nouvelle entrée.

Les costumes étaient ceux que les furies d'Armide auront vingt années plus tard : jupe tombant aux genoux, pourpoint collant allongé, tout pailleté et brodé de figures de serpents ; plumes sur la tête entremêlées de serpents, serpents d'une main, torche dans l'autre. Si l'on suppose quelques contorsions visant à l'infernal, on obtiendra un effet d'un *rococo* achevé, et que l'on pourrait supposer n'avoir existé qu'un siècle plus tard.

La décoration qui venait ensuite représentait le Caucase avec Prométhée enchaîné. Torelli a placé sur le sommet un petit temple rond dans le style de celui de Bramante ! Pélée venait consulter l'illustre dévoré ; le costume du héros était un curieux mélange de simplicité et d'exagération ; il avait le plastron avec la jupe couverte de lanières, un glaive court et droit, de hauts brodequins et un petit manteau flottant. Jusque-là, rien que d'assez classique ; mais la tête était coiffée d'un casque de la forme dite *salade* (le casque des ligueurs), avec crinière et plumes faisant gros bouquet. Quant aux sauvages, habitants du Caucase, les Circassiens modernes riraient sans doute beaucoup si on leur représentait leurs ancêtres vêtus comme le Robinson de Foë dans les éditions à usage de l'enfance.

Le palais de Jupiter, qui succédait au Caucase, ne rappelle en rien l'antiquité mythologique. L'habitation du roi des dieux cherche à se modeler sur celles des grands de la terre ; les matériaux seuls semblent différer. La scène représente une salle ouverte du haut, fermée à droite et à gauche par une colonnade corinthienne, dont les pilastres alternent avec des statues. Tout est doré ; les faces, bagues, panneaux, frontons, piédestaux, sont incrustés de pierres précieuses sur fond d'azur ; la frise est couronnée par de gros aigles d'or. La perspective est ménagée « si bien, qu'elle semble une lieue de pays. » Vingt-trois châssis, onze à droite, onze à gauche, un dans le fond, réalisent l'effet dans lequel se complaît le dessinateur. Cette indication du nombre des châssis, donnant onze plans latéraux et un douzième au fond, est curieuse à noter. Les deux personnages de Mercure et de Jupiter sont d'un meilleur style que le décor : Mercure, lorsqu'il s'enlève « obliquement, » après avoir reçu les ordres du maître des dieux, rappelle le Mercure de la Farnésine ou celui de Jean de Bologne ; il n'est pas plus vêtu, mais le dessin en est élégant. Resterait à savoir si l'artiste chargé du rôle était assez

Digitized by Google

bien modelé pour faire illusion. Jupiter, placé au deuxième plan, apparaît avec un simple manteau roulé autour de sa taille.

Un ballet des Dryades terminait ce tableau, et le dessin ne donne pas une haute idée de ce que ce pouvait être. Les danseuses sont au nombre de cinq ; elles portent la jupe courte jusqu'au genou, brodée et déchiquetée ; une double jupe, plus courte, retombe sur la première ; le corsage est tel qu'on le portait à la cour, avec une guimpe montante ; la coiffure est faite de feuillage et de plumes ; on voit les jambes, et les pieds sont chaussés de brodequins ; la jupe ne ballonne pas et tombe maigre et piteuse. Malgré sa jeunesse et sa prestance, dit-on charmante, Louis XIV devait faire assez piètre figure sous ce déguisement, et il fallait la courtisanerie poussée à l'excès pour l'applaudir ainsi travesti.

Après le palais de Jupiter avait lieu la fête antique, sur une place publique entourée de gradins ; l'architecture était de pierre, tous les ornements étaient de bronze ; le style du décor était bon ; les costumes, sauf les casques, étaient « à la romaine ancienne. » Les guerriers, assistant à la fête, sont figurés sur les gradins, ayant chacun à ses côtés une *amie*, car Vénus a toujours adoré Mars, sous Louis XIV comme dans l'antiquité.

Avant d'arriver au dernier tableau, le drame se transportait dans le palais de Thétis, tout fait de marbre rouge et d'argent ; une métamorphose, un *truc* curieux signalait ce tableau ; Thétis, pour échapper aux instances de Pélée, se trouvait métamorphosée en rocher ; sa tête seule sortait du bloc de pierre, qu'elle quittait à la fin, lors de la réconciliation générale. Dans ce tableau, le roi dansait en courtisan, costumé à la grecque.

Il est à remarquer, dans les dessins dont il est ici question, que plus le personnage devient important, plus son costume, par la surcharge des ornements, s'éloigne de la vérité probable ; ici, Pélée, dans toute sa splendeur, est vêtu comme le fut plus d'un siècle plus tard le commandeur du *don Juan* de Da Ponte, avec un panache énorme tombant jusqu'à mi-dos.

Le dernier tableau, qui devait réunir les amants, montrer la magnanimité de Jupiter, faire briller la gloire du roi représentant la guerre au milieu d'une auréole lumineuse, avait mis en réserve ses effets les plus riches. Tous les personnages sont réunis : Prométhée, délivré, a été amené par Hercule ; Chiron est toujours là avec sa croupe ; Thétis a repris sa première forme. Six nues descendent alors en se développant du cintre jusqu'à la scène ; chacune porte trois nymphes groupées et vêtues de riches habits. Le fond du palais de Thétis se voile de nuages, et, lorsqu'ils s'écartent, deux

Digitized by Google

perspectives se sont superposées à la place de la colonnade du tableau précédent. En haut est un palais d'or, avec l'orchestre des « Intelligences célestes » ; en bas, on aperçoit une grotte lumineuse où se tiennent les nymphes ; toutes attendent Junon et l'Hyménée, qui descendent du palais d'or, en marchant de nuage en nuage. Il y a déjà, en ce moment, environ soixante personnes sur la scène. Est-ce tout ? Non ; le fond du palais d'or s'ouvre, dégageant une longue perspective d'or et de cristal ; de petits amours exécutent, au devant, une danse en l'honneur du roi.

Le dessin donne un singulier renseignement. On voit Hercule au milieu des nymphes, sur le devant de la scène ; il danse avec elles ; ce qui indiquerait que les tragédiens du temps, dans le théâtre italien, déclamaient, mimaient et dansaient tout ensemble. Les nymphes sont revêtues d'un costume antique très bien dessiné. Comment l'artiste, qui avait disposé ces plis si élégamment, n'avait-il pas donné de meilleurs conseils pour les habits des dryades ?

L'opéra se terminait par un ballet, et c'est alors que l'on vit une sarabande dansée par huit fillettes de dix à douze ans ; elles s'accompagnaient de tambours de basque et de castagnettes, et s'acquittèrent si bien de leur rôle que l'enthousiasme des assistants ne pouvait se contenir ; chacun, selon Loret, devint amoureux de ces petits prodiges, et, un peu plus, on eût enlevé les danseuses au lieu de les renvoyer à l'école.

Ce spectacle des *Noces de Thétis* durait quatre heures, les costumes étaient au nombre de 233, et

> . . . . . jamais monseigneur Protée,
> Dont la fable est partout chantée,
> Ne fit voir en peu de moments
> Tant de merveilleux changements.

IV

La représentation des *Noces de Thétis et Pélée* marque le moment le plus brillant des décorations et des machines pendant les années qui précédèrent le mariage du roi. Le luxe des costumes fit encore quelques progrès ; ainsi, en 1658, dans le ballet d'Alcidiane (ce ballet à propos duquel on raconte que Lully fit attendre, sans s'émouvoir, le roi Louis XIV), les courtisans qui y figurèrent étaient complétement vêtus d'étoffes d'or. Mais, à partir de 1660, et jusqu'en 1670, il s'opéra, par un lent travail, une modification importante : on abandonna peu à peu les ballets, tels que le ballet de la *Nuit* et celui des *Noces de Thétis*. On dansa toujours ; mais la fiction

Digitized by Google

seule ne fut plus suffisante; il fallut un mélange de réalité et de fiction dans lequel les grands de la cour pussent conserver une partie de leur personnalité, tout en y ajoutant un éclat de convention; et comme la cour ne pouvait passer sa vie sur les planches d'un théâtre, la vie même de la cour devint théâtrale; la simplicité fut l'exception. Les cortéges, fêtes, carrousels se succédèrent sans relâche; le goût se corrompit, car une seule personnalité domina tout, celle du roi; tout devint *à la Louis XIV*, et lorsque l'Académie royale de musique ouvrit ses portes, le travail de métamorphose était accompli; Persée, Atys, Thésée se murent dans un monde de fantaisie, fabriqué sous la pression de la puissance du roi, de ses succès militaires, de ses flatteurs et de ses amours.

La *Toison-d'Or* de Corneille fut un des derniers échos des représentations à machines; bientôt vint le *Carrousel de* 1662, puis les *Fêtes de* 1664, celles de 1666, de 1668, indistinctement appelées *Fêtes de Versailles*; enfin les *Noces de Bacchus et de l'Amour*, sous une forme un peu plus théâtrale, préludèrent aux splendeurs de l'Opéra, où la flatterie de Lulli, Quinaut et Beauchamp, sut créer une mise en scène dont les fantaisies laissèrent de longues et regrettables traces au théâtre. Ce défaut de style amena à son tour une réaction exagérée en sens inverse; car les costumes et les monuments antiques, dont on s'inspira pour régénérer le style, n'étaient guère que des types donnés par les artistes, et des types très différents de ceux de la vie ordinaire. On en vint à la pauvreté scénique vers la fin du XVIIIe siècle; mais la faute en avait été à l'exubérance du règne de Louis XIV et à sa longue influence. Examinons donc quelques-unes des fêtes qui eurent lieu de 1660 à 1670; elles nous montreront comment, à cette époque, on entendit ce que nous appelons la couleur locale.

Le mariage du roi et la paix avec l'Espagne (1660) donnèrent lieu à une série de fêtes, parmi lesquelles on remarqua les représentations de la *Toison-d'Or*, données tant à son château de Neufbourg, par le marquis de Sourdéac, que par les comédiens du Marais dans la salle du Petit-Bourbon :

> Les comédiens du Marest
> Font un inconcevable aprest,
> Pour jouer, comme une merveille,
> Le Jason de monsieur Corneille.
>
> (Loret, 19 février 1661.)

Le succès d'*Andromède* avait engagé P. Corneille à persister dans le genre des pièces à machines, et l'insistance qu'il apporte à bien indiquer les effets dans quelques circonstances du drame prouve

Digitized by Google

qu'il attachait une assez grande importance aux surprises ménagées par lui pour les yeux.

Le prologue montrait, au-dessus d'une ville en ruines, effondrée par les machines de guerre, le ciel s'ouvrant, et Mars, un pied en l'air, l'autre posé sur son étoile, descendait et remontait en parlant. Les décors des premier et deuxième actes représentaient des jardins ; Iris sur son arc-en-ciel, Junon et Pallas sur des chars, parcouraient l'espace, et Corneille a grand soin de dire que « les chars se croisaient. » A la fin du deuxième acte, le jardin disparaissait sous les flots roulés par la rivière du Phase. Le palais d'Aœtès succédait au torrent ; palais tout doré, tout sculpté, orné de statues et de bas-reliefs, dans lequel la perspective trop régulière tourne à l'abus ; cette répétition, toujours possible à l'infini, d'un même motif de décoration, rappelle désagréablement l'effet des glaces répétées chez les restaurateurs de nos boulevards. A partir du troisième acte, les surprises mécaniques se succédaient presque sans interruption. Médée faisait changer le palais d'Aœtès en un amas de monstres ; puis vient un désert, au-dessus duquel apparaît, dans les airs, le palais de Vénus, tout construit en gaze d'or. L'Amour en sort ; il vole, non latéralement d'une coulisse à l'autre, mais perpendiculairement, vers les spectateurs, « ce qui n'a point encore été pratiqué en France de cette manière, » ajoute Corneille.

Au cinquième acte, était une scène qui, je crois, n'a jamais été imitée. Médée, assise sur le dragon gardien de la Toison-d'Or est à mi-hauteur de la scène. Zethès et Calaïs, avec des ailes au dos, suspendus en l'air, attaquent le monstre conduit par Médée ; les artistes déclamaient alors, tout en se mouvant avec leurs « méchaniques ». Au-dessous d'eux, Orphée, chantant, exhorte Zethès et et Calaïs au combat ; pour finir, la forêt où a eu lieu la lutte s'ouvre, le palais du soleil en sort ; le palais roule vers le public, puis s'élève au devant du palais de Jupiter, qui apparaît dans le haut. Il y avait donc là un triple aspect de décor : en bas, la forêt sombre ; au-dessus, le palais du soleil scintillant ; plus haut encore, le palais de Jupiter rutilant, fulgurant.

La *Toison d'Or* « fut la merveille de la cité » ; on la reprit plus de vingt ans plus tard, à Rouen, en 1683, et, malgré le temps écoulé, l'effet de ses curieuses machines fut aussi grand que dans l'origine.

A partir de cette représentation de 1661, le caractère des fêtes se modifie peu à peu, comme je l'ai dit, à la cour de Louis XIV.

Le *Carrousel de* 1662, où le luxe le plus effréné fut développé, donne une idée fort exacte de la manière dont le roi entendait le costume romain. Louis XIV commandait, déguisé en empereur, à

Digitized by Google

un cortége splendide, dans lequel on avait trouvé bon de placer jusqu'à des timbaliers parmi les musiciens romains. Le roi portait le sceptre; il avait le casque à panache énorme, égalant en hauteur le torse du cavalier, la grande perruque bouclée, le plastron avec cercles et lanières couvertes de bijoux et de pierres précieuses, la jupe courte à lambrequins, décorée aussi richement, et découvrant les jambes jusqu'aux genoux, les brodequins de pourpre, avec masques ornés. Le tout était doré, damasquiné, brodé, couvert à profusion de glands, de plumes, de dentelles et de guipures. Le cheval était caparaçonné à l'avenant, et si le roi était plus brillant que les figurants de son quadrille, il ne l'emportait pas de beaucoup sur le luxe déployé par eux.

Les Chevaliers, les Indiens, etc., figurant dans les autres quadrilles étaient habillés dans le même genre; les plumes surchargeaient toutes les têtes; mais cette abondance de panaches, quelque irrégulière qu'elle fût, trouvait sa justification dans les figures des carrousels: quadrilles, jeux de tête et de bagues, courbettes, sauts, etc.; ces panaches s'agitaient, brillaient de diverses couleurs, et rachetaient par leur éclat leur manque de vérité.

A côté des dessins du grand carrousel, il existe un lavis à l'encre de Chine qui donne un curieux renseignement sur le style romain usité à l'époque du mariage du roi. Ce lavis représente, voguant sur une mer calme, au-dessus de laquelle se jouent des amours, une conque traînée par des chevaux marins; un voile bleu, semé de fleurs de lis se recourbe en dais, abritant le roi et la jeune reine. Celle-ci tient une rose à la main; sa robe, fort décolletée, est robe de cour et robe mythologique à la fois. Louis a le torse nu; il porte brodequins, jupe courte; sur la tête il a la grande perruque et le diadème par-dessus; le collier du Saint-Esprit repose sur sa poitrine et sa main droite tient le sceptre. Des amours dirigent les chevaux marins.

Mais revenons aux fêtes de Versailles. En 1664, lors des *Divertissements de l'Ile enchantée*, on avait disposé une lice, une sorte de cirque champêtre avec un théâtre par derrière. La décoration représentait un demi-cercle de verdure, avec entrées monumentales à droite et à gauche, et des lustres appendus de tous les côtés; au fond, au travers d'une vaste arcade, on apercevait une perspective gazonnée, qu'un rideau fermait au besoin. La nature de Versailles fournissait là une partie des éléments décoratifs. Dans la lice, en avant du théâtre, on plaçait des tables pour les collations, on courait la bague, on faisait défiler des soldats, des animaux, des groupes, etc., sans que l'organisation générale fût modifiée.

La *Princesse d'Elide* eut toutefois un décor spécial; il consistait en un parterre encadré de charmilles et de bosquets : c'était la

Digitized by Google

Grèce antique habillée comme Versailles, et les personnages, d'après les dessins d'Is Sylvestre, n'étaient guère plus véridiques. La princesse est décolletée, avec un corsage à manches demi-longues; la coiffure est empanachée tout autour; une aigrette brille au centre; la robe est à double jupe; la deuxième est traînante, ouverte et soutenue par un page. Les hommes portent la salade à plumes, la perruque bouclée, le plastron, la jupe courte et plissée comme une fustanelle, le sabre recourbé. Les pages sont ceux de la cour en 1664. Pour éclairer tous ces masques, cinq lustres à bougies sont suspendus au haut de la scène, sur le devant du théâtre.

Ce fut vers cette époque que la cour se passionna pour les Maures, les Egyptiens et les Bohémiens; mêmes choses, ou peu s'en faut, étaient désignées sous ces noms; tout était à la mauresque, et souvent de longs divertissements s'organisaient dans le seul but d'offrir au roi un ballet de Maures. C'est ainsi que fut fait le *Ballet des Muses*, suite de scènes passant en revue tous les peuples du monde, uniquement pour justifier la venue des Maures à la fin de la soirée.

Les *Fêtes de Versailles*, dans l'année 1668, ressemblèrent beaucoup à leurs devancières; le type était donné; on en tirait un nouvel exemplaire. On représenta les *Fêtes de Bacchus et de l'Amour*; le théâtre cette fois n'était pas en plein air; le décor se trouvait encadré par une ornementation richement dorée, et représentant un jardin à la française; à droite et à gauche étaient des collines de verdure, sur lesquelles des joueurs d'instruments étaient posés çà et là comme des fleurs dans des touffes d'arbustes; au fond se trouve l'inévitable perspective, avec arcade triple s'ouvrant sur une grotte rustique. Les costumes que portaient les satyres et les silènes sont à peu près exacts; ils ont le maillot juste, avec la ceinture et la coiffure de feuillage; mais les figurants ou les suivants, autres que satyres et silènes, se conforment à l'anachronisme qui existait partout; les dames ont la robe longue, les hommes la jupe courte; tous portent panaches extravagants.

En somme, ces décors des fêtes de Versailles ne brillent pas par le goût, et cela est d'autant plus étrange que, par exemple, le festin donné en 1668, dans le petit parc, accuse une entente parfaite d'organisation. Dans une salle aux arcades de verdure, avec girandoles et fontaines, au milieu de buffets splendides, se dresse une table ronde avec un vaste surtout représentant le Parnasse, dont Pégase, aux ailes déployées, couronne le sommet. Les statues antiques qui entourent la salle sont d'un bon dessin, et témoignent de connaissances techniques complétement mises de côté quand il s'agissait des décorations théâtrales.

Digitized by Google

V

Il est évident qu'à cette époque quelques artistes connaissaient assez l'antique pour faire *vrai* s'ils l'avaient voulu. Mais la simplicité antique déplaisait aux courtisans : quelle figure eussent-ils faite sans soieries, broderies et rubans ? La vérité se trouvait mise de côté, surtout à la cour et dans le milieu qui en dépendait.

En comparant un certain nombre de gravures du temps, on peut se convaincre qu'au besoin les artistes de cette époque savaient ne pas s'égarer dans les exagérations à la mode. Ainsi, la *Pompe funèbre* du cardinal Mazarin, faite à l'antique, contient des morceaux d'excellent style. Les dessins, faits pour les tragédies et les comédies de Corneille, Mairet et Molière, se rapportent très probablement aux effets mis en scène, vus par les auteurs, et accusent, pour la comédie française, un style qui n'existait pas dans les divertissements royaux. A cette époque, au reste, la mise en scène tragique était malaisée à réussir correctement, par suite de la présence des spectateurs sur le théâtre ; c'est dans l'habitude d'admettre quelques rangs d'amateurs sur le même plan que les comédiens, qu'il faut peut-être chercher la justification du récit tragique ; un monstre, un assassinat, un fait émouvant, ne pouvaient se passer côte à côte avec de jeunes seigneurs le plus souvent portés à rire et à plaisanter ; le monstre d'Hippolyte eût fait, par exemple, singulière figure au milieu des habits de cour. On récitait pour éviter le ridicule, et peut-être que Racine eût été beaucoup plus osé dans sa mise en scène s'il n'avait pas eu, comme encadrement à son drame, deux perspectives de costumes à la mode. C'est sans doute à cette timidité forcée qu'il faut attribuer la modération relative apportée à la mise en scène de la *Psyché* de Molière ; elle ne fut pas considérée comme ballet, ni comme tragédie à machines ; elle resta plutôt comédie à spectacle, et on ne dépensa pas pour elle les grosses sommes qu'allait bientôt nécessiter l'opéra. En effet, on trouve dans le registre de Lagrange que, pour les préparatifs de *Psyché*, on dépensa 4,359 fr., prix pour « charpente, serrurerie, menuiserie, peinture, toile, cordages, contre-poids, ustensiles, bas de soie pour danseurs et musiciens, plaques de fer blanc, vin des répétitions, fil de fer, laiton, etc. » Tout en faisant la part de la valeur de l'argent à cette époque, cette somme dépensée était minime.

L'esprit tiraillé par les deux courants en présence, les artistes habillaient tantôt bien, tantôt mal, l'antiquité. Les dessins de Chauveau, pour Tite-Live, renferment de très bons costumes militaires ;

Digitized by Google

à côté d'eux, il dessine Ariane comme une sauvage de l'Océanie attendant un naufrage, et il indique les personnages de *Térence* comme des valets de la comédie italienne. Lorsque l'Orient est en jeu, les costumes deviennent fort mauvais, mais ils sont de nouveau irréprochables dès qu'il s'agit seulement d'antiquité classique. Ainsi, la gravure du *Sertorius* de Corneille (1662) montrant des soldats assassins qui semblent sortir des fresques de Raphaël. — L'*Alexandre* de Racine (1665) est bien drapé, si les princesses de la famille de Darius sont empanachées un peu trop abondamment, — *Bérénice* (1670) montre un Titus qui n'a qu'un défaut, c'est d'avoir sur la tête sa couronne impériale ; il est douteux que les empereurs romains, dans la vie de chaque jour, gardassent sur leur tête ce signe de leur pouvoir. — *Iphigénie* (1674) accuse, malgré l'époque un peu avancée où elle fut représentée, des progrès singuliers dans le dessin des costumes ; Achille est simple ; l'écharpe a disparu, le glaive est presque classique, et le manteau drape bien. Iphigénie elle-même est mise à la grecque, avec une tunique sans ornements.

Parfois, dans ces dessins, le bien et le mal se rencontrent à la fois. — La *Cléopâtre* de Mairet (1630), au milieu d'accessoires acceptables, montre César avec des moustaches à la mousquetaire, recevant Cléopâtre vêtue d'un costume qui peut aussi bien se rattacher à l'antiquité qu'au règne de Louis XIII.

Evidemment, dans les dessins dont Chauveau nous offre seulement quelques types, il y a bien des erreurs ; mais elles ne sont rien en comparaison de celles que l'on commettait dans les représentations données à la cour ; l'Opéra, qui se modela sur cette dernière, n'eut garde de repousser des anachronismes bien accueillis, et plus il se développa, plus les excentricités se donnèrent carrière : c'est ce que nous pourrons remarquer dans les quelques mots qui restent à dire sur le sujet qui nous occupe.

VI

La soirée la plus curieuse des fêtes données en 1674, après la conquête de la Franche-Comté, fut la représentation de l'*Alceste*, de Lulli, qui eut lieu dans la cour de Marbre, au château de Versailles. Il y avait à cette époque, dans cette cour, une fontaine de marbre ; elle avait été remplie de fleurs et d'arbustes, de manière que l'eau, en coulant, restât silencieuse et n'empêchât pas d'entendre la musique. Le palais formait le fond et les côtés du décor ; à droite et à gauche étaient disposés en double ligne des orangers et des plantes rares placés dans de vastes caisses rondes en faïence ; et c'était devant ces deux rangées d'arbustes que les chœurs étaient

Digitized by Google

régulièrement alignés, immobiles, presque comme sous les armes, et ne se mêlant que de loin au drame qui se jouait et se chantait devant leurs yeux.

Le château de Versailles, avec ses tourelles en encorbellement dans les angles (dont une existe encore à gauche), avec son pavage, avec le ciel étoilé au-dessus des acteurs, compose un théâtre singulier, plein d'originalité et ne manquant pas d'une certaine grandeur; mais le cadre est étrange pour y faire agir les personnages de Quinault. Le dessin montre Hercule portant la peau du lion de Némée, et vêtu en plus d'une petite jupe agrémentée de broderies; Admète a un diadème à plumes, un pourpoint juste et long, à petite jupe, des manches étroites, une *traîne* de cour par derrière, un grand sceptre à la main. Les dames sont vêtues comme les nobles curieuses qui les regardaient jouer. Une furie porte le costume traditionnel, le même que le roi Louis XIV portait dans les *Noces de Thétis et de Pélée*, vingt années auparavant. Cette vue dut faire faire au roi de singulières réflexions; eut-il le bon esprit de voir qu'il avait pu être ridicule avec ses jambes nues, sa double jupe découpée, et ses serpents en paquets!

On se servit plus d'une fois de la cour de Marbre pour donner des représentations dramatiques. Les dispositions nécessaires étaient rapidement prises à Versailles, car on raconte qu'en 1682 on avait fait préparer depuis le matin, pour jouer dans la cour de Marbre, le soir même, l'opéra de *Persée;* vers midi, le temps se couvrit de nuages et la pluie devint menaçante. On hésita; mais après réflexion on démonta le théâtre, et tout fut remonté dans la salle du manége. *Persée* fut joué comme il avait été dit, sans avoir fait attendre l'impatient souverain. Le matériel se transportait aisément et se prêtait aux représentations offertes tantôt à un endroit du parc, tantôt à un autre. C'est ainsi que, lors des mêmes fêtes de 1674 dont j'ai parlé ci-dessus, le *Malade imaginaire* fut joué dans la Grotte du jardin, aujourd'hui disparue. La salle préparée tenait à la fois du jardin, de la serre, du salon; la grotte formait le fond du décor; les lustres au plafond, aux arcades, les vases contenant des arbustes et des fleurs, formaient, comme dans toutes ces fêtes, l'ornementation principale.

A partir de cette époque, les divertissements de la cour semblent avoir perdu de leur originalité; l'âge du roi, les préoccupations politiques, la disparition de Benserade et de Molière, les soins que Lulli donnait à *son* opéra, en furent la cause. La richemise en scène émigra de la cour à l'Académie royale de musique, transportant avec elle les exhibitions capricieuses et les anachronismes qui, plus que les ballets de la minorité du roi, ont attiré sur le goût

Digitized by Google

du dix-septième siècle les plaisanteries des générations suivantes. Quelques exemples prouveront la vérité du fait.

Thésée (12 janvier 1675) nous montre un décor avec une colonnade en perspective; le luxe en est de mauvais goût et rappelle celui du palais de Lycomède. Thésée porte de hauts brodequins, une cuirasse molle ajustée et brodée, une ceinture et un baudrier dorés, couverts de pierres précieuses; il a un *tonnelet* court, taillé à pointes, à triple jupe, un grand manteau, un casque empanaché et des manches ouvertes et tombantes. Les costumes des femmes ne sont pas moins extraordinaires : elles portent des manches découvrant le bras jusqu'au coude, larges et tombantes, la robe de ville en une sorte de damas de soie brodée, le corsage serré, pointu et allongé, la double jupe courte; la coiffure se compose de larges bandeaux semés de perles, et sur la tête elles ont la dépouille d'une autruche.

Atys (10 janvier 1676) montrait au public des costumes encore plus étranges et un pays tout à fait imaginaire; c'est le résultat d'une divagation indescriptible, oscillant entre l'époque de Louis XIV, l'Inde et la chevalerie féodale. Les bacchantes ont des corsages ajustés, décolletés, des jupes traînantes; elles se meuvent dans une architecture impossible, combinaison fantastique de perrons, de rampes, de fontaines, d'escaliers et de charmilles à la française. Les prêtres de Bacchus portent des tonnelets, des cuissards en acier, des chapeaux pointus, une cuirasse. Le premier rôle de femme, Sangaride, a sur la tête, des plumes arrachées cette fois à plus de dix autruches; sa coiffure ressemble à un feu d'artifice.

Et à propos de ces costumes déraisonnables, de cette aberration du goût, de ces productions mauvaises, non-seulement comme archéologie, mais encore au point de vue du simple bon sens, on peut faire la singulière observation que, dans les prologues précédant ces opéras, prologues toujours à la louange de Louis XIV, il n'en était pas de même : les satyres inévitables, les nymphes non moins inévitables, paraissant dans ces prologues, portent des costumes antiques d'un très bon dessin; mais dès que reparaît le drame en musique, l'imagination reprend sa folle carrière!

Les excentricités de *Thésée*, d'*Atys*, ne furent pas des phénomènes isolés, et bientôt les théâtres autres que l'Opéra prirent la même route; les pièces nouvelles ne suffisant pas, on inaugura le système des reprises; on vit reparaître l'*Andromède* de Corneille, et, cette fois, pour frapper davantage les spectateurs, Pégase fut joué par un vrai cheval (1682); il remplit son rôle, dit le *Mercure* du temps, de la façon la plus remarquable; il faisait tous les mouvements d'un cheval volant. Au reste, c'était ainsi que Persée avait toujours été

Digitized by Google

monté en Italie; seulement, le cheval restait immobile. Il est probable qu'il en était de même à la reprise d'*Andromède*: un cheval enlevé de terre devient d'ordinaire une masse inerte (on peut se convaincre du fait en regardant embarquer des chevaux sur des transports maritimes); le chroniqueur du *Mercure* n'a-t-il pas un peu exagéré, et n'a-t-il pas pris quelques convulsions de malaise de la part de Pégase pour des mouvements raisonnés en vue de la scène?

C'est ici que nous nous arrêterons; Louis XIV vieillissait, et l'Opéra était désormais en voie de prospérité.

Que conclure des observations qui précèdent? C'est que, pour les costumes, le sentiment de vérité et la tendance archéologique que possédaient quelques esprits, avaient été peu à peu étouffés par la personnalité envahissante du roi. Quant aux décors, il en avait été comme de la musique. L'Italie avait montré le chemin; les architectes italiens avaient apporté en France la splendeur de leurs décorations et l'imprévu de leurs machines; le luxe s'acclimata si bien en France que l'Opéra éclipsa bientôt ses maîtres. Cependant, l'art du machiniste ne s'arrêta pas pour cela en Italie, et voici deux faits qui prouvent que les théâtres au delà des Alpes auraient pu lutter avec les nôtres. En 1697, on vit à Venise un éléphant tout formé de boucliers, marcher, se mouvoir, se démonter, en laissant échapper de ses flancs une nuée de chevaliers, puis se reformer en remettant dans sa carapace d'airain tous les personnages qui en étaient sortis. En 1698, à Rome, un fantôme apparaissait d'abord de taille naturelle, il grandissait peu à peu et devenait un palais splendide; des soldats, placés sur la scène, se changeaient en arbres, pendant que leurs piques se métamorphosaient en fontaines jaillissantes; le décor sortait ainsi tout entier d'un fantôme, de quelques figurants et de quelques bouts de bois.

Si on retrouve dans les décors et les machines dont nous avons parlé ci-dessus toutes les ressources de nos théâtres modernes, la cause en est à la charpente générale de la scène qui n'a pas changé: les systèmes de plans, de châssis, de rideaux, de planchers, sont restés les mêmes. Il a fallu les plus récents progrès de la science et de la mécanique pour faire entrevoir des modifications importantes dont on usera, dit-on, dans notre nouvel Opéra.

Au temps de Louis XIV, on rencontre déjà tout ce qui fait le succès de nos féeries; on accueillait à la cour du grand roi avec des applaudissements les apothéoses, les perspectives tournantes et dorées, les groupes suspendus, les apparitions, les jupes courtes et parfois les tableaux vivants. Certains moyens scéniques ont toutefois beaucoup progressé. Tout ce qui concerne l'éclairage a fait un pas immense; le gaz, la lumière électrique, le magnésium, ont apporté des

Digitized by Google

effets tout nouveaux ; il en est de même des miroirs réfléchissants et des glaces sans tain pour les spectres et les ondines. Dans le domaine du dessin, la perspective oblique a fourni aux décorations un pittoresque inconnu de nos ancêtres, et nous possédons, pour les costumes, des notions archéologiques plus précises. Mais dans ce dernier ordre d'idées, combien de fautes, sans doute, y signaleraient encore les contemporains des époques que nous mettons en scène !

Il faut donc être indulgent pour le temps passé.

LUDOVIC CELLER.

Digitized by Google

LA SCIENCE

SES CONDITIONS ET SES DROITS

I

Il s'est fait, il y a peu de temps, autour d'une question de métaphysique, celle du matérialisme, un certain bruit dont on peut s'étonner à bon droit. Je dis *autour* de la question, parce que ce serait faire à nos deux plus grandes assemblées politiques un honneur dont elles seraient certainement peu jalouses que de dire qu'elles y sont entrées et qu'elles l'ont traitée. Il n'en a rien été, il n'en devait rien être. Grâce à Dieu, notre histoire parlementaire ne rappelle pas encore à ce point celle de la décrépitude du Bas-Empire. L'analogie, si éloignée qu'elle puisse être, est déjà trop grande ; et c'est cela même qui nous donne raison. Une question qui ne peut être traitée dans un milieu fait pour en agiter de toutes différentes, n'y doit pas être introduite.

Si ce n'est pas là une question à débattre, si l'on prétend même qu'elle est toute résolue, il faut ou renvoyer ceux qui s'y trompent ou pourraient s'y tromper encore, à la démonstration qui en a fait une vérité acquise à la science ; ou si c'est une question toujours pendante, en laisser la solution, si, d'ailleurs elle est possible, à ceux qui sont censés pouvoir la donner. Mais il ne convient ni de la regarder comme hors de doute si la science ne l'y a pas mise, ni de prétendre la trancher par voie d'autorité ou par des considérations d'utilité qui peuvent n'être elles-mêmes que des préjugés, et qui en tout cas n'ont rien de commun avec la science, ni enfin d'en

Digitized by Google

interdire l'examen sous prétexte qu'elle serait absolument insoluble.

En effet, nul n'a le droit, en matière de science, d'imposer une opinion, parce que l'opinion peut n'être qu'une idée préconçue, une erreur peut-être; nul n'a le droit de se poser en autorité. Ce n'est pas non plus résoudre une question que de chercher à faire voir quel en est le côté faux par les conséquences pratiques qu'il plaît d'y rattacher, quoiqu'elles n'en découlent peut-être pas, ou qu'elles ne prouvent absolument rien soit pour la solution de la question spéculative dans le sens du préjugé commun, soit dans le sens contraire. De quel droit enfin ferait-on la part à l'esprit humain? De quel droit limiter arbitrairement sa juste curiosité? La science seule encore peut démontrer que, sur une question donnée, il n'y a rien à savoir ou qu'elle est insoluble. Si l'esprit humain ne peut résoudre trop de questions, si sa gloire la plus pure, si sa puissance sur le monde matériel, si son activité et ses progrès sont en raison du nombre des questions qu'il parvient à résoudre, de quel droit couperait-on les ailes au génie en l'empêchant d'explorer des régions inconnues ou de retourner sur le passé pour mieux voir et mieux juger? On ne résout pas toutes les questions qu'on soulève, il est vrai; mais comme on ne peut cependant résoudre que celles qu'on soulève, on n'en peut trop imaginer, trop agiter, par la raison qu'on n'en peut trop résoudre.

Avoir peur de la science, lui mesurer le champ de ses investigations, lui imposer des préjugés à titre de solutions (et toute opinion ou croyance non démontrée n'est pas autre chose), c'est jeter l'interdit sur l'esprit humain; c'est mettre le scepticisme ou l'incurabilité de l'erreur en principe; c'est proclamer le préjugé supérieur au savoir; c'est avoir peur de la vérité; c'est avouer ses préférences pour une erreur qu'on croit salutaire ou pour une ignorance qu'on estime innocente; c'est manquer d'élévation dans les idées et les sentiments; c'est enfin outrager la suprême sagesse, puisque c'est l'accuser implicitement ou d'avoir fait l'esprit humain plus accessible à l'erreur qu'à la vérité, ou d'avoir aveuglé à ce point notre intelligence par la perversité de nos passions que nous devions préférer les ténèbres ou les fausses lueurs d'un jour équivoque à la lumière et à l'éclat du soleil le plus pur, ou bien enfin d'avoir arrangé si maladroitement les choses de ce bas-monde que l'utile soit du côté du faux et le nuisible du côté du vrai.

La question du matérialisme n'est au surplus qu'un cas particulier dans l'espèce; il faut s'élever davantage et généraliser. Il s'agit, en effet, de la science tout entière, de toutes les questions encore à résoudre qu'elle peut comprendre. Si l'on admet qu'une question

Digitized by Google

quelconque puisse être résolue par voie d'autorité, ou que le libre examen en puisse être interdit, toute la science est en péril. La métaphysique, cela va de soi, sera proscrite, puisqu'elle ne pourra plus avoir sur la nature, sur l'origine et la destinée de l'homme et du monde, sur l'existence et les attributs de Dieu, que des solutions convenues. La psychologie expérimentale, la théorie des idées et des facultés, d'où dépend toute métaphysique, n'aura plus elle-même que des solutions anticipées par les préjugés dogmatiques. La méthode, qui est peut-être la principale affaire en logique, sera réglementée, non d'après la nature des choses, celle des idées et des facultés, mais d'après un but imposé à l'avance, et suivant les moyens qu'on estimera les plus propres à l'atteindre. La théologie donnera des principes, tous les principes, dont il n'y aura plus qu'à tirer les conséquences. La morale, au lieu d'être un ensemble de règles appropriées à la fin que nous sommes naturellement appelés à poursuivre d'après la nature même de nos facultés et la destinée qui en découle, ne sera plus qu'un recueil de maximes à suivre en vue d'une fin mystique, étrangère à la destinée présente, ou qui n'en peut être qu'un accessoire ou une conséquence. L'histoire de la philosophie elle-même, au lieu d'être présentée comme un développement naturel de toutes les tendances de l'esprit humain, ne sera plus qu'un tissu d'extravagances et d'erreurs condamnées au nom d'un formulaire de croyances préconçues. Ainsi la philosophie tout entière sera ou rendue impossible, ou, — ce qui est pis encore, puisqu'il y a la différence de l'ignorance à l'erreur, — entièrement étouffée.

Qu'on ne s'imagine pas qu'un meilleur sort soit réservé aux autres sciences. La physique n'aura pas le choix entre la matière purement inerte et la matière douée naturellement de forces motrices. Elle ne sera pas libre de choisir entre l'hypothèse de l'émission et celle des vibrations, entre l'atomisme et le dynamisme. La chimie aura des limites assignées qu'elle ne pourra tenter de franchir. L'histoire naturelle ne pourra donner aux animaux, aux plantes elles-mêmes, un principe de vie analogue à celui de l'homme, ou rechercher si elle ne pourrait pas expliquer tous les faits humains d'un ordre quelconque par un principe unique. Elle n'aura pas le droit d'examiner si l'homme diffère autant des animaux supérieurs qu'on le suppose généralement ; — si les caractères physiologiques et philologiques de l'espèce permettent ou non de conclure à l'unité d'une souche commune ; — si la diversité des races peut ou ne peut pas s'expliquer par des influences diverses ; — si les germes de chaque espèce animale, sans en excepter l'homme, ne seraient pas le produit de forces vitales éternelles, quoique l'action de ces forces

Digitized by Google

n'ait dû avoir son efficacité que dans le temps ; — si la terre et tous les autres corps célestes peuvent ou ne peuvent pas être le produit de forces incréées ; — s'il faut compter l'âge de notre planète, à plus forte raison celui de notre système solaire et de tous les autres systèmes analogues, par millions ou milliards d'années ; — si l'ensemble du système cosmique n'est pas un résultat nécessaire du concours des forces qui en meut et en vivifie les diverses parties, ou si l'ordre admirable qu'il présente suppose nécessairement une intelligence ordonnatrice ; — si des forces cosmiques diverses n'auraient pas donné, nécessairement aussi, un ordre plus ou moins admirable encore ; — si des forces quelconques ne sont pas nécessairement telles ou telles, si elles n'ont pas de toute nécessité leurs lois, leur mode d'action, et par conséquent des résultats d'ensemble qui ne peuvent manquer d'être coordonnés ; — si le règne organique lui-même, à tous ses degrés et dans toutes ses formes phénoménales, est ou n'est pas explicable par des forces analogues dont il serait une simple résultante, un produit d'une parfaite régularité mathématique, mais produit sans unité interne et vivante, ou si au contraire il suppose une idée, un plan, un concert de moyens et de fins, tels qu'une intelligence et une puissance infiniment supérieures à la volonté et à l'intelligence humaine réfléchies, aient seules pu les concevoir et les réaliser dans toutes les espèces ; — si enfin cette cause supérieure est unique, ou si elle est aussi variée que les espèces elles-mêmes, que les individus dans chaque espèce, et si cette multitude infinie de causes individuelles de tant d'espèces n'est pas, elle aussi, réglée, limitée nécessairement par la multitude d'autres forces cosmiques au milieu desquelles elle fonctionne, qui lui prêtent leur concours ou lui résistent dans un sens ou dans un autre, à tel degré ou à tel autre.

Ces grandes questions, et nous sommes loin de les avoir énumérées toutes, pourront-elles, oui ou non, si naturelles qu'elles soient, être librement soulevées, librement traitées, librement résolues ? Tout est là. Répondre par la négative serait méconnaître les conditions et les droits de la science, des savants, du genre humain. Ce serait, en effet, un crime de lèse-humanité, de lèse-majesté divine même, puisque ce serait entraver la marche providentielle de l'esprit humain, en méconnaître les lois les plus évidentes.

Mais si la science doit être libre de tout examiner, de choisir les moyens qu'elle estime les plus propres à le faire avec le plus de succès possible, tout en restant dans les limites de l'honnête et du juste, n'aura-t-elle pas le droit de conclure ? Ce droit pourrait-il, sans inconséquence et sans injustice, être restreint à telle ou telle

Digitized by Google

conclusion arbitrairement déterminée? Evidemment, cela ne se peut; le droit complet d'examen emporte le droit complet de conclure, et par conséquent le droit de conclure en tous sens.

II

Loin donc qu'un pouvoir quelconque puisse légitimement entraver la marche de la science, en fausser ou en étouffer les résultats, il est tenu d'en favoriser de tous ses moyens les nobles efforts, puisqu'il n'a ni qualité, ni mission pour la diriger ou pour la redresser si elle venait à s'égarer. Il n'a pas été établi pour amoindrir l'homme dans le citoyen, mais pour l'étendre, pour favoriser l'essort de toutes ses facultés. Or, quelles facultés méritent plus de respect que celles qui constituent l'attribut le plus distinctif de l'espèce humaine, qui sont la première et la plus sûre condition de son perfectionnement intellectuel et moral, de son empire sur lui-même et sur le reste du monde?

Si l'on dit que tout cela n'est vrai que de la vérité même, et que l'erreur porte des fruits tout différents, on oublie, encore une fois, deux choses essentielles : la première, que le départ de la vérité et de l'erreur ne peut être fait d'inspiration ou d'autorité, que la science ne relève que d'elle-même en ce point; la seconde, que l'homme n'étant pas infaillible ne peut souvent arriver au vrai que par tâtonnements, qu'après avoir pour ainsi dire épuisé les voies de l'erreur et que la vérité est à ce prix. L'histoire des sciences prouve surabondamment que la conquête définitive du vrai, sa paisible jouissance est le fruit de longs et pénibles efforts, d'une sorte de lutte pleine d'artifices contre une nature jalouse de ses trésors, où l'intelligence des premiers assaillants s'est souvent trouvée insuffisante, où même elle est plus d'une fois devenue captive de l'illusion et de l'erreur! Ces vaillants pionniers de la science, plus hardis qu'heureux, méritent particulièrement la reconnaissance de la postérité, s'il est vrai que la vérité ne puisse être tirée du fond de l'abîme où elle se tient cachée qu'au prix de sacrifices humains. Ces grandes victimes, elles aussi, ont droit aux hommages éternels attachés aux noms des Codrus, des Décius et des Curius. Honneur donc aux savants infortunés qui ont payé pour nous tous à l'erreur le tribut au prix duquel la vérité a daigné enfin se livrer à des efforts plus heureux, plus glorieux, mais pas toujours plus méritants!

Eh quoi! si les erreurs ou les vérités sont contraires aux croyances religieuses, faudra-t-il encore les tolérer, les encourager même? — Cette objection ne peut avoir de valeur qu'au point de vue d'un

Digitized by Google

système de croyances qui s'estime la vérité même, la vérité par excellence, à laquelle aucune autre n'est comparable et ne doit porter la plus légère atteinte. Elle suppose en outre que les gardiens et les dispensateurs de ces croyances sont infaillibles dans leur manière d'entendre cette vérité, non-seulement en elle-même, mais dans tous ses rapports avec les différentes sciences, avec la moralité publique et privée, avec le bien-être des sociétés et les progrès du genre humain. Elle suppose donc une théocratie qui s'estime d'origine essentiellement divine, constamment inspirée, infaillible par conséquent dans toutes les décisions qui tiennent de près ou de loin à la mission dont elle se dit revêtue.

Qu'un pouvoir parvenu à s'établir sur une pareille base, qui s'est constitué en conséquence, qui a longtemps gouverné le monde en lui faisant partager cette foi, raisonne et agisse de la sorte, rien de plus naturel. Mais ce qui n'est ni naturel, ni juste, ni même possible, c'est que pareille foi s'impose par la force à quiconque ne peut la partager. Ce qui n'est ni naturel, ni équitable, ni conséquent, c'est qu'un pouvoir civil puisse se faire, en principe et en acte, l'instrument d'une pareille tyrannie envers un seul citoyen; c'est qu'il puisse faire passer cette énormité dans les institutions; c'est qu'il abdique à ce point entre les mains de ceux dont il suit aveuglément les impérieuses exigences.

Le pouvoir civil n'étant déjà pas plus infaillible en matière de théologie qu'en matière scientifique, n'a pas le droit de faire choix, pour l'Etat ni pour les particuliers, d'un système quelconque de croyances religieuses, même de croyances philosophiques de ce genre, et d'y astreindre les simples citoyens ou les serviteurs de l'Etat. La religion est l'affaire de l'homme seul; ce n'est ni celle du citoyen, ni celle du fonctionnaire. En cette double qualité, il n'y a rien à croire ni à faire en matière religieuse, et l'Etat ne peut, sans tomber dans un arbitraire révoltant, demander à personne quoi que ce soit de semblable. La seule religion à pratiquer par l'Etat, la seule qu'il puisse exiger du citoyen, est celle de la justice naturelle, déterminée ou non par des lois positives.

La seule religion qu'il ait le droit d'imposer à ses serviteurs, savants ou autres, c'est de remplir loyalement la mission acceptée; mais il y aurait abus, intolérance condamnable à faire entrer dans cette mission une profession de foi ou des pratiques d'une communion religieuse déterminée, par la raison que les croyances de cette Eglise pourraient être ou paraître fausses, ses pratiques superstitieuses ou pour le moins inutiles, et qu'ainsi les droits de la conscience pourraient en être violés.

Le pouvoir n'étant pas, ne pouvant pas être juge de la vérité des

Digitized by Google

doctrines religieuses, parce qu'il n'en peut juger avec certitude, sans préjugés, sans passion, sans erreur grave possible, au point de vue de la moralité publique, n'ayant d'ailleurs à procurer cette moralité que par des voies équitables, n'a pas même le droit d'imposer un système de croyances comme critérium à suivre, ou du moins à respecter dans la recherche du vrai. Pour qu'un pareil critère fût acceptable au moindre titre possible, c'est-à-dire comme opinion qu'on ne peut contredire, il faudrait qu'il prît lui-même un caractère scientifique, qu'il fût une vérité démontrée et librement acceptée de tous. Or, la chose ne serait possible qu'autant que ce système de croyances pourrait tout d'abord être soumis à la plus entière et à la plus libre discussion, sans du reste qu'il pût jamais prescrire le droit de le soumettre à un nouvel examen, ou d'en appeler à une science plus éclairée et mieux informée. Les droits de la vérité et de la science sont absolument imprescriptibles ; il doit toujours être possible, permis, louable même de mettre une vérité à la place d'une erreur ou d'un simple doute. A ces conditions seulement, ceux qui seraient parvenus à se convaincre de la vérité d'un dogme pourraient le tenir raisonnablement pour vrai. Mais cette vérité n'en serait une que pour eux, et n'obligerait en conscience qu'eux seuls encore. Elle serait évidemment sans valeur, sans autorité pour quiconque ne l'aurait pas soumise à la même épreuve, ou ne lui aurait pas reconnu les mêmes caractères de vérité, ou ne voudrait pas l'admettre sur la seule foi de ceux qui la professent.

L'Etat, dit-on, ne peut souffrir qu'on enseigne en son nom des doctrines contraires à la religion. — A quelle religion? et de quel droit se ferait-il le protecteur d'un dogme quelconque? S'il doit protéger tous les cultes, ce n'est pas du tout au nom de la vérité, c'est au nom de la justice, comme simples droits des citoyens, sans qu'il ait à s'inquiéter s'ils se trompent ou non et jusqu'à quel point. Mais il y a un culte supérieur à tous les autres, puisqu'il les embrasse tous en ce qu'ils peuvent avoir de vrai, en ce qu'ils ont de moralement louable, c'est l'amour de la vérité, l'intention de la connaître et de s'y attacher ; ce culte, c'est celui de la science. N'aurait-il pas aussi ses droits, et des droits non moins sacrés que ceux de croyances traditionnelles d'une origine obscure ou suspecte ?

D'ailleurs, nous le répétons, l'Etat ne peut rationnellement professer aucune religion, pratiquer aucun culte, parce qu'il n'est qu'une personne morale ou collective, chez laquelle toutes les croyances et tous les cultes doivent être possibles au nom même du droit sacré des consciences individuelles. Les personnes réelles peuvent seules avoir une conviction unique, déterminée. Ces convictions, le culte qui peut en être la conséquence, le droit de prosély-

Digitized by Google

tisme et d'association en matière religieuse, sont une partie essentielle des droits innés de tout citoyen. Et quand même il n'y aurait pas encore de dissidence religieuse au sein d'une société civile, ce ne serait pas une raison pour que l'Etat eût un culte, parce que la dissidence est un droit dont l'exercice doit toujours être possible civilement, avec toutes ses conséquences sociales, comme elle est toujours possible humainement. Peu importe le nombre absolument ou relativement restreint des dissidents : le droit naturel ne connaît pas ces sortes de mesures; il est absolu et par conséquent aussi sacré dans une seule conscience que dans des milliers, que dans toutes. Si une minorité, si faible qu'il plaise de l'imaginer, pouvait en être dépouillée, il n'y aurait pas de raison pour que la croyance des majorités elles-mêmes, si elles devenaient un jour des minorités, ne pût être justement opprimée. Il y aurait au moins dans cette violence un droit de juste réciprocité. Tout ce que la majorité d'un culte peut exiger, ce n'est pas de faire la loi à la minorité, c'est de jouir de toute la liberté seulement qu'elle est tenue de respecter envers la minorité. Liberté de croyance, de doctrine, de prosélytisme, de polémique, de culte, voilà le droit de tous. L'opprimer chez un seul et s'en croire la faculté juridique, c'est le nier absolument, c'est nier la conscience religieuse, c'est professer le pire des athéismes.

Afin donc que l'Etat puisse reconnaître non *toutes* les religions, mais *tous* les droits des citoyens de pouvoir professer une religion quelconque, il n'en doit avoir *aucune* comme Etat. Il suffit à tous ceux qui le représentent d'être libres individuellement, de professer et de pratiquer la religion qu'ils estiment vraie et qui leur est chère. Partout où il y a une religion de l'Etat, de droit ou simplement de fait, il y a péril prochain pour la liberté de conscience des citoyens; c'est une religion privilégiée, une mauvaise justice distributive, une humiliation et un commencement d'oppression des cultes dissidents.

Mais si l'Etat reconnaît les droits de plusieurs communions religieuses, de toutes, s'il en rétribue également les ministres, s'il ne se mêle point des querelles théologiques qui les divisent, si ces croyances diverses sont essentiellement inconciliables, s'il est nécessaire que l'erreur soit quelque part, si même elle n'est point partout, de quel droit se mêlerait-il des différends qui peuvent diviser la théologie, une théologie quelconque et la science? de quel droit s'immiscerait-il aux débats des savants entre eux, et viendrait-il donner raison à une opinion contre une autre?

Son droit n'est ni d'empêcher les théologiens de disputer entre eux, ni de mettre d'accord les savants, ni de faire taire la foi en

Digitized by Google

présence de la raison, ni d'imposer silence à la raison en face de la foi; mais tout simplement de punir la diffamation et les voies de fait qui pourraient prendre la place de la discussion. Son devoir est de veiller au respect absolu de la libre recherche du vrai, de favoriser les travaux qui le poursuivent, de laisser aux savants seuls le soin de débattre les questions scientifiques, de laisser la liberté la plus entière de discussion et d'enseignement, de n'y mettre d'autres limites que le respect des conditions immédiates les plus indispensables à l'ordre social. C'est dire assez qu'il ne doit tenir aucun compte des inductions par lesquelles les sectaires ne manqueront jamais de vouloir l'entraîner à l'intolérance, en essayant de prouver que leurs seuls dogmes sont l'appui essentiel de la moralité privée ou publique, la condition de la paix et de la prospérité sociales. L'Etat étant essentiellement incompétent en matière de science comme en matière de religion, et devant l'être encore plus en principe qu'en fait, n'a qu'une chose à faire avec ses savants : c'est de les choisir capables, studieux, et de les laisser libres. Ils sont évidemment les premiers intéressés à ne point se tromper, à ne rien hasarder qui puisse être trop aisément contredit. Ils ont pour les contenir, indépendamment de leurs intérêts, du soin de leur renommée, de leur amour naturel pour la science et la vérité, d'un certain respect de l'opinion publique, les opinions, les préjugés, les passions et les intérêts des idées contraires.

L'Etat ne pourrait, sans la plus grande ignorance et la plus grande injustice tout à la fois, exiger que des savants auxquels il donne la mission de rechercher la vérité et de la répandre, — ce qui est la double tâche de tout enseignement supérieur, — ne fissent jamais fausse route, qu'ils fussent à l'abri de toute erreur systématique possible, même des plus graves. Sans doute, il ne les paye pas pour se tromper, mais il ne les paye pas davantage pour être infaillibles. Il ne les rétribue que pour les efforts consciencieux qu'ils peuvent déployer avec plus ou moins de succès dans la recherche et la diffusion du vrai, sans qu'il puisse raisonnablement se réserver le droit de juger leurs systèmes, surtout sans les discuter. Mais s'il les discute, il fait de la science. C'est son droit sans doute, mais ce n'est pas sa mission. De plus, comme savant, il n'aurait que le droit d'avoir tort ou raison contre ceux qu'il attaquerait, sans pouvoir procéder administrativement ou judiciairement à leur égard ; autrement il serait juge et partie.

Peut-il davantage juger les doctrines et les systèmes au nom de l'utilité publique? Au nom de l'ordre, oui ; encore faut-il que sous ce prétexte l'intolérance n'ait pas le droit de crier bruyamment au scandale et d'ameuter le fanatisme contre les doctrines qui lui dé-

Digitized by Google

plaisent : il peut y avoir mutisme absolu, ordre parfait en apparence, moyennant une injuste compression ; mais cet ordre-là n'est qu'extérieur : c'est celui du despotisme, qui, selon l'expression significative et juste de Montesquieu, « n'aime pas ce qui remue. » C'est l'ordre dans la mort de la pensée, ce n'est pas l'ordre dans la vie, qui est inséparable du mouvement régulier de la liberté. Cet ordre violent est donc un vrai désordre.

Quant à l'utilité publique, il est on ne peut plus dangereux de la prendre pour règle de l'appréciation de la vérité des doctrines, par la raison que les meilleures et les pires en apparence ne sont jamais aussi fécondes en bien ou en mal qu'elles peuvent le paraître ; par cette autre raison surtout qu'on n'estimera utiles ou nuisibles que les doctrines qu'on professera comme vraies ou qu'on repoussera comme fausses. Les préjugés religieux ou autres seront donc ici les arbitres souverains des croyances ou des systèmes. Et comme les majorités sont essentiellement routinières et passionnées pour ce qu'elles appellent la foi des ancêtres, elles ne permettront aux vérités nouvelles de s'établir qu'au prix de la lutte et du sang versé. Eh bien, c'est l'ère des martyres qu'il s'agit de clore en mettant tous les fanatismes à la raison, en proclamant le droit de la plus libre discussion, en se pénétrant de cette idée supérieure, qu'il n'y a de vraiment utile en fin de compte que la vérité, et que la liberté absolue des doctrines est le seul crible à l'aide duquel le bon grain doit un jour ou un autre être séparé du mauvais. C'est elle encore qui doit finir par montrer aux moins clairvoyants qu'il est des questions dont la seule solution scientifique possible est qu'il n'y a pas de solution, et que par conséquent le oui et le non doivent être reconnus comme appartenant au libre domaine de l'opinion. Le prétendu critérium de la science par l'utilité est d'ailleurs condamné trop hautement par l'histoire des erreurs et des violences dont il a été la raison ou le prétexte, pour qu'il puisse avoir aujourd'hui la moindre autorité. C'est en raisonnant de la sorte que tous les Omar font brûler les livres et les auteurs. Le Coran lui-même pourrait bien un jour être de trop ; les oulémas suffisent.

Si l'Etat ne veut payer que des apôtres et des docteurs infaillibles, il doit renoncer à salarier un culte et un enseignement quelconque. Mais alors que les croyances et les systèmes jouissent auprès du public de toute la liberté absolument possible ; que l'Etat n'enseigne ni ne prêche, s'il ne peut permettre à ses professeurs ou à ses prédicateurs de se tromper et d'induire peut-être un certain public en erreur ; qu'il abandonne chacun à ses propres inspirations et à ses convictions personnelles ; qu'il rende le public seul juge de toutes les croyances et de toutes les doctrines qui voudront se produire.

Digitized by Google

Dans cet état de choses, le charlatanisme, l'imposture et l'erreur pourront avoir plus de chances de faire des dupes que dans le système des cultes et d'un enseignement rétribué par l'Etat; mais aussi, privés qu'ils seront de l'appui de l'Etat, ils auront un empire moins puissant et moins durable. Il faudrait, en tout cas, préférer encore cette liberté avec ses excès possibles à des cultes et à des enseignements qui devraient payer de la liberté qui leur est nécessaire le morceau de pain qui les fait vivre.

En matière de science, comme en tout le reste, la liberté est la condition de la dignité, des inspirations heureuses et fécondes, de l'émulation et du progrès. La libre investigation, la libre discussion, c'est la vie même de la science. Sans elle l'intelligence n'a ni élan ni invention; elle languit ou meurt d'inertie et d'épuisement, ou bien elle se consume en vains et stériles efforts. Bien plus, l'âme, se sentant captive et comme étouffée dans la meilleure partie d'elle-même, laisse naturellement un cours plus libre au reste de son activité. Ses tendances inférieures, moins surveillées, plus lâchées que d'autres qui auraient dû avoir beaucoup plus d'essor et d'abandon, prennent au contraire plus de force et d'empire par l'habitude, et finissent par emporter tout entier dans les basses passions l'homme qui, plus libre de son esprit, eût peut-être enrichi la science et le genre humain de quelque vérité du plus haut prix.

Et pourtant c'est de la religion le plus souvent qu'on se prévaut pour ravir au libre examen ses droits, à la science les conditions nécessaires de ses succès possibles.

Pour mieux montrer combien une pareille ligne de conduite est vicieuse, nous prendrons la question même qui a été l'occasion d'une certaine déclaration de principes répressive au Corps législatif, et d'un rapport au Sénat, la question du matérialisme.

III

Je n'ai aucune faiblesse pour le matérialisme; je crois l'avoir surabondamment prouvé dans deux au moins de mes ouvrages[1]. Si donc je plaide la liberté de l'enseigner pour ceux qui en sont convaincus, c'est par trois raisons surtout : la liberté scientifique y est profondément engagée; la question n'en peut être tellement résolue chez les meilleurs esprits dans le sens contraire qu'il n'y ait plus aucune raison de douter; enfin le matérialisme n'est coupable logiquement d'aucune des conséquences dangereuses dont ceux-ci l'accusent, ou dont ceux-là lui font trop facilement honneur.

[1] *L'Animisme* et *La Vie dans l'homme.*

Digitized by Google

La métaphysique est une science qui est si loin d'être faite, au moins comme on l'entend le plus ordinairement, que si quelque chose de ce genre a été prouvé jusqu'ici, c'est qu'elle n'est pas possible. Si elle consiste dans la connaissance de la nature intime des réalités données, de leur origine contingente ou non, de la raison essentielle et dernière des phénomènes sous lesquels tout nous apparaît, il est fort à craindre, en effet, que nous ne sachions jamais rien de semblable.

Mais en supposant que la science soit aussi avancée en tous ces points qu'elle l'est peu, il faudrait s'en féliciter, et laisser d'autant plus libres ceux qui, par le vice de leur esprit ou autrement, ne pourraient en acquérir la connaissance, qu'aux yeux de tous les hommes compétents ils seraient condamnés à l'avance, que le nombre de ces intelligences excentriques serait plus restreint, et leurs opinions moins contagieuses. Qui donc s'émeut aujourd'hui des rares spéculatifs qui croient avoir trouvé la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, ou qui pourraient encore être persuadés jusqu'à la conviction qu'ils possèdent la preuve de la révolution du soleil autour de la terre? Quel est le géomètre sérieux qui ait été le moins du monde ébranlé par les paradoxes géométriques de Hobbes? Le capucin franc-comtois qui avait composé tout un volume pour démontrer que moins multiplié par moins donne moins, a-t-il mis en péril la démonstration du contraire? a-t-il fait tourner la tête à beaucoup d'algébristes?

En vain on nous dit que si les passions étaient intéressées aux vérités mathématiques, elles ne les accepteraient pas aussi facilement ni avec autant d'accord. Ce n'est là qu'une vaine déclamation de sermonaire ou d'esprit prévenu, ou l'hyperbole d'un penseur qui abuse de cette figure de rhétorique. Qu'on nous donne donc une démonstration véritable, non-seulement de la simplicité du principe pensant, mais en outre de son essence proprement spirituelle (deux choses fort distinctes), et nous tiendrons le matérialisme pour inoffensif et impuissant. Si l'on ne peut rien donner de semblable, pourquoi dogmatiser si despotiquement? Prouvez donc, si vous voulez être crus. Si vous affirmez sans démontrer, vous perdez votre temps, et si vous frappez au nom d'une opinion, vous révolterez, vous armerez la passion d'un esprit de sophisme d'autant plus séduisant que la question est en réalité plus obscure, que les droits de la science et des savants auront été plus ouvertement violés. Une réaction ardente, sincère ou se croyant telle, peut-être même fanatique en son sens, sera le fruit de votre intolérance antiscientifique. Vous n'aurez rien ajouté à la persuasion de ceux qui pensent comme vous, et vous aurez armé et monté contre vous tous les esprits gé-

Digitized by Google

néreux, mais mal assurés de vos doctrines. Ils ne manqueront pas de juger mauvaises, détestable, une cause scientifique impuissante à se défendre par le raisonnement.

C'est un dogme, dit-on. Soit. Mais d'où vient le dogme? en quoi consiste-t-il? Peut-il valoir pour d'autres que ceux qui l'acceptent librement? Peut-il jamais prescrire contre le droit personnel d'examen, contre la vérité soit réelle, soit simplement possible, contre la vérité absolue ou purement relative? Mais ce dogme ou ne dit rien à l'esprit et n'est qu'un mot, ou il signifie quelque chose et devient une proposition susceptible d'examen, et tombe, par le fait, dans le domaine de la science. Ceux qui veulent croire sans comprendre, vaille que vaille, ou sur simple parole, sont parfaitement libres de le faire; mais là se borne tout leur droit. Ils n'ont pas, ils ne peuvent avoir celui d'imposer leur croyance ou d'interdire à qui que ce soit l'examen de ce qui en fait l'objet. Mettre en principe l'obéissance passive en matière de foi, c'est outrager la raison, c'est manquer essentiellement à son auteur, qui ne peut l'avoir donnée que pour qu'il en fût fait usage; c'est faire de la religion une question de hasard, car si le principe est bon pour l'une, il sera bon pour toutes. Chaque religion du moins, par le fait qu'elle s'estime vraie, la seule bonne, la seule salutaire, aura le même droit à s'imposer d'autorité. Qu'on ne dise point que cette prétention ne peut appartenir qu'à celle-là seulement qui a réellement la vérité pour elle, puisqu'il s'agit précisément pour tous ceux auxquels elle s'adresse de savoir si cette prétention a quelque fondement. Et comment le savoir, si l'examen public en est interdit, si les lumières de tous ne peuvent profiter à chacun et celles de chacun servir à tous? Le système contraire est évidemment plus favorable mille fois à l'erreur qu'à la vérité, puisqu'il n'y a qu'une seule vérité pour une proposition donnée, tandis qu'il peut y avoir mille manières de s'en écarter. Ce système a d'ailleurs le tort infiniment grave de familiariser l'esprit de ceux auxquels il s'impose avec le non sens, avec l'absurde, de jeter ainsi l'obscurité et le trouble dans l'esprit, d'en émousser la pointe, d'en paralyser toutes les forces, et par conséquent d'amoindrir l'intelligence et le caractère de tout un peuple.

Veut-on qu'une nation échappe à cet abaissement; qu'avec des années, des siècles peut-être, elle puisse s'en relever insensiblement? il faut que ceux qui la gouvernent, et c'est pour eux un devoir, reconnaissent à tous les citoyens le droit d'examen. Par le fait donc qu'on nous propose une croyance, qu'on l'enseigne autour de nous comme une vérité, nous avons le droit de chercher à la comprendre, de nous assurer si elle est ou n'est pas compatible avec les notions fondamentales de la raison humaine, ou avec les vérités

Digitized by Google

démontrées d'ailleurs. Le fanatisme seul peut prétendre le contraire. Et comme la vérité est le domaine de tout le monde, qu'il nous importe à tous d'être redressés si nous nous trompons, ou que ceux qui se trompent autour de nous abandonnent des erreurs qui pourraient nous être préjudiciables, le droit de publier le résultat de nos recherches, de le répandre par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, n'est pas plus contestable que le droit d'examen lui-même. Il est donc faux, dangereux, injuste et condamnable de prétendre que « sur le terrain de l'enseignement, toutes les phrases sur la liberté des opinions sont des sophismes coupables. » Il n'y a pas de croyance religieuse, si fausse qu'elle puisse être, qui veuille être discutée, et qui ne prétende s'imposer d'autorité. Toutes donc taxeront d'irréligion et d'ivraie les croyances contraires; toutes s'accorderont à soutenir que « nul maître chargé d'enseigner, d'élever la jeunesse, n'a le droit de semer l'ivraie, d'introduire ses erreurs, d'imposer ses livres et d'être un professeur d'irréligion. » D'où je conclus, puisque ces mots d'irréligion, d'erreur et d'ivraie, etc., sont essentiellement relatifs, et ne disent rien d'absolu, malgré la prétention contraire de celui qui s'en sert, que l'enseignement soi-disant religieux lui-même n'a pas le droit de s'imposer; que les livres qui le contiennent, approuvés ou non de l'autorité ecclésiastique, sortis ou non de plumes estimées orthodoxes, n'ont que le droit de *se proposer*, et nullement celui de *s'imposer* ; que ces livres peuvent n'être pas du goût de tous les pères de famille, qu'ils peuvent leur sembler un outrage au bon sens, à la raison, à la religion, à la saine morale même. D'où nous concluons encore que l'Etat commettrait la plus grande faute en partant d'un *Credo* quelconque pour juger de la vérité ou de l'erreur d'un enseignement; mais la faute serait incomparablement plus grande, l'injustice plus manifeste, les dangers plus éminents, les intérêts de la civilisation plus compromis s'il chargeait des représentants officiels d'un culte ou d'un autre de surveiller l'enseignement, surtout l'enseignement supérieur, et les cours libres, les cours d'adultes, de réglementer à ce point de vue ses bibliothèques populaires, et d'approuver ou de désapprouver les livres classiques. S'il y a là un certain droit de police à exercer, il doit être envisagé d'un point de vue tout laïque, et dégagé des préoccupations dogmatiques d'une religion ou d'une autre.

C'est pour cette raison que nous ne pouvons voir qu'une espèce d'intrusion, une concession fâcheuse, fruit d'une confusion ou d'une faiblesse déplorable, dans la présence de plein droit de représentants des différents cultes au sein des conseils de l'Etat relatifs à l'instruction publique, comme au sein de ses assemblées politiques.

Digitized by Google

Ces hommes manquent toujours en principe, en fait le plus souvent, de la liberté nécessaire pour s'élever au-dessus des croyances dont ils doivent être les gardiens vigilants; ils ne sont là que pour veiller à ce qu'elles n'éprouvent aucun dommage du résultat des délibérations administratives ou politiques, pour qu'elles y exercent une influence plus ou moins marquée. Ils seraient encore forcés par les convenances de leur état, par l'opinion publique, par leur esprit de corps, par les intérêts qui s'y rattachent, quand même ils ne le seraient point par leur conscience, de tenir un langage plutôt qu'un autre.

Sans doute la religion est intéressée à ce qui s'y prépare, à ce qui s'y fait, à ce qui doit en sortir; mais les intérêts purement laïques, purement civils sont-ils donc moins engagés dans les décisions ecclésiastiques qui se discutent au sein des conciles ou des assemblées synodales? Pourquoi donc n'y sont-ils pas représentés? Pourquoi en sont-ils exclus avec un soin jaloux? Qui ne voit ce qu'il y a là d'inconséquent et d'injuste, ce que contiennent de dangereux pour les libertés civiles en matière de science et de religion, ces priviléges imprudents.

Et pourtant l'Eglise a raison de vouloir se régir elle-même avec ple ne liberté, par son seul esprit, par ses organes les plus autorisés et les moins suspects. On ne peut que la louer de vouloir être libre, indépendante de l'Etat. En cela elle use de son droit, et donne au pouvoir un exemple et une leçon que celui-ci devrait enfin comprendre et mettre à profit. Pourquoi donc ne s'affranchit-il pas à son tour des prétentions ecclésiastiques? Pourquoi ne sait-il pas être maître chez lui? Qu'attend-il pour revendiquer sa pleine liberté de conseil et d'action, pour renvoyer à l'Eglise, à ses ministres, au temple l'enseignement religieux à tous les degrés, pour s'emparer de l'enseignement laïque tout entier, pour le réglementer souverainement, et de si haut, qu'il se trouve en dehors de tous les cultes en se plaçant au-dessus d'eux? Est-ce donc là une tâche médiocre et qui ne puisse suffire à l'intelligence, au zèle et à l'activité de nos instituteurs laïques?

IV

Mais je reviens à la question spéciale qui m'a conduit à une digression d'ailleurs tout entière dans mon sujet, et je dis : laissez donc le matérialisme s'affirmer scientifiquement s'il le peut; c'est tout à la fois justice et sagesse; c'est en même temps respecter sa liberté, son droit, et servir de la manière la plus intelligente et la plus utile la cause du spiritualisme. Vous aurez ainsi le considéra-

Digitized by Google

ble avantage d'être équitable, libéral, de paraître aussi convaincu que vous pouvez l'être en réalité de l'excellence de votre cause ; de laisser votre adversaire affirmer une thèse plus faible encore que la vôtre, et qu'à coup sûr il ne démontrera pas ; de vous fournir enfin l'occasion de montrer une fois de plus le triomphe assuré du spiritualisme qui se défend en se bornant à faire voir la vanité des raisons alléguées en faveur de la thèse opposée. C'est chez l'ennemi qu'il faut porter la guerre. Et comment le faire si on ignore d'où il vient, quels sont ses moyens d'attaque et surtout de défense, sur quel terrain il est établi, et de quelle manière il compte s'y défendre? Qu'il lui soit donc permis de se montrer, de se déployer librement, de mettre toutes ses forces en mouvement. Comment pourrait-il être estimé faible et surtout vaincu si une force supérieure, mais d'une autre nature, et qui ne prouve absolument rien contre la bonté possible de sa cause, l'empêche de livrer combat ? N'aura-t-il pas alors pour lui ceux des spectateurs sans nombre appelés à juger de la force respective, même du droit, des combattants? Ne seront-ils pas, ainsi que lui, persuadés que si la lutte eût été libre et loyalement conduite, la victoire eût pu être pour lui ? La cause de l'erreur n'est jamais perdue tant qu'une seule illusion subsiste en sa faveur. Et pour que toutes les apparences de vérité qui contribuent à la rendre séduisante viennent à tomber, il est nécessaire qu'elle puisse les faire briller de tout le faux éclat dont elles sont capables.

Avec cette liberté, le matérialisme sera certainement réduit à de vaines assertions qui, par cela seul qu'elles seront dépourvues de preuves, ne témoigneront que d'un triste et faux préjugé, ou de tentatives de preuves qui accuseront d'autant mieux la faiblesse de la cause qu'elles seront plus impuissantes. Si elles sont spécieuses, il n'est pas à craindre qu'il manque d'adversaires qui se chargent d'en montrer le faible et le faux.

Il sera tout d'abord dans le plus grand embarras, dans un embarras invincible, s'il prétend savoir ce que c'est que la matière, ce qu'elle peut ou ne peut pas, si même elle peut quelque chose, puisque de très habiles gens l'ont réduite à n'être qu'une sorte d'apparence, et n'ont vu avec Leibnitz « la vérité des choses sensibles que dans la liaison des phénomènes, » comme si cette liaison était toute la différence « qui distingue ces choses des songes. » Il est vrai que la difficulté est la même pour le spiritualiste. Mais cette parité de situation ne donne pas le moindre avantage au matérialiste ; il n'en est pas moins condamné à l'aveu qu'il ne fait qu'une hypothèse, avec ce désavantage particulier à sa position que l'hypothèse a contre elle tout ce que nous savons des phénomènes et des lois de la matière et de la pensée ; ce qui, sans donner gain

Digitized by Google

de cause à l'adversaire, fait cependant incliner la balance en sa faveur.

Mais comme il ne s'agit pas ici d'examiner la question en elle-même, accordons au matérialisme plus d'avantages qu'il n'en peut avoir réellement dans une discussion bien réglée et bien conduite : qu'il lui soit même permis d'attaquer la thèse du spiritualisme avec toute la liberté dont le spiritualisme peut user contre lui. Le spiritualisme, s'il est le vrai, n'a qu'à gagner à la connaissance des côtés faibles de sa position ; il peut aviser alors à les fortifier.

Quelle autre alternative reste-t-il enfin au matérialisme, si ce n'est celle d'avoir raison, et de démontrer qu'il en est ainsi ? Accordons pour un instant cette hypothèse extrême, qui n'est pas près, nous le croyons, de prendre rang parmi les vérités acquises. Quelle serait alors l'âme assez faiblement trempée, assez basse, et dont le culte pour le vrai serait assez peu sincère, pour qu'elle pût préférer l'erreur ou la simple ignorance à une vérité quelconque ? J'avoue ne point comprendre cette indignité, et loin d'accorder à ceux qui pourraient en être coupables le moindre droit de gouverner le monde, je ne pourrais qu'être convaincu qu'ils méritent d'être enveloppés dans le plus juste et le plus avilissant des mépris.

Si donc il pouvait être démontré que la matière pense, cette vérité devrait être acceptée comme une autre.

Mais les conséquences ! dira-t-on. — Les conséquences ? Hommes de peu de foi, de quel droit voudriez-vous être plus sages que Dieu même ? De quel droit oseriez-vous seulement penser que la vérité peut être en désaccord avec elle-même, la vérité spéculative avec la vérité pratique et religieuse ? Aurions-nous à ce point oublié le *Sursum corda*, ou ces magnifiques paroles ne diraient-elles rien à vos âmes paralysées, pour ainsi dire, par un dogme étroit et sans vie ?

Rassurez-vous cependant ; le matérialisme ne peut avoir logiquement les conséquences que vous redoutez, pas plus que le spiritualisme n'a démonstrativement celles que vous prétendez en tirer.

Liberté donc à la religion d'enseigner que ce qui pense en nous est immatériel.

Liberté à la philosophie spiritualiste d'essayer de le prouver.

Liberté à la physiologie de tenter la preuve contraire, et d'entreprendre d'établir que ce qui pense en nous n'est que matière.

Liberté à l'éclectisme de montrer, s'il le peut, que toutes ces prétentions sont également vraies ou également fausses, ou qu'elles sont moitié vraies, moitié fausses.

Liberté au criticisme de faire voir de son mieux que matérialistes et spiritualistes sont à peu près aussi impuissants les uns que les autres à prouver leur assertion.

Digitized by Google

Liberté surtout au criticisme d'entreprendre de prouver que le fatalisme, le sensualisme en morale, l'impossibilité d'une vie future, l'athéisme enfin ne découlent pas plus logiquement du matérialisme que le libre arbitre, la loi morale, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu ne sont la conséquence nécessaire du spiritualisme.

Au point de vue métaphysique, le matérialisme, je le suppose donc un instant, est le vrai, le vrai démontré. Mais ce qui n'est pas moins établi comme faits qu'il suffit de constater, c'est que les phénomènes du sens intime ou de la conscience sont ce qu'ils sont, et ne cessent pas d'être tels, quoi que ce soit qui pense en nous; que leur nombre, leur variété, leurs divers caractères, sont exactement les mêmes que dans l'hypothèse du spiritualisme; la cause présumée seule n'est plus distincte de celle des phénomènes de l'ordre physique; c'est le même principe de part et d'autre, ce sont les mêmes forces par hypothèse, seulement les fonctions diffèrent d'un ordre de faits à l'autre; car la diversité de ces deux grandes classes de faits est évidente, et il faut, en tout cas, dans leur principe, une certaine diversité qui en soit la raison.

Or, par cela seul que la matière produit les phénomènes du sens intime, les sensations, les sentiments, les perceptions et les intuitions, les idées et les notions, les délibérations, les déterminations, les volitions et les actes, il faut de toute nécessité qu'elle soit capable de sentir, de penser et de vouloir avec tous les caractères reconnus de la spontanéité et de la liberté. Nous nous croyons libres parce que nous ne nous sentons pas soumis à une force étrangère, parce que nous sommes capables de réflexion, de délibération et de choix, de détermination, de volition, d'action enfin. Qu'est-ce que l'hypothèse de la matière change à tout cela? Qu'y changerait la démonstration de la pensée par la matière? Rien, absolument rien. Ces faits restent exactement ce qu'ils sont dans toute hypothèse, dans celle du matérialisme comme dans celle du spiritualisme. Il est donc entièrement faux de dire que le matérialisme conduit logiquement au fatalisme. La matière étant pour ainsi dire d'autant plus inconnue en elle-même qu'on lui attribue des effets plus éloignés de ceux qui semblent plus directement relever des forces générales auxquelles on rapporte tous les phénomènes estimés purement matériels, le matérialiste ne peut, sans tomber dans la plus flagrante contradiction, affirmer que la matière, essentiellement active dans l'hypothèse, n'est pas essentiellement libre dans les actes d'une volonté réfléchie. On conçoit que le libre arbitre souffre des difficultés dans l'hypothèse du dualisme, puisque alors la liberté peut dépen-

Digitized by Google

dre de l'organisme et en dépend, en effet, dans un certain sens et dans une certaine mesure. Mais dans l'hypothèse d'un principe unique en l'homme, dans l'hypothèse matérialiste, l'activité ne peut plus être contrariée, contenue par autre chose, qui n'existe pas. Elle ne peut ressembler en rien à un mouvement qui s'exécute suivant une impulsion reçue, puisque le moteur étranger n'existe pas dans l'homme formé d'un principe unique. Il peut sans doute recevoir des impressions et des influences du dehors, mais outre qu'il en est ainsi dans l'hypothèse du spiritualisme, personne n'ira jusqu'à dire que la matière organisée qui constitue l'homme est sans action propre, que ce n'est pas elle qui, dans l'hypothèse du matérialisme, produit les volitions, mais que les vents, la pluie, le soleil, le chaud et le froid, sont les causes essentielles de la pensée et de la volonté.

En un mot, les influences extérieures sont les mêmes dans les deux systèmes, l'organisme est le même, et cette influence immédiate incontestable est une difficulté de plus dans le système du spiritualisme. Le libre arbitre, quand on admet que la matière pense, — ce qui est la grande, l'immense, l'insurmontable difficulté, — n'est donc pas plus inconcevable que dans le système contraire.

On manque donc de logique en soutenant que le matérialisme a pour conséquence nécessaire le fatalisme, et, par suite, l'irresponsabilité morale et civile. Que la matière pense ou non, le libre arbitre est ce qu'il est, et la preuve qu'on en donne est ou doit être indépendante de la connaissance de la nature intime ou de l'essence du principe pensant, connaissance qui nous échappe complétement aux deux points de vue, et qui ne peut être la base d'aucune doctrine, soit pour, soit contre le libre arbitre.

Est-il vrai maintenant que le matérialisme emporte le sensualisme en morale, qu'il exclue les notions de bien et de mal, de droit et de devoir, de mérite et de démérite, de vertu et de vice? En admettant que la matière pense, on n'entend point, que je sache, en restreindre la puissance à cet égard; on ne suppose pas qu'il y ait des idées, des pensées dans l'homme qu'elle ne puisse produire. Il serait en effet difficile de comprendre par quelles bonnes raisons la matière pourrait penser à un degré et pas à un autre. Là n'est donc pas la question, puisqu'il ne s'agit point ici du comment, auquel on ne peut rien connaître. En fait, l'humanité a-t-elle des idées de l'ordre moral, oui ou non? Tout est là. Cette question de l'ordre purement expérimental est indépendante de la question métaphysique de la nature du principe pensant. Si elle est résolue par l'affirmative, comme c'est nécessaire, il faut que matérialistes et spiri-

Digitized by Google

tualistes conviennent de cet autre point, que le principe pensant dans l'homme, quelle qu'en soit la nature, produit des idées de cet ordre, sauf ensuite à n'être plus d'accord dès qu'il s'agira de savoir si c'est la matière ou autre chose qui produit la pensée. D'où nous concluons que les idées morales, comme le libre arbitre lui-même, ne sont nullement en question entre les matérialistes et les spiritualistes, ou que, s'il y a désaccord entre eux à cet égard, ce n'est point du tout à cause de leur dissidence métaphysique, mais uniquement sur la question de la nature et du caractère de ces idées, exactement comme il arrive entre spiritualistes, et comme il pourrait arriver aussi entre matérialistes purs.

Le matérialisme n'entraîne donc pas plus la ruine des idées morales que le système contraire ne les impose inévitablement. Tout en admettant un principe pensant distinct du corps, les spiritualistes sont loin en effet d'être parfaitement d'accord sur les principes de la morale ; les uns sont sensualistes, les autres rationalistes ; ceux-ci veulent que le bien moral ne soit qu'une affaire d'intention et de volonté, ceux-là prétendent qu'il a un objet propre, entièrement distinct du bien physique de l'agent ou du patient, du bien public, du bien même de l'humanité : les premiers donnent au bien moral un caractère absolu ; les seconds n'y voient qu'un caractère relatif, à tel point même que si le bien et le mal physique n'existaient pas, le bien et le mal moral ne seraient pas concevables. Suivant cette manière de voir, le bien et le mal moral ne seraient qu'un corrélatif du bien et du mal physique ; ils auraient leur existence dans une volonté qui ne serait ainsi appelée bonne ou mauvaise qu'en considération du bien et du mal physiques dont elle serait la condition, ou plutôt qu'elle aurait en vue, qui serait dans l'intention. Des spiritualistes n'ont-ils pas aussi soutenu contre d'autres métaphysiciens de la même école que le bien n'est bien, de même que le mal, n'est mal que par suite d'un décret divin positif, et que, s'il n'y avait pas eu de révélation, il n'y aurait ni bien ni mal ? Les matérialistes, eux aussi, peuvent être partagés de sentiments sur ce point, et de la même manière. Nouvelle preuve que ces sortes de dissidences sont indépendantes des hypothèses sur la nature du principe pensant.

Soutiendra-t-on maintenant, que la vie future au moins est incompatible avec l'hypothèse du matérialisme, tandis qu'elle est une conséquence nécessaire du spiritualisme ? Ce serait là une troisième et double erreur à mettre à la suite des deux précédentes. Les corps ne sont que des agrégats matériels. Or les matérialistes n'ont pas démontré et ne démontreront pas que tout composé ne le soit de composants, et que s'il n'y avait pas de composants il y aurait en-

Digitized by Google

core des composés. Ils ne prouveront pas que des composants ne seraient pas tels à proprement parler s'ils n'étaient pas simples. Ils ne prouveront pas davantage ni que le simple soit inétendu ni qu'il soit étendu. L'un est possible absolument comme l'autre. Les monades de Leibnitz peuvent être les éléments derniers des corps, de même que des atomes essentiellement indivisibles, parce qu'ils ne sont pas composés quoique étendus. Or quelle impossibilité démontrée y a-t-il dans le système matérialiste qu'une monade matérielle, un atome, un des composants d'un corps organisé soit le principe essentiel de la vie? Et si cela peut être, comme on convient d'ailleurs qu'aucun atome ne périt, quelle impossibilité y a-t-il à ce que cette matière, une fois parvenue à la dignité de principe pensant, conserve à jamais cette faculté?

J'entends dire, à la vérité, que ce qui pense n'est pas la matière pure, un élément particulier, mais la matière organisée, et organisée d'une façon particulière, en un mot le cerveau. A cela, j'ai plus d'une réponse à faire : 1° Cette réserve n'est pas essentielle à l'hypothèse principale de la pensée par la matière; on ne peut l'établir par voie de raisonnement ni par l'observation : tout ce qu'on peut prouver, c'est que, dans l'état connu des choses, dans la pensée actuelle ou avec conscience, le fait se passe ainsi; 2° L'organisation fût-elle nécessaire, rien ne prouve qu'elle le soit dans toutes ses parties; on perd des membres, des organes entiers, des parties même du cerveau, sans perdre la faculté de penser; 3° Rien ne prouve donc que la pensée, dans l'hypothèse du matérialisme, ne tienne essentiellement à une partie de l'organisme et accessoirement à d'autres; 4° Rien ne prouve qu'alors même qu'un ensemble organique plus ou moins étendu serait nécessaire dans notre manière d'être actuelle, il n'y ait pas un autre état de choses possible, futur, où ces conditions présentes ne seront plus nécessaires, et où la pensée n'aura plus besoin pour s'accomplir hors du milieu où nous sommes, que d'un minimum imperceptible d'organisation. C'était l'avis de Leibnitz, dont l'opinion est bien de quelque poids; 5° Tout cela peut même s'accomplir naturellement; nous n'y voyons pas du moins d'impossibilité. Aussi n'avons-nous pas jusqu'ici fait intervenir la puissance divine. Et pourtant, il faut bien tenir compte de cette idée, tant que le théisme restera possible, c'est-à-dire tant que l'athéisme ne sera pas démontré. Et alors il n'y a rien que de très raisonnable à se demander si Dieu, qui a pu faire une première fois penser la matière sous une forme, ne peut pas la faire penser encore, et toujours, s'il lui plaît, sour une autre forme? L'affirmative est évidente. Si sa justice ou sa bonté, sa perfection en un mot, exige qu'il fasse survivre la personne humaine à l'apparente destruction du corps qu'elle revêt, la puis-

Digitized by Google

sance ne lui fera pas défaut. La vie future reste donc possible dans le système du matérialisme, même sans Dieu ; elle reste nécessaire dans le même système avec Dieu, si elle est d'ailleurs nécessaire par des considérations morales, et d'après les attributs divins dans le système spiritualiste.

Elle est même en un sens plus probable naturellement dans l'hypothèse matérialiste que dans l'hypothèse spiritualiste, par la raison que, dans l'une, la matière n'a besoin de rien autre chose pour penser, tandis que, dans l'autre, il faut à l'âme, pour remplir cette fonction, au moins dans la condition actuelle, le secours d'un organisme. Dans les deux cas, la vie future ne s'impose point naturellement ; car si la pensée peut succomber par la dissolution des organes qui servent à la produire, elle peut succomber également dans l'hypothèse spiritualiste, s'il est vrai que l'âme ne puisse penser sans organes, et que ces organes périssent entièrement à la mort. Et quand même l'âme ne périrait point substantiellement, il ne serait nullement prouvé par là quelle continue d'être une personne, puisque la pensée comme phénomène peut s'éteindre, et la personnalité avec elle. C'en serait fait alors de la vie future.

La vraie, l'unique garantie de la vie à venir n'est donc pas dans la nature du principe pensant ; elle est essentiellement, exclusivement dans la justice et la bonté divine, quoi que ce soit qui pense en nous maintenant. Si c'est la matière, elle continuera de remplir cette fonction si Dieu le veut, et tant qu'il le voudra. Si c'est un autre principe, il cessera de penser si Dieu le trouve bon. Ainsi, notre personnalité peut survivre à la mort, encore que ce soit la matière qui pense, de même qu'elle peut défaillir pour toujours lorsque nous cessons de vivre, encore que ce qui pense en nous serait spirituel. Tout, dans les deux cas, dépend absolument de la volonté divine.

Reste à savoir si le matérialisme est exclusif de l'athéisme. Cette prétendue conséquence n'est pas plus soutenable que les deux précédentes. Les matérialistes qui croient pouvoir la tirer s'abusent du tout au tout, et les spiritualistes qui, pour exagérer les conséquences du matérialisme, pour le rendre odieux et en inspirer une sorte d'horreur, commettent trois grandes fautes : ils manquent de logique, d'équité et de prudence. Eh quoi ! parce que la matière sera plus étonnante dans ses effets, plus merveilleuse dans ses propriétés, elle aura moins besoin d'une puissance suprême qui l'ait si admirablement douée ! Prenez garde : ou elle est divine elle-même, puisqu'elle pense en tant que matière, puisqu'elle est capable de s'organiser avant de penser et pour penser, ce qui d'ailleurs ne ressemble pas mal à une contradiction ; ou elle n'est de sa nature ni

Digitized by Google

active, ni pensante, ni capable de s'organiser, et alors il faut qu'une puissance et une intelligence suprême l'ait rendue capable, en l'organisant, de la faire penser; et alors elle prouverait l'existence d'un Dieu, bien loin de prêter à la conclusion contraire.

Le matérialisme, loin de pouvoir se passer de Dieu, comme le pourrait à toute extrémité peut-être un spiritualisme qui admettrait des agents spirituels organisateurs ou pouvant le devenir, comme existant de toute éternité, tombe inévitablement dans le système d'un dynamisme divin, universel, dans une sorte de panthéisme ou dans un théisme qui exclut toutes les autres causes spirituelles comme causes secondes. D'où l'on voit qu'il n'aboutit pas moins déjà au théisme que le spiritualisme lui-même.

Le matérialisme ne conduit donc logiquement ni à l'athéisme, ni à la négation de la vie future, ni à celle des idées morales, ni au sensualisme, ni au fatalisme, ni parconséquent à l'irresponsabilité des actes de la vie privée ou de la vie publique. Il est donc bien moins dangereux qu'on ne le croit, ou qu'on ne feint de le croire. Et l'un des plus sûrs moyens de rendre enfin cette vieille question entièrement oiseuse, indifférente, d'en désintéresser les opinions, les croyances et les passions, c'est de reconnaître, comme nous l'avons fait, qu'elle n'est réellement grosse d'aucune des conséquences qu'on veut lui faire porter.

Ces conséquences fussent-elles aussi réelles qu'elles le sont peu, il faudrait encore laisser la science et les savants parfaitement libres d'examiner une question qui est de leur ressort exclusif, et dont on ne parviendra certes pas à les désintéresser par des mesures législatives, administratives ou judiciaires. Et comme le droit d'examiner emporte le droit de conclure, il faut pouvoir tout dire pour et contre le matérialisme. C'est le plus sûr, c'est l'unique moyen d'en mettre dans tout son jour la faiblesse et l'impuissance, de lui ôter la confiance qu'autrement il pourrait avoir en ses forces.

Ce n'est pas la liberté *dans* la science qui est à craindre, c'est la liberté *sans* la science, en dehors d'elle. Et c'est la science libre, librement professée, librement apprise, qui seule peut faire bonne justice de l'erreur. Tous les intérêts se réunissent donc en faveur d'un enseignement supérieur, large, sincère, approfondi, où tout puisse être discuté sans autre préoccupation que celle du vrai, quel qu'il puisse être. La science ne peut avancer, obtenir dans les esprits la confiance et la considération qui lui sont nécessaires, exercer enfin la salutaire influence dont elle est capable qu'à cette condition.

J. Tissot.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Les concerts de musique classique et les oratorios du Panthéon. — Historique des concerts religieux en France. — Réduction au piano de l'ensemble des œuvres des grands maîtres.

La musique se popularise en France. Ce goût nouveau n'est point dû à l'initiative de nos conservatoires de Paris ou de la province. On en doit plutôt remercier les sociétés de musique instrumentale et de musique vocale qui se sont organisées spontanément dans toutes nos villes importantes, à l'imitation des séances de musique classique et religieuse de M. Pasdeloup. La Société des concerts du Conservatoire sommeille un peu trop ; elle se laisse dépasser par l'initiative hardie des enfants qu'elle a élevés, et qui déjà rivalisent avec elle. Les concerts populaires de musique classique, qui depuis sept années se soutiennent avec succès ; l'organisation récente de la Société des oratorios, qui déjà a donné au Panthéon deux séances diversement jugées, ont montré combien sont nombreux les amateurs à qui les concerts du Conservatoire sont fermés. Pendant longtemps on a refusé d'admettre que les masses puissent comprendre autre chose qu'un refrain nettement rhythmé ou la mélodie saillante d'une chanson. On niait qu'elles fussent capables de puiser dans leur instinct une appréciation juste et saine de l'œuvre savante des grands maîtres. Le succès des concerts populaires et des oratorios a prouvé le contraire. Là le public n'entend que l'ensemble imposant de l'œuvre classique et de la musique sacrée. Aux concerts populaires, les programmes rappellent ceux du Conservatoire ; au Panthéon, les séances imitent les festivals que l'Angleterre et l'Allemagne consacrent à la musique religieuse. Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Graun, Palestrina, Bach, Haendel, Mar-

Digitized by Google

cello, sont les maîtres qu'on y préfère et le meilleur accueil leur est toujours réservé. La symphonie de l'auteur de *Coriolan*, la *Passion* de Bach, l'ode *à Sainte Cécile* de Haendel, où se trouvent constamment des imitations, des oppositions, des dessins combinés pour varier la facture harmonique et ouvrir des horizons impossibles au thème mélodique, et toutes ces florescences, ces broderies qui déguisent le chant et déroutent l'oreille non préparée par les exercices gradués de l'éducation spéciale, ces symphonies, ces oratorios ne manquent jamais de soulever dans le public sincère le plus vif enthousiasme. Le silence attentif de cette foule émue, l'à-propos constant des applaudissements, le retour fidèle des mêmes auditeurs, tout prouve que le public a le profond sentiment de l'art. M. Pasdeloup a eu ce mérite de comprendre et de servir ce besoin nouveau. Au cirque Napoléon, au Panthéon, il a disposé les vastes amphithéâtres de manière à ce que la masse y trouve sans grande dépense les larges assises que l'antique Rome offrait au peuple dans ses cirques de granit. Il a tendu à cet immense auditoire la coupe d'harmonie à laquelle il lui avait été défendu de s'abreuver, et lui a ouvert le temple dont on lui avait rendu l'entrée inaccessible ; le résultat a été ce qu'il devait être, un succès et une fortune pour celui qui a tenté l'entreprise.

C'est surtout dans les séances de musique populaire et dans les concerts religieux, dont les programmes ont si peu varié depuis l'année de leur fondation, que l'on peut s'assurer de l'immortalité des œuvres qu'un beau sentiment inspire. Le mois qui vient de s'écouler, celui que nous parcourons, tout consacrés aux exercices pieux, ont donné aux manifestations de l'art quelque chose de leur religieuse solennité, et tout un public attentif a pu applaudir en 1868 des œuvres que les auditoires prosternés à genoux entendaient avec vénération, alors que Jomelli, Marcello, Palestrina, Baini, Bach et Haendel composaient leurs sublimes ouvrages. Cette musique est toujours aussi belle, aussi jeune. Il n'y a de changé que les auditeurs.

En France, les concerts spirituels furent organisés en 1725. On les donnait pendant la Semaine sainte. Le privilége en fut accordé par le roi à Philidor, ordonnateur de la musique de la chapelle royale. La première séance eut lieu le dimanche de la Passion, 18 mars 1725. Elle commença par une suite d'airs de violon de Lalande, suivie d'un caprice du même auteur et de son *Confiteor*. On joua ensuite un concert de Corelli, intitulé *la Nuit de Noël*, et la séance finit par la cantate *Domino*, motet de Lalande. Elle avait commencé à six heures du soir et finit à huit, au milieu des applaudissements d'un nombreux auditoire. Ce concert continua à avoir lieu aux Tuileries, dans la salle dite des Suisses.

Cependant le roi étant venu à Paris en 1744, alla loger au château, et le service exigea que l'on détruisît les loges et les décorations de la salle du concert. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, on avait affiché un concert spirituel ; mais il n'eut pas lieu ce jour-là. Le 5 décembre, jour de la conception de la Vierge, on donna le concert spirituel dans la même salle, au château des Tuileries. Il n'y avait plus de loges, mais seulement des chaises et des banquettes. On y exécuta des motets, des solos d'ins-

Digitized by Google

truments et des morceaux d'ensemble d'un style sévère et n'ayant de commun avec le style d'opéra que l'emploi simultané des instruments et des voix. Les progrès de l'instrumentation aidèrent bientôt ces essais primitifs de la symphonie, et Gossec obtint dans cette nouvelle forme de la manifestation musicale des succès dont l'écho affaibli est arrivé jusqu'à nous. Les concerts spirituels se donnaient alors dans la salle des maréchaux. Burney, célèbre auteur anglais d'une Histoire de la musique, y assistait en 1770, et quelques années après, Mozart y faisait exécuter pour la première fois une de ses symphonies.

Sous l'Empire, on transporta le concert spirituel à l'Opéra. On l'a continué dans ce même emplacement jusqu'à la révolution de Juillet, époque où il prit fin, on ne sait trop pourquoi; car si le concert était composé uniquement de musique d'église, maintenant qu'on n'en entend presque nulle part à Paris, il attirerait certainement un grand nombre d'amateurs qui regrettent vivement d'être totalement privés d'un genre de musique où brillent tant de chefs-d'œuvre, non-seulement en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, en Russie, mais même en France.

La musique sacrée a été toujours très goûtée chez nous. En 1305, le siége de la papauté ayant été transféré de Rome à Avignon, cet événement exerça quelque influence sur les progrès de notre musique d'église. Presque tous les chanteurs de la chapelle pontificale dès lors furent des Français, et parmi ces chanteurs il s'en trouva qui furent assez habiles dans l'art de *déchanter* comme on disait alors, c'est-à-dire d'improviser de l'harmonie sur le plain-chant, pour écrire avec une correction de plus en plus parfaite des motets et des antiennes à deux et trois voix. Par une singularité assez remarquable, contrairement à ce qu'on a vu auparavant et depuis, ce ne fut pas le midi de la France qui produisit les musiciens célèbres de cette époque. La plupart virent le jour dans la Picardie, dans l'Artois, dans la partie de la Gaule Belgique qu'on a désignée plus tard sous le nom de Flandre française, et dans les Pays-Bas.

Lorsque Grégoire XI reporta le siége apostolique à Rome, en 1377, la plupart des musiciens français de la chapelle pontificale suivirent la cour papale. De là vient que les chanteurs les plus distingués de cette chapelle furent longtemps des Français ou des Belges, car l'exemple des premiers conduisit beaucoup d'autres artistes en Italie. Les archives de la chapelle Sixtine fournissent des renseignements qui ne laissent aucun doute à cet égard.

La musique d'église prit en France un caractère très remarquable vers 1525. Les compositeurs les plus renommés sont alors parmi les Français, Claude Gondimel, Clément Jannequin, Claude de Sermisy, Arcadelt, Jean Maillart, Certon, Moulu et beaucoup d'autres; nous ne nommons que les principaux, surtout ceux dont on entend les chœurs et les chants dans les concerts du Conservatoire, aux séances de M. Pasdeloup, de M. Wekerlin, à l'école de chant de M. Duprez, aux séances de musique religieuse de Saint-Roch et des principales églises de Paris et de France. Quelques mots de biographie feront connaître la physionomie musicale de ces maîtres dont le succès revit, surtout aujourd'hui, comme pour jeter un

Digitized by Google

défi à l'inspiration maladive d'une époque qui semble avoir tout renié et n'être plus sensible qu'aux intérêts matériels et aux basses jouissances.

Pierre Molu ou Moulu ou Moullu, car chaque pays où il a composé a écrit son nom diversement, est surtout connu par la *messe sans pause* qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothèque de Cambrai. Cette messe, qui porte en second titre le premier vers de la chanson vulgaire à *deux visaiges et plus*, se chante en effet sans pauses, par une de ces recherches inexplicables qui étaient de mode parmi les musiciens des quinzième et seizième siècles. Cette application au sous-titre d'une chanson triviale, était une des erreurs de l'époque. On prenait dans des couplets profanes le thème des musiques religieuses. Palestrina et Roland de Lassus réformèrent cette manie inconvenante et funeste.

Moulu était élève de Josquin-des-Prés, à qui se rattache toute la période musicale de 1480 à 1525. L'époque qui, dans l'histoire musicale, porte le nom de Josquin-des-Prez ou des Prés, comprend dix lustres environ, les vingt dernières années du quinzième siècle et les vingt-cinq premières années du seizième. Elle fait suite à la période qu'ont illustrée les Obrecht, les Ockeghem, les Jean Tinctoris, les Guillaume Guinand, les Jean de Lotin, les Guillaume Garnier, les Bernard Hycart, les Godendach, les Antoine Squarcialupi et les Bernard Mured. Elle s'éteint ou plutôt elle fait place à la période à laquelle appartiennent les Cyprien de Rore, les André Gabrielli, les Claude Merulo, les Zarlino, et qui prend son nom du plus illustre de tous les maîtres, Adrien Villaert. Cette époque va de 1480 à 1525, en tout quarante-cinq ans. Mais que d'événements pour l'art musical dans ce laps de temps si bref!

Dans ces quarante-cinq ans, l'histoire de la musique présente un vif intérêt. Les noms célèbres abondent. Ce sont : en Espagne et en Portugal, A. Goer, Manola et plusieurs autres compositeurs d'un mérite élevé ; — en France et dans les Pays-Bas, Elieser Genet, connu sous le nom de Carpentras, les deux Feum ou Fevin, Jean de Milleville, Jean Mouton, Ghiselin, Laurent Le Blanc, Jehan Boys, Dujardin, surnommé de Horto, Gilbert Cotin, dit Chamault, compositeur de la chapelle des enfants de France depuis 1521 ; — en Allemagne, Henry Finck, Etienne Mahu, Henri Isaac, Sébastien Wirdung et Paul Hofheimer, organiste de la cour impériale à Vienne ; — à Venise, De Ca-Fossis, maître de chapelle de Saint-Marc ; et enfin tous ces harmonistes illustres sortis de l'école d'Ockeghem et qui portèrent plus loin les recherches de l'art d'écrire : Agricola, Antoine Brumel, Gaspard, Loyset, Compère, Prioris, Verbonnet, Pierre de la Rue et Josquin des Prés, le plus grand musicien de son temps et qui a été le modèle de tous les maîtres français dont nous avons à raconter sommairement la biographie.

Pierre Certon, qui fut maître des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle, fut très estimé de son temps. Burney en fait beaucoup d'éloges et le dit égal, si ce n'est même supérieur, à tous ceux qui ont le mieux composé en France à cette époque. Rabelais, dans *Pantagruel*, l'a placé dans la liste des musiciens célèbres. Ceux qu'il nomme avec lui sont Moulu, Herdin, Gombert, Rousée, Claudin, Gosse, Villaert, Mouton, Consilium et bien d'autres.

Digitized by Google

Arcadet, dont le nom est quelquefois orthographié Archadet, Arkadelt, Harcadelt et Arcadelt, a été un musicien très savant et le plus souvent un compositeur inspiré. Il était né dans les Pays-Bas. Vers 1536, il se rendit en Italie et se fixa à Rome, où il devint maître des enfants de chœur de Saint-Pierre du Vatican; mais il n'occupa ce poste que peu de temps; il fut agrégé au collége des chapelains-chantres pontificaux, et parvint au grade d'abbé camerlingue de la même chapelle, dignité qu'il conservait encore en 1549, comme on le voit par les journaux manuscrits de la chapelle pontificale. Il quitta la chapelle pour entrer dans la maison du cardinal Charles de Lorraine, duc de Guise. Ce fut à l'époque où le cardinal fut envoyé à Rome par la cour de France, en 1555, pour engager le pape Paul IV à entrer dans une alliance contre l'Autriche. La nouvelle situation d'Arcadet le conduisit à Paris, où il termina ses jours. Pitoni, dans ses notices manuscrites sur les contrapuntistes, fait l'éloge du style de ce maître, qui paraît avoir été fort habile dans le genre madrigalesque. La société Wekerlin, les chœurs de Saint-Roch ont plusieurs fois chanté avec succès de ses compositions fraîches et gracieuses.

Claude de Sermisy est désigné simplement par le nom de Claudin dans les anciens recueils où l'on trouve ses compositions. Ce musicien, homme de mérite, est un des moins connus de son époque, quoiqu'il ait été un des plus considérables par le talent et par la position. On trouve les premiers renseignements positifs qui le concernent dans les comptes de dépenses de la Cour de France, relatives à la musique. Un de ces comptes, dressé par maître Benigne Sevré, conseiller du roi et receveur général des finances de la généralité du Languedoc pour l'année 1532, nous fait connaître que « maître Claude de Sermisy était alors sous-maître de la chapelle du roi et premier chantre ou directeur de musique de ladite chapelle, aux appointements de quatre cents livres tournois; que, de plus, il lui avait été payé mille quatre-vingts livres pour la nourriture et l'entretien de six enfants de chœur, et qu'enfin il avait reçu deux cent cinquante livres, *tant pour l'entretenement de la chapelle que pour envoyer querir des chantres.* » Après la mort de François Ier, Claude de Sermisy eut le titre de premier chantre d'Henri II, titre qui équivaut à celui de maître de chapelle. Ce renseignement nous est fourni par un compte des officiers domestiques du roi Henri II, depuis 1545 jusqu'en 1559, époque où ce prince périt dans un tournoi. Après cette dernière époque, on ne trouve plus de renseignements sur ce maître. Il fut nommé chanoine de la Sainte-Chapelle du palais et garda cette place conjointement avec sa place de maître de chapelle du roi jusqu'à sa mort. La musique d'église de ce compositeur est très-justement vantée; l'inspiration en est large et solennelle.

Clément Jannequin fut d'abord maître de musique d'église à Lyon. Il eut peu de bonheur et de richesse, et mourut célèbre, mais sans fortune. Sa musique est toute en inventions merveilleuses et d'une originalité dont on chercherait en vain quelque trace chez les contemporains de ce grand maître. *La Défaite des Suisses à la journée de Marignan*, ou plus simplement la *Bataille de Marignan*, composition curieuse où, avec de simples

Digitized by Google

combinaisons de rhythmes et sans le secours de la modulation, ce musicien du seizième siècle a prématurément révélé le génie dramatique de notre musique nationale, est encore très justement célèbre, ainsi que le *Chant des oiseaux*. Ces compositions indiquent un génie rare. Ces deux pièces, et une autre dont le titre nous échappe, ont été chantées en 1828 dans l'école de musique dirigée par Choron, et, malgré les difficultés dont elles sont hérissées, elles ont produit un effet surprenant, rendues par un chœur de plus de cent jeunes chanteurs. Les chœurs de Wekerlin, ceux de Saint-Roch, ceux de l'école de M. Duprez, ceux de l'Ecole de musique religieuse fondée par M. Niedermeyer, ont reproduit avec succès ces trois morceaux, que le public a constamment accueillis avec enthousiasme.

Claude Goudimel a été mal connu de la plupart des auteurs qui ont écrit sur sa vie et sur ses ouvrages. Son nom a été altéré de plus de vingt façons par les musicographes et par les copistes de ses compositions, dont les manuscrits se trouvent à Rome en plusieurs églises. Le prénom de ce compositeur a été aussi la source de plusieurs altérations ridicules. Enfin le lieu et la date de sa naissance ont été l'objet des opinions les plus contradictoires. On ne peut mettre en doute qu'il n'ait vu le jour vers 1510 dans la Franche-Comté. Il reçut dans sa jeunesse une instruction solide, non-seulement dans la musique, mais aussi dans les lettres ; il a laissé, en effet, des épîtres latines, adressées à son ami Paul Melissus et qui sont écrites d'un style élégant et pur. En 1555, Goudimel était à Paris, et il s'y associa à Nicolas Duchemin pour l'impression de ses œuvres de musique. Précédemment, en 1540, il était à Rome et y avait établi une école célèbre ; il y eut pour élèves Jean Animuccia, Etienne Bettini, surnommé *il Fornarino*, Jean Marie, Nanini, Jean Pierluigi de Palestrina, Alexandre Merlo, connu sous le nom Della Viola, et quelques autres qui devinrent par la suite d'habiles maîtres. Goudimel s'y est montré bon professeur, et il a formé plusieurs élèves qui se sont élevés plus haut que lui. Mais il a été lui-même un musicien inspiré et un bon harmoniste. Cependant il est bien inférieur à Jannequin, au Belge Verdelot, à Arcadet, pour l'élégance et l'esprit ; dans les chansons françaises, il ne leur est pas comparable. Ses mouvements des voix sont lourds et manquent de grâce. Un de ses bons ouvrages, recommandable par son mérite rhythmique et pourtant le moins connu, est le *Recueil des Odes d'Horace*, à quatre parties, qu'il a publiées en 1555. Cet ouvrage le cède néanmoins aux compositions plus anciennes que Goudimel écrivit pour l'église pendant qu'il était à Rome, et qui existent en manuscrit dans les archives de la chapelle du Vatican et chez les Pères de l'Oratoire à Sainte-Marie in Vallicella.

Nous avons voulu donner sur les compositeurs nationaux de la musique religieuse quelques détails, les seuls qui soient connus, parce qu'on ignore généralement l'histoire de l'art. Retremper l'histoire aux sources originales est une des prétentions de la critique contemporaine, et c'est la seule méthode pour faire de l'histoire vivante. En poursuivant une physionomie individuelle, il arrive qu'on soulève le mirage de toute une civilisation ; les tableaux se groupent autour d'un simple portrait, et l'on est tout étonné de voir combien notre époque, que l'on croit féconde en tant de pro-

Digitized by Google

grès, est petite et mesquine à côté de telle période décriée de nos vieilles annales. D'ailleurs, nous parlions des concerts religieux, et en parcourant leur histoire, nous projetons la lumière sur les maîtres qui en ont été l'illustration et la gloire, bien qu'on les ait, sans trop de justice, mis en oubli.

Michel Richard de Lalande, que nous avons déjà nommé, est plus connu. Il était surintendant de la musique de Louis XIV. Il naquit à Paris, le 1er décembre 1657, de parents pauvres. Son père était tailleur et il fut le quinzième enfant de ce pauvre homme. Placé comme enfant de chœur dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, il y apprit la musique sous la direction de Chaperon, qui le prit en affection à cause de sa jolie voix. Grave et laborieux, le jeune mélomane consacrait ses jours et ses nuits à l'étude. Il apprit presque seul à jouer du violon, du clavecin, de la basse de viole et de plusieurs autres instruments. A quinze ans, sa voix mua et il sortit de la maîtrise où il avait été élevé. Un de ses beaux-frères le reçut généreusement chez lui ; il donnait chaque semaine de petites réunions concertantes, qui attirèrent l'attention sur notre musicien. Le violon était son instrument préféré. Il paraît toutefois qu'il n'y était pas des plus habiles, même pour son temps, car, s'étant présenté à Lulli pour être admis dans son orchestre, il ne fut point agréé.

Le mauvais succès de sa démarche lui causa tant de chagrin que, de dépit, il brisa son violon et qu'il renonça pour toujours à son instrument. Il se remit alors à l'étude de l'orgue et y fit de si grands progrès qu'on le choisit pour desservir à la fois quatre orgues des églises de Paris : celles de Saint-Gervais, de Saint-Jean, des Jésuites et du petit Saint-Antoine. Le Père Fleurian lui confia la composition des symphonies et des chœurs de plusieurs tragédies destinées au collége des Jésuites. On fut satisfait de son travail. Plus tard, il se présenta au concours pour la place d'organiste du roi. Louis XIV l'entendit à Saint-Germain, et Lulli, juge de ce concours, déclara que si la place devait être donnée au plus habile, elle lui appartenait : mais on le trouva trop jeune.

Ce fut la seule fois que Lulli rendit justice à Lalande, et l'on a fait la remarque qu'il ne savait pas le nom du concurrent lorsqu'il se prononça en sa faveur. Le maréchal de Noailles avait choisi Lalande pour enseigner la musique à ses filles. Sur sa recommandation, le roi confia au jeune artiste l'éducation musicale des princesses qui furent ensuite la duchesse d'Orléans et Madame la duchesse. Reconnaissant des bontés du monarque, l'artiste mit tant de zèle dans l'exercice de ses fonctions, qu'il ne sortit du château de Versailles pendant trois ans que pour aller passer les nuits à Clagny, où Louis XIV lui avait donné un logement. Ce prince, qui aimait Lalande et appréciait ses talents, le combla de faveurs. D'abord il lui donna la charge de maître de musique de sa chambre ; puis en 1683 après la retraite des surintendants de la chapelle Dumont et Robert, lorsqu'il fut décidé qu'il y en aurait quatre qui serviraient par quartier, il lui accorda une de ces places. On rapporte à cette occasion que Robert qui se retirait ayant présenté Goupillet, l'archevêque de Reims Minoret, et Lulli son élève Colasse, chacun exaltant le mérite de son protégé et discutant

Digitized by Google

le choix du quatrième surintendant, le roi leur dit : — Messieurs, j'ai accepté ceux que vous m'avez présentés, il est juste que je choisisse à mon tour un sujet de mon goût, et c'est Lalande que je prends pour remplir le quartier de janvier.

Le choix de Louis XIV était le meilleur : car Lalande fut le plus habile compositeur français de son temps pour la musique religieuse. Il a composé soixante motets avec chœurs et orchestre pour le service de la chapelle de Versailles. Ils ont été publiés avec beaucoup de luxe, aux frais du roi. Ces compositions, qui étaient d'un style nouveau en France à l'époque où elles parurent, démontrent que Lalande était doué d'imagination et qu'il possédait surtout le talent de mettre, par la musique, l'expression des paroles bien en relief. Les formes de son style ont leur origine dans les ouvrages de Carissimi, mais Lalande a su les approprier au goût français. Par là, les productions de Lalande méritent peut-être de prendre place à côté de celles d'Haendel et de Bach, qui furent presque ses contemporains, et auprès desquelles, comme intensité et énergie musicale, elles paraîtraient inférieures sans cela : mais le compositeur a eu incontestablement plus de génie que les Goupillet, les Minoret et les autres écrivains de musique d'église qu'on trouvait en France à la fin du dix-septième siècle.

En 1684, le roi marie Claude avec Anne Rebel, qui passait pour la meilleure cantatrice de sa chambre ; il fit les frais de la noce et dota la jeune femme. Lalande eut deux filles de ce mariage ; il ne négligea rien pour en faire des musiciennes distinguées. En 1704, il les fit entendre à Louis XIV, qui, charmé de leur talent et de la beauté de leur voix, les admit dans sa chapelle et attribua à chacune mille livres de pension. La satisfaction que donnait à notre musicien le mérite de ses deux filles ne fut pas de longue durée. La petite vérole les lui enleva en douze jours, à la même époque où la mort du Dauphin mit toute la France en deuil. Ces jeunes cantatrices moururent en 1711. Quelques jours après ce funeste événement, Lalande parut à la cour. Il n'osait approcher, mais le roi l'appela et lui dit :

— Vous avez perdu deux filles qui avaient de la vertu et du mérite, moi, j'ai perdu Monseigneur.

Puis il ajouta en lui montrant le ciel :

— Lalande, il faut se soumettre !

A toutes ses largesses précédentes en faveur du surintendant de sa chapelle, le roi ajouta successivement le don de plusieurs pensions, dont une de six mille livres sur l'opéra, qui fut supprimée plus tard par arrêt du conseil, celui du cordon de l'ordre de Saint-Michel. Enfin, il réunit dans sa personne les quatre places de maître de sa chapelle avec tous leurs émoluments et avantages. Lalande a écrit aussi la musique de *Mélicerte*, pastorale de Molière, mêlée de chants, et *les Eléments*, dont le poète-Roi avait fait les paroles. L'acte *du Feu* a été joué longtemps avec succès. Il formait à lui seul une œuvre entière. Ces ouvrages sont restés en manuscrit. Titon du Tillet assure que Lalande a travaillé à plusieurs partitions, mais qu'il n'a jamais permis qu'on en publiât rien sous son nom.

Digitized by Google

Aujourd'hui, les concerts spirituels sont nombreux. La société du Conservatoire en donne deux chaque année, le vendredi-saint et le jour de Pâques. M. Pasdeloup donne une séance de musique sacrée le vendredi-saint ; le Théâtre-Italien deux concerts spirituels, le jeudi-saint et le samedi-saint. Mais c'est dans les églises que l'on entend le plus favorablement la musique religieuse. Saint-Roch est, à Paris, l'église modèle. Cette année, on y a exécuté les *Impropini* de Palestrina. On sait que la semaine sainte est l'occasion, dans l'univers entier, de l'exécution des œuvres magistrales de la musique sacrée, des *Sept paroles* d'Haydn, à Madrid et à Rome, de toute l'admirable musique qui y a été spécialement composée pour ces solennités. Il y a néanmoins à signaler l'initiative des chapelles de France, surtout celles de Lyon, de Marseille, de Toulouse, de Bordeaux, de Lille, de Nantes et de Paris, qui n'ont pas voulu se restreindre à la musique religieuse, telle que la comprennent un peu étroitement les partisans exclusifs du style grégorien et de Palestrina. L'art, comme nous le disions au début de notre chronique, se modifie à chaque siècle. La musique qui, par sa nature, est moins pressée que les autres arts, est sujette à plus de variations. Tout système absolu la ruinerait. Qu'on réclame un style disparu, cela pourra intéresser les archéologues, mais l'érudition ne pourrait satisfaire les esprits chercheurs qui veulent passer du connu à l'inconnu, et des formes mortes aux transformations nouvelles. D'ailleurs, devenir érudit est plus facile que de former des élèves, même médiocres, et de les endoctriner dans la tradition. Ni l'harmonie ni l'instrumentation n'ont fait déchoir la musique. On peut cultiver la simplicité sans avoir à retourner à des formes qui sont nulles, sous prétexte de simplicité et de naïveté. A mesure qu'on remonterait les âges, on trouverait toujours une musique plus vide, moins complexe, et l'on arriverait au moment où l'art n'a pas même le vagissement inintelligent de l'enfant. Il faut donc approuver les maîtres qui emploient pour la splendeur du culte religieux les ressources de l'art musical moderne, c'est-à-dire de l'art musical symphonique et dramatique dans sa plus haute expression. Entre des mains intelligentes, sous la plume des Listz, des Gounod, des Berlioz, des Ambroise Thomas, des Rossini, des Cherubini, des Meyerbeer, les deux genres ne seront certainement pas confondus. Palestrina, Allegri, Marcello, Baini, Jomelli, Roland de Lassus, ne doivent pas nous empêcher d'entendre avec recueillement et vénération les compositions de Bach, de Haendel. Plus près de nous, nous pouvons nommer Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Schuber, Spohr, si nous voulons joindre à ces noms ceux que nous avons déjà cités. Le sentiment qui leur a fait créer de si belles œuvres les a rendus au même degré aptes à la musique sacrée toutes les fois qu'ils ont été sollicités à cette modification de leur génie.

Nous ne voulons pas quitter cette étude sur les concerts spirituels et sur la musique sacrée en France sans signaler que c'est par la musique sacrée que l'art a fait le plus de conquêtes dans les foules, par les exécutions grandioses dans les églises, dans les concerts et dans les familles ; par la publication, pour la satisfaction des joies intérieures, des réductions au

Digitized by Google

piano et à l'orgue des grandes partitions vocales et instrumentales. Jadis, la musique était très chère, et les éditions peu correctes. L'innovation est venue d'Allemagne, et c'est peut-être Meyerbeer qui l'a rendue populaire en France. Les éditeurs français sont aujourd'hui forcés de restreindre leurs prix, qui étaient excessifs ; et ils y auront le bénéfice, vendant beaucoup de bonne musique, de ne plus se ruiner. Ils vendent aujourd'hui de bonnes éditions des oratorios d'Haendel, de Bach, à des prix abordables même pour l'ouvrier. M. Ikelmer a même publié des éditions de ce genre où se trouvent, outre les partitions de Rossini, de Bellini, de Weber, de Mendelssohn, trois ouvrages qui méritent ici une mention spéciale : 1° *Le service des chapelles*. Cet ouvrage contient cent morceaux pour orgue : offertoires, magnificat, sorties, entrées, élévations, marches, services funèbres, services de Noël, etc. Une table analytique leur est annexée, où chaque morceau est rapporté avec l'indication du ton dans lequel il est écrit, afin que l'organiste puisse, sans longue recherche, faire concorder les morceaux dont il a besoin avec le ton dans lequel est exécutée l'œuvre à laquelle il donne suite. J.-L. Battmann a signé toute cette musique, qui est d'un grand caractère. 2° *L'Office divin*, par Le Vasseur, contient deux messes complètes de Dumont et des Offertoires, des Magnificat, des Entrées et des Sorties pour orgue ; une Élévation sur un motif de l'oratorio la *Création du monde* d'Haydn, une Communion extraite de l'oratorio *Paulus*, de Mendelssohn ; une Sortie sur un motif du vénitien Lotti. 3° Le *Paroissien musical*, par Edmond Chanut, ouvrage capital, destiné à l'usage des orphéons et des écoles. C'est le chant romain harmonisé. Par une innovation qu'on ne saurait trop louer, l'auteur a réuni deux notations, en clef de sol et en chiffres. Ainsi se trouve facilitée la lecture liturgique et l'accompagnement d'orgue applicable aux voix avec chant à la basse. M. Chanut a joint au Paroissien musical un traité succinct de plain-chant et de l'orgue d'accompagnement.

Toutes ces innovations, toutes ces réductions ont eu pour modèle premier les réductions admirables des œuvres de Meyerbeer, faites sous la direction du maître lui-même. Les conquêtes de Meyerbeer dans le domaine de l'instrumentation, en ce qui touche la sonorité, l'harmonie, le rhythme, sont nombreuses et ont été fécondes. Elles sont acquises comme celles de MM. Gounod, F. David, Halévy, Auber, Reyer, A. Thomas, Rossini, à la notoriété universelle. Ce que l'on sent moins, c'est que lorsqu'il s'est restreint aux compositions pour piano seul, le génie du maître qui a écrit l'*Africaine* a été tout aussi admirable que lorsqu'il a utilisé l'ensemble orchestral. Dès que la fascination des succès de la scène l'eut frappé, il cessa de jouer du piano comme virtuose. Mais il lui était resté de ses études sur cet instrument un incomparable talent d'improvisateur, et les rares privilégiés qui ont été admis à l'entendre dans ces heures d'enthousiasme musical où, cédant aux prières de l'amitié et à l'admiration de grands écrivains ou de grands artistes, il laissait sur le clavier ses doigts réaliser ses fugitives inspirations, en ont gardé un souvenir qui ne s'effacera pas. Chez Chopin, où sa visite était toujours un événement, les discussions de doigté, de rhythme, d'esthétique ne manquaient jamais d'amener quelqu'une de ces études imprévues.

Digitized by Google

Il serait facile de citer bon nombre de ces improvisations caractéristiques auxquelles moins de mystère présidait. Comme improvisateur, Meyerbeer portait si loin l'art de fixer des idées fugitives, de les régulariser, de donner de l'ordre à la spontanéité de l'improvisation, de la peupler de certains traits inattendus, hasard heureux d'un beau génie se livrant à son imagination, qu'il semblait exécuter des compositions méditées plutôt que de véritables improvisations. Un dilettante connu, qui a eu le bonheur de l'entendre souvent, nous a maintes fois parlé de ces séances. Il a même remarqué que d'habitude l'illustre virtuose se donnait un thème chargé de tout terminer et qui était comme l'expression de l'improvisation entière. Dès le commencement, on voyait l'idée germer, sourdre, se diviser, s'enrichir d'accessoires, d'embellissements; mais tout cela servait de préparation, de repoussoir; et, par degrés, le motif se détachait, jusqu'à ce qu'enfin, dans un crescendo continu, il éclatât comme un hymne.

C'était là sa méthode d'improviser la plus habituelle, une formule que du reste Meyerbeer a reproduite plusieurs fois dans ses opéras, dans la cavatine de Robert : *Grâce*, notamment, et dans le lied du *Chant de mai*. Autour de ce motif, qui était le coup d'éclat, mille motifs bruissaient et circulaient, et l'on pouvait reconnaître combien les idées étaient nombreuses, faciles et puissantes chez ce maître dont les partitions sont si savamment composées et assemblées dans une si ferme unité, que chaque œuvre semble un tout indissoluble.

De ses études sur le piano, il est resté un vestige ineffaçable dans les partitions réduites au piano de tout l'œuvre de Meyerbeer. Ce n'est pas une musique à mettre entre les mains des pianistes peu exercés; mais on peut dire que la difficulté proprement dite n'y existe pas. Chez Meyerbeer, chez M. Gounod, chez Rossini, chez M. Auber, chez M. Thomas, la difficulté est ce qu'elle est dans les maîtres, elle est dans la nature de l'idée, qui n'aurait pu être exprimée sans la difficulté; elle n'est que le corollaire des idées qu'elle exprime. Leurs arrangements au piano sont fidèlement travaillés, sages, n'exagérant en rien les moyens d'exécution de l'instrument.

Dans la bibliothèque musicale, il y a peu d'arrangements satisfaisants. On cite le *Freyschutz*, réduit pour piano, par Weber; la *Symphonie héroïque*, de Beethoven, réduite par Muller; certaines transcriptions de Listz, de Hummel, de Schneider, de Czerny; Mendelssohn se transcrivant lui-même dans sa symphonie dédiée à la Reine Victoria; ses belles et poétiques transcriptions que la maison Peters livre dans tout l'univers à des prix fabuleux de bon marché.

Beethoven, transcrivant lui-même sa symphonie en *la*, n'a commis qu'une erreur. Un arrangement est toujours une difficulté, parce qu'on se résout difficilement à n'y vouloir mettre que les grandes lignes des idées et à ne faire qu'une gravure là où la partition est un tableau. Meyerbeer, Rossini, M. Thomas, dont le sens critique est très développé, ne s'y sont point trompés, et nous retirons de leur talent de pianiste un bénéfice tout nouveau dans la réduction de leurs partitions, réductions toujours faites

Digitized by Google

sous l'œil du maître, contrôlées, révisées, remaniées, refaites et refondues par eux, et ainsi amenées à un point de perfection qui ne saurait être dépassé.

En effet, le compositeur peut seul juger et réduire l'ensemble des moyens multiples dont il s'est servi pour produire son œuvre. De toutes les combinaisons mises en pratique par lui, résulte la couleur générale qui domine chaque partition et qui réside à la fois dans le chant, dans l'accompagnement, dans l'harmonie, dans les mouvements. A travers tous ces éléments, comment découvrir la corde sensible de l'émotion? L'effet est partout, il circule au milieu de cette trame puissante, communiquant à l'œuvre entière l'unité, la chaleur, la vitalité. Qu'un profane s'évertue à réduire au piano un grand opéra, un oratorio, une symphonie, une messe pour orchestre, chœurs, solos, harpes et orgue, il s'égarera, travaillera au hasard et gâtera tout. C'est un bonheur pour l'art que Meyerbeer, que M. Thomas, que M. Auber contrôlent et refondent eux-mêmes chacune des réductions de leurs œuvres. Nous avons ainsi tous leurs ouvrages sous leur double aspect, et aussi vivants, aussi complets, avec l'accompagnement au piano, que dans leur suprême manifestation à grand orchestre. Chaque œuvre, quelle qu'elle soit, est ainsi à la portée de chaque artiste isolé, de chaque exécutant solitaire, et en mettant la main au piano, on est sûr qu'on va reproduire la pensée du maître dans sa native virtualité, sans avoir à redouter qu'elle soit trahie par un musicien ignorant et sans goût, ou diminuée par un arrangement vulgaire. Si Gluck, si Kayser, si Haendel, si Mozart s'étaient donné cette peine, ils eussent rendu un grand service à nous tous qui sommes la postérité. MM. Gounod, Auber, Thomas, Wagner, Saint-Saens, F. David, l'ont fait à l'imitation de Schumann, de Mendelssohn, de Meyerbeer, de Rossini, de Ferdinand Hiller; il serait ingrat de ne pas leur en montrer de la reconnaissance.

Le grand festival annuel des provinces rhénanes nous est annoncé comme d'habitude pour la semaine de la Pentecôte. Il aura lieu à Cologne, dans la belle salle du Gürzenich, sous la direction du célèbre compositeur M. Ferdinand Hiller. Le premier jour, on exécutera le *Messie* de Haendel, et la cantate de la Pentecôte, par J. S. Bach. Dans la deuxième séance, on entendra une ouverture de concert, par M. F. Hiller, le psaume 104e de Mendelssohn, le deuxième acte de la *Vestale* de Spontini, et la symphonie avec chœurs de Beethoven. On sait ce que valent les chœurs à Cologne. Le troisième jour commencera par une ouverture de Rietz; puis viendra la symphonie n° 4 de Schumann. Dans ces trois grandes journées, les soli de violon sont confiés à M. Joachim, et ceux du chant à Mmes Harriers Wippern, du théâtre royal de Berlin, et Joachim; à MM. Kunz, ténor de Hanovre, et Schmidt, basse de l'Opéra de Vienne. Quant à l'auditoire, il sera composé de tous les hommes de goût du continent et des îles.

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

14 mai 1868.

Elections académiques : MM. Claude Bernard et Joseph Autran. — L'*Année littéraire* (10e année), par M. G. Vapereau. — Théâtre. — Poésies : *Fibres intimes*, par M. Fridolin Werm.

Nous avons témoigné assez de fois du respect dont l'Académie française nous pénètre pour qu'il nous soit permis de dire aujourd'hui que, n'étant pas dans le secret des dieux, il nous est impossible de comprendre pourquoi M. Claude Bernard a été nommé académicien. On nous déclare, et nous y souscrivons sans peine, que M. Claude Bernard est le premier physiologiste de notre temps. C'est à merveille, mais il a reçu sa récompense, puisqu'il est en même temps membre de l'Académie des sciences et membre de l'Académie de médecine. Qu'a-t-il à voir avec l'Académie française? Nous savions que la politique (et c'est tout naturel) était une recommandation pour y entrer; mais la physiologie! Le vulgaire profane, qui ne connaît pas même de nom M. Claude Bernard, et qui ne se doute pas que c'est un illustre savant, se demande, en lisant les journaux, si le nouvel académicien fait des vers, ou des romans, ou des pièces, ou des histoires, ou des discours: on lui répond qu'il fait des mémoires sur le pancréas et sur la fonction glycogénique du foie. Il a révélé, nous disent les biographes, le mécanisme de la sécrétion du suc gastrique et les transformations des substances alimentaires sous l'influence de ce liquide. Il a démontré que le pancréas était le véritable agent de la digestion des corps gras; il a établi, par de nombreuses expériences, que le sang qui pénètre dans le foie ne renferme point de sucre, tandis que celui qui sort de cet organe et qui se rend au cœur par les veines hépatiques en est abondamment chargé. Enfin, il a produit des cas de véritable *diabète artificiel*. Et voilà un académicien!

Eût-il fait mieux encore; eût-il, au lieu de produire le diabète artifi-

Digitized by Google

ciel, guéri le diabète réel, on aurait toujours de la peine à se figurer qu'il y ait là de quoi entrer à l'Académie française ; à moins que l'Académie n'ait décidé d'avoir toujours dans son sein un membre de l'Académie des sciences. On comprendrait alors qu'elle ait fixé son choix sur M. Claude Bernard, et que l'auteur de tant de savants mémoires écrits, dit-on, en français, lui ait paru le plus digne de succéder à M. Flourens. Peut-être aussi a-t-elle voulu réparer dans sa personne quelque injustice et protester contre des persécutions extra-scientifiques. Nous n'en savons rien, et comme, en tout état de cause, M. Claude Bernard, inventeur du diabète artificiel, est aujourd'hui membre de l'Académie française, il ne nous reste qu'à nous incliner devant une décision dont il nous est plus facile de respecter que de deviner les motifs, tout en persistant à croire qu'elle étonnera bien des gens.

Au contraire, la nomination de M. Joseph Autran ne surprendra personne. M. Autran est un poète, un véritable poète, très sincère, très convaincu, et, quoique Marseillais, modeste. Il l'est jusqu'à la candeur, comme on l'est à Marseille, quand, par hasard, on s'en mêle; comme l'est tel peintre de ses compatriotes et amis qui se fâche quand on dit son nom. Elles sont rares, ces violettes phocéennes, rares, sympathiques et tout à fait admirables. M. Autran a une seconde qualité qui égale certainement sa discrétion, c'est sa patience; nul n'a plus patiemment attendu le fauteuil, et nul ne l'a mieux mérité en sachant l'attendre. Ce qu'on lui a préféré de compétiteurs est incalculable; combien y a-t-il d'années que M. Joseph Autran se présente à l'Académie? dix, peut-être; peut-être davantage. Combien a-t-il fait de campagnes infructueuses? A combien d'élections a-t-il assisté, candidat vaincu, mais résigné, et sûr d'avoir son heure? Il l'a eue enfin, et ceux qui ont lu ses nombreux volumes de poésie ne peuvent que l'en féliciter. Nous avons dit de lui dans un temps qu'il était le Ponsard de la poésie lyrique, et nous n'avons absolument rien à retirer de ce jugement; mais il est indispensable de s'entendre. Si l'on devait en induire que M. Joseph Autran fait des odes classiques sur le mode de Jean-Baptiste Rousseau ou de Lefranc de Pompignan, des odes *au comte du Luc*, avec l'enthousiasme de cabinet qui, sous l'influence du genre, communiquait à Boileau lui-même ce qu'on était convenu d'appeler le divin transport ; si l'on pensait que M. Joseph Autran fait du lyrisme dans ce moule, comme Ponsard faisait de la tragédie dans le moule cornélien, on se tromperait absolument. Ce qui est vrai, c'est que les beaux et bons côtés du talent de Ponsard, son zèle, sa sobriété, sa solidité, sa conscience, sa sincérité, se retrouvent dans la poésie lyrique de M. Joseph Autran.

Lyrique est trop dire ; mais il n'y a pas d'autre mot pour caractériser le genre. La vérité est que le nouvel académicien est bien plutôt un bucolique à la façon de Théocrite et d'André Chénier; un faiseur de petits tableaux, de petites scènes ordinairement pastorales, de quadri, comme dirait Chénier lui-même, d'idylles enfin, dans le sens propre et véritable du mot. Nous aimons surtout ses *Laboureurs et soldats* (1854), et ses *Epîtres rustiques* (1861). C'est dans ce dernier recueil que se trouve le

Digitized by Google

Voyage à Arles, avec le piquant portrait des Arlésiennes, si souvent cité :

Filles d'Arles, ô fleurs qu'à bon droit on renomme!
Derniers types vivants de la Grèce et de Rome;
Vous dont l'art délicat, d'âge en âge, a prêté
Une grâce française à l'antique beauté;
Vous qui savez si bien, sous le ruban de moire,
Serrer de vos cheveux la natte blonde ou noire,
Quiconque, au jour tombant, n'a pas vu, comme nous,
Vos groupes s'avancer de ce pas noble et doux,
Et sous leurs pieds mignons, aux souliers de prunelle,
Fouler des vieux Romains la pierre solennelle,
Celui-là ne sait pas ce qu'au pays latin
Furent, dans la fraîcheur de leur jeune matin,
Les Fausta, les Albine au pur sang consulaire,
Et combien Cornélie à vingt ans devait plaire!

Ce ne sont point là de méchants vers; et il y en a beaucoup qui les valent dans les huit ou dix volumes de poésie que M. Joseph Autran a semés sur sa route académique. L'Académie n'a donc pas élu en lui un faux poète, indigne de disputer le fauteuil à ses bruyants compétiteurs. Il avait certainement de quoi l'obtenir; mais n'eût-il eu que son vrai et profond amour de la poésie, une telle passion, une telle religion méritait d'être encouragée dans sa personne. Par ce côté, l'auteur de la *Fille d'Eschyle*, des *Poèmes de la mer*, de *Laboureurs et soldats*, des *Epîtres rustiques*, n'est pas un homme de son temps; depuis qu'Alfred de Vigny est mort, il demeure à peu près le seul poète pour qui la poésie soit véritablement un culte. Il a le feu sacré, mais discret, qui distingue la véritable ferveur.

L'homme de France qui a le plus d'ennemis, l'auteur du *Dictionnaire universel des Contemporains*, M. Vapereau, puisqu'il faut l'appeler par son nom, vient de publier la dixième année de son *Année littéraire*. Dix ans déjà! dix volumes! C'est effrayant ce qu'il y a là d'œuvres enterrées, qui ne ressusciteront jamais. Pour la première fois, après dix ans, M. Vapereau a mis en tête de son recueil une préface où il explique ce qu'il a voulu faire et ce qu'il a fait : « Si à l'indépendance, à la conscience, à la curiosité universelle dont mon travail témoigne, j'avais su joindre l'esprit, l'habileté, l'éclat du talent, chacun des volumes de cette revue annuelle des livres des autres aurait été lui-même un des principaux livres de l'année. Mais si l'on veut regarder les choses dans leur ensemble et à distance, les brillantes qualités auxquelles je ne prétends pas importent peu : celles plus modestes que je revendique suffisaient pour accomplir une œuvre intéressante, honnête et utile... » Il est impossible de se rendre plus exactement justice à soi-même. Nous ne savons pas si M. Vapereau sera très flatté qu'on le prenne au mot; mais il est bien certain qu'il s'agissait avant tout pour lui de faire une œuvre intéressante, honnête et utile. Aussi avons-nous dit très franchement notre opinion, à plusieurs reprises, sur son invincible penchant à sortir de son cadre, pour se lancer dans la haute critique, dans l'esthétique et dans l'art pur. Il y réus-

Digitized by Google

sissait à merveille, seulement *non erat his locus*. Est-ce qu'on cherchera jamais dans l'*Année littéraire* telle ou telle dissertation de fond sur un ouvrage? Non, on y cherchera un détail, un nom, une date, peut-être une anecdote, on l'y trouvera, et l'intérêt du livre sera précisément son utilité. Honnête, il l'est par surcroît, comme tous les travaux du même genre que M. Vapereau a entrepris. On ne croira jamais qu'il y ait mis toute l'impartialité désirable, on ne saura jamais avec quelle résolution il s'est défendu de toutes les influences environnantes; seulement, dans quelques années, quand on ouvrira ces recueils commodes et méthodiques, où la rancune contemporaine s'obstine peut-être encore aujourd'hui à ne voir que d'indigestes compilations, on sera stupéfait des trésors de toute sorte qu'ils renferment, et surtout on sera stupéfait de la haute équité qu'ils révèlent.

M. Vapereau, revenant après dix ans sur le cycle parcouru, n'est pas trop sévère pour cette évolution décennale de la littérature française. Il croit toujours à l'avenir de la poésie; il affirme que ceux qui en doutent sont des déclamateurs et des alarmistes. Il salue avec admiration un certain nombre d'œuvres qui lui paraissent égales aux meilleures du passé; peu s'en faut qu'il ne demande quel temps fut jamais plus fertile en miracles. Nous croyons qu'il en rabattra tôt ou tard; nous croyons qu'il en aurait déjà rabattu, si, se revoyant lui-même, contemplant ses volumes où gisent entassés des milliers de cadavres, il s'était rendu compte de tout ce que la mort a déjà dévoré, de tout ce qu'il a inhumé lui-même, s'il s'était demandé ce qui reste aujourd'hui de toute cette encre impuissante et vaine.

Pour ne prendre que cette 10e année, la plus proche de nous, dont quatre mois seulement nous séparent, qu'en reste-t-il? De la poésie, rien, ou presque rien, à moins qu'on ne donne ce nom aux cantates où deux ou trois hommes de bonne volonté ont célébré l'Exposition universelle. Quant au roman, M. Vapereau s'en occupe fort longuement, avec une gravité digne d'un meilleur sujet; mais il a eu soin de nous dire tout d'abord ce qu'il en pense : « Nous lui ferons, comme à l'ordinaire, dans notre revue de l'année, une place trop grande peut-être, si l'on considère la valeur des œuvres; trop petite, si l'on ne voit que leur nombre. » Et un peu plus loin, il ajoute ce trait : « L'œuvre capitale de l'année, dans le roman, *si l'on pouvait dire que ce genre a produit cette année une œuvre capitale*, serait le nouveau livre de M. Octave Feuillet, *M. de Camors*. » On ne peut pas mieux confesser la pénurie qui nous assiége. Vient ensuite le théâtre, et M. Vapereau commence ainsi le grand article qu'il lui consacre : « L'année 1867 aura été pour le théâtre une des plus stériles dont nous ayons eu à résumer l'histoire. Jamais la critique ne s'est trouvée en présence de moins d'œuvres nouvelles à analyser et à juger. On dirait que le mot d'ordre avait été donné et accepté de n'offrir au public rassemblé à Paris de tous les coins du monde à propos de l'Exposition, aucune œuvre qui pût donner la mesure du présent et en marquer le niveau au théâtre. » N'est-il pas on ne peut plus piquant de voir l'auteur de l'*Année littéraire* s'évertuer dans sa préface à nous démontrer que notre

Digitized by Google

temps est digne des plus belles époques antérieures, qu'il n'a rien à leur envier, que nous marchons de pair avec nos devanciers les plus illustres, et après ce beau plaidoyer *pro litteris nostris*, rendre, en tête de chacun de ses principaux chapitres, des arrêts en ces termes : la poésie n'a rien produit cette année ; ou encore : le roman est tombé en 1867 au-dessous de lui-même ; ou enfin : jamais le théâtre n'a été si bas qu'aujourd'hui. Comment diable de ces jugements si sévères M. Vapereau a-t-il pu tirer une conclusion si favorable ? Ne serait-ce pas qu'après avoir cédé tout d'abord à son indulgence naturelle, et vanté notre époque sur parole, il s'est trouvé tout à coup en présence de son néant, et obligé de se contredire pour ne pas paraître dupe ?

Au reste, cette contradiction n'empêche pas l'*Année littéraire* d'être et de rester ce qu'elle doit être, un excellent catalogue de la littérature française. Peu nous importe, en somme, que M. Vapereau croie ou ne croie pas au présent et à l'avenir des lettres dans notre pays ; ce qui nous touche bien autrement, c'est qu'il publie chaque année un recueil où soit scrupuleusement noté tout ce qui s'y rapporte, afin que nous soyons assurés de trouver là les renseignements dont nous aurions besoin. Et, en effet, on les trouve. Ils sont, chaque année, plus abondants, plus complets, plus précis et mieux ordonnés. L'espérance que M. Vapereau exprime sur ce point, dans sa préface, n'a rien de présomptueux. L'économie du livre est beaucoup meilleure que dans les premières années. Les classifications sont moins artificielles, la proportion est mieux observée ; enfin, cette dixième année contient la table alphabétique des dix premiers volumes : c'est véritablement une décade complète.

Le théâtre, dans ces quatre premiers mois de 1868, est à peu près aussi pauvre qu'en 1867. Aussi ne trouvons-nous plus rien à en dire. Les personnes qui s'étaient habituées à trouver ici des analyses et des appréciations des pièces qu'on joue, peuvent être persuadées qu'il n'y a aucune mauvaise volonté de notre part. Mais, en vérité, de quoi parler ? Pour peu que cela continue, on ne parlera tantôt plus de rien, et les critiques du lundi se riront au nez à eux-mêmes en racontant sérieusement ce qu'ils auront su pendant la semaine.

> Combien en a-t-on vus je dis des plus huppés,
> A souffler dans leurs doigts, dans *leur feuille* occupés.

Pour notre compte, c'est au théâtre des Jeunes-Artistes, rue de La Tour-d'Auvergne, que nous avons vu la seule chose, *pulcherrima rerum*, capable de nous retenir quelques instants, ou plutôt de retenir et de charmer le public : Mlle Bonheur, pleine de grâce comme son nom, et toute rayonnante de jeunesse dans *Une femme qui pleure* et dans *Comme elles sont toutes*. Il est impossible de mettre plus de finesse dans ce qu'on dit, et aussi plus de mesure. Tous les spectateurs autour de nous en étaient frappés et se demandaient pourquoi Mlle Bonheur, au lieu d'être au Gymnase, par exemple, était encore au théâtre des Jeunes-Artistes. Si

Digitized by Google

c'est parce qu'elle est jeune, rien de mieux ; mais, sauf ce point qui n'est pas grave, elle a toutes les qualités d'une scène plus haute. Une seule chose étonne et révolte en elle, quand on la voit jouer au théâtre de Latour-d'Auvergne, c'est de l'y voir.

Nous avons réservé pour la fin de cette chronique un assez fort volume de *poésies*, les *Fibres intimes*, par M. Fridolin Werm, non pas que M. Fridolin Werm soit de nos amis, nous n'avons pas l'honneur de le connaître, mais parce qu'il y a réellement quelque chose dans ce livre. Il nous est revenu que M. Sainte-Beuve en avait dit le plus grand bien dans une lettre intime que le poète porte naturellement en tous lieux comme une croix de la Légion d'honneur. Au reste, nous en ferions autant que lui, encore bien que de pareils témoignages ne tirent pas toujours à conséquence, et qu'il faille, comme disent les bonnes gens, en prendre et en laisser. Si c'était de M. Victor Hugo, il faudrait même tout laisser, mais de M. Sainte-Beuve, il reste à prendre, car l'auteur des *Lundis* n'est pas homme à berner un pauvre auteur, même dans une lettre intime, et pour le bon motif. Il aimerait mieux décourager du premier coup un poète manqué, que de le leurrer *in æternum* ; ce qui est, au premier chef, du courage et de la bonté. Or, M. Sainte-Beuve avait été surtout frappé d'une certaine manière de peinture franche et brutale qui éclate à chaque page de ces *Fibres intimes*, et surtout dans une pièce intitulée la *Vieille*. Il avait même prononcé, à ce propos, et pour bien faire comprendre au poète ce qu'il croyait voir en lui, le nom du peintre François Millet. Voici un des plus vigoureux coups de brosse de cette rude toile :

Tantôt je m'en allais d'un pied assez banal
Vers le plateau choisi pour mon tour matinal,
Un beau plateau moussu que crevasse la craie,
Lorsque dans le sentier coupant la fougeraie,
Suivant, d'œil curieux, un gros vol de corbeaux,
Je frôlai par mégarde une vieille en lambeaux.
Pauvre femme ! elle avait son tablier de bure
Percé de part en part de débris de ramure,
Et sa droite traînait en accrocs regimbants
Un branchage abattu par les derniers grands vents.
— Est-ce tout ? — Voilà tout ; rien de bien présentable.
Ma vieille à mainte vieille en tout était semblable.
Toujours l'ancienne histoire et le même portrait :
Rides, froid et besoin, misère et corps maigret.
Ses haillons n'avaient même aucun tour pittoresque.
Le jour s'annonçait mal, je crois qu'il pleuvait presque ;
Tout était laid, réel, du haut jusques en bas.
Pourtant, je fus ému... — C'est bien sot, n'est-ce pas ?

Voilà ce qui a frappé M. Sainte-Beuve. Il faut donc que ce soit frappant et remarquable. Cependant M. Fridolin Werm fera bien de ne point trop s'illusionner : il nous paraît qu'il a en lui de quoi faire œuvre d'artiste ; mais jusqu'à présent il n'a guère fait œuvre que de forgeron. La matière sort de ses mains brillante et fumante, mais informe encore et sans grâce. Il a l'instrument, il a le feu, il a le moule ; il lui faut le pouce qui polit et l

Digitized by Google

patience qui achève. On n'est ni Michel-Ange, ni Puget, ni Delacroix par la seule sauvagerie; il y faut autre chose et de l'étude, même dans la rudesse. Un bûcheron n'est pas un sculpteur. Si nous avons bien compris une autre lettre intime, qui n'est pas cette fois de M. Sainte-Beuve, mais de Mme Sand, cette tendance à prendre un bûcheron pour un artiste, un forgeron pour un ciseleur, une cognée ou un marteau pour un burin, est précisément ce que Mme Sand reproche à M. Fridolin Werm. Et en effet, l'auteur vise trop aux grands coups, aux grands effets retentissants, à la massue d'Hercule. Qu'on en juge :

Et qu'est la vie ? Une rivière immense
Qu'on regarde passer sans savoir son chemin;
C'est un cuvier qui bout comme en démence,
C'est une roue en rut, c'est une vis sans fin.

Un battement ahuri, brusque, étrange;
Comme un chœur de soupirs et tus et reproduits;
De traits de feu comme un rapide échange;
Comme un sillon ardent qui glisse entre deux nuits

C'est un problème, absurde à n'y pas croire;
Un drame entremêlé de lourds couplets grivois;
Un court ruban surchargé de grimoire;
Deux registres fermés et marqués d'une croix.

C'est un poupon de si laide venue
Qu'il faut de cent chiffons l'entourer, le garnir,
Et, nonobstant sa face saugrenue,
Le bercer bien longtemps pour pouvoir l'endormir.

C'est un palais fait de douleur fossile;
Une froide antichambre, un cul-de-sac au nord;
Un conte bleu dit par un imbécile;
Une amorce au bonheur ou le fou de la mort.

En somme, les deux plus fortes définitions de cette longue tirade sont de Shakespeare. La vie est le fou de la mort! Celle-ci va réellement très loin. Les autres n'ont pas autant de portée, et cependant il est impossible de ne pas y reconnaître un certain entrain poétique, une sorte d'ébullition de jeunesse qui ne suffit pas encore pour produire une œuvre d'art, mais qui prouve que la chaudière est chauffée et la machine prête à partir. Il faut régler tout cela maintenant : il faut le manomètre, il faut les soupapes, et, par-dessus tout, le mécanicien qui règle le jeu de tous ces appareils : autrement, nous déraillons, nous sautons, nous sommes précipités du haut en bas de cet immense remblai où se balançait notre orgueil. Est-ce bien de la poésie, cet entassement? Enfin, Mme Sand et M. Sainte-Beuve l'ont dit. Il est vrai que MM. de Sacy, Paul Féval, Théophile Gautier et Edouard Thierry se sont bien mis à quatre pour soutenir que les lettres françaises sont en progrès. C'est ce que nous verrons la prochaine fois. Mais nous pouvons déjà affirmer que pour soutenir des plaisanteries comme celle-là, il faut se mettre à plus de quatre!

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 mai 1868.

Les jours et les semaines se succèdent sans apporter aucune modification bien sensible à l'état général des esprits; mais on voit s'accuser de plus en plus, dans le public, une tendance à reprendre des habitudes calmes et régulières. Il y a partout une soif d'apaisement; on ne demande qu'à ne plus voir les points noirs dont la découverte a fait naître l'appréhension fondée de quelque violent cataclysme. On s'intéresse à tout ce qui peut détourner l'esprit des préoccupations guerrières; on cherche dans les études économiques, dans des préoccupations sérieuses et positives, un refuge contre les craintes persistantes des dangers extérieurs. Le gouvernement lui-même semble comprendre, dans une certaine mesure, la nécessité d'encourager ces efforts, et de réparer, par une plus grande sollicitude pour le développement des ressources matérielles du pays, le mal qu'il a fait en montrant un zèle excessif pour le développement de ses ressources militaires. Bien que cette nouvelle attitude l'entraîne dans quelques contradictions, la politique impériale paraît vouloir aborder résolûment les problèmes de la vie pratique; elle a accepté le débat soulevé depuis trois jours au Corps législatif sur les conséquences du régime économique inauguré, il y a dix ans, par le traité de commerce avec l'Angleterre; elle n'a reculé ni devant la ligue organisée des protecteurs du travail national, ni devant les faits qu'ils ont recueillis pour sauver, par ce dernier effort, un système que l'expérience elle-même aurait condamné si le gouvernement avait tenu ses promesses. Pour peu que nos gouvernants veuillent persévérer dans cette voie, ils y trouveront de nombreux sujets d'étude, et leurs facultés pourront s'appliquer utilement à un genre de progrès que jusqu'ici on a trop négligé. Les questions qu'a fait surgir l'interpellation autorisée de M. Pouyer-Quertier et de ses collègues, sans porter aucun préjudice au principe du libre-échange, obligent néanmoins le gouvernement à un examen rétrospectif qui n'est point sans

Digitized by Google

utilité et qui montre que, même dans l'application des meilleures doctrines et des réformes qui lui font le plus d'honneur, le gouvernement impérial n'a pas procédé avec une suffisante circonspection. En faisant entrer la France brusquement et sans préparation dans la pratique du libre-échange, il a exposé l'industrie nationale à des revers qui auraient pu la ruiner et qui l'ont douloureusement affectée. Les promoteurs du traité de commerce n'ont pas songé, avant d'engager le travail national dans une terrible concurrence avec l'étranger, qu'il nous manquait les faciles moyens de transports dont nos rivaux étaient largement pourvus et que nous attendons encore, après dix ans d'une lutte qui a fait plus d'honneur à notre courage qu'elle ne nous a rapporté de profit. Quoiqu'il soit un peu tard pour réparer cette lacune et cette grave inadvertance, il faut se féliciter de l'occasion qui nous est donnée de la signaler. L'enquête qui vient de s'ouvrir fait affluer toutes les lumières de la discussion sur les côtés obscurs de ce problème social; elle appelle tous les efforts de la presse et des hommes pratiques et montre à ces sombres oiseaux de nuit qui ont essayé d'éteindre, du contact de leur aile froide, notre première lueur de liberté, tous les bienfaits du grand jour. Ces révélations n'auraient pas tant tardé à se produire, elles auraient même devancé probablement la mise en pratique du traité de commerce si, à l'époque où le gouvernement a cru devoir le conclure, la presse avait eu la position qui lui est faite aujourd'hui.

A ce point de vue donc et à beaucoup d'autres, la promulgation de la loi sur la presse, qui abolit le régime de 1852, ne pouvait arriver plus à propos. Mais quel accueil différent cette réforme aurait reçu si, au lieu d'arriver plus d'un an après qu'elle a été promise, réduite aux proportions les plus exiguës, elle nous était tombée du ciel tout à coup et telle qu'elle devait être avant d'avoir subi les remaniements et l'atteinte malveillante des esprits étroits! Aujourd'hui, elle est méconnaissable, au point que l'on se demande si c'est une loi de liberté ou une loi de rigueur qui nous échoit. Telle qu'elle est cependant, elle a pu inspirer de la terreur à quelques membres du Sénat et mériter de leur part des attaques qui, bien envisagées, la recommandent à notre estime. Le Corps législatif n'a eu que sept sages, le Sénat en a eu vingt-trois; ceux-ci ont voté contre la loi, c'est-à-dire qu'ils auraient voulu qu'elle fût soumise à un nouvel examen du Corps législatif. Les discours qui ont motivé ces votes ont fait quelque bruit; il a fallu un certain courage à ceux qui les ont prononcés pour oser heurter aussi ouvertement non-seulement l'opinion publique, avec laquelle ils ont peu l'habitude de se trouver d'accord, mais aussi le pouvoir, qu'ils n'avaient point accoutumé à ces preuves de courage. Aussi notre critique ne s'arrêtera-t-elle qu'avec beaucoup de ménagements sur les hommes indépendants qui ont persévéré jusqu'à la fin dans une manière de voir qui n'était point celle des ministres ni même celle de l'Empereur. Leur attitude fière nous a touchés beaucoup plus que leurs arguments ne nous ont convaincus. Ni M. de Maupas, ni M. Ségur d'Aguesseau n'ont rien trouvé d'inédit. Il s'est produit, au Corps législatif, des arguments du même goût qui avaient une autre valeur et auxquels on a su

Digitized by Google

donner du moins les apprêts de l'éloquence. Les orateurs du Sénat ont fait de leur mieux ; on leur doit le service d'avoir provoqué de triomphantes répliques et d'avoir fait monter jusqu'à la tribune de la haute assemblée des doctrines que n'auraient point désavouées les orateurs qui siégent à la gauche du Corps législatif. Il est certain qu'il n'a été rien dit de plus complet, de plus large ni de plus concluant sur la juridiction en matière de presse, par M. Berryer, par M. Jules Favre et par M. Thiers, que ce qui est sorti de la bouche d'un des hommes du Sénat les plus autorisés et les plus compétents en pareille matière. M. Bonjean n'admet que le jury pour juger la presse; il pense que les tribunaux ordinaires, relevant du pouvoir exécutif, sont mal placés pour apprécier une sorte de délits qui s'adressent au pouvoir exécutif. Une pareille assertion, dans la bouche d'un homme qui siége au rang le plus élevé et le plus honoré de la magistrature française, prend une autorité considérable, et nous laisse l'espoir que le gouvernement lui-même ne tardera pas à admettre cette doctrine. Ce ne serait pas s'écarter beaucoup du principe du jury que de se rallier au système de M. Boinvilliers qui réclame pour la presse une juridiction spéciale analogue au conseil des prud'hommes ou aux conseils de guerre. L'idée de M. Boinvilliers n'est point nouvelle pour les lecteurs de la *Revue*, puisqu'elle a été développée ici même par un homme qui porte son nom et suit noblement les traditions paternelles. La conviction de l'honorable sénateur s'est mûrie par des études préalables et une expérience personnelle de cet art difficile que la plupart de ses collègues jugent sans l'avoir pratiqué ; c'est une idée pratique et dont l'application, sujette à peu d'inconvénients, relèverait singulièrement la dignité des écrivains.

Mais ce n'est point de notre dignité qu'il s'agit ; au Sénat, on s'en est montré peu soucieux. Une répulsion instinctive, née de la peur, a entraîné les adversaires de la loi dans de graves écarts historiques et dans des erreurs d'appréciations qu'il a fallu relever avec une impitoyable rigueur. Était-on fondé à dire que la presse a causé la chute de tous les gouvernements qui se sont succédé, chez nous, depuis cinquante ans? Cet hommage exagéré, mais perfide, rendu à la puissance de la presse n'est nullement justifié ; il est contraire à la vérité, car c'est pour avoir voulu comprimer l'essor de la pensée et enchaîner la liberté de la presse qu'est tombé le gouvernement de Charles X; c'est pour n'avoir pas écouté les conseils de la presse qu'est tombé le gouvernement de Juillet. Peut-on dire que la République de 1848 est tombée sous les attaques des journaux? Il y a des hommes au Sénat qui savent mieux que personne sous quelles disgrâces s'est affaissé ce fragile gouvernement, qui n'avait plus que la voix des journaux pour le défendre. Nous devons, au nom de la vérité, repousser la responsabilité que l'on veut faire peser sur nous et montrer au contraire que, si on avait suivi les conseils de la presse, ou si on avait laissé ces conseils se produire, bien des malheurs et bien des ruines eussent été prévenus. Le chef actuel du gouvernement n'en est pas heureusement à ces funestes préjugés; il sait que si le fondateur de sa dynastie avait reconnu, en temps opportun, ce qu'on peut attendre de la pratique d'une sage liberté, l'Empire n'aurait pas eu ce long interrègne

Digitized by Google

de quarante ans, pendant lequel la France a fait l'inutile essai de deux ou trois régimes politiques. Cette doctrine donc, empruntée aux erreurs les plus enracinées de l'ultramontanisme et qui peut se résumer par cet axiome : la presse c'est le mal, cette doctrine ne peut sérieusement être soutenue ; elle est de celles qui ont eu, dans les délibérations du Sénat, le plus complet échec; combattue par M. Bonjean, par M. de la Guéronnière dans un excellent discours, et par M. Rouher lui-même, elle n'a plus chance d'être discutée sérieusement si jamais elle se reproduit. Il est certain que, de tous les orateurs qui ont pris part à ce débat, le plus écouté, nous oserions presque dire le seul écouté, a été M. le ministre d'Etat. Ce n'est pas que M. Rouher ait été plus éloquent qu'un autre ; il n'a pas dit de meilleures choses que M. Bonjean, et il les a dites moins bien que M. Sainte-Beuve ; mais M. Rouher a pour lui la toute-puissance ; il domine, il impose. Son action sur le Sénat est, sinon plus grande, du moins plus rapide que celle qu'il exerce sur la majorité du Corps législatif. On en a vu la preuve dans la séance de vendredi dernier. La discussion n'était pas épuisée ; des orateurs avaient encore bien des choses à dire ; ils avaient demandé la parole. Mais le ministre d'Etat juge que l'on a assez discouru ; il prend à la tribune la place du ministre de l'intérieur ; il parle de l'Empereur, de la dynastie, de la liberté, de lui-même, du Sénat ; il va droit au cœur de son auditoire et fait rentrer sous terre tous les discours qui allaient être prononcés, hormis celui de M. Sainte-Beuve, qui, heureusement pour les amis du beau langage, a trouvé meilleure hospitalité au *Moniteur* qu'au Sénat, où l'on a eu le mauvais goût de ne pas vouloir l'entendre. En quelques instants, un débat qui menaçait de durer encore une semaine se clôt et, sur tant de sénateurs qui pensaient comme M. de Maupas, et dont le curieux rapport de M. Devienne exprimait les vrais sentiments, vingt-trois seulement viennent formuler un vote négatif. Leurs noms sont restés. Parmi eux, on est surpris, au premier abord, de rencontrer celui du sénateur qui, plus avancé que ses collègues, réclamait pour la presse un jury spécial. Ce vote devrait être porté à l'actif de la liberté ; mais les choses sont ainsi faites, que les opinions les plus contraires se trouvent confondues. Ceux qui ont rejeté la loi parce qu'elle donnait trop de liberté à la presse, ne sont pas distingués, dans le vote, de ceux qui la rejettent parce qu'elle n'en donne point assez. Ce n'est pas qu'il soit permis de considérer comme des partisans des libertés que la loi consacre les quatre-vingt-quatorze membres qui lui ont donné leur adhésion. Tout fait penser au contraire que, sans la crainte de se mettre en opposition trop formelle avec le souverain, beaucoup de sénateurs eussent usé du droit que leur laisse la Constitution, de renvoyer la loi sur la presse à un nouvel examen du Corps législatif. Cette considération, que M. de la Guéronnière a fait valoir, et sur laquelle M. le ministre d'État a cru devoir insister, est de celles qui amoindrissent considérablement les pouvoirs de notre première assemblée. Elle pourra les arrêter aussi bien toutes les fois qu'ils seront tentés d'user de ce droit de *veto* qui leur est dévolu, droit illusoire dans un Etat où l'initiative des lois appartient exclusivement au chef du pouvoir exécutif. C'est toujours l'Empereur que l'opposition du Sénat attein-

Digitized by Google

dra directement; si elle voulait exercer librement son mandat, cette assemblée devrait affronter le danger d'introduire dans les rouages les plus essentiels du gouvernement une opposition plus redoutable que celle qui se produit dans d'autres sphères. Comme c'est du souverain que les sénateurs tiennent le rang qu'ils occupent dans l'Etat, il semble qu'ils doivent, avant tout, complaire au souverain ; il n'en serait pas de même et le contrôle de leur part serait beaucoup moins illusoire s'ils tenaient leur pouvoir de l'élection. Il est vrai que le Corps législatif, qui est un produit direct du suffrage universel, n'a pas montré beaucoup plus d'indépendance que le Sénat; là aussi, l'unanimité du vote est loin d'impliquer l'unanimité des adhésions. Il suffit d'avoir suivi de près les débats des deux chambres pour être convaincu que, ni dans l'une ni dans l'autre, le scrutin n'a donné la juste mesure de l'opinion de la majorité. Partout, c'est le désir du pouvoir exécutif qui a prévalu sur les répugnances des majorités. Cette anomalie s'explique par l'action trop directe que le souverain exerce sur l'esprit des représentants du pays, à quelque sphère qu'ils appartiennent; les uns doivent leur dignité à sa bienveillance, les autres doivent leur élection à son appui et à l'intervention de ses agents. Le souverain absorbe toute la puissance. Cette situation est mauvaise et peut avoir ses inconvénients, même lorsque l'excès d'autorité s'exerce au profit d'une réforme libérale ; aussi bien il pourrait s'exercer pour des mesures qui rentreraient moins dans les intérêts et dans les vœux du pays. Si heureux qu'il soit des libertés conquises contre le gré des pouvoirs constitués, le pays souffre de l'effort trop visible qui a été imposé à ses représentants, et la loi elle-même semble perdre de son prestige par les répugnances qui l'ont accueillie à son berceau.

Elle est votée néanmoins et promulguée. C'est un régime nouveau qui commence et qui demande, de la part des autorités administratives, des procédés entièrement nouveaux à l'égard de la presse. Le moment est peut-être venu où l'on va cesser de considérer l'écrivain comme un subordonné et lui faire subir ce minutieux contrôle qui, à la longue, finissait par exaspérer les plumes les plus dociles. Le journal pouvant exister sans l'agrément d'un ministre ou d'un préfet, on comprendra qu'il faut avant tout se concilier des gens que, jusqu'à ce jour, on se contentait de réprimer. La besogne est moins simple ; elle exige du tact et des façons polies dont quelques ministres, ou même de simples directeurs, se sont trop souvent dispensés. Il semble que l'abolition de la loi de février 1852 doive entraîner la dislocation de l'appareil répressif organisé au ministère de l'intérieur; tout ce personnel chargé de poursuivre d'un œil scrutateur les traces d'un délit dans les colonnes d'un journal, tous ces fouilleurs méticuleux dont le crayon soulignait nos mots et mettait en relief nos phrases suspectes, restent sans emploi, à moins qu'ils ne passent au service des juges que nous donne la loi du 11 mai.

On comprend donc qu'il soit venu à l'esprit de M. le ministre de l'intérieur d'opérer des remaniements dans son administration; ce que l'on comprend moins, c'est qu'au lieu de supprimer la direction de la presse, il ait voulu appeler au ministère de l'intérieur un fonctionnaire spécial chargé

Digitized by Google

d'un travail dont le caractère ne peut plus être bien exactement défini. Dirigeait-on la presse sous l'ancien régime? la dirigerait-on mieux sous le régime nouveau? L'expérience de seize années est là pour montrer que rien n'est plus rebelle à une direction que les journaux et les journalistes. L'action du pouvoir administratif, armé de toutes sortes de rigueurs, ayant droit de vie et de mort sur les journaux, a été nulle; que serait donc l'action du pouvoir administratif désarmé? Il y a peut-être une influence à prendre sur quelques écrivains, il y a peut-être pour le gouvernement, sinon des conquêtes à faire dans nos rangs, du moins des répugnances à apaiser, des préjugés à faire disparaître. Mais il paraît difficile qu'un fonctionnaire, si courtois et si insinuant qu'on le suppose, soit l'homme d'une telle propagande. Une direction de l'esprit public serait, de nos jours, la plus jolie sinécure que l'on pût donner à quelque serviteur inutile; celui-ci aurait pour tâche de diriger ce qui se dirige le moins. Il serait à souhaiter que de pareilles raisons eussent empêché d'aboutir les dernières combinaisons de M. Pinard. Quoi qu'il en soit, leur ajournement indéfini ne nous causerait aucun chagrin s'il n'avait mis à jour un vice de situation que le zèle des journaux officieux cherche vainement à dissimuler. On a vu se produire, en effet, ces jours derniers, des disgrâces subites et de brusques retours de faveur qui ne s'expliquent guère si on admet une certaine unité d'influence et une certaine suite d'idées chez les dépositaires du pouvoir. Un fonctionnaire tombe aujourd'hui, se retrouve sur pied le lendemain; un autre subit des contre-coups inverses. Nous ne voulons pas supposer qu'il y ait, dans le haut personnel gouvernemental, un ministre dont les capricieuses volontés puissent pour ainsi dire jouer avec la position et la dignité des fonctionnaires, à quelque degré de la hiérarchie administrative qu'ils appartiennent. Il faut donc admettre le conflit de deux volontés dont l'une défait ce que l'autre a fait, dont l'une a le moyen de dominer et d'annihiler l'autre. Tout le monde sait que le chef de l'Etat a seul, chez nous, assez de pouvoir pour faire prévaloir sa volonté sur celle d'un ministre; mais on sait aussi qu'il n'y a pas un ministre qui, voulant prendre une mesure de quelque importance, n'en ait conféré d'abord avec le chef de l'Etat; de telle sorte que lorsque la mesure est prise, elle l'est avec l'agrément de la souveraine volonté de qui elle dépend. Si donc, un jour de la semaine dernière, un directeur général s'est trouvé démissionnaire, et si un préfet s'est vu investi d'une haute fonction au ministère de l'intérieur, ce changement s'opérait avec l'adhésion de l'empereur et par la volonté du ministre; si, vingt-quatre heures après, le directeur général reprenait sa place et si le préfet était renvoyé dans son département, c'est qu'une influence, qui n'était ni celle du souverain ni celle du ministre compétent, était intervenue. Ces questions sont délicates, et nous ne voudrions pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce; qu'il nous soit permis cependant, au nom du bon ordre, de blâmer ces pratiques, de ne point approuver les progrès d'une influence dont nous avons signalé, il y a longtemps, les premiers envahissements, et qui est arrivée aujourd'hui à cette fin que nous avions prévue, d'accaparer tout le pouvoir et de s'imposer, dans certains cas, au souverain lui-même. Nous n'avons pas des

Digitized by Google

ministres, nous avons un ministre qui a des subordonnés et qui finit par avoir raison de tout. Il a ses hommes à lui et il défend qu'on y touche. M. de Saint-Paul, qui a vu de si près, la semaine dernière, la préfecture de Seine-et-Oise, vers laquelle on dit qu'il tourne ses regards dans les jours de disgrâce, est tout à fait digne, d'ailleurs, de l'intérêt que lui porte un puissant ministre; il paraît être son homme lige, plus désireux de servir sa politique personnelle que de faire aimer le gouvernement de l'empereur. On le dit aussi très propre à diriger les opérations électorales, c'est-à-dire à leur imprimer ce caractère de pression administrative qui blesse les âmes élevées et décourage les plus sincères partisans de la dynastie. Sous M. de La Valette, qui l'appela de Nancy pour en faire une sorte de sous-secrétaire d'Etat, il prit une grande influence au ministère de l'intérieur et noua avec M. Rouher des relations étroites. Ce sont là ses titres auprès de M. Pinard. Faut-il s'étonner que le ministre de l'intérieur n'ait point voulu se priver d'un collaborateur aussi précieux, et qu'il lui ait spontanément rendu toutes ses attributions le jour où il a vu qu'il allait lui échapper? — Il n'est pas douteux que le meilleur accord régnera désormais entre le chef et le subordonné, et que le premier n'épargnera pas les efforts pour faire oublier au second le déplaisir involontaire qu'il lui a causé. M. Pinard saura aussi que la première qualité d'un ministre, sous le régime impérial, c'est de ne rien faire, même chez lui, qui puisse déplaire à ses collègues, à celui surtout qui, par ses rares capacités et par le rôle qu'il joue dans l'Etat, a réalisé sous le second empire une situation qui n'a sa pareille que dans l'ancienne monarchie.

Les conséquences qui peuvent résulter de la rupture d'équilibre dans les pouvoirs publics doivent préoccuper d'autant plus vivement les amis de l'Empire qu'elle accumule l'omnipotence sur des têtes sans responsabilité. Tandis que le pouvoir se divise, la responsabilité reste là où la constitution l'a mise. Légalement, le souverain répond de tous les actes de ses ministres; si on voulait s'en tenir au droit constitutionnel strict, on lui imputerait les petites révolutions intestines du ministère de l'intérieur, auxquelles cependant il n'a dû prendre aucune part. Il n'y aurait pas une faute commise, pas un malheur résultant de ses fautes qui ne dût atteindre le chef de l'Etat personnellement. Le préjugé populaire, dépassant la portée du pacte fondamental, reproche trop souvent à l'Empereur des fléaux qui ne sont imputables qu'aux éléments et dont la Providence elle-même pourrait, jusqu'à un certain point, repousser la responsabilité. L'utilité de réagir contre ces tendances devient de jour en jour plus urgente. Où en serions-nous s'il était permis à un fonctionnaire élevé de l'ordre politique ou de l'ordre militaire d'entasser erreurs sur erreurs, injustices sur injustices, de provoquer des crises, des fléaux, des disettes, et de laisser monter ensuite jusqu'au souverain les malédictions de ses victimes? Ou il faut restreindre l'autorité d'un côté, ou il faut diminuer la responsabilité de l'autre. Prenons pour exemple ce qui se passe en Algérie en ce moment; si sombre que soit le tableau qui s'offre à nos regards, faisons un effort pour surmonter les dégoûts que nous causent les scènes horribles dont ces belles et opulentes contrées sont devenues le théâtre.

Digitized by Google

Il y a là un peuple tout entier qui meurt de faim, il y a des souffrances si cruelles que les lois les plus sacrées de la nature sont méconnues ; les excès de la famine sont poussés jusqu'à l'anthropophagie. Ces malheurs et ces crimes ont une cause ; elle n'est pas tout entière dans les accidents de l'atmosphère : l'imprévoyance ou la mauvaise administration, les découragements que nos procédés militaires ont apportés dans l'âme des Arabes sont peut-être aussi, dans une certaine mesure, les complices du climat. Qui a commis ces fautes, qui a opprimé, qui a pressuré l'indigène, qui a développé en lui ce fatalisme indolent qui, après lui avoir fait négliger la culture de ses terres, le trouve aujourd'hui inerte, impassible devant la mort ? L'Empereur s'est proclamé lui-même l'Empereur des Arabes ; mais pour être Empereur des Arabes, il n'en est pas pas mieux initié aux petites tyrannies qui s'exercent contre eux ; il ne les connaît peut-être pas ; il n'est pas au courant de tous les mystères des bureaux arabes. Il n'en est pas moins vrai que les agents secondaires se déclarent tous innocents des malheurs de l'Algérie ; le gouverneur général, qui exerce dans notre colonie africaine une sorte de vice-royauté, en est aussi très innocent ; le ministre de la marine n'y est pour rien. Où est donc le coupable ? La Constitution fait à cette question une réponse effrayante que, pour notre part, nous n'acceptons pas, mais qui montre les dangereuses conséquences d'un ordre de choses qui laisse toute la responsabilité là où n'est point toute l'initiative.

La question algérienne a reparu menaçante à la suite des désastres et des ressentiments provoqués par la disette. Comme toujours, le gouvernement se débat dans une grande impuissance. C'est faire peu que d'envoyer à Alger M. Le Hon étudier de près une situation que tout le monde connaît et dont le gouverneur général peut rendre un compte très exact. Une enquête agricole a été ouverte ; on veut, pour mieux combattre le mal, arriver à en connaître la cause ; rien n'est plus sensé. Mais où peut conduire une enquête agricole ? Sera-t-elle sincère ? La vérité est partout bien lente à se montrer ; en Algérie, il semble qu'elle soit résolue à ne se laisser jamais arracher ses voiles. Les auteurs de l'enquête ne recueillent que des renseignements inexacts ; chacun apporte ce qui s'accommode le mieux à ses idées préconçues ou à ses intérêts ; les faits, les chiffres eux-mêmes sont trompeurs. On nous semble être à côté de la question. Nous voyons toujours deux systèmes en présence, le système de l'assimilation de la colonie à la métropole, et le système contraire soutenu par le gouvernement. Les partisans de l'assimilation font en ce moment de l'agitation ; ils pétitionnent, ils envoient des documents à leurs défenseurs habituels au Corps législatif. L'impulsion est partie de Constantine ; Alger, Oran se laissent entraîner. De son côté, l'administration ne semble pas émue outre mesure ; elle prépare, elle aussi, ses mémoires, ses rapports, et semble sûre de son fait. Tant que durera cette querelle, la situation de l'Algérie ne sera pas améliorée ; elle pourrait même devenir pire si aux perturbations qu'engendre la disette venaient se joindre les désordres de l'émeute. Sans la modération du maréchal Mac-Mahon, le massacre d'un enfant aurait pu amener dans Alger des scènes sanglantes ;

Digitized by Google

la foule, ameutée devant le palais du gouvernement et se donnant le dangereux excitant des cris séditieux, s'est dispersée d'elle-même et calmée devant la bonne attitude de l'autorité militaire. Il n'y a eu d'autre répression qu'un avertissement donné à une feuille locale qui avait trop ouvertement embrassé la cause des colons contre les indigènes. Les colons veulent être maîtres du pays; ils veulent les terres, ils veulent l'autorité, ils veulent tout. Le gouvernement, au contraire, veut maintenir la race arabe; il veut la dompter par les bienfaits de la civilisation; il veut fonder, au milieu de ces nomades, la propriété individuelle et, par le même effort, les attacher par des liens solides au sol et à l'influence française. Avec des procédés différents, le clergé poursuit le même but; fidèle à la tradition de l'Eglise, il pense que la conversion des indigènes au christianisme est seule capable d'opérer une fusion durable et une complète assimilation de mœurs. C'est avec ces louables intentions que l'archevêque d'Alger a recueilli les enfants arabes que les ravages de la famine laissaient orphelins; il aurait voulu profiter des inexpériences de leur jeune âge pour faire adopter des croyances auxquelles résistent invariablement les hommes murs imbus des maximes du Coran. Sans approuver des moyens de propagande qui ne seraient point dignes de notre civilisation française, on ne saurait nier que le système de l'archevêche ne fût très propre à résoudre une des principales difficultés du problème algérien. La différence des religions y est si radicale qu'il ne faut guère espérer, tant qu'elle existera, de voir finir cet antagonisme de races, cause réelle des échecs que notre influence subit dans cette colonie. Un peuple dont toutes les coutumes, les mœurs, le caractère sont étroitement liés aux dogmes de la religion qu'il professe, et ne peuvent subir d'altération qu'autant que sa religion elle-même est transgressée, peut être dompté par la force, mais non assimilé. Quelque chose en lui résistera toujours. Il y a surtout cette doctrine du fatalisme, si antipathique aux devoirs d'une nation laborieuse, qui laissera toujours l'Algérie dans une situation agricole et industrielle des plus précaires. Le Français, qui ne se croit pas prédestiné à mourir de faim, lutte par le travail contre les résistances du sol, contre les rigueurs du climat; l'Arabe, lui, n'a pas de raisons d'entreprendre un pareil combat d'où l'éloignent son inertie naturelle et sa foi religieuse. Son héroïsme consiste à savoir mourir avec une résignation stoïque; le nôtre consiste à ne point déserter la vie tant qu'un peu de force reste à nos bras, un peu d'énergie à notre volonté. Tous les progrès de notre civilisation, toutes nos richesses acquises dans le domaine matériel et dans le domaine intellectuel, nous viennent de cette salutaire croyance que la religion chrétienne a mise en nous et que nos mœurs ont retenue, même après que notre foi s'est affaiblie. Ce serait donc une grande avance pour notre domination, pour l'avenir de notre colonie, peut-être aussi pour le bonheur des races que notre civilisation a entrepris de dompter, que la conversion des musulmans au christianisme. Mais nous comprenons les scrupules d'un gouvernement qui professe très haut la liberté de conscience et qui ne voudrait, à aucun prix, paraître l'avoir violée, même dans un but humain. C'est de

Digitized by Google

ce sentiment qu'est sorti un autre genre d'antagonisme entre l'autorité séculière et l'autorité religieuse en Algérie. Celui-ci, cependant, n'est point de ceux qui ne puissent être facilement apaisés ; on s'entend trop bien sur le but pour ne pas s'entendre aussi sur les moyens de l'atteindre. La coopération du clergé dans l'œuvre de colonisation ne peut être qu'une coopération lente et pacifique ; si la croix l'emporte sur le Coran, ce triomphe n'arrivera qu'après bien des années, alors, sans doute, que des procédés plus prompts et plus énergiques auront, depuis longtemps, réconcilié les deux races et résolu le problème politique et économique que l'Algérie soumet à nos continuels efforts. Le gouvernement n'a pas été assez heureux jusqu'à présent dans ses tentatives pour dédaigner les conseils qui peuvent lui venir et que ne manqueront pas de lui donner certainement, dès que l'occasion s'en présentera, les membres du Sénat et du Corps législatif, à qui ces questions sont devenues familières et dont la voix n'a pas toujours été suffisamment écoutée.

Les affaires d'Algérie, les chemins vicinaux, les améliorations à introduire dans tout notre outillage économique, rentrent dans cette série de travaux pacifiques d'un intérêt si dominant qu'ils peuvent suffire à absorber la sollicitude de l'Etat et à détourner l'attention publique des vaines préoccupations guerrières dont on ne l'a que trop entretenue. Nous voyons, du reste, une nouvelle preuve que le gouvernement veut se consacrer sans réserve à cet impérieux devoir, dans l'effort qu'il vient de faire tout récemment pour montrer que les dépenses du budget de la guerre, qui avaient causé de si justes alarmes, n'est pas plus élevé, toutes proportions gardées, en 1866 qu'il ne l'était en 1847. Ce qu'il a fallu de calculs subtils, de chiffres, de notes, de combinaisons d'arithmétique pour arriver à cette démonstration, est vraiment inouï. Toute la finesse de cette démonstration repose sur un subterfuge. Il est très vrai, quelque contraires que soient les apparences, que 445,179,400 francs dépensés en 1866, sont moindres que 373,365,981 francs dépensés en 1847, et que 316,886,777 francs dépensés en 1851 ; la raison en est qu'en 1847 les recettes ordinaires ne s'élevaient qu'à 1,342,809,354 francs, et en 1851 à 1,273,274,104 francs. Le rapport entre le chiffre de l'armée et l'impôt perçu était de 27,8 dans l'exercice de 1847 ; il n'a été que de 21,7 en 1866. D'où il résulterait que le moyen de réduire la dépense de l'armée serait d'augmenter le chiffre de l'impôt. Il y a, croyons-nous, peu d'esprits qui puissent se contenter d'une pareille logique. La vérité est que le gouvernement, cédant à des entraînements belliqueux, a cru devoir se mettre en mesure de tenir tête aux plus redoutables armées. Il exagère, dans ce but, les dépenses ; il surcharge le budget et s'expose à la tentation dangereuse d'utiliser des forces qui lui auront coûté si cher à organiser. C'est sur ce terrain que se prolonge indéfiniment, entre le ministre de la guerre et la Commission du budget, une lutte dans laquelle aucun des deux ne semble disposé à céder et sur laquelle le Corps législatif aura bientôt à se prononcer.

Ce ne sont pas seulement les intérêts du pays et ses vœux les plus clairement exprimés qui poussent le gouvernement à une politique de paix :

Digitized by Google

au dehors, tout semble se concerter pour rendre inutiles ses préparatifs militaires. Le gouvernement prussien, dont les prétendues ambitions nous ont inspiré tant d'ombrage, paraît résolu à décourager les impatiences de nos guerriers. Il est le premier à désavouer les tendances unitaires partout où elles se produisent; il a désavoué celles qui menaçaient de s'accuser dans le parlement douanier, et dont le parti national-libéral avait pris l'initiative. Cette assemblée, composée des représentants de toute l'Allemagne, a un programme limité aux affaires purement économiques et commerciales. Néanmoins, une tentative a été faite dans le but de faire sortir le parlement douanier de ses attributions. Elle vient de ce fougueux M. Benningsen qui soulevait, il y a un an, dans le parlement prussien, la brûlante question du Luxembourg. Si M. Benningsen voulait savoir si le sud de l'Allemagne tenait bien sérieusement à conserver son indépendance politique ou s'il n'aimerait pas mieux mettre tout en commun avec le nord, il doit être édifié aujourd'hui. Son entreprise a complétement échoué. La pensée politique de M. Benningsen et de ses amis avait essayé de se formuler dans un projet d'adresse au roi de Prusse ; le parlement, consulté sur ce projet qui l'entraînait sur le terrain prohibé de la politique, a voté l'ordre du jour pur et simple. Tous les esprits sages de l'Allemagne se sont associés à cette manifestation ; M. de Bismark l'a très ouvertement encouragée et a montré, par là, que le gouvernement prussien prenait au sérieux les engagements internationaux. Tant que sera respectée, de l'autre côté du Rhin, la barrière élevée par le traité de Prague, nous pourrons vivre en paix. Ce n'est pas non plus la prétendue légion hanovrienne qui fera naître un conflit entre le gouvernement français et celui de Berlin. Ces soldats errants, conduits par des officiers mal éclairés sur la nature de leurs devoirs, se sont laissé entraîner naguère à franchir notre frontière et à se mettre ainsi en contradiction avec les lois de leur pays. Les uns avaient prêté serment au nouvel ordre de choses en Allemagne, ce sont de simples déserteurs ; les autres, trompés sur le but de leur démarche, sont des réfugiés. Le gouvernement français a sur ces deux catégories des précédents de conduite qui lui serviront de règle à l'égard des uns et des autres. Quant au gouvernement prussien, il paraît avoir pris la résolution la plus digne de lui en accordant amnistie pleine et entière aux hommes qui ont cédé à un aveugle entraînement, et qui, mieux instruits sur le piége qu'on leur a tendu, fatigués d'une vie nomade, demandent à rentrer dans leur pays. Ne faudrait-il pas un grand fond de mauvais vouloir pour faire sortir de cet état de choses le germe d'un conflit sérieux?

L'Angleterre, victorieuse de Théodoros, n'est plus occupée que de ses crises intérieures. Elles ont, d'ailleurs, une incontestable gravité. Deux questions mettent les esprits en émoi ; mais la plus sérieuse, celle qui a pris tout de suite le haut bout de l'opinion, ce n'est point la question principale de l'Eglise d'Irlande, c'est la question subsidiaire d'un changement de cabinet. Il semble que les adversaires de M. Disraéli ne se soient tant intéressés au sort de l'Irlande que pour amener une crise ministérielle et monter au pouvoir. C'est avec raison qu'un judicieux écrivain remarquait

Digitized by Google

naguère les changements qui, depuis un demi-siècle, se sont introduits dans les mœurs parlementaires de la Grande-Bretagne. Du temps de lord Melbourne, de sir Robert Peel, de lord Palmerston et de lord Derby, on se disputait bien comme aujourd'hui le pouvoir, mais les vaincus le quittaient avec plus de dignité et les vainqueurs s'en emparaient avec plus de courtoisie, en s'excusant presque de leur triomphe. Ces politesses ne sont plus de mode; les partis s'attaquent avec violence, il y a des échanges d'altercations qui rappellent les mœurs américaines. On va aux extrémités, on fait appel aux passions, on organise des coalitions; M. Gladstone ne craint pas l'alliance de M. Bright ni celle de M. Lowe, ni celle de M. Stuart Mill. De son côté, le ministère, vaincu après deux votes successifs, le vote du 30 avril et le vote du 4 mai, ne s'est pas décidé à donner sa démission. M. Disraéli s'est rendu à Osborne auprès de la reine, puis il est revenu devant le Parlement entreprendre l'éloge du cabinet, rappeler les services rendus, la bonne direction imprimée aux affaires étrangères, le succès de l'expédition d'Abyssinie, et, cette énumération terminée, il a déclaré que les ministres resteraient au pouvoir et que l'on aviserait plus tard à dissoudre le Parlement. Grand a été le mécompte de ceux qui voulaient une solution immédiate; ils ont été furieux de voir que tout l'effort de l'opposition n'avait abouti qu'à une promenade de M. Disraéli à Osborne; ils affirment que le cabinet est, dès à présent, dans l'obligation de se retirer, et que toute autre conduite serait contraire aux principes constitutionnels qui régissent l'Angleterre. Le ministère se défend en insistant précisément sur le caractère spécial et provisoire de l'état de choses actuel; il reconnaît qu'il devrait procéder à une dissolution immédiate de la chambre, mais il fait observer que la réforme électorale ne peut être appliquée que dans les premiers jours de 1869. Voilà sur quels points roulent les querelles et à quelles arguties misérables on est descendu après avoir plané dans les hauteurs d'une question de principes et d'intérêt public.

Un autre spectacle encore bien triste est celui que nous donnent les Etats-Unis. Le procès du président Johnson s'est poursuivi avec une solennité puérile. Il touche à sa fin : nous connaîtrons avant peu de jours l'arrêt du Sénat. Mais cet arrêt lui-même, quel qu'il soit, n'échappera ni au jugement de l'opinion publique ni aux sévères appréciations de l'histoire. Tout porte à croire que le président sera condamné; il n'a été accusé que pour l'être. Le parti républicain, voulant avoir le champ libre pour les élections qui se préparent, n'a rien trouvé de plus légal que de se débarrasser de M. Johnson par les moyens réguliers que la Constitution américaine lui fournit. S'il envisage la manière violente dont le vénérable Lincoln a été supprimé, M. Johnson doit s'estimer heureux que ses adversaires aient bien voulu en finir avec lui d'une façon moins dramatique. Quoi qu'il en soit, son sort est décidé; l'animosité du parti républicain ne laisse pas l'espoir d'un acquittement; elle pèse sur les sénateurs par des menaces de mort. Dans le cours du procès, la partialité des juges s'est affichée avec une sorte de cynisme. L'accusation elle-même était un déni de justice. M. Johnson avait violé la Constitution, disait-on, parce

Digitized by Google

qu'il avait voulu destituer M. Stanton, un ministre de la guerre qui prenait à tâche de contre-carrer tous ses projets; de plus, le président était accusé d'avoir employé la force pour déposséder M. Stanton. Or, rien n'était plus inexact que cet emploi de la force. M. Johnson a voulu le prouver par des témoignages; mais ses témoignages ont été récusés. Voyez la logique de cette Constitution des Etats-Unis, qui est le modèle des Constitutions. Les ministres n'y sont pas responsables, seul le président a toute la responsabilité politique; mais si un ministre fait des fautes, il n'a pas le droit de lui donner un successeur sans le consentement du Sénat; il faut qu'il subisse ses fautes et qu'il en porte, devant le pays, la responsabilité entière. Un ministre est coupable, c'est le président qu'on châtie. Telle est, du moins, la jurisprudence qui a prévalu. Le texte de la Constitution n'était pas tellement explicite que M. Johnson n'ait pu se croire dans la stricte légalité en destituant son ministre de la guerre. La Constitution dit seulement que le président n'a pas le droit de nommer des ministres sans l'adhésion du Sénat; mais elle ne dit pas qu'il doit aussi obtenir cette adhésion pour les destituer.

Or, M. Johnson n'a jamais refusé de solliciter le consentement du Sénat en faveur du général Thomas qu'il avait donné pour successeur à M. Stanton. Pour ce qui est de la violence faite à ce dernier pour le mettre à la porte de son ministère, il suffit d'entendre parler le général Thomas pour voir combien ce chef d'accusation est dérisoire. Rien n'est plus pacifique, on le sait, que ce qui s'est passé à cette occasion entre le ministre destitué et le ministre éconduit. M. Lorenzo Thomas prie M. Stanton de lui céder la place; M. Stanton déclare qu'il aime mieux la garder; on discute un peu, et les deux généraux, voyant qu'ils ne peuvent se mettre d'accord, s'en vont ensemble vider une bouteille de wisky, après quoi ils sont les meilleurs amis du monde. Il est vrai qu'il se font, au sortir de là, un procès en dommages-intérêts, mais uniquement pour la forme. Où est donc le crime du président? Pourquoi l'amener devant la haute cour? La réponse à cette question est déjà faite; le parti républicain veut à tout prix occuper le pouvoir; il veut un des siens au fauteuil présidentiel, il le veut *per fas et nefas*. A coup sûr, il l'aura; mais qu'on cesse de nous donner pour modèle une Constitution qui couvre de pareils actes du manteau de la légalité. On ne peut se défendre d'un mauvais pressentiment en voyant fouler aux pieds, avec un si grand cynisme, les droits de la raison et les principes de l'équité. Nous voulons bien qu'on approuve M. Johnson de subir patiemment toutes ces vexations humiliantes, et de ne point répondre par quelque acte de violence à ces injures faites, dans sa personne, aux électeurs qui l'ont nommé; mais qu'on n'admire pas le Congrès qui l'arrache, sans droit, au fauteuil présidentiel; qu'on n'admire pas le Sénat qui prête la main à cette intrigue de parti.

Nous continuons, d'après nos correspondances, à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles qui nous sont transmises sur la guerre du Paraguay. Les événements qui se succèdent depuis quelques mois ont prouvé la parfaite exactitude de nos renseignements. La série des opérations militaires, qui ont lieu en ce moment sur le théâtre de la guerre, a commencé

Digitized by Google

le 21 mars et se continuaient avec succès le 25 mars, époque du départ du dernier vapeur. Le premier jour, l'armée alliée tout entière est sous les armes ; elle fait un mouvement de reconnaissance sur les diverses lignes occupées par l'ennemi. Les Brésiliens, commandés par le général Osorio, marchent sur la tranchée ennemie du Paso Espinillo. Là, l'affaire a été chaude; le général Osorio a eu son cheval tué sous lui et les Paraguayens ont été mis en pleine déroute. Le général brésilien Argollo opérait d'un autre côté, en feignant de livrer l'assaut. Pendant cette attaque, le général Emilio Mitre, à la tête d'un corps de Brésiliens, d'Argentins et d'Orientaux, opérait sur l'Angulo, autre point garni de fortes tranchées. En même temps, toute cette partie du quadrilatère, y compris le Paso Pacu qui a longtemps servi de quartier général à Lopez, était vigoureusement bombardée. Le *Suprême*, de l'Assomption, prévoyant enfin que son redoutable quadrilatère ne pourrait résister longtemps, s'est sauvé par le Chaio, dans la nuit du 4 au 5 mars. Outre son escorte, Lopez s'est fait accompagner de deux bataillons d'infanterie. On croit généralement qu'il s'est rendu au fort de Tebicuary, situé sur la rivière de ce nom ; ce fort a une garnison d'environ 1500 hommes et ne saurait faire une longue résistance.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

LES CHEMINS VICINAUX. — LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Le *Constitutionnel* a cru devoir répondre aux quelques lignes de notre dernier numéro sur les chemins vicinaux. Bien qu'il ne convienne pas d'entretenir, dans les Revues, de polémiques avec les journaux, et l'on comprend pourquoi, nous ne saurions accepter les prétendues rectifications qu'il nous adresse.

Nous n'avons nullement affirmé que « l'état d'entretien fût l'état où les chemins sont amenés avant de recevoir la première fondation d'entretien. » Le *Constitutionnel* est rédigé par des hommes d'esprit et de talent, rompus à toutes les ressources de la langue; nous serions étonné qu'ils n'aient pas saisi le sens ironique de nos paroles, si nous pouvions supposer que l'un d'eux fût l'auteur du communiqué dont nous sommes l'objet.

Ce que l'administration appelle des chemins « parvenus à l'état d'entretien, » ce sont des chemins auxquels manque la fondation qui doit immédiatement précéder l'entretien. C'est un fait que nous avons constaté, ce n'est pas une définition que nous avons donnée. Si l'administration, qui a pourtant beaucoup d'oreilles à son service et les étend au loin, entendait ce qu'on dit dans les campagnes de ces fameux chemins « parvenus à l'état d'entretien, » et de quel ton ironique on en parle, elle comprendrait à merveille que cette définition qu'on nous reproche est la sienne, non la nôtre. Si elle tient pour bons des chemins détestables,

Digitized by Google

comment appellera-t-elle les mauvais chemins? Si l'on croit ici qu'avec les 25 millions fournis par l'Etat, elle a su faire des chemins seulement praticables, on se trompe. Il faut avoir essayé d'en pratiquer quelques-uns pour savoir à quel point « l'état d'entretien » est loin de ce que l'on peut ainsi qualifier.

Et ces chemins ont coûté plus de 5,000 fr. par kilomètre! Les communes, pour leur part, y ont contribué pour près de 4,000 fr.! Le *Constitutionnel* nous le dit, et il nous renvoie aux Exposés de la Situation de l'Empire pour nous en convaincre. En vérité, nous ne l'aurions jamais cru. Quoi! on a grevé les communes de plus de 105 millions pour leur donner des chemins à peu près impraticables l'hiver et profondément sillonnés d'ornières pendant l'été? Quoi! il vous a fallu plus de 130 millions pour amener quelques bouts de chemins à « l'état d'entretien » que l'on sait! Quelle administration êtes-vous donc, et de quel droit vous intitulez-vous les tuteurs des communes? Quelle preuve plus évidente que l'Etat a tort de pomper à lui toute la séve du pays, puisqu'il ne sait lui rendre qu'une si maigre rosée de bienfaits stériles! Et l'on dit que les impôts n'ont pas été augmentés! Nous disons, nous, que si les travaux de la guerre n'absorbaient pas le meilleur de la fortune de la France, l'Etat pourrait aisément construire et entretenir tous les chemins vicinaux sans grever les communes. Je ne vois pas pourquoi on fait peser sur elles aucune charge particulière aux chemins. Les routes sont toutes des instruments de richesse et de force, et dans un système qui absorbe au centre la totalité de l'impôt, qui ne laisse ni aux départements ni aux communes le libre emploi de leurs deniers, qui a la prétention qu'on lui doive tout et que tout vienne de lui, il faut que tous les chemins soient à la charge de l'Etat, aussi bien que le Louvre et les Tuileries, aussi bien que les fusils à aiguille et les vaisseaux cuirassés; sinon le système manque de logique. Un bon chemin vaut bien un canon pour la défense du pays; il vaut mieux, car c'est lui qui, en développant la fécondité du sol, procure la vraie force et donne à la nation ce ressort et cette cohésion qui permettent de braver tous les ennemis.

Nous avons dit que les ministères n'étaient pas d'accord entre eux sur la longueur des chemins vicinaux à classer, et l'on nous demande plaisamment si nous croyons par hasard qu'il y ait « un ministère des chemins vicinaux ordinaires et un ministère des chemins d'intérêt commun. » Le spirituel rédacteur du communiqué abuse ici de sa haute intelligence pour nous attribuer gratuitement quelque sottise. Qu'il aille au ministère des travaux publics et de l'agriculture, et il verra que son ministère et celui de la rue de Varenne ne sont nullement d'accord entre eux, ni sur la longueur des chemins à exécuter, ni sur le prix qu'ils doivent coûter, ni même, ce qui est plus grave, sur les sources où l'on doit puiser pour les construire. Notre éminent contradicteur a-t-il parcouru les cahiers de l'enquête agricole? Non sans doute; ses réflexions et ses études ne lui en ont pas laissé le loisir. Il y aurait vu pourtant que si tous les départements sont unanimes pour demander qu'on améliore les chemins de toute nature, ils ne le sont guère moins à déclarer qu'ils n'en peuvent faire les

Digitized by Google

frais. « La confection des chemins de grande communication et d'intérêt commun, disent-ils, a absorbé la presque totalité des ressources des communes, de sorte qu'il n'est resté que des sommes tout à fait insuffisantes pour la confection et l'amélioration des chemins vicinaux. » Si l'on veut avoir des chemins vicinaux, il faut donc que l'Etat en prélève la dépense sur son budget.

Quelles que soient d'ailleurs l'étendue des chemins et la dépense qu'ils doivent occasionner, il n'en demeure pas moins constant que les travaux improductifs de la guerre dévorent le pays, paralysent l'accroissement de sa richesse et de sa populatiou, et nous condamnent à grever les communes encore plus qu'elles ne le sont, pour leur donner des chemins qu'elles feraient fort bien elles-mêmes, et beaucoup mieux sans doute, si l'on se résignait à leur laisser l'emploi d'une partie de l'impôt et une plus large liberté d'action. Voici ce que l'intelligent auteur du communiqué paraît ne pas comprendre, puisqu'il ne répond pas à cette partie de notre petite note qui faisait l'essence même de nos sommaires observations; ou bien devons-nous croire qu'il n'a rien de satisfaisant à nous répondre? Cela nous étonnerait beaucoup de la part d'un esprit si clairvoyant, qui a un si grands fond de réflexion, s'est nourri de si fortes études et sait y joindre une si rare prudence.

Pendant que l'on se donne ici les airs de favoriser l'agriculture par l'amélioration des chemins vicinaux, sans que l'on ait encore découvert un moyen sûr et pratique de réaliser la bonne promesse du 15 août 1867, voilà qu'une société de province, sans bruit, sans effort, mais avec cette rectitude d'esprit qui s'éclaire d'un noble sentiment d'indépendance, trouve ce moyen et l'indique au gouvernement. S'il est vrai que celui-ci désire sincèrement tenir la promesse impériale, il fera bien de s'emparer de ce moyen, qui est à la fois simple et infaillible.

Le Cercle agricole du Pas-de-Calais, qui a son siége à Arras, traitait l'autre jour la question des subventions payées par les industriels pour dégradations présumées faites aux chemins dont ils se servent, et, sur le rapport de M. Deusy, son secrétaire, il n'hésitait pas à condamner ce système au nom de l'égalité, de l'équité, de la liberté agricole et industrielle. Nous ne voulons pas traiter ici une question qui nous paraît d'ailleurs résolue, en faveur de la suppression, chez tous les esprits éclairés; mais le Cercle agricole du Pas-de-Calais y rattachait un corollaire qui nous semble autrement important, et qui est tout simplement la solution du problème que la lettre du 15 août a posé. Il s'agirait de laisser aux communes, pour en affecter exclusivement le montant à la création et à l'amélioration des chemins de petite vicinalité, un dixième des contributions indirectes prélevées sur elles. Ces contributions étant proportionnelles au développement agricole et industriel de la commune, le dixième, que l'auteur de la proposition appelle *décime de paix*, serait par cela même proportionnel au degré d'usure des chemins, et l'on serait assuré que cette part de la fortune communale n'est pas détournée de sa nécessaire destination pour aller grossir le budget des dépenses inutiles ou onéreuses, ou bien pour favoriser les communes des candidats de l'administra-

Digitized by Google

tion aux dépens des autres. « Est-il juste, demande avec raison le rapporteur, que les villes profitent plus longtemps de l'impôt perçu sur les propriétés et les industries rurales, sans rien leur rendre ? » A ses yeux, c'est le seul moyen pratique d'améliorer nos voies de communication, sans recourir à l'emprunt, sans augmenter l'impôt direct qui pèse surtout sur les campagnes, et sans grever les communes rurales de nouvelles charges. Il serait désirable que toutes les sociétés d'agriculture prissent cette idée sous leur patronage, et comme elles exercent en définitive une très sérieuse influence sur les élections, leur concert unanime devrait être entendu. Lorsque des questions comme celle des chemins vicinaux viennent à l'ordre du jour, le premier devoir du gouvernement devrait être de les consulter sur les moyens de solution. Ce serait peut-être un grand embarras pour lui de s'adresser à toutes et de leur livrer les projets en discussion avant de les proposer au Corps législatif; et ici apparaît clairement combien il serait utile pour le gouvernement, aussi bien que pour les campagnes, qu'il se fondât au siége du pouvoir une société des agriculteurs de France, ayant son comité permanent et entretenant de constants rapports avec toutes les sociétés et tous les comices des départements.

Cet organe de l'agriculture française, depuis si longtemps l'objet des vœux de tous les hommes qui tiennent par un côté quelconque au sol de la patrie et en fécondent les entrailles, il existe depuis quelques jours. La Société des agriculteurs de France vient de se fonder. Elle a adopté ses statuts provisoires et élabore en ce moment ses statuts définitifs. L'honorable M. Drouyn de Lhuys est son président; M. le baron J. de Rothschild son trésorier, et elle compte déjà huit cent soixante membres. Un homme dont on ne saurait trop louer le zèle et l'intelligente initiative, M. Lecouteux, directeur du *Journal d'agriculture pratique*, a été le promoteur et l'âme de cette grande institution dont il a, en fort bons termes, exposé, le 12 de ce mois, à la première assemblée générale, les vues, l'importance et le but. Loin de porter ombrage au gouvernement, la Société des agriculteurs de France doit être pour lui un auxiliaire des plus utiles, mais à une condition, c'est qu'elle conservera une complète indépendance, c'est qu'elle vivra en dehors de lui, près de lui, mais sans jamais se confondre par aucun point avec lui. Elle doit donc se garder de se faire agréer par lui comme établissement d'utilité publique. Le jour où elle soumettrait ses statuts à l'approbation du conseil d'État, elle serait liée et confondue avec tant d'établissements inutiles et sans portée, qui ne sont, sous la main de l'administration, qu'un objet de luxe. Nous savons, au reste, combien la pensée de rendre la Société des agriculteurs vassale de l'administration est loin de l'esprit qui a présidé à son heureux début, et si nous signalons ici un écueil, c'est bien moins pour exprimer une appréhension que pour manifester notre confiance qu'on saura l'éviter. A. DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

UNE EXCURSION

DANS LE NORD DE LA TURQUIE

DEUXIÈME PARTIE [1]

MOSTAR ET L'HERTZÉGOVINE

I

Pour peu qu'on ait voyagé en Orient, on ne se souvient pas sans émotion des consulats, ces oasis de la route, où l'on retrouve, à l'ombre du drapeau, les souvenirs, les mœurs, le langage même de la patrie. Il est si doux de sentir nos mains pressées par des mains amies, et d'oublier, en causant de la France, l'isolement de la veille et les fatigues du jour! Mais, si la chancellerie, ce terrain neutre où se visent les passe-ports, où s'échangent les protestations banales, s'ouvre à tous indistinctement, le foyer du consul est d'un accès plus difficile : dans ce sanctuaire interdit aux profanes, nul ne pénètre sans examen.

Nos agents en Turquie ne partagent pas sans doute l'étrange préjugé qui porte les Anglais à voir un pick-pocket dans tout compatriote non présenté; mais le goût des longs voyages est si peu répandu en France, nous nous expatrions si rarement de notre

[1] Voir la livraison du 15 juin 1867.

Digitized by Google

plein gré, que nos consuls, instruits par l'expérience, accueillent avec une défiance instinctive les voyageurs de hasard Cette réserve, qui paraît d'abord excessive, est une nécessité de leur position ; car, pour un honnête homme que la fortune leur adresse, combien ne leur envoie-t-elle pas d'aventuriers et d'intrigants ?

Durant mon séjour à Belgrade, un jeune homme se présenta au consulat ; il avait un beau nom, d'excellentes manières ; il arrivait d'Italie et se disait officier dans l'armée pontificale, dont il portait effectivement l'uniforme. Ses papiers, d'ailleurs, étaient en règle, et, muni d'un congé accordé après la déroute de Castelfidardo, il venait demander du service dans l'armée serbe, où il espérait obtenir de l'avancement. Le consul l'accueillit avec cordialité, lui offrit, pour ménager ses ressources, la table et le logement, le présenta aux ministres et voulut faire en personne les démarches nécessaires. Tout allait donc à souhait pour le brillant officier qui, en attendant sa nomination, fumait force cigarettes en compagnie du chancelier. Un jour, le banquier du consulat apporta en sa présence une centaine de ducats ; l'officier soupesa le sac en plaisantant, examina du coin de l'œil l'armoire qui servait de caisse, et le lendemain il passait la frontière, emportant à titre de souvenir l'argent de son protecteur !.,.

Un autre personnage que les consuls redoutent presque à l'égal de l'aventurier, c'est le négociant. Demandez à un consul quelles sont les ressources du pays ; il vous répondra de son air le plus froid que le pays n'en offre aucune ; les forêts sont dévastées, les mines épuisées, les récoltes insuffisantes, les rivières toujours à sec ; ce n'est pas tout : les communications sont difficiles, les relations peu sûres, la justice fort problématique ; enfin, quelque entreprise que vous tentiez, vous avez quatre-vingt-dix-neuf chances contre une de perdre vos peines et votre argent.

Tel est le langage du consul, et il a ses raisons pour vous parler ainsi. Les affaires en pays turc se compliquent souvent de difficultés inextricables ; si d'une part les Slaves sont de rusés compères qui n'ont pas la bonne foi pour vertu dominante, les fonctionnaires musulmans, d'autre part, sont rarement instruits, plus rarement encore incorruptibles. Le Français, qui n'est point initié aux mœurs du pays, qui n'en parle point la langue, se consume en efforts stériles ; presque toujours dupé, il s'indigne, il s'emporte, il appelle le consul à son aide : que le pacha se mêle de l'affaire, et voici la diplomatie en jeu ! Le négociant n'est pas d'une patience exemplaire ; par sa conduite imprudente, il envenime la querelle, et se plaint qu'on ne le protége pas assez : le consul a peur de le protéger trop. Cette lutte, qui a déjà troublé le repos du diplomate, peut encore le brouiller

Digitized by Google

avec le ministère dont il dépend ; comment ne maudirait-il pas l'intrus qui le dérange et qui le compromet? — Nous demandions un jour à un agent consulaire quelle espèce de postes il préférait :

« Ce sont, répondit-il sans hésiter, les postes où nous n'avons pas de nationaux... »

Si la médaille a son revers, elle a aussi son bon côté; prouvez seulement à votre première visite que vous n'êtes ni un négociant, ni un aventurier, vous verrez la glace se rompre, et le consul vous apparaîtra tel qu'il est en réalité, c'est-à-dire un homme généralement aimable, poli, connaissant à fond le pays qu'il habite, et charmé d'oublier dans la société d'un Européen les sauvages qui l'entourent.

En arrivant à Mostar, nous n'avions pas à redouter l'épreuve d'une première entrevue; j'avais eu la bonne fortune de connaître à Belgrade le vice-consul, et nous pouvions compter sur l'accueil le plus amical. M. X... était accouru, en effet, au bruit de notre cavalcade, et comme, après avoir échangé le cordial *shake hands*, nous le priions de nous faire conduire à l'auberge la plus voisine :

« Vous n'aurez que trop tôt, nous dit-il, l'occasion d'étudier nos *hans*; pour le moment, vous êtes mes hôtes, et j'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous retenir. »

Les cavas avaient apporté des flambeaux qui illuminaient toute la cour. La maison, suivant l'usage turc, n'avait qu'un étage, mais elle était pourvue de fenêtres à l'européenne, et des volets verts égayaient la vieille façade délabrée. Un escalier de bois blanc nous conduisit à l'appartement du consul; dans ces contrées primitives, la peinture est un luxe aussi rare qu'inutile : des boiseries en sapin, des murs blanchis à la chaux, tel est l'aspect intérieur des habitations, et la finesse des tapis trahit seule la richesse du propriétaire; des armes, des coussins, des coffres grossiers tenant lieu d'armoires complètent ce mobilier élémentaire.

On a beau être simple et de goûts modestes, la vie européenne a ses exigences; aussi, dès que notre consul eut pris l'air du pays, commanda-t-il en France un ameublement complet. L'expédition, confiée aux voies rapides, arriva sans encombre à Macarsca, où les précieux colis excitèrent l'admiration des Dalmates : ce fut le commencement de leurs malheurs! Bientôt les caisses éventrées n'eurent plus de secrets pour cette population de curieux; les meubles à moitié disloqués, dépouillés de leur enveloppe protectrice, furent entassés pêle-mêle sur de fragiles charrettes d'osier, que les premiers rochers mirent en pièces. Les déserts de l'Hertzégovine connurent ainsi le luxe parisien; quant à notre hôte, qui attendait ses

Digitized by Google

trésors avec une impatience bien naturelle, il n'en recueillit que les épaves.

« Jugez, nous disait-il en terminant le récit de sa mésaventure, si nos relations avec la Dalmatie sont commodes et sûres : eh bien! nous n'avons pas d'autres ressources. Croiriez-vous qu'il nous faut tirer de Marseille ou tout au moins de Trieste jusqu'à nos provisions de ménage? L'Hertzégovine ne produit qu'un peu de vin, Mostar est plus pauvre qu'un village de France, et sans les bateaux autrichiens qui nous apportent, avec les nouvelles d'Europe, tous les objets nécessaires à la vie, vous me verriez réduit à compter, comme Robinson, sur le produit de ma chasse! »

II

L'hospitalité française nous avait fait oublier nos fatigues, et, impatients de connaître une ville où nous comptions séjourner une quinzaine de jours, nous commençâmes dès le matin notre tournée d'exploration.

L'aspect général de Mostar n'a rien de séduisant; ses rues disposées en étages sur le penchant de la montagne, reliées entre elles par des rampes perpendiculaires aux degrés inégaux, sont étroites, tortueuses, coupées de flaques d'eau, encombrées d'immondices et d'animaux morts ou vivants. Les maisons, grossier assemblage de pierres sèches, aux toitures de bois, aux façades sillonnées de crevasses béantes, qui ressemblent à des rides, se confondent à distance avec les teintes grisâtres de la roche qui leur sert de base. Fatigué de ces tons monotones, le regard cherche en vain quelque massif de fleurs, quelque rideau de verdure : toute végétation expire sur ce sol granitique, et dépouillée de la verte parure qui fait le charme des cités orientales, Mostar, comme une Tsigane décrépite, étale au grand jour sa misère et sa nudité.

Le konak du pacha occupe le sommet du plateau; c'est une habitation plus que modeste, adossée aux ruines de la citadelle qui, jointe à une enceinte continue, faisait autrefois de Mostar une importante place de guerre. Les Vénitiens, à la fin du XVIIe siècle, ont détruit ces fortifications, et les Turcs n'ont point songé à les relever; de l'antique enceinte il ne reste aujourd'hui que deux portes crénelées, un fragment de muraille et la tour massive qui commande le pont de la Narenta. Des soldats du Nizam-Djeddid veillent par habitude derrière ces ombres de remparts.

Au-dessous du Grad, la ville haute prolonge à droite et à gauche son labyrinthe d'impasses et de ruelles obscures; c'est le quartier

Digitized by Google

des consuls, des fonctionnaires, des derniers représentants de l'aristocratie indigène, et tout y est disposé en vue de cette existence mystérieuse qui plaît aux Orientaux ; les maisons n'ont sur la rue ni galeries, ni fenêtres, ni moucharabys aux fines dentelures. Le voyageur qui passe devant ces murailles aveugles se demande si elles cachent une tombe ou une prison. Vainement il prête l'oreille ; rien autour de lui n'annonce le mouvement et la vie ; les murs sans échos étouffent le bruit de ses pas ; si par intervalles un minaret étincelant ne le rappelait au sentiment de la réalité, il pourrait se croire dans une de ces cités retrouvées par la science moderne, et dont la population dort depuis deux mille ans sous la lave !

Les mosquées, qui projettent au-dessus des toits en terrasse leurs minarets aériens, sont de pauvres masures rectangulaires, surmontées d'une grossière coupole à lames de zinc. L'art est aussi inconnu que le luxe aux rudes montagnards de l'Hertzégovine, et leur foi naïve n'a pas besoin de se retremper au spectacle des pompes religieuses. La simplicité de leurs mosquées répond à la simplicité de leurs mœurs, et sous ces voûtes délabrées l'esprit de l'islamisme s'est conservé plus pur que sous les dômes orgueilleux de Sainte-Sophie.

A mesure qu'on se rapproche du bas de la montagne, la ville change peu à peu d'aspect ; les rues sont moins désertes, les maisons moins closes ; des enfants aux joues rosées, au ventre rebondi, jouent silencieusement sur le pavé ; quelques femmes chrétiennes, groupées sur le seuil de leur porte, jasent et rient comme nos commères de village. Elles se taisent à notre approche, nous regardent d'un air étonné et se retirent précipitamment : le fanatisme musulman leur fait une loi de cette prudence craintive, contre laquelle doit protester souvent la coquetterie féminine.

Nous voici enfin dans la *Tscharchia*[1], composée de deux longues rues en fer à cheval, où se concentre toute l'activité de la cité. Tandis que les marchands ambulants crient d'un ton nasillard leurs gâteaux et leurs pastèques, les kiradgis poussent devant eux leurs petits chevaux, chargés de café, de sel et de savon. Des femmes, enveloppées de la tête aux pieds dans leurs voiles informes, s'arrêtent devant le marchand de poisson qui vient d'installer au milieu de la chaussée sa petite table pliante ; d'autres parcourent d'un œil avide l'étalage du rôtisseur, où s'élève pompeusement une pyramide de têtes de mouton grillées, aux émanations nauséabondes. Çà et là, des soldats, à la tunique rapiécée dont la couleur primitive a disparu sous un arc-en-ciel de taches, examinent des tuyaux de

[1] Quartier marchand.

Digitized by Google

pipes, des *loulé*[1] à roulettes ou des *mouchémas*, petits sacs en toile cirée qui conservent la fraîcheur du tabac ; on devine, à la modicité de leurs achats, que leur bourse est légère, et que la Sublime Porte ne se montre guère plus pressée de mettre leur solde à jour que de renouveler leurs uniformes.

Nous avons déjà remarqué à Zara ce mélange incohérent d'objets de toute nature qui caractérise les étalages orientaux : mais ici la boutique est plus pittoresque ; son toit incliné forme auvent, et les volets de bois qui composent la fermeture extérieure se rabattent, pendant le jour, en guise de plancher ; l'atelier et le magasin de vente ne font qu'un ; l'artisan travaille, accroupi, sous les yeux de la foule : indifférent à tous les bruits, laissant les curieux suivre d'un regard distrait les progrès de son œuvre, il regarde à peine le client qui le dérange et ne daigne répondre que par monosyllabes.

« A la bonne heure, me dit en riant mon compagnon, voilà des gens qui n'ont pas besoin de mystère pour faire valoir leurs petits talents. Qu'adviendrait-il, grand Dieu ! de certaines industries parisiennes, s'il leur fallait ainsi révéler leurs secrets au grand jour ? Que de prétendues découvertes mises à néant, que de falsifications prévenues, que de roueries étouffées dans leur germe, si nous savions prendre pour modèles ces sages en haillons !... »

Malheureusement, à côté de ces boutiques si animées, de larges trouées jonchées de débris informes, de planches à demi consumées, de poutres noircies par la flamme, attestent les fréquents ravages de l'incendie. Quelques mois suffisent en Europe pour réparer les plus cruels désastres, en Turquie les ruines s'éternisent. Le musulman, fataliste, voit dans le mal accompli la manifestation des volontés divines ; il ne relève point les murs écroulés, mais, abandonnant ses pénates en cendre, il va rebâtir plus loin sa fragile maison de bois : la vie n'est pour lui qu'un voyage, où l'hôtellerie importe peu !

La région inférieure de la Tscharchia nous réserve une surprise : les Juifs qui l'habitent ont des maisons bâties à l'européenne, qui forment avec leur entourage un contraste inattendu. Accoutumés à la persécution, les fils d'Israël se gardent bien d'exposer leurs richesses dans des boutiques ouvertes ; les portes et les volets de fer, qui les protégent contre l'incendie, les dérobent en même temps aux regards du public. Le négociant juif n'a point d'étalage ; la barbe longue, l'échine courbée, le corps enveloppé d'une robe traînante, véritable souquenille d'arlequin, il attend les clients sur le seuil de sa demeure ; vous entrez dans une pièce étroite, encombrée de rebuts de toute espèce, et le marché se conclut dans l'ombre.

[1] Fourneaux en terre rouge pour les chibouques.

Digitized by Google

III

Absorbés par le spectacle que nous avions sous les yeux, nous n'avions pas remarqué qu'on nous observait. Les Turcs sont bien les gens du monde les moins curieux, mais l'apparition subite de deux costumes européens à Mostar était chose trop inusitée pour passer inaperçue. Il était aisé de voir que notre présence défrayait les conversations du marché, et les regards que nous lançaient quelques paysans à mine farouche n'annonçaient pas des dispositions fort amicales. La foule grossissait dans la Tscharchia et nous avions peine à nous frayer un passage ; ignorant l'état des esprits, craignant d'ailleurs que notre absence prolongée ne causât quelque inquiétude au consulat, nous prîmes le parti de la retraite.

Quelques femmes gravissaient devant nous la rampe qui conduit à la haute ville ; leur tunique de coton, trop large pour laisser deviner les formes du corps, ôtait toute grâce à leur démarche ; leurs pieds, qui restaient seuls à découvert, disparaissaient dans de vastes bottes en cuir jaune, recourbées comme des souliers à la poulaine. Quelques-unes de ces femmes avaient la tête enveloppée d'un voile blanc qui retombait en plis épais sur les épaules ; d'autres portaient, au lieu d'un voile, une pièce de laine brune qui, ramenée sur le front, formait une espèce de huppe affreuse à voir.

Nous les suivions à distance, admirant la puissance d'une religion qui a remporté sur la vanité féminine une victoire si éclatante.

« Voilà certes, me disait D..., le plus grand triomphe de l'islamisme ! propager une doctrine en flattant les passions humaines, faire du prosélytisme le sabre au poing, misère ! que n'obtient-on pas en ce monde par la crainte ou par l'intérêt ? Mais dire aux femmes : Vous ne ferez plus parade de vos charmes, vous renoncerez au bénéfice de votre beauté, vous vous enlaidirez pour me plaire ; la plus belle d'entre vous n'aura pour toilette de ville qu'un sac de cotonnade, et nul ne pourra, sous cette grossière enveloppe, deviner si vos lèvres sont fraîches, si votre sein palpite ou si votre œil s'allume... Ah ! mon cher, tenir aux femmes ce langage, et se voir obéi, c'est pour le moins aussi fort que de jouer à la balle avec la lune, et Mahomet n'eût-il fait qu'un de ces deux miracles, je croirais encore à sa mission. »

L'enthousiasme de mon compagnon me fit sourire :

« Ton Mahomet, lui dis-je, n'est qu'un plagiaire ; le catholicisme avait fait avant lui des religieuses, et leur habit de bure vaut bien le *sac* des musulmanes.

Digitized by Google

— Y songes-tu ? reprit-il vivement ; nos religieuses d'abord ont le visage découvert, et c'est à mon sens un point capital. En second lieu, si grossier que puisse être leur costume, il ne fait point de la femme un paquet ; la cornette est vraiment gracieuse, la guimpe a des tours piquants, la bure elle-même, sous des mains habiles, peut prendre un air de coquetterie... Et d'ailleurs, ajoutait-il en s'animant, que prouvent quelques centaines de nonnes ? On trouve partout des âmes portées à l'obéissance ; mais que le pape veuille imposer à toutes nos femmes l'habit monacal, il y perdra sa peine et son latin. Quelle Européenne renoncera jamais à plaire ? Eh bien, les musulmanes ont eu ce courage.

— Ce courage, répondis-je en riant, pourrait bien n'être qu'une hypocrisie : la nature est toujours la nature, et le diable n'aime guère à perdre ses droits. »

Comme nous atteignions le haut de la montée, les femmes qui avaient provoqué notre conversation venaient de se séparer ; les deux plus élégantes (elles portaient un *habbarah* jaune à liséré noir) continuèrent seules de nous précéder.

Si disgracieux qu'il semble au premier coup d'œil, le costume dont nous parlons n'est pas sans attrait pour l'Européen ; grâce à lui, toute femme devient une énigme dont l'imagination se plaît à chercher le mot. Nous observions donc machinalement les deux promeneuses, comme on étudie, à l'Opéra, les contours indécis d'un domino qui vous intrigue.

Nos inconnues ne tardèrent pas à ralentir leur marche ; elles allaient à petits pas, la tête inclinée, faisant rouler sous leurs bottes pointues les graviers du chemin. Un instant elles semblèrent hésiter ; puis, comme si elles avaient suffisamment marqué leur intention, elles tournèrent brusquement à l'angle d'un mur. La ruelle où nous pénétrions derrière elles était bordée à gauche par une muraille sans fenêtres, à droite par les ruines d'une maison incendiée ; tout, autour de nous, était silencieux, et nous n'avions plus à redouter les regards indiscrets. Sans doute les jeunes femmes firent en même temps que nous ces réflexions, car elles se retournèrent d'un commun accord, et d'un geste qui n'avait rien de cruel nous invitèrent à les suivre...

L'intrigue se corsait, comme on dit au théâtre, et le hasard semblait prendre un malin plaisir à réfuter les paradoxes de mon ami. Notre position cependant ne laissait pas que d'être singulière ; le voile, qui ne cache qu'une moitié du visage, ne suffit point aux musulmanes de Mostar ; elles y joignent dans leur rigorisme un masque en crin ou en fil d'argent, brodé de velours noir et d'arabesques : comment deviner, sous cet affreux grillage, le regard ou le sou-

Digitized by Google

rire d'une jolie femme? Redoutant les suites d'une méprise, nous allions faire un pas en arrière quand les inconnues, remarquant notre hésitation, se retournèrent en entr'ouvrant leurs voiles : cette fois le masque avait disparu !

En Turquie on ne saurait, sans impolitesse, détailler les traits d'une femme ; on m'excusera donc de ne point faire ici le portrait de nos promeneuses : que le lecteur veuille bien se contenter de savoir qu'elles n'avaient pas vingt ans, et que leurs yeux, agrandis par le kohel, brillaient d'un éclat tout particulier.

Pour des voyageurs curieux d'étudier les mœurs musulmanes autrement que dans les livres, l'occasion était belle ; aussi triompha-t-elle de nos scrupules ; hâtant le pas, nous adressions déjà la parole à nos gracieuses Mostariennes, quand un cri perçant nous cloua sur place. En nous retournant, nous vîmes une petite fille de sept à huit ans, debout sur les ruines à notre gauche : elle gesticulait avec fureur, et d'une voix grêle qui ressemblait au grincement d'une porte, nous criait : *Giaour ! giaour !*

Cette colère enfantine était si comique, cette pantomime si furibonde, que nous ne pûmes retenir les éclats de notre gaieté ; mais le cas était plus grave que nous ne pensions. Au premier cri nos belles s'étaient prudemment éclipsées, et en quelques secondes une douzaine d'enfants, sortis pour ainsi dire de dessous terre, s'étaient lancés à notre poursuite. Pour les calmer nous leur jetâmes quelques piastres ; ils ne daignèrent pas les ramasser et se mirent à vociférer de plus belle.

« Peste ! s'écria mon compagnon, voilà des gaillards qui ne transigent pas avec les principes ; j'ignorais qu'en Turquie les enfants fissent la police des rues ; mais hâtons-nous, ou dans cinq minutes ils auront ameuté tout le quartier. »

Déjà quelques maisons s'ouvraient ; des turbans se montraient sur le seuil, et peut-être allait-on nous faire un mauvais parti ; heureusement le drapeau français nous apparut au détour de la rue, et les bambins, voyant le portail du consulat se refermer sur nous, se retirèrent désappointés.

IV

Le consul nous reprocha vivement ce qu'il appelait notre imprudence.

« Pour votre sécurité, nous dit-il, respectez tous les usages, inclinez-vous devant les préjugés ; il n'y a pour un voyageur ni gloire ni profit à se heurter contre des barrières qu'il ne saurait franchir. En Turquie, Messieurs, les lois du harem sont inviolables, et les

Digitized by Google

femmes le savent bien ; celles mêmes qui se démasquent volontiers dans une rue déserte redeviennent prudes au seuil de leur maison. La peur triomphe alors de leur coquetterie, car le péril est là, et si vous poursuiviez l'intrigue, vous trouveriez un drame où vous ne cherchiez qu'une comédie.

— Faut-il donc ajouter foi, m'écriai-je, à toutes ces histoires d'amants égorgés, de femmes cousues dans des sacs, dont nos romanciers émaillent leurs contes orientaux ?

— Dieu me garde, reprit en souriant le consul, de mettre votre crédulité à pareille épreuve : il y a toutefois dans ces fictions un certain fonds de vérité, et tout dépend en réalité des lieux et des circonstances. Un mari débonnaire, un frère insouciant ne seraient pas introuvables à Constantinople, où le contact des Francs a rendu les mœurs plus tolérantes ; à Mostar, vous les chercheriez inutilement. Le musulman de l'Hertzégovine a conservé toute la rudesse des anciens jours ; indépendant, fanatique, il ne pardonne pas à qui le blesse dans ses croyances ou dans ses droits.

— Vous avouerez, dis-je au consul, que ce fanatisme est au moins étrange, car il n'y a pas ici de vrais Turcs, et vos zélés musulmans ne sont après tout que des renégats...

— Rien n'est plus vrai, continua notre hôte, et c'est précisément ce qui explique leur zèle. Est-ce qu'en politique les hommes du lendemain ne sont pas plus ardents, plus enthousiastes, plus intolérants que les hommes de la veille ? C'est tout simple, ils ont leur passé à racheter ; nos montagnards, Messieurs, sont des musulmans du lendemain.

« La religion, d'ailleurs, n'est pas ici, comme chez nous, une pure affaire de conscience ; elle se lie indissolublement à tous les intérêts matériels, et, en la défendant, le musulman défend sa propre cause. La question sociale se cache ainsi sous la question religieuse, et c'est là ce qui crée à la Bosnie, et à l'Hertzégovine son annexe, une situation exceptionnelle. Vous ne trouverez pas ici, comme dans les autres provinces, deux races en présence ; il n'y a qu'un peuple, divisé par les circonstances en deux fractions ennemies. En un mot, le principe des nationalités n'est pas ici en jeu, comme dans la Grèce ou dans la Serbie ; les rayas ne sont pas des vaincus à l'affût d'une revanche ; leurs mécontentements, leurs insurrections mêmes n'annoncent pas le réveil d'un patriotisme humilié, mais l'éternelle lutte du pauvre contre le riche, de la démocratie contre la tyrannie aristocratique, de l'égalité contre le privilége.

« Pour bien comprendre cette situation, il faut remonter à son origine. Quand les Turcs, après avoir anéanti l'empire slave à Kossov, menacèrent enfin l'Hertzégovine et la Bosnie, la féodalité avait jeté

Digitized by Google

sur leur sol de profondes racines : la propriété foncière était presque tout entière aux mains des *plémitsi* qui, maîtres de tous les pouvoirs, formaient, sous le couvert d'une royauté purement nominale, une véritable république aristocratique.

« Retirés dans des châteaux inaccessibles, ces *plémitsi* bosniaques pouvaient prolonger la résistance, mais l'issue définitive de la lutte n'était pas douteuse : faibles, divisés, sans appui au dehors, ils devaient tôt ou tard succomber et leur ruine devenait inévitable. Ils firent alors, au point de vue politique, un vrai coup de maître ; au lieu de repousser les envahisseurs, ils s'assimilèrent à eux, adoptèrent leurs mœurs, leurs croyances et prirent place dans leurs rangs. Chrétiens, ils ne pouvaient plus être que des vaincus ; musulmans, ils devinrent les égaux des vainqueurs ; les anciens fiefs se transformèrent en sandjaks, en timars, en spahiliks, et pour prix de leur apostasie les *plémitsi*, devenus spahis ou beys, conservèrent avec leurs domaines tous les droits et priviléges du passé.

« Cette conduite, plus habile qu'honorable, eut d'importantes conséquences ; les Turcs, respectant dans leurs nouveaux frères le prestige de la vieille propriété, redoutant l'autorité morale que leur assurait une longue possession du sol, eurent pour eux des ménagements inusités et n'intervinrent que pour la forme dans l'administration de la province. Le pays gagna donc à cette apostasie de la noblesse une demi-indépendance, mais il perdit du même coup son repos et sa prospérité. Dès lors, partagées en deux camps ennemis, la Bosnie et l'Hertzégovine connurent toutes les fureurs des guerres civiles et des haines religieuses.

Le peuple, qui n'avait rien à perdre, était resté fidèle à sa foi ; les beys de nouvelle fabrique se vengèrent de ses résistances et de ses mépris par un redoublement d'oppression. Les maux de la féodalité s'aggravèrent, les révoltes furent étouffées dans le sang, et le paysan chrétien se vit réduit à la misérable condition du raya. D'autre part, le zèle des renégats pour leur nouveau culte s'accrut en proportion des rancunes qu'ils excitaient, et par la logique même des choses, le fanatisme devint une nécessité de leur politique.

« Telle est cependant la puissance de l'habitude, que les musulmans bosniaques n'ont pu rompre entièrement avec le passé. Quatre siècles se sont écoulés, et ils parlent encore la langue de leurs aïeux ; ils se vantent d'être Turcs et portent encore leurs vieux noms slaves ! Ces mahométans farouches vous diront quel saint leur famille avait pour patron ; ils mèneront en cachette un prêtre chrétien prier sur la tombe de leurs pères, ou, gravement malades, feront dire une messe dans leur chambre, comme s'ils espéraient, par cet acte de superstition, conjurer la vengeance du Dieu qu'ils ont trahi !...

Digitized by Google

» Comme le christianisme, les vieilles traditions nationales ont laissé au cœur des renégats des traces ineffaçables ; malgré leurs prétentions au nom de Turcs, ils appartiennent toujours à la famille slave et tressaillent au souvenir de sa grandeur détruite. En 1849, quand les rayas, cédant à une impulsion étrangère, se levèrent, à l'exemple des Hongrois, pour reconstituer l'ancien royaume bosniaque, la fraction musulmane fit avec eux cause commune, et le pacha fut chassé; mais les alliés ne purent s'entendre. Les chrétiens réclamaient l'égalité des droits, les spahis ne voulaient rien céder de leurs priviléges; bref, la question sociale fit avorter la révolution politique, et le Divan mit à profit ces dissensions.

» A tout prendre, l'administration directe de la Porte offrait plus de garanties que la domination d'une aristocratie intolérante et tracassière; éclairés sur ce point par la diplomatie turque, les chrétiens firent volte-face et tournèrent leurs armes contre ce parti féodal qui les repoussait. Grâce à leur concours, Omer-Pacha fit promptement rentrer l'Hertzégovine et la Bosnie sous le droit commun de l'Empire; les spahis furent détruits, les beys réduits pour un temps à l'obéissance, et le vizir, instrument trop longtemps passif entre les mains de la noblesse indigène, reprit possession de l'autorité. »

V

D... interrompit le consul pour lui demander si les chrétiens avaient gagné quelque chose à cette centralisation du pouvoir.

D'importantes réformes, reprit notre hôte, ont été promulguées en leur faveur; ainsi l'armée leur est ouverte, ils peuvent témoigner en justice, acquérir des biens-fonds, envoyer aux Medjilis des députés de leur croyance; les corvées ont été abolies et les nombreuses taxes, dont ils se plaignaient, ramenées à un impôt unique, fixé dans chaque village par les notables, et dont la quotité ne peut excéder le tiers de la récolte. Enfin, le poids de cet impôt ne retombe plus en entier sur les chrétiens; les nobles musulmans, qui ne devaient jusqu'ici ni taxes, ni service militaire hors de la province, sont désormais soumis, comme les rayas, à la double obligation de l'impôt et de la conscription.

« En vérité, m'écriai-je, vous bouleversez toutes mes idées. Quoi ! les hatti-humaïouns sont autre chose qu'une fiction? le Divan ne se joue pas aussi effrontément de ses promesses que l'affirme la presse européenne?... S'il en est ainsi, le sultan ne doit pas avoir de plus fidèles sujets que les chrétiens, et leur prétendu mécontentement n'est qu'une invention de nos journaux...

Digitized by Google

— Vous allez trop loin, dit notre hôte, et ce mécontentement, si peu fondé qu'il paraisse au premier abord, n'est que trop réel. En Turquie, il y a loin de la théorie à la pratique, et pour obtenir l'exécution des lois il ne suffit pas de les promulguer. Si le gouvernement est libéral, le vieux parti musulman est terriblement conservateur; et puis les idées ne se propagent pas en Orient avec la même rapidité qu'en Europe; il n'y a pas ici d'opinion publique offrant au levier du novateur un point d'appui; sa tâche est ingrate, périlleuse même : il doit combattre pas à pas des préjugés puissants, des habitudes séculaires, et, vainqueur aujourd'hui, recommencer demain la lutte sur un autre point.

L'organisation municipale, que la politique ottomane a respectée dans les provinces conquises, rend le progrès lent et incertain ; les Medjilis, par exemple, sont d'ardents foyers d'opposition ; les résistances locales s'y centralisent et combattent tour à tour l'action gouvernementale par la violence et l'inertie. Les bonnes intentions du Divan se heurtent contre l'ignorance et l'obstination provinciales; ou le pacha, fatigué de ces hostilités incessantes, se laisse corrompre, ou tôt ou tard il succombe sous les machinations de ses adversaires.

— Mais, observa D..., l'introduction des chrétiens dans les Medjilis a dû modifier cet état de choses et donner au pacha d'utiles auxiliaires?

— Il fera bien, repartit le consul, de ne pas les mettre trop tôt sur la brèche; les chrétiens n'ont encore ni l'esprit politique, ni le courage civil, ces deux éléments essentiels de toute résistance légale. Admis depuis 1850 dans les Medjilis, ils n'y siégent que pour la forme; leur petit nombre les effraye, et dans la crainte des représailles que pourrait exercer contre eux une majorité fanatique, ils courbent la tête devant ses caprices. Humbles, silencieux, ils se contentent d'un rôle de comparses et signent, les yeux fermés, les résolutions prises par leurs collègues.

— Ne peuvent-ils du moins, sans se compromettre, user de leurs droits civils? En devenant propriétaires, ils acquerraient l'influence que donne la richesse territoriale; en faisant recevoir leurs témoignages en justice, ils habitueraient les musulmans à les traiter sur le pied de l'égalité...

— Vous avez raison, dit notre hôte ; malheureusement le raya se trouve rarement assez fort pour braver les obstacles qu'on lui suscite. Veut-il, par exemple, acquérir un domaine? Rien de plus aisé, au premier abord : il peut conclure le marché, prendre possession, entrer en jouissance; jusque-là, point de difficultés. Mais quand, par son travail, il a remis la terre en bon état, ou quand le vendeur

Digitized by Google

musulman a surmonté les embarras pécuniaires qui l'ont réduit à se défaire de sa propriété, alors tous les moyens sont bons pour évincer le malheureux acheteur. — Je n'étais pas seul propriétaire du domaine, dira le musulman : partant, je n'avais pas le droit de vendre seul. — Ma terre, objectera un autre, est un ancien pâturage (meraah), et le Coran la déclare inaliénable. Un troisième découvrira dans l'acte de transfert un vice de forme, et prétendra que la vente est nulle ; on trouvera de faux témoins, on corrompra le juge, et les trois quarts du temps le chrétien dépossédé s'estimera heureux si on le rembourse.

— N'a-t-il donc, fit mon compagnon indigné, aucun recours contre son adversaire ?

— Si fait ; il peut faire réformer le jugement par le Mevleviet, qui est une cour d'appel ; il peut aller au besoin jusqu'au *sudour*, ou cour de cassation, qui siége à Constantinople ; mais la procédure est interminable, elle exige des déplacements coûteux, et comme en Turquie c'est le gagnant qui paye les frais du procès, si le raya obtient justice, il n'aura guère à se louer de son succès.

« Vous voyez, messieurs, ce que deviennent dans la pratique les lois libérales ; on a cependant pris des mesures pour assurer leur exécution. Des tribunaux mixtes ont été formés, où sont représentées toutes les religions, où sont reçus tous les témoignages : eh bien, les adversaires des réformes ne se tiennent pas pour battus, et les questions de compétence leur fournissent un argument commode.

« Dans les tribunaux mixtes, dans les Tahik Medjilis, institués pour les enquêtes et auxquels sont adjoints des assesseurs chrétiens, il faut bien admettre, bon gré mal gré, les dépositions des rayas ; mais que l'affaire soit portée devant le Mehkemeh ou devant le grand Medjili de l'eyalet, présidé par le cadi, le *Sharâ*, c'est-à-dire le droit canonique de l'islam, devient la loi des parties, et le raya n'est plus recevable. Toute l'habileté des plaideurs et des juges consiste à évoquer devant ces tribunaux d'exception les causes où sont intéressés des musulmans ; en fait, sinon en droit, toute affaire grave ressortit là.

— S'il en est ainsi, conclut D..., la Turquie est bien malade, et les réformes ne la sauveront pas.

— Je ne suis point si pessimiste, répliqua le consul, et si vous aviez vu comme moi ce qu'était il y a quelques années la Turquie, vous partageriez ma confiance dans l'avenir. Les préjugés ne sont nulle part plus vivaces qu'en Orient, et l'on ne détruit pas d'un coup l'œuvre des siècles, mais, comme dit le fabuliste,

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Digitized by Google

Voyez ce qui est arrivé pour le Nizam. Le vieil esprit mahométan s'est déchaîné contre l'institution nouvelle ; des révoltes ont éclaté sur tous les points de l'empire, des sultans même ont payé de leur vie cette conception téméraire, qu'importe ? l'idée a fait son chemin, le progrès a remporté la victoire, et la nouvelle organisation militaire a survécu à ses détracteurs. Il en sera de même de ces réformes qui rencontrent aujourd'hui de si vives résistances ; le principe est posé, le temps fera le reste, et la Turquie, régénérée, verra peu à peu les rayas s'élever à la dignité de citoyens. »

VI

Nous n'étions pas assez familiarisés avec les mœurs orientales pour partager cet optimisme, et les révélations du consul nous avaient attristés. Pour nous distraire, il nous proposa une promenade autour de la ville ; des chevaux furent sellés, et nous sortîmes précédés, comme des magistrats romains, de deux licteurs portant, au lieu de faisceaux, des bâtons destinés à écarter les curieux. M. Jérôme, le drogman du consulat, se joignit à nous ; c'était un réfugié polonais, au maintien modeste, au cœur excellent, dont nous devions, pendant notre court séjour, apprécier plus d'une fois les qualités aimables.

Les cavaliers qui de la ville haute veulent gagner les bords de la Narenta, n'ont pas le choix du chemin ; ils doivent descendre au pas les degrés de cette rampe rocheuse que nous avons gravie le jour de notre arrivée. Rien ne s'opposerait à l'établissement d'une route en lacets, mais en Turquie l'habitude est souveraine :

Où le père a passé passera bien l'enfant !

et sans pitié pour sa monture qu'il condamne à un vrai travail d'acrobate, l'habitant de Mostar continue à pousser droit devant lui ; la jambe pliée en deux sur l'étrier raccourci, le dos incliné en arrière, il descend cahin caha, d'un air de profonde insouciance, la centaine de marches qui le sépare de la rivière.

Au bas de l'escalier, un passage voûté est pratiqué dans la tour ronde qui forme la tête du pont. Un poste de soldats garde ce passage, mais ils n'ont plus la tunique verdâtre du nizam, ni le fez rouge à bouton de cuivre. Ils sont coiffés d'un turban sale, et à la coupe de leurs vêtements on les prendrait de loin pour des zouaves.

« Ce sont là, nous dit M. Jérôme, ces terribles *bachi-bouzouks* qui, dans la dernière insurrection de l'Hertzégovine, ont fait tant de mal aux rayas.

Digitized by Google

—Quoi! fit D..., on ne les a pas renvoyés après la soumission du pays?...

— Vous oubliez que cette milice irrégulière est levée dans la province. Recrutée parmi les musulmans les plus forcenés, elle supplée par le fanatisme à la discipline qui lui manque, et comme elle se sent *chez elle*, son insolence n'a pas de bornes.

— Il y a quelques années, dit à son tour le consul, quand Ali-Pacha, de lugubre mémoire, commandait ces bachi-bouzouks, vous n'auriez point passé sans être insultés devant un de leurs postes; sûrs de l'impunité, ils ne respectaient rien, et notre qualité d'agents diplomatiques ne nous a pas toujours mis à l'abri de leurs outrages.

» A cette époque, le foreign-office n'avait pas encore supprimé son agence à Mostar, et le vice-consul anglais, qui était marié, sortait quelquefois à cheval avec sa femme. Un jour qu'ils traversaient comme nous ce passage, un soldat saisit par la bride le cheval de l'amazone qui, par prudence autant que par respect pour les mœurs du pays, était soigneusement voilée : — A bas le voile! cria brutalement le bachi-bouzouk, et comme la lady cherchait à se dégager, d'un coup de baïonnette il arracha son voile, la regarda effrontément, et se retira en riant, aux applaudissements de ses camarades...

— Le consul, interrompit D..., ne cravacha point cet insolent?

— Le consul ne sourcilla pas; c'était un brave qui avait fait ses preuves dans les campagnes de l'Inde, mais il connaissait les hommes auxquels il avait affaire : un geste imprudent l'eût fait écharper, lui et sa femme. Quant au pacha, il aurait ri de l'aventure; pour ne pas compromettre son crédit, mon collègue prit le parti de se taire, et il fit bien. »

En ce moment, comme nous sortions de la voûte, nous nous trouvâmes face à face avec une sentinelle qui se promenait gravement, portant au lieu de fusil un long bâton, terminé par une pointe d'acier des plus modestes.

« Parbleu! s'écria mon ami, voilà une arme singulière, et si vos bachi-bouzouks ne sont pas mieux équipés, j'ai peine à me les représenter aussi terribles que vous voulez bien le dire.

— Malheureusement pour nous, répondit Jérôme, rien ne leur manque, et cette singularité qui vous étonne est tout simplement l'effet d'une consigne. »

D..., qui flairait une anecdote, pressa le drogman de s'expliquer :

« Oh! repartit celui-ci, c'est encore une histoire, mais elle est amusante, et je ne vous la ferai pas attendre :

Digitized by Google

» L'hiver dernier, pendant un orage, la foudre tua le soldat de garde au pied de cette tour; si elle était tombée sur la tour elle-même, qui sert de poudrière, c'en était fait de la Tscharchia. Le pacha, qui tient à ses poudres plus encore qu'à la ville, fut fort effrayé; il manda en toute hâte celui des résidents européens qui lui inspirait le plus de confiance, lui conta l'accident et lui demanda s'il ne connaîtrait pas un moyen d'en prévenir le retour.

« Rien n'est plus simple, répondit le consul, il faut établir un » paratonnerre,» et il expliqua de son mieux la nature de la foudre, les propriétés du fer et la découverte de Franklin.

» Le pacha, au comble de l'étonnement, ouvrait de grands yeux, hochait la tête et répétait Allah ! sur tous les tons ; finalement, il congédia son conseiller en lui disant qu'il réfléchirait.

» Le lendemain, Messieurs, la fameuse pique faisait son apparition ; chacun en rit de bon cœur et se demanda quel caprice avait pu motiver un ordre aussi bizarre.

» Sur ces entrefaites, le consul est rappelé au konak ; le pacha l'embrasse avec effusion, et le faisant asseoir à ses côtés :

« Je n'oublierai pas, lui dit-il, le service que tu m'as rendu ; » grâce à toi, mon ami, je puis dormir tranquille. »

» Ce fut le tour du consul de manifester son étonnement.

« Tu as fait placer un paratonnerre? s'écria-t-il enfin naïve- » ment. »

» — Dieu m'en garde, reprit le pacha ; le sage ne doit pas jouer avec le feu du ciel, mais va voir les sentinelles de la poudrière...

» — Je les ai vues, fit le consul, et je me demande à quoi peut vir le bâton que tu leur as donné.

» — Machallah ! s'écria le pacha triomphant, j'ai profité de tes leçons ; puisque le fer attire la foudre, le voisinage des baïonnettes était un danger pour la poudrière. J'ai supprimé les baïonnettes.

» — Mais à ce compte le fer de la pique...

» — Pour celui-là, dit gravement le pacha, il est si petit qu'il ne saurait tenter la foudre ! »

VII

Tout en riant de la naïveté du bon Turc, nous avions franchi le pont d'une seule arche qui forme l'unique communication entre les deux rives de la Narenta ; nous avions à notre droite la prison, bâtie sur le roc au bord de l'eau ; les fenêtres n'étaient grillées que pour la forme, et quelques malheureux à figure hâve tendaient leurs bras à travers les barreaux, demandant un bakchich. Laissant derrière nous ce sombre édifice, nous nous engageons dans un faubourg com-

Digitized by Google

posé de misérables huttes en pisé ; de petits trottoirs en terre battue y sont ménagés le long des murs, et la chaussée, en contre-bas d'environ deux pieds, sert de lit à des ruisseaux boueux, qui vont se perdre dans la Narenta.

Au sortir de cette espèce de rue, nous atteignons les dernières ondulations des montagnes que nous avons franchies en venant de Vergoratz. Le sommet de ces coteaux est dénudé ; leurs flancs portent çà et là des vignes qui donnent un vin rosat, sucré comme les vins de la Catalogne et capiteux comme le maraschino de la Dalmatie.

Voici maintenant une petite plaine coupée de prairies, de champs de maïs et de terres à seigle. L'herbe est courte, sèche, jaunie par un soleil ardent ; les maïs et les seigles ne s'élèvent pas à moitié de la hauteur qu'ils atteignent dans nos pays ; les pluies d'été sont rares, et la couche végétale n'est pas assez profonde. Nous ne trouvons d'ailleurs aucune trace d'irrigation ; les champs cultivés sont au-dessus du niveau de la rivière, et les rayas de Mostar n'ont ni les connaissances, ni les ressources nécessaires pour élever jusqu'à leurs terres cette eau qui les féconderait.

Peu à peu le sol s'abaisse, la végétation cesse brusquement, et nous atteignons un lit de rochers, à l'apparence spongieuse, à la surface plane et polie. C'est à peine si nous osons risquer nos montures sur ce dallage glissant qui mène à la Narenta, quand, à notre grande surprise, nos guides partent au galop ; nos chevaux sont trop ardents pour rester en arrière, et, bon gré mal gré, nous voilà lancés à toute bride sur un champ de courses à effrayer des sportsmen.

En un clin d'œil l'espace est franchi, et nous rejoignons nos compagnons qui se sont arrêtés à quelques pas seulement du précipice, car le plateau se termine par une muraille à pic au pied de laquelle mugit la Narenta. Le paysage, vu de cette hauteur, est saisissant ; encaissé dans un étroit couloir, semé çà et là d'énormes blocs calcaires, le torrent se précipite en furieux sur ces obstacles ; le flot se brise avec fracas, rejaillit contre les rochers qu'il couvre de vapeur et, se divisant brusquement, retombe en cascades écumantes.

Debout sur les roches au milieu du fleuve, le corps penché en avant, quelques Turcs en guenilles semblaient observer avec une profonde attention le cours de l'eau.

« Quels sont ces hommes et que font-ils là? demandai-je à notre hôte ; seraient-ce des fakirs en train de méditer sur l'éternité?

— Leur occupation est plus pratique, répondit le consul ; ce sont tout simplement des pêcheurs de truites. Une fois dégagée de son écume, l'eau des cascades est transparente ; le pêcheur la sonde du

Digitized by Google

regard, et, avec le trident dont sa main droite est armée, harponne au passage la proie qu'il a choisie. »

Nous contemplâmes un instant ce curieux spectacle; placés à quelques pieds les uns des autres, les pêcheurs, le cou tendu, l'œil fixé sur le courant, le bras droit levé et prêt à frapper, gardaient une immobilité de statues. Soudain, prompt comme la pensée, le trident s'abaissait, disparaissait à moitié dans l'eau, puis ressortait chargé d'un poisson qui se débattait sous sa triple blessure. L'adresse de ces hommes était merveilleuse, et, malgré l'extrême rapidité du courant, leur bras ne frappait qu'à coup sûr. Ils ne tardèrent pas à nous remarquer, et, interrompant un instant leur travail, ils tirèrent d'un panier deux magnifiques poissons qu'ils nous proposèrent, par signes, de leur acheter.

« Mais ce ne sont pas des truites, s'écria D..., surpris de leur grosseur.

— Pardonnez-moi, lui dit Jérôme; encore ne voyons-nous pas les plus belles; celles-ci ne pèsent guère qu'une vingtaine de livres, et l'on en pêche dont le poids dépasse vingt *okas* (1). »

Le Turc, renonçant à se faire entendre par gestes, sauta légèrement de roche en roche et accourut près de nous. Le marché fut bientôt conclu; pour 8 piastres (1 fr. 75 c.) il nous céda la plus belle des deux truites, qu'un des cavas suspendit fièrement à son bâton.

Comme nous nous récriions sur la modicité du prix :

« C'est fort heureux pour nous, dit le consul, car le gibier et le poisson constituent à Mostar notre principale ressource.

— Ah! le gibier aussi est abondant?

— Nous en avons, repartit le consul, pour tous les goûts, depuis le lièvre qui pullule dans les plaines, jusqu'au chamois que nous chassons ici comme on chasse en Europe le chevreuil; les forêts voisines nous fournissent le coq de bruyère et la gélinotte. Quant à la perdrix, elle est si commune, que nos paysans croiraient, en la tirant, jeter leur poudre aux moineaux. »

Notre promenade s'était prolongée, et il était nuit close quand nous reprîmes le chemin de Mostar. A quelque distance des premières maisons du faubourg, des lueurs insolites attirèrent notre attention; nous crûmes d'abord qu'il s'agissait d'un incendie; mais la fixité des flammes et l'absence de fumée nous détrompèrent bientôt : nous reconnûmes, en approchant, un campement de Bohémiens.

Cette race de parias, dont l'origine est encore enveloppée de mys-

(1) L'oka vaut 1 kilog. 28.

Digitized by Google

tère, n'est nulle part aussi nombreuse qu'en Turquie, nulle part elle n'a conservé plus complétement son caractère pittoresque et ses mœurs primitives; les vastes plaines de la Roumélie centrale, les montagnes boisées de la Bosnie et de la Serbie conviennent à son humeur nomade; elle respire librement au milieu de ces populations clair-semées qui ne lui portent pas ombrage, et qu'elle exploite dans la limite de ses besoins. Sans religion comme sans patrie, le Tsigane est partout chez lui; campé ce soir aux portes d'une ville, il plantera demain sa tente au fond des bois. Dans sa vie errante les lois ne peuvent l'atteindre, et il n'a d'autre maître que le patriarche de sa tribu; méprisé des chrétiens comme des Turcs, il est au-dessus de leurs outrages, l'espace lui appartient, et la liberté l'indemnise de ce que la société lui refuse.

Jusqu'alors nous n'avions vu que des Bohémiens d'Europe, enfants dégénérés de cette race étrange, et le désir nous vint de les étudier de plus près. Le consul, à notre demande, voulut bien mettre pied à terre; nous confiâmes nos montures aux cavas et nous nous dirigeâmes vers le campement.

VIII

La tribu occupait une petite prairie semée d'arbres fruitiers, où se dressaient en forme de cônes une dizaine de tentes, éclairées par les reflets d'un brasier central. Une cabane, recouverte d'écorce d'arbres et montée sur deux roues, découpait au milieu du cercle sa silhouette noire; les bœufs de l'attelage ruminaient paisiblement à côté du timon.

Comme nous atteignions le fossé qui bordait le front du camp, un concert d'aboiements féroces nous accueillit, et une vingtaine de chiens au poil hérissé se précipitèrent dans notre direction; il fallut nous former en carré pour résister à cette charge imprévue. Repoussés à coup de cravache, les assaillants ne se décourageaient pas, et nous n'avancions qu'à grand'peine, chassant devant nous la meute en fureur, quand un des Tsiganes vint à notre aide :

« *Tchouti ce, djiavoltché*! (paix là, mes diables!) » cria-t-il d'une voix de basse taille, et, s'armant d'un gourdin, il se mit à frapper à bras raccourcis sur nos *adversaires*. Cette diversion produisit un effet magique; en un clin d'œil, la bande se dispersa, et traversant le fossé sur quelques planches mal jointes, nous pûmes accoster notre défenseur.

C'était un homme déjà courbé sous le poids de l'âge, mais robuste encore, et dont les traits bronzés n'annonçaient ni la méchanceté, ni la ruse. Il portait une casaque de peau de mouton rapiécée en

Digitized by Google

maint endroit, et son front disparaissait sous un de ces larges bonnets valaques en laine blanche qui, de loin, ressemblent à un énorme champignon.

Il nous regardait étonné, ne devinant pas quel pouvait être à cette heure avancée le motif de notre visite.

« Qui êtes-vous et que voulez-vous ? nous demanda-t-il, quand nous fûmes à portée.

— Qui es-tu toi-même ? répliqua le consul ; es-tu le chef de la tribu ? »

Le Tsigane secoua lentement la tête de droite à gauche, ce qui este en Turquie le signe de l'affirmation ; pour nier, on renverse la têt en arrière, et, après trois claquements de langue préparatoires, on prononce le mot *jok* (non) majestueusement et à demi-voix.

Quand il fut instruit de notre désir, le Tsigane porta la main à son cœur :

« *Dobro dochli*, nous dit-il, soyez les bienvenus ! » et, avec une politesse qui n'était pas sans dignité, il nous fit aussitôt les honneurs du camp.

Accroupis autour du brasier, quelques hommes aux bras nus forgeaient sur une enclume portative des fers à cheval et des socs de charrue. D'autres confectionnaient, avec des débris de cuivre, des lampes, des aiguières, de petits plateaux destinés à recevoir les cendres des chibouques. Le bruit sourd des marteaux retombant sur l'enclume accompagnait, à intervalles réguliers, le grincement du ciseau sur le cuivre et le ronflement monotone du soufflet ; de temps à autre, un enfant aux jambes grêles, au ventre bombé comme une outre, ranimait avec une brassée de bois sec la flamme vacillante du foyer.

Un groupe de ces bambins, complétement nus (ils ne revêtent une chemise que pour entrer dans les villes), se pressaient sur nos talons, se culbutaient pour mieux nous voir, et réclamaient d'un air effronté quelques paras. Quand ils nous serraient de trop près, le chef levait brusquement son bâton et frappait au hasard sur les plus rapprochés. La bande s'écartait alors en hurlant, pour se reformer l'instant d'après.

Nous demandâmes au patriarche le prix des différents objets qu'on fabriquait sous nos yeux ; ces prix étaient si minimes qu'ils devaient à peine rémunérer le travail de l'ouvrier ; il était impossible de ne pas comprendre que la matière première ne coûtait rien. Le vol est en effet une des principales industries des Tsiganes, et une tribu quitte rarement un village sans avoir renouvelé, dans ses excursions nocturnes, une notable partie de ses approvisionnements.

Digitized by Google

« La plupart de nos *momtzi*[1], nous dit notre obligeant introducteur, exercent le métier de forgerons ou de chaudronniers ; ce sont eux qui fabriquent les instruments agricoles et les ustensiles de ménage : ils font aussi des clous, des couteaux communs, des peignes à teiller le chanvre. Les vieillards tressent des nattes et des paniers d'osier, ou taillent ces petites auges en bois dont les paysannes se servent pour laver leur linge. »

Les femmes sont les courtières et les pourvoyeuses de la troupe ; elles colportent de village en village les produits fabriqués, vendent aux *boulas*[2] des amulettes, disent la bonne aventure aux jeunes filles, et ne rentrent guère au camp sans rapporter quelque paquet de hardes ou quelques poules dérobées en chemin.

Je ne sais trop quelle est la police de ces républiques nomades et jusqu'où peut s'étendre l'autorité du chef ; quoi qu'il en soit, notre guide se comportait en monarque absolu ; ses ordres n'admettaient pas de réplique, et malheur aux épaules de l'audacieux qui se permettait un murmure !

En passant devant la cabane roulante dont j'ai parlé, le Tsigane nous la désigna du geste :

« C'est mon konak ! » nous dit-il.

Et il y avait dans ces simples mots tout l'orgueil du propriétaire faisant admirer à un étranger son domaine. Evidemment, cette hutte grossière valait à ses yeux un palais ; ce n'était pas seulement pour lui le signe matériel de sa dignité, mais une source de jouissances intimes, longtemps convoitées peut-être ; lui seul dans la bande avait un toit, une demeure stable, un *konak* selon son expression ; lui seul, tandis que ses compagnons, courbés sous leur bagage, poursuivaient à pied leur marche fatigante, pouvait cheminer comme un roi fainéant dans ce lourd wagon traîné par quatre bœufs !... L'homme, quoi qu'on en dise, n'est pas né pour l'égalité, et jusque dans l'état de nature le privilége le fascine.

Notre curiosité flattait le vieillard, qui eut à cœur de la satisfaire ; armé d'un tison enflammé dont il avait fait une torche, il nous précédait d'une tente à l'autre ; le rideau de laine qui les fermait se relevait à sa voix, et il riait de l'étonnement où nous jetaient ces intérieurs étranges. Les femmes ainsi surprises se serraient les unes contre les autres ; à demi vêtues d'oripeaux éclatants aux paillettes d'or, aux galons fanés, le col orné de verroteries, les cheveux chargés de faux sequins, elles dardaient sur nous leurs grands yeux noirs étincelants comme des lucioles.

[1] Jeunes gens.
[2] Femme mariée turque.

Digitized by Google

De jeunes mères, flétries avant l'âge, nasillaient, pour endormir leurs nourrissons, une complainte au rhythme traînant; le hâle donnait à leur visage des teintes d'ocre, et leur sein, déprimé comme celui des négresses, allait complaisamment chercher les lèvres de l'enfant assis sur leurs genoux. Accroupies autour du chaudron qui contenait les restes du souper, quelques vieilles à l'aspect sordide semblaient préparer des philtres infernaux; puis auprès d'elles, nues comme les bambins qui nous suivaient, des jeunes filles de douze à quatorze ans tressaient en riant leur longue chevelure; l'imagination frappée par ces scènes étranges, nous croyions assister aux ébats des sorcières faisant pour le sabbat la toilette des vierges.

Notre présence d'ailleurs n'intimidait personne; les belles Tsiganes, loin de chercher à se cacher, poursuivaient tranquillement leurs opérations intimes; elles semblaient n'éprouver aucune honte à se voir ainsi surprises dans leur nudité.

« Ce sont d'étranges filles, nous dit en souriant Jérôme; elles ne rougissent pas, vous le voyez, de s'exposer aux regards; pour quelques piastres elles se livreront, devant des assemblées d'hommes, aux danses les plus lascives; pour arracher un bakchich au musulman qui passe, elles feront sans hésiter la roue au bord du chemin, et pourtant, quelque prix qu'on y mette, elles ne vendront point leurs faveurs; les Tsiganes du Nord ne sont point, comme les Almées égyptiennes, d'effrontées courtisanes; plus ignorantes que corrompues, elles font leur métier sans songer à mal, et, par une curieuse anomalie, elles ont le sentiment de la vertu sans avoir l'instinct de la pudeur. »

Nous avions achevé notre ronde autour du camp, et le patriarche, enchanté de l'effet qu'il avait produit, ne parlait de rien moins que de faire lever ses musiciens et ses danseuses pour nous régaler d'un ballet. Heureusement pour ces pauvres gens, l'heure avancée nous invitant au retour, nous déclinâmes, non sans regret, cette séduisante proposition. Quelques bechliks glissés, au moment du départ, dans la main du vieux chef, le consolèrent de nos refus.

IX

Dans un pays comme l'Hertzégovine, la vie est pour un Européen d'une monotonie désespérante; la seule distraction de notre hôte consistait dans la lecture des journaux allemands et français, que lui apportait une fois par semaine un courrier de Macarsca. Pour tuer le temps, il courait les montagnes, le crayon à la main, le fusil sur l'épaule, tirant un chamois au pied levé, notant au pas-

Digitized by Google

sage un renseignement utile pour une grammaire slave qu'il méditait. Jérôme l'accompagnait rarement dans ces excursions ; nonchalant par nature et d'habitudes casanières, il passait ses journées sur le divan de la chancellerie, copiant à loisir quelque dépêche diplomatique ou suivant d'un œil distrait la fumée de sa cigarette.

Composée exclusivement de chrétiens ignorants et de musulmans fanatiques, la population de Mostar, bien qu'elle ne comptât guère moins de 15,000 âmes, n'offrait à ces deux exilés aucune ressource contre l'ennui. Emmaillotté dans sa grandeur, le pacha ne quittait pas son konak en ruines ; l'évêque grec et le supérieur des franciscains résidaient dans des couvents éloignés : restait la colonie européenne, qu'on eût rassemblée sans peine autour d'une table de six couverts ; encore ses membres, malgré leur petit nombre, n'avaient pu vivre en paix. Des rivalités d'influence avaient provoqué une scission, et, à l'exemple du bouillant Achille, les Autrichiens s'étaient retirés sous leur tente.

A l'époque de notre voyage, le cercle de M. X... se composait uniquement du consul russe, homme énergique, instruit, rusé comme un Tartare, et d'un médecin génevois qui, après avoir servi en qualité de chirurgien dans l'armée turque, avait pris sa retraite à Mostar. Ces deux Messieurs venaient fréquemment passer la soirée au consulat ; ils connaissaient à fond la Turquie, pour l'avoir parcourue dans tous les sens, et leur conversation achevait de nous initier aux mystères du pays que nous traversions.

Le docteur Salambô (on l'avait ainsi surnommé à cause d'une ressemblance de nom avec l'héroïne de M. Flaubert) avait étudié sur le vif les mœurs militaires en Turquie. Il nous contait les souffrances des conscrits soumis à la discipline du Nizam, si rude pour les Orientaux ; il nous décrivait les misères de ces pauvres soldats, attendant des années entières le paiement d'une solde toujours arriérée, puis les ravages de la nostalgie parmi ces musulmans attachés au sol natal, que la conscription transporte brutalement aux extrémités de l'empire. D'autres fois, il nous montrait l'officier turc faisant tourner au profit de sa paresse les habitudes semi-européennes contractées à Constantinople, et assistant sur une chaise aux évolutions de son régiment !

« Ce sont, nous disait le docteur, les officiers étrangers qui, après avoir donné à l'armée ottomane sa discipline et son instruction, font encore aujourd'hui toute sa force. L'officier indigène, aussi présomptueux qu'ignorant, n'apprend rien parce qu'il croit tout savoir ; efféminé, corrompu, abruti par des vices dont en Europe on n'a pas l'idée, il ne retrouve quelque activité que lorsque ses passions brutales sont en jeu.

Digitized by Google

L'approche du péril ne l'arrachera pas toujours à son apathie ; mais que des recrues arrivent au dépôt, vous le verrez soudain rajeuni et transformé. Dans son impatience, il ira au devant du bataillon, et, quand les futurs soldats défileront devant lui, son visage, ordinairement dépourvu d'expression, s'animera, le sang viendra colorer ses joues flasques et pendantes. Avec le coup d'œil exercé du marchand d'esclaves, il scrute un à un ces jeunes hommes ; analysant leurs formes, pesant en lui-même leurs avantages et leurs défauts, il sourit ou se dépite suivant le résultat de son examen. Est-ce l'intérêt de l'Etat ou l'amour de son métier qui l'agite ainsi ? vraiment non ; ses préoccupations sont d'une autre nature : il est là pour choisir un *chiboukji*[1], et jamais Européen n'a souhaité plus de qualités à sa maîtresse qu'un Turc n'en exige de ce serviteur intime. »

Depuis qu'il habitait Mostar, notre Genevois, étendant le cercle de ses observations, avait fait ample provision d'anecdotes. Le brigandage, la police et la justice turques étaient ses thèmes de prédilection.

« Vous avez lu, nous disait-il un jour, le *Roi des montagnes*, et sans doute vous avez trouvé ce pauvre M. About bien méchant. Vilipender ainsi la police grecque, l'accuser de connivence avec les détrousseurs de grand chemin, fi donc ! Peindre un capitaine de gendarmerie avertissant sous main le brigand qu'il doit poursuivre, cela peut-il se supporter ? Eh bien, messieurs, vous vous êtes indignés en pure perte :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

et c'est le cas en Turquie. Les brigands hertzégoviens ne valent pas Hadji-Stavros, mais ils ont comme lui d'excellentes raisons pour dormir sur leurs deux oreilles ; s'ils ne sont pas assez riches pour acheter les autorités, ils sont toujours assez forts pour les effrayer.

— Y a-t-il donc réellement des brigands dans le pays ? s'écria D... qui se souvenait des contes de notre ex-guide.

— Pour le moment, dit le docteur avec bonhomie, il n'y a que trois bandes, dont les chefs soient connus.

— Trois bandes, et vous trouvez que c'est peu ?...

— Dame ! c'était bien autre chose avant la guerre du Monténégro ; mais cette dernière campagne a éclairci les rangs des haïdouks.

[1] Porteur de pipes.

Digitized by Google

— Docteur, répliqua D..., vous procédez à la façon du sphinx, et je ne suis pas de force à deviner vos énigmes. Quel rapport y a-t-il, je vous le demande, entre vos haïdouks et la guerre du Monténégro?

— J'allais vous l'expliquer, répondit Salambô. Dans un pays occupé militairement, le métier de bandit est un métier perdu; comme il fallait vivre, les haïdouks se sont résignés à entrer dans l'armée active.

— Quoi! m'écriai-je, on ne les a pas fusillés?

— Mon cher monsieur, reprit en souriant le docteur, on ne fusille pas des braves qui ont fait tant de fois leurs preuves. On leur donne des grades, au besoin même des décorations. Le plus célèbre de nos *harambachas*[1] a obtenu d'emblée le titre de *kaïmacan*[2], et comme nul n'avait trouvé à redire à sa nomination, nul ne s'est étonné, la guerre finie, de voir le kaïmacan jeter l'uniforme aux orties et retourner à la montagne!... »

En pays turc, le métier de haïdouk n'est point déshonorant; ceux qui l'exercent deviennent rarement millionnaires, mais ils jouissent presque toujours d'une influence considérable dans leur canton; des amis puissants leur sont acquis et les protégent en cas de poursuites. Dernièrement, le medjili faisait traquer un chef de bande; tandis que les zaptiés couraient le pays à sa recherche, le bandit reposait tranquillement chez le président même du medjili!

La police d'ailleurs est rarement tracassière; mais quand les exploits d'un haïdouk prennent des proportions inquiétantes et que le bruit en parvient jusqu'à Constantinople, le divan, indigné, donne au pacha des ordres sévères; la gendarmerie se met alors en campagne, bat au loin la plaine, et, peu soucieuse d'une rencontre, s'arrête prudemment à la lisière des bois; peu à peu les recherches se ralentissent, le pacha déplore l'insuffisance de ses moyens d'action, et, la bourrasque passée, le haïdouk poursuit le cours de ses rapines. Il se rencontre bien de temps à autre un pacha moins philosophe, qui fait montre d'énergie; mais vouloir et pouvoir sont deux, et dans cette lutte de ruse et d'audace le brigand est rarement vaincu.

Il y a deux ans, le gouverneur de Mostar avait juré de prendre un bandit redouté qui exploitait un peu trop largement le pays. Ne pouvant le joindre en rase campagne, n'osant le suivre dans ses retraites, il fait un beau jour cerner sa maison, s'empare de ses femmes et de ses enfants, et, dans l'espoir de l'amener à composition, jette les prisonniers dans un cachot.

[1] Chef de voleurs.
[2] Lieutenant-colonel.

Digitized by Google

De retour au logis, le brigand trouve son foyer désert, et les voisins lui content la razzia. Transporté de colère, il court à la mosquée prochaine.

« Prends ta plus belle feuille de papier, dit-il à l'imam tremblant; taille ton plus fin roseau et écris ce que je vais te dicter à ce chien, fils de chien, qui s'intitule pacha de Mostar. »

Le lendemain, le pacha stupéfait recevait un véritable ultimatum.

L'audacieux bandit lui accordait vingt-quatre heures pour mettre son harem en liberté, le menaçant, passé ce délai, d'une prompte et ingénieuse vengeance.

« Tu sais, disait-il, que je n'ai jamais manqué à ma parole, et il jurait, par la barbe du prophète, d'infliger au pacha récalcitrant, dans son propre konak, un de ces outrages sans nom que peuvent seuls concevoir les Orientaux...

— Le pacha dut bien rire, s'écria D...

— Je vous affirme qu'il n'en eut pas la moindre envie. Oubliant les soldats qui l'entouraient, la gendarmerie qui courait le pays, il croyait déjà voir le terrible haïdouk à la porte de son palais... Le soir même les zaptiés reconduisaient, avec les plus grands égards, les prisonniers à la montagne ! »

X

Les procédés de la justice turque n'excitaient pas moins que l'inertie de la police la verve railleuse du bon docteur.

« Croiriez-vous, reprenait-il, que dans une ville comme Mostar, les crimes les plus révoltants passent inaperçus? Rien n'est plus commun que l'infanticide, et j'en suis réduit, pour n'en point avoir connaissance, à éviter autant que possible les maisons turques. Qu'une femme chrétienne soit brutalement assaillie par un musulman (le cas n'est pas rare), nul ne témoignera contre l'agresseur. Quant aux meurtres, que les mœurs barbares de l'Hertzégovine rendent fréquents, si la peur empêche les parents de la victime de porter plainte, la justice n'en veut rien savoir; elle ne se charge pas, comme en Europe, de la vindicte sociale et ne poursuit jamais d'office.

« Un bey de Mostar croit avoir à se plaindre d'un raya; dans la pensée de se venger, il l'attire chez lui sous un prétexte; on entend la nuit des cris affreux et le raya ne reparaît point. Pensez-vous qu'on s'en soit ému?

« La ville entière eut connaissance du crime, le bey lui-même s'en

Digitized by Google

fit gloire, mais il était riche et musulman; la famille du mort, chrétienne et pauvre,

Imita de Conrard le silence prudent;

et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

— Les chrétiens, demandai-je, n'osent-ils donc jamais se plaindre?

— A quoi bon? ils s'exposeraient sans profit à des vengeances certaines.

— Mais enfin, la loi ne peut laisser le meurtre impuni...

— Oh! la loi est sévère, malheureusement les textes sont élastiques. Si la victime est musulmane, le plaignant peut exiger la tête du meurtrier; que dis-je? un odieux usage lui permet d'exécuter l'arrêt de sa propre main. Supposez maintenant la victime chrétienne, et tout change de face; le sang d'un raya ne vaut pas le sang d'un Turc, et les tribunaux ne manqueront jamais de bonnes raisons pour acquitter le coupable.

— Ainsi le raya, quoi qu'il fasse, ne peut obtenir justice?

— Permettez; s'il a des protections ou s'il sait faire à propos quelques cadeaux, il pourra obtenir une indemnité; encore est-il douteux qu'elle lui profite! Les prêtres, en pareil cas, ne manqueront pas d'intervenir, car le clergé orthodoxe a, sur certains chapitres, de merveilleux scrupules, des délicatesses inouïes. Vous allez en juger par un exemple.

» J'avais, dans les premiers temps de mon séjour à Mostar, une pauvre servante dont le mari fut tué par un Turc; dans l'intérêt de ses enfants, elle se décide, sur mes instances, à dénoncer le meurtrier; les consuls prennent en mains l'affaire, et par leur influence nous obtenons, après bien des démarches, quelques centaines de piastres pour la veuve. Un matin, son évêque la fait appeler.

« Malheureuse, lui dit-il d'une voix irritée, tu veux donc attirer sur ta tête les foudres du ciel? Ne sais-tu pas qu'en acceptant l'argent du meurtrier tu deviens sa complice, et que désormais tu partageras devant Dieu la responsabilité de son crime?

— Très saint père, observe timidement la pauvre femme, je gagne à peine ma vie, et mon mari, par son travail, donnait du pain à nos enfants; maintenant qu'il n'est plus là, s'il me faut rendre cet argent maudit, comment éleverai-je ma famille?

— Dieu y pourvoira, ma fille, et ton âme du moins sera sauvée.

— Je rendrai donc la bourse, dit en soupirant la veuve.

— Garde-t'en bien! reprend l'évêque, tu pécherais encore en enrichissant l'infidèle; mais apporte-moi la somme, et je brûlerai des cierges pour que Dieu te pardonne! »

Digitized by Google

» J'essayai vainement de rassurer la pauvre mère; l'image de l'enfer la poursuivait, et l'argent du Turc lui brûlait les mains; pour tranquilliser sa conscience, elle courut échanger contre une bénédiction la petite fortune de ses enfants... »

De pareils traits ne sont pas rares, et le haut clergé grec à su mettre en coupe réglée la naïve crédulité des rayas. Les prélats corrompus que le patriarche de Constantinople envoie dans les provinces ont acheté, à beaux deniers comptants, l'institution canonique, le bérat de la Porte, la faveur des grands fonctionnaires; ils n'entendent pas faire un marché de dupe, et ne voient dans l'exercice de leur ministère qu'une occasion de s'enrichir; comme le fermier de l'Etat spécule sur le recouvrement de l'impôt, l'évêque spécule sur les profits de l'autel.

Qu'il s'installe dans son diocèse, le raya lui doit une bienvenue; qu'il voyage, c'est le raya qui le défraie; nul ne peut divorcer, ni même se marier, qu'il n'ait obtenu permission spéciale et acquitté les droits de l'Église. L'évêque tient boutique de dispenses, et pour faire prospérer son petit commerce, il multiplie en temps opportun les jours de jeûne et les fêtes chômées; tout prétexte lui est bon pour exiger des redevances : il bénit la terre, et on le paye; il bénit en particulier chaque récolte, et on le paye encore. A l'exemple de son chef, le bas clergé vise en toutes circonstances la bourse des fidèles; moyennant finances, il va faire à domicile des aspersions d'eau lustrale, il exorcise les malades, il excommunie les animaux nuisibles : depuis les sacrements jusqu'aux signes de croix, tout est coté sur son tarif.

Les catholiques, dont le nombre est encore considérable en Hertzégovine, sont-ils du moins plus heureux? Ce serait une erreur de le croire. Les moines franciscains, seuls pasteurs de ce troupeau, ne sont ni plus éclairés, ni moins avides que les papas : des deux côtés, la superstition et l'ignorance ont donné lieu aux mêmes abus. Si les prêtres orthodoxes exorcisent les malades, les franciscains vendent pour tous les maux des talismans et des amulettes. Ce sont de petits carrés de parchemin, soigneusement pliés, cachetés au sceau du couvent, et qui ont passé la nuit sous la nappe de l'autel.

Ouvrez-les, vous y trouverez invariablement une formule latine demandant à Dieu, par l'intercession de la bienheureuse Vierge, de protéger contre tout accident le porteur du billet, sa famille et jusqu'à son bétail. Suivant leurs dimensions, les amulettes se payent plus ou moins cher, mais le fond est toujours le même : c'est la panacée universelle!

« Quand j'arrivai à Mostar, nous dit M. X..., je comptais, pour me faire bien venir de ces moines, leur faire présent d'une phar-

Digitized by Google

macie. J'ignorais qu'un de mes prédécesseurs leur avait fait pareil cadeau et que les bons pères, dans l'intérêt de leur petit trafic, s'étaient empressés de mettre sous clef ces remèdes qu'ils n'auraient osé vendre. »

Un jour, nous promenant avec Salambô dans la Tscharchia, nous vîmes venir à nous un de ces franciscains ; il portait le costume de son ordre et montait un cheval pompeusement harnaché, qu'il faisait caracoler avec affectation, lorsqu'il croisait des Turcs. A notre vive surprise, quelques marchands musulmans le saluèrent, sans qu'il daignât même leur répondre ; en passant près de nous, il ralentit le pas et nous examina d'un air hautain, comme s'il attendait aussi notre salut ; voyant que nous ne nous pressions guère, il piqua des deux et disparut.

« J'enrage, nous dit le docteur, à voir l'insolence de ces moines. Il n'y a pas dix ans, cachés au fond de leur monastère, humbles et la tête basse, ils tremblaient au seul nom des Turcs. Aujourd'hui, forts des hatti-humaiouns, encouragés par la politique conciliante d'Omer-Pacha, on les voit parader dans les rues de Mostar et compromettre par mille imprudences leur liberté de fraîche date ; ils écrasent de leurs dédains ceux qu'ils suppliaient hier, et croiraient s'abaisser en rendant à un musulman politesse pour politesse. Les consuls, qu'ils fatiguent de leurs plaintes et de leurs intrigues, ne négligent rien pour les rappeler à la modération ; mais les opprimés sont devenus plus intolérants que les oppresseurs. Notre ami X..., qui a rendu à ces religieux plus d'un service, mais qui ne fréquente pas leur église, n'est à leurs yeux qu'un réprouvé ; s'il avait le malheur de mourir à Mostar, les franciscains lui refuseraient leurs prières !

« Seuls, à côté de ce clergé orgueilleux, intolérant et rapace, les kaloyers grecs se distinguent par leur bonhomie et leur simplicité. Ils ne vivent pas de l'autel, ils ne prélèvent pas d'impôt sur la superstition populaire ; mais quels qu'ils soient, les revenus de leur communauté leur suffisent, et s'ils songent à les augmenter, c'est uniquement par la culture des terres et par le travail de leurs mains. A vrai dire, ils ne se demandent pas s'il y a dans la religion autre chose que des formules, et s'ils ont une mission morale à remplir ; le kaloyer n'est ni un savant ni un apôtre, c'est tout bonnement un honnête homme dont le métier est de dire des oraisons, et qui, sa besogne faite, jouit en paix des biens que Dieu lui donne ; l'avarice n'a pas endurci son cœur et il exerce l'hospitalité sans réserve, la charité sans affectation.

Ce portrait du moine grec avait de quoi nous surprendre, et notre hôte nous ayant proposé d'aller visiter un monastère, nous saisi-

Digitized by Google

mes avec empressement l'occasion d'en vérifier l'exactitude. Jérôme et le consul russe se joignirent à nous, et par une belle matinée notre caravane se dirigea gaiement vers le couvent de Jito-Mislich, situé dans les montagnes, à quatre lieues environ de Mostar.

XI

Au sortir de la ville, on traverse d'abord la plaine aride et pierreuse que le Vélesh domine de ses hautes cimes ; le terrain s'élève en pente douce jusqu'au petit torrent de la Bouna, encaissé dans des rives verdoyantes, et qu'on franchit sur un vieux pont de pierre à six arches, dernier vestige de la domination romaine en Illyrie. Au delà du torrent commence la série des collines qui vont, dans la direction du sud, rejoindre la Narenta et la mer.

A mesure que nous nous élevons sur ces pentes dénudées, le panorama de la vallée se déroule dans toute sa splendeur. Mostar avec ses minarets en aiguille, avec ses maisons basses qui de loin semblent échafaudées les unes sur les autres, occupe le fond du tableau ; à droite, sur le revers boisé de la Doubrawa-Planina, la route de Stolatz s'égare en capricieux méandres. Le joli village de Bouna se cache à nos pieds sous un rideau de feuillage, et derrière lui, perchées comme un vieux burg rhénan sur la crête d'un roc triangulaire, les ruines de Blagaï nous apparaissent noyées dans l'ombre.

Il y a cinq cents ans, Blagaï était le boulevard de l'Hertzégovine ; retiré dans ce nid d'aigle après la mort du dernier roi de Bosnie, écorché vif par Mahomet II, Etienne Kossaritch (le *Stéphen Hertzog* des histoires allemandes) résista victorieusement à toutes les forces musulmanes. Aujourd'hui ces ruines, qui forment à 600 pieds au-dessus de la plaine un quadrilatère irrégulier, flanqué de trois tours massives, sont encore imposantes, et le nom même de Blagaï (du slave *blagovati*, bien vivre) atteste leur antique opulence.

Après deux heures de marche sur des plateaux couverts de bruyères, nos guides s'enfoncent dans une gorge tapissée de verdure. La végétation devient luxuriante, les chênes verts projettent sur l'abîme leurs troncs noueux, les hêtres et les bouleaux entrelacent au-dessus de nos têtes des rameaux chargés de plantes parasites, et çà et là des arbres renversés par l'orage barrent l'étroit sentier dont la pente nous donne le vertige.

Cette périlleuse descente s'opère pourtant sans accident ; arrivés au pied de la montagne, nous cheminons quelque temps entre des champs de maïs et des prairies bordées de larges haies d'aubépine. Tout à coup un son clair et argentin, répété par les échos d'alentour,

Digitized by Google

retentit dans le silence du vallon; c'est bien là le tintement joyeux de la cloche appelant les fidèles à l'office; mais comment admettre qu'on tolère, dans la fanatique Hertzégovine, ces sonneries interdites dans la Turquie entière?

Nos oreilles cependant ne nous ont pas trompés; voici la petite église surmontée de la croix grecque, et autour d'elle, disposés en carré comme les murs d'une forteresse, les vieux bâtiments du monastère. L'hégoumène est accouru au bruit de notre cavalcade; il ne demande pas qui nous sommes, il ne s'enquiert point du motif qui nous amène; il voit en nous des voyageurs, et c'est assez.

« Frère, sois le bienvenu! » répète-t-il à chacun de nous, et, s'approchant les bras ouverts, il distribue à la ronde le baiser de paix.

L'excellent homme, à ne vous rien céler, ne pèche point par excès de propreté; sa barbe inculte, ses longs cheveux gras épars sur les épaules, sa robe luisante dont l'odeur nous prend à la gorge, froissent bien quelque peu nos susceptibilités européennes; mais son action est si touchante, son empressement si cordial, qu'on se résigne sans trop de mauvaise grâce à la formalité de l'accolade. Dans cet accueil fait au passant inconnu, il y a tant de confiance naïve et d'évangélique charité, qu'on ne peut se défendre d'une respectueuse sympathie pour l'homme qui comprend ainsi les devoirs de l'hospitalité.

Confiant nos chevaux aux soins des cavas qui resteront dans les communs, en dehors des murs, nous traversons la cour du monastère, et l'hégoumène nous introduit dans un petit parloir, meublé d'un divan bas et de quelques coussins. De grossières images de saints, coiffés d'auréoles saillantes en lames de cuivre découpé, sont appendues aux murailles; dans un angle, une petite lampe, suspendue par une triple chaînette, brûle devant l'image de la Panagia.

A peine sommes-nous installés, que des moinillons, vêtus d'un surtout de drap noir et d'une jupe à mille raies, nous servent le sladko et le café. La conversation s'engage alors d'une manière plus suivie, et par politesse nous croyons devoir décliner nos noms et qualités. Aux attentions multipliées dont le consul russe devient immédiatement l'objet, on devine aisément que les moines grecs voient en lui leur protecteur naturel, et que la propagande panslaviste n'est pas, comme on l'a dit, un vain mot. Les égards qu'on témoigne au consul de France sont empreints d'une certaine réserve; évidemment il n'inspire pas la même confiance, et l'on rend hommage à son rang bien plus qu'à sa personne.

Avec nous l'hégoumène se sent plus à l'aise; il nous questionne sur les pays lointains du Frankistan, dont la géographie ne lui est

Digitized by Google

pas très familière ; il s'étonne, comme les bonnes dames de Vergoratz, que nous puissions trouver quelque plaisir à voyager.

« Pour moi, nous dit-il, j'ai fait dans ma jeunesse le voyage de Constantinople, et je demande à Dieu de n'avoir jamais à le recommencer. L'homme a bien assez de ses propres peines, sans aller au loin s'attrister au spectacle de misères qu'il ne peut secourir.

— Ne t'ennuies-tu jamais, lui demandai-je, dans cette solitude?

— La prière et le travail, reprit le vieillard, sont deux remèdes contre l'ennui ; soir et matin, nous disons nos offices; l'après-midi, nous cultivons nos champs; la journée ainsi employée n'est pas longue, et de temps à autre un peu de paresse ne gâte rien; enfin, ajouta-t-il en regardant à la dérobée le consul russe, la solitude c'est l'indépendance.

— N'oubliez pas, nous dit notre compagnon moscovite, que cette solitude est la source des libertés dont jouissent nos moines. Les Turcs n'ont toléré les couvents qu'à la condition de ne pas les voir, et si l'art et la nature n'avaient pris soin de le cacher à tous les yeux, Jito-Mislich serait depuis longtemps désert.

— Son origine est-elle donc ancienne?

— Elle remonte au delà de la conquête; l'heureuse situation du monastère l'a protégé contre la tyrannie des spahis, et la prudence des moines a su arracher aux sultans des garanties pour ses priviléges. »

L'hégoumène, en bon propriétaire, tenait à nous montrer les richesses du couvent. Nous sortîmes avec lui par une petite porte bâtarde, et nous traversâmes une pelouse, plantée d'arbres fruitiers, qui s'abaisse insensiblement jusqu'au bord de la Narenta. La rivière coule, à une demi-portée de fusil, sous une épaisse voûte de verdure, et, au delà, de riches cultures, de gras pâturages couverts de bœufs aux membres grêles, aux cornes menaçantes, occupent le fond de la vallée; des vignes, soutenues par de petits murs en pierre sèche, tapissent le flanc des coteaux qui ferment un peu plus loin cet étroit horizon. Terres et vignobles, prairies et troupeaux, tout appartient à la communauté qui jouit, grâce à la piété de ses fondateurs, d'une honnête aisance. Les moines se chargent d'une partie des travaux ; le restant de l'exploitation est confié à des fermiers qui habitent d'anciennes *koulas* disséminées dans la plaine. On appelle ainsi des tours carrées, soigneusement murées à leur base, et dont l'unique porte se trouve perchée à dix ou quinze pieds du sol ; vous chercheriez vainement des degrés qui y conduisent, le locataire de cette étrange demeure ne pénètre chez lui que par escalade. Ces koulas, qu'on retrouve sur toute la surface de l'Hertzégovine, rappellent les luttes incessantes du moyen âge et les

Digitized by Google

fureurs musulmanes; exposé à mille surprises, à mille embûches, le raya ne reposait alors qu'en tremblant sur le sol qu'il cultivait; pour le rassurer ce n'était pas trop de ces murailles sans accès. A la première alarme, abandonnant sa charrue, il rentrait dans son aire, et, l'échelle retirée, se trouvait en sûreté comme dans un fort. Le monastère lui-même était en état de soutenir un siége; aujourd'hui encore, le mur extérieur, que le temps a en partie épargné, forme une enceinte respectable, et les meurtrières dont il est pourvu témoignent des préoccupations belliqueuses de ceux qui l'ont élevé. Dieu merci! les temps sont changés, et les religieux actuels peuvent dormir toutes portes ouvertes. Le corps de logis principal, qu'ils ont reconstruit récemment, ouvre bravement sur la pelouse de larges fenêtres encadrées de feuillage, et l'on n'a pas craint, pour agrandir le jardin du supérieur, d'élargir la brèche du vieux rempart.

Derrière le couvent, au centre d'une plate-forme gazonnée, s'élève un chêne énorme, dont quatre hommes, les bras étendus, embrassent à peine la circonférence; composé de trois souches distinctes, reliées en un seul faisceau, cet arbre est, au dire de l'hégoumène, contemporain de l'empire serbe; il a entendu les lamentations des moines à l'arrivée des Turcs; il a prêté son ombre aux rayas persécutés, quand, à l'exemple des premiers chrétiens, ils s'assemblaient en cachette pour célébrer les saints mystères et recevoir des kaloyers l'absolution de leurs fautes. Maintes fois, la brusque apparition des spahis ensanglanta ces réunions pieuses; maintes fois aussi, animés par l'exemple des religieux, les rayas opposèrent la force à la force, et, retranchés dans la chapelle, disputèrent à la barbarie musulmane la vie de leurs femmes et de leurs enfants.

L'architecture de cette chapelle a toute la rudesse d'une époque barbare; ses murailles massives, formées de blocs grossièrement taillés, ne portent aucune trace d'ornementation. L'intérieur, à peine éclairé par des meurtrières pratiquées vers le haut du mur, a l'aspect lugubre et la nudité d'une crypte. Suivant l'usage grec, un triple portique, fermé par des tentures, sépare le chœur de la nef, qu'un mur percé d'une porte basse divise elle-même en deux parties. Les fidèles se tiennent dans la première salle, qui sert à la fois de porche, de baptistère et de sacristie; les moines se sont réservé la portion intermédiaire du vaisseau; c'est là qu'ils récitent leurs offices, à la lueur des cierges plantés entre les stalles, sur de gigantesques flambeaux de cuivre. Quelques livres liturgiques en fort mauvais état traînaient sur les stalles; c'était toute la bibliothèque du couvent. Comme nous demandions à l'hégoumène s'il ne possédait pas des manuscrits:

Digitized by Google

« Non, répondit-il avec insouciance, et s'il y en a eu jadis, les Turcs les ont brûlés : plût à Dieu qu'ils n'eussent brûlé que cela ? »

Des fresques du XIVe siècle couvrent les murs de la chapelle; malheureusement les ravages du temps et l'incurie des moines ont réduit ces peintures à un état déplorable ; un seul panneau subsiste encore dans son intégrité. C'est celui qui représente le fondateur de Jito-Mislich, à genoux, les yeux levés au ciel, tenant dans sa main droite l'image du monastère qu'il offre à Dieu. L'artiste a mis dans ce tableau tout ce qu'il avait de savoir et de talent ; la couleur est juste et sobre, la conception naïve et touchante ; les accessoires eux-mêmes sont traités *con amore*, et l'exactitude minutieuse du costume a pour nous tout l'attrait d'une révélation historique. Au bas du tableau, une légende explicative, écrite en vieux slave, donne la date de l'événement et le nom du fondateur. Il ne se doutait guère, le pieux baron, que ses petits-fils bâtiraient un jour des mosquées!...

Tandis que nous admirions ces anciennes peintures, l'hégoumène se confondait en excuses :

« *Oprostite*, *gospodi*, nous répétait-il (je vous demande pardon, messieurs) ; *staro své*, *staro !* (ce ne sont là que des vieilleries). »

Et il haussait les épaules de pitié en faisant une moue dédaigneuse.

D... chercha vainement à lui expliquer que l'antiquité de ces tableaux rehaussait justement leur mérite, le bon moine réprimait à grand'peine un sourire d'incrédulité ; il aurait troqué de bon cœur toutes les fresques de son église contre une dizaine de ces images de saints, bardées de cuivre, dont la propagande russe inonde les pays slaves.

Au sortir de la chapelle, nous aperçûmes, au sommet d'une petite tour en bois, la cloche dont les tintements sonores nous avaient annoncé l'approche du couvent :

« Voilà, s'écria l'hégoumène en nous la montrant avec orgueil, un trésor dont nous avons été longtemps privés ! mais le czar, notre père, a daigné parler pour nous, et nous pouvons maintenant carillonner tout à notre aise à la barbe des Turcs !

— Vous voyez, me dit Jérôme en me prenant à part, comment les Slaves arrangent l'histoire. La France et l'Angleterre ont beau intervenir en faveur des chrétiens, la Russie persuade à nos rayas qu'elle seule a tout fait. Ses agents sont nombreux, habiles, infatigables; ils ne reculent devant aucune manœuvre pour étendre le cercle de leur influence. Tantôt ils colportent avec les images religieuses le portrait du czar, tantôt ils répandent des prophéties annonçant la résurrection de l'empire slave sous le patronage des Romanoff ; ils prodiguent au peuple les flatteries et les promesses, aux

Digitized by Google

personnages influents les gratifications et les cadeaux ; aux évêques ils envoient des ornements sacrés, aux monastères des livres liturgiques. Examinez cette cloche, vous verrez qu'elle a été fondue à Saint-Pétersbourg ou à Moscou. Comment s'étonner, après cela, qu'en parlant du czar les moines disent *notre père*, et que les Slaves tombent les uns après les autres dans cette immense toile incessamment filée par l'araignée russe ? »

Pendant que son collègue causait, à quelques pas en avant, avec l'hégoumène, le consul de France avait prêté l'oreille aux observations de Jérôme :

« La toile dont vous parlez, lui répondit-il en souriant, est moins serrée que vous ne pensez, et les Slaves, qui sont de fines mouches, passent souvent à travers les mailles. Si nos moines de Jito-Mislich trouvent naturel qu'on leur donne des cloches, les chrétiens bosniaques sont plus méfiants ; un agent russe leur ayant fait une offre du même genre :

— Nos pères, répondirent-ils fièrement, n'avaient pas besoin de cloches pour prier Dieu, et nous ferons comme nos pères. »

Sur ces entrefaites, l'heure du dîner ayant sonné, le supérieur se rapprocha de nous, et, nous invitant à le suivre, nous conduisit au réfectoire. C'était une salle basse, dont la voûte reposait sur des piliers massifs, et qui avait pour tout ornement un joli bénitier sculpté en forme de trèfle. Une table rectangulaire, entourée de bancs, occupait le fond de la pièce, et le couvert, sans doute en notre honneur, était mis à l'européenne. La communauté tout entière nous attendait, alignée contre la muraille, comme un peloton de soldats à la parade ; elle se composait d'une dizaine de moines barbus et d'un nombre à peu près égal de petits moinillons, qui passent successivement, durant leur noviciat, par toutes les fonctions de la domesticité.

Quand nous eûmes pris place au haut bout de la table, et que l'hégoumène eut dépêché le *benedicite*, les moines s'assirent à leur tour, les *momtzi* coururent aux cuisines et la *kiséla tchorba* fit son apparition. Qu'on se représente, s'il est possible, un mélange jaunâtre et nauséabond, composé d'huile et de lait caillé, assaisonné d'épices inconnues, et dans lequel flottent, *rari nantes !* des débris de viande et de poisson bouilli : telle est la kiséla tchorba (soupe aigre), cette bouillabaisse des Slaves, dont le seul aspect donne le frisson. Je ferai grâce au lecteur d'un menu qui l'épouvanterait à juste titre ; je ne lui décrirai ni les *kébab* au papricah, ni les lièvres à la crême, ni les fricassées de poulets aux concombres, ni les fromages frais entourés d'une guirlande d'oignons crus ; chaque pays a ses usages, et dans l'opinion des convives indigènes le cuisinier

Digitized by Google

du couvent s'était montré digne du cordon bleu. Si nos palais européens n'appréciaient pas au même degré la délicatesse de ces mets étranges, leur variété du moins devait nous étonner, car les services succédaient aux services, et le repas, à l'imitation des festins homériques, prenait des proportions extravagantes.

L'un des consuls crut devoir reprocher à l'hégoumène sa prodigalité :

« Grâce aux saints, répondit en souriant le vieillard, les biens de la terre ne nous manquent pas ; nous offenserions, en les épargnant, ceux qui nous les donnent. Au reste, les jours de jeûne sont assez nombreux, pour qu'un bon chrétien puisse, sans pécher, s'en dédommager le ventre à table ! »

Si l'abstinence avait aiguisé l'appétit de nos hôtes, le chant des vêpres et des matines les avait sans doute altérés en proportion, car, tout en nous versant rasade sur rasade, ils prêchaient scrupuleusement d'exemple, et les cruches, qui contenaient le vin doré du monastère, se vidaient avec une rapidité menaçante pour notre équilibre.

La gaieté des bons moines devenait de plus en plus expansive ; ils nous contaient leurs peines et leurs plaisirs ; un d'entre eux, plus animé, nous disait à l'oreille que l'Eglise se montrait bien sévère en interdisant aux pauvres moines les joies du mariage, qu'elle permet aux papas. Hésitions-nous à tendre notre verre :

« Néboïche, Brat ! s'écriait l'échanson obstiné, ne te mets pas en peine, frère ! nous n'épuiserons pas aujourd'hui les caves du couvent. » Et il frappait joyeusement sur la cruche, qui lui répondait par un *glou-glou* approbateur.

« Les Turcs seuls, disait un autre, font fi du vin ; si tu es chrétien, encore cette rasade ! » et il fallait bon gré mal gré lui faire raison.

Tout à coup, sur un signe de l'hégoumène, le silence se rétablit comme par enchantement, et presque aussitôt un cri perçant et prolongé, poussé à l'unisson par toutes ces poitrines de moines, nous fit tressaillir sur nos siéges. Les kaloyers s'étaient levés le verre en main, et psalmodiaient sur un rhythme indéfinissable l'invariable toast qui termine les repas slaves :

« Mnoga lieta Bog da ! » (que Dieu leur donne beaucoup d'années) disaient-ils en nous regardant ; et ces courtes paroles, indéfiniment répétées, servaient de thème aux modulations les plus bizarres. Les voix passaient sans transition des notes graves à des sons aigus qui n'avaient rien d'humain. Cet exercice dura environ cinq minutes, après quoi les dix voix se réunirent dans un nouveau cri de « Jivio ! » (vivat) deux fois répété, et les moines vidèrent une dernière fois leur coupe en notre honneur. — En conscience, ils l'avaient bien gagnée !

Digitized by Google

Comme une politesse en vaut une autre, nous dûmes répondre au toast par une accolade générale ; alors seulement les joyeux convives se décidèrent à quitter le réfectoire, le visage empourpré, la démarche légèrement chancelante... Un quart-d'heure après, nous entendions leurs voix dans la chapelle, où ils expédiaient à grande vitesse l'office du soir, que les plaisirs de la table avaient retardé !

Quant à nous, les moinillons nous conduisirent, flambeaux en mains, au logement qu'on nous avait préparé. L'hégoumène avait cédé au consul russe, qui les offrit par politesse à son collègue, sa petite chambre et son vieux lit à baldaquin, emprisonné dans une moustiquière. Le couvent ne possédant pas d'autre lit, nous dûmes nous contenter des paillasses des moines, qu'on avait étendues à notre intention sur le plancher de la chambre d'honneur. Si je ne craignais d'encourir le reproche d'ingratitude, je dirais bien que notre sommeil fut un peu agité, mais en vérité ce serait mal reconnaître la cordiale hospitalité du couvent. Quoi qu'il en soit, nous étions sur pied de bonne heure, et, après avoir déposé à la chapelle une modeste offrande (seule indemnité que les moines veuillent bien accepter), nous prenions congé de l'excellent hégoumène, qui nous criait longtemps « *dobar tchast*[1] ! » de toute la force de ses poumons.

XII

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque, en rejoignant la route sur le plateau de la montagne, nous aperçûmes, à quelque distance, deux amazones aux longues jupes noires, au feutre encadré d'un voile vert. Un cavalier, perché sur une selle de femme, les accompagnait, suivi de quelques domestiques traînant par la bride un cheval chargé de bagages. Il n'y eut parmi nous qu'un cri : « Des Anglaises ! » qu'un désir, celui de les aborder au plus vite. Les consuls, usant du privilége de leur position, se chargèrent d'être nos introducteurs, et notre troupe, lancée au petit galop, ne tarda pas à rejoindre les inconnues.

Dans les pays où l'apparition d'un Européen fait sensation, l'étiquette civilisée se relâche de sa rigueur ; on saute volontiers par-dessus de vaines formalités, et l'on se lie d'autant plus vite qu'on s'oubliera plus complétement demain. Une circonstance d'ailleurs facilita notre présentation : les dames que nous avions prises d'abord pour des Anglaises étaient Belges de naissance, et à quatre

[1] Bonne chance !

Digitized by Google

cents lieues du pays, ce n'est pas une simple frontière idéale qui empêche les gens de se considérer comme compatriotes.

Nous fûmes donc on ne peut mieux accueillis par les gracieuses touristes, qui voulurent bien nous expliquer en quelques mots le mystère de leur présence. Elles étaient venues, pour des raisons de santé, passer quelques mois à Raguse, et, ne pouvant se résoudre à repartir sans emporter au moins quelques souvenirs des mœurs turques, elles avaient organisé, avec l'aide d'un parent (ce même cavalier qu'un accident à la jambe obligeait à faire usage d'une selle féminine), une série d'excursions dans le voisinage. Mostar avait excité leur curiosité, et les hardies voyageuses n'avaient pas reculé devant les difficultés du chemin ; cette nuit même, surprises par l'obscurité aux environs de Jito-Mislich, dont elles ignoraient l'existence, elles avaient bravement campé sous la tente, en pleine forêt.

Cette rude existence contrastait si étrangement avec la complexion délicate et l'élégance toute parisienne des voyageuses, que nous ne pûmes nous empêcher de les examiner plus attentivement. C'étaient la mère et la fille ; la première, jeune encore, avait une de ces figures sympathiques qui appellent la confiance ; l'autre, ravissante jeune fille de seize ans, semblait goûter, avec toute l'ardeur de la jeunesse, le charme de l'imprévu. Elle allait en avant, examinant tout, furetant au hasard sur les bords du sentier, les cheveux au vent, le rire aux lèvres ; un caprice la faisait partir au galop, joyeuse d'entraîner dans son élan tous les chevaux de la caravane, qui engageaient alors, à travers plateaux et vallons, un steeple-chase désordonné ; puis brusquement elle s'arrêtait, tout essoufflée de la course, rouge de plaisir, le sein haletant, la main sur la crosse d'un petit révolver damasquiné, arme et bijou tout ensemble, qu'elle portait fièrement à sa ceinture.

Toutefois, quand nous débouchâmes dans la vallée de Mostar, la gentille amazone ne put retenir un soupir de désappointement ; la fatigue commençait à reprendre ses droits, et la ville, qu'on apercevait tout là-bas dans la brume, était encore bien loin. M. X... ayant proposé d'aller déjeuner chez un Turc de sa connaissance, au village de Bouna, la motion réunit tous les suffrages. Un cavas est immédiatement dépêché au village, et, tandis que le déjeuner s'apprête, nous allons visiter les sources de la Bouna.

Nous pénétrons, par un sentier en corniche, dans une gorge étroite qui va se resserrant peu à peu ; sur le flanc lisse du rocher, qui termine brusquement cette espèce d'entonnoir, s'ouvre à vingt pieds au-dessus de nos têtes une caverne, d'où la rivière jaillit toute formée. Ces sortes de gouffres, qui se rencontrent fréquemment en

Digitized by Google

Hertzégovine, servent de déversoirs à des lacs souterrains, et leurs eaux, qui retombent en nappes étincelantes, entraînent avec elles des quantités de poissons sortis, par un étrange phénomène, des entrailles mêmes de la terre.

A côté de la cascade, un petit édifice, adossé à la montagne, attire l'attention du voyageur; c'est la demeure d'un derviche qui a choisi ce site solitaire pour théâtre de ses exercices ascétiques. Dans une petite chambre de cet ermitage, nous remarquons avec étonnement deux catafalques en permanence; ils marquent la place où sont enterrés, dans le roc vif, deux *saztons* vénérés; les musulmans y viennent en pèlerinage, et une sébille déposée à l'entrée de la salle fait un muet appel à la charité des croyants.

Quand nous regagnons le village, tout est prêt pour nous recevoir; des tapis ont été disposés sous une tonnelle couverte de vigne sauvage, au bord même de la Bouna. L'ayan, dont nous acceptons sans façon l'hospitalité, s'avance pour nous souhaiter la bienvenue; c'est un grand vieillard au turban énorme, aux moustaches formidables et au visage placide, qui nous accueille avec une politesse calme et digne. Il nous invite à prendre place sous le berceau de verdure, et l'on apporte sur un de ces plateaux de bois à trois pieds, qui, en Turquie, tiennent lieu de tables, différents mets indigènes. L'ayan, qui est trop bon musulman pour partager ce repas d'infidèles, s'asseoit sur un pliant et prend un plaisir évident à voir manger des Européens. Nos compagnes surtout excitent son attention; la liberté dont elles jouissent et le respect qu'on leur témoigne, leur douce gaieté, la gracieuse vivacité de leurs gestes, sont pour le bon Turc autant de sujets d'étonnement; mais sa curiosité n'est jamais gênante, et il conserve, malgré tout, cette imperturbable gravité qui est le savoir-vivre des Orientaux.

Comme il examinait nos armes avec intérêt, nous lui demandons s'il lui serait agréable d'en faire l'essai; alors seulement son visage s'anime, et il se lève avec la vivacité d'un jeune homme. Choisissant la carabine de D..., il s'avance au bord de la rivière, et, nous montrant d'un geste rapide un point noir dans le courant, il épaule l'arme et fait feu. C'est un poisson qu'il a tiré, et, malgré la réfraction de l'eau, le coup a porté juste, car le poisson flotte inanimé à la surface. Nous complimentons l'ayan d'une adresse si exceptionnelle, et sa gravité ne résiste pas à cette dernière épreuve; il rit, il gesticule, il nous serre les mains avec effusion; un enfant n'éprouve pas une joie plus vive de son premier coup de fusil.

Enfin, la caravane se remet en marche et traverse au galop la riante oasis de la Bouna; au moment de franchir le pont et de reprendre le chemin de Mostar, le consul nous montre un petit bâti-

Digitized by Google

ment carré, de coquette apparence, qui s'élève à notre gauche, entouré de jardins et de prairies. C'est l'ancien kiosque d'Ali-Pacha, auquel se rattachent de terribles souvenirs ; il appartient maintenant à un Turc de la nouvelle école, et le consul, en nous engageant à lui rendre visite, fait espérer aux dames que le harem s'entrouvrira pour elles. Nous nous acheminons donc vers le kiosque, et nous mettons pied à terre dans la cour plantée d'oliviers, où les bachi-bouzouks jouaient naguère avec les têtes des rayas !

Le propriétaire actuel du pavillon n'est pas moins obligeant que l'ayan de Bouna ; il nous introduit gracieusement dans un salon ouvert, dont la décoration est fort ingénieuse. Une fontaine en carreaux de faïence se détache, au centre de l'appartement, sur une corbeille de gazon qu'encadre un filet d'eau limpide ; cette eau est celle de la Bouna qu'une roue hydraulique amène sur une terrasse chargée de fleurs, d'où elle se répand dans le sélamlick ; on nous offre les pipes, le café, et l'on nous entretient des hauts faits du dernier pacha.

Les dames cependant ont pénétré dans le harem, mais elles reviennent désappointées ; elles n'ont trouvé qu'une seule femme étendue sur des coussins, dans un déshabillé qu'elles n'osent nous décrire et dont elles rougissent encore ; on leur a présenté un narghilé (*shocking !*), et, ne pouvant parler que par signes à cette odalisque trop peu voilée, elles se sont empressées de lever la séance.

Deux heures après, nous rentrons à Mostar, enchantés de notre double excursion. Désormais nous n'avons plus rien à voir dans la *capitale* de l'Hertzégovine, et, pour ne pas abuser au delà de toute limite de l'hospitalité consulaire, nous pressons nos préparatifs de départ.

S. Bouillon.

Digitized by Google

LA

QUESTION DES CHEMINS VICINAUX

ET LE

NOUVEAU PROJET DE LOI

Ce ne serait pas un paradoxe de dire que la bonne viabilité d'un empire est le signe le plus certain de sa puissance et de sa prospérité; Rome dans l'antiquité, l'Angleterre de notre temps, justifieraient facilement la proposition. Mais pour nous en tenir à ce qui touche de plus près aux intérêts quotidiens de la France et à l'existence de notre industrie et de notre agriculture, sans chercher à faire une comparaison un peu vaine entre les temps et entre les pays, il est d'autres raisons qui expliquent péremptoirement les sollicitudes que le Corps législatif manifeste depuis longtemps déjà au sujet du projet de loi sur les chemins vicinaux annoncé par le gouvernement, l'attente quelque peu inquiète du pays, et les vœux si nombreux et si vifs de l'enquête agricole sur ce point. Et, en effet, cette question des chemins vicinaux, c'est-à-dire de leur achèvement, n'est pas seulement un projet de loi venant à son heure, devinant et devançant les aspirations et les besoins du pays, c'est beaucoup plus que cela : c'est une dette contractée par l'Etat lui-même le jour où, abaissant toutes les barrières entre la France et les pays voisins, il a inauguré le régime du libre échange et jeté sans transition notre industrie et notre agriculture dans les luttes, fortifiantes mais labo-

Digitized by Google

rieuses, de la libre concurrence. L'achèvement du vaste réseau de nos voies de communication, grandes et petites, et plus particulièrement peut-être de la vicinalité est, à vrai dire, la condition première de cette lutte agricole et industrielle, et, pour que l'équilibre se fasse entre l'offre et la demande, entre les produits français et entre les produits étrangers, il est de toute évidence que leur circulation doit être aussi libre, aussi facile, aussi rapide que celle des molécules dans le vase où s'opère le phénomène de l'équilibre des liquides. Plus d'un bon esprit, bien avant le jour où le libre échange est devenu une réalité, avait très bien compris le lien qui unissait l'achèvement d'un réseau complet de viabilité de toute nature, à la grande mesure économique vers laquelle on tendait déjà, mais qu'on ne séparait pas non plus de certaines transitions prudentes et nécessaires. Dès 1836, au cours de la discussion de la loi sur les chemins vicinaux, M. Tesnière, député de la Charente, s'exprimait ainsi avec une raison qui aurait bien dû éclairer les législateurs de 1860 :

Sur tous les points de la France, depuis quelques années, la pensée et les forces de l'homme se sont dirigées vers l'amélioration des chemins. Ne croyez pas que les travaux entrepris l'aient été pour satisfaire à l'entraînement et au caprice du moment. On agit en vue et sous l'influence d'une pensée d'avenir. C'est le besoin d'améliorer le sort matériel des masses, de perfectionner la civilisation, qui nous pousse dans ces rudes travaux, qui impose à la France de si énormes sacrifices. Mais, pénétrez-vous bien de cette vérité : tôt ou tard ils porteront leurs fruits, et nous serons un jour fort étonnés peut-être de voir, lorsque nous aurons creusé le lit de nos rivières, complété le système de nos canaux, rendu nos fleuves navigables en tous temps; nous serons étonnés de voir que la grande question des douanes, celle des prohibitions et des droits protecteurs, aura perdu l'importance totale qu'elle a aujourd'hui. Elle sera réduite aux termes d'une théorie sans objet; car l'agriculture, qui, en ce moment, par sa position précaire, redoute tant la levée de certaines prohibitions, n'aura pas à en craindre les funestes conséquences. La lutte ne sera plus inégale pour elle, car alors aussi elle pourra, par les développements qu'elle aura nécessairement acquis, soutenir la concurrence étrangère.

Puisque nous n'avons pas eu cette bonne fortune que l'achèvement de nos voies de communication ait précédé le traité de commerce promulgué en 1860, et quoique l'ordre naturel des choses ait été interverti, au moins est-ce en 1868 un devoir étroit pour le gouvernement de se mettre résolûment à l'œuvre et de se décider, sur un budget de 2 milliards 200 millions, à ne pas marchander les ressources à une entreprise qui occupe le premier rang dans ce bud-

Digitized by Google

get, que nous appellerions volontiers celui des dépenses productives, et qui, dans un Etat bien ordonné, devrait être à celui des dépenses improductives ce que, dans les grandes sociétés industrielles, l'outillage, la main d'œuvre et la matière première sont aux ouvrages d'art, et à ce que les jurisconsultes appellent très-justement les *dépenses voluptuaires*. On peut donc applaudir au projet de loi sur les chemins vicinaux, soumis en ce moment à l'examen du Corps législatif, et sur lequel la discussion publique va bientôt s'ouvrir ; mais, tout en lui faisant accueil, doit-on, outre les réserves de fond qu'il comporte, regretter qu'il se produise à une époque assez voisine des élections pour permettre le doute sur le désintéressement politique qui l'a dicté, et pour jeter au milieu d'un débat, où les considérations d'intérêt public devraient seules trouver place, des préoccupations ou des défiances qui pourraient bien nuire à la nouvelle loi qu'attend le pays.

Pour nous, c'est en étudiant dans le passé la question de l'achèvement de la viabilité en général et particulièrement de la viabilité vicinale, en la suivant pas à pas dans ses développements historiques et législatifs, puis en comparant les résultats acquis avec ce qui reste encore à faire, les ressources des campagnes avec les sacrifices qu'on leur demande, en comparant enfin les avantages que l'Etat retirerait de l'achèvement du réseau de notre viabilité avec sa contribution dans la dépense, que nous allons essayer de traiter un sujet sur lequel nous avons tenu, avant tout, à apporter la lumière de documents incontestables, et à chercher dans les faits accomplis un enseignement propre à nous guider dans le présent.

I

Si le soin d'une bonne viabilité honora toujours les règnes les plus brillants de notre histoire, ceux par exemple de Charlemagne, qui suivit en quelque sorte les errements des Romains, et plus tard de Philippe-Auguste, de Louis XIV et même de Louis XV, c'est un fait très remarquable que cette partie de l'administration dut les principales mesures prises en sa faveur à la vigilance et aux énergiques réclamations de nos anciens états généraux. Noble tradition, et que n'oublieront pas assurément leurs successeurs d'aujourd'hui ! Dans son ordonnance de 1413, rendue sur les instances de l'assemblée des notables, le roi Charles VI prescrivait aux sénéchaux et baillis de convoquer les habitants pour prendre leurs conseils et aviser « à la voye et à la manière la plus aisée, légère, moins grevable et dommageable, soit par les tailles ou impôts sur les dits

Digitized by Google

habitants ou héritages, pour arriver à la réparation des chemins. »

Cent cinquante ans plus tard, après les terribles guerres contre les Anglais, après nos brillantes mais inutiles courses en Italie, et à cette époque où les querelles religieuses avaient au moins ce résultat de donner de nouveau la parole aux représentants de la nation, ce fut encore aux états tenus à Blois en 1579 que l'on dut l'ordonnance du mois de mai de cette même année. « Pour les plaintes, y était-il dit, qui ont été ci-devant faites du mauvais état auquel sont de présent, les ponts, chemins et chaussées de cestuy de notre royaume, encore qu'il y ait deniers affectés à l'entretenement d'icelles chaussées, ponts et chemins, levés par les seigneurs pour le droit de péage, *sans qu'ils soient néanmoins employés*, ce dont nos sujets reçoivent grandes incommodités... enjoignons à nos officiers de faire procéder par saisie sur les dits péages pour les deniers en provenant être employés et convertis en ladite réparation et non ailleurs. » Propriété domaniale du roi ou propriété particulière des seigneurs, les chemins, comme ce texte l'indique suffisamment, auraient dû être entretenus au moyen des nombreux péages qui formaient une partie notable des droits féodaux. Mais on voit en même temps que cette source de revenus avait été détournée bien vite de l'emploi qui la légitimait, et s'était changée en l'un des impôts les plus lourds et les plus iniques qui pesassent alors sur l'industrie et l'agriculture. Mais la faute en était aux abus qui avaient entièrement dénaturé cette institution des péages et non à l'institution elle-même, qui n'était pas autre chose, comme aujourd'hui les droits de poste, que le prix d'un service rendu. Aussi, partout où ces péages conservèrent leur destination originelle et équitable, furent-ils maintenus sans réclamations, et l'Angleterre, le Brabant, le pays de Liége, et d'autres contrées sans doute, leur durent l'état florissant de leurs nombreuses voies de communications. En France, par suite de l'anarchie féodale d'abord, des guerres presque non interrompues qui suivirent, il en fut autrement, et nous voyons que l'autorité royale était fort peu écoutée en cette matière, comme en beaucoup d'autres. Le renouvellement des ordonnances à cet égard nous est une preuve de leur impuissance.

En résumé, avant 1789, sauf pour ces magnifiques routes royales qui conservent encore aujourd'hui l'empreinte du faste et de la majesté du règne de Louis XIV, l'unique ressource ouverte à la confection et à l'entretien des autres chemins, était la corvée.

> Le créancier et la corvée
> Lui font d'un malheureux la peinture achevée,

a dit La Fontaine. Ce mot semblait, en effet, résumer en lui ce que

Digitized by Google

la lourdeur et l'arbitraire peuvent combiner de plus terrible dan l'impôt. Cependant là encore, comme pour le péage, il fallait surtout accuser l'abus plus encore que l'usage, et surtout l'assiette tellement inégale de l'impôt, qu'il semblait presque exclusivement porter sur les plus misérables. Telle fut l'impopularité de cet impôt et la vivacité du souvenir des maux qui l'avaient accompagné, que dans les discussions des lois de 1824 et de 1836, la prestation en nature eut une peine infinie à triompher des répugnances qu'inspiraient au parti libéral les analogies, même très éloignées et beaucoup plus apparentes que réelles, entre la prestation en nature et l'ancienne corvée. Cependant, en dehors même des inégalités choquantes qui résultaient de la distinction des ordres et du système général de répartition des impôts, on doit dire que la corvée avait un inconvénient dont n'est pas entièrement exempte la prestation en nature. Cet inconvénient c'était, toutes choses égales, la grande différence de valeur entre la corvée ou prestation en nature et la prestation en argent, différence toute au désavantage de la première. Traitant à fond ce sujet, l'économiste Le Trône écrivait à la fin du XVIIIe siècle : « Il n'est pas de moyen plus coûteux de faire les chemins, vu la perte de temps, la distance de l'atelier, le découragement des travailleurs, la distraction des hommes et des animaux qu'on arrache à un travail productif pour les employer à un travail stérile. » En ce dernier point, si tant est qu'il ne raisonnât pas sur les sentiments éprouvés par l'agriculteur enlevé brusquement à la culture de son champ, pour aller refaire une route éloignée, et pour lui de nul usage, plutôt que sur ceux de l'économiste éclairé et de sang-froid, il se trompait grossièrement, car le travail appliqué à une viabilité qui donne la vie aux campagnes, n'est pas assurément un travail stérile. Mais ce qui était très exact, c'est que ce travail, exécuté à l'aide de la corvée, coûtait alors en déplacement et perte de temps le double et même le triple de la valeur ordinaire [1]. Aussi, à cette époque où l'esprit philosophique tentait de tout renouveler, la question de la corvée préoccupa-t-elle vivement les esprits.

Le même auteur que nous venons de citer, après en avoir détaillé les inconvénients, proposait de la supprimer et de la remplacer par un impôt en argent de 1 sou pour livre ajouté à l'impôt direct, ou mieux encore par un droit de péage équitablement assis. C'était le système des barrières, comme il s'est pratiqué en Angleterre jusque dans ces dernières années. Il n'est pas sans intérêt de voir comment ce système était alors présenté par un écrivain dont le but était à la fois de favoriser le développement de l'industrie et d'allé-

[1] Le Trône, *De l'Administration provinciale* et *de la Réforme de l'impôt*, II, 19 et 540.

Digitized by Google

ger les campagnes des charges accablantes qui pesaient sur elles. Mais ce qu'il faut faire avant tout remarquer, c'est que, autant il trouvait légitime un droit de péage strictement rémunérateur du service rendu, autant il repoussait un impôt qui, en dépassant ces limites équitables, aurait frappé à la fois l'industrie et l'agriculture. Ceci bien entendu, voici comment il exposait ce système, qu'on pourrait appeler celui de la *gestion d'affaire*. « Vous voulez avoir des routes, vous en sentez toute l'utilité et la commodité : payez-les si vous en avez le moyen. Si vous ne l'avez pas, faites-les payer en détail à ceux qui en useront. Mais n'en rejetez pas la dépense sur le peuple des campagnes, qui en est écrasé ; sur les laboureurs, que vous ne pouvez y contraindre qu'en les détournant de leurs travaux; sur les journaliers, qui n'ont nul besoin de vos routes, qui doivent même désirer qu'il n'y en ait pas, parce que n'ayant rien à vendre, il est de leur intérêt que les denrées n'augmentent pas... S'agit-il de faire une nouvelle route ? on l'adjuge à une compagnie, *à laquelle on donne un droit à percevoir*. Pendant un temps convenu, elle en jouit sans payer de ferme, pour s'indemniser des frais de la construction ; ensuite elle paye la somme stipulée et est chargée de l'entretien... La province est déchargée, non-seulement de la dépense de l'entretien, mais aussi du soin d'y veiller, ce qui n'est pas de peu d'importance. Les entrepreneurs y travaillent comme à leur propre chose, et mettent, tant dans la confection que dans l'entreprise, toute la solidité et l'économie possibles. Il ne s'y fait pas une dégradation qui ne soit aussitôt réparée. Sans doute, lorsque leur bail finit, on fait une visite ; mais la nouvelle compagnie qui succède au bail doit être le meilleur contradicteur de la réception par l'intérêt qu'elle a de ne recevoir qu'en bon état. » Voilà certes un système séduisant, et qui mériterait d'être sérieusement examiné. Mais bornons-nous ici, en constatant la date de son apparition théorique, à indiquer que ses principaux avantages résultent de la large part qui y est laissée à l'entreprise privée, et, pour ce qui est de la contribution mise à la charge de l'usage, à faire remarquer que cet usage a des effets qui se communiquent de proche en proche, en sorte qu'il profite à ceux-là mêmes qui, matériellement et personnellement, ne l'ont jamais exercé, comme la circulation générale du sang profite à tout le corps humain sans qu'on puisse en limiter les bienfaits à tel ou tel organe. Ce sont là, pensons-nous, des prémisses qui nous aideront à résoudre certaines questions pratiques que soulève plus que jamais le nouveau projet de loi présenté en ce moment au Corps législatif.

Quant aux objections tirées de l'injustice qu'il y avait à mettre ces droits de péage à la charge des industries de transports, Le Trône y

Digitized by Google

répondait par un argument qui eût été péremptoire s'il l'avait généralisé davantage. « On opposera peut-être qu'il résulte de ces droits un renchérissement des frais de commerce et une espèce d'impôt qui grève les productions. » — « On peut répondre que s'il en résulte une augmentation de frais pour le commerce, il résulte de la commodité des routes une diminution de frais et une facilité de communication qui restituent avec avantage aux denrées ce que les droits à payer ont pu causer de surcharge. On ne met que quatre chevaux sur des chariots énormes qui portent jusqu'à quinze milliers et plus. Dans de mauvais chemins, on serait obligé de partager cette charge en quatre ou cinq voitures. Quelle économie n'en résulte-t-il pas sur le transport? On pourrait peut-être répondre encore que les chemins étant un moyen de commerce comme les voitures, comme les chevaux, leur dépense peut être considérée comme une partie des frais du commerce, et par conséquent comme pouvant être sans inconvénient portée directement sur son objet par addition aux frais du commerce. » Faire de l'entretien des chemins la charge exclusive de l'agriculture, comme cela avait lieu alors sous le régime de la corvée, était une iniquité flagrante; mais n'était-ce pas tomber dans une autre tout aussi criante que de rejeter le fardeau sur l'industrie et le commerce? Là était l'erreur de Le Trône, et elle résultait du point de vue trop étroit où il s'était placé. Mais, sauf le défaut de logique, le principe était bon, et c'est en élargissant seulement les conséquences trop restreintes par l'économiste du XVIIIe siècle, que l'*exposé des motifs* du nouveau projet de loi dit très bien : « Quelle que soit l'opinion sur l'origine de ces grandes associations de famille, de communautés d'hommes et de territoires qui constituent un Etat, on ne conteste pas que leur principale raison d'être est l'utilité que chacun trouve à augmenter sa force particulière ou locale de la force totale de l'association, comme celle-ci trouve sa puissance générale dans le concours de toutes les forces particulières. Dès lors, rien n'est plus conforme à cette loi sociale que l'appel fait par les forces locales, lorsqu'elles ont accompli leur œuvre et qu'elles arrivent aux termes de leur puissance isolée, à cette grande et générale puissance de l'Etat qu'elles contribuent elles-mêmes à produire. Rien de plus légitime que l'accueil fait à cet appel; mais cette protection est encore mieux justifiée si l'œuvre à protéger réunit un double caractère, si localisée par le territoire et par l'un de ses services, elle offre néanmoins une autre utilité publique et universelle dont profitent tous les habitants de l'Etat. Or, tel est le caractère des chemins vicinaux, *ce sont des voies publiques localisées quant aux charges qu'elles imposent et non quant à l'usage qu'on en peut faire.* Si l'habitant de la contrée les fréquente, le

Digitized by Google

voyageur, le commerçant et les convois partis des points les plus éloignés n'en usent pas moins librement... En un mot, elles sont ouvertes aussi bien aux citoyens de tout l'empire qu'aux habitants des communes chargées de les entretenir. La raison d'intervenir de l'Etat est donc certaine... Ajoutons un autre motif. L'Etat a un intérêt spécial et financier au développement de la richesse publique, et tout le monde reconnaît que cette richesse s'augmente en raison des facilités que le perfectionnement des voies de communication donne à la production et au commerce. Les voies vicinales s'adressant à la production agricole d'abord, à la circulation des immenses valeurs que celle-ci livre à l'industrie, et ensuite au commerce, dont elles étendent le champ d'activité, contribuent pour une forte part à cet accroissement de la richesse publique. Elles rentrent, à cet égard, dans les dépenses productives et remboursent largement la subvention pécuniaire qu'on leur donne. » Assurément, on ne peut développer en termes plus clairs et plus précis ce principe, qui est la base de toute société, sans s'inquiéter si cette société s'appelle l'Etat ou si elle existe entre quelques hommes réunis pour faire valoir un capital, que la part dans les dépenses doit être proportionnelle à la part dans les bénéfices. Mais il faut croire que la distance est bien grande entre un principe et son application, et qu'en la parcourant on court plus d'un risque de s'égarer. Le Trône, lui aussi, était parti de la vérité, et il aboutit à l'erreur. Trouvera-t-on que le rédacteur du projet de loi de 1868 a mieux réussi, et estimera-t-on que dans une dépense qui n'est pas évaluée à moins de 840 millions, en prenant ce chiffre sans le discuter pour le moment, la part contributive de l'Etat, de l'Etat enrichi par ces mille canaux qui s'appellent les impôts, et dont chacun lui apporte une partie des richesses qu'une bonne viabilité a contribué à développer, estimera-t-on que cette part contributive, fixée à 100 millions, le soit d'une manière équitable? ou bien, n'est-ce pas plutôt comme au XVIIIe siècle, l'agriculteur, sous une forme différente et adoucie, qui fait les fonds d'une dépense si largement profitable à tous?

Après un premier et honorable essai de réforme tenté dans la province de Normandie par son intendant M. Orceau de Fontette, lequel donnait le choix entre la corvée et une contribution en argent, Turgot eut l'honneur de supprimer la corvée, tout en augmentant le nombre des chemins. Dans son intendance de Limoges, qui fut comme le prélude de son célèbre ministère, il substitua le système de l'entreprise à celui de la corvée, et n'en construisit pas moins 160 lieues de routes nouvelles dans une province qui était une des moins riches de France. Devenu ministre, on sait quel retentissement eut l'édit du mois de février 1776, qui

Digitized by Google

abolit la corvée dans toute la France, et la remplaça par une contribution répartie sur tous les propriétaires de biens-fonds et dont le domaine royal n'était pas même exempt. Il n'est pas de plus admirable spectacle que celui de ce grand ministre qui, à son avénement au pouvoir, trouvant un excédant de dépenses de 18 millions, 78 millions d'anticipations et une dette exigible de 235 millions, met cependant tous ses soins à ne pas augmenter le nombre des impôts, et prend les plus minutieuses précautions pour que la nouvelle contribution n'ait en rien ce caractère. « Nous n'avons pas voulu, porte le préambule de l'édit, que cette contribution pût jamais être regardée comme une imposition ordinaire et fixe pour la quotité, ni qu'elle pût être versée dans notre trésor royal. Nous voulons qu'elle soit réglée tous les ans en notre conseil pour chaque généralité, qu'elle n'excède jamais la somme qu'il sera nécessaire d'employer dans l'année pour la construction et entretien des chaussées. » Le contrôle même des intéressés n'était pas absent, et on ne peut méconnaître un appel très remarquable au principe de *self-government* dans ce passage : « Pour que tous nos sujets puissent être instruits des objets auxquels la dite contribution sera employée, nous avons jugé à propos d'ordonner qu'il sera dressé un état arrêté en notre conseil du montant de toutes les adjudications des travaux qui devront être entrepris dans l'année ; et que cet état sera déposé tant au greffe de nos finances qu'à celui de nos cours de Parlement, chambre des comptes et cour des aides, et que chacun de nos sujets puisse en prendre communication. »

Lorsque ces idées eurent triomphé de l'opposition maladroite du Parlement, dans le célèbre lit de justice qu'on appela alors un *lit de bienfaisance*, ce fut une joie qui éclata dans tout le royaume. Voltaire, que ces réformes remplissaient d'enthousiasme, et qui n'était pas moins satisfait de la forme que du fond des édits, écrivait : « Il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à sa critique. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées... Actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur[1]. »

Malheureusement, l'œuvre de Turgot disparut avec lui. Son renvoi, qui eut lieu le 12 mai 1776, fut le signal du rétablissement de tous les abus qu'il avait essayé de détruire. Cependant, en ce qui concerne la corvée, on n'osa pas revenir ouvertement en arrière, et l'édit du 11 août ne rétablit que « provisoirement l'ancien usage observé pour la réparation des grands chemins. » Mais

[1] Lettre au chevalier de Lisle, du 14 mars 1776. Edit. Beuchet, t. LXIX, p. 553.

Digitized by Google

on doit dire que ce n'était là qu'une formule de vaines promesses; car la corvée subsistait encore lorsque s'ouvrit l'année 1789, qui allait la faire disparaître à jamais, avec tant d'autres abus. Les cahiers furent unanimes à en demander l'abolition. Mais que mettrait-on à sa place? La plupart penchaient vers une contribution accessoire à l'impôt direct; d'autres, comme les cahiers de l'ordre de la noblesse d'Auxerre, de Senlis, vers l'établissement d'un droit « sur les voyageurs et les voituriers. » Nous verrons comment la Révolution satisfit à ces vœux.

Cependant, parmi les réformes tentées par Turgot en ces matières, il en est une qui ne disparut pas avec lui, et qui est le point de départ de deux questions très importantes en matière de viabilité: celle du classement des voies de communication, et celle d'un inventaire rigoureux et limitatif des chemins. Ce fut en effet l'arrêt du conseil du 6 février 1776 qui, après avoir reconnu quatre classes de chemins, les routes royales, subdivisées elles-mêmes en deux espèces, les routes provinciales et les chemins particuliers ou communaux, limita la largeur des premières à 42 pieds au lieu de 60 qu'exigeait l'édit du 3 mai 1720; la largeur des autres routes était fixée à 36, 30 et 24 pieds. Le but principal de cette mesure, comme plus tard celui de plusieurs actes législatifs, était de rendre à l'agriculture tout le terrain que n'exigeait pas une bonne viabilité. « Sa Majesté, disait cet arrêt, a cru qu'après avoir, par la suppression des corvées, rendu aux hommes qui s'occupent de la culture des terres la libre disposition de leurs bras et de leur temps, sans qu'aucune contrainte puisse désormais les enlever à leurs travaux, il était de sa justice et de sa bonté pour ses peuples de laisser à l'industrie des cultivateurs tout ce qui ne serait pas absolument nécessaire de destiner aux chemins pour faciliter le commerce. »

Maintenant, si nous voulons préciser par des chiffres statistiques quelle était, à la veille de 1789, l'état de notre viabilité, nous trouvons que la France possédait environ 6,200 lieues (24,800 kilomètr.) de grandes routes pourvues d'un service régulier de poste aux chevaux, et une longueur à peu près égale de chemins de moindre importance. M. de Pommereul, dans un mémoire excellent sur ce sujet, évaluait cette longueur totale à 12,000 lieues (48,000 kilomètres). D'après une évaluation assez bien fondée, 3,000 lieues (12,000 kilomètres) restaient à construire, et en évaluant la dépense à 80,000 livres par lieue, c'était une dépense approximative de 240 millions de livres. En répartissant ce travail d'achèvement sur une période de quarante années, on arrivait à une dépense annuelle de 6 millions de livres, laquelle, ajoutée à des frais d'entretien qui n'étaient pas inférieurs à 5 millions de livres, formait un

Digitized by Google

total de 11 millions par année. Or la somme consacrée par le gouvernement central et par les pays d'Etat à la viabilité en général était de 5 millions seulement; c'était donc une somme de 6 millions qu'il aurait fallu, pendant quarante ans, demander annuellement à l'emprunt ou à des impositions extraordinaires pour achever ce réseau de 12,000 lieues de chemin de toute nature. Si la dépense était grande, l'avantage et, pour parler plus rigoureusement, le bénéfice eût été considérable. D'après un calcul, dont les bases nous paraissent très solidement établies, l'économie résultant de l'abaissement des frais de transport, qui en eût été la conséquence, n'aurait pas été inférieure à 6,770 livres par lieue carrée; et, en opérant le calcul sur les 6,200 lieues déjà construites, et représentant un capital employé de 496 millions (à 80,000 livres la lieue), on trouve un bénéfice de 41,974,000 livres, correspondant à un capital de 839,480,000 livres. « Ainsi, comme dit l'auteur auquel nous empruntons ces chiffres, placer son argent à la construction d'un chemin est donc évidemment, pour l'Etat et pour les particuliers, le placer à un intérêt de 10 0/0; ainsi, indépendamment de l'intérêt de sa mise, l'Etat retirerait de ses chemins un bénéfice net de 17,174,000 livres[1]. « Ces chiffres n'étaient pas inutiles à donner comme point de comparaison avec ceux que nous donnerons plus loin, d'après la statistique actuelle.

Si l'on tient compte de la déperdition de force causée par le système des corvées, il faut dire qu'en 1789 la viabilité était arrivée à un état aussi florissant que le comportaient les institutions. Nous ne parlons, bien entendu, que des grands chemins qui seuls faisaient partie de l'administration générale du royaume. Les autres, que nous comprenons aujourd'hui sous la dénomination générale de petite voirie, se divisaient en trois espèces : les chemins de bourg à ville, les chemins de bourg à bourg, et les chemins menant à des habitations isolées ou à des cultures séparées, et qu'on appelait alors *chemins vicinaux* ou *ruraux*. A l'égard de ces derniers, tout était à faire, et la première chose était de les tirer de l'anarchie seigneuriale dont ils dépendaient pour la plupart. Cette nécessité, du reste, était non moins vivement sentie que celle de l'achèvement du réseau des grandes routes. « C'est sur ces chemins si négligés, écrit un économiste en 1784, que s'exécutent les premiers transports de tous nos comestibles et des principaux objets de première nécessité, qui se trouvent renchéris par la consommation, par la difficulté de leur transport. Il serait à désirer pour la prospérité du royaume que l'administration, en détruisant tous les abus

[1] De Pommereul, article inséré dans l'*Encyclopédie méthodique*, V° *Chemins*.

Digitized by Google

qui résultent des droits divers et de la variété des usages relatifs à ces chemins, les comprît dans son département et les assujettît à des règlements uniformes et généraux dont elle pût surveiller l'exécution[1]. » Quant aux grandes routes, elles étaient desservies par un service de poste régulier, qui ne comptait pas moins de 2,000 bureaux occupant 20,000 chevaux et 6,000 postillons. Pour nos ancêtres, qui ne connaissaient pas les merveilles de la vapeur, il semblait que l'on fût arrivé sur ce point à l'apogée de la plus brillante civilisation, et le tableau suivant, quoique empreint d'un air vieillot qui le date bien de l'époque de la poudre, des mouches, et de ces *Désobligeantes* immortalisées par l'aimable Yorick, ne soutient pas encore trop mal le parallèle, sinon avec la rapidité, du moins avec l'agrément des voyages de notre temps. « Un particulier aisé, dit M. de Pommereul, voyage aujourd'hui avec plus de commodité, plus de luxe que les anciens maîtres du monde. En effet, il monte et se renferme dans une berline dont l'intérieur est meublé comme un riche appartement, et dont l'extérieur, resplendissant de l'éclat des vernis et de la dorure, efface tout ce qu'on nous raconte de la richesse des anciens chars de triomphe les plus somptueux ; il y repose sur les coussins de la mollesse, il y est à l'abri de toutes les variations de l'atmosphère ; et cependant les glaces qui l'entourent lui permettent de jouir, comme s'il était à cheval et en plein air, du spectacle de la nature et de la vue de ces pays qu'il traverse avec une rapidité qui en varie tellement les aspects qu'on dirait parfois qu'elle les multiplie uniquement pour écarter l'ennui de notre voyageur. Les ressorts sur lesquels est suspendue sa mobile maison d'or et de glaces ne lui laissent point sentir ce que les chemins peuvent avoir de rude ; les cahots, les secousses, tout vient s'égarer et se perdre dans les feuilles élastiques qui les composent, afin d'épargner à notre moderne sybarite l'impression d'un mouvement un peu brusque. Un long trajet enfin n'est guère plus pénible pour lui que l'action de passer, lorsqu'il est dans sa maison, d'un appartement dans un autre. »

II

Avec la Révolution française commence une nouvelle phase de l'histoire des chemins, et en particulier des chemins vicinaux. En divisant la France en départements, la loi du 22 décembre 1789 avait pour conséquence de placer les chemins compris dans les limites de chacun d'eux dans les attributions des administrations

[1] De Pommereul, id., p. 500.

Digitized by Google

départementales. D'un autre côté, à la suite de l'abolition des droits féodaux, votée dans la célèbre nuit du 4 août, vint la loi du 26 juillet-15 août 1790, qui déclara, comme une conséquence nécessaire, que nul ne pourrait prétendre aucun droit de propriété sur les chemins des campagnes et bourgs. Peu de temps après que cette loi eut ainsi enlevé les chemins vicinaux à l'administration très peu libérale des anciens seigneurs, une loi, celle du 28 septembre 1791, mit leur entretien à la charge des communes sur le territoire desquelles ils étaient établis. Le mode d'impôt créé à cet effet était une imposition au marc le franc de la contribution foncière. Tel est le point de départ de la législation relative à la voirie vicinale, et désormais c'est à son étude que nous allons nous restreindre.

Mais tout d'abord l'administration en cette matière fut aux prises avec ce qu'on pourrait appeler la prodigalité de communications vicinales.

Dans l'ancienne France, en effet, on n'était guère économe de la terre, et les abus de magnificence royale, que Turgot avait dû réprimer par l'arrêt du conseil du mois de février 1776, avaient, sous une autre forme, atteint la viabilité vicinale. Que de chemins inutiles, enlevant à la culture un sol précieux et épuisant les ressources communales, lesquelles cependant ne pouvaient être efficaces qu'à la condition de se concentrer ! Éliminer ces chemins parasites, fut une des plus vives préoccupations des gouvernements qui se succédèrent depuis 1785. L'arrêté du Directoire, du 11 juillet 1797, qui tenta le premier de réprimer cette *usurpation sur l'agriculture*, en ordonnant la confection d'un état général des chemins, fut en effet imité ou renouvelé par les lois du 28 février 1805, du 28 juillet 1824 et du 21 mai 1836. Restreindre l'œuvre dans les limites du nécessaire n'est-ce pas la première mesure à prendre dans toute entreprise d'achèvement de viabilité? Nous n'aurions donc rien à dire contre le projet de loi actuel qui, comme ceux qui l'ont précédé, commence par resserrer sa tâche, en introduisant une nouvelle catégorie de chemins vicinaux ordinaires, comprenant *ceux dont l'exécution peut être ajournée sans préjudice sérieux pour les communes*, si nous étions bien persuadés qu'après les éliminations de 1824 et de 1836, il en reste encore d'utiles à faire, et si nous ne craignions que cette mesure ne soit plutôt un moyen de gagner du temps que la suppression d'un travail stérile. D'un autre côté, comment concilier la déclaration d'un superflu de communications vicinales avec le projet prêté au gouvernement de reconnaître une nouvelle et immense catégorie de chemins, sous le titre de *chemins ruraux*? N'est-ce pas élargir d'un côté un champ que l'on restreint de l'autre, et n'est-il pas à craindre que cette dernière classe de chemins vicinaux, dite la classe

Digitized by Google

des ajournées, et les chemins ruraux, ces nouveaux venus, ne fassent bientôt reconnaître leur droit de vivre, comme l'ont fait leurs aînés, et que l'achèvement de notre viabilité, tout en y apportant les meilleures intentions du monde, ne devienne une véritable œuvre de Sisyphe? Le chiffre de 109,312 kilomètres de chemins vicinaux *ajournés*, comparé à celui de 142,502 kilomètres de chemins *nécessaires*, dont l'achèvement est l'objet même du projet de loi actuel, nous effraye doublement, et parce qu'il nous semble révéler une facilité trop grande sur la question d'ajournement, et, s'il en est autrement, parce qu'il constate alors une véritable usurpation sur la culture. En fait de chemins, tout ce qui n'est pas absolument nécessaire est funeste : en un mot c'est un produit de moins et une dépense de plus, et par conséquent une double cause de ruine. Soyons donc à la fois juste et rigoureux sur cet inventaire de chemins, et quand il sera inflexiblement arrêté, n'ajournons rien, et achevons l'œuvre entière d'un seul effort et sans désemparer. N'est-ce pas un principe constant en cette matière, que tout « travail incomplet se dégrade et qu'on a le temps contre soi[1] ? » Evalué en 1836 à 646,000 kilomètres, le réseau vicinal *ordinaire*, par suite de révisions successives, s'est trouvé réduit en 1867 de 292,000 kilomètres, c'est-à-dire de plus d'un tiers. C'est donc sur ce chiffre total de 354,000 kilomètres, passés en quelque sorte au crible, et dont 112,636 sont seulement achevés, que l'on nous propose d'ajourner 109,312 kilomètres, et de réduire ce qu'on appelle l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires à 142,502 kilomètres : en sorte que ce travail d'élimination ou d'ajournement est à celui d'achèvement ce que 109,312 kilomètres sont à 142,502. Comme nous l'avons dit, cette comparaison nous effraye fort pour l'avenir, et nous ne sommes pas les seuls à éprouver cette crainte. La commission départementale du Cher, consultée sur la révision du classement, s'est exprimée ainsi : « Cette mesure implique l'idée que toutes les communes ont régulièrement exécuté les lois et règlement intervenus, et que, par conséquent, tous les chemins d'un intérêt sérieux figurent aux tableaux de classement. Mais c'est là une vérité théorique et officielle fort éloignée de la réalité, du moins dans le département du Cher. On n'y compte pas un tiers des communes (75 environ sur 291) qui soient à cet égard dans une situation normale. Un grand nombre en sont à leur classement de 1836 et même de 1824, et d'autres n'en ont jamais eu... Quelles qu'aient été les causes de cette manière de faire, il en est résulté que, dans le département du Cher, un nombre considérable de chemins d'une incontes-

[1] Discours de M. Langlois d'Amilly, du 19 janvier 1836.

Digitized by Google

table utilité et d'un usage journalier ne sont pas classés et prennent néanmoins, dans l'ensemble de la viabilité, une telle place, qu'il serait impossible de les laisser en dehors du travail qui se prépare sans en compromettre le succès, sans froisser l'intérêt général et la raison elle-même. La commission n'a donc pas cru devoir soumettre l'admission de ces chemins à une fin de non recevoir absolue; elle a seulement redoublé de soin et de sévérité dans l'examen de leur utilité, ou plutôt de leur nécessité. » Dans le département des Côtes-du-Nord, la déclaration de l'ingénieur en chef est plus explicite encore. Selon lui, les éliminations antérieures à 1867 n'ont plus rien laissé à faire à cet égard, et un classement extensif serait plus nécessaire qu'un classement restrictif. « Ce département, dit-il, ne possède que 1 kilomètre de chemins pour 123 habitants, et en moyenne il y en a 1 par 53 habitants. Dans un réseau relativement si restreint, il ne peut exister ces différences profondes dont M. le ministre suppose l'existence entre les degrés d'importance de ces voies. En conséquence, il eût été fort logique, il eût été dans l'esprit du décret de comprendre dans les deux premières catégories, sinon dans la première, la totalité des chemins de petite vicinalité [1]. » Et cependant, malgré ces observations, nous voyons que sur 2,087,956 mètres de chemins vicinaux *ordinaires* restant à construire dans le Cher, 537,404 mètres ont été classés dans la catégorie des *ajournés*, soit 26 0/0; et que, dans les Côtes-du-Nord, 233,975 mètres sur 2,031,074, soit 12 0/0, ont éprouvé le même sort. Cette proportion a été de 76 0/0 dans l'Allier et la Vienne, de 74 dans l'Ardèche, de 63 dans le Puy-de-Dôme, de 61 dans les Hautes-Pyrénées et les Landes, de 60 dans la Dordogne, de 59 dans le Vaucluse, de 58 dans le Gard. La configuration géographique du sol qui, pour quelques-uns de ces départements, peut expliquer l'élévation de ces chiffres, cesse d'avoir cette efficacité lorsque nous voyons ceux de 48, 45, 39, 31, 25, 23, 19 0/0 pour la Meurthe, la Haute-Saône, la Côte-d'Or, la Moselle, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne, l'Eure, lesquels figurent parmi les départements où la circulation est la plus active, et où l'agriculture et l'industrie ont atteint un très haut degré de développement. En résumé, les 112,636 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires actuellement construits, qui donnent aujourd'hui une moyenne de 2^{m}09 par hectare ou de 3^{m}16 par habitant, donneront bien une moyenne de 4^{m}74 par hectare et de 7^{m}72 par habitant, c'est-à-dire une moyenne presque doublée, lorsque les 142,502 kilomètres décrétés auront été exécutés, et que la longueur totale du réseau vici-

[1] *Documents sur les chemins vicinaux.* Imprim. impér., 1868, p. 55 et 57.

Digitized by Google

nal ordinaire aura été portée à 355,139 kilomètres. Mais ce n'est là qu'une moyenne prise pour toute la France, et dont les éléments extrêmes ont un écart qui effraye par sa disproportion. C'est ainsi que dans l'Aveyron cette moyenne tombe à 2m84 par hectare et 6m21 par habitant; dans la Loire-Inférieure, à 1m88 et à 2m16; dans le Morbihan, à 2m51 et à 3m41; dans le Bas-Rhin, à 2m95 et à 2m28; dans le Haut-Rhin, à 2m51 et à 1m94; dans le Var, à 1m77 et à 3m50; dans la Vendée, à 1m25 et à 2m07; tandis que d'autres départements, plus favorisés, voient cette moyenne s'élever : l'Ain, à 6m80 et à 10m61; le Calvados, à 6m79 et à 7m90; la Côte-d'Or, à 6m15 et à 14m06; l'Eure, à 9m41 et à 14m21; la Manche, à 7m92 et à 8m18; le Nord, à 7m30 et 2m97; l'Oise, à 6m99 et à 10m20.

La comparaison de ces chiffres ne donne-t-elle pas à penser que le gouvernement pourrait bien se tromper dans ses calculs, et, après avoir mis dix ans à achever le réseau décrété, se trouver encore, en 1878, en présence d'un déficit considérable dans les voies de communication *nécessaires;* sans parler des chemins ruraux qui, depuis longtemps reconnus, seront en quelque sorte une nouvelle pousse qui demandera sa nourriture au budget de l'Etat ou au budget communal, si dès aujourd'hui on ne leur ouvre un chapitre correspondant de voies et moyens.

Après avoir traité tout au long cette question capitale de l'inventaire des chemins, nous parlerons plus brièvement de celle de leur classement, qui en beaucoup de points rentre dans la première. Bien que la loi du 28 juillet 1824 ait virtuellement distingué les chemins vicinaux intéressant plusieurs communes et ceux dont l'utilité était restreinte à une seule, et que sur cette distinction elle ait établi le principe de la communauté de charge corrélative à la communauté d'intérêt, ce ne fut cependant que la loi du 21 mai 1836 qui reconnut légalement trois classes de chemins vicinaux : les chemins de grande communication, les chemins d'intérêt commun, les chemins vicinaux ordinaires. Encore devons-nous ajouter que la seconde de ces dénominations ne devint véritablement en usage qu'à partir de l'année 1851; mais si auparavant elle n'existait pas dans le vocabulaire de la statistique, elle devait naître tôt ou tard de l'art. 6 de la loi de 1836, qui prévoyait le cas où un chemin vicinal intéresserait plusieurs communes, et n'était du reste que la reproduction de l'art. 9 de la loi de 1824. Ces deux lois, en posant le principe de la *subvention d'exploitation*, à la charge des établissements particuliers faisant spécialement usage d'un chemin, avaient en réalité créé une classe nouvelle et très distincte de chemins, s'il est vrai que toute classification en cette matière corresponde à une classification parallèle des voies et moyens; mais cette distinc-

Digitized by Google

tion entre les chemins d'exploitation et les autres chemins, bien qu'elle eût peut-être servi à mieux assurer l'application des subventions d'exploitation au chemin qui en était la raison et l'origine, ne s'est introduite ni dans la loi ni dans l'usage. Il n'en importe pas moins de constater le caractère spécial de ces chemins, sur lesquels il y aurait tant d'urgence et de profit à faire usage du système des syndicats. Dans le rapport présenté en 1863, par le ministre de l'intérieur, cette contribution s'élevait à la somme de 920,000 fr.

En résumé, la grande innovation que fit la loi de 1836 fut la création de la classe des chemins vicinaux de *grande communication*, dont elle confiait le classement aux conseils généraux, et pour lesquels elle ouvrait le chapitre des centimes facultatifs de département. Nous avons indiqué plus haut comment le projet de loi, présenté actuellement au Corps législatif, crée en réalité une quatrième classe de chemins vicinaux, celle des chemins *ajournés*, et comment la classe des chemins *ruraux* est sur le point, dit-on, de trouver place dans ce Code rural à l'élaboration duquel est renvoyée la solution de tant et de si graves questions. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que la création de nouvelles classes de chemins, qui jusqu'ici avait en quelque sorte répondu à l'ouverture d'une source particulière de ressources, semble dériver aujourd'hui d'une idée bien différente, celle d'un surnumérariat préalable à la situation et aux avantages de chemin soldé.

Ces questions d'inventaire et de classement des chemins, tout importantes qu'elles puissent être, ne furent cependant que l'accessoire de la question principale de leur entretien, de leur achèvement et des ressources destinées à faire face à cette double nécessité. La Révolution, qui ne fut pas, il faut bien le dire, une époque d'organisation, et l'Empire lui-même, ne firent rien, ou au moins bien peu de chose, pour le développement de la vicinalité. Les grandes routes, et parmi celles-ci les routes à ouvrir dans les pays conquis pour les mettre en communication plus rapide avec Paris, comme, par exemple, l'œuvre admirable du Simplon; un certain nombre de routes stratégiques ouvertes en Vendée, et que le gouvernement de Juillet devait compléter plus tard, attirèrent surtout la sollicitude de Napoléon. Suivant les errements de leurs prédécesseurs les intendants, les préfets de l'Empire abusèrent souvent des prestations en nature, qui, sans avoir les cruels inconvénients de la corvée, étaient devenus cependant une charge très lourde pour les populations, et dans plus d'un département le bon état de la viabilité ne fut obtenu qu'au prix de mesures dont l'arbitraire n'était pas exempt. Jusqu'en 1811, il n'est guère question que des routes impériales d'une part, entretenues par le Trésor, et de l'autre, des

Digitized by Google

chemins vicinaux, à la charge des communes qui ne faisaient rien pour eux. Le décret du 16 décembre améliora un peu cet état de choses en mettant à la charge des départements la troisième catégorie des routes impériales, jusque-là fort négligées, et qui prirent en conséquence le nom de routes départementales. C'était un commencement de décentralisation, et, en donnant satisfaction aux voies de communication d'un ordre secondaire, et dont l'utilité était restreinte aux localités, on faisait un premier pas vers ce que M. de Salvandy appelait spirituellement la *démocratie des chemins*. Toutefois, en dehors de cette mesure bienfaisante restait encore la masse énorme des chemins vicinaux, dont l'état était déplorable par suite de l'insuffisance des ressources communales telles qu'elles se comportaient alors. C'était, en effet, sur l'excédant de ses revenus *ordinaires* que chaque commune devait pourvoir à ce service. On comprend dès lors ce qu'il pouvait être. La Restauration, en même temps qu'elle était tenue à compenser le prestige de la gloire par les avantages plus solides de la liberté, avait pris des engagements envers l'industrie, le commerce, l'agriculture, qui avaient compté sur elle pour les relever du triste état où les avaient mis plus de vingt années de guerre et les rigueurs du blocus continental.

Pendant les années 1815 et 1816, on fit en effet beaucoup pour la petite vicinalité. « Quel zèle, disait à cette époque un député, M. de Gères, pour la réparation des chemins communaux! une impulsion, donnée par M. le ministre de l'intérieur, fut transmise par les administrateurs aux administrés; les chemins furent couverts de travailleurs, partout des travaux furent entrepris, les maires déployèrent un grand zèle, les habitants les secondèrent. » La Chambre élective, s'associant à ces efforts, mit en lumière l'insuffisance de la législation en cette matière; MM. de Lezay-Marnésia et de Cotton en 1818, le comte du Hamel en 1821, émirent des propositions à cet égard. Le résultat de cette campagne fut la loi du 24 juillet 1824, qui créa le budget de la vicinalité. De cette époque datent en effet les trois espèces de ressources qui alimentent encore aujourd'hui les dépenses de viabilité communale, et que les lois ultérieures n'ont fait que développer; la prestation en nature, fixée à deux journées de travail, avec faculté de la convertir en argent, les centimes additionnels aux contributions directes, au maximum de cinq, et enfin les subventions industrielles.

En mettant de côté la contribution mobilière, toujours très peu importante dans les campagnes, la charge portait presque exclusivement sur la propriété foncière et sur l'exploitation des terres; et il faut, suivant nous, attribuer le peu de progrès qui fut fait dans l'amélioration des communications vicinales à ce faux point

Digitized by Google

de départ qui ne répartissait pas la charge supportée en raison des services obtenus : le commerce, l'industrie, si ce n'est par les subventions d'exploitations qui, généralisées, eussent été équitables, mais qui, restreintes comme elles l'étaient, constituaient une criante injustice ; la fortune mobilière presque tout entière n'entrait pour rien, en effet, dans des dépenses dont le profit cependant se communiquait à tous. Nul doute que les résultats obtenus n'eussent été tout autres si dès lors on eût préféré à ce système celui d'un large emprunt dont l'intérêt et l'amortissement eussent figuré au budget général de l'Etat, ou bien encore celui d'un prélèvement, un dixième par exemple, sur les contributions indirectes, avec affectation spéciale à l'entretien et à l'amélioration de la petite vicinalité. Mais il faut bien avouer que les circonstances politiques où se trouvait alors la France ne se prêtaient guère à l'une ou à l'autre de ces combinaisons. On sait l'impopularité dont étaient frappées à ce moment les contributions indirectes, et ces cris sinistres « A bas les droits réunis ! » qui avaient contribué à la chute de l'Empire. Quant à l'emprunt, il fallait ménager le crédit qui ne faisait que de renaître, et auquel on allait peut-être bientôt avoir recours pour de plus pressants besoins. Aussi, ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne fut-il entrevu par les législateurs de 1824, bien que l'histoire parlementaire nous montre dans les députés de cette époque une grande sollicitude pour les campagnes, et en particulier pour leur indépendance administrative en face de l'Etat. Mais il est un autre moyen de fournir aux dépenses de viabilité communale qui se fit jour alors, et qui, non moins puissant qu'il est moralisateur, doit être relevé ici avec honneur, parce que lui seul peut donner à l'agriculture tout le développement et toute la liberté d'action dont elle a besoin. Nous voulons parler des syndicats.

Quand on lit les discussions parlementaires de notre pays, ce qui frappe peut-être le plus c'est, d'une part, la perspicacité de certains esprits qui, de première vue, aperçoivent l'extrême progrès réalisable, et, d'autre part, la lenteur de cette réalisation même. La discussion de la loi de 1824 en fournit un exemple frappant. Alors que les uns penchaient vers la centralisation et le contrôle administratif, les autres vers l'isolement communal, presque tous oublieux de l'initiative individuelle, M. Leclerc de Beaulieu élevait déjà la voix en faveur de cette initiative, corroborée par l'institution des syndicats : « Je sais, disait-il, que la division des propriétés ne nous permet plus guère le luxe de nos pères. Mais pourquoi ne pas essayer de faire en société ce que souvent faisait un seul propriétaire? Une loi sur les chemins vicinaux eût dû organiser ces sortes d'associations, y agréger les particuliers et les communes, stipuler une

Digitized by Google

part au conseil commun de l'entreprise en proportion de la contribution aux charges, donner les moyens légaux de se réunir à ceux que les mêmes intérêts réunissent. Un tel moyen, je le sais, est en contradiction avec notre système, en vertu duquel l'administration doit tout faire, et le propriétaire, toujours tenu dans l'isolement, ne doit avoir d'autre ressource que de solliciter sans cesse. » La parole de l'honorable député n'eut pas alors d'écho, et ce n'est que près de quarante années plus tard, en 1865, que la loi sur les syndicats, loi encore bien incomplète, bien insuffisante, reprit cette idée, qui, à présent, est enfin, on peut dire, à l'ordre du jour, et qui éclate dans toute l'enquête agricole.

Le véritable honneur de cette loi de 1824 fut, en résumé, d'avoir la première appelé l'attention sur les communications de petite vicinalité et proclamé bien haut leur importance. A cet égard les législateurs de cette époque n'auraient rien à apprendre de nos contemporains. « Les grandes communications, disait M. de Bouville, les routes royales et départementales, les rivières, les canaux de navigation contribuent puissamment sans doute à rendre florissant le pays qui a su se les assurer ; mais c'est par les communications locales et secondaires que ces grands canaux de la richesse publique sont alimentés, c'est par elles que la richesse elle-même va couler jusque dans les plus petites veines du corps politique. » Et M. de Quinsonnas montrait que « toutes les difficultés qu'éprouvent les cultivateurs, soit pour le transport des engrais ou des denrées, soit à cause de la fatigue des chevaux ou de la destruction des instruments d'exploitation, sont toujours au détriment du travail et de la production, et par conséquent de la richesse publique. »

Les résultats pratiques de la loi de 1824 ne répondirent pas cependant aux espérances qu'on en avait conçues. Cette inefficacité fut attribuée à ce qu'elle n'avait rien changé au caractère des dépenses communales en cette matière, et que l'entretien des chemins continuait d'être une faculté donnée aux communes, et non une obligation qui leur fût imposée. Mais en formulant ce grief, que la loi de 1836 devait bientôt relever, n'entrait-on pas dans un cercle vicieux, et comment l'obligation pouvait-elle être équitablement imposée, si elle était au-dessus des forces de la fortune communale ? Aussi M. de Bouville, qui prévoyait cette insuffisance de la loi, se gardait-il de l'attribuer à la seule inertie parcimonieuse des communes, et il en voyait une cause plus fréquente dans leur impuissance budgétaire. « On croit, disait-il, qu'il sera possible de remédier à ces inconvénients à l'aide de l'autorité du préfet... Mais il en est un auquel aucun remède n'est possible, c'est le refus toujours libre aux communes de voter les sommes indispensables à l'entre-

Digitized by Google

tien et à la construction d'un chemin nécessaire à la communication du pays, c'est le défaut de moyens qui met une commune dans l'impossibilité de suffire à des dépenses ou à des travaux qui surpassent les forces de ses habitants. »

Quelle que fût, du reste, la cause de l'inefficacité de la loi de 1824, cette inefficacité était tellement constante qu'elle était signalée en 1834 par les deux chambres, et que le gouvernement, ouvrant une enquête, sollicita en cette matière les délibérations des conseils généraux, l'avis des préfets, des maires et de tous les hommes spéciaux. La loi de 1836, fruit de cette longue et soigneuse élaboration, crut trouver la solution définitive de la question de l'achèvement des chemins vicinaux, en transformant en dépense obligatoire pour les communes une dépense qui, jusque-là, n'avait été que facultative pour elles. Accessoirement à cette disposition capitale, elle augmentait le maximum des journées de prestation, en le portant de deux journées à trois. En outre, à la création d'une classe nouvelle de chemins vicinaux, ceux de *grande communication*, dont nous avons parlé plus haut, correspondait l'ouverture d'un budget supplémentaire spécial, celui des subventions départementales votées facultativement par les conseils généraux. C'est sur le mode de répartition de ce fonds commun entre les divers chemins que s'engagea une discussion très vive et encore aujourd'hui pleine d'enseignement. Le gouvernement fit triompher son projet, lequel confiait la répartition des sommes votées par le conseil général, non au conseil général lui-même, mais au préfet, comme seul en mesure de bien connaître les besoins des communes et l'insuffisance de leurs ressources ordinaires. Mais ce ne fut pas sans une vive résistance, et on nous permettra d'insister sur ces débats parce qu'ils traitent une question qui, sous différentes faces, renaît sans cesse, et qui aujourd'hui même se pose de nouveau touchant la manière dont les annuités des 100 millions offerts par l'Etat se répartiront entre les départements d'abord et ensuite entre les communes. Posant le principe, M. Odilon Barrot disait très-bien : « N'est-il pas dans les attributions essentielles de tous les corps électifs qui votent des impôts et à quelque degré qu'ils soient placés de la hiérarchie administrative et politique, d'en déterminer la destination et l'emploi? Je dis qu'il est de l'essence du vote d'un impôt d'en déterminer l'application et l'emploi. Un corps politique, administratif, municipal, général, lorsqu'on lui demande un vote financier, doit toujours avoir en présence l'emploi de ce vote, sa destination ; car c'est cet emploi, cette destination, qui détermine son vote consciencieux et éclairé... En fait et en droit, la destination du vote financier, son emploi, sa spécification, a été toujours dans les attributions des

Digitized by Google

corps délibérants qui votent l'impôt : c'est un pouvoir inhérent au vote de l'impôt. » Et un autre député, M. Bresson, touchant une corde plus délicate encore, celle de l'entière impartialité des préfets dont le rôle politique n'est pas sans quelque incompatibilité avec leurs devoirs comme chefs de l'administration départementale, disait : « En laissant à la disposition des préfets une somme qui s'élèvera, terme moyen, à 100,000 fr., et dans quelques départements au delà de 300,000 fr., sans aucune spécification d'emploi, vous leur livrez un moyen d'influence immense, et dont ils pourraient profiter dans l'intérêt d'une opinion plutôt que dans l'intérêt du pays. Cette considération eût frappé tout d'abord sous la Restauration ; elle eût soulevé sur leurs bancs tous les défenseurs des libertés constitutionnelles... C'est un honneur pour le gouvernement de Juillet que la crainte de l'abus qui pourrait être fait par ses agents de la libre disposition des fonds applicables aux chemins vicinaux n'ait pas été invoquée. Cette crainte, je suis loin de la concevoir ; mais je sais combien de présents, comme celui qu'on propose de faire, sont funestes aux gouvernements et aux hommes qui les reçoivent, et c'est pour cela, tout aussi bien que parce qu'ils entraînent le douloureux sacrifice des attributions les plus incontestables des conseils généraux, que je les refuse formellement. » Et il ajoutait : « Vous récolterez de l'arbitraire, puisque vous le semez. »

Les défenseurs de la rédaction du gouvernement répondaient qu'elle réservait le contrôle du conseil général, puisque le préfet devait lui rendre compte de la répartition faite par lui l'année précédente ; mais ce n'était pas sans une juste susceptibilité pour les droits des contribuables, que, s'élevant contre le danger des faits accomplis, un député s'écriait : « Que signifiera cette reddition de compte quand la dépense sera faite, quand tout sera consommé, et qu'il ne pourra plus être fait aucun changement ? » Enfin M. de Sade indiquait très bien ce qui fait la supériorité du *self-government* sur tous les systèmes plus ou moins franchement avoués de tutelle administrative, quand il disait : « Ce n'est qu'en donnant cette part d'action aux conseils généraux qu'on stimule leur zèle pour finir et entretenir les routes. En effet, jamais on ne s'intéresse qu'à la chose dont on peut disposer, ou sur laquelle on est admis à donner au moins son avis. »

Ces protestations, comme nous l'avons dit, ne triomphèrent pas alors ; mais il faut bien croire que les principes de liberté ont pour eux l'avenir, puisque ce qu'un gouvernement a refusé, un autre l'accorde, sans pour cela être de sa nature plus libéral, mais uniquement par la force des choses et le progrès invincible des idées. On sait, en effet, que la loi du 18 juillet 1866 a donné satisfaction à

Digitized by Google

l'opposition de 1836, en confiant aux conseils généraux la répartition des subventions accordées, sur les fonds départementaux, aux chemins vicinaux de grande communication ou d'intérêt commun. Aujourd'hui, à cet égard, les préfets ont un devoir au lieu d'un droit, celui de « mettre sous les yeux des conseils généraux tous les éléments de nature à éclairer leur décision. » (Instruct. minist. du 4 août 1866). Pour en finir tout de suite avec les lois qui sont venues développer celle de 1836, il convient ici d'en mentionner d'autres qui ont eu pour but d'ouvrir de nouveaux réservoirs à l'alimentation, encore insuffisante, du budget des chemins vicinaux. Telle fut la loi de finance du 18 juillet 1836, qui créa cinq centimes *additionnels* aux centimes facultatifs ordinaires de département; celle du 24 juillet 1867, qui autorisa les conseils municipaux à voter jusqu'à trois centimes *extraordinaires*, exclusivement affectés aux chemins vicinaux ordinaires; et enfin la loi de finance du 31 juillet 1867, qui porta jusqu'à sept le nombre des centimes *additionnels* que les conseils généraux pouvaient voter, en 1868, comme subvention départementale.

On voit que l'on ne s'est pas fait faute, depuis la loi de 1824, de faire appel à la bourse communale ; et pour nous restreindre aux chemins vicinaux ordinaires, lesquels sont seuls l'objet du projet de loi du gouvernement, et indépendamment de la part contributive des communes dans les dépenses relatives aux chemins de grandes communications et d'intérêt commun, nous comptons quatre saignées annuelles faites à ce petit budget des communes : 1° les sommes prises sur les revenus ordinaires disponibles (5,015,692 fr. en 1866) ; 2° les prestations en nature au maximum de trois journées (évaluées à 23,100,593 fr.) ; 3° les centimes additionnels spéciaux au maximum de 5 (4,534,368 fr.) ; 4° les centimes extraordinaires au maximum de 3, pour lesquels nous n'avons pas encore de chiffre officiel : ce qui donne pour l'année 1866 un total de 33,930,116 fr., lequel, ajouté aux 19,182,160 fr. consacrés par les communes aux chemins d'intérêt commun, et aux 21,573,252 fr. des chemins de grande communication, forme une somme de 74,585,528 fr. sortie de la caisse des communes. A ces 74 millions, chiffre rond, le fonds commun départemental a ajouté 58,143,730 fr., ce qui porte pour l'année 1866 à 107 millions, chiffre rond (107,359,771 fr.), le budget général des dépenses normales et régulières des chemins vicinaux de toute nature. Le point de départ de ce budget avait été 44,431,582 fr., chiffre de l'année 1837.

Tel est le résultat financier auquel a abouti le système inauguré en 1824 et de plus en plus fâcheusement alourdi par les lois qui se sont succédées depuis, notamment celles du 24 et du 31 juillet

Digitized by Google

1867, créatrices des 3 centimes extraordinaires municipaux et de 2 nouveaux centimes additionnels départementaux, et dont les résultats financiers ne nous sont pas encore connus. Personne ne nie que les communes ne ploient sous le fardeau. « Les populations, écrit le préfet du Puy-de-Dôme, sont peu disposées à subir ces impositions et se plaignent déjà des charges qu'elles supportent. » — « Si les communes, ajoute un autre, n'ont pas usé plus largement de la faculté qui leur a été accordée, c'est parce qu'elles se trouvaient endettées et imposées extraordinairement pour faire face à d'autres charges. » — « Il y aurait danger, déclare la commission départementale des Deux-Sèvres, ou de compromettre le succès de l'œuvre entreprise pour la vicinalité, ou d'entraver d'autres services municipaux, et notamment l'exécution sur l'instruction publique, » si l'on dépassait la somme des centimes spéciaux actuellement établis.

C'est en présence de cette dilatation extrême du budget des communes que le projet de loi leur demande de nouveaux efforts, supposant qu'une subvention de l'État, qu'un secours, que son exiguïté réduit aux proportions de simple prime d'encouragement, aura la puissance de faire sortir des caisses communales, complétement asséchées, des ressources nouvelles. Mais avant d'entrer dans cet ordre d'idées, il nous faut examiner les résultats, non plus financiers, mais directement pratiques que ce système a eus sur l'achèvement du réseau vicinal de la France.

III

La loi de 1836 (et ce ne fut pas son moindre avantage) donna naissance à des tableaux statistiques rigoureux et périodiques qui, depuis lors, ont permis de suivre pas à pas les progrès de l'œuvre commencée. En 1838, sur les 37,168 communes de France, 33,358 seulement avaient opéré la reconnaissance et le classement de leurs chemins : et la longueur totale des chemins classés de toute nature était de 171,191 lieues (684,764 kilomètres ou 654,923, suivant l'exposé des motifs de 1868). Nous avons vu plus haut que, par le seul effet des réductions successives par voie d'inventaire, ce chiffre s'est considérablement abaissé et est aujourd'hui arrêté à 532,326 kilomètres. Mais, sur ce développement immense de chemins vicinaux, une très faible partie était en 1838 à l'état d'entretien ; en un mot, toute la viabilité communale était à créer. De 1837 à 1861, c'est-à-dire pendant une période de 25 ans, 220,000 kil.

Digitized by Google

furent poussés à l'état d'entretien. Ce résultat se répartissait ainsi :

Chemins vicinaux de grande communication.	66,060 kil.
Chemins vicinaux d'intérêt commun,	38,000
Chemins vicinaux ordinaires,	116,000
Total,	220,060 kil.

lesquels avaient nécessité la construction de 140,000 ponceaux et de 6,000 ponts.

La dépense, en comprenant celle d'entretien et de travaux neufs, s'était élevée, pour la même période de 25 années, à 1 milliard 717,687,756 fr. [1].

Ainsi, ce n'était pas 654,923 kil., inventoriés en 1836, qui étaient achevés de construire en 1861, mais 220,000 kil. seulement; ce n'était pas un milliard, chiffre auquel avait été estimé leur achèvement complet, qui avait été déboursé en 1861, mais cette somme avait été dépassée de 717 millions, chiffre rond, et il restait encore, malgré des suppressions successives (réduisant la longueur totale à 564,843 kil.), 344,842 kil. à construire, suivant notre calcul, et 305,749 kil., suivant le calcul de M. de Persigny, dans son rapport du 10 août 1861. En un mot, l'on était arrivé à un peu plus de la moitié de l'entreprise. Encore, pour atteindre ce résultat partiel, l'Etat était-il venu par deux fois en aide aux ressources communales et départementales. Le 22 septembre 1848, l'Assemblée nationale avait voté un crédit de 6 millions à titre de subvention extraordinaire, et, pendant la période de disette de 1852 à 1856, 12,500,000 francs avaient été dépensés dans des ateliers de charité ouverts sur les chemins vicinaux.

On nous répondra sans doute que ce chiffre de 1,717,687,756 fr. est gros de toute la dépense d'entretien des chemins successivement

[1] Voici la répartition, annale d'abord, puis quinquennale, de cette somme :

ANNÉES	FRANCS	FRANCS
1837	44,431,582	
1838	45,090,316	
1839	48,614,459	243,048,961
1840	51,486,043	
1841	53,245,551	
1842-1846		297,339,619
1847-1851		350,556,487
1852-1856		388,842,064
1857-1861		437,900,625
Total		1,717,687,756

De 1862 à 1866, la dépense a été de 540,713,497 fr. — Total général : 2,258,401,253 fr.

Digitized by Google

arrivés à l'état d'achèvement pendant ces vingt-cinq années. Nous ne le nions pas, mais cela importe peu à l'affaire, car si, d'un côté, on défalque cette dépense d'entretien, pour être équitable, il faut bien aussi tenir compte de ce retard de vingt-cinq années dans l'exécution et la jouissance, et dont l'estimation serait de beaucoup supérieure au résultat obtenu par la soustraction précédente. Le raisonnement de M. de Pommereul est encore aujourd'hui de toute justesse; un chemin livré dans de bonnes conditions à la circulation ne paye pas seulement ce qu'il coûte, il donne encore des bénéfices, et si ces bénéfices ne s'estiment ni à 5 0/0 ni à 10 0/0, c'est parce qu'ils appartiennent à tout le monde et non à tels ou tels actionnaires. Mais ce que le développement des voies ferrées a été à l'accroissement de la richesse publique montre assez à quel taux peut se coter cette espèce d'intérêt.

On peut donc dire qu'en 1861 l'expérience du système inauguré en 1836 et suivi depuis était faite. On avait « eu le temps contre soi ». L'œuvre, menée ainsi lentement et successivement, avait été une sorte de travail de Pénélope, où les années détérioraient presque autant de kilomètres faits qu'elles aidaient à en faire. Ce qui reste à construire en totalité, et l'état beaucoup moins que satisfaisant de ce qu'on appelle les chemins *parvenus à l'état d'entretien*, le prouvent surabondamment. Et cependant on avait dépensé beaucoup en argent, et beaucoup plus encore en retards préjudiciables aux intérêts les plus urgents de l'agriculture et du commerce. En aurait-il été de même si, à l'origine, le système des syndicats eût été appliqué, et si l'on eût confié à l'initiative individuelle une tâche où l'intérêt est le stimulant le plus énergique, ou si l'on eût fait largement appel à l'emprunt; non pas à un de ces moments où, comme nous le voyons aujourd'hui, le crédit public et le budget de l'Etat plus encore sont surmenés et alourdis, mais dans ces temps plus heureux et plus faciles où, sûr du lendemain, on peut se permettre « le long espoir et les vastes pensées. »

Le premier de ces deux systèmes fut proposé, comme nous l'avons vu, devant la Chambre des députés en 1824; le second eut le même honneur en 1836, sans avoir une meilleure fortune. Pour les peuples comme pour les individus, l'avenir est obscur, et quand, pour s'orienter, chacun devrait être aux écoutes, recueillant tous les bruits, tous les signes amis, le tumulte des passions, des intérêts, des préjugés couvre tout, et empêche d'entendre le mot de vérité et de salut. Il en est ainsi pour les plus petites comme pour les plus grandes choses, et, sans vouloir enfler les questions ni exalter les situations, peut-être doit-on regretter aujourd'hui que la proposition d'emprunt faite en 1836 par un des plus intelligents membres de la

Digitized by Google

Chambre des députés, M. Langlois d'Amilly, n'ait pas triomphé devant ses collègues. Son projet consistait à émettre un emprunt de 400 millions, avec lequel on aurait terminé en huit années, et non plus en cinquante années comme avec les seules ressources des communes, le réseau complet des communications vicinales. Le service des arrérages et le remboursement du capital une fois assurés par un prélèvement d'amortissement, on ne demandait aux communes aucuns nouveaux sacrifices, et l'on n'entrait pas dans la voie de l'augmentation successive du nombre des centimes additionnels spéciaux et extraordinaires. Voie pleine de périls, car ainsi que le disait avec beaucoup de sens l'auteur de la proposition, « encore un peu, l'accessoire aura dépassé le principal, et c'est une grande faute en économie politique d'épuiser ainsi sans nécessité la seule ressource infaillible des mauvais jours. »

Et cependant on n'en était encore qu'aux 5 centimes spéciaux du début. Qu'aurait-il dit s'il se fût agi de ces coupes et recoupes auxquelles depuis lors les contribuables ont été soumis sous le nom de centimes communaux extraordinaires et de centimes départementaux additionnels? Et si on lui avait objecté une guerre imminente, des nécessités d'armement et de réarmement, il aurait répondu avec tout autant de raison qu'il le fit alors : « Cet emprunt serait pour la France une garantie du maintien de la paix. En effet, serait-ce lorsque la prospérité nationale aurait été au plus haut point développée, que le gouvernement serait bien venu à compromettre tant de biens sans une impérieuse nécessité? La guerre convient aux peuples qui sont pauvres et qui souffrent; aux peuples riches, moraux et forts, il faut la paix, parce qu'elle seule peut les conserver tels. » Mais, par un renversement singulier des notions les plus claires du bon sens et de la saine économie politique, les emprunts, qui en raison même de ce qu'ils imposent de nouvelles charges à l'avenir, devraient être consacrés à faire face à des dépenses productives, c'est-à-dire à des dépenses propres à accroître la fortune publique et les revenus ordinaires de l'impôt, les emprunts sont en réalité la ressource exclusive de la guerre et des entreprises les plus infructueusement dispendieuses des Etats. Que de millions demandés à l'emprunt pour payer nos lauriers d'Italie et du Mexique auraient pu depuis longtemps déjà doter notre commerce, notre agriculture des instruments les plus indispensables à leur développement! Que de sources nouvelles ouvertes alors à la richesse publique, si, aux effets d'un emprunt de la paix bien concerté, se fussent ajoutés les efforts de l'initiative individuelle. Tout, excepté la législation qui n'avait pas encore (et la loi de 1865 elle-même ne l'a pas fait davantage) développé le système des syndicats en l'appuyant sur le

Digitized by Google

principe de la majorité combinée du nombre et de la superficie, semblait prêt pour résoudre dès 1836 cette grande question de l'achèvement de la viabilité vicinale. « Il n'est pas fait mention une seule fois dans votre loi, disait M. Jaubert, des associations des particuliers, et cependant il est possible d'en tirer le plus grand parti. Dans mon département, ajoutait-il, aussitôt le dernier classement des routes opéré, il s'est formé des réunions de propriétaires autorisées par l'administration ; des séances publiques ont eu lieu dans les hôtels de ville des localités principales, sous la présidence des maires assistés des membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement ; là, chacun a pu entrer prendre connaissance de ce qui concerne sa localité, exposer ses idées. Le résultat a été immense. Il s'en est suivi que le conseil général a pu poser en principe qu'il ne serait plus construit de route départementale, à moins que le terrain ne fût concédé gratuitement ; que des souscriptions particulières considérables ont été offertes ; qu'une foule de communes ont contribué aux dépenses par des votes spéciaux concertés entre elles. » Et, en effet, l'avantage le plus grand de ces assemblées syndicales n'est pas seulement d'apprendre aux populations à compter avant tout sur elles-mêmes, ce qui serait bien quelque chose ; c'est encore de faire à bon marché ce qui coûte très cher à l'Etat. Quand l'intérêt commun est bien constaté, et il ne peut jamais l'être mieux que par le concours de tous les intéressés, que de prestations en argent ou en nature, que d'abandons de parcelles de terre viennent s'offrir spontanément à l'œuvre commune, et en rendent à la fois l'exécution plus facile et la dépense moindre !

Tel était en 1861 l'état de la question de l'achèvement des chemins vicinaux, tels étaient les enseignements que donnait le passé. Comment le projet de loi résout-il cette question, et comment est-il tenu compte de ces enseignements ? Après l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, la réponse est facile, elle n'est en quelque sorte que la conséquence des principes que nous nous sommes efforcé d'établir avec l'aide des faits et des discussions législatives.

Il est un point sur lequel il faut rendre toute justice au gouvernement impérial ; c'est sur l'importance qu'il attache à l'achèvement de notre réseau vicinal. Sa sollicitude, paraît-il, n'est pas aussi vive à l'endroit des canaux et des tarifs de chemins de fer, mais ici du moins ses protestations sont des plus nettes, nous dirions même des plus éloquentes. A la suite du rapport de M. de Persigny, en date du 10 août 1861, par lequel nous avons cru devoir clore l'étude du passé, le souverain lui-même écrivait ces lignes, de nature à rassurer sur l'avenir : « Les communes rurales, si longtemps négligées, doivent avoir une large part aux subsides de l'Etat, car

Digitized by Google

l'amélioration des campagnes est encore plus utile que l'amélioration des villes. Il ne suffit pas d'assainir et de fertiliser de vastes étendues de territoire, de travailler à la mise en valeur des biens communaux et au reboisement des montagnes, d'organiser des concours et de multiplier les comices, il faut surtout poursuivre avec vigueur l'achèvement des chemins vicinaux. C'est le plus grand service à rendre à l'agriculture. » A une époque si rapprochée de celle où le traité de commerce inaugurait le libre échange, on peut seulement regretter que, dans ces paroles, il ne soit fait aucune allusion aux conditions nouvelles que la libre concurrence imposait à l'agriculture comme à l'industrie, et à la nécessité qui en résultait pour la France d'être mise au plus tôt en pleine possession de ses voies de communication de toute nature. Quoi qu'il en soit, la subvention de 25 millions votée en 1862 par le Corps législatif et répartie en sept annuités, suivit de près la lettre impériale. C'est avec cette somme exclusivement consacrée aux chemins vicinaux d'intérêt commun, lesquels, en reliant pour la plupart les communes à des lignes de chemins de fer, avaient un caractère particulier d'urgence, que, sur les 29,390 kil. restant à achever, 21,000 kil. furent exécutés de 1861 à 1867. Aujourd'hui, il ne devrait donc rester, de ce chef, que 8,390 kil. à exécuter, si l'on compare les chiffres consignés dans le rapport de M. de Persigny en 1861 avec ceux de l'exposé des motifs de 1868 [1]. Et cependant ce ne sont pas 8,390 kil. à faire, qu'accusent les documents distribués au Corps législatif, mais bien 29,384. Cette différence s'explique d'ailleurs par l'accroissement et l'étendue totale de cette classe de chemins vicinaux qui, évaluée en 1861 à 62,298 kil., s'élève à 83,146 kil. dans le tableau n° 2 de 1868. Ce qui prouve en passant qu'il est fort difficile d'établir en pareille matière un calcul définitif pour l'avenir et que presque toujours les prévisions se trouvent dépassées par l'accroissement imprévu du réseau lui-même.

Peut-être aussi ces 21,000 kil. achevés en sept ans et à raison de 1,200 fr. environ le kilomètre, ne l'ont-ils été qu'au détriment de la perfection des travaux et de la durée de l'œuvre. Tel est, du moins, l'opinion de bon nombre de gens qui ont eu à éprouver à leur dam ce que vaut dans maintes localités cette qualification de chemin « arrivé à l'état d'entretien. » Quoi qu'il en soit de cette

[1] Les chiffres de ce rapport sont :

Longueur totale des chemins d'intérêt commun	62,298 kil.
A l'état d'entretien	32,908
A achever	29,390 kil.

C'est en déduisant de ce chiffre 29.390, celui de 21,000 consigné dans l'exposé des motifs, que l'on arrive à celui de 8,390 kil.

Digitized by Google

question, que nous pouvons écarter, parce qu'elle est, pour le moment, en dehors de notre raisonnement, il est constant que deux classes de chemins étaient restées complétement privées de cette rosée bienfaisante des 25 millions, en sorte qu'en 1867 leur situation était celle-ci :

Chemins de grande communication	Longueur totale,	84,727,680 mètres.
	achevés,	74,752,770
	Reste	9,974,910
Chemins vicinaux ordinaires	Longueur totale,	364,452,056 mètres.
	achevés,	112,636,384
	Reste	251,815,672

En résumé, en 1868, sur un réseau total de 532,326 kil. de chemins de toute nature, 241,151 kil. seulement sont achevés, 291,174 restent encore à faire : c'est-à-dire que l'œuvre commencée en 1836 est arrivée à 45 p. 100 de son achèvement, ou autrement dit à un peu moins de la moitié. Le résultat, il faut bien l'avouer, était loin d'être satisfaisant, si l'on considère surtout qu'en 1836 on proposait, au moyen d'un emprunt de 400 millions, de terminer entièrement en huit années un réseau de 654,000 kil., chiffre rond. Aussi voyons-nous l'Empereur signaler de nouveau, en des termes plus énergiques encore, la nécessité d'une prompte solution, et faire appel pour la hâter aux ressources mêmes de l'Etat. « Monsieur le ministre, écrivait-il à M. de La Valette, le 15 août 1867, du camp de Châlons, vous savez quelle importance j'attache au prompt achèvement de nos voies de communication. Je les considère comme l'un des plus sûrs moyens d'accroître la force et la richesse de la France ; car partout le nombre et le bon état des chemins sont un des signes les plus certains de l'état avancé de la civilisation des peuples... L'enquête agricole a démontré d'une manière évidente que la construction du réseau complet des chemins vicinaux est une condition essentielle de la prospérité du pays et du bien-être de ces populations rurales qui m'ont toujours montré tant de dévouement. » Ce langage fit concevoir les plus vives espérances ; et elles dureraient encore sans le nouveau projet de loi, qui n'a fait, pour ainsi dire, que mettre en évidence la disproportion des moyens avec la grandeur et l'urgence de l'œuvre.

Ce projet est aujourd'hui assez connu de tous et en particulier des lecteurs de la *Revue*[1], pour qu'il nous suffise d'en rappeler l'économie générale et les traits essentiels. Or, voici ces traits essentiels, ou plutôt les bases mêmes sur lesquelles repose tout ce projet de loi :

[1] Voir les numéros des 30 avril et 15 mai.

Digitized by Google

1° Restriction du réseau vicinal;

2° Subvention de 100 millions accordée par l'Etat et payable en dix annuités;

3° Facilité plus grande d'emprunter donnée aux communes, par la création d'une caisse *ad hoc;* c'est-à-dire, sous des conditions plus ou moins onéreuses, nouvel appel de fonds fait aux communes.

Nous disons que le gouvernement, avant de se mettre à l'œuvre, commence par restreintre l'œuvre même. Il la restreint de deux façons : d'abord en laissant les chemins d'intérêt commun en dehors de la subvention des 100 millions, et ensuite en créant parmi les chemins vicinaux ordinaires une catégorie nouvelle, celle des chemins *ajournés*, qui ne comprend pas moins de 109,312 kil. sur un développement total de 251,815 kil., ce qui équivaut à une élimination de 43 p. 100. Nous savons à merveille que, si de ces 100 millions rien n'est distrait au profit des chemins d'intérêt commun, c'est uniquement parce que l'on compte, pour les parfaire, sur les ressources ordinaires des communes et sur les 15 millions dont l'Etat s'engage à les doter encore pendant dix ans. Mais ne perdons pas de vue qu'il ne reste pas moins de 29,384 kil. à construire de ces chemins, et si, de 1861 à 1867, et en y consacrant 25 millions, on n'a pu en achever que 21,000 kil., comment espérer qu'avec une somme inférieure de 2/5 on puisse en construire cependant 1/7 de plus? En 1865, c'est-à-dire à une époque où une annuité subventionnelle de 3 millions s'ajoutait aux ressources ordinaires, on construisait 2,530 kil. nouveaux, ce qui, en dix années, produirait 25,300 kil. Or, de 1868 à 1878, 29,384 *kil.* sont à achever, et l'annuité allouée ne sera plus que de 1,500,000 francs. Nous doutons donc beaucoup que cette partie de l'œuvre vicinale soit accomplie à l'heure dite, ou bien alors qu'on ne soit tenté de puiser aux 100 millions affectés aux chemins vicinaux ordinaires. Cet emprunt subreptice n'est pas une crainte de notre imagination, c'est une réalité que le projet de loi prévoit très bien lui-même dans son article 5, et dans une hypothèse que, quant à nous, nous aurions hésité quelque peu à supposer. Il s'agit, en effet, des chemins de grande communication, parvenus aujourd'hui à 88 p. 100 de leur achèvement intégral, et pour lesquels les ressources ordinaires pouvaient paraître devoir amplement suffire.

Mais si ces deux saignées, l'une possible, l'autre prévue, à la subvention promise aux seuls chemins vicinaux ordinaires, nous semblent compromettre dans une certaine mesure l'achèvement de ceux-ci; cet achèvement est bien plus gravement en péril par suite de l'élimination des 109,312 kil. relégués dans la nouvelle catégorie des chemins *ajournés*. Comment admettre, en effet, qu'après

Digitized by Google

ce passage au crible de nos voies de communication, qui, depuis 1836, s'est renouvelé presque chaque année, on puisse encore aujourd'hui, sans arbitraire et sans retranchement regrettable, amputer 109,000 kil. sur une étendue totale qui n'est pas supérieure à 364,000 kil., chiffre rond. Est-on bien sûr que ce tiers (à peu de chose près) de nos communications vicinales ne reprendra pas son importance le jour où, pour les besoins de la cause, l'administration n'aura plus à faire miroiter aux yeux de l'industrie et de l'agriculture l'achèvement prochain, rapide, d'une œuvre trop longtemps attendue? Cela est si vrai que l'exposé des motifs ne peut entièrement le dissimuler. « Ce droit d'élimination, y lisons-nous, ne porte aucune atteinte aux droits des préfets et des communes. Le ministre ne prononcera ni n'interdira aucun classement ni déclassement, seulement il fera connaître quelle est l'étendue du réseau vicinal auquel il entendra allouer la subvention. » C'est ce que le même document appelle laisser à l'œuvre une « certaine et indispensable élasticité. » Mais alors que devient cette base fondamentale du projet de loi : la limitation rigoureuse de l'œuvre entreprise. A cela le document ministériel répond que les communes pourront « retrancher les chemins inutiles pour introduire ceux qui seraient devenus nécessaires. » En un mot, le remède consiste à défaire d'un côté pour faire de l'autre, et voici les chemins vicinaux mis sur un autre lit de Procruste.

Enfin, il y a à craindre la classe déjà à moitié reconnue de ces nouveaux venus, les chemins ruraux, pour lesquels une pétition, discutée cette année même devant le Sénat (1er mai 1868), demandait l'affectation d'une journée de prestation. Craignons donc de prochaines et plus pressantes mises en demeure à cet égard. De toutes parts, en effet, on commence à reconnaître l'importance de ces voies qui pénètrent au cœur même des exploitations agricoles pour y développer l'activité et la vie. Nous n'en voulons pour preuve que ces paroles de M. Goulhot de Saint-Germain, l'honorable rapporteur de la pétition dont nous venons de parler : « C'est au sein des campagnes que se forment et se développent les mille produits qui constituent la richesse agricole des nations. C'est par les modestes chemins ruraux que ces innombrables produits sont déversés sur les chemins vicinaux, et, de là, transportés jusqu'aux centres de consommation et d'échange. Les chemins ruraux sont donc, en fait, le principe vivifiant de la grande comme de la petite vicinalité ; car c'est par leur action incessante que la vicinalité légale est entretenue et répand au dehors ses bienfaits. Quelle que soit la catégorie à laquelle les voies de communication appartiennent, elles sont toutes liées entre elles par un principe supérieur uniforme : rurales, au sein

Digitized by Google

des campagnes, pour l'exploitation des terres ; vicinales, pour le transport des produits et la pratique de la vie communale ; de grande et de moyenne communication, pour l'industrie, le commerce et les échanges ; ces diverses lignes ne diffèrent que de nom, mais elles tendent, chacune dans la sphère de son action, au même but, et se prêtent un mutuel appui, semblables en cela aux petits cours d'eau qui convergent tous vers les fleuves, et contribuent à former ces grands courants qui entretiennent et développent la vie agricole, commerciale et industrielle des nations. » — Très bien ! mais ne comptez pas trop sur la discrétion des chemins ruraux à se tenir toujours à l'écart, et attendez-vous si, de ce côté du moins, on ne se hâte de développer énergiquement l'initiative individuelle et le système des syndicats, à les voir bientôt disputer aux autres voies de communication les secours budgétaires. Et surtout ne croyez pas, en telle matière, avoir posé les colonnes d'Hercule, lorsque vous aurez rejeté de votre programme 109,312 kil. de chemins vicinaux ordinaires et toute la classe des chemins ruraux. Pensez aussi que, dans une telle œuvre, tout ajournement est une déperdition de la richesse publique, et que tout retard ajoute au total des dépenses l'énorme capitalisation du manque à gagner, de ce *lucrum cessans* dont l'Etat, dans l'ordre économique, ne doit pas tenir moins de compte que le magistrat dans l'ordre judiciaire.

Mais examinons les moyens que propose le projet de loi pour atteindre le résultat plus ou moins insuffisant, et suivant nous très aléatoire, qu'il a en vue, c'est-à-dire pour achever en dix ans les 142,502 kil. de chemins vicinaux ordinaires auxquels on suppose que nous devons borner notre ambition. Ces moyens se réduisent à deux : subvention de l'Etat et accroissement des charges imposées aux communes, et nous devons immédiatement ajouter, ce qui n'est pas de peu d'importance, que la proportion existant entre le premier et le second de ces deux expédients est de 1 à 5. Ne doit-on pas tout d'abord s'étonner d'une telle proportion, après l'aveu si souvent et si solennellement fait de l'impuissance des communes à s'imposer de nouveaux sacrifices ; et, quant à nous, nous croyons qu'il y a quelque ironie à dire, comme le fait l'exposé des motifs : « Les communes s'imposeront toutes les charges que la loi leur indique pour assurer le service de la vicinalité, elles ne reculeront pas devant les sacrifices plus grands encore que l'état de leurs chemins peut réclamer, et, de leur côté, les départements, usant de la faculté que leur ouvre l'article 8 de la loi du 21 mai 1836, alloueront des subventions proportionnées à la grandeur de la dépense ; c'est à ce prix seulement que le concours de l'Etat pourra être efficace et sous ces conditions qu'il sera accordé. » C'est le prendre de haut, et le

Digitized by Google

conseil d'ailleurs est plus facile à donner qu'à suivre. La faculté de voter et de payer des centimes additionnels est assurément une jolie faculté, et qui doit suffire à la gloire de nos communes, comme les budgets de deux milliards au bonheur de la France, mais enfin ces aimables centimes se sont élevés successivement de 5 à 8, et même à 20, il y en a pour ceci, pour cela, et l'on se demande où cette agréable faculté arrêtera son essor, *Non è bello quel che bello ma è bello quel che piace*, dit un proverbe italien, et nous doutons beaucoup que ce nouveau chapitre de la carte à payer soit entièrement du goût des campagnes. Mais entrons plus avant dans les détails du projet de loi, et serrons ses chiffres de plus près.

Pour construire en dix ans ces 142,502 kil. si souvent cités, et pour entretenir pendant la même période de temps les 251,815 kil. aujourd'hui achevés, la dépense totale est évaluée à 841,782,903 fr. Or, les ressources ordinaires des communes, c'est-à-dire le produit additionné de leurs revenus ordinaires, des trois journées de prestations et des cinq centimes spéciaux de la loi de 1836, donneront en dix années un chiffre total de 284,910,074 fr., lequel accuse un déficit de 556,872,829 fr. entre la recette et la dépense. C'est donc ce déficit qu'il s'agit de combler. Comment croit y parvenir le projet de loi? C'est d'abord au moyen des trois centimes extraordinaires créés par la loi du 24 juillet 1867, lesquels, d'après les prévisions ministérielles, grossiront les ressources ordinaires d'une somme de 46,337,030, et, en portant de ce double chef la recette totale à 331,237,104 fr., abaisseront le déficit à 510,545,799 fr. C'est en présence de ce chiffre encore si considérable, double environ de celui qui représente les ressources normales des communes pendant ces dix années, que l'Etat offre généreusement son concours aux communes sous la forme d'une subvention de 100 millions, payables par annuités de 10 millions. Reste donc à parfaire, c'est-à-dire à trouver, une somme de 410,545,799 fr. Et les communes, qui viennent de demander 46 millions au nouvel effort que la loi du 24 juillet 1867 les a incitées à faire et leur a octroyé la *faculté* (c'est le mot officiel) de faire; les communes, déjà à sec par ce surcroît de centimes additionnels, sont alors conviées à emprunter pour combler ce dernier déficit de 410 millions. En sorte que l'Etat, grâce à cette prime de 100 millions, aura tiré des caisses communales la somme énorme de 436 millions. On pourrait en retrancher, à la dernière rigueur, 25,984,550 fr. (composés des 13,827,990 fr. de la subvention départementale et des 12,156,560 francs de la subvention industrielle pendant dix ans), et abaisser ainsi ce dernier déficit à 395,561,249 fr.; mais ce serait d'une part accepter pour la subvention départementale un chiffre qui nous

Digitized by Google

semble empreint d'exagération, puisque le Tableau n° 13 y fait entrer des impositions extraordinaires qui se réaliseront difficilement, et d'autre part passer condamnation sur la légitimité de ces subventions industrielles[1], que nous considérons comme manquant absolument d'équité. Pour ne pas soulever ici cette dernière question, nous ne ferons pas difficulté d'admettre ce chiffre de 395 millions, et il nous suffira, pour compenser largement cette atténuation, de relever bientôt certaines erreurs dans le devis ministériel.

Mais enfin, ces 395 millions sont encore un chiffre bien considérable, puisqu'il surpasse de près d'un tiers le produit des ressources ordinaires des communes pendant ces dix années. Aussi, est-ce alors que l'on fait briller à leurs yeux l'appât d'un crédit facile, et que la création d'une caisse des chemins vicinaux devient, du moins dans l'opinion du gouvernement, la pierre angulaire du nouveau projet de loi. Toute la combinaison consiste en ceci : prêter aux communes une somme de 200 millions remboursables en trente ans, et abaisser à leur profit l'annuité d'intérêt et d'amortissement du taux réel de 6 fr. 14 c. pour 100 fr. à 4 fr. seulement, la différence étant payée par l'Etat. Bien que cette heureuse nouveauté se solde pour l'Etat par une charge annuelle de 4,280,000 fr., ou de 42,800,000 fr. en 10 ans, et que nous ne voyions figurer nulle part cette subvention additionnelle de 42 millions, ne supposant pas qu'elle soit comprise dans celle de 100 millions, ce qui diminuerait notablement la prime accordée à l'achèvement de l'œuvre vicinale, nous n'aurions rien à dire cependant contre la caisse des chemins vicinaux si elle ne prêtait à deux critiques beaucoup plus graves. La première, c'est que le service d'intérêts et d'amortissement mettra au compte des communes, par suite de l'annuité, même abaissée au taux de 4 0/0, une nouvelle charge de 8 millions par an. Le total de ces annuités, qui devront, il est vrai, et nous ne l'ignorons pas, se répartir sur une période de trente années, ne s'élèvera pas à moins de 240,000,000 fr. Et est-il certain que ce qu'on appelle, bien à tort selon nous, l'achèvement des chemins vicinaux rendra disponible en 1878 les ressources nécessaires pour faire face à cette dette considérable? N'a-t-on pas le tort de trop compter sur l'ajournement indéfini des chemins éliminés en 1868 et des chemins ruraux? La seconde de nos critiques, c'est que cette caisse des chemins sera elle-même dans l'impuissance légale de combler ce déficit de 395 millions indiqué plus haut, et que les communes ne sauraient cependant se les procurer ailleurs.

[1] Sur cette question, dont le développement dépasserait notre cadre, nous nous associons complétement aux idées exprimées par la Société centrale d'agriculture du Pas-de-Calais, dans sa séance du 8 février 1868.

Digitized by Google

En effet, l'article 6 du projet de loi, limitant les opérations de la caisse, déclare que « ses avances ne pourront dépasser la somme 200 millions. » Ainsi donc, même en se saignant d'un emprunt de 200 millions, même en grevant de ce chef leur avenir d'une dette de 240 millions, les communes seront encore réduites à se mettre en quête de 195 millions. Où les trouveront-elles ? Nous ne saurions le dire, ou plutôt nous croyons très fermement qu'elles ne les trouveront pas, car elles ne pourront les demander ni à leurs ressources ordinaires ou extraordinaires entièrement épuisées, ni à un crédit qui, pour elles prises individuellement, n'existe véritablement pas. En ce point encore, le projet de loi est donc d'une insuffisance certaine, et cette insuffisance doit être d'autant plus remarquée qu'elle n'est que la suite d'illusions dont l'exposé des motifs, tenu à une précision plus rigoureuse que la note de M. de La Valette, a dissipé lui-même une partie, sans en repousser toutefois les conséquences. M. de La Valette faisait entrer les ressources des communes pour 410 millions et la subvention départementale pour 108 millions dans son tableau approximatif des voies et moyens. Il en résultait qu'il suffisait d'ajouter à ce chiffre de 510 millions, les 100 millions du gouvernement d'une part, et de l'autre les 200 millions dont la caisse des chemins ferait l'avance, pour parfaire la somme de 810 millions jugée à première vue nécessaire à l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires. Mais depuis il a fallu rabattre de ces chiffres, et, d'accord en cela avec les tableaux statistiques publiés par le successeur de M. de La Valette au ministère de l'intérieur, l'exposé des motifs n'inscrit plus qu'une somme de 331 millions au chapitre des ressources communales, et omet entièrement les 100 millions de subvention départementale, lesquels se réduisent, en effet, à 13,827,990 fr. et qu'il a pu assez raisonnablement négliger en raison de leur réalisation plus qu'incertaine. Pour nous, en mettant en relief ce déficit définitif et irrémédiable de 195 millions, nous n'avons fait que tirer les conséquences des chiffres partiels inscrits dans les tableaux officiels et présentés dans l'exposé des motifs, et encore avons-nous eu le soin, pour rendre ce résultat en quelque sorte irréductible, d'y faire entrer et cette subvention départementale omise dans l'exposé des motifs, et la subvention industrielle, dont nous contestons cependant le principe. En résumé, un nouvel impôt de 46 millions en centimes extraordinaires, un emprunt communal de 200 millions (se soldant en trente ans par 240 millions payables par les communes et 128 millions par l'Etat), et enfin 195 millions à trouver on ne sait où ; telles sont les bases du projet que l'on présente à la sanction du Corps législatif. Ce défenseur naturel des intérêts communaux l'accordera-t-il ?

Digitized by Google

Et encore n'est-ce pas dans ce déficit éclatant de 195 millions qu'est, suivant nous, le vice principal du système financier conçu par le gouvernement, mais dans la charge énorme qu'il fait peser exclusivement sur les campagnes. Comme nous avons essayé de le démontrer, l'achèvement de nos voies de communication doit se faire aux frais de tous, parce qu'il profitera à tous. « Les routes, disait-on avec énergie dans cette *Revue* même, sont toutes des instruments de richesse et de force ; dans un système qui absorbe au centre la totalité de l'impôt, qui ne laisse ni aux départements ni aux communes le libre emploi de leurs deniers, qui a la prétention qu'on lui doive tout et que tout vienne de lui, il faut que tous les chemins soient à la charge de l'Etat, aussi bien que le Louvre et les Tuileries, aussi bien que les fusils à aiguille et les vaisseaux cuirassés ; sinon le système manque de logique. Un bon chemin vaut bien un canon pour la défense du pays ; il vaut mieux, car c'est lui qui, en développant la fécondité du sol, procure la vraie force et donne à la nation ce ressort et cette cohésion qui permettent de braver tous les ennemis [1]. »

Emprunt pour emprunt, au lieu de s'ingénier à créer sous le nom de Caisse des chemins vicinaux, une sorte de banque factice, émettant des obligations analogues à celles des chemins de fer, nous aurions compris bien plutôt que le gouvernement fît franchement appel au crédit public, et ouvrît un emprunt des travaux de la paix, qui eût été inscrit sur le grand livre de la dette française. Sans doute alors, ce n'eût pas été 100 millions, mais 550 ou 600 que l'Etat aurait donnés pour cette œuvre véritablement grande et nationale ; mais que d'activité bienfaisante répandue dans le pays ! quelle rapidité dans l'exécution ! quelle immense développement de la richesse publique ! quel profit à recueillir bientôt par le trésor lui-même ! Et si la somme paraît bien grosse, qu'on se souvienne des 33 millions et des 15 millions ajoutés cette année aux budgets de la guerre et de la marine pour la transformation de notre armement et de notre flotte !

Une pareille mesure financière prise à l'heure propice eût été sans doute irréprochable, mais les temps sont changés, et aujourd'hui, après les emprunts si rapprochés et si considérables que nous avons vus, elle serait assurément dangereuse et inopportune. Aussi est-ce par de judicieux retranchements sur certains chapitres de notre énorme budget que nous pensons que l'on pourrait faire face aux dépenses pour lesquelles le nouveau projet de loi cherche si laborieusement et si vainement des voies et moyens. Qu'on ne s'y

[1] Voir le numéro du 15 mai.

Digitized by Google

trompe pas, cette question d'achèvement de notre vicinalité, ou, pour parler plus généralement encore, celui de notre *outillage* agricole et industriel, ne sera résolue que quand on aura proclamé bien haut la prédominance des dépenses productives sur les dépenses improductives, quand l'équilibre sera enfin rétabli entre le service des dépenses civiles et le service des dépenses militaires, quand enfin on ne verra plus cette effrayante disproportion entre le ministère de la guerre et de la marine absorbant l'un près de 3~0 millions, l'autre près de 170, tandis que l'instruction publique est réduite à la maigre rente de 30 millions, et les travaux publics à celle d'une centaine de millions bon an mal an. Un prélèvement d'un *décime de paix* sur les contributions indirectes, comme le proposait ces jours derniers une des sociétés agricoles les plus actives et les plus intelligentes de la province, pourrait aussi être fructueusement discuté et présenterait cet avantage d'être en rapport direct avec l'accroissement de la production et de la consommation, et de donner ainsi la résultante des avantages d'une bonne viabilité. Les octrois devraient aussi entrer pour une large part dans ce prélèvement, car ce serait un heureux moyen de leur faire rendre un peu de ce qu'ils dérobent aux campagnes. Mais quel que fût celui de ces systèmes auquel s'arrêtât un gouvernement préoccupé avant tout de ménager les forces du pays, nous y verrions de tout autres garanties et de tout autres éléments de succès que dans celui qui est soumis aux délibérations du Corps législatif, et dont le résultat serait très certainement de nouvelles charges pour les campagnes, et peut-être, nous le craignons du moins, de grandes déceptions dans l'achèvement même de notre vicinalité.

EUGÈNE ASSE.

Digitized by Google

L'ALBERT N'YANZA

The Albert N'yanza, great basin of the Nile and explorations of the Nile sources, by Samuel White Baker; with maps, illustrations and portraits. — Two volumes. — London. Macmillan and Co.

I

Le plus important des problèmes géographiques qui aient été soulevés dans ces dernières années, vient de faire un nouveau pas vers une solution définitive. Déjà, la brillante exploration de Speke et Grant[1] avait révélé toute une portion inconnue du cours de ce grand fleuve, et constaté l'existence de l'immense réservoir auquel les deux voyageurs ont donné le nom de Victoria N'yanza. L'exploration de l'Albert N'yanza, par M. Baker, peut être considérée comme le complément de la découverte de Speke et Grant. A la différence de ces deux voyageurs, dont l'expédition avait l'appui du gouvernement anglais, M. Baker a courageusement poursuivi, de sa propre initiative et sans aucun caractère officiel, l'accomplissement de l'œuvre si heureusement commencée par ses deux devanciers.

Ce fut en amateur, c'est-à-dire entièrement à ses frais, et avec toute sa liberté d'action, que M. Baker voulut à son tour rechercher l'origine du patriarche des fleuves africains. Il n'avait communiqué son dessein à personne, hormis à sa jeune femme, qui voulut absolument l'accompagner. Cependant, ce voyage, —

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 novembre 1863.

Digitized by Google

une véritable expédition, — devait être hérissé de difficultés, ou, pour parler plus juste, de périls, les uns prévus, les autres inconnus; mais M. Baker avait déjà prouvé son humeur aventureuse et son intrépidité par ses exploits de chasse dans les jungles du Gange, où le tigre rugit, et dans les bois de Ceylan, que peuplent les éléphants. Mme Baker, quoique délicate comme on l'est au printemps de la vie, avait le courage qui s'exalte jusqu'au dévouement par la puissance d'une affection profonde.

L'entrée en campagne des voyageurs eut lieu le 18 décembre 1862, à Khartoum, ville située dans la haute Nubie, et bâtie sur l'angle formé par la jonction des deux Nils, — le Barh-el-Azrak, ou fleuve Bleu, et le Barh-el-Abiad, ou fleuve Blanc. Le mot arabe « Barh » s'applique à une masse d'eau quelconque. Ainsi la mer Rouge est appelée par les Arabes « Barh-el-Golzum. » Il y avait alors six mois que M. et Mme Baker étaient arrivés à Khartoum, venant de l'Abyssinie, où ils avaient séjourné un an, M. Baker ayant jugé à propos d'étudier l'irrigation naturelle de ce pays, et de se familiariser avec l'idiome arabe avant de commencer son exploration. Pour en assurer autant que possible le succès, il avait fait à Khartoum de grands préparatifs. La petite flottille qui allait le conduire à Gondokoro, dernière limite de la navigation sur le Nil, se composait d'un *dahabieh* (bâtiment à deux mâts et à cabines) et de deux *niggors* (grands bateaux de transport). Sur ces navires étaient prêts à s'embarquer quarante-cinq hommes armés, un nombre à peu près égal de mariniers, plusieurs domestiques nègres ou arabes, quatre chevaux de main, autant de dromadaires et une trentaine d'ânes, afin d'éviter le souci de se procurer, et surtout de conserver des porteurs de bagages. A ce personnel de gens et d'animaux, il faut ajouter un matériel considérable, que Mme Baker eut le bon goût et le bon sens de ne pas augmenter par des colis d'ajustements féminins. Elle avait revêtu un costume pareil à celui de son mari : un pantalon bouffant, des guêtres, une blouse et un ceinturon. Cela fut cause que, dans le cours de ce voyage, des tribus indigènes la prirent pour le fils du voyageur anglais; sur les dénégations de celui-ci et sur son assertion que c'était sa femme, « katab : » quel mensonge ! lui disait-on sans euphémisme.

Au bagage nécessaire à des gens distingués qui vont mener une vie nomade dans des pays de sauvages, M. Baker avait joint une forte provision de munitions et d'énormes pacotilles de verroteries, de fils d'archal, de cotonnades, de bracelets de cuivre, destinés à l'achat de denrées, à la rémunération de bons offices, à l'apaisement des convoitises. Mais ce qui encombrait surtout ses navires, c'était le chargement de vivres et de blé fait en vue de la subsis-

Digitized by Google

tance de sa caravane, et aussi en prévision du dénûment où pourraient être Speke et son compagnon Grant, s'il se rencontrait avec eux. M. Baker savait que ces deux explorateurs devaient revenir par le chemin que lui-même se proposait de suivre dans la direction opposée à la leur.

A Khartoum, on est en plein pays nègre. Bien que cette ville soit la résidence du pacha qui a le contrôle des provinces du Soudan, que plusieurs nations européennes y aient des consuls et que l'on y compte trente mille habitants, elle a un aspect misérable. On n'y voit de maisons passables que celles occupées par des négociants étrangers; les autres ne sont effectivement que des huttes en briques crues. Quant à la population, c'est une tourbe d'individus turcs, grecs, syriens, arabes, arméniens, rassemblés là pour vaquer ostensiblement au trafic des gommes, des cuirs et de l'ivoire, ténébreusement à la traite des nègres. Aussi, les voyageurs qui y séjournent quelque temps sont-ils vus de mauvais œil; on les regarde comme des espions de l'Europe antiesclavagiste.

Quoique les commerçants établis à Khartoum eussent fait bonne mine à M. Baker, et qu'ils se fussent mis en mouvement pour faciliter son entreprise, ils complotaient ensemble contre lui. M. Baker eut quelques soupçons de cette duplicité dans les derniers jours qui précédèrent son départ pour Gondokoro. Une tendance à l'insubordination s'était manifestée, tant parmi les mariniers de son équipage que parmi les hommes de son escorte; et même, plusieurs de ces derniers, qui avaient pris l'engagement de l'accompagner, après son débarquement à Gondokoro, dans sa marche à travers les tribus indigènes, manquèrent à l'appel quand la flottille mit à la voile. Cette désertion était d'un fâcheux augure. M. et Mme Baker en furent d'abord frappés; mais tous deux étaient doués de la fermeté de résolution et de la hardiesse dans l'exécution qui sont nécessaires pour mener à fin les entreprises ardues. Ensuite il y a quelque chose de fortifiant pour l'âme dans le spectacle des magnificences de la nature; or, au début d'une navigation fluviale, rien de plus magnifique ne peut se présenter aux regards de l'homme que le confluent des deux Nils, formant, selon l'expression de M. Baker, « une vaste plaine liquide qui s'étend aussi loin que la vue peut porter. » Le Nil Blanc avant ce point de jonction, c'est-à-dire en remontant le cours de cette rivière, a déjà deux milles de large.

Le trajet de Khartoum à Gondokoro se fait en quarante-cinq ou cinquante jours, selon que les vents favorisent la marche des navires à voiles, toujours irrégulière lorsqu'on va contre le courant. Si une voie de terre existait, ce serait moins long, les nombreuses sinuosités du Nil Blanc faisant de ce fleuve un « véritable Styx. » Dans le

Digitized by Google

lointain, on aperçoit des monts élevés; mais la campagne est plate jusqu'à une distance infinie des rives du fleuve que bordent, en certains endroits, des forêts de mimosas ou acacias arabiques, ayant souvent 35 pieds de haut et 18 pouces de diamètre.

Parti de Khartoum le 18 décembre 1862, M. Baker arriva à Gondokoro le 2 février suivant. Son journal, pendant cette navigation, contient des observations intéressantes sur les tribus riveraines, toutes aussi *incivilisées* et quelques-unes plus affreuses, au physique et au moral, que les tribus de l'intérieur le plus reculé de l'Afrique. Bien des ennuis, et même des tristesses assaillirent les voyageurs sur leur chemin aquatique. La lenteur du mouvement et divers accidents qui retinrent souvent en arrière un des bateaux de transport, nommé à cause de cela, par M. Baker, le *maladroit*, « the clumsy, » excitèrent à plusieurs reprises son impatience. Le rapide déclin de la santé et la mort d'un charpentier allemand, excellent ouvrier et honnête homme, qui avait insisté pour faire cette campagne scientifique avec M. Baker, en assombrit fort le début. Il perdit aussi un de ses meilleurs serviteurs, mis en pièces par un buffle dans une courte excursion à terre que firent ses gens.

A Gondokoro, station des commerçants turcs et arabes, M. Baker se vit l'objet d'une méfiance encore plus vive et plus malveillante qu'à Khartoum. On attendait d'un moment à l'autre, en ce lieu, le retour d'une compagnie de trafiquants dont le directeur, Andrea Debono, était un des plus riches emmagasineurs d'ivoire. Ces gens devant repartir promptement pour la même destination, le sud de l'Afrique centrale, M. Baker comptait faire route avec eux. Depuis une semaine, il les attendait sur ses bateaux, qu'il devait ensuite renvoyer à Khartoum, lorsqu'un jour, des hommes de son escorte vinrent tout empressés, presque effarés, lui apprendre que Mahomet-Wat-el-Mek, l'agent de Debono, était arrivé avec sa caravane, et que, en sa compagnie, se trouvaient deux blancs. M. Baker courut à leur rencontre, et ce fut avec une satisfaction mêlée d'attendrissement, qu'il serra les mains de Speke et de Grant. La surprise et le contentement de ces derniers ne furent assurément pas moindres; ils n'avaient aucun soupçon du projet de M. Baker, et ils étaient exténués; l'hospitalité confortable qu'ils trouvèrent à bord du dahabieh fut pour eux un événement providentiel.

Cependant, la joie qu'éprouva tout d'abord M. Baker en voyant paraître des compatriotes, à la recherche desquels il allait avec non moins d'ardeur qu'à la découverte de la source du Nil, fut vite obscurcie par une appréhension bien naturelle. Speke avait-il résolu d'une manière positive la question dont lui, Baker, se préoccupait, à l'exclusion de tout intérêt personnel, depuis près de deux ans

Digitized by Google

qu'il avait mis le pied en Egypte? Ne lui restait-il rien à chercher, rien à connaître, rien à révéler ?

Cette appréhension ne dura pas longtemps. Speke, de son côté, avait hâte d'apprendre à son ancien ami le succès qui avait récompensé sa persévérance, succès toutefois incomplet. Le N'yanza [1], ou lac Ukéréwé, nom auquel le jeune explorateur avait substitué celui de la reine de la Grande-Bretagne, était réellement la source du cours d'eau qu'il avait d'abord nommé Somerset-River, puis déclaré être le Nil Blanc. Ce fleuve jaillissait du lac en une majestueuse cascade qu'il appelait Chutes Ripon, en l'honneur d'un personnage membre de la société géographique de Londres. Lors du voyage que, trois ans auparavant, Speke avait fait en compagnie et presque sous les ordres du capitaine Burton, dans l'Afrique équatoriale, il avait imposé la dénomination d'Archipel du Bengale à un groupe d'îles coniques et rocheuses qu'il aperçut dans la partie occidentale de l'Ukéréwé. Antérieurement à cette époque, un pionnier évangélique, qui découvrit aussi alors le Nyassa et le Chiroua, tout en distribuant et expliquant la Bible aux indigènes, le docteur Livingstone, que l'on a faussement cru mort assassiné par des néophytes sauvages, peut-être anthropophages [2], avait donné aussi le nom de Victoria à une cataracte du Zambèze. Nous verrons également M. Baker saluer, avec l'enthousiasme qui le caractérise, le vaste Louta N'zigé, changer ce nom en celui de feu le *Prince-Consort*, et, peu après, appeler la plus belle des cataractes du Nil Chutes Murchison, par courtoisie pour le président actuel de la Société royale géographique de Londres. A lire toutes ces dénominations anglaises dans quelque récent dictionnaire, un écolier pourrait se méprendre et chercher les lieux qu'elles représentent sur la carte de l'Océanie, cette vaste fraction outre-mer du Royaume-Uni. Speke, cependant, venait de déroger à cette coutume, qui paraît toujours impliquer une prise de possession, en nommant *Canal Napoléon* l'étroite crique du Victoria N'yanza, de laquelle émerge le Nil. Le capitaine anglais agit ainsi par reconnaissance à l'égard de la Société géographique française, qui lui avait décerné une médaille d'or pour sa découverte de l'Ukéréwé.

Disons encore quelques mots concernant Speke, afin de remettre en mémoire aux lecteurs de ce travail sa situation quand il se rencontra avec M. Baker, et fit à ce dernier des communications qui

[1] Dans les dialectes des naturels de l'Afrique centrale, le mot N'yanza a la même signification (masse d'eau) que le mot Barh dans la langue arabe.

[2] Le consul d'Angleterre à Zanzibar a envoyé récemment au président de la Société géographique de Londres, des lettres du docteur Livingstone, que celui-ci avait trouvé moyen de lui faire parvenir du centre de l'Afrique.

Digitized by Google

donnaient un but précis à sa marche dans la région des lacs. Longtemps séquestré par des chefs indigènes qui lui promettaient des renseignements toujours différés sur la rivière, objet de ses investigations, le voyageur anglais s'était encore attardé dans le pays d'Ounyoro, où régnait Kamrasi, espérant obtenir finalement de ce prince, des guides pour longer le cours du Nil jusqu'au lac Louta N'zigé, que cette rivière devait, selon toutes probabilités, traverser. Mais la guerre ayant éclaté entre le roi d'Ounyoro et ses voisins, Speke s'était vu forcé d'abandonner son projet et de s'écarter, aux chutes Karouma, de la ligne du fleuve.

Ainsi, à un nouvel explorateur incombait la tâche de vérifier le passage à travers le Louta N'zigé, de la rivière issue de l'Ukéréwé ou Victoria N'yanza, et de compléter par cette vérification la somme de constatations qui déterminerait infailliblement l'origine du Grand Nil.

M. Baker se chargea avec bonheur d'accomplir cette tâche, quoiqu'une volonté moins nerveuse que la sienne eût pu fléchir à la vue de l'état pitoyable auquel des privations et des vexations de toutes sortes, ainsi que les maladies, avaient réduit les deux explorateurs. La prévision du renouvellement des obstacles qu'ils avaient surmontés et de ceux aussi qui les avaient arrêtés, ne découragea ni M. Baker ni sa compagne.

M. Baker invita Speke à profiter du retour de la flottille qu'il renvoyait à Khartoum, pour regagner cette ville; en même temps, il mit à sa disposition le blé dont il s'était, à tout hasard, approvisionné pour lui... Invitation et secours bien précieux pour des étrangers qui arrivaient mourants de fatigue et de faim dans une station où l'on ne trouve des moyens de transport qu'à de longs intervalles, et où les subsistances font absolument défaut à ceux qui n'en ont pas d'emmagasinées. De son côté, Speke donna à M. Baker des cartes géographiques que Grant et lui avaient dressées, avec des instructions écrites sur la marche à suivre pour atteindre son but et sur le caractère des peuplades indigènes, particulièrement des chefs des districts à travers lesquels il fallait se frayer un passage.

On a vu que Speke était arrivé à Gondokoro précisément avec les commerçants attendus par M. Baker; il avait fait leur rencontre dans une autre station de trafiquants. Ayant été satisfait de Mahomet-Wat-el-Mek, l'agent de Debono et *vakil* (capitaine) de ses expéditions commerciales dans l'intérieur de l'Afrique, Speke pensa comme M. Baker que ce serait la plus sûre compagnie que ce dernier pût avoir pour s'enfoncer dans les terres équatoriales. Mahomet accepta les propositions que lui fit à ce sujet M. Baker; mais

Digitized by Google

dès que la flottille fut repartie pour Gondokoro, emmenant Speke et Grant, une mutinerie éclata parmi les gens de l'escorte de notre voyageur. Pour comble d'embarras, Mahomet, manquant à son engagement avec lui, effectua son nouveau départ sans lui en donner seulement avis. En partie par menaces, en partie par voies de douceur, M. et Mme Baker réussirent à vaincre cette première rébellion; puis, pour se procurer la compagnie d'autres Anglais, M. Baker recourut à un trafiquant circassien non moins riche que Debono. Kourschid-Agha, avec qui M. Baker avait eu à Khartoum de bonnes relations, était personnellement bien disposé pour lui; mais son vakil et associé refusa net de faire route avec ces voyageurs, tout le monde à Gondokoro étant persuadé que leur excursion projetée dans l'Afrique centrale avait pour objet d'entraver le commerce clandestin des esclaves.

Nonobstant cette animosité générale, qui ne laissait pas que de les inquiéter fortement sur l'avenir de leur entreprise, M. et Mme Baker partirent avec leur escorte maintenant réduite à dix-sept hommes armés que leur mauvais vouloir rendait dangereux plutôt qu'utiles, et à quelques domestiques dont deux nègres qui paraissaient leur être fort attachés et qui, en effet, leur donnèrent des preuves répétées de dévouement.

Nos voyageurs comptaient atteindre, soit Mahomet, soit Ibrahim (l'agent et vakil de Kourschid), ces hommes ne pouvant pas, selon toutes probabilités, les empêcher de cheminer à leur suite. Ils se trompaient. Pressentant cette tentative de leur part, les Turcs avaient chargé les habitants des villages situés sur leur passage de leur signifier que, s'ils s'avisaient de les approcher de trop près, on tirerait sur eux. Impossible d'ailleurs de se procurer des guides ni des interprètes indigènes; les deux caravanes qui précédaient celle des Anglais indisposaient les naturels contre eux. Cependant ils atteignirent la compagnie d'Ibrahim à son premier campement. Sur l'injonction, renforcée de menaces, qui leur fut faite de s'éloigner, ils passèrent outre, ne mettant plus dès lors leur espérance de salut que dans leurs efforts pour devancer leurs ennemis dans l'Illyria. Les habitants de ce district n'ayant pas encore été prévenus contre eux par les Turcs, fourniraient sans doute les hommes dont les voyageurs avaient besoin pour se diriger vers la région des grands lacs. Dans ces circonstances, ils reçurent une addition non moins inattendue que précieuse à leur petite troupe. Deux des Latoukas indigènes d'une tribu plus éloignée, dont Ibrahim avait un certain nombre à ses gages, ayant été brutalisés par les Turcs et s'étant enfuis, vinrent offrir leurs services à M. Baker, qui se vit ainsi pourvu d'interprètes.

Digitized by Google

Au bout de quatre jours de marche un peu forcée, comme on approchait de la vallée d'Illyria, M. et Mme Baker, qui avaient de bonnes montures et une grande impatience d'arriver, se trouvèrent à une assez forte distance de leur caravane. Pour l'attendre, ils mirent pied à terre et s'assirent au bord du chemin ; comme ce chemin tournait dans la montagne qu'il leur fallait descendre avant d'entrer dans Illyria, nos voyageurs entendirent un bruit de pas et de voix, quoique la compagnie d'où partait ce bruit ne fût pas à portée de leur vue ; ce devait être leurs gens. Quelle stupéfaction lorsque, au lieu de leur escorte, déboucha sur la route, puis défila devant eux, dans un silence farouche, et sans leur jeter un regard, la troupe d'Ibrahim ! Ce dernier lui-même fermait la marche. M. et Mme Baker furent d'abord atterrés ; ils croyaient avoir pris beaucoup d'avance sur leurs ennemis, et ceux-ci les dépassaient ! Mme Baker eut alors une de ces inspirations soudaines, lumineuses comme l'éclair, et qui doivent leur justesse à une rapide pénétration du coup d'œil intellectuel.

M. Baker, qui n'avait encore eu que par l'intermédiaire de son propre vakil de pourparlers avec Ibrahim, céda aux conseils pressants de sa femme... Ils accostèrent ensemble ce rébarbatif personnage. Par leurs arguments, ils lui firent si clairement et si poliment comprendre la déraison et l'injustice de sa défiance d'eux, en même temps qu'ils lui démontrèrent, — moyen de persuasion plus effectif encore, — les avantages que lui, Ibrahim, tirerait de leur bon accord, par l'extension de son trafic d'ivoire chez des peuplades avec lesquelles M. Baker, qui ne lui faisait concurrence en rien, le mettrait en rapport, que, sous le feu roulant de leur éloquence, il s'humanisa peu à peu. Il finit même par promettre à ces deux excellents logiciens qu'il allait faire tout ce qui dépendrait de lui pour modifier l'hostilité des hommes sous son commandement. Il en vint à bout, quoique avec moins de promptitude que le ménage anglais n'en avait mis à le persuader.

Dès lors, nos voyageurs s'avancèrent avec toute sécurité dans cette zone équatoriale de l'Afrique, où les hommes, par leur barbarie, les animaux nuisibles par leur multitude, la végétation par son exubérance, l'air par sa température énervante, semblent protester contre la possibilité de l'immigration de l'Européen. Mais au contact fréquent des nations civilisées, la barbarie des peuples à l'état d'enfance se dissout peut-être moins difficilement que la cruauté des peuples adultes ; on détruit les animaux malfaisants, on use l'excessive puissance de production des terres, on éclaircit les forêts ; on combat les effets pernicieux d'une atmosphère torréfiante. Les fils d'Albion prouvent cela dans les cinq parties du

Digitized by Google

monde : partout où ils mettent le pied, ils restent ou reviennent, soit pour fonder des colonies agricoles, soit pour établir des comptoirs ; presque toujours ils font l'un et l'autre en même temps. Les particuliers, aussi bien que le gouvernement, ne laissent jamais échapper l'occasion, sinon de nouer, du moins de préparer de nouvelles relations commerciales pour leur pays. Le précurseur de Samuel Baker dans l'Ounyoro, le capitaine Speke, n'avait-il pas dit à Kamrasi que le but de sa visite était de savoir s'il lui conviendrait de trafiquer avec les Anglais, ses frères, et d'échanger de l'ivoire contre des marchandises européennes ? Si cela agréait au roi de l'Ounyoro, les trafiquants anglais viendraient dans ses Etats, de même que les Arabes de Zanzibar allaient dans le Kérewé.

Marquons en passant, et par anticipation, que les naturels de l'Ounyoro ne dédaignent pas l'usage du vêtement, et que si les autres indigènes de ces contrées trouvent, pour la plupart, leur corps suffisamment couvert par un enduit couleur de brique, néanmoins ils considèrent l'habillement comme une parure. Il ne paraît donc pas invraisemblable que, dans un temps donné, le commerce des tissus, peut-être même — qui sait ? — des *confections*, s'établisse sur une grande échelle dans l'immense pays que traverse cette partie du Nil que les Anglais surnomment « Victoria ».

D'ailleurs, contradictoirement à l'erreur dans laquelle étaient à cet égard les Anciens, il s'en faut de beaucoup que les terres de l'intérieur de l'Afrique soient stériles et habitées seulement par des bêtes féroces. Longtemps avant que des voyageurs nos contemporains nous aient communiqué leur étonnement de l'infinité de villages qui bordent les rivières et les lacs dans la zone torride de cette partie du monde, quelques négociants qui, vers la fin du siècle dernier, s'aventurèrent au delà des côtes occidentales où les avait attirés l'appât du gain, rapportèrent que les pays du centre étaient verdoyants, fertiles et très peuplés. Même, dans l'antiquité, le géographe Ptolémée, s'écartant de l'opinion générale à cette époque, a parlé de villes considérables situées dans l'intérieur de la Libye. Or, par la Libye on entendait toute la grande péninsule, la dénomination d'Afrique qui dans la suite servit à désigner ce continent entier, n'ayant été d'abord appliquée qu'à sa partie septentrionale.

C'est donc un sol très riche que celui de l'Afrique centrale ; mais faute d'exploiter suffisamment sa richesse, l'air y reste insalubre. Les naturels, agissant en cela uniquement à leur point de vue de chasseurs, atténuent parfois cette insalubrité en dépouillant de vastes étendues de terrain des herbes hautes de dix à douze pieds, dans l'épaisseur desquelles se dérobent à leur poursuite les élé-

Digitized by Google

phants, les buffles, les rhinocéros. Ils mettent le feu aux prairies; mais, entre les tropiques, les herbages desséchés par le soleil sont, en tout temps, mélangés d'herbages verts, et ceux-ci ne se consumant pas, l'incinération n'est jamais complète. Une autre cause des fièvres paludéennes, qui n'épargnent même pas les indigènes, c'est la longue durée de la saison pluvieuse. Au reste, cette période n'est pas aussi triste qu'on pourrait se l'imaginer, les matinées étant invariablement belles. C'est un peu après midi que l'on voit les nuages d'abord s'agglomérer au haut des montagnes, puis couvrir les plaines d'une voûte sombre, et finalement se résoudre en averses torrentielles. Le lendemain matin, le soleil se montre de nouveau radieux.

II

Quatre jours après leur départ de Gondokoro, M. et Mme Baker arrivèrent, en compagnie de la caravane des Turcs, dans la vallée d'Illyria, dont le passage les avait très justement préoccupés; la tribu qui l'habite (une des plus brutales de l'Afrique) était en parfaite intelligence avec la troupe d'Ibrahim, et, pour lui complaire, elle n'eût pas hésité à massacrer nos Anglais. Leggé, le chef de cette peuplade, avait ainsi exterminé autrefois cent vingt hommes d'une compagnie de trafiquants.

La laideur et la stupidité des Illyriens pourraient en vérité devenir proverbiales. Ils ont tous la tête ronde comme une boule, le front très bas, le crâne protubérant, le cou massif, la physionomie sinistre. Ils sont armés d'un arc haut de six pieds et de flèches barbelées et empoisonnées; ils vont nus. Toutefois, Ibrahim ayant fait cadeau d'une longue blouse de cotonnade rouge à Leggé, celui-ci s'en vêtit aussitôt; c'est ainsi habillé qu'il laissa faire son croquis à M. Baker. L'abstention du vêtement n'implique pas l'absence de la vanité et de l'amour de la parure; la prodigieuse consommation que font les sauvages de l'Afrique de verroteries et de cauris, de bracelets et d'anneaux en cuivre, le prouve surabondamment. Un autre témoignage de la coquetterie innée chez l'homme, c'est la coiffure qui, chez plusieurs tribus, devient en quelque sorte un monument dont l'édification se poursuit concurremment avec la croissance de la chevelure. A cet égard, les femmes sont beaucoup moins recherchées que les hommes; elles portent généralement leurs cheveux coupés ras. Au reste, il en est ainsi des Illyriens des deux sexes, trop ineptes pour se livrer à ce travail compliqué.

Leggé était d'une cupidité insatiable. Il aurait voulu s'emparer

Digitized by Google

de tout le bagage de M. Baker. Quoique celui-ci eût acquitté le droit de passage sur le territoire illyrien par des lots de verroteries accompagnés d'un flacon d'alcool que l'indigène vida d'un seul trait, on ne put obtenir de lui aucune denrée, à l'exception d'une certaine quantité de miel qu'il consentit à échanger contre une houe, unique instrument de culture en usage dans ces contrées. M. Baker ayant emporté un sac de riz pour sa consommation particulière, en donna à ses gens. Ils l'accommodèrent avec le comestible peu restaurant acheté à Leggé; celui-ci vit d'un œil envieux ce régal, prit hardiment place parmi les convives sans y être invité, et « engloutit à pleines poignées ce riz chaud et sucré dans sa bouche d'hippopotame. »

Au sortir de la vallée d'Illyrie, les voyageurs se trouvèrent dans une campagne plate, bien arrosée, bien ombragée, où les traces de pieds d'éléphants, de rhinocéros, d'antilopes, de buffles, de girafes, témoignaient de chasses fréquentes et abondantes. Le territoire des Latoukas touche à ces plaines. Cette population, que M. Baker suppose descendre de la nation des Gallas, présente un heureux contraste avec les Illyriens. D'une taille élevée et bien proportionnée, les Latoukas ont le front spacieux, les yeux grands, la bouche moyenne et la physionomie agréable. Ils excellent dans l'art de la coiffure prodigieuse dont nous avons parlé. Nous disons l'art... M. Baker, qui a jugé *de visu* des difficultés que présente la construction de cet édifice capillaire, emploie le mot « science. »

Les Latoukas étant d'humeur belliqueuse, la forme de leur coiffure affecte celle d'un casque chargé de plaques de cuivre poli, orné de rangs de verroteries ou de cauris; ce casque a l'avantage ou, si l'on veut, l'inconvénient d'être immuablement fixé sur la tête. Leurs armes sont la lance, une massue, un coutelas et un vilain bracelet de fer hérissé de lames de couteau d'environ quatre pouces de long sur un demi-pouce de large. Ce bracelet sert à se défendre alors qu'on a perdu ses autres armes, et aussi à déchirer son adversaire dans une lutte corps à corps. Les boucliers, d'une trop grande dimension, sont en peau de buffle ou en peau de girafe, celle-ci plus estimée que l'autre pour cet usage, étant à la fois très fine et légère. Laissons parler M. Baker :

Chez les Latoukas, le sexe féminin n'a pas été favorisé par la nature de la beauté physique, dont elle a généreusement doué le sexe masculin. Ce sont d'immenses créatures, peu d'entre elles ayant moins de cinq pieds sept pouces, et leurs membres étant prodigieusement gros. Elles portent attachée à leurs reins une longue queue semblable à une queue de cheval, avec cette différence qu'elle est en fil d'écorce d'arbre et frottée

Digitized by Google

d'un mélange d'ocre rouge et de graisse. Outre cet appendice d'une bienséance incontestable pour des femmes qui ne peuvent pénétrer qu'en rampant sur leurs mains et sur leurs genoux dans des huttes dont l'entrée a seulement deux pieds de haut, elles portent par devant un large pan de cuir tanné. Les seules femmes jolies que j'aie vues dans le Latouka furent Bokké, la favorite de Moy, un des deux chefs de la tribu, et leur fille, deux *fac simile* l'une de l'autre, la dernière ayant sur la première l'avantage d'être une seconde édition.

Lorsque, le lendemain de son arrivée à Tarrangollé (une des principales villes du Latouka, et la résidence des deux frères Moy et Commoro, chefs du pays), M. Baker se fut installé sous sa tente, n'usant de la hutte à porte basse, mise à sa disposition, que pour son bagage, il reçut avec apparat la visite de Moy. Celui-ci fut introduit en sa présence par Ibrahim, qui avait amené son interprète. La conversation s'ouvrit par l'ordre que donna M. Baker d'étaler sur le tapis de Perse qui couvrait le sol de sa tente les divers colliers de verroteries de choix, les barreaux de cuivre et les mouchoirs de coton de couleur qu'il destinait au chef de Latouka.

Rien de plus divertissant, dit M. Baker, que son ravissement à la vue d'un rang de perles fausses (imitation d'opales de la grosseur d'une petite bille), jusqu'alors inconnues dans cette contrée, et auxquelles leur nouveauté prêtait une grande valeur. Après les avoir examinées avec une satisfaction qu'il ne chercha pas à dissimuler, il me pria de lui donner un autre rang de ces perles pour sa femme qui, sans cela, serait de fort mauvaise humeur. En conséquence, j'ajoutai au monceau de verroteries exposé devant lui sur le tapis, un présent pour cette épouse bien-aimée. Moy considéra encore quelques instants tous ces trésors avec orgueil; puis, poussant un profond soupir, il se tourna vers l'interprète :

«Quel trouble il y aura dans ma famille, dit-il, lorsque mes autres femmes verront Bokké avec cette parure ! Dites au *mattat* (chef), que s'il ne donne pas des colliers à chacune de mes femmes, elles se battront.» Je lui demandai le nombre des dames dont il appréhendait le mécontentement. Il se mit tout de suite à les compter sur ses doigts, et comme il arrivait au dernier d'une de ses mains, je me hâtai de lui proposer une transaction, le priant de ne pas énumérer toutes les personnes auxquelles il portait intérêt, et lui offrant environ trois livres de verroteries diverses pour être réparties entre elles. Enchanté de cette offre, il déclara son intention d'envoyer toutes ses femmes rendre visite à Mme Baker. Cette politesse ne laissait pas que d'avoir son côté effrayant... Chacune de ces dames se serait attendue à recevoir un présent pour elle-même, et n'aurait pas manqué d'en réclamer un additionnel pour un enfant ou une amie. En conséquence, je dis à leur mari que la chaleur était trop forte pour que la réunion d'un si grand nombre de personnes dans notre tente fût

Digitized by Google

supportable, mais que si sa favorite Bokké voulait venir, nous serions fort aises de la voir.

Sur ce, Moy se retira, et, peu d'instants après, parurent Bokké et sa fille. Elles s'assirent sur le tapis bigarré, et considérèrent avec un grand étonnement le premier homme et la première femme de race blanche qu'elles eussent encore vus. Nous leur donnâmes plusieurs colliers de perles rouges et bleues, et je dessinai, sur mon livre de croquis, le portrait de Bokké. Elle nous adressa beaucoup de questions, entre autres celle-ci : « Combien avez-vous de femmes? » Ma réponse — que je me contentais d'en avoir seulement une — lui causa une surprise et une hilarité que sa fille partagea et qui se manifestèrent par leurs éclats de rire. Elles nous dirent que ma femme serait fort embellie si elle s'arrachait les quatre dents de devant de la mâchoire inférieure, et si elle pommadait sa chevelure avec un enduit rouge, selon la mode du pays. Bokké conseilla aussi à Mme Baker de percer sa lèvre inférieure, afin de passer dans cette ouverture le morceau long et pointu de cristal poli qui est regardé comme un ornement superlatif par les Latoukas. Un de mes thermomètres ne valant plus rien, je cassai son tube en trois morceaux dont je fis cadeau à ces dames ; elles en furent ravies.

Les bonnes dispositions des habitants de Tarrangollé envers M. Baker ne tardèrent pas à changer, par le contre-coup des méfaits d'abord d'une compagnie de commerçants en ivoire et en esclaves, sous le commandement d'un aventurier, Mahomet Her, lequel se livrait à ce trafic pour son propre compte, et était l'ennemi déclaré du vakil de Koursehid ; ensuite, par les insolences des gens mêmes d'Ibrahim, ce dernier étant retourné à Gondokoro, avec une partie de son escorte, pour y prendre des munitions que l'insuffisance de ses porteurs l'avait forcé de laisser à cette station. Quoique M. Baker et ses gens fissent bande à part, la mauvaise conduite des Turcs qui étaient restés à Tarrangollé nuisit à M. Baker dans l'esprit des Latoukas; leur sympathie pour lui fit place à la méfiance et il y eut, dans le quartier même de l'Anglais, des alertes qui le forcèrent de se tenir sur ses gardes. Une nuit, l'hostilité des indigènes se révéla par les préparatifs d'une attaque dont M. Baker fut averti par le roulement du *nogara*, grand tambour de guerre. Toutes les tribus de l'Afrique centrale ont la coutume de battre bruyamment le nogara quand elles s'apprêtent à *surprendre* leurs ennemis. Entendant les tambours du quartier des blancs leur répondre, les Latoukas jugèrent qu'on s'apprêtait à les repousser, et comme ils sentaient bien que leur immense supériorité, quant au nombre, les laissait cependant très inférieurs aux blancs par la tactique de ces derniers et par leurs armes à feu, ils ne se montrèrent pas.

M. Baker se plaignit énergiquement de cette perfidie — restée

Digitized by Google

forcément à l'état d'intention — au collègue de Moy. Commoro, — ainsi se nommait-il, — affirma que ce soulèvement avait été comploté par les Latoukas, sans que lui ni son frère en eussent eu connaissance, et qu'il veillerait à ce que de pareils actes d'hostilité ne se renouvelassent pas.

Cette première étape de M. Baker est animée par une chasse aux éléphants pleine de péripéties, par des danses funèbres les plus extravagantes qu'il soit possible d'imaginer, et par une polémique religieuse entre M. Baker et Commoro, polémique dans laquelle les arguments du voyageur anglais échouèrent contre l'incrédulité du chef-adjoint des Latoukas. M. Baker appuie, en plusieurs endroits de sa narration, sur cette particularité, qu'aucune des tribus sauvages de la région qu'il a explorée n'a la plus légère notion d'une Divinité Suprême. Ces aborigènes ne croient qu'à la magie, et ils attribuent volontiers ce pouvoir occulte aux chefs qui les gouvernent, aussi bien qu'à des êtres invisibles qui disposent, suivant leur caprice, du sort des hommes, dans une infinité de circonstances. Vers la fin de son livre, M. Baker, revenant sur ce sujet, — l'absence de toute idée religieuse chez les nègres de l'Afrique centrale, — en tire cette induction, qu'ils ne descendent pas de Cham, comme on le pense généralement. S'appuyant sur les études des géologues concernant la formation du continent de l'Afrique, il conjecture que cette partie de notre planète n'a pas été atteinte par le déluge, et que les aborigènes appartiennent à une race antédiluvienne et même préadamite. Il admet donc implicitement la pluralité originelle des races humaines. A l'ignorance absolue des sauvages africains sur la Divinité Suprême, M. Baker préférerait quelque superstition, sur laquelle il serait possible d'enter une croyance religieuse : « In this wild naked savage, there was not even a superstition upon which to found a religious feeling. » Nous ne saurions être en ceci de l'avis de M. Baker qui, du reste, nous apparaît souvent dans le cours de sa narration comme un adepte d'une philosophie plus sûre et plus pratiquement utile ; la superstition étant une croyance fausse ne peut, en aucun cas, servir de base à une doctrine saine.

Quant à Commoro, le surnaturel n'avait pas plus de prise sur son imagination que le sentiment religieux des semences dans son cœur. C'est chose singulière que l'analogie des répliques de ce nègre matérialiste aux raisonnements de M. Baker, avec les objections des antispiritualistes européens à l'existence de l'âme. Le sceptique Latouka ne pouvait pas non plus comprendre qu'un blanc eût entrepris un voyage aussi long, aussi incertain, aussi pénible que celui auquel M. Baker s'était déterminé, sans autre stimulant que

Digitized by Google

la curiosité de connaître au juste la source d'un fleuve, l'élévation d'une montagne ou l'étendue d'une mer. Cependant, il donna à M. Baker les renseignements que celui-ci lui demandait au sujet des cauris dont les casques en tresses de cheveux des naturels du Latouka étaient ornés. Ces coquilles venaient de Magungo, ville située au bord d'un grand lac où les apportaient par eau des commerçants blancs.

Sur ces entrefaites, le roi d'un pays voisin, l'Obbo, envoya aux étrangers en passage à Tarrangollé des messagers avec des présents consistant, pour le chef de la caravane turque, en défenses d'éléphants, comme spécimen de l'ivoire qu'il trouverait dans ses Etats, et pour l'autre voyageur, que l'on savait n'être pas un trafiquant, un *molote* (houe), le molote ayant une valeur réelle en Afrique comme objet d'échange toujours recherché. Ibrahim et M. Baker se rendirent à cette invitation ; le premier, par empressement d'établir de nouvelles relations commerciales ; le second, pour voir du pays, celui d'Obbo se trouvant d'ailleurs dans la direction qu'il se proposait de suivre pour reconnaître le terrain sur lequel il s'engagerait dès que la saison le lui permettrait. Afin de ne pas être retardé dans leurs marches et contre-marches par le transport du bagage que chacun d'eux — le Turc et l'Anglais — traînait après soi, M. et Mme Baker se décidèrent à laisser la plus grande partie du leur à la garde seulement de trois de leurs hommes, et sous la surveillance de Commoro : celui-ci ne donna pas lieu à M. Baker de se repentir de sa confiance.

III

Les naturels de l'Obbo sont, eux aussi, une race supérieure de nègres. Quoique d'une taille moins élevée et d'une figure moins régulière que les Latoukas, l'ensemble de leur personne est agréable ; leur nez — le trait le plus défectueux du visage des noirs — est bien fait. Ils ont plus de *decorum* que les Latoukas, et se couvrent ordinairement le corps d'un manteau, soit de peau d'antilope, soit de peau de chèvre, n'allant nus qu'à la guerre ; alors ils se peignent le corps en bandes rouges et jaunes. Leur coiffure, quoique différant de celle des Latoukas, est bizarre et demande également un laps de plusieurs années pour être achevée. Ce sont de bonnes gens, aimant fort la danse, la musique et le *merissa* (bière faite avec le dhoura, sorte de millet). Leur chef, le vieux et facétieux Katchiba, était un brave sorcier qui, au moyen de sa science en magie, gouvernait paternellement ses sujets, toujours prompts à lui

Digitized by Google

obéir par crainte de son pouvoir surnaturel, un peu aussi par affection.

Le roi d'Obbo combla de soins et de prévenances ses hôtes européens, se montrant plein de déférence pour eux, et particulièrement pour Mme Baker. Ce fut sans le moindre souci que cette jeune femme resta dans son logis à Obbo, au milieu de ses serviteurs, pendant que M. Baker alla reconnaître dans les environs et plus au loin la situation des rivières dont les débordements pouvaient s'opposer à la continuation de son voyage vers le Louta N'zigé. Ainsi qu'on l'en avait averti, l'Asua ou Achua et l'Atabbi, deux rivières qui se rencontrent dans le pays de Farajoke, n'étaient déjà plus guéables.

M. Baker ayant rejoint sa femme à Obbo, ils retournèrent à Tarrangollé où Ibrahim avait aussi son campement, mais à une certaine distance du leur, ainsi que cela eut lieu dans la suite partout; c'était une bonne mesure de prudence, pour éviter les conflits entre les Turcs et l'escorte d'Arabes et de Noirs des Anglais. Au reste, il n'y avait eu et il n'y eut jamais aucune mésintelligence entre le vakil de Koursohid-Agha et M. Baker, depuis leur alliance sur la route d'Illyria. L'aménité et la bonté de Mme Baker y furent pour beaucoup et contribuèrent à la durée de cet heureux accord qui ne s'étendit malheureusement pas des Turcs aux indigènes. De sorte qu'Ibrahim, craignant les effets de l'animadversion des belliqueux Latoukas, que ses gens avaient fort irrités par leurs exactions, résolut d'aller prendre ses quartiers d'hiver, au temps des pluies, chez Katchiba. Pour ne pas s'isoler, M. et Mme Baker le suivirent.

Le second séjour dans l'Obbo fut loin d'avoir pour nos voyageurs les mêmes agréments que le premier. Maintenant, la disette s'y faisait sentir. De plus, les naturels d'abord, puis les Turcs furent presque tous atteints de la petite vérole qui se montra très maligne, chez les premiers surtout. Les trois chevaux qui restaient à M. Baker, tous ses ânes, tout son bétail, périrent, les uns victimes de la *mal'aria*, d'autres sous les coups de bec d'oiseaux qui se postent et se cramponnent sur la croupe des quadrupèdes et les couvrent de plaies en attaquant la vermine dont ces pauvres bêtes sont infectées.

Les Anglais n'échappèrent pas, eux non plus, à l'influence d'un air méphitique. Leur constitution fut bientôt minée par les fièvres intermittentes : il leur fallait pourtant demeurer là jusqu'à la fin de la saison des pluies, six mois au moins. Mais M. Baker n'était pas d'un caractère à se laisser démoraliser par la souffrance physique ; d'ailleurs, il se sentait encouragé par la confirmation donnée aux vagues renseignements qu'il avait d'abord obtenus sur l'existence de la ville de Magungo, par un naturel d'Obbo.

Digitized by Google

Cet homme s'était engagé avec Ibrahim en qualité d'interprète et de guide, pour le conduire dans un pays riche en ivoire, où personne n'avait encore commercé. En parlant de Magungo, d'où venaient les cauris, il dit que cette ville est située sur un lac si long qu'on ne connaît pas ses limites; si large, qu'en naviguant deux jours de l'est à l'ouest, ou de l'ouest à l'est, on ne découvre pas la terre à l'autre bord, et que vers le sud sa direction est invisible. L'indigène ajouta que de grands navires arrivent à Magungo d'endroits éloignés et inconnus, apportant des coquilles et des verroteries pour échanger contre de l'ivoire. C'était de là que venaient tous les cauris dont les Latoukas font une si grande consommation. Des hommes blancs avaient été vus sur ces navires. (Les Arabes n'étant que bruns, sont réputés blancs par les Noirs de l'Afrique.)

Lorsque l'année 1864 s'ouvrit, nos deux voyageurs étaient faibles, souffrants; la fièvre continuait toujours d'attaquer, à des heures fixes et très rapprochées, M. Baker; et sa provision de quinine se trouvait épuisée, moins une seule et médiocre dose que, depuis longtemps, il tenait en réserve pour le jour où l'on plierait la tente et où l'on s'acheminerait vers le Sud. Pour cela, le moment était propice, les pluies ayant tout à fait cessé. M. Baker espérait arriver en quinze jours dans l'Ounyoro, et obtenir de Kamrasi des guides pour le conduire au Louta N'zigé; l'indigène d'Obbo qui devait accompagner jusque-là Ibrahim, ayant déserté. Une autre grande difficulté, maintenant que M. Baker avait perdu toutes ses bêtes de somme, était de se procurer des porteurs de bagages; il se décida à n'emporter que des munitions avec quelques ustensiles. Ses effets restèrent dans son camp à la garde de deux de ses hommes. Ibrahim laissait quarante-cinq des siens dans son *zareiba* ou lieu de station. N'ayant plus de chevaux de selle, M. Baker avait acheté et dressé des bœufs pour servir au même usage.

IV

Le 5 janvier, les deux troupes de voyageurs se mirent en mouvement. Le début de cette marche fut marqué par des accidents. Le bœuf que montait M. Baker, étant fort rétif et peut-être mécontent du service auquel on l'astreignait, s'échappa et disparut dans les hautes herbes, emportant la selle anglaise de son cavalier. Un peu plus loin, une grosse mouche vint se poster sur la croupe du bœuf monté par Mme Baker, et agaça tellement l'animal qu'il se cabra et jeta à terre la jeune dame. La situation était fâcheuse; M. Baker, trop abattu par ses précédents accès de fièvre pour che-

Digitized by Google

miner pédestrement, se voyait sans monture; Mme Baker, n'osant plus se fier à la sienne, et d'ailleurs très contusionnée, se trouvait dans le même cas. Heureusement, Ibrahim lui offrit d'échanger cet animal contre le plus maniable et un des plus beaux des siens; quant à M. Baker, il acheta à un Turc un excellent bœuf de selle pour son propre usage.

M. et Mme Baker, n'ayant pu emporter leur tente, durent bivouaquer comme leurs gens et les Turcs.

Ayant passé l'Atabbi et l'Asua, qui sont presque à sec dans cette saison, et traversé le pays de Farajoke, situé entre ces deux rivières, les voyageurs s'arrêtèrent à Choua huit jours après avoir quitté l'Obbo. La santé de M. Baker s'était améliorée pendant cette marche; il avait eu pour distraction la chasse aux antilopes qui, dans quelques endroits, paissent par troupeaux; et son estomac, délabré par une abstinence de plusieurs mois dans les Etats de Katchiba, s'était réconforté avec le bouillon et les côtelettes que lui fournit la chair de ces fauves. Quelquefois les prairies étaient si touffues, si impénétrables, qu'il fallait y mettre le feu. Lorsque le vent était fort, les flammes s'élançaient par blocs immenses à une hauteur de trente pieds. La campagne prenait l'aspect d'une mer de feu; en moins d'une heure, toute la végétation d'alentour étant consumée, la terre paraissait revêtue d'un drap noir. Mais, en général, cette partie de la contrée du centre de l'Afrique offre des sites enchanteurs. Des pâturages légèrement ondulés, arrosés par de nombreux ruisseaux et ombragés par des groupes d'arbres de haute tige, s'étendent jusqu'à des masses de rochers dont la forme bizarre simule dans le lointain des châteaux en ruines. Ces effets de parc d'agrément se représentent souvent à la vue des Européens en pérégrination dans l'Afrique équatoriale.

Les terres que traversa la caravane avant d'arriver à Shoua, et Shoua même, sont des plateaux où le sol est sec et l'air salubre. L'abondance et le bas prix des vivres, — volailles, chèvres, lait, beurre, miel, — font de cet endroit un pays de Cocagne.

Après une courte station à Shoua, M. Baker, dont la santé se trouvait rétablie par la pureté de l'air, et sans doute aussi par une alimentation fortifiante, se remit en campagne. Mais au delà de Shoua la scène changea : plus d'autres arbres que des palmiers éparpillés. Les troupes d'éléphants étaient si nombreuses, que leurs piétinements avaient effacé les chemins. Pour se frayer un passage à travers les prairies, on eut encore recours au feu; mais des jungles de roseaux verts arrêtaient parfois la conflagration; souvent aussi, les voyageurs étaient aveuglés par les nuées de cendres qu'un vent contraire leur soufflait au visage. Les cartes de Speke furent

Digitized by Google

d'un grand secours à M. Baker pour guider sa marche, lorsqu'il s'égarait, soit par hasard, soit par des avis trompeurs.

Enfin, le 22 janvier, le Nil Blanc ou Somerset-River est annoncé aux voyageurs par le brouillard que, d'un point élevé de la forêt, ils aperçoivent dans le lointain. Le lendemain, ils atteignent les chutes Karouma, « assez insignifiantes, » dit M. Baker. « Leur hauteur n'excède pas cinq pieds ; mais elles sont remarquables par leur régularité, les bancs de rochers sur lesquels le Somerset précipite ses eaux s'étendant comme une muraille dans toute la largeur de la rivière. Cette cataracte se trouve précisément à la courbure du Somerset qui, en cet endroit, tourne brusquement à l'ouest. »

Sur la rive opposée, que borde une ligne de rochers s'élevant à 150 pieds au-dessus du lit du fleuve, apparaissent une multitude de noirs armés de lances et de boucliers ; par leurs gestes et leurs cris, ils enjoignent aux étrangers de se retirer. Alors Bachita va expliquer à des naturels qui s'approchent dans un canot, que ce blanc est un frère de Speke, qu'il vient rendre visite et offrir des présents au puissant M'Kamma (roi) Kamrasi, car on est sur la limite de ses Etats. Au mot de *présents*, un chef fait entrer les étrangers dans le canot. Là, ont lieu des pourparlers dont le but est, de la part de M. Baker, de se faire connaître comme non hostile au roi de l'Ounyoro et comme un frère de Speke, dépeignant ce dernier de manière que son assertion ne puisse être mise en doute. Au surplus, il déclare qu'il remportera ses présents s'il ne peut les offrir en personne à Kamrasi. Alors le chef se décide à faire transporter à l'autre bord du fleuve les voyageurs.

L'Ounyoro est un pays riant. Dans la plaine et dans les îles éparses sur le Nil, des villages sont disséminés au milieu de bosquets de plantains, beaux arbres de l'Afrique centrale et de l'Asie méridionale.

Evidemment, la civilisation est plus avancée dans l'Ounyoro que dans les autres districts de cette contrée. Les cabanes en roseaux ont encore la forme de ruche qu'elles affectent dans toute cette partie de l'Afrique, mais elles sont spacieuses, hautes et bien différentes, à l'intérieur, des espèces de chenils dont se contentent les peuplades plus au nord. Les hommes et les femmes sont vêtus; les femmes portent un court jupon, une chemise montante et une sorte de *plaid*, le tout en un tissu fabriqué par elles avec l'écorce d'une variété de figuier que l'on multiplie en quantité à l'entour des maisons pour cet usage. Le métier de tisserand n'est pas le seul auquel les femmes de l'Ounyoro soient habiles; elles préparent aussi des peaux de chèvres qui rivaliseraient avec les plus belles peaux de chamois.

Digitized by Google

Tandis qu'on envoyait au roi des messagers pour le prévenir de la visite d'un frère du capitaine Speke, Mme Baker fut saisie d'une fièvre bilieuse ; son mari ne tarda pas d'être attaqué de la même maladie. Cependant, telle était leur impatience d'arriver au but de leur expédition, que, à la nouvelle que Kamrasi était prêt à les recevoir, eux et leurs présents, dans sa ville capitale (M'rouli), ils n'hésitèrent pas à partir immédiatement, elle en litière, lui hissé sur son bœuf; deux hommes le maintenaient sur sa selle. Ce fut ainsi qu'ils se dirigèrent vers M'rouli. Afin de ne pas risquer de voir son caractère compromis par l'obstination des Turcs à s'approprier le bien d'autrui, le voyageur anglais avertit le chef de son escorte indigène qu'Ibrahim et lui faisaient bande à part et étaient absolument indépendants l'un de l'autre.

Après une longue attente et plusieurs messages successivement envoyés au prince d'Ounyoro, celui-ci arriva. C'était un nègre d'un brun foncé, mais non d'un noir d'encre, comme d'autres Africains; sa taille, fort droite et haute de six pieds, lui donnait un air majestueux. Il avait les traits assez corrects, bien que ses yeux fussent très saillants ; il était extrêmement propre, et M. Baker remarqua que les ongles de ses pieds et de ses mains étaient fort soignés. Il portait une ample et longue robe de tissu d'écorce. Un tabouret en cuivre posé sur une peau de léopard lui servait de trône. Dix chefs se tenaient debout à l'entour. Dans cette entrevue, Bachita remplit ses fonctions de *drogman*.

M. Baker ayant exposé à Kamrasi l'objet de son voyage, à savoir, le désir de *reconnaître* le Louta N'zigé, le roi rit beaucoup de ce nom, qu'il rectifia : c'était le M'woutan et non le Louta. Puis il essaya de le faire renoncer à son dessein. Quand il rendit visite à l'Européen, sa cupidité n'étant pas satisfaite de tous les présents qu'il avait reçus, il demanda chaque chose qu'il découvrait : carabine, épée, compas, chronomètre, il eût voulu tout emporter. M. Baker tint ferme dans ses refus, mais l'autre ne se lassait pas de revenir à la charge, et la lutte recommença tous les jours.

Les voyageurs étaient comme séquestrés dans un îlot marécageux, où leur santé souffrit beaucoup de l'insalubrité de l'air, et plus encore de l'impatience qu'ils éprouvaient.

Kamrasi avait prétendu que le lac était à six mois de marche de M'rouli ; mais un de ses chefs, dont M. Baker délia la langue par des présents, dit que lui-même y était allé en dix journées. A la prochaine visite que lui fit Kamrasi, M. Baker s'étant plaint de sa tromperie, il répondit brusquement :

« Allez-y si cela vous plaît, mais ne me blâmez pas si vous ne

Digitized by Google

pouvez en revenir... Il y a vingt journées de marche... Croyez-moi ou non, à votre gré. »

A la question que lui adressa ensuite M. Baker concernant les moyens de se procurer des porteurs, il ne répondit que par une nouvelle demande de l'épée et de la belle petite carabine Fletcher, dont M. Baker n'eût voulu pour rien au monde se départir. Néanmoins, dans une autre entrevue, quelques jours après, Kamrasi, satisfait du traité de commerce qu'il conclut avec Ibrahim, s'engagea à faire conduire M. Baker au N'zigé, à lui fournir les embarcations nécessaires pour explorer ce lac dans la partie où il présumait que se trouvaient l'entrée et la sortie du Nil, et à le ramener, par la voie de ce fleuve, sur un point de son territoire d'où il gagnerait ensuite le pays des Latoukas et de là Gondokoro.

M. Baker, enchanté, détacha aussitôt son épée et son ceinturon et les lui offrit, comme preuves de ses sentiments d'amitié et de confiance. Ce même jour, Ibrahim partit avec ses gens pour Karuma, laissant à M. Baker l'esclave Bachita pour lui servir d'interprète pendant son séjour dans l'Ounyoro; après quoi, son nouveau maître, qui lui avait acheté sa liberté moyennant trois fusils à deux coups, la laisserait, en revenant du lac, dans son pays, le Chopi.

Après de nouveaux délais de la part de Kamrasi, M. Baker put enfin prendre congé de lui, non pas dans la hutte de l'un ou de l'autre, mais sous le hangar d'un forgeron, au milieu d'un groupe de cabanes, sur le bord du Kafour, à un mille de distance de M'rouli.

M. Baker devina que cette entrevue avait pour but de lui extorquer tout ce qui lui restait.

Je n'avais jamais rencontré un mendiant aussi obstiné, s'écrie-t-il. Je lui répondis que, mon exploration terminée, je lui donnerais tout ce que j'avais, ma montre exceptée. Je lui rappelai en même temps l'arrangement décidé entre lui et moi pour le voyage, le suppliant de ne pas me manquer de parole. Il devait me donner des porteurs jusqu'au lac, où l'on me procurerait des canots pour me transporter à Magungo, situé à la jonction du Somerset avec le M'woutan N'zigé.

Il m'assura que, à Magungo, je verrais le Nil sortir du lac très près de l'endroit où le Somerset y entrait; que je descendrais la rivière dans les canots; que des porteurs se chargeraient de mes effets pour Choua, et me conduiraient sans retard à mon ancienne station. Tout cela était fort important pour moi; j'avais pris mes mesures pour que l'on m'envoyât un bateau de Khartoum à Gondokoro, vers le commencement de cette année 1864; mais j'étais sûr que, si je tardais longtemps, ce bateau s'en retournerait sans moi, ceux qui le dirigeraient ne se souciant pas de rester seuls à Gondokoro, quand tous les autres navires auraient quitté la station.

Digitized by Google

Je demandai à Kamrasi la permission de prendre congé de lui; il me répondit très tranquillement :

« Je vous ferai conduire au lac et à Shoua, ainsi que je vous l'ai promis; *mais il faut que vous me laissiez votre femme.* »

En ce moment, nous étions environnés d'un grand nombre d'indigènes. Je décidai en moi-même que, si ce devait être là le terme de mon expédition, ce serait aussi celui de l'existence de Kamrasi. Je pris, d'un air calme, mon revolver, et, le tenant à deux pieds de distance de sa poitrine, je lui dis, en le regardant avec un profond mépris, que si je mettais le doigt sur la détente, tous ces hommes réunis autour de lui ne pourraient le sauver, et que, s'il osait répéter son insulte, je le tuerais sur-le-champ. Je lui expliquai que, dans mon pays, une pareille insolence exigerait l'effusion du sang, que je le regardais comme une brute ignorante, et que cette excuse pouvait seule le sauver. Ma femme, naturellement indignée, s'était levée de son siége, et, dans son exaspération d'une telle injure, elle lui fit, en arabe, un petit discours dont il ne comprit pas un mot; mais la figure de Mme Baker, devenue à peu près aussi aimable que la tête de Méduse, était assez significative. Cette *mise en scène* surprit au plus haut degré Kamrasi, d'autant plus que Bachita, toute femme sauvage et esclave qu'elle était, ressentant vivement l'insulte faite à sa maîtresse, invectiva hardiment Kamrasi, en lui traduisant aussi littéralement qu'elle le put les paroles violentes que *Méduse* venait de lui débiter.

« Ne vous mettez pas en colère, me dit Kamrasi, de l'air le plus étonné. Je n'avais pas l'intention de vous offenser en vous demandant votre femme; je vous en donnerais une, si cela vous faisait plaisir, et je croyais que vous me donneriez aussi la vôtre sans objection. C'est ma coutume d'offrir à mes visiteurs de jolies femmes, et je pensais que nous pourrions faire un échange. Ne prenez pas ma proposition en mauvaise part... Puisqu'elle ne vous plaît pas, tout est dit. »

Je reçus cette excuse d'un air très sévère, et insistai seulement sur notre départ. Il paraissait assez confus de s'être ainsi fourvoyé; il appela ses gens et leur dit d'emporter nos bagages. Les hommes se déchargèrent de cette corvée sur une multitude de femmes que la curiosité avait rassemblées là. Ils leur ordonnèrent de porter nos effets sur leurs épaules jusqu'au plus prochain village, où elles seraient relayées. Je plaçai ma femme sur son bœuf, et, après avoir dit un adieu très sec à Kamrasi, je tournai le dos avec beaucoup de satisfaction à M'rouli.

Au plus prochain village, une scène fantastique causa aux gens de M. Baker une panique qui aurait eu des conséquences fatales sans la présence d'esprit qui lui permettait de sortir sain et sauf des situations difficiles. La plume du voyageur lettré a reproduit plaisamment cette mascarade, dont l'intention resta problématique :

Nous continuâmes à longer la rivière de Kafour pendant environ deux milles; les femmes qui portaient notre bagage se dispersaient à tous mo-

Digitized by Google

ments, et mes hommes avaient fort à faire pour les obliger à nous rejoindre. Nous arrivâmes en vue d'un village considérable; lorsque nous en fûmes proches, plus de six cents hommes, pourvus de boucliers et de lances, se précipitèrent soudain vers nous en poussant des cris et des hurlements de démons. Dans le moment, je crus que c'était une attaque; mais presque immédiatement, je remarquai que des femmes et des enfants se trouvaient parmi eux. Mes hommes ne jugèrent pas aussi froidement la situation; en voyant courir sur nous cette multitude d'individus, évidemment très exaltés, qui brandissaient leurs lances et engageaient entre eux des combats dérisoires, mes gens s'écrièrent :

« On nous attaque! Il faut nous défendre... Maître, tirez sur eux! »

Cependant, en quelques secondes, je leur persuadai que cette démonstration était simplement une parade, et qu'elle ne présageait aucun danger. Ces indigènes fondirent sur nous comme une nuée de sauterelles et nous enveloppèrent, dansant, gesticulant, hurlant devant mon bœuf, feignant, par les mouvements de leurs lances et de leurs boucliers, de vouloir nous attaquer, puis faisant semblant de se combattre les uns les autres et se démenant comme autant d'insensés. Un chef de très haute taille les accompagnait. Tout à coup, un de ces hommes fut jeté à terre par la foule, qui l'accabla de coups de lance et de bâton et le laissa gisant tout sanglant sur le sol. Je ne sus pas quel était son crime. Tous ces individus avaient l'aspect le plus grotesque, vêtus qu'ils étaient de peaux de de singes blancs ou de léopards, avec l'addition de queues de vaches qui leur battaient les reins, et de cornes d'antilopes ajustées sur leur tête. Leur menton était orné de barbes postiches faites avec les bouts épais des susdites queues. Je n'avais encore jamais vu une collection d'individus aussi peu terrestres. C'étaient les images vivantes des diables tels que je me les représentais dans mon enfance... Cornes, queues, rien n'y manquait, les pieds fourchus exceptés... Et c'était là l'escorte que nous procurait Kamrasi pour nous accompagner jusqu'au lac!...

M. Baker se débarrassa de ces sauvages quelques jours après. Mme Baker ayant failli perdre la vie, et ayant perdu entièrement l'usage de ses sens par l'effet foudroyant d'un coup de soleil pendant une marche à travers des marais, d'où son mari ne la retira qu'avec des efforts infinis, ces misérables brutes, (au nombre de trois cents) n'en avaient pas moins continué à hurler et danser à l'entour de la première cabane où le voyageur désolé put déposer sa femme et la soigner. Comme ces êtres infernaux avaient pris goût à une marche dont ils faisaient un divertissement, maraudant et pillant tout le long du chemin, ils refusèrent d'abord de s'en retourner; mais M. Baker les y décida en leur déclarant que lui et ses serviteurs tireraient sur eux s'ils hésitaient plus longtemps; l'explosion de la poudre autant que l'atteinte des balles terrifie les sauvages. La suite de nos voyageurs se trouva donc réduite à leurs

Digitized by Google

propres gens et aux guides qu'ils avaient emmenés de M'rouli.

L'insolation subie par Mme Baker, sans doute aussi la frayeur que lui avait causée l'inimaginable escorte fournie par Kamrasi, peut-être avec une préméditation de perfidie, déterminèrent une fièvre cérébrale chez la jeune femme. Comment elle revint soudain à la vie, alors que M. Baker se désespérait d'avoir, après sept nuits de veille, succombé au sommeil pendant qu'elle exhalait peut-être son dernier soupir; quelles angoisses avaient été les siennes lorsque la malade inanimée voyageait, portée dans sa litière, malgré une pluie torrentielle, aucun endroit sur la route ne pouvant fournir de vivres en quantité suffisante pour plusieurs jours; enfin quelle fut sa gratitude religieuse quand il put se dire : « Elle est sauvée ! » Toutes ces péripéties sont vivement retracées dans des pages attendrissantes.

V

Peu de jours après le rétablissement de Mme Baker, les voyageurs, s'étant remis en marche, se trouvent inopinément en vue du lac dont ils n'espéraient pas être si proches.

..... Le soleil n'était pas encore levé que j'éperonnais mon bœuf à la suite de mon guide... Tout à coup, la lumière du jour éclata brillamment. Nous traversâmes dans sa largeur une gorge profonde entre des collines; nous gravîmes celle qui se trouvait en face de nous. Je me hâtai d'en atteindre le sommet. Arrivés là, nous vîmes, s'étendant loin au-dessous de nous et semblable à une mer de vif-argent, une imposante nappe d'eau. Au sud et au sud-ouest, l'horizon, c'était toujours l'eau, en ce moment illuminée par le soleil de midi, et vers l'ouest, à une distance de cinquante ou soixante milles, des montagnes bleuâtres surgissaient du sein du lac à une hauteur d'environ sept mille pieds au-dessus de son niveau. Ce fut pour moi un moment de triomphe impossible à décrire : j'avais sous mes yeux la récompense de ma ténacité à accomplir ma tâche; l'Angleterre avait conquis les sources du Nil...

En mémoire du prince aimé et pleuré de notre gracieuse souveraine, et regretté de tous les Anglais, j'appelai ce grand lac, l'Albert N'yanza. Les lacs Victoria et Albert sont les deux sources du Nil.

Ainsi s'exprime M. Baker, sous l'impression d'une joie immense. Vers la fin de sa relation, le vaillant continuateur des explorations entreprises par Burton et Speke, puis poursuivies par Speke et Grant, complète son explication ainsi qu'il suit :

Le lac Albert et le lac Victoria sont les deux grands réservoirs de tous

Digitized by Google

les affluents méridionaux de l'Equateur, l'Albert concentrant la totalité des eaux venant du sud, en addition aux tributaires venant des montagnes Bleues au nord de l'Equateur ; il est le grand bassin du Nil. La différence qu'il y a entre les deux N'yanza, c'est que le Victoria reçoit les affluents orientaux et devient le point de départ ou la source la plus élevée du Nil, à l'endroit où cette rivière en sort aux chutes Ripon. L'Albert reçoit non-seulement les affluents occidentaux et méridionaux qui lui arrivent directement des montagnes Bleues, mais aussi le renfort que lui donne le Victoria ; ce fleuve, quand il sort de l'Albert N'yanza, est le Nil complet, il ne l'est pas auparavant. Un coup d'œil jeté sur la carte établira tout de suite la valeur relative de ces deux grands lacs. Le Victoria recueille toutes les eaux venant du côté oriental et les verse dans l'extrémité septentrionale de l'Albert, tandis que ce dernier se trouve être, par sa position, le canal direct qui reçoit toutes les eaux appartenant au bassin équatorial du Nil. Ainsi, le Victoria est la première source de la rivière ; mais c'est de l'Albert qu'elle sort, devenue le grand Nil Blanc...

Speke et Grant furent corrects dans leurs investigations, que mes découvertes ont confirmées. Leur description générale du pays était parfaite ; mais, n'ayant pas visité le lac dont ils entendirent parler comme étant le Louta N'zigé, ils ne pouvaient pas avoir une idée juste de l'importance de ce grand réservoir dans le système du Nil. La tâche d'approfondir cette question étant accomplie, le problème des sources du Nil est résolu. Ptolémée avait décrit les sources du Nil, comme émanant de deux grands lacs qui recevaient les neiges des montagnes de l'Ethiopie ; il y a plusieurs anciennes cartes sur lesquelles ces lacs sont marqués comme positifs. Quoiqu'il y ait une grande erreur quant à la latitude indiquée, ce fait reste acquis, que les anciens regardaient comme avérée l'existence dans l'Afrique équatoriale de deux grands lacs alimentés par les torrents des hautes montagnes... De ces réservoirs sortaient deux cours d'eau dont la conjonction formait le Nil. Vraisemblablement, dans l'antiquité, des relations commerciales avaient lieu entre les Arabes des côtes de la mer Rouge et ceux de la côte vis-à-vis Zanzibar ; sans doute, aussi, ces trafiquants avaient pénétré assez loin dans l'intérieur de l'Afrique pour avoir connu l'existence de ces deux réservoirs. Suivant toutes probabilités, ce fut ainsi que ces renseignements géographiques parvinrent primitivement en Egypte.

Ces conclusions de l'explorateur anglais sont également les nôtres. Cependant il y a un point, à savoir, sa déclaration que le Nil a deux sources, sur lequel nous différons un peu d'opinion. A notre avis, et même, ce nous semble, conformément à l'exposé que présente M. Baker du cours du Nil, le Victoria N'yanza seul devrait être considéré comme le lieu de naissance du fleuve égyptien, qu'on l'appelle Bahr-el-Abiad, Nil Blanc, Somerset-River, ou Nil Victoria. En effet, M. Baker constate que le Nil, après être sorti de son berceau primitif, l'ancien lac Ukéréwé, par les chutes Ripon, une noble

Digitized by Google

sortie ! se dirige vers le nord-ouest, où il trouve, après un long parcours, une mer intérieure dans laquelle il entre, puis d'où il émerge sur le rivage septentrional, et, de là, renforcé par les eaux qu'il a entraînées avec lui en traversant ce superbe bassin, tourne au nord-est et va à la rencontre de son frère le Nil Bleu.

Donc, le Nil Blanc était sorti, déjà vigoureux, du Victoria-N'yanza. Dans la partie de son cours que Speke avait pu suivre, tantôt de près, tantôt à distance, jusqu'aux chutes Karouma qui, malgré leur infériorité à l'égard d'autres cataractes, n'en présentent pas moins un riche volume d'eau, on le voit successivement précipiter et ralentir son allure, élargir et rétrécir son lit, selon que varient les pentes et les encaissements du terrain qu'il descend, selon que sont considérables les tributaires qui, sur sa route, se joignent à lui. Le magnifique spectacle des chutes Murchison, qui émut nos voyageurs presque à l'égal du tableau incomparable de l'Albert-N'yanza, témoigne d'ailleurs de l'abondance des eaux du Nil, longtemps avant son entrée nonchalante dans le lac indiqué par Speke et reconnu par M. Baker.

Cette reconnaissance, effectuée malgré « la résistance » d'un cercle de tribus sauvages plus infranchissable qu'une ceinture de fortifications, est un fait glorieux pour celui qui l'a accompli. Mais quelque importante que soit la découverte du M'woutan N'zigé, tout considérable qu'est le supplément fourni par lui au Nil, le second N'yanza est proprement pour ce fleuve un lieu de passage, ainsi que le sont sur notre continent plusieurs lacs pour diverses rivières.

VI

Epuisés par les fatigues, les inquiétudes, les déceptions et les maladies qu'ils avaient éprouvées, M. et Mme Baker descendirent, elle s'appuyant sur l'épaule de son mari, lui, sur un fort bambou, le sentier raide et sinueux qui conduisait des hauteurs à la plage cailloutée du M'woutan N'zigé. Ils contemplèrent avec bonheur ce nouveau N'yanza dont l'eau limpide étancha la soif de M. Baker. Ils gagnèrent ensuite un village de pêcheurs, Vacovia, situé à peu de distance de l'endroit du rivage où ils s'étaient arrêtés. A Vacovia, ils apprirent que de grands canots avaient quelquefois traversé le lac dans sa largeur, en quatre journées et quatre nuits consécutives, non sans beaucoup de fatigue pour les rameurs et de périls aussi. Mais en naviguant sans s'éloigner du rivage jusqu'à une certaine distance au nord de Vacovia, on arrivait à un rétrécissement du lac qui permettait de le traverser en un seul jour, et, à l'autre bord, était une tribu dont le prince, allié de Kamrasi, avait de

Digitized by Google

très grands canots, avec lesquels on pourrait explorer sans risques le N'zigé. A Vacovia, l'aspect du lac était analogue à celui de l'Océan. « Pas de limite visible, même au télescope; les vagues venaient, en se roulant, expirer sur le sable blanc de la grève. »

Malgré leur promesse de procurer promptement des embarcations à M. Baker, les habitants de Vacovia y mettaient une lenteur calculée, le séjour de ces étrangers dans leur district leur étant lucratif. Enfin, deux canots furent mis à la disposition de M. Baker; ils étaient faits comme les pirogues des sauvages de l'Amérique, d'un seul tronc d'arbre creusé. Le plus grand avait 32 pieds de long, l'autre seulement 26; mais comme celui-ci était le plus large et le plus profond, M. Baker le réserva pour lui-même, sa femme et leurs serviteurs de confiance. Il y établit un cadre avec un toit léger de roseaux, suffisant à amortir la chaleur torréfiante des rayons du soleil. Une peau de bœuf bien apprêtée, à l'épreuve de l'eau, serait jetée par-dessus en cas de pluie; et, sur le plancher, couvert d'abord d'une épaisse couche d'herbes, on étendit un cuir tanné d'Abyssinie. Des plaids écossais simulèrent çà et là des tapis. Un matin donc, « par un temps si calme que l'on ne voyait pas une ride à la surface de l'eau, » M. et Mme Baker, leurs deux fidèles nègres — Richarn et Saat — et quatre femmes indigènes s'embarquèrent sur ce canot; l'autre était occupé par le reste des gens de nos voyageurs. Au moment du départ, le chef de la tribu de Vacovia demanda à M. Baker un supplément de verroteries, qu'il jeta aussitôt dans le lac, afin de le rendre, par cette offrande, propice aux navigateurs, et préserver ceux-ci des malices des hippopotames, ces massifs amphibies qui, jaloux d'exercer leur puissance dans les grands réservoirs et cours d'eau, leurs domaines, se plaisent à submerger les canots, tantôt en se plaçant dessous pour les renverser, tantôt en s'accrochant à leur bord et les faisant chavirer.

La vertu du sacrifice de propitiation accompli par le chef de Vacovia se manifesta d'abord par la continuation, pendant toute la première journée, du temps le plus agréable que l'on puisse souhaiter pour une promenade maritime. Un ciel estompé de gris par de légères vapeurs, la placidité de l'eau, sur laquelle glissaient comme des traîneaux sur la glace les embarcations mûes seulement par les pagaies des bateliers, les sites agrestes que présentaient à la vue des navigateurs des masses de rochers granitiques s'élevant du fond de cette nappe azurée jusqu'à 1,500 pieds au-dessus de sa surface, tout cela composait un tableau qu'agitaient seulement parfois les brusques plongeons des crocodiles, très nombreux dans les îlots de rochers, et les lourds ébattements des hippopotames, in-

Digitized by Google

visibles ou visibles, selon qu'ils s'enfonçaient dans leur élément favori, ou qu'ils montaient à sa surface.

Les rameurs se comportèrent bien pendant tout le jour. Le soir venu, on débarqua pour passer la nuit sur la rive, où l'on dressa les *angareps* (lits de repos portatifs) de M. et Mme Baker. Les bateliers, ayant témoigné l'intention d'aller coucher dans un village qu'ils dirent être très proche de là et affirmant, d'ailleurs, qu'ils seraient à leur poste le lendemain de grand matin, on les laissa aller, d'autant plus qu'une fois à terre, ils auraient pu s'esquiver ensuite facilement, sans permission. Toutefois, comme ils s'éloignaient en emportant leurs avirons, M. Baker envoya quelques-uns de ses gens les leur reprendre, ce qui parut les contrarier.

Le jour suivant, les bateliers ne revinrent pas. On alla à leur recherche dans la direction du village par eux indiqué... trois huttes sans habitants. Les gens de M. Baker se désolaient de cet abandon, qui les laissait sans guide dans une immense solitude; ils voulaient courir après les déserteurs; mais M. Baker s'y opposa... Eux non plus ne seraient peut-être pas revenus. Après une demi-journée d'attente vaine, on se rembarqua. Malheureusement, M. Baker, seul de tout ce monde, était capable de gouverner un bateau. Les autres savaient tout au plus manier la rame.

« Nous pirouettions toujours, » dit M. Baker; et il ajoute avec l'*humour* britannique qui égaye son récit même dans les situations les plus graves : « Nos bateaux valsaient une perpétuelle polka dans leur immense salle de bal... l'Albert-N'yanza. »

Trois heures de persévérants efforts les amenèrent à une étroite plage sablée, en bas d'un petit promontoire que couvrait un jungle. La pluie tombait abondamment ; on débarqua. La nuit s'approchait, car on avait perdu beaucoup de temps à attendre le retour possible, mais improbable, des rameurs. On alluma des feux de feuilles, qui s'éteignaient à chaque instant. Des nuées de moustiques bourdonnaient dans l'air; la cabine même en était remplie, et la température y eût été d'ailleurs insupportable. On dressa les lits sur la plage ; les couvertures, beaucoup trop chaudes, furent remplacées par des peaux de bœuf non corroyées. On s'étonne que M. Baker eût omis de se précautionner de moustiquaires; mais, en ce moment, le fléau des moustiques n'était qu'un détail sans grande importance, comparativement avec le fond de la situation. Comment en sortir?

Voilà ce à quoi M. Baker songea sûrement toute la nuit. Le lendemain matin, ses gens, non moins désespérés que convaincus de leur maladresse à diriger une embarcation, restèrent étendus sur le sable détrempé par la pluie, qui avait recommencé de tomber. Ils regardaient, avec l'indifférence d'un découragement mortel, leur

Digitized by Google

maître européen travaillant seul, sans autre outil que son couteau de chasse... Quant à eux-mêmes, « ils se considéraient évidemment comme sacrifiés à la géographie. » Bien surpris furent-ils quand ils virent les deux canots munis chacun d'un mât, d'une vergue, d'une voile et d'un gouvernail, que M. Baker prit en main, déclarant d'un ton d'autorité « qu'il n'attendrait personne pour partir. » Ce fut à qui se précipiterait le plus vite dans les bateaux. M. Baker recommanda à tous de ne s'occuper de rien autre que d'imprimer un mouvement régulier à leurs pagaies. Le bateau partit comme une flèche.

Il faisait alors un beau temps; mais bientôt la mer devint mauvaise, et les canots furent plusieurs fois presque submergés; puis survint une terrible tempête.

En somme, cette navigation ne fut pas semée de moins de périls et d'incommodités que ne l'avait été la marche de Gondokoro à M'rouli. Le jour, M. et Mme Baker étaient aussi à la gêne dans leur étroite cabine que le seraient « deux tortues dans une même carapace; » la nuit, il tombait presque invariablement de l'eau, et cependant lorsque, le soir venu, il n'y avait pas de village aux environs des bords du lac, ils étaient obligés de bivouaquer sur la rive, au milieu de la pluie et de nuées de moustiques.

Nous nous étions accoutumés à cette humidité permanente, dit M. Baker; mais aucune acclimatation ne peut rendre le corps d'un Européen insensible aux piqûres des moustiques; aussi, n'avions-nous guère de repos. C'était fort pénible pour moi, et encore plus douloureux pour ma pauvre femme, à peine rétablie de l'insolation dont elle avait souffert.

Les jours se succédèrent uniformément; nous naviguions depuis le lever du soleil jusqu'à midi, heure à laquelle une forte brise, accompagnée de pluie et de tonnerre, nous obligeait à haler nos canots sur le rivage. Les villages devenaient fort éloignés les uns des autres; leur aspect était misérable et leur population très inhospitalière. Enfin, nous arrivâmes à une ville considérable, située au fond d'une jolie baie et au milieu de rochers escarpés, dont les pentes herbeuses étaient couvertes de troupeaux de chèvres. Nous étions à Eppigoya.

Dix jours après notre départ de Vacovia, le paysage s'embellit. Le lac s'était réduit à une largeur d'environ trente milles, et se resserrait de plus en plus rapidement vers le nord, de sorte que l'on put bientôt distinguer les arbres sur les montagnes du rivage occidental. Ce n'était plus la grande mer intérieure qui nous avait si fort impressionnés à Vacovia, ni la plage finement cailloutée qui, jusqu'alors, bordait le lac... D'immenses bancs flottants de roseaux empêchaient les canots d'aborder. Ces bancs ont cela de particulier qu'ils paraissent s'être formés du détritus d'une végétation aquatique, dans laquelle le roseau papyrus a pris racine. L'épaisseur de la masse flottante était d'environ trois pieds, et si ferme,

Digitized by Google

que l'on pouvait marcher dessus, sans courir d'autre risque que d'enfoncer un peu au-dessus de la cheville dans la vase. Sous ces radeaux de végétation, l'eau était extrêmement profonde, et le rivage se trouvait ainsi, dans une étendue d'à peu près un demi-mille, protégé sans interruption par cette jetée d'une si bizarre formation. Un jour, une terrible rafale et le soulèvement de la mer en détachèrent de grands morceaux, et le vent agissant sur les roseaux comme sur des voiles, poussa de côtés et d'autres sur le lac des îles flottantes de quelques acres d'étendue.

Le treizième jour, nous atteignîmes le but de notre voyage. A cet endroit, la traversée du lac pouvait être de quinze à vingt milles. Vers le nord, la terre paraissait avoir la configuration d'un delta. Des deux côtés, oriental et occidental, l'approche du rivage était barrée par de vastes bancs de roseaux; et, lorsque notre canot longea celui de la côte orientale, nous ne trouvâmes pas de fond avec un bambou de vingt-cinq pieds de haut, quoique cette masse flottante eût l'apparence d'une terre ferme. A l'ouest, des montagnes, continuation de la chaîne qui bordait le rivage occidental depuis le sud, s'élevaient à environ 4,000 pieds au-dessus du niveau du lac; elles diminuaient de hauteur en s'avançant vers le nord, où le lac se perdait dans une large vallée de roseaux.

Nous étions à l'endroit du N'yanza, que traversent invariablement les bateaux qui, de Malegga sur le rivage occidental, viennent dans les Etats de Kamrasi. Nos bateliers nous proposèrent de débarquer sur la végétation flottante; cela eût abrégé le chemin qui restait à faire jusqu'à Magungo; mais, comme le ressac occasionné par le choc des vagues contre le radeau de roseaux menaçait d'engloutir notre embarcation, je préférai continuer de naviguer jusqu'à ce que nous découvrissions un endroit propice au débarquement. Nous longeâmes donc encore les bancs de végétaux pendant près d'un mille; puis, nous tournâmes court à l'est et nous entrâmes dans un large canal, bordé de chaque côté par ces éternels roseaux... Nous apprîmes que c'était l'embouchure de la rivière Somerset, venant du Victoria N'yanza. La même rivière qui, lorsque nous l'avions traversée à Karouma, bouillonnait, bondissait dans son lit rocheux, entrait là, dans l'Albert N'yanza, comme une eau dormante. Cela me paraissait incompréhensible; il n'y avait pas le plus léger courant, la largeur du canal était d'un demi-mille, et je ne pouvais m'ôter de l'esprit l'idée que ce devait être un bras du lac s'étendant vers l'est. Après avoir cherché quelque temps un endroit pour débarquer entre ces merveilleux bancs de roseaux, nous découvrîmes un passage par lequel évidemment des canots avaient déjà abordé la terre; mais il était si étroit que notre grand bateau ne put y être poussé qu'avec beaucoup de difficulté par les forces réunies de tous nos hommes, qui le touèrent en marchant dans la bourbe, au milieu des roseaux. Quelques centaines de pas faits ainsi laborieusement nous mirent en pleine eau, en face d'un rivage rocheux. Le lac avait à cet endroit huit pieds de profondeur. Nous avions bien, auparavant, entendu des voix, quand nous nous trouvions de l'autre côté des roseaux; mais ceux-ci bornaient tellement notre vue, que nous n'avions pu distinguer la multitude d'indigènes qui venaient à notre rencontre avec le chef

Digitized by Google

de Magungo et notre guide Rabouga, lequel avait amené de Vacovia, pa un sentier sur les hauteurs, nos bœufs de selle. L'eau était extrêmement basse près du rivage, les naturels s'y précipitèrent, et, à force de bras, ils tirèrent les canots sur la vase jusqu'à la terre. Tant que nous avions été sur le lac, de l'autre côté des bancs de terre végétale, les roseaux nous avaient masqué le rivage oriental ou de Magungo. Maintenant, nous nous trouvions dans un site charmant, à l'ombre de grands arbres, sur un terrain ferme et rocailleux, et, devant nous, à un mille seulement de distance, la ville de Magungo s'élevait au sommet d'une colline.

Les voyageurs s'arrêtèrent en ce lieu, où les naturels ont établi des engins de pêche sur une très grande échelle. Le lac abonde en plusieurs variétés de poissons excellents, qui pèsent 200 livres et au-dessus. Nos Anglais se virent bien accueillis par les indigènes de ce district, qui s'empressèrent de leur apporter toutes sortes de provisions. Après quelques heures de repos, les voyageurs se mirent en marche.

Du haut de la colline au sommet de laquelle est située la ville, les regards planent sur une immense étendue d'eau et de terre, de montagnes et de vallées. De là, M. Baker put voir distinctement les deux lignes d'un vert éclatant tracées par les roseaux qui bordaient le Nil depuis sa sortie du lac, à une distance de dix-huit milles au nord de Magungo, jusqu'à l'horizon lointain dans lequel ces lignes s'effaçaient.

Les naturels savaient que le Nil était navigable depuis l'endroit où il émerge du N'yanza jusqu'au pays de Madi, parce qu'il n'y a pas de cataractes dans cette partie de son parcours; mais les habitants de ce pays et du Koschi qui le précède, étant hostiles à ceux de l'Ounyoro, auraient massacré les bateliers de M. Baker lorsqu'ils seraient revenus sans lui. D'ailleurs le courant de la rivière était si fort, qu'il aurait fallu un bien plus grand nombre de rameurs pour la remonter que pour la descendre. Ils rirent tous beaucoup de l'incrédulité persistante de l'étranger, qui, malgré leur affirmation, ne pouvait pas encore admettre que le large canal d'eau dormante dans lequel il était précédemment entré, fût la rivière turbulente qu'il avait traversée au-dessous des chutes Karouma. On expliqua à M. Baker que ce cours d'eau devenait presque stagnant longtemps avant sa jonction avec le lac, et aussi qu'il y avait sur son passage, en le remontant, une montagne du haut de laquelle le fleuve se précipitait; enfin que, au delà de cette chute, on rencontrait, pendant les six journées de marche qui la séparaient des chutes Karouma, une suite d'autres cataractes.

M. Baker pensa alors qu'il pourrait bien descendre le Nil, depuis sa sortie du lac, dans des canots, avec ses propres hommes pour

Digitized by Google

bateliers, jusqu'aux cataractes du pays de Madi. Il y arriverait ainsi promptement, et abandonnerait les canots avec tout son bagage, moins ses armes et ses munitions, pour se rendre directement à Gondokoro, ce qui ne lui prendrait que sept journées de marche. Ainsi, il arriverait dans cette station à temps pour le départ des bateaux faisant retour à Khartoum. Mais il avait promis à Speke d'explorer complétement la partie de la rivière comprise entre les chutes de Karouma, où lui, Speke, avait été forcé de s'arrêter, et le Louta N'zigé. Maintenant que M. Baker avait fait toutes les autres vérifications concernant le cours du Nil, il lui fallait encore faire celle-là pour achever de remplir sa promesse, bien que, quant à lui, ce fût désormais une chose indubitable que la rivière qui coulait à ses pieds était le Somerset. Cependant, comme toujours, il consulta à ce sujet Mme Baker, et elle, comme toujours aussi, malgré son état de faiblesse extrême, approuva sa détermination. Il y avait de l'héroïsme dans cette extrême ponctualité. Les deux voyageurs étaient si souffrants que leurs genoux fléchissaient sous eux tandis qu'ils descendaient la colline de Magungo, le mari s'efforçant de soutenir sa femme, et cette dernière le soutenant en réalité. Le fait est que, le soir même de leur première journée de navigation, en remontant vers l'est le cours d'eau dormante, M. Baker, terrassé par une attaque de fièvre, dut être porté de son bateau au plus proche village, sur une civière, suivi à pied, à travers les marécages, et dans une obscurité profonde, par sa femme, elle-même demi-morte!... Elle le veilla jusqu'au lendemain matin, et alors on les reporta l'un et l'autre à leur canot.

A neuf ou dix milles de distance de Magungo, la rivière avait changé d'aspect en se rétrécissant considérablement. Au lieu d'être bordé des deux côtés par de vastes bancs de roseaux, le canal était encaissé par des collines escarpées et couvertes de bois. L'eau était claire et excessivement profonde, mais en apparence stagnante.

Le soir de cette seconde journée, on fit de nouveau une halte. Comme, sous les arbres, l'herbe était très haute et touffue, on dressa les *angareps* à ciel ouvert, tout près de l'eau; au moins, on avait de l'air, quoiqu'il fût insalubre et chargé de moustiques. Ce bivouac fut la cause d'une observation qui ranima l'énergie des deux malades. En s'éveillant le matin suivant, M. Baker remarqua qu'un épais brouillard couvrait la surface de la rivière. Couché sur le dos, il regardait ces vapeurs s'élever lentement. Tout à coup, il fut frappé de cette particularité que les petites plantes vertes aquatiques, qui se soutenaient sur l'eau, se mouvaient, très légèrement à la vérité, vers l'ouest. Il se leva pour épier de plus près le mouvement de ces plantes... Elles se dirigeaient vers l'Albert N'yanza! Donc, il y avait

Digitized by Google

dans la rivière un courant qui, quoique très faible, était cependant perceptible. M. et Mme Baker, s'étant couchés, la veille, tout habillés, furent bientôt prêts à se rembarquer. Maintenant qu'il ne leur restait plus l'ombre d'un doute sur l'identité du fleuve dont ils remontaient le cours, ils étaient impatients d'arriver au terme de leur nouvelle navigation, que M. Baker retrace pittoresquement.

La rivière s'était graduellement rétrécie, au point de ne plus présenter qu'une largeur de 180 mètres. Quand les avirons cessaient de travailler, nous pouvions entendre distinctement le mugissement de l'eau. Je l'avais entendu en m'éveillant le matin, mais alors je m'imaginai que c'était le roulement lointain du tonnerre. Vers dix heures, le courant s'était accru; quoique encore faible, on le distinguait très bien. Au bout d'une couple d'heures d'un *pagayage* très pressé, nous arrivâmes à un groupe de cabanes de pêcheurs abandonnées; en cet endroit, la rivière faisait un léger circuit. Je n'avais encore jamais vu une multitude aussi extraordinaire de crocodiles que celle qui s'étalait sur tous les bancs de sable des deux côtés de la rivière. On eût dit des souches d'arbres rangées les unes à côté des autres; sur un de ces bancs, nous en comptâmes vingt-sept très gros. En cet endroit, les collines assez escarpées qui bordaient le cours d'eau, en s'élevant à une hauteur de 180 pieds, devinrent encore plus hautes et plus abruptes. D'après le mugissement de l'eau, j'étais sûr que nous aurions la chute en vue si nous tournions l'extrémité de l'arc que dessinait le Nil. J'ordonnai donc aux mariniers de s'avancer aussi loin que possible dans la rivière; ils s'y refusèrent d'abord, alléguant que le susdit village désert devait être la limite du voyage; aller au delà était impossible. Cependant, lorsque je leur eus expliqué que je voulais seulement contempler la cataracte, ils remontèrent, sans plus d'objections, le courant, qui alors présentait beaucoup de résistance. Dès que nous eûmes tourné l'angle, un magnifique tableau se déroula à nos regards.

Des deux côtés de la rivière, des monts boisés de 300 pieds d'élévation surgissaient brusquement; des blocs de rochers perçaient çà et là l'épaisse verdure du feuillage; et, tout en face de nous, la masse d'eau, s'élançant par une brèche, à travers cette agglomération de roches, se trouvait resserrée et emprisonnée dans une gorge large tout au plus de cinquante mètres. De là, elle se plongeait ensuite en rugissant, et d'un saut d'environ 120 pieds, dans l'abîme au-dessous. Le superbe effet de cette cataracte était encore rehaussé par le contraste de la blancheur de neige de l'eau écumeuse avec la teinte brune des rochers qui encaissaient la rivière; les plantains sauvages et les élégants palmiers des tropiques complétaient la beauté du site. C'est la plus imposante cataracte du Nil dans tout son cours, et ce fut à cause de cela que je la nommai chute Murchison, en l'honneur du très distingué président de la Société royale géographique.

Digitized by Google

VII

Après deux autres longs mois de fatigues, de souffrances et encore de séquestration, nos voyageurs, néanmoins heureux et certainement aussi très glorieux d'avoir mené à fin leur pénible exploration géographique, se retrouvèrent, non comme il serait naturel de le penser, chez quelqu'une des tribus proches du Soudan, mais au cœur des Etats de Kamrasi, à Kisouna, village près duquel le roi d'Ounyoro, alors en guerre ouverte avec son voisin et ennemi invétéré Fowooka, avait établi son quartier général.

A peine les voyageurs furent-ils entrés dans la hutte qui leur avait été attribuée pour demeure, qu'on leur annonça l'approche de Kamrasi. Abandonnant l'air de dignité qu'il affectait auparavant, il entra brusquement, en riant aux éclats, de la pauvre figure que faisaient alors M. et Mme Baker.

« Vous voilà donc enfin de retour! Et vous êtes allés jusqu'au M'wootan-Nzigé! Eh bien, vous n'en avez pas meilleure mine pour cela. En vérité, je ne vous aurais pas reconnus! Ha, ha, ha! »

Je n'étais pas en disposition de goûter ces facéties, dit M. Baker. Je répondis à Kamrasi qu'il s'était comporté indignement et lâchement avec moi, et que, dans la relation de mon voyage, le rôle qu'il avait joué à mon égard le placerait au-dessous des plus petits chefs de tribus que j'eusse rencontrés.

« Ne pensez plus à tout cela, reprit-il. Maintenant, c'est fini. Réellement, vous êtes tous deux fort maigres... A vous la faute... Pourquoi avez-vous refusé de vous joindre à moi contre Fowooka...? Si vous vous étiez bien conduit, vous auriez été pourvu de vaches grasses, de lait et de beurre. Demain, mes gens seront prêts à attaquer Fowooka... Les Turcs ont dix hommes... Vous en avez treize... Treize et dix font vingt-trois. Si vous êtes incapable de marcher, on vous portera, et c'en sera fait de Fowooka... Il faut qu'il périsse... Tuez-le, et *mon frère* vous donnera en récompense la moitié de son royaume. Vous recevrez des vivres demain, continua-t-il. Je vais trouver mon frère, qui est le grand M'Kamma Kamrasi, et il vous enverra tout ce dont vous avez besoin. Je suis petit, lui est grand; je ne possède rien, il a toutes choses... Il est impatient de vous voir. Il faut que vous alliez tout de suite vers lui; il demeure près d'ici. »

En entendant ce discours, je me demandais si celui qui me le tenait était ivre ou non. « Mon frère, le grand M'Kamma Kamrasi! » J'en restai un moment étourdi, puis je lui demandai :

— Si vous n'êtes pas Kamrasi, qui êtes-vous donc?

— Qui je suis? ha, ha, ha! La question est plaisante. Qui je suis? Eh!

Digitized by Google

M'Gambi, le frère de Kamrasi, le plus jeune de ses frères... Mais c'est *lui, le roi.* »

La tromperie, en ce pays, est poussée à un incroyable degré. Je n'avais donc jamais vu jusqu'alors le réel Kamrasi! Gambi, avait rempli le rôle du roi, son frère, par l'ordre de celui-ci. Les gens de Debono, s'étant alliés avec son ennemi Rionga l'année précédente, le grand Kamrasi avait craint quelque trahison.

Après bien des discussions et des altercations, M. Baker consentit à se rendre auprès de Kamrasi, et, le surlendemain, M'Gambi, suivi d'une grande multitude, vint chercher M. Baker. Ce dernier, sachant combien le costume de l'homme influe « même dans l'Afrique centrale », sur l'opinion qu'on prend de lui, s'était dépouillé de ses vêtements en lambeaux et les avait remplacés par un habillement complet de montagnard écossais, qu'il avait rapporté plusieurs années auparavant du comté de Perth. En effet, à sa vue, les sauvages manifestèrent leur étonnement par une retentissante exclamation; ils chargèrent sur leurs épaules l'angarep où avait pris place M. Baker, et le portèrent ainsi au camp; ils y arrivèrent en moins d'une demi-heure.

Ce camp, une agglomération de huttes de terre et d'herbes, occupait, dit M. Baker, une aire très vaste. Ses abords étaient absolument noirs tant il s'y pressait de femmes, d'enfants, d'hommes et aussi de chiens, attendant l'arrivée du voyageur blanc. Après une courte halte, et sur l'autorisation envoyée par le souverain de l'Ounyoro de passer outre, le cortége pénétra dans un étroit passage, entre deux palissades de roseaux, lequel passage conduisait à la demeure de Kamrasi. Il était assis sous une espèce de porche devant une hutte. Quand je parus, il condescendit à me regarder un instant, après quoi, se tournant vers les courtisans et serviteurs dont il était environné, il fit quelque remarque qui parut les divertir, car ils ricanèrent suivant la coutume des inférieurs quand un grand personnage lance un quolibet.

Je fis un *salamelek*, et m'installai sur mon tabouret, que j'avais fait apporter par un de mes gens. Pas une parole ne fut échangée entre Kamrasi et moi, pendant environ cinq minutes que le roi employa à m'examiner attentivement, tout en continuant à adresser diverses remarques aux chefs présents. A la fin, il me demanda pourquoi je n'étais pas venu le voir plus tôt.

« Parce que, répondis-je, j'avais souffert de la faim dans son pays et, que je n'étais pas en état de marcher. »

A cela, il dit que je reprendrais promptement des forces; maintenant, il me donnerait des vivres en abondance; mais il n'avait pu m'envoyer des provisions à Shoua Morû, ce pays étant occupé par Fowooka.

Kamrasi était un homme remarquablement beau, ayant une taille élevée

Digitized by Google

et bien proportionnée, les traits du visage réguliers et le teint d'un brun foncé; mais sa physionomie avait une expression sinistre. Au lieu du vêtement vulgaire d'écorce d'arbre, il portait un beau manteau de peaux de chèvres blanches et noires, aussi souples que la peau du chamois. Ses sujets étaient assis par terre, à quelque distance de son trône; et quand ils s'en approchaient pour lui parler, ils rampaient sur leurs mains et leurs genoux jusqu'à ses pieds, et touchaient le sol de leurs fronts.

Le roi, frappé de la beauté du costume écossais, commença tout de suite par me le demander, disant que, si je le lui refusais, c'est que je n'étais pas son ami. Ma montre, mon compas et ma carabine Fletcher, à double coup, me furent demandés à leur tour... Je les lui refusai tous. Il paraissait fort contrarié; je lui offris alors en présent de la poudre, des cartouches et quelques balles.

« A quoi me serviront ces munitions, si vous ne me donnez pas la carabine ? »

Tel fut le remercîment de Kamrasi. Ces sauvages sont excessivement tenaces dans leurs exigences. Le roi, qui, du reste, avait eu soin de bien approvisionner de vivres le voyageur anglais, ayant inutilement insisté pour que ce dernier renouvelât sa visite, lui en fit une, afin de se concerter avec lui pour attaquer ses voisins et ennemis. Prévenu de cette intention, M. Baker avait caché sous les lits tout ce qui lui restait de son bagage, à l'exception des fusils, des munitions et des instruments astronomiques. Le regard du prince ne pouvant rien découvrir autour de lui qui fût à sa convenance, prit une expression de pitié railleuse quand, s'adressant à sa suite, il dit en ricanant : « Comment se fait-il qu'il leur faille tant de porteurs, puisqu'ils n'ont rien à faire transporter ? »

Cependant, les affaires politiques se compliquaient dans l'Ounyoro. Mahomet-Wat-el-Mek (le vakil de Debono), se trouvant dans ces parages, s'était allié avec les adversaires de Kamrasi; leur ayant promis de les soutenir à main armée, il faisait naturellement pencher la balance du côté de Rionga. M. Baker, que le succès de son exploration plaçait à présent très haut dans l'opinion du commerçant turc, s'entremit pour que ce dernier se retirât. Mais Kamrasi ne parut pas savoir beaucoup de gré à M. Baker du service qu'il lui rendit. Poltron, même lâche, cruel aussi et fort superstitieux, croyant à la sorcellerie sans la pratiquer personnellement comme le bon Katchiba, il eût préféré à une paix qui ne pouvait être qu'une trêve, la possession du drapeau anglais que M. Baker érigeait dans les grandes occasions, et qui, aux yeux du prince d'Ounyoro, paraissait avoir une puissance surnaturelle de protection.

Digitized by Google

VIII

Le 17 novembre 1864, M. et Mme Baker se mirent en marche pour Gondokoro ; nous ne les accompagnons pas dans ce trajet qui, cependant, abonde encore en péripéties. A Gondokoro, ils ne trouvèrent ni bateaux, ni lettres, aucun signe de vie de leurs amis d'Europe, non plus que de leur agent à Khartoum. Dans cette dernière ville, où ils n'arrivèrent que le 5 mai 1865, ils restèrent deux mois. La peste, qui y sévissait avec force, leur avait enlevé, pendant leur navigation depuis Gondokoro, un des plus zélés et le plus affectionné de leurs serviteurs noirs. Cette mort, qui les affligea sensiblement, le barrage naturel, mais tout à fait exceptionnel du Nil, qui leur fit courir de grands dangers et faillit les empêcher de passer outre, puis, à Khartoum même, une de ces tempêtes de sable qui troublent si profondément toute l'économie du corps humain, le spectacle navrant des conséquences du commerce des esclaves, commerce « abominable » qui excite au plus haut degré l'indignation de M. Baker, la nouvelle de la mort inopinée de Speke, tué le 15 septembre 1864, à la chasse, par la décharge de son propre fusil, dont la crosse s'embarrassa dans un buisson, tous ces tristes événements ébranlèrent le stoïcisme du voyageur à son retour. La joie dont, par anticipation, il voyait Speke saisi lorsqu'il lui apprendrait le couronnement de son œuvre d'exploration, avait été un encouragement et une consolation pour M. Baker, dans les moments même de sa plus grande détresse. Maintenant que sa tâche est accomplie, il paraît succomber à la lassitude du corps et de l'esprit. Sa découverte ne lui semble plus avoir autant d'importance ; il se demande s'il ne se l'est pas exagérée. Avait-il donc gaspillé plusieurs des plus belles années de sa vie pour une ombre? Et il se répète la question que Commoro, le chef Latouka, lui avait adressée en homme positif qu'il était :

« Supposons que vous atteigniez le grand lac, à quoi cela vous servira-t-il ? Si vous trouvez que la grande rivière en découle, eh bien ! quoi, alors ? »

Mais l'impression laissée par de longues et pénibles luttes s'efface promptement chez les natures fortes ; et, lorsque, se rendant du Caire à Alexandrie, par le chemin de fer, M. Baker se voit dans un wagon, en face de « la compagne dévouée de son pèlerinage, de celle à qui il doit d'avoir conservé la vie et obtenu le succès, en un mot, de sa femme, » tout ce passé de souffrances, d'inquiétudes, de périls incessants, ne lui apparaît plus que comme un songe.

Peu de relations de voyages présentent autant que celle-ci, en

Digitized by Google

dehors de l'intérêt général de découvertes ou de constatations précieuses pour la géographie et l'ethnographie, un intérêt de détails aussi soutenu par la variété des incidents, des situations, des paysages et des observations philosophiques. Ce n'est pas que, sur ce dernier point, nous soyons personnellement toujours d'accord avec M. Baker, qui ne l'est pas non plus toujours rigoureusement avec lui-même. Au premier abord, cela peut surprendre de la part d'un homme doué évidemment d'une grande fermeté d'âme ; mais le loyal insulaire nous prévient dès son premier volume que, dans ses moments de vif mécontentement, il exhalait volontiers sa mauvaise humeur en notant ses sensations et ses opinions sur son mémorandum, duquel il transcrit, comme preuve à l'appui, le passage suivant :

Je voudrais que les négrophiles d'Angleterre pussent voir, comme moi, le cœur même de l'Afrique ; leur sympathie pour les noirs en serait fort diminuée. La nature humaine, vue dans son état de crudité tel que nous le montrent les sauvages de l'Afrique, est au niveau de la brute et ne soutiendrait pas la comparaison avec le noble caractère du chien. On ne trouve chez eux ni gratitude, ni pitié, ni affection, ni désintéressement ; aucune idée du devoir, point de religion, mais seulement la cupidité, l'ingratitude, l'égoïsme et la cruauté. Ils sont tous voleurs, paresseux, envieux et prêts à piller et à faire esclaves leurs voisins.

Peu de jours après, le voyageur écrivait :

Le Nègre est une curieuse anomalie. Chez lui, les côtés bons et les côtés mauvais de l'humanité percent spontanément, comme les fleurs et les épines sur les buissons de ses solitudes. Créature toute d'impulsion, rarement influencée par la réflexion, le noir nous pétrifie par sa complète stupidité, et soudain nous confond par des marques inattendues de sympathie... Dans sa sauvage patrie, l'Africain est méchant, mais non pas autant que le seraient — je crois — les blancs dans des circonstances analogues. Il est dominé par les passions mauvaises qui sont inhérentes à la nature humaine ; mais chez lui, le vice n'est pas exagéré comme cela se voit chez les nations civilisées, etc... »

Et ces jugements contradictoires sur le moral du pauvre Africain se renouvellent en bien des occasions dans le cours de son récit. Cela ne nous surprend pas. La générosité de caractère qui éclate en toutes circonstances chez notre voyageur, la touchante bonté de sa compagne, leur abnégation et leur courage, en un mot toutes leurs belles qualités, que décèlent les événements de cette odyssée contemporaine, et qui n'échappent pas à la clairvoyance du lec-

Digitized by Google

teur, bien que le narrateur ne les mette jamais en relief, ont nécessairement donné lieu, par leur expansion même, à des manifestations spontanées de sentiments tantôt bienveillants, tantôt hostiles, selon le naturel des individus qui les provoquaient. En vérité, il nous a paru, malgré les impatiences certes motivées de M. Baker, que sa parfaite droiture, l'invariable mansuétude de sa femme, leur urbanité à l'un et à l'autre envers tous, avaient contribué pour beaucoup à la réussite d'une aussi hasardeuse expédition.

Si nous appuyons, plus que ne le comporte ordinairement la critique littéraire, sur le caractère de l'écrivain, c'est qu'il ne s'agit pas ici simplement d'une excursion plus ou moins accidentée, plus ou moins prolongée, dans une région lointaine et inconnue. Il y a une double portée dans cette exploration, qui succédait à plusieurs autres, ayant toutes eu aussi pour objectif la connaissance exacte du berceau du grand Nil Blanc, ainsi que des lieux qu'il parcourt aussitôt après sa naissance. Les dénominations anglaises imposées aux susdits lieux, comme par un droit de conquête, les projets d'établissements dans l'Abyssinie, la connexité de ce pays avec les terres du centre de l'Afrique, connexité qui pourra bien faire d'un Etat archi-despotiquement gouverné une sorte de vestibule à l'immense bazar que le commerce anglais serait bien aise d'ouvrir sur le territoire des nègres, tout cela ne semble-t-il pas présager une transformation de l'Afrique centrale au profit d'une nation européenne ? Et les humanitaires ne doivent-ils pas souhaiter que la conduite pleine d'équité dont M. Baker ne s'est jamais départi à l'égard des aborigènes, soit un enseignement pour les compagnies privilégiées ou autres, qui, dans un temps donné, se formeront pour exploiter les besoins nouveaux de la population de l'Afrique équatoriale ? Puissent les tribus noires et indépendantes de cette partie de la vaste péninsule trouver, plus que la population jaune asservie de l'Asie, des avantages moraux à l'envahissement de leur pays par la race anglo-saxonne ! Ce souhait et la prévision qui y donne lieu, M. Baker les a également, quoique un peu moins explicitement, formulés dans le premier paragraphe de l'avant-propos de sa relation ;

Le principal objet d'une exploration géographique, c'est d'ouvrir des communications générales avec les parties du globe qui peuvent devenir utiles à la race humaine. L'explorateur est le précurseur du colon, et le colon est l'instrument humain au moyen duquel doit s'accomplir ce grand ouvrage, — la plus importante et la plus difficile de toutes les entreprise, — la civilisation du monde.

CAMILLE LEBRUN.

Digitized by Google

INTERMEZZO

POÊME[1]

PRÉLUDE

C'est l'antique forêt aux mille enchantements.

Le tilleul aux fleurs d'or embaume à pleins calices,
Et la lune pensive, astre cher aux amants,
Fait germer dans mon cœur d'ineffables délices.

J'allais ; et j'entendis, poète las du jour,
Sous le fiévreux éclat des étoiles complices,
Le rossignol qui chante et qui languit d'amour.

L'oiseau chante l'amour, ce rire plein d'alarmes,
D'un ton si lamentable et si gai tour à tour,
Que mes vieux rêves morts renaissent dans les larmes.

J'allais... Une clairière apparut à mes yeux ;
Et là, comme un fantôme évoqué par des charmes,
Un haut et fier château se dressa dans les cieux.

[1] La *Revue contemporaine* a déjà publié en 1863 (15 septembre) une imitation en vers d'une partie de l'*Intermezzo*, par M. A. Claveau. Le titre adopté par notre collaborateur : *Poémes imités on ne peut plus librement de l'Intermezzo de Heine*, montre assez qu'il avait eu en vue toute autre chose qu'une traduction rigoureuse. Toutefois, pour éviter toute répétition, MM. Mérat et Valade ont laissé de côté toutes les pièces déjà connues de nos lecteurs, de sorte que la traduction actuelle est un travail entièrement inédit. (*Note de la rédaction.*)

Digitized by Google

Des volets clos sortait une terreur secrète.
Tout, à l'entour, était morne, silencieux :
On eût dit qu'en ces murs dormait la mort muette.

Devant la porte était un sphinx terrible et beau :
Par les griffes lion, et femme par la tête
Et les reins, qui semblaient l'œuvre d'un pur ciseau.

Quelle femme ! Ses yeux étranges faisaient luire
Des secrets attirants comme ceux du tombeau,
Quand sur sa lèvre arquée éclatait son sourire.

Le rossignol chantait délicieusement !
Je fléchis, je baisai la bouche du vampire :
Un charme âcre et subtil m'ôta le sentiment.

La pierre s'anima soudain, devint vivante,
Et jeta des soupirs. Mon chaud baiser d'amant,
Elle le but avec une soif dévorante.

Je crus qu'elle aspirait mon âme avec ma chair ;
Folle de volupté, sauvage, haletante,
Lionne, elle me prit dans ses griffes de fer.

Doux martyre, plaisir sanglant, larmes si belles !
Tandis que j'enivrais ma lèvre au baiser cher,
Les ongles me faisaient des blessures cruelles !

Le rossignol chanta : « Sphinx, ô beau sphinx amour !
» Oh ! pourquoi mêles-tu des souffrances mortelles
» A des félicités plus douces que le jour ?

» Beau sphinx ! explique-moi cet odieux mensonge
» D'aimer et de souffrir par un fatal retour.
» — Pour moi, voilà bien près de mille ans que j'y songe. »

II

Mes pleurs font germer des fleurs magnifiques.
Mes soupirs d'amour, doux oiseaux du cœur,
Sont des rossignols qui chantent en chœur,
Leurs plaintes rhythmiques.

Si tu veux m'aimer, ces fleurs sont à toi ;
Et, le soir, cachés dans la clématite,

Digitized by Google

Les noirs rossignols chanteront, petite,
Au bord de ton toit.

III

Les colombes, les lis, les roses, le soleil,
Je les aimai longtemps d'un amour sans pareil.
Je ne les aime plus ; j'aime tout autre chose :
C'est toi, claire, petite, immaculée et rose,
Toi, ma source d'amour, à qui rien n'est pareil ;
Ma colombe, mon lis, ma rose, mon soleil !

V

Ma bouche sur ta bouche, et tes yeux dans mes yeux,
A flots amers et doux que nos pleurs se confondent ;
L'un sur l'autre pressés, que nos cœurs se répondent,
Et deviennent ensemble un foyer radieux.

Nous laisserons couler nos pleurs sur cette flamme,
Et puis je t'étreindrai de toute ma vigueur ;
Et, mourante à la fois d'angoisse et de bonheur,
Dans un transport d'amour s'exhalera mon âme.

VI

Je voudrais me plonger dans la coupe embaumée
D'un lis blanc et mystique ainsi qu'un encensoir.
Le lis mystique et blanc soupirerait le soir
Des chansons pour la bien-aimée.

Et le chant tremblerait, comme pris de frisson,
Pareil à ce baiser, dans une heure de fièvre,
Qui lui venait du cœur, et me brûla la lèvre,
Et qui m'enleva la raison.

VIII

Je te transporterai sur l'aile de mes vers.
Je te transporterai parmi les arbres verts,
Dans un lieu que je sais, sur les rives du Gange.

Digitized by Google

Là se trouve un jardin merveilleux de douceur,
Où fleurissent, pensifs sous la lune qui change,
Les lotus, attendant leur délicate sœur.

L'hyacinthe rieuse aux lèvres embaumées
Caquette, et vers Vénus clignote du regard ;
La rose dit au lis des choses parfumées.

La timide gazelle approche, l'œil hagard,
Ecoute. — Au loin, parmi les notes éternelles,
Bruit le fleuve saint aux ondes solennelles.

Là, sous les grands palmiers tu te reposeras :
L'ombre nous versera le sommeil et les songes,
Et je boirai la douce ivresse des mensonges,

En extase bercé dans le ciel de tes bras.

IX

Le lotus est blessé du vif éclat du jour.
Retenant les parfums de sa bouche vermeille,
Penché, faible, il attend la nuit, rêvant d'amour.

La lune est sa maîtresse, et d'un regard l'éveille ;
Vers elle le lotus tourne amoureusement
Son visage de fleur, son visage charmant.

Il regarde, rougit, brille, et muet se dresse,
Puis soupire — et la fleur pleure comme un amant
Et tressaille à la fois de souffrance et d'ivresse.

X

Dans l'eau du Rhin, claire et sacrée,
Avec son grand dôme vanté,
Se joue, opulente cité,
Cologne sainte et vénérée.

Peint sur un fond de cuir doré,
Sous le dôme, est un doux visage,
Qui dans la vie, ardu passage,
M'a bien doucement éclairé.

Digitized by Google

C'est un portrait de Notre-Dame :
Des fleurs, des anges sont autour.
— Elle a tes lèvres, mon amour,
Et tes yeux où flotte mon âme.

XI

Tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimes pas!
Ce malheur n'est point le plus grand du monde :
Un regard jeté sur ta beauté blonde,
Et les plus heureux me cèdent le pas.

Tu me hais, hélas! tu me hais : ta bouche
Mignonne m'en fait le cruel aveu.
Tends ta bouche rose au baiser de feu,
Et le reste n'a plus rien qui me touche!

XV

Chère! n'es-tu pas, dis la vérité,
Une vision flottante, inquiète,
Comme, dans les jours pesants de l'été,
En peut enfanter le front du poète?

Mais non : ces grands yeux au feu réchauffant;
Cette bouche rose et rouge et nacrée,
Une tout aimable et si belle enfant,
Ce n'est rien de tel qu'un poète crée.

Affreux basilics, vampires rôdeurs,
Monstres et dragons laids à faire envie,
Ces inventions sottes, ces laideurs,
Le poète peut leur donner la vie.

Mais toi! ton cœur doux et malicieux,
Ton visage avec sa grâce émouvante,
Et cette candeur perfide en tes yeux,
Ce n'est rien de tel qu'un poète invente

XVI

Comme Vénus qui sort de l'onde,
Aimant un autre et l'épousant,

Digitized by Google

Mon amour rayonne à présent
Dans l'éclat de sa beauté blonde.

Cœur patient! point de rancœur :
Laisse-la trahir... Quoi qu'elle ose,
Excuse et souffre toute chose
De la chère folle, mon cœur.

XVII

Va, je ne t'en veux pas ! Et si mon cœur se brise,
Toi que je perds, ô toi que j'aime et qui m'aimais,
Non, je ne t'en veux pas... Maint diamant irise
Ton voile nuptial, et mainte perle : mais
Perles ni diamants n'ont de rayon qui luise
Dans la nuit de ton cœur ténébreux à jamais.

Voilà déjà longtemps que je le sais. En songe
J'ai connu que ton âme est un gouffre profond,
Un gouffre plein de nuit, où mon regard qui plonge
Voit des pensers ramper comme les serpents font;
O mon amour ! j'ai vu le souci qui te ronge,
Et combien ton triomphe est misérable au fond !

XVIII

Malheureuse, tu l'es ! Et je ne t'en veux pas.
Le malheur, c'est pour nous la chose accoutumée :
Nous serons malheureux tous deux jusqu'au trépas,
Jusqu'à ce que nos cœurs se brisent, bien-aimée !

Je vois bien à ta lèvre un sourire moqueur;
Je vois luire en tes yeux l'insolence ancienne ;
Je vois ton sein gonflé par l'orgueil de ton cœur,
Et je dis : Ta misère est égale à la mienne !

Ta lèvre a beau sourire, elle tressaille un peu.
Une larme ternit ta prunelle enflammée;
Ton sein fier est rongé d'un invisible feu.
Nous serons malheureux tous deux, ma bien-aimée !

Digitized by Google

XIX

Tu l'as donc oublié tout à fait, chère blonde,
Que ton cœur fut longtemps le bien d'un compagnon ;
Ton petit cœur si doux, si faux et si mignon,
Qu'il n'est rien de plus doux ni de plus faux au monde.

Tu l'as donc oublié que, rivaux dévorants,
L'Amour et le Chagrin dans mon cœur avaient guerre ?...
— Quel était le plus grand des deux, je ne sais guère ;
Mais je sais certes bien que tous les deux sont grands !

XX

Si les fleurettes de la haie
Voyaient mon cœur, les bonnes fleurs,
Cherchant un baume pour sa plaie,
La parfumeraient de leurs pleurs.

Et si d'une angoisse pareille
Les rossignols avaient soupçon,
Ils chanteraient à mon oreille
Leur plus apaisante chanson.

Et si ma peine était connue
Des petites étoiles d'or,
Elles voudraient, perçant la nue,
Me dire le mot qui l'endort.

Mais nul ne peut savoir ces choses...
Une seule sait ma rancœur :
Et c'est la fille aux ongles roses
Qui m'a fendu, fendu le cœur

XXI

Dis-moi pourquoi, ma bien-aimée,
Les roses ont-elles ainsi
Cet air de deuil et de souci,
Cette pâleur inanimée ?

Dis-moi pourquoi, parmi l'écrin
Des herbes vertes et mouillées,

Digitized by Google

Les violettes ennuyées
Languissent-elles de chagrin ?

Pourquoi l'alouette si gaie
Est-elle plaintive si fort ?
Oh ! pourquoi cette odeur de mort
Aux jasmins, le long de la haie ?

Pourquoi le soleil est-il beau,
Mais d'une tristesse sans borne ?
Pourquoi la terre est-elle morne
Et sinistre comme un tombeau ?

Oh ! pourquoi, l'âme consumée,
Suis-je si malade ! Dis-moi,
Pourquoi m'as tu quitté ?... Pourquoi ?...
Mon cher amour, ma bien-aimée !

XXII

Ils ont beaucoup jasé sur moi,
N'ont épargné plainte ni blâme.
Ce qui vraiment brisait mon âme,
Ils ne te l'ont pas dit, à toi.

Ils ont, sur mon cas pitoyable,
Hoché la tête, d'un air fin.
Tu les as crus, lorsqu'à la fin
Ils ont dit de moi : « C'est le diable ! »

Cependant leur cerveau moqueur
Jusqu'au fond de moi n'a pu lire :
Car, le plus stupide et le pire,
Je l'avais, caché dans mon cœur.

XXIII

L'arbuste avait ses fleurs et l'oiseau sa romance ;
Le soleil souriait, et toi qui m'adoras,
Tu m'embrassais, faisant des chaînes de tes bras,
Et tu me retenais sur ton cœur en démence.

Les bois n'étaient plus verts, l'oiseau ne chantait plus,
Et le soleil prenait sa mine renchérie.

Digitized by Google

« Adieu » nous disions-nous alors... Et la chérie
Me faisait poliment le plus beau des saluts.

XXIV

Nous nous sommes aimés avec idolâtrie ;
Entre nous cependant jamais de bouderie.
Enfant, je t'appelais ma *femme* et tu m'aimais,
Et ton *petit mari* ne te battait jamais.
Plus tard, l'amour mêla nos rires et nos fièvres,
Et je posais souvent ma bouche sur tes lèvres.
Tu voulus, évoquant nos plaisirs d'autrefois,
Jouer à *cache-cache*, ensemble dans les bois.
Nous nous sommes trop bien cachés, ma bien-aimée :
La route par où l'on se retrouve est fermée.

XXV

Tu fus fidèle de longs jours,
Et dans la route douloureuse
Tu demeuras mon amoureuse,
Et mon soutien, et mon recours.

Tu m'as donné manger et boire,
Du linge blanc, même de l'or ;
Tu m'as fourni le passe-port
Avec un zèle méritoire,

Mon amour, Dieu soit avec toi !
Du chaud, du froid qu'il te défende ;
Mais que jamais il ne te rende
Les choses que tu fis pour moi !

XXVI

Perdant à rêvasser de précieux moments,
Tandis que j'attardais ma course aventureuse
Là-bas, — le temps parut long à mon amoureuse.
Donc elle se fit faire, avec des soins charmants,
Une robe de noce, et fière, et tout heureuse,
Jeta ses bras au cou du plus sot des amants.

Savez-vous comme elle est belle, ma bien-aimée ?
Sa gracieuse image est encor sous mes yeux :

Digitized by Google

Ses yeux de violette, et la rose embaumée
De sa joue, et son front de lis, printemps joyeux.
Certes, je fus un sot, un sot audacieux,
De croire que l'on quitte une ange ainsi formée.

XXVII

Quand le ciel t'ouvrira la porte
De la tombe, ô mon cher amour !
J'irai dans la terre à mon tour
Me serrer auprès de la morte.

Baisers, enlacements, clameurs
Je te tiens tendrement pressée,
O toi, calme, blanche et glacée !
Je frissonne, tressaille et meurs...

Minuit !... Poussant la pierre close,
Les morts dansent, joyeux troupeau.
Nous, nous restons dans le tombeau,
Et dans tes bras je me repose.

Le noir troupeau des trépassés
Au jour du jugement se lève.
Sans craindre trompette ni glaive,
Nous, nous demeurons enlacés.

XXIX

Le Front dit : si j'étais le coussin préféré
Où repose son pied la chère bien-aimée,
Radieux, je tiendrais ma plainte renfermée,
Sous les trépignements de ce pied adoré.

Le Cœur dit : si j'étais sa pelote, cruelle
Elle me blesserait d'un pouce caressant.
Pourtant elle aurait beau me piquer jusqu'au sang,
Que je te bénirais, chère blessure d'elle !

Le Vers dit : si j'étais le chiffon de papier
Que son doigt charmant froisse et roule en papillotes,
Je lui murmurerais les rêves où tu flottes,
Et lui dirais ton cœur, poète, tout entier.

Digitized by Google

XXXI

Les grands chagrins dont je suis l'hôte,
J'en fais de petites chansons ;
Toutes, comme un vol de pinsons,
S'en vont droit à ton cœur sans faute.

Mais, de retour, toutes en chœur
Se plaignent, ô fâcheux mystère !
Se plaignent et me veulent taire
Ce qu'elles ont vu dans ton cœur.

XXXIV

Le vent fait crier le bois sombre :
L'automne mugit dans le val :
Enveloppé d'un manteau sombre,
Je vais par la nuit, à cheval.

Et, cependant que je vais l'amble,
Mes pensers galopent devant ;
Vers ta demeure, chère ! il semble
Qu'ils me portent comme le vent.

Abois de chiens, cris et lumière :
Voici les gens sur le perron ;
Je gravis les degrés de pierre
Qui sonnent sous mon éperon.

Dans une chambre où, parfumée,
Brille au fond la blancheur des draps,
Blanche, m'attend, la bien-aimée,
Et je me jette dans ses bras...

Entre les branches le vent crie,
Le chêne, au détour du hallier,
Murmure : « Avec ta rêverie,
« Que nous veux-tu, fou cavalier ? »

XXXVI

La petite chanson que chantait la voix tendre
De mon amour, jadis, quand je viens à l'entendre,

Digitized by Google

Mon cœur semble éclater sous le poids des douleurs.

Vers les hauteurs des bois un vague instinct me pousse :
Toi seule peux calmer, ô solitude douce,
L'excès de mon chagrin, qui se résout en pleurs.

XXXVII

Pâle sous l'éclat de sa joue humide,
Une enfant de roi vint en rêve... Seuls,
Nous étions assis sous les verts tilleuls,
Enlaçant nos bras d'un amour timide.

« Il ne me faut rien, ni la royauté
» De ton père, ni son sceptre et sa garde,
» Ni l'éclair que son diadème darde ;
» C'est toi que je veux, toi, fleur de beauté ! »

« Renonce, dit-elle, à ma beauté même.
» J'habite au tombeau froid, où rien ne luit :
» Je ne puis venir à toi que la nuit,
» Et je viens à toi parce que je t'aime ! »

XXXVIII

J'étais assis près de toi, bien-aimée :
Un bateau léger comme les oiseaux,
Tous deux, dans la nuit calme et parfumée,
Nous faisait glisser sur de vastes eaux.

L'île des Esprits, teinte d'un bleu tendre
Par la lune, avait mille enchantements ;
Là, des sons divins se faisaient entendre;
Des danses tournaient, vagues, par moments.

Les sons devenaient plus exquis, la ronde,
Plus vertigineuse ; et, contraste amer,
Sans espoir, tous deux exilés du monde,
Nous voguions toujours sur la vaste mer.

XXXIX

Je t'ai bien aimée ! et je t'aime !
Que le monde s'écroule un jour,

Digitized by Google

Et les flammes de mon amour
Jailliront de ses débris même.

XL

L'aube rose égayait les cieux ;
Je marchais. Les fleurs du parterre
Chuchotaient d'un air de mystère.
Moi, je marchais silencieux.

Les fleurs me disaient à voix basses,
Avec des yeux pleins de douceur :
« Oh ! ne gronde pas notre sœur,
« Triste et pâle amoureux qui passes ! »

XLI

Mon amour resplendit, dans sa magnificence,
Comme un sombre récit fantastique, conté
Par une bouche d'or, durant un soir d'été.

Dans un parc enchanté, goûtant la jouissance
D'errer muets et seuls, deux amants palpitaient.
La lune était au ciel ; les rossignols chantaient.

L'adorée arrêta sa marche avec mystère ;
Le preux ploya les deux genoux courtoisement.
Le géant du désert vint pour tuer l'amant.
De peur, l'enfant s'enfuit dans la nuit solitaire.

L'amoureux, pourfendu, tomba sanglant par terre ;
Le géant regagna l'antre du bois dormant.
Je suis le chevalier, occis parfaitement,
Et le conte est fini, pourvu que l'on m'enterre.

XLII

Ils m'ont fait chanceler et blêmir sous la peine ;
Ils m'ont fort tourmenté, les uns par leur amour
Et les autres avec leur haine.

Ils ont empoisonné mon pain ; un autre jour
Ils ont empoisonné ma coupe de vin pleine,
Par leur haine et par leur amour.

Digitized by Google

Mais l'âme la plus dure et la plus inhumaine,
Celle qui tortura la mienne sans retour,
Pour moi n'avait amour ni haine.

XLIII

L'été luit sur ta joue ardente et parfumée ;
L'hiver est dans ton cœur, ma chère bien-aimée.

Plus tard tu porteras, par un retour moqueur,
L'âpre hiver sur ta joue et l'été dans ton cœur.

XLVI

Au jour funeste des adieux,
La main jointe à la main, l'on pleure.
On tarde, au lieu de hâter l'heure ;
On ne peut pas tourner les yeux.

Nous, nous n'avons point eu d'alarmes ;
Pas de pleurs, d'hélas contenus ;
Plus tard, les soupirs sont venus,
Les longs soupirs avec les larmes.

XLV

Assis autour d'un thé, le cercle domestique
Parlait de l'amour longuement.
Les dames à l'envi faisaient du sentiment,
Et les hommes de l'esthétique.

Un maigre conseiller prononça d'un air las :
« L'amour doit être platonique. »
La conseillère fit une moue ironique
Et soupira tout bas : « Hélas ! »

Le gras chanoine prit la parole après elle
Pour opiner en faux bourdon :
« L'amour trop sensuel peut nuire... » — « Pourquoi donc ? »
S'enquit la jeune demoiselle.

« Amour, c'est passion ! » glissa, d'un ton dolent,
La voix faible de la comtesse :
Elle offrait au baron, par pure politesse,
Une tasse, tout en parlant.

Digitized by Google

Une place restait vide, chère petite,
A cette table où tu manquais :
Ta glose sur l'amour, parmi tous ces caquets,
Toi, tu nous l'aurais si bien dite !

XLVI

Ma chanson est envenimée,
Et bien simple en est la raison :
Ta main a versé du poison
Sur ma jeunesse, bien-aimée !

Ma chanson est envenimée,
Et bien simple en est la raison :
J'ai des vipères à foison
Dans le cœur — et toi, bien-aimée ?

XLVII

C'était par une nuit de mai. Nous étions seuls.
Comme autrefois, j'ai rêvé d'elle :
Comme alors, nous étions assis sous les tilleuls,
Nous jurant un amour fidèle.

Les serments aux serments faisaient écho : bruit vain.
Mêlé de baisers et de rires.
Pour graver le serment au cœur que tu déchires.
Soudain, tu m'as mordu la main.

Bien-aimée aux grands yeux qu'un bleu si clair azure,
Bien-aimée au rire charmant,
Rieuse aux blanches dents, oh ! pourquoi la morsure?
C'était bien assez du serment !

XLVIII

J'ai fait, je crois, du sentiment
Sur la crête du mont aride;
Si j'étais un oiseau rapide !
Ai-je soupiré tendrement.

Ah ! si j'étais une hirondelle,
Mignonne, j'irais près de toi,

Digitized by Google

Et je suspendrais à ton toit
Ma demeure frêle et fidèle.

Ah ! si j'étais un rossignol !
Je volerais vers toi, mignonne ;
La nuit, dans l'arbre qui frissonne,
Je chanterais en ut, en sol.

Ah ! si j'étais un serin ! vite
J'irais droit à ton cœur. — Je sai,
Mignonne, ton goût prononcé
Pour ce babillard émérite.

XLIX

J'ai pleuré : je rêvais de toi,
Morte, couchée au cimetière.
Je m'éveillai ; sous ma paupière
Ruisselaient des larmes d'effroi.

J'ai pleuré : je rêvais de toi,
M'abandonnant dans les alarmes.
Je m'éveillai ; j'étais en larmes,
Navré de ton manque de foi.

J'ai pleuré : je rêvais de toi,
Bonne et me disant : je t'adore !
Je m'éveillai ; je pleure encore
Dans l'angoisse d'un pire émoi.

L

Les nuits, je te vois dans mon rêve :
Gracieuse, tu me souris ;
Je me jette à tes pieds chéris,
Et mes sanglots n'ont point de trêve.

Mélancolique, sans couleurs,
Tu me regardes et secoues
Ta tête blonde. Sur tes joues
Coulent les perles de tes pleurs.

Tu me dis un mot à voix basse ;
Tu m'offres des fleurs, que bientôt

Digitized by Google

Le jour effeuille. — Pour le mot,
Je veux en oublier la grâce.

LI

La sombre nuit ! Mon cœur se fend...
Le vent mugit, l'averse pleure ;
Où peut se trouver à cette heure
Ma pauvre, ma timide enfant ?

Je la vois, pâle, à sa fenêtre,
Où toute seule elle a veillé ;
Elle lève un regard mouillé
Qui dans la nuit noire pénètre.

LIII

Du bleu firmament, où l'or étincelle,
Une étoile file, et fuit sans retour
Ses sœurs, qui là-haut brillent toutes. — Celle
Qui vient de tomber, c'est la tienne, Amour !

On voit des pommiers, qui bercent leurs branches,
Les feuilles pleuvoir et neiger les fleurs ;
Et les blanches fleurs et les feuilles blanches
Servent de jouet aux vents querelleurs.

Le cygne du lac rase ou fuit la rive ;
Et toujours plus doux, et toujours plus beau,
S'affaiblit le chant de sa voix plaintive...
Il plonge dans son humide tombeau !

Paix sombre ! le calme a suivi la lutte :
Fleurs, feuilles, les vents ont tout dispersé ;
Nul ne sait où gît l'étoile en sa chute,
Et le dernier chant du cygne a cessé.

LIV

Un rêve m'a porté dans un puissant palais,
Plein de feux, de vapeurs magiques, de valets.
Des milliers d'invités, masses bariolées,
Se répandaient parmi les salles constellées,

Digitized by Google

Et blêmes, demandant, pour sortir, des chemins,
Poussaient des cris d'angoisse et se tordaient les mains.
Dames et chevaliers se voyaient dans la foule,
Et, moi-même, je fus poussé par cette houle.

Puis, presqu'en même temps, je fus seul tout à coup,
Ce flot évanoui m'inquiéta beaucoup;
Je voulus fuir, heurtant les murs, brûlant les dalles;
Les salles s'embrouillaient et se faisaient dédales.
Mes pieds étaient de plomb, l'effroi poignait mon cœur,
Et je désespérais d'atteindre au seuil moqueur.
J'allais... je gagne enfin la porte, la dernière!
Dieu! quelle volonté m'en fait une barrière!

Ma bien-aimée était droite au travers du seuil,
Le front pâle d'ennuis et les lèvres de deuil;
Et, comme je fuyais la vision cruelle,
Etait-ce avis, reproche?... un signe me rappelle.
Dans ses yeux, cependant, brillait un feu si doux,
Que je sentais ployer mon âme et mes genoux.
— Tandis que son air froid, si plein d'amour encore,
Me fascine, — mes yeux s'ouvrent avec l'aurore.

LV

Sombre était la forêt; la nuit, froide et muette.
Lamentablement seul, j'allais par les massifs,
Secouant le sommeil des vieux arbres pensifs :
D'un air compatissant ils ont hoché la tête.

LVI

Après la mort qu'il s'est donnée,
Tout suicide au carrefour
Est enterré. — Bleue, à l'entour
Croît la fleur *de l'âme damnée.*

Au carrefour je me trouvai :
Froide nuit! La lune, ô vertige,
Me fit voir, tremblant sur sa tige,
La pauvre fleur du réprouvé.

Digitized by Google

LVII

Sous la voûte claire des cieux
Je marche entouré de ténèbres,
Depuis qu'à mes songes funèbres
Manque la clarté de tes yeux.

L'étoile a fermé sa prunelle,
L'étoile d'amour ne luit pas !
Un gouffre est béant sous mes pas :
Engloutis-moi, Nuit éternelle !

LVIII

La nuit tenait mes yeux pressés,
Un sceau de plomb scellait ma bouche.
Le cœur et la tête glacés,
Je gîsais dans ma dure couche.

Après avoir longtemps dormi,
Un temps dont je n'ai pas mémoire,
J'eus ce réveil : un doigt ami
Heurtait à ma demeure noire.

« Henri ! ne te lèves-tu pas?
» L'Eternité luit, aube immense.
» Les morts renaissent du trépas;
» L'éternelle extase commence.

» — Me lever, je ne puis, hélas !
» Mon amour, seule qui me charmes !
» Voilà longtemps que mes yeux las
» Sont éteints, à force de larmes...

» — Mes baisers, Henri ! de tes yeux
» Lèveront ces voiles étranges :
» Tu verras la splendeur des cieux,
» Tu verras la beauté des anges !

» — Mon amour, comment me lever ?
» Un mot de toi m'a blessé l'âme !
» La douleur longtemps peut couver
» Dans la plaie où reste une lame...

Digitized by Google

» — Sur ton cœur saignant, mon Henri,
» Ma petite main s'est posée :
» Et de ce cœur endolori,
» Vois, la souffrance est apaisée.

» — Mon amour, ce serait trop long !
» Ma tête saigne aussi, fendue.
» Je m'y suis logé quelque plomb,
» Je crois, lorsque je t'ai perdue...

» — D'une boucle de mes cheveux,
» Henri, je bouche la blessure ;
» J'arrête le sang, et je veux
» Te faire une guérison sûre. »

La douce voix sut arriver
A mon âme faible et charmée :
Vaincu, je voulus me lever
Pour aller vers la bien-aimée.

Mais, de ma tête et de mon flanc,
L'effort soudain rouvre la vieille
Cicatrice : des flots de sang
En jaillissent... Et je m'éveille.

ALBERT MÉRAT et LÉON VALADE.

(D'après HENRI HEINE.)

Digitized by Google

LE VOYANT

Il y a quelques années, je pris un petit appartement dans la rue de l'Est. J'avais été séduit par le calme dont jouissaient alors ces quartiers, assez semblables à une ville de province, avant que le percement des voies nouvelles leur eût communiqué la tumultueuse animation du vrai Paris. Mon délassement favori était de me promener tous les matins, pendant quelques heures, un livre à la main, dans cette partie du jardin du Luxembourg qui communique par une grille avec les abords du Panthéon. Je préférais cet endroit, assez peu riant d'ailleurs, parce que les grands arbres dont il était planté lui donnaient plus d'ombrage et qu'il était moins encombré par les promeneurs.

Du reste, je n'avais pas seul adopté ce coin solitaire ; car, dès les premiers jours, j'y rencontrai régulièrement un personnage dont l'extérieur excita au plus haut point ma curiosité. C'était un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans tout au plus, à en juger par la barbe blonde et clair-semée qui voilait imparfaitement ses joues ; mais on l'eût volontiers cru plus âgé, à voir la maigreur de son visage et les rides profondes dont il était creusé. Autour de sa tête flottaient à l'aventure de longs cheveux d'un blond cendré mais parfaitement incultes, et qui, accusant une négligence absolue de

Digitized by Google

sa personne, achevaient de donner à sa physionomie je ne sais quoi d'égaré, de hagard, qui serrait le cœur. Le costume lui-même était à l'avenant : quoique simple et modeste, il ne sentait pas la misère; mais il semblait que les différentes pièces dont il se composait eussent été accrochées au corps sans autre souci que de les maintenir en équilibre, et avec un détachement complet de tout ce qui peut ressembler à l'élégance ou même au confortable. De tout cet ensemble s'exhalait une impression de découragement absolu, d'abandon de soi-même poussé jusqu'aux dernières limites, mêlé à cette préoccupation intense et farouche d'une chose imaginaire qui caractérise certaines variétés de la folie. On sentait qu'on avait devant soi un être primitivement doux, inoffensif et affectueux peut-être, mais écrasé sous le poids du malheur ou énervé par l'influence dissolvante du désenchantement.

Sa démarche surtout était capable d'inspirer une sorte d'horreur. Entre deux rangées d'arbres, toujours les mêmes, il s'avançait lentement, avec la régularité mécanique et inconsciente d'un automate, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'extrémité de l'avenue qu'il s'était choisie ; alors il se retournait brusquement et revenait sur ses pas, sans jamais s'arrêter, pendant des heures entières. Un dernier détail, affreux à donner le frisson, c'est que ses yeux, baissés vers le sol, y restaient invariablement rivés avec une fixité sauvage, sans jamais se lever ni se détourner. Ce n'était pas le regard attentif d'un naturaliste qui cherche une plante rare ; c'était le regard mort et sans expression d'une personne absorbée par une méditation intense, qui appelle et concentre au dedans toutes les forces vitales. Si quelque passant traversait devant lui son avenue, il l'évitait machinalement et tournait l'obstacle, mais sans lever les yeux sur lui, puis reprenait en ligne droite sa promenade infatigable : c'était l'allure d'un fantôme ou d'un somnambule.

Cependant, malgré cet extérieur peu sympathique, il y avait tant de douceur abandonnée dans cette physionomie ravagée et douloureuse, que je me sentis pris d'un vif désir d'entrer en relations avec l'inconnu. Aussi, plusieurs jours de suite, je choisis à dessein la même avenue que lui, comptant sur les hasards de la rencontre pour engager l'entretien. Mais chaque fois que nous nous étions croisés, lui, sans me regarder, m'avait littéralement *tourné* comme il eût fait d'un tronc d'arbre, et, après m'avoir dépassé, s'était remis en chemin de son pas lent et monotone.

Un jour, enfin, je crus avoir trouvé l'occasion que je cherchais. Je venais de le voir entrer dans le jardin, mais avec une démarche chancelante qui semblait accuser un abattement extraordinaire. Après quelques essais infructueux pour reprendre sa promenade

Digitized by Google

accoutumée, il se détourna vers un banc isolé et s'y laissa tomber plutôt qu'il ne s'y assit, avec un air d'accablement.

Aussitôt, je me dirigeai vers lui, et, comme il me tournait le dos, je pus arriver jusqu'à son banc sans qu'il m'aperçût. Là, je m'assis à son côté, attendant l'événement. Mais il ne parut pas remarquer ma présence; le corps immobile, les yeux attachés au sol, droit devant lui, avec cette fixité épouvantable qui lui était habituelle, il tourmentait machinalement, du bout de sa canne, les feuilles mortes dont les premières gelées d'automne avaient couvert le sable des allées. Après cinq minutes d'attente, ce silence et cette immobilité de spectre me devinrent intolérables : je sentais un frisson me courir par tout le corps. Pour mettre un terme à cette scène d'une tristesse lugubre, je crus devoir enfin lui adresser la parole :

« Monsieur... » lui dis-je.

Ce simple mot produisit sur lui un effet foudroyant. Il leva brusquement la tête et me regarda en face... Jamais je n'oublierai ce visage : je compris ce que les anciens racontent de la tête de Méduse! Ses traits, subitement décomposés, exprimaient avec une sauvage énergie un mélange d'horreur et de dégoût; ses yeux dilatés, dont la prunelle d'un bleu pâle était bordée d'un cercle brillant, par suite de l'écartement des paupières, semblaient voir apparaître un objet odieux, épouvantable... Ce ne fut qu'un éclair; soudain, il se leva, comme mû par un ressort, s'élança à travers le jardin en chancelant et en se heurtant aux arbres comme un homme ivre, puis, au bout d'une minute, disparut par la grille opposée.

Bien convaincu, dès lors, que j'avais eu affaire à un fou, je renonçai pour l'avenir à toute tentative dans le genre de celle qui venait d'avoir un résultat si bizarre, et me bornai à plaindre l'infortuné atteint si jeune de cette lamentable infirmité.

Mais il arriva tout le contraire de ce que j'attendais. Le lendemain, comme je m'étais assis machinalement sur le même banc, en songeant à la rencontre de la veille, quelqu'un s'approcha lentement par derrière et vint se placer à côté de moi sans mot dire. Je tournai la tête... Quel ne fut pas mon étonnement en revoyant mon inconnu? Il s'assit par un mouvement d'automate, sans me regarder, puis fixa comme d'habitude les yeux droit devant lui sur le sable de l'allée. Pendant quelques minutes, il resta plongé dans un recueillement qui semblait trahir une lutte intérieure, puis enfin m'adressa la parole d'une voix à la fois profonde et brisée comme par le double effet d'une douleur sans bornes et d'un irrémédiable désespoir.

« Monsieur! dit-il, j'ai à vous demander pardon pour ma conduite d'hier. J'ai répondu par une marque d'antipathie brutale au bienveillant intérêt que vous éprouvez pour moi et que j'avais de-

Digitized by Google

viné longtemps avant notre rencontre. Vous avez dû me prendre pour un fou... et plût à Dieu qu'il en fût ainsi !... Je pourrais oublier, du moins !... Malheureusement pour moi, il n'en est rien. Je suis atteint d'un mal mille fois plus affreux que la folie elle-même, d'un mal inouï, que nul autre homme n'a jamais ressenti, et que nul autre, il faut l'espérer, ne ressentira jamais ! Et le premier effet de ce mal est de rendre intolérable pour moi la vue d'un visage humain.

— Il faut effectivement, répondis-je, que votre mal soit d'une espèce tout à fait inconnue, si la vue de vos semblables l'irrite au lieu de le calmer. C'est une vérité banale à force d'évidence, qu'on adoucit une douleur en la partageant. Faites donc effort sur vous-même pour surmonter une funeste répugnance, et recherchez le commerce des hommes : vous y trouverez un soulagement que vous ne soupçonnez pas. Et tenez, le jour où vous serez disposé à confier vos chagrins à un ami, en voici un qui se sent attiré vers vous par vos chagrins mêmes ! »

A ces mots, je lui tendis ma main. Il la prit, et la retint quelque temps serrée avec une visible émotion ; mais, chose horrible, son regard ne se tourna pas vers moi et conserva sa farouche fixité.

« Monsieur, reprit-il péniblement, vous ne m'avez pas compris ; et comment, en effet, pourriez-vous comprendre une situation sans exemple certainement depuis qu'il existe des hommes sur la terre ? Je ne hais pas mes semblables, et n'ai aucun sujet de les haïr. Non ; moi seul j'ai attiré sur ma tête la malédiction qui m'a frappé ! Mais c'est... comprenez-moi bien... c'est l'aspect *physique* de l'homme que je ne saurais supporter une seule minute sans tomber en convulsions d'horreur et d'épouvante. Je devine à votre attitude que vous me croyez décidément fou. Eh bien ! je veux vous conter mon histoire, si vous êtes disposé à l'entendre. Et s'il m'en coûte quelque chose de réveiller de tels souvenirs, ce sera la juste réparation de l'accueil que je vous ai fait hier.

— S'il doit vous en coûter le moins du monde de me révéler votre secret, gardez-le. Je ne suis pas de ceux qui sacrifient à une vaine curiosité le repos d'autrui.

— Pardonnez-moi, monsieur, si j'insiste ; mais vous êtes le premier homme qui ait eu le courage d'endurer ma présence et mes allures sauvages ; votre bonté mérite bien de ma part quelque sacrifice. Et puis, je ne saurais accepter l'amitié que vous m'offrez si généreusement sans vous expliquer pourquoi je serais obligé d'y mettre cette odieuse condition de ne jamais vous regarder en face, sans vous apprendre d'abord la nature du mal étrange qui fait de moi une espèce de monstre, presque étranger à l'espèce humaine ! Attendez, pour vous décider, que vous m'ayez entendu ! »

Digitized by Google

Il y eut entre nous quelques minutes d'un silence pénible; puis, il reprit en ces termes :

« Celui que vous voyez dans ce misérable état semblait appelé par la Providence à une heureuse destinée. Dénué des talents supérieurs qui mènent aux hautes positions, exempt de l'ambition qui les convoite, je ne rêvais qu'une existence modeste et paisible, remplie par le travail, embellie par les pures et saintes affections de la famille. Or, il y a dix mois environ, je me voyais à la veille de réaliser mon humble idéal. Elève de l'Ecole normale, je devais, au bout de l'année, passer mes examens définitifs, puis aller occuper en province une modeste position dans l'enseignement. Ah ! monsieur, passer toute sa vie dans le commerce des plus grands esprits de l'antiquité et des temps modernes, se pénétrer sans cesse de leurs pensées les plus élevées, de leurs sentiments les plus délicats et les plus nobles, sentir qu'on devient chaque jour plus intelligent et meilleur, plus vraiment homme, en un mot, au contact de ces belles et bonnes choses, avoir pour unique obligation de faire partager à la jeunesse ses propres goûts, ses sympathies, ses admirations, de l'associer à ce progrès continu qu'on fait en intelligence et en moralité, c'est là une belle carrière pour un homme étranger aux vulgaires soucis de l'ambition... et cette carrière s'ouvrait devant moi !

Ce n'est pas tout. Chaque jour de sortie, j'avais l'habitude de faire une visite à M. D..., mon ancien professeur, qui avait conservé pour moi une affection toute paternelle. Il avait quitté ses fonctions depuis quelque temps, et vivait à Paris, avec sa femme et sa fille unique, d'une pension de retraite bien modeste, mais qui suffisait aux besoins d'une famille accoutumée à une sévère économie.

Je n'aurai pas recours à des phrases de roman pour vous décrire la fille du professeur. Elle ne se distinguait des autres femmes ni par une beauté exceptionnelle, ni par un esprit supérieur, ni par des toilettes éblouissantes ; mais c'était la personne la plus douce, la plus modeste, la plus affectueuse que j'aie jamais rencontrée. Elevée loin de toute fréquentation mondaine, elle était parfaitement étrangère aux entraînements de la vanité comme aux artifices de la coquetterie. Elle mettait son unique bonheur à prévenir les désirs de ses parents, à embellir leur existence, grâce aux modestes talents qu'elle avait appris dans la famille et cultivés pour la famille ; son unique rêve d'avenir était de passer ainsi sa vie entière, ou, si elle était destinée au mariage, de continuer dans la maison d'un mari cette œuvre de tendresse et de dévouement qu'elle avait commencée sous le toit paternel. Et maintenant que vous dirais-je de sa beauté ? Berthe avait le genre de beauté le plus capable de me plaire ; elle avait cette grâce virginale qui n'est que le reflet d'une belle âme,

Digitized by Google

et qui, après avoir fait le plus grand charme de la jeune fille, se change plus tard, chez la femme, en une douce et affectueuse gravité.

Une parfaite conformité de goûts, de sentiments et d'idées avait fait naître entre nous une affection que les parents de Berthe avaient bientôt devinée et tacitement autorisée; aussi, le jour où je leur demandai la main de la jeune fille, ils me répondirent avec une sympathique bonhomie que depuis longtemps déjà elle m'était accordée. Il fut décidé séance tenante que le mariage aurait lieu aussitôt mes examens terminés, au mois d'octobre... le mois où nous sommes, Monsieur!... (ici, sa voix s'arrêta, étranglée, dans son gosier). Puis, une fois ma nomination mise en règle, M. et Mme D..., désireux de ne pas se séparer de leur unique enfant, devaient, à notre grande joie, nous accompagner dans la ville qui allait nous servir de résidence; et tous ensemble, nous allions mener cette existence calme et sérieuse qui trempe les caractères et préserve les mœurs, cette existence de la province, qui garde à la France de mâles et fortes générations, pour le jour où la société parisienne s'écroulera dans l'abîme que la corruption creuse sous ses pas.

Tels étaient mes rêves d'avenir; et déjà s'amassait l'orage qui devait renverser dans la poussière le fragile édifice de notre bonheur!

Un jour que je faisais à M. D... ma visite accoutumée, je trouvai familièrement installé dans la maison un étranger, qui me fut présenté comme M. Schimpfer, chimiste prussien. Il avait, à ce qu'il paraît, rendu service à M. D..., chargé par le gouvernement français d'une mission littéraire en Allemagne, en lui faisant ouvrir les principales bibliothèques publiques et privées de Berlin et en facilitant ainsi les recherches qui étaient l'objet de cette mission. Je me rappelai, du reste, avoir entendu plus d'une fois le professeur prononcer son nom et faire allusion aux obligations qu'il lui avait sous ce rapport.

Dès le premier coup d'œil, la personne de Schimpfer me fut souverainement antipathique. Ses cheveux, d'un blond cru, avaient la nuance du chaume desséché; son teint, couleur de brique, était beaucoup plus foncé que ses cheveux; ses traits, communs et même grossiers, avaient une expression à la fois sensuelle et railleuse; enfin, au milieu de cette étrange figure brillaient, comme des escarboucles, deux yeux verts, au regard aussi effronté que pénétrant. Le caractère dominant de sa physionomie était un mélange d'intelligence puissante et d'impudent cynisme : il me sembla réaliser complétement le type odieux du Méphistophélès de Goethe.

Mais cette première impression répulsive s'accrut considérable-

Digitized by Google

ment quand je connus sa manière de penser, qu'il affichait du reste avec une crudité de termes à peine tempérée par les égards que tout homme bien élevé doit à la présence des femmes.

Aux yeux de Schimpfer, il n'y avait dans l'homme que des muscles, des nerfs, de la bile, de la lymphe et du sang. Avec une logique serrée et cassante, il déduisait de la prédominance de l'un de ces principes constitutionnels le caractère d'un homme, ses actes et sa vie entière. Aussi, quand il exprimait son opinion sur un personnage quelconque, au lieu des qualifications morales ordinairement employées en pareil cas, se servait-il uniquement de termes purement physiologiques, tels que : sanguin ou nerveux, bilieux ou lymphatique. Quant à tout ce qu'on appelle principes, sentiments ou croyances, il n'y voyait qu'une bouffonnerie triviale, bonne pour amuser les niais. La vie, pour lui, n'était qu'une opération chimique. Le monde lui apparaissait tantôt comme un vaste laboratoire, dont toutes les substances devaient être classées et étiquetées par la main du savant; tantôt comme un immense atelier, où toutes les forces de la nature devaient être soumises et dirigées par la main du mécanicien.

On conçoit sans peine ce que de pareilles théories devaient avoir de répulsif pour des hommes habitués à cette délicatesse de sentiments que donnent les études littéraires. Mais l'extrême bonté de M. D... et le souvenir de l'important service que lui avait rendu Schimpfer le rendaient indulgent pour ce qu'il appelait « les bizarreries » du chimiste. Quant à moi, je ressentais pour cet homme une répugnance que j'avais peine à dissimuler, et qu'augmentait encore sa déplaisante habitude de tutoyer tous les jeunes gens.

Et cependant il y avait dans la profondeur de vues avec laquelle il sondait tous les mystères de la nature, dans la hardiesse avec laquelle il déduisait les actes de nos facultés des opérations chimiques de la matière, une sorte d'énergie sauvage qui provoquait en moi je ne sais quelle curiosité malsaine. On dit que l'homme penché sur l'arête vive d'un précipice éprouve à la fois une inexprimable horreur de la destruction et une attraction maladive qui le pousse à se précipiter. Telle était l'impression que produisaient sur moi les doctrines de Schimpfer ; dans le moment même où elles me répugnaient le plus vivement, elles m'attiraient par une sorte de fascination : c'était l'attraction de l'abîme !

Du reste, le chimiste ne tarda pas à s'apercevoir de l'ascendant qu'il avait acquis sur moi, et, dès ce moment, il sembla prendre à tâche de me convertir à ses idées. Les jours de sortie, il me reconduisait à l'école; et pendant le trajet, qu'il avait soin de rendre aussi long que possible, en prenant des chemins détournés, il m'exposait

Digitized by Google

ses théories dissolvantes avec assez de netteté pour agir sur mon esprit, avec assez de vague pour surexciter ma curiosité naissante. Il me prêta même des livres écrits les uns par lui-même, les autres par ses compatriotes, et dont les auteurs, au lieu de se renfermer, comme on le fait ailleurs, dans le domaine purement scientifique, avaient abordé tous les problèmes de la vie physique et morale, pour les résoudre dans le sens de la doctrine.

Le résultat de ces entretiens et de ces lectures malsaines ne tarda pas à se faire sentir. Et d'abord, je commençai à prendre en dégoût les auteurs anciens et modernes qui faisaient l'objet ordinaire de mes études. J'en vins bientôt à considérer les conceptions de l'imagination et de la raison comme de vaines fumées produites par l'ébullition du cerveau humain, et les poètes et les philosophes comme de grands enfants qui passent leur vie à souffler des bulles de savon, pour se donner le plaisir de les voir se perdre, brillantes et colorées, dans le vague de l'air. La nature elle-même changea de physionomie pour moi. L'habitude de ne l'envisager qu'au point de vue des classements scientifiques me rendit insensible à la richesse de ses teintes et à la grâce vivante de ses formes. Elle me sembla graduellement se déteindre, se dessécher, se pétrifier sous mon regard; et un jour vint où la campagne ne me fit plus l'effet que d'un immense herbier, où toutes les plantes gisaient sans couleur et sans parfum, étiquetées, classées par genres et par familles. Mais, symptôme plus alarmant encore, mon amour pour Berthe commençait à n'être plus le mobile principal de mon existence; je le sentais s'attiédir graduellement en moi; je le voyais se dépouiller peu à peu de ce reflet poétique et idéal que lui communiquait naguère la candide sincérité de mes impressions d'adolescent; et parfois même je me surpris à ne plus considérer ce mariage, qui m'avait toujours semblé un avant-goût du ciel sur la terre, que comme une utile combinaison.

Le changement qui s'opérait en moi fut généralement remarqué. Mes professeurs me reprochèrent amicalement de me ralentir dans mon ardeur au travail; Mme D... me considérait parfois d'un œil triste et préoccupé; Berthe elle-même, un jour que nous étions seuls, me dit avec des larmes dans la voix : « Frédéric, pourquoi donc allez-vous toujours avec ce méchant Schimpfer? Il me semble que vous ne m'aimez plus autant depuis que vous le fréquentez! »

Quant à M. D..., il aborda franchement la question, et, avec l'autorité que lui donnaient sur moi son âge et son affection paternelle: « Mon cher enfant, me dit-il, je vous vois avec peine prendre une mauvaise direction. Les études auxquelles s'adonne Schimpfer ont leur utilité incontestable, et sont même indispensables au bien-être

Digitized by Google

de l'humanité. Mais il faut en laisser le monopole à certaines organisations spéciales, que la nature semble avoir créées tout exprès pour cette œuvre exceptionnelle. Quant à la foule, elle doit rester étrangère à ces préoccupations, dont le premier effet est de désenchanter l'homme de ses sentiments les plus chers et de ses convictions les plus sacrées, de toutes ces choses vénérables et saintes sans lesquelles il n'y a pas de société. Les chimistes sont des hommes éminemment utiles; mais un peuple de chimistes serait le plus triste des peuples. Revenez donc à vos travaux favoris, pour lesquels vous êtes né et à qui vous devrez le bonheur de votre vie aussi bien qu'une position honorable : revenez-y, Frédéric; c'est votre vieux maître, c'est votre ami qui vous en prie! »

Hélas! tant de tendresse, tant de raison demeurèrent inutiles. Je m'obstinai dans la voie mauvaise où je venais d'entrer : le châtiment ne devait pas se faire attendre!

Les vacances de l'Ecole normale étaient arrivées; l'époque des examens approchait. Stimulé alors, non par l'amour du travail, que j'avais pris en dégoût, mais par la crainte d'échouer, je pris une chambre en ville, à quelque distance du logement occupé par M. D..., afin de réparer en partie le temps perdu, en recourant le plus souvent possible à ses bons conseils pour la préparation de mes épreuves définitives. Cette résolution de ma part avait eu le plein assentiment du professeur et de sa famille. Mais ce qui devait me sauver fut précisément ce qui consomma ma ruine.

J'avais toujours résisté, jusque-là, aux pressantes instances de Schimpfer pour m'emmener chez lui et me montrer ses collections. Je ne sais quelle crainte vague me retenait. D'ailleurs, tant que j'avais habité l'Ecole, le temps limité de mes congés, que je passais en entier chez le professeur, m'avait à lui seul mis dans l'impossibilité de faire visite au chimiste. Mais quand je jouis pleinement de ma liberté, il renouvela son invitation chaque jour; de telle sorte qu'un soir où mon travail m'était devenu particulièrement insupportable, je sortis de chez moi et me dirigeai vers la maison qu'il habitait.

Son domestique me fit entrer dans un laboratoire faiblement éclairé, au fond duquel j'aperçus Schimpfer, un soufflet à la main, attisant des charbons qui commençaient à flamber sur un fourneau de construction massive. La flamme du brasier, éclairant d'en bas son visage, le teignait d'un rouge sanglant et faisait ressortir avec une étrange énergie les traits de sa physionomie diabolique. Au bruit de mes pas, le chimiste leva la tête, et, sans quitter son soufflet, il me cria : « Approche! approche, enfant! » Je m'approchai avec répugnance, et je vis, posée sur le brasier, une cornue de

Digitized by Google

verre dans laquelle semblait bouillir je ne sais quelle masse blanchâtre et visqueuse. Cependant, il continuait sa cuisine fantastique, sans paraître s'apercevoir davantage de ma présence.

Une vague frayeur commençait à me gagner. Enfin, pour me donner une contenance, je lui adressai cette question banale :

« Que cuisez-vous donc là, docteur ?

— Ce que je cuis là, enfant ? Tu ne l'as pas reconnu ? Au fait, tu n'es qu'un profane ! Ce que je cuis là, c'est un cerveau humain ! »

A cette réponse, je faillis m'enfuir. La stupeur seule me cloua sur la place.

« Oui ! continua Schimpfer en s'animant, un cerveau humain ! Cet organe essentiel, ce producteur de la pensée, ils n'ont jamais songé à se demander quels secrets rapports il peut avoir avec son produit merveilleux ; ils l'ont analysé comme ils auraient fait de telle ou telle autre partie du corps de l'homme, un muscle ou un os, par exemple. Ils ont à peine indiqué dans leurs formules, comme un élément insignifiant, la mince dose de phosphore qui entre dans sa composition: Eh bien ! moi, le docteur Schimpfer, je te dis, enfant, que la présence de cette dose de phosphore, toute mince qu'elle est, dans le cerveau tient aux plus profonds mystères de la nature ! Quoi ! le phosphore, ce principe de chaleur et de lumière, je le trouve dans l'œuf, germe de la vie ; je le trouve dans le cerveau, producteur de la pensée ; et je ne me croirais pas sur la piste de cet agent universel qui sert de trait d'union entre les deux mondes (comme vous dites), de cet agent par l'intermédiaire duquel l'idée se change en matière et la matière en idée, c'est-à-dire de ce secret contre lequel tous vos savants, tous vos philosophes, depuis des siècles, se sont cassé la tête, sans même en soupçonner le premier mot !... »

En parlant ainsi, il soufflait ses charbons avec un redoublement d'énergie ; du milieu des étincelles qui jaillissaient dans tous les sens, sa tête puissante, à la chevelure fauve, aux prunelles verdâtres, surgissait comme celle d'un démon adonné à je ne sais quelle œuvre infernale.

Quand il eut recueilli dans des flacons le résultat de son expérience :

« Suis-moi, enfant, dit-il, je vais te montrer une curiosité nouvelle. »

En même temps, il ouvrit une porte au fond de son laboratoire, me fit descendre plusieurs marches, et m'introduisit dans un caveau voûté, dont les parois étaient garnies d'un effrayant arsenal d'instruments de chirurgie aux formes étranges, aux lames affilées, qui étincelaient dans l'ombre. Au milieu du caveau se dressait une

Digitized by Google

table de marbre noir, que surplombait une lampe au large abat-jour, suspendue à la voûte par une chaîne de fer. Sur cette table gisait un objet dont la vue faillit me faire tomber à la renverse : c'était le cadavre d'une jeune femme, écorchée dans toute sa partie supérieure. La vive lumière qui venait d'en haut éclairait dans leurs moindres détails les chairs dénudées et saignantes, et faisait ressortir, par le contraste avec la couleur noire du marbre, la teinte livide des parties encore recouvertes de leur peau.

Je m'avançai vers cet objet d'épouvante sans avoir conscience de mes mouvements, mais attiré par l'irrésistible fascination qui fait tomber l'oiseau, dit-on, dans la gueule du serpent caché sous l'herbe. Ainsi, mes yeux étaient rivés à ce cadavre par une puissance tellement insurmontable, que la maison se fût écroulée derrière moi sans me faire détourner la vue.

« Je parie, dit alors Schimpfer, de sa voix aigre et cassante, que jusqu'à présent tu as cru savoir ce que c'est qu'une femme? Comprends-tu, maintenant, que tu n'en soupçonnais pas le premier mot? Aurais-tu deviné ce que deviennent ces beaux yeux qui te charment, quand ils sont dégarnis de leurs paupières? Et ce nez délicat, quand, privé de son cartilage, il est réduit à l'ouverture que tu vois? Et cette bouche de rose, quand on en a retranché les lèvres, et qu'elle montre à nu son ratelier d'ivoire? Regarde plus bas : vois-tu cette espèce de soufflet de forge? C'est le poumon, qui produit la douce haleine, la douce voix de la beauté! Vois-tu cette espèce de masse informe et noirâtre? C'est le cœur, dont les battements accélérés sont le poétique emblème de l'émotion et de la tendresse!

Il allait continuer son abominable démonstration, mais je ne pus en supporter davantage; le cœur me manqua, et je serais lourdement tombé sur les dalles, si le docteur ne m'eût retenu dans ses bras.

Au moment où je rouvris les yeux, je vis son regard attaché sur mon visage avec une expression de malice infernale.

« En bien! enfant, dit-il, la vue de ce petit objet t'a donc bien ému! Mais tu t'y feras : on s'habitue à cela comme à toute autre chose. Maintenant, me voilà obligé de te ramener chez toi; dans l'état où tu es, tu ne regagnerais jamais ta porte! »

J'eus beau m'en défendre, il me fallut subir son odieuse société. Du reste, je pus reconnaître qu'il avait dit vrai, et que, sans l'appui de son bras passé sous le mien, je n'aurais pu faire quatre pas sans trébucher.

Quand il m'eut installé dans ma chambre, il me quitta après quelques froides et banales protestations d'intérêt, et je me laissai tom-

Digitized by Google

ber sur mon lit comme une masse inerte. Je tremblais de passer la nuit sans dormir : je me trompais. A la commotion violente que j'avais ressentie succéda un inexprimable abattement, bientôt suivi d'un lourd et profond sommeil. Mais toute la nuit je fus en proie au plus épouvantable cauchemar : je me voyais sur mon lit, au milieu de ma chambre ; autour de moi, une bande d'écorchés, semblables à celui du docteur, se tenaient par la main en tournoyant avec une vertigineuse rapidité ; et en face de moi, sur ma commode, je voyais Schimpfer lui-même, assis sur une chaise, et dardant sur mes yeux ses deux prunelles de chat-tigre ; il tenait en main un violon, et son archet grinçant donnait le branle à cette ronde abominable!...

Quand je m'éveillai le lendemain, brisé par les émotions d'une telle nuit, je m'habillai en toute hâte et je sortis en courant de cette chambre, hantée par de hideux fantômes. Je descendis vers la Seine, et machinalement, sans savoir où j'allais, je suivis le cours du fleuve jusqu'à Meudon. L'aspect de ce riant paysage, l'air frais de la campagne par une belle matinée, le ramage des oiseaux qui sautillaient autour de moi dans les buissons, enfin le mouvement d'une marche fiévreuse et précipitée rafraîchirent un peu mon cerveau brûlant et rendirent quelque calme à mon esprit. Je pris un léger repas dans une de ces guinguettes qui servent de pied-à-terre aux canotiers parisiens, et, sans désemparer, je me remis en chemin pour regagner la ville. Je rentrai dans Paris sur le soir, le corps brisé de fatigue, mais l'imagination à peu près délivrée du cauchemar qui l'avait obsédée tout le jour. Il ne me restait, de ces impressions funèbres, qu'un tremblement général dans les membres et une chaleur presque intolérable à la tête, où je sentais affluer tout le sang de mon corps.

C'est dans cet état que je me présentai chez le professeur D... Je trouvai toute la famille réunie dans le petit salon, et se livrant à ses occupations ordinaires : Berthe dévidait un écheveau de soie avec cette grâce ingénue qu'elle mettait dans ses moindres gestes ; sa mère, assise à côté d'elle, achevait une pièce importante du trousseau ; le père lisait un journal.

A mon entrée, tout le monde remarqua mon air abattu et me pressa de questions affectueuses. Je répondis simplement que j'avais passé une mauvaise nuit, tout en me gardant bien d'en indiquer la cause ; puis je m'assis en face de ma fiancée, et bientôt, rasséréné par les pures et charmantes images de la vie de famille, je repris avec elle une de ces douces causeries d'autrefois, pleines d'adorables niaiseries et de beaux rêves d'avenir.

Cependant, plus la nuit approchait, plus cette sérénité passagère diminuait en moi. Une sourde inquiétude envahissait graduellement

Digitized by Google

mon esprit; le tremblement nerveux me reprenait et grandissait de minute en minute. C'était l'heure habituelle de la visite du chimiste, et l'ascendant de cet homme sur moi était si puissant, que je le subissais par avance, même en un tel moment. Enfin, je compris, au frisson qui s'emparait de moi, que Schimpfer approchait; en effet, au bout de quelques secondes, j'entendis dans l'escalier le bruit sec et mécaniquement régulier de son pas. Bientôt la porte s'ouvrit; il apparut sur le seuil, et à l'instant les affreuses impressions de la nuit précédente se réveillèrent en moi dans toute leur violence.

Il embrassa d'un coup d'œil rapide et ironique cette paisible scène d'intérieur; puis, après un salut banal et assez maussade, alla prendre au coin de la cheminée sa place habituelle. Assis à l'angle opposé, je me trouvais juste en face de lui, et un vif sentiment de malaise allait me faire éloigner mon siége du sien, quand je réfléchis que mon geste semblerait une manifestation de malveillance difficile à expliquer d'une manière plausible. Je restai donc en place, m'efforçant de m'absorber tout entier dans la contemplation de Berthe, dont le candide visage, éclairé par la lampe, se tournait à chaque instant vers moi, avec un sourire d'une douceur vraiment céleste.

Pardon, monsieur, si je m'arrête avec tant de complaisance aux moindres détails d'une scène qui vous semblera peut-être puérile. Mais ce sont les derniers moments heureux que j'aie passés sur la terre. Encore un peu de patience : la catastrophe approche!...

Nous restâmes assez longtemps dans cette attitude silencieuse. Je sentais que Schimpfer avait les yeux fixés sur moi; mais, pour rien au monde, je n'aurais voulu rencontrer son regard. Enfin, ennuyé sans doute de cette inaction prolongée, il se leva, vint s'adosser à la cheminée, tout près de moi; puis, s'accoudant sur le dossier de mon fauteuil, il se mit à chuchoter à mon oreille :

« Eh bien! enfant, nous voilà toujours en extase devant la chère fiancée! Vas-tu donc passer ta vie à voir dévider de la soie, à thésauriser des sourires? Bah! bah! tu es fait pour quelque chose de mieux!... Vois-tu, il y a au monde deux espèces d'hommes : ceux qui n'envisagent les choses qu'à la surface, et qui s'en amusent comme un enfant du brillant couvercle et du tic-tac monotone d'une montre, sans soupçonner le mécanisme de son mouvement. Pour ceux-là, la vie tout entière est dans la forme, la couleur, l'attitude et le geste. Ce qu'ils admirent dans une fleur, c'est son éclat et son parfum; dans une femme, sa grâce et sa beauté. Ceux-là constituent la grande classe des infirmes et des aveugles. Mais, à côté d'eux, il y a ceux qui s'empressent de dépouiller les choses de leur

Digitized by Google

enveloppe extérieure, pour en étudier la constitution intime, qui dissèquent la fleur pour analyser sa structure, qui écorchent la femme pour sonder les mystères de son organisme. Ceux-là sont les forts et les voyants. C'est parmi ceux-là qu'il faut se ranger quand on veut sortir du vulgaire troupeau ! Et pour cela, il suffit de vaincre les premières répugnances de la stupide nature, et de s'accoutumer à envisager les choses sous cet aspect nouveau, expérience qu'on peut faire partout. Exemple : depuis ta visite dans mon cabinet de dissection, tu sais ce qu'il y a sous l'épiderme satiné d'une femme. Eh bien ! le reste n'est plus qu'une affaire d'assimilation. Tu prends pour sujet une personne qui te tient au cœur, afin que l'assimilation soit facilitée par la sympathie ; puis, en imagination... »

A cette abominable insinuation (car je devinais où il voulait en venir), je l'interrompis ; je sentis tout mon être se soulever comme devant la profanation d'une chose sainte, et j'allais lui adresser quelque réponse violente... La crainte d'une scène scandaleuse m'arrêta. D'ailleurs, par je ne sais quelle mystérieuse et horrible influence, je sentais une révolution s'opérer graduellement dans le cours de mes idées et de mes impressions ; je les sentais se transformer sous l'influence des paroles sacriléges de cet homme, et prendre toutes ensemble la direction qu'il voulait leur imprimer. Je faisais en vain des efforts désespérés pour résister à cet attrait diabolique ; je me trouvais dans la position d'un nageur épuisé luttant contre le courant qui l'entraîne à l'abîme, mais sentant que l'impétuosité du flot le domine de plus en plus... Ainsi, l'odieux rapprochement insinué par Schimpfer tendait à envahir mon esprit fasciné ; déjà le gracieux visage de ma fiancée commençait à perdre, à mes yeux, sa fraîcheur et son éclat ; déjà... Pour échapper à cette infernale fascination, je fermai les yeux. Mais aussitôt mon cerveau halluciné, n'étant plus distrait par la vue des objets environnants, raviva dans dans toute leur netteté les visions de la nuit, avec cette circonstance effroyable que l'image de Berthe, cette fois, se trouvait mêlée à la ronde infernale. Elle y paraissait d'abord sous sa forme ordinaire, puis cette forme se mêlait, se brouillait... et je voyais avec terreur l'image charmante de ma fiancée se confondre par degrés avec l'image repoussante de l'écorchée !... Alors, pour rompre ce charme hideux, je fis un effort surhumain ; je parvins à ouvrir les yeux, et je les tournai de nouveau vers la douce figure de Berthe... Horreur ! épouvante ! ! abomination ! ! !... Ce n'était plus Berthe ! c'était... c'était une tête dénudée, sans cheveux, sans narines et sans lèvres ! Un râtelier aux dents longues et blanches, qui s'ouvrait, par un rictus épouvantablement railleur, d'une oreille à l'au-

Digitized by Google

tre! Et les yeux!... deux globes saillants, d'un blanc mat, se détachant sur cette face sanglante, et, au centre de ces globes, deux prunelles noires... les noires prunelles de Berthe... étincelant d'un insupportable éclat sur ce fond blanc qui les faisait ressortir, et fixant sur moi un regard qui figeait mon sang dans mes veines!!... Et, à la place de son buste de vierge... un amas de chairs rouges et sanguinolentes, lézardées de mille filets noirâtres, qui gagnaient le cou et allaient étaler leur hideux réseau sur la face dépouillée, et, dans la cavité de la poitrine, le double soufflet du poumon se gonflant d'air et se dégonflant tour à tour... Tout un brutal et hideux mécanisme, fonctionnant avec la stupide régularité d'une machine à vapeur.

Et le spectre continuait à dévider l'écheveau de soie!...

Mais ne voilà-t-il pas que ces mâchoires s'entr'ouvrent comme pour parler... les deux râteliers s'écartent et se rapprochent successivement, par l'effort des muscles saillants qui les tendent, et une voix... Dieu du ciel et de la terre!... la voix de Berthe!... une voix en sort qui me dit doucement : « Qu'avez-vous? cher Frédéric; vous ne semblez pas bien! » En même temps, le spectre se lève, son regard toujours rivé sur le mien; il s'avance vers moi... « Non! non! m'écriai-je, en étendant les mains pour me garantir; n'approche pas! tu es trop horrible!... » Le spectre s'arrêta, et nous demeurâmes un instant face à face, immobiles, dans un silence effrayant. Alors Mme D..., pâle et tremblante, s'approcha de moi en murmurant des paroles que je n'entendis pas, et me mit affectueusement la main sur l'épaule. M. D... abaissa son journal sur ses genoux, et me regarda d'un air plus douloureux encore qu'étonné. Schimpfer, adossé à la cheminée, me contemplait de ses prunelles verdâtres, qui brillaient en ce moment d'une ironie démoniaque... J'embrassai toute cette scène d'un seul et rapide coup d'œil effaré.

Enfin, Mme D... s'adressant au spectre : « Berthe, dit-elle, parle-lui, mon enfant; prends-lui la main, cela se passera. N'aie pas peur : ce n'est rien! » Et le spectre fit encore un pas vers moi... sa main décharnée, aux phalanges osseuses, s'étendit vers la mienne... A ce contact, je me sentis défaillir; je fermai les yeux, je vis comme un éclair traverser mon cerveau, et je tombai évanoui...

Quand je revins à moi, je me trouvai couché dans mon lit. Les premiers rayons du soleil levant éclairaient ma chambre. Les images des objets environnants, d'abord vagues et confuses pour moi, s'éclaircirent peu à peu, et la figure de Schimpfer m'apparut enfin, impassible et ironique, les yeux attachés sur les miens. A sa vue, un mouvement de rage me saisit; je me levai d'un bond et je pris cet homme à la gorge. Mais lui, avec une force de géant, me rejeta

Digitized by Google

d'une main sur mon lit et m'y maintint immobile, tandis que, de l'autre, il prenait mon pot à eau et m'en versait le contenu glacé sur le visage. Puis il sortit tranquillement, après avoir dit quelques mots à un homme qui se trouvait là et que je n'avais pas aperçu d'abord. Sans doute le maudit se tenait pour satisfait du mal qu'il avait causé, car je ne le revis jamais.

Je n'ai conservé qu'un souvenir confus des quelques jours qui suivirent. Ce que je me rappelle, c'est que j'étais assailli sans trêve de visions affreuses, parmi lesquelles se détachait nettement l'odieuse figure de Schimpfer, me montrant du doigt à ces hideux fantômes pour les lancer contre moi. Une idée fixe me dominait : celle de me lever pour aller étrangler mon bourreau ; et l'homme vigoureux qui me gardait n'avait pas trop de toutes ses forces pour me maintenir dans mon lit. C'étaient à chaque instant des luttes sauvages, où je me débattais comme un forcené, en poussant des rugissements d'hyène affamée.

Enfin, ma tête brûlante se rafraîchit un peu ; un certain calme, accompagné d'un abattement profond, détendit mes nerfs surexcités ; et les apparitions qui m'avaient tourmenté s'évanouirent graduellement. Alors le médecin qui me soignait déclara que j'étais hors de danger, et me prescrivit de fréquentes promenades au jardin du Luxembourg, comme étant le plus proche de chez moi.

La première fois que je franchis le seuil de la maison, la concierge me remit une lettre, qui, disait-elle, avait été apportée depuis un mois, mais avec la recommandation de me la donner seulement quand je serais en pleine convalescence. Je jetai les yeux sur l'adresse : c'était l'écriture du professeur D... J'emportai cette lettre au Luxembourg, et la décachetai quand je fus assis sur ce même banc où nous sommes en ce moment. Elle contenait d'abord les assurances vives et sincères d'une profonde commisération pour le triste accident qui m'était arrivé. Un père n'eût pu s'exprimer avec plus de chaleur et de tendresse. Le professeur ajoutait que sans doute ma délicatesse, bien connue de lui, me ferait une loi de renoncer à une union devenue impossible. Il me faisait sentir en termes voilés que je ne devais pas m'obstiner à faire le malheur de sa fille, en l'enchaînant à ma misérable destinée. Il ne me cachait pas le désespoir de Berthe, qui était tombée malade à la suite de la scène affreuse dont j'avais épouvanté leur paisible intérieur. Enfin, j'appris que, le médecin ayant prescrit les eaux à la jeune malade, toute la famille était partie pour l'Allemagne, d'où elle ne reviendrait qu'à l'approche de l'hiver. On espérait que je ne ferais alors aucune tentative pour revoir celle qui avait été ma fiancée, ma vue seule pouvant la rejeter dans les crises douloureuses qu'elle ve-

Digitized by Google

nait de traverser, non sans danger pour sa vie. La lettre se terminait par des vœux pour mon bonheur et par des offres de services, aussi empressées que sincères, chaque fois que je pourrais avoir besoin des bons offices du professeur.

Pauvre et digne M. D... ! Il prenait des précautions bien inutiles en me demandant de ne pas chercher à me rapprocher de sa fille ! J'aurais mieux aimé mourir sur un échafaud que de m'exposer à la voir une seconde fois sous l'aspect où elle m'était apparue dans la soirée fatale. D'ailleurs, l'avouerai-je ! je n'en éprouvais pas le moindre désir ; l'amour avait été tué en moi d'un seul coup ; on n'aime pas, on ne peut pas aimer un être tel que celui qui avait frappé mes regards. Et même, la seule pensée de l'épouser me causait une violente répulsion ; je ressentais alors un dégoût et une horreur insurmontables.

Cependant, ma carrière était brisée sans retour. Je ne trouvais plus en moi la moindre trace de cette énergie physique et morale nécessaire pour remplir les fonctions de l'enseignement. J'adressai ma démission au ministre ; puis, après quelques démarches infructueuses, je trouvai du travail chez un libraire, pour lequel j'annote les auteurs classiques. Le profit n'est pas grand, mais il suffit largement à mon entretien : je n'ai d'autres besoins que celui du repos et de l'obscurité.

Et maintenant, monsieur, vous voyez quelle est ma vie. Elle est, je vous assure, souverainement digne de pitié. Tous les sentiments humains sont morts en moi pour ne jamais renaître. Tout ce qui anime et charme l'existence des autres hommes n'éveille en moi qu'indifférence et dégoût. Je ne vois plus la nature qu'à travers un crêpe funèbre, qui en éteint les plus brillantes couleurs et ne lui laisse plus, pour moi, que l'apparence poudreuse d'un squelette. Mais ce qui me remplit de la plus vive horreur, c'est l'aspect sous lequel, depuis ma maladie, m'apparaît l'espèce humaine. Je suis devenu un *voyant*, comme disait l'affreux Schimpfer ; le monde, pour moi, n'est plus peuplé que d'écorchés... »

Ici, Frédéric se tut et se remit à remuer machinalement les feuilles sèches du bout de sa canne.

« Dites-moi, repris-je ; est-ce donc sous ce hideux aspect que je vous suis apparu hier matin ?

— Exactement ! » répondit-il d'une voix sourde.

Un frisson me parcourut de la tête aux pieds ; je me sentis froid dans le dos !...

Cependant mon compagnon semblait être en proie à une agitation croissante ; sa respiration devenait saccadée et haletante ; son visage, pâle et terreux, s'animait d'une coloration fébrile ; sa canne fouillait

Digitized by Google

le sable avec une farouche persistance : je frémis à la pensée qu'il allait peut-être avoir un nouvel accès de délire.

« Vous n'êtes pas bien, lui dis-je; voulez-vous que je vous reconduise chez vous ?

— Oui! murmura-t-il en se levant d'un bond et en promenant sa main sur son front, qu'il étreignait avec force... Oui! il fait trop chaud ici!... Allons-nous-en!... Oh! la tête! la tête! la tête!... Cela brûle!... Et puis cela tourne, tourne, tourne... C'est la ronde... la ronde... Vous savez!... »

Et il m'entraînait avec une fiévreuse rapidité. Nous eûmes bientôt gagné la maison qu'il habitait; là, je le remis entre les mains de la concierge, grande et forte femme, bourrue mais affectueuse, qui le gronda comme un enfant et le fit conduire au lit par son mari, auquel elle recommanda de lui administrer je ne sais quelle potion, puis de ne pas le quitter qu'il ne fût complétement endormi. Je m'en retournai, un peu rassuré de le voir entre les mains de ces braves gens.

Le lendemain matin, je me rendis au Luxembourg, à l'heure habituelle de nos rencontres, impatient de revoir le malheureux Frédéric et de constater s'il était entièrement remis d'une agitation que je me reprochais d'avoir provoquée, bien qu'involontairement. Mais le jeune homme n'était pas au rendez-vous. Après une heure d'attente inutile, je me dirigeai vers son logement; là, je demandai de ses nouvelles à la concierge.

« Ah! le pauvret! répondit l'excellente femme en s'essuyant les yeux; son affaire est faite! Ce matin, ils l'ont emmené à Bicêtre.

— A Bicêtre!... m'écriai-je.

— Dame! monsieur, dit-elle en se frappant le front du bout des doigts, vous avez bien dû vous en apercevoir : ça n'y était plus!...»

CHARLES GRANDSARD.

Digitized by Google

LA

QUESTION INDUSTRIELLE

DEVANT LE CORPS LÉGISLATIF

La discussion économique qui vient de se terminer au Corps législatif a produit une vive émotion dans le pays tout entier. Il semble même que, malgré la fatigue de ces longs débats et l'inévitable aridité de la matière, cette discussion ait plus fortement préoccupé la majorité des esprits que certaines questions du domaine politique récemment soulevées dans la même enceinte. Nous ne voulons point conclure de là que l'intérêt pécuniaire soit en France un mobile plus puissant que le souci des libertés nécessaires et de la grandeur politique du pays. Nous aimons à croire, au contraire, que le débat industriel a dû la plus grande partie de son retentissement à l'étroite solidarité qui enchaîne la situation matérielle et l'état politique de toute nation. Malheureusement, l'enseignement qui découle de ces controverses animées n'est point à la hauteur de l'émotion qu'elles ont provoquée. Sans doute, les protectionnistes ne sauraient souhaiter un avocat plus compétent, plus chaleureux, que M. Pouyer-Quertier ; les partisans du nouveau système ont aussi trouvé dans MM. de Forcade la Roquette et Rouher des interprètes qui ont déployé une égale vigueur de parole, de sorte que les deux opinions opposées auront retrempé leurs forces dans cette dernière lutte. Mais les esprits impartiaux qui, exempts de tous préjugés, re-

Digitized by Google

cherchent la vérité en dehors de toute préoccupation personnelle, n'ont guère pu être éclairés par cette discussion, quelque complète qu'elle semble, au premier abord. En présence de tant d'assertions contradictoires, émanant d'hommes également honorables et qui paraissent également convaincus, quelle peut-être leur impression définitive? Que penseront-ils de ces milliards se fondant si facilement entre les mains de l'orateur protectionniste et se réduisant à quatre millions, puis reprenant, avec la même aisance, grâce à M. Rouher, leur première valeur numérique? Jamais on n'avait pu mieux apprécier l'incroyable élasticité du chiffre; jamais l'addition, cette opération si simple en apparence, n'avait produit de résultats aussi étrangement différents. Comment se retrouver dans ce labyrinthe d'opérations inconciliables, de calculs se démentant les uns les autres? N'est-il pas évident que, malgré tant d'efforts oratoires et d'habiletés mathématiques, la question est loin d'être résolue, et que les lecteurs du *Moniteur*, au lieu de trouver dans le journal officiel la solution qu'ils y cherchaient, sont plus que jamais livrés à l'incertitude ou forcés de se faire une opinion provisoire, plutôt d'après leurs sympathies que d'après leurs convictions. Nous allons essayer cependant de dégager de tant d'obscurités ce que nous croyons être la vérité; pour atteindre ce but, si nous le pouvons, nous demanderons la permission de faire descendre la question des régions un peu nuageuses de la théorie dans le domaine de la pratique, trop volontiers délaissée par les économistes contemporains.

Il y a une première vérité qui, quoi qu'on en ait pu dire, défie toute contradiction : c'est que l'industrie française a été cruellement éprouvée depuis 1860. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les annonces des journaux de nos grandes villes manufacturières; que d'usines à vendre et combien peu trouvent d'acheteurs! Faut-il citer les pétitions des Chambres de commerce, attestant la déplorable situation de notre industrie? Nous n'en voulons mentionner qu'une : la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix, s'adressant à M. le ministre du commerce, s'exprime ainsi : « La fortune publique de Roubaix, par suite des faillites, de la baisse sur la marchandise et de la moins value des propriétés, s'est amoindrie de plus de 200 millions. Beaucoup de fortunes particulières sont anéanties, et c'est tout au plus si quelques manufacturiers produisant des genres spéciaux ont trouvé grâce devant la crise. » Et plus loin : « Le nombre des industriels qui ont liquidé leurs affaires depuis 1861 est de 67, dont 34 depuis un an; les uns y ont laissé leur fortune; les autres ont réalisé ce qu'ils possédaient, abandonnant ainsi la lutte. » Les mêmes plaintes sont formulées,

Digitized by Google

tantôt avec la même netteté, tantôt en termes plus ménagés, par un grand nombre de villes : Rouen, Elbeuf, Lille, Tourcoing, Armentières, etc. L'Alsace et les foyers industriels qui l'avoisinent, après avoir accueilli sans trop de répugnance la réforme économique, protestent aujourd'hui contre l'invasion des produits de provenance suisse ou allemande. Bordeaux même, la ville libre-échangiste par excellence, reconnaît son erreur et fait entendre des plaintes analogues : « Nous ne sommes pas encore, dit la Chambre de commerce de Bordeaux, assez avancés pour inaugurer chez nous le système absolu d'égalité en matière d'importation que l'Angleterre a pu, sans danger pour elle, inscrire dans ses tarifs. Si les réformes partielles qui ont déjà eu lieu dans ce sens, et qui sont profondément regrettables, venaient à s'étendre encore, la France cesserait d'être une nation commerciale et maritime; elle deviendrait exclusivement tributaire des négociants étrangers, et surtout de ceux de la cité de Londres. » Qu'on n'oublie pas que Bordeaux, espérant, grâce au traité de 1860, un accroissement considérable dans l'exportation de ses vins, avait illuminé en l'honneur de la réforme. Le Havre a éprouvé les mêmes déboires, et M. Ancel, député de cette ville, a dû déserter le camp du libre-échange et faire cause commune avec son adversaire de 1860, M. Pouyer-Quertier.

Nous ne voulons pas transcrire ici les tableaux nécrologiques qui ont été soumis à l'appréciation du Corps législatif. La matière est délicate et les noms propres arrivent volontiers sous la plume; mais, sans rouvrir indiscrètement des plaies mal fermées, nous pouvons énumérer les industries, hélas ! trop nombreuses, qui ont été le plus profondément atteintes dans ces dernières années. L'industrie métallurgique a dû éteindre un grand nombre de ses fourneaux ; la filature et le tissage du coton, auxquels la guerre d'Amérique avait déjà porté un si rude coup, luttent en vain contre d'implacables concurrences ; la laine et le lin, un instant prospères, pendant que l'industrie cotonnière était presque totalement arrêtée, payent d'éphémères bénéfices par des désastres quotidiens. La fabrication des velours de coton d'Amiens n'est plus qu'un souvenir ; le nombre des fabricants d'indiennes de Rouen, qui était de trente-deux en 1860, est réduit à dix-huit, en dépit du caractère essentiellement local de cette industrie. L'agriculture devait au moins profiter des nouveaux débouchés offerts à ses produits : on a entendu, il y a deux ans, ses doléances, et le mal a paru si profond, qu'une enquête agricole a été décidée. Est-ce, comme le veut l'auteur d'une brochure qui renferme plus d'un document utile, est-ce le *rôle* de l'industrie française ? Non, espérons-le ; nous augurons mieux de l'incontestable vitalité de notre pays; mais on demeure confondu en

Digitized by Google

voyant, au milieu de tant de désastres, l'imperturbable optimisme des défenseurs du système économique actuellement en vigueur. Dans leur ardeur à pousser en avant le char du progrès, les théoriciens ne s'arrêtent pas à compter le nombre des victimes écrasées sous les roues; si, abandonnant Paris, où l'on est mal placé pour juger l'ensemble de l'industrie française, et se transportant plus souvent dans nos grands centres manufacturiers, ils causaient, en faisant quelques tours de Bourse, avec les principaux industriels, ou, ce qui serait plus instructif encore, s'ils les écoutaient conversant entre eux, il est probable que leur sereine quiétude serait un peu troublée. Mais qu'importe, pourvu que le principe triomphe? le libre échange n'est-il point un torrent irrésistible? Torrent, le mot nous paraît bien choisi; il n'y a, pour en apprécier toute la justesse, qu'à regarder les ruines semées sur les deux rives.

Est-ce à dire qu'il faille attribuer exclusivement tant de malheurs au régime inauguré en 1860? Les causes du mal sont multiples, et il en est, nous le reconnaissons volontiers, que la prudence humaine ne pouvait conjurer : la guerre d'Amérique, entre autres, est de ce nombre. Il nous semblerait également injuste de faire remonter jusqu'au gouvernement la responsabilité de toutes ces catastrophes industrielles; nous ne songerions même à l'accuser d'aucune, si une plus large place avait été laissée à l'initiative individuelle, si le commerce avait été plus maître de ses propres destinées. L'industrie anglaise, qui a eu ses crises, ne s'est jamais mis en tête de les imputer au gouvernement de la reine; mais peut-il en être de même dans un pays où le régime économique est soumis à l'omnipotence du chef de l'Etat, où la volonté souveraine a, entre tant d'autres droits, celui de conclure les traités de commerce? Nous avons donc, nous aussi, le droit de rechercher jusqu'à quel point le gouvernement de l'Empereur est responsable de la situation industrielle, bonne ou mauvaise, qui nous a été faite. Les principales causes du malaise actuel nous semblent être au nombre de trois : 1° la précipitation avec laquelle a été conclu le traité de 1860; 2° la politique suivie depuis cette époque par le gouvernement impérial; 3° l'insuffisance de liberté en matière commerciale. Examinons successivement ces trois causes, sans entrer dans des détails qui seraient au moins inutiles. Nous ne reprendrons pas à fond une question qu'on peut croire épuisée, si elle n'est point résolue; nous chercherons plutôt à résumer les récents débats et à en tirer la seule conclusion qui, selon nous, puisse devenir une garantie sérieuse pour les intérêts économiques du pays.

Il est hors de doute que le traité de 1860 est parfaitement consti-

Digitized by Google

tutionnel : les articles 3 et 6 de la Constitution, combinés, autorisent le souverain à conclure des traités de commerce et à modifier les tarifs. Mais on comprend que, lorsqu'il s'agit d'une mesure aussi grave que la transformation économique d'un grand pays, on ne saurait procéder avec trop de prudence, s'entourer de trop de conseils, faire de trop fréquents appels à l'expérience des hommes compétents, fussent-ils notoirement adversaires de la réforme préparée. En a-t-on agi ainsi? A-t-on, avant de prendre une détermination qui devait entraîner de si importantes conséquences, avant de former, pour dix ans au moins, un lien indissoluble entre les industries de deux pays rivaux, a-t-on mûrement délibéré, comparé attentivement les forces et les ressources des deux nations, les conditions respectives de leur production, et, ce qui n'était point à négliger, le génie commercial et industriel de chacune d'elles? A-t-on constitué comme un aréopage de juges spéciaux, pris dans les opinions opposées, et discutant, en pleine liberté et avec une irrécusable compétence, sinon le principe même de la réforme, du moins les limites qu'il convenait de ne point franchir d'un seul bond et la sage progression que commandait l'intérêt national? A-t-on enfin, à défaut de cette solennelle assemblée dont les délibérations eussent été si instructives, les conseils si utiles, soumis au moins le traité décennal à l'appréciation du Corps législatif? Les faits répondront. La lettre mémorable de l'Empereur était publiée dans le *Moniteur* du 15 janvier 1860, et, le 20 janvier, l'industrie française apprenait que le traité était conclu. Sans doute, une enquête devait suivre et a suivi cette conclusion précipitée; mais une fois l'accord établi entre les deux parties contractantes, en dehors du concours des représentants du pays, quelle pouvait être la valeur d'une enquête condamnée à se mouvoir dans un cercle déjà tracé, et dont le résultat était dicté à l'avance par la lettre même du traité? Il semble qu'au lieu de commencer par le traité, pour finir par l'enquête, on eût dû, suivant les règles d'une saine logique, procéder d'abord à un examen minutieux de questions si compliquées, élaborer lentement le remaniement des tarifs, et ne songer au traité qu'après la clôture définitive de l'enquête.

Passons à une autre interversion non moins frappante de l'ordre naturel. Pour compenser la perturbation que devait causer dans les différentes branches de l'industrie française un changement si brusque, la lettre impériale reconnaissait loyalement la nécessité de donner au pays les moyens de transport à bon marché; de multiplier les chemins de fer, les canaux, les routes; de diminuer les charges pesant sur les contribuables; d'imprimer à l'agriculture un essor nouveau; enfin, de rendre possible la concurrence entre les

Digitized by Google

deux pays. On a examiné, dans cette *Revue* même, comment ces promesses ont été tenues[1]; nous ne reviendrons pas sur une appréciation déjà faite par des hommes compétents; nous constaterons seulement qu'ici encore la logique a été abandonnée. Proclamer qu'il y avait lieu, pour rendre la lutte moins égale, d'augmenter les avantages et de diminuer les charges de notre industrie, c'était avouer, non sans raison, son infériorité actuelle. N'était-il pas plus sage de nous placer d'abord, à l'égard de notre rivale, dans des conditions, sinon d'égalité absolue, du moins de concurrence possible sans trop de désastres, et *alors seulement* d'ouvrir nos marchés à l'invasion des produits anglais? Avant de mettre aux prises deux lutteurs d'inégale force, exercez le plus faible, si vous ne voulez pas qu'il soit écrasé sans combat.

Quant au choix des négociateurs français, sera-t-on taxé de partialité si l'on juge qu'il n'est point à l'abri de toute critique? Personne ne conteste la haute intelligence des hommes auxquels a été confiée une tâche aussi difficile. Pour nous, nous rendons toute justice à l'infatigable activité, au sincère désir de tout apprendre des ministres qui ont dirigé les négociations de 1860. Toutefois, et nous ne faisons ici que répéter leurs propres aveux, la nature de leurs premières études ne les avait aucunement initiés à l'aride spécialité des questions alors en litige. Ces 30 p. 100, qui étaient le maximum de protection accordé à l'industrie française, dans quelles proportions devait-on les appliquer? Sur quelles branches, plus dangereusement menacées, était-il équitable de les répartir? On peut croire que l'adjonction de quelques hommes du métier, plus familiarisés avec ces matières que MM. les ministres, dont l'éducation commerciale était de fraîche date, n'aurait nui en rien à cette délicate répartition, et eût permis de mieux sauvegarder les intérêts français. Qu'on songe que les négociateurs français avaient devant eux le plus opiniâtre promoteur des réformes économiques de l'Angleterre, entre autres, de la grande réforme de 1846, Richard Cobden, et l'on se demandera s'il n'y a pas eu, dans la compétence des négociateurs, la même inégalité que dans les forces industrielles des deux nations. Aussi, qu'avons-nous vu? quelques mois après la conclusion du traité, l'Angleterre reconnaissante ouvrait, pour payer l'éclatant service que lui avait rendu Cobden, une souscription couverte en quelques jours, et, vers le même temps, l'autre négociateur anglais, M. Bright (que M. Rouher confondait naguère avec M. Gladstone), déclarait en plein Parlement que le traité de commerce était cinq ou six fois plus avantageux pour l'Angleterre que pour la France! Aveu d'autant plus significa-

[1] Voir, dans la *Revue* du 15 mai, l'article *Houille et canaux*, et, dans cette livraison même, l'article *Chemins vicinaux*.

Digitized by Google

tif, que nos voisins d'outre-mer dissimulent volontiers leur supériorité industrielle, et laissent croire, avec une modestie intéressée, qu'on les peut égaler ou même surpasser ; nous n'en donnerons qu'un exemple entre mille : on sait que l'industrie cotonnière est la première de l'Angleterre et qu'elle défie toute concurrence sur le continent ; eh bien, au grand concours de 1867, deux ou trois maisons anglaises seulement ont exposé leurs produits, et encore ont-elles pris soin de les enfermer sous verre, de façon à rendre impossible toute comparaison avec les produits français ou autres. Nous croyons avoir assez indiqué ce que nous blâmons dans l'acte de 1860 : ce n'est pas tant la lettre même du traité que cette conclusion précipitée, à peine précédée de négociations insuffisantes et mêlant violemment deux industries inégalement préparées à la lutte.

On peut dire, en modifiant légèrement un axiome devenu célèbre : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonne industrie. » Le second Empire confirme une fois de plus cette vérité, aussi applicable au commerce d'un pays qu'à ses finances. Il offre deux périodes distinctes : l'une, de prospérité industrielle, concordant exactement avec le bonheur ininterrompu d'une politique ferme et bien suivie ; l'autre, de revers subis par notre industrie et notre commerce, en même temps que la politique du gouvernement devient moins décidée, qu'une malheureuse expédition au delà de l'Atlantique compromet son prestige, et que son attitude semble hésitante en face d'une grave modification de l'équilibre européen. Lorsque, fatiguée des agitations républicaines, et, plus encore, alarmée des sombres perspectives de l'avenir, la France, en 1852, eut abdiqué entre les mains d'un seul homme et sacrifié, avec quelque imprévoyance, la liberté à la stabilité, une ère de prospérité commerciale commença. Il en est ainsi, du reste, au lendemain des grandes crises ; après les longues guerres de l'Empire, après les ruines causées par le blocus continental, la Restauration ouvrit une brillante carrière à l'activité, trop longtemps comprimée, du commerce français, et bon nombre de nos grandes fortunes industrielles datent de cet âge d'or. Le second Empire ne déroge point à cette loi naturelle : à peine est-il proclamé que la rente dépasse le chiffre aujourd'hui presque légendaire de 80 fr. ; le marché français retrouve l'entrain des plus beaux jours. L'industrie alarmée reprend courage, et, confiante dans l'avenir, engage hardiment ses capitaux, augmente ses approvisionnements et multiplie ses produits, tant les intérêts, compromis par nos troubles politiques, s'abandonnaient sans réserve à cette sécurité, achetée peut-être au prix de trop grands sacrifices. La guerre de Crimée, malgré ses pénibles succès

Digitized by Google

et les dépenses qu'elle entraîne, n'arrête point cet élan; le commerce et l'industrie, qu'on imagine plus égoïstes qu'ils ne le sont en réalité, comprennent qu'il faut à tout prix opposer une barrière infranchissable à l'ambition russe et sauver Constantinople. Le contre-coup de la crise américaine de 1857 se fait sentir en France, comme dans le reste de l'Europe; mais les trois années qui suivent compensent largement ce trouble passager. La guerre d'Italie provoque à peine une perturbation de quelques jours, et les éclatants succès de nos armes, la prompte conclusion de la paix, déterminent une vigoureuse reprise des transactions commerciales. Ainsi, il y a, pendant toute cette période, concordance parfaite entre la grandeur politique et la prospérité industrielle.

C'est au milieu de ce développement, presque sans égal, des forces productives de la France, qu'éclate, sans avertissement préalable, le traité de 1860. Nous croyons lui avoir fait son procès; nous n'y reviendrons pas; nous ne voulons, en ce moment, qu'établir les rapports étroits qui unissent le gouvernement et les intérêts matériels des nations modernes. A partir de 1860, la politique impériale semble moins heureusement inspirée. Ce n'est point sans un légitime effroi que les esprits pratiques voient une partie de notre armée et de notre flotte engagée dans une expédition lointaine. Les avantages commerciaux que semblait promettre l'établissement de l'influence française au Mexique ne compensaient point les dangers d'une entreprise aussi aventureuse. En même temps, la guerre d'Amérique porte à l'industrie cotonnière un coup fatal. De grands événements se préparent en Europe; indécis devant la lutte entre la Prusse et l'Autriche, nous n'intervenons que pour sauver cette dernière et atténuer les conséquences de la bataille de Sadowa. Là commence, pour l'industrie française, une nouvelle crise qu'elle traverse encore, sans pouvoir en prévoir la fin. Des craintes perpétuelles de guerre, que l'affaire du Luxembourg menace de justifier, puis, en présence du développement inattendu d'une puissance rivale, la transformation radicale de notre système militaire et l'incertitude de l'avenir, glacent l'industrie, qui compte l'année 1867, l'année de cette Exposition universelle tant annoncée, au nombre des plus malheureuses. Assurément, il y a dans ce concours d'événements une sorte de fatalité dont le gouvernement français ne saurait être responsable; mais, en lançant notre industrie dans l'arène de la libre concurrence, ne prenait-il pas l'engagement de rendre cette épreuve moins redoutable par une politique pacifique, et n'était-ce pas le cas plus que jamais de se rappeler ces fameuses paroles : « L'Empire, c'est la paix ? »

Il y avait cependant un remède, ou, du moins, une atténuation

Digitized by Google

possible de ces souffrances de l'industrie ; c'était une enquête qui, recherchant les causes multiples du mal, permît d'en conjurer quelques-unes et d'en prévenir le retour. Cette enquête fut commencée ; M. le Mire, président de la Chambre de commerce de Rouen, prit l'heureuse initiative d'une correspondance avec les présidents des Chambres de commerce à l'étranger ; on comprend combien d'utiles résultats pouvaient naître de cet échange d'informations ; on aurait connu ainsi toute l'étendue de la crise ; on eût pu savoir si elle était universelle ou circonscrite seulement dans quelques pays de l'Europe, si les causes en étaient plutôt politiques qu'économiques, locales que générales. A quelque point de vue qu'on envisage cette enquête, il est impossible d'y rien découvrir de séditieux. Eh bien ! elle a été presque aussitôt close qu'ouverte, en vertu d'une ordonnance de 1806, promulguée à la veille du blocus continental. Et pourtant, cette enquête ne pouvait manquer d'être féconde en enseignements ; si elle avait prouvé la légitimité des plaintes formulées contre les traités de commerce, elle aurait, en même temps, indiqué les moyens d'amoindrir les fâcheuses conséquences de ces traités ; si, au contraire, il avait été reconnu que ces plaintes étaient sans fondement, qu'il fallait chercher ailleurs les causes de la crise, quelle plus éclatante justification le gouvernement pouvait-il espérer du système économique adopté par lui en 1860 ? Il eût été d'autant plus sage de lui laisser son libre cours, que le gouvernement semble reconnaître aujourd'hui la nécessité de s'appuyer sur le concours du pays en matière économique.

M. Rouher a déclaré au Corps législatif que l'on s'adresserait désormais à la publicité, à la lutte, à la contradiction, que la tendance, en ce qui concerne la réforme des tarifs de nos douanes, portait le gouvernement à l'invocation du pouvoir législatif. Ce mot de *tendance*, qui indique plutôt un vague désir qu'une volonté bien arrêtée, ne satisfera peut-être pas complétement l'attente du commerce et de l'industrie, qui auraient souhaité une déclaration plus nette. Cette déclaration, qui peut la faire avec plus d'autorité que le chef même de l'Etat ? Au moment où on lira ces lignes, l'Empereur visitera une des villes qui ont été le plus rudement éprouvées par la crise industrielle ; l'occasion serait bonne peut-être pour rassurer les esprits alarmés ; si, donnant aux paroles de son ministre une auguste sanction et une précision plus rigoureuse, le souverain déclarait qu'aucune réforme économique ne sera désormais conclue sans l'assentiment du Corps législatif, cette promesse serait accueillie avec une joie unanime, et le discours de Rouen n'aurait pas moins de retentissement que le discours de Bordeaux.

E. DELAPLACE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Rapport sur le progrès des lettres, par MM. SYLVESTRE DE SACY, PAUL FÉVAL, THÉOPHILE GAUTIER et ED. THIERRY.

Il est peut-être un peu tard pour parler de ce singulier travail, et nous avons hésité longtemps avant de nous décider à dire tout le mal que nous en pensons. Mais, en vérité, si devant une œuvre aussi manquée, et, dans quelques-unes de ses parties, aussi impertinente, on se taisait, par cette seule raison qu'elle a été entreprise sous les auspices d'un ministre, n'y aurait-il pas là quelque flatterie, quelque complaisance absolument intempestive, du genre de celles qui s'étalent tout du long de cette triste enquête littéraire, à laquelle il ne manquait plus, pour être tout ce qu'il y a au monde de plus fâcheux, que d'avoir ce qu'elle a d'abord, c'est-à-dire un caractère officiel. Aussi bien, hâtons-nous de proclamer, pour être juste, que M. Duruy est absolument désintéressé dans cette affaire. Il a eu, comme toujours, une fort bonne intention, il a voulu savoir où en était la littérature en France, et ce qu'elle faisait pendant que l'industrie s'élevait à ce degré de puissance ennuyeuse que l'Exposition universelle a proclamé. Peu versé personnellement dans les choses littéraires, et disposé peut-être à en juger avec des yeux de professeur, qui ne sont pas les meilleurs pour cela, se défiant modestement de sa propre critique, il a eu le bon goût de consulter les personnes qu'il considérait comme les mieux situées pour lui donner un avis sûr. On en a consulté quatre ; est-ce sa faute, à lui, si on l'a si médiocrement, si vaguement, si faussement renseigné, et si, après cette consultation, qu'il avait toutes les raisons d'espérer définitive, il en sait juste autant que devant; à moins cependant qu'il n'y ait acquis, pour toute récompense de son zèle, quelques idées complétement erronées dont il ne se défera pas.

On sait que la commission nommée par lui pour faire ce fameux rapport se composait de MM. de Sacy, président ; Paul Féval, Théophile Gautier et Edouard Thierry. M. Paul Féval était chargé du roman, M. Théophile Gautier de la poésie, M. Edouard Thierry du théâtre. M. de Sacy devait se borner à centraliser le travail de ses collègues et à écrire la préface géné-

Digitized by Google

rale de l'œuvre. Elle a paru, cette préface, et assurément personne ne contestera que ce soit un modèle de critique et surtout un modèle d'ironie. M. de Sacy, convaincu évidemment que le travail ne vaut rien, et très décidé à en décliner la responsabilité, se borne à tirer son épingle du jeu. Après avoir tracé les limites du rapport et marqué exactement le champ où ont dû se confiner ses collaborateurs, « Que restera-t-il à la littérature, dit-il, toutes ces défalcations faites? Trois chapitres, dans lesquels Votre Excellence nous a très sagement renfermés : la poésie proprement dite, l'art dramatique dans ses genres divers, et le roman, qui, aujourd'hui, forme à lui seul une littérature tout entière. L'offre peut à peine répondre à la demande, quoique l'immense atelier où se fabrique le roman ne se repose jamais, et que les ingénieux ouvriers qui font mouvoir la machine ne connaissent ni les vacances du dimanche ni celles du jeudi. En confiant à M. Théophile Gaut*h*ier (*sic*) le chapitre de la poésie, celui de l'art dramatique à M. Edouard Thierry et le roman à M. Paul Féval, tout le monde trouvera, je crois, que Votre Excellence a eu la main heureuse ; peut-être ne s'est-elle trompée qu'en me choisissant, par excès de bienveillance, pour présider cette commission, moi, moderne par mes opinions, mais antique par mes goûts, qui me suis enfermé dans un petit nombre de vieux livres que j'aime, et qui, tout en honorant la littérature actuelle, ai si peu vécu de la vie qui l'anime et de l'esprit qui l'inspire ! »

Eh bien, comme chacun sait que la bonhomie traditionnelle de M. de Sacy est tout autre chose que de l'ingénuité, il faut absolument convenir qu'il y a là presque autant de malices que de mots. Il n'est pas jusqu'à cet *h* de renfort au nom de M. Théophile Gautier qui ne ressemble à une finesse. On dirait que M. de Sacy ne l'y a mis que pour attester jusqu'à quel point il est, ou veut être, étranger à la littérature contemporaine. Il se défend d'y rien connaître, il se dit *enrhumé* sur ce point délicat, comme le renard de La Fontaine ; il remet à ses collaborateurs le soin de la juger et de la couronner. Quant à lui, il s'en lave les mains ; Ponce-Pilate, va ! La vérité est que son jugement sûr, sans appel, suffirait fort bien à cette grande tâche ; et deux ou trois arrêts qui lui échappent au courant de la plume montrent fort bien que seul, entre tous, il n'y serait point inégal. Voyez plutôt ce résumé si sévère, mais si juste : « Un livre qui paraît n'est pour nous qu'un accident journalier. C'était un événement du temps de Chénier. Peut-être quelques ouvrages s'élevaient-ils davantage au-dessus du niveau commun : M. de Chateaubriand publiait son *Génie du Christianisme*, ou du moins son *Atala ;* le niveau commun était bas ; à peine atteignait-il une fade médiocrité, tandis qu'aujourd'hui le mauvais, le fade, l'insignifiant est presque aussi rare parmi les écrivains de métier que l'excellent. On découvre toujours, *avec un peu de patience*, le coin de talent. Il faut parler de tout le monde, sous peine d'être injuste, c'est-à-dire prendre et peser un à un les grains de sable de la mer. Tout cela ne vivra pas ; mais tout cela a son jour de vie, et c'est ce jour qu'il faut signaler. Encore si, par le silence ou par la critique, on n'avait à craindre que de froisser des amours-propres ; mais on court risque de blesser des intérêts, et quelquefois des intérêts bien regrettables. Tant de gens de

Digitized by Google

lettres n'ont pour fortune que leur réputation et une certaine vogue! » Et ailleurs, cette exclamation caractéristique : « *Juger tant d'auteurs vivants!* »

Encore une fois, l'homme qui a écrit les lignes qu'on vient de lire, et qui a écrit les *Variétés littéraires, historiques et morales*, était le seul, avec M. Sainte-Beuve, qui pût mener à fin un semblable travail. Il était avec M. Sainte-Beuve, le seul qui eût assez d'autorité et assez de critique. C'était à lui ou à eux qu'il fallait confier la tâche. Ils se seraient adjoint les auxiliaires qu'ils auraient jugés les plus utiles et les plus aptes; ils auraient (et ceci est le point capital) choisi et dirigé eux-mêmes leurs collaborateurs; enfin, au lieu de mettre quatre noms, ou même de mettre le leur sur la couverture d'un rapport déjà caduc, ils auraient publié, sous les auspices du ministre, un rapport anonyme et durable. Voilà comment il fallait procéder, et demandez à M. de Sacy lui-même si ce n'était pas la seule condition de succès. On se figure cet homme si fin, cet artiste si délicat, ce juge si infaillible, recevant l'œuvre de ses collaborateurs, obligé de l'accepter, de la couvrir même de son nom, de faire bonne figure à tout ce qu'on y rencontre de flatteries indignes et d'appréciations burlesques.

Que voulez-vous qu'il fît contre trois...? qu'il se tût, ou du moins qu'il ne parlât que juste assez pour excuser de son mieux ce lourd échec, pour l'expliquer, pour bien établir qu'il n'en était ni complice ni dupe. Et bravement, il s'est mis à plaider les circonstances atténuantes et à montrer, dans ce style que l'on connaît, toutes les difficultés du travail, à défendre qui? non pas lui-même, il n'a pas besoin d'être défendu; mais le ministre qui a commandé le rapport, et les trois hommes qui l'ont écrit. Ce plaidoyer est un chef-d'œuvre, et, par un coup du sort, ce chef-d'œuvre pourrait précisément servir de terme de comparaison entre les écrivains d'il y a trente ans et ceux d'aujourd'hui. On verrait si nous sommes des pédants, nous autres qui, *pro humili parte*, prêchons le retour au simple, au net, à la belle et bonne langue française, à la critique purement littéraire. Oui, ce plaidoyer de M. de Sacy pour une œuvre compromise mérite de demeurer comme un échantillon de ce qu'il a de plus fin dans notre art et dans notre esprit. M. de Sacy, condamné par la situation qu'il avait dans cette affaire à ne point formuler de préceptes, s'est contenté de donner un exemple: c'est une malice de plus.

Croit-on qu'il s'est amusé, lui, pour dilater quelques amours-propres et en blesser d'autres, à citer des noms, et à en citer qui prêtent à rire, comme l'a fait, par exemple, M. Paul Féval? Non; il connaît mieux son monde littéraire, et il s'était mieux pénétré des nécessités du travail qu'on lui demandait. Comme il s'agissait de constater les progrès de la littérature, M. de Sacy, ne les découvrant point, n'a nommé personne, et la vanité contemporaine ainsi sauvée, il a risqué les réflexions générales que voici: « Les lettres auraient bien tort de le désavouer ou d'en rougir : l'histoire de leur marche n'est pas nécessairement l'histoire de leur progrès. Elles changent, non pas toujours en mieux, mais parce qu'elles périraient si elles ne changeaient pas. Quand une longue imitation a cou-

Digitized by Google

vert le champ des lettres d'œuvres sans vie, l'anarchie arrive qui nettoie le terrain, purifie l'air et renouvelle la séve. Dans tout ce qui n'est pas la science, nous en sommes, il faut avoir le courage de le dire, à l'anarchie : philosophie, morale, histoire, poésie, roman, théâtre, l'anarchie a tout envahi. L'arbitraire, telle est aujourd'hui la loi des lettres, malgré l'opposition qui semble être entre ces deux mots. Pour peser, nous n'avons plus de balance ; pour mesurer, plus de compas. Des livres, il en faut pour tous les goûts ; ils sont bons s'ils se vendent, mauvais s'ils restent chez le libraire... » Vous comprenez quelle impression font sur nous, après un arrêté semblable, les considérations bénévoles au moyen desquelles MM. Théophile Gautier, Féval et Thierry s'efforcent à l'envi de nous démontrer que la poésie, le roman, le théâtre n'ont jamais été en meilleur point, que les lettres françaises sont plus florissantes qu'au grand siècle. Ne dirait-on pas qu'en faisant précéder de la petite préface qu'on vient de lire les compliments écœurants que les collaborateurs adressent aux auteurs contemporains, M. de Sacy a voulu dire au ministre et au public : Prenez garde, c'est de l'eau bénite de confrère ? Au reste, il nous donne parfaitement à deviner qu'il n'a pas pu se mettre d'accord avec eux, et que s'il ne s'est point retiré de l'entreprise, c'est simplement par courtoisie. Voyez plutôt : « On ne lisait guère autrefois que dans les salons ; aujourd'hui ce sont peut-être les salons qui lisent le moins. Il s'agissait de satisfaire un petit nombre d'esprits délicats ; il s'agit de répondre aux besoins d'une multitude affamée. Voulût-on former un jury littéraire, je doute qu'on pût jamais amener les douze jurés à prononcer leur verdict, à moins qu'employant la méthode anglaise, on ne les fît mourir de faim et de soif dans la salle des délibérations. Un jury littéraire ! Mais quatre personnes amiablement réunies dans une commission pour juger des progrès de notre littérature ne parviendront à s'entendre qu'à la condition de ne pas s'expliquer ou de convenir d'avance d'une tolérance absolue pour leurs opinions réciproques. Juger ! mais condamner aujourd'hui un ouvrage d'art ou de littérature, c'est presque dire à l'auteur qu'il est un sot ; si peu que ce soit d'esprit et de talent justifie tout dans la liberté qui règne de penser ce que l'on veut et d'écrire selon sa fantaisie... » Le voilà, le voilà, le secret de la comédie. Quatre personnes, quatre amis réunis pour établir notre état littéraire ne parviendront jamais à s'entendre. C'est M. de Sacy lui-même qui nous l'affirme. Et l'on voit assez d'ailleurs qu'ils ne se sont pas entendus. Chacun s'en est allé de son côté, tirant qui de ci, qui de là, et en vérité, ce rapport ressemble à un écartèlement de la littérature.

Il est inutile de répéter que M. de Sacy est le seul qui ait tiré dans le bon sens. Cependant, on serait injuste à l'égard de ses collaborateurs en les mettant tous les trois sur la même ligne. Ils se sont trompés tous les trois, mais leur erreur, leur insuffisance n'est pas égale. Incontestablement, après la préface de M. de Sacy, le meilleur des trois rapports est celui de M. Edouard Thierry sur le théâtre. Écrit avec une simplicité élégante, il répond, au moins dans quelques-unes de ses parties, au programme que le ministre avait tracé. Ce n'est pas une digression d'écolier,

Digitized by Google

un hors-d'œuvre de rhétoricien à côté du sujet. L'auteur ne conclut pas ; il n'a aucune vue perçante sur la littérature dramatique ; il ne la juge ni dans son passé ni dans son avenir ; mais, au moins, en raconte-t-il assez fidèlement l'histoire dans ces dernières années. Il y a là un bon précis, comme on dit au collége, un bon memento à consulter. De critique, peu ou point, mais une très-suffisante nomenclature ; et aussi, car il ne faut rien omettre, deux ou trois portraits qui ont leur prix. Celui de Rachel, par exemple, qui est ici parfaitement à sa place, est très-finement touché, sans grand relief. Si tout le rapport se tenait à ce niveau, on n'aurait trop rien à dire.

Voici, en outre, un Barrière qui est presque excellent : « Th. Barrière, qui devait être journaliste s'il n'eût été auteur dramatique, et qui a fait du vaudeville le précurseur de la petite presse ; chroniqueur avant la chronique quotidienne, oseur, improvisateur, Parisien né comme la Fronde, hardi à l'escarmouche, prompt aux hardiesses de la comédie satirique, recommençant Aristophane selon notre mesure et s'incarnant avec éclat dans le Diogène nouveau dont il a créé la figure et le nom ; mais impatient, capricieux, obéissant à deux instincts qui le poussent l'un vers le pamphlet, l'autre vers l'élégie et l'idylle ; trop pressé de produire pour choisir entre les deux, d'arriver à temps pour finir, et de choisir pour achever ; esprit fécond qui sait bien que les revers ne comptent pas, mais qui a le droit de compter fièrement ses grandes victoires ; moraliste vigoureux qui a eu le coup de fouet et le coup de dent, mais qui retrouvera la voie des belles soirées quand, au lieu d'allumer sa lanterne pour chercher où en est le succès chez les autres, il se reprendra simplement à étudier les *Faux Bonshommes* et les *Filles de Marbre* avec le cigare étincelant de Desgenais... » Certes, il y a déjà dans cette esquisse bien des traits subtils, une affectation de finesse, des jeux de phrase qu'il vaudrait peut-être mieux éviter dans un rapport d'apparence classique. Un délicat comme est, par exemple, M. de Sacy, n'écrit pas de ce style : il n'étudie pas des caractères avec un cigare ; mais passons, c'est le goût du temps, et la figure de M. Barrière n'en est pas moins ressemblante ; il semble que M. Edouard Thierry ait voulu peindre l'homme avec son propre crayon.

Les portraits de M. Emile Augier, de Mme Sand, de M. Sardou sont plus flottants, moins reconnaissables si le nom n'y était pas ; celui de M. Félicien Mallefille est parfait. Pourquoi faut-il que M. Edouard Thierry ait terminé son consciencieux et estimable travail par une prophétie à laquelle il ne croit pas lui-même, et qui, sur ces lèvres fines, ressemble singulièrement à une flatterie déplacée. S'il fallait en croire l'honorable directeur du Théâtre-Français, nous toucherions à l'ère nouvelle : une nouvelle génération serait près de descendre du ciel, pleine de génie et d'avenir. A l'entendre, il s'est montré à peine, de 1830 à 1868, quelques groupes qui ont pris rang parmi les anciens, mais il n'y a pas eu, à proprement parler, de nouvelle génération. Aujourd'hui tout se prépare pour la génération nouvelle. C'est pour elle que la prévoyance de Napoléon III a voulu aplanir les obstacles. Le siècle futur fait son apprentissage dans ces humbles commencements. Poètes et musiciens, à peine sortis de l'om-

Digitized by Google

bre, vous êtes attendus plus haut. « Salut à la génération de 1860 ! » Voilà ce qui s'appelle ne décourager personne, pas même la dynastie, qui veut sans doute avoir sa littérature.

Restent le rapport de M. Théophile Gautier, sur la poésie, et de M. Paul Féval, sur les romans. Celui de M. Théophile Gautier est une immense bénédiction d'un bout à l'autre. Il semble qu'on voit ce mérovingien de la poésie présider une fête de famille, et, nonchalamment assis sous un dais, étendre paternellement ses deux bras sur la tête pointue des poètes contemporains. On sait quel respect, quelle admiration sincère nous inspire le talent de M. Théophile Gautier, quelle sympathie, sans avoir l'honneur de le connaître, nous ressentons pour tout ce qui touche à ses écrits et à sa personne; mais, en vérité, ce n'était pas l'homme qu'il fallait pour un pareil travail. Il est trop énervé, trop alangui, trop dilaté de bonhomie et de bienveillance, trop peu critique aussi, malgré tant de livres, où il a beaucoup peint et où il n'a rien jugé. Ici, les trois quarts de ses jugements sont faux, et d'une fausseté à crever les yeux les plus novices. Tantôt c'est M. de Laprade, avec « son inspiration archaïque et alexandrine »; tantôt c'est M. Théodore de Banville, qui comprend l'antique à la façon de Rubens, et dont « les déesses étalent dans l'onde ou dans la nuée des chairs de nacre, veinées d'azur, fouettées de rose, inondées de chevelures rutilantes, aux tons d'ambre et de topaze, qu'eût évitées l'art grec. » Tantôt c'est M. de Grammont qui nous offre, dans une seule pièce de vers « la personnification de son génie »; tantôt c'est M. Arsène Houssaye qui rappelle Diaz; tantôt c'est M. Vacquerie qui n'imite pas Victor Hugo, etc., etc. Il y a aussi M. Ratisbonne qui écrit la *Comédie enfantine* avec une plume qui semble arrachée à l'aile d'un ange; ailleurs, M. André Lefèvre, qui met Hegel et Spinosa en vers « avec une rare puissance de style et une grandeur tranquille vraiment digne de l'antiquité; » ailleurs encore, M. Emmanuel des Essarts qui plane au-dessus de la foule... » C'est presque partout aussi manqué, aussi disproportionné que cela : une immense flagornerie, ou plutôt une immense raillerie adressée à la littérature contemporaine. Chaque jugement ressemble à une de ces lettres que M. Victor Hugo adresse de temps en temps à ses jeunes et indignes confrères.

Mais cette bonne plaisanterie de M. Théophile Gautier n'est rien à côté du rapport, véritablement impossible, de M. Paul Féval, sur le roman. Celui-ci est le chef-d'œuvre du genre. On y est frappé d'abord des efforts que le très ingénieux romancier et très détestable critique fait sur lui-même pour prendre le ton sérieux qu'il croit nécessaire. Il met à son travail une épigraphe; il y prélude par un texte comme à un sermon : *Scribitur ad probandum*; il croit qu'un peu de latin est absolument indispensable dans cette affaire. Et remarquez que ce latin est bizarre, *scribitur ad probandum*, dans la bouche d'un romancier. Passe encore, tout au plus, dans la bouche d'un historien; mais un conteur d'histoires qui soutient qu'on écrit pour démontrer! pour démontrer quoi? Cela ne s'entend pas, et il est évident que M. Paul Féval ne l'entend pas bien lui-même, car, au bout de deux pages, il lui devient absolument impossible de s'en tirer.

Digitized by Google

Après de longues tergiversations, il en arrive à expliquer son cas de la manière suivante : le romancier *démontre* les mœurs et les caractères, ou à peu près, puisqu'il les explique et les propose à la réprobation ou à l'admiration des hommes... voilà ! Au travers de ce prône, on est tout étonné de rencontrer une allusion perfide à une querelle déjà vieille qui s'est élevée entre M. Paul Féval et M. Sardou. Ce n'était peut-être pas le lieu de faire éclater un ressentiment qui, d'ailleurs, ne doit guère intéresser M. le ministre de l'instruction publique. Mais peu importe ; si les romans sont bien jugés, si les romanciers sont appréciés à leur valeur, avec un sentiment juste et délicat de leur mérite, de leur situation, de leur avenir, eh bien, la tâche sera plus qu'à demi remplie, et on passera condamnation sur les singuliers ornements dont M. Paul Féval a cru devoir enjoliver son rapport.

Hélas ! qu'on en juge. Voici au hasard quelques-unes des sentences que, dans ce rapport officiel, dans ce compte rendu solennel adressé à un ministre de France, dans ce mémoire publié à l'occasion d'un de ces grands jubilés où éclate le génie d'une nation, voici quelques-uns des arrêts que l'honorable M. Paul Féval, en cette circonstance sans pareille, a laissé tomber de sa bouche quasi sacerdotale : « Ce qui rapproche *Madame Bovary* et *la Dame aux Camélias*, ce n'est pas seulement leur vogue, *c'est la condition historique de leur facture.* » La condition historique de leur facture ! ô Sacy ! « Une telle exposition des misères inhérentes au mal est une leçon fortifiante et profitable. Là est l'utilité majeure du roman. Cette utilité est-elle contre-balancée par un danger ? Oui, certes... » Une utilité majeure et contre-balancée ! dans un rapport officiel ! dans un rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique ! dans un rapport sur le progrès des lettres ! O Voltaire ! « A peine le voit-on passer (il s'agit de M. About) riant son rire fin et cruel à l'horizon de ce délicieux pamphlet qui a nom *le Roi des Montagnes...* » About qui passe à l'horizon d'un pamphlet ! O Courier !

N'allons pas plus loin, tout est de ce ton, et pire encore, si c'est possible. N'est-il pas tout naturel que M. le ministre de l'instruction publique laisse dormir de son mieux un pareil rapport, et que M. de Sacy ait fait tout ce qui était en lui pour le désavouer ? Puisse-t-il périr bien vite, afin qu'on ne nous l'oppose pas, un jour ou l'autre, comme un irrécusable témoin de la décadence contemporaine. Il a pour but de constater nos progrès, il étale, à lui tout seul, notre néant. C'est une entreprise manquée ; c'est un avortement dans toute la force du terme. L'idée, nous ne saurions trop le redire, était excellente ; mais l'exécution a été déplorable, parce qu'on a divisé et signé le travail. Encore une fois, il fallait le confier à un seul homme qui ne le signât pas, à une seule grande plume anonyme. Il a au moins un avantage, c'est de rendre visible aux yeux la distance qui sépare un vrai lettré, comme M. de Sacy, ou même un amateur délicat comme M. Edouard Thierry, de certains écrivains populaires auxquels manque absolument le sens du goût et l'art du style.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

31 mai 1868.

Les deux grandes questions qui viennent de s'agiter devant nos assemblées délibérantes et qui ont tenu en éveil l'attention publique ne sont pas sans corrélation entre elles. Il est heureux qu'elles aient été soulevées en même temps, puisque on a pu reconnaître que leur solution dépendait des mêmes principes. D'un côté, l'on s'est plaint des facilités accordées par le gouvernement à l'importation des produits étrangers; de l'autre côté, on s'est plaint de sa tolérance envers des doctrines qualifiées de pernicieuses. Ici, on parlait au nom de la prospérité matérielle du pays; là, on parlait au nom des intérêts moraux et religieux. On veut que le gouvernement qui protége les uns, protége aussi les autres; on veut de la protection pour toutes choses, pour les marchandises et pour les idées. Il y en a qui ne veulent de protection d'aucune sorte et qui pensent que le travail, l'intelligence et la vérité se protégent bien d'eux-mêmes. Ce n'est point une querelle d'hier; depuis longtemps elle divise les esprits et, jusqu'à un certain point, elle agite les Etats; appliquée aux éléments de la richesse nationale, elle a produit les protectionnistes et les libres échangistes; appliquée à l'ordre religieux et moral, elle a produit tous ces antagonismes qui se classent sous diverses dénominations selon qu'il s'agit de philosophie, de religion ou de politique : les rétrogrades, les avancés, les orthodoxes, les libre penseurs, les conservateurs, les libéraux. Il y a peu de différence, au fond, entre un protectionniste et un orthodoxe, entre un libre échangiste et un libre penseur; le protectionniste a peur pour ses produits, l'orthodoxe pour ses croyances; le libre échangiste ne craint pas la concurrence des produits, le libre penseur ne craint pas la lutte des idées. Pour la première catégorie, la richesse

Digitized by Google

publique et les dogmes établis ne sont en sûreté que si on opprime tout ce qui peut leur porter ombrage; pour la seconde, les produits nationaux aussi bien que les vérités de l'ordre immatériel ne se développent que dans le bon air de la liberté et ne se fortifient que dans les combats. Ce sont, des deux côtés, mêmes préjugés, mêmes principes et mêmes lois. On ne peut avoir raison des uns sans réduire aussi les autres au silence; le triomphe du libre échange, c'est le triomphe de la libre pensée. Mais telle a été notre bonne fortune que chacune de ces deux causes a obtenu des succès parfaitement distincts; chacune a eu son champ de bataille, ses combattants, ses armes propres, ses héros et ses vaincus.

Pendant que la cause du libre échange triomphait au Corps législatif, la cause de la libre pensée triomphait au Sénat; c'est donc une victoire complète. La part très vive que le public a prise à ces luttes montre qu'il n'est pas moins sensible aux progrès de l'ordre matériel qu'aux progrès de l'ordre moral, que les jouissances physiques n'étouffent pas les aspirations de l'âme et les joies de l'intelligence; enfin, que nous sommes encore une nation bien vivante, bien rayonnante, qui n'a pas fini de donner de beaux exemples et d'exercer partout, autour d'elle, de salutaires influences; une nation, enfin, avec laquelle il faut compter et qui n'a nulle envie, comme on l'a cru au dehors et comme on l'a dit, d'abdiquer sa suprématie politique et intellectuelle, pas plus qu'elle ne veut consentir à perdre sa suprématie militaire. Ce qui augmente cet ascendant, c'est que notre pays, au milieu de ses ardeurs nouvelles, conserve le respect de tout ce qui est grand dans le passé. Il ne s'élance pas en aveugle dans les voies inconnues; il aime les méthodes nouvelles, quand elles ne détruisent pas les dogmes anciens, et les systèmes nouveaux en tant qu'ils ne nous emportent point dans les écarts d'une folle imprévoyance.

Ce sentiment s'est accusé d'abord dans le débat économique qui vient de mettre en présence des adversaires redoutables, armés pour un combat décisif. On s'est battu à coups de tarifs; on s'est jeté à la tête des grêles de chiffres; on s'est beaucoup agité dans des cercles vicieux, et on n'a pu, en fin de compte, que répéter les mêmes arguments qui, depuis Adam Smith, servent aux uns à démontrer les inconvénients de la protection, aux autres à démontrer les dangers du libre échange. La polémique s'est engagée sur une interpellation de quelques députés appartenant à des circonscriptions où le travail national a ses centres les plus actifs. Ce sont, pour la plupart, Normands et Flamands, gens positifs qui ne transigent pas avec leurs convictions, moins encore avec leurs intérêts. Ils ont la probité solide et le raisonnement brutal. Ils n'ont jamais aimé le libre échange, autant par modestie que par routine; ils ont fait froide mine aux traités de commerce lorsqu'ils sont venus, et se sont bien promis de ne laisser échapper, sans les signaler, aucune de leurs conséquences funestes. Les imprévoyances du gouvernement et la dureté des temps ont fait la partie belle à leur opposition. En 1860, après la guerre d'Italie, dans un de ces transports libéraux auxquels il est sujet et qui le caractériseront dans l'histoire, le gouvernement conçut, sans mûres réflexions peut-être, l'idée d'établir la liberté commerciale. Que n'aurait-il pas

Digitized by Google

accordé alors pour n'être point forcé de devancer l'époque qu'il avait fixée pour donner l'essor aux libertés politiques? D'un autre côté, un homme dont l'influence cherchait déjà sa base et qui ne craignait pas d'engager la France dans des difficultés qui devaient un jour rendre indispensable le talent de parole et la force d'esprit qu'il sentait en lui, M. Rouher, ministre des travaux publics, avait préparé de longue main par des études sérieuses cette révolution économique et commerciale. L'Angleterre souriait à nos projets; la presse des deux pays vantait les bienfaits théoriques de l'abaissement des tarifs; elle ramassait dans les traités anciens et nouveaux tous les arguments émis par l'école du *laissez faire* et du *laissez passer*. J.-B. Say, Adam Smith, Blanqui, Bastiat, Michel Chevalier, furent les dieux du jour. L'entraînement fut universel et le sentiment public assez enflammé pour ne point songer à se plaindre de ce que le gouvernement opérait de si grands changements dans les débouchés de la production nationale sans prendre l'avis du Corps législatif. Les Chambres de commerce cependant furent consultées et ne se montrèrent point toutes favorables aux projets du gouvernement; les objections, s'il y en eut, se perdirent dans les formules d'une approbation presque générale. Le traité fut conclu par l'initiative souveraine, et l'on entra de suite dans cette voie nouvelle où nos industries devaient rencontrer d'inévitables échecs.

Ce qui a manqué au traité de commerce pour ne point mériter en partie les reproches qu'ont lui fait aujourd'hui, c'est de ne pas avoir été discuté publiquement. Le travail des Chambres de commerce n'avait point la sanction publique; les élucubrations dont les ministères des travaux publics et des finances furent le théâtre, se dérobaient à tous les regards. Les objections, les conseils des hommes d'expérience arrivaient dans ces ténèbres, dans ce silence, et s'y perdaient. Personne ne put dire alors que la première condition à remplir, avant de s'engager dans un combat, c'est d'être aussi bien armé que ses adversaires. Nous courions sus aux Anglais, et nous n'avions ni leur expérience, ni leurs moyens de transport, ni cet admirable outillage qui leur permet de produire à bon marché, ce qui est la première condition. La nature aussi faisait à nos voisins, pour certaines exploitations, pour les houilles en particulier, des avantages qu'elle nous refusait. Il fallait peser tout cela et faire, avant de nous engager dans les concurrences commerciales, ce que nous avons fait avant de nous engager dans des antagonismes militaires : égaliser autant que possible les forces et nous donner les armes que nous savions être aux mains de nos rivaux. La discussion publique eût évité ces imprévoyances; elle eût averti l'Empereur, qui a le droit de conclure des traités, qu'il y avait quelques décrets à rendre avant de lancer l'industrie française dans les périls de la concurrence étrangère, des travaux préparatoires à ordonner; elle l'eût averti surtout qu'il fallait, pour seconder les premiers efforts des négociants et des manufacturiers, assurer une ère de paix et de sécurité. Qu'est-il arrivé? A peine les traités conclus, on semble ne plus s'occuper que de créer des embarras et de faire naître des périls; la guerre du Mexique commence; la grande république des Etats-Unis éprouve de terribles déchirements intérieurs et ferme les

Digitized by Google

sources du coton ; l'Allemagne commence à s'agiter ; l'Italie ne peut se tenir en repos ; la Prusse et l'Autriche s'arment contre le Danemark d'abord, et bientôt, après l'une contre l'autre. C'est, pendant les dix premières années de la mise en vigueur du traité de commerce, une série de crises qui eussent suffi pour ébranler la position commerciale et industrielle la mieux affermie. Il en résulta des déceptions et des ruines que les esprits prévenus ou peu clairvoyants ont pu attribuer aux pratiques nouvelles introduites dans nos échanges avec les autres pays.

Les protectionnistes, profitant de ces fautes et de ces malheurs, ont cherché, par des raisonnements subtils et par des relevés nombreux, à faire tomber sur le libre échange, ou plutôt sur le traité conclu en 1860, la responsabilité du mal accompli. Cette épreuve de la discussion publique, que le gouvernement impérial n'a pas voulu affronter il y a dix ans, alors qu'elle aurait pu prévenir bien des malheurs, il la subit aujourd'hui pour s'entendre reprocher des fautes irréparables. La liberté commerciale n'est pas atteinte dans son principe ; mais le gouvernement impérial ne sort pas intact de l'enquête rétrospective que viennent de faire, avec un prodigieux déploiement de vigueur, les hommes que l'expérience n'a pas encore ralliés aux doctrines nouvelles. Le plus hardi, sans contredit, et le plus fort des protectionnistes, est M. Pouyer-Quertier ; il a la puissance physique d'un orateur de meeting ; il a l'intelligence, la parole, la pratique et la ruse normandes. Lui seul pouvait se mesurer, pour l'adresse et la carrure, avec M. Rouher et lui tenir tête. Depuis longtemps, la tribune française n'avait vu un pareil combat ; l'orateur normand ayant tenu la tribune deux jours, il a bien fallu que M. Rouher, qui n'est point Normand, mais qui ne veut point laisser péricliter l'honneur de l'Auvergne, consacrât deux séances à répondre à son adversaire. Ces homériques débats, où l'on fait mouvoir des blocs de chiffres, ont-ils prouvé que la production nationale s'était accrue ou qu'elle avait diminué, sous l'influence de la nouvelle politique commerciale ? ont-ils montré quelles industries ont souffert et par quelles causes elles ont souffert ? Toute la question était là. Elle n'a point été résolue de manière à ne laisser aucun doute dans les esprits ; d'un côté, on nous a montré les souffrances de la marine marchande, qui, cependant, est encore placée sous un système de protection qui remonte à Colbert et dont les conditions précaires ne peuvent être attribuées à un régime de liberté qui ne l'atteindra qu'en 1869 ; d'un autre côté, on a vu que les charbonnages, dont la ruine avait été prédite à l'époque de la réduction des droits sur les houilles, existent encore. La concurrence des houillères anglaises, très redoutables pour les nôtres, non-seulement ne les a pas ruinées, mais encore la production indigène s'est élevée, de 1859 à 1865, de 76 à 122 millions de quintaux, soit de 60 p. 100. Anzin a même vu son extraction croître de 7 millions de quintaux à 12 millions, tandis que l'importation étrangère ne s'est élevée que de 57 à 82 millions, ou de 42 p. 100. La production de la fonte et du fer, qui gémit très haut, bien qu'elle possède encore un droit protecteur de 30 p. 100, s'est élevée, depuis le traité de commerce, de 8 millions de quintaux à 12 millions. On produit moins de fonte au bois, mais il est avéré

Digitized by Google

que la fonte à la houille a monté de 5 millions 300,000 quintaux à 10 millions 761,000. Il est difficile au public de contrôler ces chiffres, que les organes du gouvernement affirment être exacts, et qui sont contestés pourtant par leurs adversaires. Ceux-ci n'ayant pas eu le dernier mot dans la discussion qui s'est close, d'après une mauvaise coutume, sur les dires de M. le ministre d'Etat, nos esprits restent indécis, et la seule chose qu'il nous importait de savoir se dérobe à nos investigations. Nous avons bien le témoignage de M. Gladstone, écrivant à M. Rouher une lettre qui semble faite tout exprès pour les besoins de la cause et dans laquelle cette grande autorité de l'Angleterre affirme que le traité de commerce nous a été, jusqu'à présent, plus favorable qu'aux Anglais; nous avons aussi le témoignage de l'ingénieur Samuelson, qui, dans un rapport adressé à l'Association britannique, dit que le fer français pénètre en Espagne, en Italie, en Russie, en Hongrie et jusque sur le marché anglais, où la France importe à la fois et des machines et des tonnes de rails. Comment se reconnaître dans ce conflit d'affirmations? D'une part, les industriels anglais s'effrayent de la concurrence française; d'autre part, les industriels français s'effrayent de la concurrence anglaise.

Il n'est, on le voit bien, si poltron sur la terre
Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi.

Il faudrait pourtant se rassurer, et si, jusqu'à présent, le gouvernement français, malgré les efforts de talent et les incontestables habiletés de démonstration de ses organes, n'est point parvenu à rendre palpables les avantages des traités de commerce, il est temps qu'il se décharge sur les représentants du pays d'une responsabilité accablante. Les paladins de la protection, c'est une justice à leur rendre, ont montré des prétentions modestes; ils n'ont pas demandé, comme on aurait pu s'y attendre, que le traité de commerce fût rapporté; ils ont humblement exprimé le vœu que le Corps législatif, qui, aux termes de la Constitution, vote l'impôt, vote aussi les tarifs sur les marchandises de l'importation et de l'exportation. Les orateurs du gouvernement ont si bien compris la légitimité de cette réclamation, qu'ils n'ont pas osé la repousser formellement et qu'ils ont déclaré que le pouvoir exécutif avait une tendance à rechercher le contrôle, la publicité. La majorité, qui n'est point difficile, s'est contentée de cette vague promesse, et l'ordre du jour a été voté sur les interpellations de M. Pouyer-Quertier et ses collègues. Ce résultat était prévu; s'il ne faut point le considérer comme un hommage rendu à la vérité, il peut passer pour une adhésion à des doctrines qui ont la liberté pour principe et pour conséquence. Dans tous les cas, le gouvernement est averti; s'il a trouvé des avocats assez experts pour dissimuler une situation mauvaise, il n'a pu se faire à lui-même l'illusion qu'il a faite aux autres. Cette discussion lui profitera et elle profitera aussi, nous en avons l'espoir, à l'industrie française, que la mauvaise politique a plus cruellement éprouvée que l'abaissement des tarifs. Peut-on croire que le régime protecteur a dit son dernier mot? cette lutte qu'il vient de livrer,

Digitized by Google

et dans laquelle on a vu ses plus zélés défenseurs opérer une retraite honorable, sera-t-elle la dernière?

Ce que l'on peut affirmer sans crainte d'être démenti par l'avenir, c'est que l'assaut qui vient d'être donné par le clergé à l'enseignement universitaire ne sera point le dernier. Ceci est une vieille querelle qui se rallume, un interminable débat qui remonte à 1830, et qui, depuis cette époque, s'est révélé par des crises intermittentes. Il serait peut-être curieux de rechercher pour quelles causes il renaît aujourd'hui; quelles incitations les visées épiscopales ont reçues; quels encouragements elles ont puisés dans les actes récents de la politique impériale. Il y a des courants qui nous ramènent toujours devant les mêmes objets. On prend le fil de l'eau et le fleuve vous emporte à travers les inévitables accidents de ses deux rives; il fait défiler les mêmes sites, il impose au regard des perspectives inévitables. On peut supposer que si nous revoyons aujourd'hui les prétentions du clergé sur l'enseignement public, c'est qu'il s'est produit, dans ces derniers temps, un fait qui nous a mis dans ce courant; les uns pensent qu'après la dernière expédition de Rome et l'impulsion qu'a reçue, à cette occasion, la politique impériale, ce qui arrive ne pouvait manquer d'arriver, le clergé étant, par tradition et par système, accoutumé à profiter de ces moments de faveur pour prendre sur le pouvoir civil autant d'empire qu'il le peut. Toujours est-il que, si l'on veut seulement remonter à dix ans, on verra que nous étions bien loin des questions qui s'agitent aujourd'hui. Les courants de 1859 nous faisaient naviguer vers d'autres bords. Nous admettons, jusqu'à un certain point, que le gouvernement, par cette seconde expédition de Rome, que nous avons blâmée, soit un peu complice de la tentative dont le Sénat vient d'être le théâtre bruyant. Il n'a donc, dans cette affaire, à s'en prendre qu'à lui des embarras que cette lutte naissante peut lui donner, si tant est que ce réveil de la pensée aux nobles idées et aux polémiques des doctrines contraires soit un embarras pour un gouvernement qui comprend le danger de laisser les esprits inoccupés. Que la jeunesse se passionne pour les systèmes qui lui sont enseignés, qu'elle entre, avec ses ardeurs et ses excès, dans la lice ouverte aux luttes pacifiques de la pensée, qu'elle y apporte même un peu de bruit, qu'elle fasse des ovations à ses maîtres et qu'elle maltraite un peu ceux qui les attaquent, où est le péril de ces entraînements scolaires? Les temps où la jeunesse studieuse s'est le plus agitée pour les choses de la science sont les plus féconds; plus il y avait de fièvre de pensée au profit des lettres et de la philosophie, moins il en est resté, dans ces âmes ardentes, pour les entraînements de la politique, à moins que le gouvernement ne se mît en travers de leurs préférences et ne voulût enchaîner, par des mesures inopportunes, ce flot prêt à déborder. Il faut le féliciter d'avoir pris, dans le dernier débat, une bonne attitude. En combattant pour l'Université, pour la liberté de la science, pour l'honneur des écoles qu'il protége, il s'est trouvé naturellement du côté de la liberté; ce n'est pas lui déplaire, c'est même, d'une certaine manière, continuer son succès que de prodiguer les ovations aux professeurs contre qui le clergé avait ouvert sa croisade. Il perdrait maintenant tout le bénéfice de son

Digitized by Google

triomphe s'il autorisait contre les étudiants qui acclament M. Sée, M. Vulpian, ou qui vont se faire haranguer par M. Sainte-Beuve, les brutalités de sa police.

Le combat, du reste, ne fait que commencer. Il a été mal engagé par les ennemis de l'enseignement universitaire; cette pétition pleine d'erreurs, hérissée de calomnies, violente et basse, ne devait pas atteindre son but. Elle était d'avance discréditée, et il a fallu tout le bon vouloir du Sénat et le zèle intrépide des cardinaux pour faire sortir de cet amas de dénonciations un débat de quelque noblesse et de quelque étendue. Plus on s'est éloigné de la pétition, plus on s'est rapproché de la question qui était vraiment digne d'occuper le premier grand corps de l'Etat. En vérité, ce qui était en jeu, ce n'étaient point les opinions philosophiques de M. Sée, de M. Vulpian ou de M. Ch. Robin; si on a discuté des doctrines, si le matérialisme ou le spiritualisme ont comparu devant le Sénat, un moment transformé en concile, si des dissertations savantes sont descendues de cette tribune austère, c'est parce qu'il était difficile, impossible même de les éviter, et que des esprits sérieux ne peuvent se trouver, même par accident, en présence des grands problèmes de l'âme, sans leur faire l'hommage d'un examen respectueux. Il importait d'ailleurs de bien poser les termes du débat et d'éviter des confusions de mots; il ne fallait point laisser parler de matérialisme, alors qu'il ne s'agissait que de méthode expérimentale, ce qui est aussi distinct que possible. M. Charles Robert, parlant au nom du gouvernement, a brillé dans ces définitions abstraites; c'est à lui qu'appartiennent ces exposés savants sur l'animisme, le vitalisme, et une définition de la méthode expérimentale qui restera comme un modèle de concision et de clarté. Le ministre, après lui, a serré de plus près le débat; il a démasqué les tendances des pétitionnaires et montré entre leur démarche et certains ordres partis de Rome des coïncidences dont le Sénat a paru frappé. On ne peut refuser à M. Duruy, quelle que soit l'opinion que l'on ait de ses aptitudes à diriger l'enseignement public, un zèle très ardent et des élans chaleureux en faveur de la libre pensée; il voit la science par ses côtés larges et élevés : « Laissez la science opérer ses recherches, l'âme est au bout, » a-t-il dit. Il a voulu prouver aussi que l'Etat n'avait pas pour mission de tracer à la médecine, dont les méthodes surtout étaient incriminées, le champ de ses investigations, et qu'il ne pouvait qu'arrêter au passage, comme il l'a fait pour la thèse de M. Grenier, des doctrines en opposition directe avec les principes de l'ordre et de la morale. De ces déclarations, il résulte que l'Etat n'est point d'avis de laisser une autre influence que la sienne s'exercer dans l'enseignement supérieur; en un mot, la porte que le clergé voulait se faire ouvrir reste close. Un grand nombre d'esprits libéraux adhèrent énergiquement à ce système d'exclusion; nous en avons vu des plus distingués ne point admettre, en matière d'enseignement, les libertés qu'ils revendiquent partout ailleurs, sous le prétexte que là où pénètre l'action du clergé, le monopole s'établit. Ils pensent qu'un corps qui a les églises, les confessionnaux et des établissements d'instruction secondaire ne peut accaparer aussi les chaires des Facultés sans faire courir

Digitized by Google

à la liberté de conscience, dont il est l'ennemi déclaré, les plus graves périls. Pour cette raison, ils prononcent l'exclusion du clergé; ils restreignent sa part de liberté, au nom même de la liberté. Les dissertations de M. Sainte-Beuve, très goûtées du public lettré, quoique mal accueillies du Sénat, ne tendaient à rien moins qu'à expliquer ce défaut de logique. Ce qui donnait à cet orateur et à ceux qui, en dehors du Sénat, pensaient comme lui, une apparence de raison, ce sont les hostilités de Rome contre tous les progrès modernes, ce sont les exclusions formulées dans le Syllabus, ce sont les répugnances du corps épiscopal pour les idées nouvelles et ses ignorances systématiques de tout ce qui s'éloigne des bases immuables de la doctrine théologique. Les discours des cardinaux et particulièrement celui de l'archevêque de Rouen, qui a été le plus complet, le plus disert et le plus exclusif, ont jeté l'alarme dans le camp des libres penseurs. Les prélats voudraient armer l'Etat contre les mauvaises doctrines, comme il est armé contre les transgressions de la loi; ils voudraient que le bras séculier s'appesantît sur l'erreur philosophique comme il s'appesantit sur l'erreur politique, lorsqu'elle menace l'ordre de choses établi. Ce contrôle, absolument incompatible avec la liberté, révolte ceux qui lui ont voué un culte sincère; il les pousse, dans la pratique, à des excès que condamnent leurs théories. La justice et la raison trouvent de plus complète satisfaction dans le système d'une liberté absolue laissée à tout le monde, aux positivistes comme aux spiritualistes, au clergé catholique comme au clergé protestant, aux israélites même s'il leur prend envie de démontrer l'authenticité et la sainteté de leur foi. Les choses se passent ainsi dans quelques pays, et la morale publique n'en est point blessée; la vérité même y trouve l'occasion de ses plus beaux triomphes; lorsqu'elle s'enracine dans les âmes après les combats que lui livre l'erreur, elle y est plus inébranlable. Il est démontré que rien ne peut empêcher la vérité de briller et d'établir son empire; le despotisme ne l'enchaîne pas: pourquoi le libre examen nuirait-il à son essor? Les efforts des autorités romaines ont-ils empêché le christianisme de s'établir et la vérité chrétienne de triompher? Puisqu'elle a vaincu autrefois les proconsuls, comment ne vaincrait-elle pas les propagateurs des doctrines matérialistes et les athées? Peu de sénateurs ont admis ce principe de liberté générale appliqué à l'enseignement public; il n'est pas dans les conclusions de M. Sainte-Beuve; il a fallu qu'un ancien saint-simonien se levât pour le proclamer. L'honneur de cette initiative presque isolée revient à M. Michel Chevalier; il n'a pas oublié les douloureuses épreuves subies par une secte qui ne serait guère plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui si on n'avait pas employé pour la détruire la gendarmerie et la police correctionnelle. Les évêques et les libres penseurs s'entendent pour se refuser mutuellement un droit dont chacun redoute l'usage pour les autres; ils parlent tous de libertés et aucun ne la demande complète, suffisante. Puisqu'il faut que le monopole soit d'un côté ou de l'autre, faut-il s'étonner que le gouvernement veuille le garder pour lui!

Il a, du reste, pour ne point accorder le droit qu'on lui réclame, un argument irréfutable; M. Duruy l'a exposé en termes clairs et précis.

Digitized by Google

Comme il faut de la logique, avant tout, dans une législation, il est difficile au gouvernement d'accorder à tout le monde le droit d'élever des chaires pour les diverses branches de l'enseignement, puisqu'il n'accorde pas à tout le monde le droit de se réunir pour traiter de matières politiques et religieuses. Il est certain que, dans un cours de théologie, de littérature ou d'histoire, on ne peut se dispenser de parler religion et politique; dans un cours de droit, on doit pouvoir discuter les lois et même la Constitution, que ni au Corps législatif, ni au Conseil d'État, ni au Sénat, ni dans les livres, ni dans les journaux, on n'a le droit de discuter. Pour accorder au clergé ce qu'il demandait, pour laisser s'établir des Facultés libres, il aurait fallu d'abord faire disparaître de la loi que le Sénat discute en ce moment les restrictions apportées au droit de réunion. Toutes les libertés s'enchaînent, et c'est folie d'en demander une sans être prêt à accepter toutes les autres. La liberté de l'enseignement supérieur n'est pas une liberté première : elle est la conséquence naturelle du droit de réunion, et par conséquent ne peut être revendiquée si le droit de réunion n'est pas d'abord établi. Les cardinaux et leurs adhérents n'ont pas vu la faute qu'ils commettaient en procédant au rebours de la logique. On leur pardonnerait encore cette transposition dans l'ordre des libertés publiques si, au moment même où nous écrivons, quelques-uns d'entre eux n'y mettaient le comble en témoignant hautement leur répugnance pour une loi que le Corps législatif a votée et qui doit compléter, avec la loi sur la presse, le système de réformes du 19 janvier. M. de Maupas se distingue par la franchise de ses attaques; il complète le joli renom que lui avait fait son discours contre la liberté de la presse par un discours encore plus rétrograde contre les réunions publiques. Le Sénat semble prendre plaisir à ces écarts de raison; il savoure les mauvais arguments de M. de Maupas; il a l'air de penser, comme lui, que la loi qu'on lui propose est inutile, avec le suffrage universel ; que, dans une de ses principales dispositions, celle qui est relative aux réunions électorales, elle dépasse la pensée de l'Empereur; qu'enfin il est nécessaire, si on veut laisser tant de facilités à l'anarchie, d'établir le palliatif de la responsabilité ministérielle. Ce n'est pas nous qui pouvons blâmer en M. de Maupas la rigueur de logique qui le pousse jusqu'à oser proposer une modification à la Constitution : la responsabilité ministérielle est une extrémité qui ne nous effraye point. Si l'orateur du Sénat l'a fait apparaître, au sein de la prudente assemblée, comme un épouvantail, dans le camp libéral elle est accueillie comme le but naturel des réformes du 19 janvier. Ce que ces réformes ont de bon, c'est précisément cette conséquence dernière, inévitable. Quelle que soit donc l'intention de M. de Maupas en appelant de ses vœux la responsabilité ministérielle, les opinions qu'il a exprimées à ce sujet nous rallient à son discours; comme lui, nous croyons qu'il faut penser à l'avenir, qu'il faut en assurer la sécurité en donnant à nos institutions une forme définitive, qui puisse se prêter à toutes les éventualités et qui leur permette de survivre « à leur glorieuse personnification. » Il est douteux que la vénérable assemblée s'associe à ces espérances ; si une

Digitized by Google

considération peut accroître ses répugnances pour la loi qu'on lui soumet et la lui faire rejeter, c'est assurément celle qui ouvre les perspectives de la responsabilité ministérielle. Il suffit, pour s'en convaincre, de connaître les vrais sentiments du Sénat; le rapport de M. Hubert-Delisle, que le déplacement d'une voix dans la commission a mis à la place de M. de Maupas, nous en donne la mesure exacte. Ce rapport, favorable à la loi, ne la recommande point parce qu'elle est libérale; il la recommande en faisant ressortir la rigueur de ses dispositions pénales. M. de Maupas, qui veut la faire rejeter, dit qu'elle mène à la responsabilité des ministres; M. Hubert-Delisle, qui veut la faire accepter, dit qu'elle laisse très peu de liberté aux réunions publiques et fait ressortir les condamnations et les grosses amendes auxquelles la pratique de la nouvelle loi expose les citoyens. Ainsi présentée, sous ses aspects les plus disgracieux, elle trouvera grâce devant le Sénat; elle sera, pour cette raison, moins bien accueillie du public, et gardera toujours, on peut le craindre, la marque de son origine. Si nous connaissions moins l'esprit hésitant qui domine au Sénat, nous partagerions l'étonnement de ceux qui pensaient voir les ennemis du matérialisme se prononcer énergiquement en faveur des lois libérales. Le matérialisme n'entre aisément dans les doctrines que lorsqu'il est dans les mœurs; il est dans les mœurs lorsque les préoccupations intellectuelles, les jouissances morales que procure la liberté viennent à faire défaut. Pendant quinze ans, on a mis la France à un régime qui favorisait tous les appétits matériels, qui ne créait qu'un très petit nombre de débouchés pour les besoins de l'intelligence; les plaisirs de la pensée manquant, ou tout au moins ne pouvant être goûtés qu'à travers beaucoup de périls, on s'est jeté sur la matière; on a aimé la richesse, le luxe; on a manié beaucoup d'argent et les convictions se sont bientôt mises au niveau des entraînements et des succès du jour. On faisait, dans le cours de ces quinze années, si peu usage de son âme, que l'on finissait par ne plus trop savoir si l'on en avait une. Si le Sénat n'a point vu cette décadence, quelqu'un l'a vue et lui a tout de suite appliqué le seul remède qui en pût arrêter les ravages. Déjà les réformes du 19 janvier ont amélioré notre situation sociale; on s'en aperçoit à la vivacité des polémiques et à tout ce qui se remue d'idées et de passions dans la presse, dans les livres et jusque dans ce Sénat où sont entrées, par voie de pétitions, les vivantes polémiques sur les mystères de la vie et sur l'essence des choses.

Nous serons bien plus accessibles à ces salutaires retours le jour où nous pourrons regarder, sans appréhension et sans jalousie, ce qui se passe chez nos voisins. Ce moment désiré arrivera peut-être bientôt. Nous voilà débarrassés du Parlement douanier et de tous les discours du roi de Prusse. Ce souverain ne pouvait ouvrir la bouche sans nous remplir de terreur; s'il évitait, dans ses phrases, toute allusion politique et unitaire, des esprits qui se piquent de clairvoyance trouvaient que sa pensée avait « l'obscure épaisseur d'un nuage qui va crever. » Il est bon d'examiner froidement ce qui vient de se passer de l'autre côté du Rhin. Le parlement douanier, qui avait ouvert sa première session le 27 du

Digitized by Google

mois dernier, vient de terminer ses travaux. C'est la première fois, depuis la révolution de 1848, que le peuple allemand, sauf la fraction qui appartient à l'Autriche, s'est trouvé représenté par une assemblée issue du suffrage universel. Aussi, quoique le Parlement douanier ait été spécialement créé pour la législation et le développement de cette grande association douanière allemande, a-t-on supposé avec raison qu'une telle assemblée ne pourrait résister au désir de s'occuper de l'achèvement de la constitution politique de l'Allemagne. Cependant le discours d'ouverture du roi de Prusse, on se le rappelle, évitait avec soin toute allusion à ce sujet brûlant, et se trouvait ainsi parfaitement d'accord avec le programme du gouvernement, qui s'était imposé la plus grande réserve et ne voulait, à aucun prix, paraître diriger les travaux du Parlement douanier. Par cette sage attitude, il n'était pas suspect d'encourager les impatiences de ceux qui aspirent à l'unité nationale. Néanmoins, une grande partie des députés assemblés à Berlin ont voulu voter une adresse, dont le projet a été rendu public et qui avait tout le caractère d'une manifestation unitaire. L'adresse n'a pas été votée ; mais la manifestation n'en a pas moins été faite. Cette tentative a produit une impression dont nous avons retrouvé la trace dans le courant des diverses discussions économiques. On a eu tort de dire ou de laisser dire que le gouvernement anglais s'était employé auprès du cabinet de Berlin pour empêcher un élargissement de la compétence du Parlement douanier. Le gouvernement anglais a certainement une trop juste idée de la souveraineté d'une assemblée populaire pour avoir mis ses susceptibilités à une pareille épreuve ; il n'aurait pas davantage voulu blesser le gouvernement prussien.

Les choses ont eu un développement tout naturel et tout spontané. La fraction des nationaux libéraux ayant été la plus nombreuse il n'est pas étonnant que le programme de cette fraction ait laissé son empreinte aux travaux du Parlement douanier. La séance la plus remarquable a eu lieu le 18 mai, et nous regrettons que nos feuilles françaises n'en aient reproduit que juste assez de fragments pour en fausser complétement le sens et la portée. Cette séance a d'abord prouvé combien, en termes généraux, il est difficile de séparer l'économie politique de la politique elle-même, et comment les incidents les plus insignifiants peuvent, dans une discussion parlementaire, prendre les proportions d'un événement grave. Voici ce qui s'est passé : il existe dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt un droit très vexatoire d'exercice sur les vins. Depuis des années, la Chambre hessoise est en lutte avec le gouvernement pour l'abolition de ce droit. Comme, d'une part, le traité récemment conclu entre le Zollverein et l'Autriche a abaissé les droits d'entrée sur les vins autrichiens, et comme d'autre part la Bavière rhénane et la province de Nassau n'ont pas à souffrir d'un droit aussi onéreux que celui qui existe dans la Hesse, la question de l'abolition de ce droit est devenue de plus en plus urgente, et le député hessois Bamberger en a indirectement saisi le Parlement. Nous disons indirectement, car la proposition tendait à ce que le Parlement priât le conseil fédéral douanier de faire cesser les plaintes résultant de la contradiction qu'il y a entre l'abaissement des

Digitized by Google

droits sur les vins et le système d'impôts indirects existant dans a Hesse. Le commissaire pour ce duché, M. Hoffmann, a nié la compétence du parlement douanier en pareille matière; mais il saute aux yeux que si le Parlement fixe les droits d'entrée et de sortie sur un article commercial, il doit s'occuper des entraves qui pourraient s'opposer à la mise en pratique du tarif voté par lui.

C'est alors que le comte de Bismarck a pris la parole pour déclarer que cette question de compétence, qui n'a pas encore été soumise au conseil fédéral, reste entièrement réservée. Si le Parlement croit, a dit le ministre, que, par des dispositions particulières existant dans une partie de l'union douanière, le conseil croit menacer la liberté de transactions garantie par les institutions du Zollverein, il serait parfaitement compétent pour y porter remède. Un député particulariste, M. Probst, ayant parlé contre la compétence et ayant fait allusion à l'immixtion éventuelle des puissances étrangères, le comte de Bismarck a prononcé une de ces harangues patriotiques dont il possède le secret et dont l'effet a été d'autant plus considérable à l'étranger, qu'on ne s'y était pas donné la peine de la lire à la suite des discours qui l'avaient naturellement amenée. Le président du conseil s'est appuyé sur ce fait que le gouvernement prussien a évité tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'une pression exercée sur les députés du Sud afin de faire élargir la compétence du Parlement douanier. Il a rappelé la circulaire du 7 septembre 1867, comme caractérisant parfaitement la politique de la Confédération du Nord. Il a fait observer que ce programme ne gêne en aucune manière les tendances actuelles des Etats du Sud. Quand même le Sud émettrait le vœu de faire partie de la confédération générale, il faudrait qu'il le motivât de façon à ce que les conditions convinssent aux deux parties contractantes. M. de Bismarck a terminé en disant au député Probst, qui avait parlé des menaces de l'étranger, que la peur n'est jamais entrée dans un cœur allemand. Dans cette séance, la cause nationale allemande a été vigoureusement soutenue par le député Lasker dont la verve et le talent oratoire sont fort goûtés à Berlin, et par un député du Sud, le docteur Voelk, qui, dans un discours plein de saillies, a prouvé qu'il sied mal à certains députés de se servir toujours des mots « Nous, allemands du Sud. » En effet, non-seulement un grand nombre de députés du Sud appartiennent parfaitement au parti national et même unitaire, mais ce sont précisément deux députés de la Hesse, MM. Bamberger et Metz, qui ont provoqué la proposition relative au système d'impôts directs dans ce duché. La *Revue* consacrera du reste, un travail spécial à la session du Parlement douanier et saisira cette occasion pour montrer que nos préoccupations intérieures nous empêchant trop souvent d'étudier à fond les tendances et les aspirations de nos voisins, nous restons accessibles aux préjugés les plus nuisibles à nos intérêts.

L'Italie en est toujours à sa question financière et à ses compétitions de pouvoir. La loi du *macinato* est votée (c'est le terme local sous lequel on désigne l'impôt sur la mouture). Avant de dire que le ministère, en faisant voter cette loi, a obtenu un grand triomphe et a sérieusement

Digitized by Google

amélioré les finances du pays, il est bon de savoir comment cette loi a été votée et quel accueil elle va recevoir. Les membres de la gauche se plaignent amèrement et très haut des façons d'agir du gouvernement, qui choisit, pour enlever le vote de la loi, un jour de fête, où la plupart des députés sont absents de Florence. Le procédé, certainement, n'est point irréprochable; mais il avertit les députés italiens trop amis de la villégiature qu'ils doivent être plus assidus à leur poste. Le plus grave de l'affaire sera certainement dans la mise en pratique d'une loi qui atteint, en Italie, les classes nécessiteuses auxquelles, jusqu'à présent, les changements accomplis dans la Péninsule n'ont guère profité. L'impôt sur la mouture sera d'un poids lourd pour des gens qui se nourrissent en grande partie de pâtes et de farines, chez qui le riz, le macaroni, la polenta sont les aliments populaires. Le nouvel impôt touche à la nourriture du peuple et excite des murmures. On prévoit qu'il sera d'un recouvrement difficile; ceux qui croient connaître le fond de la pensée gouvernementale vont même jusqu'à dire que cette loi du *macinato* restera lettre morte et servira uniquement à relever un peu le crédit de l'Italie et à donner une garantie illusoire à de nouvelles opérations financières.

La république des Etats-Unis nous fait une bien grande surprise : le président Johnson va être acquitté; il n'a point commis les crimes dont on l'accusait. Il s'en est fallu d'une seule voix qu'il ne fût déclaré coupable, sur l'article 11 d'abord, et plus tard, sur les articles 1, 2 et 3 de l'acte d'accusation; il sera acquitté sur tous les autres, à moins qu'un des juges qui sont favorables au président ne devienne malade, et que l'accusation ne réunisse ainsi les deux tiers des voix nécessaires pour la condamnation. L'acquittement est donc sinon un fait accompli, du moins un fait très probable. Ce résultat imprévu laisserait supposer qu'il y a un fonds de justice dans l'âme des membres de la haute cour d'*impeachment*. Il n'en est rien. L'accusation du président est elle-même un acte d'injustice des plus flagrants; sa condamnation était décidée, et elle eût certainement été prononcée si la division ne s'était mise au camp des républicains. Il y a eu à Chicago la grande convention nationale du parti républicain; là, on a vu les chefs de ce parti ne plus s'entendre pour le choix d'un président de la république. M. Chase, le président de la cour suprême, n'est plus le candidat du parti républicain; il a fallu céder le pas au général Grant. C'est la seconde fois que pareille mésaventure arrive à M. Chase, par le fait des républicains. N'était-il pas naturel qu'il n'eût plus que des sympathies pour M. Johnson? Par cet acquittement, le pouvoir exécutif se relève, et le pouvoir législatif, déconsidéré par l'impuissance de sa tentative, reprend dans l'esprit du peuple américain le rang secondaire qu'il devrait avoir aussi dans les institutions des Etats-Unis.

Nos derniers renseignements sur les événements du Paraguay remontaient au 23 mars. A cette date, le fort de Curupaïty venait d'être évacué par l'ennemi et occupé par les Brésiliens. On a trouvé à Curupaïty quatre-vingts troncs d'arbres, placés de manière à figurer autant de pièces d'artillerie; ce qui a fait dire à une *Revue* bien connue que cette forteresse était défendue par cent vingt canons.

Digitized by Google

Ce même jour, et le jour suivant une partie du quadrilatère a été occupée par les alliés ; ils se sont emparés de quelques redoutes, entre autres de celle de Mangrullo, en face de Tuyuti ; ils y ont trouvé une grande quantité de munitions et d'équipements militaires. Le général argentin Gelly y Obes, commandant en chef des forces argentines, a établi son quartier général au Paso Pacu. A Tuyuti, on a chargé cent cinquante charrettes de munitions pour être transportées à Tuyu-Cué et à Tayi. Ces dispositions indiquent positivement la résolution des alliés de poursuivre résolûment la guerre. Les contingents continuent à arriver de la République argentine et principalement du Brésil. Quoi qu'en disent les amis du dictateur, après la prise des quelques forts qu'il occupe encore, il lui sera bien difficile, sinon impossible de faire une guerre de partisans dans un pays où la population mâle fait presque entièrement défaut. Débarrassé de la brutale domination de la dynastie Lopez, le Paraguay changera bientôt de face et prendra, parmi les nations sud-américaines, le rang qu'il aurait depuis longtemps sans Francia et les Lopez. La fertilité de son sol, ses produits nombreux et variés, lui assurent un brillant avenir lorsque ses ports seront ouverts au commerce du monde. Il est inexact de prétendre que le Brésil sera un obstacle à cette prospérité. Ecoutons les paroles prononcées dernièrement par un homme politique dont l'opinion fait autorité : « La constitution libérale de ce vaste et florissant empire » établit un rapprochement naturel avec la Grande-Bretagne, où existe » aussi une base semblable de liberté constitutionnelle. Les mesures sages » et progressives, adoptées par le gouvernement de Votre Majesté Impé- » riale, favorisent et augmentent envers le Brésil les sentiments de res- » pect et d'attachement de mes compatriotes résidant dans ce pays. » C'est ainsi que s'est exprimé M. Buckley Mathew, en présentant dernièrement à S. M. l'empereur du Brésil les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du cabinet de Saint-James.

Le *Times* du 11 mai dit : « Les feuilles nord-américaines continuent à faire l'éloge du gouvernement brésilien pour cette politique libérale qui lui a fait ouvrir l'Amazone au commerce du monde. Quant aux résultats de cette mesure, un écrivain, le révérend J. C. Fletcher, nous les fait toucher du doigt : « L'ouverture de l'Amazone, dit-il, a eu lieu le 7 sep- » tembre 1867. Les pavillons de toutes les nations peuvent aujourd'hui » parcourir ce grand fleuve depuis l'Atlantique, jusqu'au Pérou. Le mono- » pole du cabotage est également aboli depuis l'Amazone jusqu'à Rio- » Grande du Sud, c'est-à-dire sur une étendue de 4,000 milles de côtes. » Non-seulement les ressources du Brésil prendront un prodigieux déve- » loppement, mais les républiques sud-américaines voisines en ressenti- » ront les effets, ainsi que toutes les nations qui ont une marine mar- » chande. L'ouverture de l'Amazone prouve que le vieux système portugais » est complétement usé. Le Portugal ne voulait pas permettre qu'Hum- » boldt entrât dans la vallée de l'Amazone. A Para, les exportations et » importations ont été, en octobre et novembre 1867, le double de ce » qu'elles étaient pendant les mois correspondants de 1866. Mais bientôt

Digitized by Google

» la Bolivie, le Pérou, l'Équateur et une partie de la Nouvelle-Grenade » recevront leurs importations par cette voie fluviale et exporteront par » là leurs produits aux États-Unis et à l'Europe. » Ces belles et riches contrées sont donc désormais livrées à l'activité de l'homme. On ne saurait trop féliciter le gouvernement brésilien d'avoir accompli ce grand acte de civilisation. Il les accomplira tous, soyons-en certains.

Dans la dernière quinzaine, les seuls événements importants qui aient eu lieu au Paraguay, sur le théâtre de la guerre, sont le cantonnement de l'armée des alliés dans la partie du quadrilatère abandonnée par les Paraguayens et le bombardement de Humaïta. Cette forteresse est encore occupée par 4,000 hommes et munie d'une centaine de canons, presque tous de gros calibre. Le négous du Paraguay n'a pas eu le courage de celui d'Abyssinie : il ne s'est point défendu jusqu'à la mort, avec ses soldats, dans ses derniers retranchements. Le général Barrios, beau-frère de Lopez, chargé d'emmener artillerie et munitions, a quitté le quadrilatère avec le chef de la dynastie paraguayenne. Le général Rasquin a pris le commandement de la citadelle de Humaïta, et, en le quittant, Lopez a promis d'être de retour dans quinze jours avec les forces qu'il se proposait de réunir. Depuis lors, plus d'un mois s'est passé et Lopez n'a pas paru. La garnison de Humaïta succombera donc prochainement, si elle ne se décide pas à rendre la place. Le bombardement avait commencé le 10 avril. On assure qu'après trois jours et trois nuits de canonnade, l'assaut général devait être ordonné, si la forteresse tenait encore.

Tels sont les principaux résultats obtenus depuis le passage de Humaïta, effectué par la première division de l'escadre cuirassée du Brésil, grand fait historique, qui a rendu célèbres les noms de tous ceux qui ont pris une part glorieuse à l'expédition : le baron du Passage et ses vaillants officiers, le jeune Maurety, commandant l'*Alagoas*, et le capitaine Silveira da Mota, du bâtiment blindé le *Barroso*. Quelque Homère brésilien racontera un jour les dramatiques péripéties de cette campagne, et rendra immortels les noms des héros qui s'y sont illustrés.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Bibliothèque horticole, agricole et forestière, publiée par J. Rothschild, éditeur; *L'Art des Jardins*, 2 vol. par M. le baron ERNOUF; *Les Conifères*, 2 vol. par M. C. de Kirwan; *L'élagage des arbres*, par M. le comte A. DES CARS; *l'Art de planter*, par le baron H.-E. DE MANTEUFFEL; *l'Aménagement des forêts*, par M. ALFRED PUTON; *la Culture économique*, par M. ED. VIANNE, etc., etc.

Cette collection, recommandable et très économique, constitue une sorte d'encyclopédie rurale dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques de campagne. Elle est d'un format commode, d'une rédaction simple qu'élucident encore de nombreuses gravures insérées dans le texte, et embrasse, dans sa variété, l'utile et l'agréable, les notions élémentaires et indispensables, aussi bien que l'enseignemeut sommaire des choses d'agrément et de luxe.

En tête de cette collection, nous voyons figurer deux volumes substantiels où M. Ernouf a condensé les notions les plus nouvelles et les plus universellement adoptées sur l'art des jardins. Ce n'est pas un traité *ex professo*, mais c'est un guide sûr, contenant tout ce qu'un praticien doit savoir de la théorie du paysage, plein de sages conseils, de préceptes raisonnés sur la manière dont le pittoresque peut être obtenu et dans quelles conditions il serait absurde de le rechercher. M. Ernouf veut que l'artiste appelé à tracer un jardin, conserve précieusement les vieux arbres; il veut qu'on ne violente pas la nature du sol, qu'on exclue les rochers factices dans les plaines et les pavillons chinois ou grecs dans les sites sauvages. Il recommande surtout de ne pas détruire les aspérités du terrain quand il est possible d'en tirer un bon parti.

Pourquoi ce conseil n'a t-il pas été donné plus tôt et entendu de Messieurs les ingénieurs de la ville de Paris, avant qu'ils aient nivelé les hauteurs du Trocadéro et transformé cette pittoresque éminence en un escalier aride et plat? Il était impossible de plus mal comprendre qu'ils ne l'ont fait le grand parti qu'ils pouvaient tirer de cette pente abrupte qui rappelait, sur une plus vaste échelle, les pentes romaines du Monte Pincio. Que l'on compare le Pincio, ce Trocadéro de Rome, au Trocadéro, ce Pincio de Paris, et que l'on juge. Au lieu d'utiliser ces rampes et de développer sur leurs flancs une belle végétation jusqu'à la terrasse supérieure, d'où le regard embrasse toute la rive gauche de la Seine et une

Digitized by Google

partie de la rive droite, on a versé par millions les tombereaux de terre pour niveler le sol, et l'on a ouvert au regard fatigué une plaine inclinée en pente douce, aride, vide, traversée au milieu par un escalier dont les proportions colossales loin de paraître telles, sont dévorées par l'espace immense qui l'environne, sans aucun point de repère, aucun point de comparaison qui permette à l'œil de mesurer et d'établir des proportions. Que d'argent enfoui en pure perte ! et comment comprendre qu'il ne se soit pas trouvé auprès de M. le préfet de la Seine un homme de goût pour l'avertir de l'insigne erreur où ses ingénieurs allaient cheoir ?

Ce ridicule travail coûte 19 millions de francs. Cette somme aurait suffi pour établir là, au pied de la rampe, adossée à la colline, face au midi, une serre monumentale, de proportions babyloniennes, un jardin d'hiver, avec circulation à pied et à cheval, araucanas de 50 mètres et eucalyptus de 60 sous cloche, renfermant toutes les plantes des régions tropicales et contenant au besoin une forêt vierge, enchevêtrée de lianes, ornée de pumas et de boas constrictors, le tout offert à la curiosité insatiable des Parisiens, pour leur faire prendre en douceur les sévérités de l'expropriation et les rigueurs de l'octroi. Néanmoins, le Pincio à air libre aurait eu nos personnelles préférences.

Nous ne dirons rien du livre sur *les Conifères*, de M. Kirwan, comptant bien y revenir ; mais il nous faut recommander aux sylviculteurs le petit volume de M. le duc des Cars sur l'élagage des arbres, et celui de M. le baron de Manteuffel sur l'art de les planter. M. de Manteuffel veut que l'on plante en motte ; M. des Cars veut que l'on coupe les branches au ras du tronc. Il est vrai que l'un prescrit pour ce mode de plantation des précautions indispensables, et que le second croit nécessaire de recouvrir de coaltar les plaies que l'on fait aux arbres.

Dans le même ordre de l'économie rurale, le petit livre de M. Puton, sur *l'Aménagement des forêts*, et *les Ravageurs des forêts*, de M. H. de la Blanchère, seront lus avec intérêt et consultés avec fruit. Le nombre de nos bois diminue de jour en jour ; c'est une raison de plus pour préserver et cultiver avec soin ce qui nous en reste. Quelques économistes font une guerre acharnée aux forêts, et prétendent qu'on ne doit laisser croître ni taillis, ni arbres de haute tige dans les terrains qui peuvent donner d'autres produits. A l'appui de leur opinion, ils citent l'Angleterre où, sauf dans les contrées montagneuses, presque toutes les forêts ont disparu au profit de la culture et du pâturage. Nous ne prétendons pas, quant à nous, que les forêts soient, comme on l'a prétendu, le palladium de l'agriculture, ni qu'elles fassent autant la pluie et le beau temps qu'on le dit ; toutefois, nous croyons que les esprits trop absolus des deux côtés se trompent en cette matière. Les économistes oublient que si l'Angleterre a fait disparaître la plupart de ses forêts, ç'a été souvent pour les transformer en parcs, avec pâturages, et que les terroirs de certains comtés sont tellement absorbés par ce genre de culture, mi-partie de produit et d'agrément, qu'ils ressemblent à de véritables forêts où les clairières tiennent plus de place que les massifs.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

Bibliothèque populaire de la maison L. Hachette et Ce.

M. Louis Hachette, le fondateur si regretté, et à si juste titre, de la maison qui a conservé son nom comme son plus légitime et son plus bel héritage, est un des hommes qui ont le plus puissamment secondé le mouvement littéraire contemporain. En quittant le professorat pour créer l'établissement dont la réputation est devenue universelle, il a pris pour devise : *Sic quoque docebo.* A cette devise M. Louis Hachette est resté fidèle toute sa vie, et, chose rare par le temps qui court de positivisme et d'adoration du veau d'or, ses fils et ses gendres l'ont acceptée sans arrière-pensée. Ils ont conservé ces nobles traditions comme un dépôt sacré, et ils les perpétuent avec une abnégation commerciale qu'on ne saurait trop louer.

La maison Hachette aborde résolûment tous les genres. Je ne parlerai pas aujourd'hui de ces magnifiques ouvrages de prix où l'art prête son concours à la littérature : le *Tour du monde*, cette splendide collection de voyages, dont la publication date depuis huit ans et dont l'intérêt va toujours croissant; les *Fables de Lafontaine*, les *Contes de Perrault*, le *Don Quichotte* et le *Dante*, avec les illustrations de Gustave Doré. A propos de ce dernier ouvrage, je ne puis cependant résister au désir d'ouvrir une parenthèse pour rappeler un fait que je crois peu connu.

Le plus populaire des poètes italiens devait être interprété par le plus sublime génie dont s'énorgueillisse l'Italie ; le peintre du *Jugement dernier* devait comprendre les chants du Paradis, du Purgatoire et de l'Enfer; Michel-Ange ne pouvait manquer d'illustrer le Dante. Un manuscrit de la *Divine Comédie* ne quittait jamais le grand artiste ; les impressions qu'il recevait de ces beaux vers, son crayon les matérialisait au fur et à mesure sur les marges ; l'étincelle jaillissait aussitôt que ces deux grands génies entraient en contact. Ce précieux manuscrit fut donné par l'artiste à un Médicis et envoyé par ce dernier à un parent, comme le plus beau présent qu'il pût lui faire. Le navire qui le portait de Rome à Pise sombra, et le Dante de Michel-Ange gît actuellement sous les sables de la mer Tyrrhénienne. Si jamais œuvre peut nous faire un peu oublier cette irréparable perte, c'est celle de Gustave Doré, la plus caractéristique qui ait été produite de Léon X à Pie IX; il serait oiseux d'ajouter qu'elle laisse bien loin derrière elle même la mieux réussie des interprétations de la trilogie, celle de l'anglais Flaxman.

Je ferme la parenthèse et je reprends. Je ne parlerai pas non plus des romans. Si en publiant des œuvres de pure imagination, la maison Hachette sacrifie au goût du jour, c'est uniquement pour mêler l'utile à l'agréable ; mais au moins, dans ce genre, agit-elle toujours avec un discernement dont il faut lui savoir gré.

Mais, et c'est sur quoi je veux insister, jamais la maison Hachette n'a été mieux inspirée et ne s'est montrée plus anxieuse d'obéir à la devise héréditaire qu'en créant sa *Bibliothèque populaire.*

Vulgariser la science, répandre parmi les masses le goût et le besoin des connaissances utiles et pratiques, donner à chaque organisme la nourri-

Digitized by Google

ture intellectuelle qui lui convient et mettre chacun à même de se la procurer, grâce à son bas prix, voilà le but auquel tend cette publication, spécialement destinée aux ouvriers des villes et des campagnes.

Un double écueil se présentait tout d'abord. Un livre exclusivement spécial est lettre morte pour la généralité; d'un autre côté, pour trop viser à la clarté, il tombe souvent dans la puérilité. Il faut des idées concrètes aux intelligences encore dans leurs langes; elles ne s'en dégageront jamais par l'abstraction et la généralisation. C'est ce qu'ont parfaitement compris MM. Hachette, et ils se sont sagement arrêtés à la combinaison suivante : demander les ouvrages populaires à des écrivains autorisés, en emprunter le sujet aux plus substantielles réalités de l'histoire, de la géographie, de la morale et de la science; moins disserter que décrire, laisser la parole aux faits, et, à côté des livres spéciaux, rendre accessibles, aussi bien par le choix que par le prix, les chefs-d'œuvre consacrés de l'esprit humain.

Le plan était excellent; mais l'exécution pratique devait, on le comprend, offrir de sérieuses difficultés, que MM. Hachette ont heureusement surmontées, grâce à une volonté persévérante, à un jugement littéraire peu commun, grâce également à la prospérité matérielle de leur maison, prospérité vaillamment et honorablement acquise, et qui leur a permis de s'entourer d'une pléiade d'écrivains distingués dans tous les genres.

Les notions de morale, d'histoire et de géographie sont présentées sous la forme de biographies émouvantes et exemplaires. L'innovation est heureuse. Les récits, dans lesquels, d'ailleurs, la vérité est toujours scrupuleusement respectée, prennent ainsi la proportion du drame. On s'intéresse plus volontiers à un personnage qu'à des événements, et les faits dignes d'être retenus se gravent bien mieux dans la mémoire quand on peut les rattacher au souvenir d'un grand homme qui a traversé une époque en y laissant un lumineux sillon.

La collection embrassera, dans son périple, l'universalité des connaissances humaines. Elle comprend déjà une cinquantaine de volumes publiés. Voici les titres de quelques ouvrages pris au hasard et groupés par séries, afin d'en mieux faire ressortir la variété.

Morale : *Trois enfants pauvres*, par M. Charton; *Une servante d'autrefois*, par Mme Z. Carrand; *Vie d'Oberlin*, qui rendit à l'agriculture et à la prospérité toute une région de la France, par M. J. Bernard; *Histoire de trois ouvriers français*, parmi lesquels Jacquard, par M. le baron Ernouf; *Oberkampf* (1738-1815), le persévérant et patriotique commerçant, par M. Labouchère.

Histoire : *Duguay-Trouin*, *Jean-Bart*, par M. Badin; *Bertrand Duguesclin*, *Lazare Hoche*, par M. de Bonnechose; *Cardinal de Richelieu*, *Cardinal Mazarin*, par H. Corne; *Jeanne d'Arc*, par Wallon; *Charlemagne et sa cour*, par Hauréau; *la Vie militaire en Prusse*, par Hacklander; *Histoire de Saint Louis*, par le sire de Joinville.

Géographie : *Explorations dans l'Afrique australe*, par Livingstone; *Découverte des sources du Nil*, par Speke; *Voyages d'un faux derviche*

Digitized by Google

dans l'Asie centrale, par Vambéry ; *Voyages dans le sud-ouest de l'Afrique*, par Baines.

Economie politique et industrielle, et agriculture : *La Prime d'honneur, l'Agriculture progressive*, par M. Calemard de La Fayette; *les Veillées de la Ferme*, par Mme Z. Carraud ; *le Premier livre du Citoyen*, par M. Delapalme ; *Notre pays*, par M. Jules Duval ; *les Machines et leur influence sur le développement de l'humanité*, par M. F. Passy ; *Principes d'agriculture*, par Rendu ; *Entretiens populaires* (7 séries), *Cours d'économie industrielle*, par M. E. Thévenin ; *les Associations ouvrières en Allemagne*, par M. Eugène Véron ; *Conseils aux ouvriers*, par M. Barreau.

Astronomie : *Notre planète*, par M. Jules Duval ; *la Lune*, par M. Guillemin.

Hygiène : *Entretiens familiers sur l'hygiène*, par Mme Hip. Meunier.

Littérature : *Chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière, de Shakespeare*; *Choix de Fables de La Fontaine ; les Beautés de l'Iliade et de l'Odyssée.*

Ce n'est pas tout encore. Dans le but de populariser, en les renfermant dans un cadre attrayant et commode, les notions multiples de science, d'industrie, d'histoire naturelle, de technologie, etc., dont les relations de la vie quotidienne rendent la possession non-seulement agréable, mais nécessaire, MM. Hachette viennent d'ajouter à leur Bibliothèque populaire, sous le titre de : *les Boutiques de Paris*, une série nouvelle qui fait connaître au lecteur la provenance des marchandises exposées à ses yeux, de quels éléments elles se composent, par quels procédés on les fabrique, comment on les vend, enfin, ce qui ajoute à la richesse et au bien-être des citoyens, en général, le commerce dont elles sont l'objet ; questions importantes qui touchent à toutes les sciences et à tous les arts. Déjà ont paru la *Boutique du marchand de poissons*, par M. Deherrypon, et la *Boutique du marchand de nouveautés*, par M. Eugène Muller ; les *Boutiques de l'épicier, du mercier, du charbonnier* et *du fourreur*, sont en préparation et confiées respectivement à MM. Edmond About, Richard Cortambert, Deherrypon et Mme Loreau.

Je m'empresse de conclure. L'idée qui a présidé à la création de la *Bibliothèque populaire* est utile et humanitaire; à ce double titre, elle doit être signalée par la *Revue contemporaine*, comme elle mérite l'approbation, les sympathies et l'appui de tous les amis du progrès.

HIPPOLYTE VATTEMARE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

POÈTES DE L'INDE ANCIENNE

LA POÉSIE DRAMATIQUE

CHEZ LES INDIENS

Select specimens of the theater of the Hindus, translated from the origina. sanscrit by H. H. Wilson, Calcutta, 1827; 2e édition, Londres, 1835. — *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits de l'anglais en français par A. Langlois, Paris, 1828. — Editions ou traductions : du *Chariot d'enfant*, Calcutta, 1829; Bonn, 1847, — de *Mâlati et Madhava*, Calcutta, 1830, Bonn, 1832; de l'*Histoire d'un héros*, Londres, 1818; de la *Suite de l'histoire de Râma*, Calcutta, 1831; de *l'Anneau du ministre*, Calcutta, 1831; du *Collier*, Calcutta, 1832; de la *Grande pièce d'Hanoumân*, Calcutta, 1840; de la *Lune de l'intelligence*, Londres, 1812, Leipsick, 1834, Kœnigsberg, 1842, Zurich, 1846, etc.

La littérature sanscrite, qui ne commença à être révélée aux érudits de l'Occident qu'à la fin du XVIIIe siècle, excita d'abord dans toute l'Europe, même en France, un enthousiasme assez voisin de l'exagération. On y vit la résurrection d'un passé lointain et glorieux, une renaissance d'un autre genre, le réveil d'une poésie qui semblait nouvelle à force d'être antique : on n'hésita point à reculer le plus possible les bornes problématiques de cette antiquité en substituant les conjectures aux preuves et la fantaisie à la certitude. Comme l'histoire et la chronologie furent des choses de tout temps inconnues chez la plupart des nations de l'Asie, on eut beau jeu pour égarer la critique dans la carrière illimitée des hypothèses, et

Digitized by Google

il fut convenu, à peu près sans réclamation, que la poésie lyrique et épique de l'Inde, sa philosophie, ses légendes, étaient fort antérieures à l'ère chrétienne. Sous prétexte que la langue riche et sonore, parlée jadis sur les bords du Gange et au pied de l'Himâlaya du moins par l'élite d'une société sacerdotale et guerrière, avait les affinités les plus étroites et les plus évidentes avec le grec, le latin et une quarantaine d'idiômes des branches celtique, tudesque, slave et romane, on en tira cette conséquence un peu outrée que nos littératures classiques dérivaient aussi en droite ligne et à un degré notable de la littérature indienne : il y eut une heure (elle a déjà passé) où il semblait qu'Homère et Virgile dussent à jamais céder le pas au gigantesque Vyâsa et au fabuleux Vâlmîki. Cette admiration exaltée et bruyante s'est calmée insensiblement : par une de ces réactions inévitables, qui ne sont pas plus rares dans les lettres que dans la politique, une certaine froideur remplaça les hyperboles et les dithyrambes du début ; à la première ardeur des néophytes succéda l'esprit d'examen et presque de scepticisme. On scruta les origines, on compara les dates ; à côté de beautés réelles et singulières on signala des défauts incontestables et choquants. Cependant, la part du feu une fois faite, il resta encore une abondante matière d'utiles analyses et de curieux rapprochements. Quoique sur ce point, ainsi que sur bien d'autres, les Français se soient laissé devancer et surpasser en général par les Anglais et les Allemands, quoique le mouvement imprimé parmi nous à ces études fécondes continue d'un cours régulier, mais assez lent, les travaux si consciencieux et si distingués d'une pléïade d'érudits (Chézy, Abel Rémusat, Eugène Burnouf, Loiseleur-Deslonchamps, A. Langlois, d'Eckstein, MM. Pauthier, Th. Pavie, Garcin de Tassy, Foucaux, Barthélemy Saint-Hilaire, Eichhoff, Ad. Regnier, H. Fauche, Oppert, Obry, Pictet, Delattre, G. de Dumast, Emile Burnouf, Leupol, Sadous, Michel Bréal, Fr. Baudry, etc.), ont contribué puissamment à répandre hors du sanctuaire des initiés et à communiquer au vrai public des connaissances dignes de l'attention la plus sérieuse. Nous-même, si peu qu'il nous soit permis de nous citer, depuis douze ans, nous n'avons négligé aucune occasion, dans la faible mesure de nos moyens, de vulgariser ces connaissances et nous avons fourni à cet égard de nombreuses contributions à la presse périodique, qui pourtant d'ordinaire se soucie médiocrement de semblables questions, toute livrée qu'elle est à la recherche de l'actualité.

Il n'est que trop nécessaire pour nous de rappeler à nos lecteurs que spécialement la *Revue contemporaine*, pendant ces six dernières années, a publié divers articles, où nous avons tour à tour

Digitized by Google

apprécié les œuvres de Kâlidâsa, les hymnes des quatre Védas, la poétique et la rhétorique chez les Hindous au moyen âge, l'incommensurable composition du *Mâhabhârata* et les brillantes fictions du *Râmâyana*[1]. Ces différentes études trahissaient suffisamment notre vive et sincère sympathie pour une poésie parfois originale et grandiose, souvent douce et touchante, habituellement élevée et pure : nous nous sommes néanmoins efforcé constamment de garder le ton le plus modéré et de ne pas surfaire la valeur de productions assez intéressantes en elles-mêmes pour ne pas avoir besoin d'être préconisées outre mesure.

I

Nous comptons user de la même modération au moment où nous allons tracer une esquisse du théâtre indien, et nous débuterons en notant tout de suite que ce théâtre, même de la part des commentateurs les plus enthousiastes, n'a pu être reculé vers une période bien ancienne. Sans pousser cette observation jusqu'à la rigueur d'un système, on a remarqué que, chez plus d'un peuple, la poésie avait été successivement lyrique, épique et dramatique. Les chantres primitifs firent jaillir du fond de leur âme l'harmonieuse expression de leurs joies ou de leurs tristesses, de leur culte pour la divinité et pour la vertu ; puis, le cantique ou l'ode se développa abondamment et prit un sens et un caractère moins abstraits et moins individuels, plus rapprochés de la forme du récit et plus accessibles à la foule ; enfin, ce long monologue se dédoubla, se partagea entre plusieurs interlocuteurs, qui, revêtus d'un costume d'emprunt et montant sur un échafaud aux yeux de tous, exposèrent, soit d'une façon grave, soit avec des allures plaisantes, selon les cas, les phases d'une narration transformée en action et condensée en un petit nombre d'incidents choisis et frappants. En Grèce, la génération de poètes-musiciens, que la tradition a personnifiés par les types d'Orphée et de Linus, de Musée et d'Amphion, d'Eumolpe et d'Olen, n'a-t-elle pas précédé Homère et Hésiode, qui précédèrent, eux, de quatre siècles environ, les Eschyle, les Sophocle et les Euripide? A Rome, n'a-t-on point supposé l'existence de chants héroïques, suivis par les rudes épopées d'Ennius et de Nœvius et par les essais tragiques ou comiques de Pacuvius, de Livius Andronicus et de Plaute? En Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en France, avec un peu de bonne volonté et

[1] Nos du 15 mars 1862, — du 30 novembre 1862, — du 20 avril 1864, — du 30 novembre et du 15 décembre 1864, — du 15 juin et du 1er juillet 1866.

Digitized by Google

quelques anachronismes, on arriverait à retrouver un tel ordre et une telle filiation; l'on rencontrerait les *romanceros* et les *lieder*, les stances ou les ballades avant les romans versifiés, et ceux-ci avant les mystères, les moralités ou les soties, modestes germes de l'art théâtral en Europe. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Inde nous présente cette succession : les hymnes védiques, rédigées, il est vrai, à des époques si variées et par des écrivains fort inégaux en mérite, remontent, dit-on, pour certaines parties, à douze ou quinze siècles avant Jésus-Christ; les deux grandes épopées, dues également à des auteurs différents, passent pour être plus jeunes que les *Védas* de plusieurs centaines d'années; quant aux pièces de théâtre, en admettant les calculs les plus larges, la moins récente ne saurait être reportée au delà de l'ère de Vicramâditya, roi d'Oudjayanî, contemporain de l'empereur Auguste. Le savant indianiste de Berlin, Albert Weber [1], juge même cette assertion fort exagérée : il croit toutes ces pièces relativement assez modernes; il en rattache les origines à la pratique du chant et de la danse, que les Indiens avaient toujours aimés et cultivés, et il serait très disposé à penser qu'elles procédaient légitimement de l'imitation des drames grecs joués en Bactriane, dans le Pendjâb et le Guzzerat, à la cour des héritiers des lieutenants ou des vassaux d'Alexandre le Grand. Dernièrement, un littérateur aussi ingénieux que savant, M. Philarète Chasles [2], attribuait pareillement au théâtre hellénique une influence directe sur le théâtre hindou. Nous avouons humblement ne pas avoir saisi entre ces deux théâtres, autant qu'il est possible maintenant de les connaître et sauf des découvertes ultérieures, des ressemblances bien caractéristiques; mais nous concédons à ces deux habiles critiques qu'il n'y a pas à alléguer la vénérable antiquité de la scène indienne. Les produits qu'elle nous présente n'en sont pas moins bons à apprécier, abstraction faite de leur date et du nom quelquefois hypothétique de leur auteur. C'est cet examen que nous désirons entreprendre en redescendant rapidement jusqu'à notre siècle et en résumant préalablement les généralités les plus indispensables à donner sur l'art dramatique, tel que le concevaient nos frères aînés de la race âryenne [3].

Dans l'Inde, au berceau de toute chose, on trouve un mythe religieux, une tradition sacrée. En conséquence, ne nous étonnons pas

[1] *Histoire de la littérature indienne*, traduction d'Alf. Sadous; Paris, 1859, chez Aug. Durand.

[2] *Voyages à travers la vie et les livres*, Paris, 1865, chez Didier.

[3] Est-il besoin d'avertir que, dans ce qui va suivre, nous serons naturellement obligé de nous rencontrer pour plus d'un détail avec Mme Mary Sumner, qui a récemment abordé, dans cette *Revue*, une question analogue (no du 31 mars 1866)?

Digitized by Google

et sourions encore moins si l'on nous raconte que Brahmâ, une des trois personnes de la *trimurti* divine, avait directement révélé les secrets de la poésie théâtrale à Bahrata, un *mouni* ou moine, respectable par sa dévotion et ses austérités, et que celui-ci a formulé aussitôt le code de cette poésie avec une minutie extrême; code qui, à ce qu'on nous assure, vient d'être heureusement retrouvé et va être incessamment publié. Que dis-je? Les Apsaras (nymphes aériennes) et les Gandharbas (musiciens célestes) exécutaient des divertissements scéniques dans le *swarga* ou paradis d'Indra pour amuser les dieux et les déesses. Quoi qu'il en soit de ces origines mystiques, le drame hindou fut vraisemblablement inauguré sur la terre, au milieu de cités opulentes et splendides, vers le temps où les Gaulois, nos ancêtres, habitaient de chétives bourgades, se plaisaient aux sacrifices humains et s'agenouillaient en tremblant au fond des forêts, devant les druides, les prophétesses et les magiciens. Il était, ce semble, national, car il n'aurait pu s'inspirer que du drame grec ou du drame chinois, et il n'a ni la majestueuse régularité du premier ni l'extravagante complication du second. Il ne dut rien ni aux Egyptiens, ni aux Perses, ni aux Arabes, les nations musulmanes étant toujours restées étrangères aux représentations de cette espèce. De plus, il déclina visiblement à partir du XIVe et du XVe siècles, et ce n'est précisément qu'à cette date ou plus tard que le théâtre français et les autres théâtres européens firent leur apparition. Chez les Indiens, les spectacles paraissent ne pas avoir été publics au sens strict du mot : accompagnés de musique et de ballets, renfermés dans l'enceinte des appartements particuliers ou dans des salles improvisées, ils étaient probablement réservés aux *râdjas* ou princes, aux *kchattriyas* ou nobles et aux brahmanes ou prêtres. En effet, de même qu'en Grèce, à Rome ou dans notre moyen âge, l'église et le théâtre n'en étaient pas arrivés à divorcer.

Ces spectacles, au lieu d'être nombreux et continuels comme à présent, n'étaient donnés qu'à de longs intervalles et dans des circonstances solennelles : le couronnement d'un roi, la naissance d'un enfant et surtout d'un fils, la rencontre d'un ami revenu de voyage, la prise de possession d'une maison ou d'une ville, principalement la fête de quelque dieu. Nos vaudevilles les plus incohérents, nos mélodrames les plus ampoulés, nos féeries les plus ineptes se jouent durant six mois consécutifs : en revanche, les pièces indiennes n'étaient exécutées ordinairement qu'une seule fois, ou, si on les reprenait, c'était longtemps après et en y adaptant des prologues composés exprès. Ecrites en vers, du moins en grande partie, mais employant alternativement, suivant les personnages qui y figuraient,

Digitized by Google

le *sanscrit* (langue savante) et le *prâcrit* (langue nouvelle), se préoccupant à peine de ces unités de temps et de lieu si souvent dédaignées par les Grecs eux-mêmes et prêtées un peu au hasard à un rhéteur profond par un pédant subtil, à Aristote par d'Aubignac, réunissant des types de toutes les conditions, fût-ce des plus vulgaires, mêlant à l'occasion les détails familiers aux effusions lyriques, ces pièces relèvent franchement du système romantique, et elles avaient usé par avance de toutes les libertés que se sont arrogées depuis les Shakespeare et les Caldéron, les Goëthe et les Schiller, les Hugo et les Dumas. Ce qu'il sied, du reste, d'y constater dès maintenant, sauf dans les dernières, qui appartiennent à une période de décadence et de grossièreté, c'est qu'elles ne s'abaissaient guère jusqu'à la licence ; c'est que la moralité en était presque irréprochable. L'amour y était prodigué : mais c'était l'amour conjugal ou l'amour libre et suivi de mariage, jamais l'amour coupable, jamais l'adultère, ce lieu commun favori de nos romans et de nos drames. Grâce à la polygamie, qui n'était nullement un cas pendable en ces âges et en ces pays reculés, les héros, si la médiocrité de leur situation de fortune ne s'y opposait point, pouvaient adorer, courtiser et épouser toutes les vierges qui leur plaisaient ; mais l'épouse d'autrui leur était sévèrement interdite par les convenances sociales, la loi civile et le dogme religieux, malgré plus d'un exemple contraire fourni malheureusement par la mythologie brahmanique. En outre, les poètes se seraient fait scrupule d'ensanglanter la scène et, aussi bien que notre Corneille et notre Racine, ils auraient précipité Camille et Athalie dans la coulisse avant de les livrer à l'épée d'Horace ou au poignard de Joad. Enfin tous les ouvrages dramatiques commençaient pieusement par une invocation aux dieux et une bénédiction pour les assistants et se terminaient agréablement par un dénoûment heureux et des souhaits de bon augure. Quelle déception ces jeux pacifiques de Saraswatî, la Melpomène hindoue, eussent causée à ceux d'entre nous qui ne rêvent au théâtre que coups de foudre et catastrophes et qui le quitteraient désolés s'ils n'avaient pas en sortant le cerveau torturé de fatigue et le cœur meurtri d'émotions !

Les Indiens sont de terribles gens en fait de classifications et de théories : ils ne le cèdent pas aux Grecs pour la méthode, aux Allemands pour la subtilité ; à leur école, Aristote et Longin, Lessing et Kant auraient pu s'instruire encore. Sans préjudice des *soûtras* ou préceptes de Bhârata, le confident des Dieux, dont on nous promet l'exhumation prochaine, que de traités ils ont consacrés totalement ou partiellement à l'art de la scène du XIe au XIVe siècle ! Ce sont le *Dâsa-Roupaka* ou *Description des formes théâtrales* par Dha

Digitized by Google

nandjaya; le *Saraswatî-Canthâbharana*, en cinq livres, attribué au roi Bhodja; le *Câvya-Pracâsa* ou *Illustration de la poésie*, en dix sections, par le Cachemirien Mammatta-Bhatta; le *Sangîta-Ratnâcara*, par Sârngi-Déva; le *Sâhitya-Darpana* ou *Miroir de la composition*, en dix chapitres, par un *pandit* ou savant du Bengale, le médecin Wiswanâtha, ouvrage dont nous avons rendu compte dans cette *Revue* en 1864; et beaucoup d'autres recueils du même genre. Wilson en a extrait, sur le système dramatique des Indiens, de longs détails qu'ils convient de rappeler en les abrégeant. Ils avaient dix espèces de pièces de premier ordre et dix-huit espèces de pièces secondaires; celles-ci, parfois écrites dans des dialectes provinciaux, étaient plus populaires, devaient être destinées à des spectateurs beaucoup plus nombreux et étaient représentées par des baladins de profession. Tantôt, ornées de chansons et de danses, elles reproduisaient tel ou tel incident des légendes mythologiques, par exemple, une partie des aventures amoureuses et guerrières du dieu Krishna ou du héros Râma; tantôt elles retraçaient des scènes bouffonnes, et le dialogue y était à peu près abandonné au caprice des acteurs, comme dans les improvisations de la comédie italienne. Jusque vers notre époque, on en a joué dans diverses parties du pays quelques-unes qui, empreintes de l'esprit de secte, étaient devenues des amplifications en l'honneur de Wishnou ou de Siva, remplies de récits surannés ou de descriptions oiseuses. Mais l'idéal du théâtre indou s'élevait plus haut, et un drame, digne de ce nom (*nâtaka*), était soumis à des conditions rigoureuses, à des règles sans nombre. Il y fallait: un sujet important et célèbre, puisé surtout dans la fable ou dans l'histoire, rarement emprunté à la fiction pure; des types éminents et respectables; pour héros un monarque ou un dieu; pour mobiles de nobles passions, la tendresse, la bravoure, le patriotisme, la piété; une action simple, mais suivie, entremêlée de narrations, mais dégagée d'épisodes inutiles; une diction élégante sans affectation et claire sans trivialité; une étendue convenable, qui variait en moyenne de cinq à dix actes. On y poussait le décorum à l'extrême limite; on y fuyait les moindres apparences du réalisme; car, outre que verser le sang sur la scène eût été une sorte de sacrilége, il était malséant d'y annoncer expressément la mort du principal personnage, malséant d'y exposer une lutte violente, des imprécations, un bannissement, une dégradation, une catastrophe nationale, malséant même d'y imiter des particularités vulgaires comme de cracher ou de mordre, de manger ou de dormir, de se baigner ou de se parfumer, d'embrasser quelqu'un ou de célébrer les cérémonies d'un mariage. En dehors et au-dessous de ce modèle, pour ainsi dire parfait, venaient les autres œuvres moins régulières, classées

Digitized by Google

d'après leur longueur ou leur complication, la nature du style employé, la situation et le rang attribués aux interlocuteurs, les sentiments qui y étaient exprimés, les circonstances qu'elles présentaient, les divertissements qui y étaient joints. Elles étaient tour à tour mythologiques ou historiques, héroïques et militaires, intimes et sentimentales, satiriques ou plaisantes, et correspondaient assez bien à ce que nous entendons actuellement par tragédies et comédies, mélodrames et mimodrames, opéras et ballets, féeries et vaudevilles.

Ordinairement le drame hindou était précédé d'un court prologue, souvent intercalé après coup, qui avait une lointaine analogie avec ceux d'Euripide ou de Plaute, en ce qu'il indiquait le nom du poète, qu'il fût vivant ou mort; et qu'il donnait déjà une idée succincte de l'objet qu'il s'était proposé ; il ressemblait aussi un peu à ceux qu'on trouve çà et là chez Molière et chez Regnard, en ce qu'il était dialogué. C'était communément le directeur de la troupe qui était censé interpeller un acteur ou une actrice, sans préjudice d'un gracieux compliment au public et d'une prière appelée *nandi*, adressée à Siva, le dieu de la destruction aux trois yeux et aux quatre bras, à Pârvatî, sa redoutable épouse, à Ganéça, le dieu de la sagesse à tête d'éléphant, à Saraswatî, la déesse de l'éloquence, armée du luth et couronnée de lotus, ou à toute autre divinité de l'olympe indien. Notez que ce directeur ou *soutradhâra* était presque toujours un brahmane et qu'il était obligé d'avoir une connaissance approfondie du théâtre, de ses classifications et de ses procédés, des différents idiomes de la contrée, des coutumes des peuples, des mœurs de chaque caste, de la critique, de la versification, des beaux-arts et des arts mécaniques. Plaute, Shakespeare et Molière, qui ont dirigé des compagnies dramatiques, auraient été, j'en conviens, de force à remplir à la lettre ce programme difficile; mais, de nos jours, il ne conviendrait peut-être pas de l'imposer trop strictement à plusieurs de nos entrepreneurs de manufactures théâtrales. Notez encore, à titre de curiosité, l'introduction de deux subalternes, le *pravésaka*, qui siégeait sans doute près des coulisses, à l'instar d'un régisseur, et signalait les changements de décors et l'entrée ou la sortie des acteurs, et le *vichcambhaka*, chargé d'occuper les entr'actes en égayant l'assemblée par des lazzi ironiques ou grotesques, à la manière du *gracioso* espagnol, du *clown* anglais, de l'Hans-wurst des Allemands, de l'Arlequin des Italiens, du *badin* de nos vieilles farces françaises. Les théoriciens admettaient cinq éléments constitutifs pour une action scénique, cinq conditions pour viser au but de cette action, cinq séries d'incidents par lesquels on atteignait ce but, si bien que de subdivisions en subdi-

Digitized by Google

visions on arrivait à soixante-quatre combinaisons possibles, dont nous faisons grâce à nos lecteurs.

Nous observerons la même discrétion en étudiant les caractères des personnages. C'étaient des dieux ou des demi-dieux ou des hommes de conditions variées, des types fabuleux ou historiques, réels ou inventés, anciens ou actuels. Le héros pouvait avoir huit qualités dominantes, chacune de ces qualités à six degrés divers, ce qui formait quarante-huit catégories et même cent quarante, en tenant compte de sa naissance plus ou moins relevée. On est ébloui, étourdi, effrayé par un semblable luxe de couleurs, de nuances, de teintes poétiques et morales; c'est l'analyse microscopique appliquée à la peinture des passions. Les portraits des héroïnes étaient également tracés à la loupe, et ils offraient une variété extraordinaire ; on y voyait figurer : dans les pièces du genre fantastique ou légendaire, des déesses, des nymphes, des saintes, des rivières ou des forêts personnifiées, des sorcières, des ogresses; dans les pièces moins idéales, des femmes d'ermites et des religieuses, des princesses et des demoiselles d'honneur, des savantes et des courtisanes. Il est à remarquer que, si les jeunes filles ne paraissaient guère en public chez les Hindous, si elles s'abstenaient d'aborder et d'interroger les étrangers ou même de leur répondre, les femmes mariées en avaient le droit et l'habitude plus que chez les Grecs, les Romains ou les Musulmans. Autant qu'on en peut juger, elles assistaient aux spectacles, aux processions, aux fêtes de mariages ; elles allaient en voyage ; elles se rendaient aux temples; elles faisaient leurs ablutions dans des torrents consacrés; il ne leur était pas défendu d'entretenir au dehors et même de recevoir à l'intérieur de leurs maisons des hommes qui n'étaient point de leur famille : l'*antapoura* était pour elles plus libre et moins monotone que le gynécée des Hellènes, le sérail des Turcs, le *zénana* des Persans ou le harem des Arabes. On doit ajouter que les courtisanes, élevées pour plaire et pour charmer, polies et instruites, douées d'une foule de talents, mises avec recherche et avec goût, riches et fastueuses, occupaient dans la société indienne la même place que les *hétaïres* dans la société hellénique, que Laïs à Corinthe, qu'Aspasie ou Phryné à Athènes ; et, quoique leur fréquentation fût blâmée en principe et jugée contraire à la religion et à la sagesse, dans la pratique il est aisé de reconnaître qu'elles étaient loin d'encourir et de justifier le mépris dont leurs pareilles aujourd'hui sont durement accablées, non sans de graves motifs, par la morale officielle, sauf à se dédommager singulièrement par les triomphes de la vie privée. Il n'est donc pas surprenant que le théâtre à cet égard ait reproduit les usages, les impressions ou les préjugés d'alors, et les

Digitized by Google

femmes de cette classe étaient capables d'y provoquer un intérêt dont on ne se scandalisait que fort modérément. Plus d'une fois, on l'y opposa, comme une compagne brillante et agréable, à l'épouse légitime, qui était plus honnête, plus utile, mais moins attrayante, et qui avait surtout à cœur de nourrir ses enfants et de surveiller ses domestiques. A propos d'une de ces austères matrones, qui auraient tenu tête à la femme forte de l'Ecriture et à la Lucrèce de la tradition, un texte sanscrit ne disait-il point : « C'était la meilleure des créatures; on ne doit parler d'elle ni en bien ni en mal; elle avait été habituée à regarder, à écouter, à questionner aussi peu que possible ; sa grande affaire ici-bas était de perpétuer sa race et de régler son ménage. » *Elle resta chez elle et fila de la laine* : belle inscription à graver sur une tombe ! Pourquoi l'autre sexe, inconstant et blasé, ne se contente-t-il pas exclusivement de ces vertus bourgeoises et de ce bonheur à huis-clos ?

Au point de vue dramatique, on distinguait la femme du héros, la femme d'autrui qu'on ne devait jamais aimer, et la femme indépendante : chacune d'elles pouvait être adolescente, jeune ou d'âge mûr. Ces neuf rôles donnaient lieu encore à huit divisions assez vagues, selon que l'auteur avait voulu peindre : 1° une dame dévouée à son mari ; 2° une demoiselle qui se pare dans l'attente de son bien-aimé ; 3° une femme qui déplore l'absence de son seigneur et maître ; 4° une autre qui vient de découvrir l'infidélité de l'homme qu'elle chérit ; 5° celle qui est pleine de colère et de douleur parce qu'elle est ou croit être méprisée ; 6° celle qui gémit de s'être trouvée seule au rendez-vous convenu ; 7° celle dont l'époux ou l'amant voyage au loin ; 8° enfin celle qui va rejoindre ou qui fait appeler près d'elle l'élu de son cœur. Autour du principal type masculin ou féminin se groupaient les types accessoires qui, en une proportion quelconque, contribuaient au développement de l'action. D'une part, c'étaient : le confident, l'ami, quelquefois ce que nous nommerions, en jargon de coulisses, le second amoureux; le rival ou le traître ; les ministres, les ambassadeurs, les courtisans, les officiers, les chambellans ; spécialement le *vita*, espèce de parasite ou plutôt de commensal, familier, mais non méprisable, qui donnait des conseils, participait aux entreprises, était initié aux secrets, favorisait les amours permises et s'entendait à la musique, au chant et à la poésie ; et le *vidoûchaka*, jovial, bouffon, tenant de Panurge et de Sancho Pança, de Mascarille et de Sganarelle, malicieux et rusé sous des dehors simples et naïfs, assez bavard, assez gourmand, assez poltron, *au demeurant le meilleur fils du monde*, mais souvent dévoué sincèrement à son maître, excitant le rire par son extérieur, son costume, ses allures, et, chose incroyable ! apparte-

Digitized by Google

nant presque invariablement à la classe des brahmanes, dont les Indiens se moquaient au théâtre autant qu'ils les respectaient dans l'exercice de leurs fonctions. C'étaient, d'un autre côté : la favorite, la confidente, une sœur de lait, une nourrice, une suivante, des prêtresses, des artistes ; sans compter les figurants des deux sexes, esclaves, eunuques, muets, nains, montagnards, soldats barbares, *tchandalas* ou gens de basse extraction, qui fournissaient les agents de la police et les bourreaux, et ces bataillons de femmes armées qui montaient la garde devant les palais des souverains, comme les Amazones du roi de Siam ou du *négus* d'Abyssinie. On le voit, le personnel théâtral était aussi varié que sur nos scènes modernes : seulement il ne servait que de loin en loin, se recrutait sans peine et ne devait pas coûter cher.

La subtilité, propre au génie hindou, se retrouve dans les interminables détails de leurs traités d'esthétique sur les impressions communiquées aux spectateurs et sur les dispositions prêtées aux personnages. Ces dispositions pouvaient être permanentes, et alors il y en avait huit ou neuf : le désir, la joie, le regret de la séparation, le ressentiment, la grandeur d'âme, la crainte des reproches, l'aversion, la surprise, le dédain. Elles étaient précédées ou accompagnées de certains symptômes et se trahissaient par des signes physiques, tels que l'immobilité, une sueur abondante, des cheveux hérissés, l'altération des voix, le tremblement des membres, le changement de couleur, les larmes, la stupeur. Ou bien ces dispositions étaient accidentelles et on n'en énumérait pas moins de trente-trois qui se répétaient parfois l'une l'autre et qu'il serait fastidieux de mentionner. Quant aux impressions, qu'on s'efforçait de faire partager au public et qui étaient les vrais fondements du drame, notre système classique, renouvelé des Grecs et des Latins, ne comporte que la terreur et la pitié ; c'est tout au plus si Corneille parvint à y joindre l'admiration. La théorie sanscrite en formulait jusqu'à huit : la passion, la gaîté (il y avait six sortes de rires), la fureur, l'héroïsme, la tendresse, la terreur, le dégoût et l'étonnement. L'amour, on le pense, était le sentiment le plus fréquemment exprimé : ce n'était ni l'ardeur des sens, ni la galanterie, ni une exaltation chevaleresque, ni une abstraction métaphysique ; c'était tout simplement l'amour, tendre sans fadeur et voluptueux sans grossièreté, c'était l'échange des volontés et l'accord des cœurs, exempt de toute rouerie ou de tout pathos. Les Indiens, curieux à l'excès de catégories et de symboles, avaient établi je ne sais quel rapport de ces huit impressions avec huit couleurs différentes et avec huit divinités. Ainsi la passion correspondait au noir et à Wishnou, dieu de la conservation ; la gaîté au blanc et à Râma, le demi-

Digitized by Google

dieu magnanime ; la fureur au rouge et à Roudra, dieu des orages ; l'héroïsme à un autre rouge et à Indra, dieu du ciel ; la tendresse au gris et à Varouna, dieu des eaux ; la terreur à un autre noir et à Yama, dieu des morts ; le dégoût au bleu et à Mahâkâla (le temps qui détruit tout, un des surnoms de Siva) ; l'étonnement au jaune et à Brahmâ, dieu de la création. La scolastique raffinée de notre moyen âge et les arguties des écoles d'outre-Rhin sont-elles jamais allées plus loin ? Il n'est pas superflu de faire observer que ces classifications minutieuses et excessives sont relativement modernes et qu'elles ont été plutôt imaginées par les savants de la décadence qu'elles n'avaient été pratiquées par les poètes des bonnes époques : ne pouvant plus atteindre la beauté, on s'était mis à exagérer la bizarrerie. En regard des trois styles admis par nos rhétoriques, le simple, le tempéré et le sublime, on en concevait alors quatre : le style convenable et pur, le style doux et aimable, le style noble et sérieux, le style énergique et sombre.

La diction des auteurs les plus anciens et les meilleurs est d'une remarquable abondance et, en même temps, très intelligible : chez les écrivains postérieurs et secondaires, elle devint prétentieuse et pédantesque, embrouillée et obscure. De même que dans les drames de Shakespeare, le dialogue était fréquemment en prose ; mais, par une invraisemblance qui était acceptée de tous, lorsque le personnage semblait s'animer et s'exalter, dans les réflexions, les digressions, les descriptions, on recourait aux vers de toutes longueurs et de toutes mesures ; et Dieu sait si la prosodie hindoue en est prodigue ! Nous avons dit qu'on employait alternativement le sanscrit et le prâcrit, (comme qui dirait le grec et le romaïque, le latin et l'italien, l'arabe littéral et l'arabe vulgaire), selon la condition des types représentés, le sanscrit pour les héros et leurs principaux auxiliaires, le prâcrit pour les femmes et pour les rôles de deuxième ou de troisième ordre. Encore le prâcrit comprenait-il plusieurs dialectes usuels, qui variaient suivant qu'il s'agissait de donner la parole à une princesse ou à une savante, à un seigneur ou à un marchand, à un bouffon ou à un berger, aux hommes du Nord ou à ceux du Midi, aux paysans de la plaine ou aux chasseurs de la montagne, voire même aux démons et aux mauvais génies : chacun avait son langage approprié à sa nature. Si ces principes eussent été appliqués à la rigueur, une œuvre dramatique aurait tenu aisément lieu d'un cours de philologie comparée ; mais il faut espérer qu'en réalité on se contentait à moins. Nous ne nous étendrons pas sur ce qui concerne la partie matérielle du théâtre indien par la raison qu'on est fort mal édifié sur ce point ; tout porte à croire qu'en cela il ressemblait infiniment aux théâtres européens, tels qu'ils étaien

Digitized by Google

constitués pendant la phase originelle de leurs débuts. Une des salles d'un palais, un hangar disposé pour la circonstance, un lieu quelconque plus ou moins clos et couvert suffisait amplement : les costumes, déjà si riches dans la vie ordinaire, devaient être exacts et somptueux ; il n'y avait là aucune difficulté. A l'occasion, de jeunes garçons remplissaient des rôles de femmes : en Grèce du temps de Sophocle, en Angleterre à l'époque de Shakespeare, en France du vivant de Jodelle et même de Molière, ne pourrait-on pas citer des exemples analogues ? Les décors et les machines rappelèrent toujours nécessairement l'enfance de l'art : la profusion inouïe des tableaux et des mouvements que les textes nous indiquent prouverait, à elle seule, que ces mouvements étaient fictifs, que ces tableaux étaient complétés par l'imagination complaisante du public. Passer à chaque instant d'un endroit à un autre, courir sur des chars, traverser des fleuves ou des mers, gravir des rochers, engager des batailles, s'envoler au ciel ; tout cela ne demandait aucun effort aux décorateurs, aucune dépense aux machinistes, vu que tout cela n'était que convention et pantomime. Nos mystères du XVe siècle et les ouvrages les plus élevés de Shakespeare lui-même ne furent pas joués autrement ; des écriteaux d'une clarté et d'une commodité extrêmes prévenaient l'incertitude et fixaient l'attention : « Ceci, Messieurs, vous représente le paradis, le purgatoire ou l'enfer, Rome ou la Galilée, une montagne ou un vaisseau. » L'auditoire se prêtait franchement à l'illusion et il n'y avait nul besoin de gaspiller des centaines de mille francs en toiles peintes et en trucs, en cascades artificielles et en illuminations électriques pour arracher aux spectateurs un sourire de contentement et une minute de surprise. Une autre différence importante avec nos usages, c'est que les acteurs n'étaient ni rétribués ni méprisés ; cela se conçoit, puisqu'ils ne paraissaient que rarement sur la scène et que leur profession se rattachait jusqu'à un certain degré aux cérémonies religieuses ou aux réjouissances royales ; ils faisaient partie des cortéges de la cour. Les dramaturges furent souvent comblés des faveurs des monarques ; plus d'un parmi ceux-ci, s'il faut ajouter foi aux traditions, aspira à cueillir les palmes du théâtre, et, quand ils n'étaient pas de taille à produire un chef-d'œuvre, ils l'achetaient à son auteur à prix débattu, sachant ainsi, à une obole près, ce que coûte la gloire.

Digitized by Google

II

Un des fondateurs du théâtre chez les Hindous est ce Kâlidâsa, auquel la *Revue* a déjà consacré deux articles[1] et dont par conséquent j'éviterai complétement de parler. Qu'il ait été contemporain de l'ère chrétienne et qu'il fût, comme le spécifiait un vers technique, une des neuf pierres précieuses qui ornaient la couronne poétique du roi Vicramâditya ; qu'il ait plus vraisemblablement vécu entre le IIe et le IIIe siècle après J.-C., ou même sous le règne de Bhodja, vers la moitié du XIe siècle, ou qu'il y ait eu plusieurs poètes de ce nom dont on aura confondu les œuvres ensemble ; qu'il ait réellement, en outre de ses poêmes épiques, didactiques et élégiaques, composé les trois drames de *Sakountalâ*[2], de *Vicramorvaçî*[3] et de *Mâlavikâ et Agnimîtra*[4] ; qu'il mérite le titre de *Shakespeare indien*, qui lui avait été décerné par William Jones, ce Christophe Colomb de la poésie sanscrite, et qui fut confirmé par l'enthousiasme des Goëthe, des Schlegel et des Humboldt, ou qu'il soit comparé avec plus de réserve et de justice à Euripide et à Ovide, mieux encore au Tasse et à Guarini et parfois seulement à Quinault et à Métastase : ce sont autant de problèmes sur lesquels nous n'avons plus à revenir, et c'est par Soudraka que nous allons inaugurer notre examen des poètes dramatiques de l'Inde.

Soudraka avait, disait-on, gouverné le pays de Maghada (le sud du Béhar) ; il y avait renversé la race Canwa et constitué la dynastie Andhra. Les uns l'ont placé cent ans avant l'établissement du christianisme ; les autres le font vivre à la fin du IIe ou du IIIe siècle après Jésus-Christ. On a mis sous son nom le *Mritchtchkati* ou le *Chariot d'enfant* (littéralement le *Chariot de terre cuite*), publié à Calcutta en 1829 avec une version anglaise et un commentaire explicatif de tous les passages en prâcrit, apprécié autrefois dans le *Catholique* par le baron d'Eckstein, traduit en latin par Stenzler à Bonn en 1847 et en français assez récemment par M. Hippolyte Fauche,

[1] Celui du 15 mars 1862 où nous avions nous-même étudié les œuvres complètes de Kâlidâsa et celui du 31 mars 1868 où Mme Sumner n'a analysé que ses productions théâtrales.

[2] Voir les éditions ou traductions de *Sakountalâ ;* par W. Jones, Calcutta, 1789, et Paris, 1803 ; par Chézy, Paris, 1830 et 1832 ; par Hirzel, Zurich, 1833 ; par Bœhtlingk, Bonn, 1842 ; par Ed. Foucaux, Paris, 1867.

[3] Cf. l'édition de Calcutta, 1830, et les travaux de R. Lenz, Berlin, 1833 et 1834 ; de Bollensen, Saint-Pétersbourg, 1846 ; de Monier-Williams, Hertford, 1849 ; de Byles Cowel, Hertford et Londres, 1851 ; d Ed. Foucaux, Paris, 1861.

[4] Cf. *Mâlavikâ et Agnimitra*, édition de Tullberg, Bonn, 1841.

Digitized by Google

imité même en cinq actes et en vers et transporté tant bien que mal en 1850, sur la scène de l'Odéon, par Méry et Gérard de Nerval. S'il est assez exagéré d'avancer, ainsi que des critiques l'ont dit, que cette pièce, qui n'a pas deux cents pages, remplirait un gros volume, qu'elle équivaudrait en étendue à la trilogie de l'*Orestie* d'Eschyle ou à celle du *Wallenstein* de Schiller, et qu'il fallait plus d'un jour pour la représenter, en revanche, il me semble indubitable qu'avec le drame de *Sakountalâ* c'est le drame le plus intéressant que les Indiens nous aient transmis.

Divisé en dix actes fort courts, agréablement écrit, mêlant en doses à peu près égales le pathétique et le plaisant, reposant, malgré quelques naïvetés, sur une intrigue heureusement ourdie, soumis assez strictement à la règle des unités, puisque l'action n'embrasse que quatre journées et est renfermée dans la ville et les faubourgs d'Oudjayanî, mais multipliant les changements de décors et comprenant près d'une trentaine de personnages, il nous révèle des caractères nettement tracés, des sentiments naturels, des mœurs curieuses, un état social digne d'attention. Surtout il développe une situation des plus originales et des plus scabreuses, la passion ardente et partagée d'un brahmane marié, pauvre et honnête, pour une courtisane jeune, belle et immensément riche. Que de fois ce type de la courtisane amoureuse n'a-t-il pas tenté les écrivains modernes ! Boccace et la Fontaine, Alfred de Musset et Balzac ont essayé de le peindre ; la Marion de Lorme et la Tisbé de Victor Hugo, l'Aventurière de M. Emile Augier, la Marguerite Gauthier de M. Alexandre Dumas fils, plus d'une héroïne suspecte de MM. Barrière, Feuillet et Sardou nous en présentent des épreuves ou des contrefaçons plus ou moins habiles. Ici, ce rapprochement, doublement hardi, d'un prêtre et d'une femme libre, d'un amant ruiné et d'une maîtresse opulente, est exposé avec une délicatesse singulière, en sorte que ce couple étrange n'excite pas un seul moment nos répugnances ; tant l'un et l'autre corrigent ce que leur position exceptionnelle a de défectueux par la noblesse de leurs idées et la profondeur de leur affection !

Ne nous arrêtons pas longtemps au prologue, que précède l'invocation sacramentelle à Siva, prononcée par le directeur et une actrice, et où l'on ne manque pas de chanter les louanges de l'auteur, mort bien des siècles auparavant, le prince Soudraka : « Il égalait par la majesté de son extérieur celui du taureau, par la vivacité de ses regards ceux de la perdrix, par l'éclat de son visage celui de la pleine lune ; imposant, aimable, véridique, issu du sang des *Kchattriyas*, versé dans la connaissance du *Rig-Véda* et du *Sama-Véda*, il possédait à la fois les sciences mathématiques, les beaux-arts et le talent de dresser les éléphants. Il avait abdiqué avant l'âge ; il eut le

Digitized by Google

bonheur de voir son fils assis sur le trône, et, après avoir accompli les rites solennels de l'*açwamédha* (le sacrifice du cheval), parvenu à sa centième année, il termina volontairement ses jours en se précipitant au milieu des flammes d'un bûcher. Brave à la guerre, toujours prêt à marcher contre les troupes de ses adversaires, et pourtant sans colère et sans rancune, non moins pieux que savant, tel avait été ce grand homme. »

Laissons de côté ce panégyrique, dû à quelque scribe vulgaire et très postérieur à l'auteur; abordons l'œuvre même du roi Soudraka. Figurons-nous que nous sommes à Oudjayanî, l'ancienne Avantî, la capitale de la province de Mâlava, une des sept villes sacrées de l'Inde, située près des sources de la Siprâ et du Sindhou. Nous avons sous les yeux l'entrée et la première cour de la maison de Tchâroudatta, un brahmane vertueux, qui s'est appauvri par ses continuelles largesses envers ses amis, mais qui n'est pas encore réduit à une misère bien désolante, puisqu'il lui reste une servante et un valet. Un autre brahmane, Mêtréya, chargé du rôle comique de *vidoûchaka*, naguère joyeux parasite de l'opulent Tchâroudatta, et qui a le mérite d'être demeuré fidèle à sa mauvaise fortune, tâche en vain de le consoler. Où sont les mets embaumés, les fruits confits dont il se nourrissait à cette table hospitalière? A présent, pareil au pigeon apprivoisé, il erre de foyer en foyer afin d'y recueillir les miettes des festins; néanmoins il ne cesse de revenir sous le toit de son compagnon, et il l'admire faisant dévotement aux dieux domestiques l'humble offrande de quelques grains de riz. Celui-ci a une épouse et un fils, Rohaséna; mais, tout probe et tout loyal qu'il est, il ne peut s'abstenir de déplorer les inconvénients de l'indigence, qui, à ce qu'il paraît, étaient aussi fâcheux aux bords du Gange que sur les rives de la Seine et aussi durs à subir il y a dix-sept cents ans qu'aujourd'hui.

« L'homme qui de l'opulence passe à la pauvreté, quoiqu'il ait encore la forme humaine, n'est plus cependant qu'un corps inanimé... Si j'en avais le choix, je préférerais la mort: mourir est une souffrance passagère; être pauvre est un tourment sans fin... On peut m'en croire; ce n'est pas pour moi que je regrette mes anciennes richesses; que les hôtes ne frappent plus à ce seuil d'où l'abondance a fui, voilà ce qui m'afflige... Suivant les décrets du destin, la prospérité va et vient; mais je gémis de voir que les nœuds de l'amitié soient rompus parce qu'un homme est pauvre; oui, de la pauvreté dérivent la déconsidération, la perte de l'indépendance, le mépris, le chagrin, l'affaissement de l'intelligence, la chute de tout notre être; de la pauvreté découlent tous les maux de l'humanité. »

Digitized by Google

Etant tombé si bas, il n'est pourtant à l'abri ni des tentations ni des hasards; en un instant, sa vie va être transformée. On est au soir : la route royale de la ville, ce que nous appellerions la grande rue, est pleine de promeneurs, de gens ivres, de seigneurs désœuvrés, de femmes légères. Une d'entre elles, Vasantasénâ, dont le nom harmonieux signifie l'*Armée du printemps*, apparaît précisément en brillant costume, parée d'une guirlande de fleurs et portant au bas des jambes des cercles d'argent garnis de grelots sonores. Elle est poursuivie de près par Samsthânaka, un galant ridicule, sensuel et ignorant, fanfaron et lâche, mais très orgueilleux; car il a l'honneur d'être le beau-frère du tyran Pâlaka qui règne à Oudjayânî et contre lequel se prépare en secret une révolte. Accompagné de son *vita*, espèce de précepteur indulgent et goguenard, il accable la belle des madrigaux les plus niais et les plus impertinents, la nommant tour à tour : « Flambeau du dieu qui vole les cœurs et les écus, gracieux bleuet des champs de l'amour, intarissable trésor de coquetterie et de volupté, plat savoureux de la passion, gouffre qui engloutit la fortune des citoyens, idole somptueusement pomponnée, princesse banale et débonnaire, maîtresse dans l'art de la joyeuse science, surintendante des plaisirs faciles, vertu d'humeur commode. » Des compliments si flatteurs, le croirait-on ? manquent leur effet. Et le *vita* de faire chorus :

« Pourquoi sortir de votre caractère ? La demeure d'une dame galante est le refuge de la jeunesse; une courtisane ressemble aux plantes qui croissent le long du chemin. Sa personne est une marchandise ; son affection s'achète argent comptant : elle a des compliments pour celui qui est disgrâcié de la nature comme pour celui qui est tout aimable. Le sage et l'idiot, le dévot et l'excommunié se baignent au même torrent ; le vil corbeau et le paon superbe se perchent sur les branches du même arbrisseau ; le prêtre, le noble, le marchand, les individus de toutes les castes naviguent sur le même bateau, et, pareille au bateau, à l'arbrisseau, au torrent, la courtisane sert à tout le monde. »

Par malheur, celle-ci n'est pas une courtisane ordinaire : sa fortune est considérable et ses moyens lui permettent d'aimer qui et quand elle voudra ; de plus, son âme, fatiguée des liaisons vénales, était restée toute neuve pour une véritable tendresse : cette tendresse, elle l'éprouve, et cela la préserve de toutes les séductions grossières.

Dernièrement, au temple de Câmadéva (le Cupidon des Hindous), elle a rencontré un brahmane à l'air distingué, quoique pauvre, et elle s'est subitement éprise de lui. Or, impatiente d'échapper aux hommages intolérables de son persécuteur, elle se précipite dans la

Digitized by Google

maison la plus voisine : c'est justement celle de l'inconnu qui l'a charmée, celle de Tchâroudatta. Mêtréya dépiste et repousse les deux importuns ; quant au maître du logis, à travers les ténèbres, il aperçoit la jeune femme et il se souvient de l'avoir vue au temple. Il est loin d'être insensible à tant d'attraits ; mais, misérable comme il l'est, qu'espérer, que dire ? Leur premier entretien est de la plus scrupuleuse décence :

TCHAROUDATTA, *à lui-même.*

Certes, cette femme pourrait devenir un modèle de vertu ! L'orgueil de l'opulence n'a pas de prise sur elle ; elle dédaigne les palais où on l'invite à se rendre. Ses paroles sont calmes et modestes ; sans lui répondre elle laisse l'homme qu'elle méprise perdre ses discours insensés. (*Haut*) Madame, je ne vous reconnaissais pas d'abord et c'est sans le vouloir que, vous confondant avec une fille de ma maison, je vous ai mal parlé ; je baisse la tête en vous demandant pardon.

VASANTASÉNA.

C'est moi qui vous ai offensé en pénétrant dans une habitation où je ne mérite pas de séjourner ; c'est à moi d'incliner mon front en signe de respect et de prière.

MÊTRÉYA, *ironiquement.*

Très bien de part et d'autre ! Pendant que vos deux têtes se balancent l'une vers l'autre ainsi que deux tiges dans un champ de riz, permettez-moi de pencher également la mienne, toutefois avec la roideur qui caractérise les genoux du chameau, et ayez l'extrême obligeance de vous redresser.

TCHAROUDATTA.

Soit ; plus de cérémonie.

VASANTASÉNA, *à part.*

Que ses manières sont polies ! Que son langage est doux et convenable ! Mais je ne dois pas m'arrêter ici plus longtemps ; réfléchissons... Oui, c'est cela. (*Haut*) O mon respectable sauveur, si

Digitized by Google

J'ai effectivement trouvé grâce devant vous, consentez à ce que je dépose ici mes parures ; c'était pour me les enlever que ces brigands me poursuivaient.

TCHAROUDATTA.

Cette triste maison ne saurait vous inspirer une grande confiance.

VASANTASÉNA.

Vertueux mortel, vous vous trompez ; ce n'est pas aux maisons qu'on doit se fier ; c'est aux hommes.

TCHAROUDATTA.

Eh bien ! Mêtréya, serrez ces bijoux.

Elle a menti pour se ménager un motif de retour et elle part heureuse sous la conduite de Mêtréya. A l'acte suivant, nous la voyons à son tour donner un asile à un *samvahaka* ou garçon de bains, autrefois un des domestiques de Tchâroudatta, qui, ayant perdu dans une maison de jeu tout ce qu'il possédait, a refusé de payer et s'est évadé après s'être battu avec le banquier ; elle indemnise son créancier et il proteste de sa reconnaissance, décidé d'ailleurs à se faire désormais mendiant bouddhiste. Cependant, au troisième acte, tandis que les deux brahmanes, revenant d'un concert, se sont couchés, un troisième brahmane, Sarvillaka, que la dignité de son état social n'empêche pas d'être un voleur de profession, examine en dehors la maison où il compte faire un bon coup. Mettant à profit les préceptes d'un traité sur l'*Art de voler* (*Tchôryaôvidyâ*) qui existait alors, il a pratiqué une brèche dans le mur de la rue et traversé le jardin ; il détache des briques de l'entrée, graisse les gonds de la porte et s'introduit à l'intérieur. Expert en effractions nocturnes, il enlève les joyaux déposés ; qu'on juge de l'épouvante de Mêtréya et de la douleur de Tchâroudatta, quand ils s'aperçoivent du larcin. La femme de ce dernier lui remet généreusement un collier de diamants qu'elle tient de sa mère et qui lui appartient en propre, afin qu'il puisse dédommager la dépositaire :

TCHAROUDATTA.

Suis-je descendu au point d'être forcé, quand mes biens ont disparu, d'accepter ceux d'une femme ? Il est donc vrai que la fortune

Digitized by Google

change notre nature? L'homme pauvre n'a plus d'énergie ; la femme riche a toute la force d'un homme. Que dis-je ? Je ne suis pas pauvre. Une épouse dont l'affection survit à mon opulence, un ami qui partage mes chagrins et ma joie, une vertu que l'indigence n'a point abattue, voilà des trésors qui sont toujours à moi ! Mêtréya, courez chez Vasantaséná ; dites-lui que ses bijoux, engagés par moi inconsidérément, ont été perdus au jeu, et qu'à leur place je la supplie de recevoir ces diamants.

MÊTRÉYA.

Je n'en ferai rien. Quoi ! pour une chose que des voleurs ont emportée, que nous n'avons ni mangée ni bue, sur laquelle nous n'avons pas touché un sou, nous irions nous priver de ces pierres rares, précieuse quintessence des quatre Océans !

TCHAROUDATTA.

Ce n'était qu'un dépôt ; on a compté sur ma probité et ma vigilance : cette confiance inestimable ne peut être payée trop cher : acquittez-vous de ma commission.

Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que Sarvillaka n'avait volé qu'avec les meilleures intentions du monde, pour racheter de l'esclavage et épouser Madanikâ, une des nombreuses suivantes de Vasantaséná. Au quatrième acte, il apporte les joyaux à cette fille et lui raconte comment et pourquoi il a forcé la maison de Tchâroudatta. Au trouble que ce nom excite naturellement, il se méprend, croit à l'existence d'un rival et exhale sa jalousie dans une tirade qui, bien qu'émaillée des fleurs de la rhétorique indienne, n'en est pas moins assez expressive :

« C'est mon amour pour vous qui seul m'avait poussé à un tel acte. Moi, né d'honnêtes parents, issu d'une caste supérieure, dans la passion qui me transportait, je vous ai offert un nom honorable et une âme fidèle ; et voilà ma récompense ! je suis dédaigné ; votre pensée est tout entière à un autre. En vain l'arbre vigoureux de notre florissante jeunesse est couvert d'excellents fruits ; les femmes, comme des oiseaux avides, sont là pour les dévorer. Richesse, bravoure, toutes nos qualités sont ruinées par la violence souveraine d'un indomptable amour. Ah ! que l'homme est fou de se confier à la femme ou à la fortune ! Toutes deux sont aussi perfides et aussi traîtresses que le serpent. La femme s'est toujours fait un jeu de

Digitized by Google

fouler à ses pieds le cœur ardent et dévoué qui l'adore. Jeunes gens, si vous êtes prudents, gardez-vous de l'aimer jamais et profitez des conseils que vous donnent les sages. Ils vous disent qu'elle n'est pas digne de foi, qu'elle peut pleurer ou rire à volonté, qu'elle nous dérobe nos secrets et qu'elle ne nous révèle pas les siens. Que le jeune homme loyal redoute les charmes des coquettes ; ce sont de sombres fleurs qui ne poussent que sur des tombes. Les vagues de l'Océan sont moins inconstantes, les teintes du soir sont moins incertaines que leur tendresse. La richesse, tel est leur but. Dès qu'on est ruiné, elles vous rejettent loin d'elles comme un sac vide. L'amour d'une femme s'éteint plus rapidement que la lueur d'un éclair. Elle peut feindre de vous chérir et songer à un autre : en vous pressant entre ses bras, elle peut soupirer pour un de vos rivaux. Pourquoi vouloir aller contre la nature ? le lotus ne fleurit pas sur la cîme des monts ; la mule ne porte pas les mêmes fardeaux que le cheval ; le grain d'orge ne produit pas le riz, et dans l'âme d'une femme on ne saurait trouver la vertu. »

Voilà chez un voleur des sentences bien philosophiques et une expérience amère de la vie humaine et du cœur féminin. Son erreur s'explique enfin et il se décide à restituer les bijoux à la courtisane, qui, toujours libérale et souvent désintéressée, lui abandonne en mariage Madanikâ, en même temps qu'elle vient de refuser les présents splendides du beau-frère du roi, quoique sa mère, personne accommodante par métier, lui conseillât de les accepter au plus tôt. D'un autre côté, Mêtréya se présente chez elle de la part de son ami ; il y est reçu par un *bandhoula*, intendant subalterne, qui profite de l'occasion pour lui montrer en détail l'habitation de la dame. Les merveilles qui y sont contenues nous donnent l'idée la plus avantageuse de la richesse, du luxe et du goût qui régnaient dans ce demi-monde oriental. Huit cours différentes, d'élégantes mosaïques, des tapis éclatants, des arceaux incrustés d'ivoire et ornés de drapeaux, des colonnes surmontées de vases en cristal, des panneaux étincelants d'or, des pavillons peints, des escaliers de marbre, des croisées garnies de cordons de perles ; dans les écuries, des bœufs, des buffles, des béliers, des chevaux, des singes et des éléphants ; des tables de jeu où vient s'asseoir l'élite des libertins d'Oudjayanî ; des musiciens de tous genres, des chanteurs, des danseuses, des comédiens, des lecteurs, tous au service de la maîtresse du lieu ; des cuisines vastes et constamment en activité, qui offrent au gourmand Mêtréya une image du paradis d'Indra ; des boutiques de parfumeurs et des ateliers de joailliers qui dépendent de la maison et en font comme un bazar ; une troupe de domestiques ou de parasites qui causent et rient ensemble, mâ-

Digitized by Google

chent du musc ou du bétel et boivent des liqueurs fortes; des bassins d'eau safranée; des volières dorées, où s'agitent des perroquets, des geais, des coucous, des perdrix, des cailles, des paons, des cygnes; un parc verdoyant, où sont suspendues des escarpolettes de soie, et, au milieu de tant de richesses, le frère et la mère de la belle qui se prélassent indolemment aux frais de leur sœur et de leur fille : antique tradition qui ne s'est pas perdue! On se croirait dans le séjour de Couvéra, le Plutus indien; c'est un rêve des *Mille et une nuits*; et, à côté de pareilles splendeurs, que les hôtels, les mobiliers et les carrosses de nos nymphes à la mode sembleraient mesquins et misérables! Au cinquième acte, Vasantaséná, qui ne cherche qu'un moyen de revoir son cher Tchâroudatta, lui apporte le collier que Mêtréya lui avait remis : elle est richement habillée, et trois serviteurs l'accompagnent. Malgré un orage violent qui éclate, un orage d'Asie, malgré la pluie qui ruisselle et le tonnerre qui retentit, elle le rejoint au jardin, lui jette des fleurs et tombe dans ses bras; Roméo et Juliette, Faust et Marguerite ne sont ni plus tendres ni plus poétiques; ils s'aiment, ils se le disent, ils sont heureux! Au sixième acte, le matin venu, Vasantaséna quitte paisiblement ce toit obscur qui, pour elle, vaut le ciel; elle renvoie le collier à celle qu'elle nomme sa sœur, suivant les mœurs d'alors, c'est-à-dire à la femme de son amant. A la vue de Rohaséna, le petit enfant du brahmane, qui pleure, parce qu'au lieu de son chariot de terre cuite (de là le titre de la pièce) il en voudrait un d'or, comme en a le fils du voisin, elle lui fait cadeau de quelques-uns de ses bijoux pour qu'il s'en achète un, et elle s'apprête à monter dans une voiture que Tchâroudatta a commandé de lui préparer. Ici commence une série de quiproquos et de coups de théâtre, parfois un peu forcés, mais qui ne seraient pas trop déplacés dans nos mélodrames actuels. La voiture où elle entre au hasard est celle de Samsthânaka, le prince galant et grotesque qui la courtise; elle stationnait fortuitement près de là : au contraire, celle qui lui était destinée est occupée bientôt par Aryaka. Cet Aryaka est un pâtre auquel les oracles ont promis le trône : en conséquence, Pâlaka, soupçonneux et craintif ainsi que tous les tyrans, l'a jeté en prison à perpétuité. Le voleur Sarvillaka, ami dévoué du pâtre, vient de le délivrer; et, traînant encore les débris de ses chaînes, en dépit de deux capitaines des gardes de la ville et de leur escouade qui le poursuivent, le proscrit réussit à s'échapper, grâce à ce véhicule que les agents de la police n'ont pas osé ouvrir, pensant que Vasantaséná y est enfermée. Tout cela n'est pas fort vraisemblable et ces finesses théâtrales sont percées à jour; mais nos auteurs eux-mêmes y regardent-ils de si près? Au septième acte, qui n'est guère qu'un ta-

Digitized by Google

bleau, suivi de son fidèle compagnon, Tchâroudatta se promène dans le jardin royal de Pouchpakaranda aux environs d'Oudjayanî : il y avait donné rendez-vous à son amante. La litière qu'il lui avait prêtée s'avance ; mais son étonnement est extrême lorsqu'au lieu d'elle il n'en sort qu'Ariaka le fugitif, dont il détache les chaînes et dont il achève de protéger l'évasion, au risque de s'attirer la vengeance du tyran. Le huitième acte, qui est beaucoup plus long, se passe au même endroit et nous montre le garçon de bains, qui a figuré au commencement et qui est devenu un de ces mendiants bouddhistes médiocrement estimés, mais non pas encore persécutés par les brahmanes. Il chante des stances morales, que les stoïciens ou les chrétiens n'auraient pas désavouées :

« Mes amis, que la vertu soit votre unique bien et réprimez vos passions inquiètes. Faites résonner le tambour de la méditation et veillez sans relâche sur chacun de vos sens ; ce sont autant de larrons en embuscade, prêts à piller les trésors de votre dévotion. — Que les hommes se rappellent que cette vie doit finir et que de toutes nos espérances il ne nous restera que la sagesse ; qu'ils luttent contre l'orgueil ; qu'ils triomphent de l'ignorance. Une ville n'est en sûreté que quand tous ses ennemis sont vaincus et dispersés. — A quoi bon couper votre barbe et votre chevelure, quand votre cœur lui-même est hérissé de vices ? Employez le fer à l'intérieur ; qu'importe que le corps soit sans grâce et sans ornements ? Purgez votre âme de sa vanité et de ses mauvais penchants ; alors, seulement alors, vous serez beaux ! »

Tout en se livant à ces réflexions pieuses, il lave son vêtement dans l'eau d'une fontaine ; mais il est surpris par Samsthânaka, à qui ce jardin appartient et qui y arrivait, escorté de son précepteur. C'est le digne ancêtre des amoureux imbéciles et burlesques de nos féeries, si célèbres par leur toque à panache et leur tunique couleur d'abricot ; il tire un énorme sabre, bat le mendiant, menace de le pourfendre et le chasse avec fureur. Le souvenir de Vasantaséná le ramène à de plus riantes pensées ; il chante faux en son honneur ; que ne sacrifierait-il point pour la fléchir ? Précisément voici dans l'équipage du prince celle qui y était entrée par mégarde ; Samsthânaka commence par la prendre pour un voleur, un fantôme ou un démon : car l'intrépidité n'est pas son fait ; elle n'est pas moins effrayée. Quand il la reconnaît, il se persuade naïvement qu'elle accourt au devant de lui et il se jette à genoux en lâchant un flux d'absurdes galanteries ; mais elle le repousse du pied, et, lui qui est aussi féroce que poltron, il la tire violemment de la voiture et ordonne à son *vita* et à son cocher de la tuer sans rémission. Les braves gens refusent, luttent même contre lui ; il les éloigne hypocritement, se

Digitized by Google

jette sur elle et l'étrangle, puisqu'elle a l'impudence de ne pas l'adorer. Elle pourrait crier et appeler au secours; mais les convenances, rigoureusement observées même par les courtisanes, s'y opposaient absolument; elle chancelle en prononçant le nom chéri de Tchâroudatta. Le précepteur, dès qu'il revient, voit la victime sur le sol: honteux de la conduite de son maître, il pleure tant de mérites et d'attraits détruits par une fin prématurée. Il rougirait d'obéir plus longtemps à un assassin; il repousse les présents dont l'autre essaye de le combler afin de l'adoucir; il l'écarte de la pointe de son épée. Il le maudit avec une généreuse indignation, et, comme désormais il n'aurait plus de sécurité à la cour, il s'enfuit, se décidant à se rallier au pâtre Aryaka, le grand redresseur de torts, autour duquel se réunissent tous ceux qui ont à se plaindre de l'oppression. Samsthânaka, encore plus stupide que méchant, perd la tête; il renvoie son cocher en tentant de le corrompre; il couvre de feuilles le cadavre de Vasantaséná et se sauve, à moitié fou, en escaladant une muraille. Le mendiant, qui traversait de nouveau la promenade, s'assied près du tas de feuilles pour se reposer; il entend un soupir qui s'en exhale; il aperçoit une main qui s'agite; il découvre le corps: c'est celui de la dame qui récemment l'a sauvé en payant ses dettes de jeu. Il lui apporte de l'eau; il l'évente avec son vêtement: il ne la touche pas même du doigt (car il est défendu aux bouddhistes d'affronter, si peu que ce soit, le contact d'une femme); mais il lui tend une branche au moyen de laquelle elle se relève et il l'emmène à une petite distance, dans un couvent de religieuses de son ordre où elle recevra le meilleur accueil.

Le neuvième acte, qui n'est pas sans quelque analogie avec le quatrième du *Marchand de Venise*, nous présente l'intérieur d'un tribunal hindou; un juge, un prévôt des marchands et un greffier y siégent. L'infâme Samsthânaka, vêtu des plus beaux habits, a l'audace de paraître à la barre, de dénoncer le meurtre de Vasantaséná et d'en accuser Tchâroudatta, qui aurait ainsi espéré ravir l'immense fortune de la morte; sa déposition, odieuse au fond, est aussi ridicule que possible dans la forme. On va chercher le brahmane que de mauvais présages rendent inquiet, la mère de la courtisane qui avoue les relations de sa fille avec lui, Mêtréya sur lequel on saisit les joyaux donnés par elle au petit Rohaséna et qu'on suppose volés: toutes les circonstances, tous les indices concourent à perdre le malheureux. En vain son commensal plaide sa cause et rappelle les libéralités continuelles qui l'ont appauvri; en vain le juge lui est favorable et rend hommage à sa réputation de vertu; en vain son accusateur est l'objet du mépris public: les apparences l'accablent. Pâlaka, sur les instances de son beau-

Digitized by Google

frère, le condamne à être conduit dans un cimetière au son du tambour, portant au cou les bijoux de celle qu'il a égorgée, et à y être empalé et décapité, quoique la loi, vu la caste dont il est, n'autorisât que son bannissement et la confiscation de ses biens. Qu'importe? Sa Vansantaséná n'est plus; la vie lui est à charge; il lègue au fidèle Mêtréya la mission de protéger sa femme et son enfant, et, prêt à mourir, il voue ainsi le tyran à toutes les tortures d'une autre vie :

« Hélas! mon pauvre ami, si l'on m'avait accordé la faveur d'une enquête légale, si l'on m'avait imposé des épreuves, celles de l'eau, du poison, des balances ou du feu, et que l'événement eût tourné contre moi, la sentence aurait été régulière. Du moins, je serai vengé, et, en représailles de cet arrêt qui condamne un brahmane à la mort sur l'unique déposition d'un ennemi impitoyable, ô coupable roi, le sort le plus doux qui puisse t'attendre, toi et toute ta race, c'est le châtiment de l'enfer. Marchons; me voici. »

Au dixième et dernier acte qui est fort étendu, nous assistons au spectacle des préparatifs de l'exécution. Sans s'égarer en des rapprochements, faux à force d'être excessifs, il est certainement curieux de voir ce juste marcher au lieu du supplice entre deux haies de gens du peuple, le front ceint d'une couronne funèbre, soutenant sur son épaule le pal, instrument de sa mort prochaine, et poussé de station en station par les *tchandulas* ou bourreaux, qui proclament à chaque pas son prétendu crime et la punition qu'il va subir. Les assistants le plaignent et prient pour lui; toutes les femmes pleurent; quelques hommes égoïstes et lâches se détournent pourtant, ce qui arrache au condamné cette réflexion qu'on croirait être d'Ovide : « A mon passage, plusieurs de ceux qui me connaissaient m'évitent, et, se voilant le visage de leurs manteaux, ils se cachent. Lorsque la fortune nous sourit, les amis ne nous manquent pas; ils sont rares dans l'adversité. » Mêtréya, qui est un de ces amis rares, et le jeune Rohaséna s'élancent vers lui; ils offrent de périr à sa place. Le père bénit son fils et lui passe au cou son cordon brahmanique, signe de distinction qu'on revêtait à un âge fixé avec de grandes cérémonies, qu'on portait transversalement sur la poitrine de gauche à droite et qui symbolisait la confirmation dans la foi religieuse; le comble du désespoir, à ses yeux, est d'être soupçonnée d'avoir tué celle qu'il aimait tant. Cependant le cocher de Samsthânaka survient en toute hâte, attestant l'innocence du prisonnier et l'attentat de son propre maître : le prince, qui paraît aussi, s'efforce inutilement de faire taire son domestique en lui offrant en cachette un bracelet de prix. Il presse l'exécution du condamné et demande même que son enfant soit immolé à ses côtés; car ce

Digitized by Google

monstre grossier et cruel pense, à l'instar de Vitellius, que *l'agonie d'un adversaire est un vrai festin pour le cœur*. Tchâroudatta, que les gardes frappent rudement, continue son pèlerinage suprême ; un instant, il hésite, il faiblit : « C'est, dit-il, l'infamie qui l'effraye, et non point le trépas. » Il arrive au cimetière ; les bourreaux dressent le pal et apprêtent le glaive ; il va succomber : mais l'innocent a assez souffert. Attirée par les clameurs de la foule, guidée par le mendiant, Vasantaséná se jette au milieu du sinistre cortége, et les deux amants, l'un qui est sur le point de mourir, l'autre qu'on avait crue morte, se prodiguent mutuellement les tendres paroles, les baisers, les larmes. Le vil Samsthânaka se sauve à toutes jambes ; les *tchandalas*, ne voyant plus en lui qu'un calomniateur, le pourchassent et il n'ira pas loin. Car, pendant que la courtisane et le brahmane se livrent à un poétique duo d'amour, une révolution (ainsi que cela a lieu fréquemment chez Shakespeare, chez Caldéron ou chez nos tragiques) vient de s'accomplir au fond des coulisses. Le voleur Sarvillaka a poignardé Pâlaka, et Aryaka le pasteur remplace le tyran sur le trône ; le nouveau monarque donne l'ordre, aux applaudissements de la multitude, de délivrer Tchâroudatta et lui octroie un riche domaine et l'emploi de gouverneur de la ville d'Oudjayant ; tel le Mardochée de Racine, du pied de la potence, passe au faîte des honneurs. Il pardonne noblement à Samsthânaka, qu'on lui amène les mains liées derrière le dos et que Sarvillaka voudrait appliquer au pal, scier en deux ou offrir en pâture aux chiens. Il retrouve son fils en pleurs, Mêtréya et ses serviteurs attendris, sa femme montant sur un bûcher pour ne pas lui survivre. Il affranchit le cocher du prince ; il désigne un des capitaines du guet comme chef de la police et le mendiant comme supérieur de tous les monastères de bouddhistes de la province. Vansantaséná, félicitée officiellement par le roi-berger, honorée de tous, traitée en sœur par l'épouse de son bien-aimé, cesse de faire partie de la classe des courtisanes, et le vertueux Tchâroudatta, maintenant riche et puissant, heureux et chéri, termine la pièce par une conclusion sentencieuse et par la bénédiction d'usage :

« La Destinée se joue de notre vie et fait tourner le monde à la façon d'une roue mobile. Les uns sont élevés à l'opulence, les autres sont abaissés vers la pauvreté ; ceux-ci sont gratifiés passagèrement des dignités les plus hautes ; ceux-là sont voués à la douleur et à la misère. Sachons donc, tous tant que nous sommes, régler et modérer nos désirs. Puissent les mamelles des vaches nourricières être toujours remplies de lait, le sol de notre patrie produire des moissons fertiles, des pluies abondantes arroser la terre, le souffle embaumé des vents rafraîchir l'atmosphère et répandre la santé, toutes

Digitized by Google

les créatures vivantes être exemptes de peines, le respect le plus profond être assuré aux prêtres, la justice et la piété amener partout le bonheur! Puissent les souverains, vigilants et équitables, abattre leurs ennemis et conserver la paix au monde ! »

Ces vœux honnêtes et pacifiques, qu'au bout de dix-sept cents ans nous pourrions répéter à la suite des Indiens et que nous serions très satisfaits de voir réalisés à notre profit, couronnaient dignement cette composition ample et variée, qui a une valeur réelle et qui nous semble se rapprocher beaucoup mieux que la fameuse *Sakountalâ* elle-même, du type du drame, tel que nous le concevons de nos jours.

PHILIBERT SOUPÉ.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

ENTRE DEUX LACS

SOUVENIRS DE L'OBERLAND BERNOIS

Août 1867.

Berne a passé devant nous comme un éclair. C'est une connaissance de vieille date. En 1859, voulant gagner le lac de Lugano, autour duquel rôdait le général Urban, surveillé et harcelé par Garibaldi, j'avais fait un crochet pour aller serrer la main à J.... Il habitait Berne dans ce temps-là et faisait chaque matin sa partie de billard avec un des gros bonnets de la république. Aussi regorgeait-il de secrets politiques. Après m'en avoir conté bien long sur l'état de l'Europe et sur les suites probables de la guerre, il m'avait fait visiter la ville jusque dans tous ses recoins. La journée n'était pas finie que Berne n'avait plus de secrets pour moi; je connaissais la figure colossale de la tour Saint-Christophe; j'avais vu, dans les sculptures du portail de la cathédrale, un pape dévoré par les flammes de l'enfer; j'avais lu sur la façade de l'hôpital des bourgeois cette évangélique inscription : « Au Christ dans la personne des pauvres. » J... qui ne me faisait grâce d'aucun plaisir, me présenta aux ours, qui sont, après ou peut-être même avant les membres du Conseil fédéral, les plus notables habitants de la ville; il m'initia également aux mystères des établissements de bains qu'alimente l'eau pure de l'Aar.

Les meilleures impressions de ce rapide séjour que je fis à Berne me reviennent à l'esprit : je vois, du chemin de fer, se détacher

Digitized by Google

et reculer vers l'horizon les profils gothiques de cette jolie reine des cantons suisses. Pendant une heure, nous traversons des prairies dont les hautes herbes tombent sous la faux des moissonneurs. Les bonnes odeurs de ces foins entrent dans nos wagons.

Il est trois heures. — Nous voilà sur le lac de Thoune. Notre bateau tourmente du battement monotone de ses deux ailes les eaux limpides et profondes. Tout d'un coup, et sans qu'on puisse deviner pourquoi, le soleil a disparu derrière un épais rideau de vapeur. Il a bien pris son temps ! — On ferait le voyage de la Suisse rien que pour jouir de la vue de ce lac et de la magnificence de ses deux rives. Mais nous avançons dans la brume. Des frissons de froid courent sur le pont et sifflent dans les oreilles. Chacun s'enveloppe comme il peut. Quelques passagers, tristement accoudés sur les rampes, suivent d'un œil atone le sillage du bateau. Nous naviguons en zigzag d'une rive à l'autre, vers des villages dont les silhouettes se profilent vaguement au fond d'une petite anse. Parfois, une barque sort du brouillard ; elle porte deux ou trois voyageurs armés de valises, accroupis et immobiles. On dirait des ombres portées sur un fleuve mythologique, *umbræ ibant tenues...*

Nous touchons à Neuhaus. Ici, grand mouvement de voitures, d'omnibus, de chevaux qui hennissent en secouant leurs colliers de grelots, de malles que l'on retire du bateau et que l'on traîne sur le quai. En dix minutes, je suis emporté par deux grands chevaux maigres et mal étrillés jusqu'à l'hôtel Beau-Site.

Ce pittoresque amas de chalets, de maisons peinturlurées, délicieusement couchés dans un pli des grandes Alpes, et que l'Aar traverse en bondissant, c'est Unterseen, Aarmühle ou Interlaken J'ai la vue de la Jungfraü et d'un autre grand pic qu'on appelle le Monch (le Moine). Le ciel s'est éclairci ; le vent chasse devant lui le troupeau des nuages, qui courent effarés à travers toutes les cîmes. Les plus légers, s'enroulant autour des mamelons, leur font des colliers d'ouate blanche ou grise ; d'autres s'effondrent dans de larges espaces triangulaires. Lorsqu'elles passent devant la Jungfraü, leurs masses noires l'enveloppent, et la blanche montagne semble se fondre dans cet immense débordement de vapeurs.

Alors, rien n'est plus triste que ce que l'on a devant soi ; l'ombre des nuages se projette aussi sur l'âme ; on a froid et l'on souffre de ces vagues douleurs qui vous étreignent au cœur et au cerveau, qui vous dominent et peuvent, si vous ne leur opposez l'effort d'une âme alerte, vous arracher des larmes.

Oh ! les montagnes sous le brouillard ! les nuages dans ces étroits horizons ! la pluie dans ces vallées exiguës ! c'est la déception, la nostalgie, l'ennui énervant. Prenez un homme sain et dispos, jetez-

Digitized by Google

le dans un immense trou profond et noir, dont les parois suintent l'humidité et le froid, il sera fort s'il peut, pendant plus d'une heure de cet ensevelissement spongieux, retenir dans son être une étincelle de gaieté.

Lorsque, entre lui et la montagne rayonnante de blancheur, sublime et fière explosion de la divine nature, descend le rideau terne des vapeurs condensées, l'homme est en proie à l'horrible cauchemar de son néant et de son impuissance; il a là, sous les yeux, l'image de la vie sans cesse tourmentée d'aspirations, de désirs, de visions subitement voilées. Il sent un bonheur, une jouissance, une gloire, une éblouissante destinée, tout près de lui, à la portée de son regard, presque de sa main, et ne peut les saisir. Toujours Tantale!

Telles furent mes premières impressions à la fenêtre de l'hôtel Beau-Site. Elles n'étaient point gaies. Le jour baissait; un bruit grêle de sonnette m'agaçait les oreilles depuis quelques minutes. C'était l'appel pour le dîner. Je me rajustai quelque peu et j'allai rejoindre dans la salle à manger les autres pensionnaires. Ils n'étaient pas nombreux. L'hôtelier me prévint que le dîner du soir était pour les Français qui ne voulaient point se faire à la coutume allemande et que le repas de deux heures, auquel prenait part tout ce qui, dans son hôtel, n'avait point l'honneur d'être Français, était le plus suivi et le plus animé.

C'est un très charmant homme que le seigneur Ruchti, un de ces hommes doués de solide bon sens et d'inaltérable droiture, dont la Suisse a gardé le moule intact. Il semblait vouloir me pousser à manger plutôt avec les étrangers qu'avec mes compatriotes. Mon homme avait ses raisons.

J'allai m'asseoir, tout au bout d'une grande salle, à une table autour de laquelle une quinzaine de personnes étaient déjà réunies. De ma place, j'avais la vue du dehors. Par de larges portes vitrées, j'apercevais d'abord le jardin de l'hôtel, dont l'aspect était des plus riants; on n'y avait point ménagé les massifs, les pelouses et les plantes grimpantes. Les liserons, les clématites, les capucines suspendaient des clochettes rouges, bleues et oranges aux piliers de bois supportant des galeries circulaires. Par delà le jardin, un vieux chalet gris, chargé d'inscriptions en allemand, bornait la vue. Mais, au-dessus du chalet, apparaissaient encore les cônes boisés du grand et du petit Rugen, vertes montagnes coiffées de sapins, derrière lesquelles l'Oberland bernois étale ses magnificences.

Ce spectacle est un régal. L'hôtelier a tout à gagner à le mettre sous les yeux des dîneurs; il est impossible que le plaisir de la vue ne fasse point négliger un peu les satisfactions de l'estomac. A Beau-Site, le panorama que l'on découvrait en dînant avait pour moi

Digitized by Google

une autre utilité : il détournait mon attention des physionomies revêches qui m'entouraient.

Ces convives ne parlaient point ou parlaient peu. Ils paraissaient tous se connaître cependant. J'ai appris plus tard, par le livre de l'hôtel, que les quinze personnes avec lesquelles j'avais l'honneur de dîner tous les jours composaient deux familles et quittaient tous les ans leur petit manoir de province pour venir dilater leurs poumons à l'air vif et léger des montagnes. Ces gens-là étaient hobereaux et n'oubliaient point de le montrer. Leurs façons, du reste, et leur appétit étaient irréprochables. Dans la crainte de déroger, et pour ne point perdre une bouchée, ils ne disaient mot. Le bon M. Ruchti se mettait en quatre pour ces hôtes ; il ne négligeait pas d'avoir toute la journée plein la bouche de « monsieur le comte, » de « monsieur le marquis, » de « madame la comtesse, » de « madame la marquise. » Le comte et le marquis frayaient ensemble et paraissaient se croire en visite dans leur castel. Ils fumaient ensemble, ils jouaient ensemble au billard, et saluaient jusqu'à terre, en galants chevaliers, leurs dames respectives. Celles-ci minaudaient tout le long du jour entre elles, de la façon la plus distinguée, traînaient sur les mots en se saluant, et disaient, avec de fins sourires, les plus affligeantes banalités. Leur rang les oblige à cela, du moins le croient-elles. J'ai, bien malgré moi, passé quelques heures à voir fonctionner ce petit groupe aristocratique, dont les exercices ne variaient guère, et dont les conversations, sobres et contenues, semblaient apprises par cœur.

Je remarque avec douleur que le Français moderne, en voyage, est égoïste, vaniteux, et nullement spirituel. Les hommes lorgnent les dames avec de petits airs insolents ; les dames passent à côté des hommes avec de grands airs de princesse, et semblent vouloir éviter des saluts qu'elles désirent. Dans les chemins de fer, la meilleure place est au premier occupant, qui ne bougerait point ses pieds pour un empire. A table d'hôte, chacun se sert à sa convenance et offre galamment à son voisin ou même à sa voisine le morceau dont il n'a pas voulu. On ne se lie plus ; on professe le dédain. Je ne sais où nous avons pris ces mœurs-là, et quel étrange plaisir nous trouvons à faire mentir notre vieille renommée de politesse et d'esprit.

Les étrangers nous en remontrent ; ils savent voyager et être sociables sans déroger. J'en avais la preuve à la table de deux heures, où je venais quelquefois m'asseoir entre une grosse Berlinoise, qui causait avec entrain de toutes choses, et un vieux colonel retraité de la landwehr, qui, lorsqu'il ne dînait pas, mettait toute sa gloire à peindre des aquarelles. Allemands, Danois, Russes, Anglais jasaient entre eux fort gaiement, et ne se demandaient point leur

Digitized by Google

extrait de naissance pour s'offrir du rôti. Dans leur société, personne n'était seul, et il était difficile d'engendrer la mélancolie. A côté de cette aimable compagnie de touristes, aussi étrangers à notre langue qu'à nos petits travers, le petit groupe français faisait peine à voir.

M. Ruchti, qui pense à tout, me dit le soir, en me donnant ma bougie : « Levez-vous de grand matin, monsieur, si vous voulez voir la Jungfraü dans tout son beau ; et puis l'air du matin est si bon ! » Le lendemain, six heures sonnaient au vieux campanile d'Unterseen, lorsque j'ouvris mes volets ; un jour terne et humide entra dans ma chambre ; au dehors, rien ne se voyait que le vieux chalet gris, de l'autre côté du chemin. Je me croyais le jouet d'un triste rêve. Cet horizon incolore, silencieux, vide, était plein de désenchantements. Il n'y paraissait pas plus de montagnes que dans la plaine Saint-Denis, quand on tourne le dos à Montmartre ; c'était à croire que, pendant les heures de la nuit, on était venu enlever la Jungfraü, le Monch et tous les Rugen, grands et petits. J'allai me plaindre à M. Ruchti, qui parut désolé et me conseilla de déjeuner en attendant mieux.

Le comte et le marquis, en jaquette du matin, assis sur un banc côte à côte, fumaient dans des pipes à bout d'ambre, en lisant leur journal. Aux fenêtres, on voyait des visages consternés et tous les regards se porter vers le point de l'horizon où se trouvaient hier les montagnes. Je ne savais où me réfugier pour échapper à la tristesse générale.

J'entendais M. Ruchti affirmer qu'à cinq heures moins un quart, il n'y avait pas un nuage et que, si on voulait seulement monter au petit Rugen, on verrait le soleil dans tout son éclat.

Me voilà parti pour le Rugen. Je plonge dans les couches épaisses du brouillard et je sens une petite pluie fine picoter ma figure ; je vois ce qui m'entoure à quinze pas de distance, mais rien au delà, suivant toujours le chemin et me fiant à lui avec une obstination aveugle. Ce chemin perfide n'en finissait pas ; je le trouvais absurde et désespérant ; je ne saurais dire par où il me fit passer, à côté de quels sites charmants, mais invisibles, il me promena. Après une demi-heure de marche en plaine, je commençai une ascension entre deux lignes de sapins, sous des rochers à pic qui avaient l'air de rouler sur ma tête et qui, au moment de m'écraser, s'arrêtaient comme saisis d'une subite pitié. Cependant le brouillard persistait, mais je ne sentais plus la pluie fine sur mon visage et j'entrevoyais le voisinage d'une atmosphère moins opaque ; des scintillements fugitifs passaient devant mes yeux quand je levais la tête. Je sentais en moi une ardeur incroyable à monter, à monter toujours, et plus

Digitized by Google

e m'élevais, plus je sentais cette ardeur étrange me dominer et n'entraîner. Je subissais, en ce moment, sans trop m'en rendre compte, l'irrésistible attraction de la lumière.

Tout à coup, mon front émergea de la masse nébuleuse, et je me fis l'effet d'un plongeur qui arrive du fond de l'océan. Je fus d'abord ébloui. Dans un ciel bleu le soleil tranquille et souriant caressait les cîmes et les enveloppait de clarté. Il me sembla que je commettais une indiscrétion en troublant ce majestueux tête-à-tête du soleil et de la montagne, et je fus sur le point de me replonger dans mon bain de brouillard. Mais l'admiration me retint là, cloué, en extase. La Jungfraü avait mis sa plus belle robe blanche, et ses neiges étincelaient comme des débris de cristaux; à sa gauche le Monch (le moine), tout entier vêtu d'un froc immaculé, semblait la regarder avec amour; au-dessus de l'un et de l'autre, un voile léger, diaphane, fait de vapeurs subtiles, s'étendait et réunissait les deux cîmes. Plus haut encore, dans les splendeurs du ciel, le soleil, en s'inclinant vers ce couple, semblait prendre des airs de pontife, comme pour célébrer ces fiançailles aériennes.

Je me trouvais de la fête. Je ne m'étais jamais senti si loin de la terre. La terre! ce que je contemplais ne lui ressemblait guère, et je ne croyais pas que ce sol boueux dans lequel pataugent nos humbles personnes pût avoir rien de commun avec ces grandeurs. Le monde nouveau où je planais flottait au-dessus d'une mer de nuages, et tout d'abord, je ne voyais rien à mes pieds que cette houle silencieuse et irisée, roulant d'une montagne à l'autre.

La vision cessa dès que le brouillard, chassé vers les lacs, mit à nu les arbres, les sentiers, les toits inclinés des chalets et les façades prosaïques de la Jungfraüblick. Je me hâtai de descendre et d'aller voir s'il était possible, après un si beau rêve, de trouver encore quelque charme aux réalités de la vie.

En arrivant par la Jungfraüblick, je me trouvai tout de suite dans l'avenue de noyers derrière laquelle s'étalent les établissements les plus fréquentés d'Interlaken; l'hôtel Victoria, l'hôtel de la Jungfraü, l'hôtel des Alpes et le Kursaal. Il y avait là du mouvement, de l'élégance et toutes sortes d'étalages; des touristes armés de longs bâtons ferrés, coiffés de chapeaux autour desquels flottaient des voiles verts, partaient en voiture pour quelque lointaine excursion; des enfants enfourchaient en criant des ânes rétifs; des amazones de tout calibre et de toute catégorie traversaient les groupes au galop, dans un nuage de poussière, et des guides en veste brune se tenaient en permanence devant les hôtels. La vie moderne était là toute entière telle qu'on la voit partout: à Bade, à Ems, aux Alpes, aux Pyrénées, aussi insignifiante, aussi uniforme, aussi fastueuse. C'est là qu'on

Digitized by Google

retrouve les types connus des habitués de toutes les villes d'eaux : le touriste solitaire cherchant aventure ; l'Anglais investigateur ; des couples que la circonstance du voyage rapproche et que le retour au pays sépare ; la veuve et la jeune fille allant partout seules, dans des costumes qui peuvent rivaliser d'outrecuidance avec les plus énormes curiosités de tous les pays. La plupart de ces voyageurs se veulent donner la gloire d'être allés en Suisse, et ne s'y conduisent pas autrement que dans l'avenue des Champs-Elysées, ne regardant que les choses les moins dignes d'être vues, et n'ayant à aucun degré le sentiment des grandeurs de la nature : monde banal, monotone, qui nous gâte tous les sites, encombre tous les chemins, fait tout renchérir, et que l'on devrait parquer, à la saison des voyages, dans quelque lieu spécial, où l'on peindrait, sur du carton, de faux arbres, une fausse mer et de fausses montagnes.

Unterseen est bien triste et mon humble hôtel Beau-Site bien calme à côté de ce groupe de maisons alignées devant le panorama de la Jungfraü ; le comte X..., le marquis K... et famille, comme on dit dans les livres d'auberges, sont une société fort maussade ; mais j'aime encore mieux m'ennuyer en leur compagnie que de me faire éclabousser ici par le monde interlope, que de me loger dans un lieu où tout sent l'apprêt et où l'on vous case, comme dans une salle de spectacle, pour bien voir le coup d'œil d'une féerie.

La seule chose que j'aime dans l'allée d'Interlaken, ce sont les grands noyers, vieux et vivaces. Ces géants ont des troncs énormes et des branches qui s'entrecroisent, se dressent et s'étendent avec des contorsions puissantes. On respire des odeurs âcres et saines en se promenant sous leur ombre, et l'on y est aussi abrité du soleil et de la pluie que sous l'auvent d'un chalet. Les brises imprégnées d'humidité, qui soufflent des deux lacs, les maintiennent dans un bel état de santé et leur font une verte vieillesse. L'ouragan lui-même, lorsqu'il tourmente leur ramure et les secoue des pieds à la cime, leur est salutaire ; ils sortent de ces luttes fortifiés et comme rajeunis. Ils savent d'ailleurs, si l'effort de l'aquilon est trop redoutable, lui abandonner une branche qu'il emporte et ronge en grondant. Ces arbres, cependant, n'ont pas le privilége de l'immortalité, et de loin en loin, les habitants d'Interlaken ont le regret de voir tomber un de ces vieux patriarches. Il y a dix ans, ce malheur est arrivé au plus vieux ; il avait environ quatre cents ans, et, pour cette raison, avait reçu le nom de Nestor. Quoique atteint de quelques infirmités, Nestor se tenait encore assez fièrement debout et reverdissait au printemps avec une constante régularité. Pourtant, son écorce commençait à tomber par places et laissait à nu le bois que rongeait une mousse noire et gluante.

Digitized by Google

Le tronc, crevassé en maint endroit, montrait de larges plaies. On leur appliquait, pour les dissimuler, des plaques de zinc, sur lesquelles un pinceau suisse avait imité les tons et les rugosités de la nature. Tous les ans, il fallait recommencer ce maquillage, lorsqu'enfin, la séve manquant, l'antique noyer tomba en décrépitude. La maladie qui devait l'emporter se déclara dans le mois d'avril 1858. Déjà les arbres voisins avaient les premières feuilles, tout végétait dans la vallée ; seul, Nestor restait insensible et morne. Ses pauvres bras décharnés s'élevaient vers le ciel dans une attitude suppliante et découragée; les chaudes insufflations du printemps passaient et repassaient sur les branches inertes sans les ranimer.

C'était pitié de le voir dans cette détresse, pouvant à peine tirer de ses membres amaigris quelques bourgeons qui se desséchaient avant d'éclore. On allait en troupe visiter le malade, et les habitants du pays se donnaient mutuellement des nouvelles de sa santé. Il se traîna ainsi jusqu'au mois de juin. Dans la nuit du 16 au 17, les habitants d'Interlaken entendirent un grand fracas, un bruit d'avalanche, suivi d'un silence effrayant. C'était le dernier soupir de Nestor. Le lendemain, on trouva son cadavre couché sur le sol, les branches brisées. Sa haute stature mesurait trente mètres sur le terrain et lui donnait jusque dans la mort un aspect imposant. On voyait la partie du tronc vermoulu, qui avait fléchi sous le poids énorme des branches supérieures, laissant à nu la cassure avec de fortes esquilles, et une poussière jaunâtre, semblable à de la sciure. Les cèdres bibliques ne mouraient pas avec plus de majesté. Les restes de Nestor furent pendant quelques jours l'objet d'hommages pieux; on leur rendit les derniers devoirs avec tous les honneurs qui sont dus à un arbre de vieille race. Après quoi, on le découpa sur place pour en faire des parquets et des bois de lit.

C'est au pied de l'un de ces colosses végétaux, assis sur un banc circulaire, que je liai conversation avec une Anglaise d'une espèce assez rare. Elle était jeune, portait les cheveux courts, des lunettes, et ressemblait assez, avec sa robe de laine noire, son visage frais et rondelet, et un certain air didactique répandu sur toute sa personne, à un abbé de séminaire. Elle avait posé sur le banc un chapeau de paille noir à larges bords, sur lequel flottait un voile violet. Sa tenue n'avait point de sexe, et ses manières, sans être disgracieuses, n'en avaient pas davantage. Elle ne lisait pas Klopstok ; elle ne dessinait rien : assise près de moi, sur le banc, le dos appuyé à l'arbre, elle regardait devant elle et ne paraissait point s'apercevoir de ma présence. Tout d'un coup, elle poussa un grox soupir et se mit à dire en anglais :

« From how could come this rose ? »

Digitized by Google

Comme j'étais le seul être vivant à la portée de sa voix, je crus que la jeune Anglaise m'adressait une question.

« Pardon, madame, lui dis-je, je ne comprends pas fort bien l'anglais, mais je crois deviner que vous avez perdu une rose; je n'en ai point trouvé. »

Aux premiers mots de cette phrase, l'étrangère se tourna vers moi par un brusque mouvement et partit d'un franc éclat de rire.

« Mais, monsieur, ce n'est pas à vous que je parle; je ne parle à personne; je parle à moi-même; d'ailleurs, je n'ai rien perdu. C'est un souvenir. »

Elle dit cela avec beaucoup de volubilité et d'un timbre de voix fort doux. Je m'enhardis à continuer l'entretien.

« Un souvenir? lui dis-je.

— Oui, un souvenir de Grindelwald... Oh! c'est bien drôle, bien drôle et très original.

— Serait-ce indiscret, milady?...

— Non... pas milady; je me nomme miss Mary.

— Eh bien! miss Mary, vous m'avez rendu très curieux de savoir ce que vous avez pu voir de si drôle, de si original à Grindelwald. J'ai le projet d'aller visiter le glacier; vos renseignements pourraient me servir, et entre touristes...

— J'ai vu une rose, monsieur... Je crois que vous ferez bien d'aller à Grindelwald. Moi, j'en arrive... c'est très merveilleux. Le *Glacier des Dames* est fort accessible. J'aime les mers de glace; cela brille et varie d'aspect. La lumière s'y promène; elle pénètre la couche épaisse du cristal, et se loge dans les anfractuosités. Puis, vous savez, monsieur, le glacier n'est pas immobile, comme la roche; il marche lentement des sommets vers les vallées. Celui que j'ai vu descend familièrement jusque dans le voisinage des maisons, et s'arrête là. Les mers de glace ont aussi leur grain de sable, et Dieu leur dit, comme à l'Océan: Tu n'iras pas plus loin.

» Ce qu'il y a de très magnifique, c'est le tunnel de glace, celui de la Tamise n'en donne pas l'idée... Edwards — c'est mon frère — paya pour chacun de nous trente centimes, et nous entrâmes sous une voûte d'une beauté resplendissante, éclairée de tous côtés. La lumière nous envahit et nous pénétra; en même temps, nous sentimes un grand froid descendre sur nos épaules. Un ruisseau coulait au milieu du tunnel avec des soubresauts violents et un joyeux babillage. Le guide nous apprit que c'était ce petit courant d'eau qui, voulant absolument passer par là, était parvenu à se frayer un chemin sous le glacier, et avait creusé la voûte. Nous allâmes ainsi quelques minutes, en côtoyant le ruisseau. Edwards et moi nous grelottions sous nos plaids. Cependant je regardais toujours la

Digitized by Google

voûte diaphane d'où l'eau tombait goutte à goutte. Cette voûte, qui avait la couleur bleue de ciel, était verte aussi. Je n'ai jamais vu un si doux mélange du bleu et du vert. Tout à coup, je m'arrête étonnée. Vous ne sauriez croire ce que je venais d'apercevoir dans l'épaisseur de la glace ?

— Une bête ?

— Oh ! monsieur, la jolie rose !

— Une rose dans le glacier de Grindelwald ?

— Et une vraie rose, aussi fraîche que si elle venait d'être cueillie. Je vois encore sa pauvre tige couchée horizontalement ; elle avait trois feuilles d'un côté, de l'autre un bouton prêt à s'épanouir. La rose était au milieu, superbe et réjouie, et un peu en avant quelques pétales détachés semblaient vouloir se rapprocher de la fleur. On aurait cru que tout cela voltigeait.

« Je déclarai à Edwards qu'il me fallait cette fleur. Il se moqua de ma fantaisie. Par un mouvement irréfléchi, j'avançai la main pour la prendre moi-même. Mais je heurtai si fort la glace que j'en eus les doigts meurtris et que je sentis un frisson étrange dans tout mon corps. »

Le récit de l'Anglaise avait fini par me captiver. Elle y mettait d'ailleurs une émotion communicative, et je trouvais un attrait singulier à l'entendre parler. Elle s'en aperçut.

« Je vois, reprit-elle, que vous auriez été aussi ému que moi, si vous aviez vu cette rose. Vous n'auriez pas fait comme Edwards. Je ne cesse de penser à ma rose, de me demander à quelles mains elle a pu échapper, depuis combien de temps l'eau l'a recouverte et s'est figée autour d'elle. Toutes ses couleurs, sa fraîcheur, son éclat lui sont restés. Le soleil la voit d'un œil jaloux, sans pouvoir ni la réchauffer ni la flétrir... Ne vous semble-t-il pas, monsieur, ainsi qu'à moi, que cette rose est comme une âme aperçue à travers le tombeau ? Si les yeux du corps pouvaient voir une âme dans la mort, ils la verraient parée de charmes inaltérables, à l'abri de tout ce qui peut ternir sa beauté. Ces pensées sont un peu tristes, n'est-ce pas ? »

Je fus d'accord avec miss Mary que sa conversation tournait au mélancolique, mais je lui dis aussi que j'aimais son esprit et la conviction passionnée qu'elle avait mise dans sa petite narration. On pardonne des lunettes à une Anglaise, lorsqu'elle a cette spontanéité de sensations et qu'elle ne fait point sa lecture favorite de la *Messiade*. J'aurais voulu prolonger cet entretien, et je ne trouvais plus rien à dire. Il me semblait que j'allais me montrer indiscret. En me levant j'obéis à une sorte de pudeur, et je balbutiai quelques phrases banales, qui étaient loin de traduire mes pensées. Celle qui

Digitized by Google

me dominait alors était intraduisible; en anglais, peut-être, elle aurait trouvé sa forme.

Je pris donc congé de l'Anglaise, et j'allai courir les ruelles d'Interlaken, voir les boutiques et entendre gronder l'Aar.

La partie la plus intéressante d'Interlaken n'est point celle que les étrangers connaissent et habitent, ce n'est point ce quartier vulgaire où les a parqués l'esprit commercial et avisé des indigènes, comme pour se préserver d'un contact qui aurait pu altérer leur originalité native. Ici, on a construit pour l'étranger d'élégantes habitations et des hôtelleries comme il aime à en trouver dans tous les pays qu'il visite. L'hôtel Victoria est le type de l'élégance et du confortable; il a un square coquet à l'entrée, avec un maigre petit filet d'eau jaillissant d'une roche factice que l'on voit d'un œil de pitié au retour d'une excursion aux belles cataractes du Giesbach ou de Lauterbrunnen. Le péristyle a des colonnes de marbre; les escaliers sont de marbre, les salons sont meublés dans le goût parisien, les chambres commodes et le service irréprochable.

Je faisais un jour l'éloge de ce merveilleux confort à M. Ruchti, le propriétaire de l'humble pension Beau-Site; il se prit à sourire d'un air satisfait et me remercia de trouver si magnifique un hôtel « où il avait mis tant d'argent. »

« C'est donc vous, lui dis-je, qui tenez aussi l'hôtel Victoria?

— Non, c'est mon fils aîné, répondit-il. »

Les Ruchti forment une tribu qui s'est vouée au culte de l'étranger. Outre Ruchti père et Ruchti fils aîné, il y a un second fils qui se prépare à prendre le sceptre de Beau-Site, et un dernier venu, âgé seulement de dix ans, que la Providence réserve aussi probablement à de belles destinées. La dynastie est vivace. J'en ai eu la preuve hier : la roue d'un omnibus chargé de malles et pesant bien deux milles kilogrammes a passé sur le corps du plus petit des Ruchti, sans lui faire aucun mal. Son père, qui de loin l'avait vu tomber sous les chevaux, crut qu'on allait lui rapporter les morceaux du bambin. Mais l'enfant était bien entier; il revenait tout seul à la maison, affirmant qu'il n'avait pas de mal. Un médecin l'ausculta, le retourna et ne découvrit rien qu'une écorchure à la hanche. Avec de tels gaillards, comment ne pas croire à l'avenir des Ruchti?

Le propriétaire de l'hôtel Victoria est un élégant jeune homme de vingt-cinq à trente ans, vêtu à la dernière mode... de Berne. Il orne de sa personne, du matin au soir, le péristyle de son hôtel, faisant accueil aux étrangers dont chaque omnibus arrivant de Neuhaus vient déposer à ses pieds le riche tribut. Il a donné l'hospitalité à des personnages illustres, et n'en est pas plus fier; il ne voit que la

Digitized by Google

recette. A la fin de la saison, il établit son bilan, prend son bénéfice et s'en va faire le grand seigneur à Berne, à Bâle, à Genève. Le père Ruchti murmure bien un peu; mais il connaît son sang, il sait où s'arrêteront ces folies, et il est tranquille. Il faut bien, d'ailleurs, que jeunesse se passe. M. Ruchti, lui aussi, a eu des orages.

Tous les industriels qui commercent avec l'étranger pendant la belle saison lui vendent des cannes, des cigares, des peaux d'isard, des bois de noyer sculptés, et ces jolies petites maquettes en menuiserie qui se fabriquent à Brienz et dans tous ses environs; ils ferment boutique vers l'automne, et reprennent la douce vie de rentiers. La plupart ne quittent pas le pays; ils rentrent tout doucement au village, allument de grands feux dans des poëles de faïence, et laissent la neige s'accumuler autour de leurs demeures avec une philosophie souriante.

« Combien l'hiver doit être triste ici, disais-je un jour à une jeune et svelte suissesse qui vendait des voilettes vertes et bleues pour les chapeaux des deux sexes, qui raffolent de cet ornement.

— Triste! monsieur, me dit-elle; mais non pas vraiment. C'est plutôt l'été qui est triste. Je suis dans cette boutique tout le long du jour, et je ne vois que des étrangers. Le soir venu, je suis lasse d'être sur mes pieds depuis le matin, et je n'aspire qu'à dormir. Pendant l'hiver, au contraire, point de boutique; je mets la clef sous la porte de ce petit chalet, qui n'est pas habitable, et je vais reprendre ma chambrette dans la maison de mon père. J'ai là deux plus jeunes sœurs et un frère qui est contre-maître à la grande fabrique de parqueterie. On est ensemble, on fait cinq repas par jour; le soir, on se réunit tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre; on rit beaucoup, on danse souvent, et l'on est bien heureux. On s'appartient du moins.

— Mais le pays est désagréable en hiver; on ne peut guère sortir. Vous avez de la neige partout et un froid très vif. »

Cette observation parut naïve à la jeune marchande. Elle me fit remarquer que la neige et le froid étaient pour elle beaucoup moins désagréables que le soleil et la chaleur, puisque avec le soleil et la chaleur elle ne pouvait sortir, tandis que, dans l'hiver, elle était libre. Elle ajouta que les montagnes étaient plus belles par la neige, et que, si les étrangers savaient apprécier ce qui est beau, ce n'est point aux mois de juillet et d'août qu'ils viendraient, mais au mois de janvier.

« Mais, reprit-elle en riant, j'aime mieux que les Anglais et les autres restent chez eux et nous laissent chez nous. Ne leur répétez pas au moins ce que je viens de vous dire sur les charmes de notre pays en hiver et sur les plaisirs qu'on y peut trouver; c'est un secret que nous gardons pour nous. »

Digitized by Google

Par cette conversation et par quelques autres que j'eus avec des habitants du pays, je pus me convaincre combien sont inattaquables les mœurs du peuple suisse et avec quelle énergique fidélité ils gardent leur physionomie et leurs goûts traditionnels. Voilà des gens, me disais-je, auxquels il ne serait pas commode de prendre leur nationalité ; ils n'ont pas besoin de grandes démonstrations ni de beaucoup de soldats pour protéger leur indépendance. Des caractères ainsi faits sont rebelles à la domination ; on n'aurait pas aisément raison d'un peuple qui, déjà défendu par le rempart naturel que lui font ses montagnes, se fortifie dans sa personnalité, se suffit à lui-même et n'envie aux étrangers qui le visitent, ni leur luxe, ni leur langue, ni rien de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils rappellent. On comprend la légende de Guillaume Tell lorsqu'on s'est frotté à ce solide et pur patriotisme.

Ce n'est pas des Suisses que l'on peut dire qu'ils ont l'esprit d'imitation. Nous pastichons les Anglais, les Russes nous pastichent ; nous avons dans notre langue des mots anglais, dans nos villes des parcs anglais, sur nos personnes des étoffes et des coupes anglaises. Les Suisses fréquentent tout le monde et ne copient personne. Leurs femmes mêmes, chose rare, ont évité jusqu'à présent la contagion des modes modernes ; elles ont conservé, dans le peuple et dans la bourgeoisie, ce costume si coquet et cet adorable corsage qui contient une des plus attrayantes richesses du pays. Il est, vous le savez, fait de velours noir échancré très bas par devant ; deux chaînettes d'argent, l'une à droite, l'autre à gauche, partent du dos, où elles sont accrochées à deux rosettes pareilles en filigrane, et viennent par une courbe flottante se rattacher sur la gorge à des rosettes de même forme et de même métal. Le moindre mouvement fait frissonner la chaînette, qui a une oscillation gracieuse et une harmonie particulière pour chaque geste de la femme. Les bras et le haut de la poitrine sont couverts d'un linge fin, opaque et plissé, toujours irréprochable dans sa blancheur, un linge immaculé, sur lequel la moindre atteinte indiscrète laisserait une marque. Le soin religieux que prennent les femmes de ce pays de conserver intacte cette partie de leur costume ferait supposer qu'elles en font l'emblème de leur vertu, et qu'elles croient tout sauvé tant qu'elles ont pu garder la blancheur de cette chaste enveloppe. Les plus élégantes ont des broderies sur le corsage, et les plus jeunes de longs cheveux nattés qui descendent plus bas que la ceinture. Le chapeau de paille à larges bords, orné de fleurs et de rubans, complète heureusement cette tenue, et la Suissesse ainsi attifée est jolie jusqu'à l'âge de quarante ans. Au delà de cet âge, le spectacle n'est plus du tout le même. La vieillesse, sous cet ajustement, est hideuse.

Digitized by Google

Sur la galerie extérieure d'un chalet voisin de l'hôtel, apparaissait souvent une vieille tête de mégère hérissée de touffes de cheveux gris, coiffée d'un bonnet en velours noir, mis de travers. Le visage était maigre, bistré et labouré de rides, des peaux flasques pendaient sous le menton comme des lanières de parchemin, et de la manche large et courte de la chemise de toile sortaient des bras secs, noirs et carrés. Cette laideur et cette vétusté, ainsi parées, sont d'un effet repoussant : il y a là des contrastes de tons et des chocs de lumière qui agacent le regard. La vieille, toujours immobile à la même place, semblait comme sculptée dans le bois du chalet.

Les types d'hommes sont moins curieux. Le sexe fort, dans ce pays de rochers et de montagnes, dédaigne les recherches du costume, et je ne saurais dire quelle différence il y a entre un paysan suisse et un paysan bourguignon. Le Suisse, pourtant, a, dans la démarche, dans le regard et dans le ton de la voix, une certaine fermeté d'allures et un sentiment plus entier de sa valeur personnelle. Il a le goût du travail, mais il ne hait pas le repos ; il prend toujours le temps de contempler ses belles contrées et de dire son mot sur les affaires du canton. Les jours de fête, il met tout son plaisir à boire, à fumer et à s'exercer au tir.

Interlaken a des jours de marchés pendant lesquels Suisses et Suissesses de l'Oberland se rencontrent par bandes dans les rues. Ils flânent devant les boutiques ambulantes, où s'étalent pêle-mêle des vestes, des pantalons, des rubans verts, rouges ou bleus ; des fagots de fleurs artificielles s'épanouissent à côté des pièces de drap largement déployées et des couvertures de laine rouge. Quelquefois des sucreries et des paquets de cigares se débitent sur le même tréteau. Chacun choisit ce qui lui plaît dans ce fouillis, et l'on entend résonner autour du marchand le plus bruyant caquetage allemand qui jamais ait égratigné les oreilles françaises. De loin en loin, il y a des cafés remplis de buveurs, et, sur la place, en passant sous les fenêtres d'une grande auberge, on est assourdi par le bruit d'un orchestre et par le piétinement cadencé d'une folle jeunesse, qui polke en souliers ferrés. Tout cela est très vivant, très alerte et très local.

On s'étonne de rencontrer parfois, mêlés à cette foule, des êtres d'une espèce particulière, courts, épais, difformes et silencieux. Ils la traversent en poussant des sons gutturaux, viennent s'accroupir le long des murs et regardent les passants d'un œil hébété. Ce sont des crétins, êtres humains que Dieu n'a pas cru devoir faire à son image ; des formes d'homme, mais non des hommes ; quelque chose d'inférieur au singe, avec des allures pesantes et tristes. Mystérieuse cruauté de la nature, qui prodigue des soins attentifs aux val-

Digitized by Google

lées, aux torrents, aux cascades ; qui entoure d'amoureuses tendresses un arbuste, un insecte invisible, une petite fleur cachée sous les gazons de ces versants inaccessibles, et néglige l'homme ! Après lui avoir fait don de la vie, elle oublie d'ouvrir son intelligence et le laisse informe, mal ébauché, misérable et disgracié comme un vivant contraste avec ses plus beaux chefs-d'œuvre. Le crétin n'aime pas la foule ; par instinct, il se plaît à errer dans les chemins déserts ; il est paresseux, inerte. A la campagne, il se choisit une bonne place au soleil et n'en bouge pas.

J'allais quelquefois, le matin, respirer l'air salubre d'un petit bois de sapins qui endigue le Lombach. A l'angle d'un champ de maïs et de deux sentiers qui se croisent, il y a une borne, et devant cette borne, chaque matin, à la même heure, un de ces pauvres êtres semblait guetter ma venue. Je le retrouvais toujours dans la même attitude, debout, une main appuyée sur la borne, l'autre pendante. Son corps oscillait légèrement, comme si le vent l'eût agité. Ses yeux s'attachaient sur moi avec une curiosité inquiète, et me suivaient jusqu'à ce que j'eusse disparu. Le premier jour, je pensai qu'il allait me demander l'aumône, et je lui offris une pièce de monnaie ; il la prit, la retourna, la déposa sur la borne, et continua son dandinement idiot. Je n'avais jamais vu, même dans mes excursions dans le Valais et dans les Pyrénées, de crétin plus repoussant ; cette apparence humaine réunissait toutes les laideurs de l'espèce : ses paupières étaient grosses, saillantes, ses yeux chassieux et rouges, son nez épaté ; la bouche béante, les lèvres épaisses et pendantes laissaient couler, par chaque coin, un filet de salive ; les chairs des joues flasques, flétries, jaunâtres, avaient une pâleur cadavéreuse. La tête énorme, chargée de cheveux roux, semblait peser trop lourdement sur le corps, qui fléchissait. Il n'était pas d'ailleurs trop misérablement vêtu ; les bonnes gens qui prenaient soin de lui le couvraient de défroques assez propres. Je ne saurais dire le sentiment étrange qui s'emparait de moi à l'aspect de ce crétin ; il me répugnait, et je ne sais quelle pitié sympathique se mêlait à ce dégoût ; j'aurais été chagrin de ne pas le trouver à son poste lorsque j'allais me promener au Lombach, et pourtant, je crois que, si j'avais pu l'éviter en prenant une autre route, je n'y eusse pas manqué. Les habitants du pays vivent avec les crétins sans répugnance et les soignent avec dévouement. Cette sympathie qu'ils inspirent est la seule compensation que la Providence leur ait donnée. Leur famille, quand ils en ont une, les garde et les traite sur le même pied que les vieillards ; leurs mères les aime d'un amour superstitieux et respecte en eux je ne sais quel invisible pouvoir dont elles voient l'empreinte dans cette ébauche humaine

Digitized by Google

sortie de leurs entrailles. A la réalité misérable et désolante, leur imagination substitue je ne sais quel prestige illusoire qui suffit à leur maternité. Ceux qui n'ont pas de famille trouvent une hospitalité prévenante chez les gens du pays, et le crétin, muet, impassible, devient comme le dieu familier des chalets.

La science a cru qu'elle pourrait avoir raison du crétinisme et le classer dans un ordre spécial de maladies; elle a jusqu'à présent échoué dans ses recherches. Le sombre fléau garde, devant elle, son impénétrable secret. Quelques médecins ont vu la cause de cet abêtissement dans l'action de l'air stagnant, échauffé, corrompu souvent que l'on respire dans certaines vallées; d'autres ont pensé qu'il fallait l'attribuer plutôt à l'influence des aliments, des laitages, des bouillies, des pâtes farineuses, des boissons peu stimulantes, d'où résulteraient un ramollissement des os et une atonie du système nerveux. Ces explications ayant paru insuffisantes, on s'est rejeté sur les eaux qui, aux yeux du docteur Chatin, ne contiennent pas toujours assez d'iode.

Je ne sais lequel de ces systèmes avait adopté le docteur Guggenbühl, qui eut un jour l'idée de fonder, dans les environs d'Interlaken, sur la montagne d'Adenberg, un établissement spécial pour les crétins. J'ai beaucoup entendu parler de ce docteur Guggenbühl; il a laissé dans le pays une réputation douteuse. Lorsqu'il parla pour la première fois de la possibilité de guérir les crétins, il fut salué comme un sauveur. Les populations des vallées se tournaient vers les hauteurs boisées d'Adenberg, où apparaissaient, derrière les sapins, les murailles blanches de son hôpital, comme les Hébreux se tournaient vers le serpent d'airain dont la vue opérait des cures si merveilleuses. Il lui venait des malades et des secours de toutes les parties de l'Europe. Pendant quelque temps, la popularité du docteur Guggenbühl fut immense; son nom était béni dans toute l'étendue de la Suisse et même beaucoup plus loin. Cependant, là comme partout ailleurs, la crédulité publique se lasse devant l'absence de résultats, et elle se venge de ses propres excès sur le malheureux qui l'a excitée. Le docteur Guggenbühl en a fait la triste expérience. Lorsqu'il en était encore à ses débuts, tout le monde affirmait avoir vu des crétins guéris par lui; on se racontait dans les veillées d'hiver de merveilleuses histoires, et l'on allait même jusqu'à citer les noms des malades rendus à la raison et à la santé. Puis, un jour, on s'aperçut que ces cures n'existaient que dans les imaginations, que tous ceux qui entraient crétins chez le docteur en sortaient crétins, quand ils en sortaient. Les hommes de l'art s'en mêlant, on fit courir de mauvais bruits sur les procédés thérapeutiques de M. Guggenbühl, qui du reste aimait à

Digitized by Google

s'entourer de mystère et cloîtrait ses malades. Les gens du peuple affirmaient qu'il les rouait de coups et ne s'étonnaient guère que ce procédé ne contribuât pas promptement à ouvrir l'intelligence du crétin et à consolider ses muscles. Les confrères du docteur répandaient le bruit qu'il guérissait en effet ses pensionnaires, et de la manière la plus radicale, en les faisant mourir.

L'aventure d'un Anglais qui avait conduit son fils à l'hôpital d'Adenberg acheva de perdre la réputation du docteur. Cet Anglais voulut absolument se rendre compte du traitement; il vint dans la maison exercer une surveillance importune. Il s'aperçut bientôt que son fils n'était soumis à aucun régime spécial et que, du reste, son état ne faisait qu'empirer. Il finit par perdre patience, et, tous les matins, il cherchait querelle au maître de l'établissement. Je crois même qu'un jour, l'impétueux gentleman fit mine de jouer du poing dans l'estomac du docteur. La situation devenait intolérable :

« Je vais, dit Guggenbühl, commencer sur votre fils un nouveau traitement, et je pense qu'il réussira. » Il réussit en effet; au bout d'un mois, l'enfant était mort. Le père, furieux, parla de tuer le médecin, et il l'aurait fait si celui-ci n'avait pris ses précautions. L'Anglais emporta le cadavre, et fit faire l'autopsie. On découvrit je ne sais quelle substance corrosive. Les autorités de Berne furent saisies de l'affaire; on manda le docteur, on fit chez lui des visites domiciliaires. Celui-ci se défendit comme il put, et, en fin de compte, on reconnut qu'il était suffisamment patenté pour pouvoir tuer ses malades comme il l'entendait. L'Anglais, lui, devint fou de douleur et de colère. Ce fut le seul résultat connu des procédés thérapeutiques du docteur Guggenbühl.

Tous les crétins lui furent retirés les uns après les autres. Il ne recevait plus de secours, et son entreprise, discréditée au point de vue médical, échoua dans de pénibles embarras financiers. Le docteur mourut à la suite de ses épreuves, et son hôpital est tombé entre les mains d'un industriel, qui en a fait une auberge.

L'expérience du docteur Guggenbühl ne suffit pas à prouver que le crétinisme soit un mal incurable; mais eût-elle cette valeur démonstrative, qu'il ne faudrait pas renoncer à vaincre le fléau. Sans être médecin, je crois qu'on en aurait raison en l'attaquant dans son germe, c'est-à-dire en supprimant les causes qui doivent le produire. Il y a des affections qui ont été longtemps réputées inguérissables, et que l'on a vaincues à la longue. Allez dans la vallée d'Aoste, autrefois peuplée de lépreux, il n'en existe plus un seul. La lèpre a disparu, pourquoi le crétinisme ne ferait-il pas comme la lèpre? J'admets du reste fort bien l'idée du docteur Guggenbühl, d'établir dans les pays de montagnes des hôpitaux pour les crétins,

Digitized by Google

lût-on ne les point guérir. En réunissant sous l'œil patient et exercé d'un médecin philanthrope toutes les variétés du crétinisme, on peut arriver, par une suite d'observations comparées, à des découvertes importantes. Je ne parle pas de l'avantage moral qu'on aurait à ne point laisser à des familles souvent nécessiteuses la charge de ces êtres inutiles. Si le docteur Guggenbühl avait eu la modestie de ne pas promettre la guérison des crétins, et s'il s'était borné à leur ouvrir une maison de refuge dans un pays sain, il n'aurait mérité que la reconnaissance de ses concitoyens. Il est à souhaiter que son idée, ainsi amendée, soit reprise et que l'on débarrasse les pittoresques sentiers par où l'on monte aux sites célèbres des navrantes apparitions qui troublent la joie du touriste et affligent l'humanité.

J'eus la satisfaction de ne pas rencontrer un seul crétin dans la promenade que j'allai faire un dimanche à Ringgenberg. Ce fut une de mes meilleures journées. Je ne savais rien de cette localité ; j'étais parti pour la visiter sur la foi du petit livret que l'hôtelier m'avait mis dans la main, et où je choisissais de préférence, pour but de mes excursions, les monts les plus voisins et les plus accessibles. Il faut une heure de marche pour aller à Ringgenberg, et la montée est assez douce. Le chemin traverse l'Aar, sous une sorte de tunnel de bois, à l'entrée du lac de Brienz ; il s'enroule ensuite autour d'une montagne à travers des noyers et des chênes verts. Au fur et à mesure que l'on s'élève, les villages, les groupes de maisons semblent sortir de terre, et je vois le lac de Brienz s'allonger comme un vaste miroir qu'une main attentive aurait lentement déployé sous mes yeux. Devant la porte des chalets, placés de distance en distance le long de la route, des paysans, proprement vêtus, assis sur des bancs de bois, pratiquent avec conscience le repos du dimanche. Quelques-uns étalent sur de petites tables des maisonnettes de bois qu'ils offrent aux passants. J'arrive bientôt devant une salle basse où l'on danse, et je puis me convaincre, en regardant par la fenêtre ouverte, que ces braves gens entendent le quadrille avec un peu plus de conviction et plus de décence que nous. Si les femmes déploient une grâce naturelle, que fait ressortir l'élégante modestie du costume, leurs cavaliers, en revanche, sont d'une lourdeur solennelle et d'une gaucherie rustique. Je ne parle pas de l'orchestre ; il se composait d'un instrument à cordes et d'un cornet. Lorsque le musicien qui tenait le violon avait le bras fatigué, il prenait le cornet et l'homme au cornet s'emparait du violon. Je ne sais pourquoi l'instrument à corde s'obstinait à exhaler des sons mélancoliques, tandis que son complice ne quittait point l'*allegro*. Ce violon paraissait dormir, et le cornet lui crier : Mais réveille-toi donc ! Les danseurs restaient étrangers à ce conflit et bondissaient avec rage.

Digitized by Google

Ce que j'allais voir à Ringgenberg, c'était son ancien château. Il faut prendre un petit chemin à droite de la route, suivre des haies touffues, dont les ronces s'allongent jusque sous les pieds des passants et, par des détours nombreux, gagner l'étroit sentier qui monte jusqu'à la ruine. Je trouvai un grand garçon complaisant qui, spontanément, résolut de s'attacher à mes pas, ne me quitta pas plus que mon ombre et s'obstina à me fournir en allemand des explications auxquelles je ne comprenais rien. Son jargon m'importunant, je lui enjoignis plusieurs fois de se taire; mais lui n'en démordait point. J'en pris bravement mon parti, et, au bout de quelques instants, j'étais tellement absorbé par les beautés du paysage, que je finis par ne plus l'entendre. Ce n'étaient point de ces beautés banales qu'on trouve dans tant de contrées. Le mamelon que je venais de gravir domine de cinq cents mètres le lac de Brienz; il a la forme d'un cône et porte une chevelure touffue de plantes volubiles et d'herbes vivaces.

Là, foisonne un amour-d'arbrisseau. Sa tige verte et flexible, ornée d'un feuillage ovale, dentelé, traversé de petites nervures, se termine par des grappes de baies mignonnes d'un rouge vif. C'est l'épine-vinette, de la famille des berbéridées; une jolie famille, ma foi, qui ne semblait point destinée à la vie sauvage. Séduit par les charmes de l'arbuste, j'en voulus cueillir quelques branches; mais, en y touchant, je poussai un cri. Mon jeune guide me crut mordu par un serpent et arriva sur l'arbuste en levant son bâton. Je lui montrai mon doigt tout en sang. L'épine-vinette, armée pour la défense, comme presque toutes les beautés de son sexe, m'avait enfoncé dans les chairs une de ses griffes. J'en fis l'extraction et j'étanchai le sang comme je pus. Ce n'était pas la première fois, dans ma vie, que pareil accident m'arrivait, et, fier de ma blessure, je revins à l'arbuste, je fis un fagot de ses tiges et de ses fleurs et poussai la vengeance jusqu'à dévorer les grappes dont le goût acidulé n'était point déplaisant. Je ne sais pourquoi, après cette aventure, je me pris d'une tendre sympathie pour l'épine-vinette. J'en ai conservé une branche qui est encore là, devant moi, triste, desséchée. Les baies, si pimpantes, ont perdu leur carmin; elles sont livides, et les piquants ramollis tournent vers moi leur pointe inoffensive.

Mon sentier fleuri me conduisit bientôt, après quelques minutes d'une ascension circulaire, devant un assemblage assez informe de murailles en ruines auxquelles s'adaptait de la façon la plus disgracieuse un bâtiment de construction nouvelle. Sur les solides débris d'une vieille tour carrée, on a bâti un clocher, et contre ses parois encore debout, on a appuyé les murs d'un temple. C'est le présent

Digitized by Google

fortement adhérent au passé, et se croyant, par cette attache puissante, garanti contre les vicissitudes de l'avenir. On serait plus près de la vérité en attribuant à des raisons d'économie l'assemblage bizarre et disgracieux de cette vétusté et de cette maçonnerie de fraîche date. Outre que les pays protestants se mettent rarement en frais pour leurs églises et pensent qu'on peut adorer Dieu dans le premier endroit venu, la commune de Ringgenberg, ne roulant point sur l'or, a dû imposer de rigides économies à son budget. Elle a, pour cette raison, utilisé ce qu'elle a trouvé debout du manoir de ses anciens seigneurs, croyant, du reste, ne point faire tort à leur mémoire en lui donnant une pieuse destination. Il n'y a pas jusqu'à un espace carré, entouré de vieux pans de mur, dont on n'ait tiré un étrange parti. L'enceinte est large et régulière, fermée sur les côtés, et encore munie de petites fenêtres quadrangulaires. J'y entrai par une porte si basse que je dus courber la tête. Je ne fus pas peu surpris de me trouver tout à coup entouré de tombeaux. A droite, à gauche, au milieu, le long des parois lézardées, s'alignaient des rangées de petits tertres modestes et discrets. Des buissons, des orties, quelques arbustes sans nom, et même l'épine vinette avaient pris possession des tombes et leur faisaient une enveloppe de verdure et de fleurs. L'art manquait à ce lieu d'un aspect grandiose et sévèrement mélancolique. C'est à peine si quelques poteaux fixés en terre portaient de courtes épitaphes. Mais j'aurais donné volontiers tous les mausolées, le fastueux Père-Lachaise, tous les *campi santi* de Rome et de Naples pour ce petit cimetière de campagne, entouré de ces quatre murs lézardés, par où l'on voit le panorama des Alpes et la surface silencieuse des lacs. Là, il semble que tout ce que le regard embrasse rend hommage aux trépassés ; l'on n'assiste pas à la lutte inégale entre l'homme et la mort qui, dans les nécropoles célèbres, vous jette l'âme en des abîmes de tristesse. Ici, le lugubre est remplacé par le mélancolique ; point de ces arbres prédestinés qui se dressent par files, comme des fantômes noirs, ou qui inclinent leur feuillage sur des fûts de colonnes brisées. La nature et la mort vivent en bonne intelligence, comme deux sœurs, l'une puisant dans le sein de l'autre la séve d'une nouvelle vie. A la place des marbres neufs, il y a des ruines, une chose morte aussi et dont l'aspect s'harmonise avec la poésie de ces tombeaux.

Dans un coin, s'ouvrait une fosse toute fraîche. Sur les bords, je voyais des débris d'ossements ; un crâne avait roulé jusques dans le petit sentier où je marchais ; je le ramassai, et, après avoir un instant examiné les trous noirs où furent les yeux, le vide triangulaire qui marque la place du nez, le rictus de la bouche, et compté les dents de la mâchoire, je devins rêveur.

Digitized by Google

Derrière moi, j'entendis un cri qui n'avait rien de lugubre. En me retournant, j'aperçus, dans l'embrasure de la petite porte, un large chapeau sous lequel miroitaient deux verres de lunettes. Je reconnus mon Anglaise du glacier, l'Anglaise à la rose.

« Aôh ! » fit-elle en m'apercevant debout devant une fosse, les pieds dans la terre fraîche, une tête de mort dans une main, des fleurs dans l'autre...

Elle reprit brusquement un sérieux comique, et, en vraie compatriote de Shakespeare, me débita, tout d'une haleine, les réflexions de l'amant d'Ophélie, dissertant sur les crânes, au clair de lune :

« Ce crâne contenait une langue et pouvait chanter jadis. Ce que ce drôle écrase était peut-être la mâchoire d'un homme d'Etat, qui croyait pouvoir circonvenir Dieu... Pourquoi pas ?... ou celle d'un courtisan, qui savait dire : *Bonjour, doux seigneur ! Comment vas-tu, bon seigneur ?...* et maintenant cette tête est à Milady Vermine : elle n'a plus de lèvres... Ces os n'ont-ils donc tant coûté à nourrir que pour servir de jeu de quilles ? Les miens me font mal rien que d'y penser... Ce crâne-ci, laisse-le moi voir, je t'en prie ! Hélas ! pauvre Yorick ! je l'ai connu, Horatio ! c'était un garçon d'une gaieté infinie ! il m'a porté vingt fois sur son dos. Ici pendaient ces lèvres que j'ai baisées autrefois ; et, maintenant, elles me font horreur à regarder... »

Puis, s'interrompant :

« Non, dit-elle, je ne veux pas continuer ; jetez cela.

— C'est moins gracieux que votre rose ? lui dis-je.

— Yes, moins gracieux ; mais, pas si triste. »

Elle avait peut-être raison. Je mis le crâne d'Yorick dans un trou de la muraille, où le fossoyeur avait accroché sa pioche, et, me retournant vers l'Anglaise, je lui tendis la main, qu'elle prit sans hésiter. Elle ajouta qu'elle venait souvent visiter ces ruines et ce cimetière.

« J'ai certainement, dit-elle, une forte admiration pour les grandes surprises que nous fait la nature dans les pays de montagnes ; cela étonne et saisit l'âme qui n'est point habituée à ces sortes d'accidents. Nous vivons, la plupart, dans des pays plus beaux que celui-ci. Mais nous sommes ainsi faits : si on nous transporte dans des contrées inhabitables telles que les déserts arides et brûlants, les steppes neigeuses, les mers de glace, les rochers inaccessibles, nous nous récrions d'admiration. Ce qui nous charme, c'est précisément ce qui fait le désespoir des habitants du pays. Ce que nous trouvons beau, c'est, le plus souvent, le laid et le difforme, c'est l'accident. Aussi, j'ai bientôt fait de voir un précipice ou une série de précipices ; un glacier ne me va point à l'âme, je vous assure. Ici, au

Digitized by Google

contraire, tout ce que je vois me jette dans des rêves profonds, tout y excite en moi les plus agréables sensations. J'ai, dans cette belle perspective, le plaisir des yeux ; dans ces ruines, le plaisir de l'intelligence, qui aime à relever et à repeupler la vieille résidence du cruel seigneur de Ringgenberg ; dans ce cimetière, le plaisir de l'âme et du cœur. Allez donc chercher tant d'agréables émotions sur la Jungfraü !

— Je n'irai pas, moi ; à moins que vous ne consentiez à m'y suivre. Je pense tout à fait comme vous sur bien des choses, et vos idées réveillent en moi des idées analogues. Comme vous, j'admire la Jungfraü... de loin. Vous êtes allée à Grindelwald ?

— Oh ! c'était pour faire plaisir à Edwards, mon frère, et vous savez bien ce que j'ai le plus admiré dans le glacier.

— Oui, la rose... Mais, vous avez parlé tantôt du seigneur de Ringgenberg et de ces ruines que vous vous plaisiez à relever par la pensée, disiez-vous. Il y a donc une histoire ici ? Les maîtres expropriés de ce château ont fait autre chose que ce que faisaient leurs pareils ?

— Ils ont fait exactement de même ; mais l'un d'eux pire encore. Je ne fais point allusion, vous le pensez bien, à Cuno de Ringgenberg, qui fut un vrai héros, une sorte de Léonidas, puisque, avec trois cents hommes ramassés à Interlacken et au Hosgli, il accomplit des prodiges et eut sa bonne part de la victoire remportée à Laupen sur les Autrichiens par Rodolphe d'Erlach. Ceci se passait, comme vous savez, en 1339. Ce beau fait d'armes porta haut le renom et la puissance des seigneurs de Ringgenberg. Cuno eut des successeurs qui furent loin de l'égaler, et entre autres Petermann, qui eut une fin tragique et digne de ses crimes.

— Vous paraissez très au courant des histoires de ce pays, miss Mary.

— Je suis femme et curieuse... je suis aussi un peu bavarde... vous en savez quelque chose... J'ai beaucoup interrogé les habitants et, grâce à eux, j'en sais long sur le seigneur Petermann. Une vieille bonne femme m'a fait tantôt sur ce personnage d'horribles révélations.

— Contez-moi donc cela. »

J'offris mon bras à l'Anglaise, et nous allâmes nous asseoir, en dehors des ruines, sur une petite plate-forme qui domine le lac et toute la vallée. Je trouvai enfin le moyen de me débarrasser de mon guide ; je lui donnai une pièce de monnaie. Miss Mary ôta son chapeau, s'assit sur l'herbe, et ramassa avec embarras sa jupe de drap noir autour de ses jambes. Je pris place en face d'elle, et elle me fit en peu de mots l'histoire de Petermann.

Digitized by Google

« C'était, me dit-elle, un homme aussi méchant que Barbe-Bleue ; il avait une pauvre femme qu'il rendait très malheureuse et qui pourtant l'aimait beaucoup. Il la tenait toujours enfermée dans une petite chambre. Il gardait lui-même la clé de sa prison et quelquefois il partait pour de longues excursions, pendant lesquelles la pauvre recluse ne pouvait avoir ni à boire ni à manger. Un soir, son mari revenant de la pêche, où il était resté plus de trois jours, la trouva presque morte de faim. En revanche, il était très empressé auprès des jeunes filles de la contrée, et il avait des moyens à lui de vaincre leur résistance. La vieille assure qu'il était fort bel homme, qu'il avait une haute stature, la barbe noire et des membres d'hercule. Il aimait à faire toutes ses volontés et employait presque toujours la violence pour assouvir ses passions. Il fit ainsi plusieurs victimes parmi les jeunes filles du pays, et on croit qu'il avait l'habitude, quand il les avait déshonorées, de les jeter lui-même dans le lac. Plusieurs disparurent ainsi sans qu'on ait jamais pu retrouver leurs traces. L'horreur d'une pareille conduite fit naître chez les vassaux de ce terrible sire des projets de vengeance. Mais Pétermann était très redouté, et il fallut un attentat plus odieux que tous les autres et presque le flagrant délit pour faire éclater les haines sur la tête du coupable.

» Il y avait, dans les environs, une jeune fille appelée Marguerite. Blonde, grande, bien prise, elle passait pour belle et elle était vertueuse. Son père, modeste pêcheur, avait un chalet situé sur la rive occidentale du lac de Faulensee. Petermann venait souvent rôder de ce côté. Un jour, sa barque croisa celle de Marguerite, qui s'en retournait seule dans un petit bateau ; elle ramait elle-même et sa voix claire jetait aux échos du lac un chant doux et mélancolique. Elle était tête nue ; les nattes de ses cheveux ramenées par devant, descendaient sur ses genoux ; son visage, éclairé d'un reflet de soleil couchant, apparaissait comme dans un nimbe. Enivré par cette apparition, le farouche seigneur fit avancer sa barque vers celle de Marguerite, et, sans plus de façon, il ordonna qu'on jetât les amarres et qu'on l'emmenât à la remorque. A ce procédé brutal, la jeune fille avait reconnu le sire redouté de Ringgenberg. Elle poussa des cris suppliants qui eussent attendri le cœur d'un lion. Il y avait, ce jour-là, du brouillard sur le lac, et la voix ne paraissait pas s'étendre plus loin que le regard. La pauvre enfant se vit perdue. Elle appelait son père, mais en vain. Désespérée, folle de terreur, elle allait se précipiter dans l'eau, lorsque Petermann s'élança d'un bond d'une barque sur l'autre et saisit violemment Marguerite dans ses bras. A ce contact, elle s'évanouit.....

» Les hommes faisaient force de rames pour regagner la rive. Mais,

Digitized by Google

les vapeurs devenant plus intenses, ils s'égarèrent et ne s'aperçurent pas qu'ils allaient dans la direction du chalet qu'habitait le père de Marguerite. Petermann, assis au fond de la barque, étreignait toujours sa proie. Bientôt, la nuit vint. Tout à coup des falots brillèrent, des voix semblables à un orage arrivèrent aux oreilles du ravisseur. Il se vit en un instant entouré de dix embarcations hérissées de piques et de bâtons.

» D'où venait ce secours imprévu ? Le père, caché par la brume, avait entendu les premiers cris de Marguerite. Il eut d'abord l'idée de voler à son secours ; mais, comprenant son impuissance, il alla, sans différer, chercher du renfort. En un instant, il eut rallié vingt hommes bien déterminés. Le vieux pêcheur les embarqua et les conduisit à la recherche de sa fille. Ils l'atteignirent bientôt.

» Petermann mesura d'un coup d'œil le péril et se prépara à la résistance. Il était brave et fort. Bien qu'il n'eût que quatre hommes, armés seulement de leurs avirons, il soutint la lutte avec vigueur. Il avait laissé Marguerite toujours évanouie au fond de la barque, et il s'était avancé jusqu'à la proue ; là, un pied sur la pointe, arc-bouté de l'autre sur la cale, dans une fière attitude, il brandissait un aviron et assommait tous ceux qu'il pouvait atteindre. Il mit ainsi quatre hommes hors de combat ; ils tombèrent dans l'eau et on ne les revit plus. Deux des siens furent aussi noyés. Il lui en restait deux autres avec lesquels il fit des prodiges de valeur. Il eût été facile aux pêcheurs de couler la barque de Petermann et d'obtenir ainsi une victoire décisive. Mais Marguerite était dans cette barque. Le père de la jeune fille, à qui son amour et sa colère donnaient le courage de tout braver, profita d'un moment où la barque de Petermann était contiguë à la sienne pour s'élancer sur lui et l'étreindre de telle façon qu'il ne pût se servir de son arme. Cette audacieuse irruption enhardit ses compagnons, qui, en un instant, eurent envahi le bateau du seigneur de Ringgenberg, pris et garrotté les deux seuls défenseurs qui lui restaient. Lui, Petermann, luttait toujours sous l'étreinte du pêcheur.

» La frêle embarcation oscillait de droite et de gauche et menaçait de chavirer. Les falots plantés dans les trous des amarres jetaient de lugubres reflets sur les combattants. Enfin, les compagnons du pêcheur purent venir à son secours, et l'aider à terrasser Petermann, dont ils attachèrent solidement les pieds et les mains et qu'ils bâillonnèrent. Ainsi finit ce combat naval, auquel l'obscurité de la nuit, la lueur des torches, la silencieuse immobilité du lac prêtaient un caractère de grandeur fantastique.

» Le père reprit sa fille et la rapporta au logis. Ses compagnons eurent d'abord l'idée de noyer le beau Petermann ; après réflexion,

Digitized by Google

ils le conduisirent au delà de Brunig, le déposèrent, toujours solidement lié, dans une gorge, et le laissèrent là, entouré de ses deux hommes, à la garde de Dieu et des loups. Le lendemain, une population en révolte, armée de pioches, vint démolir le château et faire les ruines sur lesquelles nous sommes assis.

» C'est de ces ruines fières et sombres que les descendants de ces vaillants insurgés ont pris possession, où ils s'installent encore avec autorité, où ils viennent célébrer leur culte et enfouir leurs morts sans façon. L'enceinte carrée où je vous ai surpris en si belle conversation avec un crâne était la grande salle d'armes du château, la plus bruyante et la plus ornée; c'est là qu'étaient suspendus, au-dessus du glorieux écusson de Cuno, les trophées de Laupen. A l'endroit même où sont ces tombeaux, on paradait, on jouait, et surtout on buvait. Voyez quels changements se sont accomplis!

— Vous racontez fort bien, miss Mary. Je vous remercie de m'avoir édifié sur Petermann le ravisseur.

— Oh! pardon, je ne vous ai pas dit qu'avant de démolir le manoir les paysans délivrèrent la châtelaine et l'entourèrent des plus grands respects.

— Lui donnèrent-ils à manger?

— Oh! la vieille bonne femme ne me l'a pas dit. Allons lui demander ce petit renseignement. »

L'Anglaise se leva rapidement, et, m'invita à la suivre. Nous partîmes ensemble à travers le sentier bordé d'épines-vinettes.

« Croyez-vous, lui dis-je, à l'authenticité de votre histoire?

— Qu'importe? me dit-elle, j'aime les histoires, non parce qu'elles sont vraies, mais parce qu'elles sont intéressantes et dramatiques.

— Mais la justice, miss Mary, la justice?

— Pensez-vous que si Petermann avait été un honnête homme, on aurait fait courir sur lui de méchants bruits? Il n'y a pas de fumée sans feu. Il est acquis que c'était un tyran et que son château est tombé sous la vengeance du peuple.

— Comme la Bastille.

— Oui, la prise de la Bastille ne fut qu'une réminiscence et une parodie de la prise du château de Ringgenberg. »

Nous avions regagné la grande route. Miss Mary ne m'avait point dit qu'une voiture l'y attendait. Elle n'y monta pas cependant et préféra revenir à pied à Interlaken.

Nous descendîmes ensemble les pentes boisées qui mènent au pont couvert de l'Aar. Le jour commençait à décroître; l'air était rafraîchi par un souffle caressant qui susurrait dans les oreilles pareil au bourdonnement de l'insecte. Le voile de l'Anglaise, s'em-

Digitized by Google

plissant de cet air léger, ondulait avec grâce. Il y avait autour de nous un silence et une insaisissable harmonie dont l'âme était pénétrée. L'ombre des monts se projetait dans la vallée; puis, tout à coup, la chaîne de l'Oberland que nous avions en face reçut, sur ses cîmes et sur tous ses versants, les rayons obliques du soleil. Ce fut comme une soudaine illumination. Le couchant venait d'allumer ses feux de Bengale. La Jungfraü avait changé de toilette, et elle nous apparut enveloppée d'un riche surtout d'un rose incandescent, avec des bordures et des revers gris perle. Le Mœnch, l'Eiger et tout le pompeux cortége du Faulhorn avaient dépouillé aussi leurs blanches tuniques pour prendre des vêtements de feu. Les cîmes aiguës, les arêtes saillantes, les mers de glace, s'emparant de chaque rayon, en faisaient une parure scintillante et rivalisaient d'efforts pour renvoyer au soleil ses derniers sourires. Les paysans s'arrêtaient dans les chemins ou sortaient de leurs chalets; cette fête de la lumière avait sur tous les versants, sur tous les mamelons, des spectateurs enivrés dont les silhouettes immobiles se détachaient en noir sur les teintes grises du crépuscule. Le spectacle disparut lentement; je vis les clartés pâlir et se dégrader peu à peu dans des tons blafards, puis la nuit qui montait du fond des vallées enveloppa tout sous ses tentures sombres.

Miss Mary était restée silencieuse. Quelques minutes après, j'avais rejoint les hôtes moroses de Beausite.

J'employai ma dernière semaine à des excursions dans des endroits connus et dont la description, faite cent fois, est tombée dans le domaine public. Je n'eus garde d'omettre la grotte de Saint-Beat, qui domine le lac de Thoune, une grotte et un saint qui remontent au XIe siècle. La grotte est encore là, saint Beat est au ciel. De son vivant, il multipliait les miracles à plaisir, et, grâce à ce don particulier, il détacha les Suisses de ce temps-là du culte payen. Il ne se fût pas donné tant de peine s'il avait pu deviner qu'un jour ils deviendraient presque tous protestants. Le pieux ermite eût mieux aimé assurément les laisser à leurs idoles que de les voir se donner à Calvin. Quoi qu'il en soit, il habitait une jolie grotte et jouissait d'une vue magnifique. Il y a là un village qui porte le nom du saint homme, *Beatenberg*, et des pensions, comme partout. Ce pays serait célèbre par ses vieux châteaux, par ses ruines et par ses légendes, si la nature ne lui avait donné un autre genre de mérite. On trouve là, au bord des lacs, en face des splendeurs neigeuses de l'Oberland, des constructions du XIe siècle, telles par exemple que le château d'Oberhofen, dont parlent les guides, qui, après avoir abrité au XIVe siècle un des complices du meurtre de l'empereur Albrecht, Walther de Eschenbach, appartient aujourd'hui au comte Pourtalès. Il n'y a

Digitized by Google

pas jusqu'à Attila qui n'ait eu, avant le comte Pourtalès, l'idée de posséder une résidence sur le lac de Thoune. On vous dira, dans le pays, que le château de Spiez a été bâti par le roi des Huns en personne. Il est vrai que l'on montre à Einingen une église qui fut élevée sur l'ordre et sur les plans de l'archange saint Michel. J'aime ces souvenirs et ces légendes ; ils sont à leur place dans un pays où la nature fait de si étonnantes choses, que l'histoire est bien obligée, pour n'être point trop dépassée, de se parer d'un peu de merveilleux.

Une semaine s'écoula ainsi fort doucement; je revis deux fois miss Mary en compagnie de son frère Edwards, qui ne la vaut pas et qui n'est bon qu'à jouer, avec elle et d'autres Anglais, d'interminables parties de cricket. Miss Mary pratique ce jeu avec conviction. C'était plaisir de la voir pousser des boules et jeter des cris d'enfant lorsqu'elle arrivait sans trop d'encombre à toucher le bâton qui marquait le but. Nous nous retrouvâmes encore une fois dans les ruines de Ringgenberg. Ce jour-là, M. Edwards était de la partie. Il ne s'occupa que de tailler avec son couteau un long morceau de houx dont il rêvait de se faire une canne. Ce jeune homme était aussi élégant et aussi recherché dans sa mise que sa sœur était austère dans la sienne. Il divisait en deux par une longue raie médiane ses cheveux blonds et pommadés ; il portait toujours des gants de couleur claire, des vêtements courts et très collants. Il affectionnait le bleu tendre. Sa cravate était bleu tendre, son gilet était bleu tendre, ainsi que ses yeux. Il était délicat, craignait le vent, le soleil, le brouillard, les montées, les descentes, et se faisait à chaque promenade des ampoules aux mains et aux pieds. Nous avons à Paris un mot tout neuf qui définit exactement le genre indécis auquel appartient M. Edwards. C'est lui qui était la sœur ; miss Mary était le frère.

De tous les souvenirs du passé, le jeune gentleman ne goûtait que les histoires scabreuses des nonnes et des moines d'Interlaken. Il revenait sans cesse là-dessus, au grand déplaisir de sa sœur, dont l'esprit, très imbu de puritanisme, répugnait à ces sortes d'anecdotes.

Le fait est que la conduite de ces Augustins des deux sexes ne fut point d'une austérité fort rigoureuse. Les vertus qu'ils pratiquaient le moins étaient la tempérance et la chasteté. Les saintes oisivetés du cloître, stimulées par un excès de richesses, les poussaient dans de dangereuses extases. Jadis, le baron Seilgen d'Oberhofen, voulant faire œuvre pie, avait institué ce monastère. La ligne de démarcation était alors très rigoureusement observée entre les hommes et les femmes. Mais, le voisinage éveillait, de part et d'autre, des

Digitized by Google

curiosités indiscrètes. On ne se voyait d'abord qu'à la chapelle, pendant les saints offices. Là, les gros yeux contrits, en montant vers le ciel, rencontraient, chemin faisant, d'autres yeux pudibonds et effarés. Ce n'était encore qu'un échange d'aspirations entre les âmes. Des mariages mystiques furent contractés au pied des autels. Bientôt des passages secrets percèrent les murailles par où le démon de la chair se glissait furtivement, le soir, après les nocturnes. Peu à peu, la fusion s'opéra sans contrainte ; le côté des hommes et le côté des femmes se confondirent, et la règle sévère du fondateur céda devant la loi de Malthus, dont ces serviteurs de Dieu eurent, par faveur spéciale, la révélation anticipée. Le couvent prospérait, croissait, et surtout ne se multipliait pas. Les images bénites, les grands crucifix d'ivoire entendirent des confidences, des soupirs, des regrets auxquels le ciel n'avait rien à prétendre. Les lampes suspendues aux voûtes du cloître, symboles méconnus, prêtèrent leurs mystiques lueurs à de profanes amours. Tandis que de copieuses ripailles, développant dans le personnel masculin les penchants sensuels, faisaient aux moines des faces rubicondes et des ventres rebondis, une douce hygiène, scrupuleusement exempte de la moindre mortification corporelle, répandait de fraîches couleurs sur le visage des nonnes et les maintenait dans un alléchant embonpoint. Ils étaient là dans une béatitude céleste, et ne rêvaient pas de paradis plus charmant.

Ce calme fut troublé par les premiers grondements de la réformation, qui déjà en 1484 commençait à faire une ronde sévère autour des couvents. Celui d'Interlaken fut un des premiers signalés à son attention, et, un jour, l'orgie des moines fut troublée par l'arrivée d'une bulle de Rome qui tomba au milieu de ce joli troupeau, le dispersa, ferma la bergerie et en attribua les grasses pâtures au chapitre de Saint-Vincent de Berne. On enleva d'abord les brebis, qui ne poussèrent que de faibles bêlements, et un peu plus tard les boucs. Mais, ceux-ci, selon la coutume, crièrent à l'injustice et à la persécution; ils soutinrent qu'on n'avait aucun droit de les dépouiller de leurs biens; le Ciel lui-même les leur avait départis et leur inviolabilité intéressait au plus haut degré le salut des âmes. Avec leur argent, ils trouvèrent des défenseurs de leur temporel. Ils firent si bien qu'ils réussirent à exciter des mouvements séditieux en leur faveur. Résistance vaine ! Le siècle avait marché, l'esprit humain s'enhardissait à surmonter les préjugés. Le *non possumus* monacal plia devant une volonté plus forte.

Aujourd'hui, les bâtiments du couvent, restaurés et purifiés, sont occupés en partie par la préfecture et par une école secondaire. L'ancienne église, où fut si longtemps prêchée et pratiquée l'into-

Digitized by Google

lérance religieuse, sert en été au service catholique et au service anglican. On y arrive par un perron et, sur le péristyle, s'ouvrent deux portes, ayant chacune son écriteau : « *chapelle anglicane, chapelle catholique.* » Le dimanche, anglicans et catholiques se rencontrent au seuil du même temple et viennent ensemble pratiquer, sous le même toit, leur culte respectif. J'ai assisté à une messe dans la chapelle catholique. Un prêtre allemand sort de derrière un paravent vêtu de la chasuble, récite les prières et fait le prône dans un français suffisamment intelligible. Avant de se retourner pour continuer la messe, il n'oublie pas de rappeler aux fidèles que la chapelle et lui-même ne sont entretenus que par des dons volontaires. Cette utile péroraison se reproduit du reste en maint endroit, sur de petites affiches collées le long des murs.

Pendant que, sur un autel de bois peint, le prêtre célèbre les mystères dans des ornements d'une rare simplicité, un bonhomme ventru, marchand de bois sculptés pendant la semaine, enfant de chœur le dimanche, se promène à travers les bancs et les prie-dieu en faisant la quête. Le public de ces cérémonies, public de touristes en tenue de voyage, ne s'absorbe pas outre mesure dans la prière. Du reste, l'enceinte a plutôt l'apparence d'un salon que d'une église. Les choses s'y passent en famille. Lorsque le quêteur est à sa besogne, c'est un des assistants, le premier venu, qui répond *amen* aux oraisons et qui va verser le vin et l'eau dans le calice d'argent. J'ai vu s'acquitter fort convenablement de cette fonction un monsieur d'âge mûr, en veston court, type de vieux beau, qui, s'étant avancé jusqu'à l'autel, son petit chapeau de feutre mou sous le bras, a présenté les burettes, sans omettre aucune génuflexion. On l'a vu ensuite regagner sa place avec une aisance parfaite, comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie. La sortie de la messe est un spectacle qui n'est point à négliger. C'est un défilé de types étranges. Il y a là toutes les tables d'hôtes réunies. On se reconnaît, on se salue, on s'observe, on se critique même un peu. Il se forme des groupes et souvent on profite d'une belle matinée pour comploter, en compagnie, quelque longue promenade jusqu'au soir.

Un beau matin, je repris le chemin de Neuhaus et le pyroscaphe du lac de Thoune. Je laissais derrière moi, sans les avoir visités, des pics célèbres, de remarquables chutes d'eau, que l'on éclaire le soir avec de la lumière électrique, et même le glacier de Grindelwald. Je n'ai pas le goût des ascensions et je ne trouve aucun plaisir à me mesurer avec l'inaccessible. La montagne, par sa masse immobile et ses sommets prétentieux, m'écrase et me jette sur l'âme une sorte de découragement amer. Je trouve que nous avons assez à faire à lutter contre les difficultés de la vie et qu'il n'est point utile lors-

Digitized by Google

qu'on n'a ni le pied pointu ni le jarret bondissant de l'isard, d'user ses forces à des ascensions fatigantes dont la vanité du touriste exagère toujours le charme et le péril. Faut-il monter si haut pour découvrir plus de choses que notre regard n'en peut embrasser et que nos ambitions n'en peuvent acquérir ? Un jour, Satan transporta le Christ sur un point culminant et de là lui montra les villes et les royaumes ; il renouvelle à chaque instant cette pratique dangereuse sur chacun de nous et prend plaisir à nous jeter ensuite en bas du précipice. Je n'aime pas ces expériences, craignant les vertiges que donnent les sommets ; je recule aussi devant les tourments de la montée. Voilà pourquoi, le 25 du mois d'août, je bouclai tranquillement ma valise et m'acheminai vers Paris, où, en fait de chutes, d'abîmes et de cascades, on a tout ce que l'imagination peut désirer et quelque chose de plus.

LÉONCE DE LAYRAC.

Digitized by Google

LES DEUX SŒURS

PREMIÈRE PARTIE

I

Un jeune architecte français, nommé Lucien Duplessis, confortablement installé à Pétersbourg, dans le quartier de l'Amirauté, se trouvait, vers neuf heures du soir, l'hiver, au milieu d'employés que des travaux pressés l'avaient obligé de retenir jusqu'à cette heure tardive, lorsqu'on lui remit une lettre arrivant de Paris. Il se retira à l'écart pour la lire, et, dès qu'il l'eut décachetée, la plus vive émotion s'empara de lui.

« Je vous remercie, messieurs, dit-il. Vous pouvez vous en aller. Je n'aurai plus besoin de vous ce soir. »

Les trois ou quatre employés, tous jeunes et tous russes, s'empressèrent de serrer plumes et crayons, de placer dans de vastes cartons les plans qu'ils étaient en train de dessiner ou de copier. Bien que Lucien Duplessis n'eût pas encore atteint l'âge de trente ans, la déférence qu'inspiraient ses talents et son caractère empêchait toute familiarité entre lui et ces jeunes gens. En le voyant préoccupé, ils eurent d'abord l'idée de lui demander s'il ne lui était rien survenu de fâcheux, car ils l'aimaient et l'estimaient. Mais ils n'osèrent l'interroger et se retirèrent discrètement.

Resté seul, Lucien demeura longtemps absorbé.

Digitized by Google

« Oh ! la terre natale ! dit-il ensuite ; comme elle s'empare de ses enfants sans qu'ils puissent jamais l'oublier ! Comme son appel fait vibrer le cœur et y brise toutes les résistances ! »

Il lut et relut la lettre, en pleurant d'abord, puis avec un sourire empreint de douces et mystérieuses pensées :

« Ma vie est là, reprit-il en regardant et en baisant à plusieurs reprises le papier inanimé ; bonne ou mauvaise, heureuse ou malheureuse, ma vie est là. Dois-je accepter ? Dois-je refuser ? Allons, ma résolution est prise ; je vais répondre à l'instant même. »

Il s'interrompit, tandis qu'il écrivait.

« Que va dire de cela mon brave Isswann ? » pensa-t-il.

Il sonna. Un domestique parut.

« Où est donc Isswann ? dit Lucien. Priez-le de venir.

— Monsieur Isswann est au Théâtre-Michel...

— Ah ! c'est juste ; je le sais.

— Mais si monsieur désire que j'aille le chercher ?...

— Non, non. Laissez-le. Il s'amuse. Il aime le spectacle. »

Lucien acheva sa lettre et se promena de long en large dans cette vaste salle de travail qui avait suffi pendant si longtemps à occuper son esprit, et dont tous les objets ne lui présentaient plus maintenant que des images et des souvenirs glacés.

« Cher docteur Bertin, reprit-il en portant une fois encore à ses lèvres la lettre arrivée de Paris, vous êtes bon jusque dans la tombe ; vous avez pris vos mesures pour que votre mort ne me soit annoncée qu'avec un cortége d'espérances qui joignent encore nos deux cœurs, nos deux mains, dans cette vie et dans l'autre. Ah ! les honnêtes gens !... ils ne meurent jamais tout entiers. Ce qu'ils ont de meilleur reste, comme un divin héritage, dans l'âme de ceux qui les ont connus. »

Quelques instants après, la porte s'ouvrit doucement, et un jeune homme entra.

« C'est toi, Isswann, dit Lucien. Tu rentres de bonne heure. Le spectacle est-il donc fini ? »

Le spectacle n'était pas fini, mais Isswann, malgré la recommandation de Lucien, avait été averti au Théâtre-Michel que l'architecte l'avait fait appeler, et, sans attendre la fin de la représentation, il s'était empressé d'accourir.

Fixé depuis huit années en Russie, Lucien, tout à ses travaux, n'avait pu songer à se faire des amis ; mais le hasard lui en avait donné un. Après avoir parcouru une partie de l'empire russe, en creusant des mines, en traçant des chemins de fer, en bâtissant des palais ou des églises (car, dans ce pays, la distinction entre l'architecte et l'ingénieur n'est pas très précise, et ces deux titres se con-

Digitized by Google

fondent souvent en un seul chez le même homme), Lucien avait été appelé un jour pour élever une maison de plaisance dans une de ces nombreuses îles de la Néva qui sont comme la verdoyante ceinture de Pétersbourg. Là, dans une des habitations déjà existant et qu'il s'agissait de remplacer, il rencontra un jeune homme, un enfant trouvé, domestique ou serf du grand seigneur qui avait eu recours aux talents de Lucien Duplessis. Ce jeune homme (c'était Isswann) avait de rares aptitudes naturelles. Ignorant comme un sauvage, mais plein d'une imagination à la fois naïve, riante et puissante, doué d'un très vif sentiment artistique, sachant, par une science innée, juger et comparer, double don qui, assez souvent, engendre l'invention, il eut l'idée de dessiner, tant bien que mal, quelques plans décoratifs, quelques motifs de fabriques pour le parc, et, tout tremblant, il les soumit au célèbre architecte français. Celui-ci en fut frappé.

« Sais-tu bien, lui dit-il, que je devrais partager mes honoraires avec toi ? »

Isswann, à ces mots, tomba à genoux.

« Maître, dit-il, je suis né dans l'ombre et je dois y mourir. Ne me faites pas voir la lumière si je n'en suis pas digne. »

Lucien le releva et alla montrer les dessins au maître d'Isswann. Celui-ci les examina en connaisseur.

« J'avais remarqué, dit-il, qu'Isswann était un rêveur. Je croyais que cela dégénérerait en poésie, et je le dispensais volontiers de tout service actif. A-t-il réellement du talent ? En ce cas, il est libre. »

Le jeune homme trembla encore davantage quand il vit le grand seigneur russe, accompagné de Lucien, s'avancer vers lui d'un pas pesant. Il se jeta à genoux pour la seconde fois et joignit les mains en signe de supplication.

« Tu as du talent, sais-tu ? dit le maître en relevant amicalement son serf par les deux oreilles. Le talent est un affranchissement, mon garçon. A dater de ce jour, tu ne m'appartiens plus. Remercie monsieur Duplessis ; il aura la bonté de se charger de toi. »

Isswann montra bientôt qu'il méritait ces preuves d'intérêt. Il n'était pas instruit et ne pouvait guère l'être encore ; mais il avait des idées heureuses, fraîches, originales. Instinctivement, et avec un tact surprenant, il savait placer des ornements qui semblaient nés d'eux-mêmes et s'assimilaient tout naturellement à l'œuvre générale, en la faisant valoir sans la surcharger. Dans une sphère plus humble, mais très prisée sur les bords de la Néva, dans le tracé des parcs et des jardins, il dévoila bientôt une imagination et un goût qui étonnèrent et dépassèrent parfois la science plus mûre,

Digitized by Google

plus régulière de Lucien. Il était incomparable pour faire tourner une allée, dégager une perspective, planter un arbre à propos, utiliser les plis du terrain. Dans cette association, qui commença immédiatement entre eux, Lucien était l'orme majestueux et solide, Isswann était le lierre capricieux qui s'élance dans les branches d'un jet humble et puissant et laisse flotter dans les airs les gracieuses fantaisies d'une éternelle parure. Lucien, d'ailleurs, ne contraria pas l'essor de ce tempérament doux et tendre, que le savoir eût écrasé sans le fortifier. On vient de voir qu'à l'heure où l'architecte travaillait tardivement avec ses employés, Isswann était tranquille au spectacle. Isswann aimait la comédie, Isswann aimait le drame, l'opéra, le ballet; en un mot, tout ce qui est représentation scénique, tout ce qui éveille les rêves, enflamme l'imagination et la berce en l'apaisant. Mais dès qu'il fut prévenu que son maître l'avait demandé, Isswann abandonna immédiatement son plaisir, sa distraction favorite. Isswann aurait traversé le feu pour arriver plus vite. Quand son maître avait parlé, il obéissait, non avec la soumission passive d'un esclave, mais avec le zèle et le dévouement d'un ami. Oui, Isswann l'était devenu. Lucien, malgré sa longue habitude de ne considérer et de ne connaître que les graves devoirs de la vie, avait peu à peu ouvert son âme à cette affection qui s'était d'abord offerte à lui sous les dehors de la reconnaissance, et qu'il avait fini par partager. Sans parents lui-même, car ils étaient morts, seul, loin de son pays natal, Lucien chérissait l'enfant trouvé comme sa création, comme un frère plus jeune auquel on doit protection. Lucien était venu en Russie pour gagner une fortune, tâche qui eût été plus longue et plus pénible en France. Au milieu de son existence active, laborieuse, Isswann était pour lui la gaieté, le sourire, l'expansion, la tendresse; bonnes et douces choses auxquelles les cœurs les plus forts croient quelquefois pouvoir se fermer, mais qui y pénètrent toujours par quelque coin secret, comme pour y infuser le courage et la vie.

« Isswann, dit Lucien, je t'ai souvent parlé du docteur Bertin. Je t'ai raconté comment il m'a aidé à terminer mes études. Mon grand-père, à ce qu'il paraît, lui avait rendu le même service. Aujourd'hui, mon vieil ami est mort, et voilà ce qu'il m'écrit. »

Le jeune architecte reprit la lettre qu'il avait posée sur une table, et la lut à haute voix. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher et aimé Lucien,

» Quand vous recevrez cette dernière communication, ces derniers vœux de votre ami, j'aurai été appelé, depuis deux mois, à

Digitized by Google

l'éternel repos. Et cependant, ma tâche n'est pas remplie tout entière : de mes deux filles, une seule est mariée ; la plus jeune est sans appui dans ce monde, sans protecteur, et c'est du fond de la tombe que je viens vous proposer d'être le sien. J'ai songé à vous, mon ami, parce que, malgré l'éloignement, vous êtes toujours cher à mon cœur et à ma pensée ; parce que, au milieu du flot d'intérêts qui se heurtent et se poussent autour de moi, je n'ai distingué personne qui me parût digne d'une confiance absolue ; parce que, dans ce déchaînement universel d'appétits inassouvis et de passions mauvaises, c'est surtout parmi les hommes de travail que les pères de famille doivent chercher pour leurs filles des bras robustes sur lesquels elles puissent s'appuyer, des cœurs que l'habitude du devoir accompli conserve calmes, chaleureux et indulgents. Votre séjour en Russie touche à sa fin. Vous m'annoncez vous-même, depuis quelques années, votre désir de revenir en France, de vous y fixer, après avoir conquis cette indépendance qui est d'un si grand prix pour les hommes tels que vous. Venez et épousez ma fille Adèle. Si je n'étais son père, je vous dirais qu'elle sera votre récompense. Voyez-la, appréciez-la autant qu'elle le mérite, et mes restes tressailleront d'aise, Lucien, si j'ai pu réussir à faire votre bonheur à tous les deux. J'espérais vous entretenir de vive voix de cette union ; j'espérais vous revoir, mon enfant ; mais la mort n'attend pas : je la sens venir, je la mesure sans crainte, et je prends mes dispositions pour qu'elle ne détruise pas mes projets les plus chers. Vous parlerai-je d'Adèle ? Ne vaut-il pas mieux vous laisser le plaisir de la surprise ? Je veux seulement vous dire qu'Adèle est une âme douce, tendre, timorée, aimante. Une trahison la briserait ; la vue d'un mari qu'elle n'estimerait pas serait pour elle un supplice, inavoué sans doute, mais terrible, auquel elle ne résisterait pas longtemps. La tendresse et le dévouement s'exhalent d'elle comme le parfum d'une fleur. Mais ma chère et douce fille n'est pas armée pour les luttes de la vie. Elle saura être épouse, mère, rien au delà. Tout ce qui est simple et vrai trouve en elle un écho ému, vibrant ; tout ce qui est factice, satisfactions mondaines, jouissances du luxe et de la vanité, toutes ces compensations creuses et bruyantes que les hommes prodiguent ou laissent prendre aux femmes pour leur faire oublier que le bonheur leur manque, Adèle ne les connaît pas, ne voudrait jamais les connaître. Ne me demandez pas si je l'aime : je l'adore. La profession que j'exerce m'a forcé à voir de près bien des lâchetés, bien des vilenies, une multitude de fautes qu'on nomme en souriant de jolis crimes, mais qui me semblent, à moi, épouvantables, car j'en ai pu sonder les résultats et les conséquences ; je suis, vous vous en êtes peut-être aperçu, un peu misanthrope, et cependant je ne

Digitized by Google

désespère ni de mon pays ni de mon siècle, quand je vois des sourires et des regards comme ceux de ma fille. Notre époque est tourmentée, avide, inquiète, corrompue; elle recherche je ne sais quel idéal de prospérité dans une sorte de bien-être matériel et grossier; elle le perfectionne par tous les moyens possibles, et serait bien étonnée si on lui disait que la force et la grandeur de l'avenir résident dans les cœurs simples, dont la divine essence, heureusement, ne se perd pas.

» Revenons à nos beaux projets, Lucien. Ce n'est pas même un vieux grondeur qui cause avec vous, c'est un mort; à ce titre, pardonnez-lui. Savez-vous ce que j'ai imaginé? J'ai si souvent fait votre éloge à ma fille, qu'elle vous aime. Elle vous attend. Quand vous lirez ceci, mon cher enfant, mettez la main sur votre cœur, interrogez votre conscience, et jugez vous-même, en honnête homme, ce que vous avez à faire. Si vous acceptez, vous n'aurez qu'à écrire ce mot à ma vieille et excellente mère : J'arrive ! Elle est dans la confidence. J'ai pris mes mesures pour que cette lettre ne vous parvienne que plusieurs mois après mon décès, afin que les pleurs soient en partie taris quand votre réponse viendra ouvrir à ma fille un horizon sur lequel elle pourra sans scrupule jeter les yeux. Si vous refusez, vos motifs seront bientôt trouvés; vous n'aurez pas même à expliquer les véritables; il vous suffira de dire que des travaux commandés et auxquels vous ne pouvez vous soustraire vous retiennent en Russie.

» Que puis-je vous dire de plus? Rien! L'homme est si peu de chose, que, même dans le séjour où je suis, le passé et l'avenir lui sont fermés. Peut-être n'êtes-vous pas libre; peut-être n'avez-vous pas le désir de vous marier; peut-être avez-vous déjà contracté des engagements, conçu ou fait naître des espérances que vous ne voulez ni ne devez briser. Quoique vous fassiez, Lucien, vous n'offenserez pas ma mémoire, car je suis certain que vous vous conduirez en homme loyal. »

Lucien, après cette lecture, garda le silence. Isswann l'interrompit le premier, et dit, avec un sourire un peu triste :

« Voilà mon cher maître marié !

— Ah ! Isswann, s'écria Lucien, nous sommes du même avis ! Tu n'hésiterais pas, toi ?

— Non, répliqua le jeune Russe ; à la place de mon cher maître, je n'hésiterais pas, et je bénirais le ciel d'être encore libre.

— Ma réponse est faite, Isswann ; j'ai accepté. »

Bientôt Lucien ajouta avec une certaine animation :

Digitized by Google

« Nous sommes tous en effet bien peu de chose, mon cher Isswann. Nos destinées flottent incertaines autour de nous; elles nous saisissent, elles nous entraînent d'un côté où nous n'avions jamais tourné les yeux, au moment même où nous avions la prétention de les guider d'une main ferme, comme si elles étaient des coursiers dociles. Je suis un homme sérieux, tout occupé à tracer des routes ou à élever des palais, et, pendant ce temps-là, mon sort se bâtissait tout seul. Je n'avais pas le temps de songer aux femmes; je n'avais qu'un ami, toi, mon bon Isswann, car, on a beau être grave, le cœur ne perd jamais tout à fait ses droits, et voilà que tout à coup, subitement, l'amour casse une vitre et entre chez moi par la fenêtre. Je suis amoureux de cette jeune fille. Je la connais à peine, je ne l'ai pas vue depuis huit ans, alors qu'elle était toute petite, et je suis amoureux d'elle. Tout mon passé s'efface devant moi; ce cabinet de travail me semble illuminé de gerbes resplendissantes; mes règles, mes compas, dansent joyeusement; mon vieil ami lui-même, que je devrais pleurer, se dresse devant moi avec un divin sourire, et me montre, là, tiens, regarde, dans ce coin, une ravissante jeune fille qui me tend la main en baissant les yeux. Je suis bien aise de te voir, Isswann. T'es-tu diverti au théâtre? Ah! tu es un sage, toi; tu aimes la folie, le rire, le rêve, tout ce qui nous emporte hors de la vie réelle. Mais je réclame ma part. Sois tranquille! nous allons maintenant déraisonner ensemble du matin au soir et du soir au matin. Je suis amoureux, te dis-je. Ah! si tu savais!... C'est comme un coup de poignard qui vous ravit en extase en vous déchirant. Adèle! Adèle! connais-tu un plus joli nom que celui-là? C'est Adèle qu'elle se nomme. J'étais insensé, mon cher. Je me consumais à gagner de l'argent et j'oubliais qu'il y a des femmes dans ce monde. Des femmes!... il n'y en a qu'une; c'est Adèle. »

Vers deux heures du matin, Lucien, qui ne pensait pas à se coucher, eut un retour vers les idées sérieuses.

« Isswann, dit-il, tu me succéderas. Je te laisse ma maison, ma clientèle, mes travaux commencés, mon nom même, si tu le veux. Tu es Russe, tu aimes ton pays, tu y seras considéré. Plus tard, si j'ai une fille, je te la donnerai. Nous continuerons ainsi la tradition. Mais ne parlons pas encore de cela. Il faut que cette nouvelle t'arrive comme un coup de foudre. Isswann, c'est entendu : je te laisse ma maison. Je partirai peut-être demain matin. »

Le jeune Russe cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer.

« Tu as du regret de me quitter, dit Lucien.

— J'obéirai, balbutia le jeune homme. Que mon cher maître ordonne et j'obéirai.

Digitized by Google

— Ne dis donc plus : mon cher maître. Nous sommes déjà en France, Isswann.

— Je dois tout à mon cher maître. Il m'a tiré du néant. S'il a des intérêts à poursuivre ici, je resterai...

— Mes intérêts sont les tiens. Tu t'enrichiras, tu te marieras...

— Oh ! les femmes !... Je ne les crains pas, je ne les déteste pas. Je ris et plaisante avec elles à l'occasion, mais je défie la plus belle, la plus rusée, de m'arracher un cœur qui appartient à mon cher maître. Le cœur ne se livre pas deux fois. Le mien n'est plus à donner. C'est ce que j'ai dit souvent à de jolies filles qui me reprochaient ma froideur, mon indifférence. Ah ! les femmes ! Elles ne manquent pas sur terre. Mais pour moi elles ne sont et ne seront jamais qu'une agréable distraction. Voilà pourquoi j'aime le spectacle. Là, on en voit des brunes et des blondes, puis la toile baisse et elles disparaissent. Dans ces circonstances...»

Il s'interrompit. Le visible effort qu'il faisait pour dissimuler sa tristesse ne put se soutenir plus longtemps. Par crainte d'être indiscret, Isswann ne voulait pas solliciter Lucien, mais le désir ardent de le suivre se lisait malgré lui dans la fausse gaieté du jeune Russe, dans sa contenance qu'il ne pouvait venir à bout d'affermir, dans les regards suppliants qui s'échappaient de ses yeux, et s'abaissaient ensuite vers le sol avec une résignation mêlée d'un secret espoir.

« As-tu réellement envie de venir en France? demanda Lucien.

— Moi !... ah ! si mon cher maître daignait consentir !...

— Eh bien, viens avec moi. Je t'emmène. »

Isswann essaya de répondre, de remercier. Mais les mots lui manquèrent. Il saisit la main de Lucien et la porta à ses lèvres.

II

De son vivant, le docteur Bertin avait acquis deux maisons de campagne, l'une à Croissy, l'autre à Neuilly. Il avait donné la première à sa fille aînée, mariée à un riche propriétaire rural, nommé M. de Lamoëze, et qui habitait les environs de Besançon. La seconde, où le docteur passait tous les ans une partie de la belle saison, fut laissée par lui à sa fille Adèle. Cette maison est située sur l'avenue, à gauche, non loin de Saint-James. Une cour la précède, avec une pelouse au milieu et de beaux arbres le long des murs de clôture. Derrière le bâtiment se trouve un jardin assez spacieux, sans grands horizons, mais gai, bien soigné, à la fois plein d'ombre et de soleil, et terminé par une vaste orangerie dont le vitrage, abritant l'hiver un fouillis d'arbustes au feuillage d'un vert sombre, arrête le regard

Digitized by Google

sans le heurter, et semble donner de l'étendue à la perspective. C'est le type de ces demeures confortables et charmantes d'aspect, si fréquentes aux alentours de Paris, et où la vie ne paraît plus avoir que du calme et des sourires. Les plaisirs de la ville sont à quelques minutes de distance, on a ceux de la campagne chez soi et autour de soi, et tous les grands côtés agités ou austères que présentent les cités ou les champs viennent se fondre, s'adoucir dans ces séjours que l'on peut si facilement emplir de bruit, de distractions mondaines, ou maintenir dans une solitude respectée.

Novembre allait finir. Les dernières feuilles des arbres tombaient une à une. Un faible vent d'ouest, après avoir traversé le bois de Boulogne, répandait en s'enfuyant la saine odeur des forêts. Les jardins étaient presque dépouillés. On ne voyait plus, en fait de végétation, que quelques vignes vierges dont le feuillage rouge ou jaunissant pendait éploré, que quelques boutons de roses pâles, incolores, se soutenant avec peine sur leurs tiges fléchissantes, et espérant encore fleurir. Deux vieilles femmes, au bras l'une de l'autre, se promenaient lentement sur le sable craquant et sec des allées. C'étaient la mère du docteur Bertin et une servante.

« Gertrude, dit la vieille dame d'une voix un peu chevrotante, crois-tu que nous passerons l'hiver ?

— Ici ? demanda la servante.

— Ici ou ailleurs ; peu importe. Mais crois-tu que nous passerons l'hiver ?

— Et pourquoi ne le passerions-nous pas, madame ? Nous sommes du bois dont on fait les centenaires.

— Eh ! eh ! quatre-vingt-sept ans, Gertrude !

— Et moi, quatre-vingt-huit, madame ! Je suis votre aînée.

— Ah ! Gertrude, que la vie est une belle chose ! »

Elles continuèrent à marcher.

Toutes deux pareilles de taille et presque de visage, car il est remarquable que les vieilllards, de même que les enfants, se ressemblent entre eux, elles paraissaient unies par une affection réciproque. Mme Bertin avait des traits moins gros, un teint plus pâle, des yeux plus vifs, des mains plus fines, un sang plus raffiné, un tempérament plus délicat que sa servante, mais le point de rapprochement entre elles était une constante habitude d'être ensemble depuis de longues années, et un mutuel effort pour se retenir, s'immobiliser dans la vie. Soudées pour ainsi dire l'une à l'autre, elles se croyaient plus solides pour résister aux sourds ravages du temps. Quelques légères nuances existaient dans leurs caractères : Mme Bertin était plus timorée ; Gertrude, plus brave ; Mme Bertin se vêtissait toujours très chaudement ; Gertrude se faisait gloire d'être insensible au froid

Digitized by Google

et à la chaleur, de braver impunément les intempéries des saisons. Mais cette diversité d'opinions, si précieuse pour engendrer de familiers débats entre des gens qui se voient tous les jours et à toute heure, affermissait davantage leur intimité.

« Gertrude, reprit Mme Bertin, occupons-nous, faisons quelque gros ouvrage. Je me sens une vigueur à remuer des montagnes.

— Qu'allons-nous faire, madame ? J'aimerais autant me reposer.

— Travaillons, ma bonne ; nous n'en dormirons que mieux. Apporte-moi une bêche ; je vais bêcher la terre.

— Ça, madame, je vous le défends.

— Tu me le défends, Gertrude !

— Oui, madame ; c'est trop fatigant pour nous. Râtissons, si vous voulez ; mettons en tas les feuilles tombées.

— C'est une excellente idée, Gertrude. Va chercher des râteaux. »

La servante en alla prendre dans l'orangerie et en remit un à sa maîtresse, qui commença vaillamment sa besogne.

« Tu me regardes, Gertrude ! ajouta-t-elle bientôt en souriant.

— J'ai peur de gâter mon châle neuf, madame. Je veux qu'il dure dix ans au moins.

— Dix ans ! » s'écria Mme Bertin avec un soupir qui indiquait à la fois une crainte et une espérance.

Quelques instants après, une jeune fille accourut avec la légèreté d'un oiseau, et dit d'une voix douce, timide, harmonieuse :

« Grand'mère, voulez-vous que je vous aide ? »

Et elle s'empara du râteau que tenait Gertrude.

L'octogénaire fit un mouvement presque imperceptible d'impatience. Puis, regardant sa petite-fille qui, craintive, paraissait hésiter avant de se mettre à l'ouvrage :

« Est-ce que tu t'ennuies, Adèle ? répondit-elle. Veux-tu que Fanny te conduise faire un tour de bois ?

— Oh ! non, grand'mère ; j'avais pensé...

— C'est juste. Tu ne t'ennuies pas... tu attends, tu espères... sois tranquille. Il viendra, ton beau Russe, il viendra. Eh ! Gertrude, crois-tu qu'il viendra, toi ?

— S'il ne venait pas, madame, il passerait à bon droit pour un sauvage et un mal-appris.

— Tu entends, Adèle. Va, petite. Ne gâte pas tes jolies mains par de rudes travaux. Ne vois-tu pas que nous nous amusons à jardiner, Gertrude et moi ? Nous n'avons pas de fiancé à attendre, nous. »

La jeune fille baissa les yeux, puis les releva presque aussitôt et promena ses regards autour d'elle avec une sorte de vague inquiétude. Par un mouvement subit et prompt, elle cueillit une des roses d'automne qui se trouvaient près d'elle, action rapide, caprice

Digitized by Google

par lequel elle semblait justifier sa présence, et qui lui offrit ensuite l'occasion de s'éloigner lentement, discrètement.

« Si vous voulez qu'elle s'ouvre, dit Gertrude, qui avait de l'expérience, placez le bout de la tige dans de l'eau tiède. Demain, vous couperez ce qui sera mâché et vous recommencerez. Alors, votre rose fleurira.

— Oui, Gertrude. Merci, Gertrude. »

Mme Bertin suspendit un instant son travail, et, désignant du doigt sa petite-fille qui se retirait, elle dit :

« Dix-huit ans! »

Mais la servante donna un autre cours aux pensées contenues dans ces deux mots, et répondit en s'appuyant sur son râteau pour prendre une pose assurée et avantageuse :

« Eh bien, quoi? Dix-huit ans! Nous les avons eus, madame. Nous avons été jeunes, belles, courtisées. Nous connaissons le fort et le faible de toutes ces choses-là. Quant à moi, je ne regrette rien; j'ai eu ma part.

— Moi aussi! Moi aussi! » répliqua avec un soupir Mme Bertin.

Adèle revint dans un grand salon où flambait un feu vif et clair, s'assit dans un fauteuil bas, au coin de la cheminée, et contempla tristement le bouton de rose qu'elle tenait dans le creux de sa petite main ouverte. Depuis le mariage de sa sœur, depuis la perte d'un père adoré, cette jeune fille se sentait isolée, presque effrayée. Une invincible mélancolie s'était emparée d'elle. Après la douleur, après les larmes, le temps avait apporté quelques adoucissements aux causes réelles de son chagrin, mais en la transformant, en chassant de son cœur l'insouciante quiétude des enfants, en dévoilant à des yeux encore obscurcis par les pleurs les lointaines profondeurs d'un avenir incertain. Du vivant de son père, Adèle était restée confiante, expansive, accessible à toutes les émotions fraîches et pures de son âge, qui se traduisaient ensuite par la joie, la sérénité constante, le rire, les étonnements naïfs, les questions formulées en même temps que les pensées naissaient, les caresses pétulantes et tendres.

Le docteur Bertin, pour lequel la vue de sa fille était une fête et une récompense plutôt qu'un simple délassement, encourageait l'essor de cette douce nature, la fortifiait, la réchauffait sous les ailes de l'amour paternel. Elle était pour lui comme le ressouvenir et la continuation d'une femme belle et tendre aussi, et morte jeune après avoir été ardemment aimée. Sa fille aînée, Anna, tant qu'elle avait habité près de sa sœur, avait eu pour elle tous les soins dévoués d'une amie, d'une mère. Ame plus forte, plus mondaine, Anna avait cru devoir accepter, du consentement de son père, une alliance bril-

Digitized by Google

lante, riche, honorable, inespérée, même sous le rapport de la fortune, mais qui l'avait forcée d'aller vivre en province. Cette première séparation fut bien pénible pour Adèle, mais elle savait sa sœur heureuse, installée dans une grande situation, et ces considérations l'empêchaient de trop s'attrister. D'ailleurs son père, son excellent père restait à la jeune fille. Dès qu'elle ne l'eut plus, tout changea. La grand'mère d'Adèle la chérissait sans doute, mais n'avait pour elle que l'affection raisonnée, froide et uniforme dans ses manifestations, d'un cœur qui se concentre sur lui-même par crainte de s'éteindre. Au lieu de ces tendresses ondoyantes, aussi vastes en surface qu'en profondeur, souples, chaudes et délicates comme l'hermine, Mme Bertin n'employait avec sa petite-fille qu'un moyen unique pour la distraire et la consoler; elle lui promettait un mari dans un délai rapproché, même avant d'avoir reçu l'acceptation de Lucien Duplessis. Ce moyen n'est pas mauvais, certainement, mais présenté ainsi avec persistance, presque brutalement, il renfermait pour Adèle, de même qu'il offrirait peut-être à toutes les jeunes filles, autant de terreurs que d'espérances. Le mariage est tout pour la plupart des femmes, mais il y en a encore quelques-unes pour lesquelles le mari est quelque chose.

Par un geste doux et lent, Adèle porta à ses lèvres le bouton de rose et le coupa en deux entre ses dents. Puis elle se leva, et la bouche à demi couverte de feuilles fines, hachées et exhalant un parfum presque insaisissable, elle prononça gravement ce nom :

« Monsieur Lucien Duplessis ! »

Elle se tourna ensuite vers un portrait appendu au mur.

« Mon bon père, ajouta-t-elle, c'est toi qui me l'as choisi... »

Puis elle jeta au feu ce qui restait de la fleur, et s'écria avec un mouvement plein de grâce et de mutinerie enfantine :

« Bah !... Il ne voudra peut-être pas de moi ! »

Involontairement, elle se regarda dans la glace. Involontairement encore, elle passa la main sur son front, comme pour réparer le désordre de sa coiffure. Mais elle n'avait pas besoin de se faire belle ; elle n'avait qu'à se montrer pour plaire. En elle, tout concordait, tout s'unissait dans cette divine harmonie qui est la marque d'une création parfaite. Par sa beauté, on devinait son âme, par une simple lettre d'elle, on eût deviné et son âme et sa beauté. D'une taille moyenne, Adèle se faisait tout d'abord admirer par cette complète proportion de formes qui se révèle tout d'un coup, d'une façon éclatante, dans la démarche, l'accord de l'ensemble, les mouvements du corps, les moindres gestes, dans l'immobilité même. Son visage ovale, un peu allongé, avait toute la pureté de lignes qui caractérise les types les plus accomplis des peuples primitifs, et, en outre,

Digitized by Google

cette grâce exquise, ce rayonnant reflet de sentiments raffinés, cet indescriptible signe de souveraineté douce, que la civilisation a mis sur le front des femmes modernes. Ses cheveux étaient blonds, non de ce blond clair, bruyant, tapageur, flamboyant, allumé pour ainsi dire, qui cherche ostensiblement à enflammer et à étonner, mais d'un blond calme, mesuré, indice de jeunesse, et auquel le temps apporte chaque année une teinte un peu plus foncée. Ses yeux avaient cette incomparable et chaste douceur qui voile les caresses du regard. Sur ses joues un peu pâles, dans les narines roses d'un nez droit et fin, les sensations se tràduisaient sitôt éprouvées. Sa bouche souriante, petite, mais fermement dessinée, garnie de dents d'une blancheur nacrée, exprimait la bonté, l'insouciant bonheur d'une enfance à peine disparue, et, en même temps, toutes les préoccupations curieuses autant que craintives qu'engendraient les approches d'une vie nouvelle. Le menton, peu saillant, et qui s'unissait au col par une série de contours et d'ombres perdues, annonçait toutes ces qualités charmantes et inoffensives qui prennent leur source plutôt dans la faiblesse que dans la force. Comme complément de sa beauté, Adèle avait une voix douce et sonore, caressante et sobrement musicale, une de ces voix qu'on aime à écouter pendant des heures entières, sans se donner la peine de réfléchir à ce qu'elles disent.

On sonna. La jeune fille jeta un coup d'œil à travers les vitres et aperçut le facteur qui apportait une lettre.

« Mon sort est là peut-être, » se dit-elle en descendant rapidement l'escalier.

Quelles que fussent ses pensées secrètes, elle éprouva une joie très vive en reconnaissant l'écriture.

« C'est d'Anna ! s'écria-t-elle. C'est d'Anna ! »

Et elle courut rejoindre sa grand'mère.

Mme Bertin, un peu fatiguée, s'était assise au soleil, sur un fauteuil rustique.

« Lis, » dit-elle.

Adèle parcourut d'abord la lettre des yeux. Bientôt elle s'écria en battant des mains :

« Ah ! grand'mère, quel bonheur ! Anna va venir. La santé de M. de Lamoëze s'est un peu améliorée. Anna va venir passer un mois auprès de nous ! »

Un domestique se montra une autre lettre à la main.

« Madame, dit-il, le facteur est revenu. Il avait deux lettres pour vous, et non une seule. »

Adèle prit cette seconde missive et la remit en tremblant à sa grand'mère. Elle avait vu le timbre de Russie.

Digitized by Google

« Oh! oh! dit Mme Bertin en se levant, voilà qui arrive de loin. Ceci est grave, fillette. Rentrons au salon. D'ailleurs, je suis un peu lasse. Viens, Gertrude. »

Lorsqu'elle fut convenablement installée dans un large et moelleux fauteuil, la vieille dame ouvrit tranquillement le pli cacheté, et lut à voix basse, sans lunettes.

« Ce n'est pas trop mal tourné... pour un architecte, » dit-elle quand elle eut fini.

Adèle cherchait d'un air très affairé des chiffons dans une corbeille. Elle l'appela et lui dit :

« Lis, mignonne. Ceci te concerne, »

La jeune fille prit la lettre que sa grand'mère lui tendait. Elle était ainsi conçue :

« Madame,

» L'absence a des conséquences cruelles. Elle expose à n'entendre que longtemps après l'orage les coups de foudre qui frappent un parent, un ami. Me permettez-vous de venir mêler mes regrets aux vôtres? Au sein de mon exil volontaire, je n'ai jamais perdu de vue un seul instant la pensée de revoir ma patrie et de m'y fixer. Auprès de vous, madame, auprès de M. le docteur Bertin, je m'imaginais autrefois avoir retrouvé une famille, tant il était bon et tant vous étiez indulgente. Cette idée m'a été et m'est encore bien chère. Dût-elle vous paraître une espérance un peu présomptueuse, car, hélas! je suis presque un inconnu maintenant pour vous et les personnes qui vous entourent, je vous demande la permission de venir vous l'exprimer.

» Agréez, madame, tous mes sentiments de profond et respectueux attachement.

» LUCIEN DUPLESSIS. »

III

Deux jours après Mme de Lamoëze arriva à Neuilly. C'était une femme de vingt et un ans; mais, à sa démarche aisée, à son air de tranquille assurance, on voyait immédiatement qu'elle était ou avait été mariée. Pendant le voyage, on la prit pour une jeune veuve, à cause de ses vêtements de deuil. Ressemblant beaucoup à sa sœur Adèle, Mme de Lamoëze avait cependant en elle quelques différences appréciables au premier coup-d'œil. Elle était un peu plus grande, un peu plus forte, un peu plus dame, et sa beauté

Digitized by Google

avait acquis son complet épanouissement. En outre, les yeux, qui étaient bleus chez Adèle, étaient noirs chez Anna; noirs, grands, bien ouverts, et un regard d'elle enveloppait les gens en les faisant frissonner comme sous une commotion électrique. Ceux d'Adèle étaient plus tendres, plus chastes, plus voluptueusement expressifs; ceux d'Anna dardaient des éclairs qui étincelaient comme les éclairs muets des belles nuits d'été, car la physionomie de la jeune femme était calme, souriante, empreinte d'une sérénité qui ne paraissait laisser de place qu'aux sentiments doux, raisonnables et bienveillants. Une légère nuance existait encore entre les deux sœurs dans les cheveux et les sourcils. Les cheveux de Mme de Lamoëze étaient plus forts, plus longs, plus vigoureux, et un peu plus foncés de couleur. Adèle avait des cils presque vaporeux, souples, recourbés sur les paupières, comme un soyeux voile, ou couchés au-dessus des yeux dans un mol abandon. Les sourcils d'Anna, au contraire étaient plus courts, plus drus, plus serrés les uns contre les autres. Ils s'agitaient parfois, non sous une influence étrangère, mais sous l'instinctive pression d'une volonté qui se concentre et réfléchit avant d'agir. Ils faisaient deviner un caractère plus ferme, plus résolu, plus mûr que celui d'Adèle.

Mme de Lamoëze pressa longuement sur son cœur sa sœur, qui était accourue au-devant d'elle, puis alla embrasser sa grand'mère.

« C'est parfait! C'est parfait! dit Mme Bertin. Te voilà ici pour longtemps, j'espère. Tu t'amuseras avec Adèle, tandis que je m'amuserai avec Gertrude. Ce sera charmant. Et ce bon monsieur de Lamoëze est-il toujours malade? Un homme de cinquante-deux ans, malade! Ça fait pitié. Regarde Gertrude. A la bonne heure! Voilà une santé récréative! Tu es embellie, ma chère. Gertrude, madame de Lamoëze est fort embellie.

— C'est vrai, madame. Elle et Adèle, on les prendrait pour des sœurs jumelles.

— Et pas d'enfant, Anna?

— Non, grand'mère.

— Tu as raison. Gertrude, tu n'as jamais eu d'enfants, toi?

— Si fait, madame.

— Tais-toi, ma bonne. Tu es capable de tout. Ne nous raconte pas tes malheurs. A propos, Anna, tu sais que ta sœur va se marier? Son prétendu m'a fait sa demande dans un style diplomatique qui ne manque pas d'un certain charme. Adèle va entrer dans l'architecture. Je compte sur toi pour cette inauguration. Combien de temps ton tyran t'a-t-il accordé?

— Un mois, grand'mère.

— Tu en prendras trois, et s'il n'est pas content il aura affaire à

Digitized by Google

moi. Dans le mariage, quelques petits congés sont indispensables. N'est-ce pas, Gertrude?

— Oui, madame, comme dans le service militaire.

— Je parle beaucoup. Adèle, installe ta sœur. Livrez-vous à vos épanchements, mes enfants. Anna, nous dînons à six heures précises, comme de ton temps. »

Dès qu'elles furent sorties du salon, Mme de Lamoëze dit à sa sœur d'un accent ému :

« Mets ton chapeau, Adèle!.... Tu me conduiras...

— Te conduire? Ah! oui! oui! J'y pensais tout à l'heure... Je n'en ai rien dit devant grand'mère, pour ne pas lui faire trop de peine. Nous prétexterons quelques emplettes. Ah! Anna, que je suis heureuse! Viens! viens! Heureuse?... Non! Et pourtant, c'est presque du bonheur que j'éprouve en songeant que nous serons deux pour pleurer notre père. »

Elles montèrent en voiture sans même emmener une femme de chambre. Mme de Lamoëze ressentit une instinctive et involontaire consolation en voyant la tombe du docteur Bertin pieusement ornée de couronnes, d'arbustes, de bouquets épars, à demi flétris et qui attestaient de fréquentes visites. Avant de s'agenouiller, elle serra la main de sa sœur. Puis elle pria. Sa douleur paraissait d'abord grave, contenue. Tandis qu'Adèle pleurait abondamment, on eût dit qu'Anna, plus forte pour affronter ces regrets qui dataient déjà de près de quatre mois, apportait un cœur plus affermi, plus résigné, dans l'accomplissement d'un devoir sacré. Mais bientôt cette enveloppe se fondit. D'autres images vinrent se joindre à celle de la mort, le sentiment de sa propre situation éclata dans l'âme de la jeune femme, comme pour se répandre dans une suprême confidence aux pieds d'un père adoré. Des larmes pleines d'amertume jaillirent de ses yeux. Des sanglots s'échappèrent de sa poitrine, une douleur sombre, terrible, déchirante et accablée, se manifesta dans toute sa personne.

« Anna! Anna! » s'écria la jeune fille en se levant et en se précipitant vers elle.

Adèle souleva sa sœur et l'entraîna.

« Nous reviendrons, » murmura la jeune fille.

Madame de Lamoëze se remit bientôt.

« Je puis te donner mon bras à présent, dit-elle tout en marchant. Appuie-toi, petite sœur. Tu comprends... C'est la première fois...

— Oui, oui, » répliqua Adèle.

Mais elle regarda sa sœur. Elle devina qu'un chagrin autre que celui qui les avait amenées là s'était brusquement révélé. Ce fut comme une perception confuse. La jeune fille n'en laissa rien pa-

Digitized by Google

raître. Et, d'ailleurs, le calme qu'Anna avait reconquis, son sourire, l'effort visible qu'elle faisait pour effacer toutes traces de désespoir, pour rentrer en pleine possession d'un secret qu'elle ne voulait pas livrer, défendaient à Adèle d'interroger.

Elles renouvelèrent leur visite deux jours après, mais, maîtresse d'elle-même cette fois, Anna résista à ces explosions de douleur violente dont elle regrettait que sa sœur eût été témoin.

Quel que fût le malheur dont Mme de Lamoëze désirait supporter à elle seule tout le poids, elle avait un motif puissant pour ne pas en parler : elle le savait irréparable. Mais sa sœur, dont la destinée encore flottante devait bientôt se fixer, n'avait aucune raison pour observer la même réserve. La présence d'une sœur aînée, bonne, aimante, ne demandant qu'à sortir d'elle-même pour écouter les ingénues confidences d'Adèle, pour la guider, l'éclairer, calmer ses appréhensions et fortifier sa raison, fut pour la jeune fille un appui solide et doux, dont elle sentit sur le champ tout le prix.

« Te le rappelles-tu? demanda-t-elle un jour à sa sœur, non sans rougir un peu.

— Monsieur Lucien Duplessis?

— Oui.

— Sans doute. Et je suis sûre que toi-même...

— Oh! Il y a si longtemps!... Je me souviens cependant qu'il est grand, pas trop, brun... avec des yeux noirs. Ah! c'est bien terrible, Anna, lorsque, de deux fiancés, l'un est en Russie, l'autre en France. Leur imagination a beau jeu pour s'exercer. Mais un simple portrait vaudrait bien mieux. Il ne m'aime pas... De si loin, c'est impossible.

— Il t'aimera quand il te verra.

— Crois-tu? Attends! Te souviens-tu, Anna, te souviens-tu de ce fameux déjeuner à la campagne, dans un cabaret, au milieu d'un pont? Ah! quel bonheur que tu sois ici! A nous deux, nous pourrons tracer un portrait fidèle de M. Lucien, et, quand il viendra, au moins nous ne le recevrons pas comme quelqu'un qui tombe des nues. Aide-moi. Où donc était-ce?

— Je sais ce dont tu veux parler, Adèle. Notre père nous emmena toutes deux un matin dans sa voiture, et, malgré le trot rapide des chevaux, nous fûmes plus de deux heures en route. Les villages disparaissaient derrière nous, puis nous longions d'immenses champs de blé. Ce voyage m'amusait. Toi, tu étais inquiète d'aller si loin. Quand des flots de poussière entraient dans la voiture, te rappelles-tu, Adèle? tu cachais ton visage sous ton mouchoir, puis tu te montrais ensuite, espiègle, effrayée, tu ouvrais de grands yeux : « Où allons-nous? disais-tu. — Voir un ami, répondait mon père. »

Digitized by Google

— Oui, oui... tout à coup, la calèche s'arrêta. Mon père me prit dans ses bras et me fit descendre. « Le voilà, » dit-il. Je vis un groupe d'hommes. Je ne me figurais pas comment nous trouverions un ami parmi eux. Ils paraissaient être des ouvriers. Cependant, un d'eux, plus jeune que les autres, semblait leur expliquer quelque chose. Mais qu'il avait l'air grave, sérieux ! Nous nous approchâmes. Mon père le considérait en souriant. Il nous vit. Sa physionomie changea comme par enchantement. Il courut à nous. Il embrassa mon père ; il nous embrassa toutes deux. Sa joie était si vive, si expansive, si pleine de reconnaissance en nous voyant, que je compris qu'il était véritablement un ami, et je l'embrassai de bon cœur, malgré... malgré ses vilains habits. Que faisait-il donc au milieu de ce pont ?

— Il en surveillait les réparations. Monsieur Duplessis devait rester là tant que dureraient les travaux.

— Pauvre jeune homme !

— Il logeait depuis deux mois dans une triste chambre d'auberge...

— Tout seul, Anna ! Il nous fit déjeuner au cabaret, et il était si gai, si aimable, si attentif, que, bien qu'un peu gâtées toutes deux, nous trouvions délicieux tout ce qu'il nous offrait. Ah ! quels bons goujons frits, Anna ! T'en souviens-tu ?

— Et après le déjeuner, Adèle, quelle charmante promenade en bateau et sur les bords de la rivière !

— Oui, ma sœur. Ah ! mon père a eu raison et nous nous connaissons bien, monsieur Lucien et moi. Nous sommes des amis d'enfance. Il m'a cueilli des fleurs dans les prairies. Il nous a fait passer une journée dont je garderai éternellement la mémoire.

— Tu as vu, Adèle, ce qu'a été pour nous M. Lucien quand nous sommes allés animer pendant quelques heures sa solitude. Presser la main d'un ami, ce fut pour lui le ciel qui s'ouvrait. Tu as vu aussi comment il a accueilli l'espoir d'obtenir ta main. Je suis certaine que ce n'est pas sans un sentiment de profonde ivresse qu'il s'est dit : ô mon cœur, tu peux battre ! Et ce cœur si longtemps enchaîné par les graves devoirs de la vie n'en aura que plus de puissance pour t'aimer.

— Anna, prends garde... M. Lucien va venir, et si tu me parles ainsi, je vais... l'adorer.

— Eh bien, où serait le mal, ma sœur ? Je dis ce que je pense. »

Voyant sa sœur toute troublée, Mme de Lamoëze la pressa dans ses bras, l'embrassa et lui dit d'une voix émue :

« Oui, j'espère, j'ai confiance, Adèle. Toi, du moins, tu seras heureuse. »

Digitized by Google

Il y avait dans ces paroles comme un aveu. Adèle s'en alarma.

« Tu fais une différence entre nous, reprit-elle. Pourquoi ne pas dire que nous serons heureuses toutes deux? Ah! ma sœur, je suis bien coupable. Je suis si bouleversée par le grand événement qui se prépare que je ne pense pas à te demander de me raconter tes plaisirs, ton bonheur, ta vie. Ne nous occupons plus de M. Lucien, et...

— Parlons de lui, au contraire, interrompit vivement Anna. M. Lucien, c'est l'avenir, et il n'y a que cela qui nous intéresse, nous autres femmes. »

Puis, voyant qu'Adèle ne se contentait pas de cette réponse, et interrogeait encore du regard, elle ajouta :

« Que te dirais-je de M. de Lamoëze? Que sa santé l'inquiète? Soit! C'est fait. Au surplus, j'ai toutes les compensations de la richesse, de la considération. Tout cela est à Besançon, mignonne, et nous sommes à Paris. Tu peux me continuer tes confidences sans scrupule. Si tu ne me les faisais pas, je les solliciterais. A Besançon, je suis madame de Lamoëze; mais auprès de toi, ma chérie, je redeviens jeune fille, et je veux partager ta vie, y compris les secrets.

— Que penses-tu de sa lettre? demanda Adèle après un court silence et en la tirant de sa poche. Grand'mère m'en a fait cadeau. Veux-tu que nous la relisions?

— Sa lettre! répliqua gaiement Anna; j'en suis fort satisfaite.

— Vrai! Tu trouves?...

— Elle est loyale; elle est fière; elle est modeste; elle a toutes les qualités. Grand'mère m'a tout appris : notre père a positivement offert ta main à M. Duplessis. Celui-ci avait donc une occasion superbe, dont un sot n'eût pas manqué de profiter, pour répondre qu'il était flatté, heureux, profondément reconnaissant, qu'il ne méritait certes pas cet excès d'honneur et de confiance, mais que cependant..., et autres belles phrases. Lui, par une de ces délicates inspirations qui donnent d'un seul coup la mesure d'un homme, a retourné la proposition, et, au lieu d'arriver ici en conquérant accepté d'avance, il oublie ses titres pour venir te les demander à genoux.

— Oh! oui, ma sœur; c'est bien plus convenable que de se présenter avec assurance, en disant tranquillement : me voilà! Mais je ne me laisserai pas vaincre par lui en bons procédés. Il me rend mon initiative; je n'en abuserai point. Je ne me sens nul désir de désobéir à mon père. »

Ainsi se prolongeaient ces entretiens. Ainsi s'exhalait de ces cœurs ouverts l'un à l'autre l'immortelle chanson de la jeunesse et de l'amour, en les faisant tressaillir sous ses vibrations sonores. On entend parfois dans les campagnes deux fauvettes qui se parlent et

Digitized by Google

se répondent au milieu du silence des nuits. Telles étaient Adèle et Anna.

IV

Un jour, Adèle fut prise de folles terreurs. Elle sauta de son lit dès sept heures du matin, passa un peignoir d'hiver et courut chez sa sœur.

« Anna, Anna, éveille-toi, dit-elle. J'ai peur. je n'ai pas dormi de toute la nuit. J'ai besoin que tu me rassures. »

La jeune femme entr'ouvrit les yeux.

« C'est toi, murmura-t-elle. Quelle heure est-il donc? J'ai encore bien sommeil. »

Et elle tourna la tête du côté de la muraille, afin d'éviter les premiers rayons du jour. Mais Adèle se débarrassa de son peignoir, et alla se blottir auprès de sa sœur.

« A présent, dit-elle, tu ne pourras pas me refuser de causer avec moi.

— Qu'est-ce qu'il y a donc? demanda Anna en s'éveillant tout à fait.

— Tu vas voir. Tu vas comprendre combien c'est grave. J'admets très bien, Anna, que je puisse aimer M. Lucien Duplessis. Mon père m'a souvent parlé de lui. Je me le rappelle d'ailleurs; je l'ai vu quand il était déjà un grand et beau jeune homme. Mais lui, c'est bien différent; il ne m'a vue que quand j'étais une petite fille, une enfant. Par conséquent, avec la meilleure volonté du monde, il lui est bien difficile d'avoir une opinion sur mon compte et de m'aimer. Il m'épousera donc sans m'aimer, Anna? C'est terrible. Toute la nuit, je n'ai fait qu'y penser. M. Lucien m'épousera sans m'aimer.

— Eh bien, Adèle, sais-tu ce qu'il faut faire?

— Oui.

— Tu le sais?

— Oui. J'ai formé un projet cette nuit. Nous l'exécuterons toutes deux. Mais toi, qu'est-ce que tu ferais si tu étais à ma place?

— Tu n'as pas besoin d'avis puisque tu t'es fait un plan de conduite. Je le devine. Ton intention est de te faire aimer d'abord. Tu n'auras pas de peine, va.

— Ce n'est pas cela et tu ne devines rien, ce qui me fait craindre d'avoir eu des idés absurdes. Ma bonne Anna, je t'en prie, dis-moi ce que tu ferais. Il y a quelque chose d'inacceptable dans la supposition que le cœur d'un jeune homme puisse franchir les distances pour venir s'attacher irrévocablement à une personne inconnue. Crois-

Digitized by Google

tu au magnétisme, Anna? Moi, j'y crois, certainement, mais avec certaines restrictions. Voici ce que j'ai imaginé. Et d'abord, je dois te dire que je reconnaîtrais M. Lucien Duplessis entre mille. Tu as lu l'histoire de Jeanne Darc? On voulait la tromper, l'abuser, la mettre à l'épreuve. Le roi, qu'elle n'avait jamais vu, se dépouilla à dessein des insignes de sa couronne et se cacha dans la foule des seigneurs. Elle marcha droit à lui, le salua par son nom et s'agenouilla. Et pourtant, ce n'était pas l'amour qui la guidait. L'amour est bien plus fort encore dans sa prescience sublime. Moi, je te le répète, je reconnaîtrais Lucien entre mille. Mais je ne suis pas exigeante. Nous nous ressemblons, tu es presque aussi jeune que moi, nous nous placerons à côté l'une de l'autre dans le salon quand il arrivera, et grand'mère lui dira : c'est l'une des deux. S'il vient à moi sans hésiter, ah! je serai bien heureuse; s'il se trompe... Tu m'écoutes, n'est-ce pas? Tu ne dors plus! Ma sœur, ma bonne sœur, prends pitié de moi. Ah! cette pensée est bien cruelle!

— Déjà! répliqua la jeune femme avec une douce gravité. Tu n'es pas encore mariée, Adèle, et tu veux déjà jouer avec le feu.

— Mais...

— On voit que tu as passé une nuit blanche, chère enfant. Il fait froid, tes yeux sont battus; cache ta tête dans l'oreiller et repose quelques heures. Attends; je vais tirer les rideaux des fenêtres.

— La nuit! encore la nuit! Ah! laisse-moi voir clair; elle a été assez longue! Si tu savais comme il fait nuit aussi dans mon âme! Mon esprit marche et s'égare dans les ténèbres. Tu n'approuves pas mon projet? Il était cependant ingénieux.

— Beaucoup trop.

— Mais qu'est-ce que tu ferais, toi? Tu m'avais promis de me le dire. Je t'écoute.

— M. Lucien est un honnête homme, Adèle...

— Oh! oui... Je le crois; j'en suis sûre.

— Sa lettre annonce suffisamment qu'il ne viendra pas revendiquer un droit acquis, mais qu'il se fait au contraire un point d'honneur de ne t'obtenir que de toi-même. Ta ligne de conduite est toute tracée d'avance. Tu verras M. Lucien. Il ne te faudra pas longtemps pour discerner si sa personne te plaît. Une fois édifiée sur ce sujet, tu étudieras son caractère, ses goûts; tu sauras bien vite s'ils sont en conformité avec les tiens.

— C'est en effet plus sage, Anna. Mon projet était un peu romanesque... et dangereux en même temps. Que serais-je devenue si Lucien n'avait pas su deviner laquelle de nous est sa fiancée? Je serais morte de chagrin. Parle, ma sœur, parle encore. Tu es bien heureuse, toi! tu es raisonnable! »

Digitized by Google

Mme de Lamoëze continua à parler. Mais en s'apaisant au contact d'une raison plus mûre, l'imagination d'Adèle cessa de l'emporter dans les champs mystérieux de l'inconnu, et, se calmant toutes deux, elles s'endormirent ensemble, en écoutant le langage du bon sens et de la prudence. La jeune femme contempla affectueusement sa sœur, dont les yeux clos et le souriant visage indiquaient maintenant la tranquillité la plus parfaite.

« Ah! pensa-t-elle, tu es bien la plus douce et la plus tendre créature qui soit sous le ciel, ma sœur! Tu es bonne comme les anges et simple comme les enfants. Un rien t'effraye, un rien te rassure. Dans un coin de ton âme s'agite et frissonne cette fleur du printemps que l'on nomme l'innocence. Mais quel est l'homme qui ne la respecterait? Oh! tu seras aimée, chère Adèle. Et, après avoir été aux yeux de ton mari la vivante image du bonheur, tu deviendras pour lui le bonheur même. »

V

Dans ces graves conjonctures, la vieille Mme Bertin abdiqua tout rôle actif en faveur de Mme de Lamoëze et lui confia la tutelle d'Adèle.

« Je paraîtrai, je paraîtrai, dit l'octogénaire; je verrai le futur de ta sœur. Cela me réjouira même de causer avec lui. Mais je ne m'occuperai de rien. Anna, je te remets tous mes pouvoirs. »

Et la vieille dame semblait satisfaite, délivrée.

Elle s'étudia dès le premier jour à définir clairement deux positions bien tranchées : Gertrude et elle, d'un côté; Anna et Adèle, de l'autre. Les deux camps se retrouvaient en présence aux heures des repas, le soir, mais, en dehors de ce temps, se devaient réciproquement une liberté complète. Son indépendance acquise ainsi, Mme Bertin savoura pleinement et comme malgré elle le plaisir d'avoir auprès d'elle ces deux charmantes femmes, dont la plus passagère apparition amenait sur ses lèvres un sourire.

Quant aux deux sœurs, elles ne se quittaient plus.

Muette auparavant comme une tombe, la maison était maintenant pleine d'animation, de confidences brusquement interrompues et bientôt reprises, de rires contenus ou éclatants, de bruits de pas légers et doux comme des bruits d'ailes.

« Ah! ma sœur, disait souvent la jeune fille, si nous devions rester toujours ensemble, je ne sais pas si je souhaiterais de me marier.

— Enfant! chère enfant! » répondait alors Anna avec son triste et bon sourire.

Digitized by Google

Le charme qui semblait rayonner d'elles était si pénétrant, si irrésistible, qu'il triompha même de Mme Bertin.

Pendant une après-midi où les deux sœurs restaient chez elles à causer, la vieille dame s'agita sur son fauteuil et dit avec un soupir :

« Gertrude, où donc sont-elles ? »

Et, le jour suivant, ce fut la servante qui, ne les voyant pas assez vite, dit en soupirant aussi :

« Madame, où donc sont-elles ? »

Mme Bertin, cette fois, se mit à rire.

« Nous sommes aussi sottes l'une que l'autre, ma bonne, répliqua-t-elle ; ces deux petites nous ont ensorcelées. »

Puis la vieille dame, sans essayer de se soustraire à la joie qu'elle éprouvait en parlant d'elles, ajouta :

« Laquelle préfères-tu, Gertrude?

— Anna ! répondit la servante sans hésiter. Et vous, madame ?

— Moi aussi, ma bonne. Cela ne se demande pas. Gertrude, pourquoi préfères-tu Anna ? Montre que tu as de l'esprit, ma mie. »

La servante prit dans une corbeille deux oranges dont l'une n'était pas suffisamment mûrie.

« Madame, dit-elle, pour quant à présent cette orange-là est la meilleure ; celle-ci, au contraire, dans quelque temps, vaudra mieux.....

— Assez, assez, ma bonne ! interrompit Mme Bertin. Ta comparaison n'est pas convenable.

— En voulez-vous une autre, madame ? C'est bien facile. Voici de la laine de toutes nuances. La blanche a son prix certainement... d'autant plus qu'on peut la faire teindre. Mais, en tant que blanche, il y a beaucoup de gens qui, par goût, préfèrent une couleur plus.....

— Tais-toi, Gertrude. Tu m'ennuies. Quand mes petites-filles viendront, tu leur avanceras des siéges et une table ; mais sans rien dire. Nous avons tous si peu de temps à vivre que nous devons au moins tâcher de ne pas nous gêner réciproquement...

— Sur cette terre. Oui, madame. »

Sur ces entrefaites, Lucien Duplessis arriva à Paris avec Isswann.

« Nous lui dirons de choisir entre toi et moi, » avait dit Adèle à la suite d'une nuit d'insomnie.

A quelle intuition lointaine la jeune fille avait-elle obéi ?

Les événements qui eurent lieu feraient presque croire à une intime corrélation entre eux et la pensée d'Adèle.

Le cœur a de ces étranges pressentiments qui ne sont peut-être

Digitized by Google

que la répercussion anticipée de ce qu'il désire ou de ce qu'il craint. Les expliquer n'est pas possible, les nier est plus impossible encore.

Cette alternative redoutable qu'Adèle avait imaginé de poser devant Lucien en l'obligeant de marcher d'instinct vers sa fiancée, et qu'Anna avait sagement repoussée comme cruelle et périlleuse, le hasard l'offrit à Lucien en lui ordonnant de la résoudre.

Voici comment les choses se passèrent.

VI

Un jour, vers trois heures, on sonna.

En ce moment, Adèle était dans la chambre de sa sœur. On eût dit que ce coup de sonnette retentissait jusque dans le cœur de la jeune fille, car elle y porta la main comme s'il eût été frappé, et dit :

« C'est lui, Anna! C'est lui, n'est-ce pas? »

Mme de Lamoëze alla regarder à travers les vitres.

« Oui, répondit-elle. Du moins, je le suppose. Viens voir.

— Je n'ose pas, Anna. Je n'ose pas!

— Il est entré. Descendons.

— Si vite! C'était donc vrai? Il est à Paris! Il est là! Je tremble. Suis-je assez belle? Ah! ma sœur, que ne suis-je belle comme toi!

— Folle! tu es plus belle que moi. N'aie pas peur. Il n'a qu'à t'admirer, Adèle. Mais toi, tu as à le connaître et à le juger. Viens! »

Elle l'entraîna.

Toutes deux se dirigèrent vers le grand salon afin de le traverser et de rejoindre Mme Bertin qui se trouvait dans un petit salon y attenant. Pendant le trajet, Adèle entendit les pas de quelqu'un qui montait; sa démarche languissante se raffermit aussitôt. Adèle fut prise d'une émotion extrême, mais qui lui donna la force et la volonté de s'enfuir, et elle courut se réfugier auprès de sa grand'mère. Anna éprouva le même désir, mais, moins prompte, moins effrayée peut-être et moins émue, elle demeura un peu en arrière, et elle était encore dans le grand salon quand un domestique y entra. Il vit Mme de Lamoëze, annonça M. Lucien Duplessis, l'introduisit et se retira. Autant par bienséance que par curiosité, Mme de Lamoëze n'avança plus et se retourna. Ils échangèrent un coup d'œil rapide. Anna s'inclina à demi. Pendant ces quelques secondes, Lucien se rapprocha vivement. Il ignorait totalement la présence de Mme de Lamoëze à Neuilly. Il vit devant lui une femme jeune, belle, rougissante, telle que l'avaient recomposée bien souvent dans sa mémoire ses souvenirs de jeunesse mille fois évoqués, il crut naturellement que c'était là sa fiancée; tout son cœur se souleva de joie en la voyant

Digitized by Google

si belle, et il ne put maîtriser l'élan irrésistible qui l'attira vers elle, comme pour prendre possession et se donner tout entier en même temps.

« Oh ! Tous mes rêves sont dépassés, mademoiselle, » dit Lucien d'une voix qui tremblait.

Le premier mouvement d'Anna fut de s'enfuir. Mais Lucien lui saisit la main et l'arrêta.

« Oui, reprit-il... Nous allons voir madame votre grand'mère... Mais, auparavant... Ah ! Je vous en supplie, laissez-moi vous regarder un instant encore. »

Le cœur d'Anna se serra sous une commotion à la fois sourde et aiguë. La jeune femme devint extrêmement pâle. Lucien exerçait sur elle une sorte de captation étrange. Elle la surmonta toutefois, et, sans repousser la main de Lucien :

« Venez, monsieur, lui dit-elle en le conduisant dans le petit salon ; ma grand'mère et ma sœur Adèle sont là.

— Votre sœur !.. Adèle... Anna... Vous êtes madame de Lamoëze ?

— Oui. »

Lucien fit un geste de regret, de colère et de douleur. Il eut l'idée de se sauver, mais il ne le pouvait plus. Il ne pouvait même pas se justifier. Quelquefois, et bien involontairement, on a le malheur de déplaire à une femme ; on lui adresse un compliment qui porte à faux ; on lui rappelle par distraction ou ignorance un souvenir qu'elle voudrait oublier, ou même, malgré toutes les précautions, on lui marche sur sa robe dans une assemblée nombreuse. Quoi faire ? Quoi dire ? L'excuse serait pire que le mal. Il vaut mieux laisser faire toute la besogne au repentir silencieux et à l'indulgence. Un sourire, un coup d'œil, avertissent bientôt que le pardon est accordé. Désolé et anxieux, Lucien chercha sur la physionomie d'Anna le sceau de ce pardon qu'il ne pouvait implorer. Mais l'expression qu'il lut sur les traits de la jeune femme, au lieu d'amoindrir en lui la pensée de sa méprise, la fortifia au contraire, la fit pénétrer plus profondément dans son âme, et y joignit un regret vivace, plein d'amertume. Anna, en effet, ne souriait pas comme devant une faute légère et insignifiante. Sa contenance était grave, triste. Et cependant, on devinait qu'elle pardonnait. Elle pardonnait et n'oubliait point. Tout en elle indiquait que cette erreur avait provoqué dans tout son être un retentissement confus, et que l'effort pour le dissiper était plus grand peut-être chez elle que chez Lucien.

Malgré l'embarras inévitable dans une pareille entrevue, malgré les soubresauts d'un cœur qui venait de se fourvoyer d'une façon très nette, Lucien avait si bonne mine qu'il fut accueilli avec une faveur marquée, décisive.

Digitized by Google

« Eh ! Eh ! murmura Mme Bertin, c'est un beau garçon. »

Et elle échangea un coup d'œil de satisfaction avec Gertrude.

Adèle s'était levée.

« Ah ! pensa-t-elle, je le reconnais. C'est lui ! »

Lucien la regarda en la saluant, et, sans avoir le temps d'approfondir ou de raisonner les émotions qui se succédaient en lui comme des coups de cloche différents quoique semblables, il se dit :

« Elle est encore plus belle que sa sœur. »

Cette scène, probablement, amusa Mme Bertin, car elle se montra d'excellente humeur.

« Un peu de courage, mes enfants, dit-elle avec cette gaieté bienveillante qui rajeunit les vieillards. Ce moment est solennel, j'en conviens, mais nous allons sauter par-dessus à pieds joints. Embrassez-moi, mon fils ; je vous trouve charmant. Je vais vous traiter tout de suite comme un fils. Cela vous va-t-il ? Moins nous ferons de cérémonies et plus nous finirons vite.

— Ah ! madame... s'écria Lucien en l'embrassant.

— Vous voyez ! la glace est rompue. Faites le tour... Allons ! vous êtes de la famille. »

Lucien, un peu intimidé, embrassa résolûment Gertrude, dont il ne se souvenait plus que très vaguement.

« C'est peut-être une parente, » pensa-t-il.

Gertrude, très flattée, le remercia de sa galanterie par une belle révérence.

« Très bien, très bien, mon fils, continua Mme Bertin. Soyez aimable avec les vieilles ; les jeunes vous en récompenseront. Nous sommes presque des immortelles, nous deux Gertrude, mais les roses ne sont pas loin. Faites le tour. »

Lucien obéit, et ne put se défendre d'un très vif sentiment d'admiration quand il vit Adèle rayonnante et chastement penchée pour recevoir son baiser, quand il sentit ses lèvres sur ce front pur, qui s'efforçait de ne pas frissonner à leur contact. Puis, sur une nouvelle invitation de Mme Bertin, il s'avança vers Mme de Lamoëze. Mais elle fit un pas vers lui comme par un mouvement spontané, et lui tendit la main. Lucien la prit et la serra.

« Monsieur, dit-elle d'une voix émue mais assurée, je ferai volontiers comme ma grand'mère : je n'attendrai pas plus longtemps pour accorder toute mon amitié au fiancé de ma sœur. »

Cette pression de main au lieu d'un baiser, cette importante modification dans l'accomplissement des formalités préliminaires, épouvanta Lucien en lui rappelant sa fatale méprise. Peut-être Anna aurait-elle mieux fait de ne rien changer au programme. Mille

Digitized by Google

pensées pénibles, cruelles et très distinctes assaillirent Lucien en un instant.

« Eh bien, oui, je me suis trompé, se dit-il. Est-ce irrémédiable? Mes vœux se sont envolés vers elle. Elle le sait, elle s'en souvient et elle veut que je m'en souvienne. Soit! mais je ne puis l'épouser puisqu'elle est mariée. Ai-je ici une amie en elle, ou une ennemie? Si ma méprise est inexcusable, qu'elle le dise! J'aime mieux partir tout de suite que de me déchirer en me retournant dans une situation fausse. »

Ce refus d'un baiser banal résonna ensuite aux oreilles de Lucien comme un téméraire défi. Il céda aux sollicitations de cette énergie brutale et primitive dont ne sont pas toujours exempts les hommes les plus civilisés, et, fixant sur Mme de Lamoëze un regard ferme, il se dit :

« Toi, je t'embrasserai, et à l'instant même. »

Puis il ajouta à haute voix :

« Votre amitié me sera bien chère, madame. Mais je ne crois pas l'avoir méritée, puisque vous m'en refusez le fraternel témoignage.

— Accorde, accorde! dit gaiement Mme Bertin. M. de Lamoëze n'est pas là. Et, d'ailleurs, quand il y serait...

— Anna!... dit Adèle en se rapprochant, M. Lucien revient de Russie. »

Puis elle s'éloigna bien vite, craignant d'en avoir trop dit.

« Eh bien, monsieur, embrassez-moi, répliqua Mme de Lamoëze avec une nuance d'impatience. C'est trop longtemps vous occuper de ma personne. J'ai hâte de vous rendre à l'empressement bien légitime de ma grand'mère et de ma sœur. »

Lucien effleura de ses lèvres le front d'Anna, tandis que Mme Bertin disait à Gertrude :

« Que penses-tu de ça, ma mie? Te voilà toute sotte, toi qui appréhendais la présence d'un homme dans la maison.

— Je n'ai jamais dit, madame... Je trouve au contraire que c'est fort réjouissant.

— Si! si! Tu l'as dit. Tu changes d'avis parce que Lucien a fait des frais pour toi. Tais-toi. Tu n'as pas la parole. J'ai mon rôle de grand'mère à remplir. Ça m'amuse.... Croirais-tu ça? Lucien, venez ici, mon fils; nous allons causer sérieusement. »

Lucien prit un siége auprès d'elle.

« Approchez-vous, approchez-vous, reprit-elle. Mes quatre-vingt-sept ans se réchauffent à votre jeunesse. Nous nous entendrons facilement, je pense. Mais je ne puis pas, sans préambule, jeter ma petite-fille à la tête d'un homme qui arrive de si loin. »

Adèle, à ces mots, se leva pour se retirer discrètement, et fit signe

Digitized by Google

à Anna de l'accompagner, de ne pas la laisser seule dans un moment pareil. Mais Mme Bertin retint les deux sœurs.

« Oh ! vous pouvez rester, dit-elle. Je n'ai pas la prétention d'accaparer M. Lucien, et votre absence lui serait trop pénible. Gertrude nous servira de paravent pendant notre petit colloque. N'est-ce pas, Gertrude ? »

La vieille dame baissa un peu la voix et continua ainsi :

« Savez-vous, Lucien, pourquoi mon fils vous a choisi? C'est parce que vous étiez loin, sans quoi son œil de lynx vous eût certainement trouvé quelques défauts. A une si grande distance, vous lui avez semblé parfait. Ne disons pas de mal de ce singulier raisonnement, puisqu'il a réussi. Vous êtes charmant; vous ferez, j'en suis certaine, le bonheur d'Adèle. C'est un véritable cadeau qu'on vous fait, savez-vous ? Elle est riche...

— Ah ! madame, interrompit vivement Lucien, ne me parlez pas de cela, aujourd'hui du moins. Je serais désolé de vous paraître futile, alors que vos devoirs vous ordonnent d'être grave; mais, en contemplant, pour la première fois depuis si longtemps, les deux filles du docteur Bertin, il n'y a plus de place en moi que pour un sentiment, l'admiration.

— N'est-ce pas qu'elles sont jolies au superlatif? Laquelle préférez-vous? Pardon... Excusez-moi. Vous préférez Adèle; c'est tout simple. Avez-vous la pension, mon enfant?

— Quelle pension, madame?

— Le czar ne fait-il pas une pension viagère à tous les Français qui mettent le pied sur la terre de Russie?

— Aux artistes, oui, madame.

— Pourquoi cette préférence? Je croyais...

— Mais si je n'ai pas de pension, madame, je possède d'assez fortes économies.

— Je vous crois sur parole, mon enfant. Vous apporterez, un jour ou l'autre, votre sac à Adèle, et vous compterez ensemble ce qu'il y a dedans. »

La vieille dame, qui se plaisait à cet interrogatoire, le prolongea.

« Fumez-vous? » demanda-t-elle bientôt...

Mais ces questions subsidiaires n'ont pas grande importance.

Pendant cette conférence, les deux sœurs causaient à voix basse.

« Comment le trouves-tu ? » dit Adèle.

Mais Anna, soucieuse, troublée, évitait de répondre catégoriquement. Elle se souvenait du cri de joie et d'ivresse échappé à Lucien en l'apercevant dans le grand salon. Elle le voyait maintenant continuer son entreprise matrimoniale avec l'apparente sérénité d'un

Digitized by Google

homme qui s'est tout simplement trompé de porte et qui entre tranquillement ensuite, sans s'inquiéter davantage d'une erreur sans conséquences.

« Est-ce un cœur banal ? » se demandait-elle.

Et, en cas d'affirmative, elle croyait de son devoir d'éclairer sa sœur. Mais plusieurs motifs venaient justifier Lucien. Il n'avait fait preuve, en résumé, que de cette chaleureuse expansion qui flotte un peu au hasard avant de se fixer. Quoi de plus naturel que sa méprise ? Etait-ce là un crime irrémissible ? Si forte qu'eût été l'impression produite sur Lucien par Anna, Adèle, certainement, la ferait oublier.

Adèle la ferait oublier ! Cette pensée s'élevait dans l'esprit d'Anna en prenant tour à tour deux faces bien différentes, dont l'une disait : pardon ! et l'autre : condamnation ! L'âme des femmes est une flamme, mais ondoyante, et répandant autour d'elle de longues traînées d'ombres épaisses, dont la jalousie est la plus noire, la plus tenace. « Il est à toi ! Il s'est donné à toi ! Il t'aime ! » criait une voix implacable et mystérieuse au sein de cette obscurité confuse. Et quand Anna se révoltait, quand elle répondait mentalement : « Je n'ai plus à aimer ni à être aimée ; je suis mariée ! » la voix intérieure modifiait son persistant langage, et répliquait que le bonheur réservé à Adèle était en réalité fait pour Anna, puisque c'était à ses pieds que ce beau jeune homme était tombé, par une instinctive et irrésistible attraction, que toutes les convenances sociales ne pourraient ni briser ni faire oublier.

« Tu as l'air triste, reprit Adèle ; tu ne me dis rien.

— Ah ! ma sœur, répondit Anna en lui prenant la main et en la serrant avec force ; il ne faut pas que tu sois malheureuse, toi !

— Non, non, Anna, murmura la jeune fille avec une conviction souriante. Je te promets d'être heureuse. Tu verras ! »

Cette assurance tranquille et paraissant déjà inébranlable arrêta Mme de Lamoëze.

« Bonne sœur ! pensa-t-elle. Que dirait-elle si elle savait ce qui s'est passé, elle qui croit à la prescience du cœur ? »

Anna, cependant, n'eut pas un seul instant l'idée de l'en avertir. Cette révélation eût été trop impitoyable, et Lucien ne méritait pas d'être puni si cruellement pour une faute involontaire. Le châtiment, d'ailleurs, ne risquait-il pas d'atteindre en même temps Adèle, tout à fait innocente, elle, et de détruire d'un seul coup tous ses projets d'avenir ? Non, Anna ne devait pas, ne pouvait pas parler. Mais, ce qui l'épouvantait, c'était de laisser subsister un secret entre elle et Lucien, et de sentir dans ce secret une enivrante douceur au milieu de son amertume.

Digitized by Google

Bientôt la jeune femme prit une détermination qui conciliait les lois de la prudence la plus sage avec ses devoirs envers elle-même et envers sa sœur.

« Adèle, dit-elle tout bas, tu te souviens de ce dont nous sommes convenues? M. Lucien est reçu par grand'mère comme un fils. Les amicales relations qu'il a eues avec notre père expliquent un tel accueil. Mais M. Lucien a trop de fierté, j'imagine, trop de bon sens, pour ne pas attendre ton consentement jusqu'à ce que vous connaissiez mutuellement vos caractères et vos goûts. Il te donnera le temps d'être édifiée sur son compte. Il est bien de sa personne. C'est un point essentiel. Le reste ne peut être jugé que peu à peu. Ne te presse pas de te prononcer. Attends....

— Oh! sans doute, interrompit vivement Adèle. Que penserait-il de moi si j'avouais que je l'ai aimé à première vue? »

Entre Mme Bertin et Lucien, la conversation, après quelques détours, était revenue sur le tabac. Autant par respect que pour apaiser dans cet entretien son esprit et son cœur agités, Lucien se prêtait de très bonne grâce aux menues questions de la vieille dame.

« Figurez-vous, reprit-elle, que j'ai toujours rêvé d'avoir dans la maison un homme qui fume. Cela donne un petit air de tabagie tout à fait moderne et bien porté. De plus, cela détruit les insectes. N'est-ce pas, Gertrude? Tu dois avoir fréquenté des fumeurs, toi, dans ton temps. Tais-toi, ma bonne. Tu nous raconteras ces choses-là plus tard. Il n'y a pas urgence. »

La conférence semblait finie, Mme Bertin lui communiqua en ce moment un aspect nouveau.

« Adèle, dit-elle, mon rôle est terminé, le tien commence. Acceptes-tu pour époux M. Lucien Duplessis? »

Cette brusque interrogation fut faite d'une voix haute et claire. Toutes les personnes présentes, excepté Gertrude, l'accueillirent par un geste de surprise. Mme de Lamoëze dissimula à peine son mécontentement. Adèle rougit et baissa les yeux. Quant à Lucien, quels que fussent ses sentiments, il eût souhaité qu'on épargnât à Adèle et à lui-même cette situation délicate et difficile. Les événements marchaient bien assez vite. Pourquoi exiger déjà un tel aveu, qui resterait ainsi comme entaché de soumission à un commandement? Pourquoi ne pas permettre à cet aveu de sortir librement des lèvres de la jeune fille, plus tard, dans l'expansif abandon d'une causerie familière? Mais ces réflexions, il lui était interdit de les exprimer tout haut, et il garda le silence.

« Eh bien, petite? » insista Mme Bertin.

Et elle se tourna vers Lucien comme pour lui dire : « A quoi songez-vous donc? Faites-lui au moins un compliment. »

Digitized by Google

— Mademoiselle.. » dit Lucien balloté entre le double inconvénient de se taire ou de parler...

Il s'interrompit. Il fut interrompu. Mme de Lamoëze se leva et sortit du salon.

Lucien comprit cette désapprobation tacite.

Il n'avait pas le temps de se livrer à de longs commentaires. Il s'approcha d'Adèle et lui dit avec une animation chaleureuse :

« Ne répondez pas, mademoiselle. Mme votre grand'mère m'excusera si je vous parle ainsi. Ce n'est, après tout, qu'un témoignage de ma profonde reconnaissance pour son accueil. Plus tard, lorsque je serai mieux connu de vous, de votre grand'mère, de votre sœur... »

Et, en prononçant ce dernier mot, il jeta malgré lui un regard inquiet vers la porte par laquelle Mme de Lamoëze venait de disparaître.

Pendant ce temps, malgré sa réserve habituelle quand elle était admise au salon et quand il y avait du monde, Gertrude poussa du coude sa maîtresse.

« Tais-toi, ma bonne, tais-toi, répondit celle-ci. C'est trop d'émotions pour un jour. J'en ai les larmes aux yeux.

— Aidez Adèle, murmura Gertrude ; aidez-la. C'est trop fort pour elle. »

La jeune fille leva les yeux sur Lucien et les baissa rapidement. Les sages avis de sa sœur, les suggestions de la prudence croulèrent et s'effacèrent. Adèle les laissa crouler. Son cœur avait parlé.

« Monsieur Lucien, dit-elle d'une voix émue mais avec une certaine fermeté, vous avez tout quitté pour moi. Je serais bien ingrate si j'exigeais maintenant des délais ou d'autres sacrifices. Mon père, d'ailleurs...

— Bravo ! bravo, mignonne ! s'écria la grand'mère. Tu parles comme un livre ; c'est du luxe. Tu aurais pu répondre par oui ou par non, comme une pensionnaire qui sort du couvent. Mais, de nos jours, les jeunes personnes raisonnent d'amour fort agréablement. Où donc est Anna? Gertrude, va chercher Anna. Comment ! Anna nous manque pour cette solennité ! Va vite, ma bonne. Elle a perdu le plus beau moment.

— Reste, reste, Gertrude, dit Adèle toute troublée et saisissant ce prétexte pour s'enfuir. J'y vais. »

Elle rejoignit sa sœur et se jeta dans ses bras.

« J'ai dit : oui ! » soupira la jeune fille avec une sorte de timidité hardie.

Puis, voyant l'étonnement de sa sœur, elle ajouta :

« Ne me gronde pas, ma bonne Anna. Je n'ai pas oublié tes recommandations, va. Par bienséance, d'ailleurs, et pour me faire

Digitized by Google

désirer un peu, je m'étais bien promis de demander un délai avant de me décider. Mais, tout à coup, une idée m'est venue. M. Lucien a fait le voyage de Pétersbourg à Paris exprès pour m'épouser ; j'ai pensé que j'aurais bien mauvaise grâce à lui dire : attendez mon bon plaisir. Je crois que je l'aime, Anna, et qu'il me rendra heureuse. Viens vite ; grand'mère m'envoie te chercher. Tu es le plus beau diamant de la famille, toi, et grand'mère est fière de te montrer.

— Ainsi, ma sœur, dit la jeune femme d'une voix lente, tu as pris un engagement formel, irrévocable ?

— Oui, oui, oui !

— Alors, ma chère Adèle, je n'ai plus qu'à partager ta joie et tes espérances. Viens. »

Elles rentrèrent toutes deux au salon, et quand elle y arriva, Mme de Lamoëze n'avait plus sur sa physionomie qu'une expression paisible et souriante. Lucien était définitivement agréé ; Mme de Lamoëze devait donc effacer de sa mémoire tout ce qui pouvait mêler à ce prochain mariage l'idée d'une menace pour l'avenir. Au moment où les deux fiancés lançaient avec confiance leur barque en plein Océan, il n'était plus permis à Anna d'allanguir leur courage, de les effrayer par de fâcheux pronostics, par la prévision de dangers peut-être imaginaires. Lucien, de son côté, semblait participer aux mêmes pensées. Le lien spontanément formé entre lui et Anna subsistait encore ; leur volonté songeait moins à le rompre qu'à le modifier, afin de conserver tous les deux une liberté d'action qui leur donnât toute latitude de marcher ensemble vers un but autre que celui qui était d'abord apparu à Lucien. Ce but, l'attitude d'Adèle le désignait clairement. Au milieu d'une conversation générale, à laquelle elle prenait peu de part, la jeune fille paraissait confinée dans son bonheur comme un oiseau dans un rayon de soleil d'avril. Un tel bonheur, se manifestant d'une façon à la fois si radieuse et si ingénue, devait être et devint en effet sacré aux yeux d'Anna et de Lucien. Celui-ci éprouva une joie profonde, mêlée d'un juste sentiment d'orgueil, en voyant que sa présence avait été le signal du réveil et de l'épanouissement pour cette âme si jeune et si pure. Mais, plus tard, après avoir pris congé, il s'aperçut avec terreur que son ivresse, à lui, était double, compliquée, qu'elle emplissait son cerveau de trouble et d'incertitude. Quand il rejoignit Isswann, qu'il n'avait pas cru devoir conduire chez Mme Bertin dès cette première visite, Lucien lui serra la main avec force et poussa un soupir de satisfaction, comme si la vue de son jeune ami lui eût rappelé et fait regretter peut-être une existence calme, sévèrement vouée au travail, mais exempte des orages que Lucien sentait déjà gronder en lui et autour de lui.

Digitized by Google

« Eh bien, demanda Isswann, est-elle bien belle?

— Oui, » répondit Lucien.

Et il ajouta, comme pour forcer son cœur à ne s'occuper que d'Adèle :

« Elle est plus belle encore que sa sœur. »

Ils allèrent dîner ensemble, puis se rendirent à l'Opéra. Isswann s'amusa beaucoup. Il s'amusa tellement, qu'il ne remarqua point d'abord l'air soucieux de Lucien. La gaieté franche et expansive du jeune russe apaisa un peu Lucien.

« Tu es bien heureux, toi, lui dit-il; tu es jeune, tu es insouciant, et... tu ne te maries pas!

— C'est le seul bonheur qui soit à ma portée, mon cher maître, répliqua Isswann avec enjouement. Les femmes, d'ailleurs... toutes pour un instant et pour le plaisir des oreilles et des yeux, pas une pour la vie!.. Mon cher maître connaît mes opinions. »

Il ne provoqua pas de confidences détaillées, par discrétion, et Lucien n'en fit pas. Seulement, quand ils furent rentrés à leur logis commun, et au moment de se séparer pour prendre du repos, Isswann ne put retenir un cri d'inquiétude.

« Ah! dit-il, il n'est pas nécessaire de regarder longtemps les Françaises pour comprendre combien elles sont dangereuses. Dans les autres pays, les femmes sont un luxe, une distraction ou de simples ménagères; ici, dans toutes les conditions, elles sont maîtresses, elles sont reines! Que mon cher maître réfléchisse mûrement avant de risquer sa vie. Il faut des aptitudes toutes particulières pour se mesurer avec des Françaises. Mon cher maître est sombre, mon cher maître a peur, mon cher maître se consume dans des rêveries graves et silencieuses. Ah! je vois bien que les Françaises sont plus terribles encore qu'on ne le dit. Mais si elles doivent ainsi troubler et bouleverser mon cher maître, Isswann se jettera à ses pieds, le suppliera de renoncer à elles, et nous retournerons en Russie, ce ne sera pas long. »

Le jeune homme joignit l'action à la parole, et, s'emparant des mains de Lucien, il fit un mouvement pour s'agenouiller devant lui.

« Fuir devant un homme, reprit-il, c'est lâche; mais devant une femme, c'est du courage et de la sagesse. »

Mais Lucien le releva vivement et lui dit d'un ton qui écartait toute explication :

« En Russie, Isswann! Jamais! jamais! Les dés sont lancés, rien ne peut plus les arrêter, et il faut perdre ou gagner. »

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES

ÉTATS-UNIS DEPUIS LA GUERRE

LE PROCÈS DU PRÉSIDENT JOHNSON

PREMIÈRE PARTIE

Quelques progrès que ce siècle ait apportés dans le nombre et la rapidité des moyens de communication, il n'a pu arriver à annuler la distance dans la transmission de la pensée entre deux pays dont les relations sont cependant des plus fréquentes ; nous voulons parler de la France et des Etats-Unis. On arrive à cette conclusion quand, habitant l'Amérique, on lit ce qui s'imprime dans notre patrie sur les événements dont on est témoin. L'éloignement n'est pas la seule cause de ces jugements erronés, car la réciproque n'est pas toujours vraie, et on sait assez exactement aux Etats-Unis ce qui se passe dans notre pays. Cette inégalité tient à une autre raison. Aux Etats-Unis, pays de publicité sans limites, cette extension même crée un contrôle efficace, et, dans la concurrence qui s'éta-

Digitized by Google

blit pour satisfaire le lecteur, on ne rejette de parti-pris aucune information, quelle qu'en soit la source. En France, au contraire, où l'écrivain connaît d'avance les bornes de son action, cette préoccupation n'existe pas. Il suffit qu'on voie d'un côté le drapeau de son choix pour condamner sans réserve tout ce qui vient du côté opposé, et on croit travailler pour un principe en omettant les abus auxquels il peut servir de prétexte. De là certains jugements qui, pour émaner de plumes habiles, n'en sont que plus regrettables par l'idée qu'ils donnent à l'étranger de la légèreté de notre sens politique.

C'est en entendant les Américains s'étonner de ce que leurs affaires fussent si mal connues en France, que l'idée nous est venue de faire un récit qui, s'il n'a pas d'autre mérite, aura du moins celui d'avoir été rédigé sur place et à portée de toutes les informations. A l'exactitude nous nous efforcerons de joindre l'impartialité, en séparant, autant que possible, les hommes des principes; s'il y a jamais eu, en effet, un cas où cette distinction fût indispensable, c'est certainement dans la série d'événements qui fera l'objet de ce travail.

Quand on cherche à apprécier dans ses causes, dans son développement et dans ses conséquences probables la crise très singulière que subissent en ce moment les Etats-Unis, on doit, en se plaçant à un point de vue philosophique, et en dehors de toutes les préoccupations et de toutes les sympathies de parti, être saisi d'un phénomène presque unique dans l'histoire des peuples, c'est l'insouciance héroïque, diront les uns, à courte vue, diront les autres, avec laquelle trente millions d'hommes assistent à une lutte qui met en question les principes mêmes de la constitution qui les régit. C'est avec une sorte d'ostentation que le parti dominant et certains esprits superficiels insistent sur cette attitude du pays, devant ce qui, chez d'autres nations, serait une secousse grave. C'est surtout aux étrangers qu'on s'efforce d'inculquer cette idée, qu'il n'y a rien à redouter quand on a la ressource du vote librement exprimé, et qu'après tout, erreur ou non, le peuple saura bien, comme toujours, depuis la fondation de l'Union, trouver lui-même sa voie s'il y a eu des fautes commises par ses délégués.

Celui qui écrit ces lignes a entendu souvent énoncer cette proposition, et il a été tout d'abord séduit par ce qu'elle avait de spécieux. En apparence, en effet, c'était une merveille qu'une organisation politique dont les rouages pouvaient si aisément se remplacer sans arrêter la machine, et où, dans le cas particulier, le chef du pouvoir exécutif n'était qu'un employé à congédier sans qu'il eût l'idée même d'une résistance possible. Il est probable que notre

Digitized by Google

opinion n'eût pas varié si nous nous fussions trouvé en présence d'un véritable procès, d'un criminel sérieux Nous le croyons, en effet, et ce sera précisément notre point de départ dans toute cette étude, c'est que l'admirable constitution des Etats-Unis a rendu impossible tout attentat, toute usurpation, par la sage pondération de pouvoirs qu'elle a établie. C'est cette constitution qui, en donnant aux libertés des citoyens toutes les garanties, en assurant le jeu régulier d'institutions fortes et respectées, a créé, soutenu et fomenté cet esprit public dont les Américains sont si fiers. Mais ce serait un cercle vicieux de vouloir prétendre que, cette constitution détruite ou capricieusement modifiée, cet esprit public la suppléerait et ferait face à toutes les éventualités. On n'est, nous le savons, que trop disposé aujourd'hui à oublier que ce sont les bonnes lois qui font les bonnes mœurs, et une certaine école historique va jusqu'à déclarer que, dans les mains du peuple, tout n'est qu'un instrument destiné à être rejeté aussitôt qu'émoussé. Nous ne saurions partager cette manière de voir, qui, selon nous, procède directement du matérialisme, et nous préférons croire que les nations, comme les individus, doivent se courber devant certaines règles. Il va sans dire que nous ne parlons pas ici des modifications que le temps et les besoins de la civilisation apportent à la longue, et dont une étude sérieuse a fait sentir la nécessité. Mais cette étude est la condition essentielle de ces changements, et ce ne doit pas être sans un certain respect qu'il faut toucher à des principes qui ont pour eux le mérite du bien qu'ils ont produit dans le passé. Nous ne pouvons donc nous défendre d'un sentiment d'appréhension en voyant les Américains tendre à apporter dans les questions politiques cet esprit d'aventure qui les distingue dans l'industrie. Si, dans ce dernier domaine, ils peuvent, en face d'une nature vierge et de ses richesses, agir en prodigues et sans souci du lendemain, il ne saurait en être de même quand il s'agit du gouvernement des hommes. Là, point de coup qui ne porte, point de faute qui ne se paye Il faut n'avancer qu'avec précaution, et ne quitter la terre ferme qu'avec la certitude que le pied a rencontré un nouveau point d'appui. Quand donc on voit si légèrement attaquer jusque dans ses fondements l'œuvre des grands fondateurs de l'indépendance, quand on voit un parti entier prendre pour mot d'ordre la faculté constante et indéfinie de modifier la constitution du pays, et se déclarer ainsi implicitement pour la substitution du droit instantané au droit écrit, parce que telle semble être la nécessité du moment, on se prend à douter, et avec raison, de l'efficacité du vote populaire pour surmonter tous les obstacles qui pourront se dresser dans ces sentiers inconnus, et on est tenté de se demander s'il n'y a pas

Digitized by Google

là une insouciance coupable de la part du peuple, qui ne respecte pas ce qu'il devrait respecter, et un calcul égoïste de la part des chefs, qui sacrifient l'avenir de la nation à des intérêts de parti. On est là, en effet, devant le véritable problème qui s'agite en ce moment aux Etats-Unis, et dont le procès du président Johnson ne fait que poser les prémisses.

I

Le débat qui fait le sujet de notre étude et qui vient de se dénouer devant le Sénat des Etats-Unis était redouté ou espéré depuis longtemps. A dater de l'époque où M. Johnson, en suivant ce qu'il appelait « sa politique, » a inauguré sa résistance à la majorité radicale, élue au Congrès pendant la dernière année de la guerre de la sécession, chaque jour a été un jour de lutte entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, lutte qui devait nécessairement tourner au désavantage du dernier. En effet, aux conditions mêmes d'infériorité où la constitution le plaçait vis-à-vis du Congrès, la situation particulière de M. Johnson en ajoutait deux autres : l'une, résultant de son caractère de président « accidentel, » appelé, par la mort de M. Lincoln, à la Maison Blanche ; l'autre, qui découlait naturellement de l'exclusion de l'Union de dix Etats dont l'appui moral aurait pu peser dans la balance.

Pour bien apprécier le dénoûment de ce conflit des deux pouvoirs, il est nécessaire de remonter à la fin de la rébellion. Quelles qu'aient été les causes réelles de cette rébellion, quelles qu'aient pu être les opinions et les sympathies de ce côté de l'Océan, tout le monde peut se rappeler avec quel enthousiasme on accueillit, en Europe, la nouvelle de la généreuse initiative prise par M. Lincoln, tendant la main aux Sudistes et les traitant plutôt en frères égarés qu'en ennemis vaincus. Le coup de pistolet de Booth fut un malheur irréparable pour l'Union. En ravivant au Nord la haine du Sud, il priva les Etats-Unis du seul homme qui, joignant à un grand bon sens une intégrité à toute épreuve, eût pu trouver, dans l'estime universelle que lui accordaient les deux partis, assez d'autorité pour faire écouter des avis de modération et de sagesse. M. Lincoln, mort, le pouvoir revenait à son vice-président, M. Andrew Johnson, du Tennessee, qui venait, comme gouverneur de son Etat natal, de donner des preuves de son dévouement à l'Union. M. Johnson avait dû sa nomination de vice-président à ses services pendant la guerre, et certainement surtout à sa position spéciale de seul sénateur du Sud resté à son poste au moment de la sécession. Au moment où tant d'autres allaient rejoindre le drapeau des Etats qu'ils repré-

Digitized by Google

sentaient, M. Johnson avait pris la parole pour déclarer qu'avant tout il fallait maintenir l'Union. Conséquent, du reste, avec le principe qu'aucun Etat n'avait le droit de se séparer ni de se retirer de l'Union, il avait soutenu, contre M. Benjamin Wade en particulier, M. Lincoln, lorsque ce dernier avait rétabli administrativement l'autorité fédérale dans le Tennessee, la Louisiane et l'Arkansas. M. Johnson arrivait au pouvoir dans des circonstances personnelles délicates. Appelé à succéder à un homme d'une popularité et d'une austérité incontestées, il avait, en suivant la ligne de conduite de son prédécesseur, à lutter contre les éléments d'opposition qu'avait maintenus ce dernier, et plus particulièrement contre une prévention, justifiée ou non, qui avait son origine dans ses débuts comme vice-président. On avait dit alors, et on avait imprimé, que, le jour de sa prestation de serment, le nouveau vice-président était dans un état trop éloigné de la sobriété pour être excusable dans une occasion aussi solennelle. Le fait est que, ce jour-là, il avait prononcé un discours qui pouvait prêter à de malicieux commentaires. Peut-être, maintenant qu'on l'a vu à l'œuvre, trouverait-on une autre explication à sa diction lourde et embarrassée, à son style haché et incorrect, et n'attribuerait-on pas à des causes malheureusement trop fréquentes aux Etats-Unis [1], ce qui pouvait n'être que le résultat d'une éducation incomplète et d'une habitude oratoire propre aux réunions populaires du Sud.

En résumé, en arrivant à la présidence, M. Johnson devait se trouver isolé entre les républicains, las de l'infériorité relative où l'état de guerre avait mis le Congrès par rapport au pouvoir exécutif, et les démocrates, qui voyaient en lui un des plus ardents partisans de cette guerre à outrance contre laquelle leur parti s'était toujours prononcé. M. Johnson sentit-il son isolement, et voulut-il chercher dans une union plus intime avec le parti républicain l'appui qui lui manquait ? Voulut-il donner un gage de fidélité à ce parti en creusant l'abîme qui le séparait de la démocratie ? On serait tenté de le croire quand on voit maintenant sur quelle inanité d'accusation il laissa pendre Mme Surratt, cette malheureuse femme dont tout le crime était celui de son fils, accusé de complicité avec Booth, de ce Surratt qu'on ne peut parvenir à condamner aujourd'hui. L'innocence de Mme Surratt est aujourd'hui un fait démontré, et il ne reste de toute l'accusation contre elle que l'infâme conduite du général Butler allant, sous prétexte de pitié pour le fils, espionner jusque

[1] Nous avons sous les yeux une lettre d'un des juges du président, le sénateur Yates, de l'Illinois, adressée à ses constituants, le 21 avril, dans laquelle il confesse le malheureux vice dont il ne peut se défendre, surtout après de longs et pénibles travaux. Mais, ajoute-t-il pour s'excuser, je n'ai été que six jours absent depuis cinquante que le procès dure, et je n'ai jamais paru au Sénat autrement qu'à jeun.

Digitized by Google

dans leurs larmes la mère et la sœur, pour fournir au bourreau une victime de plus. Dieu seul sait si M. Johnson crut à la culpabilité de Mme Surratt, mais on est tenté de croire à une punition d'en haut en voyant ce même général Butler être aujourd'hui son principal accusateur.

Le pacte tacite que le sang de Mme Surratt devait sceller ne fut pas de longue durée. M. Johnson continua encore pendant quelque temps à appeler, dans des cas isolés, toutes les rigueurs de la loi sur les rebelles les plus compromis; il annula même la première capitulation consentie par Sherman à l'armée du général Joë Johnston, en se fondant sur ce qu'elle était trop libérale; mais le temps était arrivé où il allait falloir considérer la question dans son ensemble. Le Sud vaincu s'était rendu. D'un bout à l'autre du pays, un cri universel s'élevait pour demander le désarmement et le licenciement de l'armée. Il fallait trouver immédiatement une solution qui donnât satisfaction à ce besoin de paix qui se manifestait si impérieusement, et cependant il ne fallait pas perdre le fruit de tant de sacrifices faits pour réduire les Etats rebelles. Le Congrès n'était plus en session; M. Johnson se trouvait seul pour faire face à la situation. Possédait-il, aux termes de la Constitution, toutes les aptitudes nécessaires pour pourvoir aux éventualités qui se présentaient, et eut-il raison, le croyant, d'assumer une responsabilité qu'il eût pu laisser tout entière au Congrès, en le convoquant extraordinairement? Là est la question d'où a surgi la lutte qui dure depuis trois ans entre deux des pouvoirs suprêmes des Etats-Unis, et sur laquelle il est nécessaire de donner quelques développements.

Quand les Etats du Sud, au mépris de l'article 6 de l'acte de Confédération des Etats-Unis, formèrent entre eux une ligue dans le but de se séparer de l'Union, ce fut sur ce même acte de Confédération que se fondèrent les Etats restés fidèles à la majorité du Congrès pour dénier aux mécontents le droit de Confédération particulière. Il fallait dès lors logiquement admettre que les Etats révoltés n'avaient pu briser les liens qui les rattachaient à l'Union. Telle fut, en effet, la conclusion et le grand argument du Nord contre toute velléité de reconnaissance par l'Europe de la « prétendue » (so-called) Confédération du Sud.

De ce principe une fois posé les conséquences futures semblaient devoir découler naturellement dans le cas de la victoire des Etats du Nord. Si la Confédération du Sud était nulle, tout acte résultant directement ou indirectement de cette Confédération devait être considéré comme nul et non avenu, et les Etats rentrer purement et simplement dans l'union, avec tous leurs droits, tels qu'ils exis-

Digitized by Google

taient au moment de la rébellion. Cette solution, juste en principe, était devenue, par le fait de l'abolition de l'esclavage, déjà impraticable quand M. Johnson se trouva seul en face du Sud redemandant à jouir de ses droits fédéraux. Ces droits, il était impossible de les rendre aux Etats tant que l'esclavage continuait à y être reconnu par la loi. Il fallait de toute nécessité que le seul résultat utile de la guerre fût consacré, et il fallait, s'il se pouvait, supprimer tout ce qui pouvait servir de prétexte à l'annuler par la suite.

Tous ceux qui sont familiers avec l'histoire des vingt dernières années aux États-Unis, savent que la guerre civile n'a été que le dernier acte d'une longue lutte entre le Nord et le Sud, dont l'un des principaux traits était cette question de l'esclavage. Le Sud, pendant longtemps maître de la situation, avait tout fait pour s'y maintenir, et son plus puissant moyen d'action avait été de stipuler l'admission parmi les États à esclaves de tous les territoires de l'Ouest auxquels on donnait place dans l'Union. Dotés par la Constitution d'une représentation proportionnelle à leur population blanche, augmentée des trois cinquièmes de la population noire, ils avaient agi depuis longtemps en réalité comme une oligarchie vis-à-vis de la population beaucoup plus nombreuse du Nord. A plusieurs reprises, celui-ci avait tenté d'échapper à cette pression, mais, de fait, le Sud avait toujours dominé, et, du jour où cette suprématie avait semblé lui échapper, il avait eu recours aux armes pour décider le différend.

Une situation aussi anormale eût pu cependant se prolonger longtemps sans la guerre. La guerre, en entraînant l'abolition de l'esclavage, avait fait faire en apparence un pas important à la question. Mais l'injustice dans le mode de répartition de la représentation n'en devenait que plus flagrante, car désormais les blancs du Sud auraient entre leurs mains les pouvoirs, non plus de leurs esclaves, mais d'hommes libres comme eux. La situation vis-à-vis du Nord restait donc la même. Qui garantissait de plus que, le pouvoir retombant aux mains de ces mêmes hommes du Sud, ils ne rétabliraient pas l'esclavage, sinon de nom, au moins de fait? Tant que le pacte fédéral était demeuré intact, on n'avait su comment aborder la difficulté. La brèche faite, il fallait ne pas perdre l'occasion, et régler définitivement la question.

Le problème était donc très complexe, et un homme ordinaire eût préféré convoquer le Congrès pour le consulter sur la marche à suivre. Peut-être alors, si le Nord l'eût proposé loyalement, et comme conséquence inévitable de la guerre, le Sud eût-il accepté, à regret sans doute, une réduction de sa représentation législative, d'autant qu'il eût continué à avoir le même nombre de sénateurs. On eût pu dès lors lui faire entrevoir, comme compensation, la possibilité d'ac-

Digitized by Google

croître ultérieurement sa représentation dans la deuxième Chambre, en modifiant par un travail intérieur les constitutions des divers Etats, de manière à permettre l'accession de l'élément noir au suffrage. En basant, d'ailleurs, le suffrage sur un certain degré d'instruction, on eût intéressé l'ancien propriétaire au développement des affranchis, dont la tutelle ne devait pas de longtemps cesser de lui être dévolue par les relations quotidiennes du travail. Le Sud n'eût pas ainsi seulement retrouvé son ancienne représentation, il l'eût encore accrue dans la proportion des deux cinquièmes de sa population noire. Du côté du Nord, n'y avait-il pas déjà lieu de prévoir le temps où les Etats de l'ancienne Union auraient des intérêts communs à débattre contre les nouvelles agglomérations qui allaient toujours grandissant dans l'Ouest; et n'eût-il pas été d'une bonne politique de donner satisfaction aux vœux des Etats vaincus, en leur rendant, à des conditions acceptables, les droits fédéraux dans le plus bref délai possible? Mais, en somme, il n'y avait pas de milieu. Du moment que les Etats ne rentraient pas dans l'Union tels qu'ils en étaient sortis, puisque l'esclavage avait été aboli sans leur assentiment, il fallait de toute nécessité que l'inégalité de la représentation fédérale fût abolie également. Quant au pouvoir du président pour leur proposer cette modification dans leurs constitutions particulières, ou il n'en avait aucun de ce genre, et alors il devait s'abstenir, même pour la question de l'abolition de l'esclavage, et remettre tout au Congrès; ou, s'il croyait en être pourvu suffisamment, il devait aller de l'avant et faire de la réduction de la représentation une condition *sine qua non*, sauf à demander plus tard un bill d'indemnité qui ne lui eût certes pas été refusé.

Au lieu de cela, M. Johnson crut avoir trouvé le moyen de tout arranger sans prendre l'avis du Congrès, sans aller au fond de la question. Non que ce fût un homme présomptueux ou un ambitieux avide de s'assurer les suffrages du Sud pour une réélection. On sait trop bien, aux Etats-Unis, que la reconnaissance n'est pas une vertu politique. Pour qui a étudié avec impartialité M. Johnson depuis lors, il est impossible de se faire illusion sur ses motifs. Non, cet homme honnête, mais médiocre, ne se proposa qu'un but : le rétablissement de l'Union. Sa conduite, pour y arriver, s'explique quand on connaît tout ce qu'il y a en lui de bonnes intentions gâtées par une maladresse sans égale, de violence sans énergie, d'entêtement sans persévérance, enfin quand on a acquis la conviction qu'il est incomplet sous tous les rapports. Là est toute l'énigme de sa présidence. Voilà pourquoi, mis en face d'une situation qu'il ne savait pas dénouer, et pouvant s'abstenir sans être blâmé, il se jeta tête baissée

Digitized by Google

dans la difficulté, sans avoir rien trouvé qu'un moyen terme. Or, s'il est quelque chose de haïssable en ce monde, c'est ce qu'on est convenu d'appeler les moyens termes. Sans parler au point de vue moral, où le mot de transaction rendrait mieux notre pensée, il est certain qu'en politique, le système des moyens termes n'a jamais produit que des calamités. On croit toujours que, pour ne pas regarder un problème en face, et, pour ne pas en creuser les conséquences, on en diminue la gravité, on en retarde la solution. Un sentiment de peur et de lâche égoïsme conduit à l'adoption d'un palliatif; on se dit, en étayant l'édifice qui menace ruine : Cela durera bien autant que nous! On va, sans s'en rendre compte, aigrissant les uns, décourageant les autres, de fausses mesures en fausses mesures, et, loin d'atténuer le mal, on n'a fait qu'accélérer, qu'aggraver l'inévitable catastrophe.

L'histoire, qui se répète toujours, nous réserve peut-être encore des exemples du passé; mais, pour ne parler que de ce qui nous touche de près, croit-on que, si la lutte de Louis XVI et des Assemblées populaires se fût terminée, au retour de Varennes, par une déchéance matérielle, qui semblait le complément obligé de la déchéance morale dont le souverain était dès lors frappé, croit-on, disons-nous, que les esprits extrêmes eussent demandé davantage, et qu'on n'eût pas reculé devant un procès dont, deux ans plus tard, l'issue semblait, pour quelques-uns, une nécessité?

Heureusement pour M. Johnson, il n'y a aucune comparaison possible ni entre les époques, ni entre les hommes. Quelle que doive être la fin du conflit, son sort est réglé d'avance par la loi, et on peut examiner son droit sans que l'impartialité soit mise à l'épreuve par des sentiments d'appréhension pour sa sûreté personnelle. Mais, de ce que le verdict doive recevoir une sanction différente, il ne s'ensuit pas que la cause doive présenter moins d'intérêt quand on l'examine au point de vue de la justice du tribunal et de la sincérité de l'accusation. M. Johnson, comme nous l'avons dit plus haut, mis en présence d'une situation très compliquée, crut trouver une solution dans le choix d'un moyen terme. Il suffisait, selon lui, de remettre les choses dans le *statu quo ante bellum;* mais l'abolition de l'esclavage, de question accidentelle au début de la guerre, avait grandi au rang de principe essentiel à la pointe des baïonnettes des régiments noirs. Cette solution lui semblait, du reste, donner toute satisfaction à l'humanité, en ménageant aux vaincus une capitulation honorable. Restaient bien quelques garanties à donner par le Sud pour cette liberté des noirs si chèrement acquise par quatre années de guerre, quelques règlements à faire quant aux relations entre les travailleurs de couleur et les planteurs blancs,

Digitized by Google

mais c'étaient des questions bien ardues, des détails qu'on pouvait ajourner. Le pressé était de trouver quelque chose qui pût contenter tout le monde, et peut-être personne, comme le prouva l'événement. M. Johnson ne vit rien au delà et crut qu'il avait le pouvoir de tout remettre en ordre. Se fondant sur ce que les Etats n'étaient jamais sortis de l'Union, et se considérant implicitement, par conséquent, comme président du Sud aussi bien que du Nord, il reprit dans les cartons de M. Lincoln une proclamation préparée par le secrétaire de la guerre, M. Stanton, pour la réorganisation de la Caroline du Nord, réunit dans le Sud des conventions pour approuver l'amendement à la Constitution qui consacrait l'abolition de l'esclavage, fit élire des législateurs, des députés au Congrès, des sénateurs, puis, au mois de décembre 1865, vint frapper à la porte du Capitole, à la tête des Etats du Sud ainsi réorganisés.

II

En voyant, après la mort de M. Lincoln, M. Johnson annoncer hautement la punition de tous les traîtres à l'Union, les chefs de la majorité radicale s'étaient flattés de trouver en lui, sinon un révolutionnaire comme eux, du moins un instrument docile pour l'exécution de leurs plans. Leur première déception fut le maintien, par le nouveau président, de l'administration de son prédécesseur. En effet, et avec une abnégation digne d'éloges, M. Johnson s'était volontairement privé d'un moyen puissant d'influence en refusant, jusqu'à nouvel ordre et dans l'intérêt des affaires, de modifier le cabinet existant. Ce ne fut donc pas sans un secret désappointement que le général Butler, par exemple, vit repousser la demande qu'il avait fait faire du portefeuille de M. Seward, encore malade des blessures qu'il avait reçues le jour où Lincoln avait été assassiné. Notons en passant que le cabinet était depuis longtemps aux affaires, et que M. Stanton, par exemple, avait été nommé par M. Lincoln, pendant sa première présidence, en 1862. Au premier coup d'œil, M. Johnson, voulant marcher dans la voie de son prédécesseur, semblait avoir toute raison de maintenir dans leurs postes les hommes qui avaient eu la confiance de ce dernier pendant la période difficile que venait de traverser le gouvernement. Peut-être, cependant, quand on vit la suite, fut-ce une faute de ne pas choisir des agents nouveaux pour une tâche nouvelle, et de laisser à ceux qui étaient encore tout ardents de la lutte, le soin d'en effacer les traces. Quoi qu'il en soit, pendant cette première période, aucun désaccord visible ne se manifesta entre le président et ses ministres, et s'il y eut des oppositions cachées aux mesures de M. Johnson,

Digitized by Google

elles n'osèrent pas se déclarer ouvertement devant un chef dont on n'avait pu connaître encore la valeur et le caractère.

Pendant que M. Johnson avait poursuivi son plan de reconstruction, les radicaux, de leur côté, n'avaient pas perdu leur temps pour travailler l'esprit public contre cette méthode sommaire de résoudre la question. MM. Chase, chef de la Cour Suprême, Sumner et Thaddeus Stevens, « leaders » du parti radical, dans le Sénat et dans la Chambre des représentants, avaient annoncé que leurs vues étaient tout à fait différentes de celles du président. M. Sumner, en particulier, aidé des deux éminents publicistes, Wendell Phillips et Lloyd Garrison, avait commencé une propagande pour l'extension aux noirs du droit de suffrage. C'était pour lui le couronnement de l'œuvre antiesclavagiste à laquelle il s'était de tout temps dévoué. De son côté, M. Thaddeus Stevens, caractère âpre et d'une logique inexorable, démontrait qu'il fallait extirper les dernières racines de la rébellion, et que, si on n'en supprimait les causes, tout ce qui serait fait ne serait que du replâtrage. Autour de ces trois hommes, d'une influence incontestée, venait se grouper tout le parti radical, que la guerre avait porté au premier plan. Le parti républicain reconnaissait pour chefs, au Sénat, MM. Fessenden, ancien secrétaire des finances, et Trumbull, légiste de l'Illinois; à la Chambre des représentants, M. Raymond, du *New-York Times*, tous trois, hommes considérés par leur parti, mais encore incertains sur la marche à suivre. Quant aux démocrates, qui se regardaient comme étrangers à cette querelle de famille entre les républicains, ils se préparaient, malgré leur petit nombre, à jouer le rôle d'appoint pour faire pencher la balance, si l'occasion s'en présentait, de la manière la plus propre à amener la ruine du parti qui les avait rejetés dans l'ombre.

C'était devant ce Congrès qu'arrivait la représentation du Sud, nommée sous les règlements administratifs de M. Johnson. Elle ne devait pas mettre les pieds au Capitole. Avant même que le Congrès fût ouvert, M. Mac-Pherson, « Clark » de la chambre des représentants, prenait sur lui de ne pas inscrire sur le rôle d'appel les nouveaux députés. Venant de la part d'un simple employé du Congrès, le fait était caractéristique, et d'autant plus important qu'il préparait la voie à toutes les mesures d'ensemble qui pourraient être prises.

La conséquence ne se fit pas longtemps attendre. Vainement le président, dans son message, fit un appel à la concorde, et insista sur la nécessité de reconstituer l'Union sans ébranler de fond en comble l'édifice de la Constitution; il eut beau montrer les députés du Sud comme des représentants ordinaires, dont l'élection ne pou-

Digitized by Google

vait donner lieu qu'à un rapport sur la régularité de l'opération, tout fut inutile. Le treizième amendement à la Constitution, qui avait aboli l'esclavage, avait laissé la porte ouverte à d'autres modifications, en sanctionnant le droit du Congrès de mettre en vigueur cet amendement par une législation appropriée. Le jour de sa réunion, la Chambre des représentants, sur la proposition de M. Thaddeus Stevens, adopta la formation d'un comité mixte avec le Sénat, pour examiner la situation des affaires du Sud, et il ne fut pas plus question des députés élus que s'ils n'avaient jamais existé.

Bientôt, la pensée des radicaux se fit jour. Le 18 décembre, M. Thaddeus Stevens déclara que le Sud conquis était tombé au rang de territoire, et que, seul, par conséquent, le Congrès avait le droit de l'admettre dans l'Union. C'était un démenti donné à tous les principes au nom desquels la guerre avait été faite, mais M. Stevens expliquait clairement ses motifs pour déroger ainsi à la loi. « Avant la rébellion, disait-il, les Etats du Sud avaient dans cette Chambre 70 siéges, dont 19 représentaient les trois cinquièmes de la population esclave, et 5 les noirs libres non votants. Maintenant que les noirs sont affranchis, aux termes de la Constitution, la totalité de la population libre doit être représentée. Il faut donc ajouter 13 siéges pour les deux cinquièmes de gens de couleur non encore entrés en ligne de compte. Allez-vous donc mettre 83 siéges entre les mains des blancs, quand 37 de ces siéges représentent des noirs? Alors vous inaugurez une nouvelle ère de domination pour le Sud, qui aura gagné à la guerre au lieu d'y perdre. Soyez donc conséquents avec vous-mêmes, et donnez aux noirs libres l'égalité de droits sans laquelle la liberté n'est qu'un vain mot. »

M. Stevens avait frappé juste et avait signalé du premier coup le défaut de la réorganisation incomplète entreprise par M. Johnson. Vainement celui-ci voulait-il justifier ses mesures en exposant les progrès de la pacification. Des rixes entre les régiments noirs et les créoles de la Géorgie servirent de prétexte au Congrès pour décider qu'il ne serait plus retiré de troupes du Sud, et, en plein Sénat, M. Sumner accusa le président d'avoir cherché à blanchir (white washing) des actes coupables. Enfin la majorité formulait sa résistance et son plan en adoptant, le 22 janvier, le rapport du comité mixte de reconstruction, qui concluait à une représentation proportionnelle au nombre d'électeurs inscrits. M. Stevens, à cette occasion, continua l'attaque contre le président, en l'appelant « l'homme à l'autre bout de l'avenue » qui conduit du Capitole à la Maison-Blanche. « Le président, disait M. Stevens, avait abusé de son pouvoir, et il voulait à présent parler de l'observation stricte de la Constitution. » Suivant M. Stevens, au-dessus de la Constitution il y

Digitized by Google

avait la déclaration de l'indépendance, et c'était là qu'il fallait s'inspirer pour modifier des dispositions surannées. Plus méfiant, du reste, que M. Sumner qui voulait donner tout de suite le suffrage aux noirs, son avis était qu'avant tout il fallait régénérer le pays. Pour lui, il préférait restreindre le Sud aux 46 siéges auxquels sa population blanche lui donnait droit, et infuser, comme il l'a hautement déclaré, un sang nouveau dans ce pays corrompu, par la confiscation, au profit des unionistes du Nord, des propriétés des planteurs rebelles. Le seul moyen, selon lui, de défendre le noir contre son ancien maître était d'enlever à celui-ci tout moyen d'influence, en e ruinant de fond en comble.

Chemin faisant, le Congrès s'occupait activement de rendre son action dans le Sud de plus en plus immédiate, et il venait, dans ce but, d'étendre les attributions du Bureau des Affranchis. Cette immense administration, confiée à l'intendance militaire, et disposant de sommes énormes, était par cela même intéressée au prolongement de l'état de transition. Ce n'était donc pas sans regret qu'elle avait vu M. Johnson tendre à substituer rapidement le régime civil au régime militaire dans les Etats vaincus, et, si jusque-là elle n'avait pas donné plus de preuves de mauvaise volonté, ce n'était que faute d'être soutenue et dirigée. Les chefs radicaux du Congrès virent là un auxiliaire précieux de leurs projets, et, en même temps qu'ils s'adressaient au bureau pour en obtenir des informations sur l'état du pays, ils reconnaissaient le prix des dépositions faites au sein du comité de reconstruction, en étendant encore les attributions d'une administration qui les servait si bien selon leurs désirs.

Il était naturel que M. Johnson s'efforçât de s'opposer à cette première tentative faite pour passer par-dessus ses prérogatives de pouvoir exécutif. Aussi, quand le bill eut passé au Sénat, et lui eut été présenté, le renvoya-t-il avec son *veto*, fondé sur les raisons les plus saines au point de vue des noirs et des blancs. C'était, selon lui, créer entre les deux races une flagrante inégalité de protection de la part du pouvoir central, et certaines clauses du bill pouvaient même s'interpréter comme une confiscation déguisée. Le président insistait surtout sur ce qu'une mesure adoptée sans que les intéressés eussent été consultés, ne pouvait qu'être une source de discorde entre deux classes d'individus qui, pour être égales désormais, présentaient encore tant de différences au point de vue de l'éducation.

Jusque-là, tout était en règle, et le Sénat sembla, le 20 février, se ranger à l'avis du président, en refusant la majorité des deux tiers des voix nécessaires pour faire passer le bill malgré son *veto*. M. Ben Wade, qui partageait avec M. Sumner la direction du parti radical, essaya bien de venger cet échec aux dépens de M. Johnson en

Digitized by Google

proposant que nul président ne fût désormais rééligible, mais ce fût une tentative prématurée, qui resta sans résultat.

Le président tenait donc encore le bon bout, et jusque-là toute la responsabilité des mesures agressives appartenait au Congrès, quand malheureusement, le 22 février 1866, anniversaire de la naissance de Washington, appelé sur les marches de la Maison-Blanche, à répondre à un meeting populaire, M. Johnson crut le moment venu de faire connaître sa pensée. Quelque illusion le reporta sans doute alors à l'époque où, orateur dans un État neutre, il montait sur un tronc d'arbre pour haranguer la multitude, il prit les allures et le style caractéristiques de ce nom de « Steimp speakers » qu'on a donné aux tribuns de cette catégorie, et il se lança dans la diatribe la plus inconsidérée, la plus insolente et la plus maladroite contre la majorité radicale. Après avoir dénoncé la politique du parti, il arriva aux individualités, et, nommant MM. Sumner et Stevens, il les accusa d'avoir secondé de tout temps, dans l'intérêt des noirs, les idées sécessionnistes, qu'il avait lui-même poursuivies en 1861 chez Wendell Phillips ; il alla même jusqu'à dire qu'au besoin sa vie ne les arrêterait pas pour faire prévaloir leurs doctrines. « Mais je ne jetterai pas ma poudre aux moineaux, ajoutait-il, faisant allusion au secrétaire du Sénat, M. Forney, dont le nom lui avait été lancé au hasard, et je n'entends pas continuer à être bravé par mes ennemis. »

L'effet de ce beau coup de théâtre ne se fit pas longtemps attendre. Dès le lendemain, le Sénat, jusqu'alors plus prudent que la Chambre des représentants, commença à rejeter les nominations proposées par le président. En vain M. Sherman de l'Ohio, frère de l'illustre général du même nom, et républicain modéré, essaya-t-il d'expliquer l'irritation de M. Johnson par les attaques de M. Sumner et par celles de M. Stevens, qui, à Baltimore, l'avait appelé un ennemi étranger (alien enemy) et avait déclaré qu'un roi, moins coupable que le président, avait été décapité deux cents ans auparavant. A partir de ce moment, il devint de mode de comparer M. Johnson à tous les usurpateurs passés, présents et futurs, de dire qu'il ne songeait qu'à un 18 brumaire des corps constitués ; et enfin, pour comble de désastre, M. Stevens commençait un discours en protestant ironiquement de son respect pour le président, convaincu qu'il était que toute la scène du 22 février était un canard inventé pour nuire au parti républicain par les « copperheads, » les mêmes qui avaient déjà, un an auparavant, voulu, comme en témoignait un article qu'il allait lire, déshonorer la prestation de serment du vice-président par des allégations mensongères sur son état de sobriété.

Digitized by Google

La lutte s'envenimait, et le président, aveugle et entêté, se laissait aller, dans des conversations particulières, à reprocher au Congrès ses retards. Celui-ci lui répondit (27 mars) par un bill égalisant les droits civils des noirs et des blancs dans le Sud. Cette fois, le président eut beau revenir à son argument favori, que les intéressés n'avaient pas été consultés, il eut beau donner d'excellentes raisons sur le trouble que ce bill allait soudainement apporter dans les relations entre le travail et le capital : son véto fut inutile. Le Sénat, le 5 avril, le traitant de despote par la bouche de M. Wade, votait de nouveau le bill par 33 voix contre 15, à un vote près, celui de M. Morgan, de New-York, républicain modéré, qui changea après coup son *non* pour un *oui*. Tel avait été l'effet du discours du 22 février.

A partir de ce moment, le président était vaincu. Il avait donné sa mesure et ce n'était plus qu'une question de temps. Lançait-il, par exemple, une proclamation déclarant la guerre terminée, le département de la guerre, jusque-là docile, en annulait de suite l'effet en déclarant que le rétablissement de l'*habeas corpus* n'en résultait pas, et en maintenant la loi martiale. Pendant ce temps, M. Johnson croyait diriger l'opinion en faisant des discours à la société des soldats et matelots et en épanchant sa bile sur la politique du Congrès. De son côté, la Chambre des représentants, sur l'initiative habile de M. Stevens, votait l'admission dans l'Union d'un nouvel Etat, le Colorado, qui n'y avait certes aucun titre, n'ayant qu'une population de vingt-cinq à trente mille âmes, mais où il était aisé de faire élire deux sénateurs qui iraient fortifier la fraction radicale de la Chambre haute. C'était de la stratégie politique de premier ordre, et, en assurant le présent, on prenait ainsi des garanties pour l'avenir, en prévision de la rentrée des sénateurs du Sud. M. Johnson eût eu beau jeu, quand il renvoya le bill avec son véto, à insister sur la contradiction inouïe que présentaient les principes et les actes de la majorité, proposant une représentation de deux sénateurs pour une population de trente mille âmes, après avoir parlé si haut de l'inégalité de la représentation. Mais ses objections avaient perdu toute valeur. Pour le moment, du reste, l'admission du Colorado n'était qu'un accessoire. Le fait principal, c'était la modification de la Constitution relative à la représentation des Etats. Ce ne fut pas sans peine que MM. Sumner et Stevens arrivèrent à se mettre d'accord sur ce point. M. Sumner, esprit libéral et enthousiaste, croyait que c'était assez de donner aux noirs le droit de suffrage, et, ce point réglé, il eût volontiers accordé une entière amnistie au Sud. Mais la froide et âpre logique de M. Stevens n'admettait pas cette clémence, selon lui prématurée. Il tenait

Digitized by Google

avant tout à écraser la tête de l'oligarchie sudiste, qu'il déclarait avoir mérité le pénitentiaire ou la mort. Il voulait, disait-il, la mettre au moins dans l'impossibilité de nuire. Son opiniâtreté pratique eut, à la fin, raison des idées généreuses de M. Sumner, et, le 13 juin 1866, les deux Chambres votaient l'amendement à la Constitution connue sous le nom d'art. 14 et dont voici la substance :

« Article premier. — Tous les individus nés ou naturalisés aux Etats-Unis, et sujets à leur juridiction, sont citoyens des Etats-Unis et de l'État où ils résident et ont droit à une égale protection de la loi.

» Art. 2. — Tous les citoyens des divers États, à l'exclusion des Indiens non taxés, entreront dans le calcul de la représentation au Congrès, mais cette représentation sera réduite proportionnellement à toute exclusion ou réduction qui aurait lieu pour une autre cause que crime ou rébellion.

» Art. 3. — Seront exclus de l'éligibilité comme sénateurs, représentants ou électeurs présidentiels et vice-présidentiels; seront inhabiles à occuper tout emploi tous ceux qui, ayant préalablement prêté serment aux Etats-Unis, soit comme membres des législatures d'Etat, soit comme fonctionnaires exécutifs, ont été ensuite engagés dans la rébellion, ou lui ont prêté aide, à moins que le Congrès, par un vote des deux tiers des votants, ne leur en donne le droit.

» Art. 4. — Toutes les dettes des Etats confédérés et toutes les demandes d'indemnité pour la perte des esclaves sont déclarées nulles et non avenues. »

C'était à grand'peine qu'on avait arraché à M. Stevens la clause réservant au Congrès la faculté de rendre les droits politiques par un vote de deux tiers des votants, au lieu d'une exclusion pure et simple jusqu'en 1870. Il n'avait cédé qu'en voyant dans la nouvelle rédaction un moyen de grossir les rangs du parti radical, qui saurait bien n'admettre que ses néophytes. Tel qu'il était, l'amendement remplissait le but de ses auteurs, et, quand on le considère avec nos idées européennes, on est tenté d'y voir une véritable loi de proscription en masse de toute l'élite de la population blanche du Sud. La passion qui avait dicté l'art. 3 avait gâté ce que l'amendement avait d'équitable dans son principe, et lui avait donné le caractère de bill d'« *attainder* » expressément prévu par la Constitution.

Sommé de transmettre à l'approbation des diverses législatures cette pièce qui devait opérer une révolution dans toute la constitution de leurs États respectifs, le président retrouva enfin sa dignité. Le 22 juin, il envoya un message portant que, puisque la Constitution ne lui accordait pas le droit de *veto* pour un pareil acte, il obéirait aux instructions du Congrès immédiatement. « Mais, ajou-

Digitized by Google

tait-il, en accomplissant son devoir administratif, le pouvoir exécutif n'entend aucunement s'engager à approuver l'amendement, ni à le recommander aux législatures et au peuple. Appréciant au contraire, à son point de vue, la lettre et l'esprit de la Constitution, l'intérêt de l'ordre, de l'harmonie des pouvoirs et de l'union des Etats, et, d'ailleurs, plein de déférence pour le jugement éclairé du public, il se réserve le droit de douter qu'un pareil amendement eût dû être proposé par le Congrès et présenté au vote définitif des législatures, tant que n'ont pas été admis les sénateurs et représentants loyaux élus ou à élire, conformément à la Constitution et aux lois, par les Etats actuellement non représentés au Congrès. »

Le langage était convenable, mais au fond c'était toujours la question par la question. Cette protestation alla rejoindre la liasse des messages du président, et, le 26 juin, le Sénat revenait sur le bill du Bureau des Affranchis avec une rédaction nouvelle. Pendant ce temps on enlevait à M. Johnson le droit de compléter la Cour suprême, en limitant le nombre des juges à six jusqu'à la réadmission des Etats du Sud dans l'Union. On le privait ainsi du moyen de s'assurer deux votes formels pour le cas où il voudrait soumettre à l'épreuve constitutionnelle une des lois votées par le Congrès. Son nouveau *veto* du bill du Bureau des Affranchis ne vécut pas vingt-quatre heures, et, le 16 juillet, le bill devenait loi définitive. Comme pour tourner en dérision l'opposition du président, on réadmettait, le 20 juillet, dans l'Union, son Etat natal, le Tennessee, qui, le premier de tous, venait d'adopter le fameux amendement, et on l'obligeait à se désarmer lui-même en retournant, approuvé, le bill d'admission, accompagné de la protestation accoutumée sur l'inconstitutionalité de l'action du Congrès.

Enfin, le 28 juillet, après avoir réduit à l'impuissance le président, qui, entouré d'hommes opposés à sa politique, essayait de se dépêtrer du réseau jeté sur lui, en remplaçant son secrétaire de l'intérieur, son directeur des postes et son attorney général, qui lui avaient remis leurs portefeuilles sur sa simple demande, le Congrès, sûr que le secrétaire de la guerre, M. Stanton, à qui revenait la direction des affaires dans le Sud, ne résignerait son poste sous aucun prétexte, et comptant sur son activité pour neutraliser toutes les tentatives de M. Johnson, se sépara jusqu'au mois de décembre suivant. Nous verrons dans ce qui va suivre comment ces vacances furent employées par les deux partis.

Digitized by Google

III

Le 28 juillet, jour de l'ajournement du Congrès, le secrétaire de la guerre, M. Stanton recevait du général Baird, commandant à la Nouvelle-Orléans pour le général Sheridan absent, un télégramme le prévenant que les membres de la Convention, réunis en 1864 par M. Lincoln, pour voter la réorganisation administrative de la Louisiane, voulaient s'assembler de nouveau en dehors de toute convocation de leur président, et qu'il fallait craindre à cette occasion des troubles entre les populations blanche et noire. Le général ajoutait : « Veuillez me télégraphier vos instructions de suite. » — Le président, de son côté, avait reçu à ce sujet du lieutenant-gouverneur M. Voorhees, et du maire M. Munro, des communications où on faisait ressortir l'illégalité de la réunion. Quelle fâcheuse idée eut M. Stanton d'aller à la campagne ce jour-là même, qui était un samedi, avec cette dépêche dans sa poche, et de l'y oublier pendant dix jours avant de la montrer au président, c'est ce que nous n'entendons pas expliquer. Le résultat de cette erreur fut que M. Johnson, sur la foi des communications incomplètes de MM. Voorhees et Munro, répondit que, selon lui, la Convention était illégale et devait être traitée comme telle.

De funestes événements furent la suite de cette application stricte de la loi. La police prit d'assaut le bâtiment où s'était réunie la Convention, sous l'inspiration de son nouveau président, M. Howell. Il y eut des victimes des deux côtés, et la haine des noirs, habilement excitée contre leurs anciens propriétaires, puisa une nouvelle fureur dans le sang de ceux de leurs frères qui avaient succombé.

M. Johnson fit la faute de ne pas céder au sentiment qui se manifesta alors dans l'Union. A la première nouvelle de la lutte qui avait ensanglanté la Nouvelle-Orléans, on ne manqua pas d'en rejeter tout l'odieux sur l'élément blanc et sur les anciens sudistes en particulier, sans examiner si, sous cette déplorable affaire, il n'y avait pas eu des meneurs intéressés à un échec de la politique présidentielle. C'eût été, évidemment, déjouer toutes les manœuvres que de céder aux événements, sauf à rechercher ensuite les véritables coupables. M. Johnson n'eut pas cette habileté, et, quand la Convention radicale, autorisée quinze jours plus tard par le gouverneur Welles, se présenta à Washington, il refusa de la recevoir, en se fondant sur ce que la Convention de 1864, régulièrement réunie, avait seule une existence légale. Si en droit il avait raison, il n'en est pas moins vrai que le parti radical saisit cette occasion de dé-

Digitized by Google

noncer le président comme réactionnaire et comme partisan des anciens rebelles. C'était le moyen de détruire ce qui pouvait lui rester de popularité parmi les défenseurs de l'Union. Ce fut en vain que le parti républicain modéré, qui se sentait débordé, essaya, dans la Convention de Philadelphie, réunie sous l'initiative du général Dix et de MM. Doolittle et Raymond, de resserrer ses rangs éclaircis, en appelant à lui, au nom de l'Union, tous les hommes de bonne volonté. Une nouvelle incartade du président allait neutraliser tout l'effet de cette tentative de conciliation.

Le 18 août 1866, M. Reverdy Johnson apportait à la Maison-Blanche l'adresse de la Convention de Philadelphie. C'était un appel à la concorde, assez pâle, mais plein de bonnes intentions. Le président y répondit par une attaque véhémente contre le Congrès. « Pendant que le pouvoir exécutif faisait tous ses efforts pour reconstituer l'Union et verser de l'huile dans les plaies de la guerre, nous avons vu un autre département du gouvernement entraver, par tous les moyens, le rétablissement de la paix et de l'harmonie. Nous l'avons vu tenter de saisir tout le premier[1] une assemblée qui se nomme, ou qui prétend être le Congrès des Etats-Unis, tandis qu'en fait elle ne représente qu'une portion des Etats. Nous avons vu cette assemblée perpétuer la désunion, empiéter graduellement sur les droits constitutionnels des autres pouvoirs, en violant les principes fondamentaux de la Constitution, et tendre à une usurpation, qui, si on la permettait, ne conduirait à rien moins qu'au despotisme de la monarchie. »

Il est inutile d'insister sur ce que ce manifeste avait d'inopportun et de maladroit. Pour dire que les empiétements, d'ailleurs très réels, du Congrès menaient inévitablement à la monarchie, il fallait pousser trop à l'extrême les conséquences futures de la situation pour qu'elles pussent frapper les esprits. Et quant à revenir sur la non-représentation des Etats du Nord, c'était là une question réglée, qu'il n'y avait plus lieu de débattre.

« Enfin, » disait en terminant M. Johnson, « j'ai été en butte à toutes les attaques et à toutes les injures, parce que j'étais fidèle à la Constitution de vos pères. Mais j'ai la conscience au-dessus de tout reproche. L'ambition ne m'a pas poussé, lorsque j'avais entre les mains le pouvoir suprême, à me proclamer dictateur, comme je l'eusse aisément pu si je l'avais voulu. Je suivrai ma voie en dépit des insultes d'un Congrès révolutionnaire et des calomnies d'une presse stipendiée par mes ennemis. »

[1] Le texte est : We have seen hanging upon the verge of the government. Jusqu'à présent on n'a pas pu expliquer nettement le sens des six derniers mots, qui sont du style de M. Johnson.

Digitized by Google

Et dès le lendemain, en effet, le président sanctionnait ses paroles en proclamant le Texas réadmis dans l'Union et en visant dans sa proclamation le texte de la déclaration du Congrès de 1861 portant que le Sud n'avait pas le droit de sécession. — C'était une dernière et dangereuse bravade d'un esprit aigri et désormais dévoyé.

A dater de cette époque, on ne se fit plus illusion dans le pays sur la valeur de M. Johnson, et il eut contre lui tous ceux que le succès entraîne et concilie. Si la démocratie avait pu se flatter de trouver en lui un auxiliaire précieux contre l'oppression de la majorité radicale, il lui devenait impossible de se méprendre plus longtemps. M. Johnson allait du reste lui-même donner le dernier coup aux espérances de ses adhérents.

A la fin d'août 1866, le président, poussé par M. Seward, partit de Washington pour aller inaugurer le monument élevé par la ville de Chicago à la mémoire d'un de ses citoyens, le sénateur Douglas, compétiteur de M. Lincoln à la présidence en 1860. On cherche vainement à s'expliquer comment M. Seward, cet homme qui a donné à l'Europe tant de preuves de son esprit si fin et si délié, put croire qu'il y avait là, pour un homme de la trempe de M. Johnson, une occasion de refaire sa popularité. S'il fut de bonne foi, il dut être cruellement détrompé par le résultat de cette tournée, ce « swinging around the circle », comme le mot en est devenu proverbial aux Etats-Unis. Dès son passage à New-York, M. Johnson, auquel M. Seward avait adjoint comme porte-respect l'immense popularité du général Grant, commençait à attaquer le Congrès dans un discours prononcé les portes closes il est vrai, mais devant un comité composé de l'élite de la démocratie de la ville. De là, continuant sa route vers Chicago, à Toledo, à Cleveland, à Detroit, il continua ses appels au peuple en accusant la majorité radicale. Mais jusque-là, et une fois arrivé à Chicago, où il dut se contenter d'un discours préparé pour la circonstance spéciale qui avait motivé le voyage, tout s'était passé sans encombre, et on pouvait espérer que, satisfait de la réception cordiale qui lui avait été faite, le président rentrerait tranquillement à Washington. Malheureusement, gonflé d'un succès dont il n'attribuait pas une assez grande part à la présence du général Grant, il voulut continuer sa tournée par les principales villes de l'Ouest. Or, il n'était plus là en face de la démocratie de New-York, et, quand il arriva à Indianapolis, il fut insulté par la population, qui n'en salua pas moins de ses hourras le général qui avait vaincu la rébellion. Le président vit sans doute le résultat de menées radicales dans cette réception si différente de celles qui l'avaient accueilli jusque-là, et,

Digitized by Google

en arrivant à Saint-Louis, dans le Missouri, il saisit l'occasion de la présence d'une foule assez mêlée qui se pressait, après son dîner, sous les fenêtres de l'hôtel, et dans laquelle des cris hostiles lui rappelaient le souvenir de la Nouvelle-Orléans, pour lancer une furibonde philippique :

« Qui parle de la Nouvelle-Orléans? s'écria-t-il. Qui connaît les causes de la lutte et sur qui doit en peser la responsabilité? Ignorez-vous donc qui, avant la convocation de cette convention illégale, faite pour donner à une partie de la population la franchise électorale et l'enlever à la race blanche, a, pendant les deux jours qui ont précédé la réunion, excité, par des discours incendiaires, la sédition contre une administration reconnue par le gouvernement des Etats-Unis? Savez-vous quels sont les traîtres sur la tête desquels doit retomber le sang versé? Vous me parlez de la Nouvelle-Orléans? Eh bien! moi, je vous réponds que c'est votre Congrès radical qui est le coupable. Je sais bien qu'on m'a appelé traître, despote, parce que j'ai essayé de m'opposer à des mesures telles que le bill du Bureau des Affranchis. Qu'on prouve donc ma trahison! On m'a traité de Judas Iscariote! Qui donc était mon Christ? Etait-ce Thaddeus Stevens, Wendell Phillips, Charles Sumner? Voilà les hommes qui me dénoncent comme un Judas, parce que je résiste à leur politique criminelle et diabolique. Mais je ne crains ni leurs injures ni leurs menaces. Soutenez-moi seulement, et, avec l'aide de Dieu, je les mettrai à la porte. Je ne me laisserai pas plus effrayer par des amis timides que je n'entends être bravé par mes ennemis, et à tous leurs décrets je saurai opposer mon *veto*. »

Cette fois, la mesure était comble, et le président lui-même dut être terrifié du succès de son éloquence, quand les élections partielles d'octobre et novembre 1866 montrèrent que le parti radical était maître de la situation. Pendant ce temps, les législatures du Sud avaient repoussé, comme on pouvait s'y attendre, le quatorzième amendement, et ajourné par conséquent la rentrée de leurs Etats dans l'Union. La question n'avait donc pas fait un pas depuis la fin de la guerre; elle avait même plutôt reculé, puisque les Etats allaient se trouver dorénavant en présence d'un Congrès tout-puissant et d'une majorité plus exigeante que jamais.

A ce moment, le président dut être pris d'un profond découragement. Il était dur, pour un homme convaincu comme lui, et foncièrement honnête dans ses intentions, de recevoir l'éclatant désaveu donné par les élections d'octobre et de novembre à sa politique. Les traces de ce découragement étaient visibles dans le message de rentrée qu'il adressa au Congrès en décembre 1866. Une faible réminiscence des dix États laissés hors de l'Union, une vague allusion

Digitized by Google

aux dangers de l'usurpation du pouvoir exécutif par les Assemblées législatives, et c'était tout. Du reste, ce document fut accueilli par le dédain du fort vis-à-vis du faible. M. Stevens proposa qu'on se dispensât de le lire, attendu, disait-il, qu'il avait été communiqué aux journaux deux jours avant d'être envoyé au Congrès. Le fait était exact, tant il est vrai que M. Johnson, maladroit, était maladroitement servi par ses agents.

Dès la première séance, le Sénat s'occupa de compléter la démolition du pouvoir exécutif. MM. Williams de l'Orégon et Sherman de l'Ohio proposèrent un bill destiné à restreindre le droit de nomination aux divers emplois. C'était le genre de bill de « *Tenure of office* » qu'on retrouvera plus loin, et le moyen pour le Congrès de s'assurer par-dessus le président des agents obéissants et dévoués. En même temps, on instituait un comité pour rechercher les causes de l'émeute de la Nouvelle-Orléans. M. Sumner proposait un nouveau plan de reconstruction basé sur le principe de la déclaration de l'indépendance, que tous les hommes sont égaux en droits, et qu'un gouvernement n'est juste qu'après le consentement des gouvernés. C'est le Congrès, ajoutait-il, qui doit lui-même diriger la reconstruction, et il doit prendre en main la juridiction des Etats du Sud. Il donnait un corps à son système en proposant un bill pour établir le suffrage universel dans le district de Colombie, auquel appartient Washington, et où le Congrès joue le rôle de législature. Ce bill passé revint avec un *veto* motivé du président, qui, cette fois, sut rester, dans son langage, ferme sans être agressif. Il est vrai qu'on ne lui tint pas compte de sa modération, et que le bill passa au Sénat malgré son *veto*.

Le Congrès n'était que trop disposé à suivre la voie ouverte par M. Sumner. La fin du trente-neuvième Congrès et les quatre premiers mois du quarantième, dont la réunion avait été avancée au 4 mars 1867, furent employés à poursuivre l'œuvre de reconstruction, basée sur le quatorzième amendement. Se fondant sur ce que, en repoussant cet amendement, les législatures avaient perdu toute voix au chapitre, M. Stevens fit passer un premier bill, réduisant les Etats du Sud à la condition de simples territoires dont l'entrée dans l'Union devait être, aux termes de la loi, subordonnée à l'adoption de constitutions de forme républicaine. Des conventions devaient être réunies pour discuter ces constitutions, qui, après leur ratification par la majorité des électeurs inscrits, auraient, en dernier ressort, à être soumises à l'approbation du Congrès. Ce ne devait être qu'après l'adoption du quatorzième amendement par la législature nouvelle, élue aux termes des nouvelles constitutions, que la représentation au Congrès devait être accordée aux divers Etats.

Digitized by Google

Pour faciliter l'opération, les dix Etats de Virginie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Géorgie, Alabama, Floride, Mississipi, Arkansas, Louisiane et Texas, furent divisés en cinq grands districts, sous le régime militaire. Les commandants de ces districts ne relevaient que du général Grant, dont la situation était, par un acte spécial, protégée contre toute action du pouvoir exécutif. Il était stipulé, de plus, que, dans le reste de l'Union, tout ordre militaire devait passer par l'intermédiaire du général de l'armée. C'était une violation manifeste des dispositions de la Constitution, qui réservait au président le commandement suprême des armées de terre et de mer. Enfin, on complétait ce système de reconstruction par le sabre, en armant, par un dernier bill, les agents militaires d'une autorité sans limite dans l'enregistrement des électeurs, d'où on excluait d'avance toutes les catégories exclues par l'article 14. C'était, après avoir érigé ce monument du despotisme républicain, que M. Stevens, comme un grand inquisiteur, s'écriait : « Enfin, il y a un Dieu au-dessus de nous! »

La possibilité de faire des fautes était tout ce que le Congrès voulait laisser à M. Johnson. Non contents de lui enlever le commandement militaire, les radicaux adoptaient en même temps un bill qui devait le priver de tout pouvoir de déplacer les fonctionnaires civils. Il avait été de tout temps inscrit dans la Constitution que les nominations faites par le pouvoir exécutif ne deviendraient définitives qu'avec l'approbation du Sénat. Mais la Constitution ne contenant aucune disposition relative aux retraits d'emplois, ce silence avait été interprété par le Congrès de 1789 comme laissant au président la faculté de congédier un fonctionnaire dont il était mécontent. On n'avait vu aucun inconvénient, à cette époque, à laisser au président cette faculté, garanti qu'on était par la Constitution contre toute nomination contraire à la volonté du Sénat. On avait même, en 1795, et dans le même ordre d'idées, été jusqu'à autoriser le président à remplir les vacances qui se présentaient par des nominations par intérim, pour un terme ne pouvant excéder six mois, délai extrême entre deux sessions du Congrès. En 1863, un acte avait exprimé le droit de nomination par intérim pour les cas d'absence ou de maladie des titulaires, mais sans annuler explicitement le droit de remplir des vacances produites par des retraits d'emplois. En l'absence donc de toute législation contraire, cette dernière portion du droit du président restait entière [1], et ce fut de cette prérogative que le Congrès voulut le dépouiller. Un première

[1] Toutes les commissions portaient : « At the pleasure of the president, » selon le bon plaisir du président.

Digitized by Google

rédaction de bill, par la Chambre des représentants, établissait que tout fonctionnaire civil, nommé régulièrement par le Sénat, devrait être maintenu dans son emploi jusqu'à nomination également régulière de son successeur par le même corps constitué, et transformait, par conséquent, pour l'avenir, le fauteuil présidentiel en une sellette, où le malheureux M. Johnson devait être exposé à la risée de ses agents, sans aucun moyen de faire respecter son autorité. Le Sénat, mû par un sentiment de pudeur, ajouta à la rédaction de la Chambre une clause d'exception pour les ministres, dont les pouvoirs devaient cesser de droit un mois après l'expiration du terme du président par lequel ils auraient été nommés. Dans la pensée du parti radical, évidemment cette clause du bill protégeait les ministres actuels de M. Johnson, nommés par M. Lincoln, jusqu'à l'expiration du terme présidentiel que la mort avait empêché celui-ci d'achever. Mais on eut soin de ne pas élucider ce point pendant la discussion. On déclara même que le bill n'avait aucunement pour but de maintenir en fonctions tel ou tel ministre, et que, d'ailleurs, si le cas, impossible à prévoir, se présentait où un ministre pousserait l'oubli des convenances jusqu'à vouloir se maintenir dans sa position, malgré le désir de son supérieur immédiat, le Sénat approuverait certainement toute proposition de lui retirer son emploi. M. Sherman, auteur de l'amendement, s'avança même jusqu'à dire que les prévisions de la loi ne s'appliquaient pas au président actuel, et que tout ministre perdait ses droits à être maintenu dans son emploi avec la fin naturelle ou prématurée du terme du président par lequel il avait été nommé. Une conspiration de silence couvrit du reste les sous-entendus du bill, et les républicains modérés purent croire, en effet, qu'on leur demandait de décider un point de droit et non de favoriser une intrigue de parti.

Pendant qu'on le dégradait ainsi peu à peu de tous ses attributs constitutionnels, que devenait M. Johnson? Il méditait tristement sur ses fautes passées et rédigeait à loisir d'inévitables vétos, réservés à d'inévitables échecs. Tantôt il signalait par avance au Congrès la suprématie de l'élément noir, dont son opposition impuissante avait accéléré l'avénement dans le Sud; tantôt, à propos du bill de « Tenure of office, » croyant sur parole son secrétaire de la guerre, M. Stanton, qui lui donnait à entendre que le bill ne s'appliquait pas aux ministres nommés, comme lui, par M. Lincoln, il lui demandait de se charger de la rédaction du véto de ce bill, honneur que M. Stanton déclinait prudemment, en alléguant les fatigues d'un travail incessant; tantôt enfin il déclarait (19 juillet 1867) qu'aux attentats du Congrès contre le pouvoir exécutif il n'y avait qu'un

Digitized by Google

remède ; que ce remède devait venir du peuple, qui saurait bien, un jour de vote, briser la verge du despotisme militaire et secouer le talon de fer d'une assemblée qui violait les principes de la Constitution. De temps en temps se faisait jour une amertume qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler devant les politiciens de bas étage qui formaient son entourage, et qui le poussaient souvent à des démarches au moins inconsidérées. C'est ainsi qu'au moment où il refusait les avis des amis les plus éclairés du Sud, qui le suppliaient de soutenir la reconstruction telle quelle, pour mettre une fin rapide au régime militaire, il faisait au gouverneur de l'Alabama, qui lui demandait s'il y avait lieu de revenir sur le vote du quatorzième amendement, la réponse télégraphique suivante : « Je ne vois pas » que, dans la situation actuelle, il puisse résulter aucun bien d'une » nouvelle délibération sur l'amendement. Je ne pense pas que le » peuple de votre pays puisse aider une bande d'individus dans » leurs tentatives pour changer toute la forme de notre gouverne- » ment. Au contraire, selon moi, il soutiendrait ceux qui auront » assez de courage et de patriotisme pour défendre la Constitution, » pourvu qu'il n'y ait aucune hésitation dans l'appui qui sera prêté » aux divers départements du gouvernement, conformément au plan » primitif. »

Enfin, dans des moments de torpeur, il laissait passer, pour ne pas entraver, disait-il, le service de la trésorerie, le bill qui constituait au général de l'armée un pouvoir indépendant du sien, quand il lui eût été aisé d'évoquer le cas devant le pouvoir judiciaire institué par la Constitution, la cour suprême. En un mot, c'était un homme à la mer, à bout de forces, et sur le point de disparaître dans l'abîme de l'oubli et de l'indifférence publics, quand les sympathies de la nation lui furent rendues par l'excès même de l'acharnement de ses ennemis.

Ce n'avait pas été assez pour les radicaux d'avoir réduit le président à l'état de mannequin ; ils lui en voulaient de ne pas les avoir soutenus dans leurs plans ; ils lui en voulaient surtout d'avoir, par ses continuels vétos, appelé implicitement le pays à juger leur conduite. Ils avaient à tirer de lui une éclatante vengeance. Déjà, en mai 1866, M. Ingersoll avait dit que c'était vraiment trop d'avoir à la fois la trichine, le choléra et Andrew Johnson. M. Sumner, en janvier 1867, accusait le président d'être un monstre de discorde au lieu d'un ministre de paix, l'appelait un « nouveau président de la » rébellion, qui s'était compromis publiquement par son ivresse » bestiale, par un langage de taverne, et qui était prêt à se vendre » à qui voudrait l'acheter. » M. Locen demandait « l'impeachment » ou mise en accusation de « ce président élu par le bill de l'assassin

Digitized by Google

» Booth, qui, après que le Sud avait exécuté la moitié du contrat, » avait satisfait à la sienne en trahissant les loyaux unionistes. » Enfin, le 7 mars, M. Ashley, de l'Ohio, déclarait formellement en pleine Chambre « qu'au lieu de poursuivre le Congrès de ses indé- » centes attaques et de faire de la Maison-Blanche une caverne de » voleurs, M. Johnson eût dû baisser humblement la tête devant les » représentants de la nation loyale, et qu'il devait bien savoir, ce » président reconnu de la rébellion négative d'un bout à l'autre du » pays, que bien des esprits soupçonnaient toujours une mysté- » rieuse coïncidence entre l'assassinat de M. Lincoln et l'avénement » du traître qui lui avait succédé. » Et à la suite de ce discours, la Chambre votait la formation d'un comité judiciaire d'enquête sur la conduite du président.

Pour le coup, c'en était trop, et la réaction de l'opinion publique ne se fit pas attendre. Pendant qu'à propos d'un journaliste du Mississipi, M. Mac Cardle, la cour suprême était saisie d'un procès entamé contre l'autorité militaire dans le Sud, et par conséquent allait être appelée à se prononcer sur la constitutionnalité de la reconstruction, la presse modérée, jusque-là sévère pour les bévues de M. Johnson, commençait à se faire l'interprète du sentiment de crainte qu'inspiraient les audacieuses usurpations du Congrès. M. Johnson crut apercevoir une lueur d'espérance et voulut saisir l'occasion de répit que lui laissaient les vacances des Chambres pour se débarrasser de M. Stanton, dont il ne pouvait rien obtenir, et se donner pendant six mois un ministre de son choix. Il envoya donc, le 5 août, au secrétaire de la guerre, une demande de démission basée sur « des considérations d'un haut intérêt public. » Il dut être sans doute fort surpris de recevoir l'ironique et impertinente réponse que « des considérations d'un haut intérêt public » forçaient le secrétaire à ne pas déférer à son désir. On voit que ce dernier avait, depuis le vote du bill de « Tenure of office, » légèrement modifié sa manière de voir sur son droit à conserver sa position. A partir de ce moment, toutes relations devaient cesser et cessèrent, en effet, entre le chef du pouvoir exécutif et son subordonné. Il fallait pourtant assurer la marche des affaires, et le président crut pouvoir régler la question à l'amiable en priant le général Grant de se charger du portefeuille pendant qu'il suspendrait M. Stanton. Il supposait que ce dernier céderait sans difficulté la place au général; mais, s'il prévit le résultat de l'ordre de suspension qu'il adressa, le 12 août, au secrétaire de la guerre, il se trompa du tout au tout sur les motifs de la condescendance de ce dernier. M. Johnson croyait avoir remporté un triomphe et mis le général Grant dans son parti en lui faisant accepter le portefeuille.

Digitized by Google

Il était loin de se douter qu'il entrait dans les plans du parti radical de ne pas laisser suppléer M. Stanton par un autre que par le général Grant.

Quoi qu'il en fût, M. Johnson profita de la présence du général au ministère pour faire adoucir la rigueur du régime militaire qui pesait toujours sur le Sud. C'est ainsi qu'il obtint du secrétaire par intérim le remplacement, à la Nouvelle-Orléans, du général Sheridan par le général Hancock, et, dans les Carolines, celui du général Sickles par le général Canby. C'étaient d'innocentes satisfactions données aux plaintes du Sud, où les conventions, dirigées par des majorités radicales et unies, remplissaient, si même elles ne les dépassaient, tous les vœux du Congrès dans la rédaction de leur Constitution.

Sous l'influence du repos comparatif dont il jouissait depuis que le Congrès s'était séparé, le pays avait continué à rendre plus de justice à M. Johnson, et les élections d'octobre et de novembre 1867 vinrent le démontrer d'une manière évidente, en témoignant d'une augmentation considérable des forces conservatrices dans les Etats les plus importants. Le président put donc, dans son message du 2 novembre 1867 au Congrès, déjà réuni depuis le 20 novembre, se croire autorisé, par l'attitude du pays, à faire une révision générale de la politique passée, et à prendre un ton auquel il ne manquait que d'être justifié par des actes ultérieurs. « Le cas peut se pré-
» senter, disait-il, où le pouvoir exécutif serait obligé de maintenir
» son droit, sans regarder aux conséquences. Si, par exemple, le
» Congrès proposait un acte contraire à la Constitution et tendant à
» l'abolition virtuelle d'un des pouvoirs, le président ne reculerait
» pas devant la responsabilité de ses fonctions, et sauverait à tout
» prix l'existence de la nation. »

Quand on tient un pareil langage, il faut s'appeler, en Amérique, Andrew Jackson et être prêt à agir, ou bien il faut se taire. Or, le président n'aurait pu agir, et il n'y avait jamais songé. Loin de là ; le 12 décembre 1867, rentrant docilement dans l'ornière de la routine, il soumettait au Sénat ses motifs pour le déplacement de M. Stanton, en racontant le fait de la dépêche de la Nouvelle-Orléans oubliée pendant dix jours avant de lui être montrée. Puis, le 18 décembre, il commettait la faute insigne de demander au Congrès un vote d'éloges pour le général Hancock, dont l'administration avait donné un peu de repos à la Nouvelle-Orléans. Comptant, au reste, bien entendu, sur le général Grant, il lui avait expressément demandé de ne remettre ses fonctions de secrétaire *ad interim* qu'entre ses mains, afin d'avoir le temps, si le Sénat désapprouvait la suspension de M. Stanton, d'aviser à la marche à suivre

Digitized by Google

pour arriver à un remplacement définitif. Mais, au lieu de cela, quand, le 12 janvier, le Sénat vota la réinstallation de M. Stanton, le général Grant se crut dispensé d'en référer au président avant de céder la place [1]. Il chercha bien ensuite à justifier sa conduite, et il promit de tourner la difficulté en allant, avec le général Sherman, prier M. Stanton de se retirer de son plein gré. La démarche, dont le général savait parfaitement d'avance l'inutilité, ne fut jamais faite. Le président avait été joué encore une fois par de plus habiles que lui, et il se retrouvait devant un ministre qui l'avait bravé, avec un affront de plus à dévorer.

EMILE BAUD.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

[1] C'est ce que les petits marchands de journaux (news boys) ont appelé « The great surrender of general Grant to the radicals, » la grande capitulation du général Grant devant les radicaux.

Digitized by Google

L'ART AU SALON DE 1868

Chaque année, le Salon s'ouvre au retour de la belle saison, à l'heure même où les jockeys font reluire leurs casaques bigarrées sur le gazon vert de Longchamps ou de la Marche, quand commencent les grandes courses de chevaux. Le même public, en bonne partie, s'y étale, s'y entasse, s'y coudoie, s'y fait voir plus qu'il ne regarde, et bavarde plus qu'il ne s'amuse. Sur le turf et dans le Salon carré, la mode l'amène ; on boit déjà et on fume dans les jardins, autour des statues ; un peu de patience, nous boirons, nous fumerons dans les galeries de tableaux. Qu'un joli crevé donne le ton, qu'une grande dame lui réponde, on ouvrira bientôt des paris, à la tombée des barrières, sur les têtes de nos peintres illustres, comme sur celles des étalons fameux. Pourquoi pas, si le même système d'entraînement est appliqué aux hommes et aux bêtes, à l'amélioration des beaux-arts et à celle des races chevalines, et si le steeple-chase est commencé ?

Steeple-chase, en effet, à toutes jambes, à toute bride. Les artistes le savent bien ; ils s'y préparent. Une course à peine fournie, l'autre commence. A l'heure dite, il faut être là, rangés sur la piste, deux tableaux à la main, bons ou mauvais, faits à loisir ou à la diable ; mais qu'ils soient deux, avant tout, coûte que coûte ; sinon, la corde est perdue, les concurrents prennent la tête, on est dérobé, tombé, perdu. Cette hâte fiévreuse, qui ne laisse ni souffler, ni rêver, qui ne permet à l'artiste haletant ni les méditations fécondes, ni les refontes laborieuses, ni les amoureuses lenteurs des beaux achève-

Digitized by Google

vements, et le détourne fréquemment des études pénibles et rudes, les plus indispensables à sa profession, a laissé des traces dans presque toutes les œuvres apportées à cette exposition, l'une des plus médiocres que nous ayons vues. Combien échappent à cette maladie de l'exhibition forcée et chronique? Combien ont le courage d'être oubliés un an, deux ans, de développer patiemment leur individualité dans le silence de l'atelier solitaire ou parmi les activités inspiratrices de la vie, au lieu de courir, tête basse, se perdre comme les autres dans le torrent d'une cohue triviale, et ne rapporter de cette publicité hâtive et prématurée que des découragements immérités ou de dangereuses présomptions; car, au milieu d'une médiocrité si générale, la louange volontiers sort de la mesure et dépasse toutes proportions? Ceux-là sont les vrais artistes, qui préfèrent leur pensée à la foule, qui marchent d'autant plus sûrement vers la gloire qu'ils font moins cas de la popularité. Cette vertu, cela va sans dire, n'est pas celle du grand nombre. Le grand nombre s'étale au Salon comme à la foire; et c'est une foire, en effet, foire bigarrée, confuse, papillotante, où l'on crie haut pour happer le chaland, ahuri par la foule écrasée de chaleur, qui se tourne, qui s'agite, s'essuie, et ne sait à qui entendre.

Dans ce pêle-mêle de couleurs discordantes, dans ce tohu-bohu de spectacles disparates, qui donc aura la joie de faire écarquiller les yeux plus largement que tous ses voisins? A Athènes, Alcibiade coupait une queue de chien et on le regardait; nous n'en sommes plus là; depuis longtemps, tous les chiens de ce pays ont les queues coupées, nul ne s'étonne. Comment faire? Comment faire? Cependant le soleil brûle, chauffe les vitrages de ces longues galeries, comme s'il y voulait hâter des floraisons tropicales; les murailles sont hautes jusqu'à perte de vue; nul ordre logique ne préside au déballage des trois mille objets qu'on y accroche au hasard; nul respect, ni des personnalités qu'on éparpille, ni des genres qu'on dissémine, ni des couleurs qui se heurtent, se détruisent, ni des sujets qui se contredisent, se combattent: rien que la hiérarchie la plus niaise qu'ait pu trouver la folie de l'égalitarisme, la hiérarchie mécanique de l'alphabet! «Vous êtes peintres, faites de la bonne, de la franche, de la grasse, de la solide peinture, diront les simples; n'y allez pas par quatre chemins; celui-là est bon, c'est le plus vieux, c'est le meilleur.» Naïveté, naïveté, sans doute, mais les temps sont tels que les naïvetés prennent peu à peu l'air de paradoxes. On sait ce qu'il en coûte à être simplement un artiste sincère, à reproduire bonnement et dans son entier ce qu'on a vu ou cru voir dans les choses, ce qu'on a senti ou cru sentir dans la vie. Les douleurs des grands esprits sont connues. Combien voudraient acheter la

Digitized by Google

gloire tardive de Prudhon, de Géricault, de Delacroix, de Decamps, de Th. Rousseau au prix de leurs longs déboires et de leurs douloureuses agonies? Le public, le cher public dont on veut capter les yeux, chatouiller les sens, vider la bourse, a-t-il jamais bien compris les grands hommes, même lorsqu'il se décidait à ne plus les huer? Le public, n'est-ce pas l'éternel ignorant, l'incorrigible gobemouche qui va droit à ceux qui l'appellent par son nom, même en le gaussant, comme les charlatans sur leurs carrioles de clinquant, et qui se gonfle de joie et se rengorge, pourvu qu'on lui tape familièrement sur la joue, en l'entretenant, d'un ton badin, de ses affaires habituelles, de ses petites sottises? Sus donc, sus au public, et qu'on serve vite!.Tout est bon à ce gros appétit. La marchandise l'attire moins que l'étiquette, choisissons bien les étiquettes! Pour le reste, la foi le sauve comme les dévots, qu'un morceau de bois mal équarri ou un plâtre grossièrement peinturluré peut agiter d'ineffables extases, que ne leur donneraient point une Madone de Raphaël, ni un Christ de Memling; une idole n'a pas besoin d'être belle, et l'ignorant veut une idole. Aussi le sert-on ici suivant ses goûts, à profusion; la concurrence est libre et ne fait fi d'aucune réclame. Pour les bons citoyens, les patriotes exaltés, les gens bien pensants par habitude, qui ne se bourrent pas la cervelle de songes, et sont fiers de baiser tour à tour toutes les mains qui les daignent mener, les murailles étincelantes abondent en beaux groupes d'uniformes chamarrés, propres à réchauffer les nobles ambitions. Les souverains n'y sont plus aussi nombreux que par le passé; mais s'il y en a moins que dans l'ancienne Allemagne, il y en a plus encore que dans la jeune Amérique. Pour les besoins mystiques des âmes religieuses, le quartier Saint-Sulpice a envoyé là quelques échantillons de ses fabriques, où l'amour de la vertu éclate dans toute sa pureté, et sans nul mélange adultère avec l'amour du beau. Mais les mères de famille, demi-matrones, demi-courtisanes, comme nous les aimons aujourd'hui, sont encore les mieux partagées; minauderies d'alcôve et minauderies de boudoir, bouches en cœur de bébés prétentieux, agaceries équivoques de pensionnaires délibérées, la peinture met tout en œuvre, comme la littérature, pour brouiller de plus en plus ce qui nous reste de sens moral et donner aux honnêtes femmes, en possession de maris très blasés ou d'amants très positifs, les allures tapageuses de l'aventurière et les gestes provocants de la prostituée. Dans ce bazar multicolore, qui donc se pourrait plaindre et retirer les mains presque vides? une seule classe de gens, toujours mécontents, toujours plaintifs, ceux qui aiment vraiment l'art et le beau. Ce qui manque le plus ici, c'est l'art.

Quand je dis l'art, je ne donne même pas à ce mot son sens com-

Digitized by Google

plet, et je n'entends pas l'art dans tout son éclat, dans toute sa grandeur. L'imagination, chez les Français, est une faculté aujourd'hui si engourdie, qu'on ne songe même plus à lui demander les vastes conceptions dont elle fut parfois prodigue. Si l'amour désintéressé de la beauté vit encore dans quelques âmes obstinées, ces âmes se cachent avec quelque effroi, toutes prêtes à rougir de leur culte. J'entends l'art dans son sens le plus simple, le plus grossier, si l'on veut; je veux parler de ces qualités d'exécution matérielle sans lesquelles l'œuvre pittoresque ou plastique n'existe pas, de cette entente des lois générales d'harmonie, de forme, de composition, dont l'application constitue tout d'abord l'œuvre d'art, en dehors du sujet qu'elle traite, du sentiment qu'elle exprime, de la matière qu'elle emploie. Pour tout œil habitué à l'observation de la nature et à la contemplation des belles œuvres du passé, le spectacle du Salon, à ce point de vue, est un spectacle assez triste.

A l'Exposition universelle, l'an dernier, on avait pu constater avec crainte que la tonalité générale de la peinture française n'avait cessé de baisser, avec une croissante rapidité, depuis 1855. Dans le paysage même, le seul genre où notre supériorité fût incontestable, le goût du dessin ferme et grandiose, le sens des colorations vigoureuses, des harmonies puissantes et compliquées de la nature, semblait déjà ne plus survivre que chez les hommes d'une autre génération, les derniers de la grande race, Théodore Rousseau et Jules Dupré. Quant aux jeunes gens, frappés d'une sénilité précoce ou d'un découragement sans motif, la plupart se résignaient par avance à ne regarder la nature que d'un seul côté, le plus souvent par son côté le plus immédiat, le plus vulgaire et le plus prosaïque ; et tous travaillaient dans une atmosphère grisâtre, attristée et pluvieuse, que les flèches du vieux soleil n'ont pas percée aujourd'hui. Dans un temps malade, tout est malade. Le courage de la pensée est aussi rare chez les artistes qu'il l'est encore chez les philosophes. Non-seulement la hardiesse généreuse des grandes convictions n'éclate nulle part, mais, chez beaucoup, la crainte du jugement public est poussée jusqu'à la plus extrême pusillanimité. On semble rougir de son métier, s'excuser de peindre et de dessiner, tant on évite avec soin les toiles trop grandes, les couleurs trop éclatantes, les contours trop hardis, tant on tremble d'être original, d'accentuer trop vivement sa composition, son dessein, de façon à ne point étonner l'œil vitreux de l'amateur accoutumé au jour gris des intérieurs parisiens, aux brouillards gris, aux vêtements gris, à l'ennui gris. Pour excuser cette atténuation continuelle du caractère et de l'effet, cet affadissement de l'esprit et cette insensibilité de l'œil, nous avons toujours notre mot tout fait, le mot des pédants et des sots,

Digitized by Google

qui couvre toutes les impuissances, qui cache toutes les misères, le *bon goût*. Un poète qui ne sait pas tourner un vers, mais dont la bouche abonde en lieux communs, un historien qui n'a nulle vision particulière dans le passé, mais qui se met au service d'un parti quelconque dans le présent ; un peintre qui ne peint guère, mais qui traite des sujets à la mode, dans la manière à la mode, sont à peu près certains d'être, leur vie durant, des gens de goût, dont la mort fait prompte et bonne justice. Le mal, chez nos artistes, ne date pas d'aujourd'hui ; il faut l'attribuer à l'éducation mauvaise reçue par toute une génération.

Si puissantes que fussent les facultés des deux grands maîtres morts récemment, et qui dominèrent leurs contemporains, Eugène Delacroix et Ingres, ils n'en eurent pas moins tous deux une organisation incomplète par quelque côté, qui laissa toujours place, devant leurs œuvres, à de fausses théories, et qui entraîna leurs meilleurs élèves à négliger d'abord, à oublier plus tard complétement certains côtés dans l'art aussi bien que dans la nature. Sous prétexte de style, nous avons vu, chez les uns, disparaître peu à peu tout souci des actions lumineuses, et avec elles, de la solidité des formes et de la vérité des reliefs ; chez les autres, la préoccupation des accords de couleur a supprimé tout respect des contours. De maître à élève, d'élève à sous-élève, par des abaissements successifs, l'art de peindre est retombé à rien. Beaucoup s'acheminent peu à peu vers les limbes de la peinture primitive. On le voit, on le sent. Combien osent l'avouer ? combien osent le dire ?

Pour bien des gens, MM. Cabanel, Gérôme, Fromentin donnent aujourd'hui le niveau le plus élevé de l'art français. Si estimables que soient ces artistes, nous le demandons de bonne foi, n'est-il pas singulier de les voir au premier rang dans un pays qui s'honore d'avoir produit Delacroix, Ingres, Decamps, après Géricault, Prudhon, Gros et David ? Rien ne montre mieux notre abaissement, que la nécessité où nous sommes réduits de répandre, à défaut de mieux, notre admiration sur des œuvres consciencieuses et soignées, mais dont la froideur laborieuse ne dénote à coup sûr ni la puissance d'imagination, ni la richesse de sensibilité qui caractérisent de grands artistes. M. Cabanel, cette année, nous montre deux portraits (c'est le genre où il excelle, la grande peinture, on le sait, n'est pas son fait), deux portraits de jeunes femmes, de Parisiennes, pâles, fines, aux yeux luisants et fatigués, languissantes, de carnations molles et délicates. Nulle peinture de porcelaine n'est plus claire, plus propre, plus léchée que cette peinture diaphane, sans solidité, sans épaisseur, qui semble errer, comme un reflet, sur la surface grise de la toile et ne s'y fixe pas. Nulle habileté, à coup sûr, n'y

Digitized by Google

fait défaut ; nulle pratique n'a été épargnée des instruments les plus ingénieux au moyen desquels le peintre peut atténuer, adoucir, polir, effacer ses effets. Un seul mot : sont-ce bien là des femmes, de vraies femmes? Que ces Parisiennes soient de vraies Parisiennes, j'y souscris, qu'elles soient douées, dans la réalité, de cette indécision maladive des formes qu'on appelle la distinction, cela peut bien être, à coup sûr; cependant, ce sont encore des êtres vivants, qui respirent, qui marchent, qni agissent. Or, quelle vie demander à ces fantômes insaisissables, qui vont tomber en poudre au premier souffle, et n'ont que l'épaisseur d'une ombre sur une dalle de marbre ? Les Parisiennes, ce sont des *petits os*, des petits os entortillés de mousseline, a dit un jour de boutade M. Michelet. Va pour les petits os, s'il ne faut demander rien de mieux ; du moins, qu'on nous les laisse ; or, les ossatures du peintre ne sont pas moins vagues ici et problématiques que ses carnations.

J'ai cité ces portraits à dessein. Si insuffisants qu'ils soient, ils tiennent encore un rang à part au milieu des autres portraits à la mode, non moins léchés, non moins timides, non moins factices, par une certaine précision élégante de dessin qui est propre à M. Cabanel. Cette espèce de brouillard indécis et luisant, dans lequel se dissimule la forme humaine, semble désormais de rigueur, dès qu'il s'agit de peinture distinguée. Deux portraitistes remarquables que ce Salon a mis en lumière, M. Lobrichon et Mlle Jacquemart, y ont déjà quelques tendances qu'ils feront bien de réprimer, et nous voyons avec regret M. Henner, dont le talent pénétrant et personnel est depuis longtemps incontestable, s'enfoncer à son tour de plus en plus dans cette brume mélancolique. D'autres portraits, portant des noms moins connus, nous semblent, d'autre part, avoir été conçus, sinon parfaitement exécutés, avec une intelligence plus saine et plus complète des réalités de la nature et des nécessités de l'art. Aux côtés même de M. Cabanel, on remarquera deux toiles qui n'attirent point la foule par les bigarrures étranges des toilettes ou le chatoiement prétentieux des étoffes et des chairs, mais dont l'harmonie égale et ferme, solide et modeste, est bien faite pour fixer les yeux. Dans l'une, un homme assis, à la tête expressive, irrégulière, fortement construite, appuie sur ses genoux des mains d'artiste, vivantes, agitées, nerveuses ; c'est M. de Groot, peint par son compatriote, M. Cluysenaar. L'autre est un sombre et tranquille portrait de femme âgée, vêtue de noir, calme et triste, d'une impression très pénétrante, parce qu'elle est simple et juste, par M. Briguiboul, jeune peintre qui s'est annoncé avec éclat, il y a quelques années, par une *Mort de Robespierre* très justement remarquée.

Deux autres jeunes peintres, M. Glaize fils et M. Regnault, mé-

Digitized by Google

ritent aussi une attention spéciale. Dans son grand portrait de jeune femme en pied, caressant un levrier, M. Regnault fait preuve d'une entente naturelle des belles attitudes, tout à fait rare aujourd'hui. L'habileté de l'artiste n'est pas toujours à la hauteur de ses hardiesses, et sa main, plus d'une fois encore, le trahit. La puissante symphonie des notes rouges que le peintre a rêvée ne se déroule pas sous son pinceau timide, avec la netteté désirable et la sonorité attendue ; mais, elle est cherchée, presque trouvée, c'est déjà beaucoup. Deux dessins du même auteur, très serrés, très expressifs, attestent que ses études sérieuses se portent sur tous les points de l'art, et qu'il veut être un artiste complet. M. Glaize fils est déjà connu ; son dessin à l'emporte-pièce a une précision et une sûreté un peu dure à l'œil, que M. Regnault ne possède point. Son portrait de femme assise, malgré la rude sécheresse des contours, a une grandeur saisissante dans son ensemble, qui le rend une des œuvres les plus remarquables du Salon. Il serait regrettable qu'un talent pareil se bornât à lutter d'exactitude et d'âpreté avec les froides découpures de la photographie, et ne s'efforçât pas de joindre au sentiment si vrai qu'il a des attitudes le charme des enveloppements atmosphériques et des harmonies colorées, charme qui ne lui serait point à jamais interdit, si nous en croyons l'aspect agréable du blanc portrait de Mlle R....

Jeunes gens, jeunes gens, avec quelle joie, quelle espérance, nous vous attendons, nous vous saluons ! La génération qui atteint l'âge viril, à peu d'exceptions près, a, par malheur, prouvé son impuissance ; et qu'il eût fallu de plus solides épaules pour continuer la tâche entreprise par ses pères ! Vers vous nous nous tournons, vers vous nous tendons les bras ! Qui d'entre vous donnera le signal du réveil ? qui d'entre vous ramènera parmi nous la belle disparue, l'Imagination, puissante et sereine, créatrice des nobles formes, et dispensatrice des grands rêves ? D'où viendra-t-il ? de Paris, du Caire, d'Amsterdam, de Rome ? Jusqu'à cette heure, avouons-le, nulle grande lueur ne l'annonce. Pourtant que d'efforts disséminés, que de tentatives laborieuses, que de consciencieuses recherches sont faites chaque année, et que l'indifférence générale voit passer, sans un regard de sympathie, sans un signe d'encouragement ! Un peu plus de discernement de la part des amateurs, un peu moins de légèreté de la part de la critique, suffiraient peut-être à soutenir, dans leur rude vie, ces braves ouvriers qui s'obstinent à des tâches désintéressées, et à ramener chez nous le besoin ou du moins le goût du grand art. Et par *grand art*, par *grande peinture*, que faut-il penser ? S'agit-il des dimensions ? s'agit-il des sujets ? s'agit-il d'une convention quelconque ? Pas le moins du monde. Ceux qui

Digitized by Google

l'entendent ainsi oublient que l'art ne peut naître, vivre, grandir que par la liberté. Dans l'Académie, hors de l'Académie, le salut est partout, comme la mort, partout. Dans les arts, l'individu est maître, lui seul vaut et vaut par lui-même. Parmi les artistes comme parmi les hommes, devant la nature extérieure comme devant les phénomènes intimes, il y a *ceux qui voient grand* et *ceux qui voient petit*. Les uns saisissent les choses et les hommes, les images et les pensées, du premier coup, dans la plénitude de leur vie, dans l'ensemble de leur développement; dans la conduite d'un homme ou dans sa physionomie, dans l'histoire d'un peuple ou dans l'aspect d'un pays, ils prennent tout de suite le trait dominant, vraiment caractéristique et personnel, et découvrent d'un seul coup d'œil la logique de son existence : les autres sont incapables d'une vision si haute et si large, et s'en tiennent à la multitude infinie des détails minutieux dont se compose l'ensemble éternellement agissant et mobile, détails charmants parfois et saisissants, mais d'un intérêt plus borné et plus vulgaire, et au delà desquels s'élève mal aisément la vue courte et peu exercée de la foule. Les uns et les autres peuvent être d'excellents artistes ; pour mériter ce nom, il ne faut qu'exprimer sincèrement et suffisamment sa pensée, par l'emploi d'une matière quelconque. Les premiers, seuls, sont de grands artistes, parce qu'eux seuls ajoutent vraiment quelque chose au grand trésor intellectuel de l'humanité, par la découverte d'un sentiment, d'une forme, d'une sensation, sinon inconnus avant eux, du moins mal saisis et non encore fixés.

La vie moderne, il faut l'avouer, ne nous dispose guère à voir grand. L'éparpillement fatal de l'action et de la pensée, dans une société toujours mouvante et fiévreuse, comme la nôtre, où la plupart des membres vont de droite et de gauche, sans boussole fixe, et s'abandonnent à tous les hasards de l'intérêt immédiat et de la vanité quotidienne, ne paraît point destiné à développer la puissance des caractères non plus que l'unité des activités. La concentration de force qui, chez l'homme est le caractère, chez l'artiste est l'imagination. Or, tandis que le public devient de plus en plus incapable de fixer son attention, et ne sait plus se prendre qu'au bizarre, au piquant, à l'inattendu, les artistes, de leur côté, encouragés dans leurs goûts nomades et aventureux par la facilité toute nouvelle des déplacements, courent volontiers d'un pays à l'autre, d'une école à l'autre, d'un maître à l'autre, et perdent eux-mêmes l'habitude de ramasser leurs efforts sur un seul point, et de faire converger toutes leurs études vers un seul but. Dans des natures viriles, d'une trempe saine et solide, assez compréhensives pour classer vites et généraliser l'observation, sans s'abandonner

Digitized by Google

tour à tour à tous les flux et reflux des impressions contradictoires, une semblable éducation peut, à coup sûr, développer, au plus haut degré, les facultés créatrices ; mais ces natures sont rares, la netteté de volonté, la puissance d'assimilation, la domination de soi-même, la liberté constante de jugement qu'elles doivent avoir, se rencontrent difficilement unies chez la même personne. Dans les natures inférieures, qui sont la généralité, cette agitation du corps, ce vagabondage de l'esprit n'engendrent, au contraire, qu'un dilettantisme vague et stérile, et une laborieuse impuissance, d'autant plus pénible à soi-même, qu'elle n'a plus d'illusion et ne saurait longtemps s'ignorer. De là, à la fois dans nos expositions, une incroyable variété de sujets traités et une uniformité monotone d'exécution, qui démontrent clairement que si la plupart de nos peintres sont aptes à entreprendre une besogne quelconque, ils sont de même incapables d'en mener aucune à sa perfection avec une supériorité véritable et une éclatante individualité.

L'éducation officielle, donnée aux pensionnaires de Rome, semblerait devoir les retenir toujours dans les hautes régions de l'art, sinon leur donner les facultés imaginatives que la Nature seule dispense. Bon gré, mal gré, en effet, elle eut longtemps ce résultat, qui faussa sans doute bien des natures médiocres, mais qui maintenait au moins, dans un certain nombre d'artistes, de nobles habitudes de résistance aux empiétements excessifs de l'art banal et courant. Aujourd'hui, la débandade s'est mise dans le camp sacré ; un sauve-qui-peut général les pousse, comme les autres, hors des études rudes et hautes, vers la fabrication régulière du tableautin de genre, dit de genre historique, antique, érotique, idyllique, mythologique, ethnologique, plus justement connu sous le nom de tableau *de vente ;* ils perdent, en général, à cette besogne, les qualités acquises qu'ils pourraient développer dans des œuvres plus graves et n'y acquièrent point celles qui leur manquent, et que la vie au grand air a données aux réalistes, leurs rivaux : la vérité du coloris et le juste sentiment des paysages. C'est donc une bonne fortune d'en trouver quelques-uns qui persistent, dans cette chute universelle, à faire de bonnes études, désintéressées et consciencieuses, et il faut citer au premier rang, parmi eux, M. Henner et M. Jules Lefebvre.

La *Toilette*, de M. Henner, ne répond pas sans doute à l'attente de ceux qui ont apprécié, les années passées, le charme sérieux de ses études nues. La lourdeur des formes, la pesanteur cotonneuse des modelés, y déroutent l'œil habitué, chez l'artiste, à de plus heureuses délicatesses. A-t-il eu sous les yeux quelque modèle malheureux ? N'a-t-il point su ou point voulu échapper à l'obéissance la

Digitized by Google

plus scrupuleuse, en face de la nature? Quoi qu'il en soit, cette toile imparfaite contient encore des qualités d'exécution tout à fait dignes d'estime, et, dans l'état présent de la peinture, quand les études du corps humain deviennent de plus en plus médiocres et bâtardes, il est difficile de reprocher à M. Henner, non plus qu'à M. Lefebvre, des tendances réalistes, absolument nécessaires si l'on veut remonter vers l'art vigoureux et sain, et qui rendront seules aux peintres l'instrument puissant qu'ils ont bien gâté depuis longtemps dans l'abus des compositions maladives, superficielles et factices. Quant à M. Jules Lefebvre, son succès est l'un des plus grands au Salon, et ce succès est de bon aloi. S'il avait eu la prétention de nous jeter la poudre aux yeux, de nous faire prendre Paris pour Athènes et une mortelle pour une déesse, on pourrait se récrier. Les premiers nous nous récrierions! S'il faisait la grosse voix et interpellait le public : « Retourne-toi! Voici la grande Vénus, Junon la noble ou l'altière Minerve! » le public aurait droit de sourire et de dire à l'artiste : « Non, non! vous n'arrivez pas de l'Olympe! » Mais l'excellente étude de M. Lefebvre ne s'est parée d'aucun nom poétique, idéal, mythologique, sonore. Cette *Femme couchée* n'est qu'une femme couchée; elle ne prétend point à la beauté parfaite, majestueuse, idéale, typique; elle est la beauté terrestre, voisine, moderne, et s'en contente.

« Mais, monsieur, s'écrie mon voisin, qui a lu de gros livres et ne prend pas l'Esthétique pour une île de l'Océanie, monsieur, cette femme n'est qu'un modèle, un vil modèle, qui s'est étendue de son long, sans pudeur, sans noblesse, sur le premier sopha venu!

— Sans doute, monsieur.

— Voyez-vous ces rubans bleus dans cette chevelure ébouriffée, qu'elle n'a pas même pris soin de mettre en ordre, ces yeux vaguement égrillards, ennuyés, qui regardent machinalement devant eux; cette bouche indifférente, ce bras paresseux jeté sur les coussins, ces jambes de Paris, ces jambes éhontées, qui osent bien garder leur couleur vulgaire! Allez-vous admirer cela?

— Sans nul doute.

— Que n'est-ce au moins Cléopâtre ou Phryné! Un honnête homme n'est point prude, et se commet volontiers avec les courtisanes, pourvu qu'elles viennent de loin. Mais une fille de rien, monsieur, une fille que je peux coudoyer demain sur mon trottoir, ah! fi! fi! vous dis-je. Laissez-moi contempler, là-bas, cette jolie nymphe pétrie de roses, qui se berce sur une belle mer toute fraîche; laissez-moi consoler cette plaintive Desdemona, si bien vêtue, si comme il faut, si touchante, qui s'avance de cet autre côté, suivie

Digitized by Google

par son Emilia! Voilà des femmes de bonne compagnie et qu'il sied d'admirer.

— Libre à vous, mon cher philosophe! En tant que personnes, ce sont en effet là de poétiques personnes, et qui tentent avec raison le pinceau. Mais écoutez-moi. Une chose est ou n'est pas. Pour qu'une création artistique ait le droit d'être admirée, même d'être discutée, il faut d'abord qu'elle soit. Le pays des arts n'est pas le pays des ombres. Nul n'a droit d'y entrer et de s'y installer s'il n'est vivant, bien vivant, capable de se mouvoir, de penser, d'agir. Or, ne voyez-vous pas que les créatures que vous me montrez ne sont que des fantômes échappés, avant terme, au cerveau de l'artiste; que leurs carnations incertaines, si luisantes, si pommadées, rappellent bien plus les poupées de cire aux yeux de verre tournant dans les vitrines des coiffeurs, que les chairs solides des jeunes femmes qui passent sous le vrai soleil, quand le printemps fait affluer à la peau les chaudes rougeurs du sang? La femme de M. Lefebvre n'est qu'une femme, mais au moins, c'est une femme. Autour de sa tête jeune et vive, l'air circule avec abondance, ses bras se laissent aller, mais on sent qu'ils peuvent, dès qu'ils voudront, se mouvoir. Les contours fermes et nets de sa belle gorge sont ceux d'une vierge réelle, qui peut un jour joyeusement enfanter; la lumière s'y répand, s'y distribue avec une simplicité, une richesse, une vérité qui réjouiront tous les yeux sensibles au spectacle naïf de la beauté vivante et des phénomènes naturels. Qui qu'elle soit, elle vit, c'est l'essentiel. Dans ces dernières années, des personnages qui visaient bien moins encore à l'idéal, des créatures disgracieuses, pesantes, maudites, ont pris rang dans l'histoire de l'art, par cette seule raison qu'ils marchaient droit sur leurs gros pieds; et les paysans de MM. Millet, Courbet, Breton enterreront, je vous le prédis, assez vite toutes les belles dames, si bien attifées et pomponnées, de MM. Pérignon, Dubufe et de bien d'autres. La matrone a toujours raison;

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

Puis, voyez-vous, le vieux Platon est encore votre maître. Vous aurez beau secouer les mots, entortiller les phrases, vous en reviendrez toujours au dicton : le beau, splendeur du vrai. Donc, le vrai, chemin du beau. Hors de là, pas de salut. Pour moi, j'augure bien des jeunes gens, artistes ou écrivains, qui poursuivent d'abord la vérité, à travers la vie, les livres, les œuvres; ils ont chance, par surcroît, d'y trouver la beauté, bien plus que les contemplateurs de nuages, qui s'imaginent rencontrer des créatures plus sublimes à mesure qu'ils se détournent davantage de la terre laborieuse et de

Digitized by Google

la féconde nature. Que vingt, que dix jeunes gens suivent l'exemple de M. Lefebvre ; qu'ils se remettent, pour l'expression du corps humain, naïvement, simplement devant la nature, comme on l'a fait depuis trente ans pour le paysage ; nous aurons bientôt, après une génération de bons ouvriers, une génération d'excellents artistes. Soyons en toute chose d'abord de bons ouvriers ; en toute chose, en peinture comme en poésie, en sculpture comme en musique, il y a une matière à dompter ; si la matière résiste, à quoi bon la pensée? La pensée ne prend pas forme, et votre œuvre est stérile.

A quels résultats peut conduire l'étude attentive, obstinée, scrupuleuse de la nature? Ce portrait de jeune fille qu'expose le même M. Jules Lefebvre, vous le dira encore. Certes, je ne prétends point que ce soit là une œuvre complète de tous points, à mettre sur le rang des chefs-d'œuvre indiscutables. Une certaine crudité mal atténuée dans des tons trop clairs, quelques laborieuses timidités du pinceau, montrent que l'artiste n'est point arrivé encore là où il tend, et que le sentiment des harmonies lumineuses n'est point aussi développé chez lui que le sentiment des harmonies linéaires. Cette critique faite, on admirera l'intensité consciencieuse de la vision qui a su à la fois pénétrer tous les détails de la réalité et ne leur point sacrifier le premier ensemble saisi. Par la puissance de la vérité, vivement et profondément embrassée, cette figure, saisissante et vivante, devient çà et là du plus grand style. Evidemment, la qualité dominante de l'artiste est la sincérité, la sincérité à toute épreuve, poussée jusqu'à l'excès ; c'est là, selon nous, par le temps d'habiles et de finauds qui court, la meilleure et la plus nécessaire des qualités. Peu préoccupé de plaire à telle ou telle coterie, tel ou tel maître, tel ou tel monde, il va droit son chemin, exprimant ce qu'il voit, voyant chaque jour mieux, plus large, plus haut, comme il arrive aux laborieux et aux opiniâtres. Certains morceaux dans le portrait de Mlle L..., tels que la taille, si modestement, si simplement penchée, avec son bouquet de violettes, les deux bras, si sûrement modelés sous la mousseline noire, sont déjà des morceaux de maître, parce qu'ils sont bons en dehors de toute convention, de toute mode, de tout parti pris.

A côté de M. Lefebvre, d'autres études de nu méritent une attention sérieuse. Nul, par exemple, ne passe devant la jeune femme que M. Parrot nomme *l'Elégie* sans être charmé par la grâce naturelle et simple de cette douce figure assise dans un paysage un peu vague, mais d'une harmonie exquise. Une petite tête peinte, d'une mutinerie vive et fine, une étude de femme au crayon noir, surtout un portrait de femme, d'une allure nette et ferme, d'une exécution à la fois très dégagée et très précise, qu'on peut voir aux dessins, at-

Digitized by Google

testent que l'*Elégie* est l'œuvre d'un homme déjà mûri par de fortes études, auquel il ne manque peut-être qu'une main plus hardie pour prendre un rang très élevé parmi nos artistes. *Le Vainqueur*, de M. Ehrmann, grand panneau décoratif ; *l'Erigone*, de M. Hippolyte Dubois ; la *Nymphe jouant avec l'Amour*, de M. Hugrel, sont tous trois des œuvres fort intéressantes, et impliquant chez leurs auteurs un sentiment très délicat de la beauté féminine, joint au souci souvent heureux des nobles compositions. Tous ces artistes sont élèves de M. Gleyre ; on doit rendre cette justice à l'auteur des *Illusions perdues* et des *Bacchantes*, que son enseignement semble, d'après les révélations du livret, maintenir chez presque tous ses élèves un respect des grandes traditions de l'art, qui se perdent dans d'autres ateliers. Les qualités et les défauts des œuvres produites sous son influence sont naturellement les qualités et les défauts de ses propres œuvres ; la composition en est ingénieuse, le plus souvent élevée, l'amour des lignes élégantes et des nobles contours s'y révèle partout, la facture s'y montre à la fois très sobre et très soignée ; en même temps, on y retrouve d'ordinaire une certaine timidité ou une modestie dans la recherche des effets pittoresques, une certaine sécheresse laborieuse de lignes qui rend quelquefois les yeux du public peu séduits ou mal retenus, injustement rebelles au charme délicat de ces poétiquss compositions.

M. de Coninck, dans son *Epreuve*, où le sujet n'est guère traité au point de vue historique ou dramatique, mais où la Gauloise, penchée sur le fleuve est peinte avec une vraie puissance ; M. Ranvier, dans sa *Dryade*, œuvre d'un dessin un peu lourd et trivial, mais d'un aspect décoratif et d'une couleur joyeuse, quoique un peu conventionnelle, M. Feyen-Perrin, surtout, dans l'étude de femme pâle, très passionnée et très moderne, qu'il appelle *le Poison*, dont la tête étrange et quelques parties du torse sont exécutées avec franchise et largeur, ont montré un plus grand souci de l'harmonie pittoresque, et se sont préoccupés avec raison d'agir tout d'abord vivement sur l'œil par une forte sensation. Depuis plusieurs années, nous trouvons toujours ces trois noms attachés à des études d'art élevé, et ce n'est que justice, de la part de la critique, de leur témoigner son estime et sa sympathie, tandis que la popularité se prodigue aux fabricants de pantalonnades en gros ou de rébus à la douzaine. Quand nous aurons signalé, en outre, *la Fortune*, de M. Puvis de Chavannes, peinture un peu plate, mais d'un aspect saisissant et original ; *les Saisons*, douces, modestes et souriantes, de M. Smits, entrevues dans quelque charmant rêve, à Venise, à travers le prisme doré des vieux maîtres ; *la Naissance de Minerve*, de M. Mazerolles, plafond théâtral dont l'effet est malheureusement trop

Digitized by Google

dispersé; *l'Art céramique*, de M. Bouvier, d'un faire sec et blanc, répréhensible dans d'autres cas, mais qui s'accorde ici avec le sujet, traité d'une façon grande et simple, nous croirons n'avoir omis sciemment aucune des œuvres de quelque valeur qui attestent encore au Salon la préoccupation du grand art décoratif et monumental.

La peinture religieuse disparaît par degrés comme les années précédentes, et se traîne tristement dans une imitation plus ou moins intelligente, plus ou moins mécanique, soit des maîtres italiens, soit plus encore d'Hippolyte Flandrin. Quelques tentatives intéressantes y doivent être pourtant remarquées : celle de M. Oscar Mathieu, dont *l'Ensevelissement de saint Pierre*, hissé à des hauteurs inaccessibles, m'a semblé contenir, dans le bon style italien du XVIe siècle, des morceaux d'une exécution forte et savante; celle de M. Legros, naguère élève de Courbet et de Bonvin, maintenant élève de Zurbaran et de Ghirlandajo, qui, dans son *Amende honorable* et son *Lutrin*, nous donne des études très soignées et très intelligentes; celles de M. Muraton, dont les moines ont une grande tournure, mais chez qui l'on voudrait une exécution plus riche et moins prompte aux sacrifices. Le *Néophyte*, de M. Gustave Doré, œuvre plus sérieuse et plus soignée que ses tableaux des années précédentes, rappelle de trop près encore, par les mollesses du dessin et la vulgarité des physionomies, les procédés expéditifs de l'illustration et de la caricature, pour qu'on le puisse ranger parmi la vraie peinture religieuse; l'effort de l'artiste pour s'élever vers le style pittoresque y est cependant très visible, et atteste que M. Gustave Doré peut retrouver, par le travail, s'il le veut, la fermeté de touche et la solidité de tons nécessaires à la grande peinture, qu'il entrevit dans sa première jeunesse, mais que l'habitude des besognes rapides et superficielles lui avait fait perdre d'une façon si étrange et si complète.

Quant à la peinture officielle, plus pauvre encore, en général, et plus médiocre que de coutume, elle n'offre guère qu'une œuvre tout à fait intéressante, le *Couronnement du roi de Prusse, à Kœnigsberg*, par M. Menzel. Notre goût français, un peu étroit et timoré, peut bien s'étonner de quelques bizarreries d'effets dans cette toile papillotante. A regarder les choses sincèrement et de près, il faut pourtant s'y faire, et admirer dans cette vaste et riche composition, avec l'habileté de l'arrangement général et de la disposition des groupes, avec une vigueur singulière dans l'expression des physionomies humaines, une analyse tout à fait curieuse et vraie des jeux de la lumière dans l'atmosphère poudreuse d'un vaste édifice, à travers les draperies bigarrées, les ornements de tout métal et

Digitized by Google

de toute espèce, les costumes de toute couleur, les toilettes de toute nuance. M. Menzel a fait preuve, dans ce grand décor, d'une audace de vision et d'une vivacité de touche qui font un contraste instructif avec la timidité misérable de nos meilleurs peintres officiels.

Par l'uniformité, par la simplicité des sujets qu'elle peut traiter, par l'étude spéciale du corps humain qu'elle exige chez ceux qui la pratiquent, par l'amour du beau plastique qu'elle suppose chez ceux qui la comprennent, la sculpture a ce privilége d'échapper, plus que les autres arts, à toutes les influences changeantes de la popularité. Certains sculpteurs ont fait de tous temps, sans doute, des avances aux goûts dramatiques et actuels de la foule ; leurs avances ont été perdues. La matière dure, inflexible, incolore qu'ils emploient ne se prête point aux caprices de l'esprit ni aux fantaisies de la mode; la plus humble statuette ne saurait se passer d'une harmonie dans la forme que l'éducation apprend seule à bien goûter. La gravité du bronze, la majesté du marbre ne s'accommodent point de tous ces procédés variés par lesquels un peintre peut, à l'infini, animer à son gré la toile indifférente et docile. Le sculpteur, qui n'a point à son service la couleur ni la lumière, qui ne peut, comme le peintre, multiplier ses personnages, se mouvoir, comme lui, dans l'espace libre jusqu'aux horizons les plus lointains, n'est point exposé, en revanche, à descendre cette pente aux mille degrés des transitions insensibles par laquelle on glisse de la représentation simple et noble des belles formes naturelles et des grands spectacles de l'humanité, jusqu'aux jovialités grossières des plus niaises caricatures. Tout sculpteur qui perd le souci de la beauté tombe du coup au rang des plus misérables modeleurs.

Quoique notre exposition sculpturale ne soit pas exempte de cette faiblesse et de cette lassitude générales que nous signalions au commencement de cet article, le nombre des œuvres estimables y est relativement plus considérable que dans les galeries supérieures. Beaucoup de noms connus y manquent; on ne bâcle pas une statue comme on bâcle un tableau, ce qui n'est point un mal, ni pour l'art, ni pour l'artiste. Malgré l'absence de MM. Barye, Guillaume, Thomas, Paul Dubois, Cugnot, etc... etc.., on peut constater que notre école ne cesse pas de marcher dans la voie simple et saine qu'elle a prise depuis plusieurs années; elle garde, dans son ensemble, cette supériorité si remarquée à l'Exposition universelle, où le succès d'emprunt, maladroitement fait par le public aux mélodrames prétentieux et aux sucreries mignardes de l'école italienne n'a point empêché les vrais amateurs de connaître où se trouvait la science véritable et l'intelligence sérieuse des nécessités de l'art. Là, vrai-

Digitized by Google

ment, les bonnes études de nu ne sont point rares, et les plus médiocres sont faites avec un respect de la vérité, une absence de prétention, une sorte de candeur qui témoignent combien les artistes demeurent attachés à la nature et se sont écartés des traditions théâtrales de la sculpture romaine, pour s'appuyer, de préférence, sur les principes plus simples et plus justes de l'art grec. Là aussi, néanmoins, deux tendances fâcheuses accusent encore cette sorte de lassitude qui se fait sentir dans toutes nos productions intellectuelles et doivent être signalées afin d'être combattues ; l'une qui éloigne les sculpteurs de l'interprétation noble et virile des formes complètes et pleines de la beauté humaine, pour les mettre toujours devant des modèles ingrats et imparfaits, appartenant aux âges malheureux de la transition entre l'enfance et la puberté ; l'autre qui emporte quelques-uns d'entre eux vers l'imitation trop servile des Florentins du XVe siècle, modèles admirables sans doute et d'une grâce exquise, qu'on n'égalera point, mais qui sont trop voisins eux-mêmes, par leurs qualités élégantes, de la convention et du maniérisme pour n'y point faire tomber des adorateurs exclusifs.

Parmi cette troupe d'adolescents un peu grêles, déhanchés, maladifs, dont les massifs verts sont semés, adolescents joyeux pour la plupart, comme il sied à leur âge, et se livrant à tous les jeux, fouettant la toupie, lançant le bilboquet, lâchant des oiseaux, agaçant les bêtes, mangeant, buvant, pleurant, criant, dormant, il en est de charmants, qui savent être gracieux sans mièvrerie, sans mensonge, et sans ces excès choquants de pauvreté dans les formes que les réalistes exclusifs ne prennent guère soin d'éviter. Le petit *Giotto* de M. Chervet, assis nonchalamment sur le sable, où il trace, de son doigt naïf, l'image de sa chèvre, est appuyé sur sa main gauche par un mouvement tout à fait naturel et juste, qui laisse les jambes s'étendre sur le sol avec une souplesse et une grâce des plus heureuses ; l'*Enfant à la sauterelle*, de M. Lebourg, plus jeune encore et mieux venu que son *Oiseleur*, a été sculpté avec un soin exquis, dans un beau marbre, dont le grain délicat donne toute leur valeur aux lignes agréables de cette œuvre, d'autant plus charmante qu'elle est sans prétentions. La *Petite Fellah*, de M. Debut, l'*Enfant au bilboquet*, de M. Lavergne, sont de même des œuvres distinguées ; et le *Zampognaro*, de M. Moreau-Vauthier, très bon morceau de sculpture de genre, serait la meilleure étude de modèle italien au salon, cette année, si M. Delaplanche n'avait pas envoyé son *Pecoraro*, soufflant à bouche pleine dans ses chalumeaux, et qui, malgré quelque lourdeur dans les membres, qu'il serait facile d'alléger, n'en reste pas moins un très fort et très beau garçon,

Digitized by Google

solidement planté sur ses jambes, dans des conditions d'attitude et de mouvement tout à fait sculpturales. Néanmoins, tous ces enfants ou adolescents s'effacent devant une œuvre complète et hors ligne, comme leurs camarades s'effaçaient naguère devant le *Saint-Jean* et le *Chanteur florentin* de M. Dubois. M. Falguière, l'auteur, jeune et déjà si connu, du *Vainqueur au combat de coqs*, a fait cette année ses preuves dans la sculpture chrétienne, comme il les avait fournies dans la sculpture païenne.

Son *Tarcinus martyr* a obtenu la médaille d'honneur; nulle récompense n'a été mieux méritée. Les qualités de ce marbre ne sont point faites sans doute pour attirer la foule, et bon nombre de gens, en sortant du buffet, ont passé devant cette œuvre exquise et modeste sans détourner la tête; nulle ne se fait moins valoir, nulle ne crie moins haut, nulle n'est plus tranquillement belle et vraie. Le sujet, quel est-il? Vraiment, rien ou presque rien, comme il advient le plus souvent. Un jeune diacre, portant l'hostie, a rencontré des païens, a été attaqué, lapidé. Sous la grêle de pierres, il est tombé, serrant des deux mains avec ferveur le saint emblème sur sa poitrine. Il agonise, la tête brisée, battante, renversée, les yeux fermés, éteints, déjà mort, martyr, bienheureux. Des mots ne traduisent pas les formes. Une œuvre d'art ne se décrit pas : on la regarde. Qu'on voie donc le *Tarcinus* de M. Falguière : on admirera avec quel tact exquis, quelle aisance parfaite le sculpteur a su exprimer dans toute sa pureté, sa candeur, sa ferveur, le sentiment chrétien, sans s'écarter un seul instant des conditions inflexibles de la statuaire, plus qu'il ne l'eût fait dans un sujet païen. Nulle de ces maigreurs pitoyables, nulle de ces âpretés de convention au moyen desquelles les artistes médiocres s'imaginent faire de l'art religieux; en même temps, nul sacrifice du sujet, essentiellement sacré, aux habitudes décoratives, comme font volontiers les artistes mondains. De la tête aux pieds, le jeune chrétien est chaste, ému, mourant, résigné; pas une hésitation dans le ciseau, pas une ligne blessante, laborieuse ou manquée; le vrai caractère de la belle œuvre, l'harmonie aisée et simple, est profondément empreinte sur cet ouvrage, et si on le compare à la *Sainte-Cécile*, de Maderne, dont il semble en effet faire le pendant par les dimensions, le sujet, l'attitude, on ne trouvera peut-être point le *Tarcinus* inférieur à ce marbre saisissant et justement célèbre.

Il ne faut point se dissimuler d'ailleurs qu'il est plus aisé pour le sculpteur de trouver la grâce et le charme compagnes de l'adolescence, que de s'élever jusqu'à la noblesse et la majesté du grand art, par la représentation simple et puissante de l'âge fait. Les

Digitized by Google

grands et légitimes succès de MM. Falguière et Dubois, à qui nous devons toute cette lignée de jouvenceaux disloqués et grêles qui encombrent depuis deux ans nos expositions, pourraient avoir des conséquences funestes sur la direction de notre école, si ces deux artistes sympathiques ne songeaient eux-mêmes à mettre la main à des œuvres plus viriles, propres à établir leur renommée sur des bases plus solides. La vraie sculpture sera toujours la sculpture monumentale, celle qui éclate en plein air, affronte les ruissellements du soleil, et se détache hardiment sur le ciel; la sculpture d'intérieur ne saurait être qu'un accident, et dégénère trop aisément en sculpture de genre pour qu'on la voie volontiers se développer au détriment de la première. Or, si les statuettes passables de fillettes et de jeunes gars sont communes, les bonnes statues d'hommes sont rares. Il faut signaler pourtant deux excellents morceaux, d'une exécution à la fois savante et forte, et qui attestent une éducation sculpturale très remarquable : l'une est *le Discobole* de ce pauvre Deschamps, mort à Naples l'an dernier, et que nous avons admiré déjà parmi les envois de Rome; l'autre, le *Bacchus inventant la comédie*, de M. Tournois. Ces deux œuvres, exécutées avec franchise et largeur, portent également l'empreinte d'une grande intelligence des modèles antiques, jointe à l'amour profond et au respect de la nature vivante; elles prouvent que, dans la sculpture au moins, la villa Médicis conserve les hautes traditions qu'elle perd dans la peinture, et que le commerce des fières œuvres de l'antiquité n'est pas inutile à tous. MM. Bourgeois, Lepère, Maniglier montrent de même, dans des ouvrages soignés, qu'ils n'ont pas oublié cette forte éducation, et MM. Hiolle et Chapu, dans des bustes excellents, d'une facture solide et grande, soutiennent l'un et l'autre très vaillamment leur jeune réputation.

Les sujets antiques et les sujets généraux, qui permettent l'étude de la nudité, ou du moins le libre développement de draperies, sont forcément les sujets préférés des sculpteurs. Tous les artistes que nous avons cités, bien d'autres encore, M. Combarieu, dont le *Faune* a mérité une médaille; M. Amy, dont le *Châtiment*, œuvre vigoureuse et dramatique, rappelle la grande manière romaine; M. Loison, dont la *Victoire* est conçue dans le style monumental le plus large et le plus pur, et fait penser, au contraire, aux ouvrages grecs; M. Moulin, qui rappelle son nom par une maquette où se retrouvent ses qualités ordinaires de vie franche et expansive, n'en ont point voulu d'autres. Cependant, le grand problème se pose toujours. Les modernes sont-ils décidément trop disgracieux dans leur tournure, leurs habitudes, leurs costumes, pour que le ciseau les puisse idéaliser? Nous n'en croyons rien. Chaque peuple, chaque

Digitized by Google

siècle a droit à un art qui l'exprime, nos vêtements mêmes ne résistent guère plus à l'interprétation artistique qu'une bonne partie des costumes compliqués, pesants, emphatiques de la Renaissance, dont les maîtres ont su tirer un si merveilleux parti. Les plus habiles, pourtant, répugnent à cette tâche, le plus souvent ingrate, et s'en débarrassent dès qu'ils peuvent; ainsi fait M. Carrier-Bellause, qui asseoit sur le piédestal de son *Masséna*, sous les grandes bottes, l'uniforme chamarré et le manteau de campagne, une magnifique femme demi-nue, au torse puissant et libre, drapée à l'antique; quel que soit l'anachronisme, ne crions pas, car cette Renommée est un des morceaux les plus décoratifs, les plus grandioses et les plus serrés qu'ait faits le sculpteur, dont la manière luxuriante et facile se perdait jadis trop souvent dans la recherche des effets pittoresques. Nulle part, en effet, la confusion entre les deux arts n'est plus aisée et plus tentante que dans les sujets modernes. M. Carpeaux, qui, loin de craindre cette confusion, de jour en jour la recherche davantage, court risque d'y perdre peu à peu ses qualités sérieuses. M. Fremiet, au contraire, la redoute jusqu'à l'excès, et les arêtes rudes et sèches de son *Napoléon* pourraient être adoucies sans que l'effet sculptural y perdît rien. A tout prendre néanmoins, trop de raideur dans le marbre ou le bronze vaut mieux, comme effet monumental, que trop de rondeurs; le maréchal *Ney*, de M. Jacquemart, en est la preuve. La dureté qu'on lui reproche est rachetée par de si nobles et si hautes qualités, qu'il n'en reste pas moins, tel quel, un des ouvrages les plus remarquables du Salon. Sans doute, le sujet s'explique mal; le passant, s'il n'est point instruit, ne comprend pas au premier abord le mouvement de cet homme vigoureux, dressé sur ses jambes, qui regarde fixement devant lui, et découvre sa poitrine de la main droite, tandis que sa gauche laisse pendre un énorme chapeau à la Bolivar. Une fois le sujet connu, un peloton de fusiliers supposé devant la statue, on trouve qu'elle est aussi adroitement, aussi héroïquement, aussi simplement conçue qu'elle pouvait l'être, et M. Jacquemart, pour qu'on admirât son œuvre, n'avait pas besoin de la comparaison, tout à son avantage, que chacun ne manque pas de faire avec une toile trop regardée, où M. Gerôme a trouvé moyen de rapetisser un sujet épique, plus complétement qu'il n'avait su faire encore, depuis qu'il a pris à tâche de traduire en vaudevilles narquois ou en rébus ingénieux les plus nobles et les plus belles traditions de tous les âges.

Tandis que les sculpteurs, malgré des faiblesses passagères, conservent au moins dans leur intégrité les principes fondamentaux de l'art, la peinture de *genre* donne le spectacle d'une confusion

Digitized by Google

tumultueuse et déraisonnée, où l'on ne saisit qu'avec peine les deux courants principaux qui se croisent en sens inverse; d'un côté, les artistes, élevés dans les traditions de l'Académie, oublient de plus en plus ces traditions, et s'efforcent, dans leurs conceptions poétiques et historiques, de s'abaisser au niveau des platitudes environnantes, de l'autre, les réalistes, formés par l'école paysagiste, montrent une tendance marquée à agrandir leur manière, et à retrouver la force et la simplicité dans la représentation des scènes rustiques et des attitudes ordinaires de l'homme. Ces deux mouvements sont dominés par une influence générale qui s'exerce à la fois de tous côtés sur les habitudes visuelles dans le public, sur le procédé de reproduction dans les artistes : l'influence de la photographie.

Quand la photographie fut découverte, des exclamations contradictoires accueillirent, selon l'ordinaire, la merveilleuse invention. Pour les routiniers qui se couvrent chaque matin la tête de cendre, se désolent sans relâche sur Jérusalem et annoncent à tout propos la fin du monde, l'art était mort, tué par cette machine stupide et brutale; pour les enthousiastes naïfs, qui n'ont qu'un regard de commisération pour les siècles passés, et crient volontiers au miracle, l'art n'avait jamais existé, il allait enfin naître. Naturellement, ni les uns ni les autres n'avaient tout à fait tort, ni tout à fait raison. La première surprise passée, on vit clairement que si la photographie, admirable instrument de vulgarisation et de propagation, devait rendre peu à peu les mauvais artistes inutiles, elle ne remplacerait jamais, en aucune façon, la libre inspiration et l'expression variée des individualités. Les boutiques, les salons, les ateliers s'emplissaient cependant lentement de ses produits, qui peu à peu agissent sur l'œil et l'accoutument à voir d'une certaine manière, comme la contemplation habituelle de tel ou tel maître oblige presque fatalement un artiste à retrouver dans la nature les expressions, les lignes et les couleurs favorites du modèle bien-aimé. Or, que donne le soleil employé comme peintre? Chacun le sait : des images exactes par la proportion, aux contours âpres et violents, et sur lesquels n'agissent pas les vibrations atmosphériques qui adoucissent, dans la réalité, et enveloppent les lignes les plus sèches, une juxtaposition violente et plate des ombres et des lumières, rien de cette fusion harmonieuse des couleurs qui se trouve toujours dans la nature, et, dans les créatures et les objets qu'elle reproduit, une rigidité cadavérique, qui donne aux paysages les plus riches et les plus mouvementés, vus à travers le stéréoscope, l'aspect d'un monde subitement pétrifié, et d'où la vie s'est enfuie pour toujours.

Une double influence de la grande découverte n'a donc pas tardé à se faire sentir chez les artistes. En même temps qu'ils ont appris,

Digitized by Google

en étudiant les reproductions photographiques, à serrer de plus près les contours dans les figures et dans les objets, ils se sont accoutumés aussi à donner à ces contours une raideur métallique et uniforme qui n'est point empruntée à la réalité des choses. Peu à peu, chez beaucoup d'entre eux, on a vu disparaître le sentiment des colorations intermédiaires, qui réjouissaient l'œil délicat des peintres dans le passé; le mouvement infini des ombres, la souplesse nuancée des carnations leur sont devenues choses indifférentes. Les compositions s'appauvrissent et se simplifient jusqu'à l'enfantillage, et, comme devant l'appareil photographique, les personnages, sans épaisseur, ne manquent guère de s'y juxtaposer froidement, sèchement, tristement, mal soucieux de ressembler à des vivants et de se grouper, d'une manière intéressante, au milieu d'une mouvante et véritable lumière.

L'étude, devenue commune, des monuments antiques de l'Asie et des arts modernes du Japon, est venue s'adjoindre à la photographie pour altérer notre vision dans le même sens. La rigidité précise des contours, la brutalité des teintes plates juxtaposées caractérisent, en effet, les bas-reliefs de l'Egypte, aussi bien que les étoffes de Yeddo. Sous ces influences diverses, on ne doit pas s'étonner que l'école française, oublieuse des traditions européennes, fermant les yeux à son milieu environnant, ait pris, par degrés, ce caractère de froideur précise et propre, de sécheresse étroite et glacée, qui ne déplaît jamais aux sociétés régulièrement organisées, dont les rouages fonctionnent avec la gravité funèbre propre aux grandes machines.

M. Gérôme restera, dans l'avenir, un des types les plus singuliers de cette période transitoire et comme un exemple curieux des dangers que court un habile homme à poursuivre, à tout prix, le succès facile et immédiat. Depuis 1855, il a dépensé chaque année une dose considérable d'esprit et de talent afin de rompre plus entièrement avec l'art élevé qu'il avait semblé d'abord comprendre. Nul n'a plus faussé le goût public, car nul n'y a mis plus de persistance ingénieuse, de raffinements subtils, de science incontestable. Chaque année, ses procédés de vision sont devenus plus étroits, plus secs, plus froids, plus pointilleux; chaque année, ses compositions laborieuses ont perdu ce qui restait encore à l'artiste, dans les années précédentes, de sa première manière, qui, sans être puissante et chaleureuse, avait du moins des qualités disparues de largeur, de franchise et de simplicité. Sa popularité, il est vrai, n'en a point souffert; ce qui choque le goût des artistes, la froideur du coloris, la pauvreté des compositions, le soin excessif du détail, l'absence d'effet général, la mesquinerie de la facture, attire au contraire la

Digitized by Google

foule. Le maître de M. Gérôme, Paul Delaroche, avait déjà, non sans protestation, dans la première partie de sa vie, exploité ce goût français pour l'anecdote dans l'histoire et le détail vulgaire dans les choses ; mais il l'avait fait avec une sincérité, une conscience, un respect des grandes figures et des grandes époques historiques qui, à défaut d'une entière admiration, lui pouvait gagner de sérieuses sympathies. D'ailleurs, il passa ses derniers jours à comprendre qu'il s'était trompé ; seulement, le mal était fait, et ce mauvais germe de peinture anecdotique, archéologique, ingénieuse, piquante, qui vise bien plus aux qualités de la littérature qu'à celles de l'art, était jeté dans notre école, où il devait produire des fruits de plus en plus maigres, secs et glacés. Aujourd'hui, on doit le reconnaître, si on le compare à ses élèves, l'auteur sage et consciencieux de l'*Hémicycle*, des *Girondins*, du *Vendredi-Saint* prend les proportions inattendues d'un géant.

La *Jérusalem* de M. Gerôme ne nous montre plus même ses qualités habituelles de précision dans le dessin et de justesse dans les attitudes, et il n'en restera que le souvenir d'un appel malencontreux à l'attention par des moyens ingénieux tout à fait étrangers à la poésie pittoresque. Le paysage est exact, nous n'en doutons pas, mais n'était-il pas possible de le faire mieux valoir par une exécution plus chaleureuse et plus robuste ? La grande affaire, d'ailleurs, n'est pas là ; la grande affaire, ce sont les ombres portées des trois croix du Calvaire, supposées par le peintre hors de sa toile, qui tombent, on ne sait d'où, et s'allongent sur les roches jaunâtres, à la fois molles et plates, formant la cime du mont sacré. Un coloriste passionné, comme Rembrandt, eût tiré grand parti sans doute d'un semblable effet, sans songer pourtant, dans la naïveté de son cœur, à donner tant d'effet sans cause ; par malheur, M. Gerôme n'est pas Rembrandt, M. Gerôme n'est pas coloriste, M. Gerôme n'est guère passionné. Malgré les trois ombres énigmatiques, la scène reste donc la plus froide du monde ; si chacun s'arrête avec stupeur et cherche l'explication, chacun s'en retourne aussi sans émotion, dès que le mystère est dévoilé. Quelques irrévérencieux sourient et se souviennent comment les collégiens retracent sur les marges de leurs cahiers les pèlerinages de Saint-Roch, par un grand mur uni que dépasse, en haut, une grande gourde suspendue à un bâton, à gauche, la queue en trompette du chien légendaire, ou l'assomption de la Vierge par un orteil dans le haut d'une page blanche. Ces deux façons de comprendre l'art, ne sont, en effet, guère moins ingénieuses.

Dieu merci ! les peintres spirituels qui encombrent, comme toujours, le Salon et traitent à volonté la scène d'histoire et la scène

Digitized by Google

d'alcôve, l'intérieur d'église et l'intérieur de lupanar, s'installant dans tous les petits coins, à la recherche de toutes les petites bêtes et de tous les petits effets, n'ont pas tous les dons naturels et incontestables de M. Gérôme, qui ont dû souvent faire baisser la voix de la critique devant les écarts singuliers de son dilettantisme ingénieux. La plupart des tableautins qu'ils exposent sont d'une telle médiocrité pittoresque, qu'on n'a point à redouter leur influence sur la marche de l'art. Nous ne nous en occuperons point. Il est plus utile de signaler à l'attention, autant que possible, les œuvres qui témoignent, de la part de leurs auteurs, des préoccupations désintéressées. Chemin faisant, dans cette revue rapide, on trouvera matière à réflexions.

On remarquera, par exemple, que nos derniers coloristes, les seuls presque qui sachent encore couvrir une grande toile d'un seul jet, sans lassitude et sans embarras, sont des peintres de *nature morte*, MM. Monginot et Vollon, qui s'élèvent peu à peu vers l'interprétation de la nature vivante. *L'Aigle et le Berger* de M. Monginot est un beau morceau, peint avec son entrain et sa franchise ordinaires. Quant aux *Curiosités* de M. Vollon, c'est à coup sûr, comme aspect pittoresque, la pièce la plus importante du Salon. Quelque habileté de plus dans l'arrangement en eût fait un chef-d'œuvre digne du voisinage des plus grands maîtres dans ce genre. Ces *Curiosités* seront aussi, pour l'amateur, l'occasion d'une utile comparaison avec les *Fruits et Bijoux*, de M. Desgoffe, si chers aux dames. Entre ces deux façons si diverses de voir et d'exprimer les mêmes choses, l'une si ferme, si franche, si haute, si soucieuse de tous les jeux abondants de la lumière autour des corps solides; l'autre si laborieuse, si minutieuse et si attentive aux détails multiples des choses, qu'elle y perd peu à peu la sensation vive de l'ensemble, les yeux sincères décideront vite et comprendront qu'il n'y a pas, à vrai dire, de nature morte tant que la lumière communique aux choses son éclat mouvant. Le véritable artiste est celui qui saisit la vie universelle, même dans les objets qu'on appelle inanimés.

Il est regrettable, par la même raison, que M. Alfred Stevens n'ait pas envoyé quelques-uns de ces intérieurs parisiens où il excelle. On eût tiré profit de les mettre en face de la *Phryné* ou de la *Pénélope* de M. Marchal, qui n'ont d'antique que le nom, et descendent en droite ligne du quartier Bréda. Quelle fantaisie a poussé le peintre heureux des grosses fillettes d'Alsace et de leurs naïfs amoureux à engager cette lutte? Jusqu'à présent, M. Alfred Stevens, à peu près seul, a su faire de la peinture vigoureuse et simple, de la grande peinture dans de petits cadres, avec les épisodes ordinaires de la vie parisienne. M. Marchal ne lui ravit pas la palme, et, dans

Digitized by Google

des œuvres dont le mérite principal devrait être un mérite de rendu, on s'étonne de trouver ces étoffes dures et raides, qu'on pourrait prendre pour des plaques de métal articulées, ces modèles durs et lourds dans les carnations, cette rigidité générale des mouvements qui ne rend guère l'allure ondoyante et souple de la Parisienne, sans parler d'une absence à peu près complète d'atmosphère, commune à tous les artistes qui travaillent, de parti pris ou à leur insu, sous l'impression des images photographiques.

Si la *Pénélope* et la *Phryné* n'ont pas, en elles-mêmes, une valeur propre qui puisse hausser de beaucoup la renommée sympathique de M. Marchal, elles attestent un mouvement d'esprit intéressant chez un artiste à qui on a reproché du vague et de l'incertain et qui s'efforce d'ajouter à ses qualités intérieures de sentiment et de grâce des qualités de précision et de solidité qu'il n'avait pas. A ce point de vue, la *Phryné* et la *Pénélope* doivent nous intéresser ; tout mouvement d'esprit fait voir un homme qui vit, qui pense, qui agit, qui veut marcher en avant, et non s'endormir dans la paix monotone de ses premiers succès.

Ces transformations par lesquelles passe tout artiste bien organisé ne gagnent point cependant à se faire d'une façon si brusque et si précipitée. Qui tourne trop court tombe dans le fossé. D'autres que M. Marchal, cette année, ont tourné un peu court : je veux dire MM. Fromentin, Courbet et Breton. Du Sahel et du Sahara, où il voyageait si librement, M. Fromentin a sauté à pieds joints dans la Grèce antique. Le sens pittoresque, si vif qu'il soit, n'implique pas de force le sens plastique; les *Centauresses* n'ont donc ni la beauté de formes, ni la souplesse d'allures qu'on doit supposer dans les créations bizarres de l'imagination hellénique ; et le coloris n'en est point assez riche pour une œuvre vraiment décorative. Par contre, et quand il a voulu revenir à l'Algérie, l'Algérie lui a gardé rancune de son infidélité. Je ne retrouve plus dans ses *Arabes attaqués* cette vivacité chaleureuse et facile des touches lumineuses qui donne d'ordinaire un charme si fin et si pénétrant à ses toiles africaines. M. Courbet, qui avait maudit toute sa vie les illustrations d'anecdotes et les abstractions de quintessence humanitaire, politique et sociale, donne à son tour à une histoire de mendiants les proportions colossales d'une fresque monumentale. Chose étrange ! le maître peintre attire plus les yeux par le sujet que par la peinture, et quoiqu'on retrouve encore dans cette toile sa manière mâle et aisée de saisir l'aspect des personnages vulgaires, jointe au sentiment naturel et juste des harmonies colorées qu'il a plus que personne, il est malaisé de le voir, sans quelques regrets, ne plus choisir, dans les richesses de sa palette, que ces tons noi-

Digitized by Google

râtres et terreux dont la monotonie attriste l'œil. Quant à M. Breton, c'est la gloire légitime de M. François Millet qui lui a tourné la tête. De loin, par l'aspect grandiose et sculptural de la composition, la suppression absolue des détails, l'austère et calme harmonie de la couleur, ses *Femmes récoltant les pommes de terre* rappellent à chacun les œuvres les plus solennelles du maître rustique. Si quelqu'un devait imiter si littéralement la manière de M. Millet, est-ce son heureux rival, interprète plus gracieux et plus varié de la nature, sinon aussi puissant, saisissant et énergique? Suivre quelqu'un, c'est toujours marcher derrière, dit la sagesse des nations. M. Breton, à ce jeu-là, s'il le prolongeait, courrait gros risque de ne pas être M. Millet et de ne plus être M. Breton. Sans doute, sa manière un peu facile et lâchée gagnerait à prendre quelque chose de l'ampleur solide et de la gravité du peintre de *l'Angelus* et des *Glaneuses!* Volez un peu de bon vin au voisin, si vous pouvez, cela est permis dans les arts; mais, pour Dieu! tenez bien ferme votre verre et buvez-y toujours.

En voyant M. Breton lui-même s'incliner devant la supériorité de M. Millet, s'étonnera-t-on de l'influence que le peintre de Barbison paraît prendre de plus en plus sur les jeunes paysagistes? On ne s'en plaindra point non plus. Malgré la tristesse uniforme d'un coloris sévère, admirablement adapté aux sujets traités, mais qu'il ne faudrait point imiter sans discernement, les compositions de cet artiste sont les résultats les plus sérieux qu'ait encore donnés, chez nous, dans le genre, l'étude sympathique des travaux champêtres et des scènes grandioses et simples de la vie naturelle. Or, nous persistons à le croire, c'est de l'effort des paysagistes, lorsqu'ils appliqueront leur sincérité d'étude à la figure humaine, qu'il faut espérer, chez nous, le réveil du grand art. La vie en plein air, au milieu de tous les phénomènes naturels, la contemplation habituelle des mouvements libres et des attitudes simples dans les corps vigoureux et sains de paysans, d'ouvriers, de marins, donne à leurs yeux une justesse et une simplicité de vision qui se perd, au contraire, dans le jour factice des ateliers et les discordances brutales des couleurs, dont les villes bariolées sont remplies. Peu à peu, nous le voyons par des exemples quotidiens, la vue, accoutumée à l'harmonie des grands ensembles, les dégage naturellement des détails insignifiants qui l'encombrent; et l'artiste arrive peu à peu à fixer sur la toile, dans toute son intégrité, la sensation primitive et puissante qui l'a saisi devant les choses, la seule qui vaille la peine d'être traduite, car c'est la seule par laquelle l'artiste s'élève au-dessus de ses semblables, la seule qu'il leur doit communiquer, car c'est celle qu'ils n'ont point vue au même degré que lui.

Digitized by Google

Ce travail de dégagement, qui se fait, chez M. Breton, par un brusque et fâcheux changement de méthode, s'achève, au contraire, logiquement chez le plus grand nombre par le simple développement de leur manière propre. L'*Intérieur alsacien* de M. Brion, par exemple, est d'une tonalité ferme, sobre et tranquille, qui dénote le progrès, lent mais sûr, d'un esprit laborieux, chaque jour mieux préparé à tous les développements d'une belle maturité; et dans sa *Jeune sœur*, un des meilleurs morceaux du Salon, M. François Reynaud, depuis longtemps connu par les petillements d'un joyeux coloris un peu épars, se décide à concentrer des harmonies plus fortes dans les contours d'un dessin plus serré et plus ferme, qui n'est pas éloigné d'atteindre au grand style. A des degrés différents, cette tendance à l'agrandissement de la manière se retrouve chez presque tous les artistes qui se mettent de bonne foi en face de la nature, et, pour l'étude de ces manifestations diverses, nous ne pouvons que renvoyer aux travaux variés et intéressants de MM. Léon Goupil, Bonvin, Jundt, Mouchot, Vibert, Worms, Van Hove, Vannutelli, Benner, Zô, Dejonghe, etc.....

Dans le genre dit historique, quelques œuvres méritent une attention spéciale, par l'effort sincère et vigoureux qu'elles supposent chez leurs auteurs. Le *Baptême de Sauvages*, par M. Leloir, est une vaste composition, d'un arrangement très ingénieux, trop ingénieux peut-être, et spirituel pour un sujet qui eût gagné à être traité avec plus de gravité et de grandeur; quoi qu'il en soit, la mise en scène, le groupement de figures, les combinaisons hardies de couleurs éclatantes, y révèlent déjà un artiste remarquablement organisé; les *Jeunes filles de l'Herzégovine enlevées par les bachi-bouzoucks* de M. Cermak, trop longtemps juchées à des hauteurs inabordables, ne pèchent guère que par un excès d'élégance et de délicatesse, qui nuit un peu à l'effet dans une si grande toile, et les *Sapeurs* de M. Regamey sont, sans contredit, sinon une œuvre excellente, au moins la meilleure et la plus franche toile militaire du Salon. Un peu plus de résolution dans la facture, un peu plus de hardiesse à laisser de côté le détail fin et ingénieux, et ces trois artistes peuvent faire de véritable peinture d'histoire.

Si les peintres, naïvement ou subtilement contemporains, qui demandent à l'étude de la nature environnante et de la vie moderne leurs sujets et leurs procédés grossissent en nombre chaque jour, les peintres *dilettanti*, plus amoureux du passé que du présent, ne nous manquent pas non plus. Moins chercheurs de nouveautés et moins avides du vrai, ils se contentent, avec quelque paresse, de ravir leurs secrets aux Vénitiens, aux Flamands ou aux Espagnols, et les splendides vêtements du passé leur paraissent tout à fait bons

Digitized by Google

à couvrir les pauvretés modernes. Virtuoses habiles et séduisants, qu'on aime à rencontrer, et avec lesquels on s'attarde volontiers à causer de toutes les pensées poétiques. D'ailleurs, ils ont leur façon à eux d'être originaux; car, s'ils vivent de souvenirs, ils les traduisent tous dans un langage divers; on a beau imiter, on ne reproduit pas; la différence en plus ou en moins reste au compte de l'imitateur. Je compare volontiers cette classe d'artistes à ces merveilleux exécutants dont les caprices musicaux prennent pour prétexte les motifs des grands maîtres; à travers le petillement fantasque de leurs gammes, de leurs accords, de leurs arpéges, on entend par instants repasser au loin le vieux thème qui nous tient l'oreille enchantée. Ces savants exercices n'ouvrent point sans doute à l'art de voies nouvelles; mais ils tiennent l'esprit haut, et dans un commerce utile avec les grands hommes des autres temps. Ainsi, devant le *Job* de M. Heilbuth et devant son lumineux portrait de femme, je crois entendre une suite de variations rapides et fines sur des thèmes empruntés aux coloristes les plus chaleureux; d'éclatantes réminiscences de Rembrandt, de Véronèse, de Giorgione s'entremêlent voluptueusement dans ma tête. M. Ribot, dans ses *Plaideurs*, chante, au contraire, une symphonie sur un mode plus marqué et plus grave, et prend son *la* de Ribeira, de Caravage, de Vélasquez. Puis viennent, derrière eux, tous les archaïques qui répètent sur tous les tons, le plus souvent à mi-voix, tous les rhythmes du passé. Quelques-uns, tels que MM. Hector Leroux, Lecomte-Dunouy, Schutzenberger, Alma-Tadéma, interprètent l'antiquité dans son côté anecdotique ou familier, le plus souvent avec esprit, quelquefois avec grandeur. Les imitateurs du moyen âge, plus nombreux que jamais, se divisent toujours en deux camps : ceux qu'on pourrait appeler les imitateurs mécaniques, et qui reproduisent, avec un scrupule voisin parfois de la niaiserie, les procédés les plus bizarres d'un art enfantin et imparfait; ceux, au contraire, qui appliquent avec intelligence à la représentation des temps disparus tous les moyens pittoresques mis à notre disposition par les progrès de l'art et l'observation plus complète de la vie. Quelques-uns, parmi ces derniers, sont doués d'un incontestable talent, et les œuvres de MM. Roybet et Gustave Jacquet ont, à coup sûr, des mérites plus sérieux que celui de l'étrangeté archéologique.

Ces observations faites pour la peinture de genre se peuvent appliquer au paysage, qui tient toujours, avec un éclat véritable, une place importante dans nos expositions. La coloration, dans l'ensemble, s'y appauvrit. Les harmonies grises, sourdes, tristes, pluvieuses y remplacent volontiers ces symphonies éblouissantes dont nos premiers maîtres, Marilhat, Decamps, Théodore Rousseau,

Digitized by Google

Jules Dupré, étonnaient volontiers et ravissaient nos yeux. A peine quelques obstinés s'efforcent de lutter contre cette mélancolie maladive de la génération actuelle, M. Paul Huet, fidèle en sa vieillesse aux nobles aspirations de ses vingt ans, continue en vain à sonner la grande fanfare de 1830 ; ses paysages passionnés et dramatiques, à la Rubens, à la Delacroix, ne sont guère imités par les jeunes gens corrects et réguliers, qui se contentent de découper patiemment, dans le vaste manteau vert de la vieille nature, leur petit coin de bois ou de plaine, et s'imaginent faire assez pour l'art s'ils ont mis en cadre ce laborieux pastiche, sans y jeter l'empreinte d'une sensation particulière et plus puissante que la sensation commune à tous les promeneurs. Dans cet ordre de travaux inférieurs, mais nécessaires, les bonnes études atteignent un chiffre considérable, et nous ne saurions les signaler toutes. Parmi elles, le *Garde-manger des renardeaux*, de M. Hanoteau, a obtenu un succès très légitime, pourvu qu'on n'en exagère point la portée. A cette reproduction sincère, exacte, mais assez froide de la réalité, nous préférons de beaucoup le *Dessous de bois*, si printanier, si frais, si pénétré de silence, de M. César de Cock, où l'impression rendue est à la fois très juste, très forte et très délicate ; nous préférons les paysages hardis, compliqués, étranges, de M. Chintreuil, qui ne recule point devant les luttes les plus téméraires avec la nature, souvent capricieuse et bizarre, mais qui, souvent, y reste vainqueur, comme dans son *Ondée*, ouvrage puissant et digne des générations passées ; nous préférons M. Jules Héreau, fidèle aux enseignements des hommes complets, des Troyon et des Dupré, qui garde encore, dans ce temps de timidités et de pâleurs, l'amour des colorations fortes et de la peinture robuste, et n'hésite point à fixer sur la toile des impressions viriles et passionnées. Ses *Ramasseurs de varech à mer descendante* nous offrent une mer et un ciel d'orage enlevés avec une vigueur dans la vérité qui est devenue bien rare, et son *Temps de neige à Paris*, au milieu de tous les temps de neige, souvent très réussis (voir surtout les œuvres de MM. Lavieille, Orry, Breton, Chenu, etc.), qui s'étalent sur tous les murs du Salon, est, à coup sûr, une étude très artistique et des plus vivement brossées. M. Emile Michel a fait aussi un temps de neige, et il l'a fait avec une poésie supérieure, comme il a traité, dans sa *Chasse du Centaure sur la falaise*, le paysage héroïque avec une force et une grandeur qui annoncent un artiste hors ligne. Si le groupe des jeunes gens qui cherchent à sortir du cercle borné des pures études et à retrouver le style dans le paysage n'est point nombreux, nous voyons pourtant qu'il se forme. On y peut joindre, dès aujourd'hui, à côté des noms déjà connus et qui sont rappelés à l'attention par

Digitized by Google

des œuvres estimables, tels que MM. Harpignies, Nazon, Busson, Lansyer, Flahaut, Chevandier de Valdrôme, etc., des noms nouveaux, ceux de MM. Chauvel et Palvadeau.

La victoire néanmoins appartient encore, sans conteste, aux hommes d'une autre génération. Le talent de M. Belly, qui se mûrit et s'affermit chaque jour, éclate dans ses *Paysages d'Egypte* avec une sûreté et une ampleur nouvelles. La riche et vigoureuse lumière qui ruisselle de ces deux cadres éblouissants n'est pas moins finement et délicatement analysée dans tous ses détails que puissamment rendue dans son effet général, et la plus courte observation suffit à prouver qu'on est en face d'une impression très sincère et très juste rendue par un habile homme, sans qu'on ait à redouter un de ces mensonges hardis, destinés à crever les yeux éblouis du vulgaire, que les peintres revenus d'Italie et d'Orient ne nous épargnent pas toujours. A côté des *Orientales*, de M. Belly, il est juste de citer, pour le mérite de la sincérité, sinon pour celui de la poésie, les délicates études de M. Fabius Brest, dont le talent modeste n'est pas moins heureux lorsqu'il aborde l'Italie. Sa *Venise* est d'un ton plus juste, sinon d'un faire si habile, que toutes les fantaisies tapageuses de M. Ziem.

Dans le paysage français, paysage humide et gras, haut en verdure, un peu bourgeois, M. Daubigny tient toujours le premier rang. La sûreté tranquille de sa vision, la franche rondeur de ses procédés pittoresques s'appliquent merveilleusement à l'interprétation de cette nature plantureuse, de poésie simple et familière. Depuis quelques années, M. Daubigny donne à ses cadres des proportions inaccoutumées; son talent ne s'y rapetisse point. *Le Printemps*, *le Lever de lune* sont destinés sans doute à quelque décoration parallèle, car la composition offre une symétrie qui frappe l'œil. Dans chacune de ces grandes toiles, un jeune homme et une jeune fille, ici, en costumes de la ville, là, en rustiques vêtements, se rapprochent avec émotion l'un de l'autre, enivrés tour à tour par ces deux grands spectacles de la nature, le réveil des beaux jours, la tombée de la lumière. Ici, c'est l'odeur enivrante des herbes nouvelles, des violettes, des fleurs de pêchers qui leur monte à la tête; là, c'est l'émanation plus pénétrante encore des foins coupés exhalant leurs parfums au milieu du silence envahissant de la nuit. Ces couples amoureux, qui complètent la scène, y tiennent d'ailleurs aussi peu de place que dans la réalité. La nature qui les enveloppe les enivre à leur insu. Ils s'y confondent, s'y perdent, si simplement, si naïvement, qu'ils nous tournent même le dos, tout entiers à leur émotion. J'admire profondément dans M. Daubigny ces naïvetés, qui lui sont ordinaires; rien ne montre mieux un artiste tout rempli de la poésie

Digitized by Google

naturelle et simple des choses qu'il a vues et aimées. M. Daubigny a un fils, et ce fils, pénétré des enseignements paternels, ne semble pas devoir dégénérer. A des études de paysages, hardies et puissantes, il joint des études de figures en plein air qui annoncent des qualités solides. Voilà un nom qui ne périra point!

A côté de M. Daubigny, nous retrouvons M. Corot et sa poésie moins familière mais plus délicate et plus pénétrante. Si M. Corot ne change guère, c'est qu'il ne vieillit pas. Son goût exclusif pour les fins effets des crépuscules, si doux et tendres aux yeux des rêveurs, n'a pas laissé d'avoir quelque fâcheuse influence sur nos paysagistes, et peut-être lui devons-nous, en bonne partie, cet aspect terne et gris que revêtent volontiers nos jeunes peintres, comme un uniforme. Mais le moyen de lui en vouloir pour trop de *matinées*, devant cette *Matinée* exquise à Ville-d'Avray, véritable chef-d'œuvre d'harmonie et de séduction! Quiconque a marché quelquefois, aux approches du soleil, dans l'humidité des prairies, quiconque a regardé paresseusement s'attarder autour des tiges frêles des longs peupliers les pâles flocons de brume que le jour rappelle au zénith, quiconque a respiré l'odeur des bois, aimé les ruisseaux, la lumière, les feuilles, celui-là a grande envie de tomber à genoux! Ah! que le peintre abuse de notre adoration, qu'il nous impose dix fois, vingt fois, cinquante fois de suite la même impression devant le même objet, qu'y a-t-il là d'extraordinaire? Ce qui m'émerveille, c'est que la cinquantième fois, l'artiste sera si puissant, si pénétrant, si varié dans son apparente monotonie, qu'il me forcera, bon gré, mal gré, à l'admirer encore, à l'admirer toujours!

Quelques œuvres vraiment hors ligne, comme celles de M. Corot, de M. Belly, n'indiquent point cependant que le niveau général de notre école, dans le paysage pas plus qu'ailleurs, se soit vraiment élevé cette année. Dans la grande peinture, nous avons vu combien les ouvrages dignes de remarque sont rares et incomplets; dans la peinture de genre, combien l'effort est laborieux et lent pour se dégager des habitudes puériles et mesquines qu'on y a prises depuis longtemps. La sculpture même, malgré la supériorité d'éducation qu'elle révèle dans ceux qui la cultivent, et la fidélité qu'elle garde aux saines traditions, ne repousse pas avec l'ensemble désirable les germes de corruption qui la pourraient abaisser. La crise de langueur et d'incertitude où se débat la génération actuelle n'est donc point terminée; elle ne peut céder qu'à la continuité et à l'énergie d'un effort commun, auquel, il faut le dire, on ne semble point, à cette heure, suffisamment préparé.

Quelque abus qu'on fasse des phrases toutes faites, propres à flatter les sots et encourager les présomptueux, sur la miraculeuse

Digitized by Google

habileté matérielle de nos artistes, il est évident, pour les gens sincères, que cette habileté n'est le plus souvent qu'une mise en œuvre audacieuse de procédés superficiels, appris à la hâte, et que la science solide et sérieuse, due à des études techniques patientes et longues, devient, en France, de plus en plus rare. La fréquence excessive des expositions officielles, qui pousse à la création hâtive et prématurée, se joint à d'autres causes plus graves et moins faciles à combattre pour détourner les jeunes artistes de ces rudes et obscurs labeurs par lesquels on se préparait autrefois à l'exercice sacré de l'art. Apprendre à peindre, apprendre à dessiner, sera toujours la méthode la plus simple et la plus logique pour arriver à la conception d'œuvres sincères et grandes; c'est aujourd'hui la méthode la plus abandonnée.

Les artistes, convaincus et désintéressés, qui comprennent les exigences sérieuses et la grande noblesse de leur profession, sont pourtant, nous l'avons vu, assez nombreux encore pour qu'un mouvement vigoureux et résolu de leur part puisse replacer peu à peu l'art français à la hauteur d'où nous l'avons vu déchoir. Ce mouvement s'organisera-t-il? Quelle étrange timidité! quelle lâche peur du qu'en-dira-t-on, quel respect, inconnu à nos ancêtres, de la sottise de la foule ou des niaiseries de la critique les arrête dans leur marche? Depuis quand les artistes acceptent-ils, comme ils font pour la plupart, avec résignation, souvent avec joie, ce joug déshonorant? S'imaginent-ils de cette façon être plus complétement *de leur temps*, et prendre ainsi un rang facile parmi les noms voués à l'adoration de la postérité, suivant les théories commodes qui commencent à se répandre parmi eux? Théories superficielles et factices, que l'histoire de l'art dément, de son commencement à sa fin, car c'est l'histoire d'une lutte éternelle, de la lutte pénible ou joyeuse, d'individus munis de volonté, contre la vulgarité qui les écrase, et de leur effort sans trêve pour s'élever, par l'âme et la main, au-dessus de tous leurs contemporains? Le grand homme fait son temps plus que son temps ne le fait. S'il en subit fatalement la pression, il lui imprime aussi la sienne, d'autant plus forte et retentissante, qu'il est lui-même plus constant et résolu. Les artistes français reprendront le rang qu'ils ont eu dans le monde le jour où ils retrouveront la volonté patiente de leurs ancêtres et leur amour des hautes pensées, lorsqu'ils ne songeront plus à se retourner vers la foule que pour la mener noblement où ils veulent, et non pour s'avilir eux-mêmes en subissant tous ses caprices.

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

LA SCIENCE

SES CONDITIONS ET SES DROITS

DEUXIÈME PARTIE

LA DISCUSSION DU SÉNAT

I

Sur quoi se fondent ceux qui intentent auprès de nos sénateurs un procès criminel de tendance, sinon à la science elle-même, du moins à certaines tentatives ayant pour but de la réaliser? Sur ce « qu'il y a, » disent-ils, « des dogmes qui sont le patrimoine de l'humanité, et sur lesquels il ne faut point porter la main.» Sans revenir longuement sur ce que nous avons déjà dit dans un précédent article, mais pour ne laisser aucune raison de quelque apparence sérieuse sans examen suffisant, par conséquent pour compléter notre pensée tout en la résumant, nous disons qu'un dogme, s'il semble mal fondé, n'a pour ainsi dire qu'un demi-droit, moins que cela, le bénéfice accessoire d'un autre droit, celui des égards nécessaires pour ceux qui le professent. Le droit au respect n'est direct, entier, que pour une croyance dont la vérité est incontestable. Il y a donc une mesure et des convenances à garder dans la discussion d'une

Voir le numéro du 15 mai, page 134 et suiv.

Digitized by Google

doctrine ou d'une croyance qui semble fausse, mais uniquement à cause des hommes, et nullement à cause de la chose. On comprendrait mal les droits de la science et de ceux qui la cultivent si l'on prétendait interdire jusqu'à l'examen le plus respectueusement raisonné d'une croyance reçue. Si un dogme est vrai, certainement vrai, est-ce manquer de respect pour cette vérité plutôt que pour toute autre, que de la soumettre à l'épreuve commune de la discussion, et de s'assurer de sa parfaite solidité? La vérité bien établie, — et la critique seule peut lui rendre ce service, — défie tous les efforts faits pour l'ébranler; si elle les redoute, si elle ne s'en croit pas à l'épreuve, c'est qu'elle a le sentiment de quelque côté faible; c'est qu'elle est mal affermie de sa nature; c'est qu'elle n'a pas en elle-même la confiance qu'elle devrait avoir. Comment alors aurait-on en elle une foi qui lui manque?

Mettre en principe qu'une croyance doit être respectée au point d'en interdire l'examen le plus sincère, le plus sérieux, et par conséquent le plus légitime, c'est manquer soi-même de respect tout à la fois à la vérité, à la raison humaine, à ses droits inaliénables et imprescriptibles, à la Providence elle-même. C'est condamner en principe l'esprit humain ou à l'immobilité, ou à l'impuissance d'établir le règne de certaines vérités, d'abolir certaines d'erreurs accréditées dans des temps d'ignorance, autrement qu'au prix d'une lutte sanglante. C'est excuser toutes les aberrations religieuses, tous les fanatismes. C'est consacrer en droit des monstruosités métaphysiques et morales. C'est condamner à leur origine toutes les réformes religieuses. C'est donner raison aux persécuteurs des premiers chrétiens et aux païens de tous les temps qui en ont repoussé la doctrine par la violence. La seule chose respectable dans une croyance vraie, comme dans une croyance arbitraire ou fausse, c'est le droit pour celui qui l'estime fondée, de la professer, de la défendre, de la pratiquer si elle est susceptible de se traduire en acte, pourvu qu'en tout cela il ne prive personne d'un droit correspondant.

Qu'entend-on d'ailleurs par : mettre la main sur un dogme? Il y a des attaques indirectes comme il y en a de directes. Si des propositions purement scientifiques ou même de sens commun sont ou paraissent être en contradiction avec certains articles de foi, faudra-t-il donc que la science et le sens commun lui-même s'inclinent pour laisser passer la foi! Je suppose qu'un certain dogme soit ou semble incompatible avec cette proposition : une vitesse infinie est impossible parce qu'elle aboutirait à l'absurde, à savoir qu'un corps pourrait en un instant donné, se trouver en plusieurs lieux à la fois ou occuper un espace indéfiniment plus grand que son volume. Dans ce cas, sera-t-on coupable d'attaque envers une

Digitized by Google

croyance reçue par une certaine communion religieuse, si, occupé purement et simplement de mécanique ou de physique, sans d'ailleurs faire aucune application au dogme dont il s'agit, sans y penser même ou en y pensant, on soutient l'impossibilité d'un mouvement, d'une vitesse actuelle infinie? Quant à nous, nous maintenons le droit de professer, au nom de l'expérience et de la raison, tout ce que l'expérience et la raison proclament. Mais quoi! Ne pourra-t-il pas se trouver dans l'amphithéâtre d'un savant officiel, un... auditeur chargé de recueillir des notes en vue d'une certaine fin? Cet auditeur, je le suppose organisé de manière à ne pas prendre un mot pour un autre; je lui suppose une intelligence et une intention droites; il sera quelque peu théologien érudit, et même géomètre; il saura que Varignon, je suppose, a prétendu prouver géométriquement la possibilité d'un certain dogme par une vitesse infinie, ou tout au moins indéfinie. Il voit, d'autres voient dans la proposition contraire, une attaque au dogme qu'a voulu prouver Varignon. On le trouve coupable d'irrévérence; il est accusé d'impiété; on demande à l'autorité sa révocation, surtout s'il a fait remarquer en passant que la preuve de Varignon est sans valeur, et que le dogme, s'il est vrai d'ailleurs, ce qui n'a pas été nié, ne peut s'établir de cette manière, quant à la possibilité. Que fera l'autorité si elle est raisonnable et juste? Elle maintiendra le savant officiel, en l'invitant, s'il le faut, à ne plus faire désormais d'applications de ses démonstrations, même indirectement, à quelque mystère que ce soit. Et cependant le droit de l'humanité dans chaque individu, en matière de croyances, est non-seulement de les examiner toutes, afin de pouvoir rejeter celles qui sont fausses ou qui semblent telles, et de retenir les vraies; il veut encore que ceux d'entre tous qui ont les talents, les loisirs et la position nécessaires pour faire justice des préjugés erronés, des croyances sans fondements, pensent et parlent pour ceux qui en sont incapables, et que la vérité intéresse pourtant au même degré que le savant, puisque les progrès de la civilisation, de la moralité et du bien public en dépendent. Le droit de l'humanité est aussi que la science mette la main sur toutes les questions possibles, qu'elle en essaye les solutions les plus diverses, jusqu'à ce qu'elle en trouve une qui soit irrésistible d'évidente vérité; elle doit les passer toutes par conséquent à l'épreuve de l'examen le plus sévère, de n'admettre comme certain que l'or pur du vrai, de considérer comme alliage ce qui ne peut soutenir un complet examen, de tenir pour probable ou pour douteux ce qui a plus d'apparence de vérité que d'erreur, ou ce qui n'est qu'un abîme, où la négation et l'affirmation sont également impossibles.

Nous pensons donc que les croyances religieuses n'ont aucun

Digitized by Google

droit de s'effaroucher, ou du moins d'alarmer les consciences des faibles, de mettre la passion et la force brutale à la place de la raison, lorsque la science tient un langage purement doctrinal qui leur déplaît. Nous pensons qu'elles ne peuvent s'imposer à personne; qu'elles ne peuvent se donner comme vraies qu'à ceux qui veulent bien les admettre à ce titre; que l'Etat ne peut sans inconséquence, sans les plus graves dangers pour la science et son avancement, pour la justice, pour sa propre et nécessaire indépendance, favoriser une semblable prétention. Il faut que les croyances d'une espèce ou d'une autre apprennent à penser avec plus de largeur, avec plus de modestie et de bon sens, à ne point se regarder comme exclusivement en possession du vrai absolu, à faire la part plus grande à la droiture des intentions, à la vérité relative. Si elles ont la faiblesse ou le tort de se scandaliser, ce n'est pas un droit qu'elles acquièrent à la tyrannie, et leurs exigences ne doivent point faire méconnaître à un pouvoir d'un esprit et d'un cœur assez haut placés pour être au niveau de la justice et des besoins d'une civilisation avancée, le devoir qui lui incombe de ne point souffrir que le fanatisme opprime la liberté de l'intelligence et qu'il fasse pâlir le flambeau de la civilisation, en attendant qu'il puisse l'éteindre.

Qui ne sait d'ailleurs combien les susceptibilités, les passions et surtout les hypocrisies religieuses se scandalisent aisément? Il faut avoir le courage de les mettre à la raison et d'encourir leur haine dans l'intérêt de la vérité et de la justice. L'avénement de la plus grande révolution religieuse qui ait eu lieu dans le monde n'a été possible qu'à la condition d'un grand scandale, et celui qui l'a donné n'a point ignoré cet effet moral de sa parole et de ses actes; il l'a positivement voulu.

En vain on distingue entre « la liberté de conscience et le droit de l'enseignement. » Ma conscience n'est pas libre si je n'ai pas la faculté de m'éclairer auprès de mes semblables qui peuvent penser autrement que moi; si je n'ai pas le droit de sortir, à l'aide de leur parole, de leurs écrits, de l'erreur où je puis me trouver, ou de les aider moi-même à s'affranchir de l'ignorance ou de l'erreur en mettant nos pensées en contact, en exploitant de toute la sincérité de mon âme, de toutes les forces de mon intelligence le champ que j'ai pris l'engagement de cultiver, sans m'inquiéter si les résultats que j'obtiens de l'expérience ou du raisonnement sont ou non contraires à des croyances reçues. Voilà quelles sont les limites naturelles, équitables, de mes attributions et de mon mandat. On attenterait à mes droits, à ceux du public, en les restreignant davantage. Les droits du citoyen dans le savant officiel sont encore plus étendus. Il doit, à cet égard, jouir du droit commun, du droit d'examen et de

Digitized by Google

discussion des doctrines religieuses elles-mêmes. C'est par le prosélytisme, par l'enseignement, par l'épreuve de la publicité et de la critique, qu'à la fin les ténèbres se dissipent, que le grand jour se prépare et se fait dans les esprits.

« L'Etat, » dit-on, « ne peut permettre un enseignement antireligieux, antinational. » Nous avons vu ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette prétention. Un seul point reste à examiner. L'Etat aura-t-il au moins le droit de définir ce qui est religieux et national, ou devra-t-il en recevoir la définition toute faite? Eh quoi! parce qu'il n'aura pas, je suppose, une pleine foi à certains miracles de fraîche date, parce qu'il n'empêchera pas les incrédules d'en médire, de rappeler, au besoin, certaines décisions judiciaires; ne sera-t-il pas traité d'impie par tous ceux qui croient à l'apparition prétendue miraculeuse qui a été l'origine de cette superstition? Je le répète, il ne s'appartient plus, il abdique, il est perdu s'il se laisse imposer une foi quelconque; il faut, s'il est conséquent, qu'il rallume les bûchers, qu'il tire le glaive et en frappe de nouveau, sans y regarder, tous les mécréants qui lui sont signalés. Il n'est plus alors que l'horrible exécuteur des hautes-œuvres d'un pouvoir qu'il n'a pas même le droit de reconnaître, bien loin d'être obligé d'en adopter les préjugés et les passions, et d'en faire subir aux citoyens les injustes arrêts.

« La persécution n'est plus dans nos mœurs », dit-on. — Cela se peut, et si c'est un bien, ce n'est pas à ceux qui l'ont pratiquée par principe et par sentiment que nous en sommes redevables.

La persécution n'est plus dans nos mœurs! Mais n'est-elle pas encore dans les principes de certaines gens qui n'ont rien à renier de leur passé, qui s'en glorifient; qui ne regrettent que la modération de leurs pères à l'égard des premiers dissidents; qui sont toujours d'avis que «pervertir les jeunes générations est un aussi grand crime que d'empoisonner les fontaines publiques »; qui appellent perversion tout enseignement religieux qui n'est pas le leur; qui, aujourd'hui même, reprochent en termes amers au gouvernement de ne pas avoir sévi avec plus de rigueur contre des maîtres qu'il n'a pas trouvés coupables, qu'il a reconnus calomniés; qui demandent la destitution de ces mêmes professeurs; qui maudissent solennellement, à l'exemple de leur chef, toutes les libertés doctrinales, religieuses et politiques, qui veulent l'alliance de la religion et de la philosophie, à la condition que l'une commande et que l'autre obéisse aveuglément, comme si les rapports du maître et de l'esclave pouvaient être l'objet d'un libre contrat!

Si ces principes de tyrannie sont toujours les mêmes, quelles garantie avons-nous que ce qui n'est plus dans nos mœurs aujour-

Digitized by Google

d'hui n'y rentrera pas demain? Si le changement que vous signalez est un bienfait, pourquoi maudissez-vous la liberté dont il est le fruit? Pourquoi, sous prétexte d'étendre la liberté, demander celle de l'étouffer? Comme toujours, vous ne vous estimez libres qu'autant que vous pouvez opprimer. Vous poursuivez jusqu'aux bonnes œuvres, jusqu'aux dévouements qui ne s'accomplissent point en votre nom, dont vous n'avez ni l'initiative, ni l'honneur, ni le profit. La mort même ne suffit pas pour mettre à l'abri de vos outrages l'abnégation d'une femme sublime, qui a su pendant de longues années faire passer dans l'esprit et dans le cœur d'une multitude de jeunes filles les idées larges et saines, les sentiments purs et nobles dont elle était pénétrée. Non contents d'avoir toute liberté d'enseigner à nos filles la religion dont vous êtes les ministres, vous ne souffrez point qu'elles apprennent de maîtres compétents, mais laïques, quoi que ce soit de propre à élargir leurs idées, à élever leurs sentiments, à les rendre plus propres à devenir les compagnes plus intelligentes, plus sérieuses et plus utiles d'un homme instruit et laborieux, à remplir le rôle si important et si naturel d'institutrices de leurs enfants, surtout de leurs filles, à être enfin l'âme de leur maison. Indignes successeurs des Fénelon et des Fleury, vous méconnaissez tout ce qu'il y a de garantie morale dans une instruction forte et élevée chez la femme, et plutôt que d'être exposés à voir votre influence légèrement amoindrie peut-être chez quelques-unes de vos ouailles, il faut que le troupeau tout entier soit en souffrance. Toute instruction propre à faire réfléchir, — et quelle est l'instruction sérieuse qui n'est pas dans ce cas, — vous semble un danger. Vous préférez cent fois le vide de la pensée, les occupations les plus futiles, les distractions les plus frivoles, et qui laissent si facilement le cœur s'ouvrir, quand elles ne l'ouvrent pas elles-mêmes, aux sentiments les plus dangereux.

La grande, la principale, la presque exclusive affaire à vos yeux, c'est la foi, la foi que vous enseignez, pas une autre. Tout le reste, à votre sens, touche à l'athéisme. Or, pour avoir cette foi, pour la conserver docile, il ne faut pas que l'esprit remue; il faut, tout vivant qu'il est, qu'il soit comme mort. Il faut que toute liberté de penser en dehors d'une certaine sphère d'idées soit réputée coupable, et traité comme criminel tout enseignement qui serait de nature à faire sortir un jour l'intelligence des liens de la servitude à laquelle on la tient pour éternellement condamnée. Et c'est là cependant ce que l'on appelle la liberté; le contraire, c'est « la nuit à la place du jour, l'esclavage à la place de la liberté. »

Digitized by Google

II

Revenant à la question qui a été l'origine de cette indigne et déplorable querelle, nous avons à rechercher un fait curieux, et qui n'est pas sans signification.

On s'étonne, on se lamente surtout des progrès que semble faire le matérialisme spéculatif; on dit « qu'il s'étale au grand jour, et, en pervertissant la jeunesse, déshonore la France aux yeux des peuples. » Il faut croire que le mal est bien moins grand qu'on ne l'assure, puisqu'on affirme d'autre part que « jamais le ministère ecclésiastique, dans les villes et dans les campagnes, n'a été environné de plus d'égards et de confiance. » Singulier effet du débordement des mauvaises doctrines, de cette « négation philosophique qui doit produire l'anarchie dans les faits, » qui doit rendre la « jeunesse turbulente et incrédule ! » Franchement, l'on s'exagère le mal ou le bien, et peut-être l'un et l'autre. Il est si difficile à la passion ou à l'éloquence, — deux choses qui se ressemblent fort, quoiqu'elles ne se tiennent pas nécessairement, — de garder une juste mesure. N'a-t-on pas dit, par exemple, n'a-t-on pas répété même, et cela sans accent ni figures oratoires, mais peut-être pas sans passion, et à coup sûr contrairement à la vérité en bien des cas si ce n'est toujours, que des élèves, qui sont de petits saints très bien pensants, sont « *obligés de croire* ce qu'on leur enseigne,... puisque ceux qui enseignent sont aussi ceux qui examinent, » et que la réception aux examens dépend de cette docilité à recevoir une doctrine « qu'ils sont *obligés de suivre*, » quoique leur « conscience en soit blessée ?» Nous ne voudrions pas juger ceux qui se permettent cette odieuse accusation, sur de simples présomptions sans doute, de mesurer les autres à leur mesure propre; mais nous ne pouvons que protester pour notre part contre une pareille inculpation. Nous voulons bien qu'une réponse qui satisfait de tout point un examinateur soit mieux notée que celle qui ne prouve que de l'étude ou de la souplesse d'esprit et du talent, mais nous ne pouvons admettre qu'un candidat puisse être mal noté pour une pure dissidence doctrinale. Nous ne pouvons donc regarder que comme une insinuation regrettable pour celui qui se l'est permise, malgré la modération apparente de la forme, l'accusation de partialité lancée contre des examinateurs qui peuvent, malgré certaines erreurs dont ils seraient encore imbus, être de très honnêtes gens. Ce n'est pas seulement la charité qui interdit de semblables paroles, elle qui en défend jusqu'à la pensée ; c'est aussi la justice, la plus simple équité.

Il y a d'autres points à relever dans ces pieux réquisitoires

Digitized by Google

contre l'enseignement supérieur : c'est d'une part cette *conscience blessée*, cette *obligation de croire* ce qui répugne aux opinions de l'élève, ou celle du moins de *suivre* des leçons qui roulent sur la matière des examens, et enfin la facilité avec laquelle, — les séductions du dehors, aidant, parce qu'elles « échauffent des passions naissantes », — ces mêmes jeunes gens qui pensaient si bien tout à l'heure, dont la conscience était si délicate, acceptent pourtant des « théories si douces et si commodes, qu'il n'y a plus de distinction entre le vice et la vertu. »

Si de pareilles théories pouvaient s'enseigner, ce que nous ne croirons jamais qu'après les avoir entendues de nos oreilles, il faudrait vraiment, pour les accueillir avec la facilité qu'on suppose, une profonde corruption ou une instruction classique déplorablement faible dans ces jeunes gens à conscience si chatouilleuse, « qui arrivent à l'école avec des sentiments chrétiens. » S'il est vrai qu' « ils emportent en partant le précieux dépôt des traditions domestiques, et qu'ils reviennent égoïstes, dédaigneux, contempteurs de la famille, de la religion, de la société et de ses lois, ennemis de toute autorité, » c'est que, soyons-en sûrs, le dépôt dont on parle était bien léger, ou confié à des mains très peu jalouses de le conserver. C'est qu'il n'était vraisemblablement qu'une charge imposée d'autorité, acceptée par faiblesse, par indifférence ou par hypocrisie ; c'est que la valeur n'en était ni comprise ni goûtée ; c'est que l'instruction qui avait servi à le transmettre n'avait pas pénétré assez avant dans les idées et les sentiments ; c'est enfin que, par le mélange et la confusion déplorables d'une doctrine arbitraire, souvent inacceptable, avec ce qu'il y a de plus naturel, de plus vrai, de plus imposant et de plus sacré dans les prescriptions de la morale naturelle, on jette l'hésitation et le doute dans les consciences, et quelquefois le trouble et l'incrédulité dans les esprits. Une morale factice ou de pure autorité, mise au niveau si ce n'est au-dessus de la morale naturelle, l'obscurcit, l'énerve, et lui ôte jusqu'à son caractère d'obligation absolue, en lui donnant pour origine une volonté arbitraire, qui la décrète parce qu'il lui plaît de le faire, et qui, par conséquent, aurait pu disposer dans un sens diamétralement contraire.

Voilà, au moins en partie, le secret de cette faiblesse d'une conscience si délicate, si naïve ; voilà, sans parler de beaucoup d'autres, l'un des dangers de l'instruction purement, étroitement religieuse ; elle laisse souvent sans défense contre eux-mêmes l'esprit et le cœur ; elle les aguerrit mal contre le mouvement des idées et des passions du dehors ; elle tend, si elle va plus loin, et toujours en suivant son esprit, à paralyser l'intelligence et la volonté, à fausser

Digitized by Google

en bien des points les idées sur les rapports véritables de l'Eglise et de l'Etat, sur ceux du peuple et du prince, sur les droits et les devoirs respectifs des gouvernants et des gouvernés, sur ceux enfin des citoyens à l'égard les uns des autres; elle sème ainsi le germe des guerres civiles et des révolutions, en visant toujours et en toutes choses à une théocratie impossible. Mais comme cet esprit, qui n'abandonne jamais un certain parti, ne peut se passer du pouvoir, quand il ne l'exerce point par lui-même, il le flatte, il le rend tant qu'il peut complice de ses œuvres et solidaire de ses propres fautes. Il unit de toutes ses forces les destinées du pouvoir à ses destinées à lui, et, en feignant de le servir ou en le servant en réalité dans la mesure de ses intérêts particuliers, il le compromet, le rend odieux et le perd. Ne pouvant souffrir la dissidence, et surtout la contradiction, il voit dans tous ceux qui ne lui sont pas soumis des ennemis qu'il faut abattre : ce sont, à ses yeux, à son dire du moins, des matérialistes, des panthéistes, des athées, des ennemis « de la religion, de la famille, de la société et de ses lois », des hommes sans conscience aucune, capables de tout. En effet, « que serait-il (le médecin matérialiste) auprès des malades,... quel respect aura-t-il pour la vie de l'enfant prêt à naître? » Il sera, avec ou sans votre permission, un homme encore, et, j'aime à le penser, un honnête homme. A la vérité, il pourra ne point tuer la mère dans un accouchement difficile pour baptiser l'enfant qui va périr; mais rien ne me prouve qu'il ne doive avoir ni honnêteté ni sentiments, et qu'il doive empoisonner son malade, calomnier son prochain, ravir par captation aux familles les successions de leurs proches, organiser des assassinats politiques ou le vol, le meurtre et le brigandage comme les pieux trabucaires espagnols et les *bravi* italiens, ou bien enfin aiguiser le poignard d'un Ravaillac.

Il nous est pénible de récriminer, même pour défendre une classe d'hommes indignement attaqués. Mais qui ne voit ce qu'il y a d'équivoque, de partial et de faible dans ces prétentions à l'infaillibilité, à la possession de la vérité absolue; dans ce parti pris de vouloir que toute science qui n'est pas conforme à un formulaire de foi donné soit fausse et condamnable! qui n'aura le droit de dire, si ce droit peut être reconnu à quelqu'un, « qu'il faut démasquer la fausse science;... qu'autant la vraie science a droit à nos respects, autant la fausse doit être combattue? » Eh bien oui! nous demandons pour tous cette liberté que vous réclamez pour vous seuls, de démasquer la fausse science. Mais, pour savoir où la prendre, nous voulons que toute science soit rigoureusement examinée, que toute doctrine, avant d'être prise comme pierre de touche de la vérité, soit elle-même éprouvée avec la plus entière liberté et au plus

Digitized by Google

grand jour, qu'elle soit toujours et pour tous tenue de justifier ses prétentions.

Plus donc de doctrine de pure autorité ; mais un enseignement raisonné, prouvé. — S'il en est qui ne puisse être établi démonstrativement, que celui-là surtout soit « modeste ; » s'il « ne peut expliquer Dieu, » ce qui nous semble passablement difficile, nous ne lui reconnaîtrons cependant aucun droit de « se révolter contre lui, et de le nier, » alors même qu'il ne serait pas absurde de se révolter contre ce qu'on estime inadmissible. Quant à « la science qui voudrait chasser Dieu du monde entier, » elle fait ce qu'elle doit, en ce sens qu'elle ne s'applique qu'à la recherche de causes secondes ou naturelles de plus en plus élevées. C'est là essentiellement l'esprit de toute science, et le moyen âge lui-même en avait fait un axiome. Où donc, sans cela, en seraient toutes les sciences physiques, chimiques, naturelles, anthropologiques, morales, politiques, etc. ? Tout expliquer par Dieu, c'est ne rien expliquer. Ce dénouement scientifique dans le grand drame du monde naturel, politique et moral, a moins de valeur encore, s'il est possible, qu'au théâtre. Le *Deus ex machina* est donc tout ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit scientifique.

Si c'est vraiment là, suivant nos adversaires, le principe et la fin de la science, son premier et son dernier mot, je ne m'étonne plus que le matérialisme, l'athéisme même, trouve un accès relativement facile dans un grand nombre d'esprits. Mais à qui la faute? Vous avez voulu, dans la haute sagesse dont vous vous flattez, et qui fait de vous des conservateurs immuables, vous avez voulu, lorsque vous l'avez pu, et tant que vous l'avez pu, laisser l'esprit des jeunes générations sans culture philosophique ; vous avez craint d'éveiller en elles la curiosité de la raison, de les initier aux débats des plus grandes questions que l'humanité puisse se poser, pensant que les solutions d'autorité données par l'enseignement religieux suffisent, et voilà que les générations tenues dans cette pieuse ignorance sont assez simples ou pour enseigner le matérialisme spéculatif, ou pour recevoir docilement enfin, quoique avec une certaine répugnance d'abord, un enseignement tout nouveau pour elles, contre lequel elles n'ont pas été prémunies, auquel elles n'ont à opposer qu'une simple croyance contraire. Voilà le fruit de votre sagesse.

Peut-être cependant n'avez-vous pas été aveugles jusques-là ; peut-être même n'êtes-vous pas les seuls coupables. Les raisons insuffisantes ou fausses données à l'appui d'une vérité la compromettent. Or il existe de par le monde enseignant un certain spiritualisme très louable assurément quant à son esprit, mais qui trahit sa cause ou la sert mal par la manière de la soutenir ou de

Digitized by Google

la défendre. Ainsi, c'est à tort selon nous qu'on a dit et qu'on répète encore que le sensualisme conduit nécessairement au matérialisme, comme si un principe spirituel n'était pas aussi nécessaire pour avoir des idées sensibles que pour en avoir d'autres; comme si, de ce que nous ne percevrions rien que de sensible, de matériel même, on pouvait en conclure légitimement qu'il n'y a rien non plus que de matériel! c'est à tort encore que l'étude de l'homme pensant se cantonne depuis plus d'un demi-siècle dans un seul ordre de faits, les phénomènes spirituels, et qu'elle abandonne tout le reste à l'organisme, à une cause qui est censée n'avoir rien de commun avec l'âme humaine. C'est là, je le sais, une conséquence du cartésianisme, qui prétend expliquer non-seulement les phénomènes de la vie de nutrition, mais beaucoup d'autres appartenant déjà à l'ordre spirituel, par le simple mécanisme de la machine vivante. Cette doctrine, fausse selon nous, est à son tour le fruit de vieux préjugés théologiques d'après lesquels, ou les animaux n'ont pas d'âme, ou n'ont qu'une âme naturellement périssable, d'après lesquels encore l'âme raisonnable de l'homme pourrait bien laisser faire en nous toute la besogne de la vie pendant des années entières avant d'élire domicile dans le corps. Toutes ces doctrines, sans parler des textes bibliques[1] d'après lesquels l'âme de l'homme, comme celle des animaux, serait dans le sang, et périrait comme elles; toutes ces doctrines, disons-nons, en laissant au corps, à la matière organisable et organisée, vivante et sentante, pensante même jusqu'à un certain point, la faculté de réaliser tous les phénomènes de cet ordre, a réellement donné gain de cause au matérialisme. Insoutenable absolument, cette hypothèse devenait donc relativement admissible, inexpugnable même. D'un autre côté le vitalisme, étant un non-sens, l'animisme a pris la seule position qui convienne au spiritualisme, et dont le matérialisme ne peut s'emparer par voie de tolérance ou de déduction logique. Il tentera sans doute de le faire d'une autre manière; c'est son droit, c'est, si l'on veut, sa tâche; s'il en vient à bout, nous n'aurons qu'à le féliciter; mais nos applaudissements ne lui sont réservés qu'à de bonnes conditions.

III

Telle est, si nous voyons juste, la cause complexe de la situation. Il n'est pas sans intérêt, ce nous semble, de mettre dans un plus grand jour quelques-uns des points que nous venons seulement d'indiquer.

[1] *Levit.* XVII, 10, 14; *Psalm.* CXIII, 27; *Eccléx.* IX, 5, 19-22; *Baruch* II, 17.

Digitized by Google

Le cartésianisme, en prétendant expliquer par la matière, par la forme et le mouvement, c'est-à-dire d'une manière purement mécanique, non-seulement le monde matériel dans son état le plus simple, le plus grossier, mais aussi le monde organique, tout le règne végétal, toute la physiologie animale, et l'homme lui-même jusque dans ses passions, fit naître tout naturellement la pensée que la matière pourrait bien être aussi la cause de la sensibilité plus haute, de l'intelligence supérieure qui nous distingue des animaux, et qu'après tout, si les animaux n'ont pas d'âme, l'homme aussi pourrait bien s'en passer, ou que, si l'âme de l'animal est périssable, il n'y a pas de bonnes raisons, prises de la nature des choses, pour que celle de l'homme n'ait pas le même sort; car ce qui ne diffère qu'en degrés dans les effets n'exige pas de différence essentielle dans les causes. Quant aux raisons morales, elles sont parfaitement insuffisantes pour établir l'immortalité de l'âme humaine sous le régime de la justice divine, puisque d'une part, l'animal, malgré son innocence, est en proie à la douleur, et que souvent il meurt sans compensation suffisante; d'un autre côté, Dieu, dit-on, ne devant rien à l'homme, et l'homme, dans la doctrine de la grâce, comme aussi en dehors d'elle, mais d'une manière moins visible, n'ayant ni mérite ni démérite infini, n'a nul droit à l'immortalité.

Ainsi, pour avoir voulu établir un abîme, qui n'existe pas naturellement, entre l'animal et l'homme, pour avoir méconnu la profonde parenté qui existe entre nous et tous les êtres vivants que la nature a placés à côté de nous, le spiritualisme cartésien a prêté à cette conclusion : l'homme comme l'animal pourrait bien aussi n'être qu'une machine. Voilà comment l'erreur engendre l'erreur, comment Descartes, avec son spiritualisme outré, avec sa physiologie toute mécanique, avec son réalisme métaphysique et son éloignement pour les causes finales, est devenu le père spirituel de Lamettrie, du réalisme ontologique qui infecte encore la métaphysique, et du mécanisme qui aspire aujourd'hui à expliquer par les principes qui lui sont propres, non-seulement les phénomènes astronomiques, physiques, chimiques, mais ceux encore de la vie, de la sensibilité, de la motilité et de la pensée.

Nos jeunes matérialistes se montrent donc bien étrangers à l'histoire de la philosophie lorsqu'ils croient faire merveille en tirant les conséquences extrêmes d'un spiritualisme aussi imprudent et chimérique, lorsqu'ils mettent leurs adversaires dans l'alternative de donner une âme au singe ou d'en refuser une à l'homme. L'argument, d'ailleurs trop modeste, puisqu'il aurait pu s'étendre à

Digitized by Google

toute l'échelle du règne animal, et même à celle du règne végétal, n'a de portée que contre Descartes et ses partisans.

Mais, à côté de Descartes et de Malebranche, il y a Leibniz, qui n'a pas moins d'autorité, et qui est beaucoup plus conséquent lorsqu'il écrit à l'abbé Foucher : « Quand vous semblez dire que l'âme des bêtes doit avoir de la raison si on lui donne du sentiment, vous vous servez d'une conséquence dont je ne vois que la force. »

Il va bien plus loin, puisqu'il accorde une sorte d'immortalité aux bêtes. Et pourquoi pas? Peut-être même s'est-il arrêté en chemin et n'a-t-il pas eu toute la hardiesse logique que comporte l'hypothèse. « Si les animaux, dit-il, ne sont pas de simples machines (ce qui n'était pas son opinion), il y a lieu de croire que leur génération, aussi bien que leur corruption apparente, ne sont qu'une simple transformation d'un même animal, qui est tantôt plus, tantôt moins visible... » Pourquoi n'y aurait-il pas, au contraire, des évolutions successives pour l'animal, et ne parviendrait-il pas à des états de plus en plus élevés? Pourquoi l'âme de l'homme elle-même serait-elle condamnée à l'immobilité? N'y a-t-il pas dans cette concession un sacrifice à des idées reçues? Qu'importe que « des esprits tels que les nôtres soient créés dans le temps, qu'ils aient un rapport tout particulier au Souverain Etre, un rapport qu'ils doivent conserver; et que ce Dieu, à leur égard, ne soit pas seulement cause, mais encore seigneur, » s'ils peuvent grandir indéfiniment en intelligence, étendre et fortifier ces rapports?

Après tout, que de propriétés merveilleuses la matière n'a-t-elle pas, et combien Descartes, s'il eût connu celles-là seulement dont la science est aujourd'hui en possession, n'eût-il pas été plus fermement persuadé que l'animal n'est qu'une machine! Les divers et nombreux effets qui s'expliquent par une force unique, suivant les divers milieux où elle agit, et le mode même de l'action, les propriétés indéfiniment nombreuses des substances diverses suivant qu'elles sont simples ou composées, qu'étant composées elles le sont avec telles ou telles autres substances, dans telles ou telles proportions, suivant encore qu'elles agissent sur telles substances ou telles autres, dans des conditions telles ou telles encore; les miracles de la physique et de la chimie, les rapports mieux connus du physique et du moral : tout cela, qui fait présager bien autre chose, n'est-il pas, en vérité, bien propre à faire penser à certains esprits qu'il est difficile de dire : La matière va jusque-là et pas plus loin?

Si, en présence de ces merveilles, vous placez un homme peu difficile, en fait de raisonnement, parce qu'il en ignore le méca-

Digitized by Google

nisme et les lois, parce que c'est un instrument dont il fait peu d'usage ; si cet homme est d'ailleurs versé dans l'histoire naturelle et qu'il partage le préjugé théologique et cartésien que les animaux n'ont pas d'âme ou que cette âme est périssable ; si, de plus, il est peu exercé à la réflexion sur les opérations de l'esprit humain, s'il est resté étranger à ce genre d'études, ayant toujours vécu et vivant encore d'une vie pour ainsi dire tout extérieure, incomparablement plus touché du plaisir et de l'intérêt que des choses de sentiment et de devoir, comment n'aurait-il pas la secrète tentation de penser qu'en effet la matière, qui se voit, se touche, dont l'existence est certaine, dont les propriétés sont si variées et si merveilleuses, pourrait bien être tout, et que l'âme, dont on parle, mais qu'on ne perçoit point, pourrait bien n'être qu'un vain mot. Si à ce doute obscur vient se mêler un désir peu avoué qu'il en soit ainsi, un intérêt déguisé que le néant soit notre fin, comme il semble avoir été notre commencement ; alors le matérialisme spéculatif peut dégénérer en passion.

Il faudrait, pour qu'il y eût quelque utile contre-poids à cette tendance, une forte et saine instruction logique, psychologique, métaphysique et morale. Il faudrait au moins des passions nobles, scientifiques, littéraires, artistiques, morales et politiques. Mais si de pareils aliments viennent à manquer à l'intelligence, l'activité de l'âme prendra un cours inférieur, dont les passions animales seules pourront avoir le bénéfice, au grand détriment de l'individu et de la société.

Il faudrait surtout une forte et saine instruction morale, ayant le caractère et l'autorité d'une science. On s'abuse étrangement, nous le croyons, si l'on pense qu'une morale de pure autorité, une morale qui relève de dogmes qu'une raison cultivée abandonne très souvent, au moins en partie, peut suffire. L'illusion est plus grande encore si, parmi les dogmes sur lesquels on compte le plus, il s'en trouve de si révoltants pour le sens moral même, qu'en vérité, ils feraient préférer mille fois l'athéisme et l'éternel néant à un Dieu et à une vie à venir que la raison et le sentiment seraient, au fond, d'accord à repousser. Voilà, n'en doutez pas, une des principales causes du matérialisme que vous déplorez. Encore une fois, à qui la faute, si elle est dans certaines croyances, dans une certaine morale qui en découle, et dont une raison saine et virile ne peut s'accommoder plus longtemps ?

Elle est encore dans une morale remplie de prescriptions arbitraires, d'actes extérieurs sans véritable portée religieuse ou qui n'aboutissent souvent qu'à rabaisser Dieu pour élever l'homme, et qui, loin d'avoir une influence salutaire sur la morale essentielle,

Digitized by Google

naturelle, tendent. par la manière habituelle de les enseigner, à la subordonner, à l'amoindrir, à la supplanter même jusqu'à un certain point. Tandis qu'elles ne devraient être qu'un moyen pour cette grande fin, elles deviennent elles-mêmes la fin pratique par excellence ; en sorte que la morale perd ainsi une partie de sa grandeur, de sa vérité et de sa force. Il y a là, qu'on le sache ou non, un fond de sensualisme et de matérialisme pratiques qui contribue à jeter un jour fâcheux sur le spiritualisme qui s'y rattache, et par conséquent, sur tout spiritualisme en général. Ce genre d'aberration tend d'ailleurs à fausser les consciences et à pervertir la morale. Ce n'est pas nous seul qui le disons : depuis longtemps des hommes mieux placés que nous pour s'apercevoir de l'avidité avec laquelle était saisi cet appât offert aux sophismes de la fausse conscience ont signalé le fait. On connaît, à cet égard, les tableaux qu'en ont tracés nos grands sermonnaires. Un théologien du XVIIIe siècle a dit nettement la chose. Dans le *Traité de la vraie religion* (t. VII, p. 235) de Bergier, on lit : « Les hommes savent très bien, et on le répète assez souvent, que les cérémonies ne peuvent ni effacer aucun crime ni tenir lieu de vertus ; mais elles coûtent moins que ce qui gêne les passions : il est tout simple que le commun des hommes soit fidèle au cérémonial pendant qu'il viole les devoirs les plus essentiels, et se serve souvent de ce voile extérieur pour cacher les vices auxquels il est sujet. » Nous pouvons ajouter, sans crainte d'être démenti de ceux qui connaissent le cœur humain, que beaucoup se servent aussi de ce voile pour se cacher à eux-mêmes leur propre immoralité. Attachant aux pratiques une haute valeur morale, et à certaines d'entre elles des vertus cathartiques, miraculeuses, prenant leur vie par l'un de ces côtés, envisageant leur fin par l'autre, ils ne sont pas trop mécontents d'eux-mêmes pour le présent, et comptent tout à fait sur les facilités que l'avenir ne peut guère manquer de leur tenir en réserve. Y compter n'est-ce pas d'ailleurs y croire, n'est-ce pas les désirer, n'est-ce pas, jusqu'à un certain point, les mériter, n'est-ce pas, enfin, en avoir, dans une certaine mesure, le bénéfice par anticipation ?

IV

Nous ne dirions pas toute notre pensée, si nous ne signalions une autre cause encore d'hostilité contre les croyances spiritualistes, et, par conséquent, une cause d'entraînement passionné dans le sens opposé. On ravit, en effet, à la cause du spiritualisme une grande part des sympathies qu'elle aurait peut-être na-

Digitized by Google

turellement, si ceux qui la soutiennent en faisaient tous une simple affaire de science, ou de libre opinion si la science, sur ce point, est à faire, au lieu de vouloir l'ériger en moyen de gouvernement, même en instrument de parti et en machine de guerre. C'est naturellement en désaffectionner tout ce qui ne voudrait du spiritualisme que pour lui-même comme vérité, sans que nulle autorité au monde ait le droit de l'imposer comme opinion ni comme croyance ; c'est déshonorer cette vérité ou cette croyance; c'est en ternir la pureté, c'est la rendre, auprès de ceux qui ne peuvent la regarder comme démontrée, suspecte de n'être, pour beaucoup de ceux qui en font le plus de bruit, qu'un préjugé utile, un simple auxiliaire d'un régime que l'esprit moderne de l'Occident ne peut plus accepter, ou qu'il ne supporte qu'en frémissant, le régime théocratique, soit comme puissance propre dans l'hypothèse d'un pontife-roi, soit comme puissance subalterne, mais dévouée à une autorité civile qu'elle veut faire passer pour établie de droit divin, afin d'en obtenir, en retour, d'amples immunités et priviléges.

Un spiritualisme animé de cet esprit, et qui, se défiant de la bonté de sa cause ou des seuls moyens naturels de la défendre, ne croit pouvoir triompher de la liberté de discussion et d'enseignement, mais fait appel, pour se soutenir, à la force, aux rigueurs du pouvoir contre ses adversaires ; un tel spiritualisme, si matérialiste dans ses moyens, sera pour la cause contraire, n'en doutons pas, un motif de réaction beaucoup plus puissant.

Avoir signalé les causes du matérialisme spéculatif, c'est en avoir indiqué les remèdes.

Ces remèdes ne sont ni les mesures répressives par voie d'autorité, ni les condamnations au nom d'une croyance quelconque, ni la réglementation restrictive des doctrines officielles dans l'enseignement supérieur. Tous ces moyens sont plus ou moins oppressifs de la juste liberté d'examen et de doctrine. Comment d'ailleurs empêcher, sans préjudice notable pour la science, pour ses conditions et ses droits, la physiologie ou la philosophie de mettre le pied sur le terrain commun des rapports du physique et du moral ? Ce terrain vraiment commun, parce qu'il est neutre, est précisément, au contraire, celui où la physiologie et la philosophie doivent se rencontrer, se prêter une mutuelle assistance en faisant échange de lumières et de faits, et former entre elles une alliance aussi naturelle, aussi intime, aussi indissoluble que l'alliance même de la vie organique et de la vie spirituelle. Il y a donc une grave erreur ou un malentendu très regrettable dans l'assertion contraire, et l'on ne pourrait trop déplorer des mesures réglementaires qui achèveraient de rendre la physiologie et la psychologie étrangères l'une à l'autre, de les

Digitized by Google

constituer en état d'hostilité, d'augmenter la distance qui les sépare encore et qui en a fait cette malheureuse antithèse du matérialisme et du spiritualisme. La force a toujours tort contre la nature des choses et contre les droits de la pensée. Il n'y a d'autorité possible ici — à part une certaine circonscription des spécialités et des programmes en conséquence, afin de faciliter un droit de haute et intelligente surveillance auquel nul n'a le droit de se soustraire dans une société bien policée — qu'à la condition de se faire accepter par la persuasion, par la discussion, par le libre examen. C'est précisément ce que nous demandons.

Il en est qui voudraient que l'enseignement supérieur lui-même fût restreint à la « science faite, » et qu'il lui fût interdit de poser le pied sur le terrain de la conjecture, de l'hypothèse, du probable, du possible. Ce n'est là qu'un moyen d'une application impraticable et dangereuse. Qu'est-ce que la science faite, surtout en métaphysique, où elle pourrait bien être encore à faire. Qui jugera si elle est faite ou si elle ne l'est pas et jusqu'à quel point, sinon des hommes de science? Et si elle est faite aux yeux des uns sans l'être aux yeux des autres, qui videra le différend? Qui prononcera entre Locke, Leibnitz et Descartes, entre Reid et Kant, entre Kant et ses contradicteurs.

D'autres veulent des programmes parfaitement déterminés, avec injonction formelle de s'y tenir et exclusion non moins formelle de toutes les questions étrangères à la spécialité. Nous venons de le dire, les spécialités se tiennent entre elles, à des degrés divers. C'est précisément par cette union que les sciences forment un tout harmonique, où toutes les parties dépendent respectivement les unes des autres par des liens que chaque science spéciale doit connaître. Quoi, en apparence, de plus indépendant que la logique, comme théorie du raisonnement, et la biologie ou science de la vie organique? Et pourtant, on ne saurait disconvenir que la physiologie, la biologie ne peut se faire sans méthode, et qu'une théorie de la méthode serait incomplète si elle restait étrangère à la théorie du raisonnement. Aussi nul ne trouve déplacée une esquisse de cette théorie sous la plume d'un illustre physiologiste.

Quant aux programmes, tout en approuvant la mesure qui les exige, mais en regrettant néanmoins que, pour certaines parties du haut enseignement, ils manquent de largeur, nous ferons remarquer qu'à une époque qui n'est pas encore bien loin de nous, époque où ils n'étaient pas exigés, il n'y avait certes pas plus d'excentricités doctrinales que depuis l'établissement de cette mesure restrictive, mesure en réalité plus nuisible au travail et à l'émulation des professeurs, à l'instruction du public ou des jeunes gens,

Digitized by Google

qu'utile aux saines doctrines et aux progrès de la science. D'ailleurs, toutes les questions ne peuvent être prévues, ni définitivement étudiées et résolues, avant d'avoir été examinées de plus près pour les besoins de l'enseignement, ni même après. Il en est, enfin, qui croient ou paraissent croire qu'avec la liberté de l'enseignement supérieur le triomphe de ce qu'ils appellent les saines doctrines serait assuré. Ils voient dans l'avénement du clergé ou des hommes de cette opinion le salut du monde scientifique. Mais il nous semble que le clergé jouit d'une liberté d'enseignement à tous les degrés qui pourrait bien déjà ressembler à un monopole, puisqu'il a, dans toutes les communes de France, des chaires où il peut parler de tout à propos de religion, sans que personne puisse répondre solennellement. Il a ses établissements propres d'instruction, qu'il dirige comme il l'entend, sans qu'aucune influence étrangère puisse s'y faire sentir, tandis qu'il a, sur tout le reste de l'instruction publique d'une manière ou d'une autre, une action considérable et immédiate. Il a ses Facultés de théologie, qui devraient, en principe et en fait, pouvoir être remplies par des laïques, de la même manière que nos chaires de Facultés des autres ordres peuvent être remplies par des ecclésiastiques et le sont en réalité quelquefois. Ce n'est donc pas le théâtre de l'enseignement qui lui manque. Mais qu'à cela ne tienne : si ce théâtre ne lui suffit pas, qu'il soit libre de l'étendre, mais aussi que la même liberté soit accordée à ceux qui n'auraient pas les mêmes doctrines, soit en matière scientifique, soit en matière religieuse.

Avec un peu moins de passions et plus de lumières, on ferait beaucoup plus pour le spiritualisme en prouvant que nous ne savons, au fond, les uns et les autres, ce que c'est que matière, ce que c'est qu'esprit; que la matière pourrait bien être plus proche parente de l'esprit qu'on ne pense, que le seul parti sage serait de ne point disputer de ce qu'on ignore, de s'en tenir aux faits et aux simples idées, sans vouloir en déduire quoi que ce soit de la nature même des choses. Mais combien de gens sont suffisamment pénétrés de cette maxime de Malebranche, que « savoir douter c'est savoir beaucoup ! » Enseigner à douter de ce qu'on ignore réellement est donc, à notre sens, l'un des plus grands services à rendre aux hommes. Mais ce service ne sera point accepté par ceux qui en auraient le plus besoin, et, loin d'en apprécier le bienfait, ils jetteront à la face des hommes qui seraient disposés à le rendre l'odieuse accusation de scepticisme. A tous ces maux, d'un côté comme de l'autre, pas d'autre remède, en définitive, qu'une libre et forte instruction philosophique.

J. Tissot.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES.— AMBIGU : *La Czarine*, drame, par MM. J. Adenis et O. Gastineau. — THÉATRE-FRANÇAIS : *Le Coq de Micylle*, comédie en vers, par MM. Eugène Nyon et Henri Trianon. — VAUDEVILLE : *L'Abîme*, par Charles Dickens.

Quand on rencontre par hasard un bon drame, émouvant et amusant, comme il convient, pas trop grossièrement bouffon ni tragique, bien et habilement mené, avec des stratagèmes ingénieux, des trucs inattendus, des surprises neuves, et Mme Laurent par surcroît, c'est presque un devoir de le signaler aux amateurs, car la chose n'est pas commune, et un bon drame ne se trouve pas plus que cent mille francs dans le sabot d'un cheval. En voici un à l'Ambigu, *la Czarine*, qui vaudrait son pesant d'or si nous étions en hiver, et qui a du succès, même en été. C'est l'ouvrage de deux auteurs connus et aimés du public, MM. J. Adenis et Octave Gastineau.

Rentre en toi-même, Octave, et fais des vaudevilles. Voilà ce que nous disions à *ce bon Gastineau*, nous ses amis, en lui voyant entreprendre cette œuvre de sang et de larmes qu'on appelle un drame. Nous n'eussions jamais cru qu'il fût propre à cette terrible besogne. Rien en lui ne donnait à penser qu'il pût manier avec cette dextérité les poisons et les poignards. Il nous semblait fait pour distiller de jolies petites pièces, comme le Gymnase ou le Vaudeville en jouent encore quelquefois dans leurs beaux jours, un acte ou deux, trois tout au plus, doucement gais et comiques, avec une pointe de sentiment ; eh bien, non, cet excellent Gastineau, en qui on retrouverait la bonhomie, si elle était bannie du reste de la terre, il fait des drames ; il lui faut de l'horrible et du sanglant ; il lui faut des crimes et des supplices ; il lui faut Catherine II, ni plus ni moins ; et voilà comme on se trompe sur la vocation des hommes !

Rendons-lui justice pourtant, il n'a pas abusé des horreurs et on ne peut pas encore le compter parmi nos buveurs de sang. Il est probable qu'ils ont été retenus, lui et son confrère M. Adenis, par le troisième collaborateur qu'ils s'étaient associé en cette occasion et qui n'applique point son art aux atrocités. Pourquoi ne pas le nommer, puisque tout le monde le nommait dans la salle ? C'est tout simplement Robert Houdin ; et voilà pourquoi il y a, dans la *Czarine*, plus de physique amusante que d'assassinats. Quand les victimes sont près de succomber, Robert Houdin les escamote, et, à chaque pas, grâce à lui, nous admirons une espèce de

Digitized by Google

sacrifice d'Abraham, où Isaac est sauvé au dernier moment. Au reste, non contents de mettre ses talents à contribution, les deux auteurs de la *Czarine* lui ont réservé un rôle dans la pièce. Qu'est-ce que ce Kempelen qui en tient tous les fils, sinon le Cagliostro, le Mesmer, le Robert Houdin de la Russie. Il ménage dans le palais des conduits acoustiques par où Catherine entend tout ce qu'on dit de son impériale personne quand elle n'est pas là. Ce ne sont point des flatteries, comme on pense, et bientôt elle en a entendu assez pour être convaincue que ses plus intimes amis la trompent. Qu'importe! si son amant ne la trompe pas; malheureusement, il paraît que le comte Christian lui fait aussi des infidélités qui, mentales jusqu'à présent, aspirent à prendre corps; et c'est justement vers Mlle de Kempelen que va l'inconstante pensée du comte Christian. Il est inutile de dire que Catherine ne se connaît plus, elle est littéralement hors des gonds. On sait que cette situation d'esprit, assez fréquente chez elle, devenait toujours dangereuse pour ceux qui l'entouraient, et l'histoire est là pour le prouver; une folle sur le trône, un Caligula femelle, sauve qui peut! Le pauvre Christian et la pauvre Kempelen seront bien heureux s'ils s'en tirent. Mais pourquoi aussi faire de l'acoustique amusante à Catherine?

Elle jure de se venger, et comme il n'y a pas loin chez elle du serment à l'exécution, elle ordonne au prince Orloff de fabriquer de fausses lettres pour perdre Christian. Orloff fabrique; et, munie de cette arme, l'impératrice donne une grande fête, au milieu de laquelle on vient arrêter celui qu'elle veut perdre. Ces fausses lettres étaient-elles bien nécessaires? Elles rappellent de loin un expédient analogue dont Victor Hugo se sert dans *Marie Tudor;* mais cette bonne Marie, qui fut surnommée la Sanglante, était, malgré tout, une reine parlementaire. Elle avait des Chambres pour lesquelles il fallait au moins mettre au crime les formes nécessaires, et assassiner avec cérémonie. Mais Catherine, est-ce qu'elle connaît rien de pareil? Son parlement, c'est sa volonté ou même son caprice; elle n'a pas besoin de toutes ces précautions, de ces apparences juridiques, de ces prétendues pièces à conviction pour supprimer un homme; un signe suffit, elle tue d'un mouvement du doigt, *pollice rumpit*, comme ces vestales antiques avec lesquelles elle n'eut d'ailleurs de commun que ce charmant privilége.

Voilà donc le comte Christian arrêté et tout le monde fort en peine. On le transporte dans la forteresse de Schlusselbourg, d'où il serait bien difficile de s'évader si l'on n'avait pas un Robert Houdin dans sa manche. Toutefois ce château est assez gai, comme tous les châteaux où l'on conduit, dans les romans, les prisonniers d'Etat, et les auteurs ont eu soin d'y introduire, pour amuser le public, un loustic russe, qui rappelle un peu le Gritzenko de l'*Etoile du Nord*. Ce brave garçon ne doute pas qu'il ne soit appelé à un grand, à un *haut* avenir, comme il dit. Les sorcières qu'il a rencontrées lui ont prédit de *hautes* destinées : il y a continuellement de la *hauteur* dans son affaire. Et, en effet, il finit par être pendu. Cette plaisanterie n'est peut-être pas une des plus neuves de la pièce; mais elle réussit, et elle réussira toujours, surtout dans un endroit comme Schlus-

Digitized by Google

selbourg, où les gens n'ont pas le droit d'être bien difficiles sur les moyens qu'on emploie pour les faire rire. Le comte Christian ne rirait guère, pour sa part, s'il ne savait que l'inépuisable Kempelen lui prépare une évasion de premier ordre. Une rivière coule au pied du château ; il est convenu que Christian fera mine de s'évader par une fenêtre ; en l'apercevant, la sentinelle tirera sur lui et aura l'adresse de le manquer. Il tombera dans l'eau, comme s'il était mort, et une barque, cachée là tout exprès dans les roseaux, l'emportera vivant hors des atteintes de Catherine. Voilà un plan parfait et qui réussirait certainement, n'était Orloff. Mais Orloff l'évente d'autant plus aisément qu'il l'a autrefois inventé lui-même, et que Kempelen est un plagiaire sans le savoir. A côté de la sentinelle qui manquera Christian, il en place une autre qui ne le manquera pas ; et voilà la vie du comte suspendue entre deux balles.

Quel intérêt si grand a donc Orloff à priver du monde le comte Christian ? Le voici : Orloff a été autrefois ce que Christian est aujourd'hui. Comblé des faveurs de sa souveraine, il a cependant perdu la plus précieuse, et c'est Christian qui en hérite, et Orloff n'a jamais renoncé à l'espoir de la reconquérir. Il y tient d'autant plus, sans doute, qu'il a eu le temps de s'apercevoir qu'on n'en a aucune, quand on n'a pas celle-là, et que pour être le maître d'une reine, il est de toute nécessité qu'elle soit votre maîtresse. Voilà pourquoi Orloff est si fort animé contre Christian ; il sent très bien que, lui vivant, son propre crédit, si grand qu'il soit, ne tient qu'à un fil ; qu'il y a toujours quelqu'un de plus puissant qu'un ancien amant, c'est le nouveau, et qu'il faut à tout prix en débarrasser Catherine, pour s'en débarrasser soi-même. Mais il a compté sans un retour de passion qui vient tout à coup déjouer tous ses calculs. La Czarine n'a pas encore tout à fait condamné Christian, puisqu'elle vient dans la forteresse pour le confondre, et malheur à Orloff s'il l'a fait tuer avant qu'on l'ait confondu.

Il y a là une très bonne et très belle scène entre Orloff et Catherine, où ces deux scrupuleux personnages se rappellent, se reprochent ce qu'ils ont fait réciproquement l'un pour l'autre : « Je t'ai faite veuve, dit l'un. — Je t'ai fait prince, dit l'autre. » On peut trouver que c'est Catherine qui en redoit, comme on dit, à Orloff, et qu'elle ne l'a pas récompensé en proportion de ses services ; mais comme elle est la plus forte, au moment où l'autre lui objecte qu'il lui a donné le trône, elle répond quelle lui octroie l'exil. Et, le plaisant de l'affaire, c'est que, pendant qu'ils se chamaillent ainsi dans un style qui, sans être celui d'Agrippine et de Néron, est néanmoins au-dessus du style ordinaire de l'Ambigu, Christian se sauve par la fenêtre. La sentinelle d'Orloff le couche en joue ; mais le soldat de Kempelen, plus prompt que l'éclair, tire sur la sentinelle d'Orloff, qui ne tire pas ; et c'est ainsi que le comte Christian parvient à sortir sain et sauf de la forteresse de Schlusselbourg. Evasion pleine de moralité, en ce sens qu'elle nous démontre que notre salut est dans la division de nos ennemis. Si Orloff et Catherine ne s'étaient point querellés, si les deux sentinelles avaient été d'accord, il est probable que le comte languirait encore sous les verrous.

Digitized by Google

L'impératrice, heureuse qu'il ne soit pas mort, mai furieuse qu'il soit parti, ne se consolerait jamais de son absence, si Kempelen ne lui montrait quelques-uns de ses plus beaux tours pour la distraire. C'est ici qu'apparaît certain *automate* qui a fort contribué au succès de la pièce, et qui trahit, dans toute sa puissance, la collaboration de Robert Houdin.

Catherine se doute que le principal auteur de l'évasion est Kempelen. Elle vient faire une descente chez lui, espérant bien y trouver celui qu'elle cherche, et Kempelen surpris n'a d'autre ressource que de faire entrer le comte dans le corps de cet automate. Mais on ne trompe pas facilement une femme aussi forte. Elle inspecte les figures, et remarquant que Mlle de Kempelen n'est point trop désolée, elle en conclut que Christian n'est pas loin. Elle observe l'automate, et s'aperçoit qu'il joue aux échecs de la main gauche comme le comte; enfin, tout lui dit qu'il y a là-dessous quelque supercherie. Kempelen a beau lui ouvrir toutes les portes, toutes les charnières de la machine, elle n'est pas convaincue, et elle ordonne de transporter l'automate dans ses appartements. C'est alors que Mlle de Kempelen pousse un cri qui déjoue toute la savante mécanique de son père. Elle aime mieux se jeter aux pieds de la czarine et tout confesser, que de la voir emporter dans ses appartements une boîte où se trouve celui qu'elle aime; c'est en effet moins dangereux pour lui et pour elle.

On imagine bien, étant donné le caractère historique de Catherine II, comment tout cela finirait. Bon gré mal gré, il faudrait que le comte aimât ou mourût, et la bienveillante souveraine ne lui laisserait guère de choix qu'entre son lit ou l'échafaud; mais au théâtre les dénouements sont moins absolus, même quand les souverains sont les plus absolus du monde; et les auteurs de cette Czarine ont eu soin de mettre dans son âme quelque chose de royal qui se réveille au dernier moment, tout à fait à propos pour que le comte Christian puisse épouser Mlle de Kempelen. C'est le prince Orloff qui, sans le vouloir assurément, est cause de cette belle résurrection. Comme la plupart des favoris disgraciés, il a employé les loisirs de l'exil à préparer une petite révolution, il a inventé un faux czar, il a travaillé toutes les provinces et il marche sur Moscou avec une armée. Dans de pareilles crises, les Catherine II retrouvent toute leur tête, et c'est ce qu'ont très bien compris les auteurs de la *Czarine*. La scène où cette Cléopâtre du Nord se réveille en sursaut de ses passions grossières, prise dans la trahison comme dans un filet, dont son courage et sa résolution rompent immédiatement toutes les mailles, est vraiment une grande scène. Cette espèce de tranformation royale a été très bien comprise et très bien rendue par Mme Laurent. Il est facile d'en deviner les conséquences. L'impératrice, rendue à elle-même et aux soucis du trône, renonce jusqu'à nouvel ordre aux vulgaires amours. Elle serait d'ailleurs bien ingrate si elle n'abandonnait pas le comte Christian à la jeune Kempelen, attendu que Kempelen et Christian sont les deux seuls serviteurs qui lui soient restés fidèles dans la défection générale qu'Orloff a provoquée autour d'elle. On ne viole pas ceux qui nous sauvent.

Digitized by Google

Eh bien, nous sommes heureux de le répéter, voilà un bon drame, et qui réunit toutes les conditions de succès, excepté peut-être un peu de froid et de pluie. La chaleur est une chose terrible pour les pièces de théâtre, même pour les meilleures.

Ce n'est point la chaleur qui a fait tomber le *Coq de Micylle*, deux actes en vers au Théâtre-Français. Si c'est pour représenter de pareilles sornettes que ce théâtre est institué, bientôt il faudra jouer les vraies comédies à Cluny ou à l'Athénée. Nous ne voudrions chagriner en rien les deux hommes d'esprit fourvoyés que les pauvres succès de M. Théodore de Banville ont perdus; mais vraiment il est impossible de rien comprendre à toutes ces facéties néo-grecques. N'était-ce donc pas assez que la peinture en fût infectée et qu'il y eût aujourd'hui toute une école des Hamonites? Il fallait encore que le théâtre s'en mêlât, et que la *Ciguë* de M. Emile Augier empoisonnât ainsi une longue suite d'imitateurs! Voilà M. Coquelin, notre meilleur comédien, celui qui a le plus de franchise et d'accent, celui qui est le mieux parti pour doué la grande comédie française; on le dévoie dans tous ces petits sentiers de fantaisie; c'est misérable! Nous n'y mettons aucune mauvaise volonté; mais tout ce que nous avons pu démêler dans ce *Coq de Micylle*, c'est qu'il était question de métempsycose. Eucrate est un vieil archonte et Micylle un jeune savetier. Entre le premier et le second acte, leurs âmes permutent; celle du premier va dans le corps du second, et réciproquement. Il en résulte des quiproquos auxquels on n'entend rien, sinon que le vieil archonte a une jeune et jolie femme, Chloé, qui ne se plaint pas de l'opération. Cependant, à la fin, chaque âme reprend sa place, et le savetier Mycille affranchit, en l'épousant, une petite esclave nommée Doris, qui est jolie comme un amour. Tout cela, sous prétexte d'atticisme et de fantaisie néo-grecque, est parfaitement ennuyeux, et il est impossible de ne pas s'apitoyer sur le sort d'un théâtre de premier ordre, qui n'a pas d'autres reliefs à nous donner.

Le Vaudeville joue avec succès un drame de Charles Dickens, *l'Abîme*. C'est un drame qui nous paraîtrait singulièrement naïf, à nous autres Français, s'il était d'un Français comme nous, au lieu d'être d'un Anglais que l'on admire sur parole. Nous ne nous sommes guère caché pour dire ici, même, à plusieurs reprises, ce que nous pensons des romans anglais. Nous les trouvons ennuyeux, sans en excepter un seul, et y compris ceux de Walter Scott, qui, pourtant, sont de beaucoup supérieurs à ceux de MM. Thackeray, Dickens, Bulwer, et surtout à ceux de M. Wilkie Collins et de Mme Braddon. Nous avons souvent fait remarquer que si Walter Scott avait au moins pour lui l'initiative du roman historique, les autres, ceux qui ont fait en Angleterre du roman de mœurs, ont tout au plus copié, et mal copié, copié avec une ingénuité sans pareille nos grands inventeurs contemporains : Alex. Dumas, Eugène Sue, Frédéric Soulié, et surtout Balzac. Dickens est sorti tout armé des romans de Balzac. Aujourd'hui, il nous envoie un drame, *l'Abîme*, où l'on voit, d'un bout à l'autre de cinq actes interminables, un scélérat qui poursuit, pour le voler et pour le tuer, un imbécile incapable de lui opposer la moindre résistance. Si ce

Digitized by Google

scélérat avait tant soit peu d'esprit, à la seconde scène, il serait maître de son homme ; mais il est aussi niais que lui, et il lui tend des piéges tellement inoffensifs, que l'autre est trois mortelles heures sans s'y faire prendre. C'est le duel le plus candide que l'on puisse imaginer, et de tous les points de la salle, nos Parisiens, qui sont habitués à des combinaisons beaucoup plus fortes, semblaient se pencher vers la scène pour donner des conseils à MM. Berton et Desrieux. Comment! se disait on, ce pauvre Desrieux ne va pas voir le piége! Comment ! disait un autre, c'est Berton qui invente d'aussi sots stratagèmes! Enfin, c'est l'enfance de l'art, et sur ce point, sans y mettre aucun amour-propre national, les Anglais ont encore beaucoup à faire pour rivaliser avec les plus novices de nos auteurs. Avec cela des digressions interminables, des études psychologiques, où le romancier noie le dramaturge; trois actes de trop environ sur cinq.

Cependant il faut rendre justice à Dickens. Apparemment c'est un très grand romancier, puisque le pays de Shakespeare et de Byron le met à la tête des auteurs contemporains, puisque l'Amérique lui a fait l'accueil qu'elle réserve ordinairement aux réputations méritées et aux gloires légitimes, puisque sa caricature, suprême honneur, court déjà les journaux français, puisque M. Taine enfin lui a consacré une longue étude d'où il résulte que la prodigieuse imagination de Charles Dickens égale celle de Shakespeare et fait véritablement de lui le Shakespeare du roman. Mais, il faut bien dire aussi ce qui est, c'est que sauf un tout petit livre, une espèce de poëme en prose qu'il a intitulé *The battle of life* (*La bataille de la vie*), il nous a toujours été absolument impossible de lire jusqu'au bout un roman de Dickens. Nous l'avons tenté à plusieurs reprises avec la meilleure volonté et la prévention la plus favorable, impossible! La petite Dorrit elle-même nous a laissé froid et insensible.

Le grand, le suprême défaut de Dickens (et c'est aussi celui de Balzac), c'est de s'amuser continuellement en route, de perdre son temps et son souffle à de prétendues observations qui retardent le dénoûment et qui, par conséquent, alanguissent le récit. Elles sont précieuses, nous dit-on, c'est de la belle et bonne psychologie. Soit ! mais quand, dans la conversation, un homme qui a entrepris de conter une histoire, s'égare, s'emballe, comme on dit aujourd'hui, dans de pareilles digressions, on cesse de l'écouter, on le prie d'arriver au fait, de se hâter vers le but. Pensez-vous donc que les hommes changent en passant de la conversation au livre. S'ils changent, c'est pour devenir plus exigeants, car, avec le livre, ils n'ont plus la mimique, l'accent, le débit qui font quelquefois passer sur des longueurs. Ils courent à la fin, ils se précipitent vers les dénoûments et les crises. Voilà pourquoi les romanciers qui nous les font trop désirer ne seront jamais populaires en France. Balzac n'y est point populaire. S'il plaît aux lettrés, ceux qui sont sincères reconnaissent en lui bien des gênes et des lacunes. Quant à Dickens, il n'a pas les mêmes dédommagements à nous offrir, et nous ne croyons pas qu'il obtienne jamais dans le pays de Mérimée et d'Alexandre Dumas une durable renommée.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Quarante-cinquième festival du Rhin. — Ferdinand Hiller.

Le festival du Rhin, Niederrheinischer musikfest, qui se renouvelle annuellement avec un grandissant éclat, et qui, il y a quelques jours à peine, à l'époque ordinaire, c'est-à-dire aux jours fériés de la Pentecôte, 31 mai, 1er et 2 juin, rassemblait à Cologne les dilettanti les plus distingués du monde entier, a été fondé il y a cinquante ans, en 1818. Au lendemain de Waterloo, toute l'Allemagne secoua le cauchemar qui, depuis tant d'années, l'écrasait, et c'est du réveil de sa nationalité outragée que datent ces solennités artistiques qui rappellent les fêtes olympiques de la Grèce. De 1818 à 1868, les fêtes se sont répétées d'année en année et elles n'ont été interrompues qu'en 1831, 1848, 1849, 1850, 1852 et 1859. Le festival de cette année est donc le quarante-cinquième depuis la fondation de ces réunions si éminemment civilisatrices, si dignes d'être multipliées et dont le résultat est bien certainement plus profitable qu'une victoire ou qu'un traité.

A l'origine, Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Elberfeld se partageaient ces séances augustes, et le festival se tenait alternativement dans chacune de ces villes. Bientôt Elberfeld, qui ne dispose que d'un local exigu, renonça au privilége. A Dusseldorf, à Cologne, à Aix-la-Chapelle est réservé l'honneur d'offrir l'hospitalité à la foule qu'attirent ces fêtes internationales. Cet honneur, qui leur est déjà envié par les autres villes importantes de l'Allemagne, sera encore longtemps refusé, nous le redoutons, à nos grandes villes de France, et même à la capitale, trop heureuse d'applaudir Mozart, Haydn, Boccherini, Beethoven, Schumann, Mendelssohn et F. Hiller dans les palais odorants où les acrobates, les écuyères, les clowns sautent, se disloquent, font la roue, voltigent à cheval et crèvent des cerceaux.

Cette année, le festival a eu lieu à Cologne, aujourd'hui la plus importante des villes du Rhin par son industrie, par son commerce, par ses chemins de fer, par ses antiques murailles, par ses monuments curieux ou sublimes, par ses églises de tous les âges, de tous les sexes et de tous es styles, et par sa cathédrale inachevée, qui, depuis trois siècles, lamentable ironie, dressant sur sa plus haute tour une grue gigantesque et sa poulie rouillée, appelait vainement et de nouveaux ouvriers et un nouveau Bramante, tout ce qui lui est aujourd'hui donné. C'est dans la vaste salle du Gürzenich, remarquable édifice qui servait jadis aux fêtes que Cologne donnait aux empereurs, et qui sert aujourd'hui aux concerts et aux expositions de peinture, qu'a eu lieu le festival de cette année, un événement pour toute l'Allemagne.

Digitized by Google

Dans les débuts de cette institution prospère, qui vient d'obtenir la consécration jubilaire de la cinquantaine, la fête durait deux jours. En 1854, Mendelssohn ajouta une troisième journée, plus spécialement consacrée aux virtuoses du solo, mais sans exclusion de la musique d'ensemble. Les programmes se sont peu renouvelés, mais ils se sont agrandis. En 1818, deux ouvrages d'Haydn, la cantate *les Saisons* et l'oratorio *la Création*, satisfirent largement l'appétit musical d'un auditoire d'ailleurs assez nombreux. En 1868, le régal n'est dépourvu ni de variété, ni d'abondance, ni même de saveur. La liste des œuvres s'est allongée, tous les genres y sont représentés, et le programme, devenu copieux, est resté splendide. L'exécution était confiée à cinq solistes, six cent treize chanteurs, cent quarante-deux instrumentistes, auxquels il faut ajouter le chef d'orchestre et le virtuose du grand orgue, qui n'a point là une sinécure; en tout sept cent soixante-deux exécutants, ce qui est loin du concert-monstre que l'Angleterre prépare en ce moment, et où l'oratorio *le Messie*, d'Haendel, sera interprété, selon l'habitude et la tradition, par une armée de six mille exécutants.

Le festival de Cologne de 1868 n'a pas eu moins d'éclat que ceux qui l'ont précédé, soit à Cologne, soit à Aix-la-Chapelle, ou à Elberfeld, ou à Dusseldorf. Dès le jeudi 29 mai, toute la ville s'agitait : c'étaient les préliminaires de la fête qui, officiellement, n'a été inaugurée qu'à six heures du soir, le 31 mai, dimanche de la Pentecôte, par le discours de M. Schlinck, prélude heureux du jubilé semi-séculaire et de la fête pacifique.

La première journée a été consacrée tout entière à l'oratorio d'Haendel, *le Messie*, avec Mme Joachim, Mme Dustsmann, de Vienne; M. Guntz et M. Hill, basse-taille, de Francfort, pour solistes. Le lendemain, lundi, seconde journée du festival; le programme, très riche et plus varié, se composait : de la cantate de Bach, *le Feu éternel*, œuvre d'une belle ordonnance et d'un dessin large, avec un air de contralto d'une grâce fière, d'un sentiment élevé, et que Mme Joachim a chanté avec science et avec son style large, simple, parfois exquis; d'une ouverture de F. Hiller, du deuxième acte de la *Vestale* de Spontini, et de la neuvième symphonie, la symphonie avec chœurs, de Beethoven. L'orchestre a été irréprochable; les chœurs, sûrs d'eux-mêmes, parfaitement rendus, ont mérité tous les éloges. Les soprani, les contralto, les basses-tailles ont excellé; il y a eu un semblant de défaillance chez les ténors. Les solistes ont présenté moins de solidité. Le concert de la troisième journée a commencé par une ouverture de Julius Rietz, très connue, très intéressante et chère depuis longtemps aux dilettanti du Rhin. Après un quatuor de F. Hiller, qui a été très applaudi, M. Joachim a exécuté, avec le talent qu'on lui connaît, un beau concerto pour violon de Max Brüch, compositeur de l'école de Hiller. Schumann, qu'une interprétation défavorable a fait méconnaître en France, est très apprécié en Allemagne; son souvenir palpite dans bien des cœurs qu'afflige encore sa fin lamentable. On a écouté avec une émotion pieuse sa quatrième symphonie en ré mineur, et l'on a vu bien des fronts pensifs et bien des yeux mouillés de larmes quand l'orchestre a joué l'andante

Digitized by Google

avec ses rhythmes imprévus, ses modulations insolites, ses fascinantes agaceries et ses mélancolies amères, qui traînent çà et là comme les vierges que la mort va faucher et qui viennent à nos théâtres, à nos bals, promener leur printemps maladif et leurs sourires tristes. Dans ce troisième concert, on a entendu aussi des lieders de Taubert, de F. Hiller et de Schumann.

C'est par l'alleluia du *Messie* que le festival a été clos. L'effet, comme toujours, a été électrique ; l'enthousiasme de la salle tenait du délire. Ce n'est qu'en Angleterre et en Allemagne qu'on peut entendre la musique d'Haendel, imposante et massive, et cependant fleurie et délicate, exécutée avec cette vigueur, cette puissance, cette précision, avec une conformité parfaite au caractère de ces œuvres sublimes. On ne connaît Haendel, ses oratorios et ses chœurs, que si on les a entendus en Allemagne et en Angleterre. Ce qui caractérise indélébilement l'œuvre saluée de ce grand homme, c'est le chœur. Haendel seul a pu créer ces formidables partitions où les chœurs font le drame, l'expliquent, le motivent, en sont les personnalités agissantes, les protagonistes toujours en scène et autour desquels toute la fable dramatique fait son évolution. Par là, Haendel a été un créateur comme Shakespeare. L'école moderne, dans les chefs-d'œuvre consacrés dans ce siècle par d'innombrables triomphes, a été obligée de reprendre la tradition d'Haendel et n'a trouvé que là son succès durable. Qu'on enlève aux *Huguenots*, à *Guillaume Tell*, et surtout à l'*Africaine* et au *Prophète*, les chœurs intégrants de la fabulation dramatique, et il ne reste qu'une partition mutilée dans sa partie vitale et sans intérêt réel. Dans l'oratorio d'Haendel, les chœurs jouent un rôle encore plus important. Les partitions restent entières si l'on supprime les airs, les duos, les récitatifs; qu'un seul chœur soit enlevé, la partition n'est plus intelligible.

L'action musicale chez Haendel est tout entière confiée au chœur. Les solistes ne sont que secondaires; ils ouvrent la symphonie vocale aussitôt le chœur arrivé, et c'est vraiment dans toute une scène musicale que se débat la mélopée. L'un commence, un second intervient; il y a des réponses, des silences, des ensembles, et tout cela avec les dimensions que Haydn, Beethoven, Mendelssohn et Schumann donnent à chaque partie de la symphonie instrumentale. Chaque chœur est un morceau complet, où se développent toutes les passions qui peuvent agiter la masse populaire. A chaque instant, on entend une question, une exclamation isolée, un appel. Les groupes s'assortissent aussitôt. Ici, les voix hésitent; là-bas, elles bondissent toutes à la fois. Une phrase est proposée par le ténor, les basses s'émeuvent comme pour imiter ou pour répondre, les contralto reprennent, les ténors se joignent aux basses, les basses aux ténors et tous, se mettant d'accord dans une pensée générale, éclatent dans un ensemble formidable. Le chœur se particularise ensuite; il se détaille et se termine dans un adagio solennel et paisible.

Ces incidents multiples sont très nettement notés dans les partitions d'Haendel, si sobre d'ailleurs d'indications. Il en faut conclure qu'il n'ignorait point les effets qu'il produisait, et qu'il ne les obtenait point sans mé-

Digitized by Google

dilation et sans étude. Souvent les solos de choristes comprennent des phrases de cinq, six notes. Ils viennent interrompre l'animation de l'ensemble ou l'accentuer. Les indications du maître, qui semblent surabondantes, n'ont qu'un but, c'est de tenir le choriste en éveil, afin qu'il ne se méprenne point et qu'il donne à sa phrase, si brève, tout le relief que réclame un chœur où chaque voix est, en quelque sorte, l'expression d'une pensée, d'une volonté, d'une action isolée, concordant avec la pensée, l'action de la masse. Ces chœurs se transforment ainsi en scènes aussi palpitantes que les scènes à plusieurs personnages de la tragédie ; ils sont plus troublés, coupés, subdivisés que nos duos, nos trios, nos quatuors les plus accidentés. C'est toute la passion, tout le tumulte des foules qui se font jour à travers le thème et qui s'y développent avec les cris, les soubresauts, les réticences, les murmures, les apaisements, les stupéfactions, les violences subites, les longues méditations que l'on peut remarquer dans l'assemblée populaire des carrefours, des églises, des places publiques. Ce n'est point là l'unique forme du chœur d'Haendel ; mais il fallait accuser la tendance manifeste de cet artiste incomparable, qui a donné, il y a déjà plus d'un siècle, dans ses oratorios, le type scénique auquel l'opéra devra se conformer s'il ne veut point devenir stérile.

Cette prépondérance des chœurs dans l'oratorio appartient tout entière à Haendel. Par là, il est aussi créateur qu'Homère dans l'épopée, que Shakespeare dans le drame. Ses premiers oratorios ont deux chœurs seulement. On en compte presque autant que de morceaux dans les oratorios révisés définitivement par le maître. Haendel joua ici le rôle précédemment rempli par Palestrina, maître admirable; il inventa dans une certaine mesure, mais surtout il sut tout s'approprier, tout perfectionner, et, dans la science aride de l'époque, il apporta tant de sagesse, de clarté, de richesse et même de grâce, qu'il fixa le genre, le personnifia et devint l'inimitable et parfait modèle après lequel on n'a pu que déchoir. Audacieux génie, il joint à la fécondité, à la hardiesse de l'imagination un savoir étendu, qu'agrandit encore l'expérience acquise dans d'immenses travaux. Son style est grand et correct. Sa modulation, souvent inattendue, n'offre jamais de succession dont l'oreille puisse être blessée, et même dans ce que cette modulation présente parfois de téméraire, les intonations de voix ne sont jamais périlleuses. Il tenait cet art des Italiens, qui ont été les seuls à le connaître et à l'utiliser, parce que l'étude du chant était, à cette époque, le principe de leur éducation musicale.

Ce n'est qu'en Allemagne qu'on peut entendre exécuter avec une perfection exquise la musique d'Haendel. Ici, nos chanteurs de festival sont des gagistes sordidement rémunérés et à qui l'on ne peut reprocher de ne voir dans la musique qu'un gagne-pain précaire et détesté. Nos chœurs sont donc fatalement déplorables ou ridicules. Les voix de femmes surtout manquent à nos masses chorales. Elles sont éraillées, chevrotantes et tournées au glapissement; quel moyen de les comparer aux délicieuses voix de femmes qu'on entend en Angleterre et en Allemagne, dans l'exécution des oratorios ! C'est que l'Allemagne et l'Angleterre envoient toujours leur meilleures cantatrices, leur plus habiles chanteurs à ces fêtes

Digitized by Google

artistiques, qu'on ne dédaigne point là-bas comme on le fait à Paris, où l'on se complaît à tant de futiles distractions. Voilà cinquante ans que les fêtes musicales du Rhin se renouvellent d'année en année, et invariablement, elles ont tiré leur plus puissant intérêt de la sonorité véhémente et de l'exécution irréprochablement idéale des chœurs. Les chœurs de Dusseldorf, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle ne sont composés que d'amateurs pleins de zèle et de dévouement pour la grande musique, qui, retirés dans leur petite ville, dans les châtellenies, dans la campagne, s'exercent pendant plusieurs mois à l'avance à bien se pénétrer de l'esprit de l'œuvre qui doit être exécutée au festival. Ils se réunissent ensuite à la ville et, sous la direction du chef de musique, ils font des répétitions nombreuses et très minutieusement contrôlées. Le zèle artistique est soumis à de rudes épreuves dans les derniers jours; car on fait chaque matin une répétition de quatre ou cinq heures, et une autre, le soir, de même durée. Pendant les trois jours du festival, les répétitions se renouvellent chaque matin, et naturellement, l'exécution solennelle dans la soirée est tout avivée de cette espèce d'*entraînement* musical. Ils chantent avec un élan, un enthousiasme qu'on ne soupçonne point en France. Leur voix est éclatante comme le métal et se cadence avec poésie. Placés sur la scène et entourant le chef d'orchestre devant lequel sont assis les chanteurs solistes, ces masses chorales, reçoivent le choc mesuré de la pulsation rhythmique, et ces gracieuses vierges, ces femmes nobles et riches, ne donnent pas seulement un témoignage de leur pur amour de l'art en venant s'asseoir, sans distinction de rang, sur les mêmes banquettes qu'occupent les compagnes plus humbles de leur existence, elles luttent avec elles de puissance vocale, d'habileté, de soumission à la discipline musicale.

Pendant tout le festival, pendant ces trois jours d'ivresse artistique, un homme domine toute cette population, toute cette ville, ces chœurs, cet orchestre, cet orgue aux mille voix, ces tempêtes d'harmonie et toute l'universelle allégresse; c'est le maître, le chef d'orchestre, le *cappell meister*, comme ils disent. Il est le chef intelligent de cette intelligente armée. Son archet est un sceptre, et sa royauté, contenue en trois soleils, est le titre glorieux, l'honneur rare, la suprême récompense que n'osent convoiter bien des compositeurs fameux, et qui est conférée au maître seul qui, entre tous, a donné des preuves de son intelligence des grandes œuvres, et aussi de son habileté, de sa présence d'esprit, de sa fermeté de main dans la direction périlleuse des masses chorales et de l'orchestre. Mendelssohn, Schumann, Spontini, Spohr, Listz, F. Riez, F. Lachner ont présidé les grandes ássises musicales dont la direction a été, cette année-ci, confiée, et pour la septième fois, à Ferdinand Hiller. Tous ces maîtres ont laissé une tradition de gloire; mais l'accomplissement heureux de cette grande tâche qui est l'art de gouverner un festival divers et copieux, est un des fleurons précieux de leur couronne. Spohr avait conduit l'orchestre avec une grande énergie quand il était jeune. Plus tard, on le voyait maîtriser son orchestre avec adresse et bonheur; mais les critiques allemands, qui savent leur Homère, disaient qu'il était comme

Digitized by Google

un vieil Automédon qui connaît son attelage et le laisse aller sans faire usage des guides, parce qu'il sait que son quadrige arrivera au but sans encombre.

M. F. Hiller est, dans les provinces rhénanes, l'ordonnateur suprême de toutes les fêtes musicales, et il en est le directeur, le chef, le Maître. La houle du grand orgue, les ouragans de l'orchestre, les murmures suaves et les soulèvements des masses chorales se disciplinent admirablement sous sa main habile et robuste. La belle salle du Gürzenich, champ de bataille habituel de ce chef vaillant, n'a jamais assisté à des triomphes aussi légitimes. Pour M. Hiller, c'est la consécration suprême d'une carrière bien remplie et d'un talent que nous n'avons plus à louer. M. Hiller est né le 24 octobre 1811, à Francfort-sur-le-Mein, d'une famille de finance. La musique le préoccupa dès ses plus jeunes années. Aloyes Schmitt et Vollweiler ont été ses premiers maîtres. Hummel lui donna ensuite des leçons. Il vint en France en 1828. Choron lui offrit un professorat dans son institution de musique religieuse, qui était déjà célèbre dans toute l'Europe. M. Hiller ne fit que traverser cette école, où l'on garda de lui les meilleurs souvenirs. Placé par sa famille dans une situation indépendante, il ne songea plus, comme Mendelssohn et Meyerbeer, qu'à développer son aptitude de virtuose-pianiste et son talent de compositeur. En janvier 1830, puis en décembre 1831, il donna à notre Conservatoire de musique des concerts dans lesquels fut justifiée l'opinion avantageuse que les connaisseurs s'étaient déjà formée du jeune artiste. Virtuose, il se fit remarquer par l'élégance et la pureté qui distinguent l'école de Hummel ; compositeur, il fit entendre deux symphonies à grand orchestre, une ouverture pour le *Faust* de Gœthe, un chœur, la *Prière des Lévites*, sur des paroles de Châteaubriand ; deux quatuors pour piano, violon, alto et basse ; un premier allegro de concerto et un concerto entier de piano. Les diverses compositions que M. Hiller fit connaître ensuite dans d'autres concerts lui acquirent une prompte autorité.

Comme pianiste, M. Hiller a été longtemps remarqué à Paris, où il s'est fait entendre avec MM. Kalkbrenner, Listz et autres virtuoses, dans des morceaux pour deux pianos. En 1835, il donna avec Baillot des séances de musique classique pour piano et violon que les dilettanti n'ont point oubliées. Il s'y montra aussi habile pianiste qu'artiste de goût et y fit admirer la flexibilité de son talent et son aptitude à s'identifier à la musique qu'il interprétait. L'année suivante, M. Hiller retourna à Francfort et dirigea, pendant quelques mois, une académie vocale. En 1837, il partit pour l'Italie, s'arrêta à Milan, y débuta comme compositeur d'opéra, retourna en Allemagne, et donna à Leipsick son bel oratorio *la Destruction de Jérusalem*, qui, exécuté à Francfort, à Amsterdam, à Berlin, à Prague, à Vienne, à Dresde, à Brunswick, à Hambourg, à Cassel, à Lemberg, à Riga, a obtenu partout le même succès. Il reprit le chemin de l'Italie, s'arrêta quelque temps à Florence, où il se maria ; arriva à Rome, où il fit sous l'abbé Baini, des études pour se familiariser avec l'ancien style de l'école romaine. Il était célèbre quand il retourna en Allemagne en 1842. On lui confia la direction des concerts de la Gewandhaus, à Leipsick. Il

Digitized by Google

passa ensuite à Dresde, et y dirigea les concerts pendant deux ans.

En 1847, 1848 et 1849, il fut *cappell meister* à Dusseldorf, c'est de là qu'il fut appelé à Cologne comme maître de chapelle, et pour organiser le Conservatoire, dont il a conservé la direction. Il ne s'est éloigné de Cologne que dans une circonstance importante, lorsqu'il vint à Paris pour diriger la musique de l'Opéra italien. Son absence ne fut pas plus longue qu'une campagne d'hiver; mais il a fait depuis à Paris, en 1853 et en 1855, deux voyages, et y a donné, avec de brillants succès, comme pianiste et comme compositeur, des soirées musicales au bénéfice de l'Association des artistes. En 1849, il a été nommé membre de l'académie royale des beaux-arts de Berlin. Son œuvre est considérable; nous y reviendrons.

Le quatuor qu'il a composé pour le concert de Cologne a beaucoup frappé. Elégance sans recherche, abondance sans confusion, science sans obscurité, harmonie riche et ingénieuse, tout est réussi dans cette œuvre, d'un coloris poétique, d'une grâce séduisante, et où rien n'accuse cette facile vulgarité des morceaux qu'inspire si maladroitement la circonstance. L'ouverture du concert était une œuvre depuis longtemps familière aux auditions allemandes, et c'est un éloge qu'elle ait paru digne de prendre place dans le programme du festival, auquel elle n'était pas destinée. Cette ouverture est une des excellentes inspirations de l'école moderne. L'intérêt y est sans cesse tenu en éveil par la diversité des épisodes et des effets, la fermeté de la pensée, le piquant des nuances. Les formes en sont prime-sautières, et l'on peut dire que c'est l'œuvre personnelle et inspirée d'un maître pour qui la poétique musicale n'a plus de voiles ni de mystères. Des juges difficiles n'hésitent point à placer l'auteur de cette ouverture « presque à côté de Bach et de Beethoven. »

Comme chef d'orchestre, M. Hiller ne connaît point aujourd'hui de rival. Il a à la fois la vigueur et la délicatesse, la verve et le sang-froid qu'on a tant vantés, et à si juste titre, dans Habeneck, et manie avec une puissance d'action irrésistible les grandes masses des voix et des instruments. Lorsqu'à la fin du concert de la troisième journée, une jeune fille, se détachant des chœurs, est venue poser sur sa tête la couronne dorée, l'enthousiasme n'a plus connu de bornes.

La fête terminée, on s'est ajourné à l'année prochaine. Depuis leur institution, les festivals n'ont subi d'interruption que par suite des événements politiques. En 1859, les préparatifs de guerre de la Prusse, poussée malgré elle contre nous, effarouchèrent la Muse. Espérons qu'entre les deux nations il n'y aura plus de ces malentendus, qui ruinent les peuples, font couler tant de sang et arrêtent la marche de la civilisation. Les arts, qui sont, au-dessus même des conquêtes matérielles, la marque de l'avancement et du progrès; les arts, que la Fable antique montrait apaisant les colères de l'homme et les instincts de la bête féroce, les arts sont de tous les pays et parlent à tous les cœurs. Si nos partisans de la guerre allaient au festival du Rhin, ils nous reviendraient avec un sentiment plus juste et un esprit moins chatouilleux.

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juin 1868.

Les questions qu'étudie en ce moment le Corps législatif n'ont peut-être pas le privilége de passionner très vivement l'opinion publique à Paris; elles n'en sont pas moins dignes d'attention, et si on veut les examiner avec soin, en peser la gravité, en mesurer la portée, on verra s'élargir la sphère où ces questions spéciales semblent se concentrer; par les chemins de fer et même par les humbles chemins vicinaux, on arrive à tout ce qui fait la force et la grandeur des Etats. On peut juger du degré de civilisation d'un peuple par ses voies de communication ; lorsqu'elles n'existent pas, lorsque le territoire en friche n'a que les sentiers frayés au hasard par les marches vagabondes de ses habitants, c'est l'état sauvage ; lorsque, sur la surface d'un pays, de riches cultures sont entourées d'un réseau de voies commodes, de faciles cours d'eau, c'est la civilisation, c'est la vie, et la liberté n'est pas loin. Nous n'étions pas, au point de vue des chemins, le premier peuple du monde, lorsque le chef de l'Etat eut, à deux reprises, l'idée de nous mettre au niveau de nos voisins. Tâche peu facile! elle exigeait des ressources qui nous faisaient défaut et une persévérance qui n'est point dans nos habitudes. Un pareil travail, œuvre de civilisation, de paix et de liberté, pouvait-il être entrepris pendant que notre argent s'en allait en expéditions lointaines, pendant que la guerre nous prenait presque tous les bras, et que la charrue et le hoyau étaient délaissés pour le fusil? Que pouvions-nous faire pour l'agriculture, pendant que nous étions occupés à délivrer l'Italie, à civiliser les Cochinchinois et à faire le bonheur des Mexicains? Il fallait d'abord en finir avec le dehors.

Lorsque l'Empereur écrivit sa première lettre, en 1861, les circonstances n'étaient point favorables à la vicinalité. Voilà pourquoi cette initiative, bien que fortifiée d'une puissance sans contrôle, n'eut presque pas de résultats; il fallut que la volonté souveraine s'y reprît à deux fois pour arriver à la réalisation d'un progrès qui était dans les vœux et dans les besoins de tout un pays. La lettre de 1861, qui d'ailleurs ne s'appliquait

Digitized by Google

qu'aux chemins d'intérêt commun, avait laissé des longueurs considérables à remplir, quelque chose comme 9,000 kilomètres de chemins de grande communication, 29,000 kilomètres de chemins de moyenne communication, sans compter les 109,212 kilomètres dont l'achèvement était indéfiniment ajourné, et tout le réseau de petite vicinalité. A l'exécution de ces travaux correspondaient une somme de 1,514,392,225 francs et des ressources probables ne s'élevant guère qu'à 917,428,333 francs; déficit net : 639,703,780 francs. C'était là le problème devant lequel la lettre impériale du 15 août 1867 plaçait le gouvernement. Un projet de loi a surgi; il crée trois sources de secours : les subventions de l'Etat, les sacrifices des budgets départementaux et communaux, et enfin une caisse alimentée par les fonds appartenant aux communes et aux établissements publics déposés à la Caisse des dépôts et consignations. Le fonctionnement de cette caisse est le côté nouveau et original de la loi. Le temps où nous vivons a vu se créer plusieurs caisses, depuis la Caisse des travaux de Paris et la caisse de dotation de l'armée, jusqu'à la Caisse des assurances pour les invalides du travail, récemment instituée par une loi. La Caisse des chemins vicinaux est une création ingénieuse; si les fonds des communes et des établissements de bienfaisance ne suffisent pas, l'excédant sera fait au moyen d'obligations trentenaires. Le mouvement de cette caisse merveilleuse ne dépassera point 200 millions; les départements et les communes qui lui emprunteront seront donc libérés après trente ans, en payant une annuité de 4 0/0, et les porteurs d'obligations toucheront un intérêt de 6,50 0/0; la différence, s'il y en a une, sera supportée par l'Etat, qui offre ainsi aux créanciers des chemins vicinaux les garanties qu'il offre depuis longtemps aux créanciers des chemins de fer.

La caisse, bien entendu, reste à la disposition de l'Etat; c'est l'Etat qui a le maniement des fonds et la répartition des deux crédits de 100 millions et de 15 millions qui doit être faite chaque année entre les départements. Il va sans dire que cette répartition aura pour base les besoins des communes et des départements, les ressources dont ils peuvent disposer et les sacrifices qu'ils peuvent faire. La répartition entre les communes du même département sera faite par le conseil général, qui, comme l'Etat à l'égard des départements, prendra pour base les besoins de chaque commune, ses ressources particulières et les sacrifices qu'elle pourra s'imposer. Le principe de la mutualité est appliqué dans une large étendue. Pour les départements pauvres, dont le produit d'un centime est inférieur à 20,000 fr., le conseil général, lorsque les chemins de grande communication ne peuvent être achevés, aura le droit de leur appliquer la moitié de la subvention destinée aux chemins de petite vicinalité; ce qui s'explique à merveille, les chemins de petite vicinalité étant parfaitement inutiles s'ils n'aboutissent à des chemins de grande communication, dont les premiers ne sont que les tributaires. Toutes ces dispositions, comme on le voit, sont assez bien combinées; la caisse elle-même ne serait point une mauvaise institution, si on ne considérait que les services qu'elle peut rendre aux chemins vicinaux; mais on pense, non sans raison, que le maniement des fonds de cette caisse ainsi que la répartition des subven-

Digitized by Google

tions étant à la libre disposition du gouvernement, elle peut aussi servir des intérêts politiques et devenir un instrument électoral d'une puissance énorme.

C'est de cet ordre d'idées qu'est sortie la principale opposition qui a été faite au projet de loi et qui a donné lieu à la plupart des amendements qui se sont produits. Le plus important de tous, celui de M. Houssard, visait droit à la caisse ; c'est la caisse qu'il voulait supprimer, en proposant d'ouvrir un crédit de 235 millions, pour achever les chemins de petite vicinalité, et de 25 millions, pour achever les chemins de moyenne vicinalité. Il ajoute, aux 250 millions que l'Etat doit fournir, 100 millions qui sont à la charge des départements. D'autres députés, animés, à l'égard de l'Etat, d'un sentiment de défiance encore plus accusé, ont manifesté le désir que l'arrêté approbatif du classement des chemins vicinaux auxquels sera affectée la subvention soit publié au *Bulletin des Lois* et au *Moniteur*. Cette précaution nous semble légitime ; ce n'est pas sans préméditation que le gouvernement conserve entre ses mains un pouvoir exorbitant, qui l'institue le dispensateur de sommes considérables et l'arbitraire souverain des intérêts communaux. C'est le ministre de l'intérieur qui fixe la longueur kilométrique, objet de la subvention ; c'est lui, par conséquent, lui seul qui dispose en maître absolu et peu contrôlé de ce grand élément d'influence que le projet de loi est sur le point de créer. On comprend les préoccupations qui sont venues troubler quelques esprits et ont arraché des plaintes aux hommes les mieux renommés pour leur dévouement aux classes laborieuses. Il leur a semblé voir, à travers les dispositions ambiguës du projet de loi, percer des visées politiques absolument étrangères à l'objet apparent de la réforme, et s'affirmer ce continuel besoin d'accaparement qui pousse le pouvoir à réunir dans ses mains tous les éléments d'influence et de domination. Contre ces craintes, sagement exposées par M. Jules Simon, le plus doux et le plus modéré des adversaires du pouvoir, M. le ministre de l'intérieur s'est élevé avec une vivacité qui commençait à disparaître de ses réquisitoires politiques. Moins de fougue et de plus solides raisons eussent mieux persuadé le public et n'auraient point fait sortir de son fourreau cette parole à deux tranchants de M. Jules Favre, dont les coups rapides ont fait sentir à M. Pinard le contact d'un adversaire plus fort que lui. Ce débat très court, qui, dans la séance du 10 juin, a tenu tout au plus la place d'un incident, a suffi pour communiquer une sorte de défaveur à une loi qui devait avoir le plus de droits à l'approbation générale. C'est ainsi que le gouvernement perd tout le profit de ses bonnes intentions et ne voit point sa popularité grandir en proportion des efforts qu'il fait pour la mériter. Il ne donne rien sans retenir beaucoup plus ; il donne la liberté de la presse, et il retient le droit de l'enchaîner à son gré ; il donne la liberté de réunion, et il retient le droit d'en empêcher l'usage ; il veut assister les invalides du travail, et il garde la clef des caisses qui contiennent le produit des cotisations ; s'il arrête les bases d'une convention avec une compagnie de chemin de fer, s'il veut servir les intérêts matériels ou les intérêts moraux des pays, son idée fixe est de dominer. Il tient à être le dispensateur de tous les bien-

Digitized by Google

faits, et ne veut point laisser à la nation qui lui donne ses suffrages le mérite de la spontanéité. Avec ces façons de gouverner, l'empire ne saura jamais quel est le degré de sa force.

Voilà comment ces questions, qui touchent par la base aux intérêts matériels, atteignent par le sommet au point culminant de la politique. Il en sera de même de quelques autres sujets d'études qui vont bientôt être soumis au Corps législatif. Tous les hommes qui ont quelques notions des conditions de développement de la richesse publique savent apprécier l'importance de ce grand progrès économique, qui doit, avec l'achèvement des chemins vicinaux, compléter notre outillage industriel et commercial. Il s'agit du quatrième réseau des chemins de fer, qui, en multipliant les veines, doit augmenter la masse du sang et la vie. Les départements attendent impatiemment que le quatrième réseau vienne les enlacer. La lutte des intérêts privés s'est allumée très ardente ; il faudra du discernement pour ne point céder à de funestes influences et pour se tenir dans la limite de l'intérêt général. L'administration, obsédée de réclamations, doit distinguer celles qui sont fondées de celles qui ne le sont pas. Lorsque des habitants d'un département se déplacent et font, sous la conduite de leur préfet, le voyage de Paris, le gouvernement a toutes raisons de croire qu'un grand intérêt les guide. On a vu, ces jours derniers, le préfet du Pas-de-Calais, suivi de ses plus notables administrés, venir réclamer un embranchement de Boulogne à Saint-Omer. Il serait à désirer que toutes les démarches fussent aussi fondées que celle à laquelle M. le préfet du Pas-de-Calais vient de s'associer. Boulogne est un port d'avenir ; c'est là que viennent en partie aboutir les exportations de l'Angleterre pour le Nord de la France ; c'est le port le plus voisin des centres manufacturiers de nos départements septentrionaux. Le vœu dont les habitants du Nord sont venus porter la respectueuse expression ministre des travaux publics et à l'Empereur est un de ceux qui ne peuvent être repoussés, dût-on, pour y condescendre, déranger des combinaisons déjà faites. La ligne de Béthune à Abbeville, qui reliera Lille et Dieppe, dont l'utilité est depuis longtemps reconnue, va enfin être exécutée par la Compagnie du Nord. Il serait regrettable que le tronçon de Boulogne à Saint-Omer fût oublié. C'est surtout dans ces régions, dont les ports sont ouverts sur les pays qui alimentent leurs manufactures ; c'est dans ces grands foyers de richesse que doit être observée une sage répartition des voies de communication ; c'est là qu'il ne faut point céder à des considérations étrangères au courant industriel et agricole, qui est toute l'existence d'une population éprouvée jusqu'à la ruine par la réforme économique. S'il y a une chance de les rallier au libre échange, elle consiste à leur donner le moyen de soutenir avec avantage des concurrences qui, jusqu'ici, leur ont été fatales.

Il est nécessaire que notre réseau de voies ferrées reçoive toute l'extension qu'il doit avoir, c'est-à-dire que du cinquième rang que nous occupons, au point de vue des chemins de fer, nous remontions au premier. A l'heure qu'il est, en effet, sur cent kilomètres carrés, la Belgique possède et exploite 8,713 kilomètres de chemins de fer ; l'Angleterre, 7,831 ; la

Digitized by Google

Hollande, 3,198; la Suisse, 3,179; la France, 2,749. Le plus pressé évidemment est de sortir au plus vite de cette honteuse infériorité où l'imprévoyance du gouvernement nous a laissés, tout en élevant le chiffre des charges publiques à des sommes effrayantes, que M. Horn, dans sa verte réplique à M. Vitu, évalue à trois milliards de francs.

Le mal encore ne serait pas trop grand et pourrait facilement être réparé si nous n'étions restés au-dessous de nos voisins que pour les progrès matériels; si l'on mesure à quel rang on nous a laissés, au point de vue des progrès politiques, une sorte de découragement saisit l'âme et l'on est presque effrayé du chemin à parcourir pour atteindre tous les peuples chez qui le développement des libertés publiques n'a point gêné l'essor de la prospérité matérielle. Nous qui, après avoir été les plus hardis, sommes devenus les plus prudents, nous avançons par petites étapes, avec toute sorte de précautions et de retours, vers l'idéal du *self government*.

L'esprit français, d'humeur si entreprenante, se trouve tellement déshabitué, par quinze ans de tutelle, des pratiques libérales, qu'il se trouve tout novice et presque hésitant dans les deux récentes libertés qu'on vient de lui rendre. Depuis un mois que nous avons la liberté de la presse, il ne s'est presque créé, à Paris, aucun journal; ceux qui existent déjà, un peu moins timides, osent à peine quitter le style allusionnel, ce style nouveau auquel la loi de l'arbitraire initia les plumes hostiles. Pendant que l'opinion publique s'essaye et tâte autour d'elle le terrain, le pouvoir, plus brave, trace hardiment le programme du régime nouveau. Deux circulaires lancées le même jour, l'une par le garde des sceaux, l'autre par le ministre de l'intérieur, sont venues prescrire aux préfets la mesure et l'esprit dans lequel devait être appliquée la nouvelle loi sur la presse. Ces circulaires ne sont point effrayantes pour les journalistes; elles semblent même plus près de la lettre du 19 janvier que tous les documents et tous les discours officiels qui sont venus commenter et dénaturer l'initiative impériale. D'un côté, le chef de la justice recommande aux magistrats la modération; il calme, au lieu de l'exciter, le zèle toujours très ardent des procureurs généraux et de leurs subordonnés; il leur recommande d'user avec réserve des armes que la loi nouvelle leur met entre les mains et de ne point croire que cette loi, qui punit les journalistes, soit d'une application aussi rigoureuse que le Code pénal qui punit les malfaiteurs. Le ministre de l'intérieur, qui s'était évidemment concerté avec son collègue de la justice, écrit aux préfets dans le même esprit; il leur parle de nouer avec les écrivains de bons rapports, et de leur donner, en même temps, quelques conseils pratiques par le *Communiqué*. « Les plus courts, dit-il, sont les meilleurs. » Boileau n'aurait pas mieux parlé. M. Pinard veut encore que le *Communiqué* arrive promptement au journal qui se l'est attiré; cependant, il désire qu'avant tout, il lui soit soumis.

Bien qu'il semble un peu difficile de faire accorder ensemble ces deux prescriptions, nous aimons à voir l'administration supérieure éviter les décisions *ab irato*, et combiner un système de lenteurs qui sont pour l'écrivain une garantie d'autant plus sûre, qu'elles ne s'appliquent pas seule-

Digitized by Google

ment au *Communiqué*, mais encore aux poursuites judiciaires. Les parquets ne poursuivront pas un journal sans s'être entendus avec le ministre de la justice, et, de leur côté, les préfets ne donneront leur adhésion au procès qu'après en avoir déféré au ministre de l'intérieur. Toutes ces déférences prendront nécessairement beaucoup de temps, sans compter qu'une fois saisie de la question, l'administration supérieure prendra elle-même ses délais pour l'examiner; les ministres se consulteront entre eux; si le cas est grave, on en parlera au conseil, et l'Empereur lui-même en sera saisi. Pendant ce temps, les premières impressions se calmeront; l'article, refroidi, sera jugé avec moins de défaveur. Le journaliste aura trouvé l'occasion de mieux expliquer sa pensée, de l'adoucir, de se rétracter au besoin s'il a commis une erreur, et, lorsque toute la hiérarchie administrative et judiciaire aura été parcourue, l'on aura toute sorte de raisons pour ne point réveiller inutilement une question endormie.

Les circulaires, cependant, nous chagrinent sur un point. Cet accord, si expressément recommandé entre le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire, menace de nous faire retomber dans l'arbitraire, que la loi nouvelle a précisément voulu détruire; il semble qu'il peut justifier les craintes de ceux qui, ne voulant pas des juges correctionnels, donnaient pour raison que les magistrats relevaient du pouvoir exécutif et soutenaient que celui-ci serait à la fois juge et partie. Si le juge ne poursuit que sur l'avis du préfet, il faut admettre qu'il ne poursuivra point si le préfet est d'avis de s'abstenir; il y aura, pour un même délit, procès ou impunité, au gré du gouvernement. Nous comprenons à merveille la question d'opportunité; il y a des cas, en effet, des jours, des circonstances où le plus sage, pour un gouvernement, est de point chercher noise à la presse; nous comprenons même qu'il y ait des journaux bons à persécuter, d'autres qu'il faille dédaigner, d'autres qu'il soit utile de ménager. Néanmoins, ces exceptions ne sont point de droit commun; elles nous remettent la tête sous l'arbitraire. La justice aura ses protégés, ou plutôt, elle aura les protégés de l'administration, qui n'en manque jamais; ou réservera l'amende, la prison, la suppression aux adversaires, l'impunité aux amis. C'est ainsi que les choses se passaient avant l'ère de la liberté, avec cette différence cependant que l'arbitraire de ce temps-là ne nous exposait qu'à la peine morale de l'avertissement, tandis que l'arbitraire d'à présent nous exposerait à de dures pénalités.

Tout compte fait, il vaudrait peut-être mieux que le pouvoir s'en tînt à la légalité stricte, et que nos délits ne relevassent que de la justice. Celle-ci devant trancher à la fois la question de légalité et la question d'opportunité, le journal serait poursuivi plus souvent, mais plus impartialement. Nous ne parlons pas des condamnations; il est assez probable que si le magistrat et le préfet confèrent ensemble sur la poursuite, ils toucheront un mot de la condamnation, peut-être même de la pénalité, du chiffre de l'amende, de la durée de la prison Ici encore, la question d'opportunité surgit. S'il peut se présenter des cas où un journal ne doit pas être poursuivi, il peut se présenter des cas où il soit habile de l'ac-

Digitized by Google

quitter, d'autres où certains degrés de la peine, le *maximum* ou le *minimum*, devront lui être appliqués. On peut se faire une idée des conciliabules qui se tiendront entre préfets et procureurs, entre garde des sceaux et ministre de l'intérieur. « Faut-il, monsieur le préfet, poursuivre ce journal? Il est bien audacieux! — Laissons passer cela, le moment n'est pas bon. — Oh! mon collègue, quel service vous me rendriez en citant M. X... en police correctionnelle! — Je n'ai rien vu de bien sérieux dans ce qu'il a écrit! — N'importe! cette poursuite est nécessaire. » Tels sont les étranges dialogues auxquels peut entraîner la question d'opportunité. Si tel est le sort dont nous menacent les circulaires si libérales et si bénignes de M. le garde des sceaux et de M. le ministre de l'intérieur, qu'on nous ramène aux carrières.

M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre de la justice ne savent pas quel victorieux argument leur circulaire fournit aux partisans du jury. Ils ont soulevé tout exprès pour eux cette question d'opportunité. Les juges sont des juges; ils ne doivent point transiger avec la loi; pour eux, il n'y a pas de question d'opportunité. Seul, le jury, qui représente les mobilités de l'opinion, qui vit dans le tourbillon des passions politiques, saura vous dire quand la poursuite sera opportune et quand elle ne le sera pas: il renverra le coupable aujourd'hui; il le châtiera demain sévèrement, et l'intégrité du magistrat ne sera point atteinte; le juge gardera son prestige. Le délit en matière de presse est chose relative; bien différent du délit ordinaire, qu'aucune circonstance ne détruit et qui peut seulement être atténué, il appelle la répression, l'indulgence ou le dédain, quelquefois même l'approbation tacite de ceux qui sont chargés de le punir. Il convient d'autant moins à la magistrature française de s'égarer dans ces distinctions que, de l'aveu même de deux ministres, elle n'est point apte à s'y diriger toute seule; il faut que le juge consulte le préfet. Le jury n'aurait à consulter que lui-même.

Dans peu de jours, nous ne pouvons manquer d'avoir deux autres circulaires, émanées des mêmes ministres, qui régleront l'application de la loi sur les réunions publiques, promulguée le 6 juin. Il est probable que ces deux documents s'inspireront de ce libéralisme mitigé qui est la tenue du moment et dont l'extrême sévérité des lois nouvelles fait une nécessité. La loi sur les réunions publiques étant encore, plus que la loi sur la presse, marquée au coin d'une extrême rigueur, les instructions envoyées aux préfets, par les deux ministres chargés de l'exécution de cette loi se distingueront par une douceur et une indulgence plus grandes. C'est par de telles tactiques et des précautions de toute sorte que le gouvernement impérial se prépare à la grande et décisive épreuve des élections générales. La question s'agite encore de savoir si le Corps législatif atteindra la fin de son mandat, qui n'expire qu'en 1869, ou bien s'il sera dissous avant le terme légal. Le gouvernement ne semble pas convaincu de la nécessité d'un renouvellement anticipé. Le fait est que les raisons qui existaient il y a six mois, de congédier les députés et de faire un appel au pays, n'existent plus aujourd'hui au même degré. Les lois qui modifient si profondément le régime sous lequel nous vivons et dont

Digitized by Google

l'Empereur a pris l'initiative, sont votées par une Chambre qui n'a que des répugnances pour les réformes que ces lois consacrent; il n'y a pas de raison, maintenant qu'elle a fait au pouvoir exécutif le sacrifice de ces répugnances, pour qu'on ne la laisse pas finir doucement ses jours. Quoi qu'il en soit, le mouvement politique s'accentue déjà ; on voit naître les questions au moyen desquelles on se propose d'agiter le corps électoral, les partis commencent leurs manœuvres. Il est aisé de pressentir que la lutte sera violente et qu'elle se livrera non-seulement sur le terrain politique, mais encore sur le terrain social et religieux. Nous assistons à des escarmouches de la grande bataille ; la querelle des spiritualistes et des matérialistes, dont le Sénat a retenti, a failli se renouveler tout récemment dans la haute assemblée, à propos d'une pétition sur le choix des livres de la bibliothèque d'Oullins. L'esprit du commissaire du gouvernement et le bon sens du Sénat ont fait justice de cette tentative malencontreuse. Un invisible apostolat s'exerce dans les campagnes et provoque d'inexplicables paniques et de surprenants éclats. On a vu, dans les deux Charentes et sur les confins de la Gironde, des paysans pris de vertige s'exaspérer tout à coup contre les prêtres, les menacer, les maltraiter. D'où leur venait cette fureur? Ils parlaient de dîme, d'un complot ourdi par le clergé, pour rétablir cette vieillerie et tout le cortége des droits féodaux.

Les autorités n'ont pu que constater ce délire et les tribunaux en réprimer les écarts avec une paternelle sévérité. Ce mal n'est sans doute pas venu tout seul à ces pauvres esprits; il y a des missionnaires errant dans les sentiers et autour des chaumières; ils soufflent la discorde et ils disparaissent. On ne sait pas si c'est l'athéisme qui envoie ses émissaires ou si c'est l'ultramontanisme qui montre des dangers pour provoquer en sa faveur des réactions plus favorables. Les préfets sont déconcertés et paraissent satisfaits de voir que le gouvernement n'a aucune part dans ces explosions de haine. Cependant l'agitation les inquiète; en voyant avec quelle facilité l'esprit du paysan s'ouvre aux plus extravagantes frayeurs, ils tremblent de savoir les destinées de l'empire et de la dynastie confiées à des mains aussi peu sûres; ils redoublent de vigilance pour éviter que le suffrage universel, qui recrute dans les campagnes ses plus nombreux bataillons, ne vienne pas sombrer dans quelque panique ou dans quelque superstition habilement excitée. C'est ce qui fait que l'on voudrait tantôt avancer les élections pour en être quitte, tantôt les ajourner pour en rendre le résultat plus certain. De leur côté, les meneurs politiques se réveillent ; ils organisent leurs comités et s'apprêtent à profiter des libertés de l'Empire pour combattre l'Empire. Ils le discréditent d'abord, de leur mieux, dans leurs journaux et dans leurs pamphlets périodiques à couverture rouge; ils ont des écrivains facétieux et légers au service de leurs antipathies; ils ont aussi de lourds discoureurs et des tribuns éloquents. On fait ce qu'on peut quand il s'agit de vaincre et quand on a contre soi l'appareil formidable des candidatures officielles.

Le gouvernement ne s'endort pas non plus; il a ses filets tendus de tous côtés; il a, de longue main, préparé ses moyens d'action. Les dernières

Digitized by Google

ois qui viennent d'être votées ou celles qui vont l'être, sur les caisses d'assurances, les chemins vicinaux et sur le quatrième réseau des chemins de fer, lui fournissent d'utiles instruments de propagande électorale. Il pousse en avant ses candidats, il les montre sans trop se faire voir encore pour être en mesure de les mettre de côté s'ils ne conviennent pas ; il sent la nécessité de rajeunir le Corps législatif, d'introduire quelques éléments nouveaux et vivaces dans la majorité. Il y a des membres discrédités qu'il faut rejeter, d'autres qui aspirent à la retraite dorée du Sénat ou du conseil d'Etat ou de tout autre emploi bien rétribué ; il leur faut des successeurs. Jamais encore, depuis le rétablissement de l'empire, le renouvellement du Corps législatif n'avait donné tant de soucis au pouvoir et à l'opposition. Les mêmes hommes, usés par quatre législatures, ne pouvant plus servir, c'est tout un travail à refaire, sans compter les obstacles qui naissent du progrès des idées, de la marche des esprits et de ce renouvellement complet qu'apporte dans un pays l'arrivée d'une génération nouvelle qui n'a plus les regrets ou les attaches de la génération précédente, et qui a d'autres aspirations. La meilleure propagande à faire pour le gouvernement, aussi bien que pour ses adversaires, c'est encore une déférence complète pour les vœux de la nation. Le succès appartiendra, sans aucun doute, à ceux qui sauront le mieux s'y conformer et les prévenir. Sous le régime du suffrage universel, c'est toujours, quoi qu'on fasse, la volonté du pays qui domine ; c'est elle qui sort victorieuse de la lutte des partis. Les intérêts dynastiques, les prétentions locales, les ambitions individuelles, pour avoir quelque chance de prévaloir, sont obligées de se discipliner à l'autorité du vœu général. Cette nécessité, qui caractérise le régime actuel et lui assure sur d'autres régimes une incontestable supériorité, rend l'épreuve qui se prépare beaucoup moins redoutable ; quoi qu'il arrive, après les polémiques ardentes, les manœuvres et les agitations de la période électorale, on est sûr de voir les vœux du pays nettement formulés et mieux satisfaits.

Le gouvernement pratique cette déférence pour la volonté nationale en observant une politique de paix. La guerre, s'il l'eût recherchée pour complaire à de dangereuses influences, l'eût rendu impopulaire. La France accueille avec joie tout ce qui lui semble une garantie de calme et un gage de sécurité pour l'avenir. Elle ne se passionne pas pour la conquête du grand duché de Luxembourg, et, lorsqu'elle lit les proclamations annexionnistes qui, de temps à autre, viennent troubler l'ordre public de ce petit Etat, elle dirait volontiers au Luxembourgeois ce que Charles-Quint disait au Génois : « Les Génois veulent se donner à moi, et moi je les donne au diable. » Les pérégrinations du prince Napoléon à travers les Etats de l'Allemagne du sud ont un instant éveillé sa sollicitude. Elle a prêté l'oreille à toutes les conjectures auxquelles a donné lieu l'itinéraire suivi par cette Altesse voyageuse.

En voyant comment les choses se passent, en apprenant que le cousin de l'Empereur ne se propose ni de soulever la Pologne, ni d'enflammer la Hongrie, et qu'il se laissera porter par les eaux pacifiques du Danube jusqu'à Constantinople, l'opinion publique se rassure et s'habitue à ne voir

Digitized by Google

dans le voyage du prince qu'une manière intelligente et agréable d'occuper les loisirs que lui laissent son rang et son éloignement volontaire des affaires publiques. Que pourrait faire, en effet, en Allemagne le cousin de l'Empereur qui nous causât quelque ombrage? Ce n'est pas lui qui serait en position de chercher à Stuttgard ou à Munich des ennemis à la Prusse; son incognito n'est pas tellement impénétrable qu'on ne puisse voir, à travers les titres modestes dont il l'enveloppe, les ambitions qu'il représente, et les Allemands du Sud sont trop avisés pour recevoir d'une bouche étrangère des conseils qu'ils ne demandent à personne. A Vienne, le prince n'a que des visites courtoises à rendre et à recevoir; il peut aussi étudier de près les premiers essais du régime constitutionnel dans cet empire que le despotisme avait perdu et que la liberté régénère; il n'a pas à plaider la cause des nationalités auprès du souverain qui a rendu la Hongrie à elle-même, qui a volontairement arraché de son front la couronne de fer, et qui prodigue ses sympathies à la Pologne. S'il descend jusqu'à Constantinople, le prince français verra le sultan occupé à des tentatives de réforme et encore sous l'impression des salutaires idées qu'il a emportées de son dernier voyage en Europe. Il jugera par lui-même de l'avenir de la Turquie et de la possibilité de raffermir, sur le Bosphore, une puissance dont la chute eût entraîné une perturbation générale dans l'équilibre des Etats. Pour donner raison aux commentaires que certaines feuilles allemandes et françaises ont pris un absurde plaisir à propager, il faudrait admettre que le cousin de l'Empereur voulût troubler la douce quiétude du grand Turc, décourager toutes ses espérances et tous ses rêves de liberté. Ce serait un mauvais moyen de relever l'influence française à Constantinople que de venir y parler de guerre au moment où se font les premiers essais de liberté. Le prince est assez clairvoyant pour juger la valeur des réformes que le Sultan accomplit, pour vérifier l'exactitude des renseignements que la diplomatie française nous envoie sur l'Etat de l'Orient et que le *Moniteur* répète avec tant de complaisance. S'il y a des illusions, il les détruira; s'il y a des conseils à donner, sa position, son caractère et ce qu'il représente lui permettront de les donner. Mais la mission du cousin de Napoléon III à Constantinople ne peut être qu'une mission pacifique; alors même qu'il ne se rendrait auprès du célèbre malade que pour lui tâter le pouls, il n'en faudrait point conclure qu'il vient lui proposer des moyens empiriques de guérison; il ne peut que lui conseiller le régime fortifiant d'un gouvernement plus ferme et plus libéral.

C'est pendant que le prince Napoléon s'acheminait vers l'Orient qu'a retenti en Europe, comme un coup de tonnerre, le coup de pistolet qui a tué le prince Michel de Serbie. On ne sait pas encore quelles ont été les vraies causes et quelles peuvent être les suites de ce tragique événement. L'assassin s'appelle Radovanowitz; il était avec ses deux fils lorsqu'il a rencontré Michel Obrenovitch se promenant tranquillement dans le parc de Topchidéré. Radovanowitz a tiré sur le prince presque à bout portant et lui a logé une balle dans la tête. La télégraphie, toujours mesurée dans ses appréciations, assure que cet attentat est le résultat d'une vengeance personnelle. D'autres voient, dans ce drame sanglant, apparaître l'idée

Digitized by Google

panslaviste. Le prince Michel, entre autres vertus, avait la haine du Russe. Il était très remuant et avait hérité, de son père Milosch, d'une ambition très étendue ; volontiers, il aurait accepté le rôle de libérateur de toutes les nations slaves tributaires de l'empire Ottoman ; comme tous les chefs régnants de ces contrées, depuis le prince de Moldo-Valachie jusqu'au roi de Grèce, il pensait qu'il pouvait devenir une sorte de Victor-Emmanuel, et la Serbie une sorte de Piémont. Au demeurant, ce principicule divorcé, type curieux de grandeur orientale et d'énergie slave, était assez populaire ; il avait la taille, le port, le regard qui conviennent au pouvoir qu'il exerçait ; avec ses qualités physiques et une intelligence cultivée, il pouvait prétendre à jouer un rôle. Ses ambitions n'étaient point étrangères à l'effervescence qui régnait presque toujours dans cette portion de la Turquie d'Europe ; il avait eu souvent, vis-à-vis du sultan, son suzerain, une attitude peu soumise. Sa disparition subite va dérouter bien des projets et décourager bien des ambitions. Puisse-t-elle n'avoir pas de plus graves conséquences et ne pas faire naître, dans ce pays toujours mal contenu, des conflits dont l'Europe serait forcée de se mêler ! Une question de succession va surgir : la femme du prince, une Hongroise, fille d'un chambellan de l'empereur d'Autriche, la princesse Huniady, ne lui a point donné d'enfants ; il meurt sans héritier direct. Il faudra probablement un nouveau *berat* d'investiture pour donner un souverain au peuple serbe. Les compétitions vont surgir ; comme dans les Principautés Unies, la Russie aura son candidat, la Turquie aura le sien et les puissances occidentales auront aussi leur protégé. En attendant que la situation se dégage des émotions et de la surprise du premier moment, le pays est en état de siége, l'armée consignée et sur le pied de guerre ; des arrestations nombreuses ont été faites, le peuple est en fureur contre les assassins et leurs complices. Mais il y a un gouvernement provisoire, et les dépêches assurent que la Serbie est tranquille.

Ailleurs, nous n'avons pas de ces émotions. Les seuls attentats dont on puisse se plaindre n'atteignent que les bourses ; ils nous viennent des gouvernements étrangers, auxquels nous avons prêté notre argent avec un peu d'imprévoyance, et qui maintenant, obérés dans leurs finances, font des conversions préjudiciables aux porteurs de titres, ou prélèvent un *income tax* qui atteint l'étranger. Nous ne parlons pas du bey de Tunis, qui ne voulait plus rien payer, mais des gouvernements d'Autriche et d'Italie, qui veulent faire honneur à leur dette et qui, pour cette raison, cherchent partout de nouvelles sources de revenus. Il est séant de nous montrer accommodants avec ces débiteurs que nous sommes allés de notre plein gré chercher loin de nous, et les capitaux français doivent profiter de la leçon et devenir désormais moins cosmopolites. L'argent étant réputé le nerf de la guerre, cette gêne financière des Etats ne contribue pas médiocrement à nous rassurer sur le maintien de la paix. Quelles que soient les prévisions sinistres de la Russie, qui considère la guerre comme « une éventualité inévitable » et qui, pour en atténuer les rigueurs, propose une convention des puissances pour supprimer les balles explosibles, nous avons l'espoir que cette « inévitable éventualité » sera long-

Digitized by Google

temps évitée. Ceux qui vivent dans ces riantes perspectives n'ont pas appris sans un vif déplaisir la retraite provisoire de M. de Bismark dans ses terres de la Poméranie. M. de Bismark, qu'un excès de travail a mis pour quelques jours hors de combat, est l'homme le plus pacifique de la terre.

A la cour de Berlin, il calme les ardeurs et modère les transports, *mollitque animos et temperat iras.* Il ne faut pas que son autorité s'affaiblisse et que le champ reste ouvert aux hommes qui, n'ayant pas l'intelligence des grandes combinaisons politiques, caresseraient des plans de conquêtes. C'est une espèce dangereuse, d'autant plus redoutable qu'elle existe chez nous plus encore qu'en Prusse, et qu'il y aura toujours sur une rive du Rhin des gens prêts à ramasser les provocations parties de l'autre rive. Nous n'avons peut-être pas un comte de Bismark, mais nous avons beaucoup de guerriers qui ne doutent de rien. M. de Bismark est l'homme du traité de Prague; il le fera religieusement observer aussi longtemps que l'état de sa santé lui permettra de conserver la direction du gouvernement prussien et de la Confédération du Nord.

Nous n'avons pas aujourd'hui de nouvelles de la guerre du Paraguay, mais nous avons le discours prononcé à l'ouverture des Chambres brésiliennes par l'empereur Dom Pedro. Cette parole calme, succédant au bruit des batailles, a quelque chose de solennel. L'empereur triomphe modestement, comme il convient à un souverain qui a servi la bonne cause et au chef d'une nation qui a le sentiment de sa force et de sa valeur. Dom Pedro II met en première ligne de son rapide exposé l'amour profond du peuple pour les institutions de l'empire. Il comprend que là est tout le présent et tout l'avenir. Un peuple qui aime ses institutions a toutes les qualités pour les bien défendre; il produit des héros comme ceux qui ont vaincu à Potrero Ovehra, à Tayi, à Tuyuti, au passage de Humaïta et à Estabelecimente. Tous les Brésiliens, l'empereur le proclame, ont eu leur part dans ces triomphes; c'est le peuple entier qui a vaincu. Nous n'avons pas attendu ces déclarations pour rendre hommage aux institutions de l'empire du Brésil; nous savons que cette monarchie pourrait, sans s'appauvrir, faire don de quelques libertés à la république qu'elle combat et tenir encore un rang honorable parmi les Etats des deux continents. La défaite, aujourd'hui certaine, de Lopez est un triomphe pour la liberté

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES DEUX SŒURS

DEUXIÈME PARTIE[1]

VII

Le siècle actuel, ce grand et infatigable producteur, a créé un chef-d'œuvre de mécanisme moral qui n'est peut-être qu'une monstrueuse erreur : la jeune fille raisonnable. Dans les pensions, dans les couvents ou entre elles, avec une persistance bien excusable puisqu'elle est de bonne foi et impérieusement exigée, d'ailleurs, par les circonstances, les jeunes filles travaillent consciencieusement à se refaire une seconde nature. L'éducation, sans doute, l'instruction, les talents, sont excellents. Ce n'est, certes, ni le parfum, ni la grâce, ni la vertu ; mais c'en est l'économie, l'éclat et la consolidation. Ce qui épouvante, ce qui attriste, c'est cette science mondaine, avec laquelle on est parvenu à régulariser les femmes, à les rogner dans ce qu'elles ont de plus fin et de plus délicat, comme on ferait pour des fleurs que l'on aurait la singulière idée de rendre toutes pareilles. Ecoutez causer les jeunes filles. Il y en a qui parlent politique, sciences, philosophie, musique, histoire, avec une assurance surprenante. Les moins avancées possèdent, cependant, des notions très exactes sur la valeur cotée des choses et des hommes, sur le rang bien déterminé auquel leur dot et leur situation

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 juin 1868.

Digitized by Google

de famille leur donnent droit, sur leurs dépenses futures, sur la façon dont leur maison sera montée et administrée. « L'amour est passé de mode, disent-elles dans leur langage à la fois frivole et dogmatique ; il n'est pas nécessaire pour former un bon mariage. L'amour s'éteint, et, si on a cédé à ses entraînements, on s'en repent bien vite. Les convenances, l'estime réciproque, des conditions identiques de fortune et de caractères, voilà ce qui est indispensable. On obtient ainsi un attachement mutuel très tendre, aussi doux que l'amour même et beaucoup plus durable. On ne se marie pas pour s'occuper uniquement l'un de l'autre, pour perdre son temps à s'adorer, pour être enivré de passion ou dévoré de jalousie, mais pour remplir conjointement les devoirs de la vie commune, gouverner prudemment ses intérêts et sa maison, et élever ses enfants dans les bons principes. » Cette doctrine est saine ; elle est raisonnable. Elle fut celle de Mme de Lamoëze. Tandis qu'Adèle, toute jeune encore et abritée sous le toit paternel, ne songeait qu'à vivre heureuse au sein de cette solitude et de ces doux travaux qui conservent à l'âme comme un duvet de fraîcheur et d'innocence, Anna, plus âgée, plus brillante, douée d'une intelligence facilement accessible à toutes les cultures, avait été mise par son père dans un pensionnat renommé à juste titre. Là, elle était devenue plus mondaine. Après les leçons d'arts et de sciences, elle avait bien des fois, avec ses compagnes, parcouru dans toute son étendue l'échelle des mariages, cette vaste échelle qui, pour les jeunes personnes, touche du pied la terre, comme celle de Jacob, et dont l'autre extrémité se perd dans l'immensité des cieux. A quel niveau monterait Anna ? Sur quel degré pourrait-elle se maintenir plus tard, elle qui les gravissait tous, par la pensée, sans peur ni vertige, dans ses loisirs de pensionnaire ? Pendant qu'Adèle, ignorante, ingénue, et ne recevant ses développements que de la nature, n'osait pas même se dire tout bas qu'un jour elle serait amante, épouse et mère, Anna entendait à chaque instant ses compagnes s'écrier :

« Moi, j'épouserai mon cousin qui est capitaine.

— Moi, je ne me marierai que pour avoir voiture et un hôtel.

— Moi, je ne veux prendre qu'un homme titré et de vieille noblesse.

— Moi, je veux un ambassadeur de n'importe quel âge. »

Et presque toujours deux amies, jolies comme les amours et qu'on avait surnommées les inséparables, accouraient au conciliabule pour lancer en riant, mais très sérieusement, cette sentence :

« Ne vous occupez donc pas de ces bêtises, mesdemoiselles. On y pense une fois pour toutes, et c'est fini. Nous sommes raisonnables, mesdemoiselles ; nous savons parfaitement que pour être heureuses

Digitized by Google

en ménage il faut épouser un million. Hors du million, point de salut! »

Ces considérations, très nettes et très sages au point de vue financier, eurent de l'influence sur Anna sans qu'elle s'en doutât. Elles furent corroborées par l'éducation même que subissait la jeune fille. Ses talents, son instruction, son esprit, appelaient forcément un cadre resplendissant, un vaste théâtre. Ces dons brillants, naturels ou acquis, n'étaient point faits pour rester dans l'ombre. Ils avaient des exigences qui eussent été peut-être en désaccord avec celles du cœur d'Anna, si ce cœur n'eût été, excepté pour les affections de famille, enveloppé de cet engourdissement que cause l'inaction, et qui est comme la conséquence du vigoureux essor donné aux autres facultés.

Quand Anna sortit de pension, elle n'était pas vaine, elle n'était pas coquette, mais elle paraissait l'être, et, ce qu'il y a de plus fâcheux, elle ne se connaissait pas. Dans le monde distingué où son père la conduisait alors aussi souvent que ses occupations le lui permettaient, Anna rencontra M. de Lamoëze et lui plut. Ce fait n'avait rien d'étonnant. Anna était belle, séduisante, remarquée partout, et les hommages ne lui manquaient pas. Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que la jeune fille, éblouie peut-être par la grande situation de son prétendant, n'examina point ce qu'il y avait en lui de qualités et de défauts, et l'accepta pour ainsi dire les yeux fermés. Le docteur Bertin lui-même, malgré sa finesse et sa profonde connaissance des hommes, céda presque immédiatement à l'espèce d'entraînement irréfléchi que subissait sa fille. Par une de ces erreurs assez fréquentes dans les familles, où le choix d'un époux est une question grave et quelquefois très embarrassante, le docteur s'imagina qu'Anna, dont le véritable caractère ne s'était pas encore révélé, était faite pour les sommets de la hiérarchie sociale, et qu'il fallait la caser dans une de ces positions brillantes où ses instincts de jolie femme et de femme d'esprit semblaient l'appeler. Il est bien possible, du reste, que le docteur, en cela, ne se trompât qu'à moitié. Si Anna avait trouvé en M. de Lamoëze ce qu'elle et son père y avaient vu d'abord, ses goûts ne se fussent sans doute jamais démentis. Mais la réalité ne répondit pas aux espérances conçues, et une réaction douloureuse, accablante, s'opéra peu à peu chez la jeune fille devenue jeune femme.

M. de Lamoëze appartenait à cette génération riche et élégante dont quelques membres, soit par lassitude des plaisirs, soit par un besoin d'activité causé par des aptitudes véritables, soit par une louable ambition de l'âge mûr, se sont fait une gloire de donner plus d'extension à leur existence en mêlant la vie mondaine à la vie poli-

Digitized by Google

tique. Possesseur d'un beau nom et d'une fortune considérable, M. de Lamoëze, à quarante ans, se fit nommer député. C'était un coup d'essai. Il ne réussit ni bien ni mal; les choses se passèrent convenablement; mais ce mandat, assez facile à exercer en résumé, quand on n'en recherche ni les travaux obscurs ni les luttes ardentes, parut cependant trop lourd à l'élu, qui ne fit aucune démarche pour le faire renouveler. Il se contenta de faire mettre sur ses cartes de visite : Ancien député. Ce titre lui sembla suffisant pour prouver qu'il avait payé sa dette au pays et acquis le droit de se reposer. Ce passage aux affaires publiques, cette abdication qu'on supposait et qui était en effet volontaire, formèrent dans la vie de M. de Lamoëze une période extrêmement brillante. En dehors des classifications ordinaires, il y a des titres dont, même dans un pays où l'égalité est proclamée, le retentissement est et restera toujours magique. Les députés, les anciens députés, vieillissent bien moins vite que les autres hommes. Ils portent au front une auréole. Ils soulèvent des rivalités et des tempêtes au cœur des jeunes filles. S'ils restent silencieux, c'est qu'ils méditent. S'ils sont spirituels par aventure, on s'extasie devant de telles prodigalités. S'ils oublient de l'être, on leur sait encore plus de gré de vouloir bien descendre au niveau commun, de consentir à être simples pour n'humilier personne et vulgariser des idées justes. Dans un salon, dans un cercle, un député n'a que faire de parler pour effacer le mérite de ceux qui l'entourent. Tout en lui est éloquent. Sa supériorité n'a pas besoin d'être attestée; elle est connue et appréciée d'avance. Un ministre, mis en regard d'un député dans une réunion de personnes désintéressées, n'obtiendra pas toujours la suprématie dont ses hautes capacités le rendraient digne. Pourquoi? La raison en est bien simple : le ministre s'est peut-être élevé par des menées sourdes; il commande, mais il obéit bien davantage; tandis qu'un député n'obéit qu'à sa conscience ; il est libre, il est fier, il est indépendant, il est législateur. Cette glorification des législateurs semblera, à certaines gens, un préjugé, car, en les examinant avec attention, on s'aperçoit que ce sont des hommes comme les autres. Mais, préjugé ou non, des idées aussi généralement répandues reposent nécessairement sur un fond de bon sens. En France, on estime par-dessus tout le talent et la richesse; or, que faut-il pour faire un député? Beaucoup d'intelligence ou beaucoup de fortune.

Un des motifs qui déterminèrent M. de Lamoëze à rentrer dans la vie privée, fut sa santé. « Que faire, a dit Châteaubriand, d'un homme d'Etat continuellement occupé à regarder sa langue devant une glace? » Déjà épuisé par une existence mondaine, M. de Lamoëze n'avait pas su résister aux séductions plus multipliées en-

Digitized by Google

core qui le poursuivirent pendant sa discrète participation au pouvoir. Ses bons amis, alors, l'invitèrent et l'entraînèrent à toutes leurs fêtes ; ses belles amies de toutes les contrées et de toutes les époques se rapprochèrent de lui comme un cordon de sentinelles qui se resserre, non pas précisément pour le protéger, mais pour lui reprocher son indifférence et son ingratitude, l'enivrer d'encens, de témoignages de dévouement qui demandaient nécessairement une réponse, et lui ravir en secret une des feuilles de sa couronne. Un jour, en retournant dans sa magnifique maison de campagne, aux environs de Besançon, M. de Lamoëze s'aperçut avec terreur qu'il ressemblait à un général d'armée que ses nombreuses victoires ont successivement privé de tous ses soldats. La jeunesse n'était plus là pour s'y ravitailler. Les jambes du triomphateur avaient perdu leur vigueur et leur élasticité, ses bras n'avaient plus la force d'étreindre, ses poumons respiraient péniblement, son cœur n'avait plus les mouvements réguliers d'une roue de moulin mue par une eau intarissable et abondante.

« Déjà ! » murmura-t-il en soupirant.

Et il resta quelques années en proie à une mélancolie profonde, ne sachant plus où retremper sa vie, blasé, ennuyé, ayant peur de son ombre, s'entourant de précautions minutieuses et les négligeant brusquement ensuite.

C'était une âme faible.

Puis il s'avisa d'un expédient : il résolut de se marier.

Quand Anna le vit pour la première fois, il était fort difficile de le bien connaître et de le juger. Généralement, ce sont les hommes qui épousent des énigmes, dont le mot leur sera révélé plus tard ou qu'ils ne devineront jamais. Cette fois, le mystère à déchiffrer, c'était le mari. Mais il ne laissa pas d'être attrayant à cause de sa situation très en vue et de ses somptueux alentours. C'était comme une pierre hiéroglyphique debout au milieu d'un luxuriant paysage et dans le voisinage d'antiques palais dont les dômes dominent l'horizon. M. de Lamoëze était grand, mince, exempt d'embonpoint, de tournure et de visage distingués. Les exercices du corps et l'assidue fréquentation du monde avaient développé en lui l'aisance, l'assurance et la grâce des mouvements. Il parlait peu d'habitude ; mais il eût été malaisé de discerner si cette abstention indiquait une réserve naturelle ou l'insignifiance de la pensée. D'une politesse exquise, graduée, jamais banale, il avait en lui un grand air de dignité. Pareil à tous les hommes formés à l'école du monde, ses lassitudes, ses défaillances, son peu de solidité d'esprit, son ennui, ne se trahissaient jamais en public. Il était à cet égard comme un soldat dont la tenue sous les armes est toujours irréprochable. Puis

Digitized by Google

il avait ce qui plaît tant aux femmes : un ton à la fois respectueux et léger auprès d'elles, un air d'adoration pour elles et d'insouciance, deux penchants qui semblent s'exclure l'un l'autre comme la foi et l'incrédulité, mais dont l'assemblage donne plus de saveur à l'amour en lui imposant l'obligation de veiller sur sa conquête et de la recommencer chaque jour ; il avait l'élégance suprême, la générosité, la bravoure, la notion exacte et l'expérience de tout ce qui amuse les femmes, les séduit et les passionne. Toutes ces qualités étaient devenues, avec l'âge, d'une manifestation un peu froide, un peu méthodique ; mais il est bien rare qu'une jeune fille observe ces nuances et en tienne compte. On peut même ajouter ici une réflexion qui paraîtra peut-être paradoxale au premier abord, mais qui est cependant très fondée : de nos jours l'amour a été étudié, analysé, disséqué ; ce siècle d'enquêtes en a fait une très approfondie sur lui comme sur toutes choses ; on devrait donc le connaître comme on connaît l'alphabet ; et pourtant, chacun s'accorde pour dire que jamais les hommes et les femmes qui passent de la théorie à la pratique ne se sont trompés aussi souvent, aussi grossièrement qu'aujourd'hui. L'ignorance, en amour, est plus féconde que la science.

Du reste, Anna n'épousa pas M. de Lamoëze précisément par amour. Il lui offrit la réalisation de ses projets de jeune fille, et elle l'accepta malgré un âge dont les ravages n'étaient point apparents. Mais, dès les premiers mois après le mariage, les espérances d'Anna furent déçues. Pendant les fêtes qui suivirent la célébration de cette alliance, pendant la tournée de visites à Paris, en province, et les splendides réceptions qui eurent lieu dans son antique et vaste hôtel de Besançon, M. de Lamoëze se maintint à la hauteur où il s'était d'abord placé. Ce changement d'existence, la possession d'une jeune et jolie femme, ranimèrent en lui quelques lueurs de jeunesse. Mais il était trop tard pour rallumer tout à fait ce divin flambeau. Après moins d'un an de surexcitation fiévreuse, désespérée, M. de Lamoëze, au moral et au physique, s'affaissa tout à coup sur lui-même, et le supplice de sa femme commença. Effrayé, jetant brusquement son enveloppe de galanterie et d'homme du monde, le mari d'Anna l'emmena à la campagne et n'y reçut plus personne. Cette jeune femme qui aimait les fêtes, la toilette, le bruit, les arts, les hommages, n'eut plus devant les yeux que le triste spectacle d'un homme qui a peur de mourir. M. de Lamoëze, si brillant naguère et si parfaitement conservé, ne ressembla bientôt qu'à une vieille maison menaçant ruine et soutenue de tous côtés par des échafaudages. Anna ne se plaignit pas. Ces Parisiennes aux dehors charmants et frivoles ont presque toujours d'incroyables ri-

Digitized by Google

chesses de cœur, qu'elles emploient, dès que l'occasion s'en présente, à l'accomplissement des sacrifices les plus héroïques. Nées pour les jeux adorables de l'esprit, de l'amour et de la parure, on les voit parfois s'ensevelir sans un regret dans l'ombre, et préférer le dévouement qu'elles donnent à tous ceux qu'elles pourraient inspirer. Mais, et ceci est encore à leur louange, pour qu'elles séjournent longtemps et sans larmes sur les sommets sévères du devoir et de l'abnégation, il faut que la tâche soit grande, belle, que le but soit noble. Tout ce qui est mesquin leur est odieux, répulsif. Leur âme, à ce contact, se replie en frissonnant sur elle même ; elle se recueille dans sa douleur pour y reprendre des forces, puis elle s'envole ailleurs, et la femme ne tarde pas à la suivre. Comme récompense du dévouement d'Anna pour lui, M. de Lamoëze, usant de délicatesses de langage qui voilaient à peine les cris et les frayeurs d'un lâche égoïsme, osa lui faire comprendre qu'elle était peut-être la cause de son malheur, que la présence d'une jolie femme était comme un éblouissant rayon de soleil auquel il eût été plus prudent à lui de se soustraire.

« Mon admiration pour vous, ajouta-t-il...

— Faut-il que je parte ? interrompit Anna froissée.

— Partir, vous !... M'abandonner ! Mais je mourrais plus vite encore ! »

Et M. de Lamoëze, assailli par des maux dont la moitié était imaginaire, continua à exercer le dévouement de sa femme sans lui en savoir aucun gré. Tantôt il s'éloignait d'elle et lui interdisait poliment de l'approcher ; tantôt il l'appelait avec des supplications de détresse et la forçait de rester auprès de lui des journées entières, dans une chambre hermétiquement close, où la lumière du jour entrait à peine. La patience d'Anna ne se démentit pas. Elle obéit aux caprices de son mari comme si elle n'eût pas eu droit à un peu de distraction. Au fur et à mesure qu'il variait ses systèmes d'hygiène, selon les médecins qu'il consultait tour à tour, elle l'accompagnait dans ses promenades en voiture, ou demeurait enfermée auprès de lui lorsqu'il jugeait indispensable pour sa santé d'éviter le moindre mouvement et le contact de l'air. Elle enchaîna son cœur pour le mettre à l'abri de toute révolte. Elle s'apaisa elle-même en remplaçant le bonheur qui la fuyait par les satisfactions monotones mais orgueilleuses du devoir accompli. Elle éprouva toutefois un involontaire sentiment de délivrance quand son mari lui dit un jour :

« Allez à Paris, ma chère. J'ai entendu parler de certaines cures merveilleuses, et... Allez à Paris ; votre sœur et votre grand'mère seront enchantées de vous voir. »

Digitized by Google

Anna y vint donc, mais on comprendra maintenant pourquoi elle s'abstenait de répondre aux questions de sa sœur quand Adèle lui demandait si elle était heureuse.

« Montre-moi donc les lettres de ton mari ? » dit la curieuse jeune fille un jour qu'Anna en recevait une.

Mais celle-ci refusa. Elle voulait garder pour elle seule, comme dans un flacon soigneusement fermé, le secret de cette situation dont la moindre émanation l'étouffait.

Quand Mme de Lamoëze vit pour la première fois Lucien, quand il la prit pour sa fiancée et que tout son cœur s'échappa pour ainsi dire de lui pour envelopper la jeune femme dans une atmosphère passionnée, elle tressaillit ; elle fit un triste et brûlant retour sur elle-même, sur son passé ; elle se demanda ensuite par quelle funeste erreur elle n'avait pas choisi pour époux un homme jeune et beau comme Lucien. Elle ressentit un mortel regret de n'être pas libre alors qu'il s'offrait si spontanément à elle. Puis, examinant la question sous toutes ses faces et reportant ses pensées sur sa sœur, elle crut nécessaire, surtout en se souvenant de la méprise de Lucien, de prémunir Adèle contre un consentement prématuré. Mais quand Adèle eut dit oui, quandles faits devinrent irrévocables, Mme de Lamoëze ne songea plus qu'à les consolider et à les préserver de tout péril. Cette femme qui n'avait pu être heureuse ni par le cœur ni par les joies du monde, rentra avec courage dans ses renoncements. Voyant sa sœur aimer Lucien et l'accepter sans hésitation pour mari, elle atténua dans son esprit les conséquences d'une première erreur ; elle se dit que Lucien, après avoir été tout à elle pendant une seconde, oublierait facilement cette fugitive impression et serait bientôt tout à Adèle. Quand Lucien revint quotidiennement à Neuilly, Anna observa d'abord une grande réserve, dont elle ne tarda pas à se départir en se rassurant. Ce doux moment des fiançailles formait, dans la maison de Neuilly, un ravissant tableau qui réjouissait même Mme Bertin et Gertrude. Tout y était sourires et espérances. Le jeune Isswann y figura bientôt, comme pour l'animer encore davantage par un épisode gai.

« Que nous avez-vous rapporté de Russie, mon fils ? avait dit un jour Mme Bertin.

— Hélas ! madame, répondit Lucien, je suis venu si vite !... »

Puis il ajouta en riant :

« Ah ! mais je ne suis pas si coupable que j'en ai l'air. Je vous ai rapporté un Russe.

— Un Russe ! Un vrai Russe ! Est-ce un domestique ?

— C'est mon élève et mon ami, madame.

Digitized by Google

— Oh ! amenez-nous-le. Allez le chercher. Nous serons charmées de le voir. N'est-ce pas, Gertrude ?

— J'ai vu des Russes en 1815, répliqua la nonagénaire ; j'avoue qu'ils m'ont fait plaisir.

— Tais-toi, ma bonne ; tu vas dire des bêtises. Ah ! Lucien, quel malheur que vous ne soyez pas allé en Amérique ! vous nous auriez rapporté des nègres. »

Isswann fut parfaitement accueilli chez Mme Bertin. Sa présence contribua même à dissiper l'espèce de gêne et de malaise qui subsistait encore, par moments, entre Lucien et Anna.

VIII

Un matin, tandis qu'il déjeunait avec Lucien Duplessis, dans l'appartement meublé qu'ils occupaient ensemble rue du Colysée, Isswann lui dit :

« Irai-je aujourd'hui ?

— Où ? A Neuilly ? Viens si tu veux, Isswann. Tu sais que tu es toujours bien reçu.

— Grâce à mon cher maître. Mais je le supplie d'avoir du jugement pour nous deux, et de me prévenir quelques minutes avant que ma présence soit importune. Mon cher maître n'ignore pas...

— Oui, oui... sois tranquille. Mais tu n'as pas de mémoire, Isswann : il était convenu entre nous qu'une fois arrivés en France tu ne me nommerais plus ton maître.

— Oh ! cela, c'est impossible, répliqua le jeune Russe. J'aurais beau l'essayer, je n'y parviendrais pas. Je ne puis oublier que mon cher maître m'a tiré du néant, et si je connaissais une expression plus forte pour témoigner que je lui appartiens corps et âme, je l'emploierais.

— Il me serait doux, pourtant, d'être traité par toi en ami. Ne t'attendris pas, Isswann. Conserve tes idées si tu y tiens. Aimons-nous sincèrement, c'est le principal. Tu te plais dans la maison de Mme Bertin, hein ? Voyons, mon cher, ne fais pas le fanfaron avec moi. Avoue franchement que tu t'y plais.

— En effet. Et je serais un triste fou s'il en était autrement. Ce qu'il y a de charmant dans cette maison, c'est qu'on y va de bonne heure et qu'on y reste toute la journée. On cause, on écoute, on s'occupe de mille choses peu fatigantes. On ne fait rien du tout pour peu qu'on en ait le désir. Voilà la vie telle que je la comprends. Du loisir, beaucoup de loisir ! J'ai lu dans Montaigne que vivre est l'occupation fondamentale par excellence. Il a raison, cet homme.

Digitized by Google

La vie est une belle chose quand on peut regarder passer tranquillement ses ondes calmes où se réfléchissent les nuages, les sereines profondeurs du ciel et les arbres du rivage. Je n'aime pas à me presser, moi. Aussi... Ah ! si mon maître savait... Je connais maintenant les aventures que les belles Parisiennes réservent aux naïfs étrangers...

— Tu as eu des aventures, Isswann, et tu ne me les racontes pas ! Je ne suis donc pas ton ami ?

— Mon cher maître daignerait s'intéresser à mes simples récits !... Ah ! qu'elles sont singulières, vos Parisiennes ! J'ose les comparer, pour le labeur, à des chevaux de fiacre. J'avais fait un beau projet en pensant à mon cher maître. Pour lui prouver qu'Isswann est capable de figurer convenablement parmi les peuples les plus civilisés, Isswann avait résolu de faire une conquête, de ne pas se promener plus longtemps dans ces jardins d'Armide sans cueillir une rose pour la mettre, ne fût-ce qu'un jour, à sa boutonnière. Isswann sortit donc avant-hier, portant en lui l'orage de ce téméraire dessein. Dans la rue, à l'encoignure d'une porte cochère, il se trouva soudain face à face avec une inconnue. Elle était jeune, elle était belle et splendidement parée, et il y avait en elle un air à la fois fier et hardi qui disait : Tout est possible ! Elle avait à la main un papier, qui venait sans doute de lui être remis chez son concierge, et qu'elle tenait ouvert. Isswann, déjà très près, s'approcha encore davantage pour en prendre connaissance. « C'est un billet de spectacle, dit-il, permettez-moi de voir pour quel théâtre, afin que je ne manque pas de m'y rendre exactement. » L'inconnue lui dit : « Vous fait-il plaisir? Le voici. Je ne compte pas m'en servir et je l'aurais donné à ma femme de chambre. » Isswann répondit : « Je l'accepte comme gage ; que puis-je vous offrir en retour ? » Il sentit alors comme un léger choc électrique ; c'était l'inconnue qui l'examinait de la tête aux pieds par un coup d'œil aussi rapide que l'éclair. Elle ajouta : « Venez demain, à midi. » Isswann s'inclina et elle disparut. Mon cher maître croira peut-être qu'Isswann ne dormit pas la nuit suivante? Il n'en fut rien. Isswann dormit comme à l'ordinaire. Puis il s'habilla et alla au rendez-vous.

— Ah ! tu fais le brave, mon cher, interrompit Lucien. J'ai remarqué qu'hier tu étais très troublé.

— Un peu d'émotion, peut-être. L'inconnue attendait Isswann. « Tiens ! dit-elle en lui serrant la main ; je n'ai pas entendu votre voiture. — Cela n'a rien d'étonnant, répliqua-t-il, car je n'ai point l'intention de vous enlever. » Elle daigna sourire et donna des ordres tandis qu'il admirait les éblouissantes merveilles d'une toilette somptueuse, dont une partie traînait et bruissait derrière elle comme

Digitized by Google

un manteau de reine. « Nous allons aux courses, reprit-elle, je ne puis me dispenser d'y paraître. » Après les courses, où les conduisit une élégante victoria, ils allèrent dîner, puis à une première représentation, puis à un bal. Isswann alors commença à demander grâce. Mais l'inconnue lui dit que ce bal était chez une de ses amies intimes et qu'elle ne pouvait se dispenser d'y paraître. Vers deux heures, au moment où Iswann commençait à s'amuser, elle lui dit : « Partons, allons souper. » Souper ! Isswann n'avait pas faim. Cependant il se conforma aux usages. Mais quand l'inconnue se sépara de lui en lui disant : « A demain ! » il répondit : « Non, c'est assez. Isswann est satisfait et n'a aucun goût pour une existence aussi fatigante. »

— Et voilà toute ton histoire ?

— Oui, mon cher maître. A présent, quand on me raillera sur mon indifférence, je laisserai dire les railleurs. L'amour n'est qu'un caillou que l'on jette dans un puits pour en troubler l'eau. »

Ils se levèrent de table et se dirigèrent à pied vers Neuilly.

« Isswann, dit tout à coup Lucien en s'arrêtant comme sous le poids d'une pensée soucieuse, j'ai peur pour toi, mon enfant. Ton aventure m'effraye. Tu n'as aucun penchant pour les bonnes fortunes vulgaires, et cependant tu en as cherché une, tu l'as cherchée avec préméditation et d'un propos délibéré. Pourquoi ? Quel était ton but ? As-tu vu là un dérivatif ou une simple distraction ? Sois franc, Isswann, et confie-toi à moi. Tu vas souvent chez Mme Bertin ; tu t'y plais ; tu y vois Mme de Lamoëze ; ne crains-tu point de perdre auprès d'elle ton repos et ton cœur ? Ne sentais-tu pas qu'ils étaient menacés, et voulais-tu te soustraire au péril quand tu te lançais si résolûment dans des extravagances si contraires à tes habitudes ?

— Oh ! que mon cher maître se rassure ! s'écria le jeune Russe avec un accent de sincérité. On peut admirer le ciel, de loin, d'en bas, mais sans avoir pour cela l'ambition d'y monter. »

Cette réponse sembla tranquilliser Lucien. Puis, comme s'il eût cédé à des appréhensions persistantes et invincibles, il ajouta d'une voix émue :

« Prends garde, Isswann, prends garde ! Cette femme a en elle un charme mystérieux et irrésistible. Elle possède une incomparable beauté qui attire, qui enivre, et toute sa personne est comme imprégnée d'une mélancolie divine qui semble dire : Consolez-moi. Son sourire même est plein de larmes ; sa voix, même en riant, a des sanglots. Tout en elle invoque, séduit, captive. Elle provoque tous les désirs les plus purs et les plus ardents, ceux qui n'aspirent qu'aux satisfactions de l'amour, et ceux qui prennent leur source à toutes les générosités du dévouement. Mais cette femme doit passer devant nous et s'éloigner bientôt sans laisser de traces. Le sillon

Digitized by Google

creusé par elle dans notre existence n'y ferait germer que des plantes empoisonnées. Tiens ton cœur à l'abri d'elle. Dès que tu le sentiras fléchir ou s'embraser, préviens-moi. Je te soutiendrai. Je te sauverai. Il y a des passions dont on meurt, mon cher enfant, et je ne veux pas même t'en voir souffrir. »

Isswann regarda Lucien avec finesse et lui dit :

« Mon cher maître serait-il amoureux de Mme de Lamoëze? En ce cas, je la prierais de retourner immédiatement près de son mari. Je ne veux pas qu'on touche à un seul cheveu de la tête de mon cher maître. »

Cette question, précisément parce qu'elle était faite avec beaucoup de douceur, produisit sur Lucien une impression très forte.

« Ah! murmura-t-il, comme en se parlant à lui-même, de nous deux est-ce Isswann qui est un homme et moi qui ne suis qu'un enfant? »

Ils gardèrent un instant le silence. Isswann craignait d'en avoir trop dit; Lucien sentait un flot de confidences s'agiter en lui et se presser en tumulte vers l'ouverture qu'il venait involontairement de leur livrer.

« Tu te trompes, ami, reprit-il bientôt en s'efforçant de diriger le cours de ses impressions et d'en rester le maître. Les deux filles du docteur Bertin sont jumelles en beauté et en grâce, mais l'homme auquel l'une d'elles appartient doit être assez fier de sa destinée pour borner d'après elle ses désirs et ses pensées. Seulement...

— Ah! il y a une restriction? dit le jeune Russe voyant que Lucien hésitait.

— Eh bien, oui! mon bonheur a une ombre. Mais ce n'est qu'une ombre et tu m'aideras à la dissiper. Quand je suis arrivé à Neuilly, le hasard a fait que Mme de Lamoëze s'est montrée à moi la première. Je l'ai prise pour ma fiancée, je lui ai dit... je ne sais pas ce que je lui ai dit; mais cela signifiait que je serais très heureux de l'avoir pour femme.

— Ah! s'écria Isswann; c'est grave.

— Depuis ce jour, continua Lucien, jamais ni elle ni moi nous n'avons fait même une allusion à cette circonstance. La rappeler eût été nous soumettre tous les deux à une dangereuse épreuve. Mais ne comprends-tu pas combien cette femme doit me mépriser en songeant avec quelle facilité j'ai reporté mes vœux de l'une à l'autre sœur? Quand je regarde Mlle Adèle, quand les mille voix de sa beauté s'unissent comme dans une harmonie voilée pour célébrer le saint cantique de l'amour, quand elle est là, devant moi, souriante, sans impatiences et sans peurs, mollement bercée sur

Digitized by Google

les perspectives azurées et profondes d'une sécurité inaltérable, je me surprends par instants à trembler comme un lâche, comme un coupable, car je me dis qu'un seul mot pourrait faire crouler cet édifice que cette jeune fille croit si solide.

— Hélas !... oui... peut-être ! Les jeunes filles sont des sensitives. Ah ! que mon cher maître se calme : ce mot, Mme de Lamoëze ne le prononcera jamais.

— Non. Elle est trop généreuse et trop fière. Mais je le connais, moi, il me brûle. Il m'écrase. Que de fois je suis tenté de dire à Mlle Bertin : Ne m'aimez pas ; chassez-moi ; oubliez moi ; ce n'est pas votre image qui s'est gravée dans mon âme en traits de feu, c'est celle de votre sœur. C'est votre sœur qu'aujourd'hui encore...

— Le remède serait pire que le mal, interrompit Isswann. Mon cher maître n'aime pas Mme de Lamoëze, puisqu'elle est mariée. Mon cher maître sait bien que, lorsqu'une jeune fille s'appuie avec confiance sur le bras d'un homme, cet homme doit la protéger jusqu'à ce qu'il soit couché dans la tombe. »

Puis, comme pour faire diversion à ces pensées et leur ôter de leur gravité, Isswann ajouta d'un ton d'insouciance et d'enjouement :

« Mon cher maître ne va jamais à la comédie. Il a tort. On y rencontre de bien précieux enseignements. On y voit de quelle façon tout s'arrange toujours dans ce monde à la satisfaction générale ; on y apprend à se tirer galamment d'affaire dans les difficultés de la vie. L'âme de mon cher maître a des délicatesses exquises et exagérées. S'il allait plus souvent à la comédie, il saurait comment réparer une méprise qu'Isswann juge toute réparée déjà ; il verrait comme quoi les femmes mariées ont quelquefois des rêveries singulières, et livrent dans leur ménage, ou à quelque distance, de petits combats qui leur procurent un exercice salutaire et ne font de mal à personne. Je mets, en toute humilité, mes études et mon expérience aux pieds de mon cher maître.

— Laisse ton expérience de côté, bon Isswann. Je n'en ai pas besoin pour savoir que le bonheur et la sécurité de Mlle Bertin me sont et me seront toujours sacrés.

— Ah ! que mon cher maître a raison ! Respecter les faibles, adorer la beauté, protéger l'innocence, rendre le mariage inviolable, voilà les grands, les immortels principes ! »

Ils arrivèrent à Neuilly en devisant ainsi. Lucien se sentait un peu apaisé, non à cause de ce qu'Isswann, avec sa jeune sagesse d'enfant gâté, lui avait dit, mais parce que Lucien avait parlé d'Adèle, d'Anna, et versé dans cet entretien le trop-plein de son cœur. Douces confidences de la jeunesse, vous êtes aussi délicieuses que l'amour,

Digitized by Google

car vous êtes l'amour même. Lucien, toutefois, fut assailli en montant l'escalier par l'idée qu'il avait exprimée déjà et dont la source était fort trouble en lui.

« Prends garde, dit-il à voix basse. Mme de Lamoëze...

— Oh ! je vais souvent à la comédie, » répondit Isswann.

Ce jeune Russe, dont la taille élancée avait la grâce et la souplesse d'un roseau, dont tous les traits étaient purs et calmes, dont les cheveux fins et blonds se pressaient les uns sur les autres en mèches sinueuses, et dont les yeux franchement bleus semblaient laisser voir sous leur transparence l'âme la plus candide, avait en lui des subtilités préservatives qui provenaient peut-être de son origine et de son pays. Dévoué à Lucien, il s'enfermait dans ce sentiment pour être insaisissable à tous les autres. Plein d'assurance, d'enjouement, de bonhomie, il était, dans ses actions, d'une prudence extraordinaire pour son âge. Affranchi par Lucien, et reconnaissant comme un sauvage, il était prêt à lui sacrifier sa vie au moindre mot. Mais, en dehors de cela, ses moyens de défense personnelle étaient d'autant plus forts qu'ils n'étaient point apparents. Sous un grand air de cordialité, Isswann ne demandait rien à personne et ne se souciait d'aucun bien. Longtemps esclave, libre maintenant et ne connaissant plus que les liens qu'il avait volontairement formés lui-même, son seul bonheur était de marcher tranquillement et fièrement dans sa liberté.

IX

Mme Bertin avait, ce jour-là, quelque prédisposition à devenir maussade. Le prestige de la nouveauté étant passé à l'égard de Lucien et d'Isswann, elle commençait à regretter son placide tête-à-tête avec Gertrude. Les approches du mariage, surtout, faisaient frémir la vieille dame.

« Nous ne pourrons nous dispenser d'y assister, » avait-elle dit souvent à sa servante-compagne.

Et cette idée l'effrayait, à cause des embarras et des fatigues qu'elle lui faisait prévoir.

Néanmoins, la vieille dame s'empressa d'ouvrir la conversation en voyant Lucien, et lui dit :

« Eh bien, mon fils, êtes-vous satisfait? Aujourd'hui ressemble-t-il pour vous à hier? Avez-vous au moins bâti quelques maisons depuis votre retour à Paris?

— Ah ! je n'y pense guère, madame, répondit-il avec un accent de conviction dont Adèle fut vivement touchée.

— Monsieur Lucien, dit-elle, vous êtes vraiment trop aimable. Je

Digitized by Google

devrais avoir des remords, je l'avoue, en vous dérobant ainsi à vos travaux. Je n'en ai pas, mais c'est parce que je m'habitue, par avance, à la pensée de ne pas être exigeante plus tard. Je saurai me contenter, croyez-le, de la modeste part de votre temps qu'il vous sera possible de m'accorder. »

Lucien voulut répliquer ; il n'en eut ni le courage ni la présence d'esprit.

Il éprouva moins de joie que de fatigue anticipée devant cette jeune fille qui se mettait sous sa protection et se confiait à lui pour cette seconde éducation que la plupart des femmes sont heureuses de recevoir de leurs maris.

« Une élève... encore... comme Isswann ! » se dit-il en donnant une forme très arrêtée à des pensées auparavant indécises et flottantes.

Oui, Lucien avait bien défini d'un seul mot le rapport qui existait entre cette jeune fille et lui. Par sa docilité, son ignorance et sa grande jeunesse, Adèle n'était réellement qu'une élève. Dans les arts, dans les sciences, Lucien était très capable d'en former. Isswann en était la preuve vivante. Mais, en fait d'amour, Lucien n'était point passé maître, et, au lieu de rechercher un rôle de supériorité bienveillante et calme, il se sentait plutôt poussé vers cette égalité militante, féconde en émulation, par laquelle toutes les facultés s'aiguisent et s'exaltent.

« Et vous, monsieur Isswann, reprit Mme de Lamoëze, vous ennuyez-vous à Paris ?

— M'ennuyer, moi, madame ! répondit-il. Et pourquoi ? Je ne m'ennuie nulle part. S'ennuyer, c'est faire bien bon marché de soi-même et d'autrui.

— C'est un garçon bien original, reprit Mme Bertin, obligée, un peu malgré elle, de s'intéresser à quelqu'un ou à quelque chose. Parlez, mon jeune ami. Vous m'amusez.

— Je suis charmée aussi de vous voir, ajouta Adèle, comme pour atténuer l'effet de cette injonction. Savez-vous pourquoi vous me plaisez, monsieur Isswann, en outre de vos mérites personnels ? C'est que vous êtes un incessant éloge de M. Lucien. Mais dites-moi, Isswann... la tendresse est exclusive, un peu jalouse... N'aurez-vous point quelques regrets en me le cédant ?

— Ah ! mademoiselle, c'est comme si vous me demandiez si je serais fâché de voir mon cher maître parvenir aux premières dignités de l'empire.

— Bien vrai ! Oh ! le méchant flatteur ! Comme il me flatte ! C'est très mal, Isswann. Je ne vous aimerai plus.

— A votre âge on s'accoutume à tout bien vite, continua Mme de

Digitized by Google

Lamoëze; d'autant mieux que vous ne retrouverez en France ni vos longs hivers, ni vos neiges, ni vos innombrables troupeaux de loups.

— Non, madame, répondit Isswann tranquillement. En France, il n'y en a pas.

— Depuis mon retour, ajouta Lucien, je pense parfois à la Russie. Quelle que soit la physionomie âpre et austère de cette contrée, je me dis souvent que l'on porte en soi son propre bonheur, que le cœur qui aime et qui est aimé trouve partout la terre souriante et le soleil assez chaud. Se cacher à deux, non pas dans une ville, mais au sein de ces solitudes profondes où le regard de Dieu pénètre seul, vivre l'un par l'autre, l'un pour l'autre, sans rien demander au monde que son oubli, n'est-ce pas là le rêve de tout homme, de toute femme peut-être, de ceux du moins qui ne veulent pas mourir sans avoir vécu, sans avoir aimé?

— Un tel rêve, s'écria Adèle avec émotion, je pensais que les femmes le faisaient seules! Mais pourquoi vous adressiez-vous à ma sœur en disant cela? Vous croyez donc que je ne saurais vous comprendre?

— Ils sont gentils, dit Mme Bertin à voix basse. Mais tout cela ne bâtit pas des maisons.

— Puisqu'ils n'en ont pas besoin!... » répondit Gertrude.

Mme de Lamoëze avait légèrement pâli tandis que Lucien lui parlait. Le langage de sa sœur la remit bien vite. Un doux et fugitif sourire passa sur ses lèvres.

« Et mon jardin, monsieur Isswann? dit-elle. Vous plairait-il d'y travailler aujourd'hui?

— Certes, madame, répondit-il en se levant avec empressement. Je vous dessinerai même un parc si cela vous fait plaisir. »

Et, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur Lucien, ils échangèrent ensemble un regard d'intelligence. Puis Anna baissa les yeux. Elle pressentait que ce jeune homme voyait, devinait tout. Elle se rassura néanmoins; elle se dit qu'Isswann était loyal, dévoué à Lucien, sérieux sous ses apparences juvéniles. Il n'y avait plus rien à lui cacher, c'était certain, mais elle comprenait qu'un pacte d'alliance se scellait entre eux.

« Ah! ma foi, tant pis! s'écria tout à coup Adèle. J'avais résolu de ne vous rien dire sur mes acquisitions récentes et mes occupations particulières, mais vous venez de parler de la Russie, et je veux vous prouver que j'en étudie le chemin. »

Et, ouvrant une armoire, elle en tira successivement des gravures, des cartes géographiques, des guides en Russie, des voyages en Russie, et autres ouvrages reliés en cuir de Russie.

Digitized by Google

« Adèle, chère Adèle ! murmura Lucien, qui sentit un flot de larmes lui monter aux yeux.

— Nous allons bien nous amuser, continua la jeune fille. Vous me direz où vous êtes allé, les provinces que vous avez parcourues, les monuments que vous avez visités. Grand'mère, ce n'est pas ma faute : j'avais dit que je ne montrerais pas tout cela à M. Lucien, afin de l'étonner un jour par l'étendue de mes connaissances sur la Russie, qui a, je crois, soixante-dix millions d'habitants, mais je réfléchis que je deviendrai bien plus vite savante si M. Lucien veut bien prendre la peine de m'instruire. Y consentez-vous, monsieur Lucien ?

— De grand cœur, mademoiselle. »

Et, avec un sourire où éclatait cependant plus de douceur et de bonté que de contrariété, il se dit :

« Une élève ! une vraie élève ! »

X

En ayant recours au talent et à l'obligeance d'Isswann, Mme de Lamoëze n'avait eu que l'intention d'éviter Lucien. Ce moyen avait déjà été plusieurs fois employé par elle. Le centre de réunion était dans le petit salon où présidait Mme Bertin, mais, pour agrandir le théâtre où figuraient maintenant de nouveaux acteurs, on laissait ouverte la porte communiquant avec le grand salon ; les portières même en étaient repliées, et on circulait librement de l'une à l'autre pièce, qui n'en faisaient pour ainsi dire plus qu'une. Or, Adèle, malgré son prochain mariage, prenait encore le matin des leçons de dessin, et tous les appareils nécessaires se trouvaient sur une table, contre une fenêtre, dans le grand salon. Ce fut là que Mme de Lamoëze conduisit Isswann, afin de continuer le tracé commencé d'un jardin, et elle s'installa près du jeune Russe, pour être plus à portée de suivre des yeux son travail. C'était s'isoler sans disparaître, prendre part à cette réunion en forçant Lucien de ne s'occuper que d'Adèle. Là où il n'avait vu qu'une sorte de coquetterie envers Isswann, un motif d'alarmes et peut-être de jalousie sourde, il n'y avait en réalité, chez Anna, que le désir de s'effacer dans l'ombre et de laisser sa sœur en pleine lumière. Ce grand salon ne ressemblait nullement aux pièces d'apparat dont les meubles sont superbes, les tentures somptueuses, les tapis hauts en laine, mais où l'on a toujours peur de laisser traîner quelque chose, comme si on n'était pas bien sûr de la probité de ses amis et connaissances. Il n'y avait en lui aucun désordre, aucune mesquinerie, les meubles et la décoration en étaient fort convenables, mais on voyait en y entrant

Digitized by Google

qu'il était habité, disposé selon les goûts des personnes de la maison, et non sévèrement armé en guerre pour y braver le choc des étrangers. Çà et là, des ouvrages de femme, des livres, des bijoux. Dans un coin, un piano. Sur et sous le piano, de la musique que l'on rangeait assez souvent, mais dont les cahiers paraissaient tenir à honneur de former des camps bien distincts. Les siéges avaient certainement un rang, une place désignée, mais ils se rapprochaient assez volontiers, comme pour fraterniser, pour se demander réciproquement des nouvelles de leurs lointains pays. On ne rencontrait pas là comme en bien des endroits ces magnifiques fauteuils qui ne sont guères que des tableaux en tapisserie, qui garnissent depuis des années une encoignure, qui comblent une lacune, sont inamovibles dans leurs fonctions, et sur lesquels on ne s'asseoit jamais. Dans l'espace consacré aux arts, où Anna et Isswann s'étaient mis, un long usage paraissait avoir marqué deux places : celle du maître et celle de l'écolière. Anna occupait la première et Isswann la seconde.

Dès qu'elle fut ainsi éloignée de Lucien, Mme de Lamoëze s'abandonna à des pensées extrêmement complexes.

Etre aimé ! Quel est l'être assez disgracié de la nature pour rester maître de lui quand retentit à son oreille ce mot divin ? L'écho même en est doux, l'illusion en est enchanteresse, et il a en lui l'irrésistible puissance des roulements de tambours qui poussent les soldats au milieu des batailles. Quand le canon gronde, quand on aspire l'odeur de la poudre, quand la victoire agite à l'horizon ses grandes ailes de pourpre, on ne pense guère que l'on a une mère, une fiancée, un bien au soleil. De même, quand le mot d'amour résonne dans un jeune cœur, tous les liens qui l'enchaînaient se brisent, tous les devoirs sont oubliés, et il faut une force d'âme extraordinaire pour les rappeler un à un, pour rétablir pierre à pierre le temple qui s'écroule. Une contradiction violente dans ses sentiments déchirait Anna. Elle se sentait adorée et ne pouvait aimer. Elle cédait parfois aux élans d'une joie folle, inconsciente, puis elle s'en indignait, se révoltait contre ces ravissements intérieurs qui immolaient sans pitié sa sœur et son mari, et, fermant les yeux, odieuse à elle-même, elle essayait de s'engloutir tout entière dans les eaux dissolvantes du désespoir. Peu à peu, une pensée fixe surnagea dans cet orage, et, comme un phare, guida Anna. « Etre heureuse est un crime, se dit-elle ; souffrir n'est rien, car je ne sacrifie que moi. » A partir de ce moment, sa détermination fut prise. Elle résolut de s'abriter fermement derrière les impossibilités qui la séparaient de Lucien, et de rentrer dans sa vie ordinaire, en s'apaisant par les satisfactions plus pures de l'abnégation et du devoir accompli. Mais, par une de ces exquises faiblesses, grâce auxquelles

Digitized by Google

les femmes conservent le bon accord entre leur conscience et leurs aspirations les plus secrètes, les plus inavouées, Anna, tout en portant de ses propres mains aux extrêmes limites de sa vie ce dévorant flambeau d'amour qui l'effrayait, ne l'éteignit cependant pas tout à fait, et se réserva d'en contempler encore à l'horizon les dernières lueurs, peu dangereuses à cette distance. Elle s'accoutuma à voir chaque jour Lucien, à retirer de sa présence ce qui était trop vif, pour ne laisser subsister que le plaisir calme causé par l'intimité d'un beau-frère dont les qualités sont réelles. Indulgente pour une faute qu'elle avait motivée sans le savoir et sans le vouloir, mais attentive à l'empêcher de se développer en prenant les proportions d'une catastrophe, Mme de Lamoëze s'étudia à se conduire assez prudemment pour ramener Lucien dans la bonne voie, sans lui fournir la moindre occasion, le plus léger prétexte d'en sortir. Avec son bon sens un peu railleur, Isswann avait eu, dans sa conversation avec Lucien, l'idée du meilleur expédient à employer par Anna : retourner près de son mari. Mais elle ne le pouvait pas ; elle n'y songea même pas. Les femmes se savent assez fortes pour se défendre toutes seules, et, en outre, Adèle n'aurait pas laissé partir sa sœur, qui avait un congé en règle, et M. de Lamoëze lui-même, par ses lettres, montrait suffisamment qu'il ne comptait pas sur un aussi prompt retour.

Isswann, tout en travaillant, causait volontiers. Il n'était pas de ces artistes qui s'enferment à double tour pour reproduire fidèlement une assiettée de poires ou un faisan doré. Anna le regardait et l'écoutait avec plaisir. Elle s'en privait d'autant moins que cet innocent tête-à-tête était conforme à son plan de conduite. Tout en se félicitant intérieurement de sa prudence, de sa sagesse, elle n'était pas insensible au charme de la conversation de ce jeune homme, qui parlait un peu à tort et à travers, mais d'une façon assez attrayante. Depuis longtemps, d'ailleurs, Anna n'était plus habituée à de pareilles fêtes. Le contraste entre sa situation dans la maison de son mari et sa situation dans la maison de sa grand'mère était trop marqué pour passer inaperçu. Chez sa grand'mère, en effet, malgré de passagères alarmes ou peut-être à cause d'elles, Mme de Lamoëze trouvait autour d'elle et en elle la jeunesse, le mouvement, la vie. Quand elle entendait sa sœur s'entretenir avec Lucien, elle se disait : « Sois heureuse, mon Adèle ; ris et chante ; chacun ici respectera ton bonheur. » Quand elle arrêtait sa pensée sur Isswann, si empressé et si attentif à lui plaire, elle accueillait avec joie cette distraction du moment, ces hommages plus précieux et plus doux encore parce qu'ils étaient désintéressés.

« Placerons-nous un arbre ici ? demanda tout à coup Isswann.

Digitized by Google

— Volontiers, répondit Anna.

— Lequel?

— Celui que vous voudrez. Un bel arbre.

— Aimez-vous les cerises?

— Beaucoup.

— Je vais vous mettre un cerisier. »

Parfois Anna ne pouvait s'empêcher de rire quand Isswann, par exemple, peu satisfait de son dessin, enroulait aux branches des arbres des banderolles fantasques, avec ces mots : « ceci est un érable; ceci est un platane; ceci est un pêcher d'Ispahan. »

Pendant une de ces fugitives gaietés, la blonde tête d'Adèle, apparut entre Anna et Isswann.

« Vous riez? dit la jeune fille; sans moi? Oh! quel joli dessin! Pourquoi des rubans dans les arbres? On donne une fête dans votre jardin? Me ferez-vous aussi quelque chose?

— Tout à votre disposition, mademoiselle.

— Nous en causerons. Je veux une chaumière russe... Tout ce qu'il y a de plus rustique. Anna, sais-tu une chose? Saint-Pétersbourg n'a été fondé qu'en 1703. Et maintenant... c'est merveilleux, n'est-ce pas? Nous sommes en ce moment, Lucien et moi, sur la perspective de Nevski. Cela ressemble à la place de la Concorde, mais c'est beaucoup plus beau. Du reste, on rebâtit aujourd'hui Paris d'après le plan de Saint-Pétersbourg. Ah! monsieur Lucien! Vous venez admirer les travaux de M. Isswann. »

Lucien, en effet, s'était rapproché, et, s'adressant à Anna :

« Vous nous manquez, madame, dit-il. Mademoiselle votre sœur est obligée de venir vous chercher.

— Non, non, vous vous trompez, répliqua Adèle. Je viens lui dire bonjour, voilà tout. »

Elle prit Lucien par la main et l'emmena. Il se retourna pour appeler et attendre Mme de Lamoëze. Ne voyant dans cette action qu'un empressement aimable, qui ne craignait pas de se manifester devant Adèle, Anna répondit :

« Excusez-moi, monsieur. Je ne saurais quitter M. Isswann; il a besoin de me consulter à chaque instant.

— C'est indispensable, madame, ajouta Isswann; si vous n'étiez pas près de moi, je ne pourrais pas travailler.

— Madame est l'inspiration, » murmura Lucien en s'éloignant.

Les heures s'écoulèrent. A un certain moment, Mme Bertin dit :

« Gertrude! Eh! Gertrude! »

Puis la vieille dame ajouta avec un sourire de contentement et d'indulgence :

« Parlez bas, mes enfants; Gertrude dort. »

Digitized by Google

Et elle la contempla en silence.

« Adèle, reprit-elle bientôt, prête-moi tes bras. »

La jeune fille accourut et plaça entre ses poignets un écheveau de laine que sa grand'mère commença à pelotonner. Lucien resta debout quelques secondes, puis, irrésistiblement attiré, il entra dans le grand salon.

« Ce qui me plaît dans un opéra, disait alors Isswann tout en dessinant, c'est le moment du troisième ou quatrième acte, où la première chanteuse s'avance sur le théâtre, seule et vêtue de blanc, pour attaquer son grand morceau. Si brave qu'elle soit, elle a peur. Allons, courage! Il n'y a pas moyen de reculer et il faut payer de sa personne. Il faut montrer qu'on a la science, le souffle, la vigueur et des ailes. Il faut chanter. Taisons-nous; elle commence. Ce n'est plus une femme, c'est une déesse. Mais pas de gestes, malheureuse, pas de sourires, pas d'œillades! Oublie un instant tes rivalités, tes appointements, ta robe, ta coiffure, ton professeur et ton amant. Elève-toi, plane, répands à profusion dans nos oreilles et dans nos cœurs la divine nourriture et la divine ivresse. C'est dans les sphères de l'infini et de l'idéal que le génie va chercher ces chants vainqueurs qui nous ravissent et nous transportent; c'est là qu'il faut monter encore pour les interpréter, en oubliant la terre sur ces routes sublimes.

— Monsieur Isswann, reprit Anna d'un accent brusque et saccadé, ne placerez-vous pas de personnages dans votre jardin? Il me semble que là, dans cette allée tournante, sur ce banc à l'ombre des charmilles, deux personnages seraient d'un assez bon effet. »

Elle avait entendu une chaussure d'homme craquer sur le tapis. Elle sentait le regard de Lucien qui pesait, mordait sur elle.

« Des personnages! répondit Isswann sans se douter que Lucien était là; ah! c'est bien inutile, madame!

— Pourquoi donc? continua Anna avec une véhémence et une irritation contenues. Vous êtes amoureux de la belle nature, monsieur l'artiste. Aujourd'hui, vous ne voyez rien au delà. Mais demain? savez-vous ce que vous penserez demain? Si vous étiez un partisan bien décidé de l'utile, vous auriez planté des légumes dans ce jardin, et il n'y en a pas.

— Il y a des arbres fruitiers.

— Il y a surtout, monsieur l'artiste, de délicieux ombrages, de mystérieux réduits, où les rêves doivent voltiger.

— Ou les hannetons.

— Vous m'impatientez. J'ai dit les rêves, et je veux des rêveurs.

— Je suis à vos ordres.

Digitized by Google

— Qu'est-ce que vous faites ?

— Ce n'est pas un vernis du Japon, madame. Attendez. Voyez. C'est une ombrelle, une ombrelle qui se promène sur le sable des allées pour vous obéir. Que mettrai-je dessous, madame ? Voulez-vous une marquise du XVIIIe siècle ?

— Je veux mon portrait et le vôtre. »

Quoique un peu flegmatique, Isswann fit un mouvement de surprise.

« N'avez-vous donc, reprit Mme de Lamoëze avec animation, du temps à perdre et des yeux que pour les choses du passé et les arbres ? Refuserez-vous de me donner un souvenir de vous et... une espérance ? Oui, monsieur Isswann, j'ai dit : une espérance. J'aime à croire que nos relations ne sont pas près de finir, et que nous serons souvent, dans les jardins et les parcs, les personnages réels que représenteront nos portraits.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? pensa Isswann. Cette dame a, dans son langage, des obscurités bien transparentes. »

Un indéfinissable sourire passa sur ses lèvres ; il venait de sentir la main de Lucien qui s'appuyait sur son épaule.

« Eh bien ! Isswann, dit Lucien froidement, qu'attends-tu pour te conformer à un désir si flatteur pour toi ?

— Ah ! vous étiez là, monsieur ! s'écria Anna en feignant l'étonnement. Je demandais précisément à M. Isswann de dessiner mon portrait et le sien. C'est un caprice.... mieux qu'un caprice, une façon de lui témoigner toute mon amitié.

— Il n'y a à cela qu'un petit inconvénient, madame, reprit le jeune Russe.

— Ah ! Lequel ?

— Je ne sais pas attraper la ressemblance. »

Isswann se leva et dit à haute voix :

« Mademoiselle Adèle, venez donc voir mon travail. Il ne me manque plus que votre suffrage.

— Je suis prise par les bras, répondit la jeune fille en faisant allusion à son occupation actuelle ; je ne puis pas bouger. »

Isswann regarda tour à tour Lucien, qui paraissait menaçant et sombre, et Anna, qui semblait effrayée, soucieuse.

« Elle est femme et Parisienne, pensa le jeune Russe ; elle n'a pas besoin de moi. »

Demeurer auprès d'Anna et de Lucien dans ces circonstances, c'eût été se mettre bien gratuitement entre l'enclume et le marteau. Isswann revint donc à pas lents dans le petit salon.

Tandis que Lucien s'asseyait auprès d'elle, à la place même qu'Isswann venait de laisser libre, Anna fit un mouvement pour se

Digitized by Google

lever et s'éloigner. Mais Lucien lui prit la main et la força doucement de se rasseoir.

« Vous m'entendrez! » dit-il avec une sorte d'autorité suppliante.

Puis il ajouta avec une énergie voilée qui domina la jeune femme :

« Pourquoi se tromper? Pourquoi mentir? Vous n'avez aucune inclination pour Isswann ; vous étiez auprès de lui fort distraite, songeant à toute autre chose qu'à ses dessins; je vous ai vue tressaillir quand je me suis approché, et soudain, comme pour jeter à vous et à moi un cruel défi, vous lui avez fait, d'un ton brusque et hautain, une de ces avances auxquelles un homme, s'il la croit sincère, ne peut répondre que par une déclaration d'amour. Voilà donc où nous en sommes réduits! Nous n'avons plus le courage de la franchise ni envers nous-mêmes ni envers autrui. Vous mentez auprès d'Isswann et je mens auprès d'Adèle, qui nous sont tous les deux parfaitement indifférents. Si tel est le monde, si telles sont les obligations qu'il impose, je le hais, je le méprise, je retournerai à ma solitude, et je ne consentirai à le voir que lorsque j'y serai contraint pour échanger contre sa richesse les fruits de mon travail.

— Je ne devrais pas vous écouter, répliqua Anna avec force mais sans oser lever les yeux sur lui. Si je le fais c'est que je me dis que les meilleures natures ne sont pas exemptes de déraison et de folie, mais qu'un seul mot de vérité les fait bien vite rentrer en elles-mêmes. Qui accusez-vous? Sur qui tombent vos outrages? De qui avez-vous à vous plaindre ici, sinon de vous?

— De moi!... oui, en effet... Mais si je suis coupable, je suis juge aussi. Je sais que le seul moyen de sortir de cet abaissement, c'est de regarder la vérité en face, de ne plus abuser ni moi ni personne. A quoi bon vous dire que je vous aime? Vous l'avez deviné depuis longtemps. Ce secret, si j'essayais de le taire, s'échapperait de moi en me brisant de ses éclats. Maintenant que je vous le dis, maintenant que toute mon âme s'effeuille devant vous pour se flétrir ou renaître, il m'enivre en me déchirant, il entr'ouvre à mes yeux ravis toutes les félicités du ciel...

— Ah! vous m'offensez, monsieur! s'écria Anna. Que Dieu vous pardonne et vous éclaire! Je suis mariée. Vous savez bien que je suis mariée. Comment osez-vous me tenir un pareil langage en me sachant mariée? »

Lucien courba la tête comme sous un poids écrasant.

« Ah! oui... murmura-t-il d'une voix sourde. Vous êtes mariée... Je le sais. Jugez si je suis malheureux!

Digitized by Google

— Vous êtes fou, Lucien, et vous reviendrez à la raison. Adèle vous aime...

— Si je vous avais vue au bras de votre mari, ne fût-ce qu'une fois, reprit Lucien, jamais ma pensée ne vous eût séparée de lui. Elle n'est plus une femme à mes yeux celle pour qui la présence d'un époux est une prise de possession continuelle qui la protége même contre un vœu ou un regard. Mais je vous ai vue seule. Vous m'êtes apparue dans cette atmosphère d'amour et d'indépendance à travers laquelle les cœurs s'élancent librement l'un vers l'autre. Je vous ai aimée. Je vous aime. Que voulez-vous que je fasse ? »

Il prononça ces derniers mots avec un tel accent d'accablement et de douleur qu'Anna leva les yeux sur lui, comme si elle avait eu en ce moment compassion de sa tendresse tout en la condamnant.

« Vous êtes un honnête homme, lui dit-elle d'une voix émue ; ne creusez point vous-même un abîme sous vos pas. En attendant que votre devoir vous soit plus distinctement marqué, je vais vous faire connaître quel est le mien. Demain, je partirai.

— Vous ! Ne plus vous voir ! s'écria-t-il en faisant un geste comme pour la retenir et l'enchaîner.

— J'aurais dû partir déjà, reprit-elle en se parlant à elle-même, mais Adèle... ma sœur... »

Et elle ajouta avec animation :

« Ma sœur n'est-elle donc rien pour vous? Elle vous aime. Elle est prête à vous épouser. Ah! Lucien, aveugle que vous êtes, un jour, bientôt peut-être, vous sentirez combien est insensé celui qui la dédaigne. La dédaigner, elle, Adèle ! Si elle avait le moindre soupçon de cela, monsieur Lucien, sa fierté outragée étoufferait bien vite son affection pour vous. Vous prétendez que l'amour ne se commande pas. Quelle folie! Si vous m'en inspiriez, je vous jure que personne au monde n'en saurait jamais rien. Et je suis surprise, je l'avoue, que vous, un honnête homme, un homme loyal, vous ne compreniez pas que vos liens (une promesse, un engagement sacré) sont bien plus forts encore et aussi dignes de respect que les miens. J'aime à croire, monsieur, qu'au moins ma sœur trouvera en vous de la loyauté. Je partirai demain et vous rencontrerez facilement un prétexte pour retarder votre mariage de quelques jours, jusqu'à ce que votre cœur soit tout à Adèle.

— Adèle!... Non, jamais!... Je ne sais pas tromper.

— Alors, vous préférez la tuer?

— Moi!

— Elle vous aime.

— Ah ! que le ciel me choisisse et m'écrase s'il lui faut une vic-

Digitized by Google

time ! Anna, ne partez pas. Au nom de Dieu, restez ! vous seule pouvez nous sauver.

— Que puis-je faire ?

— Ah ! vous resterez ! vous resterez ! vous êtes sa sœur, vous saurez si son consentement à cette alliance n'est pas un pur effet de sa soumission. Moi ou un autre... qu'importe ? Elle est bien jeune. A-t-elle discerné ou obéi ? Si je ne l'épouse pas parce que je ne me sens pas tout à elle, ce n'est point par manque de loyauté, mais à cause de scrupules dont vous devez plutôt me louer que me blâmer. A-t-elle mis en moi toutes ses espérances, toute sa vie ? Alors... mais vous resterez, n'est-ce pas ? En mon nom je n'oserais pas vous en supplier, mais au nom de votre sœur... »

Un cri perçant retentit. Adèle se précipita vers Lucien et lui arracha un objet qu'il tenait dans ses mains. C'était une flèche détachée d'un faisceau d'armes ayant appartenu au docteur Bertin, et que la jeune fille avait descendue au salon pour la dessiner d'après nature.

« Ah ! Lucien, s'écria-t-elle, vous ignorez donc que cette flèche est empoisonnée ? Elle a été trempée dans le *curare* des sauvages. J'ai vu faire à mon père des expériences.... Et vous jouiez avec elle ! Votre doigt s'appuyait sur la pointe ! Tu ne voyais donc rien, Anna ? C'est juste... Tu ne savais pas... mais Dieu, que j'ai eu peur ! »

Anna pressa dans ses bras la jeune fille toute tremblante, puis, revenant rapidement vers Lucien, elle lui dit :

« Demanderez-vous encore si elle vous aime ? »

XI

En revenant chez lui avec Isswann, Lucien resta d'abord rêveur et absorbé dans ses réflexions.

« Est-ce bien possible ? se disait-il. Je lui ai avoué que je l'aime ! »

Et avec une épouvante mêlée d'une délirante joie, il songeait à la distance énorme que son amour avait si subitement franchie d'un bond. Comment cela s'était-il fait ? Par quelle fatalité Lucien, qui avait cru combattre et vaincre sa passion en la confiant à Isswann, et en la réduisant, dans cette confidence, aux proportions les plus bénignes, en était-il arrivé tout à coup à se laisser dominer par elle, à succomber comme si elle l'eût frappé à coups redoublés, à n'avoir plus de force que pour la révéler en proclamant hautement sa souveraineté ? Lucien n'en savait rien. L'orage était probablement tout formé et avait grondé au moment où on s'y attendait le moins.

Le cœur plein, chaudement vivant et tout vibrant encore, Lucien, en s'avançant machinalement à côté d'Isswann, n'éprouvait ni

Digitized by Google

espérances, ni remords. Il savourait l'ivresse de son aveu et ne regardait point au delà. Bientôt il dit, d'une voix où perçait un léger accent de raillerie à travers un bonheur qui débordait :

« Feras-tu le portrait de Mme de Lamoëze, mon cher Isswann? »

C'était un moyen de parler d'elle. Le jeune Russe, toutefois, fut un peu embarrassé. Il ne savait rien de ce qui s'était passé, mais une sorte de flair l'avertissait de ne pas trop s'aventurer sur un terrain brûlant. Il était facile de voir que Lucien n'était pas disposé à rien raconter. Tout à l'heure présente, il ne voulait connaître ni les obstacles qui s'opposaient à son amour, ni les engagements qui le liaient à Adèle, ni les excellentes raisons que ne manquerait pas de lui donner Isswann pour dissiper une fièvre dont les transports seuls le faisaient vivre maintenant. Mais si Isswann ne savait rien, il devinait. Craignant de tomber dans un piége, il prit le parti de se fâcher.

« Ah! pauvre Isswann, dit-il, comme on se moque de toi! Tu joues un singulier rôle, mon garçon. Je retournerai en Russie, c'est certain. Cela m'est bien égal de faire ou de ne pas faire le portrait de Mme de Lamoëze. Quand Isswann veut faire un portrait, il imite les grands artistes, il prend à vingt beautés ce qu'elles ont de mieux afin d'en composer un type idéal. Isswann n'est point sot. Les Parisiennes ne lui feront pas tourner la tête. Ce n'est pas elles qui ne veulent pas l'aimer, c'est lui qui ne veut pas être aimé. Etre aimé, c'est donc bien difficile? Isswann ne manquerait pas de femmes s'il en désirait. Mais il n'a pas le temps de s'occuper d'elles. C'est assez connu, je crois, pour qu'on se dispense d'insister.

— Calme-toi, jeune sage. Si tu fais le portrait de Mme de Lamoëze... tu me le donneras.

— A vous!

— Elle restera encore à Paris. Elle me l'a promis, Isswann!

— Jusqu'au mariage de mon cher maître avec Mlle Adèle.

— Elle est fière, mais la femme la plus hautaine se laisse quelquefois attendrir.

— Elle est si douce, si bonne, et elle aime tant mon cher maître!

— Tu crois qu'elle m'aime? Dis-moi, Isswann, le crois-tu?

— Elle adore mon cher maître. Elle est devenue pâle comme une morte quand elle a vu mon cher maître jouer avec la flèche empoisonnée.

— Ah! tu parles d'Adèle!

— Et Mme de Lamoëze est fort gracieuse aussi. Ah! que le monde est mal organisé! Si on était raisonnable, si les hommes connaissaient ce qui est réellement agréable, ils prendraient l'habitude d'aller passer leur temps auprès des jeunes et jolies femmes. Mais, hélas!

Digitized by Google

les salons ressemblent presque toujours à des boutiques où l'on vous dit quand vous entrez : Que faut-il vous servir ? Et si l'on n'a pas l'intention d'acheter quelque chose, on est obligé de s'en aller tout penaud. Mon cher maître sait-il pourquoi ? C'est à cause de l'amour. L'amour est un véritable trouble-fête. C'est lui qui force à prendre ces détestables précautions. Sans lui, on serait beaucoup plus heureux. Voyez ce qui en résulte : entre nous soit dit, et en exceptant, bien entendu, mon cher maître et moi, tous les hommes sont assommants ; eh bien, il ne nous est pas permis de choisir nos amitiés ailleurs que parmi eux. C'est absurde. Les femmes sont de si adorables camarades.... Quand elles veulent bien n'être que cela et nous laisser tranquilles pour autre chose. A Neuilly, par exemple, Isswann est content comme le poisson dans l'eau. Les yeux, les oreilles, l'esprit, tout est satisfait en lui, tout s'épanouit et prospère. Madame Bertin, elle-même, et Gertrude.... je les trouve aimables, moi, ces deux vieilles. Mon cher maître sera de mon avis en ceci : je crois que l'homme tend, par un incessant effort, à devenir une machine, tandis que la femme conserve traditionnellement ce qu'il y a de réellement humain dans l'humanité. Ces deux charmantes sœurs.... Que mon cher maître prenne garde ! Isswann va faire une citation. Isswann lit le soir un cours de littérature pour s'instruire et s'endormir, et il y a rencontré quelques mots qu'il a soigneusement enregistrés dans sa mémoire : « Elles n'ont pas même visage, mais elles diffèrent en se ressemblant, comme il convient à des sœurs. » C'est d'Ovide, ni plus, ni moins. Isswann regrette beaucoup de ne pas citer en langue originale, mais il ne sait pas le latin. Ne dirait-on pas qu'Ovide, qui, selon mon cours de littérature, a improvisé des bagatelles immortelles, pressentait l'avenir en peignant ainsi d'un seul trait ?... Mon cher maître ne m'écoute pas !

— Tu te trompes, Isswann ; je t'écoute avec beaucoup d'intérêt. »

Mais Lucien, en même temps, songeait à Anna. L'amour a cela de délicieux et de terrible, c'est que, quand il s'est délivré et désemprisonné par un aveu, il répand autour de lui, dans son inconsciente allégresse, des jonchées de fleurs qui recouvrent même les abîmes, et derrière lesquelles le monde entier disparaît. Alangui par ces parfums pénétrants, par ces moissons de promesses qui semblaient monter jusqu'à lui pour lui donner toute facilité de les cueillir, Lucien n'avait plus de force ni de courage que pour répéter en lui-même ces mots :

« Elle sait que je l'aime. Elle le sait ! »

Il s'endormit en redisant encore ces mots qui l'enivraient. A son réveil, un cri aigu, déchirant, s'échappa de ses lèvres.

Digitized by Google

« Anna ! dit-il... Adèle !... »

Et la vérité lui apparut.

« Ah ! murmura-t-il après un instant de silence et d'accablement, que ne me suis-je piqué le doigt à cette flèche. Je serais mort à présent. »

Vers trois heures, Isswann revint du Musée, où il était allé le matin.

« Mon cher maître n'est pas encore parti ! dit-il avec joie. J'avais peur d'être en retard. Il est grand temps d'aller à Neuilly.

— Viens ! » répondit Lucien en se levant brusquement.

Pendant le trajet, voyant qu'Isswann, par discrétion peut-être, se taisait, Lucien lui dit tout à coup :

« Parle-moi, Isswann. Dis-moi ce que tu voudras, mais parle-moi. J'ai besoin, ami, j'ai bien besoin de te voir et de t'entendre. »

XII

Ce jour-là, un nouveau personnage arriva à Neuilly avant Lucien et Isswann.

Mme Bertin et Gertrude étaient bien tranquilles, Adèle commençait à s'impatienter, et Anna se disait : « Il ne viendra pas, » lorsque des coups de sonnette réitérés retentirent à la porte cochère.

« Qu'est cela ? dit Mme Bertin. Gertrude, est-ce que le feu est à la maison ! »

Bientôt Anna s'écria :

« Mon mari !

— Ton mari ? reprit Adèle. Dans cette voiture qui entre dans la cour ?

— Oui, oui, c'est lui ; je l'ai reconnu.

— Ah ! que c'est aimable de sa part ! Attends-moi, Anna. »

Et elle rejoignit en courant sa sœur, qui allait au-devant de son mari.

Mme Bertin regarda Gertrude d'un air consterné.

« Par exemple, c'est trop fort ! dit la vieille dame. Nous sommes débordées, ma bonne. Ce M. de Lamoëze est loin d'être récréatif.

— Il faut voir, madame, il faut voir. Peut-être ne restera-t-il pas longtemps. »

Anna et Adèle se précipitèrent à la portière de la voiture, mais M. de Lamoèze les repoussa doucement du geste et leur dit :

« Ne me faites pas parler en plein air, je vous en prie. »

Gravement malade depuis longtemps, son état n'avait fait qu'empirer après le départ de sa femme.

Digitized by Google

Il se remit aux mains de deux domestiques qui l'accompagnaient. Ils formèrent une sorte de fauteuil en entrelaçant leurs bras ; M. de Lamoëze se plaça dessus et ils le montèrent. Cette manœuvre paraissait leur être familière à tous les trois, car elle s'exécuta avec célérité et précision.

Adèle regarda avec surprise cet homme dont le corps n'avait plus la force de se tenir debout, dont les membres secs et grêles pendaient inertes, dont les traits beaux et réguliers étaient recouverts d'une peau qui semblait rigide comme du parchemin, et dont la perruque blonde et bouclée, au lieu de dissimuler cette décrépitude prématurée, la faisait ressortir davantage.

« Comme il a vieilli promptement ! » pensa la jeune fille.

Et, sans oser rien dire, elle adressa à sa sœur un long regard de compassion.

M. de Lamoëze fut installé dans le grand salon, sur un canapé. Mme Bertin, qui s'était levée, vit ce spectacle de la porte du petit salon, et recula.

« Est-ce que par hasard il vient mourir ici ? dit-elle à Gertrude. Ah ! ma vieille, voilà un événement qui dépasse toutes les prévisions humaines.

— Il faut voir, il faut voir, répéta Gertrude. N'ayez pas l'air d'avoir peur. »

Et elle poussa Mme Bertin dans le grand salon.

« Vous ici et dans cet état ! dit celle-ci en s'avançant. Quelle imprudence, mon cher monsieur de Lamoëze ! Vous ignorez donc combien l'air de Neuilly est humide et malsain ? Le voisinage de la rivière... »

M. de Lamoëze désigna du doigt les deux domestiques qui se tenaient à côté de lui, et dit :

« Ça vous est égal ?

— Oh ! mon Dieu oui, répondit Mme Bertin.

— Ils vont le remporter, madame, » ajouta tout bas Gertrude.

Anna s'approcha de son mari pour lui demander s'il n'avait besoin de rien. Il lui fit signe de se taire. Les yeux fixés sur un thermomètre portatif qu'il venait de tirer de sa poche, et qu'il tenait délicatement entre le pouce et l'index, il paraissait absorbé dans sa contemplation.

« Vingt degrés ! dit-il bientôt d'une voix faible et brève. Vous supportez vingt degrés de chaleur, madame Bertin ?

— Croyez-vous ? répondit-elle tout ahurie. Avais-tu idée de cela, Gertrude ?

— Ça ne me regarde pas, moi, madame.

— Il y a positivement vingt degrés, insista M. de Lamoëze. Est-

Digitized by Google

ce vous, Gertrude, qui êtes chargée de la réglementation du calorique ?

— Eh bien, quoi ? répliqua la servante intimidée et perdant contenance. Vingt degrés, ce n'est pas trop. Ça fait quatre pour chacun, puisque nous sommes cinq personnes ici, sans compter les domestiques.

— Bizarre raisonnement ! Otez deux degrés, ma chère, je vous en prie. »

Gertrude se tourna vers Mme Bertin comme pour la prendre à témoin, pour s'appuyer sur son autorité, et ajouta bravement :

« Ma foi, monsieur, je n'ai point tant de malice. Je ne demanderais pas mieux que de vous ôter deux degrés, mais il faudrait d'abord savoir où les trouver. »

Anna, plus expérimentée, ouvrit une fenêtre et livra passage à l'air du dehors.

« Assez ! assez ! reprit M. de Lamoëze. Vous voulez donc me tuer ! Fermez, fermez vite, et faites remettre une bûche au feu. »

Anna obéit. Mme Bertin se pencha à l'oreille de Gertrude et lui dit :

« Mets une bûche, ma bonne. Avalons le calice jusqu'à la lie.

— Drôle de particulier, » grommela la servante.

Le visage de M. de Lamoëze se rasséréna peu à peu.

« Les dix-huit degrés y sont, ajouta-t-il bientôt. Il y a peut-être une imperceptible fraction en moins, mais l'équilibre va se rétablir et nous pouvons causer maintenant. J'ai la satisfaction de vous annoncer, mesdames, que je vais probablement entrer à l'hôpital Saint-Louis. »

Un cri de stupéfaction générale accueillit ces paroles. Puis Gertrude, ne se contenant plus, partit d'un grand éclat de rire.

« Vous plaisantez, monsieur, s'écria Anna, dont les joues s'empourprèrent. Dans votre situation de fortune....

— Dans ma situation de fortune, interrompit gravement M. de Lamoëze, mon premier devoir est de ne rien négliger pour rétablir ma santé.

— Expliquez-vous, cher monsieur de Lamoëze, expliquez-vous, dit Mme Bertin, qui commençait à s'amuser. Gertrude, ma mie, veille au thermomètre. Quand il y aura un degré de trop, ôte-le.

— En évitant les transitions trop brusques, » recommanda le mari d'Anna.

Ah ! véritablement, il n'avait pas besoin de faire enlever du calorique. Adèle était glacée. Elle avait froid à l'âme, au corps, partout. Elle oubliait même Lucien, et, rapprochée de sa sœur, lui serrant la main avec force, elle paraissait à la fois la consoler et la dé-

Digitized by Google

fendre. Il y a, en effet, deux sortes d'infortunes : les courageuses et les lâches ; on respecte les premières, on les soulage ; mais, les autres, on s'en éloigne sans scrupules. Or, M. de Lamoëze, tout occupé de sa personne, semblait par cela même dispenser autrui de la compassion. Auprès de lui, le cœur se fermait, et cependant, chose étrange, on éprouvait, en le voyant, une espèce de pitié physique, triste, amère, stérile, effrayante, effrayée, assez semblable à celle qu'inspirent les fous.

« Monsieur, dit Anna, prenez confiance et ne vous laissez pas abattre. Je vous ai quitté d'après votre désir. Je ne vous quitterai plus à présent. Votre santé vous inquiète ; nous la soignerons, et elle se fortifiera.

— Allons, ma chère, c'est vous qui plaisantez, répondit M. de Lamoëze avez sa gravité habituelle. Me voyez-vous auprès de vous, je suppose, et de votre charmante sœur, oubliant mes maux pour ne songer qu'à vous être agréable, et tombant tout à coup, foudroyé, pour ne plus me relever ?

— N'insiste pas, Anna, n'insiste pas, reprit vivement la grand'-mère. Ton mari sait mieux que nous ce qui lui convient. Vous disiez donc, cher monsieur, que l'hospice Saint-Louis... Ah ! c'est plaisant, vraiment, mais je crois que je ne pourrai jamais m'accoutumer à cette idée. Avec une fortune considérable comme la vôtre....

— Eh ! c'est justement ma fortune qui m'est si funeste ! Ajoutez à cela que j'ai eu l'honneur, ou le malheur, si vous voulez, d'être un homme politique assez marquant, et vous comprendrez bien vite que les médecins usent auprès de moi d'une condescendance et de temporisations qui stérilisent leurs efforts. Que ne suis-je un simple maçon, madame, je serais guéri depuis longtemps !

— Je le crois, mon cher monsieur.

— A Besançon, madame, mes docteurs ordinaires semblent prendre à tâche de ne jamais me contrarier. J'ai voulu être traité par l'électricité, ils y ont consenti ; puis par l'hydrothérapie, ils ont approuvé encore ; puis par les picotements d'aiguilles dans toutes les parties du corps, et ils m'ont appliqué ce système. Qu'en résulte-t-il ? Une sorte d'incohérence et de confusion qui prolonge mes maux au lieu de les chasser. Voyant cela, j'ai pris un parti héroïque. Ah ! madame, quel admirable établissement que l'hospice Saint-Louis ! Je l'ai visité aujourd'hui même. Les bains, surtout, sont les plus beaux et les plus complets qu'il soit possible d'imaginer. Ils ont coûté plusieurs millions. C'est merveilleux. Je vais vous en faire la description. Il va sans dire que mon intention n'est point de voler la part des pauvres ; je me ferai admettre au pavillon Gabrielle, où

Digitized by Google

l'on reçoit les malades payants. Ancienne résidence de la belle d'Estrées, il est entouré d'un jardin spacieux. Ses hôtes ont toute liberté de sortir de l'hôtel, de se promener, de faire venir des vivres du dehors, de recevoir des visites. Vous pourrez venir me voir, Anna. Revenons aux bains. Situés en face du pavillon Gabrielle, ils contiennent tous les perfectionnements inventés par la science moderne. Aucune maladie, si invétérée qu'elle soit, ne résiste à leur action salutaire. Vous verrez, mesdames, vous verrez! Nous parcourrons ensemble toutes ces salles. Arrêtons-nous un instant à celle de l'hydrothérapie. Vous vous placez d'abord sous un treillage qui ressemble à un bosquet de chèvrefeuille. Un employé monté sur une tribune presse un ressort, et soudain vous êtes enveloppé dans une pluie fine et drue qui jaillit sur vous de toutes parts, par des milliers de petites ouvertures disposées à cet effet.

— Une pluie froide? demanda Gertrude.

— Glacée. Cinq minutes après, elle cesse. Vous recevez alors successivement par tout le corps un jet d'une puissance immense, qui vous frappe, vous mord, vous renverse, mais vous fortifie en même temps et vous raffermit. Ce n'est pas tout... »

On sonna.

« C'est Lucien, pensa Adèle.

— C'est peut-être un médecin, s'écria M. de Lamoëze, dont la physionomie prit une expression de joie et d'espoir. Vous devez voir encore beaucoup de médecins, madame, puisque monsieur votre fils était docteur. »

Anna eut un instant de douloureuse hésitation, puis elle sortit vivement et rentra bientôt après, seule.

« Qui est là? demanda Mme Bertin.

— Personne, répondit la jeune femme.

— Ce n'est pas tout, continua M. de Lamoëze. Après la pluie, après les douches, vous vous lancez dans la piscine. Cette piscine est prodigieuse, presque aussi grande que ce salon; elle est pleine d'une eau tour à tour dormante et courante.

— Froide? demanda Gertrude.

— Toujours. Ecoutez-moi bien; c'est très simple. Dès que le saisissement causé par la première immersion est un peu passé, vous montez sur une plaque de métal qui se trouve dans le fond, près d'un des bords. Alors, la scène change. Vous n'êtes plus dans un lac, mais dans un torrent. L'eau se précipite, bondit et vous entraîne. Vous luttez, vous vous cramponnez des pieds et des mains, vous essayez vainement de soutenir l'assaut de ce courant furieux qui vous emporte, vous roule et vous brise. A l'instant même où, ne pouvant plus lui résister, vous vous abandonnez à lui en cessant de

Digitized by Google

peser sur la plaque, tout se calme, tout rentre dans l'ordre, et vous reprenez vos sens au milieu des ondes qui s'apaisent en bouillonnant mollement encore.

— T'amuses-tu, Gertrude? demanda tout bas Mme Bertin.

— Beaucoup, madame, répondit la servante.

— Ah! monsieur, s'écria Adèle, vous n'êtes pas bien malade! Voyez comme vous vous animez en causant avec nous. Vous étiez couché sur ce canapé; vous voilà assis. Vous vous lèveriez et marcheriez si vous vouliez. Restez avec nous. Dans un hôpital... Ah! j'en frémis d'avance. Mon père me le disait souvent : la vue et les soins des personnes qu'on aime sont les meilleurs moyens de guérison...

— C'est vrai, interrompit M. de Lamoëze en s'étendant tout de son long, je m'anime trop. »

Puis il ajouta à demi-voix :

« Ah! les femmes, quels charmants bourreaux!

— Des bourreaux! répéta Adèle en se reculant toute peinée.

— Ne fais pas attention, reprit Anna; c'est un mot d'amitié.

— J'ai eu tort de venir ici, continua M. de Lamoëze. Hélas! oui, mademoiselle, les femmes sont des bourreaux, et c'est bien flatteur pour elles. Vous l'avez dit vous-même : je me suis animé. Que serait-ce si je demeurais continuellement auprès de vous? Vous parleriez, vous et votre aimable sœur, et je vous écouterais. Je vous répondrais même. Vous voudriez sortir, je vous suivrais. Vous admireriez quelque chose, n'importe quoi, et j'admirerais avec vous. Cela vous paraît exagéré, mais rien n'est plus vrai. On est bien à plaindre, croyez-moi, mademoiselle, quand on a une âme aussi sensible que la mienne. J'adore Anna, mon ravissant bourreau, et j'ai dû renoncer...

— Ah! s'écria Adèle, ne l'appelez pas votre bourreau, ou nous allons nous fâcher.

— Vous savez, monsieur, que ma sœur va se marier? dit Anna, pour changer de conversation.

— Oui. Par malheur, l'hospice Saint-Louis a des exigences terribles. J'ai vu le directeur. Il ne veut pas comprendre que mes deux serviteurs me sont indispensables. Il prétend que la règle de la maison s'oppose... »

Un des domestiques qui se tenaient debout aux deux côtés du canapé fit un geste énergique de dénégation; l'autre poussa une exclamation plaintive. M. de Lamoëze les regarda d'un œil bienveillant.

« Oui, reprit-il, vous m'êtes dévoués, je le sais. Soyez tranquilles, nous ne nous quitterons pas.

Digitized by Google

— Il est assez naturel, dit Mme Bertin, qu'on ne vous permette pas de vous installer à l'hôpital avec vos domestiques et vos équipages.

— Je serais donc exclu parce que je suis riche? Voilà l'égalité telle que vous la comprenez : tout pour les pauvres et rien pour les riches! »

Mme Bertin se pencha à l'oreille de sa servante et lui dit :

« Gertrude, M. de Lamoëze commence à m'ennuyer.

— Attendez, madame, attendez, » répondit Gertrude.

Elle alla dans le petit salon et en ouvrit les fenêtres. M. de Lamoëze éprouva d'abord un léger frisson, puis il consulta fiévreusement son thermomètre et s'écria :

« Douze degrés! il n'y a plus que douze degrés! On a ouvert une porte, une fenêtre.

— Par inadvertance, sans doute, répliqua Mme Bertin.

— Vite, vite, emportez-moi! » s'écria M. de Lamoëze en s'adressant à ses domestiques.

Ils le prirent dans leurs bras et le descendirent jusqu'à sa voiture. Anna et Adèle l'accompagnèrent en silence.

« Venez me voir dans quinze jours, di -il en faisant un geste d'adieu : Hôpital Saint-Louis, pavillon Gabrielle. »

Pendant que la voiture s'éloignait, Adèle se jeta dans les bras d'Anna.

« Pauvre sœur! murmura la jeune fille.

— Tu sais mon secret; j'aurais voulu te le cacher, répondit Anna. Mon malheur est d'autant plus affreux que M. de Lamoëze ne me laisse pas même le droit de me dévouer à lui. Il impose silence à mon affection pour lui et à la sienne pour moi. Ce n'est rien... ne pleure pas... ne me plains pas. Mon cœur ne peut plus vivre en mon mari, il vivra en toi, mon Adèle; je serai heureuse en te sachant heureuse. »

Puis elle ajouta brusquement :

« Tu ne sais pas?... Lucien est venu.

— Ah! c'était lui?...

— Oui. Je lui ai dit... de revenir demain.

— Demain?... Tu as bien fait. Ton mari aurait peut-être trouvé dans cette visite une source d'émotions trop vives. Il est si sensible! Un peu trop, n'est-ce pas, Anna? Mais il se corrigera de ce défaut en recouvrant la santé. »

Pendant qu'elles remontaient au salon, Anna, demeurant un peu en arrière, réfléchissait amèrement. Elle n'osait pas se demander quel motif l'avait poussée à ne pas recevoir Lucien. Etait-ce la honte? Etait-ce la crainte de montrer qu'elle était si mal protégée?

Digitized by Google

Ces deux raisons réunies avaient peut-être décidé l'action d'Anna.

« Demain ! pensa-t-elle. Lucien viendra demain ! Et moi, où irai-je ? Mon mari entre à l'hôpital, je ne puis retourner à Besançon... Je dois rester ici, et Lucien m'aime ! »

Quand elle arriva au salon, Mme Bertin et Gertrude s'entretenaient gaiement de M. de Lamoëze. Elles se turent en voyant Anna. La jeune femme jeta autour d'elle un regard morne, soucieux, désespéré.

« Je n'ai plus de mari, murmura-t-elle. Que Dieu me protége ! »

XIII

Lucien Duplessis, quelques jours après, se trouvait seul dans son salon de la rue du Colisée, lorsque Isswann y entra. Le jeune Russe s'avança doucement, puis s'arrêta tout à coup quand il entendit Lucien, plongé dans ses pensées, prononcer à voix basse ces mots :

« Elle est veuve ! »

Isswann hésita. Il fut sur le point de rebrousser chemin, mais, enchaîné à la même place, il resta et contempla tristement son cher maître. Lucien ne s'aperçut pas que quelqu'un était là. Assis sur un fauteuil, les mains croisées sur un de ses genoux, la tête inclinée sur la poitrine, il s'oubliait depuis longtemps déjà dans cette attitude de la méditation ou de la douleur. Ses yeux grands ouverts, immobiles, semblaient chercher le sens d'un mystère indéchiffrable. Ses traits pâles, amaigris, portaient l'empreinte de la souffrance, et cette expression se reflétait sur le visage d'Isswann comme par une solidarité fraternelle.

« Elle est veuve ! » répéta Lucien.

Cette parole l'absorbait, l'enveloppait. Il n'en connaissait et ne voulait plus en connaître d'autres. Elle renfermait tout pour lui, le présent et l'avenir. Sa vie s'y condensait. Il la disait tout bas, tout haut, n'importe comment. Elle chantait en lui, elle le berçait, elle le soutenait dans les régions radieuses, dans la région des rêves et des ivresses, puis, se fondant soudain comme une vapeur, elle le laissait choir, tout meurtri, sur l'aride terrain de la réalité.

« Elle est veuve ! Elle est veuve ! » reprit-il.

Il fit un soubresaut en arrière, une sueur glacée couvrit son front, ses bras s'étendirent comme pour étreindre une insaisissable image, puis retombèrent paralysés par le désespoir, car cette pensée dont il vivait maintenant était à la fois pour lui un appui, — et un abîme.

Digitized by Google

« Cher maître ! se dit Isswann. Voilà donc ce que les Parisiennes en ont fait ! »

Il s'approcha, craintif, mais ne pouvant se résoudre à ne rien tenter pour arracher son cher maître à cette tristesse.

« C'est toi, Isswann, dit Lucien de sa voix la plus affectueuse et en essayant de sourire. Eh bien, qu'est-ce que tu fais, quels sont tes plaisirs aujourd'hui ?

— Isswann n'a pas de plaisirs lorsque son cher maître a des peines. Nous n'irons donc pas... à Neuilly ?

— Non, Isswann, non.

— Il y a pourtant près de quinze jours que ce singulier événement...

— Oui... Mme de Lamoëze est veuve.

— Quel événement, cher maître ! J'ai eu tous les détails à la cérémonie où l'on a bien voulu m'inviter. M. de Lamoëze est mort prématurément. Tout le monde s'accorde à dire qu'il aurait pu avoir encore trois ou quatre mois d'existence, au moins. Mais, après tout, nous ne le connaissions pas. Cependant, on dirait que le deuil a pénétré jusqu'ici. Mon cher maître ne veut voir personne et ne sort plus. Il y a pourtant tant de choses intéressantes dans Paris. C'est la ville aux merveilles. Si mon cher maître daignait m'en faire les honneurs, s'il consentait à m'accompagner aujourd'hui... aux Gobelins ?... On prétend que c'est si beau, si curieux à voir ! J'ai des billets d'entrée.

— Vas-y, ami.

— Tout seul ?

— Oui. Amuse-toi, instruis-toi, Isswann. Moi...

— Mon cher maître ne me dira pas qu'il a à travailler. On sait bien qu'un homme qui épouse une Parisienne est obligé de prendre cinq ou six ans de repos pour se remettre.

— Tu aimais le spectacle, Isswann, et tu n'y vas plus. Pourquoi ?

— Ce n'est pas le décès de M. de Lamoëze qui m'en empêche. Oh ! Isswann a envie de pleurer, Iswann voudrait voir son cher maître revenir à sa souriante tranquillité d'autrefois ! »

Lucien lui prit la main et la serra. Mais il garda le silence. Les confidences, déjà, n'étaient plus possibles. Les blessures d'amour ne sont pas de ces petites maladies dont on entretient volontiers ses amis. Elles ressemblent plutôt à ces plaies qui saignent aux flancs des hôtes des forêts, et qu'ils vont cacher dans les solitudes pour les lécher jusqu'à ce qu'ils en guérissent ou en meurent.

« Mon cher Isswann, reprit bientôt Lucien, je veux que tu ailles ce soir au spectacle. Tu entends ? Je le veux.

— Avec mon cher maître ? »

Digitized by Google

Lucien secoua la tête en signe de dénégation, et le jeune Russe ajouta :

« Il y a au monde un spectacle terrible, grandiose, et fait pour attirer l'attention de Dieu même. Quand une barque est en mer et que l'orage gronde, le pilote essaye d'abord de se diriger malgré les éléments en furie. Mais il s'aperçoit promptement que ses voiles, instruments de sa volonté en temps de calme, deviennent des causes de naufrage pendant la tempête. Il en replie une, puis deux, puis toutes. Il se couche à plat ventre au milieu de sa barque, il la laisse flotter au hasard sans entreprendre une lutte impossible, et il attend patiemment la mort ou le salut. Et cet homme abattu, immobile, sans défense, cet homme qui ne tente pas même de résister aux chocs du vent et des vagues, est grand encore parce qu'il est aux prises avec des forces surhumaines. Mais celui qui n'est ni grand ni intéressant, quoiqu'il soit bien à plaindre aussi, c'est l'ami qui contemple du rivage cet émouvant spectacle, sans pouvoir partager le péril ni donner le moindre témoignage de son dévouement. Ah ! si mon cher maître...

— Tu as raison, Isswann, dit Lucien ; il y a des heures où il faut savoir replier toutes ses volontés et se confier à la destinée. Je t'ai toujours dit que tu es un vrai sage, un vrai philosophe.

— Mon cher maître sourit, mon cher maître se déride. Ah ! si le pauvre Isswann pouvait parvenir à distraire son cher maître, ne fût-ce qu'un instant !... Si mon cher maître daignait conduire Isswann aux Gobelins !... Cela nous servirait plus tard, car enfin, nous sommes des hommes, nous payons notre tribut aux Parisiennes, mais nous étions hier et nous serons demain des architectes, des ingénieurs, retour de Russie, comme on dit au café des Variétés.

— Au café... Tu vas donc partout, bon Isswann.

— Aux bons endroits seulement. Quand je quitterai Paris, je serai plus Parisien qu'un habitué du boulevard des Capucines. Mais je reste Russe en même temps. Les Français, d'ailleurs, ont un faible pour ce qui vient de loin. Nous partons pour les Gobelins, n'est-ce pas, mon cher maître ? »

Un coup de sonnette retentit, un de ces coups de sonnettes mystérieux et délicats qui sont toute une révélation. Lucien s'élança vers la porte et l'ouvrit. Isswann entendit le pas léger d'une femme et se retira discrètement. C'était Anna. Lucien la prit par la main, l'emmena au salon, et resta un instant devant elle sans avoir la force d'articuler un seul mot. Puis, tout à coup, avec une explosion de joie, il s'écria :

« Ah ! c'est vous ! »

L'attitude de Lucien, sa voix, son geste, son regard, exprimaient

Digitized by Google

une adoration sans bornes en même temps qu'un respect profond. Mais la joie qu'il avait manifestée était si vive, si envahissante, que Mme de Lamoëze en fut troublée et s'empara du premier prétexte qui s'offrit à elle pour en resserrer les limites.

« Etes-vous donc seul ? dit-elle. Je croyais que M. Isswann habitait avec vous.

— Isswann ! répliqua Lucien d'un ton plus calme et avec un mouvement de surprise qui n'échappa point à Anna. Laissons Isswann. Ce n'est pas lui que vous venez voir, je suppose. »

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton d'emportement presque menaçant. Cette jeune femme était entrée si avant dans l'existence de Lucien qu'il paraissait l'avoir vue la veille et reprendre avec elle une conversation interrompue. Et, au lieu de s'astreindre aux formules obligatoires de la politesse, il employait malgré lui le langage de l'amour, tantôt suppliant, plein de caresses et de reconnaissance, tantôt exigeant, despotique et jaloux.

« Monsieur Lucien Duplessis, reprit Anna froidement et avec une émotion contenue, ma visite est en dehors de tous les usages, mais il est des circonstances où la stricte observation des convenances ne sert qu'à perpétuer une situation pénible, et j'ai cru que je me trouvais dans un de ces moments-là. Tel est le motif de ma présence. Ma sœur Adèle n'a plus de mère, plus de père ; sa grand'mère ne sort jamais et est trop âgée pour lui être un appui bien réel. Adèle en a besoin d'un, cependant ; aussi, malgré mon récent veuvage, je me suis décidée à intervenir directement dans tout ce qui touche à ses intérêts les plus chers et à son avenir. Vous êtes son fiancé ; votre absence prolongée est faite pour l'étonner, l'affliger peut-être, et je ne veux pas que ma sœur en souffre plus longtemps sans savoir ce qu'elle a à faire. Quelles sont vos intentions, monsieur, et pourquoi ne venez-vous plus à Neuilly ?

— Pourquoi ? Vous me le demandez ? Avez-vous donc tout oublié ? Ah ! ce n'est pas possible. Alors qu'un infranchi-sable obstacle nous séparait, je vous ai avoué que je vous aimais, que mon cœur et ma vie étaient à vous. Je n'espérais rien. Cet aveu me brûlait, me dévorait, je l'ai versé à vos pieds. Entre nous, maintenant, il n'y a plus d'obstacle. Paraître à vos yeux et revendiquer la récompense d'un amour qui n'en espérait aucune, non, je ne l'aurais pas fait encore ; votre indépendance est mêlée d'un deuil trop nouveau. Vous savez que je vous aime. Il suffit ; j'attends.

— Et Adèle ?

— Un amour comme le mien n'a que faire de protestations. Il est immuable. Il contient la vie ou la mort. Ah ! je ne saurai jamais

Digitized by Google

vous l'exprimer tel que je l'éprouve, mais vous le devinerez, vous y répondrez, car tout ce qui est sincère a en soi une force qui dispense de preuves. D'ailleurs, vous le verrez bien, que je vous aime. Si vous me repoussez, vous me verrez descendre pas à pas dans la tombe. Laissez votre passé s'effacer lentement. Quand vous vous sentirez renaître à une existence renouvelée, vous me tendrez la main et nous marcherons avec confiance vers un avenir que nous aurons créé.

— Et Adèle?

— Vous voulez que nous en parlions? Parlons-en. Ne vous ai-je pas dit que ma vie vous appartient? Qu'offrirai-je à votre sœur? Le néant. L'épouser sans l'aimer serait un crime, et je ne le commettrai pas.

— Est-ce vous que j'entends, monsieur Lucien? répliqua Anna avec force. Vous en êtes arrivé à confondre les devoirs avec les crimes.

— Anna, je parle froidement de mon amour pour vous, parce que je l'ai examiné sous toutes ses faces, durant des journées et des nuits entières, et que je l'ai reconnu invincible. A présent, je le mesure sans effroi, avec calme. Il se résume en un seul mot : vous obtenir ou mourir. Adèle... Oh! la charmante sœur que nous aurons, Anna! Avez-vous causé avec elle comme vous me l'aviez promis? Avez-vous sondé sa jeune âme? Elle obéit, la chère enfant. Elle croit m'aimer peut-être. Qu'en sait-on à cet âge? Ah! je me souviens bien des amours de ma dix-huitième année! Fugitifs comme des fantômes, ils passaient lumineux et rapides, sans ravager, sans féconder, sans même laisser de traces. Oh! les jolis amours, madame; mais comme on les oublie vite! Votre père, le docteur Bertin, a été guidé par un louable motif : donner un protecteur à Adèle. Mais ne sommes-nous pas là maintenant? Elle a perdu un père, elle retrouve une sœur et un frère qui seront tout à elle, qui la dirigeront dans le choix d'un époux...

— Qui lui voleront son bonheur! interrompit Anna avec véhémence. Et je vous écoute, moi! Ah! oui... je sais pourquoi. J'ai voulu voir jusqu'où irait votre coupable folie. Savez-vous ce qui se passe dans cette maison où vous ne venez plus? Adèle ne dit rien, elle attend, elle se consume. J'invente des prétextes. Je lui dis que vos occupations vous retiennent. Elle sourit alors; elle ne me croit pas, mais elle ne se plaint jamais. De quoi se plaindrait-elle? De n'avoir pas su plaire? On ne se plaint pas de cela : on en meurt en silence.

— Anna!

— Eh! croyez-vous donc être le seul qui sachiez aimer? Votre

Digitized by Google

tendresse à vous est lâche, maudite, condamnée d'avance. Celle de ma sœur est pure comme elle, et prend sa source dans tout ce qu'il y a au monde de plus vivace et de plus respecté. Et j'irais la lui briser, la lui ravir, moi, moi sa sœur! Oserais-je ensuite paraître devant elle sans mourir de honte et de douleur? Et vous, que feriez-vous de cet amour né dans la trahison et les larmes? Nous nous mépriserions l'un l'autre. Lucien, ce n'est pas là ce que vous souhaitez, n'est-ce pas? Vous voulez conserver en moi une amie, une sœur. Ne me parlez donc plus jamais de cet amour auquel ni l'un ni l'autre nous ne devons songer. C'est une chimère, un rêve...

— Tant que je vivrai, Anna.... »

Mais, d'un geste, la jeune femme lui imposa silence, et, afin de ne pas lui laisser le temps d'insister, elle tourna ostensiblement et avec affectation les yeux autour d'elle, comme pour invoquer un auxiliaire ou chercher un appui.

« Où est donc monsieur Isswann? dit-elle d'une voix brève et profondément émue.

— Isswann! répéta Lucien.

— Oui, je veux le voir! » répliqua-t-elle d'un ton décidé.

Puis elle ajouta, en frémissant malgré elle de l'expédient qui devait rendre à sa sœur son fiancé :

« Je suis venue pour Adèle... pour moi aussi. Sachez tout, puisque vous me forcez à tout vous dire. Je suis libre, en effet. Mon veuvage me donne l'indépendance. Comment l'emploierai-je? Je l'ignore. A peine ai-je eu le temps de m'interroger. Je suis trop jeune pour m'ensevelir dans un deuil éternel.

— Oh! certes!

— Vous souriez. Cette réflexion dans ma bouche vous semble bien prompte.

— Non, madame, car elle provient certainement de Mme Bertin, qui, dans sa sollicitude...

— Oui, ma grand'mère me répète affectueusement qu'il faut me consoler, et moi, j'en cherche les moyens. Allons, ne soyez pas surpris, ajouta Mme de Lamoëze d'un air de bravade; quand vous me connaîtrez mieux, vous en arriverez bien vite à ne plus vous étonner de rien.

— Anna, Anna, vous vous calomniez!

— Dites plutôt que je suis franche, mon cher monsieur Lucien, et que je vous parle comme à un ami.

— Un ami!

— Permettre à une femme d'être réellement femme, ne pas la placer éternellement sur un piedestal où elle grelotte de froid et se consume d'isolement, c'est lui rendre service, croyez-moi. Nous

Digitized by Google

sommes reines, je le veux bien, mais il y a des moments où, sous peine de périr d'ennui, notre royauté s'humanise et descend de son trône pour se mouvoir et vivre librement. Je suis dans un de ces moments là. J'étouffe sous mon voile de veuve. Je veux aller à la campagne, planter, semer, faire bâtir. Prêtez-moi M. Isswann.

— Lui !

— N'est-il pas architecte, géomètre, arpenteur? Quel heureux caractère ! Quel charmant garçon ! Je suis certaine qu'au besoin il se ferait volontiers jardinier pour me plaire.

— Isswann a toutes les qualités, oui, madame ; une entre autres : il n'est pas à la disposition de tout le monde.

— Mais je le pense bien, cher monsieur. S'il y était, je l'y laisserais.

— Anna !... »

Il fut sur le point de défaillir, mais il se mordit les lèvres jusqu'au sang pour se rappeler à la vie. Puis il saisit les mains de Mme de Lamoëze, et, les serrant violemment :

« Ah ! dit-il d'une voix sourde, vous tordez mon cœur afin de savoir ce qui va en sortir. Vous souhaitez d'apprendre à quel point je vous aime... »

Elle se dégagea et ne répondit d'abord que par un éclat de rire sonore, aigu.

Lucien recula comme terrifié.

« Aimez-moi tant que vous voudrez, reprit-elle ensuite d'une voix brève et saccadée. Je ne puis pas empêcher cela. Mais faites-moi au moins la grâce de m'épargner des aveux....

— Qui vous blessent ?

— Qui m'importunent. »

Puis elle ajouta d'un ton impérieux :

« Je veux voir M. Isswann. Je vous l'ai déjà dit, je crois. Faites-le avertir, je vous prie.

— Ah ! c'est juste, répliqua Lucien avec un mépris brûlant. Il y a si longtemps que vous êtes veuve ! »

Cependant il ne bougea pas. Anna, elle aussi, demeura immobile au milieu du salon, tremblante, frissonnante, mais soutenue par l'idée même de son sacrifice, et bien déterminée à placer un abîme entre elle et Lucien.

« Chez qui suis-je donc ici ? continua Mme de Lamoëze. Je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire. Maintenant, je veux voir M. Isswann. J'ai à lui parler. »

Lucien hésita un instant.

« C'est donc sérieux ? » murmura-t-il.

Puis, s'élançant vers la porte :

Digitized by Google

« Vous allez le voir, reprit-il; vous allez le voir! »

Et il appela Isswann d'une voix retentissante.

Celui-ci accourut.

« Mon cher maître me demande? dit-il en saluant Mme de Lamoëze.

— Madame désire vous parler, reprit Lucien; madame est venue ici pour vous voir.

— Ah! pensa le jeune Russe, mon cher maître ne me tutoie plus! »

Il regarda rapidement Anna et Lucien, et, malgré l'expression de leurs physionomies, il s'efforça de sourire.

« C'est pour son dessin? demanda-t-il.

— Il ne s'agit pas de dessins! s'écria Lucien. Madame...

— Je vous remercie, monsieur, interrompit Anna. Je m'expliquerai moi-même. »

Et, s'adressant au jeune Russe, tandis que Lucien, retenu par une curiosité passionnée, ne songeait même pas à se retirer, elle ajouta :

« Voulez-vous me rendre un grand service, monsieur Isswann? J'ai compté sur vous, je vous en préviens.

— Et vous avez eu raison, madame, répondit-il. Si c'est possible, c'est fait d'avance, mais si ce que vous réclamez de moi est impossible... eh bien! ça ne se fera pas, voilà tout. »

Un peu troublé aussi, même dans son langage, il resta quelques instants à aller prendre un siége afin de recouvrer son sang-froid et d'examiner sa situation.

Puis il s'assit et ajouta :

« Tout oreilles, madame!

— Monsieur Isswann, reprit Anna, qui, dominée par le regard de Lucien, cherchait ses mots, il m'est arrivé... un malheur.

— Ah! répondit-il. Est-ce du décès de M. de Lamoëze que madame veut parler?

— Non. »

Et Anna, sentant la nécessité de se lancer à corps perdu dans la mêlée, ajouta avec une véhémence mal contenue :

« Il faut, monsieur Isswann, que vous vous rendiez très prochainement à mon château de Laroche-Lamoëze. De nombreuses réparations y sont indispensables. Vous étudierez, vous verrez... D'ailleurs, je vous suivrai de près. A nous deux, nous parviendrons peut-être...

— Vous entendez! s'écria Lucien avec une colère qui débordait. Madame vous suivra!

— J'entends bien, mon cher maître...

Digitized by Google

— Je ne suis plus votre cher maître. Ne voyez-vous pas que vous appartenez à Mme de Lamoëze ? »

Un flot de larmes monta aux yeux d'Isswann. Pas une ne s'échappa toutefois, et le jeune Russe reprit avec une tranquillité apparente :

« Ce n'est peut-être pas urgent ?

— Vous en jugerez vous-même, répondit Anna. Il y a aussi à former et à faire planter le parc que vous m'avez dessiné.

— Le parc... Oui, en effet.

— Eh ! mon cher, continua Lucien, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que madame a su vous apprécier. »

Isswann tressaillit. Une idée subite lui traversa l'esprit.

« Quel dommage ! dit-il. Désolé, madame !... mais je pars aujourd'hui pour la Russie.

— Tu pars ! s'écria Lucien.

— Vous partez ! » reprit Anna d'un air désappointé, à travers lequel on aurait pu cependant deviner un secret soulagement. »

Quant à Isswann, il se dit :

« Mon cher maître m'a tutoyé ; je suis dans le bon chemin.

— Mais, ajouta Mme de Lamoëze, ce départ...

— Oh ! à l'instant même ! » interrompit Isswann.

Et, s'approchant de Lucien :

« Mon cher maître, reprit-il d'une voix tremblante, veut-il me permettre de lui faire mes adieux ? »

Il tendit la main à Lucien, mais celui-ci l'attira à lui et le pressa sur son cœur.

« Comme ce Lucien est aimé ! » murmura Mme de Lamoëze.

Isswann vint ensuite lui offrir la main, et elle la serra affectueusement.

« Excusez-moi, dit-il. En Russie... il y a aussi des châteaux délabrés. On a besoin de moi dans mon pays. »

Il sortit.

Anna et Lucien demeurèrent quelques instants sous l'impression de cette action si brusque, si délicate et si hardie dans sa signification cachée.

Bientôt Lucien cria :

« Isswann ! Isswann ! »

Et il quitta le salon afin d'embrasser une dernière fois son ami. Mais Isswann était déjà loin. Quand Lucien rentra au salon, son cœur saignait sous une pensée acérée comme un glaive.

« La voilà donc, cette femme ! se dit-il en jetant un froid regard sur Anna. Isswann me l'abandonne ! je la dois à la générosité d'Isswann ! »

Digitized by Google

Peut-être aussi considérait-il Mme de Lamoëze comme déchue, dégradée par la proposition qu'elle venait de faire à ce jeune Russe. Maintenant qu'Isswann la lui laissait, par ce fait seul elle avait perdu presque entièrement aux yeux de Lucien son charme et son prestige.

Anna s'aperçut bien vite combien Lucien souffrait dans sa fierté, dans son amour. Mais elle accepta résolûment et jusqu'à la fin cette volontaire immolation d'elle-même, et, afin d'ajouter encore à l'effet, désastreux pour elle, qu'elle venait de produire, elle dit :

« M. Isswann, sans aucun doute, n'est point parti pour toujours.

— Oh ! tout s'arrangera, madame, tout s'arrangera, » répliqua froidement Lucien.

Et, pris de vertige, incapable de se tenir debout, il s'affaissa sur un fauteuil.

« Monsieur Lucien, dit Anna, qui s'approcha de lui avec une irrésistible émotion, écoutez-moi.

— Isswann... murmura-t-il comme en se parlant à lui-même... Isswann n'a pas de chaînes, lui ; il n'en veut pas avoir. Oiseau du ciel, il s'envole devant le danger. Et moi... Fuir? libre ! Pourquoi pas ? »

Il se leva, mais Anna se plaça en face de lui.

« Vous avez des engagements, lui dit-elle d'une voix douce et ferme.

— Des engagements ! répondit-il. Mais je pense, moi, que la loyauté m'oblige à les dénouer ou à les rompre.

— Oh ! vous ne le pouvez pas, monsieur Lucien, vous n'en avez pas le droit. Une promesse de mariage, une destinée brisée... »

Il l'interrompit, et, d'une voix pleine de découragement et d'amertume :

« Croyez-vous? dit-il. Véritablement, je ne sais plus que faire. J'ai la mort dans l'âme. Et cependant, tout mon être me crie que je ne saurais m'éloigner de cette maison où vous êtes... votre sœur et vous. Allons, disposez de moi. Je suis prêt. La morale du monde ne concorde pas toujours avec la morale naturelle. Une femme qui se donne tout entière doit prétendre, selon moi, à un homme qui se donne à elle tout entier. J'ai tort peut-être. Le mariage est tout ; qu'importe le mari ! On en a promis un à votre sœur ; elle y compte, elle l'aura. Tout se passera régulièrement. Quand il sera debout et paré pour prononcer ses serments, personne, pas même sa femme, ne s'apercevra que son cœur est éteint. Tout ce qu'un honnête homme, d'ailleurs, peut faire pour elle, pour son bonheur, il le fera. J'ai vécu longtemps sans amour, je continuerai. Beaucoup de gens font ainsi ; je ferai comme eux. Ah ! ah ! quel sort délicieux ! L'a-

Digitized by Google

venir nous sourit par toutes ses étoiles. A moi Adèle, à vous Isswann. C'est un jeune sauvage que vous aurez beaucoup d'agrément à apprivoiser. »

Anna se dirigea vers la porte. Lucien s'élança vers elle et jeta un cri de douleur.

« Vous partez! dit-il. Oh! je vous en supplie, encore quelques minutes! Nous causerons d'Adèle. »

Il se recula, il n'insista pas et ajouta :

« Tout est fini. Adieu! A demain.

— Demain? Vous viendrez?...

— Oui! avec un faisceau d'excuses pour justifier mon absence. C'est ce que vous voulez, n'est-ce pas? C'est ce que vous ordonnez? Demain! demain!... Accordez-moi encore cette journée pour vivre de votre souvenir.

— Il en est d'autres que vous devez invoquer, Lucien, répliqua gravement Anna. Pensez-vous quelquefois à votre père et à votre mère? Faites descendre vers vous ces sereines figures. Joignez à elles celle de mon père. Du sein de leur éternel repos, elles vous protégeront. Elles vous prendront par la main pour vous conduire vers cette candide enfant qui vit et mourrait par vous, vers cette âme pure et transparente où votre regard ne verra jamais une image autre que la vôtre. Au revoir, Lucien; à demain. Que ne puis-je annoncer dès à présent à Adèle que vous viendrez demain! »

Elle s'éloigna,

Quelques instants après, elle se prosternait sur la tombe de son père et donnait un libre cours à ses larmes.

« Ai-je bien fait? dit-elle. Je ne pouvais voler à ma sœur son mari. Soutenez-moi dans mon sacrifice, mon père, car j'aime Lucien... Je l'aime! A vous, du moins, je puis confier mon secret. »

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(La 3e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

POÈTES DE L'INDE ANCIENNE

LA POÉSIE DRAMATIQUE

CHEZ LES INDIENS

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

III

En nous conformant à l'opinion la plus accréditée, nous avons avancé que le *Mritchtchakati*, ou le *Chariot d'enfant* était assez ancien; mais, à moins de conjecturer qu'un grand nombre de pièces ont été écrites dans l'intervalle et perdues depuis, on en est réduit (et c'est ce qu'a fait Alb. Weber) à s'étonner que celle qui vient immédiatement après par ordre de date ne remonte pas plus haut que le VIIIe siècle de l'ère chrétienne, vers l'époque où l'Occident voyait les Arabes enlever l'Espagne aux Wisigoths et Charles Martel préserver la France des Sarrasins. Nous voulons parler de *Mâlatî et Mâdhava* ou le *Mariage par surprise*, attribué à Bhavabhoûti, qui jouissait en son pays d'une brillante renommée de poète. Bien que certains critiques l'aient cru plus moderne et l'aient rattaché au règne de Bhodja, prince de Dhâra, protecteur des lettrés et lettré lui-même, il est plus probable qu'il vécut à la cour de Yasovarmâ, roi de Canoge. On lui avait donné le glorieux surnom

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 juin 1868.

Digitized by Google

de *Sricantha* (gosier divin), comme les Grecs ont assigné celui de *Chrysostome* (bouche d'or) à un de leurs rhéteurs les plus estimables et à un des plus grands orateurs du christianisme. Fils d'un brahmane de la province de Bérar, Bhavabhoûti appartenait à une tribu qui prétendait descendre de Casyapa, un des treize patriarches de la mythologie hindoue, et dont il subsistait, dit-on, récemment quelques vestiges aux environs de Condavir; il vint sans doute s'établir à Oudjayanî et y fut en faveur auprès des monarques de l'Indostan. Cette pièce est toute d'invention : le style en est soigné, mais parfois prétentieux ; l'érudition y surabonde; la prosodie y est obscure et l'on y trouve des vers qui n'ont pas moins de cinquante-quatre syllabes. Cependant elle retrace encore les mœurs nationales presque dans leur pureté native : les femmes y ont une liberté qui a diminué ou disparu à partir de l'invasion des mahométans ; le respect qu'on y professe à l'égard de la secte des bouddhistes, du culte de Siva et des doctrines mystiques de l'*Yoga*, ce quiétisme de l'Orient, indique une période intermédiaire entre les raffinements de la civilisation et les désastres de la décadence. L'action s'y passe en quelques jours, à Oudjayanî ou Padmâvatî et dans le voisinage : précédée d'un prologue, divisée en dix petits actes ou tableaux, ne comprenant qu'une douzaine de rôles, dont sept de femmes, elle repose sur une intrigue d'amour longuement déduite et mêlée de scènes de magie, sur la situation si souvent exploitée de deux amants destinés dès le berceau à un mariage de raison et amenés à leur insu par les événements à exécuter d'instinct et de tout cœur les plans anticipés de leur famille. Le héros, Mâdhava, est un noble étudiant, fils du brahmane Dévarâta, ministre à Coundinîpoura : il aime Mâlatî, fille du secrétaire d'Etat Bhoûrivasou. Un second couple donne la réplique au premier, ainsi que dans nos opéras-comiques ; c'est Macaranda, ami de l'étudiant, qui aimera Madayantikâ, confidente de la jeune fille et sœur de Kandana, favori du roi : ce sont tous gens de la meilleure société. En outre d'une sœur de lait de Mâlatî et d'un domestique de Mâdhava, ajoutez-y un prêtre de la terrible déesse Tchâmoundâ, une prêtresse de la même divinité, une autre prêtresse de Bouddha, nourrice de Mâlatî et institutrice de Mâdhava, et trois élèves de cette dernière, dont une possède des pouvoirs magiques : l'élément religieux et le merveilleux y sont donc largement représentés. Le tout forme un ensemble que les *pandits* indigènes admiraient fort, que Colebrooke et Wilson ont également loué, mais que nous jugeons, quant à nous, assez pâle et assez froid et que nous résumons rapidement.

La mendiante Câmandakî (les mendiants de ce genre étaient aussi vénérés là-bas que les capucins, les carmes déchaussés, les fran-

Digitized by Google

ciscains, les récollets ont jamais pu l'être parmi nous) s'est mis en tête d'accomplir, en favorisant leurs penchants mutuels, le mariage convenu jadis par leurs parents entre Mâlati qu'elle a nourrie et Mâdhava qu'elle a élevé. Elle remplit un peu l'office du frère Laurent de *Roméo et Juliette*, et, de même que, dans l'exposition du drame shakespearien, Roméo apprend à son cousin Benvolio sa passion naissante pour Juliette, ici, dès le début, Mâdhava raconte à son camarade Macaranda comment il a rencontré Mâlatî au temple de l'Amour (ces rencontres galantes en des lieux consacrés étant alors aussi communes qu'elles le furent en Grèce, qu'elles le sont encore en Espagne et en Italie), comment il s'est persuadé qu'elle le connaissait déjà, à la façon bienveillante dont elle le regardait, et comment elle a regagné la ville, montée sur son éléphant, suivie de ses femmes et gardée par une escorte d'eunuques qui brandissaient des bâtons et des javelines. Ce dialogue, plein de descriptions et d'images, de madrigaux et de concetti, est interrompu par l'arrivée d'un domestique qui apporte à l'étudiant son propre portrait peint par la demoiselle, et voici que, de souvenir, il ébauche celui de sa Dulcinée. Rien ne manquait à l'éducation de ces jeunes gens, et il est plaisant de les voir se promener avec leur vélin, leur pinceau et leurs couleurs dans leurs poches en cas de besoin. L'amour ne saurait marcher sans obstacles, et, en effet, le roi a promis à son favori Nandana, qui nécessairement est vieux et laid, la main de la jeune et belle Mâlatî, que le père, ministre du susdit roi, n'osera pas refuser à un de ses collègues. Sa sœur de lait n'a point tort de dire : « Il faut convenir que la chose la plus rare et la plus difficile sur la terre, c'est un mariage d'inclination, fondé sur une égalité de mérite et d'attachement. » Et c'est en vain que la prêtresse bouddhiste s'écrie : « Le meilleur garant d'une heureuse union, c'est le lien d'une affection réciproque, et le pieux Angiras (un des sept plus grands saints, fils de Brahmâ) a sagement affirmé que le mariage doit être prospère quand les époux sont unis de l'œil, de la langue et de l'âme. » Câmandakî luttera contre le roi et contre le père ; elle facilite bénévolement un double rendez-vous de Mâdhava et Mâlatî et de Macaranda et Madayantikâ dans un bois sacré de Sancara (un des noms de Siva) : pour le coup, toutes différences observées, c'est bien là, chez Goëthe, le quatuor du verger entre Faust et Marguerite, Marthe et Méphistophélès ; seulement ici la prêtresse y assiste en surplus, ce qui ne gâte rien. Un incident se produit, dont on abuse sur le théâtre indien : il s'agit d'un des tigres du temple qui a brisé sa cage de fer et qui rôde aux alentours, dévorant les passants. Macaranda sauve Madayantikâ qui allait devenir la proie du monstre ; Mâdhava vole au secours de son ami, et on se sépare en se jurant

Digitized by Google

tendresse et constance en dépit de toute opposition. La sorcellerie va compliquer l'intrigue sans la rendre plus intéressante : au cinquième acte (car nous en sommes là), la scène est placée dans un cimetière ou plutôt dans un champ où l'on brûle ordinairement les cadavres, non loin du temple de Dourgâ (un des noms de la femme de Siva). La prêtresse Capalacoundala se montre, ayant un extérieur effrayant et montée sur un char céleste : elle s'est entendue avec un complice, le prêtre Aghoraghanta, pour enlever la jeune fille et la sacrifier à la redoutable divinité. Sur ces entrefaites, Mâdhava arrive, un lambeau de chair humaine à la main, afin d'attirer par cette horrible offrande les génies infernaux et de les rendre favorables au succès de ses amours. Nous citerons, malgré sa longueur, ce passage de l'évocation, qui est du *romantisme* le plus excentrique et le plus fougueux :

« L'heure est venue où s'éveillent les esprits malins et terribles qui infestent ces parages. Les flammes des bûchers funéraires ne lancent plus que des lueurs faibles et lugubres ; en achevant de consumer les membres qui y sont déposés, elles percent l'effrayante obsurité qui nous entoure. Les pâles fantômes, les spectres hideux se livrent à leurs ébats nocturnes et, dans leur affreuse gaieté, des cris aigus et discordants sont multipliés par les échos. Bien, bien ! c'est eux que je cherche ; c'est à eux que je veux m'adresser. Génies du mal, intelligences dégagées des entraves du corps, vous qui hantez ce lieu, je vous apporte de la chair à acheter, de la chair d'homme que le fer tranchant n'a point touchée et qui est digne de vous. Quoi ! le bruit aigre et confus de leurs entretiens s'augmente et remplit tout le cimetière. D'étranges figures, pareilles à celles des renards, flottent au milieu des airs ; de ces poils rouges qui couvrent leurs corps longs et maigres sortent des étincelles ; de leur bouche, fendue d'une oreille à l'autre et armée de dents nombreuses, de leurs yeux, de leur barbe, de leurs sourcils des rayons jaillissent. Oui, je contemple cette armée fantastique : appuyés sur des jambes hautes comme des palmiers, je vois marcher ces squelettes étiques, dont les os décharnés sont retenus par des nerfs saillants et à peine recouverts d'une peau sèche et ridée. On dirait de grands arbres que la foudre a blanchis et dépouillés : de même que d'énormes serpents se traînent sur des troncs flétris, dans la bouche large et entr'ouverte de ces spectres remue leur langue avide de sang. Ils m'ont aperçu ; le butin que je leur proposais est abandonné par eux aux loups rapaces, et maintenant ils fuient ! Race aussi lâche qu'odieuse ! Tout est plongé dans de profondes ténèbres. Une rivière coule à mes pieds et borne le cimetière qui s'étend au loin, jonché çà et là de monceaux d'ossements calcinés. Un torrent

Digitized by Google

mugit en passant, déchaîne ses fureurs et ronge ses bords qu'il entraîne. Au sein des bosquets voisins, gémissent tristement les hibous, et les chacals répondent à leurs clameurs par des glapissements sourds et prolongés. »

Voilà certes un paysage poussé au noir, une scène de diablerie à la Callot nettement caractérisée, un véritable pendant de celle de Macbeth et des sorcières parmi les bruyères désertes de l'Ecosse ou de celle de Faust et des démons sur les sommets escarpés du Brocken. La littérature satanique d'il y a trente ou quarante ans, avec ses gnômes, ses goules et ses vampires, n'aurait rien pu imaginer de plus atroce ni de plus laid : on est déjà bien loin de la grâce pastorale de *Sakountalâ*, ou de l'imbroglio romanesque du *Chariot d'enfant;* la sombre influence du moyen âge se faisait sentir également des deux côtés des monts Ourals. Aghoraghanta se prépare à immoler Mâlatî, costumée en victime, vêtue d'une robe rouge et portant la couronne funèbre ; Mâdhava se précipite, la sauve, la rend à ceux qui la cherchent et égorge le farouche prêtre. Un peu après, on nous annonce le cortége des fiançailles de Mâlatî, promise au vieux Nandana. Des serviteurs, de leurs cannes au bout d'or et d'argent, écartent la foule ; le tambour bat ; les ombrelles sont levées ; les bannières s'agitent ; les éléphants s'avancent d'un pas lourd, le cou orné d'un cercle de grelots, soutenant des palanquins où sont assises des femmes pompeusement parées : celui de Mâlatî a la peau peinte en vermillon et un collier de pierreries. Quant à elle, elle est aussi triste qu'elle est belle : dès qu'elle est parvenue au temple, on lui apporte des présents de noces; mais Câmandakî amène obligeamment vers elle l'ardent Mâdhava et elle les fait fuir ensemble, pendant que Macaranda, déguisé en femme et enveloppé des voiles de la fiancée, est conduit au favori du roi. Celui-ci, on le pense, est fort rudoyé par sa compagne supposée, qui, au contraire, au moyen de ce travestissement, exprime à son aise sa flamme à Madayantikâ, de sorte que la fausse prétendue du frère s'évade en secret avec la sœur, dans le but de conclure un mariage, non moins improvisé que ceux qu'on a tant reprochés aux héros de Plaute et de Térence, de Molière et de Regnard. Au huitième acte, les fugitifs ont été surpris en route par la garde de la ville. Macaranda et son camarade ont dispersé les soldats, et tous deux ont été menés au roi, qui a admiré leur courage. Pendant ce temps-là, Mâlatî, qui s'était cachée chez Câmandakî, est enlevée de nouveau par la prêtresse de Dourgâ, qui veut venger le meurtre d'Aghoraghanta. Mâdhava, ne retrouvant pas au retour celle qu'il adore, devient fou, comme Pourouravas au quatrième acte de *Vicramorvaçî* et comme tant de personnages de

Digitized by Google

nos opéras et de nos drames modernes : en compagnie de Macaranda, il erre sur les monts Vindhyas, où siége Sâdâminî, magicienne et élève de Câmandakî, qui est pour lui une sorte de fée protectrice. Les deux étudiants, dont l'un cherche partout Mâlatî, dont l'autre a quitté sa Madayantikâ afin de suivre son ami, se livrent à une mélancolie que ne peuvent adoucir ni les beautés d'une nature pittoresque, ni la vue des paons et des singes qui abondent autour d'eux, ni le spectacle original des amours grandioses des éléphants. Mâdhava, en délire, s'est évanoui jusqu'à quatre fois : au reste, sur la scène hindoue, les défaillances des femmes et même celles des hommes sont continuelles. Le fidèle Macaranda, le croyant mort, refuse de lui survivre et va s'élancer au fond d'un des précipices de la montagne, quand Sôdâminî lui apparaît à propos, le retient, lui apprend l'enlèvement de la jeune fille et lui promet son secours. Nous sommes en pleine féerie, et le style est quelquefois plus lyrique et plus élégiaque que dramatique. Câmandakî, Madayantikâ et Lavangika, la nourrice, la confidente et la sœur de lait de Mâlatî, désolées de l'avoir perdue, sont résolues à se tuer en se jetant dans un gouffre ; son propre père, Bhoûrivasou, regrettant un peu tard d'avoir contrarié ses inclinations, s'apprête à se brûler vif. Mais la puissante magicienne arrête à temps les trois femmes et le ministre; elle ramène Mâdhava, qui renaît à l'espérance, et Mâlatî, arrachée aux mains de la prêtresse de Dourgâ : Nandana renonce à ses velléités conjugales, et les deux jeunes couples, obtenant le consentement du roi, confirment légalement l'union déjà formée dans leurs cœurs.

Cette légende amoureuse, racontée, en style poétique contribua à la gloire de Bhavabhoûti plus peut-être que sa pièce héroïque de *Mâha-Vira-Tcharîtra*, (l'Histoire d'un grand homme). Cette histoire est celle de Râma appropriée au théâtre ; ce sont les trois premiers quarts du *Râmâyana*, (cette épopée de quarante-huit mille vers), découpés en sept actes pour les besoins de la scène, à la manière des drames historiques de Shakespeare. Il n'y est pas question des unités de temps et de lieu : les limites y sont larges en fait de durée et d'espace. On y compte une quarantaine d'acteurs ; et quels acteurs ! des rois et des anachorètes, des dieux et des démons, des ogresses et des villes personnifiées, des singes et des vautours. L'œuvre presque entière de Vâlmîki y est condensée, depuis la visite du prince Râma à l'ermitage de son précepteur Wiçwâmitra jusqu'à son retour dans sa cité d'Ayodhyâ, (l'Aoude des modernes). Le mariage du héros, ses luttes contre les esprits malfaisants et contre le terrible brahmane Paraçou-Râma, le rapt de sa chère Sîtâ, ses bizarres alliances avec les vautours Djatâyou

Digitized by Google

et Sampâti et avec les singes Bâli, Sougrîva, Angada et Hanoumân, le passage de la mer du sud à pied sec sur un pont de rochers, l'extermination de Râvana, ravisseur de la princesse et chef des Râkchasas de Laukâ, (les cannibales de Ceylan), le triomphe du vainqueur, tout y est retracé sous de vives couleurs. Le style en est brillant, mais un peu enflé, ce qu'un semblable sujet pouvait excuser; les tableaux s'y succèdent rapidement et les décors devaient y changer sans cesse, à moins qu'il n'y en eût pas du tout, et c'est, en somme, la supposition la plus vraisemblable. Comment eût-on représenté, au septième acte, la course des deux époux, traversant les airs dans un char magique, dans une espèce d'aérostat, et contemplant d'en haut, de Lankâ à Ayodhyâ, une immense étendue de pays? Peut-être cependant les Indiens (et ils en étaient fort capables) faisaient-ils dérouler autour de ces voyageurs qui restaient immobiles une longue toile en forme de panorama, où étaient peintes les contrées et les villes, les rivières et les montagnes. Quoi qu'il en soit, on comprend que l'éclat de ces descriptions et le prestige des souvenirs religieux et nationaux suffisaient pour les intéresser profondément. J'en dirai autant du troisième ouvrage de Bhavabhoûti, l'*Uttara-Râma-Tcharîtra*, (la suite de l'histoire de Râma) ; il a pareillement un prologue et sept actes, dont le premier est séparé des autres par un intervalle de douze ans; il y a environ vingt rôles, dont plusieurs sont allégoriques; on y voit même figurer Vâlmîki, le chantre sublime dont le poëme a fourni le sujet de ce drame. La dernière partie du *Râmâyana* y est exposée un peu plus en détail, et la diction en est tour à tour gracieuseet énergique. Nous n'en indiquerons que les principales lignes. Râma et Sîtâ sont revenus triomphants de l'expédition de Lankâ: dans leur palais d'Ayodhyâ, comme Enée chez Didon, au premier livre de l'*Enéïde*, ils se plaisent à examiner une galerie de peintures où les incidents de leur vie sont habilement exprimés. Ils se prodiguent les témoignages les plus purs de la tendresse conjugale; et pourtant Râma va se séparer de Sîtâ : car elle a passé quelque temps dans l'odieux séjour de Râvana, qui convoitait la possession de sa beauté, et il ne faut pas que sa vertu puisse même être soupçonnée. En vain elle avait subi victorieusement une épreuve redoutable en passant intacte à travers un brasier allumé; le peuple doute encore de sa pureté et murmure; or, il paraît que ces despotes de l'Orient primitif se préoccupaient extrêmement des opinions et des préjugés populaires. Sîtâ, quoique enceinte, est condamnée à l'exil : cette égale de Rhéa Sylvia, au moment où, désespérée, elle allait se noyer dans le Gange, a enfanté un autre Romulus et un autre Rémus, Cousa et Lava; Gangâ, la déesse du

Digitized by Google

fleuve, les a reçus entre ses bras et les a portés au divin poète Vâlmîki, lequel les a recueillis dans son ermitage. Au bout de douze ans, nous revoyons la pauvre Sîtâ, protégée par des nymphes, et l'infortuné Râma, mal consolé par une glorieuse suite d'exploits : ils se rencontrent vieillis et attristés ; mais, ce qui est passablement singulier, c'est qu'ils pensent être le jouet d'un rêve trompeur, d'une illusion surnaturelle, et c'est à peine s'ils se parlent. Chez Vâlmîki, l'auteur nous montre deux vieillards, Djanaka, le père de Sîtâ, et Kôsalyâ, la mère de Râma, que l'ermite a mandés à l'occasion d'un sacrifice solennel. La vieille reine, en présence du vieux roi, interroge Lava qu'elle ignore être son petit-fils ; elle est charmée de son intelligence précoce et des réponses qu'il lui fait, ainsi que l'Ion d'Euripide ou l'Eliacin de Racine. La scène qui suit est assez curieuse : Lava et plusieurs de ses camarades (car l'ermite dirige en quelque sorte un petit pensionnat) vont assister à la cérémonie de l'*açwamédha*, que l'illustre Râma et toute son armée sont en train d'accomplir. Bon sang ne peut mentir : l'enfant royal, quoiqu'il ne devine guère sa haute naissance, se prend de querelle avec les soldats et les endort au moyen de procédés magiques qui lui ont été transmis; il défie même Tchandrakétou, son jeune cousin, qui les conduisait, et ces deux adolescents en viennent aux mains ensemble : ce duel étrange, qui évidemment n'avait pas lieu sur le théâtre, est raconté par des génies aériens qui sont censés le regarder du haut de leurs chars. Lava lance successivement à son adversaire les traits merveilleux de l'eau, du feu et du vent : puis, l'un et l'autre reparaissent, intimement liés, à l'instar des combattants homériques. Râma les accompagne, admirant également son neveu et l'inconnu, et, non moins ému à l'aspect de Cousa qui revient d'un lointain pélerinage, il commence à entrevoir la vérité et enfin l'apprend d'une façon fort extraordinaire. En effet, le pieux Vâlmîki, à qui rien ne semble coûter (aux yeux des Hindous, encore plus qu'aux nôtres, la foi transporte les montagnes), construit à la hâte un théâtre aux bords du Gange, et le héros, qui a retrouvé là son père et son beau-père, voit jouer sur ce théâtre sa propre histoire, y compris l'exil et l'enfantement de Sîtâ, dont les aventures (il n'est pas inutile de le faire remarquer) ont un certain rapport avec la fameuse légende de Geneviève de Brabant, cette princesse innocente et persécutée, abandonnée aussi dans les bois et retrouvée aussi par son mari. On juge de l'émotion de Râma : l'anachorète lui rend sa noble épouse et ses deux dignes fils : la reine est hautement justifiée par la protection des dieux ; le peuple convaincu se prosterne et admire, et une brillante apothéose termine cette pièce, où, en dépit de quelques longueurs et d'un peu de fadeur, respirent les sentiments élevés et honnêtes familiers à la poésie sanscrite.

Digitized by Google

IV

Bhavabhoûti, sans appartenir à une période bien ancienne, était réputé assez justement un des écrivains classiques de l'Inde; il laissa des successeurs estimables. Je mentionnerai, entre autres, Visâkhadatta, auquel on doit un drame en sept actes, le *Moudrâ-Râkchasa* ou l'*Anneau du ministre;* on l'a supposé fils du *mâhârâdja* ou grand prince Prithou, qui régnait à Ajmir à la fin du XIIe siècle et qui fut tué dans une bataille par les Mahométans. En tout cas, ce drame, qui a exercé plus d'un commentateur indigène, nous offre un intérêt tout particulier, en ce qu'on n'y parle nullement de mythologie ni même d'amour, et qu'il est fondé sur des événements qui ont toutes les apparences de la réalité. Il est très difficile effectivement, vu la ressemblance des noms et des incidents, de ne pas assimiler un des nombreux personnages qui y figurent, *Tchandragoupta*, le roi de *Pâtalipoutra* ou Pouchpapoura (la ville des fleurs), à ce roi de *Palibothra*, qui gouvernait les Prasiens et les Gangarides, et qui est appelé *Sandracottus* chez Justin, *Androcottus* chez Plutarque : cette coïncidence est l'unique lien qu'on ait découvert jusqu'ici entre les annales antiques de l'Inde et celles de la Grèce au point de vue de l'histoire authentique. Le Sandracottus des Grecs était contemporain d'Alexandre : d'une extraction *infime*, il était parvenu au pouvoir par ses intrigues et son courage. Mégasthène, historien et géographe, qui avait rédigé un *Voyage dans l'Inde*, aujourd'hui perdu, fut député vers lui en mission, l'an 295 avant Jésus-Christ; il visita sa cour et son camp, où étaient réunis quatre cent mille hommes. On prétend que ce prince avait profité de la mort subite du conquérant macédonien pour soulever contre un des lieutenants du grand homme, le roi de Syrie Séleucus Nicator, les deux rives du Gange et presque tout le Pendjâb, et que Séleucus, à qui il avait envoyé un riche présent d'éléphants, avait conclu avec lui, en 305, un traité honorable, par lequel il lui garantissait ses conquêtes et lui donnait en mariage une de ses filles. Quant au Tchandragoupta de la tradition locale, surnommé aussi Vrichala et Môria, il était petit-fils de Sârvârthasiddi, souverain de Maghada et de la dynastie Nanda. Ce dernier, d'une femme noble, Sounandâ, avait eu neuf enfants, et d'une seconde épouse, Mourâ, qui était de la caste des *soûdras* ou plébéiens, un seul fils, Tchandragoupta. Un brahmane, Wishnougoupta, (Cotilya ou Tchânakya), avait été outragé par ces neuf princes, qui l'avaient violemment chassé d'une salle de festin. Entreprenant et vindicatif, il

Digitized by Google

prit sous sa tutelle le jeune Tchandragoupta, que ses frères persécutaient, et, secouru par un monarque voisin, Parvatéswara, il réussit à les vaincre et à les faire périr, ainsi que le vieux Nanda leur père, malgré les stratagèmes employés en leur faveur par Râkchasa, leur habile ministre. Celui-ci se retira alors chez Malayakétou, fils de Parvatéswara, et ne cessa de l'exciter contre le nouveau roi Tchandragoupta, qu'il lui serait, disait-il, très facile de détrôner et de remplacer. Pour ce qui est de Tchânakya, auquel on attribue un livre sur l'art de gouverner, on raconte que, se repentant des ruses qui lui avaient servi à donner la couronne à son protégé, il s'établit près du Narmadâ, afin de se livrer à diverses expiations. Il se serait soumis à l'épreuve du bateau, qui consistait à monter sur une nacelle aux voiles blanches : si les voiles devenaient noires, c'est que les fautes du pénitent étaient effacées ; cela arriva, et il laissa aller tout droit à la mer la nacelle et ses péchés, l'une portant les autres. On a affirmé aussi qu'il se purifia au moyen des rites du *carchâgni*, en se frottant le corps de bouse de vache, matière essentiellement sacrée chez les Indiens, et en y mettant le feu, sans danger pour lui, lorsqu'elle était sèche. Cette pénitence célèbre datait de l'an 312 avant l'ère chrétienne. Tchandragoupta fonda la dynastie Môria, qui compta dix princes, et l'histoire de ce roi, sauvé par un prêtre au milieu du massacre de sa famille entière, histoire qui présente quelque analogie avec le sujet d'Athalie, était populaire en Asie. Tels sont les faits qui précèdent ou expliquent l'action du drame, où l'auteur a fidèlement retracé la singularité des mœurs asiatiques et le machiavélisme des cours orientales.

La principale qualité de ce drame sérieux est l'énergie : les unités de temps et de lieu n'y sont guère observées ; suivant la coutume, le prologue y débute par une bénédiction générale et est prononcé par le directeur de la troupe et une de ses actrices ; Tchânakya fait lui-même l'exposition en un long monologue. Jadis offensé par les fils de Nanda, il avait juré de ne pas renouer, avant de s'être vengé, l'unique tresse de cheveux que les brahmanes doivent conserver sur leur tête rasée et qu'ils tressent avec soin ; il a gardé son serment. On se rappelle sur les pieuses colères les traits de Molière et de Boileau, et le vers de C. Delavigne : *La haine tient longtemps dans les hommes de Dieu.* Les moines et les pontifes hindous n'avaient ni la mémoire plus courte, ni l'humeur plus clémente. Nous avons dit que Râkchasa, l'ancien ministre de Nanda, s'est réfugié près de Malayakétou, chef d'une tribu de montagnards, qu'il lui prête l'appui de ses talents et qu'il le pousse incessamment contre l'odieux Tchandragoupta ; il continue même à entretenir des intelligences au sein de la ville de Pâtalipoutra. Mais ils sont à deux de jeu ; car

Digitized by Google

Tchânakya lui oppose artifice pour artifice et l'environne, à son insu, d'une foule d'espions cachés. Il abuse d'une bague, qu'il lui a fait dérober, pour sceller en son nom des lettres compromettantes et des messages perfides : de là le titre de la pièce ; de là une similitude évidente avec l'anneau royal de l'*Astrate* de Quinault ou avec les cachets, croix et autres emblêmes employés à satiété par nos dramaturges. Tchânakya commande qu'on saisisse et qu'on lui amène un riche joaillier, Tchandanadâsa, qui est resté fidèle au ministre exilé et auquel celui-ci a confié sa femme et ses enfants. Il cherche à l'effrayer (comme Félix chez Corneille tâche d'ébranler Polyeucte par la nouvelle de la mort de Néarque) en le menaçant du supplice que viennent, lui dit-il, de subir plusieurs de ses amis également suspects au pouvoir ; le brave marchand demeure impassible et accepte avec joie les chaînes dont on le charge plutôt que de renier son dévouement. Ce n'est pourtant là, de la part du brahmane, qu'une finesse dont il s'applaudit tout bas : grâce à cet ôtage, que Râkchasa voudra arracher à la mort, il espère attirer ce dernier dans la ville, attendu que son ambition, désintéressée jusqu'à l'invraisemblance, est de rallier cet homme de mérite à la cause de son souverain. Râkchasa a pareillement ses agents secrets, notamment Viradhagoupta, qui, déguisé en charmeur de serpents, vient lui dépeindre tout ce qu'il a vu à Pâtalipoutra, d'affreuses scènes de trahison, de cruauté et de vengeance qui y font détester Tchandragoupta. Ce roi, à son tour, n'est pas exempt de soucis, et on l'entend s'écrier :

« Que les soins de l'empire sont pénibles pour ceux qui les regardent comme des devoirs ! Il faut que les princes renoncent à leurs désirs et qu'ils sacrifient au salut des citoyens leurs propres avantages. Mais ce sacrifice de leurs intérêts à ceux d'autrui les transforme en esclaves ; et des esclaves méritent-ils des égards ? Nous sommes les jouets de la fortune ; vainement on espère fixer cette volage et infidèle divinité : elle fuit le violent et dédaigne le faible, repousse l'insensé et s'éloigne du sage, se rit du lâche et redoute l'audacieux. »

A cette cour, tout le monde philosophe et disserte, même les valets ; par exemple, Vêhinara, un domestique de Tchânakya, qui dit mélancoliquement :

« La position d'un serviteur de roi est bien embarrassante : il vit, non-seulement dans la crainte de son maître, mais encore dans celle du ministre de son maître, des nobles alliés du monarque, de ses amis, de ses compagnons de plaisir les plus frivoles. Les savants comparent la vie des serviteurs à celle des chiens, et ils ont raison, puisque, semblables à des chiens, ils flattent ou se plaignent afin

Digitized by Google

d'avoir à manger. Des adulateurs hypocrites louent les princes, ne fussent-ils bons à rien, et la pauvreté réduit à la bassesse beaucoup d'honnêtes gens ; le besoin est le plus despotique des tyrans. Ceux qui n'ont pas de passions sont les seuls hommes libres, et, à leurs yeux, un roi ne vaut pas plus qu'un fétu de paille. »

Toutefois, par un nouveau subterfuge de son conseiller, qui ne laisse pas d'être fort subtil, Tchandragoupta feint de se brouiller avec lui et de briser le joug importun de son influence ; le brahmane donne sa démission, jette à terre le poignard, marque de sa dignité et qui correspond à nos portefeuilles ministériels, et affecte de rentrer dans l'obscurité, espérant ainsi abuser Râkchasa et provoquer son retour. Le chef des montagnards, Malayakétou, qui n'est pas parfaitement sûr de la fidélité de Rakchasâ, est, en outre, excité contre lui par divers émissaires que l'astucieux Tchânakya a soin de lui expédier ; il serait tenté de lui imputer injustement le meurtre de son père, tué dans des embûches trois mois auparavant. Il songe à punir celui qu'il calomnie ; mais un courtisan, Bhagourayana, le calme par ces maximes d'Etat, dignes de celles que Photin débite à Ptolémée dans la *Mort de Pompée* de Corneille :

« Sire, daignez réfléchir que la sagesse des hommes politiques peut faire un ami d'un ennemi ou changer l'amitié en haine ; comme si nous recevions une seconde naissance, tout le passé s'efface alors de notre souvenir ; il serait pour notre esprit un poids inutile et l'on doit oublier les actes accomplis, de même que s'ils dépendaient d'une existence antérieure. Eh bien ! que provisoirement Râkchasa échappe à votre censure ou, du moins, jouisse de votre clémence, tant que le royaume de Nanda ne sera point à vous. Plus tard, sans nuire à votre succès, vous disposerez de lui selon qu'il vous plaira. »

Cependant des lettres fabriquées et empreintes du sceau de la bague du ministre accusé, d'autres preuves équivoques achèvent de tromper Malayakétou, qui accable de reproches son favori stupéfait et le disgrâcie ; cela ne l'empêche pas d'être complétement battu et même pris par les habitants de Pâtalipoutra, qu'il est venu assiéger, mais qui font une vigoureuse sortie. Errant aux environs de la ville, Râkchasa médite sur les vicissitudes humaines dans une longue tirade, surchargée de métaphores, qui rappelle différents passages de l'homélie de saint Jean Chrysostôme à propos de la chûte d'Eutrope. Ensuite, il pénètre furtivement dans cette cité où jadis régnait Nanda, son maître chéri : il veut à tout prix sauver son ami dévoué, le marchand Tchandanadâsa que, par l'ordre de Tchânakya, des exécuteurs supposés semblent conduire au supplice. La scène de dénoûment du *Chariot de terre cuite* se reproduit là, et nous voyons le joaillier intrépide marcher, le front haut, vêtu en cri-

Digitized by Google

minel, soulevant sur son épaule le pal meurtrier, suivi de sa femme et de son enfant en pleurs, surveillé par les gardes, entouré par la foule; il adresse à sa famille de touchants adieux. Râkchasa ne peut plus se contenir : il se jette à travers le cortége et réclame pour lui le droit de mourir que son ami lui dispute; c'est la généreuse contestation d'Oreste et de Pylade chez Euripide, de Nisus et d'Euryale chez Virgile, de Damon et de Pythias dans la légende. Le proscrit est alors arrêté et conduit à Tchânakya, qui enfin triomphe; car toutes ces voies tortueuses, que maintenant il révèle à son adversaire, l'ont mené à son but. Il l'a détaché du parti des ennemis et l'a excité à rentrer à Pâtalipoutra; il le supplie de consentir à servir Tchandragoupta, qui, en somme, est un des fils de son ancien souverain; il lui fait accepter la dague que portent les ministres et le présente au roi; et, après avoir nommé Tchandanadâsa prévôt des marchands, après avoir ordonné de mettre en liberté tous les montagnards prisonniers et de rendre à Malayakéton le royaume de ses pères, il abdique cette puissance dont il a usé avec tant de dextérité et de vigueur. Le brahmane peut désormais renouer et tresser sa touffe de cheveux pendante : sa vengeance est noblement satisfaite; rare et heureuse issue de l'intrigue la plus compliquée et la plus singulière!

Le dernier des ouvrages que nous ayons l'intention d'analyser un peu en détail se rapporte, à ce que l'on croit, au même siècle, au XIIe; il est plus court, puisqu'il n'a que quatre actes, et est jeté dans un moule plus banal. C'est un drame intime, assez analogue à celui de *Malavikâ et Agnimîtra* ou à celui de *Mâlatî et Mâdhava*; il est intitulé *Ratnâvalî* ou le *Collier*, est moitié fictif et moitié historique, et roule sur les amours de Vatsa, prince de Côsâmbî, et de Vâsavadattâ, princesse d'Oudjayanî; tradition indiquée dans le *Mégha-Doûta* de Kâlidâsa et dans le *Wichnou-Pourâna* et qui a fourni le sujet d'une des nouvelles du recueil de Somadéva, le *Vrihat-Cathâ*, et le titre d'un roman de Soubandhou. La décadence morale s'y fait sentir : les principes y ont moins de fermeté, les sentiments moins de délicatesse; l'état social a changé. De même, au point de vue littéraire, l'inspiration poétique y languit et le jeu des passions y cède la place à des difficultés de versification. Le style en est élégant; mais les pensées y sont froides et sèches. On a dit qu'il était dû à la plume de Dhavaka, qui, moyennant le don de cent mille roupies, aurait eu la faiblesse de le vendre à son patron, le prince de Cachemire, Srî-Harcha-Déva, et le prologue, prononcé par une actrice et son directeur, a consacré cette paternité douteuse. On assure que ce monarque avait l'habitude d'acquérir la propriété de toutes les œuvres d'imagination qui se produisaient à sa cour. Cou-

Digitized by Google

ronné en 1113, ne s'occupant que de littérature et de philologie, vivant toujours en compagnie de poètes, de comédiens et de danseurs, il ne subvenait à ses folles dépenses qu'en enlevant les trésors des temples, les vases sacrés en or et en argent, les statues des dieux ; les brahmanes s'en indignèrent ; on conspira contre lui et il périt en 1125, victime d'une insurrection qui renversa également sa dynastie. L'action de la pièce se passe dans le palais de Vatsa et ne dure que trois jours : elle comporte une quinzaine de personnages. Voulant nous épargner probablement toute curiosité et toute surprise, le premier ministre Yogandharayana nous avertit, dès la première scène, que, sous l'inspiration d'un oracle, ses collègues et lui avaient fait demander secrètement pour leur maître, déjà marié à la belle Vâsavadattâ, la main de la cousine de celle-ci, Ratnâvali, fille de Vicramabahou, roi de Sinhalâ ou Lankâ (Ceylan). Ce roi y consentit et sa fille partit avec de riches présents ; mais une tempête a brisé le navire qui la portait. Reconnaissable au collier dont elle était ornée, elle a réussi à toucher la côte, et les ministres, l'ayant recueillie, l'ont gratifiée du faux nom de Sâgarikâ et l'ont placée chez la reine en qualité de demoiselle d'honneur, pensant que cette princesse et leur prince en viendront à s'aimer mutuellement et concluront d'eux-mêmes le mariage que les devins avaient conseillé. Voilà des mystères assez invraisemblables, et il faut supposer que la jeune fille s'y est prêtée complaisamment ; ces explications indispensables étant données, le reste se prévoit sans peine.

Vatsa se montre à nous, accompagné de son cher confident, le brahmane Vasantaka, et paré fastueusement pour la fête du Printemps et de l'Amour qu'on va célébrer, fête qui avait lieu au commencement d'avril et où le grand divertissement était de se jeter les uns aux autres des feuilles de roses, de la poudre jaune ou rouge, du safran pilé ou des eaux de senteur. Il est heureux de vivre, ayant une femme comme Vâsavadattâ, un ami comme Vasantaka. Les suivantes chantent et dansent ; le *vêtalika* annonce les heures, à la façon des *serenos* de l'Espagne et des *watchmen* de l'Angleterre : La reine invite son mari à un sacrifice en l'honneur de Câmadêva, dont on adore les images et auquel on apporte des offrandes et des fleurs. Dans son cortége figure Sâgarikâ, qui s'enflamme subitement à la vue de Vatsa : telle la timide La Vallière s'éprit du majestueux Louis XIV. Nous la revoyons, près de sa compagne Sousangatâ, trahissant le secret de son cœur : elle s'est procuré le portrait du souverain et le contemple d'un œil attendri. Tout à coup, le singe du palais s'échappe et on le poursuit : de là un désordre général ; le portrait tombe, et la *sârikâ*, que Sousangatâ tenait en cage, s'envole. Or, c'est un oiseau, du genre des

Digitized by Google

geais ou des pies, qui a la propriété de reproduire la voix humaine, mieux encore que le perroquet; il ne manque pas d'aller répéter les douces paroles de l'ingénue aux oreilles de Vatsa, qui, de plus, ramasse son portrait égaré, où on s'est amusé à esquisser en regard les traits de la demoiselle d'honneur. Il n'en faut pas tant pour qu'il s'émeuve à son tour : Aussitôt qu'il la rencontre, il la courtise, et elle s'enfuit à l'approche de Vâsavadattâ, qui, découvrant l'indiscrète peinture qu'on lui cache fort mal, s'abandonne à une jalousie assez naturelle. Sousangatâ a été chargée par elle d'épier son amie, qu'elle favorise au contraire le plus possible, et, passablement espiègle, elle a l'idée de l'habiller avec des robes et des parures de la reine et d'arranger un rendez-vous entre elle et le prince : Vasantaka est du complot. On se rejoindra, le soir, au jardin, au fond des bosquets fleuris; mais le hasard y amène d'abord Vâsavadattâ, qui, dans l'obscurité, subit en gémissant les ardentes protestations de l'amoureux et les imprudentes épigrammes du confident. Elle relève son voile; elle menace, elle se plaint, elle raille : c'est la fameuse scène de nuit du cinquième acte du *Mariage de Figaro*, longtemps avant Beaumarchais.

L'infidèle époux se jette aux pieds de celle qu'il trompait; il lui demande pardon; il affirme son innocence ou, du moins, ses regrets, et elle s'éloigne, plus triste encore qu'irritée. Sâgarikâ s'avance aussitôt : désespérant du succès de ses amours, elle s'apprête à se pendre à un arbre; Vatsa qui, à ses ajustements empruntés, la prend pour la reine, accourt et détache le nœud fatal, au moment même où la reine revenait vers son époux afin de lui accorder généreusement sa grâce. Nouvelle douleur de l'épouse; nouvelles humiliations du mari; mais, cette fois, Vâsavadattâ est incapable de maîtriser son mécontentement, et elle fait jeter en prison Sâgarikâ et Vasantaka. Celui-ci en sort promptement, parce qu'il est brahmane; mais Sâgarikâ, qui compte y mourir et ne songe même pas en mourant à révéler son véritable nom, envoie à Vatsa en souvenir, par l'entremise de Sousangatâ, son collier de diamants. Quant à lui, renfermé dans sa chambre à coucher de cristal, il se lamente, il s'évanouit, il est désolé d'avoir offensé une épouse si estimable et perdu une si charmante maîtresse. Vasoundhara, une de ces femmes armées de sabres qui étaient chargées de la garde intérieure des palais hindous, introduit le neveu du général Roumanwân, et cet officier annonce que son oncle a conquis le pays de Cosalâ; le prince renaît à la joie et prescrit les libéralités usitées en de pareilles circonstances. Puis arrive d'Oudjayani un magicien de premier ordre, Samvaranasiddha, qui, seulement en agitant un bouquet de plumes de paon, opère les prodiges les plus incroyables : le roi et la reine

Digitized by Google

sont impatients de jouir d'un si curieux spectacle, et il leur fait voir tous les dieux et toutes les déesses évoqués par son pouvoir miraculeux. Alors survient l'ambassadeur de Sinhalâ, qui raconte au roi les projets de mariage ourdis à son insu par son ministre Yogandharayana ; il ajoute en pleurant que malheureusement Ratnâvalî a péri dans un naufrage, et il reconnaît le collier de cette princesse au cou de Vatsa : celui-ci n'y comprend rien, en quoi il est assez excusable. Là-dessus, des cris retentissent ; le bruit se répand que le feu a pris dans une des chambres du palais : c'est celle où Sâgarikâ a été emprisonnée et enchaînée. Palpitant d'inquiétude, Vatsa y court, la trouve disposée à la mort, lui arrache son voile déjà enflammé et l'emporte entre ses bras : notez que les flammes s'éteignent immédiatement par la raison que cet incendie, tout artificiel, avait été allumé par le sorcier et n'était qu'un prestige magique. L'ambassadeur se prosterne devant la fille de son maître, la noble Ratnâvalî, qui renonce à son nom de Sâgarikâ et à sa condition de fille d'honneur ; la reine, dont elle est la cousine germaine, se hâte de détacher les fers de ses pieds, l'embrasse et l'appelle sa sœur. Le dieu de la machine, Yogandharayana, paraît enfin ; il explique à l'assistance sa combinaison, qui était toute dans l'intérêt du souverain, vu qu'à l'union de Ratnâvalî les oracles attachaient la promesse d'un accroissement considérable de puissance et de prospérité. Vâsavadattâ, qui eût été mortifiée de l'inclination coupable de Vatsa pour une simple demoiselle, souscrit volontiers à son mariage avec une de ses égales, une de ses parentes ; le roi est au comble de ses vœux, puisque, par ce procédé commode et tout indien, il conciliera ses préférences et ses devoirs. C'est le cas d'appliquer, une fois de plus, le proverbe dramatisé depuis par Shakespeare : *Tout est bien qui finit bien.*

V

Les pièces que nous venons d'examiner sont les meilleures du théâtre hindou : il en contient une vingtaine d'autres qu'on pourrait ramener à deux classes : celles qui ont un caractère mythologique ou historique, qui sont puisées dans les épopées ou les traditions légendaires, et celles dont le cadre a été créé par l'auteur, soit qu'elles se rapprochent du genre intime et romanesque, soit qu'elles touchent à la satire ou à la farce ; il nous suffira de les passer très brièvement en revue.

Le drame de la *Chevelure dénouée*, en six actes, d'un certain Bhatta-Nârâyana, brahmane de Canoge, vivant entre 700 et 900, est tiré du *Sabhâparva*, un des dix-huit chants du *Mahâbhârata;* il

Digitized by Google

renferme beaucoup de rôles. On y voit Drôpadî, l'épouse des cinq Pandâvas (car la polyandrie florissait à côté de la polygamie), traînée par les cheveux en pleine assemblée de la main du Corava Douhsâsana et son affront lavé dans les larmes et le sang. La diction n'en est pas mauvaise, quoique parfois emphatique et obscure; les caractères y sont assez variés et tracés énergiquement. Néanmoins, on ne peut le comparer qu'aux essais dramatiques de la France, de l'Angleterre ou de l'Espagne à l'époque de la Renaissance. On y rencontre des maximes toutes modernes, comme celle-ci : « Le pieux Angiras a dit que la contemplation des planètes, les songes, les pronostics, les météores, les prétendus prodiges ne sont qu'un pur jeu du hasard et ne sauraient inquiéter le sage. » On y trouve aussi des détails révoltants, par exemple, sur le festin qu'une *râkchasî* ou ogresse offre à son horrible époux, un mélange de chair, de sang et de cervelles servi dans le crâne d'un éléphant. Le *Mahâbhârata* a donné encore naissance aux *Fils de Pândou outragés*, en deux actes, dont le premier expose le mariage de Drôpadî et dont le second retrace les revers d'Youdhichthira ruiné au jeu, l'insulte faite à la reine et le départ de ses cinq maris pour leur exil de douze ans au sein des forêts. Cette œuvre date du XIe ou du XIIe siècle : on l'adjuge à Râdjasékhara, fils d'un premier ministre et précepteur du roi Mahendrapâla, de la race de Raghou ; ce poète, que ses contemporains portaient aux nues, a laissé trois autres ouvrages, le *Carpoûra-Mandjarî*, en prâcrit, un abrégé du *Râmâyana* et la *Statue*, sur laquelle nous reviendrons. De même que les tragiques grecs se nourrissaient des reliefs d'Homère, les poèmes épiques de l'Inde alimentaient les drâmes sanscrits, et l'on en peut mentionner un troisième, très court, la *Victoire d'Ardjouna*, dont Vyâsa avait fait également les frais. Ecrit par l'*atchârya* ou docteur Cântchana, fils du célèbre yoguiste Nârâyana, joué à la fin du XIIe siècle par ordre de Djayadéva, roi de Canoge, il représente une série de combats, livrés à propos des troupeaux du roi Virata, que Carna et les fils de Courou ont ravis et que le héros Ardjouna leur reprend. Une quatrième œuvre, dérivée du *Mâhabhârata* et de plusieurs *Pourânas*, est l'*Histoire d'Yayâti*, par Roudradéva, poète du XIVe siècle, sur les tendres relations de ce prince, ancêtre commun des Pandâvas et des Corâvas, avec Sarmichthâ, fille d'un roi des démons, et avec Dévayânî, fille d'un génie céleste, et sur les querelles acharnées de ces deux rivales. L'*Harivansa*, espèce d'épilogue du *Mâhabhârata*, a fourni, au XVIIe et au XVIIIe siècles, la matière de deux pièces. La première, le *Madhouranirouddha*, par le brahmane Tchandrasékhara, *gourou* ou directeur spirituel du roi de Bundelcund, Vîra-Sinha, dépeint les furtives amours d'Ouchâ,

Digitized by Google

fille du mauvais génie Bâna et d'Anirouddha, petit-fils du divin Krishna, et la mort de ce génie tué par le demi-dieu, avec force descriptions du paradis et de l'enfer, comme dans nos mystères du moyen âge, et de nombreux passages sur la rivalité des partisans de Wishnou et de Siva. La seconde, la *Victoire de Pradyoumna*, par Sancara-Dîkchita, exécutée en l'honneur d'un autre prince de Bundelcund, Sabha-Sinha, mêlée d'épisodes amoureux et de batailles et plus remplie d'érudition que de goût, nous dépeint la lutte d'un fils de Krishna contre Vadjranâbha, roi des *dêtyas* ou démons. Enfin, le *Mâhabhârata* a inspiré, vers l'an 1800, à un *pandit* de Nadiya, Vêdyanâtha-Vâtchéspati, le *Tchitra-Yadjgna*, sur le mythe célèbre de Dakcha, entrecoupé de pantomimes et d'intermèdes, de tirades improvisées, de cérémonies et de prières, d'allusions ridicules à des événements sérieux et à des types consacrés; spécimen exact de l'état de dégradation où était tombé l'art dramatique au Bengale.

Le *Râmâyana*, on doit le penser, n'a pas été une source moins féconde de conceptions théâtrales. Indiquons d'abord la *Pièce d'Hanoumân*, en quatorze actes, mosaïque de morceaux quelquefois brillants; il existe à cette occasion un conte fort étrange. On disait que cette pièce avait été originairement inventée par Hanoumân lui-même, ce singe merveilleux, allié de Râma, qui y a son rôle. Il l'avait gravée tout au long sur des rochers; Vâlmîki, qui la lut, frappé de la supériorité de talent qui y éclatait, résolut d'anéantir son épopée, indigne, selon lui, de soutenir une telle concurrence. Mais le bon singe, exempt de la vanité des auteurs vulgaires, pria le poète de faire disparaître ces vers qu'il jugeait si beaux et qui lui causaient tant de peine. Vâlmîki obéit, et les rochers où la pièce était copiée roulèrent brisés sous les flots : on les découvrit vers le Xe siècle, du temps du roi Bhodja, qui ordonna à Dâmodara-Misra de rassembler ces fragments et d'en recomposer un tout. Du *Râmâyana*, en outre des deux drames de Bhavabhoûti dont nous avons parlé, sont sortis pareillement : l'*Anarghu-Râghava* (XIIIe ou XIVe siècle), où abondent les développements de style, les hyperboles, les jeux de mots, les descriptions géographiques et mythologiques, et que les savants du pays estimaient d'autant plus; le *Message d'Angada*, ébauche en quatre scènes esquissée par Soubhata; l'*Abhirâma-Mani*, par Soundara-Misra, représenté à Djagannâtha pour la fête de Wishnou. La légende de Krishna, puisée dans la dixième section du *Bhâgavata-Pourâna* ou dans le *Gita-Govinda* de Djayadéva, a été mise en scène, au XVIe siècle, par Roûpa, un des apôtres et des docteurs primitifs de la secte des Vêchnavas, dans le *Vidaghda-Mâdhava*; au XVIIe, par Krishna-Cavi

Digitized by Google

dans la *Mort de Cansa*, donnée à Bénarès pour la fête de Siva; plus récemment, par un brahmane mahratte, Sâmarâdja-Dîkchita, dont la famille subsistait naguère encore, dans l'*Histoire de Srîdâma*. Cette famille des Dîkchitas n'a cessé de se livrer à l'étude de la littérature dramatique de l'Inde : c'est un de ses membres qui a communiqué à l'érudit Wilson le précieux manuscrit du *Mritchtchakati* et qui l'a aidé pour la traduction anglaise de quelques parties de son utile recueil. Ces différentes pièces, relatives à Krishna, glorifient en lui l'enfant divin sauvé par miracle, le compagnon de jeunesse et d'études de Srîdâma, le protecteur d'Ardjouna, le vainqueur et le meurtrier de Cansa, roi de Mathourâ, de Sisoupâla, roi de Tchédi, et de tant d'autres adversaires, l'amant impétueux et jaloux de la bergère Radhâ, de la princesse Roukminî, de seize mille *huit cents* femmes, qui toutes se brûlèrent sur son bûcher, le héros en qui Wishnou avait daigné s'incarner, qui rappelle à la fois l'Apollon et l'Hercule helléniques et pour lequel la moitié du Bengale avait un culte de prédilection. Rien n'empêche de joindre à cette première catégorie la *Lune de l'Intelligence*, composition allégorique plus grave qu'attrayante, interprétée en Occident par Taylor, Brockhaus, Rosenfranz et Hirzel, peut-être assez ancienne, attribuée à un certain Krishna-Misra, ressemblant à nos vieilles moralités, tirée de la *Védânta* et où l'Homme, la Raison, la Contemplation, la Dévotion sont personnifiées.

La seconde série, celle des pièces intimes et romanesques, où la fiction et l'amour dominent, s'ouvrirait par la *Statue*, de Râdja-Sékhara, qui nous décrit l'intérieur des *antapouras* ou harems indiens et qui offre des ressemblances avec *Ratnâvali;* les bizarreries n'y manquent pas. Le roi de Lâta, Tchandravarmâ, ayant le malheur de n'avoir qu'une fille, appelée du joli nom de Mrîngâncâvalî, la fait passer (on ignore dans quel but) pour un fils, tout en lui laissant des vêtements féminins, et confie ce faux garçon aux soins de la reine de Trilinga et de Calinga. Le roi Vidhyadhara-Malla, époux de celle-ci et ayant d'ailleurs officiellement six autres compagnes, n'en tombe pas moins amoureux de Couvalayamâlâ, princesse de Countalâ, qui a été envoyé à cette cour afin d'y épouser le prétendu fils de Tchandravarmâ. Comme si ce n'était pas assez de confusion, la reine, désirant se moquer de son mari, qui soupire pour la jeune princesse de Countalâ, l'unit à Mringâncâvalî, qu'elle croit toujours être un garçon. Mais elle est prise à son proper piége ; car tous deux se plaisent réciproquement : aussi se décide-t-elle à autoriser le galant monarque à épouser par surcroît Couvalayamâlâ, ce qui portera à neuf, sauf erreur, le chiffre de ses femmes légitimes. Il est remarquable que les héros antiques en avaient peu, Dasaratha

Digitized by Google

trois, Pândou, Dhritarâchtra et Râma une seule. Cependant, dans le *Raghou-Vansa* de Kâlidâsa, nous voyons le prince Agnivarna abuser de la polygamie et joûter presque sur ce point avec Salomon, de triomphante mémoire. La comédie de *Mringâncalékha*, par Wiswanâtha, poète de Bénarès, est assez bien versifiée ; mais ce n'est qu'un pastiche de *Vicramorvaçî*, de *Mâlatî et Mâdhava* et de *Ratnâvalî* ; il s'y agit d'un prince, épris d'une princesse, séparé d'elle par un mauvais génie, devenant à moitié fou de douleur, quand elle est enlevée et transportée au temple de Kâlî, puis réuni à elle, grâce au pouvoir d'un magicien bienfaisant et malgré l'opposition des esprits infernaux.

Nous compléterons cette liste sommaire en citant plusieurs petits ouvrages d'un ton léger et satirique, qui contrastent d'une manière frappante avec la couleur ordinaire des pièces indiennes. Tel est le *Sârada-Tilaka*, simple monologue, mêlé de descriptions, de récits ou de lambeaux de dialogue, débité par un acteur comique qui, dit-on, changeait sa voix et même son costume selon les situations qu'il exposait ; peut-être recourait-il à la ventriloquie, qui était parfaitement connue des anciens et des Orientaux, et ces transformations d'organe et d'extérieur font songer aux facéties actuelles de nos histrions de bas étage. Ce badinage médiocre et obscur passait pour être de Sancara-Cavî, de Bénarès, et dater à peu près du XIIe siècle; voici à quoi il se réduit : Un homme du caractère le plus libre, nommé Rasica-Sékhara, énumère les promeneurs et surtout les promeneuses qu'il rencontre dans les rues de la ville plus ou moins imaginaire de Colahalapoura (la ville du tumulte). Il dépeint la beauté et la toilette des femmes, venues des diverses provinces d'alentour, ayant aux oreilles et au nez des anneaux de perles ou de gracieux coquillages, au corset des nœuds de pierreries, à la ceinture des grelots, aux pieds des chaînettes d'argent, aux bras des cercles d'or, entre les tempes et aux joues des traces marquées avec du safran ou du vermillon, sur leur tête des voiles transparents, sur leurs robes de riches broderies, sur toute leur personne des parfums exquis. Il dessine aussi le portrait des religieux qui s'offrent sur son chemin, et il les traite, avouons-le, d'une façon fort peu respectueuse ; il paraît que, dans l'Indostan, ils en étaient arrivés à tomber dans les mêmes excès et conséquemment dans le même mépris que beaucoup de nos moines à la fin du moyen âge. Ecoutons-le un instant : « Quels sont ceux-ci ? Ah ! je le vois, c'est d'abord un *djangama*, souillé de poussière, portant ses cheveux retroussés en une seule touffe ; il a au cou le symbole de Siva, des souliers aux pieds, à la main un fragment de crâne. Cet autre est un Vêchnava ; son front,

Digitized by Google

du haut en bas, est empreint d'une ligne droite; son arc est garni de sonnettes et de plumes de paon; à son côté pend une besace. J'aperçois les lecteurs de *Pourânas*, tenant sous leurs bras les volumes sacrés entourés de la pièce de drap qu'ils étendront par terre pour s'asseoir; ils ont des rosaires en main et sur la tête un signe colorié avec du sandal. Dans un autre sens s'avancent les superbes Yatis, dont l'habillement est teint en jaune; ils ont des bâtons de bambou; se contentant du vêtement inférieur, ils étalent l'arrogance de leurs doctrines mensongères. Mais voici l'hypocrisie en personne, les Yoguis, qui, afin de mieux tromper le peuple, comptent pieusement les grains de leur chapelet et couvrent leur corps de cendres de bouse brûlée; ils laissent croître leur barbe; leurs habits ont été trempés dans l'ocre; ils ont leur besace pendue à l'épaule et s'enveloppent d'une peau d'antilope noire. »

Au fond, malgré les différences de la forme, Boccace et Rabelais, Marguerite de Navarre et La Fontaine n'en auraient guère dit plus sur ce chapitre. Ils étaient donc, de bonne heure, devenus communs aux bords du Gange, comme sur les rives de la Seine, du Tibre ou du Tage, ces faux stoïciens, ces mendiants suspects, ces ancêtres de notre Tartufe. A plus forte raison, au XVIIIe siècle, étaient-ils sujets à caution, et Sâmarâdja-Dîkchita les tournait en risée dans sa bluette élégante, mais froide du *Dhoûrtta-Narttaka*, jouée pourtant (ce qui est singulier) en l'honneur de Wishnou, où il montrait un dévot de la secte des Sivistes amoureux d'une danseuse. Plus nous marchons vers le temps présent, plus ces sarcasmes sont accusés. La farce anonyme et assez plaisante du *Dhoûrtta-Samâgama* met aux prises un *Djangama* et son disciple, deux espèces de frères quêteurs ou capucins, qui se disputent la possession d'une courtisane; ils choisissent comme arbitre un brahmane, qui décide qu'en attendant la solution du litige la demoiselle restera sous sa protection immédiate et sa surveillance intime; variante ingénieuse du fameux apologue de *l'Huître et les Plaideurs*. L'*Hâsyârnava* attribué au pandit Djaggadîsa, est une satire virulente et grossière contre la légèreté des brahmanes eux-mêmes, la dépravation des princes, la faiblesse des ministres, l'ignorance des astrologues et des médecins. Rien de nouveau sous le soleil, même sous le soleil brûlant de l'Asie. Pour ne pas être bien fine, l'ironie y est très marquée : le roi Anayasindhou, après avoir fait un tour dans sa capitale, s'étonne d'y voir tout bouleversé. Eh quoi? ce sont les gens de la populace et non pas les prêtres qui confectionnent les chaussures! Toutes les dames sont chastes et tous les maris sont constants! On respecte la vertu; on n'honore pas le vice! C'est à ne plus s'y reconnaître; c'est le monde renversé! Il entre chez une dame galante : là sont

Digitized by Google

réunis des personnages grotesques. Deux mendiants sivistes se querellent à propos des charmes de la belle; un docteur guérit la colique en appliquant au palais d'un patient une aiguille rougie au feu et lui crève un œil afin de lui éclaircir la vue; le directeur de la police se frotte les mains, parce que la ville est remplie de voleurs; le général en chef revêt son armure et tire sa grande épée pour exterminer une sangsue; un devin, consulté sur l'issue heureuse d'un voyage, répond par des calculs astrologiques qui prédisent une mort certaine; deux religieux discutent ensemble sur la théologie et soumettent leurs doutes à un brahmane, qui leur raconte, d'un air de fanfaron passablement impie, que c'est lui qui a composé les *Védas*, qu'il a escaladé le *swarga* ou paradis, qu'il a ri au nez de Brahmâ et du prophète Vrihaspati, qu'il a donné des coups de canne à Siva : audacieuses railleries, dignes de Voltaire, de Parny ou de Béranger ! Enfin le *Côtouka-Sarvaswa* était une sorte de revanche, prise par les défenseurs arriérés de la caste sacerdotale contre les souverains voluptueux et indociles qui avaient la prétention de vouloir secouer le joug antique des prêtres. Cette esquisse en deux actes, assez gaie, quoique assez décente, serait, à ce qu'on croit, du *pandit* Gopinâtha; la date n'en serait pas fort reculée et on l'aurait exécutée à la fête d'automne du *Dourgâ-Poudjâ*, cérémonie particulière à la province du Bengale; les allusions et les critiques y abondent. Kalivatsala (l'Enfant de l'âge d'iniquité) règne sur la ville de Dharmanâsa (la Destruction de la justice); il a confié le soin de son âme à Coucarmapantchânana (le Siva de la corruption). Un pieux brahmane, Satyâtchârya, a été traité odieusement par lui et par ses courtisans, et, retrouvant des confrères dans la prison où il a été jeté, il engage avec eux un dialogue où se trahit l'amertume de ses plaintes sur les misères du siècle. Ces pontifes, jadis si opulents, un mauvais roi les condamne à errer et à mendier, des haillons sur le dos, un plat de bois à la main; l'infâme monarque n'a de penchant que pour l'iniquité, les liqueurs fortes et les femmes d'autrui, d'honneurs que pour les méchants, de dévouement que pour le vice, de haine que pour la vertu. Ses amis sont aussi débauchés et aussi aveugles que lui; son secrétaire d'Etat est un fripon; tous ses conseillers sont méprisables : ses sujets ne valent pas mieux. Les hommes de loi et les financiers amassent des revenus par tous les moyens et ils ne songent qu'à inquiéter et persécuter les sages. Ceux-ci sont dépouillés de leurs maisons, qu'on donne à des courtisanes, de leurs terres, qu'on distribue à des ivrognes; la poussière même qui salit leurs pieds est taxée et tarifée par les percepteurs, et, s'ils murmurent, un bon cachot répond de leur silence. Plus loin, on s'amuse aux

Digitized by Google

dépens d'un personnage officiel, un foudre de guerre, comparable aux matamores des vieilles comédies latines, italiennes, espagnoles et françaises, le général Samaradjamboûka (le chacal belliqueux), qui se vante d'être capable de couper en deux, avec le tranchant de son héroïque cimeterre, une motte de beurre frais, et qui tremble de la tête aux pieds à l'approche et au bruit d'un moucheron. Quelle immoralité, quel oubli honteux des choses sacrées chez le *gourou* ou directeur de conscience de S. M. Kalivatsala!

DHARMANALA.

Que nous prescrit la loi? « Vous ne commettrez point d'adultère. »

COUCARMAPANTCHANANA.

Radotage d'insensés! Pratiquons la loi, comme les saints et les dieux eux-mêmes la pratiquaient: faisons ce qu'ils faisaient, et non pas ce qu'ils nous ont dit; à quoi bon observer des commandements qu'ils ont violés? Indra (le dieu du ciel) abusa sous un déguisement d'Ahalyâ, compagne de son précepteur Gôtama; Tchandra (le dieu de la Lune) séduisit également Târâ, épouse de son maître spirituel Vrihaspati; Yama (le dieu des morts) ravit celle de Pândou, prince d'Hastinâpoura, en empruntant la forme de son mari; Mâdhava (ou Krishna) débaucha les femmes de tous les bergers des forêts de Vrindâvana. Ce sont ces fous de *pandits* qui, se complaisant en leur rigorisme, ont décidé doctoralement que l'adultère était un péché.

DHARMANALA.

Mais c'est là un précepte des *rishis* (patriarches célestes); que répliquez-vous à cela?

COUCARMAPANTCHANANA.

Ce sont des imposteurs que vos *rishis*. Devenus trop vieux pour goûter les plaisirs, ils les ont proscrits et, incapables d'éprouver une tentation, ils ont interdit aux autres des jouissances dont il ne leur était plus possible de profiter.

Digitized by Google

TOUS.

Bravo ! oui, c'est très vrai ! jamais, jusqu'à ce jour, nous n'avions entendu exposer une doctrine aussi orthodoxe.

En conséquence de cette admirable doctrine, le roi Kalivatsàla décide qu'on annoncera, au son du tambour et par ordre de l'autorité, la substitution définitive du vice à la vertu et que le corps des brahmanes sera banni à perpétuité : c'est la proclamation officielle de l'impiété et du matérialisme. Cet exemple et bien d'autres prouvent clairement que la société hindoue, telle qu'elle avait été autrefois constituée, déclinait sensiblement, sous l'action du temps et des influences étrangères, et que le respect, d'abord si profond, de ces peuples vis-à-vis de leurs prêtres et de leurs rois s'était considérablement affaibli.

VI

En résumé, voilà à quel degré de scepticisme et de confusion était parvenu le drame sanscrit, dont le berceau avait été tout religieux ! Ces dieux et ces demi-dieux, ces héros et ces ermites, qu'on était primitivement si heureux et si fier de proposer en plein théâtre aux applaudissements et aux bénédictions populaires, ne fournirent plus par la suite que des prétextes de spectacles pompeux et de processions banales, ou même provoquèrent le doute et le sarcasme. C'est ainsi qu'Apollon, Hercule et Bacchus, originairement célébrés sur la scène grecque, y furent présentés plus tard par Aristophane et ses émules sous des couleurs équivoques et dans des situations compromettantes : c'est ainsi que nos mystères, si agréables à la naïve dévotion des spectateurs du XVe siècle, s'altérèrent au siècle suivant, choquèrent un public plus ergoteur et disparurent à mesure que le vent orageux de la Réforme soufflait davantage à l'horizon. C'est la marche ordinaire des choses humaines, de se transformer, tantôt pour progresser, tantôt pour s'éteindre. Les auteurs à peu près ignorés auxquels nous avons consacré cet examen rapide ne justifient pas absolument ce titre de poètes de l'Inde ancienne, qui s'appliquait avec beaucoup plus d'exactitude aux écrivains dont nous nous étions occupé dans nos précédents articles, puisque les derniers de ces dramaturges touchent presque à notre époque et que

Digitized by Google

les premiers étaient assurément postérieurs à l'ère chrétienne; néanmoins il ne nous a pas semblé inutile de les étudier. Leurs œuvres, en dehors des trois qui sont attribuées à l'illustre Kâlidâsa et que nous devions négliger, méritaient, à coup sûr, à défaut d'une vive admiration, une attention sérieuse et un jugement impartial. La composition en fut généralement conforme aux principes d'une rhétorique, d'une poétique, d'une esthétique locales, dont la minutie et la subtilité étaient inconcevables. En dépit de bien des taches, le style en est souvent digne d'estime : des métaphores trop fréquentes, des traits prétentieux, une abondance de développements qui dégénère en prolixité, ne sauraient nous empêcher d'en signaler l'élégance et l'harmonie, la grâce et la finesse. D'ailleurs, on n'y doit pas méconnaître une certaine adresse dans l'invention, une certaine fécondité de ressources scéniques. Mais leur principale qualité est incontestablement de nous démontrer, encore une fois, par des peintures expressives et fidèles, que, sous toutes les zônes du globe, à toutes les phases de leur histoire, les créatures humaines restent les mêmes et que, si leurs mœurs, leurs coutumes, leurs préjugés changent en apparence et varient à la surface, les caractères qu'elles présentent sont indélébiles, les passions qui les agitent sont immuables.

A. Philibert-Soupé.

Digitized by Google

DU DROIT SOUVERAIN

DE PAIX ET DE GUERRE

Pour bien faire la guerre, a dit le grand Frédéric, trois choses sont indispensables : 1° de l'argent; 2° de l'argent; 3° encore de l'argent. Si ce grand maître dans l'art de conduire les armées à la victoire pouvait nous voir aujourd'hui, il trouverait que ses élèves ont profité de ses leçons, et que rien n'a été changé aux conditions essentielles de la guerre de son temps. On peut même dire qu'elles ont été largement développées, car l'argent du vieux monde y a passé, celui du nouveau y suffit à peine, et il faudra découvrir un troisième monde, si la guerre continue à stimuler le zèle des inventeurs et à faire adopter de nouvelles armes perfectionnées, pour lesquelles on jette au rebut le lendemain les engins chèrement payés la veille [1]. En épuisant ainsi les richesses du globe, la guerre épuise les moyens de créer les établissements industriels, qui procurent le pain aux travailleurs ; de développer les ressources agricoles, qui sont les mamelles des nations et qui perpétuent la force dans les races humaines ; de construire les navires qui portent d'un monde à l'autre les produits dont l'échange engendre pour tous le bien-être et élève le niveau moral ; d'étendre les voies de fer et d'eau qui ren-

[1] Les dépenses occasionnées par les budgets de la guerre et de la marine ont atteint, en 1866 et 1867, 1,415,000,000 fr. Depuis 15 ans on évalue à 50 milliards les dépenses occasionnées par les armements des différents peuples du monde.

Digitized by Google

dent plus rapides et plus économiques les transports de tous les produits de l'agriculture et du commerce. Voilà ce qu'il faut sacrifier à la guerre, voilà comment elle enraye la marche progressive de l'humanité vers des destinées meilleures; et ce n'est pas seulement pendant ses explosions meurtrières, c'est en pleine paix, que les peuples subissent ses funestes atteintes. Les armées permanentes, ce premier progrès de la civilisation militante, qui nous ont fait ces douleurs, n'ont cessé de les multiplier, car on en est venu aujourd'hui à mettre sous les armes tous les hommes valides et à transformer, par un système ou par un autre, les nations entières en armées permanentes.

Autrefois, ces espèces de levées en masse ne se préparaient que pour un *casus belli* déterminé, ou lorsque la guerre menaçait d'éclater. Aujourd'hui, on n'attend pas que le *casus belli* se déclare ou apparaisse même à l'horizon ; au contraire, c'est au moment où les gouvernements protestent tous de leurs intentions pacifiques et déclarent que rien ne peut motiver un conflit, qu'ils se mettent sur un pied de guerre formidable, et cette crise, pendant laquelle les assurances de paix marchent de front avec les préparatifs de combat les plus ruineux, cette crise dure depuis bientôt deux ans, sans qu'on puisse dire quel en sera le terme. Aux nations qui s'alarment, avec raison, d'une situation dont l'histoire n'offre pas d'exemple, on répond par cet argument banal et faux : *si vis pacem para bellum*, ce qui veut dire en bon français : « Supporte les maux de la guerre afin de les éviter. » Cet axiome est banal et faux, fort heureusement, car s'il cessait de l'être il faudrait toujours se préparer à la guerre pour l'éviter, et la paix armée serait un mal sans remède et sans fin.

Les armements de l'Europe ne sont pas fondés sur une telle pétition de principe; ils tiennent à d'autres causes qu'il convient d'examiner, sans en excepter une seule, afin d'être impartial, mais en commençant par la moins grave pour finir par la plus sérieuse. Quand les causes réelles du mal seront connues, le remède sera facile à découvrir.

Il y a une cause première et générale qui peut appeler l'attention des gouvernements, c'est le malaise qui rend chacun mécontent de son sort; — nous parlons ici des nations; — mais ce mal n'est ni assez aigu ni assez nouveau pour mériter des précautions particulières ; on peut même dire qu'il est moins dangereux qu'il ne l'a été, parce que les ardeurs nationales ont reçu, en certaines parties de l'Europe, d'assez larges satisfactions. Ce qui pourrait alarmer plus justement la diplomatie, ce sont les changements profonds qui ont été la conséquence des victoires de Sébastopol, de Solférino et

Digitized by Google

de Sadowa, et qui ont bouleversé de fond en comble l'équilibre politique établi par le Congrès de Vienne, en 1815. Mais la plupart des gouvernements auraient tort de s'en préoccuper outre mesure, car ils sont nés ou se sont accrus de la rupture même de cet équilibre, et ne pourraient le reconstituer que contre eux-mêmes.

Les préparatifs de guerre qui se font en Europe ont donc une cause plus positive, et cette cause n'est un mystère pour personne, on l'appelle l'agrandissement de la Prusse, et l'on veut y voir une menace pour le maintien de la paix, parce qu'on prétend y découvrir une humiliation pour la France, et un danger pour elle si elle permet que cet agrandissement se développe ou se consolide.

Ces arguments ayant trouvé assez de crédit dans l'opinion publique, pour enlever toute autorité aux déclarations pacifiques les plus formelles, il est nécessaire d'aller au fond des choses, et d'aborder, sans aucune réserve, les points les plus délicats de cette grave question.

On ne peut se dissimuler que la Prusse n'ait acquis une force considérable par l'agrandissement de son territoire, par la formation de la Confédération du Nord, par ses traités militaires avec les Etats du Sud, et qu'elle ne puisse mettre en ligne deux ou trois cent mille hommes de plus qu'auparavant. Mais la question est de savoir si cet agrandissement, eu égard à la situation nouvelle des choses n'est pas plutôt une garantie du maintien de la paix qu'une menace de guerre.

Il faut avant tout remarquer que, si la Prusse s'est agrandie, l'Allemagne est restée ce qu'elle était, et qu'il n'y a pas plus d'Allemands aujourd'hui qu'il n'y en avait le 1er janvier 1866. Mais admettons, ce qui n'est pas, que les forces de la Prusse soient aujourd'hui plus considérables que ne l'étaient naguère les forces de l'Allemagne entière, c'est-à-dire que la partie soit plus grande que le tout; admettons que les gros bataillons aient une influence incontestable au jour du combat, il y a une autre influence qui ne le cède pas à celle-là et qui est plus durable, c'est celle qui repose sur l'opinion publique et sur la richesse relative des peuples.

A Sadowa, les Prussiens n'étaient pas plus nombreux que les Autrichiens et n'étaient pas meilleurs soldats; si le fusil à aiguille a eu sa part de la victoire, la plus forte revient à l'appui que les Prussiens ont reçu de l'opinion de l'Allemagne et des finances de la Prusse; les Autrichiens, au contraire, combattaient pour une prépondérance factice et purement historique, sans autre appui que celui d'un trésor épuisé; voilà pourquoi ils ont été vaincus et incapables de prendre une revanche. Les Prussiens auraient pu essuyer une défaite à Sadowa, sans perdre la cause qu'ils défendaient, parce

Digitized by Google

qu'elle était nationale. Supposez que la Prusse, aujourd'hui, entreprenne de soumettre l'Allemagne malgré elle, et qu'elle fasse la guerre à la France pour accomplir ce dessein, la Prusse ferait une faute et serait vaincue, parce qu'elle aurait soulevé contre elle les populations allemandes, en même temps que la nation française injustement attaquée. Supposez, au contraire, que le gouvernement français, obéissant à d'aveugles susceptibilités, saisisse une occasion d'attaquer la Prusse dans une œuvre d'unification acceptée par les peuples allemands, il soulèvera contre lui l'opinion publique de l'Allemagne entière, au sud comme au nord, et l'opinion des Français, qui ont assez de raison et d'équité pour accorder loyalement à la volonté des autres peuples le respect qu'ils demandent pour leur propre volonté.

Je comprends que ces éventualités ne soient pas prises en considération lorsqu'il s'agit d'une offense ou d'un danger national qu'un peuple doit toujours repousser. Mais en quoi les Allemands peuvent-ils offenser la France lorsqu'ils suivent l'exemple que les Italiens ont suivi avec son concours et qu'elle avait depuis longtemps donné elle-même à tous les peuples? Quant au danger que l'Allemagne ou plutôt la Prusse agrandie pourrait nous faire courir en cas de guerre, on ne saurait le comparer au danger plus grand et plus certain que nous avons toujours redouté, quoique nous l'ayons plusieurs fois surmonté, au danger d'une coalition entre la Prusse, l'Autriche, la Russie et tous les princes d'Allemagne; coalition toujours imminente quand ces princes étaient soumis aux principes rétrogrades de leurs puissants voisins, coalition qui est dissoute depuis le jour où la nation germanique a été rendue à son indépendance et associée de fait, comme elle l'était déjà d'idées, aux principes de la civilisation française. En tous cas, il est difficile de comprendre qu'on puisse regretter un état de choses contre lequel on avait toujours protesté.

On se plaint du langage hautain de quelques journaux prussiens, mais il semble que les journaux français ne se sont jamais refusé la satisfaction de leur répondre, ni même de les provoquer; on doit d'ailleurs ne pas perdre de vue la convenance que le roi de Prusse et ses ministres n'ont cessé de manifester dans leurs discours les plus patriotiques, et leur tenir compte de ce témoignage incontestable du respect qu'ils professent pour la nation française. Le discours du général de Moltke devant le Parlement du Nord, prononcé pour déterminer le vote du budget de la marine, n'a été ni bien traduit ni bien compris. Combien de fois n'a-t-on pas dit à notre tribune que la France devait être l'arbitre du monde, et combien de fois n'avons-nous pas entrepris de le devenir, aux dépens de la paix

Digitized by Google

du monde et de notre propre repos, on peut même dire aux dépens de notre gloire? Le général de Moltke n'a fait que réagir contre cette prétention excessive, et il l'a fait en homme qui veut la paix et qui, devant des préparatifs de guerre formidables, croit qu'un jour ce ne sera pas trop de toutes les forces de l'Allemagne pour la maintenir.

Si, par impossible, le langage de la Prusse n'était pas sincère, si elle méditait, comme on l'en accuse follement, d'envahir par surprise l'Alsace et la Lorraine elles-mêmes, il faudrait plaindre la Prusse, parce qu'il n'y a pas dans ces provinces une seule chaumière où ne battent des cœurs français, et d'où ne sortent, au jour de l'invasion, des soldats pour la repousser.

Il importe à la France, dit-on, de posséder la ligne du Rhin, qui est sa frontière naturelle. Mais il importerait avant tout de s'entendre sur ce qu'on appelle des frontières naturelles, et de décider si ce sont des fleuves ou des montagnes, question longtemps controversée et qui semble devoir être tranchée plutôt en faveur des montagnes qui séparent, qu'en faveur des rivières qui unissent. Supposons toutefois qu'un fleuve soit préférable au point de vue stratégique et économique, s'ensuit-il qu'une nation ait le droit de prendre sur un territoire voisin pour se donner une frontière naturelle? Pas un juriste n'oserait l'affirmer. Dira-t-on que les provinces de la rive gauche du Rhin sont un rameau de la nationalité française et doivent à ce titre lui appartenir? Question plus que controversable et dont la solution pourrait nous devenir plus préjudiciable qu'utile.

Et prenons-y garde; si le principe des nationalités est incontestable en lui-même, l'application de ce principe ne peut être légitime que lorsqu'elle est à l'abri de toute contestation sérieuse. Autrement il n'y aurait pas en Europe une province qui ne pût être revendiquée par telle ou telle nation, en vertu d'une origine nationale plus ou moins reculée. Ce qui est incontestable, c'est le droit d'une nation de repousser une sujétion qu'elle n'a jamais consentie et contre laquelle elle a toujours protesté. C'est ainsi que la nationalité italienne est sortie, non de la communauté de race ou de langage des peuples de la Péninsule, mais de l'expulsion de la domination étrangère.

Dans des circonstances semblables, le droit des nationalités sera toujours imprescriptible, et il sera aussi téméraire qu'injuste de le contester. Mais les provinces rhénanes ne sont pas dans cette situation vis-à-vis de la France et de l'Allemagne, et il suffit de les parcourir pour s'assurer qu'elles n'ont guère plus d'affinité avec nous par les sentiments que par la langue. Si leur origine fut commune avec la nôtre, il n'y paraît guère aujourd'hui. Elles pourraient,

Digitized by Google

il est vrai, se plaindre qu'on ait disposé d'elles en 1814, mais il est avéré qu'elles ne s'en sont jamais plaintes et qu'elles se montrent, au contraire, satisfaites de leur sort. En résumé, la frontière du Rhin est peut-être, en apparence du moins, fort désirable et naturelle pour la France, mais, je le répète, les nations n'ont pas le droit de se donner des frontières naturelles et désirables, sans le consentement de ceux qui les possèdent et de ceux qui y sont établis. Il y a plus : l'intérêt de posséder la frontière du Rhin, si réel qu'il paraisse à quelques-uns, ne peut être mis en balance avec les sacrifices qu'il faudrait faire pour la conquérir, et ceux, plus grands encore, qui seraient nécessaires pour la conserver. Jamais cette frontière ne vaudrait son prix de revient; jamais un bon citoyen ne pourrait conseiller à son pays de courir les chances d'une semblable conquête.

Mais n'insistons pas sur ces questions que la France peut, dans un jour prochain, trancher elle-même ; souhaitons seulement que la guerre n'éclate pas avant que l'opinion ait eu l'occasion de se prononcer dans une manifestation du suffrage universel, et venons à une cause de guerre dont on parle moins, mais qui mérite la plus sérieuse attention.

Les partisans de la dynastie napoléonienne disent que, pour assurer l'hérédité de sa race, elle doit humilier la Prusse et conquérir la ligne du Rhin avant que l'unification de l'Allemagne n'ait rendu cette tâche trop difficile. C'est un membre de la famille Bonaparte qui, sans aucune mission assurément, mais dans un élan plus ou moins intelligent de dévouement à la grandeur de sa famille, soutient cette thèse. Nous nous piquons d'être des partisans convaincus de la dynastie, et nous souhaitons qu'elle traverse heureusement les épreuves que l'avenir peut lui ménager ; nous le sommes par un sentiment très raisonné, parce que nous respectons la volonté nationale, parce que nous considérons les gouvernements, non comme un but, mais comme un moyen d'assurer les intérêts du pays, parce que la dynastie napoléonienne, associée à une constitution perfectible, nous paraît appelée à assurer la conciliation de l'ordre et de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale. Beaucoup, nous le savons, qui ont eu la même confiance, ne l'ont plus ; elle subsiste chez nous malgré les échecs, malgré, dirons-nous, les efforts qu'a faits le gouvernement pour nous persuader le contraire. Or, nous croirions trahir la France et cette dynastie si nous donnions le conseil de rompre la paix pour reculer ou rectifier les limites de la France, qui ne le demande pas et qui n'en a pas besoin pour se faire respecter. Ce que la France demande à la dynastie, c'est que l'Empire soit la paix ! c'est que l'amour de la gloire ne soit pas la

Digitized by Google

préoccupation héréditaire de cette dynastie, c'est que son esprit belliqueux cède le pas à un esprit de paix. Voilà ce que demande la France.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait parmi nous des esprits ardents et susceptibles, qui se sentent blessés toutes les fois que nos voisins essayent de s'élever au niveau de notre gloire militaire; mais ces esprits sont plus turbulents que nombreux, et si l'on consultait sur ce point les sentiments du pays, on serait étonné de leur petit nombre. Ces sentiments, nous l'avons dit, pourront bientôt se faire entendre, et, nous en sommes convaincus, la dynastie napoléonienne n'hésitera pas à s'incliner devant l'expression du suffrage universel. La guerre, d'ailleurs, dans les circonstances actuelles, serait l'acte le plus périlleux et le plus regrettable qu'une nation ou un prince puissent commettre, ce serait violer la parole donnée. En d'autres termes, saisir un prétexte quelconque de faire la guerre à la Prusse pour empêcher l'unification de l'Allemagne ou pour lui enlever la rive gauche du Rhin, l'empereur Napoléon ne le pourrait pas, car le plénipotentiaire de la France a participé aux conférences préliminaires de Nikolsbourg, et notre gouvernement a reconnu depuis le traité de Prague, dont l'article 4, conforme à l'article 2 de ces préliminaires sur l'unification ultérieure de l'Allemagne, porte la stipulation suivante : « Le lien national qui pourra unir les Etats situés au delà du Mein, avec la Confédération de l'Allemagne du Nord, *demeure réservé à une entente ultérieure des parties.* » Ajoutez à cela l'évacuation du Luxembourg discutée et consentie par la Prusse ; enfin, la reconnaissance de la Confédération du Nord par la France, et dites s'il est possible de retirer l'adhésion donnée par tous ces actes à l'art. 4 du traité de Prague, et de contester honnêtement aux parties, c'est-à-dire aux Allemands du Nord et à ceux du Midi, le droit qu'ils se sont réservé de s'unir par tel lien national qu'ils pourront établir au moyen d'une entente commune? On peut tout discuter, tout contester quand on est de mauvaise foi; mais, de bonne foi, nous le répétons, le droit des Allemands est incontestable; de bonne foi nous devons le respecter, si nous ne voulons pas accomplir un acte d'omnipotence et d'égoïsme sans précédent dans l'histoire. Nous n'avons pas souvenir, en effet, que les Allemands se soient jamais opposés à l'unification de la France depuis Pharamond jusqu'à la Constituante ; nous n'avons trouvé aucune trace de leurs protestations contre l'annexion de la Provence, de la Bretagne, de la Guienne au duché de France, ni même contre l'annexion récente de la Savoie et du comté de Nice. Nous ne voyons donc pas pourquoi nous aurions seuls le privilége de nous arrondir.

Digitized by Google

Mais ici nous rencontrons un grand principe ou pour mieux dire un grand mot : celui d'équilibre. Un respect naturel pour les traditions de la diplomatie nous avait conduit à chercher, pendant longtemps, le moyen de réaliser et de conserver un système quelconque d'équilibre entre les puissances européennes. Mais nous avouons que, malgré les études les plus approfondies, nous n'avons jamais pu comprendre par quels calculs il serait possible de balancer les forces respectives des Etats, ni surtout par quels moyens, l'équilibre étant établi sur le papier, il serait possible d'en faire accepter les bases par les divers intéressés.

Ce qui est certain, c'est que l'équilibre de l'Europe a toujours été bouleversé, soit par l'avènement d'un grand prince comme Frédéric, Pierre-le-Grand, Louis XIV et Napoléon Ier, soit par la proclamation d'un grand principe de réforme, comme celui de 1789, soit enfin par une alliance inattendue, comme celle de la Prusse et de l'Italie en 1866. L'équilibre le mieux combiné ne résistera jamais à des éventualités de cette nature, et c'est se condamner à un supplice de Sisyphe que de combattre pour un système qui ne peut jamais se consolider. L'équilibre fondé en 1815 a duré jusqu'à 1851 ; mais, à vrai dire, ce n'est pas l'équilibre qui a duré, c'est la sainte alliance qui le soutenait; le jour où elle s'est dissoute, l'équilibre factice qu'elle avait protégé est tombé avec elle. Combattre pour ressusciter ce cadavre, ce serait se mettre en opposition avec les aspirations des peuples et le progrès de la civilisation ; ce serait se coucher en travers d'un torrent que rien ne peut arrêter ; car ce sont les peuples eux-mêmes qui ont voulu ce qui s'est accompli en Italie et en Allemagne, et, s'ils avaient à prendre les armes, ce serait seulement contre ceux qui menaceraient de relever ce qu'ils ont renversé. Or, il n'y a qu'une puissance en Europe qui puisse rêver une telle entreprise, c'est la Russie, et personne ne peut dire que ce soit pour aller au-devant de cette éventualité que l'Europe se tient en armes.

Admettons cependant que tout ce qu'on peut dire en faveur du maintien de la paix ne soit que vaines paroles ; admettons même que la Prusse soit animée des sentiments les plus hostiles et les plus ambitieux, que nous ayons le droit de l'humilier, que les préliminaires de Nikolsbourg et le traité de Prague ne nous engagent à rien, que l'équilibre fondé en 1815 contre nous doive être rétabli ; enfin que nous soyons sûrs de la victoire, que nous puissions dicter les conditions de la paix, comme la Prusse à Sadowa, et nous donner le Rhin pour limite ! Qui donc pourrait affirmer qu'il en résultera un état définitif et durable ? Est-ce que les Allemands cesseront d'être Allemands, et les Prussiens d'être des hommes comme nous ?

Digitized by Google

Est-ce qu'ils n'attendront pas une occasion de prendre leur revanche? Est-ce que nous serons toujours invincibles? Est-ce que la nature des choses et l'histoire n'ont pas d'avance répondu à ces illusions? Nous savons bien que tous les partisans de la guerre ne vont pas jusqu'à demander la possession des provinces rhénanes, on se contenterait de la formation d'une confédération quelconque placée sur les bords du Rhin, entre la France et la Prusse, comme s'il s'agissait d'un tampon à placer entre deux locomotives, comme si la destinée éternelle et immuable des Français et des Prussiens était de se heurter, comme si la civilisation, qui a éteint les haines héréditaires qui avaient rendu la France et l'Angleterre irréconciliables, devait être impuissante sur le Rhin! Mais cette solution moyenne, conquise par une guerre, ne serait pas plus durable que toutes les solutions obtenues par le même moyen, et la paix qui la suivrait ne serait, comme ses aînées, qu'une halte dans la guerre, une simple trêve dont la durée pourrait se calculer par le temps nécessaire pour se préparer à de nouvelles luttes.

Si vous remontez le cours des âges jusqu'aux siècles les plus reculés, vous constaterez que amais la guerre n'a vengé une injure sans provoquer des représailles qui, tôt ou tard, ont rendu injure pour injure. Les lois de l'honneur qui ont prononcé sans appel sur les duels d'homme à homme, chez les nations civilisées, ont été impuissantes contre les duels de nation à nation. Le principe implacable de la *vendetta* est resté la loi souveraine des luttes internationales, comme si les nations modernes étaient composées de bêtes féroces et non d'hommes intelligents et éclairés. Les stipulations dictées par les vainqueurs de la veille ont toujours été foulées aux pieds par les vainqueurs du lendemain; il est arrivé souvent que ces satisfactions passagères n'ont pas été obtenues au prix des plus grands sacrifices. Les luttes les plus mémorables, depuis un siècle, ont eu presque toujours pour résultat de rétablir le *statu quo ante bellum*, c'est-à-dire précisément ce que la guerre avait voulu réformer. En 1786, la Russie perd, par le traité de Jassy, les provinces qu'elle avait voulu enlever à l'empire Ottoman, et qui avaient été l'occasion du massacre et du pillage de plusieurs villes. En 1800, l'Autriche perd ses possessions italiennes, elle les reprend en 1815, pour les reperdre en 1859 et en 1866. Et cependant les armées autrichiennes ont fait preuve d'énergie et de discipline dans les journées de Rivoli, de Marengo, de Magenta, de Solférino et de Sadowa. Le sang le plus noble y a été versé, et les plus précieuses ressources y ont été englouties. Jetez-vous donc dans la mêlée, peuples et rois, faites des prodiges de valeur pour venger vos injures ou reconquérir des provinces, et vous aboutirez tôt ou tard à un

Digitized by Google

statu quo ante bellum, c'est-à-dire à la démonstration que le solde net de toutes les luttes de l'humanité a été l'effusion du sang et la ruine des Etats en pure perte.

L'Empereur de Russie vient de proposer un adoucissement aux rigueurs de la guerre, et on doit le louer de cette initiative. Mais pourquoi s'est-il arrêté aux balles explosibles ? Est-ce que les fusées à la congrève, les obus, les boulets asphyxiants, les mitrailleuses, les mines souterraines, sont des moyens plus humains et plus licites de décimer les nations ? Est-ce que la condamnation de l'un n'est pas la condamnation de tous les autres ? Est-ce que l'Empereur de Russie aurait voulu sauver la guerre d'un nouvel anathème? S'il en est ainsi, il vaut mieux pour l'humanité qu'on invente tous les jours de nouvelles armes homicides; plus on perfectionnera, comme disent les Anglais, la *fabrication des cadavres*, plus on approchera du jour où l'excès du mal guérira infailliblement ce que la raison ne peut guérir. Le progrès qui, en toutes choses, tend au bien-être de l'humanité, traverse en ce moment une crise douloureuse; mais, en détruisant chaque jour les œuvres de la veille, les canons, les fusils, les vaisseaux, les remparts, il montrera l'impossibilité absolue de persévérer dans cette voie de destruction et de renouveler les machines de guerre.

N'attendons pas cependant cette époque, encore trop éloignée peut-être, pour détourner les fléaux de la guerre et les fléaux moins sanglants, mais non moins ruineux, de la paix armée; hâtons-nous de recourir à d'autres moyens plus prompts et plus efficace d'assurer la possession paisible du fruit de nos travaux, de multiplier les établissements nécessaires au développement de l'instruction morale, intellectuelle et industrielle, qui est le but de toute société civilisée. En un mot, sortons du cercle vicieux dans lequel le monde s'agite et se ruine depuis trois mille ans; renonçons à nous préparer à la guerre pour la prévenir, à venger des injures qui se renouvellent indéfiniment, et à établir un équilibre illusoire qui fuit sans cesse devant celui qui veut l'atteindre; tâchons plutôt de prévenir la guerre par les moyens qui la rendent impossible, et appelons ici l'attention des princes, des hommes d'Etat, des publicistes, sur deux moyens bien simples, mais dont le succès serait infaillible, parce qu'ils répondent aux besoins nouveaux de la civilisation, aux aspirations libérales des peuples et aux devoirs impérieux de ceux qui, à un titre quelconque, ont charge de les guider et de veiller à leur bien-être.

Le premier moyen consiste à appliquer, pour le règlement des relations internationales, les principes que les peuples ont adoptés pour le règlement de leur vie sociale et politique; c'est-à-dire à

Digitized by Google

renoncer au droit de la force pour le règlement de leurs litiges et à les soumettre à un arbitrage suprême et sans appel. Cette idée n'est pas nouvelle, car elle a été le rêve des plus grands princes; récemment encore, les souverains ont été appelés par l'empereur Napoléon III à s'en souvenir, et l'on peut dire que de grands désastres auraient déjà été évités si cet appel avait été entendu.

Quoi qu'il en soit, il est évident que cet arbitrage est le corollaire indispensable de l'institution des tribunaux appelés dans les sociétés civilisées à juger les questions litigieuses qui intéressent la fortune et la vie des citoyens. On ne peut même se défendre d'une légitime indignation en voyant que le droit de se faire justice par la force brutale soit encore la loi des nations, qu'elles vivent à l'état sauvage quand les citoyens vivent à l'état policé, et que des hécatombes nationales soient récompensées par des couronnes et des arcs de triomphe quand l'homicide individuel mène à l'échafaud et à l'infamie.

Les nations helléniques, qui étaient payennes et qui adoraient des dieux toujours prêts à épouser leurs querelles, avaient su instituer le Conseil des Amphictyons pour juger les attentats contre le droit des gens; comment se fait-il que les nations chrétiennes, qui révèrent un Dieu de paix et de miséricorde et qui croient à la fraternité des hommes, soient restées au-dessous des idolâtres? Comment ont-elles pu demander à la Grèce des leçons dans les arts, les sciences et les lettres, et négliger l'élément politique d'une civilisation qui a servi de fondement à la civilisation moderne? La Société européenne est, il est vrai, répandue sur des territoires dont l'étendue n'est pas comparable à ceux qu'occupaient les nations helléniques. Mais, d'une part, la découverte de l'imprimerie a si heureusement généralisé les principes de législation, d'un autre côté, les applications de la vapeur et de l'électricité ont tellement triomphé des distances, que jamais Athènes et Lacédémone n'ont offert, dans leurs mœurs et leurs lois, des affinités comparables à celles des Sociétés modernes entr'elles. Les souverains qui règnent sur les différents Etats de l'Europe devraient donc comprendre que ces Etats ne sont en quelque sorte que les provinces d'un même empire; qu'ils ne peuvent en être eux-mêmes que les gouverneurs, et qu'ils sont impérieusement appelés à s'entendre, pour soustraire aux hasards et aux rigueurs du droit du plus fort les peuples dont la destinée est confiée à leur garde, par la grâce de Dieu ou par la volonté nationale.

Il y a certes des guerres inévitables, des cas de légitime défense, pour les nations comme pour les hommes. Repousser l'invasion étrangère du territoire de la patrie, c'est une guerre sacrée, à laquelle il faut se résigner par honneur et par devoir, et en vue de

Digitized by Google

laquelle tous les sacrifices sont légitimes. Mais qu'on ne dise pas que la guerre est nécessaire au développement de la civilisation, et que les armes en sont les plus nobles instruments. Ce langage est celui de tous les conquérants; il est interdit aux législateurs des peuples. Si Bossuet a dit que *la guerre est souvent un baume salutaire où se retrempent et se régénèrent les nations*, ce n'est pas comme instrument de civilisation qu'il comprenait la guerre, mais comme châtiment de la Providence. Si la guerre est une école de courage et d'énergie, elle n'est ni la seule, ni la meilleure, car elle fait payer trop cher ses leçons et dévore ses enfants, à l'exemple de Saturne, sans épargner les plus illustres. Déjà, même, cette école, dont la stratégie était la plus belle gloire, est menacée de perdre ce noble attrait du métier des armes, et d'être réduite aux calculs de la force brutale par les engins de destruction qui se propagent rapidement chez tous les peuples, et qui ferment l'ère des savantes manœuvres et des grands capitaines.

Gardons religieusement la mémoire des combats de nos pères, admirons le courage et l'intelligence avec lesquels ils ont servi leur patrie, en se soumettant aux exigences de leur temps; mais sachons, à notre tour, comprendre les devoirs impérieux que nous imposent les principes de la civilisation moderne, et n'oublions jamais que toutes les nations sont les membres d'une même famille, appelées par toutes les lois divines et humaines, et par toutes les considérations d'intérêt moral et matériel à s'aider les unes les autres.

S'il n'est pas fait un nouvel appel à un Congrès général, ou bien si cet appel renouvelé était encore une fois éludé, ne se trouverait-il pas, parmi les souverains de l'Europe, un esprit plus éclairé et plus hardi que les autres, capable de payer d'exemple et d'inaugurer, parmi les Etats, cette ère de paix et de repos dont les peuples ont si grand besoin? Il dépend d'un seul prince, et par un acte de sa volonté spontanée, d'assurer le maintien de la paix et de mettre tous les souverains dans l'impuissance de la troubler. Que l'un d'eux abdique le droit de paix et de guerre, qu'il remette ce pouvoir aux mains de la nation, et tous les maux de la guerre seront conjurés. Il n'y a pas une nation, en effet, qui se détermine spontanément et sans cause immédiate à ouvrir la guerre.

Nous ne connaissons pas non plus une Constitution qui ne puisse subir cet heureux perfectionnement, car toutes les Constitutions sont perfectibles, et la nôtre n'a pas seule ce privilége. En d'autres temps, et sous l'empire des anciennes constitutions qui régissaient le sort des peuples, le droit souverain de paix et de guerre a justement appartenu au prince; il fallait une volonté, une tradition et une persévérance servies par un pouvoir discrétionnaire, seul juge, puis-

Digitized by Google

qu'il était seul éclairé ; mais à une époque où le droit de la force est mesuré par tous à sa juste valeur et que l'agression a toujours besoin d'être justifiée, on ne voit pas qu'il soit nécessaire de conserver aux mains du pouvoir exécutif ce pouvoir exorbitant.

Ce pouvoir était autrefois en rapport avec l'état des choses européennes ; il fallait agir secrètement pour agir utilement, lorsque la discussion des affaires publiques était renfermée dans le secret des chancelleries. Mais aujourd'hui que les droits et les intérêts des peuples sont discutés au grand jour de la publicité, il n'y a plus de secret pour personne ou du moins il ne peut plus y en avoir, à moins d'admettre qu'un gouvernement trahisse ses devoirs ; l'opportunité de déclarer la guerre ou de faire la paix peut donc être appréciée par tous les organes de l'opinion. La nécessité de conserver au pouvoir exécutif un droit aussi absolu sur la prospérité et l'honneur des peuples que celui de déclarer la guerre n'existant plus, rien ne s'oppose à ce qu'il soit effacé des constitutions modernes. Il y a même longtemps que la logique le commande et que le bon sens s'étonne que, dans une question de cette importance, le pouvoir *exécutif* soit investi d'une autorité *délibérative*. Le droit de *déclarer* la guerre au nom d'un peuple est un des attributs nécessaires des Assemblées, qui ont le droit de disposer de la fortune et de la vie de ce peuple, c'est-à-dire de tout ce qui est indispensable pour faire la guerre.

Il est évident, d'ailleurs, que la faculté donnée au pouvoir exécutif de déclarer la guerre pourrait aboutir à une impasse, si le pouvoir délibératif usait de son droit d'en refuser les dépenses. Quant au droit de *faire* la guerre et de commander les armées pour mettre à exécution les décrets d'une représentation nationale, il devrait toujours être conservé au pouvoir exécutif, comme corollaire légitime de ses prérogatives fondamentales.

Il serait réservé, suivant nous, à un grand souverain, à un véritable esprit politique, placé à la hauteur des idées modernes et de la situation qu'il tient à la fois de la Providence et de la volonté populaire, d'inaugurer cette grande et salutaire réforme dans les Constitutions, et d'en faire le couronnement des mesures libérales, qui attestent chaque jour le droit et la volonté de perfectionner le pacte fondamental qui lie les dynasties aux nations.

Qu'on ne dise pas que l'intérêt national serait compromis par l'attribution aux assemblées délibérantes du droit de déclarer la guerre et de faire la paix ; cela eût été possible à des époques où les peuples ne se connaissaient que par des préjugés et des hostilités héréditaires. La guerre la plus injuste aurait pu leur sembler alors légitime, et la paix la plus honorable être taxée d'hu-

Digitized by Google

miliation. Mais les progrès de la civilisation morale et matérielle, accomplis dans ce siècle, ont appris aux peuples à se connaître et à s'estimer assez pour qu'on ne puisse plus redouter désormais de voir leurs décisions inspirées par des sentiments aveugles et hostiles. Les partis qui se disent les plus nationaux dans les assemblées représentatives sont aujourd'hui les plus modérés lorsqu'il s'agit de questions internationales ; ils sont d'ailleurs en cela conséquents avec les principes qu'ils affirment. La guerre ne pourrait donc sortir désormais d'une assemblée représentative que par un égarement des partis conservateurs ; et quand nous parlons ici de guerres, nous entendons celles qui peuvent être suscitées par l'ambition ou la rivalité : ce sont les plus fréquentes, pour ne pas dire les seules, à redouter.

Mais, ne serait-ce pas affaiblir une nation que de la réduire à la nécessité de délibérer lentement sur un cas de guerre, pendant que les nations voisines pourraient se mettre en campagne sous la direction souveraine des pouvoirs exécutifs? Un tel danger ne peut se présenter ; d'abord parce que, devant une démonstration hostile, le pouvoir exécutif le plus limité aurait toujours le droit d'agir ; en second lieu, parce que le jour où une nation aurait obtenu le droit de délibérer sur les déclarations de guerre, toutes les nations, de gré ou de force, obtiendraient la même prérogative.

Si nous considérons maintenant comment l'intérêt dynastique peut se concilier avec une si profonde modification du pacte constitutionnel, nous serons en droit de considérer la question comme résolue, attendu que l'intérêt dynastique est trop inséparable de l'intérêt national pour que ce qui profite à l'un ne profite pas à l'autre. Il y a de nos jours entre le prince et le peuple une solidarité dont les dynasties sont justement fières, mais qui implique par cela même une réciprocité complète d'intérêts.

Cependant, si l'on veut chercher pour la dynastie une satisfaction particulière, on la trouvera certainement dans le droit qui lui serait réservé de faire la guerre et de la conduire à bonne fin.

La dynastie pourrait également se féliciter d'être affranchie d'une responsabilité redoutable, responsabilité qui s'étend à toutes les guerres sans exception, y compris celles qu'il n'aurait pas dépendu d'elle d'éviter ; responsabilité qui n'a jamais pesé sur aucun prince plus lourdement que sur Napoléon Ier.

Nous ne sommes pas de ceux qui voient dans l'expédition de Russie et dans celle même du Mexique l'œuvre spontanée et capricieuse du souverain. Nous croyons volontiers que ces expéditions lointaines n'ont pas été entreprises sans qu'on y fût contraint, dans une certaine mesure, par la force des choses. Nous croyons plus fortement encore

Digitized by Google

que l'intention du souverain qui règne sur la France est de conserver et d'asseoir solidement la paix. Mais il est impossible de se dissimuler que cette opinion n'est pas celle de la grande majorité des Français, et qu'on s'effraye des conséquences que pourrait avoir une troisième édition de ces fatales entreprises. Il ne faut pas se dissimuler non plus que cette redoutable éventualité est le fondement principal des alarmes qui se sont répandues et qui ont fait porter dans les caves de la Banque plus d'un milliard, sans compter les fonds qui se sont cachés ailleurs et qui ne sont ni moins alarmés, ni moins stériles. Un acte héroïque est donc devenu nécessaire pour dissiper les craintes restées rebelles à toutes les déclarations officielles et à toutes les sollicitations souveraines. Nul acte ne saurait être plus héroïque, plus efficace et, disons-le, plus glorieux que celui qui émanerait de la source même à laquelle l'opinion de la France et de l'Europe font remonter, avec une désespérante et injuste obstination, l'arrière pensée d'une guerre nationale ou dynastique. Plus les doutes ont été profonds sur la volonté de l'Empereur, plus sa modération et sa justice ont été contestées, plus elles éclateraient aux yeux de tous les peuples le jour où cet acte s'accomplirait par sa libre et puissante initiative. Plus les éléments de civilisation accumulés depuis plusieurs siècles par le génie de l'homme ont été comprimés, plus ils se répandraient avec abondance dans toutes les veines du corps social. Libre, dégagé du plus redoutable des droits de la souveraineté, le prince pourrait consacrer tout son temps et toute son intelligence à la noble mission que la Providence et la nation lui ont confiée pour le développement des institutions civiles et politiques du pays, et la grandeur qui en rejaillirait sur tous deux ne serait ni contestable, ni éphémère, comme celle qui naît du sort inconstant des batailles, car elle reposerait sur l'estime et l'admiration de tous les peuples.

En résumé, depuis trois mille ans, la guerre décime sans relâche les peuples civilisés comme les peuples barbares; elle engloutit leurs richesses et leur sang dans un abîme profond. Depuis trois mille ans, c'est par la guerre que tous les peuples s'efforcent de régler leurs différends sans jamais y parvenir. Depuis trois mille ans, le résultat définitif, le seul que la guerre ait obtenu, a été la ruine et la désolation de l'humanité. Depuis trois mille ans, on étudie les moyens de prévenir et d'atténuer ce fléau, et l'on n'a rien imaginé de mieux que de courir après un équilibre illusoire et insaisissable, ou de maintenir une paix armée dans l'espoir toujours déçu de détourner la guerre. Depuis trois mille ans, le mal a été toujours croissant, la guerre a multiplié, dans une proportion formidable, ses dépenses d'hommes et d'argent. La paix elle-même est devenue

Digitized by Google

un fléau pour les nations modernes, dont elle n'épargne le sang que pour mieux dissiper leur fortune en machines de guerre, comme s'il s'agissait, au jour des combats, de regagner le temps perdu, et comme si la paix n'était plus que le masque de la guerre. Tout ce que l'humanité obtient, c'est que l'on transige sur la manière de la massacrer, à peu près comme ces chasseurs qui chargent avec du petit plomb leurs armes pour ne pas gâter le gibier.

Courage, dirons-nous au prince qui saurait élever son cœur au-dessus des misères d'une fragile ambition, si les appels à la concorde, à l'humanité, à la justice ne sont pas entendus; si les oints du Seigneur, qui font remonter à lui leur investiture souveraine, restent sourds à votre voix, donnez-leur une grande leçon, et vous remporterez sur eux une victoire plus sûre, plus durable, plus glorieuse que cent batailles gagnées sur le Rhin ou sur la Vistule.

DUC DE VALMY.

Digitized by Google

LA

QUESTION MONÉTAIRE

ET L'OPPORTUNITÉ DE SA SOLUTION

« Des idées cosmopolites sont raillées par les politiques aux vues courtes et aux cœurs étroits. Cependant elles restent le souhait, l'espoir et la consolation, non-seulement de quelques philosophes, mais encore, en fait, de tous les hommes non corrompus, et qui se fient aux lumières naturelles de la raison humaine. »

HEGEWISCH [1]

Je ne me propose pas de revenir en détail sur l'histoire déjà écrite [2] des conséquences de la Convention monétaire de 1865, et de la Conférence internationale de l'an dernier. L'impression produite par les initiatives parties de notre pays, au sujet du rapprochement des systèmes monétaires de l'univers, a été au dehors aussi satisfaisante qu'il était permis de l'attendre pour une idée d'une réalisation difficile mais placée dans le vrai courant des besoins et des aspirations de l'époque.

Quelques faits récents peuvent et doivent cependant être rappelés ou indiqués ici, surtout ceux que leur nouveauté n'a pas encore laissés tomber dans le domaine public.

A la suite du rapport de M. Ruggles, délégué américain à la con-

[1] Über die Griechischen Colonien seit Alexander dem Grossen, Altona, 1811, p. 153.

[2] Voir le *Journal des Economistes* du 15 avril 1868 et dans la *Revue contemporaine* du même jour un excellent article de M. Darimon.

Digitized by Google

férence de 1867, le Sénat de l'Amérique du Nord a été saisi par M. Sherman d'une proposition tendant à l'application du système d'union tracé dans les procès-verbaux de la conférence monétaire de Paris, et fondé sur l'étalon d'or coordonné avec les multiples du poids de cinq francs d'or à l'alliage décimal. Aucune nouvelle ne nous a appris la suite donnée à l'acceptation du principe de cette proposition dans un comité du Sénat de Washington, acceptation qui a eu lieu au mois de mars dernier, et qui est mentionnée dans le *Times* du 23 juin, à l'occasion du rapport qui en a été la suite.

Nous avons reçu récemment d'Ottawa un bill qui témoigne, et de l'opinion qu'on se fait au Canada du succès de la proposition Sherman à Washington, et du désir qu'on a de s'y associer, dans un pays où ce qui vient de la France n'est pas reçu avec indifférence. L'article 7 de ce bill, qui a pour objet de rattacher le Canada à la mesure proposée aux Etats-Unis, dès qu'elle sera réalisée, est ainsi conçu en français canadien :

« Les demi-aigles des États-Unis d'Amérique frappés après l'adoption par les États-Unis de la base de valeur ci-haut mentionnée; et ayant la valeur intrinsèque prescrite, auront, aux conditions qui seront stipulées dans la proclamation du gouverneur, cours légal, et serviront d'offre légale en Canada pour toute somme quelconque, au taux de 5 piastres [1]; de même que les autres monnaies d'or des Etats-Unis et de France, ou de toute autre nation, frappées conformément à la base arrêtée à la conférence internationale monétaire, aux taux proportionnés à leur valeur intrinsèque, et qui seront mentionnés dans cette proclamation; laquelle pourra aussi établir une proportion spécifique de différence entre les monnaies de l'ancien et du nouveau système monétaire, et contenir les conditions et limitations à l'égard du poids, du titre, de l'effigie, du millésime, du remède ou de la tolérance que le gouverneur jugera utile. »

On le voit, le gouvernement du Canada veut que la proposition Sherman une fois adoptée par le Sénat et la Chambre des représentants de Washington, il suffise d'une décision de l'autorité exécutive pour l'appliquer dans les possessions anglaises de l'Amérique du nord, et que le pouvoir exécutif soit autorisé à agir en ce cas sans une convocation législative.

En Espagne, le Conseil d'Etat a donné un avis favorable à un projet d'accession aux principes de la Conférence de Paris, projet qu'on dit réservé à la prochaine session des Cortès.

En Angleterre, une nombreuse commission élabore, sous la pré-

[1] Ou dollars.

Digitized by Google

sidence de lord Halifax, l'étude des principes posés dans la conférence internationale. Si je suis bien informé, ces principes ne sont, au point de vue théorique et d'avenir, le sujet d'aucune objection; mais il s'agit, outre l'étude des moyens de les appliquer en Angleterre, du soin de les compléter et de les étendre, en recherchant les effets que pourraient produire des différences dans les frais de monnayage; question pratique importante, sur laquelle l'attention de la conférence monétaire internationale n'a pas été peut-être suffisamment appelée, et que certaines particularités de la législation britannique doivent porter la commission d'enquête, nommée par le cabinet Disraëli, à approfondir. Il est permis de supposer que la Grande-Bretagne, jalouse de réparer, comme l'a dit M. Jevons devant la société de statistique de Manchester, son retard dans cette question de la monnaie internationale, y entrera avec l'autorité qui lui sied dans une matière où elle a devancé à divers égards par la justesse pratique de ses vues la plupart des nations de l'Europe.

Quant à l'Allemagne, dont l'accession aux bases proposées par la conférence monétaire de Paris rencontre des difficultés particulières, à raison de son système fondé sur l'argent, elle paraît cependant s'occuper de la pensée d'une monnaie universelle avec cette persévérance savante qui la caractérise.

Les principes de la conférence de Paris ont reçu l'adhésion du Congrès des économistes allemands réunis à Hambourg, en 1867, et le comité du *Handelstag*, ou syndicat de chambres de commerce allemandes réuni à Berlin, a mis au concours l'étude des moyens propres à faciliter la transition de l'étalon d'argent à l'étalon d'or. On dit qu'un grand nombre de mémoires ont répondu à l'appel du *Handelstag*; mais le prix de 50 frédérics d'or n'a pas encore été décerné par la commission chargée d'examiner les travaux en concurrence, commission qui est composée de trois économistes : un Berlinois, un Brêmois et un habitant de Breslau..

Le *Journal commercial de Brême*[1] du 13 juin dernier nous apporte une nouvelle plus importante. Le comité du Parlement de la Confédération du Nord a émis, d'après cette feuille, une résolution qui invite la présidence de la Confédération « à proposer le plus tôt possible un nouveau système monétaire rigoureusement décimal, en prenant un soin particulier pour que ce système offre des garanties d'extension appropriées aux convenances d'un système applicable à toutes les nations civilisées. » Le journaliste ajoute que la question de savoir si l'Allemagne prendra pour unité le schelling (tiers approximatif du thaler) ou le franc, reste réservée; que la

[1] Bremer Handelsblatt.

Digitized by Google

chose capitale est d'abord la décimalité du système, et en second lieu la pensée cosmopolitique de la proposition. Il regrette que la proposition n'ait pas plus de précision quant à l'adoption de l'étalon d'or et quant aux relations avec l'Allemagne du Sud. Le *Post* du 14 juin pense qu'en se référant au schelling et au franc, c'est, en réalité, à l'étalon d'or qu'on se rapporte dans le Parlement fédéral.

Nous suivrons avec le plus grand intérêt tout ce qui nous éclairera sur le sens un peu vague de la proposition sortie du comité du Reichstag fédéral, et nous ne pouvons méconnaître que, pour un pays dont l'unité (thaler) se divise en 50 silbergros, subdivisés chacun en douze deniers, la résolution, dans le sens de la décimalité, est importante et méritoire.

Il est inutile de rappeler ce que savent toutes les personnes pour lesquelles la question monétaire a de l'intérêt, c'est-à-dire que, depuis onze mois, un traité provisoire réunit la France et l'Autriche dans une combinaison monétaire aujourd'hui bien connue et et dont la confirmation ne paraît suspendue que par le désir qu'éprouve le département des Affaires étrangères de voir la question d'étalon résolue enfin par notre administration financière.

Cette dernière question, posée depuis 1857 au point de vue de la circulation intérieure et depuis 1865 sous un aspect international, par l'initiative de nos confédérés monétaires, la Suisse, la Belgique et l'Italie, paraît avoir tour à tour effrayé, à tort suivant nous, les derniers ministres des finances, MM. Fould et Rouher. On peut, à la rigueur cependant, le comprendre d'un ministre qui terminait sa carrière, et d'un autre qui n'occupait le ministère des finances que d'une manière transitoire.

M. Magne, leur expérimenté et prudent successeur, semble mieux placé pour entrer dans la question, à l'aide d'une enquête qu'il a instituée au commencement d'avril dernier, pour être achevée au 10 mai suivant, et dont les résultats montrent combien l'opinion publique sait franchir dans son bon sens les ingénieuses objections qu'une discussion subtile met parfois en travers des vues d'hommes d'Etat détournés des fortes solutions par les expédients et les labeurs de chaque jour. A une très considérable majorité, les trésoriers-payeurs généraux de France et les chambres de commerce, les uns et les autres placés au point de vue pratique, ont été du même avis que les savants, dont ils ont probablement peu recherché l'opinion d'une manière spéciale.

L'étalon d'or, par sa commodité et ses avantages pratiques, a paru à une grande majorité[1] de ces autorités consultées, tant au point de

[1] Nous croyons pouvoir, sans forclusion cependant, regarder cette enquête comme terminée malgré le silence de trois des autorités interrogées, à savoir la Banque de France

Digitized by Google

vue des tentatives d'uniformité monétaire qu'à celui de la circulation intérieure, devoir être accepté comme l'étalon monétaire de la France. Certaines chambres de commerce se sont même expliquées sur la matière avec énergie, et l'une d'elles, distinguée pas ses lumières, n'a pas craint, en adhérant à l'étalon d'or unique, de dire : « Le commerce serait ainsi pour toujours à l'abri de ces invasions d'argent que la Banque lui réserve de temps à autre, et qui rappellent un autre âge. »

L'enquête, cependant, procédant d'un questionnaire impartial et froid [1], ne renfermait pas cette question qu'il eût été possible, nous le disons sans regret, de poser, si l'on eût cherché des réponses très expressives. « Comment les populations accueilleraient-elles l'éventualité d'un retour au système monétaire antérieur aux découvertes de la Californie et de l'Australie, et dont il résultait que les payements en espèces à la Banque et dans toutes les caisses ouvertes au public s'opéraient en sacs d'argent de 500 francs et de 1,000 francs, occasionnant au créancier percevant et, provisoirement (les grands dépôts exceptés) au débiteur dépositaire, autant d'embarras que des sommes quinze à seize fois plus considérables ne le font

et les chambres de commerce de Carcassonne et de Cherbourg. Nous engageons les lecteurs à se reporter du reste à un complet résumé de cette enquête rédigé par M. P. Roux, dans le *Journal des Economistes* du 15 juin 1868 résumé fait sur des notes détaillées et étendues que le ministère des finances à bien voulu me communiquer. Sur 91 receveurs généraux, 9 seulement se sont prononcés pour le maintien du *statu quo*, imités en cela par 13 chambres de commerce sur 65. En éliminant 13 réponses douteuses de receveurs généraux et 8 autres des chambres de commerce, par la même raison il reste, en faveur de l'étalon d'or unique, une majorité de 69 receveurs généraux et de 45 chambres de commerce, plus la réponse favorable de la Banque d'Algérie.

[1] En voici les termes :

« 1° Quelle est la proportion approximative de valeurs en pièces de 5 francs argent, comparée à la valeur totale de la monnaie d'or que l'on peut présumer être actuellement en circulation dans le département ?

» 2° Le public aurait-il quelque répugnance à voir l'or devenir l'instrument exclusif des payements pour les sommes au-dessus de 50 francs, ou d'une somme un peu supérieure, s'il y avait lieu ?

» 3° Les pièces de 5 francs sont-elles achetées avec prime, par rapport à l'or, pour quelques usages et emplois commerciaux particuliers, par exemple pour l'exportation dans telle ou telle direction ?

» 4° Sont-elles achetées avec prime pour l'usage intérieur en France, comme l'or l'était autrefois, avant 1858, par exemple ?

» 5° Y aurait-il un intérêt commercial quelconque à ce que, si l'or était adopté comme seule monnaie normale, il fût frappé des pièces d'argent de 5 francs, au titre actuel, et sans cours obligatoire dans l'intérieur de la France, enfin comme simple monnaie de commerce ?

» 6° Dans le cas où le gouvernement adopterait l'or, dans les conditions définies par la loi de l'an XI, comme étalon unique, trouverait-on préférable au goût des populations et aux besoins de la circulation que la pièce de 5 francs d'argent fût entièrement supprimée, ou qu'elle fût frappée à 835/1000 de fin, et ne pût, dès lors, être imposée dans les payements au delà d'une certaine somme ? »

Digitized by Google

sous le régime des payements en or, auquel nous sommes si doucement habitués? »

Or, cette question, implicitement comprise dans le questionnaire de l'enquête, est celle à laquelle il faut aujourd'hui que chacun réponde. Non-seulement, il y a lieu de savoir si, après avoir constaté l'opinion d'autorités françaises considérables, qui sont d'accord avec le vœu unanime d'une conférence européenne, cette manifestation, considérée par quelques-uns comme incomplète, parce que deux ou trois autorités consultées ne sont pas en mesure de répondre après le délai de l'enquête *deux fois écoulé*, peut être négligée, et laissée sans conséquence; mais encore, si, au point de vue de la circulation intérieure, il n'y a pas lieu de modifier un système qui rend possible le retour de l'argent en masse dans nos versements de numéraire, et qui nous révèle déjà ses effets possibles à cet égard par une expérience palpable remontant à une année.

Il faut le constater clairement en effet, l'argent reparaît dans notre système de circulation. La production de l'or ne se ralentit point; mais, sous l'influence de faits qui paraissent complexes, l'émigration de l'argent vers l'Orient s'est arrêtée. Nos hôtels des monnaies, qui avant 1867 ne fabriquaient point d'argent à 900 millièmes de fin depuis plusieurs années en quantités appréciables,[1] en ont fabriqué, en 1867, pour 54,051,560 francs. En 1868, la fabrication des deux premiers mois seulement a été de 26,860,315 francs. Elle paraît s'être un peu ralentie, car du 1er janvier au 15 juin le total des deux hôtels de Paris et de Strasbourg n'atteint que 51,621,140 francs. Si l'on trouve que ce n'est rien aujourd'hui, je crains qu'on ne dise que c'est trop demain.

Cet état de choses ne démontre-t-il pas l'urgence d'un examen gouvernemental qui nous semble déjà à l'ordre du jour d'une façon pressante depuis la conclusion de la convention préliminaire avec l'Autriche, en juillet 1867, et qu'il y aurait eu lieu dans une situation normale de voir intervenir dès lors de la manière la plus solennelle.

Les principes de la conférence monétaire internationale sont scrutés, examinés, adoptés même sur divers points de l'Europe et du monde. Mais dans le pays où ils ont été posés, ils paraissent être un objet d'indifférence relative qui pour quelques-uns, aurait son excuse dans cette assertion sophistique qu'ils présentent des problèmes d'une difficulté insurmontable, assertion qui promet du reste, sans doute, certaine reconnaissance aux hommes qui éclairent ces redoutables ténèbres.

[1] En 1866, la fabrication n'avait été que de 37,893 pièces, soit 189,465 francs.

Digitized by Google

Pour certaines réformes dont, quant à moi, la tendance, me séduit, tout en pensant que les intérêts constitués méritent toujours de très grands égards, on professe les aspirations les plus hardies, et l'on accepte l'hypothèse de certaines souffrances sérieuses imposées à notre industrie en vue d'un système général emprunté aux économistes qui l'ont proposé. Dans une réforme pacifique et humanitaire qui peut tout au plus diminuer les bénéfices de quelques changeurs internationaux, une espèce de *non possumus*, après de nombreuses discussions préparatoires remontant en fait à plusieurs années, sur les bases de notre système monétaire, ne peut être avoué à l'Europe qui y regarde.

Et cependant le *statu quo* ou la continuation de l'émission des pièces de 5 francs d'argent, aggrave les difficultés éventuelles de la solution pratique, tout en en démontrant l'urgence aux esprits sérieux, ainsi qu'un publiciste, M. Victor Bonnet, l'a fait énergiquement observer, il y a quelque temps.

Cette difficulté pratique, quelle sera-t-elle ? Celle de démonétiser des pièces, dont il serait dès lors évidemment à désirer que la fabrication fût dès à présent suspendue et arrêtée.

La quantité d'argent en pièces de 5 francs qui peut se trouver encore dans la circulation française n'est point exactement connue. Si l'on s'en rapporte aux résultats un peu vagues de l'enquête récente, il faudrait l'évaluer de 9 à 10 p. 100 de la circulation totale. Mais quelle est la quantité de celle-ci ? On ne peut en déterminer rigoureusement que le maximum, résultant des quantités frappées. Or certainement, la circulation de la France, composée pour les $\frac{9}{10}$ d'or, on le suppose, ne renferme pas la totalité de l'or frappé, qui est environ de 7,145 millions, fin 1867 [1]. Une partie de cet or n'existe plus en France. Il est à penser qu'une partie en a été fondue ; une quantité probablement plus considérable circule dans les pays étrangers, par exemple, en Suisse et en Allemagne, où notre monnaie d'or est fort goûtée.

Si l'on supposait qu'il peut rester 5 à 6 milliards d'or en France, le $\frac{1}{10}$ donnerait 5 à 600 millions en pièces de 5 francs d'argent, qui s'accroîtraient jusqu'à 8 ou 900 millions par suite des encaisses de la Banque, où les pièces de 5 francs d'argent sont en quantité assez

[1] 1,167,441,720 fr. avant 1845 ;
5,414,673,250 fr. de 1845 à 1866 ;
364,740,787 fr. en 1866 ;
198,579,510 fr. en 1867.

Dans le *Constitutionnel* du 1er septembre 1859, M. Burat évaluait le numéraire argent existant en France à 1 milliard et demi. Depuis lors, il y a eu des exportations, des démonétisations de petites pièces, des fontes de pièces de 5 francs, pour la fabrication des monnaies d'appoint, (jusqu'à concurrence de 15,634,275 francs, fin 1866).

Digitized by Google

considérable. Sur ces 8 à 900 millions, une grande partie se présenterait à l'échange contre de l'or en cas de démonétisation ; mais l'opération serait graduelle et ne ferait, si elle était habilement conduite, que continuer ce qui s'opérait, il y a quelques années, chez nous, par la substitution de l'or à l'argent dans les centres de circulation autrefois saturés d'argent. La perte se réduirait au frai des pièces retirées et aux conséquences éventuelles des variations du rapport de l'or et de l'argent ; c'est ce dernier point qui mérite attention.

D'après des renseignements détaillés qui nous sont fournis par un observateur exact, on a vu sur le marché de Londres le rapport de l'or à l'argent au taux de 1 à 15,33, moyenne de 1856 à 1860, être de 1 à 15,55 en 1861, de 1 à 15,39 en 1862, de 1 à 15,30 en 1863, de 1 à 15,36 en 1864, de 1 à 15,33 en 1865, de 1 à 15,46 en 1866, et revenir, en 1867, au taux de 1861[1]. Nous manquons de renseignements relatifs à l'année courante.

Mais, pour Paris, les calculs des cotes, l'argent étant à 221 fr. 07, en comptant 10 p. 1000 de prime, et l'or à 3,434 fr. 44 ou à 3,436 fr. 15 avec 1/2 p. 1000 de prime, donnent le rapport de 1 à 15,54.

Il est évident que le rapport peut redevenir ce qu'il était de 1862 à 1866, et nous rendre une seconde fois le bénéfice de l'occasion offerte il y a quelques années, et qui eût été utilisée si notre voix avait eu alors plus de crédit[2]. Mais on peut redouter aussi la continuation du mouvement inverse avec plus de motifs peut-être, et alors il y aurait quelques frais dans le rachat en or de l'argent que nous laissons fabriquer. Ce qui est dès à présent à souhaiter est donc qu'on se fixe sur la solution et sur le but, et qu'on se prépare à l'atteindre avec les moindres charges pour le Trésor.

La compensation des petites pertes éventuelles à subir se fait, au reste, d'avance dans l'opération relative à l'émission de la monnaie divisionnaire à $\frac{900}{1000}$ de fin, opération dont résultent des bénéfices sérieux qui, déjà au 31 décembre 1866, s'élevaient à 2,366,428 francs, et qu'on suppose, au prorata de ce qui reste à faire, devoir s'élever à plus de 7 millions. Cette ressource s'accroîtrait encore si, d'accord avec ses confédérés monétaires, qui ont plusieurs fois manifesté leurs vœux pour l'étalon d'or unique, la France portait au delà de 6 francs par tête la quantité de la monnaie d'appoint en argent, à raison du billonnage de la pièce

[1] Correspondance de M. Soetbeer.

[2] Voir nos articles de 1858, 1860 et 1861, dans la *Revue contemporaine* et le *Journal des Economistes*, notamment *l'Etat de la question monétaire en* 1861. (31 mai 1861, *Revue contemporaine.*)

Digitized by Google

de 5 francs d'argent désiré par la majorité absolue des receveurs généraux et la majorité relative des chambres de commerce (quelques-unes des autorités consultées en demandant la suppression), dans l'enquête close le 10 mai 1868. Nous croyons pouvoir rappeler à cet égard que nous-même, appelant des changements législatifs, dont une partie s'est réalisée, nous avons demandé en 1861 l'émission de 300 millions de monnaies d'appoint d'argent, et que la convention monétaire de 1865, qui ne comprend pas, il est vrai, comme notre plan de 1861, la modification du titre de pièce de 5 francs, ne nous en alloue que 239 millions.

Si l'on temporise sans doctrines et sans plan arrêté, comme l'on fait depuis si longtemps, si l'on n'est ni pour l'étalon unique, ni pour le double étalon, on paralyse les négociations, et en outre, on s'expose à trouver plus tard des obstacles plus sérieux à la démonétisation.

La faveur donnée à l'or par le progrès du commerce et par l'espoir de le voir devenir l'étalon international, peut en répandre de plus en plus l'usage et en renchérir le prix. D'autre part, il n'est pas impossible que de nouvelles mines d'argent se découvrent, et que l'extraction de ce métal dépendant des procédés chimiques ne reçoive des perfectionnements qui avilissent le produit obtenu. M. Chevalier a donné dans le *Journal des Débats* du 22 octobre 1867, des avertissements à cet égard qu'il ne faut point dédaigner.

Si de pareils résultats se produisaient, on regretterait tout à la fois, pour le présent et pour le passé, l'influence d'une procrastination trop confiante, appliquée à certaines branches de l'administration publique dans lesquelles nous ne saurions faire un pas que quand des exemples urgents nous pressent, ainsi qu'il est arrivé dans cette branche de la question monétaire concernant les monnaies d'appoint, au sujet de laquelle notre proposition, isolée et dédaignée longtemps, a eu brusquement et, au besoin, par d'héroïques conversions, tout le monde pour elle, mais seulement quand les nations voisines nous ont montré le chemin.

Nul ne pourrait répondre qu'en présence d'une impuissance supposée du gouvernement français à suivre les idées de la science et à sortir de l'ornière d'une théorie presque partout délaissée, malgré les tendances de quelques banques qui changeraient volontiers pour leur tranquillité le *véhicule* des transactions en *mécanique d'enrayage* pour les payements, l'initiative honorable qui a été prise au nom de la France pour l'unification monétaire ne passât aux Etats qui sauraient résoudre le problème de l'étalon, ou qui l'ont déjà résolu, comme la Grande-Bretagne. L'Allemagne ne redoute pas de nous suivre ; mais serait-il impossible que l'Angleterre, décimalisant

Digitized by Google

son florin, n'attirât à elle les aspirations flottantes du Parlement fédéral de Berlin?

Quelque peu accompagné que nous soyons sur le terrain de la question monétaire, abordée par nous encore aujourd'hui, et pour la *neuvième* fois depuis 1858, et dans laquelle nous désirons qu'une décision éclairée nous empêche de regretter que nos vues n'aient pas été plus tôt favorisées et comprises, nous comptons sur les progrès de l'opinion des législateurs comme du pays.

Nous ne craignons pas d'insister, en montrant comme un précédent digne d'attention, non au fonds mais quant au mode suivi, l'exemple du gouvernement des Pays-Bas, qui, lorsqu'il se résolut, en 1847, à supprimer un des deux étalons qu'il avait eus jusqu'alors, fit cesser immédiatement la faculté de fabriquer la monnaie par lui condamnée (les pièces d'or de 5 et 10 florins), et réserva au ministre des finances trois années, pour procéder, à son choix, à la démonétisation des pièces dont la fabrication avait été interrompue en 1847, et qui furent seulement retirées de la circulation en 1850. Cet exemple paraît, à quelques égards, bon à signaler.

En sollicitant, d'accord, nous le croyons, avec notre diplomatie économique et commerciale, le gouvernement de donner suite à l'enquête qu'il vient de faire, et dont le résultat répond aux vœux de tous les hommes les plus compétents de l'Europe, et à l'avis unanime et récent d'une Conférence de 21 Etats souverains, nous croyons comprendre aussi bien l'intérêt de notre circulation métallique nationale que ces aspirations élevées de cosmopolitisme, dans lesquelles les encouragements les plus rapprochés comme les plus lointains réchaufferaient au besoin la sérénité de notre conscience. Ces pensées de civilisation internationale ont été depuis longtemps l'apanage d'hommes qui ont éclairé et fait progresser les peuples; on nous excusera de leur donner le temps et les forces que ne réclamera pas directement le service de notre pays, à la grande mission duquel il appartient, au reste, suivant nous, de voir son propre intérêt et son propre service là où sont l'intérêt et le service de l'humanité.

E. DE PARIEU.
De l'Institut.

Digitized by Google

LES

ÉTATS-UNIS DEPUIS LA GUERRE

LE PROCÈS DU PRÉSIDENT JOHNSON

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1]

IV

Nous en avons maintenant fini avec l'histoire des griefs sérieux du congrès contre M. Johnson. S'il eût été permis de traiter de grands crimes et méfaits son opposition constante aux décisions de la majorité, certainement il était coupable. Mais tel n'était pas le cas. Un conflit avait eu lieu entre deux pouvoirs constitutionnels, et c'était précisément celui qui était resté dans la légalité qui avait été vaincu. Le comité d'enquête de 1867 n'avait épargné aucune recherche, mais il n'avait rien trouvé contre le président qui pût prêter à l'accusation de trahison, corruption et autres grands crimes et méfaits requise par l'acte constitutionnel pour commencer un procès de déchéance. C'est qu'en effet, comme nous l'avons dit en commençant, M. Johnson est un très honnête homme. Quelles qu'aient pu être ses fautes, sa vie publique et privée a pu défier l'investigation de ses ennemis les plus acharnés, et, n'eût-il eu que ce mérite, l'épreuve qu'il a traversée sans tache, dans un pays où la

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 juin.

Digitized by Google

corruption des fonctionnaires est un mal endémique[1] suffirait pour recommander son nom à l'estime publique.

Ainsi, de tous les faits qui, aux yeux du Congrès, nécessitaient la déchéance du président, aucun ne pouvait être légalement mis en œuvre contre lui. Il nous reste maintenant à raconter l'incident qui a provoqué le procès actuel. Si les détails dans lesquels nous serons obligés d'entrer semblent puérils à nos lecteurs, ils voudront bien se souvenir que chacun de ces détails est un annean de la chaîne de l'accusation, telle qu'elle a été présentée devant le Sénat.

Comme nous l'avons dit, le président avait été loin de s'attendre à la conduite du général Grant. Il en résulta entre eux une correspondance très aigre, dans laquelle le président produisit les témoignages écrits des autres membres du cabinet relativement aux engagements pris par le général. Celui-ci se défendit en disant qu'une mûre méditation de la loi avait dicté sa conduite. Il n'en resta pas moins acquis que le général de l'armée avait le premier donné l'exemple de l'indiscipline en désobéissant aux instructions de son supérieur immédiat, et que M. Johnson n'avait pas été tenu exactement au courant des modifications successives qu'avaient subies les idées du général sur ses véritables devoirs. Triomphant d'avoir conquis M. Grant à leur parti, les radicaux le représentaient comme ayant refusé les présents d'Artaxerce. Mais, si l'on se demande ce que M. Johnson pouvait avoir à offrir au général, le ressentiment que ce dernier a conservé contre le président n'est guère compatible avec le dédain d'une conscience fière et sûre de son droit.

La conduite du général bouleversait toute la situation politique des partis. Jusque-là, les conservateurs, républicains modérés et démocrates progressistes, s'étaient plu à voir dans le nom de Grant un drapeau pour la réconciliation et pour la formation d'un grand parti constitutionnel. Les derniers événements les jetaient dans un complet désarroi. Parmi les noms mis en avant pour s'y rallier désormais, M. Johnson entendit celui du lieutenant-général Sherman, et il crut trouver dans ce dernier le soutien dont la retraite de Grant le privait. Le 27 janvier, il fit prier M. Sherman de venir à la Maison-Blanche, et, après les premiers compliments, il lui demanda si, la place de secrétaire de la guerre devenant vacante, il serait disposé à l'accepter. Le général ne donna aucune réponse positive. Trois jours après, le président désira le revoir et le mit sur le sujet qui lui tenait à cœur, la réinstallation imposée de M. Stanton. Il lui rappela que, quelques jours après le 13 janvier, le lieutenant-gé-

[1] Il se fabrique chaque année 50 millions de gallons de whiskey aux Etats-Unis. Le taxe est de deux dollars par gallon, et le trésor ne reçoit que 20 millions de dollars.

Digitized by Google

néral s'était offert pour aller, avec le général Grant, prier M. Stanton de se retirer à l'amiable. M. Johnson ajouta que l'état des relations existant entre lui-même et les membres de son cabinet, d'une part, et M. Stanton, d'autre part, rendait impossible, au président des Etats-Unis, de remplir les devoirs de sa position sans se pourvoir, comme il en avait le droit, aux termes de la loi, d'un secrétaire de la guerre par intérim. Voulant, d'ailleurs, voir le ministère administré selon les intérêts de l'armée et du pays tout entier, il offrait au lieutenant-général de le nommer aux susdites fonctions.

« Mais, dit le général, pourquoi vous adresser à moi, militaire, pour vous tirer d'embarras, au lieu de faire résoudre la difficulté par les tribunaux?

— Il n'y a pas matière à contestation, répondit M. Johnson, mais si nous pouvions évoquer l'affaire devant une cour, cela ne supporterait pas une demi-heure d'examen.

— Soit, répliqua M. Sherman, admettons qu'au cas où M. Stanton se retirerait purement et simplement, je consentisse, contre mes intérêts, contre mes désirs personnels et officiels, à me charger de l'administration. Mais si M. Stanton ne se retire pas?

— Bah! repartit le président, sur la présentation que vous lui ferez de l'ordre, il se retirera; » et, sur un dernier doute exprimé par le général, il termina en disant : « Je connais Stanton mieux que vous, c'est un poltron. »

Le lieutenant-général demanda à réfléchir, et répondit quelques jours après que des motifs principalement personnels le forçaient à refuser les fonctions dont le président voulait le charger. M. Johnson ne désespéra pourtant pas de se l'attacher, et, dans ce but, il réunit, le 12 février, les trois départements militaires des Lacs, de l'Est et de Washington en un seul, ayant son siége à Washington et comprenant, sous le nom de département de l'Atlantique, les Etats de l'Ohio, du Michigan, de l'Indiana, de l'Illinois, du Wisconsin, de New-York, de la Pensylvanie, du Maryland, de Delaware et le district de Colombie. Il offrit ce magnifique commandement au lieutenant-général, avec le titre de général de l'armée, par brevet qui le faisait nominalement l'égal du général Grant. Cette fois, M. Sherman refusa immédiatement. C'était un nouvel échec essuyé par M. Johnson, mais du moins des deux côtés tout s'était passé loyalement.

Alors le président, acculé dans l'idée fixe de se débarrasser de M. Stanton, perdit la tête, car on ne saurait expliquer autrement sa conduite. Il y avait de par le monde un vieux brigadier-général, M. Lorenzo Thomas, qui, après une longue carrière active, avai été attaché au ministère de la guerre en qualité d'adjudant-général

Digitized by Google

de l'armée. Depuis 1863, pour une cause ou pour une autre, M. Stanton avait trouvé moyen de se priver des services de M. Thomas, en lui confiant une série de missions loin de Washington, et en le chargeant, en dernier lieu, de l'inspection des cimetières nationaux. M. Thomas, ayant terminé sa tâche, et ayant, comme il le dit lui-même, rédigé un volumineux rapport sur les résultats de son inspection, arrivait à Washington, peu satisfait de M. Stanton, qui le tenait à l'écart, et, craignant beaucoup d'être mis à la retraite, il alla voir M. Johnson, qui lui donna un mot pour le général Grant, recommandant sa réinstallation comme adjudant-général. Dans ce vieux militaire, habitué à l'obéissance passive et peu au courant des intrigues politiques, M. Johnson crut avoir trouvé l'instrument qu'il lui fallait pour consommer le renvoi de M. Stanton, en nommant M. Thomas secrétaire par intérim. L'homme n'était du reste bon qu'à un intérim fort court, et c'eût été le surfaire que de songer à l'employer d'une manière permanente. Dans cet ordre d'idées, M. Johnson sonda M. Thomas et le trouva, en apparence du moins, aussi solide qu'il le désirait. Mais il était dit qu'il se tromperait jusqu'au bout; il avait compté, comme nous allons le voir, sans la simplicité de M. Thomas.

Le 21 février 1868, M. Lorenzo Thomas venait de demander à M. Stanton s'il devait faire fermer les bureaux le lendemain, jour anniversaire de la naissance de Washington, lorsqu'il reçut du colonel Moore, secrétaire particulier du président, un mot le priant de passer à la Maison-Blanche. M. Thomas s'y rendit de suite, et vit entrer, dans la pièce où il était avec le colonel, M. Johnson, tenant à la main deux papiers dont M. Moore donna lecture et dont voici la teneur :

Washington, le 21 février 1868.

A l'honorable Edwin M. Stanton,

Monsieur, en vertu des pouvoirs et de l'autorité dont je suis revêtu, en ma qualité de président, par la Constitution et les lois des Etats-Unis, vous êtes, par la présente, révoqué de votre charge de secrétaire du département de la guerre, et vos fonctions en cette qualité devront prendre fin au reçu de la présente communication. Vous voudrez bien transférer au major-général par brevet, Lorenzo Thomas, adjudant-général de l'armée, qui a reçu ce soir l'autorité et le pouvoir d'agir comme secrétaire par intérim, tous les recueils, livres, papiers et propriétés publiques actuellement sous votre garde et votre responsabilité. Respectueusement votre,

ANDREW JOHNSON.

Digitized by Google

Washington, le 21 février 1868.

Au major-général par brevet, Lorenzo Thomas, adjudant-général de l'armée des Etats-Unis,

Monsieur, l'honorable Edwin M. Stanton, ayant été ce jour révoqué de sa charge de secrétaire du département de la guerre, la présente vous donne l'autorité et le pouvoir d'agir en qualité de secrétaire par intérim, et, vous voudrez bien commencer immédiatement à vous acquitter des devoirs afférents à ces fonctions. M. Stanton a reçu pour instruction de vous transférer tous les recueils, livres et propriétés publics actuellement sous sa garde et sa responsabilité. Respectueusement votre,

ANDREW JOHNSON.

Ces deux ordres s'expliquaient d'eux-mêmes. Le président les prit, les remit à M. Thomas en lui disant :

« Je veux maintenir la Constitution et les lois, et j'espère que vous le voulez aussi.

— Certainement, répondit M. Thomas.

— Eh bien, remettez à M. Stanton l'ordre qui le concerne.

— Votre Excellence est-elle d'avis que je prenne avec moi quelqu'un de mon département, afin d'avoir au besoin un témoin de ma conduite ?

— Comme vous voudrez, » répondit le président, et M. Thomas partit.

Qu'on se représente maintenant M. Stanton voyant entrer dans son cabinet M. Thomas et M. Williams, un de ses chefs de bureau, et recevant de M. Thomas les deux ordres en question. Jugea-t-il du premier coup d'œil l'homme auquel il avait affaire, et pensa-t-il qu'il serait facile d'en avoir raison, c'est possible. Car il se contenta de dire :

« Vous me laisserez bien le temps d'enlever mes papiers personnels.

— Comment donc ? »

Sur ces entrefaites, entre le général Grant auquel on donne communication des deux ordres. M. Stanton prie alors M. Thomas de lui laisser une copie de l'ordre qui l'autorisait à agir en qualité de secrétaire par intérim. Le brave général, sans se faire prier, fait cette copie et la certifie en sa nouvelle qualité.

« Je ne sais pas encore si j'obéirai à ces instructions, » dit alors négligemment M. Stanton en prenant la copie certifiée ; et, voyant M. Thomas aller dans le bureau voisin pour se faire reconnaître

Digitized by Google

comme secrétaire par intérim, il donne verbalement l'ordre contraire. Une pareille attitude aurait pu donner à réfléchir à une plus forte tête que M. Thomas. Mais lui alla bien tranquillement dans son bureau d'adjudant-général raconter à un ami, M. Wilkinson, qui, ayant appris la nouvelle, était venu pour faire causer le nouveau secrétaire, tous les détails de sa nomination, avec les preuves à l'appui, s'étendant avec complaisance sur ce qu'il comptait faire, non pas le lendemain, anniversaire de la naissance de Washington et par conséquent jour férié, ni le surlendemain, qui était un dimanche, mais le lundi certainement, pour se faire remettre le ministère par le présent occupant, et annonçant qu'il réclamerait, en cas de résistance, l'aide du général de l'armée ; « que du reste il avait reçu un ordre, et qu'il ne connaissait que sa consigne. »

M. Thomas revint à la Maison-Blanche très satisfait, et il paraît que M. Johnson le fut aussi, car il dit au secrétaire par intérim d'entrer en fonctions dès le lendemain, et, après avoir reçu M. Thomas, il annonçait à la réunion ordinaire du Cabinet la révocation de M. Stanton et la nomination de M. Thomas comme chose faite. Le secrétaire de la marine, M. Welles, demandant si M. Thomas était en possession de la charge, le président répondit affirmativement. M. Welles insistant pour savoir si M. Stanton y avait consenti, M. Johnson répliquait que tout ce que demandait ce dernier c'était le temps d'enlever ses papiers personnels. M. Johnson poussait l'illusion jusqu'à donner la même nouvelle à un journaliste, M. E. O. Perrin, venu pour lui présenter un membre du Congrès, M. Seelye, de Rochester, en ajoutant « que, du reste, la nomination de M. Thomas n'était que provisoire, et qu'il allait bientôt présenter comme secrétaire définitif un nom qui serait certainement approuvé par le Sénat. » Il était impossible de se tromper plus grossièrement sur la situation. Comme tous les hommes médiocres, M. Johnson était disposé à voir les choses comme il les désirait. Mais le réveil allait être rapide et foudroyant.

Le Congrès était déjà en séance quand le colonel Moore apporta les deux messages annonçant les changements ordonnés par M. Johnson dans le département de la guerre, auxquels venaient s'ajouter (car M. Johnson était en veine de méprises), deux autres ordres conférant au major-général George Thomas, commandant du département du Cumberland, le premier le titre de lieutenant-général par brevet, le second le malheureux titre de général par brevet qu'avait déjà repoussé M. Sherman[1]. L'effet fut électrique

[1] Notons en passant que M. Johnson n'avait pas même demandé au général Georges Thomas s'il accepterait ces nominations, et qu'il eut le nouveau déboire de recevoir un refus par le télégraphe.

Digitized by Google

dans les deux Chambres, qui se considérèrent comme bravées. Au Sénat, une résolution passa immédiatement, déclarant *ab irato* que M. Johnson n'avait pas le droit de révoquer M. Stanton et de nommer un secrétaire par intérim. En même temps, M. Sumner envoyait à M. Stanton un billet avec ce seul mot : « Stick » (Tenez bon). Mais, à la Chambre des représentants, M. Stevens se garda bien de laisser ainsi préjuger le cas. Cette fois, arrivé au terme de ses vœux, il tenait à sa vengeance, et il ne voulait pas la compromettre par une précipitation irréfléchie. Il se contenta de faire voter le renvoi des messages au Comité de reconstruction, qui existait toujours sous sa présidence, et qui était devenu le véritable Comité de salut public de ce nouveau Robespierre.

Pendant ce temps, les bruits les plus absurdes commençaient à circuler. Arrestation du général Grant, expulsion du Congrès, dictature de M. Johnson, tout se disait, tout était accepté. C'était tantôt la milice démocratique du Maryland, tantôt une guérilla sudiste qui devait enlever M. Stanton et former la garde prétorienne de l'usurpateur. M. Johnson n'était rien moins qu'un nouveau Bonaparte, retour d'Egypte, tentant un 18 brumaire. Mais c'était là le langage modéré. La masse le traitait de Sylla, de Néron, de Caligula, qu'il fallait déposer ou du moins suspendre sommairement. Enfin, on se forçait à voir une conspiration aboutissant à un coup d'Etat dans une démarche publique ordonnée par un chef voulant congédier un subordonné récalcitrant. Ces rumeurs, entretenues et exagérées à dessein par les radicaux, allaient, sur les fils du télégraphe, révolutionner les partis dans les Etats les plus éloignés. A Washington même, les gens les plus sérieux disaient que M. Johnson avait violé les dispositions du bill de « Tenure of office, » qui lui interdisaient de changer ses ministres, et qu'il devait en porter la peine.

Celui qui avait mis le feu aux poudres était loin de se douter de l'effet produit. En passant à l'hôtel Willard, M. Thomas annonçait à M. Wilkinson qu'il y rencontrait, « que l'heure de l'action était avancée. » Plus tard, chez lui, observant la même réserve, il confiait à un visiteur intéressé, un nommé M. Burleigh, délégué du territoire de Dacotah « que la prise de possession était pour le lendemain, et que, s'il était curieux, il n'avait qu'à se trouver à dix heures du matin dans le cabinet du secrétaire de la guerre », ajoutant « que, s'il trouvait les portes fermées, il les enfoncerait. » De là il allait sans souci conduire sa jeune fille au bal masqué. Mais là, sous le domino, une première épreuve était réservée à cette ardeur de rodomont. On vint lui remettre officiellement, à onze heures du soir, la résolution votée par le Sénat. Pendant que M. Thomas allait

Digitized by Google

au bal masqué, le général Emory, commandant de la garnison de Washington, rappelait au quartier les officiers en permission dans la ville, et M. Stanton faisait son lit au ministère pour qu'une absence même momentanée, ne pût pas servir de prétexte à une surprise. Enfin, s'il y avait coup d'Etat, à en juger par les allures des deux partis, les rôles étaient singulièrement renversés; mais ce n'était que le commencement.

A huit heures du matin, le lendemain 22, au saut du lit et à jeun, M. Thomas eut la désagréable visite de quatre agents qui avaient ordre de l'arrêter et de le conduire devant la cour du district. Le général sortit et demanda au chef de son escorte la permission de passer à la Maison-Blanche pour prévenir le président d'une arrestation dont il ne soupçonnait pas le motif. Apparemment M. Johnson comprit, car il se contenta de dire : « Bon, c'est ce que je désirais. Voilà les tribunaux saisis de l'affaire, » et il conseilla à M. Thomas d'aller demander avis à l'attorney-général, M. Stanbery. Celui-ci assura à M. Thomas l'assistance d'un avocat, M. Richard Merrick, qui se présenta avec lui devant le tribunal. Là, le pauvre adjudant-général apprit, à son grand étonnement, qu'il était arrêté à la requête de M. Stanton, pour avoir illégalement voulu s'emparer du département de la guerre. Il resta une heure avant de comprendre qu'il lui fallait donner caution pour sa présentation devant le tribunal le 26 suivant, et de trouver des amis pour répondre des 5,000 dollars auxquels le taux en était fixé. « Car, dit-il plus tard, j'étais seul, je n'avais même pas ma femme avec moi, et je tenais surtout à savoir si ma comparution devant le tribunal avait pour effet de me suspendre d'aucune de mes fonctions. » De toute l'audace étalée la veille en paroles, voilà ce qui restait à M. Thomas!

Cependant, fidèle à sa consigne, à peine libre, il se présenta au département de la guerre. Mais depuis la veille il avait réfléchi, sans doute, car, loin d'enfoncer la porte principale, qu'il trouva fermée et dont le portier n'avait pas la clef, il prit, par une entrée particulière, le chemin du cabinet de M. Stanton, où il arriva à onze heures vingt-cinq minutes du matin, et où était réunie nombreuse compagnie. Là étaient, en effet, outre M. Stanton et son fils, M. Moorhead, député de la Pensylvanie, qui, prévenu par M. Burleigh de ce qui devait se passer, attendait depuis une heure et demie l'arrivée de M. Thomas, M. Ferry, député du Michigan, M. Van Horn et cinq autres personnes; enfin plus de témoins qu'il n'en fallait à M. Stanton. Ici, il faut absolument reproduire la scène et les paroles textuelles des interlocuteurs.

M. Thomas. — Bonjour, monsieur le secrétaire, bonjour messieurs.

Digitized by Google

M. Stanton. — Bonjour, monsieur.

M. Thomas. — Je ne veux pas troubler ces messieurs ; j'attendrai.

M. Stanton. — Je n'ai aucune affaire particulière : que désirez-vous ?

M. Thomas. — Je suis secrétaire de la guerre par intérim, et j'ai reçu l'ordre du président de prendre charge des fonctions.

M. Stanton. — Je vous ordonne de vous retirer dans votre bureau et d'exercer vos fonctions d'adjudant-général de l'armée.

M. Thomas. — Je suis secrétaire de la guerre par intérim et je n'obéirai pas à vos ordres. J'obéirai aux instructions du président, qui m'a ordonné de prendre charge du département.

M. Stanton. — Comme secrétaire de la guerre, je vous ordonne de reprendre vos fonctions comme adjudant-général.

M. Thomas. — Je n'en ferai rien, je resterai ici ; je ne veux rien de désagréable devant ces messieurs.

M. Stanton. — Restez si bon vous semble, mais vous n'agirez pas comme secrétaire de la guerre ; sinon, ce sera à vos risques et périls.

M. Thomas. — J'agirai comme secrétaire de la guerre.

M. Stanton. — Comment entendez-vous prendre possession ? Est-ce que vous voulez employer la force ?

M. Thomas. — Je ne me soucie pas d'employer la force, mais je suis fixé sur ce que j'ai à faire. Je ne veux rien faire de désagréable. Je resterai ici, et j'agirai en qualité de secrétaire de la guerre.

Et là-dessus, M. Thomas passa dans le bureau attenant de M. Schryver, où il se mit à causer de ses nouvelles fonctions. M. Stanton l'y suivit bientôt, accompagné de MM. Moorhead, Ferry et Van Horn, et reprit en ces termes :

M. Stanton. — Ainsi vous prétendez être secrétaire de la guerre par intérim et refuser d'obéir à mes ordres.

M. Thomas. — Oui, monsieur, je demanderai qu'on me remette la correspondance, et je traiterai les affaires du département.

M. Stanton. — On ne vous remettra rien et je vous ordonne de vous rendre à vos fonctions.

Puis les étrangers quittèrent la pièce où restaient M. Schryver et MM. Thomas et Stanton. Alors, la dernière étincelle de courage civil de M. Thomas s'éteignit, et il dit tristement à M. Stanton :

« Une autre fois, quand vous me ferez arrêter, attendez au moins que j'aie déjeuné.

— Pauvre Thomas ! dit M. Stanton, ayant désormais obtenu toutes les constatations officielles qu'il désirait, et passant le bras autour du cou de M. Thomas : Dites donc, Schryver, vous n'auriez pas quelque chose de réconfortant à lui donner ? »

Digitized by Google

Et M. Schryver tira *de son pupître* une fiole de whisky dont il partagea équitablement le contenu entre les deux secrétaires, sans distinguer le faux du vrai. Ce fut là, dit à ce sujet plus tard un des défenseurs du président, que se bornèrent la violence et l'effusion de sang dans ce jour mémorable[1].

Mais là finit la comédie. M. Stanton crut utile à ses intérêts de sembler craindre *pour ses jours*, et de faire augmenter le poste qui gardait le département où il avait élu domicile. Personne ne croyait plus à rien de grave, et l'impuissance de M. Johnson était trop visible pour qu'on pût rien redouter de sa part, quand même il en eût eu la pensée.

Eût-il eu cette pensée, ce que, selon nous, rien n'indique, qu'il avait amplement de quoi être détrompé. Ainsi, le secrétaire de la marine, M. Weller, lui ayant dit le matin même que le général Emory avait fait rappeler au quartier, la veille au soir, les officiers de la garnison, le président, inquiet sur les intentions du Congrès, désira savoir ce que cela signifiait. Il fit venir le général et lui demanda s'il y avait eu quelques changements dans la garnison. M. Emory lui énuméra les diverses mutations effectuées depuis son entrée en fonctions.

« Non, reprit M. Johnson, depuis deux ou trois jours?

— Mais, repartit M. Emory, de même que, selon un ordre général récent, tous les ordres aux officiers généraux doivent leur être transmis par l'intermédiaire du général Grant, de même ses ordres à mes subordonnés doivent être transmis par mon intermédiaire; et, si un de mes officiers avait reçu des instructions directes, il aurait eu pour devoir de m'en référer au préalable.

— A quel ordre général faites-vous allusion? dit alors le président.

— Mais à l'ordre général numéro 15, du 12 mars 1867.

— Je voudrais bien le voir, » dit M. Johnson, et il l'envoya chercher.

Il s'agissait précisément de ce bill du Congrès que le président avait laissé passer pour ne pas entraver le service de la trésorerie, et qui lui enlevait de fait le commandement de l'armée. M. Emory lui fit malicieusement remarquer que, sans doute, ce bill avait échappé à son attention.

« Mais, dit le président, cet ordre général n'est pas conforme à la Constitution des Etats-Unis, qui me fait commandant en chef de l'armée, ni aux termes de votre Commission. »

[1] Tous les détails que nous donnons sont rigoureusement exacts et résultent des dépositions des témoins cités au procès. N'est-on pas en droit, après cela, d'admirer les journaux américains comparant M. Thomas au général Saint-Arnaud?

Digitized by Google

Il était un peu tard pour s'en apercevoir, et M. Emory ne manque pas de répondre :

« Votre Excellence a elle-même approuvé les dispositions de cet ordre, et il a été enjoint à l'armée de s'y conformer.

— Ainsi, dit le président, je ne pourrais pas donner d'ordre à l'armée autrement que par l'intermédiaire du général Grant ?

— C'est mon impression, répliqua M. Emory, et c'est, je crois, l'opinion unanime de l'armée. Je dois vous dire, du reste, que, par suite de la discussion à laquelle cet ordre a donné lieu au moment où il a paru, plusieurs jurisconsultes éminents ont été consultés, et ont décidé positivement que nous étions tenus de nous y conformer, que l'ordre fût ou non constitutionnel.

— En effet, dit le président, l'objet de la loi est évident. »

Et M. Emory se retira sans que M. Johnson, dans sa préoccupation, lui eût demandé l'explication pour laquelle il l'avait fait appeler.

M. Johnson vit alors qu'il avait fait fausse route dans sa tentative pour déplacer M. Stanton, et il crut réparer son erreur en envoyant, le même jour 22, au Sénat, un message daté du 21, et proposant la nomination de M. Erving de l'Ohio, beau-père du général Sherman, comme secrétaire de la guerre. Il était déjà trop tard. Le Sénat s'était séparé, et M. Moore revint à la Maison-Blanche avec son message. C'était encore une maladresse de plus. Pendant ce temps, la Chambre des représentants avait reçu le rapport du Comité de reconstruction, concluant à la mise en accusation du président, et avait commencé la discussion de la résolution.

Le dimanche 23, M. Johnson reçut la visite du lieutenant-colonel Wallacé, qui avait demandé à le voir à propos d'un avancement qu'il sollicitait. Après lui avoir dit qu'il le recommanderait, le président lui demanda, comme à M. Emory, quels étaient les changements récents survenus dans la garnison. Le colonel le satisfit, et la conversation en resta là.

Le lundi 24, avec la nomination de M. Erving, que M. Moore devait reporter au Sénat, le président envoya un message dans lequel il détaillait les raisons qui l'avaient déterminé à renvoyer M. Stanton, et répondait à la résolution du 21 : « Je crois, disait le président, que j'avais le droit de révoquer M. Stanton, car mon cabinet avait été d'avis que la loi ne s'appliquait pas à lui. Je n'ai fait qu'user de ce droit. Quelles que dussent être les conséquences personnelles de ma détermination, elles ne pouvaient pas entrer en balance avec ce que je considérais clairement comme un devoir impérieux dans la situation respective du département et du pouvoir exécutif. Quand même ce qui est possible eût été certain, quand on

Digitized by Google

m'eût dit, au moment où je révoquais M. Stanton, qu'en défendant le dépôt confié à ma garde, ma propre révocation devrait s'ensuivre, je n'aurais pas hésité davantage, poussé que j'étais par des considérations d'un ordre plus élevé. — Je proteste donc de toute ma force contre la résolution du Sénat, qui m'accuse d'avoir, en agissant comme je l'ai fait, violé la Constitution des Etats-Unis. »

Pendant que le Sénat prenait communication de ce message, la Chambre des représentants entendait le discours suivant de M. Stevens, que sa faiblesse l'obligeait à faire lire par le secrétaire, et qui clôturait la discussion avant le vote :

« Monsieur le président, je conviens avec les membres qui m'ont précédé que nous sommes en présence d'un sujet grave, qui doit être traité gravement. Quand il s'agit du caractère officiel du chef de cette grande nation, l'accuser à tort serait une cruelle injustice. Mais, s'il est convaincu de méfaits et d'usurpation, comme on l'articule, il est coupable d'attentats contre la liberté et le bonheur de cette nation, aussi atroces que ceux des plus détestables tyrans. Discutons donc, avec l'exactitude du jurisconsulte et avec l'impartialité du juge. Le peuple ne demande pas plus une victime qu'il ne veut un usurpateur. »

Et M. Stevens entrait en effet dans la question, déclarant que, pour lui, la culpabilité de M. Johnson était prouvée par la recommandation faite au général Grant de ne remettre le département de la guerre qu'entre ses mains. M. Johnson, disait M. Stevens, a voulu entraver l'exécution des lois qu'il était tenu d'exécuter fidèlement, et il a tenté de corrompre le général de l'armée.

« J'espère, disait-il en terminant, que, quand nous en viendrons au vote sur cette question, nous nous souviendrons que, si le président a pour devoir d'exécuter les lois, c'est au Congrès seul qu'appartient le pouvoir souverain de la nation. Sur nous pèse aujourd'hui une responsabilité terrible, plus lourde que n'en ont jamais supporté aucun de ceux qui ont pour mission de gouverner les hommes. De nous dépendent le salut ou la ruine de notre liberté, le bonheur d'un grand peuple, le progrès de la civilisation. Telle notre conduite aura été à l'égard du premier grand criminel de notre histoire, tel sera le résultat de nos efforts pour perpétuer la félicité et le bon gouvernement de l'humanité. Puisse le Dieu de nos pères, qui les a animés du souffle de la liberté universelle, vous inspirer des décisions dignes des institutions qu'ils nous ont léguées ! Il ne s'agit pas maintenant du triomphe temporaire d'un parti politique. Vous tenez dans vos mains la destinée d'un continent tout entier. Selon votre vote, il sera la patrie d'un peuple libre ou un repaire de lâches et timides esclaves. »

Digitized by Google

S'il y avait eu des hésitations, cette fougueuse éloquence les eût dissipées. Par 126 voix contre 47, M. Johnson fut déclaré « impeachable » pour grands crimes et méfaits, et un comité fut nommé pour préparer les articles à présenter au Sénat. La minorité comprenait tous les démocrates, plus un républicain, M. Carey de l'Ohio, qui déclara qu'il ne trouvait pas dans les faits allégués contre M. Johnson matière à accusation contre le président des Etats-Unis.

V

La Constitution des Etats-Unis prévoit le cas de la mise en accusation du chef du pouvoir exécutif. La section 4 de l'art. 2 porte : « Le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils des Etats-Unis seront révoqués lorsqu'ils auront été accusés et convaincus de trahison, corruption et autres grands crimes et méfaits. »

Seule, la Chambre des représentants a le droit d'accuser (art. 1er sect. 2) et, seul, le Sénat a le droit de juger après serment prêté par ses membres (art. 1er, sect. 3). Dans le cas où l'accusé est le président des Etats-Unis, le chef de la Cour suprême remplace le président du Sénat, qui est exclu du tribunal comme intéressé, en sa qualité de vice-président des Etats-Unis, au résultat du procès[1]. Enfin, la condamnation ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres votants, le coupable devant être simplement révoqué de ses fonctions et déclaré inhabile à en remplir toute autre relevant du gouvernement des Etats-Unis, mais n'en restant pas moins soumis à toute poursuite particulière pour des cas prévus par la loi commune. On peut s'étonner de ne pas voir le troisième pouvoir de l'Etat, la Cour suprême, intervenir dans une disposition qui soumet le pouvoir exécutif au jugement du Congrès. Il semblerait même, à la lecture de l'article de la Constitution qui concerne le pouvoir judiciaire, que ce cas, comme tous autres, doit relever en dernier ressort de la suprême Cour au point de vue légal. Mais des considérations politiques ont de tout temps empêché d'interpréter dans ce sens les dispositions fondamentales de la Constitution. On a craint que le petit nombre de juges ne facilitât les tentatives de corruption en cas de procès contre des criminels influents, et il en est résulté que les jugements du Sénat ont toujours été considérés comme sans appel.

[1] Malgré cette disposition de la Constitution, M. Wade, président du Sénat, qui devait, en cas de condamnation, succéder à M. Johnson, n'en siégea pas moins parmi les juges, sous prétexte qu'il fallait que l'Etat de l'Ohio fût représenté par ses deux sénateurs.

Digitized by Google

A quels titres M. Johnson devrait-il être cité devant ce tribunal? Quels étaient ses grands crimes et méfaits? C'était à la Chambre des représentants de le déterminer. Dès le 25 février, MM. Stevens et Bingham avaient été officiellement prévenir le Sénat d'avoir à se constituer en cour de justice, et un Comité de sept députés avait été nommé pour préparer les chefs d'accusation. Ce comité, auquel les membres démocrates avaient refusé de s'associer, comprenait MM. Boutwell, Stevens, Bingham, Wilson, Logan, Julian et Ward. Nous retrouverons les cinq premiers dans le cours du procès. Quant aux deux derniers, ils n'étaient là que pour faire nombre, et n'avaient de notoriété que comme ennemis du président. Déjà, du reste, il était facile de prévoir qu'il s'agissait d'une cause toute politique et non d'une infraction à la loi. Car, pendant qu'on s'armait de toutes pièces contre le président, le 26 février, les avocats de M. Stanton, dans une affaire contre M. Thomas, restaient muets devant le tribunal, qui n'avait plus qu'à laisser aller le prétendu coupable.

La rédaction des chefs d'accusation prit cinq jours, et, le 1er mars, la Chambre des représentants fut saisie de dix articles, qui furent réduits à neuf dans le cours de la discussion. M. Johnson était accusé :

1° D'avoir, le 21 février 1868, après que le Sénat avait désapprouvé la suspension de M. Stanton, et l'avait réinstallé dans ses fonctions, émis un ordre de révocation de ce dernier, en violation du bill de *Tenure of office* du 2 mars 1867, se rendant coupable ainsi d'un grand méfait;

2° D'avoir, le 21 février 1868, et sans l'avis du Sénat, alors en session, délivré à M. Lorenzo Thomas une lettre d'autorisation violant les dispositions du bill de *Tenure of office*, se rendant ainsi coupable d'un grand méfait;

3° D'avoir, le 21 février 1868, sans le consentement du Sénat, alors en session, et sans qu'il existât de vacance, nommé M. Lorenzo Thomas secrétaire par intérim, violant par là les dispositions du bill de *Tenure of office* et se rendant coupable d'un grand méfait;

4° D'avoir, le 21 février 1868, conspiré avec M. Lorenzo Thomas et autres, pour empêcher, par menace et interdiction, M. Stanton de continuer ses fonctions de secrétaire de la guerre, violant ainsi les dispositions du bill du 31 juillet 1861 relatif aux conspirations, et se rendant par là coupable d'un grand crime ;

5° D'avoir, le 21 février et plusieurs autres jours avant le 2 mars 1868, conspiré avec M. Lorenzo Thomas et autres pour entraver l'exécution du bill de *Tenure of office* et empêcher, dans ce but, M. Stanton d'occuper ses fonctions, se rendant par là coupable d'un grand méfait;

Digitized by Google

6° D'avoir, le 21 février 1868, conspiré avec M. Lorenzo Thomas et autres pour prendre possession par force des propriétés des Etats-Unis alors sous la garde de M. Stanton, violant ainsi le bill des conspirations du 31 juillet 1861 et le bill de *Tenure of office* du 2 mars 1867, et se rendant ainsi coupable d'un grand crime;

7° D'avoir, le 21 février 1868, conspiré avec M. Thomas pour prendre illégalement possession des propriétés des Etats-Unis alors sous la garde de M. Stanton, violant ainsi le bill de *Tenure of office* du 2 mars 1867 et se rendant par là coupable d'un grand méfait;

8° D'avoir, le 21 février 1868, dans l'intention de s'emparer des fonds du ministère de la guerre et sans le consentement du Sénat alors en session, remis, quand il n'y avait aucune vacance, à M. Lorenzo Thomas, une lettre l'autorisant à agir comme secrétaire par intérim, violant ainsi le bill de *Tenure of office* du 2 mars 1867, et se rendant par là coupable d'un grand méfait;

9° D'avoir, le 22 février 1868, déclaré à M. Emory, commandant du département de Washington, que les dispositions de l'acte du 2 mars 1867, relatives à la transmission des ordres militaires du président par l'intermédiaire du général de l'armée, étaient inconstitutionnelles, cherchant par là à engager ledit Emory à violer les dispositions de cet acte, et à le soutenir lui-même, Andrew Johnson, dans sa tentative pour empêcher M. Stanton de continuer ses fonctions et entraver l'exécution du bill de *Tenure of office* du 2 mars 1867, se rendant par là coupable d'un grand méfait.

On voit que tous ces chefs d'accusation, sauf le dernier, pouvaient se résumer en ceci : M. Johnson a-t-il, oui ou non, en révoquant M. Stanton et nommant M. Thomas, violé le bill de *Tenure of office* du 2 mars 1867? Quant à la tentative de corruption du général Emory, elle était citée là pour éblouir le public, mais les gens bien informés savaient déjà à quoi s'en tenir sur le caractère peu sérieux de cette accusation. Quand on vit que tant d'efforts pour trouver des faits à la charge du président n'avait abouti qu'à une allégation gratuite et à l'exposé d'un acte public reproduit sous autant de formes variées que la phrase de M. Jourdain à Dorimène, on se demanda, dans le parti radical même, si on en était suffisamment armé pour se présenter devant le Sénat. M. Thaddeus Stevens sentit toute la faiblesse des articles en question, et il prit le 2 mars la parole en ces termes : «Jamais il n'y a eu de grand malfaiteur traité avec autant de clémence qu'Andrew Johnson. Le Comité a omis tout ce qui constitue ses véritables grands crimes, l'abus qu'il a fait du patronage du gouvernement, la corruption des électeurs, ses menaces et ses séductions pour les inféoder à sa honteuse politique, enfin des forfaits plus odieux que tant d'autres qu'a punis le bourreau. Toute

Digitized by Google

la conduite du président pendant la reconstruction n'est qu'une monstrueuse usurpation, et le Comité l'a laissée de côté pour s'arrêter à des bagatelles. Si, sur les articles proposés, les défenseurs de M. Johnson ne le font pas acquitter, c'est qu'ils seront plus novices que je ne l'étais quand je plaidais devant la justice de paix. Le seul article qui pût le faire condamner, le voici, et on l'a omis par un inexplicable malentendu. Je le propose comme amendement. J'accuse M. Johnson d'avoir, après que, le 12 août 1867, pendant l'absence du Sénat, M. Stanton avait été suspendu, formé plus tard, pendant que le Sénat examinait la question de réinstallation, le projet arrêté d'empêcher M. Stanton de reprendre ses fonctions, et d'avoir, après un blâme sévère infligé au secrétaire par intérim d'alors, qui était resté fidèle à son devoir, cherché à atteindre le même but en remettant à M. Lorenzo Thomas une autorisation d'agir comme secrétaire par intérim. Insérez cet article, et les lettres du président au général Grant le condamnent, en prouvant son intention de violer la loi. Il ne lui restera plus alors qu'à arguer de l'inconstitutionnalité du bill de *Tenure of office*. Mais sur ce bill nous avons trois votes du Sénat, le premier par 29 contre 9, le second par 22 contre 10, le troisième par 35 contre 11. Et je voudrais bien voir l'apostat qui oserait revenir sur ses pas en votant en sens contraire ! Y a-t-il un sénateur qui voulût ainsi vouer son nom à l'infamie ? N'est-ce pas faire beau jeu à Andrew Johnson que d'omettre ainsi un article qui lui fermerait sa dernière porte de salut. Homme infortuné, pris dans les filets de ta propre perversité, vois, malheureux, vois le sort qui t'attend ! »

Si on laisse de côté l'affectation de sensiblerie pathétique qui est encore un des traits de ressemblance de M. Stevens avec Robespierre, il est de fait que le chef radical avait mis le doigt sur la plaie. Avec la sûreté de coup d'œil qui lui est propre, il avait trouvé l'argument qui devait étreindre à la fois l'accusé et les juges, et forcer logiquement la condamnation. La Chambre le comprit, et, le lendemain, après que M. Butler eut réussi à faire passer un dixième article incriminant comme grands méfaits les discours de M. Johnson dans son excursion de 1866, M. Bingham reprit la rédaction de M. Stevens, en la fondant dans un onzième article qui accusait en substance le président :

11° D'avoir, le 18 août 1866, déclaré, dans un discours public, que le trente-neuvième Congrès n'était pas le Congrès des Etats-Unis, autorisé par la Constitution à exercer les pouvoirs législatifs, mais seulement un Congrès d'une partie des Etats, inhabile à rendre des lois obligatoires pour lui-même, Andrew Johnson, et à proposer des amendements à la Constitution ; d'avoir, conséquemment à cette

Digitized by Google

déclaration, le 21 février 1868, illégalement cherché à empêcher l'exécution du bill de *Tenure of office*, du bill relatif au général de l'armée, et du bill de reconstruction, ces trois bills portant la date du 2 mars 1867, se rendant par là coupable de grands méfaits.

Cet article, selon M. Stevens, valait tous les autres ensemble. Dans la joie du triomphe, emporté par une ardeur vraiment extraordinaire pour son âge [1], il eut le tort de trop le dire ; mais il se croyait sûr du succès, et il lui semblait impossible que sa proie lui échappât.

Le lendemain 4 mars, on présenta au Sénat les articles d'accusation. L'assemblée n'avait pas encore son président légal, M. Chase, chef de la Cour suprême. Elle avait même, depuis quelques jours, commencé à discuter un règlement spécial pour les séances du procès, quand M. Chase, par une lettre polie mais assez sèche, rappela aux sénateurs qu'ils ne devaient rien faire sans lui. Le 5, il monta au fauteuil, que lui céda M. Wade pour reprendre son siége de simple sénateur de l'Ohio, et le 7, à sept heures du soir, M. Johnson reçut sommation d'avoir à comparaître devant la Haute-Cour le 13 suivant. Ce jour-là, les cinquante-quatre sénateurs des vingt-sept Etats représentés étaient sur leurs siéges ; les tribunes étaient occupées par le Corps diplomatique et un public favorisé ; la Chambre des représentants tout entière était présente, ayant décidé qu'elle suivrait toutes les séances.

Les délégués de la Chambre chargés de suivre l'accusation étaient : MM. Bingham, Boutwell, Butler, Logan, Thaddeus Stevens, Williams et Wilson. Au banc de la défense étaient assis MM. Curtis, Nelson et Stanberg, ce dernier ayant résigné son poste d'attorney général pour venir défendre son chef, devenu son ami. Deux autres conseils du président, MM. Jeremiah Black et Evarts, étaient absents. Le sergent d'armes appela à haute voix Andrew Johnson, président des Etats-Unis, à venir répondre à la barre sur les accusations portées contre lui. M. Stanberg se leva et demanda un délai pour préparer la défense. M. Butler, au nom de l'accusation, réclama en insistant pour que l'affaire fût conduite « à la vapeur » (with rail-road speed), et la Cour décida que le procès commencerait le 23 mars. Par une coïncidence singulière, pendant que le président était traduit devant le Sénat pour s'être opposé au plan de reconstruction du Congrès, la Cour suprême était saisie du procès du journaliste Mac Cardle du Mississipi contre l'autorité militaire de ce district. Prévoyant le danger, MM. Schenck et Wilson, dans la Chambre des représentants, avaient fait passer subrepticement

[1] M. Stevens est né en 1793. Il a donc 75 ans, et est d'une santé débile.

Digitized by Google

un bill tendant à restreindre la juridiction de la Cour dans des cas analogues. Mais celle-ci, n'en persistant pas moins dans sa décision première, entendait le même jour 13 mars un éloquent plaidoyer de M. Dudley Field, avocat de M. Mac Cardle, dans lequel tous les droits du Congrès à gouverner militairement le Sud étaient mis en doute. L'opinion se trouvait donc mise à même de juger la question, avant même que l'accusation eût eu le temps de faire valoir ses arguments dans le cas particulier né des événements du 21 février. Pendant ce temps, l'Alabama, le premier des Etats du Sud appelé à se prononcer sur l'adoption de la nouvelle Constitution préparée par la Convention réunie sous le régime militaire, arrivait à émettre un nombre de votes inférieur de huit mille voix à la moitié de celui des électeurs inscrits. Aux termes de la loi, le vote émis était donc nul ; mais la Chambre, qui venait de donner un échantillon de son savoir-faire, en modifiant le serment de fidélité de façon à pouvoir admettre un ex-rebelle, M. Roderick Butler, du Tennessee, devenu radical, trouvait bientôt un accommodement, et décidait que la Constitution régirait provisoirement le pays jusqu'à ce que le législateur élu, aux termes de cette même Constitution, l'eût fait approuver par le peuple. Il était impossible de mieux tourner dans un cercle vicieux. De son côté, le président, après avoir, inutilement encore, opposé un *veto* des mieux motivés au bill destiné à restreindre les attributions de la Cour suprême, venait d'appeler au commandement du fameux département de l'Atlantique le général Hancock, qui avait quitté son district de la Nouvelle-Orléans à la suite d'un désaveu infligé par le général Grant à une de ses mesures. Le président avait réussi, non sans peine, à trouver un officier général qui ne fût pas la créature du Congrès, et qui, le cas échéant, eût su arrêter toute tentative illégale contre le pouvoir exécutif.

Quand le procès se rouvrit le 23, un changement s'était effectué parmi les défenseurs du président. M. Jeremiah Black avait été remplacé par M. D. Groesbeck. Les raisons de cette substitution devaient être connues plus tard. M. Curtis donna lecture d'une réponse écrite aux divers articles de l'acte d'accusation. C'était d'un bout à l'autre une dénégation de culpabilité. Le lendemain, les délégués de l'accusation répliquèrent en quelques lignes, et enfin, le 30 mars, dernier délai accordé à la défense, le procès réel commença. M. Butler prit alors la parole pour développer les articles. Il n'entre pas dans notre cadre de donner une analyse complète de son discours, qui dura quatre heures et dont les principaux traits furent : que le Sénat n'était pas un tribunal ordinaire, mais que par lui-même il était la loi ; qu'en ce qui regardait le bill de *Tenure of office*, dont la violation était l'objet de l'accusation, le président

Digitized by Google

l'avait lui-même appliqué lors de la première suspension de M. Stanton; et qu'enfin, du reste, l'administration criminelle de M. Johnson, excitant, par des télégrammes, en 1867, la législature de l'Alabama à repousser le quatorzième amendement, était un fait de notoriété publique aux yeux de tous les gens de bien, « *apud bonos et graves.* » Il continuait en stigmatisant la méprisable conduite du président dans son voyage de 1866, alors qu'il encourageait par ses discours les populations à méconnaître l'autorité du Congrès, et terminait en disant que la nation entière attendait avec anxiété la décision du Sénat.

Après ce discours, émaillé de toutes les violentes épithètes qui sont familières à M. Butler, les témoins à charge furent entendus. Nous avons vu, dans le récit des journées des 21 et 22 février, ce qu'ils pouvaient dire. Outre MM. Wilkinson, Burleigh, Moorhead, Ferry, Emory et Wallace, l'accusation produisit un M. Karsener, du Delaware, qui raconta que, le 9 mars, à une réception du président, il avait rencontré M. Thomas; que celui-ci, ne l'ayant pas vu depuis vingt-sept ans, avait eu quelque peine à le reconnaître; mais qu'enfin, sur l'intimation répétée à plusieurs reprises par M. Karsener, que les yeux de l'Etat du Delaware étaient fixés sur lui, le général aurait répondu qu'il chasserait M. Stanton à coups de pied. Quelque singulière que fût la conversation, à une époque où, au contraire, le pauvre général avait été consigné à la porte du département de la guerre, hâtons-nous d'ajouter que M. Thomas déclara plus tard qu'il n'avait fait que se servir des propres termes employés par M. Karsener au nom du Delaware. Enfin, deux témoins, MM. Wood et Blodgett, vinrent déposer, l'un, qu'il n'avait pas été placé, l'autre qu'il avait été révoqué, parce qu'ils ne partageaient pas les opinions politiques du président. Quant aux employés du télégraphe et sténographes de journaux, tous leurs interrogatoires roulèrent sur quelques tournures de phrases plus ou moins correctes employées par M. Johnson; mais le sens resta tout entier tel que nous l'avons reproduit.

Le 9 avril, M. Curtis commença la vraie défense et discuta pied à pied l'argumentation de M. Butler, ainsi que les témoignages produits par l'accusation. Après avoir fait bonne justice de l'articulation de son adversaire, que le Sénat n'était pas une cour, il fit l'histoire du bill de *Tenure of office*, démontrant que c'était contrevenir à son esprit qu'imposer au président un secrétaire qui n'était pas de son choix, puisque M. Stanton avait été nommé par M. Lincoln; que, même si on appliquait à M. Stanton le bill de *Tenure of office*, étant entré en fonctions en 1862, son droit avait expiré un mois après la fin de la première présidence de M. Lincoln, et que

Digitized by Google

M. Johnson n'avait fait que différer l'exercice d'une faculté qui, ainsi que le prouvaient les discussions du Congrès, lui avait été expressément réservée. Quant à M. Thomas, le président ne l'avait pas nommé secrétaire, mais l'avait purement autorisé à en remplir les fonctions par intérim. M. Curtis répondait en passant à l'accusation de corruption du général Emory, accusation dont on devait voir, par les témoignages subséquents, toute la fausseté, et il déclarait que, si le premier fonctionnaire de la nation devait être condamné pour avoir parlé trop librement des affaires publiques, il fallait désormais prévoir dans le pays un régime tel que « l'ordre qui règne à Varsovie. » Il espérait enfin que le Sénat rendrait un verdict qui confondrait l'accusation.

Après la plaidoirie de M. Curtis vinrent les témoins à décharge. C'était, en première ligne, M. Thomas, qui amusa tout l'auditoire par le récit de son attaque..... contre le whiskey de M. Schryver. M. Butler essaya bien, dans une contre-interrogation menée avec sa subtilité habituelle, de l'amener à des contradictions tendant à faire récuser son témoignage; la vérité ne s'en fit pas moins jour, et chacun vit que le brave général était seul responsable de ses gasconnes fanfaronnades. Le général Sherman vint ensuite, et, malgré l'opposition des accusateurs, qui cherchèrent à faire exclure ses conversations avec le président antérieurement au 21 février, le Sénat, après longue délibération, finit par adopter une proposition de M. Reverdy Johnson, pour admettre son témoignage. Une grossière insinuation de M. Butler contre ce dernier ne réussit qu'à lui attirer une verte réplique. Puis vinrent les avocats de M. Thomas, dans son affaire contre M. Stanton, et enfin M. Welles, qui expliqua pourquoi M. Emory avait été appelé, le 22 février, à la Maison-Blanche. Enfin, la défense se proposait de faire entendre les autres membres du cabinet, relativement aux délibérations qui avaient eu lieu devant M. Stanton, au moment du véto du bill de *Tenure of office*. L'accusation prit sa revanche de l'admission du témoignage de M. Sherman, et les secrétaires ne furent pas entendus.

Les dépositions se terminèrent, et, le 22 avril, M. Boutwell, un des accusateurs, prononça un discours emphatique et violent, où il disait que, plus coupable que Verrès, le président avait déjà été abandonné par un de ses défenseurs, M. Jeremiah Black, qui avait trouvé sa cause désespérée. Du reste, acquitter le président était impossible : sa condamnation était la paix du pays. M. Nelson répliqua au nom du président, et, au milieu d'un plaidoyer médiocre, quoique chaleureux, il dévoila la véritable cause de la retraite de M. Black. C'était parce que M. Johnson avait refusé d'envoyer un

Digitized by Google

vaisseau de guerre soutenir les réclamations de certains clients de M. Black contre les dépôts de guano de l'île dominicaine d'Alta-Vela que ce dernier s'était retiré. M. Nelson prouva de plus, après une violente discussion, qu'à l'appui de sa demande M. Black avait remis au président, le 16 mars, une consultation signée, entre autres, de MM. Butler, Logan, Thaddeus Stevens et Bingham. Il fut avéré par les trois derniers que leurs signatures avaient été apposées après la mise en accusation de M. Johnson. L'importance des réclamations étant d'un million de dollars, c'était au Sénat d'apprécier. M. Groesbeck, qui avait remplacé M. Black, prononça alors le premier vrai discours du procès. Il montra que M. Lincoln lui-même, s'il eût vécu, eût pu, pendant sa seconde présidence, révoquer M. Stanton sans violer la loi, et que M. Johnson avait satisfait à toutes les exigences en prenant, au préalable, l'avis de ses conseillers constitutionnels sur l'interprétation du bill. Etait-ce donc parce que le président avait nommé un secrétaire par intérim qu'il fallait le condamner? Mais une fois M. Stanton parti, M. Sherman lui-même eût accepté la position, preuve que les intentions du président ne lui semblaient pas blâmables. M. Johnson avait dit à M. Emory que le bill relatif au général de l'armée n'était pas constitutionnel. Etait-ce là un crime énorme? Quant aux discours, le Congrès avait-il le droit de fixer les limites de la discussion politique au pouvoir exécutif? Voulait-on renouveler la tentative faite en 1798, pour punir d'emprisonnement les publications contre le gouvernement, tentative tombée sous la répulsion universelle? Tout cela, en un mot, valait-il qu'on troublât le repos de toute une nation, et qu'on dégradât le pouvoir exécutif aux yeux du peuple? « Soit, disait M. Groesbeck; le président a eu le tort, la guerre finie, de croire qu'il fallait la paix. Il a été miséricordieux et il a pardonné. Il a voulu la réconciliation : voilà tout son crime. Non, ce n'est pas un homme de grande conception, mais c'est un patriote éprouvé : nul ne l'a montré plus que lui, et à ses risques et périls. Il aime son pays et est prêt à mourir pour le défendre. Aux plus mauvais jours, sa voix a résonné dans cette enceinte pour la bonne cause, et maintenant on le condamnerait pour avoir voulu un ministre avec lequel il pût traiter les affaires publiques en paix! Mais la mémoire de tous les grands hommes de ce pays le défend, et lui garantit l'impartialité de ses juges. »

M. Groesbeck, en réduisant ainsi la cause à ses véritables proportions, fit d'autant plus d'impression, qu'on connaissait peu ses talents oratoires. Il reçut les compliments de M. Chase et d'un grand nombre de sénateurs. L'opinion commençait à se former. M. Thaddeus Stevens vint à la rescousse, et, trop faible pour prononcer lui-

Digitized by Google

même le discours qu'il avait préparé, il se fit amener en chaise à porteurs, pour l'entendre lire par M. Butler. Son discours fut la reproduction de ceux du 24 février et du 2 mars. Il rappelait encore les votes engageant les sénateurs, et disait que dans leurs mains leur résolution du 21 février était «la hache de l'exécuteur.» Il terminait par un pompeux éloge de M. Stanton et par une violente attaque contre le président. «L'orateur qui m'a précédé a eu des mouvements pathétiques dignes d'un Romain des anciens jours. Mais s'il se fût chargé d'une pareille cause avec des juges comme Caton le Censeur, ce n'est pas devant un auditoire sympathique à son talent qu'il eût pris la parole, mais devant un client chargé de chaînes et exposé au milieu du Forum.»

Après la harangue de M. Stevens et une ennuyeuse dissertation légale de M. Williams, M. Evarts, le plus remarquable des défenseurs du président, prit la parole. Son discours ne dura pas moins de quatorze heures et occupa quatre séances. Sa dialectique, plus audacieuse que celle de M. Curtis, fut peut-être moins sensée. Mais il attaqua avec une vigueur toute nouvelle le fond même du procès. Passant, par une habile allusion, à l'affaire Mac Cardle, à la définition des pouvoirs des trois branches du gouvernement, il revendiqua la juridiction de la suprême cour et la suprématie de la Constitution sur toutes les lois passées ou à passer. Il fit sentir que, dans une république comme les Etats-Unis, il y avait plus de danger à redouter des usurpations des assemblées législatives, que des tentatives avortées par avance d'un pouvoir exécutif nécessairement restreint. Il s'arrêta sur les difficultés qu'avait rencontrées M. Johnson à son arrivée au pouvoir, et justifia son initiative. Enfin, démolissant pièce à pièce tout l'édifice de l'accusation, il prouva jusqu'à l'évidence la légalité de la conduite du président. Quant aux projets de coup d'Etat, où y en avait-il trace? L'affaire Emory était jugée. A M. Thomas, le président avait dit qu'il voulait soutenir la Constitution et les lois. Etait-ce criminel? Il se rappelait bien ce mot du cardinal Wolsey que, pour toute cause politique, on peut former un jury qui déclarera qu'Abel a tué Caïn. En était-on donc venu là dans la libre Amérique?

Mais ce fut sur l'accusation relative aux discours de M. Johnson que M. Evarts donna carrière à toute sa verve. En face de lui étaient M. Bingham, l'accusateur de Mme Surratt; M. Butler, le proconsul connu pour avoir pillé, à la Nouvelle-Orléans, jusqu'à des cuillers d'argent; le général qui s'était fait honteusement battre devant le fort Fisher et enfermer comme dans une bouteille, selon l'expression énergique du général Grant, à Bermuda-Hundred; M. Stevens enfin, le démagogue despotique, qui entendait mener le Sénat, comme

Digitized by Google

la Chambre des représentants, à la baguette. M. Evarts leur fit payer cher leurs agressions continuelles pendant le cours du procès.

« Comment, disait le défenseur du président, dans un pays comme le nôtre, où tout le monde fait des discours, où le premier venu est qualifié d'éloquent; où, dans cette affaire particulièrement, on a annoncé dans les journaux le réquisitoire d'un de nos adversaires comme une terrifiante avalanche de 33,000 mots, on produit une accusation qui tend à déposer un président pour un discours! Et quels hommes vous envoie-t-on pour porter la parole? L'un, celui qui a conduit les interrogatoires, le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans la hardiesse du langage, et le premier dans le cœur de ceux... qui aiment l'intrépidité de mots; le même qui, le 26 mars 1867, à la Chambre des représentants, accusait M. Bingham, son collègue, alors comme aujourd'hui, d'avoir frauduleusement dissimulé l'agenda compromettant de l'assassin Booth, et d'avoir encore les mains teintes du sang d'une femme innocente, Mme Surratt. Et l'autre de nos adversaires réplique alors qu'il méprise les insinuations du héros, vainqueur ou vaincu, du fort Fisher, insinuations d'ailleurs bien dignes d'un soldat qui a pour guérite une bouteille et pour arme une cuiller. Je ne veux pas savoir ce que signifie cette allusion [1]. Mais voici quelque chose de grave : un troisième vous dit que vous tenez tous dans la main une hache d'exécuteur. Est-ce donc devant un échafaud que nous sommes ici, ou devant un tribunal? Faut-il que je rappelle à l'audacieux qui voudrait ainsi vous faire oublier vos devoirs de juges que tout passe, tout, même ce peuple, qu'il vous a montré battant la porte de cette enceinte; tout, excepté la sainteté du serment que vous avez prêté. Que l'accusation cesse donc d'appeler vos rigueurs sur la tête de celui que vous devez juger! En le défendant devant vous, j'ai cru parler devant les fondateurs de notre indépendance. C'est sous leur égide que je place M. Johnson, c'est leur esprit qui inspirera votre verdict. »

M. Stanberg, malade depuis plusieurs jours, revint cependant terminer sa défense. Il en repassa les points principaux et conclut par un témoignage rendu hautement à l'honnêteté des intentions de M. Johnson par un homme qui avait fait deux ans partie de son cabinet. A M. Bingham était dévolue la mission de résumer l'accu-

[1] Le jour même où M. Evarts parlait ainsi, M. Butler, rentré à la Chambre, traitait son collègue, M. Brooks, d'escroc, et M. Brooks répliquait qu'il s'était attiré la haine du général en le forçant à rendre gorge de 60,000 dollars volés à la Nouvelle-Orléans; que, du reste, on ne devait pas s'étonner de trouver un langage digne de Newgate et de Billingsgate dans la bouche d'un homme qu'un simple maçon avait rossé pour le punir d'avoir insulté sa femme.

Digitized by Google

sation. Il se donna à tâche de répondre à toutes les objections et remplit trois séances. Son principal argument fut qu'aucune exception n'ayant été mentionnée dans le bill de *Tenure of office*, les secrétaires alors en fonctions devaient être compris dans ses provisions; que, par suite, M. Stanton avait le droit d'occuper ses fonctions jusqu'à la fin du terme de M. Lincoln, terme qui n'était pas expiré, bien que M. Lincoln eût cessé de vivre. M. Bingham essaya à plusieurs reprises de se venger des railleries acérées de M. Evarts en l'accablant de son dédain. Mais il n'y réussit qu'imparfaitement. En somme, son discours fut le plus complet de l'accusation. Il se termina le 6 mai, et les débats furent immédiatement clos.

Aussitôt, le Sénat se constitua en comité secret, et, pendant six jours discuta le cas. Le 12, les portes se rouvrirent, mais M. Jacob M. Howard, du Michigan, étant malade, le vote fut renvoyé au 16.— La situation s'éclaircissait. Le président avait envoyé dès le 23 avril au Sénat le nom du général Schofield, commandant du district de Virginie, comme secrétaire définitif du département de la guerre, montrant ainsi toute bonne volonté de rentrer dans la légalité si jamais il en était sorti. D'un autre côté, les républicains modérés craignaient de mettre entre les mains de M. Wade, qui allait, en cas de condamnation, remplacer M. Johnson, une influence qui aurait pu contrecarrer à son profit la nomination du général Grant comme candidat à la Convention de Chicago le 20 mai. Enfin, on est heureux de le dire, il y avait, parmi les sénateurs républicains, des esprits assez élevés pour se mettre au-dessus des considérations de parti et juger le cas au point de vue purement légal. Tout fut mis en œuvre par les meneurs radicaux pour exercer une pression sur les sénateurs douteux. Menaces des journaux, dépêches télégraphiques de leurs commettants, démarches collectives des représentants de leur Etat à la Chambre, rien ne fut oublié. Mais on n'en sut pas moins que MM. Fessenden, Grimes, Handerson et Trumbull avaient parlé en séance secrète pour l'acquittement. Ces quatre sénateurs, joints aux douze démocrates, ne réduisaient pas encore la majorité au-dessous des deux tiers nécessaires à la conviction. On parlait bien de MM. Van Winkle et Fowler comme douteux, mais, même avec eux, on n'atteignait encore que 18 voix contre les 36 suffisantes pour prononcer la condamnation. Enfin le 16 mai on arriva au jugement, et on commença par le onzième article, qui était considéré avec raison comme le plus important. M. Jacob M. Howard, du Michigan, qui relevait d'une attaque de *delirium tremens*, et M. Grimes, qui venait d'avoir un coup de sang, s'étaient fait apporter à leurs bancs. M. Thaddeus Stevens était là, espérant voir son attente comblée par ce onzième article, qui était son œuvre.

Digitized by Google

M. Chase lut l'article et appela à tour de rôle chaque sénateur à voter à haute voix coupable ou non coupable. Dix-neuf sénateurs contre trente-cinq votèrent non coupable. Aux deux sénateurs douteux était venu s'ajouter M. Ross, du Kansas, pour compléter le nombre strict de voix nécessaire à l'acquittement.

Ce verdict prenait par surprise le parti radical, qui fit remettre le vote sur les autres articles à dix jours. Dans l'intervalle, M. Butler et son comité d'accusation firent une enquête, appelèrent des témoins, saisirent en masse les dépêches télégraphiqnes, pour arriver à prouver qu'un au moins des sénateurs avait été acheté. Tout ce qui résulta de cet abus de pouvoirs fut la preuve que M. Butler et le sénateur Pomeroy avaient voulu tendre un piége aux amis du président en leur offrant pour quarante mille dollars les votes de MM. Pomeroy, Rye et Tipton. L'idée était de M. Butler et bien digne de l'homme qui avait joué la comédie chez Mme Surratt. Pendant ce temps, la Convention de Chicago s'était réunie et avait nommé comme candidats le général Grant et M. Schuyler Colfax, président de la Chambre. M. Wade avait donc perdu toute importance pour l'avenir. Le 26, le Sénat se réunit et vota sur les articles 2 et 3. La même minorité acquitta le président. Désespérés alors, les radicaux ajournèrent la Cour indéfiniment, sans vouloir procéder au vote sur les huit autres articles. Digne fin d'un procès qui devait être conduit « à la vapeur », et dont on avait traîné en longueur la décision pour des intérêts de parti, mais c'était le dernier acte. M. Johnson avait échappé une fois encore à la haine du parti radical [1].

Arrivés au terme de notre tâche, nous posons notre plume sans avoir la satisfaction de voir dans l'issue de ce grand conflit la cause de la justice vengée, le droit triomphant. Tout, dans le cours des événements qui se sont déroulés sous nos yeux, a révélé l'acharnement des partis, la haine de l'autorité, le mépris de toutes les grandes notions qui élèvent le caractère d'un peuple. Quand on voit des hommes comme MM. Fessenden, Grimes, Trumbull, Handerson et leurs adhérents, insultés ignominieusement pour avoir préféré leur honneur à des intérêts d'ambition, un sentiment de décourage-

[1] Au moment où nous revoyons ces lignes, l'affaire du département de la guerre est réglée, et dès le 28, M. Stanton avait envoyé au président une lettre ainsi conçue « Monsieur, la résolution du Sénat, du 21 février, n'ayant pas été soutenue par les deux tiers des sénateurs votant aujourd'hui sur l'accusation portée contre vous par la Chambre des représentants, j'ai quitté le département de la guerre et l'ai laissé en garde à M. Townsend, premier chef de division, qui suivra vos instructions. Signé : Edwin M. Stanton. »
M. Johnson a eu le bon sens de ne pas chercher à installer M. Thomas, et le Sénat, le 29, a approuvé la nomination du secrétaire Schofield par la résolution suivante : « Attendu que l'ordre du président révoquant M. Stanton était inconstitutionnel et illégal ; mais, vu la retraite de M. Stanton, le 26 courant, le Sénat approuve la nomination du général Schofield. » Les termes de ces deux documents sont significatifs.

Digitized by Google

ment pénètre le cœur de tout homme qui cherche la liberté à l'abri de la légalité. La nomination de MM. Grant et Colfax comme candidats à la présidence et à la vice-présidence est-elle faite pour rendre quelque confiance ? Nous en doutons. Nous savons bien que, dans la déclaration de principes de Chicago, on a scrupuleusement évité de toucher aucune question qui pût amener une dissolution du parti républicain. On a craint la formation d'un tiers parti prenant pour chef M. Chase, que son impartialité dans la conduite des débats a placé en relief devant la portion saine de la nation. Mais la conduite du général Grant pendant le procès, le soin avec lequel l'accusation s'est abstenue de le compromettre, montrent assez que les radicaux le regardent comme un précieux et docile instrument. De leur côté, les démocrates n'ont ni organisation, ni chefs. Leur plus éminent candidat, celui qui est le favori de l'Ouest, M. Pendleton, de l'Ohio, prend pour devise le payement en papier-monnaie de la dette, jusqu'ici considérée comme remboursable en or. Comment se terminera la lutte ? Que sortira-t-il de cette confusion ? Personne ne peut le prévoir. Mais il n'y a plus d'illusion à se faire, la tyrannie des majorités tend de plus en plus à s'ériger en principe, et la Constitution des Washington, des Franklin, des Madison et des Adams, est ébranlée jusque dans ses fondements. Les Américains d'aujourd'hui veulent secouer son joug, dissiper cette atmosphère qui les suffoque, qui est un obstacle, disent-ils, entre eux et le soleil de la liberté. Dieu veuille qu'ils ne s'aperçoivent pas trop tard qu'en supprimant le milieu qui les séparait de l'astre bienfaisant, ils ont détruit la transmission même de la chaleur féconde qui avait développé la grandeur et la prospérité des Etats-Unis !

EMILE BAUD.

Digitized by Google

UNE REPRÉSENTATION

DE

M. DE POURCEAUGNAC

A CHAMBORD

EXAMEN DE DEUX FRAGMENTS INÉDITS PARAISSANT APPARTENIR A L'ŒUVRE DE MOLIÈRE

Nous présentons ici, à un point de vue nouveau, quelques observations à propos de la comédie *M. de Pourceaugnac.* Toute œuvre de Molière doit être respectée; mais ce n'est pas dépasser les bornes de la critique que de reconnaître des défauts à cette œuvre, surtout lorsque nous supposons que ces défauts ont pu ne se produire qu'à la suite de circonstances particulières, et sous l'influence de nécessités de répertoire que Molière, avec sa troupe de comédiens à soigner et à faire vivre, se trouvait exposé à subir.

Nous croyons que *M. de Pourceaugnac* a existé un moment avec un autre plan que celui que nous connaissons. Il y aurait eu de cette pièce un premier essai disparu, et le modèle primitif, dont il est possible que nous ayons retrouvé des traces, était plus court, et, ce nous semble, mieux charpenté que le *Pourceaugnac* joué de nos jours. Une lecture attentive de la comédie *M. de Pourceaugnac* laisse dans

Digitized by Google

l'esprit l'idée d'une chose incomplète, mal finie, soit dès l'origine, soit par suite d'un remaniement; il y a des hésitations dans la marche de l'intrigue, dans l'enchaînement de certains dialogues, dans l'ordre de quelques scènes. Si l'on rapproche de ces faits l'organisation musicale des intermèdes, la logique des morceaux de chant et de danse, si l'on cherche à faire concorder, en même temps, certaines anecdotes reçues pour vraies, telle, par exemple, celle de Lully sautant dans le clavecin de l'accompagnateur pour faire rire le roi Louis XIV, on arrivera facilement à conclure comme nous le faisons plus loin.

Il est bien entendu, toutefois, que ce n'est qu'avec une certaine crainte que nous exposons nos idées, et que nous sommes tout disposé à les reconnaître fausses si les raisonnements qui vont suivre paraissent insuffisants.

I

Ce fut en lisant la partition du *Carnaval*, de Lully, que nous trouvâmes les fragments dont nous allons parler au lecteur. Le *Carnaval* fut représenté au mois de février 1675; cet opéra-ballet avait huit intermèdes, une introduction et un finale, en tout dix entrées. Lully avait composé cette partition avec des divertissements pris dans diverses comédies de Molière; il ne s'était même pas donné la peine de réunir ces fragments par un sujet quelconque: chaque entrée se succédait sans liaison avec celle qui l'avait précédée et le carnaval était à lui seul un prétexte suffisant pour faire défiler et sauter des troupes de masques sur la scène. Les divers intermèdes ont été transportés là tels qu'ils avaient été joués ; l'intermède de *Pourceaugnac* ne doit pas faire exception plus qu'un autre, et, comme ceux qui le précèdent et le suivent, il a dû exister avant 1675 tel que le rapporte le *Carnaval*.

Le ballet du *Carnaval* (appelé aussi le *Carnaval-Mascarade*, ou la *Mascarade-Carnaval*, ou mieux, et c'est son vrai titre, le *Carnaval*, ballet-mascarade), figure au catalogue Soleine, sous le n° 3301-7-; il y est désigné comme étant composé de huit entrées et d'un prologue :

N° 3301. Le Carnaval, ballet-mascarade, huit entrées et prologue; paroles prises dans Quinault, Benserade et Molière, musique de Lully, 17 octobre 1675-1700.

Digitized by Google

La note ajoute :

Pourceaugnac, acte tiré de ce ballet, 1716-30.

Il en résulte que le succès du *Carnaval* avait été assez grand pour que, joué d'abord en 1675, il fût repris en 1700, et pour qu'une partie de cette partition fût jouée en 1716, séparément, puis encore en 1730.

Les indications du catalogue Soleine ne nous paraissent pas parfaitement exactes ; il y a erreur sur la date de la représentation ; le nombre des entrées est mal indiqué, et si Quinault ou Benserade (et non les deux, et c'est plutôt Benserade) a fourni quelque chose, ce ne peut être que dans l'introduction, la très courte 9e entrée et le finale, intermèdes tirés d'un même et seul divertissement, intermèdes très secondaires, méritant à peine qu'on les cite. Ils ne sont là que pour former un cadre.

Voici, au reste, la liste exacte des entrées du *Carnaval*, avec l'indication des pièces où elles ont été prises :

L'*introduction*, avec chœurs, contenant l'air :

Je reviens à mon tour
Dans cette illustre cour...

et le chœur :

Profitons du temps qu'il donne à nos chants...

est prise dans un autre *Carnaval*, dansé à la cour en 1668.

La *première entrée* : *Les Espagnols* (Trois Espagnols chantants, trois Espagnols et trois Espagnoles dansants), avec les airs :

Se que me muero, de amor...

et celui de :

Dulce muerte es el amor...

vient du *Bourgeois gentilhomme*.

La 2e *entrée : Le Barbacole* (un maître d'école italien, nommé Barbacola, avec quatre enfants écoliers) est tirée d'une ancienne pièce de Molière dont nous nous réservons de parler à la fin de cet article.

La 3e *entrée* est le *Pourceaugnac*.

Digitized by Google

La 4e *entrée* : *La Bergerie* (Philène, Tircis, troupe de bergers, de bergères et de paysans) avec l'air :

Si du triste récit de mon inquiétude...

et celui de :

Pauvres amants...

est tirée du concert donné dans le *Sicilien*.

La 5e *entrée* : *Les Italiens et les Egyptiens*, est tirée du *Bourgeois gentilhomme* pour les morceaux :

Di rigori armata il seno...
Ma si caro è il mio tormento...

et de *Pourceaugnac* pour le finale :

Sortez de ces lieux
Soucis, chagrins et tristesse...
Les biens, la gloire... les sceptres qu'on envie...

La 6e *entrée* : *Le Muphti et la Cérémonie turque*, est prise dans le *Bourgeois gentilhomme*.

La 7e *entrée* : *Les Nouveaux mariés* (Philis, Idas, Lycas), avec le morceau :

Répands, charmante nuit...

et les airs des musiciens, vient de la sérénade de *Pourceaugnac*.

La 8e *entrée* : *Les Bohémiennes* (un Egyptien, dansant et chantant, est accompagné de quatre Bohémiens jouant de la guitare, de quatre Basques jouant des castagnettes, et de quatre Egyptiens jouant des gnaccares) avec les airs suivants :

D'un pauvre cœur soulagez le martyre.
. . . . . .
Croyez-moi, hâtons-nous, ma Sylvie...

est tirée de la *Pastorale comique*.

La 9e *entrée* : *La Galanterie* (la Galanterie est accompagnée de deux Basques et de cinq polichinelles qui dansent alternativement après son chant), avec les paroles :

Soyez fidèle.
Le soin d'un amant...

Digitized by Google

vient, comme l'Introduction, du *Carnaval* de 1668.

La 10e *entrée : Réunion du Carnaval et des peuples qui forment cette mascarade*,

> Corrigeons de l'hiver la rigueur naturelle...
> Mêlons à la danse la douceur de nos chansons...

vient aussi, comme l'introduction et la 9e entrée, du *Carnaval* de l'hiver 1668.

Sans parler ici du *Pourceaugnac* que nous allons examiner, on peut acquérir la certitude que toutes ces entrées ont été prises sans changement — sauf trois morceaux de peu d'importance, elles sont toutes tirées de Molière — et *Pourceaugnac* a livré au *Carnaval* toute la musique de ses intermèdes.

II

Mais ici se place une remarque singulière : toute vérification faite, nous le répétons, les intermèdes du *Carnaval* ont été pris dans les divertissements indiqués sans changements aucuns — or, l'intermède de *Pourceaugnac* du *Carnaval* est le seul qui diffère essentiellement, non comme matériaux, mais comme ordre, de l'intermède que nous a conservé la Comédie-Française.

Nous transcrivons ici l'intermède : *le Pourceaugnac* tiré du *Carnaval* ; nous y joignons les paroles françaises qui accompagnent l'édition du divertissement de Chambord, publiée chez Ballard, (indiquée comme imprimée en 1670, in-4°, mais que nous n'avons pu trouver que portant la date de 1715. Au reste, comme on le verra plus loin, cette différence de date n'a qu'une importance secondaire.)

« Pourceaugnac, bourgeois italien, vient demander justice sur ce » que deux femmes veulent lui faire accroire qu'il les a épousées tou- » tes deux, et chante :

> Giustitia ! } 4 fois.
> Giustitia ! }
> Non sara moi possibile,
> Chè in caso si terribile.
> Non trovi qualche giudice,
> Che con le sue man'sudice,
> Miscriva discolpe vole
> Che mi sia favorevole
> Contro si gran' malitia,
> Giustitia ! } 4 fois.
> Giustitia ! }

Digitized by Google

» Pourceaugnac aperçoit un avocat et le salue en chantant :

O signor avocato,
Che sete il ben trovato,
Che sete sempre, sempre, il ben trovato !
Vi voglio consultare,
Per un negotio grande,
Degnate vi ascoltare.

» Pourceaugnac expose le fait :

Due donne indiavolate
Mi fann' un processo atroce,
Gridand' ad alta voce,
Che con me son maritate.
Han mentito (3 *fois*) lo scelerate;
M'hanno meinato tanti bambini
Tanti puttini
Picini, Picini,
M'hanno messo tutt' in bisbiglio
Car' avocato mio
Consiglio (*bis*) } (*bis*).
Car avocato mio
Consiglio (*bis*).

» L'avocat lui répond en chantant fort lentement, et traînant » ses paroles :

La polygamie est un cas pendable.

» Pourceaugnac répond :

Già so che chi due volte è maritato
Dev' esser impicato !

» L'avocat traînant ses paroles, l'interrompt en chantant ; Pour- » ceaugnac chante en même temps :

L'AVOCAT.	POURCEAUGNAC.
La po-ly-ga-mie est un cas pen-da-ble.	Malo lo so, lo credo. Se non o ma spozato ! Non poss' er condamnato... Brutta, bestia, furfantone ! Brutto, brutto, gatto mammone ! Viso dispia Becco cornuto, va te ne via !

Digitized by Google

» Pourceaugnac aperçoit un autre avocat et lui fait la réverence
» en chantant :

Facio la reverenzza
Alla grand' eccellenza,
Del' huom' il più saputo
E il piu singulare
Che si possa trovare!
Date mi qualch' ajuto,
Consigliate mi quanto la potrete!
Sentite
La mia lite
Poi mi responderete.

Pourceaugnac expose le fait (comme ci-dessus).

Due donne, etc.

» L'avocat, parlant fort vite et bredouillant, répond :

Votre fait est clair et net,
Et tout le droit en cet
Endroit...

Toute cette tirade est la même que dans *le Pourceauganc* ordinaire ; elle se termine donc par ces derniers mots de l'avocat :

La Polygamie est un cas,
Est un cas pendable (*bis*).

» Pourceaugnac, au désespoir, répond à l'avocat bredouilleur :

Tinque! (9 *fois*) tin!
Povero Pursognacco,
Giur' al corpo di Bacco
Che questi consultanti
Sono tutt' ignoranti.

» Il prend les deux avocats, et leur dit :

Vien' qua, animalacio!
E tu, brutto mostaccio:
Come volesser ch'io sia condamnato
Poiche non' o peccato
Come potesser che si dia sentenzza,
Contro l'innocenza (*bis*)
Per gratia!
Per pieta!
Per amicitia!
Date mi un modo per aver giustitia.

Digitized by Google

» L'avocat, traînant ses paroles, dit : « La polygamie l.» ... pendant » que l'avocat bredouilleur dit : « Tous les peuples...

L'AVOCAT BREDOUILLEUR.	L'AVOCAT TRAINANT.
Tous les peuples policés Et bien sensés...	La Po-ly-ga-mie est...

Les paroles de l'avocat bredouilleur sont celles du deuxième couplet, qu'il chante dans la comédie, et se terminent comme le premier.

» Pourceaugnac leur dit :

Non l'o mai conosciute
Sono due becche cornute,
Le voglio far frustare
Le voglio far impicare!
Dite mi come lo posso fare (*bis*).
Vi voglio ben pagare
Dite mi come lo posso fare (*bis*).

» L'avocat, traînant ses paroles, chante, pendant que l'avocat bre- » douilleur chante, puis Pourceaugnac chante en même temps :

L'AVOCAT BRED.	POURCEAUGNAC.	L'AVOCAT TRAINANT.
Tous les peuples policés Et sensés Etc....	Non ne posso piu! Questo mai non su, Non sava, nò (*ter*) la giustitia si fara Quest' è troppo crudelta. Se te tutti forbi, questo non sara, La giustitia (*bis*) si fara!	La Po-ly-ga-mie est un...

» Pourceaugnac seul se plaint à l'amour :

Amor, crudel amor } (*bis*).
Che t'o fattio!
Dar mi due donne, amor, o quest' è troppo!
O quest' è troppo.
Tu sei ch' il Dio Vulcano
Povero Zoppo
Sposo la dèa
Di Cipro
Per sua mala fortuna.
Egli su becco
E n'ebbe troppo d'una.
Perchè due Donne a mè? Amor spietato!
Tu mi voi disperato.
O cieli! o stelle! o fatòrio!
Amor, crudel amor! } (*bis*).
Che t'o fattio!

Digitized by Google

» Deux opérateurs italiens et six matassins viennent pour réjouir » Pourceaugnac dans sa mélancolie, et chantent :

Bondi ! Bondi !
. . . . . .

» Les paroles des opérateurs sont celles des deux médecins des » éditions ordinaires ; elles se terminent, au deuxième couplet, par :

E qualche volta un pocco di tabac
Allegramente, monsu Pourceaugnac !

» Entrée de ballet : Les matassins dansent.

» Les deux opérateurs, chacun avec une seringue, vantent la bonté » du remède qu'ils apportent à Pourceaugnac.

Non vidate più tedio
Quest' il vero remedio
Chè va cercar d'a basso' al fronte spizio.
Ralegr' e non sa male
A tutti fa servitio
Per questo lo chiamiamo } (*bis*).
Servitiale }
L'abbiamo fatt' a posta
Poco denaro costa
E bono,
E dolce, benigno,
O via (*bis*)
Metta la testa à basso
Vo signoria !

Ce couplet, on peut le remarquer, remplace complétement la scène XV du premier acte, celle de l'apothicaire présentant le clystère, qu'il déclare : « Bénin, bénin. »

» Les deux opérateurs veulent forcer Pourceaugnac à prendre le » remède en chantant :

Pigliate lo presto, (*bis*).
Ciè un poco d'agresto,
Che ralegr' il cor,
Fa poco dolore,
Tien il corpo lesto
Le buon' è benigno, (*ter*)
Vel giur' e protesto, (*bis*)
Pigliate lo presto,
Pigliate (*ter*) lo presto
Pigliate (*bis*) lo presto

Digitized by Google

» Pourceaugnac répond qu'il ne veut pas le prendre et chante :

Non lo voglio pigliare } (*bis*).
No (*4 fois*).
Non lo voglio pigliare
Lasciate mi andare (*bis*).
Volete sforzare
Vi mandero fate,
Squartate, squartate.
Lasciate mi andare.
No (*5 fois*) } (*bis*)
Non voglio pigliare
No (*ter*) voglio pigliare !

» Les opérateurs et les matassins veulent à toute force qu'il le » prenne.

Piglia lo su,
Signor monsu
Etc. . . . .

Les paroles qui suivent sont celles des éditions ordinaires ; puis vient la poursuite des matassins, mais cette poursuite est indiquée dans le *Divertissement de Chambord* comme faite avec *chœur chanté.*

Il y a dans le texte italien de ce divertissement de nombreuses fautes d'orthographe venant de l'impression musicale, (il y en a bien d'autres dans les partitions des opéras de Lully) ; mais nous n'avons pas besoin d'insister pour faire sentir les différences notables qui existent entre l'intermède tel qu'il est copié ci-dessus et celui que donnent les œuvres de Molière. — Il y a surtout un renversement complet dans l'ordre des deux scènes des avocats et des apothicaires — Pourceaugnac s'exprime tout le temps en Italien ; — il chante un air sentimental.—Les répliques, dans la consultation des avocats, deviennent plus comiques et donnent lieu à un duo et un trio de forme originale, dans lesquels le double caractère des avocats, avec leur entêtement mis en relief par la musique, gagnent au rapprochement de la colère de Pourceaugnac.

Nous insisterons davantage sur les arguments de chaque scène, écrits en français dans la partition, ils ont l'allure de ceux de Molière. Les phrases italiennes elles-mêmes ressemblent à celles (trop fréquentes) que Molière a placées parfois dans ses comédies pour complaire au goût de la cour, qui avait conservé les traditions de Mazarin, malgré le mariage espagnol du roi. De plus, pour bien préciser l'ordre des intermèdes, nous noterons un fait, c'est qu'après la consultation des avocats et l'air de Pourceaugnac à l'amour,

Digitized by Google

un signe, habituel à l'époque dans l'impression musicale, indique que l'on doit suivre à la scène des opérateurs ou médecins; l'harmonie l'indique, au reste, sans conteste, et la situation rend cet ordre logique.

A partir de l'entrée des opérateurs, sauf un couplet de ceux-ci, qui, comme nous l'avons fait remarquer, remplace la scène XV du premier acte, les paroles de l'intermède sont celles du *Pourceaugnac* ordinaire.

Cet enchaînement des scènes des avocats et des médecins, contraire à celui auquel on est accoutumé, nous paraît avoir existé; il est d'ailleurs un fait à noter, c'est que les productions musicales n'innovent pas, se mêlent peu de littérature et ne font que fixer d'une manière inconsciente ce qui existait déjà; nous en concluons que le *Pourceaugnac* joué à Chambord a contenu l'intermède que nous venons de transcrire. Cet intermède nous semble meilleur comme logique, comique, ordre et musique, que celui qui lui a succédé, et voici les raisons que nous invoquerons en faveur de notre thèse; nous expliquerons en même temps les modifications qu'a dû subir la comédie et la forme que, selon nous, elle a pu avoir auparavant.

III

La comédie de *M. de Pourceaugnac* est défectueuse à partir du 2e acte, et il ne serait nullement étonnant que la hâte apportée par Molière à remanier sa pièce ne fût la cause de ces défaillances [1].

Le 3e acte ne se compose que de répétitions continuelles d'une même situation, d'emplois successifs d'une même plaisanterie, qui fatigue, — après les avocats, viennent les suisses, — après les suisses, les sergents. — La peur, toujours la peur de Pourceaugnac, tel est l'élément comique abusivement mis en œuvre. Puis la pièce ne finit pas; cela est si vrai qu'à la Comédie-Française (du moins il y a 15 ou 20 ans encore) on terminait *M. de Pourceaugnac* en faisant apparaître, dans une loge de premier rang, l'artiste qui venait de remplir le rôle de Pourceaugnac, et il invitait les acteurs

[1] Voici certaines dates qui peuvent être utiles à propos du *Pourceaugnac*, des publications qui s'y rapportent, et des relations de Molière et de Lully.

Le roi quitte Saint-Germain pour Chambord, 16 septembre 1669. — Divertissement de Chambord, 6 octobre 1669. — Retour à Saint-Germain, 20 octobre 1669. — Représentation de Pourceaugnac à Paris, 15 novembre 1669. — Publication du divertissement de Chambord chez J. Hotot, à Blois, fin de 1669, — *Idem* chez Ballard, in-4°, 1670. — Publication de Pourceaugnac, Paris, Jean Ribou, in-12, 1670. — *Idem* Cl. Barbin, in-12, 1673. — Brouille de Molière et de Lully, 1672. — Représentation du *Carnaval*, 1675. — Mort de Molière, 17 février 1673. — Mort de Lully, 22 mars 1687.

Digitized by Google

à lui rendre visite à Limoges. Ainsi finissait la comédie. Y avait-il là tradition? Toujours est-il que c'était reconnaître la manière défectueuse dont se termine la comédie de Molière, après un long acte qui n'a pas plus de raison pour finir que pour commencer.

Mais si le 3e acte n'est pas irréprochable, le second acte renferme quelque chose de plus mauvais encore; c'est la liaison ou plutôt l'absence de liaison entre la scène des avocats et les scènes qui précèdent. M. Auger, dans les notes de son édition, fait une observation fort juste; il dit : Sbrigani avertit Pourceaugnac que les avocats ne peuvent s'exprimer sans chanter, mais rien ne vient avertir qu'ils connaissent d'avance la question dont il s'agit : « Molière se gêne si peu avec son personnage, ou, si l'on veut, avec son public, qu'il ne prend pas même la peine de lier la scène qui finit à la scène qui va commencer, en faisant expliquer aux avocats, soit par Sbrigani, soit par Pourceaugnac, le cas sur lequel celui-ci veut les consulter. Ils se trouvent là à point nommé, et parlent sur le champ de polygamie, sans qu'ils puissent savoir qu'il en est question. »

Ceci est très-vrai; mais c'est un fait qui indique, pour nous, qu'auparavant il devait y avoir un exposé de l'affaire de la part de Pourceaugnac; c'est cet exposé qui était fait logiquement et gaiement par Pourceaugnac dans l'intermède en langue italienne. La musique des avocats doit être le reste d'un divertissement mieux enchaîné; car à quel propos Molière, qui n'a pas fait chanter ni danser les médecins consultants de la scène XIe, aurait-il fait, sans avoir une raison préalable de mise en scène, chanter et danser deux avocats? Or, si, là, Pourceaugnac parlait italien, c'est qu'auparavant il avait *baragouiné* dans cette langue; on ne peut guère admettre que Pourceaugnac, ayant parlé français tout le temps, aille prendre subitement la langue italienne; cela passe pour un petit rôle épisodique comme celui des médecins, mais non quand il s'agit d'un premier rôle, du moins dans notre Théâtre-Français ordinaire, car le mélange des paroles françaises et italiennes se rencontrait parfois chez Molière dans les pièces écrites pour la cour, en souvenir des Italiens appelés sous le dernier règne.

Une anecdote bien connue, rapportée par Brossette et Cizeron-Rival (non dans le *Bolœana*, comme le dit M. Auger), semble appuyer notre idée d'un Pourceaugnac différent de celui que nous connaissons. « Lully, ayant eu le malheur de déplaire au roi, voulut essayer de rentrer dans ses bonnes grâces par une plaisanterie. Pour cet effet, il joua le rôle de Pourceaugnac devant Sa Majesté, et y réussit à merveille, *surtout à la fin de la pièce*, quand les apothicaires, armés de leurs seringues, poursuivent M. de Pourceaugnac. Lully, après avoir couru longtemps sur le théâtre pour les éviter,

Digitized by Google

vint sauter au milieu du clavecin qui était dans l'orchestre, et mit le clavecin en pièces. La gravité du roi ne put tenir contre cette folie, et Sa Majesté pardonna à Lully en faveur de la nouveauté. »

Il résulte de cette anecdote, rapportée par un témoin peut-être oculaire, que la poursuite des apothicaires avait lieu à la fin de la pièce, — que Lully jouait le rôle de Pourceaugnac au moins pour cette fois, — que le divertissement terminait la soirée ou du moins la comédie — que Lully ne jouait pas, au moins cette fois, un des deux médecins grotesques.

M. Auger conteste l'authenticité, non de l'anecdote, mais des détails, et prétend que Lully, avec son « baragouin » italien, n'était pas en état de jouer Pourceaugnac. — Non certes ! à moins que Pourceaugnac ne fût pas cette fois ce que nous le connaissons, et fût, comme l'indique la partition, non un gentilhomme Limousin, mais un gentilhomme Italien, un Bouffon, un Cassandre.

En tous cas, on reconnaîtra que, si Lully a joué, il devait chanter mieux que Molière et les morceaux trouvés en plus, leur authenticité admise, constitueraient encore un argument en faveur d'un premier modèle de *M. de Pourceaugnac.*

A-t-on remarqué, à propos de la nationalité passagère du rôle de Pourceaugnac, celle de Sbrigani ?

ERASTE : ... Voici notre subtil Napolitain qui nous dira des nouvelles.
1er acte, scène III.

Ce n'est pas la première fois que Molière emploie le valet italien, mais c'est la seule fois qu'il emploie, à Paris, un valet ayant un nom italien. *Pourceaugnac* est la seule pièce de Molière qui, ne se passant pas en Italie, ait un valet italien, avec un nom italien. Aucun valet n'est Italien dans les pièces qui ne se passent pas en Italie ; souvent même dans celles dont la scène est à Naples ou en Sicile, le valet a un nom français, par exemple Scapin, ou turc : Hali. — Sbrigani fait seul exception : la raison ne viendrait-elle pas de ce qu'il était destiné à renouer connaissance avec un compatriote, et cela justifierait encore le Pursognacco, gentilhomme italien dans le canevas original.

Il n'y aurait rien d'excessif à admettre que Pourceaugnac fut d'abord un seigneur italien, et la nationalité de Sbrigani (bien que l'italianisme fût alors de formule pour le valet fripon et rusé) servirait à faciliter la reconnaissance entre compatriotes.

SBRIGANI : ... Je suis originaire de Naples, à votre service.
1er acte, scène IV.

Digitized by Google

Lorsque Molière refit sa pièce, il mit Limoges au lieu de Naples; il métamorphosa le Napolitain en Limousin pour le public ordinaire de Paris, afin que le ridicule portât davantage, — toujours la rivalité de Paris et de la province! — L'anecdote du gentilhomme provincial dont Loret parle à propos de la représentation à Paris (car il ne dit rien, malheureusement, de celle de Chambord),

> Il joue (Molière) autant bien qu'il se peut,
> Ce marquis de nouvelle fonte,
> Dont par hasard, à ce qu'on conte,
> L'original est à Paris...

peut être vraie malgré cela et s'appliquer au remaniement, après avoir coïncidé avec lui; les ridicules sont de tous les temps et de tous les pays.

On a aussi cherché si Molière n'aurait pas pris l'idée de Pourceaugnac dans quelque pièce composée antérieurement. Parmi celles que l'on a reconnues comme ayant pu lui servir à « prendre son bien » où il le trouvait, on a cité : *le Disgrazie d'Arlechino*, pièce qui paraît avoir fourni à Molière l'idée de quelques-uns des tours que l'on fait à Pourceaugnac. Le héros de cette farce italienne est Italien; ne pourrait-il pas se faire encore, si cette source est vraie, qu'on y trouve un argument en faveur d'un premier Pourceaugnac, gentilhomme italien?

On peut remarquer qu'évidemment, si l'on admet l'ordre indiqué par le divertissement publié chez les Ballard, l'ordre des scènes y eût gagné. On évitait ainsi deux inconvénients: la longueur du troisième acte, l'absence de liaison de la scène des avocats. Tout eût été expliqué dans les épisodes qui semblent se présenter sans raison, et la pièce eût surtout gagné par sa fin, qui eût été faite avec la poursuite des apothicaires; ces apothicaires sont la gaieté; le rire disparaît quand il sont partis; ils ne devraient donc point se montrer au premier acte, car ils tuent l'élément comique pour le reste de la soirée, et ils formeraient un finale brillant, croissant en gaieté, tandis que le troisième acte actuel s'éteint dans l'ennui d'un rire forcé et trop prolongé.

IV

On pourrait faire cette objection, contre le remaniement que nous entrevoyons, que si pareille chose avait existé, on en eût sans doute déjà trouvé la trace; mais la comédie de *Pourceaugnac* peut avoir été, comme tant d'autres pièces de Molière, corrigée avant d'être publiée. La tradition résultant de représentations nombreuses sur la

Digitized by Google

scène ordinaire avait fait oublier la première forme. L'impression d'une œuvre de théâtre se faisait rarement tout de suite [1]. D'ailleurs il y a encore beaucoup à chercher sur Molière, et l'on trouve parfois quelque document nouveau (sauf cependant un autographe; ce merle blanc, rêve des collectionneurs) ; et ce n'est pas une chose peu singulière que de voir les trouvailles fort menues, mais assez fréquentes, que l'on fait sur ce terrain si souvent exploré et fouillé. Il est étrange que la musique du temps n'ait pas été mieux vérifiée; son innocuité littéraire la rendait propre à devenir un dépositaire inintelligent mais loyal ; les vieilles archives musicales de l'Opéra et des Français renferment peut-être, sous une lourde couche de poussière, des curiosités littéraires dignes de voir le jour.

On pourrait dire encore que Lully a mis de son cru dans *le Carnaval* ; mais Lully a pris tous les autres intermèdes tout faits sans y rien changer ; pourquoi supposer que, pour *Pourceaugnac* seul, il ait remanié le *Divertissement de Molière?* Lully était trop paresseux, trop intrigant pour mettre du sien là où le bien d'autrui suffisait ; d'ailleurs, ce bien d'autrui était peut-être un peu le sien, s'il est vrai que souvent il travaillait avec Molière pour l'organisation des divertissements de la Cour.

Un argument plus sérieux à opposer au système que nous émettons est celui que l'on tire de la publication du ballet : (*le Divertissement de Chambord*, à Blois, chez J. Holot, imprimeur et libraire du Roy, devant la Grande-Fontaine, 1669, petit in-4° carré.) *Pourceaugnac* est indiqué comme étant en trois actes. Mais ce livret ne porte pas, comme les divertissements ordinaires de la Cour, la date du jour de la première représentation. Cette date était de règle, car les livrets étaient les programmes distribués aux assistants avant le commencement de la fête ; nous serions tentés de conclure que ce ballet, ainsi relaté sans date, n'a pas été imprimé selon la forme première, mais bien selon la forme que Molière a donnée à son œuvre pour les représentations qui ont suivi.

Car nous ne prétendons pas que Pourceaugnac soit resté longtemps avec cette forme passagère que nous indiquons; nous disons seulement que pour une seule fois que Pourceaugnac fut joué avec un rôle italien et un ordre différent; ce ne fut là qu'un fait exceptionnel, mais un fait exceptionnel qui se serait passé avec l'assentiment de Molière et sa collaboration; à cette époque, Molière n'était pas encore brouillé avec Lully; ils se brouillèrent seulement en 1672. Nous disons :

[1] C'était l'usage pour tout genre de publications; ainsi, par exemple, *le Carnaval*, ballet mascarade, représenté en 1675, porte comme date d'impression celle de 1720; et à la suite est un prospectus des Ballard, annonçant les opéras de Lully, dont un encore sous presse en 1720, — et Lully était mort en 1687.

Digitized by Google

1° Il y eut un canevas donné soit par Lully, soit par Molière. Peut-être y eut-il copie d'une farce ancienne; peut-être une anecdote du temps fournit-elle le sujet [1].

2° Molière fit les arguments du *Divertissement de Chambord* tels que nous les avons rapportés, — c'est son style, c'est celui qu'on retrouve dans d'autres arguments analogues.

3° Quant aux paroles italiennes, qu'on le remarque bien, la consultation, la réponse des avocats, le trio, l'air seul, le morceau des médecins, la poursuite des apothicaires, tout cela, musicalement parlant, texte et notes, est écrit d'un seul jet.

4° Lully a joué une fois le rôle de Pourceaugnac. Ce fut sans doute le premier jour, la logique semble le démontrer; car s'il y a eu remaniement, il n'y en a pas eu deux; Molière refit ensuite la pièce, car si Lully pouvait jouer un mélange de français et d'italien, il ne pouvait en effet, comme le dit fort bien M. Auger, jouer le classique Pourceaugnac.

La comédie de *M. de Pourceaugnac* aurait été d'abord, selon nous, divisée en un seul acte long, précédé d'un prologue-sérénade, coupé par deux intermèdes amenés par le sujet, et suivi d'entrées nombreuses de masques.

Si le troisième acte [2] existait, il devait être resserré en un petit nombre de scènes; peut-être était-il réduit aux premiers mots de Sbrigani et à quelques phrases relatives au mariage des amants; peut-être était-il tout à fait fondu dans ce que nous appelons le deuxième acte.

Si j'osais indiquer ce que je pense qu'a pu être un moment *M. de Pourceaugnac*, voici ce que je dirais, en suivant l'ordre des scènes sur l'édition Ch. Louandre (in-18) :

Premier acte. — Il est bien entendu qu'il faudrait supprimer la scène VIIIe, copie du *Médecin malgré lui*, et que l'on passe généralement au théâtre. — Les scènes XIIIe (les médecins), XIVe (entrée de ballet), XVIe (les matassins), sauf les mots de Pourceaugnac : « Allez au diable ! » seraient reportées au divertissement final.

2e acte. — Suivre jusqu'après la scène des Paysannes; puis

[1] En plus de l'anecdote du gentilhomme campagnard, qui aurait servi à Molière pour dessiner son Pourceaugnac, on raconte aussi l'histoire d'un apothicaire qui, appelé par de jeunes gentilshommes, en toute hâte, pour donner à un malade un lavement bien chaud, se vit saisir par les jeunes fous; on lui administra de force le lavement bouillant qu'il apportait, et on le força de boire et de danser, si bien qu'on craignit qu'il en « crevât. »

La comédie inspira peut-être cette mauvaise plaisanterie au lieu de l'avoir copiée.

[2] *Pourceaugnac* n'est pas la seule comédie de Molière où le dernier acte semble un hors-d'œuvre inutile. Le *Bourgeois gentilhomme* finirait mieux après la cérémonie, sans y ajouter un cinquième acte languissant.

Digitized by Google

sauter de la scène Xe (les enfants) à la scène Ire du troisième acte (Eraste et Sbrigani).

3e acte. — Supprimer les scènes IIe IIIe IVe Ve VIe et VIIe (série des scènes de Pourceaugnac en femme, des Suisses, des archers, de l'Exempt), qui font double emploi continuel. — Conserver les scènes VIIIe (Oronte, Sbrigani) et IXe (dans laquelle la fille d'Oronte semble se refuser au mariage qu'elle désire).

Revenir alors aux scènes XIe et XIIe du deuxième acte (Sbrigani, puis Sbrigani et Pourceaugnac).

Suivent alors tout naturellement, après la scène XII, l'exposé de Pourceaugnac, la scène des avocats, l'air de Pourceaugnac et l'intermède des opérateurs et des apothicaires, terminant l'acte, qui peut être suivi de l'entrée des masques annoncés dans la scène IXe du troisième acte.

Les morceaux de musique étaient nombreux et complétaient largement la soirée. Voici, au reste, d'après la partition de Ballard, celle du *Carnaval*, et une copie manuscrite du Conservatoire (qui paraît postérieure à l'époque qui nous occupe), la liste, aussi complète que possible, de toutes les entrées de chant et de danse qui figuraient dans le *Pourceaugnac*, et faisaient de cette pièce un réel divertissement de cour :

1° *Ouverture* (elle n'existe que dans la copie manuscrite) ;

2° *Sérénade*, qui contient une ritournelle. — L'air de Philis. — Le rondeau d'Idas. — L'air de Lycas. — Un duo et un trio. — Quatre airs de violons. — Un air chanté par un musicien. — Un trio et couplets pour un musicien et deux musiciennes. — Une danse pour deux mariés;

3° Après la sérénade viennent les *airs de danse* pour les maîtres à danser. — Les pages. — Les combattants et les combattants réconciliés;

4° *Intermède des avocats et des apothicaires.* — Il contient l'air de Pourceaugnac. — Duo et trio avec les avocats et leurs airs. — Le morceau de Pourceaugnac à l'amour. — Le duo des opérateurs. — La danse des matassins. — Le duo des opérateurs avec les seringues et la réponse de Pourceaugnac. — Le chœur des matassins et la poursuite.

5° *L'Entrée des Masques* comprenait : Air pour les Egyptiens. — Chant d'une Egyptienne, avec chœur dansé (deux couplets). — Un chœur général.

La copie manuscrite du Conservatoire indique aussi un air intitulé *les Trompettes*, dont j'ignore la place, peut-être faisait-il partie du divertissement de la fin.

Digitized by Google

V

Y a-t-il outrecuidance à supposer un livret en un acte, avec les modifications que nous venons d'indiquer et fourni de musique comme nous le disons ?

La pièce en un acte convenait mieux à la Cour, car *Pourceaugnac* était un divertissement, c'est-à-dire une fête où la danse et la musique étaient le principal et la comédie l'accessoire.

Quant au rôle de Pourceaugnac, gentilhomme italien, le mélange de sa langue avec le français mal *baragouiné* (mélange excusé et expliqué par la nationalité du héros) pouvait amener un élément de bouffonnerie comme on le voit parfois encore au Théâtre-Italien dans les rôles comiques. De nos jours, la grande plaisanterie est de parler français dans une pièce italienne. — A Chambord, la grande plaisanterie était de parler italien dans une pièce française. Le talent bouffe de Lully pouvait se développer à loisir, et quand il prenait la langue italienne avec suite, ou quand les autres la chantaient, l'oreille n'était pas blessée d'un changement subit, nullement justifié par la situation.

Tout semble au reste confirmer pour nous que Lully n'a pas joué le rôle d'un des deux médecins dansants. Pourquoi Molière, auquel on donne le rôle de Pourceaugnac (qu'il remplit dans la suite), n'aurait-il pas joué à Chambord celui de Sbrigani, comme il joua celui de Scapin? Il est plus logique de supposer ce fait que de croire que Lully, pour faire sa cour au roi, a été choisir le rôle d'un des deux opérateurs. Car à quoi cela lui eût-il servi? Le rôle n'a aucune importance. Lully ne se fût pas abaissé à prendre un rôle à ce point effacé, et si le nom de Chiacchiarone a servi à cacher quelque chose, ce ne peut être qu'une surprise dans le programme donné à la Cour; là où l'on croyait trouver Lully, on ne le trouva pas, et on le vit prendre le principal rôle dans une troupe où certes on ne se serait pas attendu à le rencontrer au premier rang. Suivant un grand nombre d'éditions, Lully aurait pris ce surnom de Chiacchiarone pour ne pas éprouver d'opposition de la part des secrétaires du roi alors qu'il voulait entrer dans leurs rangs; mais la grande rancune des secrétaires ne se produisit que lorsque Lully joua le Muphti du *Bourgeois gentilhomme*, et ce ne fut qu'en 1670. Si Lully voulait faire rire le roi et en retirer quelque avantage, il fallait qu'on sût que c'était lui qui jouait; et, outre que les rôles des opérateurs étaient insignifiants, ces rôles étaient masqués [1]; Lully ne pouvait

[1] Les masques étaient alors imposés aux danseurs, et ces masques étaient partout en usage. Il y eut même jusqu'à des masques personnels. Une lettre de Guy Patin, (25 sep-

Digitized by Google

avoir l'idée de plaire et de rester en même temps inconnu. Donc Lully voulant faire rire le roi, et pour cela Lully se cachant, portant un masque pour chanter un rôle infime, nous paraît impossible ; et d'ailleurs, dans votre système, qui eût chanté Pourceaugnac ? Après l'effet produit par Lully, il est évident que la comédie de Pourceaugnac dut prendre la forme que nous connaissons. Molière ne chantait pas et ce fut lui qui, à Paris, joua le rôle de Pourceaugnac. D'ordinaire, il supprimait les intermèdes faits pour la Cour; ici, il fit une exception: il ne supprima que le chant des avocats; mais il garda la scène des apothicaires. Le premier acte est parfait; le deuxième indique la hâte apportée à cette œuvre.

Pourquoi Molière fit-il un troisième acte si peu réussi ? En avait-il besoin pour remplir un temps donné de spectacle ? Pourquoi ne le supprima-t-il pas simplement ? Il est à remarquer que Molière n'a jamais écrit une pièce en deux actes; là est peut-être l'explication du fait. Quant à la sérénade, il semble qu'elle fut supprimée avec les premiers mots d'Eraste, qui devenaient alors inutiles. Les entrées de la fin furent-elles conservées dans la comédie ? Si elles le furent, ce ne dut être que pour faire équilibre aux intermèdes des apothicaires et des avocats, qui se trouvaient alors chacun terminer un acte; en tous cas, elles n'apparurent à Paris que réduites en nombre et à l'époque du carnaval, ce que justifieraient les derniers mots d'Eraste (acte III, scène X). Ces mots semblent ajoutés; l'époque de la représentation de Pourceaugnac ne fait nullement penser au divertissement populaire du carnaval, amenant des masques au travers de l'intrigue, chose usuelle à la Cour, mais qui eût semblé mal justifiée à la Comédie, sans quelques mots de préparation.

Mais quelques mots ajoutés postérieurement sont sans importance, et n'ont, d'ailleurs, aucun rapport avec le remaniement qui nous occupe et qui, s'il a eu lieu, a dû être fait à Chambord, après que le divertissement de Pourceaugnac avec le rôle italien, joué par Lully, eut été offert en primeur au roi Louis XIV.

tembre 1665) indique que Molière, dans l'*Amour médecin*, aurait, à l'Hôtel de Bourgogne, représenté au vif les originaux dont il se moquait dans sa comédie. Mais ce fait imputé à Molière paraît douteux, bien que plus tard il ait affiché encore plus crûment, dans un autre ordre d'idées, l'abbé Cotin.

C'est peut-être par une tradition se rapportant à l'usage des masques, que le Théâtre-Français, il n'y a pas longues années (et peut-être encore à présent, représentait les deux médecins dansants de *Pourceaugnac* avec le visage couvert d'un masque difforme, muni d'un nez de proportions géantes.

Digitized by Google

VI

Resterait à dire que rien de tout cela n'est vrai et ne réside que dans notre imagination; — que le remaniement indiqué dans le *Carnaval* a été opéré par Lully en 1675; — que, tout au plus, il y avait eu un canevas italien rejeté par Molière. Admettons-le.

Mais alors Lully n'a pas joué *Pourceaugnac*. Lully n'a pas sauté dans le clavecin. Les traditions contemporaines sont fausses. Et surtout les lacunes de la pièce sont inexplicables. Dans quelle comédie de Molière y a-t-il une scène inexpliquée comme celle des avocats? Dire qu'il y a eu négligence ou mauvaise contexture, ne suffit pas. La logique des divertissements, l'enchaînement des paroles italiennes et de la musique, accusent un remaniement ou montrent, tout au moins, qu'à un moment donné il y a eu quelque chose qui a existé autrement.

Puis, si Lully avait seul remanié *Pourceaugnac* en 1675, il eût simplement écrit un air pour relier les deux intermèdes dont il renversait l'ordre, et on ne trouverait pas, dans le *Divertissement de Chambord* (Ballard, 1670; voir Brunet), et dans le *Carnaval*, les indications de scènes, les arguments en français que Lully n'aurait eu aucun besoin de conserver ou de compléter, arguments dont le style, nous le répétons, semble bien de Molière et a le plus grand rapport avec les arguments de *Georges Dandin*, du *Sicilien*, et du *Mariage forcé*, écrits pour les fêtes de Versailles.

Il est inutile d'insister davantage, et de faire miroiter aux yeux des raisonnements qui ne feraient que se répéter Sommes-nous dans le vrai? Sommes-nous sur une fausse voie? Quoi qu'il en soit, il y a un fait certain : Il existe un *Divertissement de Chambord* ayant, en plus des paroles italiennes conservées dans le *Pourceaugnac* ordinaire, d'autres paroles italiennes qui leur font suite, — les arguments qui justifient un ordre de scènes inconnu ou oublié aujourd'hui semblent être de Molière.

Il y a donc là un problème de critique littéraire dont, il nous semble, on n'a pas encore parlé et que nous signalons, si l'on trouve qu'il est mal résolu par nous. Certaines probabilités, certaines anecdotes, certaines inductions, certaines apparences, militent en faveur de notre opinion. Nous laissons la confirmation ou la condamnation de cette dernière à des esprits plus éclairés ou munis de pièces plus probantes, de documents plus certains, par exemple, d'une relation manuscrite et inédite des fêtes de Chambord en 1669.

Digitized by Google

VII

Nous désirons ajouter aux lignes qui précèdent deux courts chapitres. L'un, argument en notre faveur, montre que Molière a retouché plus d'une fois des comédies représentées par lui d'abord à la Cour. L'autre est relatif à un intermède inédit jusqu'ici, et qui nous semble appartenir à une des anciennes farces de Molière.

Le 18 juillet 1668, au milieu du *Triomphe de l'Amour et de Bacchus*, on joua *Georges Dandin*. La relation de cette fête de Versailles est donnée dans quelques éditions de Molière, mais je ne sache pas qu'on ait tiré des passages se rapportant à *Georges Dandin*, la preuve que cette comédie a été corrigée par Molière avant qu'il la fît représenter à Paris.

Après avoir parlé du talent merveilleux de Molière et de la hâte apportée par lui à son travail, l'auteur de la *Relation* s'exprime ainsi à propos de la *Bergerie-Bachique* mêlée à *Georges Dandin*.

« Il semble que ce soit deux comédies que l'on joue en mesme temps, dont l'une soit en prose et l'autre en vers ; elles sont pourtant si bien unies à un mesme sujet qu'elles ne font qu'une mesme pièce et ne représentent qu'une seule action. »

Il y avait donc ici fusion complète des deux œuvres ; l'ouverture était faite par quatre bergers, et quatre autres, jouant de la flûte, faisaient une danse « où ils obligent d'entrer avec eux un riche païsan qu'ils rencontrent, et qui, mal satisfait de son mariage, n'a l'esprit remply que de fâcheuses pensées : aussi l'on voit qu'il se retire bientôt de leur compagnie, où il n'a demeuré que par contrainte. »

Evidemment, ici, Georges Dandin était en scène.

Après les désespoirs amoureux de Tircis et de Philène, dédaignée par Climène et Cloris, les bergers vont pour se tuer, et alors commençait le premier acte de la comédie.

« Le sujet est qu'un riche païsan, s'estant marié à la fille d'un gentilhomme de campagne, ne reçoit que du mépris de sa femme, aussi bien que de son beau-père et de sa belle-mère, qui ne l'avoient pris pour leur gendre qu'à cause de ses grands biens... Sur la fin de l'acte, le païsan est interrompu par une bergère qui lui vient apprendre le désespoir des deux bergers ; mais comme il est agité d'autres inquiétudes, il la quitte en colère, et Cloris entre, qui vient faire une plainte sur l'amour de son amant. »

Que faisait ici Georges Dandin ?

Après la plainte amoureuse de Cloris, venait le deuxième acte :

Digitized by Google

« C'est une suite des déplaisirs du païsan marié, qui se trouve encore interrompu par la mesme bergère, qui vient luy dire que Tircis et Philène ne sont pas morts, et luy monstre six bateliers qui les ont sauvéz. Le païsan, importuné de tous ces avis, se retire et quitte la place aux bateliers. »

Dans le dernier acte « on voit le païsan dans le comble de la douleur par les mauvais traitements de sa femme. *Enfin, un de ses amis lui conseille de noyer dans le vin toutes ses inquiétudes*, et l'emmène pour joindre sa troupe, composée des bergers célébrant Bacchus et l'Amour. »

Certains passages de cette relation des fêtes de 1668, ceux que j'ai transcrits, tranchent sur le reste de la rédaction ; ils doivent être tirés du Livret distribué et peuvent être de la main de Molière.

D'après ces extraits, on peut conclure que Georges Dandin dialoguait avec les Bergers (car il est peu probable qu'il jouât certaines scènes en pantomime) ; la fin de chacun des actes de la comédie, telle qu'elle nous a été conservée, actes qui se terminent tous par un monologue du même personnage, semblerait indiquer qu'il y a eu remaniement uniforme et peu heureux. Quant au troisième acte, l'analyse laisse voir qu'il y eut un rôle supprimé, celui de l'ami qui persuade Georges Dandin ; un retranchement analogue fut, au reste, pratiqué par Molière, à la dernière scène du *Mariage forcé*, scène dans laquelle le retour de l'ami Géronimo est indiqué (voir le ballet) et Géronimo ne reparaît pas dans la comédie en un acte. Il y aurait eu aussi, dans le troisième acte de *Georges Dandin*, un changement de dénoûment ; car si le Georges Dandin de la comédie parle d'aller se jeter à la rivière, celui du ballet prend un parti contraire et plus philosophique, puisqu'il va chercher à oublier dans le vin les coquineries de sa femme.

VIII

Il ne nous reste plus à parler que de la deuxième entrée du *Carnaval*, de *le Maître d'école* ou *Barbácola* ; nous l'avons, avec intention, laissée de côté pour en parler en dernier lieu.

Une anecdote rapportée par Grimarest raconte qu'au mois d'octobre 1658 la troupe de Molière joua, devant la Cour, la tragédie de *Nicomède*. Molière, sentant que ses acteurs ne valaient pas, en tragédie, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, s'avança sur la scène après la représentation, remercia le roi, et demanda l'autorisation de jouer une des deux petites comédies qui, en province, lui avaient acquis le plus de réputation. C'étaient *les Trois docteurs rivaux* et *le Maître d'école*. Louis XIV autorisa la représentation de

Digitized by Google

la première de ces deux pièces, et ce fut après cette soirée que le roi accorda à la troupe de Molière la permission de jouer au Petit-Bourbon, alternativement avec les Italiens. Or, cette farce du *Maître d'école*, aujourd'hui disparue, composée à peu près à la même époque que *le Médecin volant*, *la Jalousie du Barbouillé*, *les Docteurs rivaux*, *le Testament*, *le Docteur amoureux*, existait encore au siècle dernier dans le cabinet de M. de Bombarde (voir *la Valise de Molière*, de M. Ed. Fournier, et la *Revue des provinces*, 15 janvier 1865, article de M. P. Lacroix).

Quelle était cette pièce? Ne serait-ce pas un fragment du *Maître d'école* que nous avons trouvé dans le *Carnaval*, et que nous transcrivons plus loin? Si cela était (comme nous le croyons probable), il faudrait en conclure que, parmi les premières œuvres de Molière, la farce du *Maître d'école* eut assez de réputation pour que Lully s'en souvînt quand il composa, de pièces et de morceaux, son *Carnaval-Mascarade*. L'offre que Molière fit au roi de lui jouer cette petite comédie autorise à penser qu'elle avait quelque mérite; la musique qui y a été adaptée remonterait au temps des premières relations de Molière et de Lully, antérieurement à *l'Amour médecin* et aux *Fâcheux* Nous ne voyons, dans l'œuvre de Molière, que cette pièce du *Maître d'école*, à laquelle puisse se rattacher l'intermède de *Barbacola*, dont voici la rédaction :

» Un maître d'école italien, nommé Barbacola, avec quatre enfants » écoliers.

BARBACOLA

Son dotor per occasion
Ma dotor più dei dotori,
Ch'un dotor di profession,
Non mai tanti auditori (*bis*).
In campagna son venuto
Per tener famosa scuola.
Il mio nom' è conosciuto
Son il maëstro Barbacola, (*bis*)
E per mia reputatione
Son dà tutte le personne,
Nominato il dottorone,
Più eloquente di Cicerone,
Più sapiente di Catone
Forte più del gran Sansone,
E per tutta conclusione,
So sonar,
So balar,
So cantar,
So imparar,
So enseignar,
So mirar,
So tirar,

Digitized by Google

So amazzar;
Ho (*ter*).
Achi chè perdo la parola (*bis*).

LES ÉCOLIERS.

Bona sera, Barbacola (*bis*).

BARBACOLA.

Bona sera, Barbacola (*bis*),
Cosi tardi si vienne à la schola? (*bis*).

LES ÉCOLIERS.

Pardonate noi, Barbacola (*bis*).

BARBACOLA.

Su, su, alla lettione (*bis*).

LES ÉCOLIERS.

La sapiamo in perfettione (*bis*).

BARBACOLA.

Echi la lettione non sa,
Sù le mani se li da (*bis*).

» Les écoliers pleurent :

Ah! ah! ah!

BARBACOLA.

Non piangete più, scolari,
Che non vi saro studiar,
Sol con voi, putti miei cari :
Me vo metter à ballar (*bis*);
Non parliamo piu di scuola (*4 fois*).

LES ÉCOLIERS.

Viva (*bis*)
Barbacola (*bis*) } (*bis*

» Le maître et les écoliers dansent ensemble, » puis on reprend les deux derniers vers, l'air de danse et « le maître et les écoliers s'en vont tous ensemble en dansant. »

C'était là un professeur peu sévère, et cette récréation assez enfantine formait sans doute une sorte de prologue. La pièce se développait peut-être un peu au gré des acteurs, comme il était d'usage dans la comédie *dell' arte*.

Les faits racontés plus haut, la relation de Grimarest, la tradition du *Maître d'école* perdue, et la coïncidence du *Barbacola* trouvé dans un recueil d'intermèdes entièrement pris chez Molière, nous ont semblé justifier la transcription des fragments ci-dessus, bien que (sauf les arguments trop courts et trop insignifiants pour pouvoir y reconnaître la main de Molière) il n'y eût aucune phrase française et que tout l'intermède fût en langue italienne.

LUDOVIC CELLER.

Digitized by Google

LA

SERBIE ET LES OBRÉNOVITCH

Tant que cette redoutable question d'Orient, l'épouvantail de la diplomatie, n'aura pas été résolue, il ne saurait se produire, de l'Adriatique à la mer Noire et des Balkans au Danube, si mince événement qui ne soit pour l'Europe un avertissement et une menace. Depuis quelques années, le meurtre du prince Danilo, le renversement de Couza, le bombardement de Belgrade, ont ému tour à tour l'opinion publique ; mais les gouvernements avaient alors d'autres affaires, et leur modération intéressée a prévenu, non sans peine, le péril qui s'annonçait. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même ; l'équilibre européen s'est modifié ; le système de la paix armée a porté ses fruits ; les vieilles rivalités, un instant oubliées, reprennent leur empire, et les puissances, embusquées pour ainsi dire derrière la lettre des traités, semblent n'attendre qu'un prétexte pour mesurer de nouveau leurs forces.

Dans ces circonstances, on ne saurait le méconnaître, le drame sanglant de Topchider acquiert une importance exceptionnelle ; la crise qui en résulte ne compromet pas seulement les destinées de la Serbie, mais la tranquillité de l'Europe entière. Qui sait si le coup de pistolet qui a renversé Michel Obrénovitch n'a pas donné le

Digitized by Google

signal d'une grande lutte, et si une misérable question de succession n'aboutira pas à un bouleversement européen !

Le prince qui vient de périr ne laisse pas d'héritier désigné, et la nation se trouve ainsi appelée à disposer d'elle-même. Il est vrai qu'au lendemain de l'attentat, le triumvirat provisoire, installé à Belgrade, a proclamé, dans une louable pensée de prudence, le neveu du prince assassiné ; mais cette proclamation, qui excède les pouvoirs du triumvirat, ne peut être régularisée que par un vote de l'assemblée nationale, et tout nous porte à croire qu'au sein de cette assemblée les partis opposants n'abdiqueront pas sans lutte.

La Serbie enfin n'est pas absolument indépendante ; elle a un suzerain, le Sultan, dont l'agrément est nécessaire ; elle a des protecteurs, les puissances garantes, divisés entre eux d'intérêts et de sympathies.

La Porte, qui ne s'est pas encore résignée à une suzeraineté purement nominale, ne mettra-t-elle pas à profit cette période critique pour tâcher de reconquérir le terrain perdu ? les puissances ne seront-elles pas amenées à intervenir dans le conflit, selon leurs vues particulières ; et que deviendra dans cette mêlée d'influences et d'intérêts contradictoires, la liberté d'action d'un petit peuple peu éclairé ?

Le problème, on le voit, est complexe, et, pour en bien comprendre les différents termes, il ne sera pas inutile de jeter un coup-d'œil sur l'histoire serbe contemporaine et sur le rôle de la dynastie qui vient de finir.

I

Deux grandes insurrections ont préparé l'indépendance de fait dont la Serbie jouit depuis près d'un demi-siècle.

Exaspérée par la tyrannie des janissaires, la nation se soulève une première fois en 1804, remporte une série de victoires et secoue le joug de la Porte ; mais, épuisée par une lutte inégale, trahie par la Russie, son unique alliée, elle voit avorter, en 1813, sa glorieuse tentative.

Deux ans plus tard, un nouveau soulèvement éclate ; cette fois, le triomphe est moins complet ; mais, instruite par l'expérience, la nation ne s'engage pas dans une lutte à outrance ; elle ne veut plus de l'autorité directe du sultan, mais elle ne repousse pas sa suzeraineté, et une diplomatie prudente assure ces premières conquêtes, que le temps se chargera de compléter.

Digitized by Google

Quand on examine aujourd'hui ces deux tentatives d'un peuple qui aspire à la liberté, on est frappé des caractères différents qu'elles nous présentent. La première, par exemple, nous apparaît sous une forme toute républicaine; le mouvement est spontané; il éclate sans entente préalable sur tous les points du pays; chaque district choisit son chef, qui est le plus souvent un de ces terribles haïdouks, patriotes à la façon de Robin-Hood, et dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue*. Le pays, à peine affranchi, revient aux traditions de son histoire, et confie le maniement de ses affaires à une assemblée générale, composée des anciens de chaque village. L'assemblée organise l'administration et la défense du pays, rend la justice, contrôle les dépenses, et centralise entre les mains d'un commandant en chef, soumis à son autorité, toutes les forces militaires de la nation. Cette constitution élémentaire, si conforme aux instincts démocratiques des Serbes, rappelle trait pour trait l'ancienne organisation de leurs tribus, quand, avant de se fixer sur les bords du Danube, elles habitaient encore la *Béla Srbia* (Serbie Blanche), entre l'Elbe et la mer du Nord.

Malheureusement l'état de guerre mène par une pente fatale au despotisme; l'autorité de l'assemblée se trouva bientôt affaiblie, et la lutte s'engagea entre les pouvoirs militaires, c'est-à-dire entre le général en chef et les principaux capitaines qui, sous le nom de *gospodars* (maîtres) exerçaient dans leurs districts une souveraineté absolue. La lutte fut longue, opiniâtre, désastreuse pour le pays: elle se termina par la défaite des gospodars et le triomphe du principe monarchique. L'assemblée nationale fit place à un *sovyet*, (sénat) de douze membres, dont les plus influents composèrent une sorte de ministère (*popetchiteilstvo*). Une cour de justice fut créée; le pays reçut une nouvelle division territoriale, et l'ancien commandant en chef, Karageorges, devint, sous le titre de *verhovni vozd* (chef suprême), le maître absolu du nouvel Etat.

A ce moment, la Russie signait avec les Turcs la paix de Bukarest, et y introduisait en faveur des Serbes la clause suivante: « La Sublime-Porte accordera aux Serbes, sur leur demande, les mêmes priviléges dont jouissent ses sujets dans les îles de l'Archipel et en d'autres lieux; en outre elle donnera aux Serbes une marque de sa générosité en leur laissant l'administration de leurs affaires intérieures, en ne leur imposant que des taxes modérées et en les recevant directement de leurs mains; enfin, en concluant avec la nation serbe elle-même un arrangement spécial dans ce but. »

Si Karageorges dut croire alors son triomphe complet, les événements n'allaient pas tarder à le détromper. Les Turcs, dont les armées devenaient disponibles, ne devaient pas exécuter les clauses

Digitized by Google

du traité de Bukarest, et la Russie ne l'ignorait pas; mais, effrayée par la marche de Napoléon sur Moscou, elle abandonnait ses alliés du Danube, en dégageant par une stipulation illusoire sa responsabilité morale compromise!

Resté seul en face des Turcs, Karageorges ne trouva plus dans le pays les ressources accoutumées: privé de ses anciens chefs et plein de méfiance contre leurs successeurs, découragé par l'abandon des Russes, paralysé dans son élan par la constitution nouvelle, le peuple serbe ne montra plus l'enthousiasme ni la fermeté des premiers jours. Une série de revers changea l'inquiétude générale en terreur panique. La population s'enfuit dans les forêts, et Karageorges, désespérant de sa cause, courut cacher en Autriche sa honte et ses regrets.

Ainsi, dans cette première période, la Serbie avait affirmé, les armes à la main, son entière séparation de l'empire turc; elle s'était organisée dès le début en Etat indépendant; elle s'était donné un gouvernement, républicain d'abord, puis monarchique; si elle avait succombé, c'est qu'elle avait poursuivi une tâche hors de proportion avec ses forces, et qu'elle s'était énervée elle-même en modifiant prématurément l'esprit de ses institutions.

La leçon ne devait pas être perdue, et un homme allait se rencontrer qui, doué d'une prudence et d'une finesse incomparables, préférant à la violence les voies détournées de la diplomatie, et dirigeant sans le précipiter le cours des événements, devait asseoir sur des bases durables l'autonomie du petit peuple serbe.

II

Milosch Obrénovitch, fils d'un paysan de Dobrinjatz, avait débuté par être pâtre; durant la première prise d'armes, il s'était signalé par sa bravoure et s'était élevé peu à peu au rang de knèse, ou chef, de trois districts. C'était un homme intelligent, énergique, joignant à une volonté de fer un caractère souple et insinuant. Son regard plein de malice trahissait un certain penchant à la dissimulation; ses formes athlétiques lui valaient auprès du peuple cette sorte de considération que les races primitives ne savent pas refuser à la force physique. Ses mains étaient celles d'un géant, et sa tête énorme, enfoncée dans de larges épaules, lui donnait, selon l'expression d'un voyageur, « l'apparence d'un taureau indompté. » Il avait des instincts violents et dominateurs, que l'éducation ne pouvait corriger, car Milosch ne sut jamais lire; mais il n'était point cruel et savait, au milieu des luttes les plus acharnées, user modé-

Digitized by Google

rément de la victoire. Il faisait panser les blessés, renvoyait les prisonniers comblés d'égards et de présents. Sur le champ de bataille même, il criait à ses soldats en fureur : « Arrêtez, frères ! c'est trop de sang, et vous commettez un crime devant Dieu ! »

Patriote ardent, Milosch souffrit des désastres de 1813, mais ne désespéra point de l'avenir. Indigné de la fuite de Karageorges, il ne voulut point, comme les autres chefs, abandonner le sol natal: « A quoi me servira la vie en Autriche, disait-il à ses amis, quand ici les Turcs auront réduit en esclavage ma femme et ma vieille mère ! Non, quel que soit le sort de mes compatriotes, mon devoir est de le partager. »

Tel était l'homme qui devait recommencer l'œuvre de la délivrance, et asseoir sur le trône de Serbie une dynastie nationale et populaire.

La conduite de Milosch en 1813 avait accru son influence, et les Turcs durent compter avec lui. Nommé par eux grand knèse de Roudnik, il devint l'intermédiaire entre les oppresseurs et les opprimés ; dès lors, l'idée d'obtenir par la politique ce qu'on n'avait pu conquérir par les armes se formula nettement dans son esprit.

La réaction cependant se livrait à de sanglants excès ; une nouvelle lutte devint inévitable, et Milosch, que la nation reconnaissait déjà pour son chef, prit courageusement l'initiative des hostilités. En quelques mois, il avait délivré le pays de ses ennemis. Mais la Turquie était alors en paix avec l'Europe; elle préparait contre ses sujets révoltés de formidables armements; Milosch comprit que l'insurrection victorieuse ne pouvait se soutenir par les armes, et que les destinées de la Serbie dépendaient de sa prudence et de sa modération.

Désormais la guerre était finie, et l'œuvre de la diplomatie commençait. Satisfait d'arracher aux vizirs quelques concessions, Milosch consent à laisser rentrer les garnisons turques dans les forteresses; il rassure ainsi la Porte, dont il reconnaît implicitement la suprématie, et en prévenant une lutte immédiate, il donne aux divers éléments de l'insurrection le temps de se coordonner et de s'unir. Gagner du temps ! telle sera la devise de Milosch.

La Serbie se trouve, à vrai dire, dans une position équivoque; elle a obtenu quelques priviléges, ressaisi la perception des impôts, limité le pouvoir des magistrats musulmans; à défaut de gouvernement séparé, elle garde à sa tête le rusé Milosch, qui combat secrètement la Porte, en s'appuyant ouvertement sur elle. Une cour suprême de justice, organisée sur le modèle de l'ancien sénat, contient en germe la future représentation nationale; enfin, comme garantie des concessions obtenues, et pour prévenir tout retour

Digitized by Google

offensif, les Serbes gardent leurs armes; mais en définitive ils ne s'appartiennent pas encore. Toutefois, le premier pas est fait vers la liberté, et comme un général prudent qui ne démasque ses batteries qu'à coup sûr, Milosch n'élèvera de nouvelles prétentions qu'après s'être établi fortement sur le terrain qu'il a conquis. La nation s'associe à la politique de son chef, et le récompense en lui accordant spontanément le titre de *verhovni knèse* et l'hérédité.

Devenu alors plus audacieux, Milosch ne craint plus de faire valoir auprès de la Porte les droits du peuple serbe; il accumule avec une énergie croissante demandes sur demandes, réclamations sur réclamations; il brave les refus du Divan, y répond par des préparatifs militaires, et, tandis que les négociations, souvent rompues, toujours reprises, poursuivent lentement leur cours, il relève pièce à pièce les institutions et la monarchie en miniature de 1812. Milosch arrive ainsi par degrés où Karageorges est parvenu d'un bond; tous deux établissent en Serbie le despotisme, mais l'un cause par son ambition la ruine du pays, l'autre fait tourner au profit de l'indépendance nationale les pouvoirs concentrés dans ses mains. Karageorges, après avoir fait la nation indépendante et libre, porte, en confisquant sa liberté, un coup mortel à son indépendance. Milosch trouve la nation dans l'esclavage où elle est retombée; il unit sa fortune à la sienne, et la relève peu à peu à mesure qu'il s'élève lui-même. La nation n'agit pas cette fois directement; c'est Milosch qui agit pour elle, qui lutte, qui négocie, qui intrigue pour recouvrer un à un les droits qu'elle a perdus: en augmentant l'autorité de son défenseur, la nation rend ses succès plus faciles et hâte le triomphe de sa propre cause.

Malheureusement, le despotisme ressemble à ces arbres funestes qui attirent le voyageur par leurs frais ombrages, et qui répandent dans ses veines un trouble mortel. La dictature de Milosch, après avoir assuré au pays les bienfaits de l'indépendance, allait retarder son progrès moral et le pousser sur la pente des révolutions.

III

Le hattischérif de 1830 avait définitivement consacré l'autonomie du pays serbe, sous la suzeraineté ottomane. Les limites de la principauté étaient fixées, l'indépendance de son administration intérieure reconnue; les anciennes taxes étaient converties en un léger tribut; la Porte accordait à Milosch les titres de *Knias* (prince) et de *Cvétlost* (altesse), que lui avait décernés la skupschtina de 1827. Le firman portait, en outre, que les droits de Milosch passeraient

Digitized by Google

après lui à son fils, ensuite à son petit-fils; le droit de succession héréditaire se trouvait ainsi légalement établi. Enfin, pour prévenir toute cause de troubles dans le nouvel Etat, les musulmans établis en Serbie devaient vendre leurs propriétés dans le délai d'un an, passé lequel il ne resterait dans la principauté que les garnisons turques des forteresses.

A ce moment, le triomphe de Milosch est complet : il a constitué un Etat libre, régulièrement organisé, reconnu par la Porte et la Russie. Son ambition personnelle devrait être satisfaite, mais le succès l'enivre, et ce n'est pas assez pour lui d'être prince, s'il n'est en même temps maître absolu. Désormais libre de soucis extérieurs, appuyé sur le firman impérial qui lui confère, dans son opinion, des droits inviolables, il ne voit plus dans le pays que sa propriété personnelle. A plus juste titre que Louis XIV, il peut dire : « l'Etat, c'est moi ! » car il est à lui seul tout le gouvernement; les fonctionnaires sont ses employés; il les élève et les dégrade au gré de son caprice, les condamnant à des châtiments corporels, et les nommant ensuite juges ou sénateurs. C'est lui qui perçoit l'impôt par ses officiers; l'argent de l'Etat est le sien, et il paye de sa caisse l'administration publique, économisant à son profit l'excédant des recettes. Les droits des particuliers ne sont rien à ses yeux; il s'empare des biens qui lui plaisent, au prix qui lui convient; il défend, par un décret, de faire crédit aux commerçants, et comme lui seul est assez riche pour se passer de crédit, il monopolise dans ses mains tout le commerce de l'Etat.

A cette période de sa vie, délivré de toute crainte et de tout contrôle, Milosch gouverne comme il a vu gouverner autrefois les dahis[1] et les pachas. Quelqu'un hasardait-il une objection timide : « Ne suis-je pas le maître, s'écriait Milosch, et ne suis-je pas libre d'agir à ma guise? »

Un pareil régime ne pouvait durer; les intérêts lésés se coalisèrent contre le prince; une opposition violente se forma, qui chercha à l'étranger un point d'appui. Les intrigues russes et autrichiennes fomentèrent ces troubles avec soin : la Porte favorisa de tout son concours un mouvement qui pouvait relever son autorité ou son influence. Milosch résista énergiquement, et une première tentative, pour limiter son pouvoir, échoua en 1835. Mais trois ans plus tard une constitution lui était imposée par la Russie, la Turquie et l'opposition serbe triomphante. Cette constitution transférait au Sénat toute l'autorité réelle, et les sénateurs ne

[1] C'est le titre que prenaient e Serbie les puissants agas des janissaires.

Digitized by Google

pouvaient être destitués, que la Porte ottomane ne les eût préalablement reconnus coupables!

Milosch n'était pas homme à subir un pareil joug; il tenta vainement de provoquer un mouvement en sa faveur; le despote avait fait oublier le héros de l'indépendance, et il dut se résigner à abdiquer. Son fils aîné, Milan, était alors mourant; il ne fit que passer sur le trône, et Michel Obrénovitch, celui-là même qui vient de périr si malheureusement, hérita des difficultés de la situation. Que pouvait un jeune homme de dix-neuf ans, faible, timide, sans expérience, contre les partis qui s'agitaient autour de lui? Cependant il accepta la lutte.

La Porte lui avait imposé deux tuteurs : il excita contre eux le sentiment national, et réussit à les exiler; appelant alors auprès de lui des Serbes autrichiens, plus éclairés que leurs compatriotes de la principauté, il essaya de pousser le pays dans les voies de la civilisation. L'entreprise était belle et faisait honneur au jeune prince, mais ce n'est point dans des moments de trouble que de pareilles tentatives peuvent réussir. La jalousie serbe, exploitée par l'opposition, s'alarma de la prépondérance accordée dans le gouvernement à des étrangers; une augmentation d'impôts, nécessitée par ces réformes malencontreuses, irrita les classes populaires, jusque-là sympathiques aux Obrénovitch. Bientôt les exilés rentrèrent, les coalitions de partis se renouèrent, un mouvement éclata, et Michel, abandonné de ses troupes, dut aller rejoindre son père en Autriche.

Cette nouvelle révolution était pour la Porte une revanche longtemps attendue : elle se voyait enfin délivrée des Obrénovitch, qui, malgré leurs fautes, n'avaient cessé de soutenir énergiquement au dehors les intérêts du pays. Par contre, la chute définitive de la dynastie héréditaire livrait la Serbie à de graves dangers. La Porte n'avait pas encore exécuté les clauses des hattischérifs, elle conservait toujours un pied dans la principauté, et pouvait à la première occasion revenir sur des concessions qu'elles regrettait. D'autre part, la carrière était ouverte aux rivalités des chefs serbes, dont les compétitions pouvaient mettre en péril l'unité du pays et son indépendance.

Le choix de la skupschtina écarta heureusement le plus pressant de ces dangers. Le nom d'*Alexandre Karageorgévitch*, fils du premier libérateur de la Serbie, devait réunir, et réunit en effet tous les suffrages. Mais son gouvernement allait se heurter à des obstacles sans nombre. La Russie prit le parti du prince détrôné, et son attitude devint menaçante. Il fallut procéder, pour la satisfaire, à une réélection, dans toutes les formes, du knias Alexandre. La

Digitized by Google

Porte, de son côté, refusa de reconnaître l'élu de la nation, autrement qu'à titre viager; se réservant ainsi, à chaque avénement, un nouveau motif d'intervention. A l'intérieur, les partisans des Obrénovitch s'agitèrent, et il fallut recourir contre eux aux moyens de rigueur. Le fils de Karageorges, élevé à l'étranger, peu connu personnellement du peuple serbe, n'avait pas encore un parti formé; son gouvernement dut, pour subsister, chercher un point d'appui hors de la nation. Il toléra les empiétements de la Porte pour se ménager sa faveur. Puis, l'Autriche faisant briller à ses yeux l'espérance de l'hérédité, il s'abandonna aveuglément à la politique autrichienne. Il cessa de convoquer l'assemblée nationale, dont il redoutait l'opposition ; il chercha enfin à s'assurer du pays, en confiant à des hommes dévoués, et notamment aux Nénadovitch, parents du prince, toutes les fonctions importantes. A la fin, le mécontentement général fit explosion; de toutes parts, on demandait la convocation de la skupschtina, qu'Alexandre, au mépris de ses engagements, négligeait de consulter depuis dix années. Le prince dut céder, et le premier acte de l'assemblée fut de prononcer la déchéance des Karageorgévitch et l'annulation des mesures antinationales adoptées par eux.

Alexandre chercha un asile près du pacha, dans la citadelle de Belgrade, et une députation serbe fut envoyée au vieux Milosch, pour lui annoncer que le trône de Serbie lui était rendu.

IV.

Cette révolution de 1858 ne présente pas le même caractère que ses devancières; ce n'est pas un parti qui triomphe, une opposition qui arrive au pouvoir, c'est la nation tout entière qui proteste par un acte solennel contre une politique tendant à mettre le pays dans la dépendance de l'étranger. Le peuple serbe veut conserver ses droits intacts; il entend sauvegarder son autonomie compromise par la faiblesse de son gouvernement : telle est la véritable portée du rappel des Obrénovitch. Vingt années se sont écoulées depuis que Milosch a pris le chemin de l'exil ; pendant cette longue période, les souvenirs de sa tyrannie se sont effacés, mais il est resté dans la mémoire du peuple comme le symbole de l'indépendance habilement reconquise et énergiquement défendue. Il a, du reste, été reconnu comme prince héréditaire, et la nation, en le rétablissant, ferme la porte à toute intervention. La Serbie veut bien que les puissances la protégent, mais non qu'elles s'immiscent dans ses affaires : c'est ce qui ressort jusqu'à l'évidence des importantes

Digitized by Google

résolutions votées, avant le retour du prince Milosch, par la skupschtina de St-André. « La nation serbe, portait la première de ces solutions, exprime aux grandes puissances sa gratitude pour la garantie collective de ses droits et immunités. »

Les puissances venaient en effet d'insérer, au traité de Paris, un article garantissant l'indépendance de la principauté. Mais la skupschtina, de peur qu'on ne se méprît sur ses intentions, se hâtait d'ajouter : « Aucune immixtion étrangère dans les affaires intérieures de la Serbie, ne devra jamais être soufferte. » Principe sage assurément, si la Serbie toutefois était assez forte pour lui donner une sanction efficace !

La même assemblée, dont les travaux témoignent d'un progrès sérieux de l'esprit politique en Serbie, émet encore différents votes dignes de remarque. Elle ordonne la convocation régulière de la skupschtina, la révision de la législation et du système financier, l'amélioration de l'organisation militaire ; elle établit la liberté de la presse, déclare inconciliable avec les droits du pays cette constitution de 1838, qui place les sénateurs sous la juridiction de la Porte, proclame enfin ce principe, que l'autorité princière en Serbie ne peut être conférée ou retirée que par la volonté nationale, exprimée par l'assemblée.

Tout un programme politique se trouvait ainsi présenté à l'acceptation des Obrénovitch, et le peuple serbe, en les rappelant, leur traçait avec une remarquable netteté leur conduite future.

Milosch, malgré sa vieillesse, se mit résolûment à l'œuvre ; débutant par une naïve profession de désintéressement, il déclara, dans sa proclamation au peuple, que, comblé de biens par la nation, il n'avait plus à se préoccuper de sa famille, et consacrerait uniquement au pays ses dernières années. Les questions économiques éveillèrent les premières sa sollicitude ; son séjour en Europe lui avait fait comprendre l'infériorité de la Serbie, et il voulait mettre un terme à cet état de choses. Le gouvernement de Karageorgévitch avait réalisé, au milieu des difficultés de sa situation, un progrès important ; il avait donné à la justice une meilleure organisation, créé des écoles, ouvert des routes, fondé, enfin, quelques établissements industriels ; Milosch souhaita d'imprimer un plus grand essor au développement de la civilisation ; mais si les bonnes intentions n'étaient pas rares en Serbie, les hommes manquaient pour les appliquer ; la défiance contre les étrangers était plus grande que jamais ; les efforts de Milosch restèrent sans résultat, et il dut remettre à d'autres temps ses projets de réforme.

La politique, d'ailleurs, réclamait toute son attention. La Porte prétendait que le renversement de Milosch avait annulé le firman

Digitized by Google

d'hérédité, et ne le reconnaissait, comme elle avait fait pour Alexandre, qu'à titre viager. Milosch affirma fièrement son droit dans une proclamation, donna à son fils Michel le titre de prince héréditaire, et l'envoya, sous ce titre, en mission extraordinaire, près des cours européennes.

Une autre question, non moins grave, préoccupait alors les esprits. Les Turcs n'avaient pas encore exécuté, malgré leurs engagements plusieurs fois renouvelés, la clause qui interdisait aux musulmans le séjour de la Serbie, en dehors des forteresses. Des excès de tous genres avaient été commis par la population musulmane, et de fréquents conflits résultaient de l'inexécution des traités. Milosch, fidèle à sa vieille politique, prit vis-à-vis de la Porte une attitude semi-hostile, négocia une alliance avec le Monténégro, réorganisa l'armée serbe, et, après avoir inquiété la Porte par ces préparatifs, lui envoya une députation chargée de réclamer l'exécution des hattischérifs.

Pendant ce temps, une nouvelle skupschtina, réunie à Kraguïévatz, retirait au sénat les pouvoirs exceptionnels dont on l'avait armé contre Karageorgévitch ; elle votait une loi de succession, confirmait l'hérédité dans la famille Obrénovitch et décidait qu'en cas de minorité la régence serait exercée par un triumvirat[1]. La Serbie se montrait de plus en plus décidée à soutenir contre la puissance suzeraine ses prétentions au *self-government*.

Milosch, tout en conservant avec les cabinets des relations amicales, avait déclaré à leurs représentants qu'il entendait être maître chez lui. Restant inaccessible à toute influence extérieure, il avait, en moins de deux ans, justifié les espérances des Serbes, et replacé le pays dans une situation avantageuse, quand la mort vint le prendre, à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

V

Les partis, comprimés par la forte main de Milosch, allaient, à l'avénement de son fils, renouer la trame de leurs intrigues. Le jeune prince, pour assurer sa position, dut cacher durant deux jours la mort de son père, et donner aux fractions hostiles de demi-satisfactions. Les Karageorgévitch comptaient de nombreux partisans parmi leurs anciens employés, dont la plupart avaient été destitués en 1858. Michel, en montant sur le trône, dut, pour s'assurer de leur neutralité, leur accorder une demi-solde.

[1] C'est en vertu de cette loi que le gouvernement provisoire actuel est composé de trois membres.

Digitized by Google

Pour calmer les mécontents qui ne pardonnaient pas au vieux Milosch ses procédés toujours un peu despotiques, le nouveau prince se vit réduit à blâmer publiquement l'administration paternelle et à promettre que son règne serait celui de la justice. Restait un troisième parti, de formation récente, mais qui, s'adressant au patriotisme et à l'orgueil national, voyait son influence grandir de jour en jour; le parti *grand-serbe* ou *de la jeune Serbie* repoussait tout compromis avec les Turcs, tout lien de suzeraineté ; il ne rêvait rien moins que la reconstitution de l'ancien empire des Neemanya, et voulait mettre la Serbie en armes à la tête d'une ligue générale des *rayas* chrétiens. Obligé de ménager les susceptibilités de ce parti d'action, Michel III fut amené, dès les premiers jours de son règne, à prendre vis-à-vis de la Turquie une position presque menaçante.

Nous avons dit que la Porte considérait comme annulé le *firman* de 1830, consacrant l'hérédité des Obrénovitch. Michel III, sans tenir compte de ces déclarations, annonce ainsi son avénement : « En vertu de la bonté de Dieu et des vœux de la nation serbe, conformément au hattischerif impérial et à la loi (de 1859), qui règle la succession au trône, j'ai pris spontanément le gouvernement de l'Etat, comme prince héréditaire. »

La Porte ne répondit qu'en reconnaissant le prince à titre viager. De nouvelles difficultés allaient bientôt surgir. La députation envoyée par le prince Milosch à Constantinople avait été fort mal reçue. Le prince Michel, à son tour, chargea le meilleur homme d'Etat de la Serbie, M. Elie Garachanine, de porter au sultan l'expression des griefs du pays. Il devait réclamer des modifications à la Constitution de 1838, la reconnaissance de l'hérédité princière, et le retrait des Turcs non domiciliés dans les forteresses. Cette mission, qui préoccupa fort la diplomatie européenne, n'eut pas plus de succès que la précédente. Le pays s'en émut, les conflits entre musulmans et Serbes se multiplièrent, et une lutte devint imminente.

Le gouvernement du prince, dont M. Garachanine avait alors pris la direction, pressa les préparatifs militaires, organisa à la hâte la milice nationale (*narodno voïstvo*), répara les fortifications des villes serbes, et, pour augmenter les ressources de l'Etat, modifia l'assiette de l'impôt, en substituant à la capitation (*poréza*), jusqu'alors en usage, une contribution proportionnelle, répartie par un jury de taxation.

Nous n'insisterons pas sur les événements qui suivirent : on sait quelle fut la réponse de la Porte à ces mesures un peu imprudentes, et le bombardement de Belgrade a fait trop de bruit en Europe pour que nous en refassions l'histoire.

Digitized by Google

Le triomphe du parti grand-serbe parut alors assuré; le pays demandait hautement la lutte, et le prince, entraîné par l'élan général, oubliant un instant les traditions politiques de sa dynastie, signa la déclaration de guerre. Ce fut la France qui l'arrêta; la tranquillité de l'Europe fut sauvegardée, mais la modération du prince pensa lui coûter cher. Calomniant à l'envi sa conduite, les partis redoublèrent leurs sourdes attaques; le gouvernement dut recourir, pour sa défense, aux mesures arbitraires, opérer des arrestations illégales, destituer des sénateurs, restreindre par décret l'action politique du sénat, soumettre la presse à une censure rigoureuse, faire enfin juger et condamner des magistrats par des commissions *de bon plaisir*. Le despotisme tant reproché à Milosch sembla renaître, et, pour en atténuer le fâcheux effet, il ne fallut rien moins qu'une grande victoire diplomatique, due à l'intervention officieuse de l'Europe.

La Turquie, absorbée par les événements de Crète, s'était enfin montrée moins récalcitrante, et elle consentait, non-seulement à exécuter le hattischérif de 1830, mais encore à remettre aux mains des Serbes les forteresses qui lui appartenaient...

Cette victoire pacifique, qu'on pourrait appeler le couronnement de l'édifice politique des Obrénovitch, remplit de joie la partie saine et modérée de la nation; le parti *grand-serbe* au contraire en fut exaspéré; la retraite des Turcs ajournait indéfiniment ses espérances; il ne pouvait plus songer à mettre à la tête d'une vaste insurrection chrétienne un prince dont les concessions obtenues liaient les mains, et qu'une pareille aventure ne devait guère tenter. Dès lors Michel III devenait un obstacle; il fallait le combattre, le vaincre, ou se résigner à abdiquer. Le parti d'action a préféré la lutte; appuyé sur la Russie, dont l'ambition comptait mettre à profit le soulèvement des Slaves, il a battu en brèche le gouvernement du knias, et la Serbie marchait, selon toute apparence, vers une crise décisive, quand la balle d'un assassin est venue précipiter les événements.

Quel a été le mobile d'un pareil crime? C'est ce qu'on ne saurait affirmer encore avec certitude. L'enquête, commencée sur les lieux, tendrait à rejeter la responsabilité de l'attentat sur la dynastie déchue, et la protestation tardive d'Alexandre Karageorgévitch semblerait, s'il faut tout dire, donner quelque vraisemblance à ces imputations. Mais à tout prendre, le parti karageorgien n'était pas le plus intéressé à la disparition de Michel III; si le crime devait être attribué à ceux qui paraissent le mieux placés pour en tirer profit, le parti grand-serbe échapperait difficilement aux soupçons; il est toutefois trop puissant pour qu'on ose l'incriminer, et le gouverne-

Digitized by Google

ment provisoire, ayant froissé par quelques paroles imprudentes les étudiants de Belgrade, qui appartiennent à ce parti, s'est vu réduit à faire amende honorable.

On a parlé encore, à propos de l'attentat, d'une vengeance particulière, et cette hypothèse nous semble plus voisine de la vérité. Le prince, dans ses dernières années, avait excité bien des rancunes. On blâmait sa hauteur, son isolement, l'étiquette minutieuse dont il aimait à s'entourer, et qui contrastait fâcheusement avec la familiarité patriarcale du vieux Milosch. On lui attribuait des galanteries nombreuses, qui le discréditaient, et que justifiait trop l'éloignement de la princesse Julie, répudiée en 1866, sous prétexte de stérilité. Enfin, les procédés despotiques du knias avaient accru le nombre de ses ennemis : le vieux Radovanowich, le principal auteur du guet-apens de Topchider, avait été cassé par lui de ses fonctions de sénateur. Dans un pays où la civilisation n'est encore que superficielle, où les mœurs ont en partie conservé la violence et la rudesse des temps barbares, où la plupart des citoyens n'ont pour vivre que les émoluments de leur place, une pareille destitution ne suffit-elle pas à expliquer une haine aveugle, capable, sous l'influence d'une excitation momentanée, de se porter aux derniers excès?

VI

Michel III était le dernier descendant direct du prince *Milosch*, et, bien qu'une loi portée sous son règne lui eût conféré le droit d'adoption, il n'avait pas encore usé de ce privilége ; en proclamant à sa place son neveu Milan, dernier représentant de la race des Obrénovitch, le gouvernement provisoire de Belgrade a répondu, dit-on, au secret désir du feu prince, mais aucun acte légal ne confère à Milan des droits de succession.

Les Karageorgévitch n'ont, d'ailleurs, pas plus de droits que ce jeune homme au trône de Serbie. L'assemblée qui avait élu Alexandre en 1843 l'a déposé en 1858 ; le firman qui l'avait reconnu comme knias a été annulé par ceux qui ont reconnu postérieurement Milosch, et, après lui, son fils. L'hérédité n'a jamais été accordée aux Karageorgévitch ni par la nation, ni par la puissance suzeraine.

Aucune dynastie ne peut donc aujourd'hui réclamer le trône serbe en vertu de droits antérieurs, et la nation peut, en toute souveraineté, disposer librement d'elle-même. La proclamation de Milan n'engage, en réalité, que la responsabilité du Triumvirat provisoire, et le droit de la skupschtina qui va s'ouvrir reste entier. Sans doute,

Digitized by Google

les manifestations populaires, que les journaux nous ont fait connaître, donnent lieu d'espérer que l'élection de Milan sera maintenue; mais trop d'intérêts se trouvent en présence pour que la question actuelle se résolve aussi simplement. Nous ne serions point étonné si un brusque revirement d'opinion se produisait au sein de l'assemblée, et si les querelles des partis venaient, une fois le premier moment de surprise passé, changer à l'improviste la face des choses.

On peut mesurer, d'après ce qui précède, la force des partis. Les Karageorgévitch ont pour eux ce petit nombre de partisans qui n'abandonnent jamais un prince tombé, les hommes qui, ayant joué un certain rôle sous le gouvernement déchu, ont tout à attendre de sa restauration. Ce parti se recrute surtout parmi les fonctionnaires et les employés, dont Alexandre avait multiplié le nombre en introduisant en Serbie le système de la bureaucratie allemande. A ce noyau viennent adhérer les mécontents, les *victimés*, tous ceux qui ont à se plaindre personnellement des Obrénovitch, ou qui, compromis avec eux, ne peuvent rien espérer de leur gouvernement. Ce second élément est peu sûr, encore moins homogène; il ne faudrait pas beaucoup d'efforts pour le détacher des Karageorgévitch et le rallier au parti *grand-serbe*.

En définitive, la dynastie exilée a peu de sympathies dans le pays, quelques districts exceptés, tels que Shabatz et Poujarévatz. Si une chance favorable la replaçait sur le trône, elle n'y serait pas mieux assise qu'en 1843, et ne pourrait pas plus qu'alors se maintenir sans le secours de l'étranger. La Porte l'accueillerait sans doute avec faveur; l'Autriche la soutiendrait; la Russie même lui fait actuellement des avances, mais en lui posant nettement ses conditions. La dynastie karageorgienne puise donc, en ce moment, ses principaux éléments de succès en dehors du pays : si elle remportait la victoire, elle le devrait aux influences étrangères, mais la nation oublierait difficilement ce vice d'origine; quand la skupschtina de Saint-André posait en principe qu'aucune intervention dans les affaires intérieures du pays ne devait être tolérée, elle exprimait la volonté unanime du peuple, et cette volonté s'affirme plus énergiquement de jour en jour.

L'orgueil national, blessé par la politique karageorgienne, se trouve au contraire caressé, flatté, exalté, par les tendances du parti d'action. Prendre des Turcs une revanche complète, réunir en un faisceau toutes les branches éparses de la race Jougo-slave, reconstituer, au profit de la principauté actuelle, ce vaste empire de Douchan, dont les souvenirs sont si profondément gravés dans tous les cœurs serbes : tel est le programme avoué de ce parti, et

Digitized by Google

il est aisé de comprendre quelle influence il puise dans les aspirations nationales surexcitées. La jeunesse tout entière, l'armée, la population des frontières, qui souffre encore journellement au contact des Turcs, se lèveront en masse le jour où le parti de l'action déploiera sa bannière.

Entre ces deux camps opposés, se range un groupe compacte, composé de la population pacifique des campagnes, de la population commerçante des villes, enfin de tous les esprits sages et modérés qui, ne voulant pas exposer à de nouveaux hasards l'indépendance acquise, ne demandent à l'avenir que le développement progressif de la civilisation et de la liberté. C'est ce parti national, conservateur, jaloux des droits du pays, mais ennemi des révolutions et de la politique d'aventure qui, fidèle au programme des Obrénovitch, porte actuellement au trône le jeune Milan.

Quelles seraient pour la Serbie les conséquences probables du triomphe de ces divers partis? Avec les Karageorgévitch, un gouvernement faible, tiraillé entre les rancunes de l'intérieur et les exigences du dehors; la porte ouverte aux retours de la Turquie; les concessions si péniblement arrachées par le dernier prince remises en question; la prépondérance de l'influence étrangère préparant les voies à de nouvelles révolutions.

Avec les candidats du parti d'action, la guerre, et quelle guerre? une lutte qui a pour enjeu l'existence même du pays, qui met aux prises des populations divisées d'intérêt, mal armées, sans unité d'action et sans discipline, avec l'armée turque réorganisée et tout entière disponible! L'insurrection, sur laquelle on compte, peut n'être pas générale; elle peut échouer faute d'entente et d'esprit de conduite, ou faute des moyens matériels indispensables; elle peut être comprimée rapidement sur différents points, et laisser la Serbie isolée, découverte, en face d'un ennemi victorieux, dont la supériorité serait écrasante. Si elle succombe, elle peut être une fois de plus rayée de la liste des nations. En attaquant les Turcs, elle aura renoncé à la garantie des puissances, et peut-être leur appui moral lui manquera-t-il au jour de la défaite.

Mais le parti *grand-serbe* n'a pas de pareilles craintes; outre la confiance exagérée qu'il a dans ses propres forces, n'est-il pas assuré du concours de la Russie? L'hypothèse en effet est probable, et le zèle que cette puissance déploie actuellement en sa faveur est bien fait pour entretenir de folles espérances. La Russie interviendrait donc le cas échéant, mais ne trouverait-elle pas, ce jour-là, l'Europe devant elle, et, à supposer même que la victoire lui restât, qu'aurait gagné la Serbie à substituer le czar au sultan? Sous

Digitized by Google

les gants de la Russie on voit percer la griffe, et si elle aime les chrétiens d'Orient, c'est comme le renard aime les poules.

Quoi qu'il en soit, l'alliance des Russes et des *Grand-Serbes* est aujourd'hui un fait accompli, et le panslavisme redouble à Belgrade ses intrigues. Il a des candidats pour tous les goûts : à ceux qui veulent un gage de l'union complète des Iougo-Slaves, il propose de réunir sur la tête du prince Nikita, neveu du célèbre Danilo, les deux couronnes du Monténégro et de la Serbie ; à ceux qui se préoccupent des puissances européennes, il offre le prince Charles de Hohenzollern ; à ceux enfin qui, conservant au fond du cœur la haine de l'étranger, ne veulent obéir qu'à un Serbe, il montre Pierre Karageorgévitch, le fils d'Alexandre, jeune officier sorti des écoles françaises, et prêt à accepter, pour régner, le protectorat de la Russie, comme son père avait accepté celui de l'Autriche. Qu'un de ces prétendants, n'importe lequel, soit élu par la skupschtina, la question d'Orient sortira presque fatalement de l'ombre où l'a reléguée la diplomatie, et l'Europe devra se préparer à la lutte.

Dans les circonstances actuelles, un seul candidat peut, selon nous, concilier avec les intérêts de l'Europe l'intérêt bien entendu de la Serbie ; ce candidat, c'est le prince Milan, héritier du nom et des traditions des Obrénovitch.

Avec Milan et le principe qu'il représente, le pays n'a plus à redouter ni des réactions toujours dangereuses, ni des entraînements plus périlleux encore. Le *statu quo* est maintenu, et la Turquie n'a pas à s'alarmer ; le peuple serbe conserve les droits, la forte position qu'il doit à ses derniers souverains ; il rassure les puissances occidentales, sous la garantie et la protection desquelles il continue de s'abriter, sans porter atteinte à sa dignité ou à son indépendance.

L'émotion générale causée par le lâche attentat de Topchider a effacé en partie les griefs qu'on imputait au prince assassiné. Il est permis de croire que la nation, se serrant autour du jeune Knias, oubliera les fautes de sa famille et reportera sur lui toute la reconnaissance qu'elle doit aux libérateurs de la Serbie. Elevé en France auprès d'un maître dont le libéralisme est bien connu, Milan doit rompre avec les tendances despotiques qui, à deux reprises, ont failli perdre sa race. La veuve de Michel III, la gracieuse princesse Julie, sera pour lui la meilleure des institutrices, et, durant sa minorité, il aura pour tuteurs les hommes les plus distingués, les Garachanine, les Marinovitch, les Pétrovitch, qui ont été le plus ferme appui du dernier gouvernement. Ils auront bien mérité de leur pays s'ils apprennent à l'héritier des Obrénovitch cette vérité trop souvent méconnue, qu'un prince est d'autant plus fort que ses sujets sont plus libres.

S. Bouillon.

Digitized by Google

LA GUERRE DU PARAGUAY

LE BRÉSIL, LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA

Nos correspondances du Brésil et de la Plata nous ont apporté des détails intéressants sur les dernières opérations des armées alliées contre Lopez.

Le bombardement de Humaïta, qui eut lieu les 11, 12 et 13 avril, n'avait pas produit l'effet qu'on en espérait. Le maréchal de Caxias n'hésita plus dès lors à adopter un projet présenté par l'ingénieur argentin Chodasewich et appuyé par le général Gelly y Obes. Cet ingénieur était d'autant mieux en mesure d'en démontrer la nécessité, qu'il avait fait, en ballon captif, plusieurs ascensions au-dessus du Sébastopol paraguayen. Il avait levé les plans de cette place forte et avait constaté toutes les difficultés qu'elle présentait à un assaut. La nature en a rendu les fortifications formidables. Le fossé du parapet, de 75 vares (64 mètres 50) de large, est toujours rempli d'eau. Viennent ensuite les abattis et un autre fossé. Là où n'existe pas ce second fossé, il y a des bourbiers impraticables. Les travaux d'approche ind qués par l'art militaire sont pour ainsi dire impossibles, à cause de l'abaissement du terrain et de la grande quantité d'eau qui le recouvre. Le rapport signale ensuite les points faibles de la forteresse, par lesquels il serait possible d'y introduire un corps de 3 à 4,000 hommes.

Ce qui fait bien augurer du projet conçu par M. Chodasewich, c'est que déjà la première partie a été exécutée et a parfaitement réussi.

Deux corps de l'armée alliée ont traversé, le 30 avril, le Rio-Paraguay, au-dessous et au-dessus de Humaïta. Ces forces étaient commandées par

Digitized by Google

le général argentin Rivas. Les Argentins, au nombre de 1,700, se sont embarqués à Curupaity ; quatre mille Brésiliens sont partis de Tayi. Ces deux corps devaient se réunir à un point indiqué, près du fleuve, sur la péninsule du Chaco, qui fait face à Humaïta ; cette péninsule est formée par un coude du fleuve.

Lopez avait compris toute l'importance de cette position. Avant le commencement de la guerre, il a voulu l'occuper et la fortifier. Ainsi, maître des deux rives du Rio-Paraguay, le dictateur n'avait plus aucune crainte sur le sort de sa forteresse.

Le 1er mai, les Argentins et les Brésiliens débarquèrent au Chaco, les uns et les autres à 400 mètres du point de la péninsule où ils devaient se réunir pour attaquer le fort *Nuevo Establecimiento*. Mais à peine avaient-ils pris terre que chaque corps eut à soutenir plusieurs combats. Avant que les Argentins fussent parvenus à pratiquer une trouée à travers la forêt vierge qu'il s'agissait de franchir, une légion, celle des volontaires étrangers, s'est trouvée séparée de l'avant-garde dont elle faisait partie. Attaqués par les Paraguayens, tous ceux qui ne périrent pas en combattant prirent la fuite ; le porte-drapeau, plutôt que de tomber au pouvoir de l'ennemi, préféra s'ensevelir dans le fleuve. Le lendemain, 2 mai, un ordre du jour du commandant supérieur des forces argentines, le général Gelly y Obes, déclarait la légion des volontaires rayée des cadres de l'armée argentine, pour avoir fui devant l'ennemi.

Prévenu de l'expédition préparée par le marquis de Caxias, Lopez, en faisant un effort suprême, avait expédié au Chaco les 3,500 hommes qui lui restaient. Ce corps se proposait de surprendre et d'écraser les Argentins, bien inférieurs en nombre. Mais le général Gelly y Obes, ce chef vigilant et actif, fut assez heureux pour pouvoir avertir à temps le général Rivas. Celui-ci profita des quelques heures qu'il avait devant lui pour prendre position, faire quelques fossés et protéger ses flancs par des arbres abattus. Aussi quand l'ennemi se présenta, il fut accueilli par des volées de balles et de mitraille. Surpris et culbuté, il revint cependant à la charge avec ce courage qui ne lui fait jamais défaut. A la fin du jour, les Paraguayens lâchaient pied, laissant le champ de bataille couvert de leurs morts et de leurs blessés.

Dans la matinée du 4 mai, les Argentins et les Brésiliens opérèrent leur jonction. Ceux-ci avaient également eu quelques combats à soutenir et toujours avec succès. Ce même jour, le général Rivas donna le signal de l'assaut du fort « *Nuevo Establecimiento.* » Cette position était défendue par onze pièces de canon de gros calibre.

Dans son rapport daté du 5 mai, le général argentin Rivas s'exprime en ces termes : « C'est avec un véritable enthousiasme que j'ai été témoin de la bravoure et de l'entrain des troupes brésiliennes qui ont eu la gloire de prendre part au combat d'hier. Le seul malheur des forces argentines a été d'occuper une position d'où elles n'ont pu tirer un coup de fusil, parce qu'il ne s'est pas présenté un seul Paraguayen. » Pendant ces trois jours de combats, la perte des Paraguayens, non comprise celle

Digitized by Google

des blessés, est évaluée à plus de mille morts ; celle des alliés, à quatre cents.

Pendant ce temps, la marine brésilienne associait ses efforts à ceux de l'armée. Les bâtiments cuirassés de la première et de la seconde division lançaient des bordées qui n'ont pas peu contribué au succès de l'expédition. Le 19 février dernier, lors du passage devant Humaïta d'une division des navires blindés et des monitors, la hauteur des eaux du Rio-Paraguay avait permis de passer sans couper les chaînes qui barraient le fleuve ; mais, depuis lors, les eaux avaient baissé, et il fallait enlever ces chaînes afin que d'autres bâtiments pussent remonter la rivière. Trois autres navires ont donc canonné Humaïta du côté du fleuve, pendant que, du côté de terre, les pièces d'artillerie n'ont pas interrompu leurs feux.

Personne n'ignore les efforts incessants que font, même en France, les amis du suprême de l'Assomption, pour amener une rupture entre les puissances alliées. Cette tentative sera vaine. Voici ce que dit la *Nacion argentina* de Buenos-Aires à l'occasion des derniers événements : « Il faut reconnaître la délicatesse dont l'illustre maréchal brésilien fait preuve en associant les Argentins et les troupes de l'armée impériale aux opérations les plus importantes de la campagne, et en confiant le commandement des Brésiliens aux généraux argentins, dont il a su apprécier le mérite et la valeur sur les champs de bataille. De tels procédés font trop d'honneur aux nations amies pour ne pas contribuer à resserrer chaque jour davantage les liens de la triple alliance. On peut donc prédire à l'avance que les relations amicales qui auront été cimentées entre les trois puissances alliées, par suite de leur sainte croisade contre le gouvernement du Paraguay, n'en seront pas la conquête la moins glorieuse ni la moins utile pour chacune d'elles. »

L'importance du résultat que viennent d'obtenir les alliés, c'est de pouvoir à présent cerner étroitement le Sébastopol paraguayen, de manière à ce qu'il ne puisse désormais recevoir aucun approvisionnement. On affirme cependant que, dans l'enceinte de la forteresse, se trouvent encore cinq mille têtes de bêtes à cornes. Il y a tout lieu de croire que le maréchal Caxias ne compte pas réduire cette place par la famine.

Le général en chef des alliés vient de mener à bonne fin la première partie du plan de l'ingénieur Chodasewich. N'en mettra-t-il pas bientôt en exécution la seconde partie ?

M. Chodasewich a bien vu les côtés faibles de la place : 1° Au nord de Humaïta, on peut passer la lagune qui communique avec le Rio-Paraguay ; 2° on peut débarquer des troupes sur l'île d'Ambara Cuya. Il n'y a en ce moment qu'un piquet n° 4 qui défende cette entrée de la forteresse.

Voici maintenant les moyens d'opérer indiqués par le rapport : — En temps opportun, les bâtiments cuirassés devront ouvrir sur Humaïta une canonnade à mitraille et le feu de l'ennemi ne durera qu'une demi-heure, puisque ses batteries sont détruites et que ses artilleurs n'ont aucun abri :

Digitized by Google

comme à la batterie de Londres, au lieu de casemates il n'y a que des arches. Aussitôt que la mitraille aura forcé les hommes à se cacher, on devra opérer de la manière suivante : A la lagune située au nord de Humaïta, l'embouchure du passage qui communique au fleuve est très étroite; sur cette embouchure, on posera un pont de bateaux pour pouvoir débarquer 3,500 hommes. Lorsqu'on aura traversé le pont, en passant derrière les batteries, le chemin est libre de tout obstacle jusqu'à l'église, et comme les esplanades ne permettent pas de se servir de pièces de gros calibre, il est probable, ajoute le rapport, que l'ennemi ne pourra s'en servir contre nous. Une fois dans l'intérieur de la forteresse, on ne devra combattre qu'à l'arme blanche, et nos soldats auront à marcher aux retranchements sans aucun retard. Je sais de source certaine que la garnison ne se compose que de 3,000 hommes, presque tous artilleurs. L'opération qui vient d'être indiquée devrait se faire simultanément avec une autre. En face de la bouche de la rivière Oro, à la partie qui entre dans les fossés de Humaïta et près du piquet n° 4, il faudra débarquer 1,500 hommes. Cette opération doit s'exécuter avec une grande promptitude; à cet effet, on aura à se munir de ponts-volants. Le côté ouest de l'île de Ambara Cuya est haut, sec et couvert d'arbres de haute futaie, et la marche du soldat ne sera pas arrêtée par le branchage.

Sur la côte, à une distance de 20 vares (environ 17 mètres), il y a une ouverture de 7 à 8 vares qui se prolonge jusqu'au piquet suivant. Arrivées à ce point, les forces devront se rallier avec toute la célérité possible. Ce piquet n° 2 se trouve à la gauche de la batterie de Humaïta, à un point très important, qui conduit à la batterie. Cette batterie une fois prise par derrière par une colonne, d'autres colonnes pourront marcher en avant par le chemin de droite et passer la lagune sur un pont solide qui existe et qui a quatre ou cinq vares de large. Lorsqu'on aura passé le pont, rien n'empêche l'entrée de la forteresse par derrière les canons.

Nos forces de terre devront aussi faire un mouvement en avant et s'approcher le plus possible de l'ennemi. La flotte ne doit pas cesser de bombarder pendant que s'effectuent ces mouvements. Aussitôt que nos soldats auront pénétré dans la forteresse, à un signal donné la canonnade doit s'arrêter. Nos forces assiégeantes de terre dirigeraient leur attaque vers le point le plus faible de la place.

Tel est le projet de l'ingénieur Chodasewich. La réussite complète de la première partie de ce plan est une garantie suffisante pour le succès de ce qui reste à exécuter. Le général en chef des alliés a admis ce projet, en y introduisant quelques modifications nécessitées par les dernières dispositions qu'a prises l'ennemi.

Parmi les moyens de défense établis par Lopez, il faut compter les innombrables torpilles dont il avait semé le fleuve à côté et au-dessous de son quadrilatère. Quelques centaines ont déjà été recueillies par l'escadre brésilienne, et sans aucune difficulté. Après un séjour de plus de deux ans dans le Rio-Paraguay, ces engins étaient tellement imprégnés d'eau, que pas un seul n'a fait explosion.

Digitized by Google

Nous avons précédemment raconté l'origine de la guerre qui dure déjà depuis trois années. Nous avons qualifié, comme elle le méritait, l'action de Lopez qui, sans déclaration de guerre, avait fait saisir le *Marquis d'Olinda*, vapeur postal brésilien, avait fait jeter en prison tous les passagers, même le président de la province brésilienne de Mato Grosso, et s'était emparé de tout ce qu'il y avait à bord, jusqu'à une forte somme d'argent. C'est le 12 octobre 1864 que se passait cet acte barbare, et le suprême de l'Assomption croyait s'être assuré l'impunité, grâce aux 120,000 hommes qu'il avait alors sous les armes. 120,000 soldats levés sur une population de 800,000 âmes? N'est-ce pas la population mâle tout entière? Avec une pareille armée, qui constituait un fait sans précédent sur le continent sud-américain, faut-il s'étonner que Lopez se soit cru maître de l'immense bassin de Rio de la Plata et de tous les Etats limitrophes? Ne devait-il pas d'autant mieux le croire que les Etats aujourd'hui coalisés contre lui n'avaient certainement pas sous les armes, à l'époque où il a lancé son premier « *Quos Ego* » 25,000 hommes? Mais les combats et les maladies ont fait disparaître une armée réellement puissante entre les mains d'un dictateur irresponsable. Il ne lui reste plus que 5 à 6,000 hommes valides, dont la majeure partie défend avec courage, à Humaïta, une place forte de premier ordre. Mme Lynch, une anglaise qui partage avec Lopez la souveraineté du Paraguay et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a parlé d'armer les Paraguayennes.

On se tromperait beaucoup si l'on croyait que Mme Lynch a rien de commun avec Jeanne Darc. Sa voix, néanmoins, a été entendue comme celle de l'héroïque *pastour* de Domrémy. En ce moment, la levée des femmes se fait en masse à la ville et à la campagne, et toutes les nouvelles recrues sont envoyées au camp Lynch, qui est situé dans la direction de Villa-Rica. Là, elles apprennent le maniement des armes ; mais on ne dit pas si, à l'exemple des Amazones, on leur coupe le sein droit, afin de leur rendre ce maniement plus facile. Une division composée de mille femmes, sous le commandement de Mme Marguerita Ferreira, colonelle, fait déjà le coup de feu fort proprement, et va être sans doute envoyée au combat. Ceux qui connaissent l'état d'abrutissement et d'esclavage superstitieux où sont tenues les populations paraguayennes ne s'étonneront nullement de voir la guerre prendre ce caractère singulier. Les femmes du peuple, en ce pays, n'ont nullement les grâces que les nations civilisées ont accoutumé de rencontrer dans leur sexe; elles sont traitées en bêtes de somme, et n'auront aucune difficulté à devenir de parfaits soudards. Ce sont elles qui labourent, ensemencent et récoltent ; ce sont elles qui ont fait les travaux de terrassement du quadrilatère de Humaïta et du Chaco ; ce sont elles qui charrient, fabriquent, soignent les blessés et enterrent les morts. C'est admirable; mais ne peut-on avec justice flétrir le tyran qui condamne ses peuples à une si terrible extrémité? Le *Standard*, journal anglais de Buenos-Aires, dit à ce propos : « Il est triste de penser qu'au XIXe siècle, il se trouve un pays réduit à de telles extrémités : une race d'hommes traqués au point que les femmes sont arrachées de leurs foyers pour remplir les rangs épuisés d'une armée pour ainsi dire

Digitized by Google

détruite! Malheureusement, cette nouvelle n'a rien d'exagéré. Tout ce que ces pauvres femmes possédaient ayant quelque valeur leur a été arraché et, aujourd'hui, avec un pouvoir satanique, on les traîne au combat contre l'armée alliée! » Réduit à ces expédients, on peut dire que le pouvoir de Lopez expire. Le prodige est qu'il se soit si longtemps maintenu.

Depuis quelques semaines, les chambres brésiliennes siégent à Rio-Janeiro. Elles auront à traiter des questions économiques et financières de la plus haute importance. La plupart ont été indiquées dans le discours d'ouverture prononcé par l'empereur.

La situation financière est devenue difficile par suite de la lutte prolongée au Paraguay. Mais dès que la guerre aura pris fin, on ne tardera pas à reconnaître que le crédit dont jouit le Brésil n'a pas souffert sur les grands marchés d'Europe. Les chambres auront aussi à discuter les projets qui seront présentés simultanément par le gouvernement sur l'émigration et sur l'extinction graduelle de l'esclavage. Constatons une fois de plus combien les assurances données à plusieurs reprises par S. M. I. don Pedro II doivent inspirer confiance aux amis de l'humanité. L'esclavage s'éteindra au Brésil sans faire couler le sang et sans avoir entraîné la ruine des blancs. Les croisières de France et d'Angleterre n'ont pu, pendant vingt ans, arrêter l'horrible trafic des nègres sur la côte d'Afrique. Néanmoins, à partir du jour où, en 1852, l'empereur Don Pedro II a déclaré qu'il ne permettrait plus l'entrée du territoire à un seul Africain, le commerce de l'esclavage a complétement cessé dans toute l'étendue de l'empire du Brésil. Il serait juste, quand on parle de « l'institution particulière » qui existe encore au Brésil, de se rappeler l'origine de ce fléau qu'on flétrit si justement. C'est d'Europe que le mal lui est venu, et cette lèpre pèse encore lourdement sur les nations de la jeune Amérique. Heureuses celles qui peuvent détruire le mal sans compromettre leur propre existence et sans outrager les lois de la justice!

Dans la République Argentine, la question à l'ordre du jour est celle des élections présidentielles. Les 156 électeurs-délégués nommés dans les quatorze provinces argentines, devaient se réunir le 12 juin pour choisir le président de la République, en remplacement du général Mitre, nommé en 1862 à l'unanimité des suffrages. Mais aujourd'hui quatre candidats se présentent au choix des électeurs, MM. Sarmiento, Elizalde, Alsina et Urquiza. Les trois premiers sont des hommes d'un mérite incontestable et appartiennent au parti libéral. Le général Urquiza, seul candidat du parti opposé, avait, jusqu'au dernier moment, promis à M. Elizalde de faire porter sur lui toutes les voix dont il pouvait disposer. Par cette manœuvre, le général a pu faire entrer, parmi les électeurs-délégués, un certain nombre de ses partisans; il compte sur ce tour machiavélique pour assurer son élection. Si, le 12 juin, aucun des candidats n'obtient, comme il est probable, la majorité des suffrages, la nomination du président se fera, dans ce cas, par le Congrès, mais les libéraux sont en grande majorité au Sénat et à la Chambre des députés, et alors le général Urquiza n'aurait aucune chance d'être élu.

Digitized by Google

Malgré l'agitation électorale, malgré la guerre du Paraguay, qui dure depuis trois ans, signalons un des indices de la prospérité de la république Argentine. Durant les quatre premiers mois de cette année, il est débarqué à Buenos-Aires 12,682 émigrants européens; c'est-à-dire qu'il est arrivé pendant le premier tiers de 1868 autant d'émigrants que pendant toute l'année 1865.

Dans l'Etat Oriental de l'Uruguay, après l'assassinat du général Florès par les chefs du parti blanco, par ceux-là mêmes auxquels le brave général avait assuré sa protection, l'excitation était à son comble et l'on pouvait craindre de terribles représailles. A Montevideo, l'élection du chef de l'État n'a pas lieu à deux degrés, comme dans la République voisine. D'après la Constitution Orientale, le président est nommé par les Chambres réunies en assemblée. Le 1er mars dernier, jour fixé pour cette élection, les voix se sont partagées entre deux candidats; aucun n'ayant obtenu la majorité, la séance a été reprise le lendemain. Dans l'intervalle, un nouveau candidat a été proposé, et, grâce aux démarches de quelques hommes influents, entre autres de M. Bustamente, vice-président du Sénat, le général Batlle a obtenu une majorité imposante.

L'opinion publique a ratifié ce choix des représentants de la nation, et le calme a succédé à l'orage. Le général Batlle réunit, en effet, toutes les conditions nécessaires pour donner satisfaction à tous, fils du pays et étrangers. Quelques mots sur ses antécédents suffiront pour le faire connaître. Peu d'années après avoir terminé ses études en Europe, à l'époque de l'invasion de son pays par une armée du général Rosas (1841), il avait trente ans et dut prendre les armes comme tout le monde à Montevideo, tant on avait en horreur toute tyrannie. Il se distingua pendant le siége de Montevideo, ce célèbre siége de neuf ans (1842-1851). Le général Batlle a été plusieurs fois ministre, tant au département de la guerre qu'à celui des finances. Il fut le compagnon d'armes et le fidèle ami du général Pacheco y Obes, d'illustre mémoire. Enfin, pendant les trois années de dictature de Florès, le général Batlle a été son ministre de la guerre. Tel est le nouveau président de la République orientale de l'Uruguay, dont le caractère honorable et le patriotisme éprouvé inspirent, avec raison, entière confiance.

On a souvent parlé de l'ingratitude des peuples; il faut dire cependant à l'honneur des Chambres Orientales, qu'elles ont tenu à se mettre à l'abri d'un tel reproche. Parmi leurs premières résolutions, il faut citer l'approbation donnée aux actes de la dictature du général Florès. Une pension de 60,000 fr. a été votée pour la veuve de l'homme probe qui a si bien mérité de la patrie. Cependant les dernières nouvelles nous apprennent que, parmi les fonctionnaires récemment révoqués par le nouveau président, figure Maximo Perez, nommé par le général Florès premier fonctionnaire du département de Soriano. Mécontent de cette révocation, Maximo Perez a réuni 1,000 hommes et signifié au président qu'il devait changer son ministère. La seule réponse du général Batlle a été de nommer le général Caraballo chef des forces chargées de soumettre ce colorado rebelle de gré ou de force. Tout nous engage à croire que cette échauffourée n'aura pas de suites.

JOHN LE LONG.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Les tragédies de Sophocle, texte grec, avec un commentaire critique et explicatif, **par Ed. Tournier. Paris, 1868, in-8. Hachette.**

La Bibliothèque classique, en cours de publication chez M. Hachette et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, inaugurée par *Virgile*, se continue par *Sophocle*. Les honneurs de la première place revenaient de droit à deux poètes que l'on s'est habitué à considérer comme les plus parfaits de l'antiquité. De même que M. Benoist, M. Tournier s'est efforcé de nous donner dans toute sa pureté le texte de son auteur, de nous en expliquer les endroits difficiles ; mais il n'a pas suivi la même méthode, et la diversité des deux éditions peut nous faire conjecturer entre quelles limites extrêmes se renfermera la collection, en même temps qu'elle pourrait suggérer une moyenne. Dans sa notice bibliographique, M. Benoist épuisait son sujet, et tenait à prouver qu'aucun des travaux faits sur Virgile ne lui était inconnu, qu'il avait profité de tous ; M. Tournier, plus concis, paye d'un coup sa dette envers ses devanciers, en déclarant trop modestement que son travail « sauf un certain nombre de conjectures proposées et quelques essais d'interprétation, ne renferme rien d'original ; » puis il s'attache à la troisième édition de Dindorf ; il ne dédaigne pas les autres éditeurs et interprètes de Sophocle, mais il se soucie peu qu'il lui en échappe quelques-uns et même des plus considérables. M. Benoist avait donné sur Virgile une notice biographique très étendue, d'où certaines légendes, certaines anecdotes suspectes n'étaient pas assez sévèrement exclues ; M. Tournier réduit sa notice à quelques pages, où l'on ne trouve rien que la critique réprouve, où l'on ne trouve pas non plus beaucoup de vues nouvelles. M. Benoist mêlait le commentaire critique et le commentaire explicatif, M. Tournier les sépare. Les notes critiques tiennent plus de place dans l'édition de Sophocle que dans celle de Virgile, ce qui est tout simple, le texte de l'un étant loin d'être aussi bien établi que celui de l'autre ; les notes explicatives en tiennent beaucoup moins, ce qui n'est peut-être pas aussi naturel, Sophocle étant plus difficile à comprendre que Virgile. Si M. Benoist pèche par un peu de diffusion, je crains que M. Tournier ne pèche par un peu de sécheresse. Il est vrai qu'il ne dit rien d'inutile, et que, sans rien dire d'inutile, il remplit un gros volume,

Digitized by Google

qu'il n'eût pas été convenable de grossir encore. Les Bibliothèques classiques de Gotha et de Cambridge, les deux collections auxquelles M. Hachette veut donner une rivale, n'ont pas craint d'aller jusqu'à deux volumes. Notre Bibliothèque classique s'en tient à un seul, il n'y a point à l'en blâmer; mais il faut bien remarquer que l'édition de M. Tournier, si bonne qu'elle soit, ne dispensera pas de celle de Wunder et de l'édition, encore inachevée, de Blaydes.

Ce n'est pas à dire qu'elle ne soit très-estimable. D'elle aussi on ne se passerait pas aisément. Pour l'établissement du texte et les notes critiques, on louera justement le soin scrupuleux, et non superstitieux, avec lequel M. Tournier s'est attaché au meilleur manuscrit; l'attention, le savoir qu'il porte dans les questions de métrique et de grammaire, assez négligées des éditeurs français; la netteté, la vigueur d'esprit avec lesquelles il se démêle au milieu des variantes et des conjectures. Les mêmes qualités se retrouvent, mais à un moindre degré ou avec moins de succès, dans le commentaire explicatif. J'ai dit qu'il ne me semblait pas toujours assez complet; je dois dire aussi qu'en plusieurs endroits M. Tournier n'a pas rencontré la véritable explication. J'hésite à donner des exemples, de peur d'effrayer le lecteur par cet appareil scolaire; en voici pourtant deux ou trois qui se comprendront sans qu'il soit besoin de citer du grec. Dans l'*Œdipe Roi* (vers 62-65), Œdipe exprime l'idée très simple que, tandis que chaque citoyen souffre seulement pour son propre compte, lui, le roi, souffre pour lui-même et pour les autres. « Chacun de vous, dit-il, n'a uniquement que sa peine, *il ne souffre pas pour les autres;* mais moi, je gémis sur la ville, sur moi et sur vous. » Le passage est si clair qu'il pouvait se passer d'explication; celle de M. Tournier n'est pas heureuse : « La douleur de chacun de vous n'atteint qu'une personne, *et les autres n'en souffrent pas;* mais moi, etc. » Dans l'*Ajax* (vers 473-477), le héros de la pièce, annonçant son intention de se tuer, s'écrie : « Il est honteux pour un homme de désirer une longue vie quand il est en proie à un malheur immuable (incommutable, *que rien ne peut changer*); car quel charme peut avoir un jour de plus, qui ne s'ajoute à nos jours que pour différer notre mort. » Ces vers de Sophocle ne sont pas des plus limpides; on comprend cependant par le contexte qu'Ajax veut dire ceci : la vie n'est bonne que lorsqu'elle est remplie d'honneurs, de gloire; mais lorsqu'elle n'est qu'un délai plus ou moins long de la mort, une mort plus ou moins différée, elle ne vaut pas la peine qu'on la prolonge. Comme il le dit deux vers plus bas : « Pour un homme de bonne race, il faut une belle vie ou une belle mort. » M. Tournier avait le droit de comprendre cet obscur passage comme il lui convenait; mais son interprétation me paraît tirée de loin et bien subtile. Qu'on en juge : « Il est honteux que l'homme désire la longévité, *lui que la mort délivre par l'anéantissement des maux de la vie.* En effet, une fois qu'il est mort, quelle faible somme de plaisirs ont ajoutée à sa vie quelques jours de plus, et de quelle courte durée ont-ils reculé l'instant de sa mort! » C'est ingénieux; mais, je le crois, c'est plus ingénieux que vrai. Je crois aussi que M. Tournier n'a pas heureusement rencontré, lorsqu'à ces paroles de

Digitized by Google

Tecmessa : « Enfin, s'étant élancé hors de sa tente, il se mit à parler à quelque fantôme, » il ajoute en note : « Fantôme que lui faisait voir son délire. » Mais non, ce n'était pas un fantôme que lui montrait son délire, c'était Athéné elle-même. Les paroles de Tecmessa rappellent incontestablement l'admirable scène où la déesse laisse Ajax étaler son orgueilleuse, sa féroce folie, et le pousse même, avec une calme ironie, dans cette voie où il touche déjà à l'humiliant et terrible châtiment. Ces mots « à quelque fantôme » me paraissent d'un grand effet dramatique, parce qu'ils reportent aussitôt l'esprit du spectateur vers le dialogue d'Ajax et d'Athéné ; de la façon dont les entend M. Tournier, ils deviennent assez insignifiants.

Je ne pousse pas plus loin ces remarques, j'omets quelques vétilles, notées en passant, et qui relèvent plutôt d'un *erratum* que de la critique. Il faudrait craindre, en prolongeant les chicanes de détail, de donner une fausse idée de cette édition qui fait, après tout, beaucoup d'honneur au jugement, au savoir, à la méthode philologique de M. Tournier. Elle accompagne dignement, quoique en marchant d'un autre pas, le *Virgile* de M. Benoist. Vienne maintenant l'*Euripide* de M. H. Weil ; tous les amis des lettres grecques l'attendent avec impatience. On sait que le savant éditeur a fait une étude particulière du drame athénien, et l'on espère beaucoup de son travail. On est moins pressé sans doute de voir paraître *Cornelius Népos* et *Phèdre*, qui méritent à peine de figurer dans une telle collection ; mais on apprendrait avec plaisir que *Théocrite*, *Catulle* et surtout *Lucrèce*, ont tenté le zèle de quelques-uns de nos habiles professeurs. Quant au géant Eschyle, à moins que M. Weil ne s'en sente le courage, je ne vois pas qui oserait s'attaquer à cette ruine colossale. Et que d'autres noms encore qui se placent devant nos jeunes érudits, comme autant de buts difficiles et glorieux ! Il y a là de quoi exciter bien des ardeurs, de quoi décider plus d'une vocation incertaine. L'honorable maison de librairie qui entreprend cette grande collection n'en attend rien de trop lorsquelle compte provoquer ainsi un sérieux progrès dans les études philologiques en France.

LÉO JOUBERT.

Etude d'histoire religieuse aux XIIe et XIIIe siècles. Joachim de Flore, Jean de Parme et la doctrine de l'Evangile éternel, par M. XAVIER ROUSSELOT. 2e édition. 1 vol. in-8°. Paris, Ernest Thorin, 1867.

Notre époque, si féconde en découvertes scientifiques, ne l'est pas moins en travaux d'histoire et de critique de toute nature. Une phalange infatigable de travailleurs semblent, bénédictins laïques, avoir succédé à la laborieuse congrégation, en arrachant à la poussière des bibliothèques une foule de manuscrits, de textes, de documents qui ont porté la lumière sur bien des faits, et fourni des vues toutes nouvelles à l'historien, au philosophe, au littérateur. C'est un de ces ouvrages inconnus que M. Xavier

Digitized by Google

Rousselot a fait connaître dans le volume dont nous rendons aujourd'hui un compte sommaire.

L'*Evangile éternel* a longtemps été attribué à Jean de Parme ; M. Rousselot nous montre le véritable auteur, non du livre qui, selon lui, n'aurait jamais existé, mais de la doctrine, dans Joachim, abbé de Flore. Ce moine du XIIe siècle, si mystérieux, et dont la légende pourrait revendiquer le nom aussi bien que l'histoire, nous apparaît tel qu'il a été, non plus comme un personnage légendaire, mais comme un personnage historique, tel enfin qu'il ressort de ses œuvres elles-mêmes. L'*Evangile éternel*, à proprement parler, n'est point un livre, c'est plutôt une idée répandue en fragment dans les écrits de l'abbé de Flore, et surtout dans son *Exposition de l'Apocalypse*. Joachim est un de ces hommes du XIIe siècle, un de ces mystiques ardents qui se jetaient, loin du monde et de ses misères, dans la solitude et dans la vie extatique. Attristé, indigné du spectacle qui l'entoure, nourri de la lecture de l'Ecriture-Sainte et de l'Apocalypse, il rêve pour l'humanité une époque toute spirituelle, où le monde entier, converti en un immense monastère, serait tout à la contemplation et à l'amour divin. C'est ce qu'il appelle le troisième âge, l'âge du Saint-Esprit.

Joachim est allé ici jusqu'à l'hérésie. Interprétant faussement le mystère de la Trinité, il a cru que le règne du Fils passerait comme celui du Père, pour laisser la place au règne du Saint-Esprit, pendant lequel se réaliserait le rêve qu'il avait conçu. Mais s'il nous paraît un hérésiarque, c'est un hérésiarque de bonne foi, croyant et voulant rester orthodoxe. Absorbé dans la vie contemplative, il s'est créé un idéal impossible de perfection; il a imaginé une utopie qui ferait du monde son propre tombeau. Inspiré uniquement par l'amour divin et ne tenant compte que de la vie de l'esprit, il est tombé dans des erreurs que l'Eglise a condamnées, mais tout en respectant sa mémoire. Beaucoup riront de ce moine insensé qui voulait faire de la terre un couvent, de l'humanité un ordre de moines parfaits ; ce n'en est pas moins une des figures les plus remarquables du moyen âge que celle de ce rêveur qui, au milieu des maux et des misères où se débat la société de son temps, indique à l'humanité le remède qu'il conçoit. Ce remède, l'humanité ne l'a-t-elle pas cherché sans cesse? « Chaque époque, dit M. Rousselot, a son langage, parce qu'elle a sa vie propre, ses passions et ses croyances. Alors, ce n'était pas le temps où les enfants du siècle ne savent que railler en confessant leur impuissance, ou maudire parce que les joies de la terre ne répondent pas à leur exigence. Aux siècles de foi, même les plus agités, on pense et on agit autrement. On demande un refuge à Dieu au lieu de le chercher dans le néant. Les esprits peuvent s'égarer et tomber dans d'étranges aveuglements; mais ils ne sont ni dégradés, ni avilis par un but indigne de l'homme. Il y a de la poésie et de la grandeur dans l'idée qui les inspire, et jusque dans leurs excès les plus condamnables; mais toute poésie se perd ou se défigure quand elle n'est plus que le souffle de la matière se débattant sous les tristes mécomptes de ses appétits, ou dans les joies impures des orgies du corps. Les plaintes étranges poussées, de nos jours,

Digitized by Google

par des hommes qui auraient pu dignement glorifier la vie, n'étaient pas possibles dans ces siècles où la vie était dure pour tous, mais où, du moins, elle n'était pas regardée comme n'ayant d'autre but qu'elle-même. »

Après nous avoir montré l'utopiste, l'auteur nous fait voir le philosophe caché sous le mystique, le bon sens à côté de la rêverie. Il passe ensuite à l'influence de Joachim sur les âges suivants, tant dans la poésie que dans la religion. C'est alors qu'il nous donne sur l'*Imitation de Jésus-Christ* un point de vue nouveau. M. Rousselot ne cherche pas quel est l'auteur de l'*Imitation*; il ne s'occupe pas du nom de celui qui a pu l'écrire, mais de l'idée qui y domine et qu'il rapproche de celle qui a inspiré l'*Evangile éternel*. Comment, en effet, n'y pas reconnaître l'esprit du moine de Calabre ? Ce n'est plus sans doute le réformateur violent ; c'est le religieux animé de l'amour de Dieu et de ses semblables, avec l'esprit le plus chrétien, le plus orthodoxe : l'utopie joachimite s'est transformée en un idéal plus réel, mais encore mystique, et où prédominent toujours les tendances rêveuses et contemplatives, qui sont visibles à chaque page des œuvres de l'abbé de Flore. Qu'est-ce que l'*Imitation* sinon le manuel du moine, la règle parfaite de la vie ascétique telle qu'il l'entendait? L'auteur nous fait même retrouver dans l'*Imitation*, non pas seulement l'idée joachimite, mais jusqu'à des rencontres de termes, de détails qui corroborent son opinion.

M. Xavier Rousselot, déjà connu par ses *Etudes sur la philosophie dans le moyen âge*, la première histoire générale de la scolastique qui ait paru en France, a publié dans ce nouveau volume un cuvrage intéressant à un double titre. D'abord, c'est une étude qui éclaire une doctrine dont on a souvent parlé, mais un peu au hasard ; ensuite, tout ce qui se rattache, par ses origines séculaires, à la question religieuse, qui est une des questions vitales de notre époque, mérite d'attirer l'attention.

H. MÉLARD.

S. A. R. il principe Odone di Savoia, duca di Monferrato. — Torino, 1867.

Ce livre est un pieux hommage offert à la mémoire d'un prince mort à dix-neuf ans. Né sur les marches d'un trône, le prince Odon, quatrième enfant de Victor-Emmanuel, n'a connu de cette vie que les douleurs et les infirmités, et il n'a eu d'autre gloire que de les supporter noblement. Quoique enlevé avant l'âge où les grandes qualités se traduisent par des actes significatifs, le prince Odon s'est, dans sa courte carrière, montré digne de cette glorieuse maison de Savoie, si constante dans les revers et qui traverse, en ce moment même, une de ses plus rudes épreuves. Dans les rares loisirs que lui laissèrent dix-neuf ans d'implacable maladie, le jeune prince sut acquérir toutes les connaissances qu'un siècle pratique réclame des fils de rois. Porté par un goût naturel et un vif sentiment du beau vers les arts du dessin, il avait formé à Gênes, sa résidence favorite, un riche musée, dont le roi Victor-Emmanuel a fait présent à la munici-

Digitized by Google

palité de cette ville, en souvenir des marques d'affectueuse sympathie qu'elle avait prodiguées au jeune duc de Montferrat. La marine attirait aussi spécialement son attention, et, malgré de cruelles souffrances, il avait visité presque toutes les côtes de l'Italie, poussé jusqu'à Constantinople et de là jusqu'au champ de bataille de Traktir, encore tout plein des glorieux souvenirs de la petite armée piémontaise. Ce voyage produisit sur l'esprit du jeune prince une impression des plus vives et exerça même une influence heureuse, mais trop peu durable, sur sa chétive santé. Vaincu enfin dans cette lutte qu'il soutenait avec une héroïque fermeté contre la mort, le prince Odon succombait le 21 janvier 1866, au milieu de toute la famille royale, dans les bras de son oncle, le prince de Carignan.

Telle est la courte et lamentable existence que raconte, avec une sincère émotion, le chapelain Valerio Anzino. C'est une histoire tout intime, dans laquelle il ne faut chercher aucune vue historique, aucun aperçu sur l'état actuel de l'Italie. L'auteur s'est borné à tracer, d'un style simple et ému, la triste biographie du pauvre et regrettable Odon. Les pages les plus attachantes sont celles où est décrite la cordiale intimité des nombreux membres de la royale famille de Savoie. Cette affection vraie, dégagée des froideurs de l'étiquette, presque bourgeoise, rappelle la tendre et familière amitié qui unissait entre eux les fils du roi Louis-Philippe. Citons quelques lignes d'une lettre du jeune Odon à ses sœurs chéries, la princesse Clotilde et la princesse Marie :

« A Notre-Dame de Vico, j'ai prié pour papa, pour vous et pour mes frères. A Carotto, je me trouve très-bien ; mais j'y serai mieux encore lorsque vous vous y trouverez vous-mêmes..... Mais ce qui me fait surtout le plus grand plaisir, c'est que je pourrai passer les vacances avec vous, mes bien chères sœurs, et avec mes frères..... Si cette longue maladie m'empêche de marcher, elle ne m'empêche pas de vous aimer, mes chères sœurs, et je vous aime de tout mon cœur, je vous aime plus que je ne sais vous le dire. Bientôt, je vous verrai et je vous embrasserai, quel bonheur ! »

Pour une âme si aimante, si avide de bien faire, ce dut être une torture plus douloureuse encore que la souffrance physique, cette impuissance à laquelle le contraignait la maladie. Il n'a eu qu'un seul bonheur ; *felix opportunitate mortis*, eût dit Tacite en parlant de lui : il est mort à temps pour ne point voir l'Italie en proie à une crise dangereuse ; il n'a point vu les alliés de la veille presque aux prises, et il a pu croire, en mourant, que cette unité italienne, si ardemment rêvée, était définitivement établie.

JULES HULANICKI.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 juin 1868.

Nous avons lu que les habitants de Lilliput enterrent les morts la tête directement en bas, parce qu'ils s'imaginent que, dans onze mille lunes, tous les morts doivent ressusciter, qu'alors la terre (qu'ils croient plate) se tournera sens dessus dessous, et que, par ce moyen, au moment de leur résurrection, ils seront tous debout sur leurs pieds. Les savants d'entre eux reconnaissent l'absurdité de cette opinion, mais l'usage subsiste, parce qu'il est ancien et fondé sur les idées du peuple. Il n'est point toujours nécessaire d'aller à Lilliput pour trouver des coutumes absurdes, qui sont reconnues telles et qui cependant subsistent. C'est ainsi que nous avons la manie de mêler toujours l'Etat à nos affaires, de ne rien faire sans sa protection et sans sa tutelle. Vainement, l'exemple de ce qui se passe dans d'autres pays nous montre les avantages de ce qu'on peut attendre de l'initiative privée, de la liberté, de la concurrence; nous voulons toujours sentir l'Etat près de nous. Les charges et les servitudes de ce patronage ne nous rebutent point; nous les sentons, nous savons nous en plaindre, mais nous avons garde de prendre le seul moyen de les éviter. En France, l'Etat est partout; il ne se serait pas fait une seule voie ferrée et les prophéties de M. Thiers se seraient réalisées si l'Etat n'avait triomphé par des garanties positives de la timidité des capitaux et de l'inertie des intérêts privés. Le système des subventions s'est implanté partout; il en est résulté entre l'Etat et les Compagnies des solidarités funestes. On a vécu de concessions réciproques.

La tutelle officielle impliquait le contrôle officiel et l'immixtion incessante du gouvernement dans les affaires des compagnies. Il est rare que les faveurs du gouvernement soient gratuites; il n'impose rien, il donne sans condition; mais les compagnies reconnaissantes viennent au-devant de ses désirs. Le népotisme, qui ne peut avoir ses coudées bien franches dans les emplois publics, se donne libre carrière du côté des entreprises privées que le gouvernement protége. On est exposé à voir un fils ou un

Digitized by Google

beau-fils de ministre entrer dans le conseil d'administration d'une compagnie pour participer aux riches répartitions de cette sinécure, peu de jours avant que le ministre sollicite des Chambres quatre millions pour cette compagnie. L'entrée du beau-fils n'est pas une clause du marché; c'est même, si l'on veut, une coïncidence toute fortuite; il n'en est pas moins vrai que cette prévenance dont tout le monde a remarqué l'à-propos n'aurait pas eu lieu si l'administration n'avait pas eu quatre millions à demander à l'État. De son côté, l'État est engagé avec les compagnies qu'il subventionne, au point qu'il peut avoir sa part de responsabilité dans les malversations. La surveillance qu'il exerce n'est pas toujours facile; il y a des habiletés, des combinaisons que l'œil le plus fin n'est pas toujours apte à découvrir. Si, un jour, la méfiance du public est mise en éveil, l'État, qui sent sa responsabilité, loin de provoquer le contrôle, étouffe la lumière et cherche, par de nouveaux sacrifices, à éviter une ruine inévitable. Nous faisons ici une théorie générale; nous ne parlons de rien ni de personne en particulier. Nous ne faisons pas plus allusion à la compagnie Transatlantique qu'aux chemins de fer de l'Ouest, à M. Rouher qu'à M. Emile Pereire. Ce que nous condamnons en principe, c'est l'immixtion continuelle de l'État dans les entreprises privées; si cette immixtion n'avait pas existé, ou si elle avait été plus mesurée, nous n'aurions pas eu les affligeantes discussions auxquelles nous venons d'assister, et le règne actuel n'aurait pas été en butte aux soupçons qui sont venus discréditer le règne précédent.

Ce n'est pas que, dans notre pensée, il faille blâmer absolument l'Etat d'avoir voulu participer au développement de l'industrie et au réveil financier qui a marqué les premières dates de l'Empire. C'était pour lui un devoir et presque une question de vie ou de mort, après la secousse de 1848 et la torpeur qui l'avait suivie, de rétablir en France la circulation financière. Il fallait bien vivre d'une manière ou d'une autre. L'activité politique était arrêtée pour longtemps; l'activité militaire était forcément ralentie après les hauts faits des guerres civiles. Laisser la France inoccupée, stagnante, dans un moment où tout le mauvais limon était monté à la surface, c'eût été plus que de l'imprudence. Il fallait créer une période de fièvre financière, industrielle : c'est ce qui décida le gouvernement à favoriser la création de grands établissements de crédit, à partager la France en cinq grandes régions industrielles, comme plus tard il devait la partager en cinq grandes régions militaires, et à livrer chaque région à l'exploitation d'une grande compagnie, comme plus tard il devait les livrer au grand commandement d'un maréchal de France. Le Nord, l'Est, l'Ouest, le Midi sortirent de la rose des vents pour servir d'enseigne à de puissantes associations que l'Etat autorisa, qu'il patronna, qu'il subventionna. A Paris, des banques se fondèrent sous l'œil du gouvernement et avec sa protection la plus visible. Il y eut, en effet, un réveil industriel et financier. Des théories nouvelles sur l'emploi du crédit reçurent leur application; on s'engagea avec beaucoup d'audace dans des sentiers nouveaux, et, pendant quelques années, la France vécut du produit et du spectacle de cette grande et fiévreuse agitation. Le capital n'était pas

Digitized by Google

aussi inconsidéré qu'au temps de Law ; mais il avait des besoins d'expansion et de production qui rappelaient un peu cette époque de folie. L'argent sortit des coffres et se répandit partout ; les papiers remplacèrent les écus ; on eut des titres et des coupures. L'élan était donné ; de grandes fortunes s'élevèrent à côté de grandes ruines. Il y eut un déplacement considérable dans la richesse publique ; les débouchés se multiplièrent ; des produits nouveaux arrivèrent sur le marché. Une inextinguible soif accompagna cette fièvre, et le démon du jeu entra dans la spéculation et vint troubler toutes les affaires.

Le gouvernement était partout, souvent apparent, quelquefois invisible ; il aurait pu, l'essor une fois donné, se retirer à propos et laisser le capital suivre l'impulsion qu'il venait de recevoir. Il voulut être là pour surveiller, pour diriger et pour bénéficier. Jusqu'où ne poussa-t-il pas son indiscrète intervention ? Les administrations de chemins de fer peuvent le dire ; celles qui, moins heureuses que la compagnie du Nord, n'ont pu encore s'affranchir de sa tutelle, savent quelles contraintes leur impose la protection de l'Etat, combien elles sont gênées pour entreprendre des améliorations qui pourraient augmenter leurs recettes et hâter le moment où la garantie financière du trésor ne leur serait plus nécessaire. On ne peut étendre le réseau, toucher aux tarifs, sans conclure avec l'Etat de nouvelles conventions. La moindre réforme, qui pourrait être accomplie en peu de jours, s'il ne fallait consulter que les agents de la compagnie, est différée de plusieurs mois et s'embourbe dans toutes sortes de formalités décourageantes. Il y a eu, avec la compagnie de Lyon, une question de veau froid qui fut pendante durant plusieurs années et qui peut-être n'a jamais été résolue. Le restaurateur de la gare avait élevé de 25 centimes au-dessus du tarif la portion de veau froid. Avec le chemin de l'Est, un débat encore moins relevé et qui touchait de très près aux plus impérieuses nécessités du voyage, a mis en l'air cinquante employés et provoqué des séries de rapports et de contre-rapports qui ont duré six mois. Mais les plus graves inconvénients de cette protection de l'Etat s'appliquent aux opérations financières des compagnies ; du moment que l'Etat les surveille, elles se croient presque dispensées de se surveiller elles-mêmes ; du moment que l'Etat garantit à leurs actionnaires 5 0/0 d'intérêt, elles n'ont pas, pour le capital de fondation, cette sollicitude inquiète qui est le propre des entreprises qui reposent uniquement sur la tête d'un gérant ou d'un conseil d'administration. On a cité dernièrement, à l'appui de cette indifférence des compagnies subventionnées pour les intérêts des actionnaires, l'histoire des rails Barlow et Brunel. Un administrateur se passionne pour les rails Barlow qu'il a vus servir en Amérique ; il communique son enthousiasme à ses collègues, et, sans plus de réflexion, on dépense, pour faire fabriquer et faire poser des rails Barlow, six millions de moins que si l'on eût employé des rails éclissés à double champignon. Ces rails merveilleux ne valent rien ; l'Etat, qui les a laissé poser, exige, au nom de la sécurité des voyageurs, qu'on les enlève et qu'on remette à la place des rails éclissés. Cette *école* a coûté 14 millions... à l'Etat. Il est probable que si la compagnie n'avait pas eu

Digitized by Google

l'espoir que l'Etat ouvrirait sa bourse, elle eût examiné de plus près, avant de les employer, les rails Barlow. En somme, c'est le public qui est dupe; c'est lui qui souffre de ces protections mal entendues, de ces prétendues faveurs. C'est lui qui souffre des tarifs et qui paye en définitive les rails Barlow. C'est le commerce qui pâtit; c'est l'industrie, que ces vastes entreprises avaient pour mission de servir. Après une expérience de quinze ans, les abus avaient pris une extension considérable; la ruine était entrée dans une colossale société de crédit qui avait monopolisé dans ses vastes mains une grande partie de nos chemins de fer et l'exploitation des lignes transatlantiques. L'attention publique a été appelée du côté où s'accomplissaient ces ruines retentissantes; d'intrépides investigateurs sont venus, la lumière à la main, sonder toutes les obscurités et tous les recoins.

Ce travail rétrospectif a excité, dans le public, un intérêt d'autant plus vif qu'il a été conduit par un homme doué de toutes les aptitudes nécessaires à l'accomplissement de cette œuvre. Des mécontentements, dont l'origine remonte à la conclusion des traités de commerce et à l'application des principes du libre échange, avaient disposé M. Pouyer-Quertier à prendre, dans le Corps législatif, cette attitude guerroyante qu'il a depuis le commencement de la session, et qu'il semble disposé à ne plus quitter. L'honorable député de Rouen s'est fait, chez nous, en très peu de temps, une immense popularité; il a eu l'heureuse fortune de se jeter dans un courant; ses répugnances personnelles ont coïncidé avec un mouvement très marqué de réaction contre les procédés financiers qui faisaient fureur il y a dix ans. Il possède, en outre, les procédés violents, le langage précis et brutal qui conviennent à ce genre de polémique. Il s'est armé de chiffres et de faits, et n'a pas craint d'aller demander lui-même à ses adversaires des armes pour les combattre. Ce député normand a eu des élans de tribun; sa façon de parler, qui n'a rien de commun avec l'art oratoire, ne manque cependant ni de couleur, ni de pittoresque; on y voit apparaître dans son début l'humour britannique avec un mélange de *furie* française. M. Pouyer-Quertier parle à la Chambre comme dans un meeting, sans apprêt, sans ordre, accumulant des chiffres, formulant ses griefs, ne ménageant la vérité ni au gouvernement, ni à personne et finissant par éprouver une âpre satisfaction à critiquer et à dénoncer des abus. M. Pouyer-Quertier a trouvé, dans le Corps législalif, des auditeurs attentifs et au dehors un public sympathique. Nous avons dit que la guerre qu'il engageait contre les abus de la spéculation était dans les idées du jour; il y avait encore une raison qui rendait l'opinion publique favorable à ces brusques colères. Notre pays est pris d'une soif de contrôle; il aime à plonger un œil curieux et indiscret dans les mystères des premiers emménagements de l'Empire, et à traîner au grand jour tout ce qui s'était organisé dans le huis clos. Un moment, M. Pouyer-Quertier a eu toute la majesté d'un homme qui porte en lui les revendications légitimes de la nation française; ce n'était plus le simple député de Rouen, ennemi par état des traités de commerce et du libre échange, c'était la personnification puissante d'une volonté et d'un droit. Il arrivait, comme le dieu an-

Digitized by Google

tique, armé d'une torche pour éclairer et pour purifier l'air qu'il traversait. Il nous est apparu dans ce rayon, et dans cette imposante attitude; nous nous sommes fait, comme c'est notre coutume, un Pouyer-Quertier idéal, accommodé à nos impressions du moment et à l'engouement qui nous emporte. Nous avions entendu ce même homme, en 1863, parler en des termes différents des compagnies dont il vient aujourd'hui faire le procès; son discours alors nous semblait pâle, diffus; il manquait essentiellement de verve et d'entrain. Maintenant qu'il brûle sans pitié ce qu'il a adoré, il a tous les succès. L'opposition vient à lui avec des révérences affectées et de faux sourires; c'est un transfuge de qualité que ce gros bonnet de l'industrie, ce conservateur de profession; il n'y a pas de grâces qu'on ne lui fasse dans les feuilles opposantes. On lui dit qu'il est un grand orateur, que la vérité a parlé par sa bouche, qu'il a bien raison de rompre avec le gouvernement, qu'il prend le meilleur moyen d'assurer son élection et de se passer de l'appui du pouvoir. Enfin, on ne néglige rien pour persuader à M. Pouyer-Quertier qu'il est déjà de l'opposition, et ce qu'on lui recommande surtout, c'est de ne pas s'arrêter au tiers-parti. Nous ne savons quel effet peuvent produire sur l'esprit de M. Pouyer-Quertier tous les éloges qu'il reçoit, ni à quel degré cette cervelle, qui nous paraît cependant assez solide, peut en être troublée. Il serait extrêmement regrettable que l'honorable député cédât à de funestes entraînements et sortît de la limite que lui-même s'est assignée. Au delà de cette limite, il se trouverait égaré, isolé sur un terrain inconnu; le gouvernement aurait perdu un adhérent et l'opposition n'aurait rien gagné; lui, M. Pouyer-Quertier, il aurait tout perdu. Qu'il reste sur les bancs où il siége pour qu'il y ait au moins, de temps à autre, parmi les bouches amies, une bouche sincère qui sache parler haut et dont on puisse redouter la franchise. Ce n'est ni un Atticus ni un Cicéron; mais il a bien la langue des affaires. Il n'est pas toujours assez mesuré; ce Normand iconoclaste s'emporte comme un Gascon. Il s'acharne après les personnes, croyant s'acharner après les principes, et, dans sa fougue, il n'examine pas toujours avec assez de soin les armes dont il se sert.

Les amis de la vérité auraient voulu surtout que M. Pouyer-Quertier, à qui certes les adversaires ne manquaient pas du côté des bancs officiels, usât de plus de circonspection à l'égard d'une des personnalités les plus saillantes de l'époque actuelle. Lorsque le mouvement industriel et financier, dont nous parlions plus haut, commença à se dessiner, on vit sortir de la foule, pour en prendre bravement la direction, des hommes qui guettaient depuis longtemps l'occasion de paraître. Ils arrivaient avec un gros bagage d'idées nouvelles et des plans depuis longtemps arrêtés; la doctrine de Saint-Simon les avait bercés et leur avait suggéré des vues économiques très larges et qu'ils avaient lieu de croire fécondes. Quelque idée que l'on ait de ces hommes et de leur sagesse, on ne peut leur refuser le mérite d'avoir poussé à toutes les initiatives hardies qui, dans le domaine matériel, seront la gloire de notre siècle. Ils ont eu la foi persévérante et agissante. Pendant qu'un déplorable esprit rétrograde s'affichait au sommet du pouvoir, deux hommes exécutaient en France le pre-

Digitized by Google

mier tronçon de chemin de fer ; c'étaient les frères Pereire. Ils commençaient à « écrire leur idée sur le sol ». Plus tard, l'idée s'étendit ; ils furent heureux de voir le gouvernement du 2 décembre l'adopter et lui donner une forme par la périlleuse institution du Crédit mobilier. Tous les travaux d'utilité publique, la plupart des chemins de fer dont la France est aujourd'hui sillonnée, les paquebots transatlantiques qui unissent les continents, toutes ces grandes voies rapides par lesquelles les peuples communiquent entre eux et qui habituent peu à peu l'esprit au rêve si longtemps caressé de la fraternité universelle, voilà quelle a été l'œuvre de ces deux hommes dont le succès n'a pas couronné toutes les entreprises, et après lesquels s'acharnent aujourd'hui tous ceux qui n'ont eu d'autre moyen d'éviter leur ruine que de ne pas imiter leur courage. Il eût été convenable peut-être que, dans l'enceinte législative, la personnalité des frères Pereire fût mise à l'écart. M. Pouyer-Quertier n'a pas observé cette réserve, que les convenances parlementaires et le respect de la vérité lui imposaient ; il a réduit ainsi à d'étroites proportions un débat qui, pour conserver son caractère de grandeur, devait rester dans le domaine des faits généraux. Les vivacités inséparables de toute querelle ainsi abaissée ont entraîné l'orateur dans des inexactitudes ; son discours s'est émaillé de caquets, et l'homme auquel s'adressait cette violente philippique, le collègue ainsi malmené et qui jusque-là avait supporté avec un calme stoïque l'avalanche des critiques, a dû se lever et venir à la tribune, sans colère, rétablir la vérité des faits, au milieu de l'assentiment du Corps législatif tout entier. M. Alfred Leroux, avec l'autorité que lui donne sa grande position industrielle et politique, est venu prêter main-forte à son collègue, et l'honorable député de Rouen, qui comptait déjà beaucoup de victoires, a eu son Waterloo. Sa campagne, néanmoins, envisagée dans son ensemble, a porté ses fruits ; elle a dirigé l'attention du pays sur des sujets qui réclament, au même degré que les actes politiques, un contrôle sévère ; elle a montré jusqu'à quels excès peut entraîner l'intervention de l'Etat, lorsqu'elle ne sait pas s'imposer de limites, et lorsqu'au lieu de favoriser l'initiative individuelle, elle arrive à paralyser son essor ou à se rendre solidaire de ses écarts.

Au nombre des matières sur lesquelles, pendant cette période de révision, doit s'exercer le contrôle du Corps législatif, il y a les comptes de la ville de Paris. Les représentants du pays seront appelés à s'occuper de cette question si grave et si controversée à propos du traité conclu entre l'administration municipale et le Crédit foncier et qui va être soumis à leur approbation. Le préfet de la Seine, pour faciliter le travail du Corps législatif, a publié, sous forme de rapport à l'Empereur, un long exposé dans lequel il établit de son mieux quelle sera l'importance des ressources annuelles dont la ville aura la libre disposition, soit pour faire face aux améliorations d'utilité publique réclamées encore par les besoins de la Cité, soit pour effectuer, par des abandons de revenus, le dégrèvement des impôts ou des charges locales. Cet exposé a fait quelque bruit ; il est arrivé sans qu'on l'attendît, et sous une forme inusitée de la part d'un fonctionnaire qui ne figure pas encore parmi les ministres de l'Empereur.

Digitized by Google

M. Haussmann, nous n'avions pas besoin de cette preuve pour le savoir, n'est pas un préfet comme les autres; il a des droits superbes, et ce ne sera pas les étendre outre mesure que d'y ajouter celui en vertu duquel il pourra venir défendre devant le Corps législatif les actes de son administration. On ne peut lui contester l'habileté, l'art de manier les chiffres avec une dextérité parfaite et de dissimuler, au moyen d'opérations qui sont de véritables petits chefs-d'œuvre, les charges que ses entreprises font peser sur les habitants. Mais parmi les dons naturels qui font de M. le préfet de la Seine un homme hors ligne, le plus saillant, c'est la foi. Il a la foi; il croit en lui et à son œuvre. Il y croit si bien, qu'il appelle le contrôle au lieu de le redouter; il aime la polémique avec les journaux; il ne laisse passer aucune critique sans y répondre, et il y répond sur un ton convaincu. Cette foi, du reste, était pour M. Haussmann un don nécessaire; avec elle, on transporte les montagnes; c'est exactement le travail que le préfet de la Seine a accompli. Mais la foi elle-même a ses travers; elle place celui qui en est possédé tellement au-dessus du blâme qu'il peut encourir, des observations qu'on peut lui faire, que l'on perd son temps à lui signaler les défauts de son œuvre. Le document qu'il vient de publier montre jusqu'à quel degré d'admiration pour lui-même M. Haussmann est parvenu. Lorsqu'il en était temps encore, des observations lui ont été présentées sur les travaux qu'il était en voie d'exécuter; il a dédaigné d'entendre celles qui lui ont été soumises dans cette *Revue* et ailleurs par les hommes les plus compétents. Il semble avoir pris à tâche d'avoir voulu faire toujours l'opposé de ce que lui suggéraient les règles de l'art et du bon goût. Paris sera transformé, oui, mais comment? Nous avons les égouts, dont le merveilleux travail se dérobe au regard du promeneur, mais dont la présence se trahit par les émanations désagréables qui s'en échappent et qu'un système meilleur aurait pu empêcher. Les égouts sont la gloire de M. Haussmann; c'est ce qu'il paraît affectionner avec le plus de tendresse : à part quelques défauts de construction qui ne sont pas irréparables, c'est aussi son chef-d'œuvre. Mais devant ses palais, ses églises, ses théâtres, devant ses rues, le goût se sent blessé dans ses fibres les plus délicates, l'art outragé. On a voulu nous donner une capitale qui fera notre gloire, dit-on; nous connaissons de très bons juges du bâtiment qui craignent beaucoup que le Paris de M. Haussmann ne soit un peu notre honte. Du reste, ces questions qui, bientôt, doivent être agitées devant le Corps législatif, seront l'objet de nouvelles études dans la *Revue*; nous pouvons aujourd'hui glisser légèrement sur un sujet très complexe et qui fournit le thème le plus varié aux études et aux critiques de tous ceux à qui les prestiges du présent n'enlèvent pas le souci de l'avenir.

Le moment approche où le Corps législatif va pouvoir vérifier les comptes *fantastiques* de M. Haussmann. Ce débat fera partie de la discussion générale des lois de finances qui commence aujourd'hui même. La commission du budget a eu la tâche pénible cette année; elle a eu à examiner, entre les différents projets dont elle était saisie, 105 amendements émanés de l'initiative parlementaire. C'est là qu'éclate la faiblesse de la

Digitized by Google

Chambre au point de vue financier : si l'on peut accuser le gouvernement de n'avoir point de système, le même reproche doit être adressé aux députés; il n'y a pas la moindre trace d'une idée générale dans la masse confuse des amendements qui ont passé sous nos yeux : ce sont des réformes de détail, et qui le plus souvent vont à l'encontre d'une bonne administration et d'une véritable économie. La gauche, sur ce point, n'est guère plus avancée que la majorité; il n'y aurait même aucune injustice à déclarer que l'opposition s'éloigne, dans ses amendements, bien plus encore que la droite, de l'esprit pratique et de la science des affaires : on dirait que, pour elle, la politique est tout, et que, du moment qu'elle a protesté contre l'exagération des dépenses et contre le progrès croissant des charges publiques, elle est quitte vis-à-vis de l'opinion. Cela tient à l'absence de toute éducation financière en France et au dédain que l'on y témoigne pour les sciences économiques. Les Anglais nous sont supérieurs en cela : pour un Français, un budget n'est qu'un affreux grimoire; pour un Anglais, c'est un in-quarto où chaque citoyen peut lire à livre ouvert le degré de liberté dont il jouit, tout accroissement du principe d'autorité se traduisant par un chiffre dans les longues colonnes de la dépense.

La commission du budget forme à la Chambre une petite oligarchie : les membres qui la composent, choisis au début de la législature, restent les mêmes ou à peu près à chaque session ; c'est par exception qu'un membre nouveau parvient à y être nommé. On pourrait croire que l'habitude de pénétrer dans les arcanes du budget suggère à la longue à ces privilégiés des idées un peu plus larges que celles qui courent dans les bureaux du ministère des finances. On se tromperait fort : la commission du budget se garde de toute idée généreuse; elle passe trois mois à pointer les uns après les autres tous les articles des lois de finances, et quand, après de longs débats avec le conseil d'Etat, elle est parvenue, sur un budget de trois milliards, à arracher une économie d'une vingtaine de millions, elle se félicite d'avoir rempli consciencieusement sa tâche. Ainsi se passent les choses depuis plus de quarante ans; ainsi se passeront-elles longtemps encore.

On se rappelle que toute l'économie des lois de finances de cette année repose sur l'emprunt. Il s'agit de combler par l'emprunt les déficits des budgets de 1867, 1868 et 1869 et d'empêcher que les découverts n'atteignent un chiffre qui nécessite un accroissement périlleux de la dette flottante. L'emprunt avait été fixée à 440 millions. Le chiffre de l'emprunt a donné lieu à un long débat entre la commission et le conseil d'Etat : il s'agissait, d'une part, de réduire ce chiffre de 440 millions à 411 millions, et d'autre part de faire de l'emploi de l'emprunt un compte spécial, séparé des différents budgets et soumis à un contrôle particulier; c'est ce qu'on a appelé la *spécialisation de l'emprunt*. Sur ce second point, il a été facile de s'entendre ; le conseil d'Etat a donné gain de cause à la commission. Mais le premier point a amené un débat des plus acharnés, dont le rapport de M. Gressier, fort clair et fort limpide, a reproduit toutes les phases. Tout en reconnaissant la nécessité de faire des dépenses extraordinaires d'armement, en présence des efforts auxquels se livrent les na-

Digitized by Google

tions voisines, la commission croit qu'on peut cependant opérer certaines réductions importantes. De là, l'écart entre le chiffre de 411 millions dans lequel elle persiste, et celui de 440 millions que les ministres de la guerre et de la marine, d'accord avec le conseil d'Etat, continuent à regarder comme indispensable. C'est la Chambre qui sera appelée à mettre d'accord la commission et le gouvernement, et sous le coup des protestations pacifiques que ne manqueront pas de faire les ministres, il est probable que la logique l'amènera à donner gain de cause à la commission.

On a donné au rapport de M. Busson-Billault sur les budgets le nom pittoresque de *goupillon économique*. L'extrême bienveillance de l'honorable rapporteur l'a porté à traiter avec une grande indulgence tous les amendements présentés à la commission. Aucun d'eux n'est admis; mais, en les déclarant repoussés, le rapport les asperge de gouttes sacrées d'une eau bénite de cour qui mitige légèrement l'amertume du rejet. C'est l'application en grand du refus poli. Nous verrons à la discussion politique si ce procédé a adouci les amours-propres féroces, et si, comme la commission l'a espéré, cela coupera court à la longue série des discours. D'autres amendements présentés après le rapport auront peut-être un sort plus heureux. Dans ce nombre figure celui de notre collaborateur, M. Darimon, relatif à l'étalon monétaire, question grave que l'honorable vice-président du conseil d'Etat, M. de Parieu, a étudiée à fond dans la *Revue*, et résolue dans le sens de l'amendement de M. Darimon. M. Darimon demande que la fabrication des pièces de 5 francs en argent, à 900 millièmes de fin, soit suspendue jusqu'à la modification à intervenir entre les Etats signataires de l'art. 3 de la convention monétaire du 23 décembre 1865.

Les réductions proposées par la commission du budget se résument ainsi : Sur le budget rectificatif de 1868, elles s'élèvent à 4,608,940 fr. — Le conseil d'Etat les a adoptées jusqu'à concurrence d'une somme de 2,608,140 fr.; la commission maintient ses amendements. Sur le budget de 1869, les réductions qu'elle a proposées s'élèvent à 24,044,513 fr. Elles ont été adoptées pour 18,025,179 fr. Elles se décomposent de la manière suivante : sur le budget ordinaire, elles s'élèvent à 17,549,203 fr.; elles n'ont été acceptées que jusqu'à concurrence de 11,779,889 fr. Sur le budget extraordinaire, les réductions demandées ont été adoptées à l'exception d'une somme de 250,000 fr.; elles formaient un total de 6,495,310 fr. La commission persiste dans la plupart de ses amendements. Le capital à demander au pays par voie d'emprunt serait réduit d'une somme de 28 millions. Cet emprunt s'appliquerait à ce qui est urgent et indispensable comme dépenses, fortifications et transformation de l'armement. Il aurait un emploi spécial et déterminé. Les divergences de vues qui existent entre la commission et le conseil d'Etat promettent des débats curieux et animés. Ce sera la reproduction de ce qui s'est passé lors de la discussion de la loi militaire; d'un côté, la commission voulant que les dépenses de la guerre soient commentées par la Chambre avant d'être engagées; de l'autre, le gouvernement voulant conserver sa liberté d'allures en face d'éventualités difficiles à prévoir. Malheureuse-

Digitized by Google

ment, la lassitude de la Chambre est grande, et il est à craindre que ce débat si important ne soit fortement écourté.

Bien que la plus grande indécision continue à régner dans les conseils du gouvernement au sujet de l'époque des élections, on peut dire que le pays est entré déjà dans la période électorale ; il y a partout un réveil politique très accentué et que favorisent singulièrement les libertés récemment obtenues. La nation entre, sans tumulte et sans précipitation, mais avec autorité, en possession des droits qu'on lui restitue. Les journaux apparaissent de divers côtés ; d'autres s'organisent ; Paris a vu, ces jours derniers, ce qu'il n'avait pas vu depuis quinze ou vingt ans, une réunion publique. Ce mouvement d'opinion n'a donné, jusqu'à présent du moins, aucun souci à l'autorité, et tout porte à croire qu'il en sera ainsi toujours. Il ne faudrait pas cependant que le gouvernement se fît illusion : la lutte qui va s'engager sera décisive, elle sera terrible. La manière dont on s'y prépare nous montre qu'on ne s'épargnera pas et que les adversaires du gouvernement qui, dans la précédente élection, ont accru considérablement la minorité du Corps législatif, comptent bien, cette fois, arriver à la doubler. Le gouvernement n'a qu'à se bien tenir. Nous savons qu'il ne négligera rien pour se défendre, mais nous avons la vague appréhension qu'il se défendra fort mal. Déjà l'on peut voir se dessiner sa stratégie ; elle ne différera pas sensiblement, si nous nous en tenons aux apparences, de celle qui, jusqu'à présent, a toujours été pratiquée par le pouvoir et par ses agents. Les préfets promènent les candidats officiels à travers leur département et les montrent aux électeurs comme leurs futurs députés ; ne feraient-ils pas mieux de laisser *leur jeune homme* aller tout seul se faire connaître et se faire apprécier? Cette tutelle préfectorale prête à rire et nous semble une mauvaise préparation au succès. Il ne faudrait pas que le gouvernement pût croire qu'il pourra vaincre en 1869 avec les mêmes procédés qu'en 1863 ; ses moyens d'action sur le corps électoral resteront inefficaces s'ils ne sont pas aidés par le mérite même et le caractère des candidats dont il désire le succès. Outre que l'opposition a des armes nouvelles, celles que le gouvernement lui-même a mises entre ses mains, ce qui semble devoir lui donner plus de force, c'est l'accord des partis ; il est incontestable qu'ils sont tous prêts à se liguer contre le candidat officiel, considéré comme l'ennemi commun. Cette tactique a déjà fort bien réussi dans quelques élections partielles et notamment, il y a quelques semaines, dans le département du Tarn. Le gouvernement n'éviterait pas ce danger en réalisant le projet qu'une rumeur mal fondée sans doute lui attribue, de supprimer le second tour de scrutin. Ce serait une atteinte grave portée au suffrage universel, une sorte de coup d'État qui ferait beaucoup de mécontents et qui probablement manquerait son but. Au lieu de se coaliser avant le second tour de scrutin, les adversaires du pouvoir se coaliseraient avant le premier ; ils auraient, pour se compter, des élections préparatoires, des *polls* comme il en existe en Angleterre et aux Etats-Unis. Le candidat officiel ne serait plus battu au second coup, il le serait au premier, et l'échec serait bien plus radi-

Digitized by Google

cal et bien plus désastreux pour le régime que nous avons. Les amis de l'empire doivent craindre qu'on ne touche au suffrage universel; c'est l'arche sainte, la base de tout ce qui est. Remuer cette base, n'est-ce pas imprimer à l'édifice tout entier une secousse dangereuse? Il faut considérer aussi comme un très défectueux procédé électoral des actes de sévérité et une trop rigoureuse application des lois coercitives. L'esprit public est pour l'instant tourné à l'opposition ; il a un besoin de franchise qu'il faut laisser se soulager. Ce serait une erreur d'espérer calmer cette ardeur par l'intimidation ; les mesures répressives peuvent tout au plus l'irriter davantage et semer dans le pays les germes d'une de ces hostilités que les manifestations du scrutin ne suffisent pas toujours à calmer. Ce qui convient dans les circonstances actuelles, c'est la modération, c'est une déférence absolue pour l'opinion publique qui permet qu'on l'éclaire, mais non qu'on l'opprime. Qu'on laisse les journaux parler et qu'on ne les sacrifie point parce qu'ils auront dit que la France n'est pas, sous l'Empire, à l'apogée de la prospérité et de la gloire. L'opinion publique doit avoir, à cet égard, des opinions toutes faites ; un article de journal ne pourra guère les modifier. On a saisi, dernièrement, le premier numéro d'une petite feuille hebdomadaire, pour un article sans importance, où il était dit que le peuple souverain ne fait rien, parce que c'est l'Empereur qui fait tout. N'était-il pas plus simple de répondre à ce journal que si l'Empereur fait tout, le peuple souverain fait l'Empereur? La saisie n'est pas un argument, et si, dans le courant de la période électorale, on use trop souvent de ce procédé, on donnera des lecteurs à des feuilles que les charmes de leur rédaction eussent laissées dans l'isolement. D'ailleurs, qu'importent les amendes et la prison à des gens qui veulent arriver? Ils le disent eux-mêmes volontiers ; ils n'ont pas reculé lorsqu'ils étaient soumis à des ministres et à des préfets ; ils reculeront moins encore aujourd'hui qu'ils ont à compter avec des juges.

Chaque pays a ses tribulations. Pendant que chez nous l'approche des élections trouble le gouvernement et agite les partis, chez nos voisins de l'autre bord de la Manche la question de l'Eglise d'Irlande est un sujet d'angoisse. Le ministère tory, menacé dans son existence par le succès de la motion de M. Gladstone à la Chambre des communes, cherche partout à ressaisir un lambeau de popularité. M. Disraeli ne recule pas devant sa propre apologie ; il a profité récemment de l'occasion que lui offrait le banquet des marchands tailleurs, dans Threadneedle street, pour déclarer que le cabinet actuel était le modèle des cabinets et que, grâce à lui, l'Angleterre avait pris, dans ces derniers temps, en Europe, une position tellement prépondérante que, par son influence, la paix générale avait pu être maintenue. Le chancelier de l'échiquier était allé plus loin encore ; il avait jeté le blâme sur ses prédécesseurs en prétendant que, sous leur ministère, le nom de l'Angleterre était suspect et inspirait de la méfiance dans toutes les cours et dans tous les cabinets étrangers. Les whigs se sont révoltés à ce langage, et ont répliqué vertement par l'organe de M. Grant Duff, au discours de Threadneedle street. On ne retrouve plus, dans ces polémiques étranges, les mœurs parlementaires de la Grande-

Digitized by Google

Bretagne ; la vieille courtoisie s'en va pour faire place à des procédés qui accusent plus d'ambition personnelle que de patriotisme. Le cabinet tory, d'ailleurs, n'échappera pas au danger qui le menace ; l'opposition que le bill sur l'Eglise d'Irlande rencontre à la chambre haute ne le sauvera pas. C'est le peuple anglais qui tranchera le débat dans l'appel obligé qui va lui être fait et qui verra fonctionner, pour la première fois, le nouveau bill de réforme. Il est difficile aux hommes politiques du continent de prévoir avec certitude quel sera le verdict de la nation britannique ; mais tout fait supposer que si le cabinet actuel prend tant de soin de se faire valoir, c'est que, probablement, il sent que le pays ne montre pas un très vif empressement à reconnaître ses services ; il n'est pas convaincu de l'ascendant incontestable que l'Angleterre exerce en Europe. Il suffit de voir là-dessus quelle est l'opinion du *Times* et dans quels termes il juge la situation politique de l'Allemagne. Le *Times*, nous le savons, n'est point la loi et les prophètes ; mais il est l'organe fidèle du sentiment public.

A peine est-il besoin de dire que nous ne partageons nullement les appréhensions qu'a fait naître de l'autre côté du détroit le discours prononcé par le général Moltke au sein du Parlement fédéral. Le général Moltke n'a pas, dans ses discours, la prudence du comte de Bismark ; il pèse moins ses paroles et semble dire plus qu'il ne veut. Mais, au fond, sa politique est la même, et tout ce qu'il a pu débiter sur le rôle de l'armée ne doit pas nous enlever la confiance que nous avons toujours eue dans les intentions pacifiques du cabinet de Berlin. Ce qui l'occupe surtout, c'est un besoin d'organisation intérieure qui se trahit par la conduite même du gouvernement, par celle des représentants du pays, et qui trouve son expression dans chaque discours de la couronne. Le dernier discours royal tourne encore dans ce même cercle d'idées. Dans les deux sessions parlementaires qui viennent de finir, qu'a-t-on vu ? quel spectacle nous ont donné le Parlement douanier et le Parlement de la Confédération du Nord ? Aucun incident politique n'est venu déranger la délibération des représentants de la nation allemande, et néanmoins tout le monde, comme si l'on avait craint que l'œuvre commencée pût être compromise par quelque événement imprévu, a mis une sorte d'empressement pour abréger des débats multiples et touchant à presque toutes les questions qui intéressent l'Allemagne. Le Reichstag a voté une série de lois de la plus haute importance pour la force constitutive et pour la vie sociale de l'Allemagne : il a accordé les fonds pour le développement de la marine ; il a réglé provisoirement le système de comptabilité de la Confédération, soulagé par une loi spéciale les conditions pour la conclusion du mariage, supprimé la prison pour dettes, aussi bien que les banques de jeu, sanctionné un certain nombre de traités postaux et diminué ainsi les taxes sur le port des lettres, réformé le système des poids et mesures et préparé ainsi un système unitaire pour toute l'Allemagne, enfin rendu plus uniformes les impôts sur les principaux articles de la consommation, et facilité par suite l'entrée du Mecklembourg et de Lubeck dans la ligue générale des douanes de l'Allemagne.

Digitized by Google

Ce qui mérite surtout d'être signalé, c'est qu'il n'y a pas eu jusqu'à présent un seul point d'arrêt dans le développement pacifique des affaires d'outre-Rhin, et que l'idée de l'unification des deux grandes fractions a plutôt gagné que perdu depuis la réunion du premier Parlement douanier. L'assimilation des provinces annexées à la Prusse suit son cours régulier, et il faut regretter que ce soit précisément la France qui ait pu se faire soupçonner par la Prusse de protéger des intrigues ayant pour but de contrecarrer l'assimilation complète de la province de Hanovre à la Prusse. Cette malencontreuse affaire de la légion guelfe n'a jamais été présentée dans son ensemble. Le roi Georges, à qui la Prusse a rendu, avec une générosité qu'on a vivement reprochée au comte de Bismark, plus qu'une fortune royale, a jugé à propos de former une légion destinée à révolutionner un jour l'ancien royaume de Hanovre et à l'arracher à la domination prussienne. Des jeunes gens, en grande partie mineurs, ont été enrôlés à force d'argent et de promesses fallacieuses. La légion avait d'abord élu domicile dans les Pays-Bas, voisins de la province de Hanovre, puis en Suisse. Le gouvernement helvétique, ne se souciant guère de donner plus longtemps asile à une association dont le but manifeste était d'attaquer un jour une puissance amie, s'est débarrassé de ces hôtes incommodes. La France, qui ne refuse jamais l'hospitalité aux vaincus, leur a fait accueil; mais la France a le droit de mettre pour condition que les étrangers ainsi recueillis par elle n'entreprennent rien qui puisse troubler les bons rapports dans lesquels elle se trouve avec ses voisins. Or, l'existence en France d'une légion commandée par des officiers, administrée par des sous-officiers, et dont les fractions portent le nom d'anciens régiments de la dynastie hanovrienne déchue, n'était pas faite pour entretenir les sympathies entre deux puissances voisines, et le gouvernement impérial l'a si bien compris que, dès le début, il a disséminé le personnel de la légion sur plusieurs points de son territoire et séparé les soldats de leurs officiers. Malgré ces dispositions, ces derniers continuèrent à rester en relations avec les légionnaires, et dernièrement, lors de la fête anniversaire du roi Georges, officiers et soldats, célébrant publiquement, dans une ville française, cet anniversaire, s'abandonnèrent à des démonstrations hostiles à la Prusse.

Bientôt, cependant, une grande partie des jeunes gens enrôlés sous le drapeau du roi Georges, fatigués de la vie errante à laquelle ils se voyaient condamnés, s'adressèrent à une maison allemande très notable à Reims et à l'ambassade de Prusse à Paris pour s'informer si le libre retour dans la province de Hanovre leur était encore permis, et pour demander le secours nécessaire à leur retour. Il résulte des publications officielles que l'ambassadeur de Prusse à Paris a immédiatement obtenu de son gouvernement la permission, pour tous les légionnaires, de retourner dans leur pays, ainsi que l'autorisation de pourvoir à leurs frais de route. Plus de cent jeunes gens ont ainsi reçu la somme nécessaire pour se rendre en chemin de fer dans la province de Hanovre; mais intimidés en dernier lieu par leurs préposés, il sont restés en France sans restituer les sommes qui leur avaient été versées. L'action des meneurs hanovriens ne s'est pas bornée

Digitized by Google

là. Ils ont fait parvenir à l'ambassade de Prusse à Paris une protestation portant sept cent cinquante signatures et par laquelle les intéressés repoussent, de la façon la plus grossière, l'amnistie accordée par le roi de Prusse aux légionnaires qui voudraient retourner dans leur pays. Les signatures se trouvant au bas de ce document ayant paru suspectes, on les a soumises à un expert en écritures, Français, et faisant autorité dans le monde commercial de Paris. La déclaration de M. Delarue, contestant l'authenticité des signatures, a été publiée par les journaux, et garde toute sa valeur malgré la contre-manifestation que quelques légionnaires viennent de faire devant les maires des communes où ils séjournent actuellement. Les autorités prussiennes, qui ne se sentent certainement pas inquiétées par l'existence d'une légion assez éloignée du centre de l'intrigue hanovrienne, obéissaient à un sentiment d'humanité en faveur de jeunes gens doublement trompés. Il s'agissait de faire connaître aux légionnaires leur véritable situation et de ne pas leur laisser perdre le bénéfice d'une amnistie dont le terme expire au premier juillet prochain. C'est à ceux qui, spéculant sur une guerre prochaine entre la France et la Prusse, crurent la légion guelfe un excellent auxiliaire de la France, à supporter la responsabilité d'avoir porté le trouble dans des familles inoffensives, d'avoir ruiné l'avenir de tout jeunes gens, auxquels le souvenir des bons traitements dont les ont environnés les habitants de nos campagnes, pourrait seul être un dédommagement aux souffrances morales qui les attendent.

Les regards de l'Europe continuent à être fixés sur la Serbie. Ce petit coin de terre, qu'un tragique événement vient d'ensanglanter sans ébranler sa fidélité à la famille des Obrenovitch, donne l'exemple de l'ordre, du respect des lois et des traités. Le peuple de Serbie a su même contenir l'indignation qu'il éprouvait pour les assassins de son prince, et attendre les décisions, aujourd'hui rendues, de la justice. Dans deux jours, la skupchtina va se réunir et se prononcer pour donner un successeur au prince Michel; tout fait supposer que le choix de l'assemblée populaire se portera sur un jeune enfant que l'attentat de Belgrade est venu surprendre à Paris au milieu de ses travaux scolaires et transporter soudain du respectable foyer de M. Huet, à qui le prince Michel l'avait confié, dans les agitations stériles du pouvoir souverain et dans les incertitudes d'une régence. Les puissances européennes paraissent résolues à ne point troubler le peuple serbe dans l'exercice de sa souveraineté. Lorsqu'il se sera donné un chef et que le nouveau pouvoir exécutif se sera légalement organisé, les choses reprendront, dans ce pays, leur cours naturel. L'énergie ne manquera pas, dit-on, au jeune successeur du prince Michel pour punir les assassins de son oncle; il devra cependant, tout en faisant justice, ne point se laisser entraîner à ces haines de famille qui engendrent les discordes, nuisent à la prospérité du pays et entravent ses destinées.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cie, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU SOIXANTE-TROISIÈME VOLUME

MAI ET JUIN 1868. (17e année. — 2e série.)

Pages.

LA CRISE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE DE LA FRANCE. — LA HOUILLE ET LES CANAUX, par M. E. PETITGAND 5

UNE AVENTURE DE L'AUTRE MONDE, nouvelle, par Mme PAULINE BEAUCHET 35

NOUVELLE-AMÉRIQUE, par M. HIPPOLYTE VATTEMARE 49

UN PHILOSOPHE SPÉCULATIF AU XIXe SIÈCLE, par M. B. AUBÉ. 64

AGNÈS SOREL, SON INFLUENCE SUR LES MŒURS DE SON TEMPS, par M. ARNOLD HENRYOT 94

LES DÉCORS DE THÉATRE, LES COSTUMES ET LA MISE EN SCÈNE AU XVIIe SIÈCLE, par M. LUDOVIC CELLER. 107

LA SCIENCE, SES CONDITIONS ET SES DROITS (1re partie), par M. J. TISSOT. 134

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL 157

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU 169

CHRONIQUE POLITIQUE. — Histoire de la quinzaine. 176

LES CHEMINS VICINAUX. — LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 189

UNE EXCURSION DANS LE NORD DE LA TURQUIE (2e partie). — I. MOSTAR ET L'HERZÉGOVINE, par M. S. BOUILLON. 193

LA QUESTION DES CHEMINS VICINAUX, par M. EUGÈNE ASSE 234

L'ALBERT N'YANZA, par Mme CAMILLE LEBRUN 272

INTERMEZZO, poésie, d'après Henri Heine, par MM. ALBERT MÉRAT et LÉON VALADE. 311

LE VOYANT, nouvelle, par M. CHARLES GRANDSARD. 331

LA QUESTION INDUSTRIELLE DEVANT LE CORPS LÉGISLATIF, par M. E. DELAPLACE . 349

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU 358

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 365

REVUE CRITIQUE.. 380

I. *Bibliothèque horticole, agricole et forestière*, J. Rotschild, éditeur, par M. A. DE CALONNE.

II. *Bibliothèque populaire*, L. Hachette et Ce, éditeurs, par M. H. VATTEMARE.

POÈTES DE L'INDE ANCIENNE. — LA POÉSIE DRAMATIQUE CHEZ LES INDIENS, (1re partie), par M. PHILIBERT SOUPÉ. 385

ENTRE DEUX LACS; SOUVENIRS DE L'OBERLAND BERNOIS, par M. LÉONCE DE LAYRAC 412

LES DEUX SŒURS, roman, (1re partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL 442

LES ÉTATS-UNIS DEPUIS LA GUERRE. — LE PROCÈS DU PRÉSIDENT JOHNSON, (1re partie), par M. EMILE BAUD 475

Digitized by Google

Pages

L'ART AU SALON DE 1868, par M. GEORGES LAFENESTRE 503

LA SCIENCE, SES CONDITIONS ET SES DROITS. — (2e partie) : LA DISCUSSION DU SÉNAT, par J. TISSOT 534

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU 552

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL 558

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine 565

LES DEUX SŒURS, roman, (2e partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL 577

POÈTES DE L'INDE ANCIENNE : — LA POÉSIE DRAMATIQUE CHEZ LES INDIENS, (2e et dernière partie), par M. PHILIBERT SOUPÉ 622

DU DROIT SOUVERAIN DE PAIX ET DE GUERRE, par M. le duc DE VALMY 647

LA QUSTION MONÉTAIRE ET L'OPPORTUNITÉ DE SA SOLUTION, par M. E. DE PARIEU. 663

LES ÉTATS-UNIS DEPUIS LA GUERRE. — LE PROCÈS DU PRÉSIDENT JOHNSON, (2e et dernière partie), par M. ÉMILE BAUD 673

UNE REPRÉSENTATION DE M. DE POURCEAUGNAC A CHAMBORD. EXAMEN DE DEUX FRAGMENTS INÉDITS PARAISSANT APPARTENIR A L'ŒUVRE DE MOLIÈRE, par M. L. CELLER 699

LA SERBIE ET LES OBRÉNOVITCH, par M. S. BOUILLON 723

LA GUERRE DU PARAGUAY. — LE BRÉSIL, LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, par M. JOHN LE LONG 740

REVUE CRITIQUE 747

I. *Les tragédies de Sophocle*, texte grec, de M. Ed. Tournier, par M. LÉO JOUBERT.

II. *Etude d'histoire religieuse aux XIIe et XIIIe siècles*, de M. X. Rousselot, par M. H. MELARD.

III. *S. A. R. il principe Odone di Savoia*, par M. J. HULANICKI.

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine 753

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 977 438

Digitized by Google